This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

~~A 23. d. 4.~~
~~141 f~~

B. Per

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Digitized by Google

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

NEUVIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1875

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNÉE 1875

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

	Art.	Pages
Académie des inscriptions et belles-lettres. Voy. *Sociétés savantes*.		
Africa. Voy. PÉTRARQUE.		
Agenais (Architecture religieuse de l'). Voy. THOLIN.		
ALCIPHRON, *Lettres*, tr. p. DE ROUVILLE (A. Boucherie).	47	150
ALCUIN. Voy. JAFFÉ.		
ALEXANDRE III (Lettre du pape) à Prêtre Jean. Voy. ZARNCKE.		
Allemagne (Géographie de l'). Voy. KUHFF.		
— (Le premier Conflit de la Pologne avec l'). Voy. MERWART.		
— (Sources de l'histoire d'). Voy. DAHLMANN.		
Allemande (Littérature). Voy. HILLEBRAND (J.).		
Alsace. Voy. *Chansons, Curiosités*.		
AMMON-RA. Voy. *Hymne*.		
Anglais (Vieil). Voy. ZUPITZA.		
Anglaise (Origines de la nation). Voy. YEATMAN.		
Angleterre (Histoire de la Philosophie en). Voy. RÉMUSAT.		
Annuaire géographique. Voy. *Variétés*.		
Architecture religieuse de l'Agenais. Voy. THOLIN.		
Archives (Les) de Simáncas. Voy. ROMERO DE CASTILLA.		
Argonautes. Voy. STENDER.		
ARISTOTE, *Poétique*, p. et tr. p. SUSEMIHL, 2e éd.; BAUMGART, *Pathos* et *Pathema* (Charles Thurot).	36	113
— p. p. VAHLEN, 2e éd. (Charles Thurot). . . .	40	129
Aryabhatîya (L'), p. p. KERN (A. Barth)	72	242
Asie-Mineure (Voyage en). Voy. DAVIS.		
ASSÉZAT. Voy. FAIL (Noël DU).		
AUBIGNÉ (D'), *Œuvres complètes*, p. p. RÉAUME et DE CAUSSADE, t. III; D'AUBIGNÉ, *Le printemps*, p. p. READ (T. de L.).	48	153
Auvergne (Histoire des Institutions de l'). Voy. RIVIÈRE.		

Digitized by Google

	Art.	Pages
BACKER (DE), *Bidasari*, poème malais	120	393
Barreau (L'éloquence et le) dans la première moitié du XVIe s. Voy. FROMENT.		
BARTRIHARI. Voy. *Stances*.		
BARTSCH, Chrestomathie provençale, 3e éd.	103	348
— Voy. *Chanson de Roland*.		
BASCHET, Histoire du dépôt des Archives des Affaires étrangères (A.).	39	120
BAUMGART. Voy. ARISTOTE.		
Beaux-arts (Bibliographie des). Voy. VINET.		
BÉGON (Michel). Voy. DUPLESSIS.		
BEHM. Voy. *Variétés*.		
BERNHARDI. Voy. MILTON.		
BEZSONOFF. Voy. *Chansons*.		
Bhagavad-Gîtâ. Voy. HURRYCHUND CHINTAMON.		
Bible (La), tr. p. REUSS (A. Carrière)	7	20
Erratum		64
Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts. Voy. VINET.		
Bidasari. Voy. BACKER.		
Blaisois (Dialecte). Voy. TALBERT.		
BOISSIER, La Religion romaine d'Auguste aux Antonins (C. de la Berge)	101	337
Errata		384
BONAVENTURE DES PÉRIERS, *Le Cymbalum Mundi*, p. p. F. FRANK.	123	398
Bons mots (Recueil de). Voy. *Recueil*.		
BOUCHER DE MOLANDON, La Salle des thèses de l'Université d'Orléans (R. L.).	24	75
Brandebourg (Acquisition par Charles IV de l'Électorat de). Voy. SCHOLZ.		
BRANDES, Mémoires sur l'histoire ancienne de l'Orient	125	406
BRUGSCH, Histoire d'Égypte, 1re p., 2e éd. (G. Maspero)	119	390
Bulgares (Chants) du Rhodope. Voy. *Variétés*.		
BUSSON, Contribution à l'histoire de la ligue de paix conclue entre plusieurs villes allemandes en 1254 (Rod. Reuss).	67	214
Catalans (Contes populaires). Voy. *Contes*.		
CAUSSADE (DE). Voy. AUBIGNÉ.		
Chanson de Roland (La), p. p. BARTSCH	32	98
Chansons russes contemporaines, p. p. KIREJEVSKY et BEZSONOFF (A. KIRPITCHNIKOFF)	100	331
— (Deux) sur le passage en Alsace de l'armée de Navarre, en 1587, p. p. REUSS (X. Mossmann)	44	141
Chants bulgares du Rhodope. Voy. *Variétés*.		
CHARLES IV (Acquisition par) de l'Électorat de Brandebourg. Voy. SCHOLZ.		

Digitized by Google

	Art.	Pages
CHARLES VII (Les Écorcheurs sous). Voy. TUETEY.		
Châtelains (Les) de Lille. Voy. LEURIDAN.		
Chrestomathie paléo-anglaise. Voy. ZUPITZA.		
— provençale. Voy. BARTSCH.		
— védique. Voy. DELBRÜCK.		
Chrétienne (Littérature latine-). Voy. EBERT.		
CHRIST, Métrique des Grecs et des Romains (Henri Weil)	46	146
Chronique de Robert de Torigni, p. p. DELISLE, t. II	14	40
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, p. p. DUPLÈS-AGIER (A. Molinier).	15	43
Civilisation musulmane. Voy. KREMER.		
CLARETIE. Voy. PIBRAC.		
Concile tenu en 836 à Jérusalem. Voy. *Lettre*.		
Contes populaires catalans, p. p. MASPONS Y LABROS, 3e série (Th. de Puymaigre).	99	330
COOMARA SWAMY. Voy. *Sutta Nipâta*.		
Correspondance : Remarques supplémentaires sur le Dictionnaire étymologique latin, etc. -sanscrit de Zehetmayr (Th. N.).		220
— Lettre de M. G. d'Eichthal à M. Vidal-Lablache .		363
CORTAMBERT, Histoire des progrès de la géographie de 1857 à 1874.	107	350
COURBET. Voy. MAGNY.		
COURRIÈRE, Histoire de la littérature contemporaine en Russie (Louis Leger).	117	379
Création (Mémoire sur le texte primitif du 1er récit de la) Voy. EICHTHAL.		
Croisades. Voy. RŒHRICHT.		
Curiosités de voyages en Alsace, p. p. STŒBER (R.)	59	181
Cymbalum Mundi. Voy. BONAVENTURE DES PÉRIERS.		
DAHLMANN, Sources de l'histoire d'Allemagne, p. p. WAITZ, 2e éd.	86	294
DANTÈS, Tableau chronologique et alphabétique des principaux événements de l'histoire du monde	105	349
DAREMBERG. Voy. *Dictionnaire*.		
DAVIS, Journal d'un voyage en Asie-Mineure (G. Perrot)	127	407
DE. Voy. à leur lettre initiale les noms précédés de cette particule.		
DELBRÜCK, Chrestomathie védique (Abel Bergaigne).	6	17
— Le Verbe dans la langue védique (Abel Bergaigne) . .	11	33
DELISLE. Voy. *Chronique*.		
DELITZSCH, Poésies juives-arabes antéislamiques (St. Guyard) . .	1	3
Erratum		32
DERENBOURG (H.). Voy. DJAWALIKI, *Recherches orientales*.		
Dialecte blaisois. Voy. TALBERT.		
Dialectes germaniques. Voy. HEYNE.		

Digitized by Google

	Art.	Pages
Dialogues (de Sénèque). Voy. GERTZ.		
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, p. p. DAREMBERG et SAGLIO (C. de la Berge)	3	8
— étymologique latin, etc. -sanscrit de Zehetmayr. Voy. *Correspondance*.		
Dissertations philologiques de Halle. Voy. *Variétés*.		
Dîwân de Moslim, p. p. DE GOEJE (Barbier de Meynard)	89	305
DJAWALIKI, Le *livre des locutions vicieuses*, p. p. H. DERENBOURG (Barbier de Meynard)	75	257
— (M.-J. de Goeje)		291
Documents inédits pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue, p. p. LOUTCHITZKY (T. de L.)	116	377
DONIOL, La Révolution française et la Féodalité (H. Lot)	34	101
Erratum		128
Drame (Le) populaire de Faust, p. p. ENGEL (***)	106	349
DU. Voy. à leur lettre initiale les noms précédés de cette particule.		
DUHN (DE), Examen critique de l'épisode de l'*Odyssée* relatif au voyage en Égypte de Ménélas (H. Weil)	57	177
DÜMMLER. Voy. JAFFÉ.		
DUPLÈS-AGIER. Voy. *Chroniques*.		
DUPLESSIS, Michel Bégon (T. de L.)	33	99
EBERT, Histoire de la littérature latine chrétienne (Gaston Boissier).	109	356
Économie politique. Voy. MESNIL-MARIGNY.		
Écorcheurs (Les) sous Charles VII. Voy. TUETEY.		
EGGER, Notions élémentaires de grammaire comparée, 7e éd.; Les substantifs verbaux, 2e éd. (M. B.)	65	209
Égypte (Épisode de l'*Odyssée* relatif au voyage en) de Ménélas. Voy. DUHN.		
— (Histoire d'). Voy. BRUGSCH.		
Egyptologiques (Études). Voy. PIERRET.		
EICHTHAL (D'), Le site de Troie; PERROT, Excursion à Troie (P. Vidal-Lablache)	80	273
— Voy. *Correspondance*.		
— Mémoire sur le texte primitif du 1er récit de la création. I (J. Derenbourg)	124	402
II (Michel Bréal)	»	404
ELLIS, *Peruvia-Scythica*	126	407
Éloquence (L') judiciaire en France. Voy. FROMENT.		
ÉNÉE, *Poliorcétique*, p. p. HUG (Charles Graux)	18	54
ENGEL. Voy. *Drame*.		
ERASME. Voy. FEUGÈRE.		
Erinyes (Les). Voy. ROSENBERG.		
ETHÉ, Le poète épique Jules Grosse (C. J.)	16	47

Digitized by Google

	Art.	Pages
— Voy. *Recherches orientales*.		
EUCLIDE. Voy. PROCLUS.		
Fables de Phèdre. Voy. MÜLLER (L.).		
FABRE-D'ENVIEU, Méthode pour apprendre le dictionnaire de la langue grecque (M. B.)	2	6
FAIL (Noël DU), *Œuvres facétieuses*, p. p. ASSÉZAT (C. Defrémery).	60	182
FAUST. Voy. ENGEL.		
FEUGÈRE, Erasme (Th. Gerold)	78	267
FIERVILLE, Le Cardinal Jean Jouffroy et son temps (A. Molinier)	42	133
FRANK. Voy. BONAVENTURE DES PÉRIERS.		
FRIEDLEIN. Voy. PROCLUS.		
FROMENT, Essai sur l'éloquence judiciaire en France avant le XVIIe s.; l'Éloquence et le Barreau dans la première moitié du XVIe s. (Léonce Couture)	82	280
GANTRELLE, Grammaire et style de Tacite (Max Bonnet)	37	116
Géographie de l'Allemagne en allemand. Voy. KUHFF.		
— (Histoire des Progrès de la). Voy. CORTAMBERT.		
— (Nouvelle). Voy. RECLUS.		
Géographique (Annuaire). Voy. *Variétés*.		
— (L'année). Voy. *Variétés*.		
Germaniques (Dialectes). Voy. HEYNE.		
GERTZ, Études critiques sur les *Dialogues* de Sénèque (Ch. Thurot).	22	68
GEVAERT, Histoire et théorie de la musique de l'antiquité, t. I (E.).	83	282
GOEJE (DE), Contributions à l'histoire des Tsiganes (E. Fagnan).	93	321
— Voy. *Dîwân*.		
Grammaire comparée (Notions élémentaires de). Voy. EGGER.		
— des dialectes germaniques. Voy. HEYNE.		
— et style de Tacite. Voy. GANTRELLE.		
GRÉBAUT. Voy. *Hymne*.		
Grecque (Méthode pour apprendre le dictionnaire de la langue). Voy. FABRE D'ENVIEU.		
— (Métrique). Voy. CHRIST.		
Grecques (Antiquités) et romaines. Voy. *Dictionnaire*.		
— (Honneurs qu'on rendait aux fondateurs des cités). Voy. LAMPROS.		
GREVILLE, *Mémoires*, p. p. REEVE (Francis de Pressensé).	64	203
GROSSE (Jules). Voy. ETHÉ.		
GUBERNATIS (DE), Lectures sur la Mythologie védique (Abel Bergaigne)	17	49
— Suite et fin	21	65
HEHN, Introduction en Europe des Plantes cultivées et des Animaux		

Digitized by Google

Art. Pages
domestiques, 2e éd. (F. BAUDRY) 73 253
HELLER, Études critiques sur le texte de la *République* de Platon (Charles Graux). 85 294
HENRI V (d'Angleterre). Voy. LENZ.
HERBERT DE CHERBURY. Voy. RÉMUSAT.
HEYNE, Courte grammaire des anciens dialectes germaniques, 3e éd. (C. J.). 12 36
HILLEBRAND (J.), La Littérature nationale allemande au XVIIIe et au XIXe s., 3e éd., p. p. K. HILLEBRAND (C. J.) 92 317
— (K.). Voy. HILLEBRAND (J.), *Variétés*.
Histoire ancienne de l'Orient. Voy. BRANDES.
— critique de la fable de l'expédition des Argonautes. Voy. STENDER.
— (Contribution à l') de la ligue de paix conclue entre plusieurs villes allemandes en 1254. Voy. BUSSON.
— (Contributions à l') de la Nouvelle en Italie. Voy. LANDAU.
— (Contributions à l') des Tsiganes. Voy. GOEJE.
— (Introduction à l') de la littérature slave. Voy. KREK.
— (Source de l') d'Allemagne. Voy. DAHLMANN.
— d'Égypte. Voy. BRUGSCH.
— de la civilisation musulmane. Voy. KREMER.
— de la littérature contemporaine en Russie. Voy. COURRIÈRE.
— de la littérature latine chrétienne. Voy. EBERT.
— de la littérature nationale allemande au XVIIIe et au XIXe s. Voy. HILLEBRAND (J.).
— de la littérature romaine. Voy. TEUFFEL.
— de la Philosophie en Angleterre. Voy. RÉMUSAT.
— de la Réforme et de la Ligue. Voy. *Documents*.
— de l'économie politique des anciens peuples. Voy. MESNIL-MARIGNY.
— de l'écriture runique. Voy. WIMMER.
— de l'Inde. Voy. TALBOYS WHEELER.
— de l'Union évangélique. Voy. RITTER.
— de saint Louis. Voy. JOINVILLE.
— des Croisades. Voy. RŒHRICHT.
— des Idées Messianiques. Voy. VERNES.
— des Institutions de l'Auvergne. Voy. RIVIÈRE.
— des progrès de la géographie de 1857 à 1874. Voy. CORTAMBERT.
— des troubles des Pays-Bas au XVIe s. Voy. PAILLARD.
— des troubles religieux de Valenciennes. Voy. PAILLARD.
— et critique des *Prolégomènes sur Homère*. Voy. VOLKMANN.
— et théorie de la musique de l'antiquité. Voy. GEVAERT.
— populaire des Saxons de Transylvanie. Voy. TEUTSCH.

Digitized by Google

	Art.	Pages
Histoire romaine. Voy. TITE-LIVE.		
— Voy. aussi DANTÈS, LENZ, MERWART.		
HODGSON, Essai sur les langues, la littérature et la religion du Nepal et du Tibet	56	177
HOMÈRE. Voy. VOLKMANN.		
HUG. Voy. ENÉE.		
HURRYCHUND CHINTAMON, Commentaire sur la *Bhagavad-Gîtâ* (A. Barth)	50	162
Hymne à Ammon-Ra, tr. p. GRÉBAUT (Paul Pierret)	122	369
Ibérique (Les races historiques de la péninsule). Voy. VILHENA.		
Idylle (Première) de Théocrite. Voy. KRUMBHOLZ.		
Inde (Histoire de l'). Voy. TALBOYS WHEELER.		
Italia, p. p. HILLEBRAND. Voy. *Variétés*.		
Italie (Histoire de la Nouvelle en). Voy. LANDAU.		
JACOB. Voy. *Œuvres* de Tacite.		
JAFFÉ, *Monuments Alcuiniens*, p. p. WATTENBACH et DÜMMLER (Γ.)	52	168
JEAN, précurseur de Prêtre Jean. Voy. ZARNCKE.		
— (Prêtre). Voy. ZARNCKE.		
Jérusalem (Concile tenu en 836 à). Voy. *Lettre*.		
Jeux de l'enfance, recueillis p. MASPONS Y LABROS	104	348
JIMENEZ DE LA ESPADA. Voy. *Voyages*.		
JOINVILLE (DE), *Histoire de saint Louis*, p. et tr. p. DE WAILLY (Léopold Pannier)	23	72
JOUFFROY (Le Cardinal Jean). Voy. FIERVILLE.		
KEIL. Voy. *Variétés*.		
KERN. Voy. *Aryabhatîya*.		
KIREJEVSKY. Voy. *Chansons*.		
KREK, Introduction à l'histoire de la littérature slave (Louis Leger)	28	87
KREMER (DE), Histoire de la Civilisation musulmane, t. I (Barbier de Meynard)	108	353
KRUMBHOLZ, Recherches sur la première Idylle de Théocrite (Charles Graux)	113	372
KUHFF, Géographie de l'Allemagne en allemand (H. Gaidoz)	130	414
Lamentations de la Vierge. Voy. SCHŒNBACH.		
LAMPROS, Des honneurs qu'on rendait aux fondateurs des cités grecques (***)	8	21
LANDAU, Contributions à l'histoire de la Nouvelle en Italie	98	330
Latine (Métrique). Voy. CHRIST.		
LAUN. Voy. MOLIÈRE.		
LENZ, Le roi Sigismond et Henri V d'Angleterre (Rod. Reuss)	70	235

Digitized by Google

Art. Pages

Lettre adressée à l'empereur Théophile par les Pères d'un concile tenu en 836 à Jérusalem, p. p. SAKKÉLION (L. Duchesne). . 95 325
Erratum 368
— de Prêtre Jean à Manuel I. Voy. ZARNCKE.
— du pape Alexandre III à Prêtre Jean. Voy. ZARNCKE.
Lettres du rhéteur Alciphron. Voy. ALCIPHRON.
LEURIDAN, Les Châtelains de Lille (A. Giry) 19 58
Ligue. Voy. *Documents*.
Lille (Les Châtelains de). Voy. LEURIDAN.
Littérature allemande. Voy. HILLEBRAND (J.).
— du Nepal et du Tibet. Voy. HODGSON.
— latine-chrétienne. Voy. EBERT.
— romaine. Voy. TEUFFEL.
— russe. Voy. COURRIÈRE.
— slave. Voy. KREK.
Livre du Voir dit. Voy. MACHAUT.
Locutions vicieuses (Le livre des). Voy. DJAWALIKI.
LOTH. Voy. *Recherches orientales*.
LOUIS (de Bavière). Les Adversaires littéraires des Papes en son temps. Voy. RIEZLER.
LOUTCHITZKY. Voy. *Documents*.

MACHAUT (Guillaume DE), *Le Livre du Voir dit*, p. p. PARIS (T. de L.). 121 394
MADVIG. Voy. TITE-LIVE.
MAGNY (DE), *Les Souspirs*, p. p. COURBET (T. de L.). 71 237
MANUEL I (Lettre de Prêtre Jean à). Voy. ZARNCKE.
Manuel du vieil anglais. Voy. ZUPITZA.
MASPONS Y LABROS. Voy. *Contes, Jeux*.
MAX MÜLLER. Voy. *Rig-Veda-Sanhitâ*.
MAYHOFF, Nouvelles Études sur le texte de Pline l'Ancien (Émile Châtelain) 102 345
MÉNÉLAS (Épisode de l'*Odyssée* relatif au voyage en Égypte de). Voy. DUHN.
MERWART, Le premier conflit de la Pologne avec l'Allemagne (Ernest Lavisse) 128 410
MESNIL-MARIGNY (DU), Histoire de l'économie politique des anciens peuples, etc., 2e éd. (E. Caillemer) 41 132
Messianiques (Histoire des Idées). Voy. VERNES.
Méthode pour apprendre le dictionnaire de la langue grecque. Voy. FABRE D'ENVIEU.
Métrique des Grecs et des Romains. Voy. CHRIST.
MICHELET. Voy. MONOD.
MIKLOSICH, Théorie des formes en Paléoslovène (J. Martinov, S. J.). 62 197
MILTON, *Œuvres politiques*, tr. p. BERNHARDI (A. Stern). 25 76

Digitized by Google

	Art.	Pages
MOLIÈRE, *Le Misanthrope, Les Femmes savantes, Les Précieuses ridicules, Le Tartuffe, Le Bourgeois gentilhomme*, p. p. LAUN (C. J.) .	129	413
MONOD, Jules Michelet.	35	107
Monuments Alcuiniens. Voy. JAFFÉ.		
MOREL-FATIO. Voy. *Variétés*.		
MOSLIM. Voy. *Dîwân*.		
MÜLLER (A.). Voy. *Recherches orientales*.		
— (L.), Supplément à son édition des Fables de Phèdre. . .	94	324
Musique de l'antiquité. Voy. GEVAERT.		
Musulmane (Civilisation). Voy. KREMER.		
Mythologie védique. Voy. DE GUBERNATIS.		
Nepal. Voy. HODGSON.		
NIETZSCHE, Schopenhauer éducateur.	20	63
Nouvelle (Histoire de la) en Italie. Voy. LANDAU.		
Odyssée (Épisode de l') relatif au voyage en Égypte de Ménélas. Voy. DUHN.		
Œuvres complètes de D'AUBIGNÉ. Voy. ce nom.		
— de Jean RUS. Voy. ce nom.		
— de Tacite, p. p. JACOB (Gantrelle)	61	193
— *facétieuses*. Voy. FAIL (Noël DU).		
— *politiques*. Voy. MILTON.		
Orient (Histoire ancienne de l'). Voy. BRANDES.		
Orléans (La Salle des thèses de l'Université d'). Voy. BOUCHER DE MOLANDON.		
PAILLARD, Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVIe siècle; Histoire des troubles religieux de Valenciennes, 1560-1567 (T. de L.)	54	171
Paléoanglais. Voy. ZUPITZA.		
Paléoslovène. Voy. MIKLOSICH.		
PAPANTI. Voy. *Recueil*.		
Papes (Les adversaires littéraires des). Voy. RIEZLER.		
PARIS. Voy. MACHAUT.		
PASCAL, *Pensées* (A. Molinier)	30	91
Pathema. Voy. ARISTOTE.		
Pathos. Voy. ARISTOTE.		
Pays-Bas. Voy. PAILLARD.		
PEIPER. Voy. *Querolus*.		
Pensées. Voy. PASCAL.		
PERO TAFUR. Voy. *Voyages*.		
PERROT. Voy. EICHTHAL.		
Peruvia-Scythica. Voy. ELLIS.		

Digitized by Google

	Art.	Pages
PÉTRARQUE, *Africa*, p. p. PINGAUD (Léonce Couture).	77	265
PHÈDRE. Voy. MÜLLER (L.).		
PHILIPPI. Voy. *Recherches orientales*.		
Philologiques (Dissertations) de Halle. Voy. *Variétés*.		
Philosophie (Histoire de la) en Angleterre. Voy. RÉMUSAT.		
PIBRAC (DE), *Quatrains*, p. p. Claretie (T. de L.).	29	89
PIERRET, Études égyptologiques, 2e livr. (Eugène Grébaut). . . .	26	81
PINGAUD. Voy. PÉTRARQUE.		
PLATON. Voy. HELLER.		
PLINE (l'Ancien). Voy. MAYHOFF.		
Poésies juives-arabes. Voy. DELITZSCH.		
Poétique. Voy. ARISTOTE.		
Poliorcétique. Voy. ENÉE.		
Pologne (Le premier conflit de la) avec l'Allemagne. Voy. MERWART.		
Printemps (Le). Voy. AUBIGNÉ.		
PROCLUS, *Commentaire* sur le 1er livre des *Éléments* d'Euclide, p. p. FRIEDLEIN (Charles Thurot).	31	97
Provençale (Chrestomathie). Voy. BARTSCH.		
Quatrains. Voy. PIBRAC.		
Querolus, p. p. PEIPER (G. P.)	115	374
Races historiques de la péninsule ibérique. Voy. VILHENA.		
READ. Voy. AUBIGNÉ.		
RÉAUME. Voy. AUBIGNÉ.		
Recherches orientales, p. p. DERENBOURG, ETHÉ, LOTH, MÜLLER, PHILIPPI, STADE et THORBECKE (M.-J. de Goeje).	84	289
Errata		368
RECLUS, Nouvelle Géographie universelle, fasc. 1 et 2 (H. Gaidoz).	111	361
Recueil de bons mots du XVe *et du* XVIe *s.*, p. p. PAPANTI	97	329
Réforme. Voy. *Documents*.		
REGNAUD. Voy. *Stances*.		
Religion (La) romaine. Voy. BOISSIER.		
— du Nepal et du Tibet. Voy. HODGSON.		
RÉMUSAT (DE), Lord Herbert de Cherbury; Histoire de la Philosophie en Angleterre (Y.).	97	269
République de Platon. Voy. HELLER.		
REUSS (E.). Voy. *Bible*.		
— (R.). Voy. *Chansons*.		
RIESE, L'Idéalisation des peuples du Nord dans les littératures grecque et latine (T.).	114	373
RIEZLER, Les adversaires littéraires des Papes, au temps de Louis de Bavière (Th. Gerold).	87	295
Rig-Veda-Sanhitâ, p. p. MAX MÜLLER, t. VI (A. Barth).	68	225

Digitized by Google

	Art.	Pages
RITTER, Histoire de l'Union évangélique, t. II (Rod. Reuss). . . .	88	296
RIVIÈRE, Histoire des Institutions de l'Auvergne (A. Molinier). . .	76	260
RŒHRICHT, Contribution à l'histoire des Croisades, t. I. I (G.M.) .	10	25
— — II (C. Defrémery).	»	27
Romaine (Histoire). Voy. TITE-LIVE.		
— (Littérature). Voy. TEUFFEL.		
— (Religion). Voy. BOISSIER.		
Romaines (Antiquités grecques et). Voy. *Dictionnaire.*		
ROMERO DE CASTILLA Y PEROSSO, Les Archives de Simáncas (Alfred Morel-Fatio)	91	312
ROSENBERG, Les Erinyes (P. Decharme).	27	84
ROUVILLE (DE). Voy. ALCIPHRON.		
Runes. Voy. WIMMER.		
RUS (Jean), *Œuvres*, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE (G. P.)	122	397
Russes (Chansons). Voy. *Chansons.*		
Russie (Littérature contemporaine en). Voy. COURRIÈRE.		
SAGLIO. Voy. *Dictionnaire.*		
SAINT LOUIS. Voy. JOINVILLE.		
SAINT MARTIAL (de Limoges). Voy. *Chroniques.*		
SAKKÉLION. Voy. *Lettre.*		
Salle des thèses de l'Université d'Orléans. Voy. BOUCHER DE MOLANDON.		
Saxons de Transilvanie. Voy. TEUTSCH.		
SCHŒNBACH, Sur les *Lamentations de la Vierge*.	38	119
SCHOLZ, Acquisition par Charles IV de l'Électorat de Brandebourg (R.) :	53	170
SCHOPENHAUER. Voy. NIETZSCHE.		
Scythica (*Peruvia-*). Voy. ELLIS.		
SÉNÈQUE. Voy. GERTZ.		
SIGISMOND (Le roi). Voy. LENZ.		
Simáncas (Les Archives de). Voy. ROMERO DE CASTILLA.		
Slave (Littérature). Voy. KREK.		
Société des anciens textes français. Voy. *Variétés.*		
Sociétés savantes : Académie des inscriptions et belles-lettres, 23 déc. 1874 (Julien Havet). . .		15
— — 30 décembre » . . .		31
— — 8 janvier 1875 » . . .		48
— — 15 » » . . .		64
— — 22 » » . . .		78
— — 29 » » . . .		95
— — Erratum		112
— — 5 février » . . .		111
— — 12 » » . . .		126
— — 19 » » . . .		142

Digitized by Google

					Art.	Pages
—	—	26	»	» . . .		158
—	—	5 mars		» . . .		175
—	—	12	»	» . . .		206
—	—	19	»	» . . .		207
—	—	24	»	» . . .		223
—	—	2 avril		» . . .		238
—	—	9	»	» . . .		255
—	—	16	»	» . . .		270
—	—	23	»	» . . .		286
—	—	30	»	» . . .		302
—	—	7 mai		» . . .		318
—	—	14	»	» . . .		335
—	—	21	»	» . . .		351
—	—	28	»	» . . .		367
—	—	4 juin		» . . .		383
—	—	11	»	» . . .		399
—	—	18	»	» . . .		415

Souspirs (Les). Voy. MAGNY.

STADE. Voy. *Recherches orientales*.

Stances de Bhartrihari, tr. p. REGNAUD, 2e éd. (A. Barth) 118 385

STENDER, Histoire critique de la fable de l'expédition des Argonautes (P. Vidal-Lablache). 66 211

STŒBER. Voy. *Curiosités*.

Style de Tacite. Voy. GANTRELLE.

Substantifs verbaux (Les). Voy. EGGER.

SUSEMIHL. Voy. ARISTOTE.

Sutta Nipâta, tr. p. COOMARA SWAMY 45 145

TACITE. Voy. GANTRELLE, *Œuvres*.

TALBERT. Du dialecte blaisois (Arsène Darmesteter) 13 37

TALBOYS WHEELER, Histoire de l'Inde 49 161

TAMIZEY DE LARROQUE. Voy. RUS.

TEUFFEL, Histoire de la littérature romaine (L. Havet) 74 254

TEUTSCH, Histoire populaire des Saxons de Transilvanie (Édouard Sayous) 58 179

THÉOCRITE. Voy. KRUMBHOLZ.

THÉOPHILE (Lettre adressée à l'empereur) par les Pères d'un concile tenu en 836 à Jérusalem. Voy. *Lettre*.

THOLIN, Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais (R. L.) . 96 327

THORBECKE. Voy. *Recherches orientales*.

Tibet. Voy. HODGSON.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, p. p. MADVIG et USSING, t. I, p. 1 (Charles Thurot) 4 11

TORIGNI (Robert de). Voy. *Chronique*.

Digitized by Google

	Art.	Pages
Transilvanie (Saxons de). Voy. TEUTSCH.		
Troie. Voy. EICHTHAL.		
Tsiganes (Contributions à l'histoire des). Voy. GOEJE.		
TUETEY, Les Écorcheurs sous Charles VII (Rod. Reuss)	81	276
Union évangélique. Voy. RITTER		
Université d'Orléans. Voy. BOUCHER DE MOLANDON.		
USSING. Voy. TITE-LIVE.		
VAHLEN. Voy. ARISTOTE.		
Valenciennes (Troubles religieux de). Voy. PAILLARD.		
Variétés : Société des anciens textes français		107
— *Italia*, p. p. HILLEBRAND, t. II		157
— Les Chants bulgares du Rhodope (Louis Leger).		216
— *Annuaire géographique*, p. p. BEHM, t. V; VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *L'année géographique*, t. XII (H. Gaidoz). . .		218
— *Dissertations philologiques de Halle*, p. p. KEIL, t. I (G. Perrot)		298
— Sur deux relations de voyageurs espagnols (Alfred Morel-Fatio)		380
Védique (Chrestomathie). Voy. DELBRÜCK.		
— (Le Verbe dans la langue). Voy. DELBRÜCK.		
— (Mythologie). Voy. GUBERNATIS.		
VERNES, Histoire des Idées messianiques (X.)	90	310
VIDAL-LABLACHE. Voy. *Correspondance*.		
VILHENA (DE), Les races historiques de la péninsule ibérique (G. P.).	9	22
VINET, Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts (Eug. Müntz). . . . . , ...	55	173
VIVIEN DE SAINT-MARTIN. Voy. *Variétés*.		
VOLKMANN, Histoire et critique des *Prolégomènes sur Homère*, de Wolf (Henri Weil).	51	165
Voyage en Asie-Mineure. Voy. DAVIS.		
Voyages de Pero Tafur, p. p. JIMENEZ DE LA ESPADA (Alfred Morel-Fatio).	43	135
— Voy. *Variétés*.		
— en Alsace. Voy. *Curiosités*.		
WAILLY (DE). Voy. JOINVILLE.		
WAITZ. Voy. DAHLMANN.		
WATTENBACH. Voy. JAFFÉ.		
WIMMER, Histoire de l'écriture runique dans le Nord (K. Maurer) .	69	227
WOLF. Voy. VOLKMANN.		
WÜLCKER. Voy. ZUPITZA.		
YEATMAN, Origines de la nation anglaise (Alphonse Rivier)	5	13

Digitized by Google

Art. Pages

ZARNCKE, Dissertation sur la lettre de Prêtre Jean à Manuel I; Dissertation sur la lettre du pape Alexandre III à Prêtre Jean; Dissertation sur le patriarche Jean, précurseur de Prêtre Jean . . . 63 202

ZEHETMAYR. Voy. *Correspondance.*

ZUPITZA, Manuel du vieil anglais; WÜLKER, Chrestomathie paléo-anglaise, 1re p. (C. J.) 110 360

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

Academy (The). New series, Nos 136-161 . . . . . Nos 1-26

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit. 1874.

Nos 11. 1

12. 7

1875. 1. 9

2. 14

3. 17

4. 24

Athenæum (The). Nos 2459-2484 1-26

Bibliographia critica de Historia e Litteratura. Fasc. XI-XII. . . . 22

Geographical Magazine (The). Janvier 1875 4

Germania. Neue Reihe, siebenter Jahrg. Heft IV 8

achter Jahrg. Heft I 19

Indian Antiquary (The). Part XXXVI 3

XXXVII 7

XXXVIII. 9

XXXIX 15

XL. 18

Jenaer Literaturzeitung. 1874, Nos 46-47. 1

48-49. 2

50-52. 3-5

1875 1 6

5-10 18-21

11-14 23-25

Literarisches Centralblatt, Nos 51-52 de 1874. 1-2

1-24 de 1875. 3-26

Mittheilungen aus der historischen Litteratur. IIIe année. No 1. . . 8

2. . . 21

Digitized by Google

Nordisk Tidskrift for Filologi og Paedagogik. Ny Raeke, 2 Bd., Haefte 1 . . . . . Nos 22
Nuove Effemeridi Siciliane. Serie terza, vol. I. 21
Philosophische Monatshefte. XI Band. Livr. 1 et 2 16
3 22
4 25
Propugnatore (Il) 1874. Nos 4, 5 et 6 6
1875. 1-2 21
Revue d'Alsace. 1875. Janvier-Mars 10
Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.
Nouv. série, t. XVII, 6e livr. 2
XVIII, 1e livr. 10
2e livr. 18
3e livr. 26
Rivista Europea (La), 1874, décembre. 4
1875, janvier 7
février. 8
mars 22

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 2 Janvier — 1875

Sommaire : A nos lecteurs. — 1. DELITZSCH, Poésies juives-arabes antéislamiques. — 2. FABRE D'ENVIEU, Méthode pour apprendre le dictionnaire de la langue grecque. — 3. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, p. p. DAREMBERG et SAGLIO. — 4. TITE-LIVE, *Histoire romaine*, p. p. MADVIG et USSING, t. I, p. 1. — 5. YEATMAN, Origines de la nation anglaise. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

A NOS LECTEURS.

Nous devons encore annoncer une modification dans la direction de la *Revue*. M. Charles Morel, l'un des fondateurs de notre recueil, ne pouvait depuis longtemps lui consacrer qu'une collaboration bien intermittente; établi maintenant à Genève, il aura plus de loisir, et, tout en n'étant plus un des directeurs de la *Revue*, il en deviendra un collaborateur plus assidu. Nous avons fait appel pour le remplacer à M. Camille de la Berge, dont nos lecteurs connaissent la compétence en fait d'histoire ancienne et d'archéologie : nous espérons que son concours nous aidera à donner à cette partie de notre tâche toute l'importance qu'elle mérite.

Nous avons d'ailleurs peu de chose à dire cette année à nos abonnés. Ils apprendront avec plaisir que l'existence matérielle de la *Revue* est, grâce à eux, mieux assurée qu'elle ne l'a été jamais. L'esprit qui la dirige est toujours celui qui a présidé à sa fondation, et qui arrive à se faire de plus en plus accepter : on reconnaît généralement que la *Revue* rend de véritables services. Nous avons répondu plus d'une fois aux diverses objections qui nous ont été faites quant à notre façon d'entendre la critique; nous n'y reviendrons pas. Parmi les personnes qui nous sont sympathiques, plusieurs nous adressent des observations dont nous reconnaissons la justesse, mais dont il ne dépend pas de nous de profiter. On appelle notre attention, par exemple, sur le manque de proportions dans la place accordée aux diverses branches des études historiques; on se plaint de trouver des articles trop fréquents et trop longs sur telle science, trop rares ou trop courts sur telle autre; on signale les disparates de ton et d'étendue qui règnent entre les articles, les uns étant de simples annonces ou de brèves appréciations, les autres constituant quelquefois de véritables analyses critiques, ou même des suppléments aux ouvrages examinés; ceux-ci s'étonnent qu'un livre important soit expédié en quelques lignes, ceux-là qu'une brochure sans grande valeur soit l'objet d'un long article; tous regrettent

Digitized by Google

que les publications nouvelles attendent d'ordinaire trop longtemps le compte-rendu qui leur est consacré, et que plusieurs des plus intéressantes soient complètement omises. Tous ces griefs sont fondés : nous ne voyons dans leur expression qu'une preuve de l'intérêt que nous portent nos lecteurs, et nous sentons mieux qu'eux-mêmes tout ce qui manque à la *Revue* pour réaliser l'idée que nous nous faisons d'un parfait journal de critique. Mais nous ne sommes pas encore en état de nous rapprocher autant que nous le voudrions du but que nous apercevons clairement. Pour réaliser ce que nous désirons autant que nos abonnés, il nous faudrait au moins trois choses : avoir à notre disposition tous les livres de notre ressort qui sont publiés et choisir ceux dont nous voulons rendre compte; disposer de deux fois plus d'espace; recruter pour toutes les branches de nos études des collaborateurs à la fois habiles et zélés, qui donneraient à leurs articles des proportions calculées en vue d'un ensemble homogène. Actuellement ces trois conditions nous font défaut : le choix des livres dont nous parlons est souvent déterminé par le fait que tel ouvrage nous est ou ne nous est pas envoyé; nos collaborateurs sont trop peu nombréux et font défaut pour plus d'une spécialité : il en résulte que nous cherchons avant tout à remplir la *Revue* de bons articles, sans pouvoir prétendre à être ni complets ni très-bien proportionnés, et surtout sans songer à augmenter l'espace dont nous disposons. Enfin comment exiger des articles absolument conformes à un plan méthodique, et surtout livrés rapidement, de personnes qui travaillent bénévolement pour notre recueil et qui souvent même n'ont pas reçu de nous les livres dont nous leur devons le compte-rendu? Nous espérons bien que nous arriverons quelque jour à faire mieux, que nous pourrons rétribuer largement nos collaborateurs, leur distribuer tous les livres intéressants et ne leur distribuer que ceux-là, et imprimer à leur activité une direction plus uniforme. Alors peut-être trouverons-nous aussi plus facilement à compléter notre phalange de travailleurs, et pourrons-nous, en agrandissant nos colonnes, satisfaire successivement les vœux de toutes nos catégories de lecteurs. Mais ils ont déjà compris que ce qui nous manque pour le moment, ce n'est ni la bonne volonté ni le sentiment de nos lacunes, c'est la puissance de les combler. A eux de nous aider en continuant à soutenir notre entreprise et en lui gagnant des sympathies. Nous avons aujourd'hui quatre cents abonnés; le jour où nous en aurons cinq cents, nous pourrons déjà réaliser bien des progrès; si nous en avions mille, nous leur fournirions un journal qui satisferait, pensons-nous, les plus exigeants.

Digitized by Google

1. — **Jüdisch-arabische Poesien aux vormuhammedischer Zeit.** Ein Specimen aus Fleischers Schule als Beitrag zur Feier seines Jubileums von Franz Delitzsch. Leipzig, Dœrffling und Franke, 1874. In-8°, 40 p. — Prix : 2 fr. 25.

M. Delitzsch a voulu montrer à son maître, M. Fleischer, que depuis 1836 il n'a pas oublié les excellentes leçons qu'il en a reçues, alors que sous sa direction il expliquait le *Hamâsah*, ce beau recueil d'anciennes poésies arabes dont nous devons à Freytag l'édition complète avec le commentaire de Tébrîzî. M. D. a donc choisi, dans le *Hamâsah*, comme se rapportant le plus à ses études, une pièce attribuée à un prince juif Samaw'al (Samuel) fils de 'Adiyâ, contemporain du fameux Imro'ol-qaïs, il l'a traduite avec le commentaire qui l'accompagne, et l'a fait précéder de quelques détails biographiques sur Samuel. Il a terminé sa brochure par un petit nombre de réflexions sur l'authenticité de ce morceau, sur l'origine des noms propres Samaw'al et 'Adiyâ, enfin par quelques notes supplémentaires. Chemin faisant, M. D. distribue avec un visible plaisir force horions à Freytag, à Rückert et à quelques autres encore, il se donne la satisfaction de terrasser Schultens, Reiske, Michaelis et Bernstein qui n'en peuvent mais, et c'est sur un monceau de victimes qu'il dépose son offrande au vénérable doyen des arabisants.

Je reconnais volontiers que M. D. a déployé beaucoup d'érudition et de sagacité dans son petit travail, qu'en plusieurs endroits il apporte une correction heureuse au texte de Freytag, qu'en plusieurs autres sa traduction est préférable à celle de ce laborieux orientaliste. Mais je déplore les airs de triomphateur qu'il prend à l'égard de celui qui lui a facilité la tâche en lui fournissant un bon texte et une excellente traduction latine qu'il aurait souvent pu mieux utiliser. M. D. se croit-il donc lui-même à l'abri de l'erreur par ce fait seul qu'il marche sous la bannière d'un homme illustre? J'espère lui prouver qu'il se fait illusion et qu'il a pu, lui aussi, se tromper, même en 40 pages, si Freytag, qu'il taxe de légèreté (p. 35), ne s'est pas toujours montré infaillible dans les 2,330 pages qui représentent son édition et sa traduction du Hamâsah.

Pour commencer, M. D. nous apprend (p. 1-2) que dans la préface du commentaire publié par Freytag, Tébrîzî dit avoir composé successivement trois commentaires du Hamâsah : 1° un commentaire circonstancié, renfermant tous les morceaux de poésie, dans lequel toutefois Tébrîzî avait expliqué séparément chaque membre de phrase; 2° un commentaire sommaire, dans lequel les scholies n'étaient pas non plus distribuées après les distiques; 3° un commentaire qui intercale entre chaque distique l'interprétation qui s'y rapporte (comme c'est le cas dans l'édition de Freytag). « Sur ce point, ajoute M. D., Freytag est tombé » dans une telle confusion, qu'il ne sait pas lequel des trois commentaires il a » publié. Sans aucun doute c'est le dernier, continue M. D., cela ressort des » paroles de Tébrîzî. »

Je regrette d'avoir à le constater, M. D. s'est absolument mépris sur le sens du passage de la préface qu'il invoque; qui plus est, il ne s'est pas douté de la petite difficulté apparente que soulève la question des trois commentaires.

Dans la préface du commentaire imprimé du Hamâsah, Tébrîzî ne parle en

Digitized by Google

réalité que de deux commentaires qu'il a composés, dont le premier, que j'appellerai A, présentait chaque pièce de vers transcrite au long, sans interruption, un commentaire général venant à la suite, et dont le second, au contraire, — celui que Tébrîzî présente au lecteur, que Freytag a édité, et que je nommerai B, — intercale après chaque vers les explications qui s'y rapportent [1]. Mais Ibn Khallikân, dans la notice biographique qu'il consacre à Tébrîzî, et Hâdji Khalfa attribuent trois commentaires à Tébrîzî : 1° un *Petit commentaire*, dans lequel chaque pièce est transcrite au long, sans interruption; 2° un *Commentaire moyen*, dans lequel chaque vers est séparé par l'explication qui s'y rapporte; 3° un *Commentaire développé* [2]. Comment concilier ces données? D'une façon toute simple. Il résulte de la comparaison entre le passage de Tébrîzî et le passage de Hâdji Khalfa que le commentaire A et le *Petit commentaire* ne font qu'un, que le commentaire B et le *Commentaire moyen* sont un seul et même ouvrage. Si donc, comme l'affirment Ibn Khallikân et Hâdji Khalfa, Tébrîzî a encore composé un troisième commentaire C, c'est qu'il l'a rédigé postérieurement à B, que nous offre l'édition de Freytag, puisqu'on n'en trouve aucune mention dans la préface de B.

Je demande à présent de quel côté est la confusion, de quel côté la légè-

---

1. Voici la traduction de ce passage, c'est Tébrîzî qui parle : « J'avais composé sur le » livre du *Hamâsah* un commentaire intégral; seulement j'y avais fait entrer chaque pièce » de vers en totalité (c'est-à-dire les vers se suivant sans interruption), et ensuite j'expli- » quais en bloc (en résumant le sens général du morceau) chaque poésie, sans séparer les » vers par leur commentaire respectif. Je m'aperçus que la plupart de ceux qui étudiaient » ce livre sous ma direction désiraient que l'interprétation de chaque vers vînt à la suite, » et qu'ils souhaitaient cela pour que la connaissance (ou l'intelligence) des passages dif- » ficiles de chaque vers leur fût facilitée, et que l'intention du poète leur apparût claire- » ment par l'explication que j'en donnerais. Alors, implorant l'aide de Dieu, je résolus de » commenter le livre du Hamâsah d'un bout à l'autre, d'une manière complète, et vers » par vers, etc. » — C'est ainsi que Freytag a compris. Voyons maintenant comment M. D. a pu trouver dans ce passage la mention de 3 commentaires. D'abord il ne s'est pas aperçu que lorsque Tébrîzî parle du livre du Hamâsah, il se sert du pronom masc. *ho* (lui, le livre), que là où on rencontre le pronom fém. *hâ*, ce pronom s'applique aux pièces de vers *qit'ah;* ensuite, il a cru que *qit'ah* signifie membre de phrase « Redeglied, » il n'a pas vu que *modjmilan* indique ici la manière dont était interprétée chaque pièce (en gros, en donnant le sens général); puis, il substitue gratuitement *afradto* à *awradto;* il s'imagine que *djamt'ahâ* signifie *toutes* les pièces de vers, quand cela veut dire chaque pièce transcrite *en entier*, sans séparation entre les vers. Rencontrant *scharahtoho* (je l'avais commenté, lui le livre du Hamâsah) et un peu plus loin *thomma scharahtohâ* (et ensuite je les expliquais, elles, les pièces de vers transcrites sans interruption dans le premier commentaire), il prend le second *scharahto* comme une indication d'un second commentaire. De la sorte, quand il arrive à la mention du véritable deuxième commentaire, il en fait un troisième.

2. Cf. Hâdji Khalfa, t. III, p. 115 : « Tébrîzî écrivit d'abord sur le Hamâsah un » petit commentaire, dans lequel il fit entrer chaque morceau de poésie en totalité » (les vers se suivant sans interruption). » Ensuite il écrivit un second commentaire, vers par vers (l'explication venant entre chaque vers). Enfin, il composa un long commentaire circonstancié. Les premiers mots du commentaire moyen (le second) sont : « Après la louange rendue à Dieu, dont les attributs ne peuvent être décrits, etc. » On remarquera que c'est par ces mots que commence la préface de Tébrîzî dans l'édition de Freytag. Le commentaire moyen de Hâdji Khalfa est donc celui que Tébrîzî présente en dernier lieu aux lecteurs, dans sa préface précitée. Cela ressort d'ailleurs de la description qu'en donne Hâdji Khalfa.

Digitized by Google

reté! Freytag sait si bien que le commentaire qu'il édite est le dernier cité par Tébrîzî et le second cité par Ibn Khallikân et Hâdji Khalfa, que voici comment il s'exprime à ce sujet : « Ibn Khallikân rapporte que Tébrîzî a composé trois » commentaires sur le *Hamâsah*, et dans la préface latine que j'ai placée en tête » du texte, j'ai dit que le commentaire de Tébrîzî que j'édite est le second des » trois. Ce que j'ai avancé est corroboré par ce qu'on lit dans la préface de » Tébrîzî, dans laquelle il est question de deux commentaires seulement[1]. »

Freytag aurait pu être plus explicite, sans doute, principalement en ce qui concerne le troisième commentaire; mais il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître qu'il savait très-bien à quoi s'en tenir sur l'ouvrage qu'il publiait, et que si quelqu'un s'est embrouillé dans les trois commentaires c'est à coup sûr M. D.

Cet exemple suffirait pour établir que M. D., aussi bien que tout autre savant, peut avoir quelquefois besoin d'indulgence, mais je ne puis à mon tour résister au plaisir de lui signaler les endroits où il aurait mieux fait de consulter la traduction de Freytag que de se confier à ses propres forces. P. 13, M. D. prétend que *lam yathbot* signifie : le mot « n'a pas été incorporé dans les anciens diction- » naires ». Je ne surprendrai aucun arabisant en constatant avec Freytag que le vrai sens de cette expression est : « cela n'est pas fondé. » — P. 15, M. D. fait dire à Tébrîzî que le mot *ḍhîm* signifie *penchant d'une montagne* parce qu'il désigne « un endroit vers lequel on se dirige en s'écartant de la route. » Freytag fait rapporter avec raison *ta'dilo* à *nâhiyah*, et traduit : « endroit qui » incline vers la montagne, » ce qui est tout naturel de la part d'une montée. — *Ibid.*, lisez 'Adî, si vous voulez bien, au lieu de 'Ada. — P. 17, note 3. Ce n'est pas le vers ajouté entre crochet qui prouve que dans le vers précédent il faut substituer *manî'* à *monîf*, c'est, comme l'a fait observer Freytag, le passage même du commentaire où Tébrîzî interprète le mot *manî'*, sans parler de la leçon *monîf*, élevé, laquelle d'ailleurs s'accorderait très-bien aussi avec le sens du vers placé entre crochet. — P. 20. Pourquoi M. D. traduit-il : « denn es » verschmäht sie der Tod ? » le vrai sens est celui que donne Freytag : « parce » qu'ils ont horreur de la mort. » — *Ibid.*, M. D. n'a pas compris le vers qu'il rend ainsi : « Es verschmähen den Schlachtentod nur Simma's Männer nicht : sie » verschmähen jeden andern, wie denn die Grösse der (ihrentsprechenden) Grösse » zueilt. » Freytag l'a également mal rendu à cet endroit, mais ensuite il s'est corrigé en traduisant plus loin le même vers qui revient, cette fois commenté, à la page 381 du texte, ce dont, par parenthèse, M. D. ne s'est pas avisé. Le sens est : « La mort » refuse de prendre d'autres guerriers que ceux de Simmah, et ceux-ci, de leur » côté, refusent toute chose autre que la mort. Ils courent d'eux-mêmes au- » devant de leur destin. » — P. 22. Quel sens forcé M. D. prête à l'expression *li 'annaho minho yataqaḍhḍha 'r-ramaqo :* « weil von ihr (der Nase) die letzte

1. Voici le texte, *trad.*, t. I, p. xx-xxj : « Ebn Challikanus Tebrisium tres commen- » tarios in Hamasæ opus composuisse narravit et in præfatione Latina textui præposita » a me editum Tebrisii commentarium illorum medium esse dixi. Quæ mea sententia ver- » bis Tebrisii, in quibus in præfatione de duobus commentariis sermo est, adiuvatur. »

Digitized by Google

» Athemzug gleichsam als eine Schuld eingefordert wird ! » La phrase signifie : « parce que c'est par le nez que s'exhale le dernier souffle. » — P. 23, M. D. emploie treize mots pour rendre *tafkhîm*, emphase, redondance. — P. 24, note 3, M. D. prétend que le vers commençant par *'alawnâ* manque dans Tébrîzî. C'est une erreur : le vers s'y trouve, mais sans commentaire ; et il signifie, comme l'a bien vu Freytag : « Nous avons d'abord été portés par les plus nobles des » reins (ceux de nos pères), et au moment voulu, nous avons été lancés (litt. une » descente nous a fait descendre) dans les plus nobles des matrices. » M. D. a transformé les reins en hauteurs fertiles que gravissent parfois les héros dont il s'agit, les matrices en vallées fleurissantes dans lesquelles ces mêmes héros aiment parfois à camper. — *Ibid.*, la parenthèse : « weil helles nicht dunkles » Gewölk sich schnell und unvermuthet entladet » est parfaitement inutile, car le commentateur n'oppose pas l'eau qui tombe d'un nuage blanc à celle qui tombe d'un nuage noir, mais l'eau de la pluie à toutes les autres eaux : « son » eau (celle de la pluie) est la plus pure des eaux, parce qu'elle n'a encore servi » à aucun usage. » — *Ibid.*, *nokhlifo 'l maṭara* n'est pas : « wir lassen hinter » uns einen Regen (von Wohlthaten) zurück, » mais bien : « nous remplaçons » la pluie ; » c'est-à-dire, quand il y a disette, par suite de la sécheresse, nous remplaçons la pluie en répandant nos bienfaits sur les pauvres.

Je n'irai pas plus loin dans cette énumération. La brochure de M. D., je le répète, contient beaucoup de bonnes choses et contribue pour une très-large part à l'interprétation du poème de Samaw'al. Elle témoigne des fortes études arabes qu'a faites son auteur et montre que, bien que détourné par d'autres occupations, il n'a cessé de s'entretenir dans ses connaissances acquises. Mais d'autre part, elle amène à la conclusion que fût-on élève de M. Fleischer on n'en est pas moins sujet à l'erreur, même là où, pour l'éviter, il suffisait pour ainsi dire de se baisser et de ramasser la vérité.

St. GUYARD.

---

2. — **Méthode pour apprendre le dictionnaire de la langue grecque** et les mots primitifs de plusieurs autres langues anciennes et modernes. — **Onomatologie de la géographie grecque** ou l'art d'apprendre le dictionnaire grec en étudiant la géographie de la Grèce ancienne et de ses colonies, par l'abbé J. FABRE D'ENVIEU, professeur à la Faculté de théologie de Paris. 1874. Paris, Thorin. In-8°.

Dans le premier de ces ouvrages, qui est une introduction à l'autre, M. l'abbé J. Fabre fait la critique des moyens employés pour apprendre la langue grecque. Il se plaint avec raison qu'on ne fasse pas la part assez grande à l'étude du vocabulaire. Le *Jardin des racines grecques* de Port-Royal avait été composé dans cette intention : mais « les enfants s'habituent à répéter les vers sans songer aux idées ; ils apprennent les racines par cœur machinalement, et ne les reconnaissent plus quand ils les trouvent détachées du groupe. » D'autres hellénistes ont essayé de condenser le dictionnaire grec dans quelques pages écrites en vers ou en prose. « Mais cette méthode décourage les enfants, parce que, arrêtés sans cesse par de nouvelles difficultés, ils n'ont jamais la satisfaction de voir que les

Digitized by Google

mots déjà appris servent pour l'intelligence de ceux qui leur succèdent. » M. F. passe ensuite aux recueils de racines tels que celui de M. Bailly. « Nous avouerons que pour quelques groupes de mots cette méthode peut offrir certains avantages... Mais il faut beaucoup de temps, beaucoup de travail, pour donner aux élèves la clef qui leur serait indispensable pour pénétrer dans la grammaire et dans la lexicologie comparées. » L'auteur s'est donc avisé d'un autre moyen, qui consiste à prendre les mots grecs déjà connus des élèves, soit par la géographie, soit par l'histoire, soit par la littérature ou les sciences mathématiques ou naturelles, et à les décomposer en leurs éléments, ces éléments resteront plus facilement dans la mémoire, puisqu'ils sont donnés par des mots déjà familiers à l'enfant. « On ne pourra, par exemple, penser à *Télémaque*, on ne pourra exprimer le mot *télégraphe*, sans remettre devant l'esprit et sans enfoncer plus avant dans la mémoire le sens de quelques radicaux grecs (τῆλε *loin, au loin, de loin;* μάχη *combat*, μάχομαι je combats; γράφω, *j'écris*). » M. F., qui a déjà appliqué cette méthode aux langues sémitiques en un ouvrage resté manuscrit, et qui se propose de l'appliquer plus tard, si son travail est bien accueilli, à l'allemand, à l'anglais, au russe, au sanscrit, au turc, au persan, au chinois, fait la première épreuve publique de son système sur le grec. Il se borne d'ailleurs aux seuls mots tirés de la géographie.

On ne peut nier qu'il n'y ait une part de vérité dans les idées de M. l'abbé F. Mais le procédé qu'il recommande, et qui d'ailleurs a été plus ou moins pratiqué de tout temps par beaucoup de professeurs, ne peut donner de bons résultats qu'à la condition d'une grande sévérité en matière étymologique. Autrement l'étymologie fait place aux artifices mnémoniques. M. F. n'est pas toujours resté en deçà des justes limites, et ce qui est plus fâcheux, il les a franchies sciemment. « Je ne me dissimule en aucune façon que quelques-unes des étymologies indiquées sont plutôt des conjectures que des inductions légitimes. On peut leur appliquer ce mot d'Homère relatif à Ulysse : ψευδέα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὅμοια. Aussi me garderai-je bien de donner ces opinions sous forme de thèse. Je les présente comme des homophonies destinées à établir une liaison entre certains noms propres et des noms communs, dont on retiendra, de la sorte, la signification beaucoup plus aisément. Je rapporte donc des étymologies enfantines imaginées par les anciens géographes, mais je ne les adopte pas et je m'approprie à cet égard le mot de Pollux : τὰ δὲ τοιαῦτα ὀνόματα μηνύειν με καὶ μὴ κρίνειν νόμιζε. Je cite ces étymologies et je laisse aux professeurs et aux élèves le soin d'appliquer les principes de critique qui ont été, dans cette matière, très-souvent méconnus. » Nous trouvons, en effet, dès les premières pages, des étymologies que le savant professeur de la Faculté de théologie ne considère certainement pas comme sérieuses : mais elles n'appartiennent pas toutes aux anciens. Je citerai, par exemple (p. 21), les deux (ou plutôt les cinq) étymologies de l'Afrique, entre lesquelles le choix nous est laissé : le phénicien *faraq* « couper » d'où *ha-friqah* « la séparée »; le grec ῥήγνυμι, en latin *frango;* le grec φρίσσω avec ἀ privatif; le verbe ἅπτω « je brûle, je rôtis, » d'où un substantif inusité ἥφρος; le verbe φρύγω « je fais frire, je fais sécher » avec ἀ

Digitized by Google

augmentatif. La ville de Larisse (p. 93) tire son nom du radical *Lar* qui signifie « prince » dans l'ancien toscan d'après Vossius. On retrouve ce mot dans l'anglais *lord*, qui est pour *lared* « celui qui possède, le propriétaire. » Cette étymologie, ajoute l'auteur, pourrait être préférée à celle qui tire *lord* de *hlaf-ord* ou *hlaf-vard* « donneur de pain. » Quant à la seconde partie de Larisse, c'est le radical *hys*, en allemand *haus*, en hollandais ou en flamand *huis*, en slave *hisha* « maison. » Sur la page 1, l'auteur nous prévient que la CHOROGRAPHIE ne doit pas être confondue avec la CHORÉGRAPHIE : toutefois χῶρος « pays » et χορός « danse » se rattachent à un même radical KHOR qui signifie la rondeur : cf. les danses ou rondes et les ar-ROND-issements.

Ces extraits suffisent pour donner une idée de l'ouvrage : nous croyons que les intentions de M. F. sont excellentes, mais les moyens qu'il emploie soulèvent beaucoup d'objections. Comment l'élève saura-t-il faire entre plusieurs étymologies un choix dont l'auteur n'a pas voulu prendre la responsabilité ? Ou croit-il qu'au fond l'étymologie soit indifférente, pourvu que l'élève retienne les mots ? C'est sans doute là sa pensée. Mais l'enseignement est chose sérieuse, non pas seulement par l'objet qu'il a en vue, mais par les habitudes d'esprit qu'il doit donner, et l'utilité du résultat, en supposant qu'on pût l'atteindre par cette voie, ne rachèterait pas le caractère équivoque des procédés employés pour y parvenir.

M. B.

---

3. — **Dictionnaire des antiquités grecques et romaines** d'après les textes et les monuments, ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux d'archéologues et de professeurs sous la direction de MM. Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO. Paris, librairie Hachette. In-4°. Fascicules I-III. — Prix du fascicule : 5 fr.

On vient de distribuer le troisième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* rédigé sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio. La publication régulière de ce grand ouvrage, la valeur soutenue des articles qu'il renferme, confirment l'opinion favorable qu'on en avait conçue quand parut le premier fascicule, et légitiment le bon accueil qu'il reçut dès ce moment.

Pour exprimer ici un jugement d'une suffisante compétence, il faudrait constituer une réunion de critiques pareille à celle des auteurs qui ont travaillé au *Dictionnaire :* le domaine de l'antiquité classique, bornée si l'on veut à ce qui concerne la vie publique et la vie privée des anciens, s'est tellement agrandi, que l'homme le plus intelligent et le plus actif ne songe ordinairement à en cultiver ou même à en visiter qu'un petit coin. Nécessairement tous les collaborateurs de M. Saglio ont quelque chose à apprendre les uns des autres. Le critique le mieux pourvu d'*Adversaria* ne pourrait de même aborder que quelques points d'une œuvre aussi vaste, et il la ferait involontairement mal apprécier en n'attachant qu'à quelques points ses éloges ou ses corrections.

Nous ne devons pas néanmoins laisser plus longtemps, sans le saluer de nos encouragements, s'avancer un ouvrage que son étendue et son importance

Digitized by Google

recommandent si hautement aux antiquaires et aux humanistes. Nous pourrons d'ailleurs, et nous devrons même, quand nous aurons à rendre compte de quelque livre nouveau sur l'antiquité, revenir sur les articles publiés et sur les opinions émises dans cette encyclopédie qui représente, d'une manière satisfaisante, l'état actuel des questions. Ajoutons que certains articles sont de véritables mémoires et doivent être étudiés et jugés comme tels. Ainsi l'article ALPHABETUM, qui comprend 57 colonnes et plusieurs tableaux, où M. *Fr. Lenormant* a condensé les faits développés dans son travail couronné, il y a quelques années, par l'Académie des inscriptions, mérite évidemment un examen approfondi et une critique détaillée.

Pour prendre une idée du *Dictionnaire*, comparons-le à un ouvrage analogue, bien connu et justement estimé, qui a probablement suggéré l'idée première de la publication présente. Nous voulons parler du *Dictionary of Greek and Roman Antiquities* publié par W. Smith. Notre troisième fascicule s'arrête au milieu de l'article *Astronomia*, et nous avons déjà 578 figures. Dans le dictionnaire anglais, jusqu'au même point, je n'en ai relevé, en comptant les plus petites, que 97[1]. Ici elles sont, on le voit, incomparablement plus nombreuses et elles offrent, vu le choix du format, une dimension beaucoup plus favorable à l'étude. Au mot AMPHITHÉATRUM les deux dictionnaires donnent, comme on s'y attend, le plan du Colysée : dans l'ouvrage anglais le grand axe de l'ellipse n'a que 11 centimètres, dans l'ouvrage français il en a 18. Au mot As je ne trouve dans le dictionnaire anglais que 3 figures de monnaies; ici j'en vois 14, et la plupart (y compris un *decussis* de 11 centimètres de diamètre) sont figurées en vraie grandeur. Au mot APOTHEOSIS Smith n'offre que le dessin réduit d'un camée de la Bibliothèque nationale représentant l'apothéose de Germanicus; ici nous avons 6 médailles et 2 bas-reliefs de la colonne Antonine dont l'un (représentant une *decursio*) occupe sur la page 325 un rectangle de 172 millimètres sur 112.

Ces exemples suffisent pour faire apprécier la valeur du *Dictionnaire* au point de vue des figures. Nous comptons bien que le dernier fascicule donnera une table complète et méthodique des gravures, qui rendra facile l'usage de cet immense et utile répertoire, tenant lieu, à bien des égards, de mainte publication coûteuse.

Les figures sont souvent empruntées aux monuments céramographiques. Un bon nombre reproduit les célèbres peintures du Virgile du Vatican, et ce ne sont pas les moins bien choisies, car très-peu de personnes possèdent la reproduction qu'en a donnée Aug. Mai et peu même l'ont vue[2].

Les gravures sur bois du Dictionnaire, dues à M. P. Sellier, sont habilement exécutées et reproduisent assez heureusement le caractère des monuments. Toutefois la figure 55 (*Achille Citharède*) est censée représenter une magnifique

1. *Astronomia* dans le D^re^ de Smith n'a pas de figures, et ici nous avons déjà trois représentations d'Atlas soutenant le globe céleste.

2. *Virgilii picturæ antiquæ ex codicibus Vaticanis*. Roma. 1835. f°. Cet ouvrage, dont les figures passent pour supérieures à celles de Bellori, manque à la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

améthyste du Cabinet des Médailles, mais elle a été copiée sur quelque mauvaise gravure où l'aspect du monument original est absolument défiguré; en outre la dimension a été agrandie, sans qu'on en soit prévenu. La hauteur du dessin dans le *Dictionnaire* est de 42 millimètres; la hauteur de la pierre n'est que de 17.

Passons au texte. On trouve ici bien des articles (ACHILLES, ÆSCULAPIUS, APOLLO qui manquent dans le *Dictionary of Antiquities* et que les lecteurs anglais vont chercher dans une autre publication de Smith, le *Dictionary of Greek and Roman Biography and Mythology*, où les dieux et les héros coudoient les gens de lettres et les princes. Ce nivellement évhémériste offre deux inconvénients graves. D'abord il froisse, au plus haut point, les mythologues. En second lieu il sépare, de la façon la plus illogique, deux idées manifestement corrélatives : le dieu et son culte; en effet ce dernier est nécessairement classé dans les antiquités de la vie publique. On approuvera les directeurs du Dictionnaire de n'avoir pas disjoint deux choses aussi bien liées.

La disposition matérielle du livre nous paraît heureuse : les articles sont bien coupés, les figures judicieusement placées. L'air et la lumière circulent dans ces colonnes énormes. Les notes, en quantité très-rassurante, sont rejetées au bas des pages. Par là est évité ce fourmillement de parenthèses qui, joint à l'absence d'alinéas, rend si pénible l'usage de l'*Encyclopædie* de Pauly, et oblige à repasser tout un article pour retrouver le moindre détail. Ici, au contraire, prenons l'article APOLLO dû à la plume élégante de M. *L. de Ronchaud*. Les 21 colonnes, que remplit ce travail complet, précis, bien distribué, pondéré avec sagesse, offrent une lecture instructive, attrayante et facile. Mais n'est-il pas vrai que les éditeurs nous auraient gâté tout notre plaisir s'ils nous eussent forcés à enjamber les deux cent trente-sept pièces de l'échafaudage au moyen duquel M. R. a reconstruit la légende, les caractères, les fonctions et le culte du dieu de Délos[1]?

Parmi les articles que recommande leur importance, leur étendue ou la signature des auteurs, nous citerons :

AMMON par M. *Blondel;* APOTHÉOSE par M. *Boissier;* AQUA par M. *Briau;* AMNESTIA, ANACRISIS, ARCHAI, ARCHONTES, AREOPAGUS par M. *Caillemer;* AMPHYCTIONES, APELEUTHEROI par M. *Foucart;* ADOPTIO, ANTIDOSIS par MM. *Gide* et *Caillemer;* ARCUS par M. *Guadet;* ACROPOLIS AGORA par M. *Guillaume;* ACCUSATOR, ACTA, ADVOCATIO, ÆDILES, ÆRARIUM, AGER (PUBLICUS, ROMANUS), AGRARIÆ LEGES, AMBITUS, ANNALES LEGES, ANNONA, ARGENTARII, ARTIFICES (ROMANI) par M. *Humbert;* AMULETUM AQUÆDUCTUS (administration) par M. *Labatut;* ALPHABETUM AS par M. *Lenormant;* AGMEN par M. *Masquelez;* ASIARCHA par M. *Perrot;* ÆSCULAPIUS par M. *Robiou;* ÆNEAS, APOLLO par M. *de Ronchaud;* ARITHMETICA par M. *Ruelle;* ABACUS, ACROAMA, ACUS, ADONIS, ÆGIS, AGGER, AMENTUM, ANNULUS, ARA, ARBORES SACRÆ, par M. *Saglio;* AMPHITHEATRUM, ANTEFIXA, AQUÆDUCTUS (construction) par M. *Thierry;* ACHILLES, AMAZONES, AMPHIARAUS par M. *Vinet*.

---

1. On les retrouve, soigneusement rangées et numérotées, au pied du monument.

Digitized by Google

On voit que le *Dictionnaire* sera, pour l'intelligence des auteurs classiques, un puissant auxiliaire. Nous devons dire cependant que nous n'entrerons dans la pleine connaissance de l'antiquité qu'au moyen d'ouvrages tels que ceux de Preller, de Schœman, de Marquardt, d'Overbeck, où la mythologie, la vie publique, l'art conservent leur rapport harmonieux et complet, où les rapports historiques ou logiques des éléments qui les composent sont respectés et mis en lumière, et non rompus au hasard de l'ordre alphabétique. Mais en attendant que nous possédions en français de pareils livres, le *Dictionnaire des Antiquités* va jeter immédiatement dans le public un nombre infini de faits bien contrôlés, rectifier une bonne quantité d'idées fausses, multiplier les représentations de monuments de tout âge et de toute nature, et rendre ainsi d'incontestables services.

C. DE LA BERGE.

---

4. — **Titi Livii historiarum romanorum** libri qui supersunt. Ex recensione Io. Nic. MADVIGII. Iterum ediderunt Io. Nic. MADVIGIUS et Io. L. USSINGIUS. Vol. I, pars I. libros quinque primos continens. Havniæ, 1873, Gyldendal. In-8°, xxxiij-311 p.

L'illustre latiniste danois, M. Madvig, avait publié d'abord un volume d'observations critiques sur le texte de Tite-Live [1]; puis il a donné, avec le concours de M. Ussing, une édition du texte, en plusieurs parties, qui ont paru en 1861 et les années suivantes. L'ouvrage dont nous rendons compte ici est une seconde édition des cinq premiers livres.

M. M. est resté fidèle aux principes qu'il avait posés avec une grande sûreté de jugement. Il a évité d'introduire dans le texte des formes rares, parce qu'elles se trouvent dans d'anciens manuscrits, où elles peuvent provenir d'une erreur de copiste, et il a suivi l'orthographe commune, telle que les grammairiens latins nous l'ont transmise; l'autorité de manuscrits copiés dans des temps de barbarie et d'ignorance n'est ici d'aucune valeur.

M. M. a eu à sa disposition, pour cette seconde édition, l'espèce de fac-simile du manuscrit palimpseste de Vérone que M. Mommsen a publié en 1868 dans le recueil des mémoires de l'Académie de Berlin (p. 31-206) et qu'il a accompagné d'observations intéressantes, où l'on reconnaît sa profonde connaissance des antiquités romaines.

M. Mommsen a vu, ce que M. M. n'avait pu qu'entrevoir dans la première édition (p. IV), que les fragments étendus des livres III, IV, V, VI de la première décade contenus dans ce palimpseste offrent une récension très-ancienne et différente de celle des autres manuscrits qui nous sont parvenus et qui ont conservé la mention de ses auteurs, Victorianus, Nicomachus Flavianus et Nicomachus Dexter. Le manuscrit de Vérone est à beaucoup d'égards très-précieux. Ainsi on lisait dans les autres manuscrits (IV, 25, 4) « Magna... clades in » urbe agrisque promiscua hominum pecorumque pernicie accepta. Famem » cultoribus agrorum timentes in Etruriam... frumenti causa miserunt. » Crevier,

---

1. Io. Nic. Madvigii, professoris Havniensis, Emendationes Livianæ. Havniæ, Gyldendal, 1860. In-8°.

Digitized by Google

dont le travail sur Tite-Live est estimé de M. M. [1], avait compris que ce n'était pas pour les cultivateurs que la famine était particulièrement à craindre; comme il est question d'une peste dans ce qui précède immédiatement, il avait conjecturé qu'un mot comme *absumptis* manquait devant *cultoribus*, et M. M. avait conjecturé *deficientibus* après *cultoribus* pour que l'omission fût paléographiquement plus vraisemblable. Le palimpseste de Vérone montre qu'il manquait « quoque ex pestilentia morbo implicitis », devant *cultoribus*, omission qui, comme tant d'autres, ne s'explique pas du tout paléographiquement. Dans le discours de Camille (V, 53, 1) on lisait : « Veiosne haec (*c.-à-d.* comitia) » transferemus, an comitiorum causa populus tanto incommodo in desertam hanc » ab diis hominibusque urbem conveniet? Sed res ipsa cogit vastam incendiis » ruinisque relinquere urbem... hanc autem jactari magis causam quam veram » esse... apparere vobis puto. » Personne n'avait soupçonné et ne pouvait soupçonner qu'après *conveniet* il manquait « at enim apparet quidem... [2] nia nec » ullis piaculis expiari posse. » Cette omission ne s'explique pas mieux que la précédente. Il en est autrement de celle qui a été comblée par le manuscrit de Vérone dans IV, 26, 12 : « Ab eo L. Iulius magister equitum est dictus. Simul » edicitur et justitium. » Il manquait *dilectus* devant *simul*. Il était impossible de deviner, sans le manuscrit de Vérone, qu'il faut lire le nom obscur et rare *Folio* au lieu de *Fabio* dans V, 41, 3 : « Sunt qui M. Fabio pontifice maximo » praefante carmen devovisse eos se pro patria... tradant. »

Le manuscrit de Vérone a confirmé un certain nombre de conjectures, en particulier de M. M. Ainsi dans IV, 56, 13, les tribuns du peuple refusent d'intervenir pour forcer les tribuns militaires d'obéir au Sénat et disent dans le texte qu'on avait autrefois qu'ils n'interviendront, que quand les honneurs seront accessibles aux plébéiens : « interim patricii, soluti legum magistratuumque » verecundia, per se quoque tribuniciam potestatem agerent. » M. M. avait remarqué (*Emendationes Livianae*, p. 107) que *agere potestatem trib.* pour *exercere* était d'une latinité suspecte, que *quoque* qui devait tomber sur *tribuniciam potestatem* était mal placé et surtout qu'il n'y avait pas de rapports entre *soluti legum... verecundia* et l'exercice de la puissance tribunitienne, qui était elle aussi une magistrature. Il conjectura qu'il fallait lire, après *quoque*, *et* qui avait bien pu être omis entre *quoque* et *tribuniciam*; et on avait ainsi un sens tout-à-fait satisfaisant : « Que les patriciens vivent sans respect des lois et des magistrats; ce » n'est pas *eux* (les tribuns du peuple) ni la puissance tribunitienne qui les en » empêcheront. » *Per* s'emploie souvent avec ce sens « sans obstacle, empêche- » ment de, » et Tite-Live dit (IX, 20) « sine legibus certis, sine magistratibus » agere. » Le manuscrit de Vérone confirme cette correction non moins brillante par la sagacité qui avait découvert l'altération du texte que par la simplicité et l'évidence de la restitution.

---

1. « Creverius..... recti elegantisque iudicii homo..... non ita pauca acute emendavit, » subsidiorum, quæ Lutetia ei subministrare poterat, nimis incuriosus. » *Emendationes Livianæ*, p. 35.

2. Ces points indiquent quelques lettres qui n'ont pu être lues; M. M. suppose « pollui » om. »

Digitized by Google

Une autre conjecture de M. M., qui est confirmée, mérite d'appeler l'attention parce qu'elle est fondée sur l'emploi judicieux d'un moyen dont les philologues sont trop portés à se servir aujourd'hui. On lisait dans IV, 21, 7 « Fidenates, » qui se primo aut oppido aut montibus aut muris tenuerant. » Duker s'était demandé quelle différence il pouvait y avoir entre *oppido* et *muris* et entendait le dernier mot de châteaux forts ou de villages fortifiés. M. M. avait fait la remarque suivante (*Emend. Liv.* p. 97) : « Sed neque *muros* sic quisquam absolute » dixit, praesertim oppido in eadem sententia appellato, neque huius modi cas- » tella muris munita in Fidenati agro aut commemorantur unquam a Livio aut » esse potuerunt. Addidit *aut oppido* aliquis, qui oppidum murorum appellatione » contineri non videbat. » Le manuscrit de Vérone ne donne pas en effet *aut oppido*. La conjecture de M. M. était très-plausible parce que les mots qu'il proposait de supprimer nuisaient au sens et que leur intercalation s'expliquait avec quelque probabilité. Il faut que ces deux raisons se réunissent pour qu'une intercalation, faute infiniment plus rare que les omissions, soit admissible. M. Mommsen, qui ne se fait d'ailleurs aucune illusion sur la valeur du manuscrit de Vérone, qui est très-fautif, a peut-être admis trop facilement comme probable l'intercalation de mots omis par le manuscrit. Ainsi III, 44, 5 « *ratus* a Veronensi » abest; recte puto. » 65, 1 (cf. M. M. p. XXIII). 67, 10 « *ecquando unam* » *urbem habere* abest a Veronensi fortasse recte. » IV, 11, 7 « *coloni adscripti* » ...iam admoniti ab antiquissimo libro omnino ejiciemus. » 14, 6 « *obtrun-* » *cati*... eleganter Veronensis omittit. » 17, 1 « regem *ac Veientes*... eo libenter » carebimus. » V, 3, 7 « *nisi forte hoc dicitis* Veronensis non habet... quod apte » omitti pauci, opinor, negabunt. » 8, 3 « *per agros vicinasque urbes* ab Livio » aliena esse intelliguntur ex Veronensi. » M. M. n'a adopté aucune de ces suppressions; et il me semble avoir eu raison : pour supprimer des mots omis par un manuscrit, il ne suffit pas qu'ils soient inutiles à l'intelligence de la pensée; il faut encore montrer pourquoi ils ont été intercalés.

Le Tite-Live de M. Madvig ne saurait être trop recommandé dans notre pays, où cet auteur tient une place si importante dans l'enseignement classique.

Charles THUROT.

---

5. — **The History of the Common Law** of Great Britain and Gaul from the earliest period to the time of english legal memory, by John Pym YEATMAN, of Lincoln's Inn, Esquire, Barrister-at-Law, author of « An Outline of the practice of the » Mayor's Court of London, » etc. Part I. Second titre : **A Review of the Common Law** of Great Britain and Gaul. Historical Introduction. Part I. The prehistoric period. Londres, Stevens et fils. 1874. In-12, xij-200 p.

Sous prétexte d'*Introduction historique*, l'auteur fait une prétendue histoire, extrêmement diffuse, des origines de la nation anglaise jusqu'à Guillaume le Conquérant.

Cette histoire est surtout une diatribe contre les Saxons. M. Y. les déteste, au moins autant que les Allemands d'aujourd'hui, auxquels il reproche entr'autres d'être dépourvus de *sens musical !* Il n'est d'ailleurs point sûr que ces barbares fussent de race germanique ou scandinave : peut-être venaient-ils directement des steppes asiatiques; plus probablement, ils n'avaient pas de nationalité propre

Digitized by Google

(p. 199, 200). Leur nom signifie *assassins;* ils n'avaient point de chants nationaux; ils n'avaient pas même de langue; absolument illettrés, ils étaient en outre incivilisables... Pour caractériser ce ramassis de sauvages, avec lequel le peuple anglais d'aujourd'hui ne peut avoir aucun rapport, M. Y. renchérit sur les lamentations de Gildas. Ils n'avaient ni foi ni loi. Ce qu'on a donné, plusieurs siècles après, pour du droit anglo-saxon, n'est que le fruit d'impostures grossières, comme ce qu'on donne aujourd'hui pour de la littérature saxonne. Et l'on a créé une chaire à Cambridge pour enseigner le jargon de ces misérables! Au reste, leur funeste domination ne s'est étendue que sur une partie minime de la Grande-Bretagne, partie reconnaissable encore maintenant à la stupidité de ses habitants. Leur roitelet, le trop fameux Alfred, dit le Grand depuis la Réformation, n'était qu'un ignorant grossier qui a volé les actes mémorables d'Arthur. Au surplus, il n'était probablement pas Saxon, mais Romain d'origine. Les récits attribués à Asser ont été forgés sous les Normands par un imposteur (177-181). Edouard le Confesseur était beaucoup plus Normand que Saxon. Le nom d'*Anglo-Saxon* a été imaginé par les écrivains modernes (p. 18).

Les Saxons avaient tous les vices, sauf l'incontinence; les Bretons, en revanche, étaient doués de presque toutes les vertus. Supérieurs par leur droit aux Romains mêmes, ils avaient surtout des rapports moraux, intellectuels et religieux avec les Grecs. César les a calomniés; la polyandrie et les cruautés du culte druidique sont de pures inventions. Diodore est plus digne de foi. Les Bretons sont des Angles, les Angles ou *Llogrians* des Ligures, les Ligures sont des Celtes, les Celtes des Pélages, les Pélages des Cimmériens (p. 19-22). Les Romains, qui appelaient la Grande-Bretagne *Anglia*, ne les ont pas latinisés, et ils les faisaient probablement gouverner de préférence par des Ligures (p. 18, 27, 76). Les Grecs appelaient les Bretons *Angeloi,* peut-être parce qu'ils voyaient en eux les messagers des Dieux (p. 26). Ce nom peut aussi se rattacher aux *Angeles* de la tribu *Pandionis* d'Athènes, d'où Prydain serait venu (p. 25). Enfin *Angeloi* se rapproche de *Leleges,* équivalent de *Ligures* (p. 25). Le gallois actuel est encore plein de mots grecs (23, 36). L'origine grecque ou thrace de l'anglais est encore attestée par le *th*, que jamais Germain n'a su prononcer (26, 27). L'angle, ou ogrien, ou ligure, est encore l'anglais actuel : « Why should we hesitate to admit that English and Ligurian are identical ? » (p. 27-31, 35). C'est de la linguistique selon la méthode de M. Granier de Cassagnac. Plutarque rapporte que les Ligures de l'armée de Marius s'appelaient entre eux *Ambiones* (sic) : c'est peut-être une corruption de *Umbriones*, alors cela rappelle l'*Humber* britannique; peut-être aussi est-ce une corruption d'*Albion*. Naturellement M. Y. croit à l'authenticité du *Cosmos* d'Aristote. — En somme, l'Angleterre a été peuplée par des descendants de Gomer, de Tubal, de Javan, de Meseck, de Tiras, et de Gog. C'était probablement déjà du temps de Noé un établissement d'une certaine importance (p. 38-40).

En voilà bien assez, je pense, pour faire juger des connaissances et de la compétence de M. Y. en matière ethnographique et philologique. On a quelque peine à se persuader que son livre est imprimé en la présente année 1874.

M. Y. traite les Romains avec une certaine bienveillance, et les Danois aussi,

Digitized by Google

qu'il estime très-supérieurs aux Saxons. Il ne tient nul compte de la parenté originaire des Saxons avec les Danois et les Normands; il ne met en relief que les différences.

Le droit ne tient qu'une place modeste dans ce fastidieux fatras. La thèse que M. Y. entend soutenir est annoncée par l'épigraphe : « *Currat lex communis sicut prius currere consuevit* », et résumée dans le premier chapitre sous le titre de *The pedigree of the Common law*. La voici : Le *Common law* n'est autre chose, au fond, que le droit préromain, le droit des anciens Bretons. Il y a, sans doute, quelques infiltrations romaines, mais il faut se garder de voir des infiltrations partout où il y a similitude; en effet, il peut et il doit y avoir plus d'un trait commun au droit breton et au droit romain, l'origine de tous deux étant la même. M. Y. a l'air de croire que cette origine est grecque (p. 13-15). Les modifications postromaines ont été graduelles et partielles. Les Saxons n'ont rien su créer; l'aptitude leur faisait défaut non moins que le pouvoir. Guillaume, héritier naturel des rois danois, n'a pas voulu faire de changement. Il y a donc eu continuité dès les plus anciens temps jusqu'à nos jours. M. Y. attribue cette stabilité du droit national à sa grandeur intrinsèque qui commandait à tous le respect (p. 11). — Cette thèse est intéressante et je crois qu'elle contient un noyau de vérité générale trop longtemps méconnue. Je suis, en effet, disposé à croire qu'il y a dans les divers droits des nations indo-européennes plus de traits communs qu'on ne pense, et que dans les institutions juridiques la permanence est, plus qu'on ne pense aussi, la règle, et le changement l'exception. Mais pour mener à bonne fin des investigations d'une nature aussi complexe et aussi délicate, il faut une méthode sévère et une préparation scientifique quasi-universelle. Je ne puis voir ni l'une ni l'autre dans le petit volume de M. Y. Cependant, il ne serait pas équitable de prononcer un jugement définitif avant d'avoir étudié les autres parties de l'ouvrage.

Alphonse RIVIER.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 23 décembre 1874.

On annonce que M. Naudet a fait une chute ces jours derniers, mais cet accident n'a pas eu de suites fâcheuses; les nouvelles qu'on a de lui sont rassurantes. — Les nouvelles de la santé de M. d'Avezac sont au contraire peu satisfaisantes.

M. de Sainte-Marie envoie la photographie d'une statue qu'il a trouvée à Carthage; elle est conservée presque tout entière; c'est, selon lui, une statue de Junon.

M. Desnoyers présente de la part de l'auteur un ouvrage intitulé *Antiquités préhistoriques, gauloises et romaines, du Cheylonnet* (*Haute-Loire*), par M. Aymard, Le Puy 1874, 8°. — M. Pavet de Courteille offre de la part de M. Barbier de Meynard une publication intitulée : *Le seïd himyarite, recherches sur la vie et les œuvres d'un poète hérétique du deuxième siècle de l'hégire*. — M. Maury dépose de la part de l'auteur *L'archipel indien*, par M. L. de Backer.

Digitized by Google

M. Jourdain lit un mémoire intitulé : *Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de Charles V. Mémoire sur les ouvrages de N. Oresme contre l'astrologie.* Il expose qu'on a exagéré le nombre des écrits de Nicolas Oresme contre l'astrologie, parce qu'on a pris pour des ouvrages différents les titres divers d'un même ouvrage ou les différents chapitres qui le composaient. M. F. Meunier, dans l'étude qu'il a consacrée à Nicolas Oresme, a corrigé une partie de ces erreurs, mais il en a encore laissé subsister quelques-unes. Après avoir rétabli la vérité sur ce point, M. Jourdain indique le caractère des écrits en question et l'esprit qui y règne. Il signale des observations d'une sagacité remarquable sur les erreurs auxquelles l'homme est exposé par ses sens et dont la cause principale est, selon Oresme, la puissance de l'imagination, et sur la complexité réelle des perceptions sensuelles qui nous paraissent les plus simples. C'est un développement des doctrines d'Aristote, mais on doit remarquer combien le commentaire qu'il en donne est judicieux. L'ouvrage *Contra iudiciarios astronomos* est écrit pour détourner les rois de s'adonner à l'astrologie. Cette étude était alors en grande vogue, et elle était spécialement en faveur à la cour de Charles V, qui, dit-on, s'en occupait lui-même. Un chapitre spécial est consacré à rappeler les malheurs dont ont été frappés les rois qui s'occupaient d'astrologie. Le prince, dit Oresme, a assez à faire de s'occuper du gouvernement de l'état. Toutefois il distingue entre l'astrologie judiciaire et la science que nous appelons aujourd'hui plus particulièrement astronomie. Pour celle-ci, il trouve bon qu'on la cultive, que le prince l'encourage, et qu'il en acquière lui-même des notions par les leçons des savants, pourvu qu'il ne perde pas son temps en recherches personnelles ; ce qu'il proscrit, ce sont les horoscopes tirés de l'astrologie.

M. Jourdain fait ressortir ce qu'il y a de remarquable dans ces attaques dirigées par Oresme, qui avait été l'un des maîtres de Charles V, et qui vivait à la cour, comblé de ses bienfaits, contre un art qui jouissait alors d'une telle faveur auprès du roi lui-même. Il en conclut que Charles V ne devait pas être si adonné à cet art qu'on l'a rapporté : c'était sans doute la science astronomique, plutôt que l'astrologie judiciaire, qu'il aimait et cultivait.

M. Duruy donne une seconde lecture de son mémoire sur la distinction des *honestiores* et des *humiliores* dans l'empire romain. Ce travail est destiné aux mémoires de l'académie.

M. de Longpérier lit une note sur la statue dont la photographie a été envoyée par M. de Ste Marie. Cette statue est du temps de Trajan. Le visage est certainement celui d'une femme de la famille impériale. En comparant la coiffure de la statue aux diverses coiffures qu'on sait avoir été à la mode à la cour impériale en ce temps-là, M. de Longpérier suppose que la personne représentée est peut-être Sabina, femme d'Hadrien : la statue aurait été faite au moment de son mariage, en l'an 100. Mais la photographie envoyée ne permet pas d'en juger suffisamment : une vue de profil aurait été utile.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 9 Janvier — 1875

Sommaire : 6. Delbrück, Chrestomathie védique. — 7. La *Bible*, tr. p. Reuss. — 8. Lampros, Des honneurs qu'on rendait aux fondateurs des cités grecques. — 9. De Vilhena, Les races historiques de la péninsule ibérique. — 10. Rœhricht, Contribution à l'histoire des Croisades, t. I. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

6. — **Vedische Chrestomathie mit Anmerkungen und Glossar** von B. Delbrück. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses. 1874. 1 vol. in-8°, 128 p. — Prix : 4 fr.

La publication de la *Chrestomathie védique* de M. D. répond à un véritable besoin de l'enseignement. Nous savons par expérience combien il était difficile jusqu'à présent d'introduire dans un cours élémentaire l'explication du Rig-Veda. Après avoir traduit les quelques hymnes que renferme la Chrestomathie de M. Benfey, il fallait avoir immédiatement recours à l'édition complète de M. Aufrecht (ou à celle qu'a récemment publiée M. Max Müller) et au dictionnaire de Pétersbourg, c'est-à-dire à deux ouvrages qui ne pouvaient guère être, le second surtout, à la disposition de tous les étudiants. Grâce au secours qui nous vient si à propos de M. D., ils trouveront dans un livre d'un usage commode et d'un prix peu élevé la matière d'exercices qui pourront les mettre en état, non pas sans doute de comprendre le texte entier du Rig-Veda, mais au moins d'en aborder l'étude pour leur propre compte. La nouvelle Chrestomathie fournira en un mot, avec la partie védique de la Chrestomathie de M. Benfey dont elle ne reproduit qu'un seul morceau (l'hymne I, 48), un texte suffisant aux premières leçons du maître.

Dans le choix des morceaux, l'auteur paraît s'être proposé surtout de faire connaître aux élèves les principales divinités du Rig-Veda, et de les leur faire connaître dans des hymnes offrant quelque intérêt littéraire. Il a cependant omis les Maruts qui ne figurent qu'accidentellement dans son recueil, particulièrement dans un hymne à Rudra (II, 33). Peut-être aurait-on pu souhaiter en général l'introduction d'un plus grand nombre d'hymnes tout à fait faciles dans un livre naturellement destiné à des commençants.

Le texte est très-correct. Nous n'avons relevé dans un examen à la vérité fort superficiel qu'un nombre insignifiant de fautes : une apostrophe indûment placée devant *jahur* (II, 24, 7), *'catru* pour *'çatru* (V, 2, 12), *sáṅkāh* pour *sáṅkāh* (VI, 75, 5). Le seul défaut du texte que nous donne M. D., mais il est grave à nos yeux, c'est d'être transcrit en caractères romains. Autant nous approuvons pour les publications qui s'adressent aux savants l'usage de la transcription qui diminue les frais d'impression, et, ce qui n'est pas à dédaigner non plus, la fatigue de la vue, autant nous jugeons indispensable de maintenir

Digitized by Google

l'emploi des caractères indiens dans les livres destinés aux étudiants. La lecture courante de l'écriture Devanâgarî est trop difficile à apprendre et à retenir pour qu'il soit prudent de les en dispenser trop tôt. Il peut moins encore venir à la pensée d'un maître ayant quelque pratique de l'enseignement de les en dispenser dès l'abord, et de différer, sous le prétexte de ne pas rebuter des commençants, une étude qui est naturellement liée à celle de la première partie de la grammaire, c'est-à-dire de l'Euphonie. M. D. est probablement du même avis que nous là-dessus, et peut-être a-t-il dû reculer devant des difficultés d'impression. L'usage des caractères romains dans sa Chrestomathie n'en est pas moins regrettable.

L'absence du *Pada-pâṭha*, même sous la forme abrégée donnée dans l'édition de M. Aufrecht, se justifie mieux. Quoique l'euphonie des hymnes védiques, un peu plus arbitraire que celle des livres écrits en sanscrit classique, offre des difficultés qui ne peuvent pas toujours être tranchées par la connaissance des règles, il n'est pas mauvais d'imposer à l'élève un effort de plus.

Nous ne pourrons naturellement bien juger qu'*à l'user* la valeur du glossaire adjoint à la Chrestomathie. M. D. lui a d'ailleurs donné pour base, comme il l'annonce dans sa préface, le dictionnaire de Pétersbourg, et la partie actuellement publiée du lexique de M. Grassmann. Nous y avons remarqué l'absence du mot *vâhishṭha* (V, 25, 7).

Les notes, placées au bas des pages, dans lesquelles l'auteur cite à l'occasion les traductions déjà données des hymnes, communique les faits et les idées nécessaires à leur intelligence, et enfin cherche à résoudre les difficultés sérieuses qu'ils peuvent présenter, donnent naturellement, au moins celles du dernier ordre, plus de prise à la critique. Nous serons pourtant très-sobre d'observations sur ce sujet, parce que le travail de M. D., exécuté avec une parfaite compétence, et un soin scrupuleux, ne nous laisse guère à relever d'erreurs évidentes, et que la discussion de tous les points qui peuvent donner matière à controverse nous entraînerait beaucoup trop loin.

Il lui a échappé pourtant en proposant pour le vers II, 23, 16 la réunion des deux mots *abhí druhás* d'écrire *abhidruháh* sans songer que l'accent ne tomberait pas alors sur la désinence (cf. *abhidrúhe*, II, 27, 16). Les corrections qu'il propose pour plusieurs autres passages du texte sont nécessairement hypothétiques, mais de plus, la nécessité ou même l'utilité n'en est pas toujours bien démontrée. En pareil cas, la hardiesse du critique ne vient quelquefois que d'une timidité excessive du grammairien ou du traducteur. Ainsi il propose de substituer dans le vers I, 48, 14 *yát* (conjonction) à *yé*, et dans le vers V, 1, 9 *eti* à *eshí*, faute d'avoir voulu reconnaître dans ces deux passages une construction hardie du pronom relatif sans antécédent exprimé, ni facile à sous-entendre dans la proposition principale, construction dont il a cependant signalé lui-même dans un autre ouvrage (*Der Gebrauch des Conjunctivs und Optativs*, p. 49) un exemple emprunté au sanscrit classique. Le relatif nous semble avoir dans une construction de ce genre un sens indéfini analogue à celui du latin *quicumque* : « Quelques » Rishis anciens qui t'aient invoquée (mais dans le sens de comme, et non de

Digitized by Google

» quoique), agrée nos louanges, etc. » et « A quelque homme que tu sois » apparu dans toute ta beauté, aussitôt ô Agni tu surpasses les autres (feux pour » cet homme » cf. I, 59, 1). Ailleurs c'est le traducteur qui nous semble avoir été trop timide. Ainsi dans le vers IV, 36, 2 M. D. ne propose sans doute de réunir en un seul les deux mots *pári dhyáyā* qu'à cause de l'étrangeté apparente du sens : « ils ont fait un char de (en le tirant de) leur esprit » (*mánasas pári*). Nous croyons cependant cette traduction très-admissible, parce que le char fait par les Ribhus, conçus comme d'anciens sacrificateurs, nous semble être la prière avec laquelle ils amènent les dieux sur l'autel.

M. D. nous paraît avoir abusé de l'interprétation pittoresque à propos du vers V, 2, 4 où il propose pour *páliknīr íd yuvatáyo bhavanti* la traduction : « Les jeunes deviennent vieilles » ce qui signifierait selon lui que les deux morceaux de bois avec lesquels on allume Agni deviennent *gris* de fumée. Mais le pluriel semble bien indiquer que les mères d'Agni dont il s'agit ici sont, non les deux morceaux de bois qui servent à l'allumer sur l'autel, mais les eaux au sein desquelles il naît dans l'atmosphère, et nous traduirions plutôt le passage en question : « Les vieilles deviennent jeunes. » Agni rajeunit ici ses mères comme ailleurs il les engendre. — L'idée que la prière à Varuna qui forme l'hymne VII, 89 est adressée à ce dieu par un hydropique peut sembler ingénieuse. Mais il paraît pourtant bien naturel de laisser un sens moral à ce vers : « La soif (la cupidité) s'est emparée de ton chantre alors qu'il était au milieu » des eaux, » placé entre deux autres où le dévot confesse ses péchés. Quant à la comparaison : « Je vais bondissant (plutôt que tremblant), en quelque sorte, » comme une outre enflée, » toute bizarre qu'elle est, ne peut-elle convenir à la marche désordonnée du pécheur qui a quitté le droit chemin ? — Le vers X, 14, 16 dont M. D. trouve la première moitié obscure nous paraît signifier : « Il vole (va) par les trois coupes (les trois mondes) : les six terres (ou plutôt » les six mondes, trois ciels et trois terres) et le grand unique (le septième » monde), la *tṛshṭubh*, la *gāyatrī*, les mètres, toutes choses sont comprises en » Yama. » Sur les six mondes et le septième monde qui est le monde du mystère, « la place cachée de la vache ou de l'oiseau, » on peut comparer les vers I, 164, 6 et VIII, 41, 9. — M. D., d'après le sens qu'il donne à la racine *sphur* dans son glossaire pour le vers 9 de l'hymne sur les dés (X, 34), en comprend le premier pâda, comme l'a traduit M. Muir, c'est-à-dire à peu près ainsi : « Ils roulent en bas et bondissent en haut. » Or le reste du vers ne contient que des jeux d'esprit sous forme de paradoxes : « Étant sans mains ils » triomphent de celui qui a des mains; charbons divins jetés dans la fosse » (où l'on fait rouler les dés, le mot signifie aussi source), quoique froids ils » brûlent le cœur. » Il nous semble naturel de chercher un paradoxe du même genre dans le premier pâda, et l'on voit par ceux que nous venons de traduire qu'il n'est pas indispensable d'en trouver un d'un goût bien délicat. La racine *sphur* « bondir » paraît signifier activement « bondir sur, écraser » dans un passage où il est question de la victoire d'Indra sur les démons (II, 12, 12) et surtout dans un autre où elle est accompagnée de l'instrumental *padā* « avec le

Digitized by Google

» pied » (I, 84, 8). Nous croyons donc que le passage en question signifie : « ils roulent en bas (dans la fosse), ils écrasent en haut (le joueur). »

Là ne se bornent pas les discussions que nous pourrions entamer à propos soit des notes de M. D., soit de son glossaire. Mais il ne nous est naturellement pas permis de prendre occasion d'une Chrestomathie pour soulever toutes les questions auxquelles peut donner lieu l'interprétation des morceaux qu'elle renferme, et il ne nous reste qu'à renouveler nos remerciements à l'auteur pour le livre dont il vient d'enrichir notre bibliothèque scolaire.

Abel BERGAIGNE.

---

7. — **La Bible**; traduction nouvelle avec introductions et commentaires, par Edouard REUSS, professeur à l'Université de Strasbourg. — Préface et introduction générale. — Paris, Sandoz et Fischbacher. 1874. In-8°, 64 p. — Prix : 1 fr. 25[1].

C'est avec une vraie satisfaction que nous annonçons aujourd'hui le premier fascicule d'une publication longtemps attendue et vivement désirée. Tous ceux qui, en France, se préoccupent d'études bibliques ou s'intéressent aux résultats de la critique historique appliquée aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, savaient que M. le professeur Reuss, de Strasbourg, avait consacré une partie de sa vie si laborieuse à une traduction française de la Bible ; ils savaient aussi que cette traduction devait être accompagnée d'introductions, de commentaires, de notes, en un mot de tout ce qui peut contribuer à faciliter l'intelligence des livres sacrés du peuple hébreu et de la littérature primitive du christianisme. Le nom de l'auteur disait assez comment la tâche serait conçue et exécutée. Le savant professeur qui avait écrit l'*Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*[2] et l'*Histoire du canon des Ecritures saintes dans l'Eglise chrétienne*[3], ne pouvait produire qu'une œuvre sévèrement scientifique, exclusive de toutes préoccupations ecclésiastiques ou dogmatiques.

Un travail de ce genre était devenu, pour notre public lettré, d'une nécessité absolue. Non pas que les traductions de la Bible en langue française fassent défaut; nous en avons beaucoup, quelques-unes même dignes d'éloges : par exemple, les versions de l'Ancien Testament dont nous sommes redevables à Perret-Gentil et à M. le professeur Segond[4], de Genève, peuvent supporter la comparaison avec tous les travaux analogues publiés à l'étranger. Mais ces traductions ne présentent qu'un texte nu, sans notes ni commentaires. Ce qui nous manque, ce qui constitue la lacune que va combler la publication de M. Reuss, c'est un exposé, joint à la traduction de chaque livre, des grands résultats obtenus depuis trois quarts de siècle par la critique et l'exégèse biblique. A quelle époque fut écrite telle partie de la Bible ? Par quel auteur ?

---

1. Le prix de l'ouvrage complet ne dépassera guère la somme de 100 francs pour les souscripteurs.
2. 3e édition. Strasbourg, 1864, 2 vol. in-8°.
3. 2e édition. Strasbourg, 1864, 1 vol. in-8°.
4. Genève, 1873. 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

Quelle en est la valeur historique? Dans quel rapport se trouve tel livre avec tel autre? Quelle est l'interprétation scientifique de tel ouvrage controversé? Autant de questions que se pose à chaque instant le lecteur intelligent et qu'il ne peut guère résoudre avec les seules ressources de notre littérature. Dès aujourd'hui nous sommes en mesure d'affirmer que bientôt, grâce à la *Bible* de M. Reuss, la patrie des Bochart, des Cappel et des Richard Simon, fondateurs de la science biblique, sera en possession d'un véritable *Bibelwerk* et n'aura plus rien à envier sous ce rapport aux autres pays.

Nous n'avons encore sous les yeux que le premier fascicule de ce grand ouvrage qui se composera de 12 à 15 volumes in-8°. L'auteur y expose à grands traits l'histoire du recueil sacré et la manière dont il entend le présenter aux lecteurs français. Dès les premières pages, on se sent en face d'un des maîtres de la science, mais cet exposé, ou plutôt ce programme, est conçu en termes généraux qui ne laissent guère prise à une critique de détail. Une véritable appréciation de la méthode suivie par l'auteur ne sera possible que lorsque plusieurs livres auront été publiés. Tout ce que nous avons à faire en attendant, c'est de signaler la classification nouvelle à laquelle M. Reuss a soumis les livres bibliques, classification beaucoup plus rationnelle que celle qui est vulgairement adoptée. Les diverses parties de l'Ancien et du Nouveau Testament seront rangées dans l'ordre suivant :

I. Ancien Testament. I. *Résumé de l'histoire des Israélites depuis la conquête de la Palestine jusqu'à l'Exil* (Livres des Juges, de Samuel et des Rois). — II. *Les Prophètes* (d'après l'ordre chronologique). — III. *L'histoire sainte et la loi* (Pentateuque et Josué). — IV. *Chronique ecclésiastique de Jérusalem* (Chroniques, Esdras, Néhémie). — V. *Poésie lyrique* (Psaumes, Lamentations, Cantique). — VI. *Poésie didactique, philosophique, morale* (Job, Proverbes, Jonas, Ecclésiaste, Tobie, Ecclésiastique, Sapience). — VII. *Littérature politique et polémique* (Ruth, Daniel, Esther, Baruch, Judith).

II. Nouveau Testament. I. *L'histoire évangélique* (Synopse des trois premiers évangiles). — II. *L'histoire apostolique* (Actes des Apôtres). — III. *Les épîtres pauliniennes*. — IV. *L'Apocalypse*. — V. *Les épîtres aux Hébreux, de Jacques, de Pierre et de Jude*. — VI. *La théologie johannique* (Évangile et Épîtres).

Au seul examen de ce plan, tout lecteur un peu au courant de l'état actuel des questions bibliques pourra entrevoir les principaux résultats critiques auxquels l'auteur a été conduit par ses études. Nous nous croyons autorisé à ajouter que certaines conclusions défendues par M. Reuss au sujet de l'histoire du peuple hébreu seront nouvelles pour ceux-là mêmes qui se consacrent spécialement à cette branche de la science.

A. Carrière.

---

8. — **De conditorum coloniarum Græcarum indole præmiisque et honoribus.** Dissertatio inauguralis historica quam scripsit ..... Spyridion P. Lampros, epirota. Lipsiæ. 1873. In-8° (en grec). — Prix : 2 fr.

Cette dissertation ne mérite pas de retenir longtemps la critique; c'est un

Digitized by Google

devoir d'élève. Le plan en est clair; les faits connus y sont distribués avec ordre, mais elle ne contient ni un fait nouveau, ni une idée qui soit personnelle à l'auteur. Nulle part celui-ci n'a essayé d'indiquer à quel fonds d'idées primitives et d'antiques croyances religieuses se rattachaient les honneurs rendus aux fondateurs des cités; nous le renvoyons à un excellent chapitre de M. Fustel de Coulanges, dans la *Cité antique;* c'est le cinquième du livre III.

***.

---

9. — **As Raças historicas da peninsula iberica** e a sua influencia no direito portuguez por Julio DE VILHENA. Coimbra. 1873. Impr. da Universidade. In-8°, 141 p.

Cet opuscule a principalement pour but de combattre la théorie de M. Th. Braga, qui attribue dans la formation de la nationalité portugaise et notamment dans le développement du droit une part prépondérante à l'élément germanique et « mosarabe ». Nous avons dit ici même tout ce qu'il y avait en effet d'exagéré et parfois de hasardé dans le système de l'ingénieux historien de la littérature portugaise. Malheureusement M. de Vilhena, qui signale sans ménagement les brillants défauts de son adversaire, est loin d'être exempt de torts en partie identiques, en partie plus graves encore. Les deux écrivains parlent trop doctoralement, d'après des ouvrages de seconde main, de choses qu'ils connaissent fort mal; chez l'un et chez l'autre, l'esprit de système nuit d'ailleurs à la juste appréciation des faits.

Dans le ch. I, après avoir parlé en général de M. Braga, M. de V. le réfute en ce qui touche son assertion la plus risquée, à savoir que les Romains auraient conquis et administré, mais non assimilé l'Espagne. Ici il a pleinement raison, mais les textes sur lesquels il s'appuie, et qui sont cités sans méthode, auraient pu être très-augmentés et rapportés plus exactement.

Le ch. II traite des habitants primitifs de l'Espagne; il est excessivement faible. L'auteur se figure être au courant des travaux et des résultats de la linguistique moderne, parce qu'il accumule les citations empruntées à des ouvrages — généralement à des ouvrages de vulgarisation — de la valeur la plus inégale. Chaque page pourrait servir de texte à un commentaire rectificatif aussi long que fastidieux. Bornons-nous à dire que M. de V. rattache les Ibères à la famille *aryenne*, répète, d'après je ne sais quel compilateur belge, les rêveries qu'on croyait à jamais oubliées sur la proche parenté des Celtes et des Mèdes et la séparation des Mages d'avec les Druides, prouve (p. 40) la parenté du latin avec l'allemand par les mots *Bischof*, *Kopf*, *Pfund* et *Pfeffer*, etc., etc. Ce chapitre serait simplement à rayer si l'auteur n'appuyait pas la suite de la démonstration sur l'origine *aryenne* des Ibères, qui explique, d'après lui, leur fusion prompte et facile avec les Romains.

Le ch. III traite de l'influence des Allemands non pas sur la race portugaise (car ce côté de la question n'est pas même abordé), mais sur le droit portugais. M. Braga a peut-être exagéré cette influence; M. de V. la restreint au-delà de toutes limites raisonnables. Ainsi quand il veut prouver que les cojurateurs, le

Digitized by Google

combat judiciaire et le wergeld ne sont pas des institutions d'origine germanique, il a recours aux raisonnements les plus vains. Le serment se retrouvant dans la législation romaine, les cojurateurs peuvent bien, d'après lui, en provenir; mais ce qui fait des cojurateurs une institution si originale, c'est qu'ils jurent non pour eux, mais pour un autre, non pour attester un fait qu'ils connaissent, mais pour ajouter à l'affirmation d'un tiers le poids de leur autorité[1]. — De même le duel de David et de Goliath, le combat des Horaces et des Curiaces, ne prouvent aucunement que le combat *judiciaire* ait existé ailleurs que chez les Germains, non plus que des rapprochements avec l'Inde ou la Grèce ne prouvent que les épreuves judiciaires proviennent du droit romain. — L'idée la plus bizarre de M. de V. est de voir dans le *wergeld*, ce trait si spécial et si caractéristique des lois barbares, le produit de l'influence du christianisme et de l'Église sur la législation romaine ! — On voit combien cette argumentation est systématique et superficielle.

Le ch. IV est consacré à une appréciation du moyen-âge, que l'auteur ne veut considérer ni comme un recul, ni comme un arrêt, ni comme une crise dans le « développement de l'humanité », et qui, d'après lui, n'est qu'une phase normale de l'évolution continue. Au point de vue juridique notamment, l'auteur montre que les plus anciennes ordonnances des rois de Portugal sont empreintes de l'esprit du droit romain et en reproduisent parfois littéralement la disposition. Mais il ne voit pas que le droit royal, appuyé, en Portugal comme ailleurs, sur la législation romaine, est en grande partie une innovation et même une réaction contre la période précédente. Il laisse presque entièrement de côté les chartes de commune (*foraes*) sur lesquelles M. Braga s'était surtout appuyé, et qui présentent un caractère bien différent des constitutions faites par les rois. Avec de bonnes parties, ce chapitre est donc loin d'être complet et conforme à la vérité.

Enfin, dans le ch. V, l'auteur parle des Arabes, et montre sans grande difficulté que leur domination, toute-puissante à la surface, n'a pas jeté de racines dans le sol national, que leurs institutions juridiques et sociales, par exemple, n'ont exercé aucune influence sur celles des vaincus. Il conclut que, malgré les invasions des Carthaginois, des Allemands et des Arabes, la race ibérique, aryenne d'origine et complètement romanisée, est restée romaine dans tous ses traits essentiels.

Malgré ses nombreux défauts, cet ouvrage contient, comme on le voit, une part notable de vrai. L'auteur, comme beaucoup d'autres aujourd'hui, aime à s'emplir la bouche des grands mots de « science moderne », « critique moderne », « philosophie de l'histoire », « anthropologie scientifique », etc., et passe beaucoup trop de temps à proclamer solennellement un programme qui est ensuite bien maigrement réalisé. La science et la critique « modernes », comme celles de

1. Autre chose est de savoir si M. Braga, dont je n'ai pas le livre sous la main, a eu raison de retrouver des cojurateurs dans le droit portugais du moyen-âge. Il est souvent arrivé qu'on a confondu l'institution des *cojuratores* avec celle du jury, absolument différente.

Digitized by Google

tous les temps, reposent sur quelques principes bien simples, qui ne prêtent pas aux belles phrases, mais qui doivent toujours être présents à l'esprit de ceux qui prétendent travailler dans le grand atelier scientifique : ne pas aborder un sujet sans avoir essayé de connaître tout ce qui s'y rapporte; — ne jamais avancer un fait sans s'être assuré s'il est exact, dans quelle mesure il est certain et sous quelle forme précise on le connaît; — ne jamais tirer des faits que les conclusions qui en ressortent naturellement, etc. M. de Vilhena, qui paraît avoir un esprit judicieux et le goût du travail, pourra, en se conformant plus strictement à ces règles, rendre de grands services à l'histoire de son pays.

G. P.

---

10. — R. Rœhricht. **Beitræge zur Geschichte der Kreuzzüge.** I Bd. In-8°, x-346 p. Berlin, Weidmann. 1874. — Prix : 10 fr. 75.

I.

Depuis les grands ouvrages de Michaud et de Wilken, l'Histoire des Croisades n'a été l'objet de presque aucun travail important. L'histoire de la première croisade par Sybel est un essai tout à fait isolé; essai de jeunesse d'ailleurs, et qui ne satisfait pas les exigences actuelles de la science. Le peu d'empressement qu'on a mis à étudier des événements aussi considérables s'explique par ce fait que les orientalistes sont d'ordinaire peu versés dans la connaissance des documents historiques du moyen-âge occidental; et que les médiévistes de leur côté sont le plus souvent incapables de consulter directement les sources arabes. Celles-ci d'ailleurs sont encore en majeure partie inédites; la collection française des historiens orientaux des croisades procède nécessairement à ses publications avec une grande lenteur, et son plan l'oblige à commencer par rééditer des œuvres dont nous possédons déjà non-seulement le texte, mais parfois même la traduction. Dans de telles conditions, les travaux de longue haleine sur les croisades sont presque impossibles. On doit se contenter d'élucider des points de détail dans l'intérêt des historiens de l'avenir.

C'est là le but que se propose M. R. Rœhricht dans ses *Beitræge zur Geschichte der Kreuzzüge,* dont le premier volume vient de paraître. Il s'ouvre par un essai sur la croisade de Frédéric II. Bien que M. R. ne paraisse pas connaître lui-même l'arabe, il a pu, grâce au concours de savants orientalistes, contrôler et compléter les unes par les autres les sources occidentales et les sources orientales. Aussi nous donne-t-il un récit beaucoup plus complet que ceux que nous possédions jusqu'ici sur les négociations de l'empereur avec le sultan Al-Kâmil, et nous fait-il parfaitement comprendre comment les querelles d'Al-Kâmil avec son frère Al-Moazzam et son neveu Al-Nazir l'ont amené à consentir à la cession de Jérusalem. La qualité qui distingue le travail de M. A. est une précision rigoureuse. Il n'avance pas une assertion qui ne soit appuyée par un renvoi aux sources et souvent même expliquée par des notes assez développées et toujours très-instructives. Rapide, net, lumineux, son récit est néanmoins complet jusqu'à la minutie.

Digitized by Google

Au premier abord M. R. semble s'être borné au rôle de narrateur et s'être abstenu de toute appréciation et de toute idée générale. Mais on découvre bientôt sous cette apparente objectivité une thèse soutenue avec habileté et avec passion. M. R. est convaincu que Frédéric II n'a différé son départ pour la Terre-Sainte de 1215 à 1228 que pour les motifs les plus légitimes, que la conduite de Grégoire IX envers lui a été un tissu de mensonges et d'iniquités, et que l'empereur avait mérité par son expédition et son traité avec Al-Kâmil la reconnaissance et l'admiration de la chrétienté. Si l'on devait juger les événements historiques d'après nos idées contemporaines, l'opinion de M. R. serait parfaitement justifiée. Frédéric II avait de très-bonnes raisons pour ne pas s'en aller en Terre-Sainte et ne pas sacrifier pour une expédition probablement inutile la tranquillité de ses Etats et sa propre santé; il a montré une intelligence supérieure en ne cherchant pas à rien arracher aux infidèles par les armes, mais en profitant de leurs dissensions intestines pour obtenir par la voie sûre de la diplomatie ce que la violence n'aurait peut-être pas réussi à conquérir. Enfin Grégoire IX a lancé contre Frédéric des accusations certainement calomnieuses et peut-être consciemment mensongères. Mais tout cela ne suffit pas à légitimiter le jugement de M. R. — Au point de vue moral du XIIIe siècle, Frédéric II était coupable, et c'était le pape qui représentait la vérité et la justice. Le devoir de Frédéric II était de sacrifier et son royaume et sa personne à l'accomplissement de son vœu : c'est ainsi qu'agit S. Louis. Les négociations amicales de Frédéric avec Al-Kâmil étaient des sacriléges aux yeux des vrais chrétiens, et le traité par lequel l'empereur laissait aux musulmans non-seulement la presque totalité de la Palestine, mais deux mosquées dans la ville sainte, était une trahison des intérêts de la foi[1]. M. R. objecte que d'autres traités ont été conclus avec les musulmans sans que l'Eglise s'en soit indignée. Sans doute; mais ces traités suivaient des batailles et n'étaient que la ratification de ce qu'avaient décidé les armes; tandis que Frédéric traitait sans avoir combattu. M. R. dit avec beaucoup de justesse (p. 11) que l'empereur n'avait point fait une croisade, mais une négociation diplomatique appuyée par une démonstration militaire. Il a donné en cela une preuve de la supériorité de son esprit sur celui des hommes de son temps; mais vouloir que les contemporains approuvassent cette manière d'agir, c'est ne pas comprendre les mœurs et les idées de l'époque. C'est un malheur pour un chef d'Etat d'être trop supérieur par l'intelligence au temps dans lequel il vit; il se trouve comme dépaysé, dépourvu de règle fixe et de but pratique. C'est la raison pour laquelle, malgré ses hautes capacités, Frédéric II s'est montré durant tout son règne indécis, faible et finalement impuissant. S. Louis, au contraire, qui lui était intellectuellement inférieur et qui partageait tous les préjugés de ses contemporains, a eu un règne fécond et utile. Il était venu à l'heure propice, dans le milieu pour lequel il était fait, tandis que Frédéric II était en avance de plusieurs siècles

1. M. R. a eu le tort de raconter en bloc les négociations de Frédéric avec Al-Kâmil après le récit de l'excommunication lancée par Grégoire IX. Ces négociations commencées avant la maladie et l'excommunication de l'empereur expliquent en partie l'indignation du pape.

Digitized by Google

sur ceux qui l'entouraient. Il ne pouvait qu'inspirer de l'horreur aux croyants; quant aux armes employées contre lui, aux mensonges, aux calomnies dont on l'accablait, qu'importait aux yeux des hommes de ce temps? Frédéric à son tour employait les mêmes armes contre le pape. Dans ces temps violents et troublés, on croyait tout possible de la part d'un ennemi, et l'on ne distinguait pas entre le possible et le réel. Il suffit pour s'en convaincre de lire les écrits des papes et des empereurs pendant leur grande lutte. On ne peut les juger d'après les mêmes règles morales que nous appliquons à nos contemporains.

M. R. donne une preuve bien frappante de sa partialité en faveur de Frédéric II. Quand l'empereur, poursuivi par les anathèmes du pape et du patriarche Gerold, se rembarqua pour l'Italie, il ordonna à tous les croisés de le suivre, au grand désespoir et à la grande indignation des chrétiens de Palestine. M. R. trouve leurs plaintes illégitimes et la conduite de Frédéric pleine de sagesse, car il savait par expérience que les chrétiens ne respectaient les traités avec les musulmans que quand ils étaient trop faibles pour les violer. C'était dans leur propre intérêt et pour leur conserver Jérusalem qu'il leur enlevait le plus grand nombre possible de troupes (p. 46). Même en admettant que ce fût là le motif de la conduite de l'empereur, on ne pouvait vraiment exiger que les habitants de la Palestine comprissent l'excellence de ces raisons. Il est d'ailleurs bien plus vraisemblable de croire que Frédéric a cédé à son ressentiment, qu'il ne tenait pas à rien faire pour les chrétiens de Syrie, qu'il voulait les affaiblir pour les empêcher de troubler ses relations amicales avec Al-Kâmil et de contrarier ses projets de traité de commerce avec le sultan. S'il faut en croire les historiens orientaux, il n'aurait réclamé la cession de Jérusalem que pour pouvoir retourner la tête haute parmi les princes d'Europe. Il est peu probable qu'il ait exprimé explicitement sa pensée à ce sujet, mais les musulmans comme les chrétiens l'ont comprise, et c'en est assez pour expliquer les colères qu'il a soulevées.

M. R. croit que néanmoins la croisade de Frédéric a produit une impression grandiose sur une partie des contemporains, que les âmes naïves ont trouvé merveilleuse cette expédition de dix mois qui avait rendu sans coup férir à la chrétienté la ville sainte, perdue depuis quarante et un ans. Ce fait serait devenu dans l'imagination populaire le point de départ de légendes où le souvenir de l'empereur est resté comme celui d'un héros de la foi. M. R. rappelle à ce sujet les poétiques paroles consacrées par Jean de Winterthur à Frédéric II, réformateur de l'Eglise et sauveur de l'empire. M. R. oublie d'ajouter que le moine franciscain traite cette légende de « *magna dementia et fatuitas,* » et l'on a prouvé que la légende de Frédéric a pour unique base le double fait qu'il a passé pour l'antéchrist et qu'il était considéré comme le dernier empereur. Le *De Vita Antechristi* d'Adson a été l'origine de tous ces récits, et l'admiration des contemporains de Frédéric II n'y est entrée pour rien [1].

1. Voy. un art. de M. Riezler, *Zur deutschen Kaisersage*, dans l'*Historische Zeitschrift* de Sybel. 1874. 3e fasc. p. 63. M. Rœhricht, citant les paroles du chroniqueur thuringien Rothe qui annonça pour la fin des temps la venue d'un puissant empereur qui établira la paix parmi les princes et s'appellera *Frédéric* « umbe fredis willen, den her machit »,

Digitized by Google

A la suite de l'essai sur la croisade de Frédéric II, M. R. donne en appendice la traduction allemande d'extraits des auteurs arabes, empruntés à Amari, *Bibliotheca arabo-sicula*, et de deux passages de Makrisi; 21 des fragments d'Amadi et de Florio Bustron, et une note sur la légende de l'arbre desséché auquel Frédéric suspend son bouclier et qui alors reverdit et porte des fruits.

Le second essai a pour sujet la lutte de Saladin avec les chrétiens en 1187 et 1188. C'est un récit détaillé des événements arrivés depuis la rupture de la trêve de 1187 par Renaud de Chatillon jusqu'au siége d'Acre par Gui de Lusignan en août 1189. La bataille de Hattin (3-4 juillet 1187) qui anéantit en deux jours de combat la puissance militaire des chrétiens de Palestine et la prise de Jérusalem par Saladin forment naturellement la partie la plus importante du travail. Mais ces faits étaient déjà suffisamment connus. M. R. a seulement mis en lumière, mieux encore qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, la magnanimité de Saladin envers les habitants de Jérusalem, magnanimité d'autant plus frappante qu'elle contraste avec la férocité dont il fit preuve après la bataille de Hattin. M. R. nous raconte aussi avec la plus minutieuse exactitude la campagne faite par Saladin contre tous les châteaux-forts de la Syrie. Il montre la même rigueur de méthode et de preuves que dans son premier essai. Il lui échappe cependant aussi, mais bien plus rarement, de juger les personnages d'après les idées modernes et non d'après celles de leur temps. Il s'étonne que Renaud de Chatillon qui viola la trêve de 1187, en pillant une caravane musulmane, ait été loué par certains chroniqueurs et même vénéré comme un saint, après qu'il eût été tué par Saladin (p. 175, n. 68). Rompre une trêve conclue avec des infidèles ne paraissait point un crime aux yeux des chrétiens du XIIe s., et Renaud était mort martyr de sa foi, puisque Saladin lui avait offert la vie sauve s'il voulait embrasser l'islamisme.

L'appendice du 2e essai contient deux fragments d'Ibn-Khallikan tirés de la traduction anglaise par M. de Slane et une lettre de l'évêque Guillaume (nous ne savons quel était son évêché) sur la ruine de Jérusalem. Cette lettre, fort curieuse, signalée par M. Riant (de Haymaro monacho, p. 33) d'après un ms. de Copenhague, est donnée en entier d'après l'original conservé à Leipzig.

G. M.

II.

Les 128 dernières pages du volume de M. R., en ne comptant pas un court index géographique, sont occupées par un long et intéressant extrait de l'histoire d'Alep, de Kémâl-Eddin, traduit en français par le baron Silvestre de Sacy, et publié pour la première fois. Il s'agit ici d'un travail de la jeunesse de notre grand orientaliste, travail qu'il entreprit à la demande d'un savant bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dom Berthereau, et dont il confia plus tard le manuscrit à Frédéric Wilken, qui l'a mis à contribution dans sa grande histoire des croisades. L'ouvrage de Kémâl-Eddin (Abou-Hafs Omar) est une des chroniques arabes qui renferment le plus de renseignements neufs et curieux sur l'époque des croisades, et notamment sur la principauté d'Antioche et les comtés

dit que ces paroles méritent d'être rappelées dans l'état actuel de l'Allemagne. Est-ce parce que le prince royal s'appelle *Frédéric?* On sourit de rencontrer de pareilles puérilités dans un ouvrage sérieux.

Digitized by Google

d'Edesse et de Tripoli, que leur position mettait plus directement en contact avec les souverains d'Alep. L'auteur parle souvent en témoin oculaire ou d'après des témoins oculaires, et pour les faits relatifs aux premières croisades il a, en général, puisé aux meilleures sources. Il était né en l'an de l'hégire 588 (1192 de J.-C.), dans la ville d'Alep, où son père, son aïeul et son bisaïeul avaient été revêtus de la dignité de kadhi; il fut lui-même employé soit dans l'enseignement, soit dans diverses négociations, et mourut au Caire, où l'invasion des Mongols l'avait obligé de chercher un refuge, en 660 (1261). Comme l'a dit S. de Sacy, l'histoire d'Alep « est une des meilleures histoires particulières composées par » les Musulmans; et nous ne craignons pas d'assurer que, parmi les historiens » orientaux, Kémâl-Eddin est un de ceux dont l'ouvrage mériteroit le mieux de » voir le jour [1]. »

L'extrait traduit par S. de S. commence avec l'année 488 de l'hégire (1095 de J.-C.) et avec le récit de l'expédition de Tadj-Eddaulah Toutouch, prince seldjoukide de la Syrie, contre son neveu le sultan Barkiarok. Il finit à la mort de l'atabek Nour-Eddin (15 mai 1174), et comprend ainsi un espace d'environ quatre-vingts ans. Le commencement de cet extrait correspond à peu près à un morceau publié, il y a vingt ans, par l'auteur de la présente note, qui n'avait pas eu connaissance du travail de son illustre devancier [2]. La traduction faite par nous s'arrête à la mort de Tancrède; sur quelques points elle est plus complète que celle de S. de S., dans d'autres endroits elle donne un sens différent, et M. R. a eu soin de signaler la plupart de ces divergences. Il a reproduit aussi en tout ou en partie un assez grand nombre de nos notes, en les faisant suivre du nom ou de l'initiale de l'auteur. Il est à regretter que le savant allemand n'ait pu recourir à l'original arabe, pour corriger et compléter la traduction de S. de S. Car dans un assez grand nombre de passages ce travail ne peut être considéré que comme une ébauche, et il nous paraît très-probable que l'auteur n'a pas relu son manuscrit, ou du moins ne l'a pas soumis à une dernière révision. De plus, quoique l'écriture de S. de S., même vers la fin de sa longue et laborieuse carrière, fût très-nette et très-facile à lire, M. R. n'est point toujours parvenu à la transcrire exactement. C'est ainsi qu'il a imprimé (p. 214) que les habitants d'Apamée députèrent en Egypte pour demander au gouverneur un calife fatimite, au lieu de : demander un gouverneur au calife; qu'il fait émettre par un des chefs musulmans confédérés contre les croisés, à Antioche, cet avis qu'on les *mît* enfermés dans Antioche, au lieu de qu'on les *tînt* (p. 224). Ailleurs (p. 246) le moueddin (crieur chargé d'appeler les fidèles à la prière) d'Ezaz est transformé en Mouin-ed-din; souffrirez-vous, en suffirez-vous (p. 250); le nom propre Amina, en celui d'Anna, et cela à deux reprises différentes (p. 229 et 250); la grande (citadelle d'Alep), en la garde (p. 251); le taux (des impôts), en temps (p. 263); il n'éprouva point de soulagement, en il n'aprouva (*sic*) point son logement (p. 271), etc.

---

1. *Notice des manuscrits de D. Berthereau* (extraite du *Magasin encyclopédique*), p. 13. Cf. la *Biographie universelle*, t. XXII, p. 284.

2. *Récit de la première croisade et des quatorze années suivantes*, etc., dans les *Mémoires d'histoire orientale*, etc., par M. C. Defrémery, Paris, F. Didot, 1854, p. 35 à 65.

Digitized by Google

Je vais indiquer maintenant une partie des changements dont la traduction me paraît susceptible. En donnant à ces observations une plus grande extension, j'aurais craint de fatiguer la patience du lecteur. Mais si l'éditeur continue son recueil et qu'il veuille y insérer des additions et corrections pour le morceau emprunté à l'histoire d'Alep, je suis tout disposé à lui communiquer des remarques qui n'ont pas trouvé place dans les pages suivantes.

Page 212, les mots Djénah-Eddaulah ont été oubliés devant le nom propre Hosein, et le mot *fils* entre Behrâm et de Toutousch. Même page, au lieu de : jusqu'au moment où Tadj-Eddoula s'étant rendu maître de Rey, ils vinrent ensemble le trouver dans cette ville, le texte arabe dit : jusqu'à ce qu'il se mît en marche vers Rey et qu'ils l'accompagnassent dans cette expédition (*ila an sâra ila'rreyyi fésârâ maahou*). Page 213 il faut lire Adhb-Eddaulah (le glaive de l'empire) Abak, fils d'Abd-Errezzak, et non Abad-Eddoula Ibek, fils de Rezzak, et partout où il y a Abad (p. 214, 215, etc.), il faut substituer Adhb[1]. Page 215, le nom de la ville de Bozaa a été estropié en Bazaga. P. 217, il est question d'un personnage qui fut pris dans un combat, et conduit à Alep, où il fut renfermé dans la prison et s'évada ensuite. Mais 1° l'orthographe donnée au nom de ce personnage, Asbara, n'est pas conforme au manuscrit, où on lit clairement Asbaoua (fol. 118 v°). Il s'agit de l'individu nommé ailleurs Sabaoua. Ensuite le chroniqueur dit qu'il fut remis en liberté (*tsoumma outhlika*), et non qu'il s'évada. Le manuscrit appelle la princesse, épouse de Rodhouân, Djendjec, et non Djourdic. Page 219, il est fait mention de deux fils du prince d'Antioche, nommés l'un Chems-Eddaulah et l'autre Mohammed. S. de S. ajoute au nom de ce dernier le mot Asfar. Mais cette addition est le résultat d'une inadvertance provenant de ce que le nom de Mohammed, mis à l'accusatif, a été joint au mot suivant, qui n'est autre chose qu'un verbe à la troisième personne du singulier du prétérit, précédé d'une conjonction (*Mohammedann fésâra;* ms. fol. 119 v°). A la même page il faut lire avec le texte vingt-deux vaisseaux et non 28.

Page 228, Kémâl-Eddin dit que les Francs restèrent 33 jours en possession de Maarra, à partir de l'assaut qui les avait rendus maîtres de cette place (*ouémalacouha tsalatsatann oué tsalatsyna yaumann bad'alhadjmati*); et non pas qu'ils « employèrent 33 jours au siége de cette place. » En réformant la traduction de S. de S., ainsi que je viens de l'indiquer, les difficultés que ce savant avait cru voir dans le récit de Kémâl-Eddin disparaissent complètement, et l'on n'est pas obligé de supposer avec lui une lacune d'un feuillet dans le manuscrit, supposition d'ailleurs qui n'était point partagée par dom Berthereau. En effet, le docte religieux a tracé en cet endroit sur notre manuscrit de Kémâl-Eddin une note ainsi conçue : cette page paraît être la suite immédiate de la précédente. Page 228, l. 15, il y a une phrase de l'original omise dans la traduction. Il faut suppléer ainsi cette lacune : Djénah-Eddaulah consentit à la demande de Rodhouân, et

1. P. 309, vers le milieu, on trouve le nom d'Abad-Eddoula, donné à Modjyr-Eddin Abak, prince de Damas. Le manuscrit porte encore ici Adhb et non Abad (f. 166 r°, ligne anté-pénultième). Mais dans cet endroit les mots Adhb-Eddaulah nous paraissent avoir été introduits à tort, sans doute par suite d'une réminiscence de l'auteur ou d'un copiste.

Digitized by Google

celui-ci revint à Alep, en compagnie du premier. P. 229 et ailleurs, le nom du vizir Abou'lfadhl ibn-Almaoussoul est changé en Ibn-el-Mansour. Dans cette même page, le nom de Sermyn a été omis devant celui de Maarra. Page 233, le prince de Tripoli est appelé Ibn-Omar, au lieu de Ibn-Ammâr.

Page 235, note 1, M.R. dit par inadvertance que Cotlough était gouverneur de Moussoul, confondant ainsi ce personnage avec Djaouély Sékaou, dont il est parlé sept lignes plus bas. P. 239, il est question de soixante maisons ruinées que Rodhouân vendit en un même jour, et l'auteur ajoute : « Ce sont les soixante masures désignées encore aujourd'hui dans les registres de la chancellerie d'Alep » (*fy déouaouyni Haleba*) et non « que l'on nomme aujourd'hui Déouaouin-Haleb » (les douanes d'Alep). P. 261, il est dit que Baudouin II, roi de Jérusalem, ayant fait une incursion dans les environs d'Alep, prit des hommes et des bestiaux dans..... Elganadek. Au lieu de ce mot le manuscrit porte distinctement (fol. 142 v°, l. 1°) Alfanadik, pluriel du mot *fondouk*, synonyme de khan ou caravansérail. P. 266, les mots à Mardin (*ila Maridyna*) doivent être suppléés après les mots arriva sain et sauf (cf. le ms. fol. 143 r°, l. 4). Page 267, dans la réponse de Baudouin au messager de Soleïmân, les mots *ouéoukatilou dounahou* signifient « et je combattrai pour sa défense », et non : « et à porter mes armes ailleurs. » Page 268, les mots *ouédakhala biha bihaleba* signifient « il consomma son mariage avec elle à Alep, » et non « l'amena avec lui à Alep. » Page 271, l. 5, le mot vertes doit être ajouté après noix. *Ibidem*, d'après le texte arabe, Galeran était cousin-germain (littéralement fils de la tante maternelle, *ibna khaletihi*), et non neveu, de Josselin. Vers le bas de la même page, la phrase signalée comme obscure ne présente aucune difficulté : il suffit de considérer comme une sorte de parenthèse les mots relatifs à la conquête de Harrân par Balac, et l'on aura le sens que voici : Balac fit sortir de la citadelle d'Alep Sultanchah, fils de Rodhouân, et le fit conduire à Harrân, dont il s'était emparé dans le mois de rébi second. Il agissait ainsi à cause de la crainte que lui inspirait ce prince.

Page 273 et p. 279, au lieu de Scheikhtân, il faut lire Schébakhtân, ainsi qu'il est écrit plus haut (p. 239). A la page 279, vers le milieu, après les mots le mit en fuite, il faut ajouter avec le texte (fol. 149 v°) et le tua (*ouékatalahou*). Page 283, l. 5, en place de la porte d'Elgazak, il faut sans doute lire avec le ms. la porte d'Alirak ou de l'Irak. Page 294, l. 4, au lieu de la forteresse de Siz, il faut lire avec le ms. Assinn. Page 298, les mots *djobbata athlasa* et *imamata cherbinn* sont rendus peu exactement par un manteau de satin et une tiare de couleur écarlate. Il vaut mieux dire : une tunique de satin et un turban d'étoffe de lin, ou plutôt de soie[1]. Page 299, le vrai nom du personnage cité à la l. 3, est Sédyd-Eddaulah ibn-alanbâry, et non Seïf-Eddoula ibn-al-Anbazi, et le titre de *catib Alincha*, dont il était revêtu, signifie secrétaire pour les dépêches, et non secrétaire pour les arrêts. Page 300, la fin du message du prince de Damas, Chems-el-molouc, à l'Atabec Zengui est inexactement traduite. Le sens est

1. Cf. le *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par R. Dozy et W. H. Engelmann; Leyde, 1869, in-8°, p. 260, 261.

Digitized by Google

celui-ci : « J'appellerai les Francs et leur livrerai Damas » (*istadaïtou'l frendja oué sallamtou Dimachka ileïhim*). Page 307, au lieu de Boufinis, il faut lire Boukobaïs[1], nom d'un château-fort situé vis-à-vis de Chaïzer (l'ancienne Larissa). Page 308, le nom de Barni doit être changé en Baryn, et le nom suivant se lit dans le ms. (fol. 165 r°) Allacma, au lieu de Elkelma. P. 309, il ne peut être question de la célèbre ville de Dara, en Mésopotamie; aussi faut-il lire Daréya, avec le ms. (fol. 166 r°).

Page 311, dans le récit du siége d'Édesse par Zengui, il est dit que « l'armée d'Alep commença à creuser des mines en différents endroits dont le local leur était parfaitement connu. » Le texte porte Al-Halébiyoun, mot qui signifie bien les Alépins, mais qui, comme son synonyme Halébiya, est quelquefois employé pour désigner des mineurs, des sapeurs. Actuellement encore, ainsi que S. de Sacy l'a fait observer, dans son admirable commentaire sur Abd-Alfatif, « les Alépins ont la réputation d'être des plus experts dans l'architecture en pierre et dans la construction des caves[2]. » Page 314, c'est à Yaghra, et non à Bagras, que Nour-Eddin battit les Francs. Le ms. (fol. 170 v°, ligne dernière) porte *bibaghra* (*sic*). Page 320, il est dit que Nour-Eddin donna la ville de Harrân à Zeyn-Eddin, et S. de S. ajoute dans une note : c'est vraisemblablement Ali Kondjek (lisez Kutchuc, c.-à-d. en turc, le Petit; cette faute d'impression, provenant sans doute d'une faute de lecture, revient très-souvent dans le cours de l'ouvrage). Le fait n'est pas douteux, car le ms. porte distinctement les mots Aly Koudjuc, et ajoute que ce personnage était le lieutenant de Kotb-Eddin, frère de Nour-Eddin. Page 325, au lieu de Albeni, prince de Mardin, il faut lire Alby. Page 330, il est dit que Chircouh choisit vingt mille cavaliers dans l'armée de Nour-Eddin et en enrôla 60,000 (*sic*). Ces chiffres doivent être changés en 2000 et 6000. Page 335, les mots *Kitâbann maa neddjabinn* signifient « une lettre portée par un courrier monté sur un dromadaire[3], » et non « une lettre très-respectueuse. » Enfin, p. 336, au lieu de Hesnay, il faut lire avec le ms. (fol. 184, v°) Béhesna, nom d'un château-fort, situé non loin de Mérach et de Soumaïçât, et qui est inscrit sur la carte de Kiepert (*Klein-Asien und Syrien*, 1860), sous la forme Béhesni.

C. DEFRÉMERY.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 30 décembre 1874.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie un décret qui approuve l'élection de M. G. Perrot en remplacement de M. Guizot. M. Perrot est introduit et prend place.— Une lettre de M. J. Leblanc, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne (Isère), annonce la découverte qui a été faite en

1. Cf. les *Nouvelles recherches sur les Ismaéliens ou Bathiniens de Syrie, plus connus sous le nom d'Assassins*, etc., par M. C. Defrémery. Paris, 1855, in-8°, p. 60, n. 1.

2. *Relation de l'Égypte*, par Abd-Allatif, etc., p. 224, note (32).

3. Cf. sur le mot *neddjâb*, les *Mémoires d'histoire orientale* déjà cités, 2e partie, Paris, 1862, p. 370, note; Boha-Eddin, *Saladini Vita et res gestæ*, p. 146, l. 9; les *Historiens orientaux des croisades*, t. Ier, p. 583 et le *Kitâb Alincha*, *apud* Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks de l'Égypte*, t. I, 1re partie, p. 196, n.

Digitized by Google

cette ville d'une statue romaine en bronze brisée en un très-grand nombre de fragments. Deux inscriptions l'accompagnaient, et M. Leblanc s'occupe à en rassembler les fragments pour les reconstituer. L'une est du 3e s. et porte le nom de C. Julius Pacatianus, l'autre mentionne un hommage des charpentiers viennois à L. Aquilius Severianus. — M. Jourdain présente de la part de M. Garcin de Tassy une publication intitulée *La langue et la littérature de l'Hindoustan.*

M. Hauréau lit un mémoire *Sur quelques maîtres du douzième siècle.* Il examine un poème en vers latins rimés qui a été publié par M. Thomas Wright sous ce titre *Metamorphosis Goliæ episcopi.* L'auteur y décrit un rêve dans lequel lui sont apparus les dieux et les grands hommes de l'antiquité et les principaux de ses contemporains. On y remarque une grande admiration pour Abailard et des invectives violentes contre S. Bernard et les moines de son ordre. Ce texte a été attribué par M. Wright avec assez de vraisemblance, malgré quelque difficulté pour faire concorder les données chronologiques, à l'archidiacre d'Oxford Walter Mapes. Il paraît avoir été écrit en 1141. L'intérêt de ce poème est dans les détails qu'il fournit sur plusieurs des principaux maîtres de cette époque. M. Hauréau discute les identifications proposées par M. Wright pour les personnages qui y sont désignés plus ou moins clairement, et les corrige en partie.

M. de Longpérier lit une note de M. Chabas intitulée *Hebræo-ægyptiaca.* M. Chabas a déjà signalé des textes qui montrent que les Hébreux et les Égyptiens ont eu un fonds commun de traditions et de règles concernant la morale et la religion. Il signale au même point de vue le texte déjà connu du papyrus Prisse, puis celui des *maximes du scribe Ani,* qui a été publié par M. Mariette, et dont il a fait un examen spécial. Les principes exposés dans ce dernier texte présentent suivant M. Chabas des ressemblances frappantes avec ceux de l'ancien et du nouveau testament. Il annonce une étude détaillée de ces maximes, dans laquelle, après en avoir examiné le texte philologiquement, il en donnera la traduction et mettra en évidence les analogies qu'il se contente maintenant de signaler.

M. Brunet de Presle lit un mémoire *Sur deux inscriptions de Milo.* A propos des questions qui ont été soulevées au sujet de la Vénus de Milo, M. Brunet de Presle pense qu'il y a lieu de rappeler l'attention sur deux inscriptions qui avaient été trouvées dans le voisinage, et que l'on a cru être sans rapport avec la statue. Elles sont aujourd'hui perdues, mais des éditions en avaient été données. M. Brunet de Presle cherche à en restituer le texte. Si l'on adoptait la lecture qu'il propose pour l'une de ces inscriptions, il en résulterait que la Vénus aurait été l'objet d'une consécration nouvelle à l'époque romaine, ce qui n'empêcherait pas d'en faire remonter l'exécution à un âge plus ancien.

M. Guérin, poursuivant sa communication sur la géographie historique de la Palestine, indique ce qu'on rencontre en continuant de suivre la vallée du Jourdain du S. au N., et expose particulièrement ce qui concerne les ruines de Phasaélis, d'Archélaïs et du mont Sarthaba. Julien HAVET.

ERRATUM. — N° 1, p. 3, l. 1, au lieu de *aux*, lisez *aus*.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 16 Janvier — 1875

Sommaire : 11. DELBRÜCK, le Verbe dans la langue védique. — 12. HEYNE, Courte grammaire des anciens dialectes germaniques, 3e éd. — 13. TALBERT, Du dialecte blaisois. — 14. *Chronique* de Robert de Torigni, p. p. DELISLE, t. II. — 15. *Chroniques* de Saint-Martial de Limoges, p. p. DUPLÈS-AGIER. — 16. ETHÉ, Le poète épique Jules Grosse. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

11. — **Das altindische Verbum** aus den Hymnen des Rigveda seinem Baue nach dargestellt von B. DELBRÜCK. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses. 1874. 1 vol. in-8°, 248 p. — Prix : 8 fr.

La nouvelle publication de M. D. offre un double intérêt. A défaut d'un travail d'ensemble sur la grammaire védique que nous attendons toujours de M. Benfey, elle traite du moins, d'une façon aussi complète que possible, l'un des plus importants chapitres de cette grammaire, le chapitre de la structure du verbe, et rend ainsi un service signalé aux études indiennes. Mais en même temps elle fournit à la grammaire comparée des matériaux indispensables pour l'étude des origines de la conjugaison dans les langues indo-européennes. M. D. est lui-même avant tout un linguiste dont les différents travaux sur les textes védiques ont toujours été des contributions à la science des Bopp, des Schleicher et des Curtius, le plus souvent d'ailleurs à une partie encore peu étudiée de cette science, nous voulons dire la syntaxe comparée. C'est encore à ce dernier ordre d'études que se rattache indirectement le livre dont nous rendons compte : M. D. nous annonce en effet que, dans sa pensée, un exposé de la formation du verbe védique n'est qu'un travail préparatoire à l'étude des temps.

L'auteur a ordonné son ouvrage, non selon le plan ordinaire des grammaires sanscrites, mais d'après les principes de la grammaire comparée, et nous ne pouvons que l'en louer : car les catégories des grammairiens hindous, particulièrement la division des verbes en dix classes, appropriées seulement à la langue sanscrite classique dont elles n'embrassent pas même toutes les formes, paraissent tout à fait insuffisantes quand on essaie de les appliquer au Rig-Veda. Un court résumé de la table des matières sera la meilleure recommandation du livre auprès de nos lecteurs.

Après une introduction consacrée à des généralités sur le texte du Rig-Veda et les travaux dont il a fait l'objet (p. 1-20), M. D. traite d'abord des désinences et de l'augment, c'est-à-dire des éléments distincts du thème (p. 23-80). Il étudie les désinences en rapprochant successivement toutes celles d'une même personne dans les différents temps, d'abord à l'actif, ensuite au moyen : cet ordre a l'avantage de réunir tous les éléments qui remplissent une fonction identique, l'idée de la personne restant la même dans quelque temps du verbe qu'elle soit exprimée. Puis vient (p. 83-188) la revue des thèmes de temps. M. D.,

Digitized by Google

remarquant que la caractéristique *a* par exemple n'est pas plus, en principe, le signe du présent que celui de l'aoriste, que le redoublement n'est pas propre au parfait, mais se rencontre aussi au présent, etc., adopte avec raison une classification générale uniquement fondée sur la contexture matérielle des thèmes. Il étudie successivement les thèmes identiques à la racine nue; les thèmes identiques à la racine redoublée; ceux en *a* non renforcés, 1° avec l'accent sur la racine, 2° avec l'accent sur la caractéristique; ceux en *a* renforcés; ceux de la classe nasale formant les 5°, 7° et 9° classes des grammairiens hindous et en outre une partie de la 1re et de la 6°; ceux en *ya*, y compris les thèmes de passif; enfin ceux en *cha*. Ici se place un appendice sur les verbes qui forment leur présent de plusieurs manières. M. D. passe ensuite aux thèmes d'aoriste en *s*, en distinguant naturellement ceux qui sont entés en quelque sorte sur un thème de présent (ex. *grnîsh-e*), puis aux thèmes de futur en *sya*, et enfin aux désidératifs. Un appendice est ensuite consacré au prétendu *i* de liaison. De la page 191 à la page 198, l'auteur traite des modes : subjonctif, optatif et précatif, impératif. Ensuite viennent (p. 201-218) les thèmes de verbes dénominatifs, au nombre desquels il range les causatifs, et enfin (218-238) les formes non personnelles, c'est-à-dire les infinitifs et les participes. L'ouvrage se termine par un index des formes les plus difficiles.

Sous chacune des divisions principales que nous venons de reproduire, et de leurs subdivisions, M. D. donne l'énumération complète des formes qui s'y rapportent dans les hymnes du Rig-Veda, en y joignant les formes curieuses que peuvent présenter les autres textes védiques. Il ne cite pas les passages du Rig-Veda où se rencontrent les différentes formes, se contentant de renvoyer ses lecteurs à l'index de M. Max Müller et surtout à celui de M. Grassmann où elles sont méthodiquement classées. Nous ne saurions blâmer M. D. d'avoir diminué le volume de son ouvrage en supprimant les indications qui auraient fait double emploi avec celles d'un autre livre, et nous ne pouvons que regretter le retard apporté à la publication des derniers fascicules de M. Grassmann. Quant à l'énumération des formes, nous n'avons pu encore l'étudier d'assez près pour affirmer qu'il ne s'y remarque aucune omission. De plus la classification de ces formes d'après leur fonction, que M. D. n'a pas négligée, tout en la subordonnant à la classification fondée sur leur contexture matérielle, dépend trop étroitement de la traduction du texte, pour que les listes qu'il a dressées ne soient pas destinées à subir certaines modifications avec le progrès de l'interprétation védique. Mais dès aujourd'hui nous pouvons dire qu'elles paraissent présenter toute l'exactitude dont un tel travail était susceptible dans l'état actuel de la science.

En même temps qu'il énumère les formes, l'auteur pose et discute les questions d'origine soulevées par la comparaison de celles qui, différentes matériellement, sont équivalentes quant à la fonction. Son livre en effet n'est pas seulement un recueil de matériaux pour une grammaire scientifique; il est lui-même une œuvre considérable de linguistique. Nous sommes loin d'ailleurs d'accepter toutes les solutions de M. D. qui souvent ne les présente lui-même que sous forme dubitative. En général, dans cette partie de son ouvrage, comme dans les autres

Digitized by Google

travaux qu'il a déjà publiés, l'auteur, sans suivre servilement sur les questions déjà traitées les opinions généralement reçues, se montre plutôt conservateur que novateur, et le caractère général de ses analyses linguistiques est une sorte d'éclectisme, mêlé de vues originales, mais toujours fidèle à certains dogmes (qu'il nous pardonne cette expression dont il semble reprocher l'usage à M. Westphal p. 51), à certaines solutions qui, pour être consacrées par un long et presque universel assentiment, ne peuvent cependant à notre avis passer pour définitives. Nous voulons parler surtout de la théorie des désinences personnelles, et de la répugnance de M. D. à admettre sur ce domaine une diversité d'éléments analogue à celle qu'il reconnaît volontiers quand il s'agit de la formation ou de la dérivation des thèmes. Ainsi tandis qu'il revendique avec raison les droits d'une caractéristique indépendante *u* dans *karoti* contre l'hypothèse d'une chute inexplicable de l'*n* de *krnoti* (p. 156), il aime mieux au contraire supposer la chute tout aussi inexplicable d'un *t* (p. 66-67) qu'une multiplicité des désinences de la 3e personne qui tendrait à assimiler la conjugaison à la formation et à la dérivation ordinaires. Il nous semble en un mot que M. D., qui d'ailleurs ne nie pas l'*adaptation* tardive de certaines formes telles que le thème du causal (p. 109) à la fonction qu'elles ont prise dans les périodes historiques du langage, tient trop à l'idée d'une extrême simplicité primitive des désinences personnelles, et l'ardeur avec laquelle il a défendu contre l'attaque selon nous mal dirigée, et pourtant victorieuse sur plus d'un point, de M. Ludwig (cf. *Revue*, 1873, I, p. 387) la théorie de l'*agglutination*, c'est-à-dire de la création des formes par l'adjonction aux racines d'éléments pronominaux revêtus déjà à l'état isolé de la fonction qu'ils remplissent après l'agglutination, nous fait supposer qu'il ménage surtout dans les explications consacrées de la flexion verbale le dernier refuge de cette théorie. Nous doutons encore que M. D. fût, sans cette préoccupation, aussi prompt à admettre le changement de *t* en *s* dans les troisièmes personnes du pluriel en *us* rapprochées de celles en *an* pour *ant* (p. 51), qui sans être impossible en soi n'est pas suffisamment prouvé, et qu'on ne peut guère accepter sans glisser bien vite sur la pente dangereuse de l'identification des suffixes nominaux *ant*, *an*, *as*, etc. Sous le bénéfice de ces réserves, nous reconnaissons que les analyses de M. D. sont en général fines, ingénieuses, appuyées de rapprochements empruntés à une érudition sûre et étendue, et nous n'ajouterons plus qu'un très-petit nombre d'observations sur des points de détail.

Il ne semble pas que le vers 1, 48, 3 puisse être invoqué (p. 119) en faveur d'une forme *dadharire* pour *dadhrire*, la prononciation de *asyâs* en trois syllabes (cf. *asya* dans Grassmann) rétablissant seule la forme métrique parfaite du pâda qui dans l'hypothèse de la lecture *dadharire* n'aurait ni le double iambe final, ni la 8e syllabe longue. — Nous réclamerions à la p. 91 une place pour l'aoriste *âvas* de la racine *vas* « briller » que nous avons cru reconnaître dans trois passages au moins du Rig-Veda, I, 113, 13, 157, 1; VII, 75, 1 (*Mém. de la Société de linguistique*, II, p. 37). — L'opinion de Bopp d'après laquelle la désinence *ati* de la 3e personne du pluriel serait une abréviation de *anti*, n'est pas restée, comme le croit (p. 51)

Digitized by Google

M. D., à l'abri de toute contestation, et MM. Bréal et Louis Havet ont eu au contraire l'idée, selon nous très-plausible, que la seconde pourrait bien n'être qu'une nasalisation de la première (*ibid.* II, p. 193). — Sur l'*e* des désinences du duel *ethe*, *ete* dans la conjugaison en *a*, M. Ludwig a présenté une hypothèse qui peut être dégagée de sa théorie générale, et qui, ce semble, aurait mérité une mention à la page 45. Il est difficile en effet de n'être pas frappé de l'analogie de cet *e* avec celui qui dans la déclinaison en *a* est le résultat de l'élargissement du thème par un *i*. — L'identification de la désinence des impératifs en *si* avec celle de l'indicatif présent (2e personne) nous semble être une manière d'éluder plutôt que de résoudre la question soulevée par ces formes si intéressantes. Nous renvoyons sur ce sujet à l'hypothèse que nous avons présentée dans la *Revue* (1873, I, p. 338). — Le changement de *y* en δ que suppose le rapprochement du grec δύναμαι et de la racine sanscrite *yu* «tirer à soi, s'emparer de» (p. 78), nous semble difficilement admissible depuis que M. Bréal a ramené, avec la plus grande vraisemblance, à un thème pronominal *da* les suffixes de formation où M. Curtius avait cru observer ce phénomène phonétique (*Mémoires* etc. I, p. 193 et suivantes). — Enfin nous avons quelque peine à comprendre la formule par laquelle M. D. cherche à expliquer le rapport phonétique des lettres sanscrites *h* et *j* (la muette sonore palatale). « Il n'y a pas de doute, » dit-il, « que le *h* indien n'ait été une spirante sonore comme le *j*. » M. D. croirait-il donc que le *j* avait dès l'origine la prononciation du *g* italien devant un *i* ou un *e*, c'est-à-dire celle d'une lettre double, d'un *d* suivi du *j* français ? Mais les classifications des grammairiens hindous ne nous permettent pas de voir dans le *j*, tel qu'il était prononcé de leur temps, autre chose qu'un son simple et explosif.

Abel BERGAIGNE.

---

12. — **Kurze Laut- und Flexionslehre der altgermanischen Dialecte,** von Moritz HEYNE. 3e éd. revue et corrigée. 1874. Paderborn, Druck von F. Schœningh. In-8°, x-454 p. — Prix : 6 fr.

On attendait avec impatience cette troisième édition d'un ouvrage, jugé si sévèrement à son apparition par Schleicher, et qui malgré d'inévitables défauts n'en a pas moins réussi, et a été depuis douze ans si utile en Allemagne et à l'étranger à tous ceux qui étudient les anciens idiomes germaniques. Mais on pensait aussi que le retard prolongé apporté à la publication de sa grammaire aurait permis à l'auteur de nous la donner enrichie des derniers résultats de la science. Malheureusement les nombreux travaux qui occupent depuis longtemps M. Heyne ne lui ont pas permis cette fois plus qu'il y a quatre ans de remanier et de refondre son ouvrage. Le seul changement apporté à cette édition se borne à l'indication entre crochets des publications nouvelles dont les dialectes germaniques ont été l'objet depuis 1870. C'est sans doute trop peu. Mais quoi qu'il en soit, nous n'annonçons pas moins avec une vive satisfaction la publication d'un livre indispensable à quiconque veut s'initier rapidement à la connaissance des anciens idiomes allemands. Toutefois nous espérons que M. H. tiendra à

Digitized by Google

honneur de nous donner dans la quatrième édition, ce qu'il n'a pu faire jusqu'ici : une refonte et un remaniement complet de son travail primitif. Il serait à souhaiter aussi qu'il y joignît, comme seconde partie, un abrégé de la syntaxe allemande, dont sont privés les germanisants, qui ne possèdent que la seconde édition de la grammaire de Grimm.

C. J.

---

13. — **Du dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française,** thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. Talbert, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. Paris, Thorin. 1874. 1 vol. in-8°, xv-338 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le titre qui précède annonce une étude sur le dialecte de Blois et des rapprochements entre ce dialecte et la vieille langue française. On s'attend donc à trouver d'un côté une description exacte et méthodique de la phonétique, de la grammaire et de la syntaxe de ce patois, de l'autre une étude comparative établissant rigoureusement en quels points il a conservé des traces de l'ancien français, en quels points il a innové. Mais, en ouvrant le livre, on est quelque peu déçu. L'ouvrage de M. T. ne contient qu'un essai de description plus ou moins précis du patois ou, comme dit de préférence l'auteur, du dialecte blaisois, accompagné, quand l'occasion s'en présente, de digressions étendues sur la vieille langue, depuis la fin du moyen-âge, jusqu'au xviiie siècle. Ce n'est pas une étude méthodique sur un point spécial et nettement déterminé de la philologie française; c'est un ensemble d'observations rentrant dans un cadre plus ou moins large. Il ne serait pas juste de demander à l'auteur plus qu'il n'a voulu nous offrir. Voyons comment, le plan de son livre ainsi compris, il l'a exécuté.

On n'a qu'à jeter un coup d'œil au hasard sur l'ouvrage de M. T. pour se convaincre que l'auteur n'est nullement au courant des questions de la philologie française. Il ne connaît ni les méthodes ni les travaux de Diez et de son école. Il paraît ignorer l'ouvrage de M. Gaston Paris sur l'*accent latin*, qui est l'*abc* dans la science de la philologie française. La seule autorité à laquelle il se réfère volontiers est Burguy, dont il fait son guide habituel, et c'est là un guide peu sûr, comme on sait. Bien que l'ouvrage paraisse fait, à en juger par la table des matières, sur un plan correct (I *Voyelles;* II *Diphthongues;* III *Triphthongues;* IV *Consonnes;* V *Article, substantif et verbe;* VI *Textes blaisois*) l'ordre suivi dans le détail n'est rien moins que scientifique. D'abord, on chercherait vainement soit une carte soit une description géographique du dialecte dont l'auteur entreprend l'étude. Les quelques mots qu'il dit dans l'*Avant-propos* ne sont pas suffisants. En dehors de Blois, quels sont les environs qu'a exploités M. T. et jusqu'où s'étendent-ils ? Si nous entrons dans l'examen du livre, nous voyons dans la cinquième partie, une section (p. 243-259) consacrée aux substantifs *qui ne diffèrent du français que par la prononciation*, autrement dit, qui sont soumis à des lois de phonétique spéciale. L'auteur n'a pas vu que cette question devait rentrer dans l'étude de la prononciation des voyelles et des consonnes. M. T. n'a qu'une vague idée du rôle de l'accent latin en roman, et il ignore l'histoire

Digitized by Google

du vieux français et des lois de sa formation. Dès les premières lignes, constatant ce fait que le dialecte blaisois allonge l'*a* long français et tend à en faire un *o* (*sable* = *sâbe*), il cite à l'appui de cette prononciation *nasale* (sic) les formes de l'anglo-normand *aun*, le changement de *al* en *au*, faits d'ordre entièrement différent; il en rapproche d'autres formes blaisoises telles que *papa*, *maman* où c'est l'*a* atone initial qui devient *o bref* ou long. Comme exemple du changement de *a* en *e*, il cite (p. 11) *almena*, *bremer* qui contiennent un *e* féminin, à côté de *chercutier*, *catherre* qui renferment un *é* ouvert. « *E* sonne *é* dans » *dehors*, *faineant*, *lézard*, *lécher*, *jeter*, etc. » (p. 18). Ici sont rapprochées des formes dissemblables, l'*i* de *diors*, *féegniant* est dû à un adoucissement de l'hiatus; celui de *lizard*, *licher*, *jiter*, à l'action de la gutturale avoisinante. Dans les exemples de changement de *i* en *e* ou *é*, ou *ai* ou *ei* (c'est tout un pour l'auteur), on trouve pêle-mêle réunis des mots ayant un *i* atone, ou un *i* en position, ou un *i* devant un consonne palatale (p. 24). M. T. affirme que les rimes *Othon*, *semun* de la Chronique des ducs de Normandie (v. 18144-45) sonnaient *oun*, et il tranche la question de l'*o* en vieux français d'après les assertions de Burguy, sans se douter de la complexité des problèmes que soulève l'étude de cette voyelle. Il démontre que l'*u* s'est jadis prononcé *eu*. « Telle a été, en effet, non » pas la seule prononciation de la voyelle, mais une des plus communément » employées depuis l'origine de la langue (!) » (p. 49). Il fonde cette étonnante affirmation d'un côté sur des exemples établissant la prononciation *eu* pour des mots qui depuis ont eu un *u*, mais qui se prononçaient d'abord *eu* et plus anciennement *eü*, ce qui ne prouve rien; de l'autre sur le témoignage de Palsgrave qui note par *eu* notre *u*, ce qui n'est pas plus étrange que la notation allemande du même son par *ue* (*ueber*). Pour prouver que de tout temps *ai* en v.-fr. sonnait *é*, noté par *é* ou par *ei* (p. 62), il cite les imparfaits normands en *eit*, comme si l'imparfait français avait toujours été en *ait*, les participes bourguignons en *eit* (de *atus*) et des formes en *e* réduites de *ai* qu'il accentue à son gré en *é*; parmi ces formes en *e* qu'il donne comme issues de *ai*, on trouve des mots tels que *per* (aujourd'hui *pair* de *parem*), qui n'a jamais été en v.-fr. que *per* et ne doit son orthographe par *ai* qu'à une erreur des lettrés de la Renaissance. Entre autres exemples de l'affaiblissement de *ai* en *a* (p. 70) il cite des mots comme *vrâment*, *pâment* ce qui est exact, ou comme *agu*, *aguser*, *claron*, *char* (carnem), *que j'aimasse* (affaiblissement de *que j'aimaisse*, dit M. T., p. 246); il ne remarque pas que dans ces derniers mots l'*a* est étymologique. Il partage l'opinion des grammairiens qui voient des diphthongues dans des sons simples tels que *ou*, *au*, *eu* (p. 157); aussi écrit-il que « la diphthongue *ou* sonne *o* dans un » certain nombre de mots : *tourment*, *poumon*, *nourrir*, etc., prononcez *tor-* » *ment*, etc. » Il fait dater la diphthongue *iau* des origines de la langue et comme preuve à l'appui, il cite des vers d'Eust. Deschamps, d'Adam de la Halle, c'est-à-dire des textes de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe. Ayant remarqué que le normand a une affection spéciale pour l'*e* et le bourguignon pour l'*a*, et admettant la théorie surannée qui voit dans le français un mélange de deux dialectes, il reconnaît du normand dans le v.-fr. *amere*, *avere* (*amara*,

Digitized by Google

avara), *serchent* (*circant*) et du bourguignon dans *parcevoir*, *varrai*, *darnier*, *larme*, *gendarme!* Combattant Chevallet, Ampère, etc. qui voient dans *j'aurais* soit *haberem*, soit *habuero*, il penche à faire venir ce temps de *habere habeam* (p.294), ne se doutant pas que depuis longtemps l'étymologie *habere habebam* est hors de conteste. On peut prolonger sans fin cette énumération de rapprochements inexacts, d'erreurs de faits, d'assertions téméraires. Presqu'à chaque page on se heurte à des fautes de ce genre, et il n'est pas besoin d'un bien long examen pour se convaincre, comme nous le disions au commencement, que M. T. est étranger aux questions de la philologie française.

Cependant cet ouvrage est-il sans valeur? Loin de là. La description du dialecte blaisois laisse plus qu'à désirer; on n'en trouve pas moins des formes curieuses, dignes d'être notées; les textes blaisois cités à la fin de l'ouvrage, quoique peu nombreux, sont intéressants. Les affirmations de M. T. sur le vieux français sont plus que téméraires; mais ses observations sur la langue du XVIe et du XVIIe siècle sont en partie neuves. C'est surtout dans ces observations que consiste l'intérêt de son livre, dans les témoignages qu'il cite des grammairiens et des littérateurs, dans l'étude intelligente qu'il fait des rimes des poètes. Il y a là bien des faits curieux qu'il réunit, qui ne sont pas tous nouveaux comme il se l'imagine, mais qui le sont du moins pour le grand public. Je signalerai spécialement le chapitre consacré à l'histoire de la diphthongue *oi*, et dans lequel il montre bien, contre M. Quicherat, que le son *oua* de cette diphthongue a été précédé d'un son *oué* (et même *ouè*) lequel à son tour dérive de *oe*. Là encore, sans parler d'erreurs de détail et de sa facilité à se contenter de certains arguments bons en soi, mais insuffisamment développés, l'auteur n'a pas vu que *oe* dérive d'un *ói* (prononcez comme dans le grec μοι), qui provient lui-même d'un *ei* antérieur commun à toute la langue d'oil et issu le plus souvent d'un *ē* ou d'un *ī* latin. Au XIIe siècle, la Picardie change cet *ei* en *oi*; la Bourgogne l'imite; l'Ile-de-France aussi mais partiellement; la Normandie refuse de suivre dans cette voie les provinces de l'Est et garde son *ei*. Je signalerai encore le chapitre consacré à l'histoire de la finale *er* dans les verbes. Là encore M. T. a raison contre l'auteur du *Traité de versification française*. Je noterai aussi les observations sur la prononciation des nasales au XVIe siècle, sur la distinction du passé défini et du passé indéfini au XVIIe s. Ces diverses observations, d'autres encore que je ne puis signaler ici, prouvent un esprit judicieux et perspicace. Elles forment, malgré les nombreuses erreurs qui les déparent et qui sont dues à l'ignorance de la vieille langue, la partie solide du livre de M. T. Ceux qui s'intéressent à l'histoire du français tireront profit des renseignements utiles qu'il y a réunis.

L'ouvrage de M. T. nous montre une tendance nouvelle qui porte les esprits curieux vers l'étude scientifique de notre langue. C'est ce qui a été compris en Sorbonne, et on ne peut qu'approuver la Faculté des Lettres d'avoir donné ses encouragements à de pareilles tentatives en recevant comme thèse de doctorat un travail sur un patois. Si l'on ne peut aborder sans études préliminaires, longues et difficiles en somme, des travaux sur le vieux français ou même sur

Digitized by Google

les patois, il reste toujours un champ ouvert aux recherches des hommes studieux. L'étude de la langue du XVIe et du XVIIe siècle demande moins de connaissances spéciales; il suffit de lire avec attention les ouvrages du temps : grammaires, observations littéraires, etc. En recueillant et coordonnant avec soin et critique les documents de ce genre qui abondent du reste, on peut apporter beaucoup de faits nouveaux à l'histoire de notre langue. Si l'ouvrage de M. T. était le signal de recherches de ce genre, nous ne pourrions que nous en féliciter.

Arsène DARMESTETER.

---

14. — **Chronique de Robert de Torigni**, abbé du Mont-Saint-Michel, suivie de divers opuscules historiques..... publiée d'après les mss. originaux par L. DELISLE. T. II. Coll. de la Société de l'Histoire de Normandie. Rouen, Le Brument. 1874. 1 vol. in-8°, xix-415 p. — Prix : 12 fr.

Ce volume complète l'excellente édition de la chronique de Robert de Torigni entreprise par M. E. Delisle pour la Société de l'Histoire de Normandie [1]. Il contient une préface sur la vie et les œuvres de l'historien normand; la fin de sa grande chronique de 1168 à 1186; les additions que cette chronique a reçues dans les monastères de Fécamp, de Lire, de Savigny et du Valasse; la continuation ajoutée par un moine du Bec pour les années 1157-1160 à la première rédaction de la chronique s'arrêtant à 1156; l'opuscule intitulé : *De immutatione ordinis monachorum. De abbatibus et abbatiis Normannorum et ædificationibus earum;* des Annales du Mont Saint-Michel s'étendant de la naissance de Jean-Baptiste à l'année 1291 et dont une partie de 1135 à 1173 est l'œuvre de Robert; d'autres courtes annales de 506 à 1154 et de 876-1087; enfin les actes de Robert de Torigni conservés en majeure partie dans le cartulaire du Mont Saint-Michel et aux archives de la Manche et commençant par le récit de l'administration du monastère pour les années 1155-1159. Un index très-complet termine l'ouvrage. Nous possédons par conséquent dans les deux volumes de M. Delisle les œuvres complètes de Robert, à l'exception du huitième livre ajouté à Guillaume de Jumièges qui ne peut pas être séparé des livres précédents et qui sera publié par M. Lair dans l'édition de Guillaume qu'il prépare en ce moment pour la Société de l'Histoire de France. Une partie de ces œuvres était inédite. Les Annales les plus développées du Mont Saint-Michel (ms. d'Avranches, n° 211) n'avaient jamais été publiées; il en était de même des courtes Annales de 876-1087 (Paris, ms. lat. 1180); les actes de Robert étaient également inédits, à l'exception des dernières pièces, la lettre à Gervais prieur de Saint-Céneri pour l'inviter à écrire l'histoire de Geoffroi le Bel duc de Normandie et comte d'Anjou, la lettre écrite à l'abbé du Bec en lui envoyant la seconde partie de sa chronique, et un prologue à une collection d'extraits de saint Augustin. Les actes relatifs à l'administration du Mont Saint-Michel pendant les années 1155-1159 sont en particulier du plus haut intérêt; ils nous offrent un tableau de l'activité de l'abbé d'un grand monastère normand au

1. Voy. sur le 1er vol. *Rev. crit.* 1873, n° 4, art. 21.

Digitized by Google

milieu du XIIe siècle et peuvent être rapprochés du livre si intéressant de Suger : *de rebus sua administratione gestis*. L'opuscule sur les monastères normands avait déjà été publié à plusieurs reprises par D. Luc d'Achery en 1651 (à la fin des œuvres de Guibert de Nogent), par D. Brial (dans le t. XIV du Recueil des Historiens de Fr.), et dans le *Monasticon anglicanum* (t. VI, p. 1061-1065). M. Delisle le premier a indiqué la différence entre les deux rédactions de l'œuvre : il donne comme ses prédécesseurs le texte de la seconde, mais il met en note les variantes que fournit la première.

C'est la chronique qui forme naturellement la partie la plus importante du travail de M. D. Nous la possédons pour la première fois dans un texte vraiment correct et complet, avec l'indication de toutes les modifications que Robert a apportées à son œuvre lors de chacune des rédactions successives. Jusqu'à l'année 1147 il suit la chronique de Henri de Huntingdon, et M. D. note avec soin tous les rapports entre les deux ouvrages. A partir de 1147, Robert écrit d'une manière tout à fait indépendante et originale, au fur et à mesure des événements, d'abord au monastère du Bec, puis au Mont Saint-Michel. M.D., dans les notes vraiment excellentes qui accompagnent le texte, ne laisse passer aucun nom de personnage ou de lieu sans l'expliquer, souvent par des documents inédits; il renvoie aux passages des autres chroniqueurs anglais contemporains qui peuvent éclaircir et compléter les renseignements que nous fournit Robert. J'avais déjà signalé à propos du premier volume les annotations de M. D. Je ne puis que répéter ici ce que j'avais déjà dit : il est impossible d'être plus complet, plus sobre et plus précis. Aussi ne pouvons-nous nous empêcher de regretter que M. D. ait cru devoir borner ses annotations à la chronique et n'en point donner aux autres écrits contenus dans cette édition. L'opuscule sur les abbayes normandes en particulier nécessiterait des éclaircissements presque à chaque ligne, et ces éclaircissements eussent été surtout désirables dans une publication qui n'est pas exclusivement destinée aux érudits, mais encore aux membres très-divers d'une société d'histoire provinciale. Je reconnais toutefois que ce commentaire eût été très-difficile à exécuter et qu'il aurait augmenté d'une manière disproportionnée le travail déjà si considérable de M. D.

C'est le désir de ne pas trop dépasser les limites qui lui étaient prescrites qui a imposé à M. D. dans sa préface une sobriété que nous serions disposé à trouver excessive. Il dit tout ce qui est essentiel; et il le dit avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Pour un livre destiné aux savants, il n'y aurait rien à demander de plus ni de mieux; pour le grand nombre des souscripteurs de la Société, quelques pages sur le caractère de l'œuvre de Robert, sur ses sources, sur son autorité, sur le groupe d'historiens auxquels il se rattache n'eussent pas été sans utilité. — Continuateur de Sigebert de Genebloux, il fait partie en effet de cette série d'auteurs d'histoire universelle qui ont pour source primitive la Chronique d'Eusèbe traduite par saint Jérôme et qui écrivent pour la plupart sous l'influence de l'Empire d'Allemagne, héritier de l'empire romain; continuateur de Henri de Huntingdon, il peut être considéré comme un chroniqueur anglo-normand. Il a lui-même très-bien indiqué la nature de son

Digitized by Google

travail dans sa lettre à l'abbé du Bec (p. 340-341 de la présente édition) dont M. D. eût pu faire remarquer l'importance, et qui détermine parfaitement sa place dans l'Historiographie du moyen-âge où les chroniques se relient les unes aux autres et semblent s'engendrer naturellement.

Quant à l'autorité de Robert, M. D. n'en dit qu'un mot, mais ce seul trait a une importance capitale, et l'habile éditeur aurait pu y insister davantage. Il montre comment les fonctions d'abbé du Mont Saint-Michel mirent le chroniqueur en rapport avec un grand nombre de personnages importants, et en particulier avec le roi d'Angleterre Henri II, et il nous indique toutes les occasions où le roi et l'abbé se trouvèrent réunis. Nous voyons donc que Robert était dans une position exceptionnellement favorable pour l'exécution de son ouvrage. Mais en même temps M. D. nous fait remarquer que Robert glisse sur les démêlés de Thomas Becket et de Henri II. Ce n'était pas dire assez. A l'année 1171, Robert passe entièrement sous silence l'assassinat de l'archevêque de Cantorbery et ne parle que de sa canonisation par le pape. Les quatre vers qui indiquent la mort de Thomas ont été ajoutés postérieurement par une autre main dans le manuscrit autographe de Robert.

La biographie du chroniqueur était déjà assez bien connue dans ses traits généraux. Néanmoins M. D. a tiré des actes de Robert des détails nombreux relatifs à sa vie au Mont Saint-Michel et il a rectifié une erreur assez grave accréditée depuis longtemps. On croyait que Robert avait été à Rome en 1163. M. D. réduit à néant cette hypothèse, montre que Robert et Alexandre III se sont vus à Tours au concile de 1163 et non à Rome, et replace à sa vraie date (30 sept. 1259) une lettre d'Alexandre IV qu'on attribue d'ordinaire à Alexandre III et qu'on date du 30 sept. 1163.

Les additions faites à la chronique de Robert dans divers monastères normands n'avaient jamais été publiées à part sous leur forme authentique et séparées du texte primitif comme elles le sont aujourd'hui. La plus importante est celle que M. D. appelle *Continuatio Beccensis*, qui a été prise par les précédents éditeurs pour une des formes de la chronique de Robert, et qui est en réalité une continuation tout à fait indépendante. M. Bethmann s'y était trompé et avait reproduit dans les *Monumenta Germaniae* l'édition des Bénédictins, tout en prétendant avoir collationné deux mss. l'un de Rouen et l'autre de Paris dont l'examen attentif lui aurait certainement fait reconnaître le vrai caractère de l'œuvre [1].

On peut juger par ce que nous venons de dire de l'importance de l'édition de M. D. C'est une bonne fortune pour la Société d'Histoire de Normandie d'avoir pu à ses débuts offrir aux amis des études historiques une publication aussi remarquable.

---

1. Bethmann, un des meilleurs collaborateurs des *Monumenta*, était malheureusement assez sujet à des négligences de ce genre.

Digitized by Google

15. — **Chroniques de Saint-Martial de Limoges**, publiées pour la Société de l'Histoire de France par H. Duplès-Agier. Paris, Renouard. 1874. In-8°, lxvij-429 p. — Prix : 9 fr.

Parmi les monastères de la France au moyen-âge, l'un des plus brillants fut certainement l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. L'importance de sa bibliothèque, le soin avec lequel la plupart des abbés se plurent à l'augmenter et à la conserver, enfin l'existence d'un grand nombre de fragments de chroniques manuscrites, tout concourt à le prouver. Ces chroniques, restées pour la plupart inédites jusqu'à la publication dont nous rendons compte, sont d'une grande importance, non-seulement pour l'histoire de l'Aquitaine, mais encore pour celle de toute la France ; on y trouverait nombre d'indications nouvelles sur l'histoire des démêlés des rois de France et d'Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles, et quand elles deviennent tout-à-fait locales aux XIVe et XVe, elles ne laissent pas pour cela de présenter encore un grand intérêt. Avant d'adresser à M. Duplès-Agier les quelques reproches que nous croyons pouvoir lui faire, nous devons rendre hommage au talent qu'il a déployé, à la patience avec laquelle il a su retrouver dans près de 200 manuscrits les fragments qu'il nous donne aujourd'hui. En effet, il n'est pour ainsi dire pas une seule de ces chroniques qui forme corps dans les manuscrits; elles sont éparpillées par fragments de quelques lignes sur leurs marges, sur leurs feuillets blancs; il a fallu les réunir, les reconnaître, comparer les écritures et retrouver l'auteur probable de chaque morceau. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant si dans une publication aussi difficile certains détails laissent à désirer. La difficulté et le mérite du travail doivent nous disposer à l'indulgence.

Le volume de M. D.-A. se compose de trois parties, l'introduction, les textes et une table copieuse. Les textes eux-mêmes se divisent en textes historiques et en textes archéologiques.

Dans l'introduction, M. D.-A. fait l'histoire des œuvres qu'il édite, en s'appesantissant surtout sur Adémar de Chabannais ou de Chabannes et sur Bernard Itier. Sur le premier auteur, il faut avouer qu'il est tout-à-fait insuffisant, il n'ajoute aucun détail à ceux que nous connaissions déjà et ne semble pas s'être servi de la notice des éditeurs des *Monumenta Germaniae* (SS., t. IV); tout au moins ne la cite-t-il pas parmi les auteurs qui ont parlé d'Adémar (*Introduct.*, *p.* IV, *note* 3). De plus, page V, il semble oublier qu'Adémar était moine de Saint-Cybar d'Angoulême et non pas de Saint-Martial, et que malgré un assez long séjour dans cette abbaye, avec laquelle il eut de fréquents rapports de voisinage, jamais il n'y exerça aucune fonction. M. D.-A. n'est pas éloigné de lui attribuer une restauration du tombeau de ce saint, qui eut lieu à son époque ; il s'appuie sur une inscription qui orne le tranchant de la pierre tombale du martyr : *Ademari miserere tui*. Mais comment un moine de Saint-Cybar eût-il pu faire exécuter des travaux à Saint-Martial ? et pourquoi se livrer à cette supposition invraisemblable, alors qu'au XIe siècle il y eut à Saint-Martial même un abbé du nom d'Adémar ? un peu de réflexion eût pu convaincre M. D.-A. que cette seconde supposition était la seule admissible.

Digitized by Google

La notice qui suit immédiatement celle d'Adémar de Chabannes est un peu confuse; elle se rapporte à Hélie de Ruffec et à ses continuateurs, et notamment pour l'examen et pour l'histoire du manuscrit de Taillefer, le raisonnement de M. D.-A. quoique juste, est assez difficile à suivre.

Il n'en est pas de même de la notice sur Bernard Itier, qui nous a semblé excellente de tous points, claire, bien étudiée, infiniment plus complète que tout ce qui a encore été écrit sur cet auteur; M. D.-A. a tiré, croyons-nous, tout le parti possible des textes qu'il publiait. Nous y trouvons nécessairement la biographie de cet écrivain, l'histoire et l'analyse de ses ouvrages, la description des manuscrits qui les contiennent, une étude détaillée sur leur valeur, enfin des indications intéressantes sur la bibliothèque du couvent au commencement du XIIIe siècle.

L'auteur termine cette notice en donnant une copieuse analyse des diverses œuvres de Bernard Itier, étrangères à l'histoire; ici nous lui adresserons un petit reproche; nous estimons qu'il s'est laissé entraîner à donner une trop grande importance au personnage dont il faisait l'histoire, et qu'il a attribué à B. Itier des théories philosophiques et morales, qui ne lui sont pas propres, car il n'a fait qu'emprunter aux auteurs scolastiques de son temps la matière de la plupart de ces essais, qui n'ont d'ailleurs aucun intérêt ni pour le fond ni pour la forme, et sont en général imités de Sénèque et de Cicéron. On peut même se demander si ces morceaux sont bien de B. Itier, car ils n'ont rien d'assez original pour empêcher de les attribuer à un auteur plus ancien, dont le bibliothécaire de Saint-Martial n'aurait fait que recopier les travaux [1]. Dans tous les cas, on peut regretter que M. D.-A. ait cru devoir comprendre ces traités dans sa publication; il aurait pu alléger son volume en les omettant et consacrer utilement la place qu'ils y occupent à une annotation plus complète de la dernière partie [2].

Après la notice sur Bernard Itier en vient une autre sur ses continuateurs, Etienne de Salvaniec et Hélie Dubreuil, compilateurs inhabiles et incomparablement moins intelligents que leur prédécesseur, mais dont les chroniques ont toujours l'avantage d'être absolument contemporaines; toutefois, comme intérêt et comme valeur, on ne peut les mettre en balance avec celle du premier rédacteur.

Vient ensuite une étude sur une vaste compilation faite à la fin du XIIIe siècle par un moine de St-Martial, qui tenta de composer avec tous les fragments historiques laissés par ses prédécesseurs un ouvrage analogue à celui de M. D.-A. lui-même; il les réunit dans un ordre à peu près méthodique, sans toutefois distinguer les auteurs, en y insérant tous les renseignements qu'il put trouver ailleurs sur l'histoire de son couvent; ce travail remplit le manuscrit latin 11019 de la Bibl. Nat. Il fut recopié à la fin du XIVe siècle par un moine de S. Martin de Limoges et cette copie forme aujourd'hui le manuscrit latin 5452. C'est

1. Remarquons que B. Itier a fait d'autres travaux de copie analogues; il avait notamment copié la vie du philosophe Secundus (v. *Introd.*, p. XXX).

2. Nous en dirons autant des traités de théologie et de physique, qu'il attribue à B. Itier.

Digitized by Google

du moins ce que cherche à prouver M. D. A.; son argumentation est fondée sur ce fait que dans la transcription, le style indirect est toujours remplacé par le style direct, toutes les fois qu'il s'agit du monastère de S. Martin et sur quelques mots qui prouvent chez le copiste une certaine aversion pour les moines de Saint-Martial. Les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion nous paraissent concluantes.

Dans cette compilation et dans les fragments historiques recueillis soit sur les marges des manuscrits originaux, soit dans les copies de D. Estiennot, M. D. A. essaie de reconnaître le travail des différents rédacteurs qui se succédèrent. La première chronique qu'il tente de reconstituer va de l'an 1207 à l'an 1320; il donne, p. LV-LVI, d'assez bons arguments à l'appui de son opinion. Mais il nous semble errer en essayant de l'attribuer à Simon de Châteauneuf, chantre et moine de Saint-Martial, sur lequel on n'a qu'une courte notice assez élogieuse, il est vrai, des écrivains postérieurs; d'ailleurs cette mention nécrologique sur laquelle s'appuie M. D. A. n'autorise aucunement une telle supposition; la mort d'un dignitaire, tel que le chantre, vu le rôle qu'il pouvait avoir joué dans les affaires intérieures du monastère, était un événement assez important pour que les annalistes anonymes jugeassent bon d'en marquer exactement l'année et le jour.

Dans les pages suivantes, M. D. A. combat l'opinion qui soutient que nous possédons une grande chronique limousine rédigée tantôt par les moines de S. Martial, tantôt par ceux de S. Martin; il prouve que ce que l'on a pris pour cette grande chronique n'est qu'une compilation historique allant jusqu'en 1284.

Si de l'introduction nous passons aux textes publiés dans le volume, nous serons obligés de faire à M. D. A. plusieurs reproches; ayant voulu collationner sur les manuscrits originaux quelques passages choisis au hasard, nous avons pu constater qu'ils n'avaient pas toujours été transcrits avec assez de fidélité. Nous avions choisi les pages 117 et 118 du volume, qui font partie de la chronique de Bernard Itier, et voici le résultat de notre travail : P. 117, ligne 10, après *de Sancto Marciale*, le manuscrit ajoute *et*. — Même page, l. 15, au lieu de *id est presbiterum*, le manuscrit porte *I presbiterum*; la leçon donnée par M. D. A. se comprendrait mal. — Même page, l. 22, à la place de *rogat*, *rogavit*, le ms. porte *rogav*. — P. 118, l. 11, à la place de *promisisset*, qui n'a pas de sens, il faut lire *permisisset*.

De plus, les renvois ne nous semblent pas toujours parfaitement exacts; ainsi page 118, les paragraphes 2, 3, 4 sont indiqués comme étant aux feuillets 224 et 225 du ms. latin 4281; ce ms. n'a que 137 f.; évidemment, l'éditeur a oublié de donner de nouveau le numéro du manuscrit, qui devait ne plus être le même.

Enfin, nous ferons à ce sujet à M. D. A. une dernière objection; il a voulu distinguer les noms de langue vulgaire du contexte latin et les a mis en italiques; l'idée est bonne, mais il fallait en poursuivre l'application jusqu'au bout; p. 119, nous trouvons en caractères romains des noms tels que ceux-ci : *La Concha*, *Trobat*; p. 120, *Chauchagrua*, etc.

Digitized by Google

La plupart des textes à proprement parler historiques que nous trouvons dans ce volume présentent un certain intérêt; ils fournissent des faits nouveaux sur l'histoire de l'Aquitaine et donnent souvent de curieux renseignements sur l'état des mœurs et des esprits aux différentes époques du moyen-âge. A ce point de vue, la chronique factice composée par M. D. A. de fragments anonymes retrouvés sur les marges des manuscrits de S. Martial renferme nombre de faits intéressants; tel est, entre beaucoup d'autres, le récit du séjour du dauphin Louis à Limoges en 1438 (p. 203 et suiv.). De plus, la plupart du temps, les textes que M. D. A. donne des chroniques déjà publiées sont meilleurs, par exemple pour Bernard Itier, et pour la *Commemoratio* d'Adémar de Chabannes; ce dernier morceau, publié d'après un manuscrit du Vatican, fournit dans un passage célèbre une variante importante et qui semble donner raison aux dernières hypothèses sur le lieu de naissance du chroniqueur Adémar; au lieu de *Campanense*, que portait le texte de Labbe, le manuscrit de Rome donne *Capannense*, ce qui est bien *Chabannes*, près Château-Ponsac (p. 4). Ailleurs (p. 182), il fournit une variante de nom de lieu assez importante au texte donné par les *Historiens de France;* les éditeurs de ce recueil auraient vu un mot de basse latinité là où se trouve le nom d'un prieuré.

M. D. A. a annoté les textes qu'il publiait d'une manière sérieuse et avec une connaissance très-réelle de cette partie de l'histoire; pourtant, il oublie quelquefois de donner la raison des dates qu'il attribue à certains textes; c'est ainsi que p. 298, il ne nous dit pas pourquoi il place entre 1216 et 1218 le récit des miracles accomplis par le *pallium* de l'autel du Sauveur à S. Martial.

A la suite des chroniques, nous trouvons d'abord un certain nombre de listes des moines bienfaiteurs de l'église et donateurs de terres; la plupart n'ont aucune importance historique et figureraient plus naturellement dans un cartulaire de S. Martial, où elles serviraient à donner une date approximative aux pièces qui n'en auraient pas. Nous ne ferons guères d'exception qu'en faveur des indications fournies par le manuscrit latin 1139, sur les réparations de l'église et sur les ornements ecclésiastiques dus à la générosité du sacristain W. La Concha (p. 300 et suiv.). Nous dirons à peu près la même chose des polyptyques, dont la place était ailleurs, et dont rien ne vient motiver la présence ici, il eût tout au moins fallu, puisque M. D. A. voulait les publier, donner quelques détails géographiques sur les possessions de l'abbaye.

Quant aux inventaires d'ornements d'église et de vêtements sacerdotaux, ces textes, étant relativement anciens, sont d'un grand intérêt; l'annotation en est assez copieuse et donne tous les détails désirables. Nous n'y avons relevé qu'une note confuse sur les *quinque bans Gaifiers* (p. 315); M. D. A. rappelle à ce sujet les dépouilles de Waïfre, duc d'Aquitaine, conservées à S. Denis, au dire de la chronique française de ce monastère, et il cite justement un texte de Geoffroi de Vigeois, qui donne du passage de l'inventaire une explication toute naturelle. Cet auteur parle en effet de cinq étendards, *quæ appellantur banum Guelferii de Turribus*, que les moines de Saint-Martial portaient à la procession annuelle des

Digitized by Google

Rameaux. Le nombre de ces objets étant le même dans les deux cas, leur identité n'est pas douteuse. Quant aux inventaires de la bibliothèque qui terminent le volume, leur annotation est trop succincte, et M. D. A. eût bien dû indiquer à quels signes il reconnaissait dans les manuscrits cités par l'inventaire les volumes aujourd'hui à la B. N.

Pour terminer, nous n'avons plus qu'à dire quelques mots de la table. Elle était naturellement très-difficile à faire, et il faut reconnaître que M. D. A. n'y a pas entièrement réussi. Les articles en sont mal groupés, les noms sont souvent mal identifiés à travers leurs variantes orthographiques, et sous un même mot, les articles sont quelquefois mal rangés. C'est ainsi qu'à l'article *W.*, après l'indication d'un certain nombre de personnages tant laïques qu'ecclésiastiques, désignés dans le texte par cette initiale, nous trouvons les dignitaires de Saint-Martial, placés sans aucun ordre; l'abbé W. vient en dernier lieu et son article fait double emploi avec un autre article qui lui est consacré au mot *Willelmus*.

Voici donc en résumé notre opinion sur l'ouvrage de M. D. A.: une foule de textes intéressants, à côté d'un certain nombre d'un intérêt moins immédiat au point de vue historique et de quelques-uns de parfaitement inutiles; une annotation généralement bien conçue, sobre et savante, une introduction en majeure partie excellente. Les défauts que nous avons relevés eussent pu disparaître presque tous si l'éditeur avait apporté dans l'impression du volume le même soin et la même patience que dans la recherche des textes qui le composent.

A. MOLINIER.

---

16. — **Julius Grosse** als epischer Dichter. Eine literatur-historische Studie, von Dr Hermann ÉTHÉ. 1874. Berlin, Fr. Lipperheide. In-8°, 48 p. — Prix : 50 cent.

Une réclame de librairie, mais signée d'un nom connu et dès lors non sans intérêt. J. Grosse, un des poètes en vue de la génération contemporaine, est surtout célèbre par ses récits, contes ou nouvelles en vers, qui ne forment pas moins de six volumes. Ses éditeurs ont réuni, dans le petit livre que nous annonçons, les articles consacrés dans la *Didaskalia* par M. Ethé à ces productions aussi variées qu'attrayantes, en y joignant des extraits d'articles empruntés à d'autres périodiques. L'idée n'est pas nouvelle; mais elle n'avait pas encore été réalisée dans d'aussi larges proportions. On ne peut sans doute que l'approuver; cependant on y applaudirait davantage, si l'on trouvait dans cet opuscule toutes les critiques dont les œuvres épiques de Grosse ont été l'objet, quel qu'en fût d'ailleurs le caractère : ce seraient autant de matériaux précieux pour servir à juger son influence et le rôle qu'il a joué dans la littérature allemande contemporaine : œuvre plus utile, mais qui aussi eût répondu peut-être moins bien au but des éditeurs.

Je ne dirai qu'un mot des articles de M. Ethé : s'ils sont trop uniformément élogieux, ils font aussi ressortir souvent avec bonheur les côtés originaux du talent épique de Grosse; par là ils mériteront d'être consultés par l'historien

Digitized by Google

futur de la génération littéraire actuelle, dont ce poète est un des plus dignes représentants. C. J.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 8 janvier 1875.

M. Maury est élu président de l'académie pour l'année 1875; M. de Wailly est élu vice-président. Ces messieurs prennent place au bureau. M. Maury prononce une courte allocution; sur sa proposition, des remercîments sont votés à M. Jourdain, président sortant.

Sont élus membres : de la commission du prix Gobert, MM. Desnoyers, Hauréau, Heuzey, Perrot; de la commission des travaux littéraires, MM. Naudet, Guigniaut, Mohl, Laboulaye, Egger, Ad. Régnier, de Longpérier, Hauréau; de la commission des antiquités de la France (M. de Lasteyrie ayant demandé à n'être pas réélu), MM. de Saulcy, de Longpérier, L. Renier, Delisle, Desnoyers, Hauréau, Jourdain, de Rozière; de la commission de l'école d'Athènes, MM. Ravaisson, Brunet de Presle, Rossignol, Egger, de Longpérier, L. Renier, Waddington, Heuzey; de la commission administrative, MM. Mohl et Brunet de Presle.

L'académie a reçu : — pour les concours du prix Bordin, un mémoire sur les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, et deux mémoires sur les œuvres de Sidoine Apollinaire; — pour le prix Gobert, les ouvrages suivants : *Le roi René*, par M. Lecoy de la Marche; *L'école royale des élèves protégés*, par M. Courajod; *Livre-journal de Lazare Duvaux*, 1748-1758; — pour le concours des antiquités de la France, une *Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale*, par M. Boutiot; *Annibal en Gaule*, par M. Maissiat; et deux mss. l'un sur les voies romaines de la Gaule, l'autre intitulé *La bienheureuse Alpais de Cudot et son biographe*.

Ouvrages offerts à l'académie : *Note sur quelques représentations antiques de Daniel dans la fosse aux lions*, par M. E. Leblant; *Note sur un temple romain découvert dans la forêt d'Halatte*, par M. de Caix de S. Aymour, et divers recueils périodiques. — M. Hauréau présente de la part de M. l'abbé Demimuid une thèse de doctorat sur Jean de Salisbury. Il fait l'éloge de cet ouvrage, mais il estime que l'auteur s'est montré trop sévère dans son appréciation des doctrines philosophiques de J. de Salisbury. — M. Maury présente de la part de Mme la baronne de Belloguet et de M. Maisonneuve, éditeur, une nouvelle édition de la seconde partie de l'*Ethnogénie gauloise* du baron Roget de Belloguet. Le nom de M. Maury a été mis sur le titre de cette publication, mais c'est, dit-il, à son insu: son travail s'est borné à la révision de quelques notes, et l'honneur comme la responsabilité de l'ouvrage demeure tout entier à M. de Belloguet.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **23 Janvier** — **1875**

Sommaire : 17. De Gubernatis, Lectures sur la Mythologie Védique. — 18. Enée, *Poliorcétique*, p. p. Hug. — 19. Leuridan, Les Châtelains de Lille. — 20. Nietzsche, Schopenhauer éducateur. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

17. — **Letture sopra la Mitologia vedica** fatte dal prof. Angelo de Gubernatis all' istituto di studii superiori di Firenze. Florence, Le Monnier. 1874. 1 vol. in-12, x-365 p.

La mythologie védique, à part des travaux excellents, mais consacrés plutôt à l'exposé des faits qu'à leur interprétation, comme le Ve volume des *Sanscrit texts* de M. Muir, a été jusqu'à présent peu étudiée pour elle-même, mais elle a en revanche été souvent exploitée au profit des travaux de mythologie comparée. Les savants voués à l'étude de cette dernière science ont-ils toujours su tirer d'une mine, assurément fort précieuse, mais dont le minerai est loin d'être entièrement extrait et surtout épuré, les trésors véritables qu'elle renferme? C'est ce dont il est permis de douter. Ce qui nous paraît certain en tout cas, c'est que ce pillage souvent désordonné a rendu beaucoup plus difficile une exploitation régulière pour ceux qui voudront l'entreprendre. La mythologie védique était une science trop nouvelle pour résister aux empiétements de la mythologie comparée, comme pouvaient le faire la mythologie grecque et la mythologie latine depuis longtemps constituées. Toutes les interprétations solaires, si attrayantes qu'elles puissent être, laissent subsister à côté des hypothèses naturalistes une mythologie grecque et une mythologie latine ayant chacune leur physionomie propre : sur le domaine védique, au contraire, elles se sont purement et simplement substituées à la mythologie elle-même, si bien que l'opinion régnante aujourd'hui sur le caractère du Rig-Veda fait de ce livre le monument d'une poésie descriptive de la nature, plutôt que d'une religion véritable.

Si c'est là un mal, comme nous le croyons, la nouvelle publication de M. D. G. ne fera que l'aggraver. Jusqu'à présent la mythologie comparée offrait l'hospitalité à la mythologie védique. Aujourd'hui la mythologie comparée, et l'on sait déjà par la *Zoologie mythologique* (*Revue*, 1873, I, p. 209) qu'aux yeux de M. D. G. elle embrasse à peu près toutes les productions anonymes de l'esprit humain dans les pays les plus divers, depuis nos contes de nourrices et nos proverbes jusqu'aux légendes de la Bible et de l'Évangile, s'installe sur le domaine de la mythologie védique et y fait la loi. Sans doute l'histoire des dieux védiques fournit les titres et même la matière principale des différents chapitres; sans doute aussi ce sont toujours, au moins en apparence, les mythes védiques, que M. D. G., comme ses devanciers, consulte sur le sens des contes et des

Digitized by Google

légendes étrangères ; mais ces oracles sont de ceux auxquels on fait rendre aisément la réponse qu'on désire, et entre lesquels d'ailleurs on peut choisir exclusivement ceux dont la réponse est prévue. Nous sommes convaincus que les préoccupations étrangères apportées jusqu'aujourd'hui dans l'interprétation des mythes védiques par la plupart des savants qui l'ont tentée, leur en ont fait dénaturer le plus souvent le caractère essentiel.

Un des points que M. D. G., fidèle en cela aux errements de l'école actuelle de mythologie comparée, tient surtout à établir, c'est que le scenario primitif de la mythologie est limité au ciel et à l'atmosphère, et que les dieux terrestres, particulièrement les dieux du sacrifice, sont des parvenus indignes de l'attention du mythologue. Ne pouvant nier qu'Agni, objet dans le Rig-Veda d'un culte si caractéristique, ne soit, au moins dans la majorité des cas, le feu du sacrifice, il cherche à réduire la dignité de ce dieu à défaut de son importance. Il semble que selon lui le seul titre d'Atharva-Veda qu'il traduit « le Veda du feu » soit déjà un indice du caractère plus humble de cette littérature (p. 117). M. D. G. cite dans le même ordre d'idées deux passages VIII, 19, 25 et VIII, 44, 23 où le poète dit que s'il était dieu et qu'Agni fût mortel, il le traiterait généreusement, ajoutant qu'un pareil langage n'aurait pas été tenu aux dieux du ciel. Il oublie sans doute les Maruts (I, 38, 4) et Indra (VIII, 14, 1 ; VII, 32, 18) auxquels les poètes tiennent un langage très-analogue. Quant à Soma, le breuvage du sacrifice, l'auteur a pris le parti de l'identifier, non-seulement comme l'a fait M. Kuhn avec l'eau de la pluie (il serait plus exact selon nous de dire : l'élément igné conçu comme renfermé dans les eaux du ciel), mais aussi et surtout avec la lune. Il est vrai que le mythe de Soma-Lune n'est bien constaté que pour la période brâhmanique de la religion indienne. Mais M. D. G. qui n'a pas hésité à transporter ce mythe en Grèce, en identifiant pareillement Διόνυσος avec la lune, devait se faire moins de scrupule encore d'en gratifier la période védique. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'allusions isolées, comme on peut être tenté en effet d'en trouver quelques-unes, même dans le Rig-Veda, mais d'une substitution pure et simple de la lune à Soma, dans le plus grand nombre des passages cités. « Quand nous lisons que les dieux viennent boire Indu ou Soma, » dit M. D. G., « qu'on entende qu'ils viennent boire le suc qui coule de la lune » (p. 105-106). A peine mentionne-t-il incidemment « un Soma terrestre, liqueur enivrante que » le professeur Haug eut dans l'Inde le rare privilége de goûter, et qu'il trouva » d'un goût très-désagréable » (p. 106).

Le parti-pris de négliger les dieux et les mythes du sacrifice se trahit d'une façon caractéristique dans un passage (p. 71) où l'auteur nous parle d'un poète védique (VII, 76, 4) qui « par une pensée gracieuse et poétique a imaginé que » les âmes des poètes védiques antérieurs étaient allées à la recherche de la » lumière cachée pour la faire reparaître dans l'aurore matinale. » Or cette invention gracieuse d'un poète n'est rien moins que l'un des mythes les plus importants du Rig-Veda. En revanche l'abus de l'interprétation naturaliste, qui fait des hymnes une suite de cris d'enthousiasme ou de terreur poussés par le poète en présence même des phénomènes, nous semble poussé à ses dernières limites

Digitized by Google

dans l'explication des vers VI, 18, 3 et 4. M. D. G. voit dans le vers 3 l'expression d'une révolte de l'homme contre la divinité « qui éclate d'une manière ter- » rible, formidable » (p. 185). Il le traduit : « Es-tu fort, Indra, ou ne l'es-tu » pas? Montre-toi sous ton véritable aspect. » Mais bientôt après, dit-il, *l'entendant probablement tonner*, il s'effraie et s'écrie : « Je crois, ô tout-puissant, » je crois que ta force, à toi qui es né puissant, est réelle. » Remarquons d'ailleurs qu'en demandant au dieu, dans un hymne consacré tout entier à sa louange, non pas même s'il est fort, car la traduction est inexacte, mais s'il est bien vrai qu'il a vaincu les Dasyus, le poète ne veut que piquer son amour-propre et l'exciter à renouveler son exploit, et que dans ce passage, comme dans ceux que M. D. G. en rapproche, il y a de la naïveté sans doute, mais il n'y a aucune trace de scepticisme de la part de l'auteur de l'hymne. Il faut se faire une bien singulière idée de la composition des hymnes védiques pour croire que le poète y trahit en quelque sorte involontairement dans le cours d'une même inspiration les sentiments contradictoires du doute et de la confiance, et y passe subitement, pour avoir entendu la foudre, de la révolte à la prière.

Dans sa campagne contre les dieux terrestres, M. D. G. a jugé que la victoire ne saurait lui rester décidément s'il ne s'attaquait à la divinité dont le caractère terrestre semblait le moins contestable, c'est-à-dire à la terre elle-même, ou du moins à cette *Prthivî* dont personne n'avait jusqu'ici contesté l'identité avec la terre. « Sans nier en aucune façon, » dit-il (p. 42), « que la *Prthivî* mentionnée dans les hymnes védiques ne soit souvent la terre fécondée par le ciel, je crois qu'il faut dans le duel *Dyâvâ*[1] *Prthivî* chercher plus souvent une *Prthivî* céleste qui peut avoir deux natures, analogues d'ailleurs, selon qu'on la reconnaît dans la nuée ou dans la nuit ténébreuse et lumineuse, et, comme lumineuse, aussi dans l'aurore que nous avons déjà vu appeler la large. » Il est clair qu'il n'y aurait rien d'impossible en soi à ce que le mot *Prthivî* signifiant « la large » eût été appliqué à un phénomène céleste : mais il faudrait le prouver, et l'argumentation que nous allons résumer ne saurait suffire pour rendre le fait certain ni même vraisemblable.

Selon M. D. G., il y aurait d'abord deux passages « où il est évidemment » question d'une *Prthivî* céleste. » L'un est emprunté à l'hymne V, 56, (3)[2], qui « nous représente la *Prthivî* comme la pluie réjouissante qui *arrive*. » Mais les mots *ety asmad â* paraissent signifier plutôt « *part*, s'éloigne de nous, » et s'appliquer à la terre ébranlée, « enivrée » (par la pluie), se dérobant en quelque sorte sous les pas des hommes à l'arrivée des Maruts, dieux des vents (cf. I, 87, 3), et comparée par le poète à « celle qui arrose, » c'est-à-dire peut-être à la nuée. Le sens serait donc : la terre est ébranlée comme la nuée. Cette interprétation ne saurait être sûre à cause de l'obscurité du mot *mîlhushmatî*, mais il ne nous semble pas en tout cas, par suite de cette obscurité même, que le pas-

1. Et non *Dyavâ*. Les fautes d'impression dans la transcription des mots védiques sont très-nombreuses; mais celle-ci se reproduit avec une singulière régularité.

2. Les passages védiques ne sont cités ordinairement que par le numéro de l'hymne, ce qui rend la vérification un peu plus pénible.

Digitized by Google

sage puisse fournir à M. D. G. un argument bien solide. Quant à l'autre passage considéré comme décisif, il est emprunté à l'hymne V, 84, qui « nomme *Prthivî* » la lumineuse, versant des torrents de pluie sur la terre qu'on distingue en » l'appelant ici, non pas *Prthivî*, mais *Bhûmi*. » Il est bien vrai que *Prthivî* est dans cet hymne distinguée de la terre, mais sans doute comme le dieu du ciel peut être distingué du ciel matériel. D'ailleurs dans le vers même où il est dit qu'elle « vivifie » la terre, elle est représentée portant les fondements des montagnes que nous n'avons pas de raison particulière d'identifier en ce passage avec les nuages, comme au vers 3, soutenant les arbres sur le sol, alors que les pluies tombent du ciel pour elle. Elle est d'ailleurs appelée brillante comme peut l'être toute divinité. Quant à la phrase qui la représente lançant un « sauveur » (c'est le sens de *perum* dans ses deux seuls autres emplois), elle est obscure, mais rien n'empêche de voir dans ce « sauveur » Agni ou Soma qui sont des fils de la terre aussi bien que de la nue ou du ciel. — Il y a encore un passage (II, 41, 19-20) qui peut sembler au premier abord faire quelque difficulté si on laisse à *Prthivî* son sens de terre : non qu'il ne soit naturel de prier le ciel et la terre d'offrir le sacrifice aux dieux; mais l'expression *pretâm* peut paraître embarrassante. Aussi signifie-t-elle probablement « mettez-vous à l'œuvre » (Dict. de Pét.) plutôt que « partez; » d'ailleurs on s'adresse là aux divinités du ciel et de la terre, et non au ciel et à la terre matériels. — Quant à l'hymne X, 58, il ne nous semble pas qu'on puisse en tirer aucune conclusion en faveur de la théorie de M. D. G. Il y est question de l'âme d'un mort passée dans tous les éléments, et le poète résume ces migrations en disant qu'elle est allée dans le ciel et dans *Prthivî*. L'auteur doute que *Prthivî* et *Bhûmi* (nommée au vers suivant) soient ici la terre par la raison que « les autres hymnes védiques attribuent à la terre et » au feu souterrain malfaisant le corps, mais non l'âme, qui au contraire voyage, » etc. » Nous répondrions que les deux modes de sépulture, l'enterrement et l'incinération, ont donné lieu à des croyances contradictoires et néanmoins associées dans l'esprit de tous les indo-européens, et que la croyance à une *vie* dans la *tombe* ressort clairement des vers 10-13 de l'hymne X, 18, si l'ensemble de l'hymne qui nous occupe paraissait pouvoir laisser un doute sur le sens de *Prthivî* et de *Bhûmi*.

Du moins ces premiers arguments méritent-ils la discussion. Il n'en est malheureusement pas de même de tous ceux que M. D. G. croit devoir y ajouter. Nos lecteurs nous reprocheraient d'insister sur celui-ci par exemple : Les Açvins sont nommés dans le même vers (X, 132, 1) avec le ciel et, non pas même *Prthivî*, mais *Bhûmi*, comme ils sont ailleurs rapprochés de l'aurore. Nous pourrions en relever plus d'un de ce genre; d'autres sont presque insaisissables; d'autres enfin témoignent d'une singulière précipitation dans le choix et dans l'interprétation des passages cités. Nous ne savons par exemple comment l'auteur a pu lire dans l'hymne I, 115, que « *Prthivî* est identifiée à l'aurore comme à » celle qui croît et grandit dans le ciel » (p. 65). Veut-il parler du vers 6, qui sert d'ailleurs de refrain à plusieurs hymnes, et où *Aditi* est nommée avec *Prthivî* et *Dyauh*? On pourrait le croire, attendu qu'il identifie Aditi avec l'aurore et

Digitized by Google

qu'à propos d'un autre passage (VIII, 90, 15 p. 57) il substitue également l'aurore à Aditi selon une habitude commune à plusieurs mythologues qui ne se font pas assez scrupule, quand ils croient avoir défini un personnage mythique, de remplacer le défini par la définition sans en avertir le lecteur. Mais alors où aurait été pris ce trait « qui croît et grandit dans le ciel? » Serions-nous donc renvoyés au vers 1, précédant celui où il est question de l'aurore, et qui nous présente *le soleil* comme remplissant le ciel et la terre? Nous aimons mieux croire qu'il y a erreur dans la citation du passage. Mais il ne saurait y avoir d'erreur dans la citation du vers VIII, 6 (5) où M. D. G. lit qu'Indra étend les deux mondes et par conséquent Pr*thivî* comme une peau. Or, dit-il, « la lumière, les » ténèbres, la nue sont élastiques, » mais « Indra qui élargit la terre ne pourrait » se comprendre » (p. 49). M. D. G. aurait pu mieux choisir entre les passages fort nombreux où il est dit qu'Indra a étendu la terre ou les deux mondes, celui-ci portant au contraire qu'il les a roulés ensemble (*samavartayat*), c'est-à-dire probablement confondus. La comparaison de la terre avec une peau se retrouve d'ailleurs dans le vers I, 85, 5, où il est dit que les Maruts l'humectent de pluie. Quant aux passages où Indra est représenté étendant la terre comme le ciel, ils pourraient s'expliquer dans une interprétation directement naturaliste, en ce sens qu'il la fait paraître plus large au lever du soleil; mais il nous paraît plus exact de considérer l'expression « étendre » (cf. « consolider ») comme un équivalent de celle de « créer » les mondes. C'est ainsi encore que le passage (VIII, 6, 38) où il est dit que les deux mondes suivent Indra comme la roue le cheval, ne doit pas être pris à la lettre, mais considéré comme une expression figurée de l'obéissance des deux mondes au dieu Indra. Quant aux trois *Prthivî* sur lesquelles M. D. G. se livre à des spéculations tout arbitraires, elles pourraient représenter les trois mondes (ciel, atmosphère et terre) en vertu d'un usage du pluriel analogue à celui bien connu qui consiste à désigner deux objets ordinairement nommés ensemble par le duel de l'un des deux noms. Mais nous croyons que l'expression peut désigner aussi trois terres par opposition aux trois ciels, et c'est probablement de ces trois terres qu'il est question dans le vers III, 56, 2, où il serait dit que deux sont cachées (souterraines) et une seule visible.

Les arguments les plus inattendus sont peut-être ceux que l'auteur tire de l'hymne I, 185. D'abord le vers 1 n'identifie pas *Dyâvâ Prthivî* à *ahanî* « le jour » et la nuit » même dans la traduction de M. D. G., et l'épithète *acarantî*, du vers 2 « qui ne se meuvent pas » conviendrait fort mal à *Dyâvâ Prthivî* s'ils avaient ce sens. L'auteur croit comprendre ensuite au vers 4 que *Dyâvâ Prthivî* « sont entre les deux jours divins, ou sont, comme aurores crépusculaires, les » rives célestes du jour et de la nuit. » En supposant que *rodasî* fût étymologiquement identique à *rodhasî* « les deux rives, » l'expression se comprendrait parfaitement du ciel et de la terre, rives de la mer atmosphérique, et rien n'indique, ici plus qu'ailleurs, qu'il s'agisse des rives du jour et de la nuit. Le vers, d'ailleurs obscur, semble signifier que le poète désire atteindre les deux mondes (c'est-à-dire sans doute faire parvenir jusqu'à eux sa prière), eux qui ont les dieux pour fils, eux deux entre les dieux (*ubhe devânâm*, c'est-à-dire probable-

Digitized by Google

ment honorés à part), et dans l'un et l'autre (ou invoqués avec l'un et l'autre) des deux jours (*ubhayebhir ahnâm*). Mais le plus inexplicable est que M. D. G. ait pu lire dans le vers 5 que *Dyauh* et *Prthivî* « *arrivent* au point médial de » l'univers. » Nous lui accordons qu'il serait en effet impossible de concevoir la terre montant au « pôle suprême, ou ombilic céleste; » mais où a-t-il pu prendre que *abhi-ghar* signifiât « arriver, » alors que les seuls sens connus de ce verbe sont « verser » et « arroser. » Le ciel et la terre arrosent le nombril du monde, c'est-à-dire le sacrifice (I, 164, 35) ou la place du sacrifice appelée plus souvent le nombril de la terre. C'est ainsi que le foyer de Delphes était chez les Grecs le milieu, le nombril du disque terrestre (Voyez le Mémoire de M. Th. Henri Martin dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XXVIII, 1re partie), ce qui montre, soit dit en passant, que les mythes du sacrifice pourraient très-bien remonter à la période indo-européenne elle-même. Maintenant si l'on veut absolument donner à notre phrase un sens précis, on entendra que le ciel arrose l'autel de pluie et que la terre l'arrose de Soma terrestre; mais il nous semble beaucoup plus simple de comprendre que le sacrifice est récompensé par l'obtention de tous les dons, célestes et terrestres. Rien n'empêche d'ailleurs de voir une allusion au Soma terrestre dans les passages où la terre est représentée avec le ciel comme un réceptacle de l'ambroisie (vers 6) et dans toutes les expressions équivalentes.

Nous ne ferons plus qu'une seule observation sur ce sujet. M. D. G. n'aurait jamais songé peut-être à transporter *Prthivî* dans le ciel si cet effort ne lui avait paru nécessaire pour sauver l'identification de *Sîtâ*, fille de *Prthivî* (comme sillon ou sortie du sillon) avec l'aurore (p. 50). C'est la confirmation de la remarque faite plus haut, à savoir que les préoccupations étrangères à l'interprétation des hymnes, s'agît-il même de mythes indiens, ont pour effet ordinaire de défigurer et de rendre méconnaissables les parties les moins obscures du Rig-Veda.

(*La fin au prochain numéro.*) Abel BERGAIGNE.

---

18. — A. HUG **prolegomena critica ad Aeneae Poliorcetici editionem.** Turici. 1874. In-4°, 45 p. — Prix : 2 fr. 75. — **Aeneae Commentarius Poliorceticus,** recensuit A. HUG. Lipsiae. 1874. In-8°, xij-88 p. [Bibliotheca Teubneriana.] — Prix : 5 fr. 35.

On s'applique de toutes parts, aujourd'hui, à la recherche des gloses de différente sorte, qui ont gâté, souvent de très-bonne heure[1], les auteurs classiques de l'antiquité. Pour Énée le Tacticien, c'est M. Hercher qui ouvrit dernièrement la campagne; mais, si vigoureusement qu'il l'ait menée, il devait laisser à faire après lui. M. Hug signale, à son tour, un nombre considérable de passages suspects qui ont échappé à son devancier; et il y en a, probablement, encore d'autres qu'il n'a pas vus. Examinons rapidement quelques-uns des textes traités par M. H., soit dans les *Prolégomènes*, soit dans l'édition. Chemin faisant, nous

1. Voir, p. ex., dans le *Traité sur la défense des places* d'Enée, la glose sur les Locriennes, qui ne peut être postérieure de plus de dix années à la publication de l'ouvrage. (Aeneae comment. pol. rec. R. Hercher, ed. major, 1870, p. 95, l. 4.)

Digitized by Google

donnerons aussi notre opinion sur quelques autres difficultés qu'il n'a point abordées.

XL 6. « Pour que les patrouilles qui circulent sur le rempart paraissent plus » fortes qu'elles ne sont en réalité, il n'y a qu'à faire marcher les hommes deux » à deux, et faire porter la lance sur l'épaule gauche au premier rang, sur » l'épaule droite au second rang : de la sorte, ils sembleront avancer à quatre » de front. » Personne, que je sache, ne s'est permis d'exprimer un doute sur la réussite de cet étrange stratagème. M. H., même, a illustré ce texte d'une figure, qui, il faut bien l'avouer, ne me le rend guère plus intelligible. Veut-on que l'ennemi, qui, du dehors, observe les patrouilles, voie deux hommes pour un, il suffit, ce me semble, de donner à chacun des soldats, composant la patrouille, deux lances, une pour chaque épaule[1]. Dans cet ordre d'idée, on pourrait peut-être proposer de lire : χρὴ περιιέναι ἐπὶ δύο, ἔχοντας [τὰ][2] <δύο> δόρατα, τὸ <μὲν> ἓν (MS τὸν ἕνα; μὲν inséré par M. Hercher) [στίχον] ἐπὶ τῷ ἀριστερῷ ὤμῳ, τὸ (MS τὸν) δὲ ἕτερον ἐπὶ τῷ δεξιῷ · καὶ οὕτω φανοῦνται εἰς τέσσαρας. — Du reste, notre conjecture n'exclut pas la suppression, que M. H. a proposée, du § suivant.

III 3. Ajoutons aux raisons présentées par M. H. qu'il ne peut être question, chez Enée, de « place forte confiée exclusivement à la garde d'étrangers.» Enée va même jusqu'à recommander, s'il y a des alliés dans la ville, μήποτε ἅμα διατελεῖν τοὺς συμμάχους, ἀλλὰ διεσκεδάσθαι κ. τ. λ. (XII 1).

X 8. τά τε πλοῖα ὁρμίζεσθαι καθ' ἃς πύλας <ἐν> τοῖς ἐχομένοις ῥηθήσεται. Cela signifie, si je ne m'abuse : « Les vaisseaux mouilleront auprès des portes » *qu'on aura soin de désigner dans la suite* (*de la proclamation*). »

XV 4. Il n'y avait pas lieu de revenir sur la correction de M. Hercher; car οὕτως, qu'il a supprimé devant ἐκπέμπειν, provient de οὕτως ἐκπέμπεσθαι, qu'on lit à la ligne précédente.—*Ibid.* Il ne fallait pas rejeter: καὶ μὴ δρόμῳ πόρρωθεν παραγίγνωνται.

XVII. Sans prendre parti pour ou contre la proposition de M. Ad. Kirchhoff, qui tend à souder au § 2 du chap. VII le chapitre XVIII et tout ce qui vient ensuite, j'incline à conseiller une transposition dans l'intérieur du groupe de chapitres VIII-XVII. Le chap. XVII s'intercalerait tout naturellement entre les chap. XI et XII, tandis qu'on ne voit point sa raison d'être là où il est.

XX 1. Je persiste à croire, malgré l'approbation que M. H. peut trouver ici chez M. Ad. Kirchhoff, que μὴ δεδειπνηκότα doit être conservé. Il est recommandé au général de fermer les portes *avant le dîner*, prescription conforme à ce qu'on a lu plus haut. Il est dit, en effet, au chap. XVIII § 1, que lorsque le soir est venu et tout le monde rentré dans la ville, c'est le moment de sonner le dîner et de fermer les portes.

1. S'il est difficile à l'assiégeant de compter les soldats, à cause des merlons qui les masquent la plupart du temps, il n'en est pas de même des lances, qui dépassent la crête du mur.

2. Nous mettons entre crochets droits [ ] ce qui est à retrancher du texte fourni par les manuscrits; entre crochets obliques < >, ce qu'il y faut ajouter pour combler des lacunes.

Digitized by Google

XXII 25. La conjecture de M. Hercher, — qui, soit dit par parenthèse, offre seule un sens satisfaisant, — signifie, je pense : « il faut changer la clepsydre » *tous les dix jours.* » Cp. Enée XXIII 4 διὰ χρόνου τινός («de temps en temps»); de même X 3; Thucydide III 21 διὰ δέκα ἐπάλξεων πύργοι ἦσαν (« il y avait des tours tous les dix créneaux »); Philon de Byzance, p. 80 des *Veteres Mathematici,* διὰ τεττάρων πηχῶν (« de quatre en quatre coudées »); Dion Cassius LXX 10, 4 (dans l'abrégé de Xiphilin) δι' ὀλίγου (en parlant de tours, « à une petite distance l'une de l'autre (?) »).

XXIII 2. Nous ne chicanons point sur la correction. Mais il ne faut pas attribuer à l'auteur, quel qu'il soit, de l'intrusion[1], des singularités, dont quelque copiste est, évidemment, seul responsable. Car on s'imagine aisément que la glose, à l'origine, disait à peu près ce qui suit : καὶ γὰρ αἱ τούτων φωναὶ <ὡς> ὄρθρου <ὄντος> φθεγγομένων ἐκφανοῦσι τὸ μέλλον[2].

XXIV 6-8. Pour rendre lisibles ces dix lignes, M. H. met en œuvre simultanément seize conjectures, parmi lesquelles huit sont de lui. Il nous reste des doutes sur la légitimité d'une semblable restitution[3]. — XXIV 19. τὰ δὲ συνθήματα — ἂν ἐρωτώῃ]. Le mot d'ordre ne peut être demandé successivement par la patrouille à la sentinelle et par celle-ci à la patrouille, que s'il y a deux mots d'ordre distincts, selon le système d'Iphicrate et comme il est expliqué au § 16. Tout ce § 19 est à supprimer; car ce n'est qu'une rédaction marginale, équivalente au § 16. — Quant à changer κοινῶς en κοινὸν ἔστω, il n'y faut pas songer : ce serait arbitraire.

XXV 2. Ici non plus, M. H. n'a rien remarqué de suspect. Il faudrait cependant écarter du texte, croyons-nous, ἐν μὲν ταῖς σκοτειναῖς — φαεινοῖς χρόνοις (§ 2). Le παρασύνθημα, — appelé ὑποσύνθημα dans les manuscrits de Philon de Byzance, — est essentiellement un signe *muet,* ἄφωνον (Philon, p. 93 des *Veteres Mathematici.* — Cp. Onosandre, ch. 20 (p. 90-91 Schwebel) : τὸ δὲ παρασύνθημα μὴ διὰ φωνῆς λεγέσθω, ἀλλὰ διὰ σώματος γιγνέσθω κ. τ. λ., et Végèce III 5 *signa muta*). Si le παρασύνθημα pouvait consister dans un bruit, vocal ou autre, il serait tout aussi facile à surprendre que le simple mot d'ordre, ce qui est contradictoire à la définition qu'Enée lui-même en donne (voir au § 1). M. H. a signalé, dans son édition, une glose (XXXIX 6), qui procède de la même manie de tout distinguer, même ce qui ne souffre point de distinction. Nous soupçonnons ces deux gloses d'être parties de la même main.

XXVIII 4-5. Restitution douteuse. En tout cas, lire ἀμφοτέρων <τῶν> πυλῶν.

[XXIX 7] (passage intrus). Les poignards ne sont pas « cachés sous des » pepins de citrouille; » mais, si nous ne nous trompons, enfoncés par la lame, vers la région de la queue, dans le cœur des citrouilles. — XXIX 8. Καὶ τηρη-

1. Sur l'avantage qu'il y aurait à substituer, dans ce sens, le mot « intrusion » au mot « interpolation », voir Tournier, *Exercices critiques,* p. 6 (à la note).

2. En passant, nous proposerons à M. H. la conjecture suivante sur la p. 26, l. 29 de sa brochure : « φθεγγόμεναι (Hercherus pro φθεγγομένων). » Lire : *prop.,* au lieu de *pro.*

3. Polyen raconte (III 14) le même stratagème, parfois dans les mêmes termes qu'Enée, quoique d'une manière un peu différente au fond.

Digitized by Google

σάντων est bien peu admissible : comment s'expliquerait la faute? M. H. ne se préoccupe guère de l'origine des fautes. Il en résulte que certaines de ses conjectures, par exemple sur XVIII 13 et sur XVIII 19, sont de la fantaisie pure.

XXXVII 8-9. Καὶ οἷς μὲν προσήκει τὰ ἐκ τῶν ἐναντίων τεχνάσματα ἀντιούμενον ἀμύνειν δεδήλωται · τοῖς δὲ ὑπορύσσειν μέλλουσιν τόδ' ἂν γένοιτο ἰσχυρότατον φράγμα..... Suit la description d'un abri pour le mineur assiégeant. Est-il besoin de faire remarquer que cela ne rentre point dans le cadre d'Enée? Enée traite de la *défense des places*, mais nullement de la manière de les prendre. Déjà Casaubon avait signalé une glose de la même nature (XVIII 22 — XIX).

Malgré la vraisemblance de certaines suppressions proposées par M. H., nous ne croyons devoir approuver sans réserve (en dehors des conjectures déjà jugées favorablement, soit par M. Ad. Kirchhoff, soit par d'autres critiques, ou par nous-même dans le cours de cet article) que les corrections afférentes aux passages suivants: IX; XII 4; XIII 2; XV 9; XX 4; XXI 2; XXII 15-16; XXII 26 (suppression de οὕτω-ὀχλεῖν; cp. *Aeneae comm. pol.* ed. H., præf. p. vij); XXIX 5; XXXII 8-10; XXXVIII 3; XXXIX 6 (les deux corrections); XL 1.

Nous avons réservé pour la fin les chapitres X et XI, qui ont besoin d'être sérieusement remaniés.— § 3 ἔπειτα κηρύγματα ποιεῖσθαι τοιάδε διά τινος χρόνου, φέβου καὶ ἀποτροπῆς τῶν ἐπιβουλευόντων ἕνεκα. Reporter ces mots, soit à la marge, soit plutôt au § 15 devant ὃς ἂν καταμηνύσῃ, en supprimant καὶ. *Motif:* les articles de la proclamation, qui suivent immédiatement la phrase ἔπειτα κ. τ. λ., ne sont de nature, ni à être publiés de temps en temps, ni à détourner les conspirateurs de leurs desseins. — § 5 Ἐὰν δὲ ὦσι φυγάδες, ἐπικηρύσσειν, ἃς ἂν ἀστῶν ἢ ξένων ἢ δούλων ἀποκτείνῃ (correction de M. Sauppe pour la leçon du MS ἀποκινῇ), ἃ ἑκάστῳ τούτων ἔσται. M. H. a bien fait de transporter cette phrase devant le § 16. Mais il en résulte ceci. On lit, dans un même chapitre, au § 6 : καὶ ἐάν τίς τινι τῶν φυγάδων συγγένηται κ. τ. λ. : *donc il y a des proscrits;* puis, au § 16, ἐὰν δὲ ὦσι φυγάδες : *il n'est plus sûr qu'il y en ait.* C'est que le § 6 doit être transposé devant le § 18. Là où il se trouve actuellement enchâssé, il interrompt, comme faisaient ἐὰν δὲ — ἔσται (§ 5) avant M. H., le développement naturel de la proclamation. — Nous hésitons à suivre M. Hercher, lorsqu'il change, au § 15, la leçon ὅ τι[1] du manuscrit en ὃς. Nous aimerions mieux : ὃς ἂν καταμηνύσῃ τινὰ ἐπιβουλεύοντα τῇ πόλει, ἢ ὅ τι οὖν (MS ἂν) τῶν προγεγραμμένων [τις] πραττόμενον ἐξαγγείλῃ.— Un peu plus bas, nous supprimerions τὶ τῶν προγεγραμμένων.— Puis, au § 17, nous voudrions placer la virgule après πράξῃ, et transposer τι τῶν προκειμένων à la suite de ἀποδίδοσθαι, en effaçant le signe, indiquant une lacune, introduit ici par M. Hercher; le sens serait : « Et si c'est quelqu'un de sa suite, qui tue le tyran, on lui donnera une » partie de la récompense proposée et, de plus, le droit de rentrer dans la » patrie. » — Maintenant, observons que, avec le § 20, nous passons d'un sujet à un autre. Il s'agissait jusque-là des « Proclamations » : nous trouvons, à partir de μετὰ δὲ ταῦτα, les « Précautions à prendre contre les conspirateurs ». C'est donc devant μετὰ δὲ ταῦτα qu'il faut écrire *Chapitre XI :* libre aux futurs

1. Et non point ὅς τι, comme on lit chez M. H.

Digitized by Google

éditeurs de mettre de nouveau à la ligne et de numéroter *XI bis*, en arrivant au chapitre XI actuel. Nous ne leur demandons plus que de débarrasser le texte, en tête du ci-devant chapitre XI, de Ἔτι δὲ καὶ τῶν — ἀποδέχεσθαι διὰ τάδε, vu que les mots καὶ μηδὲν εὐθέως ἀποδέχεσθαι, s'ils s'appliquent parfaitement à la trahison de Chios, ne s'accordent aucunement avec les autres exemples annoncés par ῥηθήσονται δὲ ἑξῆς.

M. H. n'a pas toujours la main heureuse, lorsqu'il essaie de faire des restitutions. Sa méthode est peu sévère; il oublie volontiers qu'il faudrait, en général, lorsqu'on corrige une faute, en rendre sensible, en même temps, l'origine. Mais M. H. déploie une remarquable sagacité à découvrir les commentaires insérés dans les textes. Sur ce terrain, il frappe presque toujours juste. J'aurais voulu seulement le voir reléguer toutes les gloses également, au bas des pages, dans l'annotation critique. Dans l'édition, les passages déjà condamnés par M. Hercher ont seuls disparu du texte. Pourquoi cette différence dans le traitement des gloses? La modestie ne commandait pas cela à M. H., quoi qu'il dise, et elle n'a rien à faire ici. M. H. eût été obligé, sans doute, à un peu plus de réserve; ce n'eût peut-être pas été un mal. En outre, il n'aurait pas eu la fâcheuse idée, en mettant ses gloses entre crochets, de se servir, pour les mieux distinguer du reste, d'un alphabet hybride dans lequel l'Ε et le Κ *onciaux* se rencontrent avec des formes toutes modernes, comme le ς de la *Renaissance*.

Nous ne voudrions pas terminer le compte-rendu d'un travail aussi utile et estimable qu'est celui de M. H., en exprimant un regret. Cette édition est munie d'un apparat critique suffisamment complet; enfin, à tout prendre, le texte de la nouvelle édition d'Enée est certainement en progrès sur celui de toutes les éditions précédentes; pour en permettre le contrôle, la leçon du manuscrit unique y est constamment indiquée au bas des pages, et les conjectures admises dans le texte portent toutes la signature de leur auteur. En somme, la nouvelle édition possède un mérite incontestable; elle est consciencieusement revue, et, — c'est là son originalité, — considérablement *diminuée*.

Charles GRAUX.

---

19. — **Les Châtelains de Lille**, par Th. LEURIDAN, archiviste de la ville de Roubaix. Paris, Dumoulin. 1873. In-8°, 334 p.

Cet ouvrage se compose de trois parties : Dans la première l'auteur a étudié les origines des châtelains, les origines et la topographie de la châtellenie, les attributions et les pouvoirs judiciaires, administratifs et militaires des châtelains, leurs relations avec la ville de Lille, leurs fonctions comme avoués des abbayes et particulièrement de l'abbaye de Phalempin (p. 1 à 92). La seconde partie est consacrée à l'histoire et à la généalogie des châtelains depuis 1038 jusqu'en 1789 (p. 93 à 172). Enfin la troisième que M. L. nomme *Cartulaire des châtelains de Lille* est un recueil de 229 chartes allant du XIe siècle à 1572, analysées ou reproduites entièrement, suivant leur intérêt et suivant qu'elles étaient inédites ou déjà publiées (p. 175 à 309). Le volume est terminé par une *Table onomastique du cartulaire des châtelains*.

Les documents qu'a réunis M. L. sont importants; pour les recueillir il lui a

Digitized by Google

fallu beaucoup de zèle et de persévérance; on en peut juger en voyant par ses notes les nombreux dépôts d'archives qu'il a dû explorer. Ses recherches du reste ont été fructueuses, car il a mis au jour et groupé nombre de faits intéressants qu'on chercherait vainement dans les livres de Piétin et de Van der Haer qui avant lui, l'un au XVIe et l'autre au XVIIe siècle, s'étaient occupés du même sujet.

Il n'y aurait guère que des éloges à donner au travail de M. L. s'il s'était contenté de tirer des documents qu'il avait patiemment réunis les données qu'ils pouvaient fournir relativement à la châtellenie et aux châtelains, et s'il n'avait eu la prétention comme il le dit lui-même « de traiter ce sujet sur des bases plus » larges et essayé de le mettre en rapport avec les données nouvelles et » les dernières révélations de la science historique. » En l'absence de textes M. L. a tenté de résoudre les problèmes délicats et complexes, d'origine, de topographie et de relations juridiques par voie d'analogie, et souvent, pour « élargir » son sujet, il s'est lancé dans des généralités sans rapport direct avec les questions qu'il traitait. C'est ainsi que voulant rechercher les origines de la châtellenie de Lille, sur laquelle les textes ne lui fournissaient aucune lumière, puisque la première mention d'un châtelain est de 1087, M. L. ne s'est pas contenté de reproduire l'opinion généralement admise qu'avant d'être seigneur héréditaire le châtelain avait été un officier du comte chargé par lui de la garde et de la défense d'un château. Il a voulu aborder la discussion des origines de la féodalité, et malheureusement ne s'y est guère montré au courant des « dernières révélations de la science historique; » il avoue (p. 21) que son principal guide en cette matière a été l'ouvrage vieilli et peu critique de Raepsaet[1]. Ses investigations personnelles sont du reste encore moins heureuses, principalement parce qu'il ne paraît pas se rendre compte de la valeur relative des sources : à côté d'un diplôme et de capitulaires il cite, comme d'une valeur égale, l'historien du XVIe siècle Jacques Meyer (p. 4, 6, 7). Il dit que la châtellenie de Gand devint héréditaire en 1046 et son autorité est la chronique de Saint-Bavon écrite au XVIe siècle (p. 12). Tout ce qu'il dit à la p. 8 et à la p. 9 de la mention vers 960 du château de Lille est faux, et il l'a reconnu lui-même en reportant le texte sur lequel il s'appuyait au XIe siècle (entre 1034 et 1067, voy. p. 175). Il semble ailleurs à peine hésiter à accepter la légende fabuleuse des forestiers de Flandre : Dargnel, Lyderic, le tyran Phinaert, et essaye d'en extraire quelques données historiques sur les premiers châtelains.

Pour déterminer les limites de la circonscription territoriale nommée *châtellenie*, il semble que la méthode devait consister à noter d'abord avec soin toutes les localités mentionnées dans les chartes comme ayant fait partie de la châtellenie, en ayant soin de ne pas confondre avec la châtellenie toutes les seigneuries qu'ont possédées les châtelains, ensuite à relever dans les documents concernant les seigneuries limitrophes les mentions de localités voisines qui ne faisaient pas partie de la châtellenie. Ce travail eût donné des limites générales qu'on

1. *Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits des Belges*. Gand, 1824-1826. M. L. s'indigne de ce que M. Guérard a pu dire que beaucoup d'opinions de Raepsaet étaient peu probables et trouve que « le temps ne fait qu'ajouter à l'autorité qu'ont » acquis ses travaux. »

Digitized by Google

aurait pu peut-être déterminer plus exactement en les comparant à celles des territoires anciens et en s'aidant de la topographie du pays. M. L. n'a eu garde d'entreprendre ce travail délicat; il a préféré, sans s'appuyer sur aucun document, placer dans la châtellenie une partie des pays des Ménapiens et des Atrébates et divers territoires qu'il nomme tous des *Pagi*. Là encore M. L. n'était pas au courant des « dernières révélations de la science historique, » car il distingue sans raison le *pagus* du comté (p. 4); crée toute une série de *pagi majores, mediocres, minores* rentrant les uns dans les autres et dont l'existence n'est rien moins que prouvée (p. 4, 7); énumère parmi les *pagi* des territoires qui sont désignés dans les textes sous les noms de *regiuncula* (le Ferrain) d'*Ager* (le Carembaut) de *regio* (le Weppes) et auxquels, sous peine de tout confondre, on ne saurait appliquer le nom de *pagi*.

Dans son exposition de la puissance des châtelains, de leur juridiction, de leurs fonctions, M. L. a tiré des documents par lui réunis nombre d'observations importantes, malheureusement il a cru que le recueil de documents qu'il plaçait à la fin de son livre le dispensait de les citer, et il ne produit que rarement les textes qui ont formé son opinion, en sorte que pour la contrôler, il faut sans cesse relire et feuilleter les chartes qu'il a publiées; et ce contrôle est d'autant plus nécessaire que M. L. accorde aux ouvrages de seconde main la même autorité qu'aux chartes. En voici quelques exemples. C'est d'après Panckouke (*Abrégé de l'histoire des comtes de Flandre*) qu'il dit qu'un châtelain de Lille fut le principal conseiller de Baudouin IX (p. 12). Rapportant que le châtelain de Lille, garant en 1213 du traité de Pont à Wendin, défendit contre les Flamands le passage de la Lys à Erquinghem, il cite comme autorité Ed. Leglay (*Histoire des comtes de Flandre*), qui, dit-il, nomme ce châtelain Jean au lieu de Roger (p. 124). S'il avait consulté les sources, M. L. aurait pu voir que c'est l'auteur de l'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* (p. 138) dans lequel M. Leglay a puisé, qui a commis cette méprise. C'est dans Duthilloeul, *Petites histoires de Flandre et d'Artois*, qu'il prend l'indication d'une donation de 1244 aux chanoines de Seclin.

Dans le chapitre où il traite des attributions judiciaires des châtelains, M. L. a confondu toutes les relations juridiques. Il ne distingue pas la juridiction féodale de la cour du château composée des pairs de la châtellenie, des *plaids généraux* dont les juges étaient des échevins, juges des gens de condition inférieure comme le dit un chroniqueur du XIIe siècle, Galbert. Le mot *pair* employé seulement dans la langue judiciaire pour désigner le vassal d'un châtelain, juge dans sa cour en matière féodale, est devenu pour M. L. le titre de seigneurs dont il a nommé les seigneuries des *pairies* sur lesquelles il a disserté au chapitre IX, les distinguant sans raison d'autres fiefs mouvant aussi du château et dont le possesseur était également tenu au service de cour (chap. X).

Malgré le grand nombre de textes qu'il a parcourus, M. L. n'a pu parvenir à établir une généalogie définitive. Quelques textes qui lui sont restés inconnus et dont on trouvera plus loin l'indication, complètent sur certains points ses renseignements. Non-seulement cette généalogie a des lacunes, mais ce qui est plus grave elle manque absolument de clarté, et ses allégations sont souvent contra-

Digitized by Google

dictoires. Là aussi M. L. a manqué de critique, a mélangé les faits prouvés par des chartes, ceux altérés peut-être par des chroniques postérieures, et ceux inventés par des généalogistes de mauvaise foi.

La dernière partie de l'ouvrage de M. L. est sans contredit la plus importante et la plus intéressante. J'y ferai cependant quelques observations; d'abord sur le nom qu'il lui donne. Ce recueil de chartes n'est pas un *cartulaire*, cette dénomination ne saurait s'appliquer à une réunion d'actes ne provenant pas d'un même fonds, n'ayant, pour une bonne partie, rien autre de commun que la mention, souvent accessoire, d'un fait ou d'un personnage. Il eût été mieux sans doute de ne publier qu'un *cartulaire* des châtelains sans embarrasser ce recueil de nombreuses analyses de chartes avec l'indication des ouvrages où elles sont publiées d'après les tables de M. Wauters. Ces chartes n'ont souvent d'autre rapport avec le sujet que des souscriptions de châtelains et eussent été mieux à leur place au cours du récit lorsque leurs souscriptions prouvaient quelque chose. Ajoutons que presque tous les textes publiés sont fort mal ponctués et qu'en outre pour les dates, M. L. tantôt ne les a pas ramenées au nouveau style, tantôt a mis l'indication v. s., et tantôt a indiqué les deux années d'ancien et de nouveau style[1]. La charte n° 78 de 1200, dont M. L. ne cite qu'un extrait d'après Vredius est tout entière dans le *Grand cartulaire de l'abbaye de St-Bertin* (t. I, p. 597, ms. n° 803 de la bibliothèque de Saint-Omer).

Voici maintenant l'indication de quelques documents que n'a pas connus M. L.; j'ai omis de mentionner les souscriptions de châtelains qui n'apportaient pas un complément de renseignements à son travail pour n'indiquer que les textes importants. Les papiers de D. Grenier aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale contiennent une table chronologique des chartes relatives à la Flandre où se trouve l'analyse suivante : « 1156. — Contrat de mariage entre Renaud châte- » lain de Lille et Mathilde fille de Varin.....[2]; donation faite par ledit Varin » des biens qu'il avait à Singhin en Weppes, du consulat (*sic*) de Everlinghem » et des dîmes de la Potrie. » (Bibl. nat. Pap. de Dom Grenier, t. 249, f° 63 v°). Ce document fait connaître une seconde épouse du châtelain Renaud. M. L. a omis de dire sur quelle autorité il s'appuie pour lui faire épouser la fille d'Arnoul de Guines et à quelle époque on en trouve la mention (p. 115). — En 1174 on trouve la souscription du châtelain Jean (*S. Johannis castellani de Insula*) à une charte de Philippe d'Alsace confirmant la vente faite à l'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes par Evrard Radol de Tournai, d'une terre nommée *Wokinewerf*, sise paroisse d'Alverghem, châtellenie de Furnes (*Cartulaire de Saint-Nicolas de Furnes*, p. 217). M. L. n'avait pas connu de mention de ce châtelain antérieure à 1177 (p. 117). — Une charte de 1177 contient sur ce châtelain des particularités inconnues à M. L. On le voit mentionné (*ad judicium hominum nostrorum..... Johannis quoque castellani de Insula qui erat heres de Singin*)

1. M. L. date de janvier 1237 et semble appliquer au traité de Péronne, qui ne fut cependant conclu que le 12 avril, un acte de garantie donné au roi de France par le Châtelain de Lille en 1238 et qui s'applique au traité de Compiègne conclu en décembre 1238 (p. 241).

2. Ce blanc existe dans le ms.

Digitized by Google

à la suite d'un jugement qui termine une contestation relative aux moulins d'Anoeulin, entre l'abbaye de Saint-Vaast d'une part, et Hellin de Wavrin, sénéchal du comte de Flandre, et Robert de *Sengin* (Sainghin) « *qui tunc Sen-* » *guin vadio et maritali dote tenebat* » (Bibl. d'Arras. *Papiers de Dom Lepez.* Ms. n° 204 ancien, 316 nouveau, f° 41 v°). — La charte suivante de 1208 avec un post-scriptum de 1212 contient des détails importants et mérite plus qu'une analyse. La voici par extraits : *Ego Rogerus Insulensis castellanus..... pro anima patris mei Johannis castellani* — (confirmation de la vente faite à l'abbaye d'Hénin Liétard par Hugues de Balmont qui la tenait en fief de lui, de la dîme d'Asselville). *Ut igitur certius hoc omnibus habeatur et ratum, cum sigillum adhuc proprium non haberem, sigillo domini Johannis abbatis de Phalempin patrui, presentem paginam confirmare et munire volui. Actum anno domini M°CC°VIII° mense aprili, V° idus ejusdem mensis coram hiis testibus : Hellino de Gondocort tum ballivo terræ meæ..... Postmodum autem cum sigillum proprium habuissem hoc totum coram hominibus meis diligenter recognovi et fideliter approbavi et presentem paginam sigilli mei appensione roboravi. Hæc recognitio facta fuit et approbata apud Aneulin anno domini M°CC°XII° mense julio.....* (Bibl. d'Arras. *Papiers de Dom Lepez. Extraits des archives de l'abbaye d'Hénin.* Ms. ancien 201, nouveau 332, f° 147 ancien, 107 v° nouveau). M. L. ne mentionne ce châtelain Roger IV qu'en 1211-1212 (p. 124). Entre Jean Ier et Roger IV il suppose l'existence d'un fils inconnu de Jean Ier, sous la baillie de Ghilebert de Bourghelles. Cette charte démontre que ce fils mineur était précisément Roger IV qui en 1208 n'avait pas encore de sceau et n'en posséda qu'en 1212. — 1213. Retrait opéré par Roger châtelain de Lille de la dîme de *Boesinga* tenue en fief de lui par Michel de *Herentaga* qui l'avait vendue à l'abbaye de Saint-Martin d'Ypres (Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 313). — La mention suivante se trouve dans un ms. de Dom Lepez (Bibl. d'Arras. Ms. ancien 204, nouveau 316, p. 84) et renvoie à un cartulaire de Saint-Vaast coté P que je n'ai pu retrouver: 1220. *Carta Rogeri castellani Insulensis de terra de Carembaut.* Fol. XLI v°. — 1226. 14 décembre. Acte de garantie fourni au roi de France par Roger, châtelain de Lille (Teulet. *Layettes du trésor des chartes,* t. II, p. 103). — 1230. Septembre. L'abbé de Saint-Martin de Gemelle et Michel, chanoine de Saint-Nicolas d'Amiens, juges-commis par le saint-siége confirment un accord du mois d'août précédent, intervenu entre l'abbaye de Saint-Vaast et Roger, châtelain de Lille, au sujet de la pêche de la rivière *a loco qui dicitur Fourques usque ad sedem molendini de Dons..... et super quodam ponte quem dictus castellanus construi fecerat super cursum dictæ aquæ..... et super hoc quod predictus castellanus faciebat purgari rivum aquæ dictorum abbatis et conventus a predicto Fourques usque ad fossam de Tournecul.* Ce procès commencé contre le châtelain Roger IV avait été continué *contra nobilem virum Guillelmum prepositum beati Petri nunc castellanum Insulensem fratrem et successorem predicti Rogeri* (Bibl. d'Arras. Ms. ancien 204, nouveau 316. *Papiers de Dom Lepez.* Copie d'après la suite du cartulaire de Saint-Vaast de Guiman). — 1237. Juillet. Accord entre la comtesse Jeanne et le châtelain Jean au sujet des droits de juridiction que la comtesse prétendait exercer dans la châtellenie; publié par Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane wallonne,* p. 91,

Digitized by Google

et par Duchesne, *Maison de Béthune*. Preuves, p. 152. — 1243. Mai. Donation à l'abbaye dite l'Honneur N. D. par Marguerite de Dampierre, de la terre de Baroeul qu'elle avait acquise de Jean, châtelain de Lille, du consentement de son fils Guillaume (L'abbé Hautcœur, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*. 2 vol. in-8°. Lille. 1873. — T. I, p. 31). Cette charte fait mention d'un fils du châtelain Jean que n'a pas connu M. L. — 1272. 26 août. La comtesse Marguerite confirme l'accord intervenu entre l'abbaye de Saint-Vaast et Jean, châtelain de Lille, pour faire un bornage *entre Berclau et Hautay et es lieus prochains* (Bibl. d'Arras. Ms. ancien 204, nouveau 316. *Papiers de Dom Lepez*. Copie d'après le cartulaire de Saint-Vaast coté P f° 50).

Ces notices des chartes montrent qu'après M. L. il reste encore à glaner; je suis persuadé que les cartulaires et les fonds d'archives du pays tiennent encore en réserve une ample moisson, suffisante pour dédommager de sa peine un chercheur que ne déconcerterait pas le travail de M. L. dont le livre ne saurait être considéré comme définitif.

Je termine cette trop longue critique par quelques observations accessoires. Les citations de ce livre ne permettent que rarement une vérification. P. 39. M. L. cite *Roisin* sans autre indication; ailleurs, il indique « Archives du départ» tement du Nord. Chambre des comptes *passim* » (p. 142). Ailleurs, « Mss. de la bibl. de Lille » (p. 169). Souvent il cite : « Desplanque, *Cartulaire du Nord*. Cet ouvrage n'a jamais paru, et quelques feuilles seulement ont été tirées. En général les textes sont mal publiés, mal ponctués, souvent sans accents ni apostrophes. M. L. imprime *Xpofle* ou même *Xpfle* pour *Christofle* (p. 235). Je ne citerai qu'un exemple des conjectures qu'il hasarde parfois : p. 53, il pense que *Heldebault* est une forme défigurée de *Herban*. A. GIRY.

---

20. — F. NIETZSCHE. **Unzeitgemässe Betrachtungen.** Drittes Stück : Schopenhauer als Erzieher. Schloss Chemnitz, Schmeitzner. In-8°, 113 p. — Prix : 8 fr.

Cette troisième brochure a été pour nous une déception. Le titre nous avait fait espérer une œuvre d'une tout autre portée; nous pensions qu'après avoir, au nom de la philosophie de Schopenhauer, attaqué Strauss et l'érudition des Universités allemandes, l'auteur allait mettre en regard l'éducation telle que Schopenhauer l'a comprise et telle qu'elle devrait être dirigée d'après ses théories. Au lieu de cela, M. Nietzsche s'est contenté de faire une troisième satire contre ses compatriotes en général et contre les savants allemands en particulier. Ses critiques manquent de variété et leur exagération leur enlève une partie de leur force. Il descend même à des personnalités aussi dépourvues de convenance que de vérité, par exemple quand il écrit : « J'aime mieux lire Diogène Laerce » que Zeller, car je retrouve du moins chez lui l'esprit des anciens philosophes, » tandis que chez Zeller je ne retrouve ni leur esprit ni aucun autre » (p. 101).

Le sujet choisi par M. N. était pourtant du plus haut intérêt. Schopenhauer, après avoir vécu pendant de longues années au milieu de l'indifférence universelle, est devenu aujourd'hui le plus lu et le plus goûté des philosophes allemands. Les officiers l'emportent avec eux en campagne, les hommes du monde et les femmes mêmes s'en nourrissent avec passion. Il vaut certes la peine

Digitized by Google

de se demander quelle influence il peut exercer et quelle éducation il donne à ceux qui se mettent à son école. M. N. aurait pu expliquer plus qu'il ne l'a fait le rôle prédominant que Schopenhauer assigne à l'art et au-dessus de l'art à la sainteté dans la vie humaine, et les préceptes héroïques qu'il tire de sa conception pessimiste du monde. Il aurait cherché à réfuter ceux qui voient dans le pessimisme outré de Schopenhauer, dans son mépris de l'action, dans le cynisme avec lequel il démontre à l'homme non-seulement le néant, mais la bassesse de ses plus sublimes émotions, dans la malédiction dont il frappe la nature entière, les signes d'une philosophie de décadence, faits pour une époque blasée et impuissante. Au lieu de cela, M. N. se contente de retourner sur toutes ses faces une seule idée; il répète sous cent formes diverses que Schopenhauer était un homme complet, et non un pédant, et que le vrai philosophe doit être avant tout un homme, non un savant, doit être instruit par la vie, non par les livres. On retrouve bien dans certaines parties de cette brochure la verve et l'énergie pittoresques que nous avons signalées dans les précédentes, mais l'ensemble est faible et abondant en redites. Quand M. N. se moque de ceux qui comme Strauss pensent que la fondation de l'empire allemand a porté un coup mortel au pessimisme philosophique, ou de ces vainqueurs de 1870 qui n'ont rien de plus pressé que de copier avec plus d'ardeur que jamais les modes et les actes des vaincus comme des barbares qui auraient été pour la première fois en contact avec la civilisation, nous ne pouvons que le féliciter de sa franchise et de son courage; mais nous ne saurions approuver sans restriction ses attaques contre la science allemande et les savants allemands. Au milieu de la décadence morale et intellectuelle que M. N. signale en Allemagne et que nous n'avons garde de nier, les travaux scientifiques qui sortent des Universités devraient être pour lui un sujet de consolation et non de colère. Les modestes et laborieux érudits d'aujourd'hui amassent des matériaux qu'utiliseront un jour des esprits généralisateurs et créateurs. Quant aux pédantisme et à tous les vices qui en sont la conséquence, ce ne sont pas les protestations de M. N. qui le feront fuir, ni même cette destruction sauvage de tous les livres qu'il prédit avec une sorte de joie; une seule belle œuvre de poésie ou d'art fera plus pour mettre les pédants en déroute que toutes les injures, plus même que les plus éloquentes apostrophes. Ce n'est pas l'érudition des Universités qui empêche les Allemands d'avoir des écrivains, des poètes, des peintres, des musiciens; s'ils n'ont en ce moment que des savants, c'est qu'ils ne peuvent pas produire autre chose; mais grâce à ces savants, ils font encore assez bonne figure en Europe.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 15 janvier 1875.

Le président, M. Alfred Maury, annonce la mort de M. d'Avezac, membre ordinaire de l'Académie. La séance est levée. Julien HAVET.

ERRATUM. — N° 2, p. 21, ligne 2, au lieu de *ouvrage*, lisez *passage*.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 30 Janvier — 1875

Sommaire : 21. De Gubernatis, Lectures sur la Mythologie Védique (*suite et fin*). — 22. Gertz, Études critiques sur les *Dialogues* de Sénèque. — 23. De Joinville, *Histoire de Saint Louis*, p. et tr. p. de Wailly. — 24. Boucher de Molandon, La Salle des thèses de l'Université d'Orléans. — 25. Milton, Œuvres politiques, tr. p. Bernhardi. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

21. — **Letture sopra la Mitologia vedica** fatte dal prof. Angelo de Gubernatis all' istituto di studii superiori di Firenze. Florence, Le Monnier. 1874. 1 vol. in-12, x-365 p.

(*Suite et fin.*)

La discussion qui précède a déjà fait connaître au lecteur les singuliers procédés d'interprétation qu'emploie parfois M. D. G. Le nombre des inadvertances plus ou moins graves ou des innovations malheureuses que nous avons relevées dans ses traductions ou ses résumés des passages qu'il cite est trop considérable pour que nous puissions songer à les signaler toutes ici. Nous nous bornerons aux exemples les plus caractéristiques. Le passage *mahî mitrasya varunasya mâyâ* (III, 61, 7) : « La puissance de Mitra et de Varuna est grande », est traduit : « qui accroît Mitra, qui trompe Varuna » (p. 67). Le mot *jânatî* (I, 123, 6) « connaissant » est confondu avec *janantî* ou *janayantî* « engendrant » (p. 67). L'expression *bhuvanasya patnî* « maîtresse du monde », appliquée à l'aurore, est comprise « épouse de tout le monde, » d'où la jalousie du mari de l'aurore (!) (p. 68). Le refrain de l'hymne X, 58, déjà cité : « Nous rappelons ici..... ton » âme qui..... », prend ce sens : « Puisque ton âme..... nous nous en retour- » nons ici..... », non que M. D. G. ignore le sens véritable, puisqu'il cite la traduction de M. Max Müller, mais, comme en bien d'autres cas, seulement parce qu'il veut innover, sans tenir compte d'ailleurs de difficultés telles que l'emploi du causal et du préfixe *â*, et surtout la présence du mot *te* qu'il supprime simplement (p. 49). Ailleurs (p. 140) il affirme que dans le vers X, 95, 4, *Purûravas* appelle *Urvaçî* « aurore » : la vérité est qu'il y est question de l'aurore, ou plutôt des aurores, *úshas* étant l'accusatif pluriel de *ush*, et non un vocatif de *ushas* dont on ne saurait que faire, et qui, d'ailleurs, n'étant pas au commencement du pâda, ne pourrait pas être accentué ; quant à *Urvaçî* elle est dans ce vers le sujet d'un verbe à la 3e personne *nanaxe*. Au v. 17 du même hymne, il est impossible de comprendre comment M. D. G. peut voir qu'Urvaçî promet à Purûravas pour le consoler un fils nommé Vasishtha. On n'y trouve qu'une invocation de *Vasishtha* (peut-être identifié à Purûravas) adressée à *Urvaçî*. Nous n'insistons pas sur le vers 2 où il est dit « je suis *partie* » (*prâkramisham*) et non « je suis *arrivée* » comme la première des aurores. » M. D. G. traduit le refrain bien connu de l'hymne X, 119 : « Pour cela j'ai bu beaucoup de soma », quoiqu'on ne connaisse

Digitized by Google

pas à *kuvit* d'autre sens que le sens interrogatif, et il en conclut qu'Indra (s'agit-il d'Indra?) veut s'excuser d'avoir bu le soma (p. 199). Dans le vers VII, 21, 3, le roulement du char d'Indra n'est pas comparé au mugissement des vaches, mais il est dit que les vaches ont caracolé, roulé, en s'éloignant d'Indra, comme des cochers ou des héros qui combattent en char (p. 253). Cette citation est faite à propos du mot *bakara* auquel l'auteur veut donner le sens de char (I, 117, 21) quoique la comparaison du passage IX, 1, 8 ne laisse guère de sens possible que celui d' « instrument à vent » proposé par M. Roth. C'est plus légèrement encore que M. D. G. remplace le sens traditionnel de « joue » donné à *çiprâ* par celui de « toupet, » sans autre raison qu'une explication tout à fait hypothétique du mot *çipi* dans *çipivishta* (p. 314). Il donne (p. 191) au duel *samrâjâ* le sens de « collègues dans la royauté » bien que ce sens ne puisse convenir aux emplois du mot *samrâj* au singulier; ce mot signifie « maître universel. » Dans le vers II, 1, 6 Rudra n'est pas identifié avec Agni et Pûshan (p. 314); mais, ce qui est bien différent, Agni est identifié avec l'un et avec l'autre, comme il l'est dans le même hymne avec tous les autres dieux. M. D. G. voit dans le vers final de l'hymne sur le *Purusha* X, 90, 16, l'indication que Purusha est « le » dieu qui s'offre comme victime en sacrifice à ces mêmes dieux qui lui sacri- » fient » (p. 282); nous y lisons simplement que par le sacrifice les dieux ont gagné (mérité) le sacrifice. M. D. G. ne traite d'ailleurs pas le sanscrit de Yâska mieux que celui des hymnes, et sans nous prononcer sur le sens du passage obscur qui a divisé Goldstücker et M. Muir (*Sanscrit texts*, V, p. 234), nous ne pensons pas que *ûrdhvam ardharâtrât* « après la demi-nuit » puisse signifier en aucun cas « avant et après la nuit, » ni même que *sûryodayaparyantah* « qui se » termine au lever du soleil » puisse, étant donné le sens ordinaire de *paryanta* à la fin des composés, prendre le sens de « lever et coucher du soleil » (p. 208).

On s'étonne moins des traductions souvent imprévues de M. D. G. quand on constate les libertés qu'il prend avec la grammaire. C'est ainsi qu'il intervertit sans scrupule l'ordre régulier de la composition pour traduire les composés *açvasûnrtâ* par « qui a des chevaux agiles, » *vadhryaçva* par « qui est privé » de cheval, » *ajâçva* par « qui pousse les chevaux, » en reconnaissant cependant pour le dernier que l'interprétation « qui a des chèvres pour chevaux » a été suggérée de bonne heure par l'ordre « plus ordinaire » de la construction des composés. Il donne à *âyatî* (oxyton) épithète de la nuit (X, 127, 1) et des aurores (I, 124, 2) le sens de « large » (p. 42 et 62) bien que le mot *âyata*, large, soit accentué sur le préfixe et fasse son féminin en *â*. Il parle (p. 46) de l'union de *Prthivî*, tantôt avec *Dyu masculin*, tantôt avec *Dyavâ féminin*, de façon à faire croire qu'il prend *Dyavâ* (lisez *Dyâvâ*) pour un mot au singulier dérivé de *Dyu*, au lieu d'y reconnaître un duel qui s'ajoute au duel *Prthivî* comme le duel *Mitrâ* au duel *Varunâ*. C'est le mot *Dyu* lui-même qui est tantôt masculin, tantôt féminin.

M. D. G. use volontiers de la critique conjecturale dans l'interprétation védique, mais avec plus de hardiesse que de bonheur. Ainsi il propose au vers I, 124, 4 de remplacer *nodhâh* par les deux mots *no dhâh* dont le second serait un nom,

Digitized by Google

d'ailleurs inconnu, de la vache, sans s'apercevoir qu'il laisse ainsi un enclitique (*no* pour *nah*) au commencement du pâda (p. 64-65). Dans les v. X, 119, 4 et 5 il propose de lire *amatir* et *amatim* au lieu de *matir* et *matim* (oxytons) : or *amati* proparoxyton signifie « pauvreté » et *amati* paroxyton « éclat. » Comme l'auteur donne à sa correction le sens de « Soma » et qu'il identifie constamment le Soma à la lune, nous supposons que la leçon qu'il introduit dans le texte védique est un mot *amati*, paroxyton, auquel les *dictionnaires* du sanscrit *classique* donnent le sens de *lune* (!) (p. 199). Un modèle de correction purement arbitraire est celle qu'il propose pour le passage *svasarasya patnî* « maîtresse de l'étable » (de l'aurore) qu'il change en *sûryasya patnî*, sans autre raison que le désir de trouver une nouvelle preuve à l'appui de l'idée que l'aurore est l'épouse du soleil, et sans se demander si le mot *sûryasya* lu en cinq syllabes laissera subsister une longue comme 8e syllabe du pâda. Le changement de *viçpalâvasû* en deux mots *viçpalâv asû* (I, 182, 1) pourrait sembler ingénieux si l'on connaissait un seul emploi de *asu* au sens concret, et si le rapprochement de *sûryâvasû* (VII, 68, 3) n'interdisait pas de toucher à la leçon traditionnelle.

Venons-en au chapitre de l'étymologie. Nous trouvons dans une discussion sur le dieu de l'amour, le rapprochement des racines *ar*, *var* et même *tvar* (p. 156), et ailleurs (p. 252) le rapprochement des racines *dâ*, *dî* dans les mots *dânava*, *dasyu*, *dâsa*, *dasra*, *dasma* d'un côté, et *daitya* de l'autre sans indication d'ailleurs du choix à faire entre les différentes racines qui se ramènent à ces deux formes. Ce sont là des jeux étymologiques qu'il n'y a pas lieu de discuter et que nous citons seulement pour donner une idée de la méthode de l'auteur sur ce domaine. Une autre racine *dvar* « couvrir, » qu'il croit retrouver dans le latin *induere*[1], serait, selon lui, une simple modification de *tvar*, comme *dvish* de *tvish*, si bien que le mot latin *duellum* d'où *bellum* viendrait en dernière analyse de *tvar* (p. 156). C'est le même changement de *t* en *d* que M. D. G. admet sans difficulté dans le mot *Indra* identifié à *Antara* dans le sens de « dieu de l'atmosphère » par l'intermédiaire du zend *Andra* (p. 188). Mais ce qui est étrange, c'est qu'en dépit de cette étymologie, il n'abandonne pas le rapprochement, si frappant en effet, d'*Indra* et d'*Indu* « dieu de nom analogue, » dit-il (p. 189). Ailleurs (p. 242) il indique, à titre de simple hypothèse, il est vrai, une explication de *Saramâ* par *sa-yamâ* (!) qui établirait un rapport étymologique entre Ἑρμείας et Yama. Le rapport, d'ailleurs probable, de *tvac* avec *Tvashtar* (pour *Tvakshtar* de *tvax*, racine élargie par une *s*) nous est expliqué de cette manière (p. 166) : la sifflante palatale (*sic*; il s'agit du *c* de *tvac* cf. 175) s'est changée en sifflante cérébrale. Nous hésitons à croire que la racine *vas* ait été citée dans le même passage en vue d'un rapprochement étymologique. Selon M. D. G. le nom des Maruts est une variante de *garut* (p. 150) et laisse transparaître leur nature de vents, le mot *garut* signifiant « aile » : notez que *garut* « aile » n'est d'ailleurs connu que par

1. Sans doute en comprenant dans la racine l'*r* de l'infinitif (! p. 156 en note). A propos d'étymologie latine voyez encore (p. 227) le rapprochement de *Fidius* et de *Bhaj ya* donné lui-même comme un dérivé de *bhaga*.

Digitized by Google

les dictionnaires et pourrait bien n'être qu'un *postulatum* des grammairiens pour expliquer le mot *Garutman*. — Enfin M. D. G. explique le mot *çraddhâ* « foi » par la racine *çrath*, en donnant pour cela à cette racine, qui signifie « se relâcher » et au causal « relâcher, *délier* », le sens d' « *unir* ».

Nous n'avons sans doute pas besoin d'ajouter en terminant que nous ne contestons pas à M. D. G. des connaissances étendues sur le sujet qu'il traite, et la sévérité même de notre appréciation montre que nous ne le confondons pas avec ceux dont la critique peut simplement ignorer les travaux. Il ne nous coûte nullement de lui donner raison sur des points de détail, par exemple contre M. Roth à propos de l'étymologie de *raxas* (p. 265) qui paraît bien en effet venir de la racine *rax* « garder », dans le sens de « gardien avare », et nous aimons à reconnaître ce qu'il y a d'ingénieux dans le rapprochement, d'ailleurs encore bien hypothétique, du *Çimçumâra* (dauphin, *Çiçumâra* dans la langue classique) attelé d'après un hymne védique au char des Açvins (divinités qui d'ailleurs sauvent des eaux un personnage mythologique) et du poisson qui traîne le navire de Manu pendant le déluge dont parle le Çatapatha-Brâhmana (p. 227).

Abel BERGAIGNE.

22.— **Studia critica** in L. Annæi Senecæ dialogos. Scripsit Martinus Clarentius GERTZ. Hauniæ, Gyldendal. 1874. In-8°, 169 et viij p.

M. Gertz publie dans ce volume des observations critiques sur les ouvrages de Sénèque que, d'après le principal manuscrit, les deux derniers éditeurs de Sénèque, Fickert et Haase, ont nommés *dialogi*, à savoir *de providentia, de constantia sapientis, de ira, consolatio ad Marciam, de vita beata, de otio sapientis, de tranquillitate animi, de brevitate vitæ, consolatio ad Helviam, consolatio ad Polybium.*

Sénèque est peut-être le prosateur latin qui a été le plus lu au moyen-âge après le XIIe siècle; aussi les manuscrits de ses ouvrages sont-ils nombreux, la plupart peu anciens, et très-fautifs, surtout par les corrections arbitraires dont ils fourmillent, et qui rendraient la restitution du texte impossible, si l'on n'avait pas quelques manuscrits du Xe siècle, le manuscrit de Milan pour les *dialogi*, le *Nazarianus* (Vaticano-palatinus 1547) pour le *de clementia* et le *de beneficiis*, les manuscrits de la Bibliothèque nationale 8540 et 8658 A pour les 88 premières lettres à Lucilius, un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg (aujourd'hui consumé) et un manuscrit de Bamberg pour les autres lettres. On n'a malheureusement pas de manuscrit ancien pour les *Quæstiones naturales*.

Dans sa préface, M. G. traite brièvement des travaux dont Sénèque a été l'objet, et les apprécie avec équité. Fickert est le premier et jusqu'à présent le seul qui ait publié une édition critique des œuvres de Sénèque [1]. Malheureusement son édition est très-défectueuse; le texte est mal constitué, et les collations des

---

1. L. Annæi Senecæ opera. Ad libros manuscriptos et impressos recensuit commentarios criticos subiecit disputationes et indicem addidit C. R. Fickert. Lipsiæ, Weidmann, 1842, 1843, 1845, III, in-8°. Les *disputationes* et l'*Index* annoncés n'ont jamais paru.

Digitized by Google

manuscrits les plus importants paraissent inexactes[1]. Fr. Haase, qui a publié une édition de Sénèque dans la collection Teubner[2], Haupt[3] et surtout M. Madvig[4] ont beaucoup amélioré le texte de Sénèque. M. Gertz n'est pas indigne d'être nommé à côté d'eux.

Dans la première partie de sa publication M. G. montre que la collation du manuscrit de Milan qui a été communiquée à Fickert n'est pas satisfaisante; et il essaye d'établir que tous les autres manuscrits des *dialogi* dérivent du manuscrit de Milan : ce qu'il dit sur ce second point semble plausible; mais la chose aurait besoin d'une vérification attentive. On a déjà constaté que le *Puteanus* n'est pas la source unique pour la troisième décade de Tite-Live ni le manuscrit de Florence pour les lettres familières de Cicéron. Il ne me paraît pas très-vraisemblable qu'un auteur qui avait gardé tant de réputation, qui a toujours été aussi lu, n'ait été conservé pendant un temps que par le manuscrit de Milan.

Dans la seconde partie M. G. présente des observations critiques sur le texte des *dialogi*. Il pense (p. 134) que le titre qui se lit en tête du manuscrit de Milan, L. ANNÆI SENECÆ DIALOGORUM LIBRI. NUM. XII, a une certaine autorité; et il en donne de bonnes raisons. D'abord ce titre qu'on lit dans le plus ancien et le meilleur manuscrit de ces traités doit être traditionnel. Ensuite le grammairien Diomède cite (375 P) Sénèque « in dialogo de superstitione, » et les fragments assez longs de cet ouvrage que S. Augustin nous a conservés montrent qu'il ne différait pas pour la forme des traités de Sénèque que nous avons. Il est vrai que le *de clementia* et le *de beneficiis* ne nous sont pas parvenus sous ce titre; mais il a peut-être été omis par hasard : il est de tradition ancienne puisqu'il est mentionné par Diomède et avant lui par Quintilien (X, 1, 129). Il provient sans doute de ce que l'argumentation a souvent dans Sénèque la forme du dialogue, qui était traditionnelle dans l'école stoïcienne. Sénèque lui-même dit (*de Ben.* V, 19, 8) au moment où il vient d'argumenter sous cette forme : « Sed » ut dialogorum altercatione seposita tanquam jurisconsultus respondeam, mens » spectanda est dantis. »

Je trouve dans M. G. quelques remarques intéressantes sur des faits de langue latine. Ainsi (p. 62) dans l'expression d'une comparaison par *tam..... quam, æque..... quam, non minus..... quam, non magis..... quam* (dans le sens du français *pas plus que*) Sénèque met très-souvent dans la proposition principale ce que nous mettrions aujourd'hui dans la proposition dépendante. Il dira (*de constantia sapientis* 7, 2) « mali tam bonis perniciosi quam inter se » là où nous dirions plutôt « mali tam inter se perniciosi (ce qui est remarquable) quam bonis.» M.G. signale encore dans Sénèque un emploi de *ne..... quidem*, que M. Siesby a constaté

1. Je puis l'attester en ce qui concerne le manuscrit de Paris 8540 dont M. Châtelain, élève de l'école des Hautes-Études, publiera prochainement une collation faite avec beaucoup de soin.

2. L. Annæi Senecæ opera quæ supersunt, recognovit et rerum indicem locupletissimum adjecit Fridericus Haase Prof. Vratislav. Lipsiæ, Teubner, 1852-1853. III, in-8°.

3. Emendationes et adnotationes criticæ in libros Annæi Senecæ ed. M. Haupt (Programme des cours de l'Université de Berlin). 1864-1866.

4. Adversaria critica. I-II. Hauniæ. 1871-1873.

Digitized by Google

aussi dans Cicéron *Phil.* XIII, 43, *in Pis.* 83, *Verr.* IV, 101, *de N. D* I, 38, *de rep.* I, 47 et d'autres auteurs. Ainsi Sénèque (*de ira* III, 40, 2) « fregerat unus » ex servis (Vedii Pollionis) crystallinum. Rapi eum Vedius jussit ne vulgari qui- » dem more periturum (pour périr, pas même (ce qui eût été bien le moins) par » un supplice ordinaire), murænis obici jubebatur. » Aussi dans *ad Marciam* 20, 3 « video istic cruces *non* unius quidem generis, sed aliter ab aliis » fabricatas. » M. G. lit-il avec raison *ne* au lieu de *non* « je vois ici des croix, » pas même (ce qui serait bien le moins) d'une seule espèce. » A propos du passage (*de vita beata* 5, 1) « potest beatus dici qui nec cupit nec timet bene- » ficio rationis, quoniam et saxa timore et tristitia carent nec minus pecudes, » non ideo tamen quisquam felicia dixerit, quibus non est felicitatis intellectus, » M. G. signale (p. 124 n.) l'emploi elliptique de la conjonction *quoniam* par laquelle Sénèque explique pourquoi il a ajouté *beneficio rationis*, comme s'il y avait « hæc adjeci, quoniam..... » On a donc tort de mettre un point devant *quoniam*[1].

M. G. rétablit d'ailleurs le sens d'un bon nombre de passages par le seul changement de la ponctuation, qui était souvent bien vicieuse. Haase en particulier me paraît avoir abusé du point. Ainsi le passage (*de ira* II, 10, 6) est ponctué dans Haase de la manière suivante : « Non irascetur sapiens peccanti- » bus, quare? quia scit neminem nasci sapientem, sed fieri. Scit paucissimos » omni ævo sapientes evadere, quia condicionem humanæ vitæ perspectam » habet : nemo autem naturæ sanus irascitur. » M. G. ponctue « .....peccanti- » bus; quare? quia scit ..... fieri, scit.....; quia..... habet. Nemo.....» Seulement je mettrais devant *nemo* une virgule au lieu d'un point; cette dernière proposition me paraît liée étroitement avec *condicionem humanæ vitæ*, et dépendre aussi de *quia*.

Les restitutions proposées par M. G. sont souvent évidentes. Ainsi il a appliqué un procédé qui est d'un emploi fréquent au passage (*de brevitate vitæ* 4, 5) « in ipsa urbe Murenæ, Cæpionis, Lepidi, *Egnatiorum* in eum mucrones acueban- » tur. » Il fait remarquer avec raison que d'après les autres historiens et Sénèque lui-même (*de clem.* I, 9, 6) il n'y avait eu qu'un Egnatius qui eût conspiré contre Auguste. Il restitue avec certitude *Egnati, aliorum*. Il restitue de même dans *Quæst. natur.* IV, 2, 28 « nisi aliquid *liquidi* (omis dans les manuscrits) terra » acciperet, exaruisset[2]. »

M. G. n'est pas moins circonspect que sagace : il sait s'arrêter, il sait ne pas toucher à ce qui ne peut être guéri, ou à ce qui n'a pas besoin de l'être. Je n'aurais pourtant pas substitué *posset* dans (*de const. sap.* 6, 1) « cogita nunc, an » huic fur aut calumniator..... injuriam facere *possit*. » J'admettrais *faceret;* mais

1. M. G. signale le même emploi de *quoniam* dans Sénèque (*quæst. nat.* IV, 13, 3) et de *quia* dans Cicéron *Brut.* 293; Quintilien I, 5, 1, 6; 7, 28; VI, 3, 55.

2. M. G. (p. 126) s'est rencontré avec moi (voir *Revue critique*, 1874, I, 52) dans la correction de *de vita beata* 8, 4 « *at* in se revertatur. » Mais je persiste à penser que le futur *erit* doit être conservé, puisqu'il s'agit d'un fait et d'un fait indépendant de notre volonté, le point de départ de la raison étant nécessairement dans la sensation.

Digitized by Google

possit, à cause du sens de ce verbe, me paraît correct. Dans le même traité (12, 2) M. G. a été arrêté par « hi ut magnum aliquid agentes in *lapidibus* ac parie-» tibus et tectis moliendis occupati. » Il pense, avec raison, que *moliendis* ne peut se construire avec *lapidibus;* il propose de supprimer *ac* et de construire *lapidibus* comme ablatif instrumental : construction que des exemples comme « ad honestis occupatum » ne peuvent justifier, puisque la préposition ne s'y construit pas avec l'ablatif. Il me semble que *in lapidibus occupati* s'entend sans qu'on ajoute de verbe : « Ils sont occupés après des pierres. » L'expression est même plus dédaigneuse. M. G. a eu recours au dangereux procédé qui consiste à supposer qu'un passage embarrassant a été interpolé, pour résoudre la difficulté qu'il a cru apercevoir dans un texte (*de ira* II, 8, 3) où Sénèque après avoir tracé le triste tableau que présente la société des hommes dit : « Ferarum iste » conventus est, nisi quod illæ inter se placidæ sunt morsuque similium abstinent, » hi mutua laceratione satiantur. Hoc autem uno ab animalibus mutis differunt, » quod illa mansuescunt alentibus, horum rabies ipsos a quibus est nutrita depas-» citur. » Juste Lipse avait déjà été arrêté par *uno* et s'était demandé « *uno?* » atqui alterum discrimen præcessit. » Mais peut-être *uno* a-t-il ici le sens de *præ cæteris*, comme dans Cicéron, *Tusc.* 5, 36 « nemo de nobis unus excellat. » Tite-Live (41, 20) « Rhodiis ut nihil unum insigne, ita omnis generis ..... dona » dedit. » Virgile, *Én.* II, 339, « justissimus unus qui fuit in Teucris. » M. G. voit une autre difficulté : c'est qu'il n'y a rien dans ce qui précède à quoi se rapporte *alentes*. Il incline à croire (p. 85) « lectorem aliquem ingenium suum » experiri voluisse atque hæc verba in margine adscripsisse. » Cela me paraît bien peu probable. Il me semble que Sénèque veut parler de l'ingratitude des hommes qui ne respectent pas même ceux qui les nourrissent. Il n'y a rien à changer dans *de ira* II, 5, 1 « eos occidunt a quibus nec acceperunt injuriam nec » accepisse *ipsos* existimant. » Sénèque, Quinte Curce, etc. emploient les cas obliques d'*ipse* comme *se*, *sibi;* voir Madvig, Gramm. Lat. 490, c, 4 note. Je ne vois pas non plus pourquoi on substituerait *calor* à *color* dans le passage (*de ira* II, 19, 5) où Sénèque après avoir développé que la chaleur du sang porte à la colère ajoute : « neque ulla alia causa est cur iracundissimi sint flavi rubentesque, » quibus talis natura *color* est, qualis fieri ceteris inter iram solet; mobilis enim » illis agitatusque sanguis est. » La proposition « quibus etc. » n'est que le développement de *flavi rubentesque*, et *ulla alia causa* est expliqué par *mobilis enim*.

M. G. *s'étonne beaucoup* (*maxime miror* p. 91) qu'on n'ait pas vu qu'il fallait lire *tabidi* au lieu de *rabidi* dans Sénèque *de ira* II, 19, 5, et que Halm ne se soit pas aperçu que dans Quintilien VII, 3, 1, il fallait corriger *infitiatio* au lieu d'*initiatio*. Son étonnement cessera, quand il aura édité des textes d'une certaine étendue. Il appelle de tous ses vœux une nouvelle édition de Sénèque, qui est en effet absolument nécessaire. Nul ne me paraît mieux préparé que M. Gertz à nous rendre ce service. Il a des aptitudes philologiques distinguées, et une méthode sévère, à laquelle on reconnaît un disciple de M. Madvig, qui lui a

Digitized by Google

fourni un certain nombre de corrections dont le voisinage ne nuit pas à celles de l'auteur.

Charles THUROT.

23.— **Jean sire de Joinville,** Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X, texte original accompagné d'une traduction, par M. Natalis DE WAILLY, membre de l'Institut. Paris, libr. Firmin Didot. 1874. Gr. in-8°, XXX-690 p. avec nombr. planches et trois cartes. — Prix : 20 fr.

En rendant compte il y a deux ans, ici même [1], du Villehardouin publié par la maison F. Didot, je me faisais l'écho de deux souhaits que j'avais entendu formuler très-souvent. Le premier était qu'à cette édition déjà si parfaite de la *Conquête de Constantinople*, M. N. de Wailly consentît à ajouter les éclaircissements nécessaires sur l'histoire de la 4e Croisade et notamment sur différentes questions soulevées dans ces derniers temps. Or, ces éclaircissements, personne mieux que M. de W. n'était préparé à les donner. Je suis heureux de déclarer aujourd'hui que, dans la seconde édition promptement devenue nécessaire, le savant académicien s'est empressé comme toujours de déférer au vœu général; mais au lieu de quelques notes dont nous nous serions contentés, nous avons eu plus de cent pages d'introduction nouvelle où on entretient successivement le lecteur des causes si discutées de la direction imprévue donnée à la 4e Croisade, de ses divers historiens, des armes et des vêtements de l'époque, enfin de la langue de Villehardouin et de Henri de Valenciennes. Si, sur le premier point, les raisons alléguées par M. de W. pour repousser l'existence d'un traité entre les Vénitiens et Malek-Adel n'ont pas encore été acceptées par tout le monde, il n'en reste pas moins acquis que nous avons maintenant un Villehardouin entouré de tous les éclaircissements désirables.

Le livre que j'annonce aujourd'hui, avec un retard dont je m'accuse, est la réalisation du second des vœux dont je parlais tout à l'heure. Après le Villehardouin, voici en effet le deuxième volume de la série des *Chefs-d'œuvre historiques et littéraires du moyen-âge* promise par la maison Didot : c'est une nouvelle édition de Joinville ; et lorsqu'il parut, il y a déjà un an, on nous faisait espérer qu'il serait bientôt suivi d'un choix de morceaux en vers et en prose, d'un Commynes, etc., préparés, sous la direction de M. Léon Gautier, par divers érudits. On me dit que l'entreprise subit en ce moment un temps d'arrêt. Espérons qu'il n'en est rien : après un tel début, on ne peut ainsi s'arrêter à moitié chemin.

C'est qu'aussi ce nouveau Joinville est un chef-d'œuvre et inaugure encore plus brillamment que le Villehardouin, s'il est possible, la collection promise. On n'ignore pas avec quel soin, quel amour, quel goût exercé M. de Wailly s'occupe depuis longtemps du vieil historien de Saint Louis. Voilà dix ans que de ses mains sortent coup sur coup des traductions et des éditions de Joinville,

---

1. *Rev. crit.* 1872, T. II, p. 314.

Digitized by Google

ou des travaux relatifs à sa chronique, et toujours chaque ouvrage est en progrès sur le précédent. Les deux principales et les dernières en date de ces publications, l'édition de 1867[1] où, en même temps qu'il réimprimait une traduction déjà donnée en 1865, M. de W. restituait d'après un examen plus attentif des manuscrits les *leçons* de son auteur, et celle[2] où, à l'aide des chartes de Joinville, il en a rétabli les formes et l'orthographe, sont bien connues de nos lecteurs : un juge compétent les a ici même étudiées et appréciées comme elles le méritaient[3]. Cette troisième édition se présentant tout d'abord comme la réunion et la refonte des deux autres, je ne puis que renvoyer le lecteur aux deux excellents articles dont je parle. Je ne dirai donc rien de la traduction qui est à peu de choses près celle qui parut en 1865 et en 1867 et a été tout récemment citée ailleurs comme un modèle, ni du texte où se retrouvent à la fois les *leçons* restituées de l'édition Le Clere et les *formes* pour la première fois rétablies en 1868. Il me semble plus nécessaire d'indiquer en quelques mots les nombreuses et considérables additions qui viennent encore donner un prix plus grand à la nouvelle publication.

Dans la préface qui ouvre le livre il n'y a guère à signaler que les termes élevés dans lesquels sont appréciées et l'œuvre et les idées de Joinville. Un morceau plus important est l'examen critique des éditions et des manuscrits. Là, M. de W. rappelle et complète les raisons qui l'ont précédemment guidé dans la classification des trois manuscrits consultés par lui[4] et défend le texte du chroniqueur, son intégrité et son authenticité contre les objections soulevées dans ces dernières années par feu Ch. Corrard et le père Cros. Le texte restitué de l'*Histoire de Saint Louis* avec la traduction en regard viennent ensuite, puis le *Credo*, collationné cette fois sur le manuscrit unique volé à la Bibliothèque nationale et qui se trouve aujourd'hui chez Lord Ashburnham, enfin la *Lettre à Louis X*. Je me joins à M. Gaston Paris[5] pour demander à M. de W. que dans la quatrième édition que le succès de son ouvrage l'obligera d'en donner bientôt, il réunisse aux œuvres mêmes de Joinville l'épitaphe composée en 1311 par celui-ci en l'honneur de son arrière-grand-père Geoffroi de Joinville, et dont nous trouvons ici, seulement dans les *Eclaircissements*, le texte ingénieusement restitué.

Nous voici arrivés à ces éclaircissements, la partie la plus neuve du présent volume. Quelques-uns d'entre eux, il est vrai, tels que ceux qui traitent du système monétaire de Saint Louis (II), du mot *Nouvellement* (II), d'un des sens du mot *Fief* (III), de la domesticité féodale (IX), etc., avaient déjà paru dans l'édition de 1867; il en est d'autres aussi comme l'étude sur la langue et la Gram-

1. Un vol. gr. in-8°, chez Le Clere.
2. Publiée en 1868 par la Société de l'Histoire de France.
3. *Rev. crit.* 1867, 1er sem. p. 87, et 1869, 2e sem. p. 3.
4. Un quatrième manuscrit a été signalé dans ces derniers temps en Angleterre, dans la bibliothèque de l'ordre des avocats à Édimbourg (V. First report on historical manuscripts; London, 1870, in-fol.). Mais il paraît que ce ms. du XVIe siècle n'est qu'une copie du texte de Rieux.
5. *Romania*, t. III, 1874, p. 402.

Digitized by Google

maire de Joinville (XVII) et les extraits textuels des manuscrits (XVIII) qui se retrouvent également dans les publications antérieures; mais en voici une double série inédite du plus grand intérêt : d'abord deux éclaircissements historiques, une courte mais substantielle dissertation sur le pouvoir royal de Saint Louis (I) dont les éléments et les preuves sont puisés dans le texte même du chroniqueur, et un résumé chronologique des récits de Joinville, qui sera désormais indispensable pour se reconnaître au milieu des souvenirs un peu confus du bon sénéchal. La seconde série se compose de petites notices archéologiques sur les armes offensives et défensives (III, IV), le vêtement (V), et les sceaux (XX). Dans cette partie, où M. de W. s'est aidé des renseignements et des dessins qui lui ont été fournis par MM. J. Quicherat et Demay, aucun des passages de Joinville où il est question d'habillement ou d'armement n'est laissé dans l'ombre, et, par extension, ces renseignements, complétés au moyen des notes que contient sur le même sujet la 2e édition de Villehardouin, forment comme une véritable histoire de la matière au XIIIe siècle. Ce qui constitue en outre l'originalité de ces renseignements et ajoute en même temps à leur authenticité, c'est qu'ils sont pour la plupart puisés à une source encore peu explorée, les sceaux des personnages cités dans Joinville ou des contemporains ; on comprend mieux après cela de quelle utilité seront désormais pour l'étude du costume et de l'équipement au moyen-âge ces petits monuments que leurs propriétaires avaient intérêt à rendre le plus exacts possible.

Je n'en ai pas fini avec les éclaircissements; le dernier en effet n'est pas le moins remarquable. Il s'agit des notes explicatives des trois cartes jointes au volume; cartes et notes sont dues à M. A. Longnon, l'homme le plus compétent de France en fait de géographie historique. J'avoue que les deux cartes sur la 1re et la 2e croisade de Saint Louis et la notice qui les précède auraient pu être plus détaillées, et éclaircir encore quelques points obscurs du séjour de Louis IX outre mer; mais cette fois du moins il n'y a pas à faire le petit reproche que j'adressais à la carte de Villehardouin : les noms modernes sont toujours accompagnés de la forme donnée par Joinville mise entre parenthèses. Quant à la troisième carte et à la Note sur les divisions de la France féodale en 1259, après le traité d'Abbeville, c'est vraiment un travail étonnant d'érudition et de perspicacité. On peut se demander si l'une et l'autre étaient ici bien indispensables, et par cela même regretter que le défaut de place ait forcé M. Longnon à condenser, peut-être outre mesure, les précieux documents qu'il fournit successivement sur chacun des fiefs du royaume; ce n'en est pas moins la première fois qu'un travail de cette importance et de cette exactitude a été entrepris sur la géographie si embrouillée et si variable de la période féodale du moyen-âge. Il reste encore beaucoup à faire, mais le travail de M. L. est le point de départ forcé de tous les travaux à venir.

Maintenant il faut bien dire que parmi ces éclaircissements si pleins de faits et si nombreux, il en est un que l'on est surpris de ne pas rencontrer tout d'abord, je veux parler d'une dissertation étendue sur l'auteur même de ce livre qu'on entoure de tant de notes et d'illustrations. Les premiers éléments de

Digitized by Google

cette étude biographique se trouveraient déjà dans les trente pièces originales en français, émanées de la chancellerie de Joinville, que M. de W. a réunies et d'où il a tiré l'ensemble des règles phonétiques et grammaticales à l'aide desquelles il a refait le texte de l'*Histoire de Saint Louis*. Il ne serait pas embarrassé de recueillir encore d'autres matériaux tant français que latins qui lui permettraient de donner une histoire plus sûre et plus complète du sénéchal de Champagne. M. de W., comme le faisait déjà remarquer il y a cinq ans M. P. Meyer, est trop bien « préparé par ses travaux sur les historiens du XIIIe siècle » et notamment sur l'époque de Saint Louis, » pour laisser à d'autres moins scrupuleux et moins compétents le soin de nous donner une biographie définitive de son héros. M. de W. me pardonnera si je me permets de formuler encore un souhait; il met tant d'aimable empressement et d'abnégation à contenter les plus légers désirs de ses moindres critiques ou à tenir compte de leurs plus minces observations, qu'on se croit autorisé à lui demander ce qu'on ne demanderait à nul autre. Ce qui lui arrive n'arrive qu'aux gens riches : plus ils donnent, et plus on exige d'eux.

Je ne puis pas finir sans rappeler que cette édition de Joinville n'est pas seulement remarquable par la valeur inestimable du fond, la forme en est des plus riches. Gravures sur bois tirées des miniatures d'un manuscrit du confesseur de la reine Marguerite, et représentant les divers épisodes de la vie publique et privée de Saint Louis, chromolithographies d'après les exemplaires de l'*Histoire*, dessins reproduisant des peintures du *Credo* et de divers autres manuscrits du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, épreuves photographiques des sceaux de Joinville, de Saint Louis, de Blanche de Castille, et enfin fac-simile de la charte de l'Historien, tout cela, réuni aux cartes et aux croquis de costumes et d'armes dont j'ai parlé, forme le plus exact et le plus agréable album que l'on puisse consulter sur le siècle brillant du moyen-âge. Que si à présent l'on s'étonnait que dans cette *Revue*, où la *critique* réclame toujours ses droits, j'aie fait si peu d'observations sur tel ou tel point du texte ou de la traduction où je pourrais être en léger dissentiment avec l'auteur, je répondrais que le peu que j'aurais à dire sur ce point a déjà été dit et mieux que je ne le ferais dans les deux comptes-rendus de M. P. Meyer et, par M. Gaston Paris, dans un article détaillé de la *Romania* auquel j'ai déjà renvoyé et auquel M. de W. s'est empressé de répondre dans le même recueil, en tenant compte, comme il le fait toujours quand il croit la chose admissible, des observations qui lui étaient adressées. Le retard involontaire qu'a subi le compte-rendu a au moins cet avantage, qu'il me permet de louer sans restrictions un ouvrage qui honore à un si haut point la science et la conscience françaises.

Léopold PANNIER.

---

24. — **La Salle des Thèses de l'Université d'Orléans**, par M. BOUCHER DE MOLANDON. 2e édit. Orléans, 1872. In-8°, 93 p.

La ville d'Orléans possède encore la salle des thèses de son ancienne Université, élégant monument de la fin du XVe siècle. Cet intéressant édifice, vu sa

Digitized by Google

« situation toute inoffensive, en retraite sur les voies publiques qui l'enfer-
» ment, semblait ne devoir porter ombrage à aucun projet de voirie municipale. »
Malgré cela l'édilité orléanaise, prise de la manie de démolitions, qui a déjà ravagé tant de nos grandes villes, forma il y a une dizaine d'années le projet de renverser la Salle des thèses, pour construire une place devant l'entrée principale de la Préfecture. Grâce aux réclamations de la Société archéologique de l'Orléanais, grâce aux démarches de plusieurs citoyens éclairés, ce malencontreux projet a rencontré de sérieuses entraves. C'est pour aider à le combattre que M. Boucher de Molandon a rédigé la notice que nous signalons aujourd'hui.

L'à-propos de cette publication en fait le principal mérite. L'auteur a réuni et groupé d'une manière satisfaisante des renseignements précis sur la date de construction et la destination de l'édifice. Les plus curieux de ces documents, il est vrai, étaient déjà connus. MM. Verdier et Cattois dans leur beau livre sur l'Architecture civile au moyen-âge [1] avaient donné, dans une planche très-supérieure à celles de M. B. de M., le plan, la coupe et les principaux détails de la Salle des thèses. MM. Meyer et Thurot avaient publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* le règlement de réformation de l'Université d'Orléans; d'autres textes non moins importants étaient également imprimés. Mais M. B. de M. le reconnaît lui-même en citant loyalement les travaux de ses devanciers, et si ce fait diminue quelque peu l'originalité de son livre, il ne doit pas nous empêcher d'en reconnaître la valeur.

Nous terminerons par une légère critique. Les textes que publie M. B. de M. sont si clairs, qu'ils pouvaient se passer de notes. En tout cas, c'est supposer le lecteur bien naïf que de lui expliquer que « noët et iour » signifie nuit et jour, que « seallées du seal » veut dire « scellées du scel, » qu'Edouard III est « l'un » des plus puissants rois d'Angleterre et l'un de ceux qui firent le plus de mal à » la France, » etc.....

R. L.

---

25. — **John Milton's politische Hauptschriften,** übersetzt u. mit Anmerkungen versehen von Dr W. Bernhardi. Bd. I. Berlin, Koschny (Heimann). 1874. In-8°, 321 p.

Lessing disait des ouvrages de Klopstock : « Tout le monde les loue et per-
» sonne ne les lit. » Il en est de même pour les écrits en prose de Milton, aussi bien en Allemagne qu'en France. En France, les ouvrages en prose de Milton n'ont jamais été traduits, et l'ouvrage de M. Geffroy [2] les a seuls fait un peu connaître. En Allemagne, l'opuscule sur la Liberté de la Presse a été traduit par Rœpell; celui sur « la théorie et la nature du divorce » a été abrégé par F. v. Holtzendorff (1855); mais de tous ses autres écrits, on ne connaît que des fragments dispersés dans les essais biographiques consacrés à l'auteur du Paradis perdu [3]. L'entreprise de M. Bernhardi sera donc accueillie avec faveur par le

1. *Architecture civile et domestique au moyen-âge et à la renaissance,* t. II, p. 163.
2. Étude sur les pamphlets politiques et religieux de Milton. 1848. In-8°.
3. L'important travail de Weber : *John Milton's prosaische Schriften,* etc., publié

Digitized by Google

public allemand. En réalité, ce n'est que dans ses œuvres en prose que le génie de Milton apparaît dans toute sa puissance. A une époque aussi agitée que la nôtre par la passion des luttes politico-ecclésiastiques, on trouve un intérêt tout particulier à écouter la voix austère du penseur inflexible qui a jadis examiné toutes ces questions au point de vue de son temps, et a trouvé pour seule solution de séparer entièrement le domaine ecclésiastique du domaine politique et de traiter les associations religieuses dans leurs rapports avec l'État d'après les mêmes règles qu'on applique à toutes les autres associations.

On doit approuver M. B. d'avoir fait un choix parmi les écrits qu'il a l'intention de traduire. Les ouvrages en prose de Milton n'ont pas tous un intérêt général. Même parmi ceux dont M. B. a entrepris la traduction on sera souvent choqué par l'abus de l'érudition théologique et la lourdeur de la forme. — Par contre, on ne comprend pas ce qui a guidé M. B. dans la division arbitraire qu'il a adoptée pour sa publication qui doit comprendre deux volumes. Cette division n'est pas chronologique, car le premier volume paru s'ouvre par un opuscule de 1659 et se termine par un opuscule de 1651. Elle n'est pas non plus méthodique, car on trouve pêle-mêle dans ce premier volume des traités sur les sujets les plus divers, disposés sans aucun ordre. Ce sont : le traité sur *le Pouvoir de l'État dans les affaires ecclésiastiques;* les écrits sur l'*Éducation* et la *Liberté de la Presse;* le traité sur le *Divorce*, et enfin *la première apologie pour le peuple anglais.* — Le second volume contiendra, d'après les promesses de la préface, *la seconde apologie pour le peuple anglais,* l'*Eikonoklastes*, et une grande partie des écrits consacrés aux questions ecclésiastiques.

Un second défaut, que le traducteur a d'ailleurs senti et dont il a cherché à s'excuser, vient de ce que le texte original des écrits en prose de Milton laisse beaucoup à désirer et met souvent le traducteur dans le plus grand embarras. Croira-t-on que nous ne possédons encore aucune édition critique des œuvres en prose de Milton, où l'on ait tenu compte des diverses éditions anciennes et de leurs variantes et cherché à éclaircir les passages douteux? La préface de la grande biographie anglaise du poète par M. G. Masson (1 vol. 1859) nous a fait espérer l'apparition prochaine d'une nouvelle édition des œuvres en prose de Milton par les soins du Rév. J. E. B. Mayor, M. A., Fellow de S. John's College Cambridge; mais jusqu'ici cette espérance n'a point été réalisée. Nous en sommes donc toujours réduits à des éditions peu satisfaisantes parmi lesquelles celle de Pickering (Londres 1851, rééditée en 1867 avec les œuvres poétiques 8 vol.) est sans contredit la meilleure. Malheureusement il est difficile de la trouver en dehors de l'Angleterre. Il est regrettable que M. B. ne s'en soit pas servi et ait dû se contenter de l'édition ordinaire de Saint John, quand la première condition d'une bonne traduction est naturellement l'emploi du meilleur texte. L'usage de l'édition Pickering aurait permis d'éviter certaines fautes. Ainsi p. 120, la traduction est obscure, parce que M. B. a trouvé dans son texte

---

d'abord dans l'*Historisches Taschenbuch* de Raumer, 3e série III-IV, et reproduit dans l'ouvrage intitulé : *Zur Geschichte des Reformationszeitalters* (1874) ne donne que des extraits.

Digitized by Google

anglais le passage suivant : « The Jesuits and that sect amongst us which is » named of Arminius, are wont to charge us of making God the author of sin » in two *degrees* especially, etc. » L'éd. Pickering, il est vrai, porte elle aussi en cet endroit le mot *degree*, mais quelques lignes plus loin on trouve le mot *decree* qui est le bon, celui que Milton avait également voulu écrire la première fois et qui seul offre un sens[1]. Sans parler de ces imperfections, auxquelles la nécessité peut servir d'excuse, la traduction de M. B. n'est pas exempte d'obscurités et de lourdeurs. Il est vrai que la langue étrangement concise et puissante de Milton ne rend pas aisée la tâche du traducteur; cependant Gustave Liebert dans son excellent ouvrage sur Milton (Hambourg 1860) a montré par quelques exemples que les difficultés peuvent être vaincues à force d'élégance et de savoir faire. Nous nous permettons de recommander à M. B. ces modèles qui pourront lui être utiles pour la seconde partie qu'il annonce, et d'y ajouter le vœu qu'il nous donne aussi un choix des lettres et des dépêches de Milton dont M. W. Douglas Hamilton nous a fait connaître un si grand nombre[2].

On doit surtout louer le traducteur d'avoir cherché à éclaircir pour le lecteur un grand nombre d'allusions qui ont besoin de commentaire. Quelquefois il a simplement reproduit les notes de l'éditeur anglais St John (dans Bohn's Standard Library); mais dans le plus grand nombre des cas ses commentaires témoignent d'une étude approfondie; on pourrait même parfois les trouver trop développés. Ainsi p. 266 sur Catilina, on aurait pu être plus bref.

Un troisième volume contiendra une biographie développée de Milton et en même temps les éclaircissements nécessaires sur la composition et l'ordre des écrits traduits. En somme nous pouvons féliciter M. B. de son entreprise qui fait partie de la *Historisch politische Bibliothek* de L. Heimann[3].

A. STERN.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 22 janvier 1875.

Une lettre adressée à l'académie annonce la mort de M. Deville, l'un de ses correspondants.

---

1. L'emploi de l'édition Pickering aurait appris à M. B. que Milton a bien écrit comme il le suppose (p. 51) : « I am not able. » On trouve aussi dans l'éd. Pickering, IV, 385, le mot : « *Law-French* » qui est sans doute une allusion à la langue du barreau. Pourquoi M. B. ici (p. 32 note) et ailleurs écrit-il : *Standart* Library, pr. *Standard*.

2. Original Papers illustrative of the Life and writings of John Milton..... printed for the Cambden Society (1859).

3. Une question avant de finir : M. Geffroy, dans l'important essai cité plus haut, dit p. 242 qu'un ms. des *Epistolæ familiares* de Milton se trouvait en la possession de sir Thomas Philipps. Celui-ci est mort depuis. La Commission pour la recherche des mss. historiques qui depuis quelques années travaille en Angleterre avec tant de succès, ne pourrait-elle donner des renseignements sur ce point? — à supposer que l'indication de M. Geffroy fût exacte.

Digitized by Google

M. G. Perrot, au nom de la commission du prix Gobert, fait connaître les titres des ouvrages qui ont été envoyés au concours pour ce prix. Ils sont au nombre de 5, plus les deux ouvrages qui sont en possession du prix.

L'académie élit les membres des commissions chargées de décerner divers prix. Ces commissions sont ainsi composées : — Prix ordinaire (histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et théologiques sous les Abbassides) : MM. Renan, de Slane, Defrémery, Derenbourg; — Prix Bordin (étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire) : MM. Naudet, Egger, Quicherat, Thurot; — Prix Bordin (recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes) : MM. de Saulcy, Mohl, de Longpérier, Derenbourg; — Prix de numismatique : MM. de Saulcy, de la Saussaye, de Longpérier, Robert; — Prix La Fons-Mélicocq (pour le meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France, Paris non compris) : MM. P. Paris, Delisle, Hauréau, Deloche; — Prix Stanislas Julien (pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine) : MM. Mohl, Ad. Regnier, Dulaurier, Pavet de Courteille; — Prix Fould (Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès) : MM. de Saulcy, de Longpérier, Renan, Perrot.

Ouvrages déposés : *Saint Louis et son temps*, par M. H. Wallon; *Topographie archéologique des cantons de la France : canton de Ribécourt* (Oise), par M. Peigné Delacour; les publications de l'académie des sciences de Cracovie, et divers autres recueils périodiques. — M. Delisle présente de la part de M. Baschet l'*Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères*. — M. de Wailly présente les *Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules de Wailly*, recueillies et publiées par M. Gustave de Wailly. — M. de Longpérier présente de la part de M. L. d'Hervey de S. Denys deux nouveaux fascicules contenant les actes 5 à 10 de la traduction du *Si-siang-ki* par Stan. Julien, publiée par M. d'Hervey, et deux mémoires de ce dernier, l'un sur Formose et les îles Lieou-Kieou, l'autre sur l'ethnographie de la Chine centrale et méridionale. — M. Egger offre de nouvelles éditions de son étude sur la Poétique d'Aristote et de son étude sur les substantifs verbaux en français, et la 3e éd. de son manuel de grammaire comparée; il présente les ouvrages suivants de la part des auteurs : Fabre d'Envieu, *Onomatologie de la géographie grecque*; Éd. Chaignet, *Théorie de la déclinaison en grec et en latin*; G. d'Eichthal, *Le site de Troie*; Joseph Grandgagnage, *Coutumes de Namur et de Philippeville*, 2e vol. — M. Didot offre un vol. publié par lui sous ce titre : *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise et en Italie*. — M. Renan présente un *Dictionnaire français-cambodgien* par M. Aymonier. — M. L. Renier présente une publication extraite de la *Revue archéologique*, et intitulée *Une invasion gauloise en Macédoine en l'an 117 avant notre ère*, par M. l'abbé Duchesne : c'est l'explication d'une inscription trouvée aux environs de Salonique, qui nous révèle une invasion gauloise dont les historiens ne parlent pas.

M. de Vogué fait une communication sur une stèle phénicienne qui a été découverte par M. Peretié aux environs de Djebel, l'ancienne Byblos (dans la Bible Gebal), et dont il présente une photographie à l'académie. Ce monument paraît provenir du temple de la déesse de Byblos. C'est un bloc de calcaire taillé

Digitized by Google

en un parallélipipède arrondi par le haut. Sur le devant sont dans un encadrement une scène gravée au trait et une inscription phénicienne. On voit à gauche la déesse assise et tournée vers la droite; elle présente la plus grande ressemblance avec les figures de divinités égyptiennes; elle est vêtue d'une longue robe et porte en guise de coiffure un disque solaire avec deux cornes de taureau. A droite est un roi debout qui lui offre une libation; il est vêtu comme un roi de Perse. Un disque égyptien muni de deux ailes inclinées domine la scène. L'inscription en 15 lignes d'une écriture soignée, mais pourtant difficile à lire, est un acte par lequel un roi de Gebal consacre le temple à la déesse. Celle-ci est appelée Baalat Gebal : c'est la première fois qu'on connaît son nom phénicien. Le monument remonte, selon M. de Vogué, à la première moitié du 5e s. avant notre ère. Après diverses observations philologiques sur le texte de l'inscription, M. de Vogué présente des considérations sur l'art religieux des Phéniciens, qui n'a jamais eu, dit-il, de caractère propre. La stèle de Gebal semble copiée des monuments égyptiens; à l'époque grécoromaine, ce fut l'art grec qu'on imita, comme le montre une petite statuette de la déesse de Byblos, faite à cette époque, que M. de Vogué met sous les yeux des membres de l'académie.

M. Jourdain commence la seconde lecture de son mémoire sur Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de Charles V.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Acta Societatis Philologæ Lipsiensis ed. RITSCHELIUS, t. II, fasc. 2 (Lipsiæ, Teubner). — Ausgewæhlte Komœdien des Terentius Afer erkl. v. DZIATZKO. I. Bdchen. (Lipsiæ, Teubner). — Michel BÉGON, Correspondance et documents inédits, p. p. DUPLESSIS (Paris, Aubry). — BLASS, Die Attische Beredsamkeit, 2. Abth. (Leipzig, Teubner). — BOUCHER, William Cowper, sa correspondance et ses pensées (Paris, Sandoz et Fischbacher). — BUSSON, Zur Geschichte des grossen Landfriedensbundes deutscher Stædte 1254 (Innsbruck, Wagner'sche Univ.-Buchh.). — CHAIGNET, Théorie de la déclinaison des noms en grec et en latin d'après les principes de la grammaire comparée (Paris, Thorin). — Die Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV. 1346-1378. Aus dem Nachlasse BŒHMER's herausg. v. HUBER. 1. Lief. (Innsbruck, Wagner). — Die Schlacht von Alischanz; niederdeutsches Heldengedicht herausg. v. ROTH (Paderborn, Schœningh). — VON GIESEBRECHT, Geschichte der deutschen Kaiserzeit. IV. Bd. 2. Abth. (Braunschweig, Schwetschke). — Q. Horati Flacci Carmina. Lucianus MÜLLER recogn. (Lipsiæ, Teubner). — KAYSER, Das Vorexilische Buch der Urgeschichte Israels (Strassburg, Schmidt's Univ.-Buchh.). — KREK, Einleitung in die slavische Literaturgeschichte. 1. Th. (Graz, Leuschner u. Lubensky). — VON KREMER, Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen. 1. Bd. (Wien, Braumüller). — KROHN, Sokrates und Xenophon (Halle, Verl. v. Mühlmann). — DE NERVO, Isabelle la Catholique (Paris, Lévy).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 6 Février — 1875

Sommaire : 26. PIERRET, Études égyptologiques, 2e livr. — 27. ROSENBERG, Les Erinyes. — 28. KREK, Introduction à l'histoire de la littérature slave. — 29. DE PIBRAC, *Quatrains*, p. p. CLARETIE. — 30. PASCAL, *Pensées*. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

26. — **Études égyptologiques.** Deuxième livraison. Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre, traduites et commentées par Paul PIERRET, conservateur-adjoint du musée égyptien du Louvre. Première partie. In-4°, 158 p. Paris, librairie A. Franck. 1874. — Prix : 25 fr.

On sait que l'administration du Louvre n'a pas à sa disposition, comme le British Museum, par exemple, des fonds permettant aux savants conservateurs de notre Musée de publier au moins les plus intéressants d'entre les monuments confiés à leurs soins. A défaut de ces fac-simile que les musées du Caire, de Londres, de Berlin, de Leyde, etc., la plupart depuis longtemps, ont livrés aux investigations des égyptologues, M. P. Pierret a commencé à insérer dans ses *Études égyptologiques* un certain nombre d'inscriptions inédites. La révélation de monuments presque inconnus rendait déjà un inappréciable service; les textes sont en outre accompagnés de traductions et de notes savantes qui font de cette publication l'une des plus marquantes dont la science ait été dotée en ces dernières années.

Il est certain que la plus sérieuse difficulté des premières études de l'égyptologue provient de la rareté des ouvrages exécutés d'après le plan que M. P. s'est imposé. Le système graphique des anciens Égyptiens, quelque simples et ingénieuses qu'en soient les règles, n'en présente pas moins, dans la pratique, les complications inhérentes à l'emploi de mille signes environ, et à la combinaison des valeurs alphabétiques, syllabiques, idéographiques, dans la même phrase, souvent dans un seul mot. Avant d'aborder l'interprétation des textes et d'interroger les recueils d'inscriptions, il faut, au préalable, se rendre maître de cette écriture. Pour cela étudier des textes bien analysés serait assurément le meilleur moyen. Malheureusement l'impression des caractères égyptiens étant lente et dispendieuse, les traducteurs renoncent bien souvent à publier leur texte, surtout un commentaire et des notes suffisantes. M. P. a dû autographier son ouvrage, travail long et pénible qui lui a permis de composer deux volumes d'hiéroglyphes avec traductions interlinéaires. C'est peut-être la première fois qu'on trouve réunis autant de textes hiéroglyphiques traduits et annotés.

La place accordée aux notes dans ce second volume est un peu plus large que dans le premier. Concises, mais remplies d'érudition, ces notes mettent le lecteur à même de peser toutes les difficultés de l'interprétation. Le but de l'ouvrage ne comportait point qu'il fût donné encore plus de développement à

Digitized by Google

cette partie, la plus importante, selon nous, et d'ordinaire la plus négligée, d'un travail sur les hiéroglyphes. Nous ne pouvons que le regretter quand nous trouvons, dans celles qui nous sont données, une foule d'observations précieuses, qu'il nous serait impossible d'analyser ici, dont les égyptologues tireront le plus grand profit. Afin de faciliter les recherches, l'auteur a placé à la fin du volume un glossaire comprenant tous les mots intéressants, au nombre de près de 200, qui se rencontrent dans ses textes, et qu'il a discutés dans ses notes.

La réserve qu'inspire la connaissance vraie de l'état actuel et des conditions du déchiffrement; la préoccupation de ne rien laisser à l'imagination: voilà, après une science éprouvée, ce qui caractérise la méthode de M. P. Interprète aussi consciencieux qu'habile, il ne craint pas de laisser intraduits les passages qu'il ne croit pas bien comprendre. Quelques-uns cependant (à peine deux ou trois) nous paraissent susceptibles d'une interprétation non douteuse. — Ainsi *mes* (p. 4, l. 10), nom d'un objet que le dieu Horus-Chem doit tenir à la main, et qui est déterminé par l'image d'un sceptre, se reconnaît pour une orthographe de *ames*, sorte de sceptre; que la chute de l'aspirée initiale *a*, dont on a tant d'autres exemples, soit fautive ou non. Le passage est (*a*)*mes m* (*tot*) : « le » sceptre *ames* à la main. » Le groupe d'un lion et de trois plumes (p. 12, l. 4) n'est autre que le mot *res'u* « joie » : *hâti χer res'u*, « un cœur possédant » la joie. » Cette forme de basse-époque est signalée par M. Brugsch. — Parmi les formes hiéroglyphiques déjà déchiffrées il est, certes, impossible de n'en oublier aucune; nous voulons seulement faire ressortir la méthode prudente qui fait des *Études égyptologiques* un livre que même les personnes les moins versées dans le déchiffrement pourront consulter avec confiance. Les interprètes des monuments pharaoniques manquent parfois de courage pour s'arrêter quand ils cessent de comprendre; on ne découvre qu'en trop d'endroits, dans les meilleurs ouvrages, au lieu de l'intelligence du texte égyptien, la preuve de l'imagination du traducteur.

Malgré un contrôle attentif des traductions de M. P. nous n'avons guère vu l'occasion de proposer une autre interprétation. Voici toutefois un cas à discuter. La phrase rendue par « ô royal? exécuteur, chef (muni) de ses deux » plumes! »[1] signifie, à ce que nous croyons, « ô roi puissant qui tranche le ciel[2] » avec ses deux plumes » : *pa suten neχt tem pe m s'u-ti*. Pendant sa course, le dieu-Soleil, ainsi invoqué, partage (l'égyptien dit *tem*, coupe, tranche) en hémisphère boréal et en hémisphère austral le Monde entier, ciel, terre, enfers. D'où son titre de Roi du Midi et du Nord, *suten* (*χab*), que les égyptologues ont rendu bien à tort par Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, et que le Pharaon reçoit comme fils du Soleil, *se râ*. Le dieu-Soleil régnant sur les deux régions du Midi et du Nord, porte sur la tête un double diadème symbolisant sa double souve-

1. P. 3, l. 2.
2. L'hiéroglyphe que je lis *pe*, ciel, peut également se lire *her*, et alors signifier « chef ». — Le *bras armé*, après le mot *suten*, roi et royal, a été considéré par M. P. comme un simple déterminatif : j'y vois l'adjectif *neχt*, vaillant, victorieux, puissant, écrit idéographiquement.

Digitized by Google

raineté : tantôt le *pschent*, composé de la couronne rouge, ou couronne du Nord, et du diadème blanc, ou diadème du Midi; tantôt d'autres ornements symboliques, comme la *double plume*. Lorsqu'il s'avance, le ciel est *coupé* par sa coiffure des deux plumes, dont l'une, en effet, désigne souvent le Nord, et l'autre le Midi. Au reste ces vues sur la mythologie nous étant personnelles, nous devons avouer qu'elles ne sauraient faire autorité.

Aucune des inscriptions inédites du Recueil de M. P. n'est, selon la juste remarque de l'auteur, sans apporter une donnée concernant soit la religion, soit l'histoire, soit la langue. Elles couvrent des stèles, des statues, des tables d'offrandes, des pyramides funéraires; ou de moindres objets, scarabées, palettes de scribe, et instruments divers; enfin un précieux papyrus. Elles nous initient aux détails de la vie civile et des croyances religieuses. On se formera une idée des renseignements de toute nature apportés par ces documents en lisant ce passage de la traduction que M. P. donne des inscriptions gravées sur la statue A, 90 (cette statue est celle d'un fonctionnaire d'Apriès, nommé Nes-Hor) :

« L'a placé Sa Majesté dans une dignité très-grande, dignité de son fils aîné (comme) » gouverneur des régions du Sud pour repousser les nations rebelles de là. Il a placé sa » crainte parmi les peuples du midi et les a éloignés de leurs montagnes..... Il a cherché » à faire honneur à son maître, le roi Haa-ab-râ, plein de vénération pour Ouah-ab-ra » dont la faveur était pour Nes-hor, surnommé Psametik-menkh, fils d'Auw-rer, enfanté » par la dame de maison Ta-ten-hor, véridique. Il dit :

» O seigneur de l'ardeur créatrice, fabricateur des dieux et des hommes, Khnoum, » seigneur de Nubie; ô Sati et Anouké, dame d'Éléphantine, je suis réjoui par vos per- » sonnes, j'adore vos beautés, incapable de lassitude dans l'acte d'aimer vos personnes.....

» Je me remémore ce que j'ai fait pour votre demeure. J'ai rendu splendide votre temple » par des vases d'argent, par des bœufs, des oies *ser*, des oies *apet* nombreuses, ayant » constitué (leur) alimentation dans (leur) parc, ainsi que (celle de) leurs préposés, à tou- » jours et éternellement. J'ai construit leur oisellerie dans cette localité. J'ai fait don » d'excellent vin de l'*Ouan* méridional, de blé et de bière? J'ai fait votre magasin, je l'ai » construit à nouveau au grand nom de Sa Majesté. J'ai donné de l'huile de l'arbre *des-* » *ker?* pour l'éclairage de la lampe de votre temple. J'ai donné des tisserands, des ouvrières, » des tailleurs? pour l'habillement sacré du dieu grand et de ses dieux σύνναοι? J'ai » construit pour eux des chapelles dans son temple et je les ai fondées pour l'éternité par » l'ordre du dieu bon[1] maître des deux pays, Apriès, vivant éternellement.

» Rappelez-vous que j'ai fait des embellissements à votre demeure, dans son centre. » Que Nes-hor se perpétue dans la bouche des citoyens en récompense de cela; j'ai fait » placer mon nom dans votre demeure afin qu'on se souvienne de ma personne après mon » existence, etc. » (p. 22, s.).

Nes-hor continue en rappelant ses guerres, et il souhaite des prospérités de toute sorte à ceux qui reliront l'offrande qu'il fait à ses dieux.

Comme presque tous les textes de l'Égypte antique, ceux-ci consacrent à la religion la première place. Quant aux titres du personnage dont nous avons retrouvé la stèle ou la statue, ils précèdent son nom, sans nous apprendre toujours au juste les fonctions qu'il exerçait. Pour en saisir la valeur il faudrait qu'une bonne fortune mît entre nos mains quelque texte où le possesseur de titres pareils fût représenté remplissant ses fonctions. Mais, après s'être fait connaître par son nom et ses emplois, le personnage, ordinairement un défunt qui dans l'inscription prend la parole, prie la divinité de lui accorder la félicité

1. Le roi.

Digitized by Google

éternelle. Certes, ces compositions ne dénotent pas toutes une grande recherche. Beaucoup sont coulées, pour ainsi dire, dans un même moule. Le donateur ou le défunt demande au « maître de l'éternité » la part des élus : les pains, les viandes, le vin, la bière, l'huile, les vêtements, les parfums, en un mot, « toutes » les choses bonnes et pures », qu'obtiennent « ceux qui subsistent », c'est-à-dire qui échappent à l'anéantissement ou seconde mort, châtiment des impies. Mais, à côté de ces prières un peu banales, nombre de compositions, œuvres de scribes mieux rétribués sans doute, méritent la plus sérieuse attention. Il n'y a pas de documents plus instructifs en ce qui regarde les recherches mythologiques.

Voilà pour les prières funéraires. La traduction des légendes tracées sur les mille objets, si connus des visiteurs du Musée, qui garnissent les vitrines des salles civile, historique, religieuse, funéraire, donnent au volume une agréable variété. Le tableau de l'enlèvement de la récolte; les deux boîtes de momie aux noms des rois Antef de la XIe dynastie, d'autres, d'une époque inconnue mais antérieure au XXVe siècle, fournissent au Recueil leurs inscriptions, en même temps que l'encrier de Psar, la harpe d'Amenmès, la canne de Ramsès, des palettes de scribe, des objets de toilette, etc. Parmi ces monuments divers figurent: la plus belle table d'offrande du musée, omise par E. de Rougé, avec plusieurs monuments importants, dans sa Notice; plusieurs stèles ayant pour nous une valeur historique; et le naos monolithe retiré du fond de la mer et portant les cartouches du roi Amasis.

La longue composition qui remplit les pages 103 à 149 est écrite sur un des papyrus exposés dans la salle funéraire. Elle est relative à la course du dieu-Soleil dans l'hémisphère inférieur durant les douze heures de la nuit. La traduction de Devéria, donnée dans son Catalogue des manuscrits du Louvre, en avait révélé l'importance exceptionnelle et en faisait désirer la publication.

M. P. aura donc en très-peu de temps publié deux forts volumes d'inscriptions inédites. Ces belles publications n'assurent pas seulement à l'auteur une place distinguée entre les maîtres, elles montrent que la science française, après la perte du vicomte de Rougé, n'est pas près de déchoir du rang qu'elle a toujours su tenir dans l'école de Champollion.

Eugène GRÉBAUT.

---

27. — **Die Erinyen.** Ein Beitrag zur Religion und Kunst der Griechen, von Adolph ROSENBERG. In-8°, 88 p. 1 pl. Berlin, 1874. Gebrüder Borntræger.

Cet opuscule se divise en deux parties : la première (p. 1-45) est une étude mythologique faite d'après les textes; la seconde (p. 45-80) est purement archéologique. Une telle division a permis à l'auteur de dresser un catalogue méthodique et très-complet des œuvres d'art qui offrent la représentation des Erinyes; mais peut-être a-t-elle l'inconvénient de séparer trop nettement deux études qui doivent s'éclairer mutuellement et qui eussent gagné à être fondues ensemble. Nous eussions préféré, pour notre part, que l'archéologie des Erinyes, au lieu d'être traitée à part, servît de commentaire perpétuel aux textes mytho-

Digitized by Google

logiques. N'est-il pas fâcheux, pour ne citer qu'un exemple, que le rôle infernal attribué par les Grecs aux Erinyes soit à peine indiqué dans la 1re partie, et qu'il faille attendre la fin de l'ouvrage pour apprendre, par les vases peints, que ces divinités étaient chargées, dans le monde d'en bas, du châtiment des grands coupables, tels que Sisyphe et Ixion? La division adoptée par M. R. nous paraît avoir nui à la clarté de son œuvre.

Les textes qui se rapportent aux Erinyes ont été depuis longtemps rassemblés et interprétés par les maîtres de la science mythologique. En revenant sur un terrain souvent exploré, M. R. a eu le mérite de faire une revue des textes exacte et complète, de n'omettre aucun témoignage, en suivant l'ordre historique depuis Homère jusqu'aux poètes romains. Les citations qu'il accumule dans son premier chapitre se succèdent, il est vrai, d'une façon si dense et si rapide qu'elles manquent quelquefois d'interprétation suffisante. M. R. nous dit, par exemple (p. 4) que chez Homère les Erinyes sont des divinités qui veillent à la conservation des grandes lois de la nature; mais il oublie de nous expliquer qu'elles doivent ce rôle à leur caractère de divinités chtoniennes, le sein de la terre étant souvent considéré, dans les croyances grecques, comme le sanctuaire des lois qui règlent l'harmonie du monde et des êtres. M. R. laisse échapper une erreur de détail quand il affirme (p. 7) que les enfants lésés dans leurs droits par leurs parents ont aussi leurs Erinyes. « Ce sont les Erinyes, dit-il, qui arment » le bras de Clytemnestre contre Agamemnon pour venger la mort d'Iphigénie. » Cette assertion repose sur une interprétation inexacte des deux vers suivants de l'*Agamemnon* d'Eschyle (v. 1377, éd. Weil) :

μὰ τὴν τέλειον τῆς ἐμῆς παιδὸς Δίκην,
Ἄτην Ἐρινύν θ', αἷσι τόνδ' ἔσφαξ' ἐγώ.

Dans ces vers, Dikè exprime seule l'idée d'une justice et d'une vengeance divine, dont Clytemnestre, pour justifier le meurtre de son époux, prétend avoir été l'instrument. Erinys, rapprochée d'Até, est la divinité qui produit l'égarement fatal de l'esprit et qui pousse au crime (cf. *Iliad.* XIX, 87; *Odyss.* XV, 234). C'est donc Clytemnestre qui est elle-même en proie à Até et à Erinys; ce n'est pas Agamemnon qui a été la victime de l'Erinys de sa fille. Dans la croyance générale et populaire des Grecs, c'est le meurtre des parents par les enfants, et non celui des enfants par les parents, qui déchaîne les Erinyes.

Le mythe arcadien de *Démèter-Erinys* a souvent exercé la sagacité des mythologues. M. R. nous paraît en avoir donné le premier une explication plausible. D'après Pausanias (VIII, 25, 4) on racontait, à Thelpousa, en Arcadie, que Poséidon avait pris la forme d'un cheval pour s'unir à Démèter : de cette union étaient nés une fille dont il était défendu de révéler le nom aux profanes (Despoina-Perséphonè) et le cheval Arion. Démèter, irritée de la violence qui lui avait été faite par le dieu, avait été surnommée Erinys, du mot ἐρινύειν qui, en Arcadie, signifiait : être irrité. — M. R. cherche la solution de ce problème dans les autres traditions qui se rapportent au cheval Arion. Il remarque que la légende d'Arion, originaire de Thessalie (Hésiod. *Scut. Herc.* 120) s'est développée en Béotie où on le faisait naître à Oucheste près de la source Tilphossa (*Schol.*

Digitized by Google

Iliad. XXIII, 346) et où on le disait fils de Poséidon et d'Erinys. Dans la guerre des Sept contre Thèbes, Adraste, on s'en souvient, échappe à la mort, grâce à la rapidité d'Arion; dix ans plus tard, il revient, avec son merveilleux coursier, renouveler la guerre qui doit détruire complètement la descendance de Labdacus. Arion, coursier d'Adraste, est donc l'instrument des Erinyes acharnées à la perte des Labdacides; c'est en ce sens qu'il a pu être appelé en Béotie, le fils d'Erinys. — Or, des migrations béotiennes apportèrent le mythe de la naissance d'Arion en Arcadie, où ce mythe se mêla aux traditions locales qui concernaient Poséidon Hippios et les relations de ce dieu avec Démèter. Erinys, mère d'Arion en Béotie, se confondit ainsi en Arcadie avec Démèter qui porta désormais en ce pays le surnom, plus tard inexplicable, d'Erinys. Le mythe arcadien, tel que nous l'a transmis Pausanias, se compose donc en réalité de deux mythes de provenance diverse, qui se sont mêlés et confondus.

Ce résultat n'est pas sans importance. Si, comme nous le croyons avec M. R., la fable de Démèter-Erinys, localisée en Arcadie, n'est pas une fable primitive, il est impossible d'accepter les conclusions d'Ad. Kuhn qui croyait avoir établi l'identité du mythe grec avec un mythe védique où Sara*n*yû lui paraissait jouer le rôle de Démèter-Erinys (*Zeitschr. f. vergl. Sprachforsch.* I, 439). Si Erinys et Démèter, accidentellement unies en Arcadie, furent toujours deux divinités distinctes, Max Müller s'est trompé en identifiant Démèter avec Sara*n*yû et en la considérant comme une divinité de l'Aurore. L'explication, un peu subtile, par laquelle il essayait de rattacher l'idée du jour naissant à la conception des Erinyes vengeresses des crimes de la nuit (*Nouvelles leçons*, t. II, p. 270, trad. française) tombe d'elle-même. Malgré l'identité possible du mot grec Ἐρινύς et du mot sanscrit *Sara*n*yû*, et à défaut de preuves suffisantes, nous croyons qu'Erinys n'était à l'origine ni « la nuée orageuse qui planait dans l'espace au commence- » ment de toutes choses » (interprétation de Kuhn) ni « la lumière de l'Aurore » qui s'avance dans le ciel » (Max Müller) et nous pensons avec M. R. que les Erinyes, dont le caractère est en Grèce si nettement défini, doivent être considérées comme un produit original de la religion hellénique. Ce ne sont point des divinités de la nature, mais des divinités qui ont leur origine dans les sentiments et les désirs du cœur humain. Nous adoptons donc volontiers l'explication psychologique que M. R., à la fin de son travail, donne de la conception des Erinyes. « L'homme offensé, lésé dans ses droits, désire naturellement le châtiment de l'offenseur. L'instinct de conservation ancré dans l'âme de l'homme, ou, si l'on veut, l'égoïsme lui inspire la ferme conviction que, s'il n'est pas en état de se venger lui-même du tort qui lui a été fait, une puissance supérieure, une puissance divine prendra le soin de sa vengeance. Le dernier sentiment de l'homme frappé d'un coup mortel se concentre dans une imprécation contre son meurtrier, et cette imprécation, adressée à l'origine à une divinité, devient elle-même une divinité qui s'attache aux pas fugitifs du coupable. »

P. Decharme.

Digitized by Google

28. — **Einleitung in die slavische Literaturgeschichte und Darstellung ihrer älteren Perioden,** von Dr Gregor Krek. Erster Theil. Einleitung in die slavische Literaturgeschichte. 1 vol. in-8°, vij-336 p. Graz, Leuschner et Lubensky, 1874. — Prix : 10 fr. 50.

Jusqu'ici le grand ouvrage de Schafarik sur les *Antiquités slaves* est resté le manuel de tous ceux qui veulent aborder les origines de la race slave. L'édition allemande que l'on consulte d'ordinaire offre de graves erreurs de traduction; elle se trouve rarement dans le commerce; une réimpression en serait utile, mais elle demanderait à être sérieusement révisée sur l'original et il faudrait y joindre les suppléments posthumes que M. Josef Jreček a ajoutés à la deuxième édition tchèque (Prague 1862-63). Telles que nous les avons aujourd'hui les *Antiquités slaves* sont loin de répondre complètement à leur titre; elles ne comprennent que l'ethnographie, la géographie et l'histoire; on sait par les papiers de Schafarik qu'il méditait d'ajouter à son œuvre une seconde partie, dont il n'a malheureusement laissé que le plan et dont les matériaux sont restés épars soit dans des notes non rédigées soit dans divers opuscules en tchèque et en allemand. Ce plan était très-vaste, il comprenait neuf grandes divisions : 1° Caractère des anciens Slaves. — 2° Manière de vivre. — 3° Religion. — 4° Droit et gouvernement. — 5° Langue. — 6° Dialectes. — 7° Écriture. — 8° Arts et sciences. — 9° Anciens monuments slaves. Schafarik avait lui-même tracé les titres des différents chapitres dont l'ensemble eût formé une véritable encyclopédie. Ses successeurs se sont partagé cet immense héritage; parmi les nombreux travaux qui ont vu le jour depuis 1837, date de la première publication des *Slovanské Starožitnosti*, il en est peu qui ait mieux répondu que celui de M. Krek aux désirs, aux intentions, à la méthode de Schafarik.

M. Krek, dont le nom est sans doute nouveau pour la plupart de nos lecteurs, est aujourd'hui professeur de philologie et de littérature slave à l'Université de Gratz. Il a seulement écrit jusqu'à présent quelques articles en dialecte slovène, une thèse de doctorat : *Die nominale Flexion des Adjectivs im Alt- und Neuslovenischen* (Vienne, 1866), il prépare en ce moment une édition critique des chansons populaires slovènes. M. Krek est élève de Miklosič; toutefois il ne se laisse point uniquement absorber par la philologie; on peut juger par le présent volume qu'il y a joint une sérieuse étude de la littérature et de l'histoire.

Cet ouvrage est le résultat de leçons faites à l'Université de Gratz. J'ai voulu, dit l'auteur au début de sa préface, sans devenir infidèle au but primitif de mon travail, le rendre d'un abord aisé pour les non-slavistes. Il ne nous paraît pas que M. Krek ait toujours exactement suivi ce programme. Son livre abonde en textes slaves, en mots isolés non traduits, en titres d'ouvrages non expliqués. Nous doutons que les lecteurs non-slavistes, et ils sont nombreux en Europe, parviennent facilement à s'orienter dans les notes si érudites d'ailleurs et si consciencieuses qui sont le commentaire perpétuel du texte. M. K. fait grand cas, et il a raison, d'une foule de publications trop ignorées, russes, serbes, polonaises, tchèques, etc..... Il y renvoie le lecteur en maint endroit; il n'eût pas été inutile d'en traduire les titres, ne fût-ce que pour justifier les Slaves des accusations de

Digitized by Google

ceux qui leur reprochent l'absence d'esprit et de production scientifique. Certaines transcriptions embarrasseront peut-être plus d'un lecteur. Pour le bulgare et le russe M. Krek a cru devoir transcrire l'orthographe et non la prononciation. Cette rigueur, parfaitement justifiée dans un livre de philologie pure, nous semble ici hors de propos; le nom de la ville de Kharkov devient presque méconnaissable sous la forme *Harikovú* et nous ne croyons pas que ce littéralisme exagéré facilite beaucoup les recherches bibliographiques. M. K. reconnaît lui-même que la lettre *ú* est absolument inutile et il engage les Russes et les Bulgares à imiter l'exemple des Serbes qui depuis longtemps s'en sont débarrassés. Nous sommes absolument de son avis. C'est là d'ailleurs une simple chicane de détail; l'exagération de l'auteur ne tient qu'à un excès de conscience philologique.

L'ouvrage complet aura deux volumes; il comprendra une introduction générale à l'histoire littéraire des Slaves (c'est le sujet du volume actuel) et l'histoire de la période primitive. La première partie est divisée en deux livres: le premier réunit les renseignements les plus importants que l'on peut tirer de la linguistique et des anciens écrivains, touchant l'histoire et la culture des anciens Slaves, le second contient une série de remarques générales sur la littérature slave et ses rapports avec l'histoire de la civilisation et la mythologie. L'auteur aborde toutes les questions avec l'érudition la plus minutieuse. Ainsi il ne consacre pas moins de cinquante pages à démontrer que les Slaves appartiennent à la famille arienne, à exposer les circonstances dans lesquelles ils s'en sont détachés, et leur situation en tant que peuple indépendant (*Einzelvolk*). Nous regrettons qu'à ce propos il n'ait pas, au moins dans une note, discuté la théorie qui a prétendu enlever aux Slaves trente ou quarante millions de *grands Russes* pour en faire des Touraniens. Cette note n'eût pas été inutile, non pas pour les slavistes, qui savent parfaitement à quoi s'en tenir, mais pour le grand public qui s'est laissé égarer quelquefois par des pamphlets soi-disant scientifiques. La critique pénétrante de l'auteur aurait pu s'exercer avantageusement sur ce sujet. L'un des chapitres les plus intéressants est sans contredit celui où M. K. s'appuyant sur des faits de linguistique reconstruit la culture et la civilisation des Slaves primitifs. Après avoir répété les témoignages déjà connus des historiens grecs et romains il les complète par l'examen comparatif de la lexicologie slave en ce qui concerne la religion, l'industrie, les coutumes. Chemin faisant, il renverse plus d'une opinion jusqu'ici admise sans conteste; il démontre que le nom du dieu Svatovit (p. 105) ne veut pas dire la *Sainte lumière*, mais le *Souffle violent*, il détrône l'idole du *Cernoboh* ou dieu noir si longtemps admise par les mythologues; ailleurs il démontre la non-authenticité d'un recueil de chants serbes récemment publié à Belgrade et où l'on retrouvait, réunies avec beaucoup trop de complaisance et d'ingéniosité, toutes les divinités vraies ou fausses du Panthéon slave (Voir notam. p. 321). Nous espérons que dans son prochain volume M. Krek soumettra à une critique aussi rigoureuse les chants bulgares que MM. Schafarik (neveu) et Verkovitch viennent de publier à Belgrade sous le titre pompeux de *Veda slave*. Personne chez les Slaves méridionaux ne nous paraît mieux préparé que lui à ce travail, qui, nous n'en doutons pas, révélera de curieuses choses.

Digitized by Google

Il nous promet d'exposer dans ce volume les raisons qui l'empêchent de douter de l'authenticité des poèmes tchèques de Grunberg et de Kœniginhof (*Zelenshorsky et Krolodvorsky Rukopis*), authenticité qui a été contestée ici même.

Dans la seconde partie du volume nous recommandons spécialement les chapitres relatifs au rôle des contes et des énigmes populaires dans la mythologie. Il y a là des pages excellentes, et qui seraient encore meilleures si l'auteur avait eu soin de traduire tous les exemples qu'il cite. Nous appelons instamment son attention sur ces lacunes; nous comptons qu'il nous donnera au second volume un répertoire alphabétique, faute duquel les recherches sont fort difficiles. Dès maintenant, l'*Einleitung* doit prendre place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent des origines européennes; elle met à leur portée une foule de résultats épars dans un grand nombre de publications inaccessibles ou de dialectes inabordables. M. Krek a rendu à la science un véritable service. Son livre sera le complément indispensable de l'œuvre de Schafarik.

Louis LEGER.

---

29. — **Les Quatrains de Pibrac** suivis de ses autres poésies avec une notice par Jules CLARETIE. Paris, Alph. Lemerre. 1874. 1 vol. in-18, iij-167 p. — Prix : 5 fr.

M. J. Claretie admire beaucoup le XVIe siècle, que je n'admire pas moins que lui, et, parmi les hommes de cette grande époque, il accorde une affection particulière à Guy du Faur, seigneur de Pibrac, qui est un vieil ami pour moi. Malgré ce double trait d'union, malgré l'indulgence extrême dont a fait preuve le nouvel éditeur des *Quatrains* envers l'éditeur de la *Vie de Pibrac* par Guillaume Colletet, j'examinerai son petit livre comme si j'ignorais ses sympathies, et le *critique* ne se souviendra pas des éloges trop libéralement donnés au *commentateur*.

Pour prouver tout de suite à M. Cl. mon impartialité, je lui adresserai sans miséricorde un grave reproche : comment, appréciant Pibrac autant qu'il l'apprécie, n'a-t-il pas cherché à rendre plus complète l'édition dont il a été chargé? Sans doute les vers du *bon homme* sont réunis ici en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient jamais été; sans doute, à la suite de ces cent vingt-six *Quatrains* qui forment tout *un catéchisme d'honneur* (p. 1), M. Cl. a placé les cinq *Sonnets des dames illustres* (Lucrèce, Virginie, Porcie, Cornélie, Didon), les *Plaisirs de la vie rustique*, cinq autres sonnets, les *stances* qui commencent ainsi :

D'où vient que d'autant plus que ie suis enflammé,
Que mon malheur consent que ie sois moins aymé;

et la pièce vraiment remarquable (*L'esprit de Lysis disant le dernier adieu à sa Flore; Dialogue sur la mort de Bussy d'Amboise*), tirée par M. E. Tricotel (*Variétés bibliographiques*, 1863) d'un recueil de poésies de l'an 1600[1]. Mais, pour ne m'occuper que des *Quatrains*, qui restent et resteront le principal titre de gloire

1. M. Cl. n'a malheureusement pas retrouvé l'opuscule sur *la manière civile de se comporter pour entrer en mariage avec une demoiselle*, et il est fort à craindre que là, où, après tant d'autres, il a échoué, personne désormais ne puisse se flatter de réussir.

Digitized by Google

de Pibrac, ne devait-on pas s'attendre à trouver, dans l'élégant volume où ils sont si coquettement réimprimés, une notice bibliographique renfermant les détails les plus précis sur les cinquante éditions antérieures, et surtout un commentaire où auraient été groupées toutes les explications, toutes les observations désirables? Au lieu de cette ample notice, au lieu de cet abondant commentaire, qui auraient été si bien accueillis des bibliophiles auxquels s'adresse la collection Lemerre, nous n'avons que de maigres notes qui occupent une dizaine de pages seulement (p. 157-167). Pour décrire toutes les éditions, pour éclaircir toutes les difficultés, pour indiquer tous les rapprochements, il aurait fallu cent pages de plus, et encore auraient-elles à peine contenté la curiosité de certains lecteurs de ma connaissance!

L'insuffisance de l'annotation est d'autant plus fâcheuse, que la nouvelle édition des poésies de Pibrac se recommande, à d'autres égards, par toutes les qualités que peuvent souhaiter les gens du goût le plus délicat. Un soin parfait a présidé à toutes choses dans ce recueil que M. Cl. appelle (p. 72), sans trop le vanter, « un monument de choix. » On ne relèvera pas la plus petite faute dans le texte, reproduit d'après les plus pures leçons[1]. La notice, qui remplit 72 p., mérite surtout notre attention. Elle est excellente d'un bout à l'autre, bien pensée et bien écrite; tous les travaux antérieurs y sont habilement résumés et, sur certains points, quelque peu augmentés; et je n'hésite pas à déclarer que, soit comme étude biographique, soit comme étude littéraire, c'est ce que nous possédons de meilleur sur le poète toulousain. Pour caractériser l'homme et son œuvre, M. Cl. a trouvé une foule de traits heureux, d'expressions vives et charmantes, et Pibrac, en somme, ne l'a pas moins bien inspiré que Molière.

Laissant de côté de nombreux passages où l'émotion la plus sincère perce à travers la plus brillante verve, je ne citerai que cette neuve et pittoresque appréciation des *Quatrains* (p. 60-63) : « Cette double qualité de l'élévation de l'âme » et de la tendresse du cœur se retrouve dans ses vers, plus chargés d'idées que » de mots, et sur lesquels, disait un contemporain, *la rouille ni le temps ne trou-* » *veroient que mordre*. Il y a, en effet, une sève toute particulière, une grâce » piquante de langage unie à une pensée robuste, dans ces *Quatrains* qui firent » partie, durant un si long temps, de toute éducation solide. Cela est concis, » ferme et clair. On sent, à travers ces préceptes, la résolution inébranlable de » la vertu. Point de morgue, point de puritanisme hautain; tout au contraire, » une morale accessible et humaine, mais sans faiblesse et sans compromis. On » sent passer souvent, à travers ces mâles enseignements, après la douceur » souriante d'un Horace, le souffle vigoureux d'un Agrippa d'Aubigné ou l'accent » amer et profond de l'*Alceste* de Molière. Ils ont surtout, ces *Quatrains*, une

1. M. Cl. nous avertit (p. 72) que M. Courbet, l'éditeur d'O. de Magny, de Michel de Montaigne, de Regnier, de Tahureau, etc., a revu les *Quatrains* sur l'édition *princeps*, et que cet érudit est, de plus, l'auteur de toute la partie bibliographique. M. le comte de Pibrac a bien voulu communiquer ses notes à M. Cl., qui exprime le regret (p. iij) de « n'avoir pu donner une plus large place à ses précieuses indications. » Espérons que M. de Pibrac se décidera bientôt à publier lui-même tout ce qu'il a recueilli avec une sorte de piété filiale sur celui dont il achèverait ainsi de rajeunir la noble mémoire.

Digitized by Google

» qualité inappréciable, une vertu toute nationale. Ils sont francs et gaulois..... » Je souhaiterais volontiers qu'on donnât encore aux générations nouvelles de » semblables préceptes. Le libre esprit d'un Pibrac exhausserait, en y péné- » trant, les jeunes âmes. Les *Quatrains* ont l'éloquence entraînante que donnent » les fortes convictions. Ce sont les enseignements d'un cœur fier, d'une intelli- » gence éveillée et loyale, qui a beaucoup vu, profondément observé, et qui » lègue à ses descendants, sous une forme brève, le résultat de ses réflexions » sur l'homme et sa destinée. Et telle est la puissance de la droiture de la pensée, » que ces quatrains sont presque toujours frappés à la bonne marque et solides » parfois comme l'airain. »

Je dois ajouter que, dans la notice si bien faite de M. Cl., il s'est glissé une regrettable erreur. Ce n'est pas de notre Pibrac, mais bien de son frère aîné qu'il s'agit dans le dramatique épisode dont le récit (p. 10-13) est emprunté à M. Henri Martin. Je n'ai pas manqué de signaler (*Vie de Guy du Faur de Pibrac*, p. 14), avec la méprise de l'auteur de l'*Histoire de France* (t. VIII, p. 499), les divers témoignages contemporains qui auraient dû rendre impossible, en cette occasion, la substitution du nom de *Guy du Faur* au nom de *Louis du Faur*[1].

T. DE L.

---

30. — **Pensées de B. Pascal** (édition de 1670), précédées d'un avant-propos et suivies de notes et de variantes. In-8°, xxv-xxxviij-308 p. Paris, Jouaust. 1874. — Prix : 12 fr. 50.

« Nous devons compte au lecteur des raisons qui nous ont fait choisir pour » cette impression des *Pensées* de Pascal l'édition donnée par MM. de Port- » Royal en 1670. » Telle est la première phrase de l'avant-propos; en effet on peut au premier abord s'étonner de voir paraître dans une collection des Classiques français cette édition des *Pensées*, qui a la réputation d'être extrêmement infidèle. Depuis 1842, date de la publication du mémoire de M. Cousin dans le *Journal des Savants*, chacun s'était habitué à lire cet ouvrage, soit dans l'édition Faugère, reproduction intégrale des manuscrits originaux, soit dans l'édition Havet; quant aux éditions anciennes elles étaient depuis longtemps oubliées, y compris celle de Bossut, et celle de Port-Royal était passée à l'état de curiosité littéraire. C'est donc un plaidoyer en faveur de celle-ci, un essai de réhabilitation, que va nous donner l'auteur anonyme de cet avant-propos.

Sans refaire ici après tant d'autres l'histoire des *petits papiers* de Pascal, il sera peut-être bon de rappeler en quelques mots dans quel esprit fut conçue la publication de MM. de Port-Royal. Ils ne voulurent pas donner toutes les notes rassemblées par leur illustre ami; ils ne voulurent pas laisser à l'esprit du lecteur le soin de relier ces lambeaux; les goûts du public d'alors, beaucoup trop raffinés

---

1. On peut voir encore, sur le rôle joué, en 1559, par le conseiller au Parlement de Paris Louis du Faur, « qui estoit frère aisné du célèbre Pibrac, » les *Additions* de J. Le Laboureur aux *Mémoires* de Michel de Castelnau (t. I, in-f°, 1731, p. 354).

Digitized by Google

et littéraires, les habitudes d'esprit des amis du défunt, tout s'y opposait; il fallait un livre suivi, bien disposé, clair, dans lequel les matières fussent rangées dans un ordre méthodique, les idées enchaînées étroitement. Nul parmi tous ceux qui dévorèrent le petit volume de 1670 n'eût pu lire seulement dix pages du manuscrit original ou de l'édition Faugère. D'ailleurs, imbus des idées de leurs contemporains, les amis de Pascal n'eurent pas un instant ces scrupules; ils se proposèrent en quelque sorte de « *suppléer l'ouvrage que Pascal voulait faire* »; telles sont leurs propres expressions; ils ont eu tout au moins le mérite de la franchise. A cette première considération, purement littéraire, ajoutons les suppressions, les changements, les modifications amenées par les circonstances religieuses du temps; écrit dans des idées toutes jansénistes et primitivement conçu pour justifier le miracle de la Sainte-Epine, le livre de Pascal ne devint que peu à peu une apologie générale de la religion chrétienne, et il garda toujours des traces de son origine première.

En tout ceci, nous ne faisons pas le procès des gens de Port-Royal; ils agirent bien, étant données les circonstances, et il faut s'étonner avec Sainte-Beuve comment ils purent tirer de tout ce fouillis du manuscrit original ce livre net et lumineux qui charma plusieurs générations et ne fut guère supplanté qu'en 1778 par l'édition Bossut [1].

Devant cette réédition donnée comme édition définitive des *Pensées*, il y a donc deux questions bien distinctes à traiter, la question de principe et celle de fait. Est-il permis, alors que l'on possède les manuscrits autographes d'un auteur, de donner sous son nom un remaniement, ce remaniement fût-il du même temps, fût-il l'œuvre des amis, des coreligionnaires de l'auteur? A cette question, il faut répondre non sans hésiter. C'est là en réalité une question de sincérité littéraire; l'auteur de la préface dit que la lecture du Pascal de M. Faugère, voire même de celui de M. Havet est insoutenable: que ceux qui ne peuvent lire une œuvre inachevée le laissent de côté puisqu'il blesse leur goût trop délicat; mais à tout prendre, mieux vaut un original décousu et incohérent qu'une copie infidèle. Ce côté de la question a complétement échappé au nouvel éditeur, du moins il n'a pas l'air de s'en être douté, et il se contente de traiter la question de fait.

« On pourra se convaincre que Port-Royal a rectifié plus de phrases mal cons-
» truites, supprimé plus d'anachronismes et élucidé plus de pensées obscures,
» qu'il n'a affaibli d'expressions fortes et dénaturé de conceptions originales. »
Telles sont (p. XXXIII) les paroles mêmes de l'éditeur, qui nous renvoie pour l'examen de la question et la preuve de ses assertions aux notes et variantes qui terminent son volume. Ce qu'on remarque au premier abord, c'est la grande étendue de ces variantes, qui occupent presque exclusivement 48 pages en texte

1. Les preuves authentiques de tout ce que nous avançons ici se retrouvent dans la préface de l'édition Faugère, dans l'introduction de M. Havet, enfin dans le Port-Royal de Sainte-Beuve. C'est par des remaniements successifs demandés par les censeurs et par les amis de Pascal qu'il faut expliquer la présence de plusieurs cartons dans certains exemplaires de l'édition originale.

Digitized by Google

minuscule, alors que les *Pensées* en occupent seulement 254 d'une impression peu compacte; on peut affirmer sans exagération que ces variantes, pour lesquelles l'auteur a d'ailleurs employé des signes d'abréviations extrêmement multipliés, occupent à peu près moitié autant d'espace que l'ouvrage lui-même. On s'étonnera aussi de les voir indiqués non pas d'après le manuscrit original, mais d'après l'édition Faugère. Cette dernière donnant presque toujours exactement la page de l'autographe ou des copies, il n'aurait pas été difficile de recourir à l'original. Enfin passons : une fois admise cette idée bizarre de mettre en variantes l'ouvrage original, on ne peut plus être surpris d'aucune singularité.

Nous allons choisir dans toutes ces variantes un certain nombre d'exemples qui pourront justifier nos assertions. Voici d'abord quelques expressions que nous croyons affaiblies; avons-nous tort? — Texte : *à jouer et à se divertir* (p. 8); notes : *à jouer au piquet* (p. 258), *d'où cette créature* (p. 32), *d'où cet animal* (p. 261); Pascal parle de l'homme. — *Amas d'incertitude* (p. 123); *cloaque d'incertitude et d'erreur* (p. 275); *cet atôme imperceptible* (p. 126); *ce raccourci d'atôme* (p. 276); *sur une planche plus large qu'il ne faut pour marcher à son ordinaire* (p. 141); les mots *pour marcher à son ordinaire* sont ajoutés par Port-Royal (p. 275).

Texte, p. 128.	Notes, p. 128.
Nous sommes sur un milieu vaste, toujours incertains et flottans entre l'ignorance et la connoissance; et si nous pensons aller plus avant, nostre objet branle, et échappe nos prises; il se dérobe, et fuit d'une fuitte éternelle : rien ne le peut arrester. C'est nostre condition naturelle, et toutefois la plus contraire à nostre inclination. Nous brûlons du désir d'approfondir tout et d'édifier une tour qui s'élève jusqu'à l'infiny. Mais tout nostre édifice craque et la terre s'ouvre jusqu'aux abysmes.	Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottans, poussés d'un bout vers l'autre. Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il branle et nous quitte, et si nous le suivons, il échappe à nos prises, nous glisse et fuit d'une fuite éternelle. Rien ne s'arrête pour nous. C'est l'état qui nous est naturel, et toutefois le plus contraire à notre inclination. Nous brûlons du désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini, mais tout notre fondement craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes.

P. 171, on trouve en tête de l'article XXVII (*Pensées chrestiennes*) un long passage qui n'existe que dans MM. Port-Royal, il est donc probablement leur ouvrage; l'éditeur admet cette supposition, *mais*, dit-il, *il était nécessaire pour expliquer ce qui suit* (p. 286); singulière justification du sans-gêne avec lequel les éditeurs de 1670 avaient traité Pascal. — Le 30e article de Port-Royal est composé de passages extraits de la fameuse lettre de Pascal à ses sœurs sur la mort de leur père; ce procédé littéraire n'a rien qui étonne l'éditeur. Il se comprenait au XVIIe siècle; des raisons de famille, de convenance, empêchaient peut-être la publication intégrale de ce beau morceau, mais au XIXe toutes ces raisons n'existent plus; pourquoi s'y conformer?

Remarquons d'ailleurs que l'auteur de la nouvelle édition est absolument de bonne foi, il voudrait faire partager sa propre opinion, qui est que l'édition de 1670 est bien assez fidèle.

Digitized by Google

En elle-même la nouvelle préface est claire, méthodique et bien écrite; on sent que l'auteur connaît et aime son sujet. Pourtant outre la longue critique de fonds que nous venons de faire, nous lui adresserons encore quelques critiques de détail.

P. IX. Pourquoi citer à propos des remarques de Voltaire sur Pascal et de l'édition de Condorcet une phrase légèrement ridicule de Châteaubriand [1] ? Nous n'avons point ici à comparer Voltaire et Pascal ou à indiquer nos préférences, mais nous croyons qu'il est inutile d'appliquer à toute une école une parole aussi injuste et aussi emphatique. Remarquons d'ailleurs que l'édition Condorcet, faite dans d'autres idées, par un homme absolument différent, est en somme une œuvre analogue à celle de Port-Royal et qu'on y a tout autant respecté la pureté du texte.

P. X. L'auteur nous paraît visiblement hostile à M. Cousin et lui conteste le mérite qu'on ne lui avait jamais refusé d'avoir remis en lumière le texte authentique de Pascal; il prétend que c'est Sainte-Beuve qui, par son *Port-Royal*, par ses conférences de Lausanne, avait fourni à Cousin l'occasion de sa nouvelle publication. Mais celui-ci s'est toujours occupé de recherches personnelles sur cette partie du XVIIe siècle, et au sujet de son mémoire, nous aimons mieux nous en rapporter au jugement favorable d'un écrivain contemporain qui lui est notoirement hostile [2].

P. XII, XIII, XIV. Les reproches que l'éditeur fait à l'édition Faugère nous semblent exagérés; sans doute il y a beaucoup à dire à ce sujet et la lecture du manuscrit est fautive dans plus d'un cas; mais M. Faugère a été le premier à déchiffrer les hiéroglyphes de Pascal d'un bout à l'autre et une grande partie de ses deux volumes était inédite avant lui. Quant à lui reprocher (p. XIX) d'avoir donné les passages barrés par Pascal, c'est lui faire une critique injuste; rien de plus propre que ces parties effacées à bien faire connaître la manière de penser et d'écrire de l'auteur.

En résumé, il aurait été intéressant de republier l'édition originale de Port-Royal à titre de curiosité littéraire et bibliographique; mais nous croyons qu'il est impossible de la donner comme édition définitive des *Pensées*. A part ces réserves, nous maintenons les éloges donnés plus haut à la préface, et nous reconnaissons volontiers que la reproduction de l'ancien texte est d'une exactitude scrupuleuse [3].

A. MOLINIER.

---

1. « On croit voir les ruines de Palmyre, restes superbes du génie et du temps, au » pied desquelles l'Arabe du désert a bâti sa misérable hutte. » *Génie du Christianisme*, part. III, l. ij, c. vj.

2. M. Taine, *Les Philosophes français du XIXe siècle*, p. 191.

3. Nous ne disons rien de l'exécution typographique qui est parfaite, comme tout ce qu'imprime M. Jouaust; nous ferons toutefois nos réserves pour le portrait placé en tête, dont la gravure laisse beaucoup à désirer.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 29 janvier 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une lettre par laquelle M. Em. Burnouf, directeur de l'école française d'Athènes, annonce que des travaux exécutés pour la construction d'un chemin de fer ont amené la découverte d'un beau bas-relief antique, dont il envoie la photographie. Ce bas-relief a été trouvé dans le lit de l'Ilyssus ; il appartient au gouvernement grec. Suivant M. Collignon, membre de l'école d'Athènes, qui a examiné ce monument, il provient d'un des tombeaux qui existaient autrefois sur les bords de l'Ilyssus. Une note de M. Collignon est jointe à la lettre de M. Burnouf. Le tout est renvoyé à la commission de l'école d'Athènes. — M. de Ste Marie adresse de nouveaux estampages d'inscriptions puniques ; il demande les instructions de l'académie pour continuer sa mission épigraphique en Tunisie, pour laquelle de nouvelles ressources lui ont été allouées. — Un travail sur l'éducation des sourds-muets est adressé à l'académie ; l'auteur demande à être compris dans l'un des concours ouverts pour les divers prix. Il ne peut être donné suite à cette demande. — Une lettre de la Société de géographie annonce que le congrès international géographique est retardé et ne commencera ses séances que le 1er août prochain.

M. Hauréau donne une seconde lecture de son mémoire sur quelques maîtres du 12e siècle, mémoire auquel il a fait, depuis la première lecture, un certain nombre de corrections et d'additions.

M. Duruy lit un mémoire sur les *tribuni militum a populo* qui sont mentionnés dans plusieurs inscriptions romaines. Ce terme a jusqu'ici beaucoup embarrassé les archéologues, qui n'en ont pu trouver aucune explication satisfaisante. La plupart s'accordent à voir dans ces tribuns de véritables tribuns légionnaires, ou du moins des personnes qui en auraient reçu le titre honorifique. M. Duruy rejette ces hypothèses. Il montre par l'examen du *cursus honorum* des personnes qui reçoivent cette qualification (ce ne sont jamais des habitants de Rome) que cette charge était un office municipal, et l'un des plus importants. Ceci explique les mots *a populo*, car on sait aujourd'hui que les municipes conservèrent durant les deux premiers siècles de l'empire le droit de choisir leurs magistrats par voie d'élection populaire. Mais quelles étaient dans l'administration municipale les fonctions de ces *tribuni militum ?* M. Duruy établit par divers textes que l'empire romain n'entretenait pas de troupes à l'intérieur et qu'entre Rome et les frontières il n'y avait pas un soldat. Le soin de maintenir l'ordre appartenait aux autorités municipales, qui jouissaient d'une autonomie complète et qui avaient leur police, leurs prisons à elles, et aussi leurs milices. M. Duruy pense que les *tribuni militum a populo* étaient les chefs de ces milices : comme il n'y avait dans les cités ni consul ni empereur pour nommer ces tribuns, c'était, de même qu'à Rome, le peuple même qui les élisait. A ceux qui s'étonneraient de ce que l'indépendance

Digitized by Google

laissée aux colonies et aux municipes allât jusqu'au droit d'entretenir des troupes et d'en élire les chefs, il répond en citant la loi de la colonie Julia Genetiva, conservée par les tables de bronze d'Osuna, dont un article réserve expressément ce droit à la colonie. Rien n'indique que cette colonie ait eu en cela une situation privilégiée. Quant à concilier l'existence de ces milices avec la loi qui défendait le port des armes de guerre, il est facile de le faire en supposant que cette loi ne s'appliquait qu'aux particuliers, et qu'elle laissait aux cités le droit de conserver dans leurs arsenaux les armes dont se servaient leurs milices. — M. Léon Renier appuie la théorie de M. Duruy, cite des textes qui la confirment, et insiste sur l'importance de cette découverte. Le travail de M. Duruy est destiné aux mémoires de l'académie, il en sera fait une seconde lecture.

Ouvrages offerts à l'académie :

Sovra due dischi in bronzo antico-italici del museo di Perugia, par M. Conestabile.

Thomae Vallaurii animadversiones in locum quemdam Plautini militi gloriosi a Frid. Ritschelio insigniter vitiatum, Turin.

Diverses publications de l'académie des sciences de Vienne, entre autres un vol. intitulé *Monumenta conciliorum generalium seculi decimi quinti, Concilium Basiliense, Scriptorum tom. II,* qui contient les livres 1 à 12 de la relation de Jean de Ségovie.

M. de Longpérier présente de la part de M. Joachim Ménant un ouvrage intitulé *Babylone et la Chaldée.*

M. Guérin, continuant sa communication sur la géographie historique de la Palestine, décrit les ruines de la ville de Césarée. C'était, dit-il, à l'époque d'Hérode, une des plus grandes et des plus belles villes de cette contrée. Elle occupait un territoire étendu, était ornée de colonnes et de beaux édifices, et recevait de l'eau par deux aqueducs. Plus tard elle déclina, et un jour vint, à l'époque de la domination musulmane ou peut-être seulement au temps des croisades, où les nécessités de la défense obligèrent d'en restreindre considérablement l'enceinte.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

PAILLARD, Histoire des troubles religieux de Valenciennes, 1560-1567, t. I (Paris, Sandoz et Fischbacher; E. Leroux); — Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas (ibid.). — PALUDAN, Udsigt over den Franske Nationalliteraturshistorie (Copenhague, Priors forlag). — Parallel-Tabellen zur griechisch-rœmischen Chronologie (Lipsiæ, Teubner). — PETIT DE JULLEVILLE, Histoire de la Grèce sous la domination romaine (Paris, Thorin). — RITTER, Briefe und Acten zur Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges. 2. Bd. (München, Rieger'sche Buchh.)

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 13 Février — 1875

Sommaire : 31. PROCLUS, *Commentaire* sur le 1er livre des *Éléments* d'Euclide, p. p. FRIEDLEIN. — 32. La *Chanson de Roland*, publiée p. BARTSCH. — 33. DUPLESSIS, Michel Bégon. — 34. DONIOL, La Révolution française et la Féodalité. — 35. MONOD, Jules Michelet. — *Variétés :* Société des anciens textes français. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

31. — **Procli Diadochi** in primum Euclidis elementorum librum commentarii. Ex recognitione Godofredi FRIEDLEIN. Lipsiæ, Teubner. 1873. In-8°, viij-507 p. — Prix : 9 fr.

Le commentaire du philosophe Proclus sur le premier livre des éléments d'Euclide est très-important pour l'histoire de la géométrie. On n'en avait jusqu'ici, du moins du texte grec, que l'édition publiée par Simon Grynæus (Basileæ, apud Io. Hervagium. 1533) d'après un très-mauvais manuscrit. Baroci, qui eut à sa disposition des manuscrits beaucoup meilleurs, ne donna que la traduction latine (Patavii 1560). M. Friedlein a eu à sa disposition un manuscrit de Münich (427 XIe ou XIIe s.), un manuscrit de Bologne (223), deux manuscrits de la Barberine (101 et 145 XVe et XVIe s.); il s'est aidé de la traduction latine de Baroci et des remarques de MM. Nesselmann, Knoche, Hultsch. Les variantes sont au bas des pages; un index très-complet des noms et des mots termine le volume, index d'autant plus utile, que la langue technique de la géométrie n'est que très-insuffisamment représentée dans le *Thesaurus*, ainsi que les langues techniques des autres sciences.

Le texte édité par M. F. est très-lisible au point de vue de la géométrie. M. F. a publié sur l'histoire des sciences de très-bons travaux. Mais il n'est pas helléniste de profession; et on est souvent arrêté, plutôt il est vrai par des incorrections de langage et dans les parties de l'ouvrage qui ne sont pas purement géométriques, c'est-à-dire en réalité dans ce qui ne touche pas au fond des choses.

Ainsi c'est avoir pour les copistes un respect trop scrupuleux que de conserver la forme συνεύειν à côté de συννεύειν, de ne pas substituer le subjonctif présent à l'indicatif présent ou le subjonctif aoriste au futur, par exemple λέγωμεν à λέγομεν, θεωρήσωμεν à θεωρήσομεν, partout où Proclus annonce qu'il va immédiatement traiter un sujet, comme dans 11, 27; 14, 24; 34, 20; 42, 12; 47, 8; 64, 17; 75, 6; 151, 14, etc. D'autre part il faut lire θεασόμεθα 61, 26.

La ponctuation me semble laisser à désirer dans un certain nombre de passages. Ainsi 5, 12 il faut mettre la virgule après παρόν. — 14, 6-20. Il faut mettre entre parenthèses 11 οὐδὲ..... 15 αὐτὸ et placer un point d'interrogation après 20 δεικνυμένων; car 15 καὶ πάλιν ὅτι dépend de 11 ἀποφαίνειν. — 20, 11. Ponctuez ἀποκαλεῖ, διότι..... 23, 9. Ponctuez δυνάμεις τό..... — 31, 1-2

Digitized by Google

πρᾶγμά, φησιν..... ἐπιστημη; — 37, 3 Ponctuez ἐξέφηνεν καὶ..... — 37, 18 Ponctuez μεγέθους, ἐπεὶ..... — 56, 10 παραβολάς, διότι..... — 68, 12-13 mettez entre parenthèses καὶ γάρ..... Εὐκλείδου. — 80, 9-15. Il eût été plus clair de mettre entre parenthèses les propositions incidentes καὶ γὰρ..... ἔστι γὰρ..... δυνατὸν γάρ.

Je ne ferai pas un crime à M. F. de n'avoir pas remarqué un certain nombre de fautes dans un texte qu'il édite pour ainsi dire le premier. Les philologues les plus exercés en laissent passer; le plus vigilant est celui qui en laisse passer le moins. Je signalerai ici quelques passages qui me paraissent fautifs. 14, 23 ἀλλ'οὐ] Lisez ἀλλὰ. — 19, 20 Lisez ἀπὸ γὰρ τῶν ἀρχῶν ἄνωθεν ἀρχομένη. — 29, 10 Lisez αὐτῇ. — 30, 18 Lisez τὴν γενναίαν σοφιστικήν. Voy. Platon, *Sophiste* 231 B. — 31, 3. Lisez γνωστῶν. — 31, 6 μεριστὴν m'est suspect. — 33, 9. Il faut peut-être διαφέρουσι. — 36, 19. στᾶσα me semble suspect. — 37, 22. Lisez αὐτὴν. — 39, 4. δεῖξαι] lisez δέξασθαι. — 41, 3. Lisez δὲ. — 43, 20. Supprimez τ'. — 44, 10. Lisez ἦν. — 45, 14. Lisez ὅ, τι. — 50, 7. La construction de l'infinitif εἶναι avec ἐπιδεικνύουσι est suspecte. — 64, 9. La grammaire exige absolument εἶπεν. — 67, 23. Ne manque-t-il pas περὶ après καὶ? — 69, 27. Le sens me semble meilleur si on lit ὥστε au lieu de ἢ et que l'on supprime οὐκ. — 76, 13-14. La grammaire exige absolument le subjonctif τιθῆται, συγχωρῇ. Je crois en outre qu'au lieu de τιθῆται le sens réclame συγκατατιθῆται. — 107, 6. Lisez ἢ. — 183, 26. Je lirais προτάττειν. — 207, 21. περιελάμβανον me paraît préférable. — 216, 21. Lisez Ἐπικούρειον.

Quelques inadvertances qu'on puisse encore relever, ce serait manquer à la justice que de ne pas reconnaître le soin que M. Friedlein a apporté dans cette publication qui est un grand service rendu à l'histoire de la géométrie et de la langue grecque.

Charles THUROT.

---

32. — **Das Rolandslied**, herausgegeben von Karl BARTSCH. Leipzig, Brockhaus. 1874. In-12, xxij-382 p. (Deutsche Dichtungen des Mittelalters, III). — Prix : 4 fr.

La traduction de la *Chanson de Roland* faite entre 1127 et 1139 par le curé Conrad est, comme on sait, d'un grand intérêt pour les deux littératures auxquelles elle appartient. Imprimée pour la première fois en 1727 (cent dix ans avant l'original) par Schilter d'après un manuscrit incomplet de Strasbourg, elle a été publiée une seconde fois d'après un manuscrit de Heidelberg par Wilhelm Grimm (1838). En dehors de ces deux manuscrits, on ne possède que de courts fragments. M. Bartsch vient de donner de ce précieux texte une nouvelle édition qui était depuis longtemps désirée : il a pris pour guide principal, comme le plus ancien et le meilleur, le ms. de Strasbourg, ou plutôt l'édition qu'en a donnée Schilter, car les obus allemands ont anéanti en août 1870 le manuscrit lui-même, qui n'avait jamais été collationné depuis l'édition. Le texte du nouvel éditeur, fondé partout sur la comparaison des mss. et sur le rapprochement des renouvellements postérieurs aussi bien que de l'original français, est aussi satisfaisant que possible; il a d'ailleurs sur celui de Grimm, qui est une simple copie

Digitized by Google

diplomatique, l'avantage d'être disposé, ponctué, etc., de manière à rendre la lecture facile. Des notes abondantes, conçues dans le système des *Deutsche Classiker* dont nous avons parlé plusieurs fois, un glossaire des mots et un des noms propres, complètent le travail soigneux dont le savant professeur de Heidelberg a entouré le poème. Il l'a fait précéder d'une introduction brève, mais substantielle, où l'histoire de la légende de Roncevaux est bien exposée et où la valeur respective du *Roland* français et du *Roland* allemand est appréciée avec beaucoup de justesse et d'impartialité. L'auteur, et c'est la seule erreur qui nous ait frappé, cite encore (p. vij) comme authentique la charte d'Alaon, dont la fabrication n'est plus guère contestée aujourd'hui.

---

33. — **Un curieux du XVIIe siècle. Michel Bégon, intendant de La Rochelle.** Correspondance et documents inédits recueillis, publiés et annotés par Georges Duplessis. Paris, A. Aubry, 1874. 1 vol. petit in-8°, vj-144 p. — Prix : 6 fr.

Je dirai tout d'abord que le volume publié par M. Duplessis n'a été tiré qu'à 250 exemplaires; qu'il est imprimé en caractères elzéviriens sur ce fort papier vergé qui, pour peu qu'on le touche, rend un si beau son, et qu'il est orné d'un portrait de Bégon gravé à l'eau-forte par P. Sellier. Mais, comme on se préoccupe ici beaucoup plus du principal que des accessoires, j'ajouterai bien vite que le livre, consciencieusement préparé, est plein de renseignements d'autant plus instructifs, qu'ils sont, pour la plupart, entièrement nouveaux.

M. D. a voulu montrer un côté seulement de l'existence de Michel Bégon. Abandonnant à d'autres l'intendant et l'homme politique — M. Arthur de Boislisle se chargera de nous le faire connaître d'une façon définitive, — il n'a étudié que le collectionneur et l'érudit. « Il nous a suffi, » dit-il (p. v) « de voir dans Michel » Bégon un amateur passionné avide d'acquérir les estampes qui lui manquent; » un lettré cherchant à se renseigner sur Molière, Racine, Pascal, Scarron et » tant d'autres *Hommes illustres* qu'il entend faire entrer dans l'ouvrage auquel » Charles Perrault attachera son nom; un curieux entretenant des rapports avec » les graveurs Robert Nanteuil, Gérard Edelinck, Pierre van Schuppen et » Jacques Lubin; un savant enfin, possesseur du médailler de Grolier et d'une » partie des manuscrits de Peiresc, qui jouit réellement des richesses qu'il a » accumulées, et qui prend plaisir à en faire profiter autrui. Peu d'existences » ont été mieux et plus utilement remplies; peu de collections ont été formées » avec plus de soins, avec plus de discernement et avec autant de dépenses. »

Le volume de M. D. renferme : 1° une notice biographique écrite par un parent de l'intendant (p. 1-5)[1], notice complétée à l'aide d'indications extraites d'un travail spécial de M. de La Morinerie (Paris, 1855) et, plus encore, à l'aide de divers documents inédits; 2° l'inventaire, dressé en 1699, des collec-

---

1. Mémoire « remis le 29 novembre 1765 » par l'auteur « à la Bibliothèque du Roy. » M. D. ne nous dit pas en quelle collection et en quel volume ce mémoire est aujourd'hui conservé.

Digitized by Google

tions réunies dans un cabinet dont le propriétaire pouvait dire avec un légitime orgueil[1] que c'était « un des plus beaux du royaume, » inventaire presque introuvable, à peu près ignoré, dont un exemplaire a été communiqué à M. D. par M. Frédéric Reizet (p. 7-11); 3° des extraits (p. 18-135) de la correspondance adressée par Bégon, de 1689 à 1705, à M. Cabaret de Villermont, secrétaire du marquis de Dangeau[2]; 4° la liste des personnages qui figurent dans les deux volumes in-fol. de Perrault (1697-1700) et diverses pièces justificatives (p. 136-144).

L'intérêt du livre réside surtout dans les lettres de Bégon. Quoique M. D. n'en ait reproduit que les passages qui ont quelque rapport aux arts, bien des sujets y sont effleurés, bien des personnages y sont mentionnés. On y voit défiler tour à tour, sans parler de ceux qui ont été déjà tout à l'heure signalés, Bernier surnommé l'*Indien*, Tavernier, le P. Petau, l'abbé de La Chambre, l'évêque de Châlons[3], Bussy-Rabutin, Mlle Chéron, Antoine Arnauld, le sculpteur Girardon, le P. Menestrier, l'abbé de Louvois, le P. Catrou, les frères Dangeau (l'abbé et le marquis), Roger de Piles, Roger de Gaignières, etc.[4] Quant au nom de Charles Perrault, il revient presque à chaque page, entouré de témoignages de déférence et de sympathie. La part considérable que Bégon prit, tant pour le texte que pour les portraits, à la publication des *Hommes illustres* y est, jour par jour, nettement déterminée : on voit par mille détails que l'intendant fut pour Perrault un collaborateur des plus dévoués et des plus précieux; que son initiative, son élan, furent vraiment admirables, et c'est surtout pour cette protection intelligente, généreuse, donnée aux lettres et aux arts, que, comme l'a proclamé M. D. (p. 18), « il mérite dans l'histoire de la curiosité, une place que d'autres » amateurs plus célèbres occupent sans avoir les mêmes titres que lui à l'estime » de la postérité. »

T. DE L.

---

1. Lettre du 29 novembre 1701, p. 87.

2. Quelques fragments de cette correspondance (qui appartient à la Bibliothèque nationale, fonds français, n°s 22800-22815) avaient été publiés, comme le rappelle M. D., par M. Jal (*Dictionnaire critique*, article Bégon, p. 170-175).

3. M. D. a oublié de dire que c'était Louis Antoine de Noailles, le futur cardinal-archevêque de Paris. Mettons ici deux autres petites observations. M. D. est-il bien sûr de la lecture (p. 23) des mots *Meslan* et *Rubrucquis*. Ce sont là des formes inaccoutumées et partout, au XVIIe siècle, on écrit *Mellan* et *Rubruquis*. — A la p. 98, un mot a été omis dans la phrase que voici : « J'ay très particulièrement connu M. Brunier, premier [médecin?] de Gaston, oncle du roy. »

4. On lira avec plaisir, j'en suis persuadé, cette citation tirée de la p. 103 : « A Ro- » chefort le 25 avril 1703..... Les recueils que j'ay des Manuscrits de Mr de Peyresc » n'ont rien de commun avec le commerce qu'il pouvoit avoir avec Mr de Chasteuil sur » l'astrologie judiciaire, parce que ce que j'en ay est principalement sur les poids, les » mesures, les caractères des différentes langues, les statues, inscriptions et médailles. Les » autres recueils sur toute sorte de matières sont entre les mains de Mr Thomassin de » Mazogne qui en a plus de cent volumes in-folio dont il a extrait ce qu'il a crû estre le » plus curieux, et l'a fait imprimer, mais je ne sçais pourquoy il n'a pas rendu ce livre » public. Il a fait tout ce qu'il a pu pour tirer de moy mes huit volumes, mais j'ay tenu » bon parce que je crois que lorsqu'on a dans un cabinet comme le mien des manuscrits » tels que ceux-là, on ne doit point avoir la complaisance de s'en défaire. »

Digitized by Google

34. — **La Révolution française et la Féodalité**, par Henry DONIOL, correspondant de l'Institut. Paris, Guillaumin. 1874. In-8°, xj-369 p. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage est divisé en trois livres ; le premier est consacré à « l'abolition de la féodalité en France », le second à « l'abolition de la féodalité dans les autres états du continent », le troisième à « l'abolition de la féodalité en Angleterre. »

Je ne m'occuperai ici que de la première partie, les autres étant hors de ma compétence.

Avant tout, il est nécessaire d'observer qu'en se servant du mot « Féodalité, » M. D. emploie un terme inexact. La Féodalité s'entend d'un régime politique et social ; elle avait disparu en France depuis trois siècles à l'époque qu'étudie M. D. C'est du régime « seigneurial », c'est-à-dire d'un état exclusivement social qu'il devait inscrire l'abolition en tête de son travail. Cette inadvertance n'est pas sans gravité parce qu'elle induit l'esprit en une certaine confusion qui se fait sentir dans les conclusions mêmes de l'auteur. On y trouve la trace des préjugés qui règnent encore aujourd'hui dans l'enseignement populaire.

Je critiquerai l'étude de M. D. au point de vue de la forme, et au point de vue du fond.

Au point de vue de la forme je regrette un procédé d'imitation trop visible de la manière de Montesquieu, et une affectation malheureuse de concision. Le premier livre a 34 chapitres pour 170 pages ; le style a les allures cassantes. Tant de morcellement n'est pas d'une utilité frappante et n'empêche par l'obscurité[1]. Ce n'est pas une multitude de phrases de trois mots qui donne de la précision à la diction. Je voudrais que la pensée fût plus claire et le langage plus correct. Il n'est pas encore admis d'écrire « davantage que » (p. 120, 157) ni « interdire que » (p. 19). Ces négligences sont particulièrement choquantes dans un ouvrage qui paraît viser à la méthode des grands modèles. Un petit nombre d'aperçus présentés avec netteté et simplicité me ferait infiniment plus de plaisir que beaucoup de propositions ambitieuses dont je saisis à peine le sens, celle-ci par exemple : « En 1792 commença cette suite de décrets qui a fait des institu- » tions civiles de 1789 comme le phare du monde » (p. 147).

Au point de vue du fonds, j'examinerai les appréciations, les affirmations et les éléments de ces affirmations.

Je n'ai rien à dire des publications que M. D. a prises pour base de ses études. Les mémoires des acteurs de la Révolution, les travaux des économistes, les récits tels que ceux d'Arthur Young étaient des matériaux indiqués et que M. D. était invité par son sujet à mettre en valeur. Mais il a voulu pénétrer plus avant et interroger les documents manuscrits. Il est venu demander aux Archives Nationales un supplément d'informations et voici ce qu'il y a découvert en ce qui concerne les vœux des paysans en 1789 :

« Les Archives de France possèdent ces exemplaires (des cahiers) multipliés

1. Je viens de relire pour la 10e fois la page 116 sans pouvoir la comprendre.

Digitized by Google

» par l'impatience. Sous les liasses vulgaires qui les rassemblent, dans leur » papier grossier, tout sali d'innombrables signatures rustiques, ils figurent » exactement l'état de ceux qui les dressèrent, à côté des cahiers des bailliages » magistralement transcrits dans des registres luxueux. Sur les marges de ces » registres les bailliages croyaient avoir écrit la constitution définitive de la » liberté politique; elle n'est pas encore faite, tandis que ces laides pages » paysannes changèrent la face du monde en quelques jours. » Et en note pour la précision : « Dans les cartons des Comités, série D I-XIV » (p. 33-34). Et plus loin « Ces cahiers des villages sont classés aux Archives suivant la divi- » sion moderne du territoire par départements » (p. 35). Après cela, il est facile de comprendre l'admiration que M. D. professe pour « l'intuition merveilleuse » de Michelet (p. 28-29). J'avoue n'être pas encore revenu de la stupéfaction où m'a jeté la lecture du passage que je viens de citer. Voici en effet, réduit à son expression la plus simple, ce qui constitue le dépôt des cahiers de 1789 conservé aux Archives Nationales.

Chaque ordre dans chaque bailliage rédigea son cahier. Ce cahier, conservé en minute au siége de la délibération, fut délivré en original aux députés qui le portèrent aux Etats généraux. En outre il fut envoyé en expédition à peu près régulièrement au Ministre de la Maison du Roi, et très-irrégulièrement au contrôleur des finances.

En ce qui touche le Tiers-Etat, non-seulement il y eut des bailliages principaux et des bailliages secondaires qui se réduisaient quant au vote et venaient se perdre dans le bailliage principal, mais encore toutes les communautés d'habitants, les paroisses, voire de simples particuliers purent émettre et émirent leurs vœux, qu'ils envoyèrent aux bailliages secondaire ou principal.

Les cahiers destinés aux Etats généraux et déposés par les Députés subsistent comme pièces annexes dans les Archives de l'Assemblée constituante (série C).

Les cahiers envoyés aux Ministres attirèrent l'attention de Camus, quand il fut nommé archiviste de l'Assemblée. Réunis à la correspondance administrative à laquelle avait donné lieu la convocation des Etats, ils formaient un ensemble qu'il parut intéressant de conserver. Le libraire Roudouneau était préposé à la garde des Archives de la Chancellerie; il communiqua successivement à Camus de 1790 à 1791 les dossiers de chaque bailliage. Camus les fit transcrire à mesure qu'il les recevait dans des registres qu'il enrichit de tables, en suivant l'ordre alphabétique des bailliages. Il se procura également la collection de Necker et la transcrivit avec celle de Laurent de Villedeuil. Il devait rendre l'une et l'autre; ainsi qu'il arrive, elles ne sortirent pas de ses mains. Les expéditions manuscrites des cahiers subsistent donc aux Archives Nationales à côté de la transcription exécutée par les soins de Camus (série B).

Jusqu'en 1858, la similitude des deux fonds fut parfaite. A partir de cette époque un nouveau classement eut pour résultat de réunir en un seul bloc les deux collections de Necker et de Villedeuil, et de supprimer une division qu'avait créée Camus sous le titre : Vœux des villes et des communautés, division qui subsiste dans la série des registres de transcription.

Digitized by Google

Que le lecteur se reporte maintenant au pied de l'échafaudage bâti par M. D., aux registres luxueux des bourgeois, et aux laides pages paysannes, les uns impuissants malgré leur appareil, les autres changeant la face du monde en quelques jours (je laisse de côté le reste, cartons des Comités D — ils ne contiennent presque pas de pièces de 1789, ces documents sont ailleurs, — ordre de départements, — c'est l'inverse qui est vrai), et il partagera peut-être l'étonnement que m'a causé tout ce travestissement déclamatoire de notions élémentaires [1].

Certes, et pour épuiser le sujet, il y aurait un travail fort instructif à faire sur les cahiers des villages. Il y a une quinzaine d'années feu M. Grün en eut la pensée; il me suffit pour l'en détourner d'une observation. En l'état, cette étude comporte une longue pérégrination dans toutes les archives de France. C'est là seulement qu'on peut réunir les matériaux d'un ensemble. Les vœux des paysans transmis à Paris et parvenus à l'hôtel Soubise sont en trop petit nombre pour permettre de porter à leur endroit un jugement certain. La sénéchaussée d'Aix présente, il est vrai, une exception remarquable à ce fait. Il n'en est pas moins vrai de dire que réduit au dépôt de Paris cet instrument de recherches sur le mouvement de 1789 est défectueux, et qu'il s'accommode à toutes les théories préconçues.

Je passe aux affirmations.

L'importante question de l'origine des droits seigneuriaux est traitée par M. D. dans le sens des doctrines qui y signalent une usurpation. Je ne dissimule point que je partage l'opinion contraire. Il est manifeste que si on remonte à l'établissement de la propriété immobilière, toute appropriation collective ou individuelle implique un état antérieur d'où résulte un envahissement sur le domaine présumé commun à la population qui l'occupe. C'est là une spéculation hors de cause. Je pense que l'examen attentif de l'éclosion du régime féodal démontre que dans la majorité des cas accessibles à l'observation, les faits réputés servitudes actives, créées par le seigneur à son profit, sont au contraire des concessions consenties bénévolement par lui, des démembrements de ses droits. A la suite des invasions normandes qui peuvent être regardées comme le vrai point de départ de ce régime, une foule de villages vinrent se grouper à l'abri des mottes seigneuriales. Aux paysans qui venaient rechercher sa protection le seigneur distribua pour en tirer leur nourriture des parcelles de terre à la simple charge d'un cens perpétuel qui marquait la nature de la concession. Les droits d'usage dans les forêts, devenues des servitudes passives fort désagréables et onéreuses aux propriétaires du fond, ont presque toujours cette origine. Le dommage était minime à l'époque de la concession, il était à peine sensible au seigneur. Qu'en 1789, tous ces souvenirs fussent perdus, que sous l'empire de besoins singulièrement accrus, sous l'influence des théories humanitaires largement répandues, l'aspect des choses se soit travesti devant les yeux des inté-

1. Je dois en passant exprimer le regret de trouver estropié dans une étude sur la Révolution le nom de Treilhard (p. 159).

Digitized by Google

ressés, cela n'est point douteux. Le droit fut réputé usurpation, et la servitude exaction. Cela ne suffit point pour renverser les données de l'histoire.

Au XVIIIe siècle que restait-il des droits seigneuriaux ? Peu de chose d'après l'opinion commune. De ces droits les uns, dit-on, avaient disparu, les autres étaient réduits à des proportions insignifiantes. Telle n'est point la doctrine de M. D. Il semble au contraire, à l'entendre, que jamais ce régime social n'a été plus vivace, plus envahissant, plus oppressif: « Toutes les positions, dit-il, » dépendaient des cens et des droits utiles » (p. 15). L'usurpation était instante, continue, implacable. Toute une classe d'agents avides, percepteurs et feudistes, s'ingéniaient à falsifier les titres en les renouvelant, à étendre demesurément les terriers en les rajeunissant (p. 42, 43, 87, 119). Les juridictions elles-mêmes couvraient l'usurpation de l'autorité complaisante de leurs arrêts. Ce fut un cri général.

En se faisant l'interprète de plaintes fort nombreuses, il est vrai, mais bien souvent aussi vagues que déclamatoires, M. D. n'a pas pris garde qu'il n'écoutait qu'une des parties en cause. Les moyens d'étudier la question en soi ne font pourtant pas défaut. Le sujet est même un de ceux qui offriraient le plus d'attraits à un historien économiste. Sans doute, grâce à la Révolution, les archives des seigneurs laïques ont été généralement détruites; mais celles des seigneurs ecclésiastiques subsistent; grâce à cette même Révolution elles sont centralisées au chef-lieu de chaque département. C'est de là qu'on peut tirer la vraie connaissance de ce qu'était le cens au XVIIIe siècle, comparé à ce qu'il fut dans les siècles précédents, pourvu qu'on y joigne la pratique des localités. L'expérience (très-restreinte d'ailleurs) que j'en ai faite et dont je ne voudrais pas généraliser les conclusions m'a fait assister au spectacle le plus instructif, celui d'un état à peu près immobile depuis saint Louis jusqu'à Louis XVI. Dans un petit territoire que je pourrais citer, dont la contenance ne dépasse pas 150 hectares, le domaine direct était en 1240 (comme aujourd'hui 1875) de 120 hect., les terres redevables d'un cens se partageant le reste, à raison de 80 habitants adultes (la population est toujours à ce chiffre), soit 5 quartiers (l'arpent y est à la très-petite mesure) par tête, c'est-à-dire ce qu'un homme peut à peu près cultiver dans ses moments de loisir, tout en travaillant au service d'autrui (ce dernier fait est une des meilleures marques de l'origine de la concession). Quant au cens, il est d'une modicité incontestable même dans les reconnaissances les plus modernes des terriers. Quoi qu'il en soit, l'étude locale des terriers ecclésiastiques, et quand ils subsistent laïques, est à coup sûr un des premiers éléments de l'enquête que M. D. dénoue dans le sens de réclamations plus bruyantes peut-être que sérieusement motivées.

Dans tous les cas et à priori, le tableau tracé par M. D. des positions sociales universellement subordonnées aux cens et aux servitudes seigneuriales est purement fantastique. Je parlais tout à l'heure du domaine direct. Ce domaine a eu dans tous les siècles le rôle prédominant. De tout temps les seigneurs laïques ou ecclésiastiques ont administré, soit par des régisseurs, soit par des fermiers, des propriétés immobilières, maisons, terres ou bois, absolument libres. Ces pro-

Digitized by Google

priétés composaient les trois quarts au moins du territoire de la France. Elles avaient pu être grevées de services, mais de services exclusivement féodaux, c'est-à-dire de l'ordre politique, entièrement éteints au XVIIIe siècle.

A la vérité, M. D. range les dîmes au rang des droits seigneuriaux (p. 3, 11, 71). Cette assertion n'est pas exacte; elle comporte tout au moins une distinction fondamentale. Non-seulement il est permis de concevoir la dîme comme une institution qui se prête à tous les régimes politiques, propre à tous ceux où une foi religieuse exerce son empire sur une nation; mais il est certain que l'organisation en fut de beaucoup antérieure à la formation de la féodalité en France. Elle ne représente donc pas essentiellement un droit seigneurial; ce qui est exact, c'est qu'elle fut souvent usurpée, soit par suite de violences, soit en vertu d'abandon volontaire. Il y eut en un mot des dîmes inféodées. De la dégénérescence partielle d'une institution, il importe de ne pas tirer des conséquences contraires à sa signification constitutive. Dans son principe, la dîme est un mode de paiement, un procédé d'entretien d'un corps à l'existence duquel une nation rattache la sienne même; la suppression de ce mode implique son remplacement par un mode équivalent, même dans celles de ses parties qui ont fait l'objet d'aliénation (aliénation légitime comme toutes celles qui représentent le démembrement d'un droit d'usage ou d'usufruit); à moins que la nation accueille la volonté de se dégager de toute foi religieuse et répudie le soin d'entretenir aucun clergé.

Les appréciations remplissent la majeure partie du livre de M. D. Elles se résument toutefois dans la critique de l'œuvre attribuée à l'Assemblée constituante et dans l'éloge prodigué aux Assemblées qui l'ont suivie, surtout à la Convention. Cette critique même se réduit à un point, l'hésitation, l'abstention de mesures radicales. Il est difficile d'accepter ce jugement. En présence du régime seigneurial, la Constituante admit une distinction essentielle: des droits de la seigneurie, elle fit deux parts; elle plaça d'un côté les droits honorifiques (ou assimilés), de l'autre les droits utiles. Elle abolit les premiers, parce que de leur nature ils sont inappréciables en argent, partant non rachetables; elle posa pour les autres le principe du rachat, de l'indemnité pécuniaire. Elle suivit en cela les principes de l'équité. Autant qu'on peut la saisir, car elle n'est pas toujours nette (voyez surtout p. 60, 61, 69, 81, 87, 112, 113, 114, 115, 119, 121, 124, 126, 127, 129, 130) la pensée de M. D., quand il énumère les fautes de la Constituante, se concentre sur deux ordres de reproche. L'un consiste à blâmer cette Assemblée de n'avoir pas rangé les droits seigneuriaux au nombre des servitudes d'Etat, de n'en avoir pas fait une dette publique [1]. Mais une question préjudicielle se posait devant elle : l'Etat était-il assez riche pour assumer un pareil fardeau ? Le moment était-il bien choisi pour accroître la dette publique, alors que le déficit du budget était précisément le motif de la convocation des représentants de la Nation ? Enfin l'opération ne devait-elle pas soulever une foule de

1. Ailleurs M. D. loue nos assemblées de n'avoir pas accepté ce principe (p. 155). De là l'obscurité dont je me plains.

Digitized by Google

difficultés de détail dont la solution demandait de longues années ? La Constituante assimila le règlement de toutes ces difficultés à un débat d'intérêts privés, dans lesquels elle n'avait pas à intervenir et qu'elle était absolument incompétente à trancher. Selon moi, elle fit bien, et se tint dans les principes de la justice et du droit.

Dans un autre ordre d'idées, connexe d'ailleurs au précédent, au fond le dominant, M. D. blâme la Constituante d'avoir admis le titre seigneurial et consacré le droit d'en faire la preuve comme celle de tout autre titre. Au lieu que la Législative restreignit les moyens de preuves, et que la Convention détruisit le droit lui-même. Et selon M. D. la Convention eut raison « parce qu'il est » impraticable d'ériger les choses gênantes (sic) en intérêt supérieur quand elles » entravent le développement d'un pays et que tous les esprits les repoussent » (p. 155). En somme, voilà l'argument principal de M. D. J'en nie la valeur.

Oui, certes, les droits seigneuriaux étaient à quelques égards « gênants » (pas tant que le dit l'auteur); surtout ils étaient « odieux». C'est là le sort commun à tous les impôts directs. Ni les révolutions ni les théories ne changeront ce fait, parce qu'elles sont impuissantes à changer la nature de l'homme. Les impôts fonciers, ceux des prestations, des portes et fenêtres, des mutations de tout genre sont, que M. D. en soit assuré, et resteront aussi « odieux » que le furent les cens, les lods et vente, les dénombrements et reconnaissances de terriers. L'immense majorité des contribuables ressent le plus vif désir de s'en affranchir. Faut-il les abolir ? Les noms sont autres. La chose subsiste et subsistera.

L'indulgence que M. D. professe pour des actes que l'équité réprouve est marquée à toutes les pages de son livre. Quand il parle de l'incendie des châteaux, il ne craint pas d'avancer (p. 53) « que nous réprouvons ces jacqueries » parce qu'elles furent des précédents. » (Comment! seulement pour cela!) « Et que les contemporains ne s'en émurent pas. » Quoi! pas même les incendiés, les familles en fuite, et qui cherchaient un asile! Après cela comment s'étonner que les historiens de l'école de M. D. fassent un crime aux émigrés d'avoir abondonné la terre de France!

Tel est l'esprit de l'ouvrage de M. D. Je le regrette, parce que l'auteur y fait preuve de qualités sérieuses; il a étudié et médité son sujet. A presque tous les points de vue je crois ses conclusions erronées.

H. Lot.

P. S. Après réflexion, je pense que M. D. a confondu ce qu'il appelle les cahiers des paysans en 1789 avec les plaintes envoyées au Comité des Droits Féodaux (D XIV). Ce sont choses bien différentes. Les vœux de 1789 ont un caractère de généralité et surtout de spontanéité (autant que la spontanéité existe en ces matières) dont les plaintes sont dépourvues. Les documents de D XIV sont des adresses, des pétitions restreintes dans leur objet, postérieures au mouvement de 1789, obéissant (1790-1791) à l'impulsion imprimée par l'assemblée elle-même, la dépassant ensuite, ou s'efforçant de faire prévaloir les débris du droit qui subsistent dans l'interprétation des restrictions de la loi. Les réclamations des seigneurs y coudoient celles des paroisses; historiquement elles

Digitized by Google

n'ont pas une moindre valeur. Le classement des pièces par ordre départemental est à lui seul un indice de leur caractère. Sur 2500 pétitions environ reçues par le Comité des Droits Féodaux, il n'y en a que cent qui appartiennent à l'année 1789. H. L.

---

35. — Gabriel Monod, **Jules Michelet**, avec un portrait à l'eau-forte par Boilvin, un sonnet par G. Lafenestre et un fac-simile. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1 vol. in-18, 124 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce petit volume, imprimé avec luxe et accompagné d'une charmante eau-forte, n'est pas une étude critique sur les œuvres de Michelet, comme pourrait le faire supposer le nom de son auteur. Il contient une biographie littéraire de l'illustre historien, suivie d'une appréciation de son talent et d'une analyse des sentiments et des idées qui ont inspiré ses œuvres. Dans un avant-propos, M. Monod a indiqué les raisons de reconnaissance et d'affection pour lesquelles il s'est contenté d'expliquer le talent de Michelet et s'est abstenu de le juger. Cependant, malgré sa discrétion, on discerne bien à travers les expressions de son admiration les points sur lesquels il aurait des réserves à faire.

Ce n'est point ici le lieu d'apprécier la valeur littéraire de cette étude. Nous nous bornerons à signaler la présence de quelques détails inédits sur Michelet, entre autres la lettre reproduite en fac-simile à la fin du volume et qui a pris aujourd'hui un intérêt historique. La voici dans sa tragique concision : « 16 juillet » 1870. — Les événements se sont précipités, cher Monsieur. Le crime est » accompli. — L'Europe interviendra, mais pas assez vite pour qu'il n'y ait » avant un désastre immense. — Je vous serre la main. — J. Michelet. — J'ai » envoyé aux journaux des lettres, hélas! inutiles. »

Une bibliographie des œuvres de Michelet accompagne l'étude de M. M. Nous craignons qu'elle ne soit pas sur tous les points parfaitement exacte. Ainsi la 4e édition du Précis d'Histoire de France est indiquée comme étant de 1841. Nous en possédons un exemplaire qui porte la date de 1842. Il est vrai que Michelet faisait faire pour ses premières œuvres des tirages successifs où la date variait, mais sans changer le numéro d'ordre de l'édition, lorsque le texte n'avait pas subi de remaniements. C'est là une grande difficulté pour le bibliographe. Une erreur plus grave et que M. M. aurait dû éviter, c'est l'omission dans la bibliographie des trois volumes de l'Histoire de France relatifs au XVIIIe s. : *la Régence*, 1864. — *Louis XV*, 1866. — *Louis XV et Louis XVI*, 1867. Nous avons peine à comprendre une pareille inadvertance.

L'exécution typographique de cet élégant volume n'est pas irréprochable. Nous y avons remarqué surtout page 67, l. 18, un *le* pour *la* qui défigure une citation de Sully-Prudhomme.

VARIÉTÉS.

Société des anciens textes français.

On nous communique le programme de la Société qui vient de se constituer sous les auspices des savants les plus autorisés en vue de la publication des anciens monuments

Digitized by Google

de notre langue. Nos lecteurs nous sauront gré, pensons-nous, de placer sous leurs yeux ce document in-extenso.

« La Société que nous fondons se propose de publier des monuments de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Ces monuments, pour la plupart, gisent encore inédits, souvent inconnus, dans nos archives et dans nos bibliothèques, exposés à toutes les chances de destruction. Il est vrai que depuis le siècle dernier on a commencé à mettre au jour quelques-uns de nos vieux textes, et qu'il se passe peu d'années sans qu'il en paraisse encore; mais ces publications sont peu de chose si on les compare à l'immensité du fonds qui reste à exploiter. D'ailleurs beaucoup d'entre-elles, exécutées par des amateurs mal préparés, ne répondent en aucune façon aux exigences de la science. Enfin, surtout depuis quelques années, la plupart se font hors de chez nous, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre. Cet état de choses est regrettable : nous convions tous ceux qui le pensent comme nous à nous aider dans l'œuvre que nous allons entreprendre.

Les anciens textes français et provençaux ont une triple importance, suivant qu'on les considère comme servant à l'histoire de la langue, de la littérature, ou de la nation elle-même. Ce dernier point de vue est peut-être celui qui a le moins attiré l'attention : on s'est enquis des *faits* de notre histoire, et c'est ce qui a fait mettre au jour un nombre considérable de nos anciennes chroniques; mais l'histoire des idées, des sentiments, des mœurs de nos ancêtres a été bien plus négligée. Elle est tout entière dans ces innombrables ouvrages qui, du XIIe siècle au XVIe, ont charmé toutes les classes de la société française, soit qu'ils en exprimassent l'idéal, soit qu'ils en reflétassent la vie. La religion, les institutions, le droit, la famille, l'éducation, la société, la guerre, le commerce, l'industrie, l'art du moyen-âge ne redeviendront compréhensibles et vivants pour nous que quand les documents de tout genre, mis en grand nombre à la portée des travailleurs, auront été rapprochés, analysés et interprétés.

Quant à l'histoire de notre langue, cette expression essentielle de notre nationalité, elle est, faute de textes, à peine ébauchée. Faire revivre les anciens dialectes et les rattacher aux patois modernes, suivre dans son élaboration et dans son développement la langue littéraire, telle est la tâche immense qui s'impose au philologue. Il ose à peine aujourd'hui en aborder quelque partie, sûr que même en se restreignant il n'atteindra que des résultats provisoires. Et cependant les moyens d'information abondent. A partir du XIIIe siècle, déjà plus anciennement sur quelques points isolés, les dialectes vulgaires ont été employés à la rédaction des actes privés et publics; les œuvres littéraires, qui apparaissent dès le IXe siècle, pullulent à partir du XIIe. Un glossaire de la langue d'oïl et de la langue d'oc, une grammaire comparée des dialectes français et provençaux, enfin, cette œuvre magnifique, une histoire de la langue française, ne pourront être exécutés d'une manière satisfaisante que quand des éditions faites avec soin et critique auront mis le savant en mesure de connaître et de classer toutes ces richesses dont l'existence ne fait aujourd'hui que le décourager.

Mais l'intérêt littéraire domine peut-être les deux autres. Sans parler du

Digitized by Google

mérite et du charme si divers des productions du vieux génie français, elles ont une importance capitale pour l'histoire des littératures modernes. Ces littératures, on le sait maintenant à n'en pas douter, ont la nôtre pour mère. Au Nord, la grande poésie épique, la plus vraiment nationale que nous ayons jamais possédée, puis les compositions romanesques nées dans une société déjà raffinée et brillante, plus tard les contes, les œuvres didactiques, enfin le drame religieux et populaire, ont suscité tout autour de nous des imitations d'abord serviles, puis de plus en plus libres, grâce auxquelles les peuples voisins sont arrivés à leur tour à produire des œuvres originales. Au Midi, c'est la poésie lyrique, qui, éveillée la première après un silence de six siècles, a passé de bouche en bouche d'abord à nos trouvères, puis aux poètes de l'Espagne et du Portugal, aux *Minnesinger* allemands, aux chantres italiens, précurseurs de Dante et de Pétrarque. Aussi la littérature française du moyen-âge est-elle en quelque sorte le patrimoine commun de l'Europe, car toutes les nations de l'Europe la retrouvent à la base de la leur. Partout on publie les traductions, les imitations de nos poèmes, de nos romans, de nos chansons, de nos mystères; et combien de fois n'avons-nous pas à rougir en lisant dans la préface de l'éditeur anglais, italien, allemand, hollandais, suédois ou norvégien, qu'il n'a pu comparer l'œuvre qu'il imprime à l'original français, parce que celui-ci est inédit! Aussi se décident-ils à venir aux frais de leurs gouvernements copier sous nos yeux, dans nos bibliothèques, pour les imprimer dans leurs pays, ces manuscrits que nous gardons, mais que nous semblons mépriser. A tous ces ouvriers du dehors qui travaillent dans notre vigne, nous ne devons que des remerciements; mais il est grandement temps, croyons-nous, de les dispenser de leur obligeant concours et de faire la vendange nous-mêmes.

Il est un dernier point de vue sur lequel nous appellerons l'attention, c'est la valeur de notre ancienne littérature pour l'éducation nationale. Nous ne parlons pas seulement de l'instruction qui se donne dans nos colléges : les Allemands associent dans leurs gymnases l'étude de leur poésie du moyen-âge à celle des œuvres antiques; chez nous aussi, croyons-nous, il y aurait tout avantage à faire lire à la jeunesse Joinville et la *Chanson de Roland* à côté d'Hérodote et de l'*Iliade*. Mais pour tout le monde il y a un grand intérêt à connaître ce qu'a été pendant six siècles la vie intellectuelle et morale de la France : aussi ne craindrons-nous pas, à côté de simples reproductions, de joindre à nos volumes des introductions, des commentaires, des glossaires, des traductions même, qui mettront à la portée de tous le plaisir et le profit que contiennent ces vieux livres.

Ce sont ces considérations et ces sentiments qui nous ont décidés à fonder la *Société des anciens textes*. Nous pensons qu'il n'est pas d'œuvre plus vraiment nationale que celle à laquelle nous voulons nous consacrer. Nous faisons appel pour nous aider non-seulement à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des langues et des littératures romanes, mais encore à tous ceux qui aiment la France de tous les temps, à tous ceux qui croient qu'un peuple qui répudie son passé prépare mal son avenir, à tous ceux qui savent que la conscience nationale n'est pleine et vivante que si elle relie dans un sentiment profond de solidarité les

Digitized by Google

générations présentes à celles qui se sont éteintes. Pour réussir, notre œuvre a besoin de puissants encouragements : nous avons la confiance qu'ils ne nous manqueront pas. Nous avons fixé à une somme peu élevée le chiffre de la cotisation; nous avons abaissé encore celui de la cotisation perpétuelle, parce que nous ne nous adressons pas seulement aux érudits ou aux riches, parce que nous voudrions que tous pussent participer à notre entreprise. Mais les cotisations, si nombreuses qu'elles soient, nous permettront difficilement d'atteindre le but que nous visons, c'est-à-dire de publier *beaucoup*, *bien* et *à bon marché*. Nous espérons que des donations plus importantes nous aideront à réaliser une pensée qui, surtout au moment présent, doit rencontrer de nombreuses sympathies.

Les publications de la Société seront in-octavo; chaque volume sera revêtu d'un élégant cartonnage. Le nombre des volumes publiés annuellement sera déterminé par les ressources de la Société. Les ouvrages dont nous pouvons dès à présent promettre la publication prochaine sont, entre autres :

Aiol, chanson de geste; — *la Bataille de Roncevaux* (texte rajeuni de *la Chanson de Roland*); — *Tristan*; — Œuvres de Crestien de Troies; — Le roman de *Berinus*; — Le roman des *Sept Sages*; — *Girart de Roussillon*; — Chansons du roi de Navarre; — Chronique de Jehan le Bel; — Recueil de mystères ou miracles de la Vierge; — Recueil général des farces; — Le mystère de la *Passion* en provençal; — Chansons populaires du XVe siècle; — Contes de Philippe de Vigneulles, etc., etc.

La cotisation est fixée à 25 francs par an. On peut racheter sa cotisation annuelle pour la durée de sa vie en payant une somme de 250 francs. — On pourra souscrire aux publications sur grand papier moyennant 50 francs par an ou 500 francs une fois payés. — Les membres qui verseront une somme de 500 francs au moins recevront le titre de *membres fondateurs* et figureront en tête de la liste des membres. — Les membres qui verseront une somme de 250 francs auront le titre de *membres perpétuels* et figureront sur la liste après les membres fondateurs.

Indépendamment de la cotisation, chaque membre nouveau admis dans la Société aura à acquitter un droit d'entrée de 10 francs. Les trois cents premiers souscripteurs seront exemptés de ce droit. Ce droit est personnel et ne varie pas quand un même membre souscrit à plusieurs exemplaires.

Le bureau provisoire de la Société est composé de :

MM. Paulin Paris, membre de l'Institut, *président;*
Natalis De Wailly, membre de l'Institut, *vice-président;*
Marquis De Queux de Saint-Hilaire, *administrateur;*
Paul Meyer, chargé du cours de langues romanes à l'Écoles des chartes, *secrétaire;*
Baron James E. De Rothschild, *trésorier;*
L'éditeur de la Société est M. Ambroise Firmin-Didot.

Les adhérents sont priés d'écrire à M. Paul Meyer, 99, rue de la Tour, Passy-Paris. Dès que la Société aura recueilli un nombre suffisant d'adhésions, le bureau provoquera une réunion générale, à laquelle on soumettra les statuts de la Société. »

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 5 février 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie une lettre de M. Ém. Burnouf, directeur de l'école d'Athènes, qui contient une note de M. Lyghounès sur deux statues de marbre trouvées en décembre 1874 dans les ruines d'Aptéra en Crète. Cette lettre annonce que des photographies de ces statues seront envoyées à l'académie. — M. Leblanc, conservateur de la bibliothèque et du musée de Vienne (Isère), envoie des copies des deux inscriptions dont il a annoncé la découverte (séance du 30 décembre 1874). — Le ministre transmet des estampages d'inscriptions provenant de Rome, et des estampages d'inscriptions sémitiques envoyés par M. de Ste-Marie.

Ouvrages déposés :

Felice Walmass, *Paleologia coptica ;*

Robiou, *les classes populaires en France au moyen-âge*, etc.

M. Jourdain présente de la part des auteurs une *Histoire de la littérature française au moyen-âge*, par M. Gidel, et *le premier livre des fables de La Fontaine accompagné d'une traduction latine interlinéaire*, etc., par M. Hipp. Cocheris. Ce dernier ouvrage a pour but de montrer comment les mots latins ont passé à la forme qu'ils ont aujourd'hui en français.

M. de Longpérier présente de la part de M. Lenormant le 3e fascicule de son *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplétement publiés.*

M. Defrémery présente de la part de M. G. Paris *Le petit Poucet et la Grande-Ourse*, nouvelle édition, augmentée, d'un travail qui a paru pour la première fois dans les mémoires de la Société de linguistique de Paris (« offert à l'université de Leyden, le 8 février 1875 »).

M. de Vogué présente la fin du 1er vol., le 2nd vol., et la fin de l'atlas, du compte-rendu de l'exploration de la mer Morte organisée par le duc de Luynes.

M. de Witte présente les tomes 11 et 12 de la *Revue bibliographique universelle.*

M. Derenbourg présente *La femme juive, sa condition légale d'après la Bible et le Talmud*, par M. Emm. Weill, rabbin à Versailles.

M. Jourdain termine la seconde lecture de son mémoire sur Nicolas Oresme et les astrologues à la cour de Charles V.

M. Naudet lit un mémoire sur la caserne des pérégrins, *castra peregrinorum*, à Rome. Cette caserne est indiquée par d'anciens plans de Rome comme située dans la 2e région, sur le mont Coelius. Elle servait de demeure aux soldats que plusieurs inscriptions mentionnent sous le nom de *milites peregrini*. M. Naudet recherche ce qu'étaient ces soldats. M. Henzen, qui a déjà étudié cette question, a fait remarquer qu'il y avait une grande connexité entre ces pérégrins et les centurions ou soldats désignés sous le nom de frumentaires. Il a supposé que

Digitized by Google

les frumentaires et les pérégrins étaient deux classes de militaires qui composaient ensemble un corps de milice politique. M. Henzen admet d'ailleurs que les *milites peregrini* n'étaient pas des citoyens romains. M. Naudet repousse cette théorie. Il lui paraît bizarre que des citoyens et des étrangers (les frumentaires étaient des légionnaires et par conséquent des citoyens romains) fussent réunis dans un même corps. D'ailleurs les personnages qualifiés de *peregrini* sont désignés, comme des romains, par leur nom et leur prénom, le nom de leur père, celui de leur tribu, et leur surnom. Selon lui ce sont des Romains et ils ne font qu'un avec les frumentaires. Ceux-ci étaient des soldats ou des centurions détachés des légions campées dans les provinces et préposés au commissariat des vivres. Le nom de *peregrinus*, désignant d'abord les sujets de Rome non citoyens romains qui habitaient les provinces, avait fini par devenir synonyme de provincial; c'est ainsi que Faustine, dans une lettre à Marc-Aurèle, rapportée par Vulcatius Gallicanus, applique ce mot à Pompeianus, gendre de l'empereur, alors absent de Rome : or tous les légionnaires, ayant leur domicile au campement de leur légion, étaient des provinciaux; quand ils étaient appelés à Rome pour y faire le service de frumentaires, il était donc naturel que les habitants de Rome donnassent à ces soldats venus des provinces le nom de *peregrini*, à leur demeure celui de *castra peregrinorum*. Les frumentaires n'étaient pas organisés en centuries ou en cohortes, ils formaient un bureau régi par un chef et un sous-chef (*princeps, subprinceps*). Sous Dioclétien ils disparurent et furent remplacés par une administration civile. Leur demeure, *castra peregrinorum*, subsista : peut-être servit-elle de prison.

M. Th. Henri Martin commence la lecture d'un mémoire sur les hypothèses astronomiques des philosophes grecs qui n'admettaient pas la sphéricité de la terre. Il commence par dire qu'on a beaucoup exagéré les emprunts que les Grecs auraient faits à la science des Orientaux, Chaldéens, Egyptiens, etc. Leurs connaissances scientifiques ont été restreintes, et elles ont eu pour point de départ leur cosmographie poétique. M. H. Martin commence ensuite l'exposition des idées cosmogoniques et cosmographiques des philosophes de l'école ionienne : Phérécyde, Epiménide, Thalès de Milet. Il discute les témoignages qui attribuent à Thalès l'opinion de la sphéricité de la terre : il croit plus dignes de foi d'autres témoignages qui disent qu'il donnait à la terre une surface plane.

Julien HAVET.

ERRATUM.

N° 6, p. 95, *infrà*, lisez : Comme il n'y avait dans les cités ni consul ni empereur pour nommer ces tribuns ainsi que cela se faisait à Rome, c'était le peuple même qui les élisait.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 20 Février — 1875

Sommaire : 36. ARISTOTE, *Poétique*, p. et tr. p. SUSEMIHL, 2e éd.; BAUMGART, *Pathos* et *Pathema*. — 37. GANTRELLE, Grammaire et style de Tacite. — 38. SCHŒNBACH, Sur les *lamentations de la Vierge*. — 39. BASCHET, Histoire du dépôt des Archives des Affaires étrangères. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

36. — **Aristoteles über die Dichtkunst.** Griechisch und Deutsch und mit sacherklærenden Anmerkungen, herausgegeben von Dr Franz SUSEMIHL, Professor in Greifswald. Zweite Auflage. Leipzig, Engelmann. 1874. In-8°, xxxvj-313 p. — Prix : 5 fr. 35.

Pathos und Pathema im Aristotelischen Sprachgebrauch. Zur Erlæuterung von Aristoteles' Definition der Tragœdie dargelegt von Hermann BAUMGART, Gymnasiallehrer am kœnigl. Friedrichs-Collegium zu Kœnigsberg in Pr. Kœnigsberg, Koch. 1873. In-8°, 58 p. — Prix : 2 fr.

M. Susemihl vient de publier une nouvelle édition (la première avait paru en 1865) du texte de la Poétique d'Aristote avec traduction allemande en regard, précédé d'une introduction très-développée, accompagné de notes critiques où les conjectures les plus importantes ont été rassemblées, enfin suivi de nombreuses remarques, où comme dans l'introduction, tous les travaux dont la Poétique a été l'objet ont été utilisés. M. S. connaît complètement et à fond la littérature de son sujet; et son édition est nécessaire pour celui qui veut s'y orienter. Elle rendra les plus grands services à ceux qui voudront pénétrer un peu avant dans l'intelligence de cet ouvrage, l'un des plus célèbres et des plus intéressants d'Aristote, et sans contredit le plus maltraité de tous par le temps. Le texte repose sur un seul manuscrit représenté par le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris 1741 (XIe siècle). Il est défiguré par des altérations innombrables et pour la plupart irrémédiables; les critiques qui s'en occupent n'ont pas trouvé et ne trouveront pas beaucoup de corrections qui paraissent aussi évidentes aux autres qu'elles le paraissent à eux-mêmes.

M. S. ne se fait pas, en général, illusion sur l'intégrité du texte. Il a eu le sentiment net et exact des difficultés; et il les a examinées très-attentivement. Peut-être a-t-il eu trop de confiance dans la possibilité de les résoudre. Quand on est obligé de trop multiplier les corrections et les conjectures à un court intervalle, c'est un signe qu'il faut y renoncer. On est souvent réduit, quand on traite de ce texte, à expliquer pourquoi on ne peut pas le comprendre. Il est vrai que M. S. donne une traduction et qu'on ne peut traduire ce qu'on ne comprend pas; et comme d'ailleurs il a mis les lecteurs en état de se faire une opinion par eux-mêmes, il y a peut-être moins d'inconvénient à admettre trop de conjectures, qu'à extorquer par des interprétations forcées un sens peu satisfaisant de fautes de copiste[1].

1. M. S. admet, non sans raison, beaucoup de transpositions, mais il aurait mieux valu

Digitized by Google

Si la multitude des conjectures diverses qui ont été proposées sur le texte de la Poétique montre qu'il n'est pas facile de s'entendre sur sa restauration, la diversité des vues qui ont été émises sur les théories indiquées dans la Poétique montre qu'il n'est pas plus facile de tomber d'accord sur le fond des choses. Ainsi chacun a pour ainsi dire son avis sur la manière d'interpréter le passage célèbre où Aristote dit (VI, 1449 b 28) que la tragédie ἔστιν..... μίμησις πράξεως σπουδαίας καὶ τελείας ..... δι' ἐλέου καὶ φόβου περαίνουσα τὴν τῶν τοιούτων παθημάτων κάθαρσιν. En 1847, M. H. Weil, aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres de Besançon, eut[1] le premier l'idée de se servir d'un texte important de la Politique d'Aristote (VIII, 7. 1341 b 32) pour serrer la pensée d'Aristote de plus près qu'on ne l'avait fait jusque-là. Dans ce passage, qui avait bien été cité mais non examiné attentivement par les commentateurs de la Poétique, Aristote dit que certaines musiques servent à la κάθαρσις, que par exemple les gens sujets à ce délire extatique que les Grecs appelaient ἐνθουσιασμός, quand ils ont entendu la musique sacrée qui produit ce délire, deviennent tranquilles ὥσπερ ἰατρείας τυχόντας καὶ καθάρσεως; que, de même, pour ceux qui sont sujets à la pitié, à la crainte, en général à quelque passion, πᾶσι γίγνεσθαί τινα κάθαρσιν καὶ κουφίζεσθαι μεθ' ἡδονῆς. M. Weil a conclu[2] de ce passage que le mot κάθαρσις devait être entendu d'une sorte de purgation au sens médicinal; que, suivant Aristote, la terreur et la pitié sont des émotions dont l'homme éprouve le besoin; que tant que ce besoin d'émotions n'est pas satisfait, l'homme éprouve une sorte de malaise; que la tragédie en satisfaisant ce besoin et en nous soulageant de ce malaise exerce sur le moral une action qu'Aristote compare à celle d'un purgatif sur le corps. Mais d'après le texte de la Politique, ce ne sont pas les passions qui sont purgées, c'est celui qui les éprouve. Donc il faut entendre le génitif τῶν ..... παθημάτων du sujet qui produit la purgation, et τοιούτων se rapporte aux passions autres que la pitié et la terreur, comme l'ἐνθουσιασμός : « La tragédie produit par la terreur et la pitié la purgation que » produisent les passions de cette espèce, qui est propre aux passions de cette » espèce[3]. »

Plus tard, en 1857, M. J. Bernays, sans avoir connu le travail de son devancier, qui avait paru à Bâle au milieu des bouleversements de l'année 1848, fut conduit par l'examen attentif de ce même texte de la Politique à prendre aussi

---

ne pas les introduire dans le texte : ce qui rend très-difficile de retrouver une citation.

1. *Ueber die Wirkung der Tragœdie nach Aristoteles* dans le recueil des *Verhandlungen der* 10. *Philologenversammlung*. Bâle. 1848. 131 p. et suiv.

2. P. 139 : « Mitleid und Furcht, für manche Gemüther auch Enthusiasmus und Ex» tase, sind Bedurfnisse des Menschen ..... wir empfinden ein Missbehagen, ein schmerz» liches Gefühl, wenn wir længer Zeit dieser Erschütterungen entbehren mussten..... Je » mehr unsere Natur für diese affecte empfænglich ist, desto schmerzlicher quælt uns das » Bedürfniss nach denselben, desto heftiger verlangen wir nach Arznei, nach Erleichte» rung, desto lebhafter ist unser Vergnügen an der Tragœdie. Die Erschütterung erleich» tert und reinigt uns ..... wie der Kœrper durch ein Purgativ gereinigt wird, das ihn » gewaltsam durchwühlt. »

3. P. 140 : « Die Reinigung « solcher Affecte » ist die Reinigung welche durch solche » Affecte bewirkt wird. »

Digitized by Google

le mot κάθαρσις dans le sens de purgation médicinale[1]. En outre il découvrit dans Jamblique (*De mysteriis* I, 11) et dans le commentaire de Proclus sur la République de Platon (p. 362) des textes qui contenaient des allusions évidentes à la théorie de la κάθαρσις développée par Aristote dans une partie de la Poétique que nous n'avons plus. Il a même établi d'après un passage de ce commentaire de Proclus (p. 360) qu'Aristote avait probablement eu en vue, dans cette théorie, de contredire Platon, qui bannit de sa république la poésie dramatique. Dans l'interprétation du texte de la Poétique il a entendu πάθημα d'un état permanent (*affection*), d'une disposition à éprouver l'émotion par opposition à un état transitoire qui serait désigné par πάθος (*affect*, émotion), ici par ἔλεος et φόβος; il pense que τοιούτων est l'équivalent de ἐλεητικῶν καὶ φοβητικῶν; enfin, suivant lui, Aristote dit que la tragédie, en excitant la pitié et la terreur, débarrasse avec soulagement de la disposition à ces émotions[2]. Il convient d'ailleurs que παθημάτων n'est que grammaticalement l'objet sur lequel s'exerce l'action de la κάθαρσις; que logiquement c'est le παθητικός (p. 149).

M. Bernays avait resserré à l'excès les liens qui unissent le texte de la Politique à celui de la Poétique. M. Bonitz a établi[3] que la distinction que M. Bernays avait cru voir entre πάθος et πάθημα n'était pas fondée, et que ces deux mots sont employés sans différence de sens appréciable. M. Baumgart, dans la dissertation indiquée en tête de cet article, s'est efforcé de démontrer contre M. Bonitz, que les deux mots ne sont pas absolument équivalents, que πάθος signifie un certain changement en général (allgemeine Bezeichnung der hervorgebrachten Veränderung), tandis que πάθημα désignerait un cas particulier et concret de ce changement (die besondere Erscheinungsform jener allgemeinen Veränderung an diesem Objecte). La démonstration ne me semble nullement convaincante, et la traduction (p. 55) où M. B. applique sa distinction à la définition de la tragédie aurait bien besoin d'être expliquée. En aucune langue il n'est possible de distinguer avec une précision rigoureuse les termes synonymes qui désignent des idées de l'ordre moral; les synonymistes qui ont voulu distinguer en français *feux* et *flamme* pris au sens moral ont perdu leur peine.

M. Zeller[4] a trouvé que l'interprétation proposée par MM. Weil et Bernays ne tenait pas assez de compte de la *manière* dont les émotions devaient être excitées; il pense qu'Aristote devait distinguer entre la manière dont elles sont excitées par l'art et la manière dont elles sont excitées par la réalité. M. Susemihl approuve cette objection (p. 47); il croit (si j'ai bien saisi sa pensée, ce dont je ne suis pas sûr) avec M. Reinkens[5] que la tragédie en excitant artistiquement la terreur et la pitié nous débarrasse des passions du même genre qui

1. *Grundzüge der verlorenen Abhandlung des Aristoteles über Wirkung der Tragœdie* von J. Bernays. Breslau, 1857. In-8°.
2. P. 148 : « Die Tragœdie bewirkt durch (Erregung von) Mitleid und Furcht die » erleichternde Entladung solcher (mitleidigen und furchtsamen) Gemüthsaffectionen. »
3. *Aristotelische Studien*. Wien, 1867. (Dans les comptes-rendus de l'Académie de Vienne LV, p. 13.)
4. *Die Philosophie der Griechen*, III, 614-615.
5. Aristoteles über Kunst. Wien, 1870, p. 161.

Digitized by Google

existent en nous indépendamment de la tragédie (p. 53); ces passions forment en nous une sorte de matière trouble, qui fermente obscurément au fond de l'âme et pèse sur elle sans qu'elle en ait conscience (p. 55); la tragédie donne à ces passions une occasion innocente de se manifester, occasion qui leur est refusée par la vie où nous ne pouvons pas leur laisser un libre cours (p. 56).

L'interprétation proposée par MM. Weil et Bernays, surtout dans les termes où s'est renfermé M. Weil, me paraît garder un avantage incontestable sur celles qui ont été proposées depuis: elle ne va pas au delà des textes. La théorie elle-même peut paraître insuffisante, l'analogie bizarre; mais qui nous dit qu'Aristote ne s'en était pas tenu là? Il reste une difficulté grammaticale, c'est le sens de τοιούτων. L'explication de M. Weil exigerait qu'on lût τούτων καὶ τῶν τοιούτων. Les explications de MM. Bernays, Reinkens, Susemihl donnent un sens à τῶν τοιούτων; mais il faut établir entre ἔλεος καὶ φόβος et παθήματα des distinctions que rien ne confirme; et cependant si on n'établit pas de distinction, le sens exigerait qu'on lût τούτων τῶν παθημάτων. Je ne vois pas de moyen de sortir de cette difficulté.

Charles THUROT.

---

37. — **Grammaire et style de Tacite**, par J. GANTRELLE, docteur ès-lettres, professeur à l'Université de Gand, ancien inspecteur de l'enseignement moyen. Paris, Garnier frères. 1874. In-12, xij-54 p.

Le contenu de cet opuscule est suffisamment indiqué par le titre. La préface mentionne les sources où l'auteur a puisé, Bœtticher, Dræger, Sirker, Wœlfflin, etc.; elle nous apprend que l'ouvrage, destiné surtout aux élèves, doit suffire à l'enseignement dans les classes supérieures. Nous désirons rendre toute justice à l'excellente intention de M. Gantrelle, qui est évidemment d'offrir à l'étude de Tacite qui se fait au lycée un bon fondement philologique. Mais il nous semble qu'il a donné trop ou trop peu. Nous avons peine à croire que les élèves des lycées fassent jamais grand usage d'un livre de ce genre, et nous ne sommes pas même bien sûr que nous les y engagerions. Ce qui leur fera le mieux connaître le style de Tacite, c'est de lire le plus possible de ses œuvres et d'être rendus attentifs, pendant la lecture, à ce qui distingue son langage de celui des autres auteurs classiques. Ceci sera l'affaire d'un bon commentaire, ou, mieux encore, de l'explication orale du professeur. En revanche, un traité du vocabulaire et du style de Tacite serait certainement utile au professeur, pour l'aider à bien faire cette explication. Mais le livre de M. G. est trop incomplet pour servir à cet usage. Il faudrait, pour cela, une énumération beaucoup plus développée des formes, des expressions et des tournures propres à Tacite, et surtout de nombreux passages de l'auteur cités à l'appui de chaque observation. Il faudrait, en un mot, quelque chose comme les ouvrages de Bœtticher, de Dræger et de Sirker renouvelés et fondus en un seul. Peut-être un jour M. G. nous donnera-t-il un livre de cette nature. Ce n'est pas ce qu'il a voulu faire cette fois. Il convient d'examiner son ouvrage tel qu'il est.

La division et la distribution de la matière sont celles de la grammaire latine,

Digitized by Google

et plus spécialement de la grammaire latine de M. G. lui-même[1]. C'était tout indiqué. Aussi est-ce à propos de la grammaire de M. G. que l'on aurait à faire ses réserves sur ce sujet. Nous laisserons donc les nôtres de côté, excepté en ce qui concerne la 5e partie, intitulée *Du style*. Nous ne saurions l'accepter comme une 5e partie, coordonnée aux autres. Par quoi donc le style d'un auteur se caractérise-t-il, si ce n'est par l'usage particulier qu'il fait de toutes les ressources de la langue, c'est-à-dire précisément par ce qui forme l'objet des observations contenues dans les quatre premières parties? surtout, la quatrième traitant déjà des *Figures de syntaxe*, qui sont de la rhétorique plutôt que de la grammaire. C'est pourquoi nous voudrions que M. Gantrelle eût donné à cette prétendue 5e partie son titre naturel de *Conclusion*, mais principalement qu'il en eût fait une conclusion plus que ce n'est le cas; ou mieux encore, qu'il eût composé son ouvrage tout entier de telle façon que la conclusion en ressortît pour ainsi dire d'elle-même, et au courant de l'exposition. Nul écrivain plus que Tacite ne s'est créé un langage à lui, avec intention, on peut même dire avec calcul. A l'aide des riches matériaux réunis dès aujourd'hui dans les nombreuses monographies sur le sujet, ou dans les répertoires de Bœtticher, de Dræger et de Sirker, il n'eût pas été trop difficile, croyons-nous, de montrer jusque dans les moindres détails quelle a été cette intention de Tacite, quel effet il s'est proposé de produire, quels caractères il a voulu donner à son style, et par quels moyens il y a réussi.

En recherchant ces caractères dans tous les traits particuliers où ils se manifestent, comme il l'a fait en quelques endroits malheureusement trop rares (p. 4, § 12; p. 39, § 158), M. G. aurait sans doute aussi trouvé plus que la couleur oratoire à ajouter aux trois qualités observées par Bœtticher, brièveté, variété et couleur poétique; avant tout, le caractère dominant, fondamental, et qu'on s'étonne de voir à peine mentionné par certains des admirateurs modernes de Tacite, tandis qu'il a été si bien remarqué par son ami contemporain (Plin. Ep. II, 11, 17..... et, quod eximium orationi eius inest, σεμνῶς), la gravité, la solennité même quelque peu pompeuse. (Voy. Nipperdey, Introd. aux Annales, 4e éd. p. xxxiij. M. G. semble à peine connaître cette excellente peinture du style de Tacite, bien supérieure pourtant à la sèche analyse de Bœtticher.) Il aurait aussi, très-probablement, donné un autre nom à la *variété*. C'est bien plutôt d'asymétrie qu'il faudrait parler; les exemples qu'on en donne prouvent que c'est là ce qu'on entend. (E. Wœlfflin, Philologus XXV, p. 121 suiv. propose *uariatio* au lieu de *uarietas*.) Enfin, cette asymétrie même, et en général la nouveauté, et la brièveté (ou, pour mieux dire, la concision) et la couleur poétique auraient été subordonnées plutôt que coordonnées à la couleur oratoire, quand on aurait vu comment c'est partout et toujours la préoccupation de l'effet qui guide la plume de Tacite. Car il faut bien le reconnaître, Tacite, en devenant historien, n'a pas cessé d'être orateur, ou du moins ancien élève de l'École de rhétorique.

---

1. Si du moins il nous est permis d'en juger par la Grammaire élémentaire publiée chez E. Belin. Il nous a été impossible de nous procurer la Nouvelle grammaire de la langue latine qui doit paraître chez Garnier frères.

Digitized by Google

Le choix des observations que M. G. présente dans chaque chapitre est, en général, assez heureux. Pourtant, on aimerait à connaître les motifs qui l'ont dirigé, soit dans bien des cas particuliers, soit surtout en principe. Pourquoi nous parle-t-on de *Perseus* et *Orpheus*, et non de tous les noms propres en *es*, si fréquents chez Tacite? de l'imparfait en *ibam* et non de *-aram*, *-arim*, *-asse*, etc.? de *ceterum* (mais) et non de *iuxta* (également)? pourquoi ne trouve-t-on rien sur les nombres, rien sur les pronoms? Mais surtout, en vertu de quel principe M. G. cite-t-il tantôt des formes ou des tournures propres à Tacite seul, tantôt de celles qui se retrouvent chez un ou deux autres auteurs, tantôt de celles qui sont communes à tout son siècle (p. 14, *inuidere* avec l'ablatif, v. Quint. IX, 3, 1; p. 34, *ab epistolis*, etc., titres très-fréquents, surtout dans les inscriptions, et que Tacite d'ailleurs cite comme tels), ou même à toute la littérature latine (p. 31, § 122, *nam* avec ellipse, etc.)? On pouvait, sans doute, montrer comment le goût de Tacite se manifeste dans le choix qu'il fait entre plusieurs manières possibles de s'exprimer; mais du moins eût-il fallu marquer nettement ces différents degrés d'originalité, et c'est ce que M. G. nous paraît avoir fait d'une manière trop irrégulière.

Qu'il nous soit permis de terminer par quelques critiques de détail.

Dans les quatre pages consacrées à la lexicographie, nous relèverons seulement l'abus que M. G. fait, après Sirker, mais encore plus que lui, du mot de contraction. Il se trouve six fois en une page et quelques lignes, et deux fois pour le moins il est employé à faux. Sans doute, le génitif en *i* des substantifs en *ius* et *ium*, et très-probablement (Corssen, Ueber Aussprache, etc., II², p. 725 suiv.) le gén. *plebi* sont contractés. On pourrait de même voir dans *Persi* l'*i* long équivalent à *ei* contracté de *eï* comme dans *Pelei*, *Promethei*. Quant à l'imparfait de la 4ᵉ conj. en *ibam*, qui était encore considéré par Bopp (Vergl. Gramm. II², p. 404 suiv., trad. de M. Bréal, vol. III, p. 157, en note) comme contracté de *iebam*, il ne l'est plus aujourd'hui (Corssen, Krit. Beiträge, p. 539; Ausspr. II², p. 736; H. Merguet, Die Entw. d. lat. Formenbildung, p. 207 suiv.), et ne doit pas l'être, puisque *ibam* est plus ancien, et conforme à l'analogie des autres conjugaisons. Peut-être M. G. pense-t-il à la contraction présumée à laquelle sont dus l'*ā* de la première conjugaison, l'*ē* de la deuxième et l'*ī* de la quatrième. Cependant, l'origine de la forme en *iebam* est trop incertaine pour qu'on puisse expressément en distinguer l'autre par cette dénomination d' « imparfait contracté ». Mais l'abus de langage devient excessif, quand on parle de contraction dans les génitifs *deum*, *nummum*, etc. (forme plus ancienne que *deorum*, etc., et d'une origine différente) et dans *salutantum*, etc. (confusion des radicaux en *i* et de ceux qui se terminent par des consonnes).

Dans les parties suivantes, plusieurs observations n'ont pas trouvé leur vraie place. Ainsi, p. 5, dans Ann. XIV, 26, ce n'est pas comme nom collectif que *pars* est suivi du verbe au pluriel, mais c'est parce qu'il faut sous-entendre trois fois *alia pars*. — P. 7, *falsum renidens*, adjectif qualifiant le verbe au lieu d'un adverbe qui le modifie (comp. le *toruum et furiale renidens* de Silius, le *dulce ridentem* d'Horace) ne peut être rangé dans la même rubrique que *uulnus pauens*, etc. Sa place était au § 102, p. 27.

Digitized by Google

Dans un ouvrage destiné aux commençants, et où les citations sont relativement si rares, on n'aurait dû en admettre que de tout à fait incontestables. Mais en bien des endroits, l'explication donnée par M. G. aux passages qu'il cite est douteuse, et en quelques-uns elle est fausse à nos yeux. Ainsi, p. 1, § 1, dans Germ. 28, plusieurs interprètes, depuis Juste Lipse jusqu'à Schweizer-Sidler entendent par *conditoris sui* Agrippa, et non pas Agrippine. Par contre, au ch. 7, *uagitus infantium* contraste d'une façon singulière avec l'idée d'appeler *sanctissimi testes, maximi laudatores*, ces mêmes *infantes!* — P. 28, § 107. On ne peut pas dire que *et* soit mis pour *aut* dans Agr. 12 *nec (solem) occidere et exsurgere sed transire*, les deux premiers de ces verbes formant une seule idée opposée à *transire*. Cicéron ou n'importe quel auteur aurait mis *et* aussi bien que Tacite.— P. 33, § 135. Hist. I, 8, est un passage dont le texte même n'est pas incontesté (de même que p. 3, § 9, Hist. I, 12, *eodem auctu;* p. 6, Ann. XIV, 20, et d'autres). Nous croyons que M. G. a bien fait de conserver la leçon du ms. *noluisset*, mais nous pensons que son interprétation n'est pas la vraie. Les soldats de Virginius craignaient d'être suspects à Galba, parce qu'ils ne s'étaient décidés que lentement à abandonner Néron, et que Virginius ne s'était pas tout de suite prononcé pour Galba; c'était une question de savoir si Virginius n'avait vraiment pas voulu du trône (*an imperare noluisset dubium*) ou s'il l'avait refusé par prudence, de sorte que ce refus ne pouvait faire pardonner à l'armée; mais il n'était pas douteux que les soldats le lui avaient offert (*delatum ei a milite imperium conueniebat*), de sorte qu'ils avaient raison de craindre. On voit que ce n'est pas un exemple de *an* affirmatif.— P. 43, § 171. Hist. I, 64 (*prope ..... exarsere, ni ..... admonuisset*) est bien certainement elliptique. M. G., qui le nie, s'est laissé prendre à sa propre traduction. En latin, il y a : ils en vinrent presque au combat (et ils en seraient venus là en réalité, devons-nous ajouter), si Valens ne les eût avertis. Quant aux passages suivants, comme M. G. renvoie à son commentaire sur l'Agricola, nous attendons pour juger que cet ouvrage ait paru.

En fait d'orthographe, on ne peut prévoir encore quel principe M. G. adoptera dans son édition. Mais il nous paraît difficile qu'aucun principe justifie *millia* (p. 5), *annulus* (p. 37) et surtout *concio* (ibid.).

Enfin quelques fautes d'impression fâcheuses : p. vj et p. 2, *Zirker* (lisez *Sirker*); p. 7, § 18, *triremes* (l. *triremis*); p. 9, *Bœttiger* (l. *Bœtticher*); p. 48. Hist. 3, 38 (l. 3, 58).

MAX BONNET.

---

38. — **Ueber die Marienklagen.** Ein Beitrag zur Geschichte der geistlichen Dichtung in Deutschland. Von Dr Anton SCHŒNBACH. Graz. Leuschner et Lubensky (Festschrift der k. k. Universitæt in Graz). In-4°, 82 p. — Prix : 5 fr. 35.

Cette excellente dissertation éclaire un point jusqu'à présent fort obscur de l'histoire de la poésie pieuse allemande. Au moyen-âge on rencontre souvent, soit isolément, soit intercalées dans les grands mystères de la Passion, des variations de ce thème : les lamentations de la Vierge au pied de la croix. M. Schœnbach montre que toutes ces compositions ont la même source, un hymne latin,

Digitized by Google

composé en France au XIIe siècle, et plusieurs fois publié (*Planctus ante nescia*), et qu'elles se sont variées presque à l'infini à cause de leur popularité même. Il redresse chemin faisant un grand nombre d'erreurs plus ou moins graves commises à ce sujet par les critiques qui l'ont précédé. En appendice il donne plusieurs textes inédits.— L'auteur ajoute en terminant qu'il ne méconnaît pas l'importance des formes françaises et anglaises du *Planctus*, mais que les matériaux nécessaires pour une étude approfondie sont encore trop peu accessibles. Quand ils seront mis à la portée des travailleurs, il sera en effet intéressant de soumettre à un examen comparatif le développement du *Planctus* dans les diverses littératures; il faudra, pour compléter ce travail, y joindre l'étude des sources latines du *Planctus* lui-même, et suivre depuis l'origine l'histoire du rôle attribué à Marie dans le drame du Calvaire et des sentiments sous l'empire desquels il s'est transformé.

---

39. — **Histoire du dépôt des Archives des Affaires étrangères**, par Armand Baschet. Paris, Plon, 1 vol. in-8°, xxviij-590 p. — Prix : 10 fr.

« Ces archives, dit M. B. dans sa préface (viij), n'ont pas encore eu de chro-
» niques. Leurs annales n'ont pas été produites. Nous avons essayé d'être ce
» chroniqueur, nous avons tenté d'écrire ces annales. » M. B. définit ici très-bien la nature du travail auquel il s'est livré. Il raconte comment et par qui le dépôt des Affaires étrangères a été formé, en quels lieux il a été installé, quels déplacements il a subis, quelles personnes en ont eu la garde, quelles acquisitions l'ont enrichi, de quelle manière enfin il est organisé. C'était un travail long et difficile; les sources en étaient disséminées en maint endroit différent, mais M. B. sera récompensé des peines qu'il s'est données par le service réel qu'il rendra aux historiens. Il est en effet moins difficile de pénétrer dans ce dépôt fameux que de savoir comment y diriger ses recherches. De ce chef, les découvertes de M. B. sont d'un très-grand prix; son travail mérite d'être tout particulièrement signalé à l'attention des chercheurs. — M. B. a pris soin de faire connaître ses sources; les notes de son livre sont donc déjà par elles-mêmes remplies d'indications très-intéressantes. Il classe ces sources de la manière suivante : 1° l'incomparable «*fonds français*» des manuscrits de la Bibliothèque nationale; il mentionne en particulier les recueils de Clairambault, les papiers de l'abbé Le Grand et le « petit *fonds* » de Bréquigny; 2° les Archives nationales et spécialement les papiers de la surintendance des bâtiments; 3° les Archives du département de Seine-et-Oise; 4° les Archives des Affaires étrangères où il a fait des recherches sur une période qui s'étend de 1547 à 1748; 4° des papiers qui lui ont été communiqués par M. Henri Bordier, entre autres deux *Mémoires* précieux l'un de Sémonin, daté de septembre 1792, l'autre de Caillard, daté de fructidor an XII. — M. B. suit l'ordre chronologique. Il prend pour cadre l'histoire des ministres qui ont contribué à la constitution du dépôt et celle des archivistes qui en ont eu la garde. Il arrive quelquefois que le cadre déborde sur le tableau et que M. B. ne résiste pas au désir d'ouvrir au public ses portefeuilles de notes.

Digitized by Google

Il s'est arrêté par moment à des faits qui n'avaient qu'un rapport assez indirect avec son sujet et il en est résulté un excès d'abondance, je ne sais quoi de touffu, qui arrête en certains passages le lecteur; mais il faut reconnaître que ces temps d'arrêts, en des régions si peu explorées, sont rarement sans profit.

Dans l'*Introduction*, M. B. résume l'histoire des papiers diplomatiques de la France, jusqu'à l'année 1661, époque à partir de laquelle on a commencé à les classer aux Affaires étrangères. Jusque-là ces papiers restaient entre les mains des familles des secrétaires d'État et des diplomates : un grand nombre de ces documents ont été retrouvés plus tard, par occasion, et ce n'est pas la partie la moins utile du livre de M. B. que l'histoire des collections particulières qui sont venues enrichir le dépôt des Affaires étrangères. La *première partie* contient l'histoire du dépôt à Paris sous le ministère du marquis de Torcy jusqu'à la translation à Versailles sous les ministères des ducs de Choiseul et de Praslin, 1710-1763. — Pendant cette période les biographies de Le Dran (1730-1740) et de l'abbé de La Ville (1740-1746), gardes du dépôt, présentent un intérêt particulier. L'un et l'autre sont, avec des traits un peu différents, des types de ces admirables serviteurs de l'État qui firent la force de la monarchie et l'honneur de l'ancienne France. — La *deuxième partie* s'étend de 1763 à 1796; c'est l'histoire du dépôt à Versailles. — La *troisième partie* part de 1796, date de la translation du dépôt à Paris et conduit le lecteur jusqu'en 1874. On y remarque un portrait de d'Hauterive, dont le livre d'Artaud de Montor avait déjà fait connaître la physionomie grave, sévère et profondément respectable. — A travers ces chapitres très-remplis de faits et de documents, nous nous sommes surtout arrêté à l'histoire des acquisitions successives faites par le dépôt et aux renseignements relatifs à l'Académie politique fondée par M. de Torcy.

Les collections du dépôt des Affaires étrangères se composent surtout des correspondances diplomatiques, rapports des agents à l'extérieur, dépêches du département, mémoires rédigés soit par les agents soit par les ministères, lettres particulières des agents et des ministres, pièces annexées aux correspondances des uns et des autres. A partir de l'année 1661 ces correspondances sont divisées par puissance et classées par ordre chronologique. En outre le dépôt s'est enrichi de collections diverses : les unes contenaient des correspondances diplomatiques, et ces correspondances ont dû être au moins en grande partie versées dans les collections générales du dépôt (p. 570); les autres contenaient des pièces historiques, des mémoires, des travaux rédigés au moyen de documents diplomatiques par des agents du ministère. Les catalogues découverts par M. B. et les indications rassemblées par lui peuvent servir de guide à travers ces nombreuses collections. Mais M. B. n'est pas en mesure d'affirmer que toutes les pièces qui ont été acquises par le dépôt ou qui, d'après les documents qu'il a dépouillés, pourraient s'y trouver, s'y trouvent en réalité. Certaines collections ont été distraites en faveur d'autres dépôts, M. B. l'indique lui-même (p. 191, 272, 461); des papiers ont été restitués à des particuliers (p. 161). Quoi qu'il en soit, les notes très-nombreuses et très-détaillées de M. B. seront certainement très-utiles à consulter. — Il indique comment les collections étaient distribuées

Digitized by Google

en 1792 (p. 277); comment elles le furent en 1804 (p. 425), comment enfin elles le sont aujourd'hui (p. 567). — Il n'a pas cru devoir dresser une table, une sorte de catalogue — in partibus — des documents qui, d'après ses recherches, doivent ou peuvent se trouver au dépôt. Voici, à défaut de cette table, un aperçu très-sommaire des renseignements que fournit le livre de M. B.

I. Travaux de classement commandés par M. de Croissy en 1679, p. 77. — II. Inventaire fait en 1679 et intitulé : *Recueil de toutes les négociations, lettres, mémoires des ambassadeurs et ministres du roi dans les pays étrangers avec diverses autres pièces concernant les affaires étrangères depuis l'année* 1661, p. 80 (pièce produite par Nicolas Clément, de la bibliothèque du roi, chargé de ce classement: Bibl. nat. Registre n° 151 de la collection de Bréquigny). — III. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de M. Parayre, ancien premier commis des Affaires étrangères sous MM. de Brienne, de Lyonne et de Pomponne, acquis, sauf peut-être quelques articles, par le dépôt, p. 86 (Bibl. nat. manuscrits, fonds latin, registre n° 10395). — IV. Extraits d'un inventaire des papiers du cardinal de Richelieu (acquis en 1705) dressé en 1711 par l'abbé Le Grand sur l'ordre de M. de Torcy, p. 147 (Bibl. nat. Mélanges de Clairambault, volume n° 671). — V. Papiers saisis chez M. de Cellamarre, indications vagues, p. 172. — VI. *Mémoires politiques* et *Histoire des Traités*, commencés par Saint-Prez, chef du dépôt, mort en 1720, p. 173, mention. — VII. Papiers du président de Mesmes, indication générale p. 192, Mémoire sur ces papiers p. 212, Catalogue des manuscrits choisis dans cette collection pour les Affaires étrangères, p. 214 (Bibl. nationale). — VIII. Papiers de Loménie de Brienne, évêque de Coutances, acquis en 1732, p. 192, mention. — IX. Papiers de Mazarin, mention, p. 192 et 232, classement, p. 224 (Bibl. nationale). — X. Papiers de Bouthillier, de Chavigny, p. 192 et indications p. 227 d'après la *Bibliothèque historique de la France*. — XI. Papiers de Law, mention, p. 209. — XII. *Papiers de Lorraine*. Papiers du cardinal de Fleury, mention, p. 271-272. — XIII. Mémoires et travaux de Le Dran, garde du dépôt, p. 317, 318, 319, 427, 564. — XIV. Papiers de Durand de Distroff, garde du dépôt, mention, p. 350. — XV. Papiers de Tercier, p. 353. — XVI. Travaux de Bréquigny, p. 360. Mémoires écrits par Prieur pour Louis XVI sur l'histoire diplomatique de 1748 à 1775, p. 366. Note pour le commissaire des relations extérieures, 22 août 1795, mentionnant divers mémoires, p. 394. — XVII. Papiers acquis pendant la Révolution, p. 407, 411, 426. — XVIII. Notes d'Anquetil sur ses recherches au dépôt, p. 416. — XIX. Détails sur les papiers de Soulavie, 462-472.

Quelques exemples montreront toute l'importance de ces documents. Ainsi les travaux d'histoire diplomatique composés sur les pièces originales par les gardes du dépôt, pour l'instruction des diplomates, souvent pour renseigner le roi et ses ministres doivent présenter à ceux qui étudient l'histoire les ressources les plus précieuses et les plus inattendues. Non-seulement on doit trouver dans ces *Mémoires* des indications sur les pièces que contient le dépôt, mais encore des données sur la manière dont les contemporains les mieux informés des desseins de l'État, considéraient l'ensemble de la politique européenne : on doit découvrir

Digitized by Google

là ce que les dépêches mêmes ne donnent pas — ce que l'historien ne retrouve que par un effort d'induction — le lien des pensées, l'enchaînement des faits, l'esprit général de la politique. Aussi M. B. nous dit (p. 173) que Saint-Prez travailla jusqu'à sa mort, 1720, à une *Histoire des Traités*, il nous indique (p. 169) que Dubois demanda en 1718 à ce savant diplomate un mémoire sur ses projets d'alliance avec l'empereur et le consulte sur la question de savoir s'il n'y a pas quelquefois avantage à s'allier avec l'adversaire de la veille « lorsqu'on ne peut » rien de plus efficace contre un ennemi puissant et armé dans le tems qu'on » n'est pas en état de lui résister, que de l'arrêter, le désarmer et se donner » le tems dont on a besoin pour rétablir ses forces. — Je voudrais, écrit » Dubois, savoir les maximes et les exemples des nations anciennes et modernes » qui peuvent autoriser cette conduite. » — Nous trouvons (p. 317) parmi les titres des ouvrages de Le Dran : une *Histoire de la négociation du Traité de Turin*, août et octobre 1696, qui forme un volume de 407 p.; une *Histoire de la négociation pour la paix de Ryswick* en 1697; une *Histoire de la négociation des Traités de paix conclus aux congrès de Rastadt et de Bade en* 1714 *et* 1715. — Nous signalerons encore (p. 336) un *Précis historique de toutes les négociations de la France avec les différentes puissances de l'Europe* depuis *la paix d'Aix-la-Chapelle en* 1748, continué jusqu'à l'année 1776, par l'ordre de MM. de Vergennes et de Montmarcis, et destiné à mettre Louis XVI au courant des affaires diplomatiques. — Au moment où la *Commission des archives* récemment instituée au ministère des Affaires étrangères paraît diposée à encourager les études historiques et à ouvrir plus largement le dépôt aux hommes d'étude, M. B. leur rend un service inestimable en leur faisant connaître des ouvrages dont personne avant lui — au moins dans le public — ne paraissait soupçonner l'existence. Il serait possible même que plusieurs de ces travaux et mémoires fussent dès maintenant en état d'être publiés, moyennant certains accommodements et compléments nécessaires. Dans tous les cas c'est une mine à explorer et très-probablement une mine féconde pour ceux qui l'exploiteront. — Nous pourrions multiplier les exemples. Nous renvoyons le lecteur au livre de M. B., que nous ne prétendons pas analyser ici dans son entier et dont nous ne désirons que faire connaître l'utilité.

Arrivons à l'histoire de l'*Académie politique* fondée par M. de Torcy. M. B. a puisé ses documents à ce sujet dans le registre n° 668 des Mélanges de Clairambault (Bibl. nationale). M. de Torcy est le véritable fondateur du dépôt des Affaires étrangères. Mais il ne voulait pas se borner à conserver les documents, il voulait en tirer parti. Ce ministre de Louis XIV avait à ce sujet des idées que l'on considérerait peut-être encore aujourd'hui comme assez hardies et comme empreintes d'un dangereux esprit d'innovation. Il avait rédigé en 1711 un *Projet d'estude;* on y lisait : « Ce n'est pas assez d'avoir bien fortifié une place, de » l'avoir remplie de toutes sortes de munitions de bouche et de guerre, si on n'y » met du monde pour la défendre. Ainsi il ne suffit pas d'avoir ramassé grand » nombre de *mémoires*, de *dépêches*, de *papiers*, de les avoir mis en lieu où ils ne » se puissent perdre, il faut encore former des hommes pour s'en servir. »

Digitized by Google

C'était l'objet de l'*Académie politique*. Elle était destinée à faire l'éducation des futurs diplomates. M. de Torcy leur souhaitait de rares qualités, mais surtout des qualités sérieuses. « Quant au caractère d'esprit que je demanderais, j'avoue » que j'aimerais mieux, du côté de la vivacité, qu'ils en eussent moins que plus, » pourvu qu'ils fussent laborieux et qu'ils ne fussent pas des portefaix de litté- » rature qui, chargés de grec, de latin, d'histoire, ne savent faire aucun usage » de leurs connaissances. De l'autre côté, ces esprits si vifs prennent si souvent » à gauche, subtilisent si fort que, cherchant partout à faire paraître qu'ils en » savent plus que d'autres, ils ne finissent jamais rien. Nous avons eu deux » hommes employés dans les Affaires étrangères d'un mérite extraordinaire : ce » sont le cardinal Dossat et le président Jeannin: Ni l'un ni l'autre n'étaient de » naissance. Quelques-uns même ont cru que le premier était bâtard..... On » doit proposer sans cesse ces hommes incomparables pour modèle à ceux qui » doivent être employés pour le service du roi dans les Affaires étrangères, et » leur faire connaître qu'en se conduisant avec sagesse, en travaillant sans » relâche et avec application, en servant fidèlement, il n'est rien où un homme » habile ne puisse parvenir. »

Quant aux études que M. de Torcy prescrivait aux élèves de son *Académie*, le plan n'en est pas moins intéressant; il montre chez ce ministre des vues tout aussi élevées, tout aussi inattendues, disons le mot, tout aussi modernes. Il signale en même temps chez les contemporains de M. de Torcy des travers d'esprit que nous déplorons encore aujourd'hui. « On ne saurait trop s'attacher à » les préserver ou à les guérir d'un défaut commun à toute notre nation qui est » de ne pouvoir goûter ni approuver que nos manières et de blâmer celles de » tous les autres pays. Rien ne nous rend plus odieux et plus insupportables » parmi les étrangers. Il serait à désirer, non-seulement qu'ils sussent le droit, » mais qu'il y eût à Paris ou ailleurs quelque professeur de droit public. » Mais par *droit public*, Torcy n'entend pas, comme on le faisait de son temps et comme on le fait encore trop souvent aujourd'hui, de vaines spéculations sur la constitution idéale d'États imaginaires ou sur le droit des gens abstrait de peuples perfectionnés. Par esprit politique, il s'élève au sentiment de la véritable méthode, de la seule qui soit vraiment féconde et bienfaisante en ces matières et il écrit : « L'étude du droit public ne donnant que des notions générales, elle » suppose ou demande beaucoup d'autres connaissances et principalement celle » de l'histoire moderne des traités de paix et des langues. » Cette étude ne doit pas remonter au delà du règne de Louis XII. Torcy conseille l'étude des pièces originales et de divers ouvrages étrangers. Son projet d'Académie et d'étude achevé, il consulta ses conseillers des Affaires étrangères, et M. B. nous donne (p. 129) un aperçu de leurs observations qui sont fort intéressantes.

Comme complément à l'*Académie*, Torcy avait conçu le projet d'un *Corps d'histoire* formé d'après les papiers des Affaires étrangères et commençant en 1660. « Dans cet ouvrage, disait-il, on expliquerait les traités que la France a » faits non-seulement avec ses voisins, mais avec les États plus éloignés..... Les » raisons qui l'ont fait prendre part aux affaires, soit du Nord, soit d'Italie où

Digitized by Google

» elle s'est intéressée. Je crois qu'une bonne histoire du ministère du cardinal » de Richelieu, de celui du cardinal de Mazarin, et du commencement du règne » du roi, où l'on s'appliquerait moins à raconter des faits, à décrire des batailles » qu'à découvrir la source et la cause des mouvements et des guerres dont » l'Europe a été agitée pendant le dernier siècle, pourrait donner une grande » connaissance de ce que je souhaiterais sur cela. » Le *Corps* d'histoire ne devait cependant pas être une suite de discours, et ce n'est pas précisément l'histoire à la Montesquieu que désire M. de Torcy. Il était grand chercheur et collectionneur de documents, il tenait qu'en « fait d'affaires on ne peut travailler que » papiers sur table, » et il voulait que l'histoire fût un instrument de travail pour ses diplomates. Il conseillait donc de mentionner dans l'histoire des négociations, les dépêches, les pièces publiques, proclamations, harangues, actes, « même certains écrits fugitifs qui donnent de grandes lumières sur des matières » qui ne se trouvent pas assez expliquées dans les dépêches. » — On devait commencer le travail par un dépouillement consciencieux des pièces; puis, cela fait, les historiographes devaient en conférer entre eux. L'histoire de toute négociation devait être précédée d'une introduction. « On examinera l'état de la » France, celui des pays où la négociation a été conduite, les guerres dont elle » avait été précédée, celles qui duraient encore, leurs causes et leurs principaux » événements, le génie du prince, celui de ses ministres et les dispositions de la » nation. » Enfin Torcy donnait aux futurs historiographes ce précieux avertissement : « Ceux qui sont employés à ce travail sont trop éclairés pour s'imaginer, comme font quelques curieux, que tout est dans les dépêches et qu'on » doit douter d'un fait qui ne s'y trouve point. Il y faut chercher l'histoire » secrète; les événements publics se doivent tirer d'ailleurs; mais on peut enrichir et éclaircir sa matière par des circonstances que le public a ignorées et » qui ont été connues par l'ambassadeur. »

L'*Académie politique* fut installée en 1712, sous la direction de M. de Saint-Prez; elle se composait de six jeunes gens rémunérés chacun de mille livres, et de six attachés libres. Elle disparut en 1720, sans avoir, il faut le reconnaître, donné de grands résultats. M. de Torcy avait quitté le ministère en 1715 et n'avait pu surveiller le développement de son œuvre. Or, en pareille matière, l'application est plus malaisée et exige presque plus de talent que la conception même de l'entreprise. Cependant on peut citer parmi les élèves de l'Académie MM. de Chavigny et d'Argenson. Enfin c'est des travaux prescrits par M. de Torcy que sortit l'*Histoire des traités* de Henri IV à la paix de Nimègue, écrite par Saint-Prez et publiée à La Haye en 1725. — Au dire de Marmontel, le cardinal de Bernis reprit un instant l'idée d'un cours de diplomatique (p. 309), mais cette idée n'aboutit pas. — Un arrêté du 9 floréal an VIII (29 août 1800) fit renaître l'établissement des élèves politiques, sans plus de succès (p. 433). Plus tard on songea à faire des bureaux des Archives une sorte de préparation à la carrière diplomatique, mais cet essai, conçu sans méthode, exécuté sans résolution, demeura sans résultat. L'école d'administration de 1848 parlait d'une conception trop abstraite de la politique, et, bien qu'elle ait fourni à notre diplomatie

Digitized by Google

un de ses agents les plus distingués, elle ne répondait que très-incomplètement à l'objet que s'était proposé M. de Torcy. Enfin la section de diplomatie à l'école libre des sciences politiques (1872) est le premier essai d'un enseignement complet et méthodique, uniquement fondé sur les sciences historiques, et destiné à fournir aux futurs diplomates les connaissances qui leur sont nécessaires.

A.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 février 1875.

Un rapport de M. le secrétaire perpétuel fait connaître les progrès des divers travaux de l'académie pendant le second semestre de l'année 1874.

M. de Ste Marie envoie cent nouveaux estampages d'inscriptions sémitiques (nos 801 à 900), avec la copie d'une lettre au ministre de l'instruction publique dans laquelle il signale celles de ces inscriptions qui présentent le plus d'intérêt.

Une circulaire relative à un congrès international des américanistes est adressée à l'académie.

M. Th. H. Martin continue la lecture de son mémoire intitulé : *Hypothèses astronomiques des philosophes grecs, de l'école d'Ionie et d'autres écoles, qui n'admettent pas la sphéricité de la terre.* — Il achève d'exposer le système cosmographique de Thalès de Milet. Thalès considérait les astres comme des corps de nature terrestre, mais incandescents, qui sortaient de la mer le matin et y redescendaient le soir. Il savait que la lune est plus rapprochée de la terre que le soleil, et qu'elle produit les éclipses de cet astre en s'interposant entre lui et la terre. Mais quoi qu'en dise Stobée il paraît avoir ignoré la cause des éclipses de lune, et n'avoir pas su que la lune emprunte sa lumière au soleil. Il est faux aussi, probablement, qu'il ait professé une opinion sur la dimension relative des astres, dont personne ne paraît s'être occupé avant Anaximandre. Il expliquait les mouvements des astres par l'âme divine, principe du mouvement qu'il supposait répandu dans tous les corps. Il admettait probablement que l'eau, sur laquelle il faisait reposer la terre, avait une étendue infinie, tant dans la direction horizontale qu'en profondeur. — Anaximandre de Milet, dont M. Martin parle ensuite, prit comme Thalès la cosmographie poétique et populaire des Grecs pour point de départ de son système. Mais il eut le mérite de s'en écarter, d'une part en considérant la terre seulement comme une petite partie de l'univers visible, de l'autre en ne cherchant pas comme Thalès à lui donner un support, solide ou liquide, qui eût paru devoir faire obstacle au mouvement nocturne des astres. Il s'égara complètement en voulant déterminer la dimension des corps célestes. Il comprit ainsi que Thalès que la lune était plus près de la terre que le soleil, mais il crut comme lui que la terre était un disque et que la lune avait une lumière propre. M. Martin lui reproche aussi d'avoir considéré les astres comme des feux revêtus d'une enveloppe opaque qui ne laissait passer la lumière que par un étroit orifice, et d'avoir

Digitized by Google

expliqué les éclipses, les phases de la lune, par des rétrécissements de cet orifice.

Ouvrages offerts à l'académie :

Th. H. Martin, *Astronomie grecque et romaine* (extr. du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio);

Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 2;

Das Buch der Jubiläen oder die kleine Genesis etc. herausgegeben von Herrmann Rönsch;

Records of the past, traductions de textes assyriens et égyptiens, publ. par la Société d'archéologie biblique, 3 vol.;

Filopanti, *Indication de quelques nouvelles idées scientifiques exposées dans son ouvrage « L'Universo »*, Bologne 1875;

Diverses revues, etc.

M. de Longpérier présente de la part des auteurs les ouvrages suivants :

1° un nouveau fascicule de la traduction de Ma-touan-lin par M. Léon d'Hervey, dans lequel se trouve l'histoire de la Corée du 7e au 12e s.; M. de Longpérier signale de curieux détails sur les soins que le gouvernement de la Corée prenait aux 10e et 11e siècles pour répandre l'instruction dans ce pays, et sur les négociations qu'il engageait avec les empereurs de la Chine pour obtenir d'eux des dons de livres imprimés;

2° *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*, par M. Joseph Halévy.

M. E. Le Blant lit un mémoire intitulé *Les larmes de la prière*. Il signale un sarcophage d'Arles sur lequel sont représentés deux hommes prosternés au pied du Christ, et deux autres debout de chaque côté qui couvrent leurs yeux d'un linge. C'est là la représentation d'un usage constant des premiers siècles du christianisme : on pleurait en priant. On trouve déjà cet usage dans la Bible et dans l'antiquité païenne, mais il prit une force plus grande dans le christianisme, où il s'autorisait de l'exemple même des larmes du Christ. Les larmes étaient considérées comme la marque de l'assistance de Dieu; tant qu'elles duraient, on ne devait pas cesser de prier. Sans elles la prière était incomplète; aussi s'efforçait-on de les provoquer, fût-ce en affaiblissant le corps, et c'était là l'un des objets du jeûne. On en avait tellement l'habitude qu'un acte du 7e siècle ordonne que lors de l'ouverture d'un concile, le peuple se mette en prières, et répande des larmes. Au reste l'usage de pleurer en priant s'est continué après l'antiquité, pendant le moyen âge, et n'a entièrement disparu que dans les temps modernes. — Là comme partout, dit M. Le Blant, l'exagération a eu sa part. On faisait plus que pleurer, on poussait des cris et des gémissements : les pères emploient plusieurs fois, pour désigner ces gémissements, l'expression de *mugitus*. S. Augustin décrit les transports furieux dont un malade qu'il avait visité accompagnait sa prière. Le biographe de S. Julien l'ascète raconte que sur tous ses livres le nom de Dieu se trouvait partout effacé, par les larmes qu'il répandait chaque fois qu'il rencontrait ce nom. — M. Le Blant termine en citant une légende rapportée par Anastase le Sinaïte, au 7e siècle. Un brigand thrace après une vie souillée de crimes, était mort en donnant de vives marques de repentir

Digitized by Google

et en priant Dieu avec des larmes abondantes. La nuit de sa mort, un médecin vit en songe des Éthiopiens et des anges se disputer son âme. Les premiers mirent sur l'un des plateaux d'une balance des papiers où étaient écrits tous les crimes du mort : mais les anges mirent sur l'autre plateau le linge qu'il avait mouillé de ses larmes, et ce linge pesa plus que les papiers accusateurs.

M. Guérin termine sa lecture sur la ville de Césarée de Palestine. Il fait l'histoire de cette ville depuis ses premières origines, au temps où elle portait le nom de *Tour de Straton*, et sa fondation définitive sous le nom de Césarée par Hérode le Grand, jusqu'à sa destruction à la fin du 13e siècle. Il raconte notamment les événements remarquables qui s'y produisirent au 1er s. de notre ère, les dissensions entre Grecs et Juifs, la mort d'Hérode Agrippa, la fondation de la colonie Julia Flavia par Vespasien, la conversion du centurion Cornelius, le premier gentil qui devint chrétien. Après l'empire romain et la domination musulmane, M. Guérin indique les vicissitudes de cette ville à l'époque des croisades; conquise en 1102 par Beaudouin Ier, reprise en 1187 par Saladin, puis plusieurs fois prise et reprise par les deux parties, elle fut définitivement détruite par les Arabes en 1291. Au 12e siècle c'était encore une grande ville avec un faubourg et une forte citadelle; au temps d'Aboul Féda, au commencement du 14e siècle, elle était entièrement déserte, il n'en restait que des ruines qui ne se sont jamais relevées.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Von AMIRA, Erbenfolge und Verwandtschaftsgliederung nach den alt- niederdeutschen Rechten (München, Ackermann). — BLUHME, Die Gens Langobardorum. 2. Heft. Ihre Sprache (Bonn, Marcus). — BRUGSCH-BEY, Histoire d'Égypte. 2e éd., 1re livr. (Leipzig, Hinrichs). — CASSIODORE, De l'âme, tr. p. DE ROUVILLE (Paris, Rouquette). — Das Nibelungenlied. Schul-Ausgabe mit einem Wœrterbuch, v. BARTSCH (Leipzig, Brockhaus). — De Dionysii Thracis interpretibus veteribus scrips. HŒRSCHELMANN. Pars I. (Lips., Teubner). — D'EICHTHAL, Le site de Troie selon M. Lechevalier ou selon M. Schliemann (Paris, Durand, Pedone-Lauriel; Maisonneuve). — FOURNIER, Abt Johann von Viktring und sein Liber certarum historiarum (Berlin, Vahlen). — Claudii Galeni de placitis Hippocratis et Platonis libri novem recens. et expl. I. MÜLLER. Vol. I (Lips., Teubner). — GANTRELLE, Grammaire et style de Tacite (Paris, Garnier). — — GRÜBER, Versuch einer Erklærung der L. 9 § 1 D. De jure dotium (München, Ackermann). — Von HELFERT, Der Rastadter Gesandtenmord (Wien, Braumüller). — HELLMANN, Das Gemeine Erbrecht des Religiosen (München, Ackermann).

ERRATUM.

N° 7, p: 102, l. 31, au lieu de *Roudouneau*, lisez *Rondonneau*.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 27 Février — 1875

Sommaire : 40. ARISTOTE, *Poétique*, p. p. VAHLEN, 2e éd. — 41. DU MESNIL-MARIGNY, Histoire de l'économie politique des anciens peuples, etc., 2e édit. — 42. FIERVILLE, Le cardinal Jean Jouffroy et son temps. — 43. *Voyages* de Pero Tafur, p. p. JIMENEZ DE LA ESPADA. — 44. Deux chansons sur le passage en Alsace de l'armée de Navarre en 1587, p. p. REUSS. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

40. — **Aristotelis de arte poetica liber.** Iterum recensuit et adnotatione critica auxit Iohannes VAHLEN. Berolini, Fr. Vahlen. 1874. In-8°, XV-216 p. — Prix : 6 fr. 75.

M. Vahlen avait publié en 1867 une édition du texte seul de la Poétique[1] constitué d'après les remarques qu'il avait faites en quatre dissertations publiées dans les comptes-rendus de l'Académie de Vienne (L, 1865 ; LII, 1866 ; LVI, 1867) et parues sous le titre de *Beitræge zu Aristoteles Poetik*. La seconde édition, dont nous rendons compte, contient les variantes du manuscrit de Paris 1741, et quelques leçons choisies des autres manuscrits, les textes parallèles à certains passages de la Poétique ; et elle est suivie du fragment sur la comédie publié par Cramer, des textes d'Aristote (*Politique* 1341 a 21, b 32), de Proclus (*in Platonis remp.* p. 360), de Jamblique (*de mysteriis* 1, 11) relatifs à la κάθαρσις παθημάτων, et d'un commentaire grammatical et explicatif de la Poétique.

M. V. s'est attaché uniquement à la constitution du texte, et il ne s'est proposé dans son commentaire que de l'expliquer grammaticalement. On avait déjà entrevu que le manuscrit de Paris 1741 devait être la base du texte, puisque les autres manuscrits n'offraient pas de variante de quelque importance, que par exemple aucun ne donnait nulle part plusieurs mots de suite qui auraient manqué dans le manuscrit de Paris. M. V. qui a eu à sa disposition les collations de 16 manuscrits croit pouvoir affirmer qu'ils sont tous des copies plus ou moins corrigées du manuscrit de Paris.

Le manuscrit de Paris a été collationné très-exactement et très-minutieusement ; M. V. a donné même les fautes d'accentuation. Dans la constitution du texte il s'est tenu le plus près possible du manuscrit, se défiant beaucoup des conjectures proposées par les autres (et en effet il n'en est guère de certaines), un peu moins des siennes propres, disposé à penser que le texte, quand il n'a pas aperçu le premier les difficultés, peut être expliqué tel qu'il nous a été transmis. C'est ce que je vais tâcher de montrer à propos de quelques passages que j'ai particulièrement étudiés[2].

1. Voir la *Revue critique*, 1868, II, 65. Je crois *sans nulle vanité* que l'auteur de l'article est désigné dans les plaintes amères de M. V. contre les *docti homines* « qui identidem » diffitentes se editoris mentem perspicere maluerunt superbi videri quam pusilla sumpta » opera cognoscere et de cognita causa ut æquos judices decet iudicare. »

2. *Observations philologiques sur la poétique d'Aristote* dans la *Revue archéologique*, 1863,

Digitized by Google

En trois passages (1449 b 9, 1453 b 1, 1460 a 11) les particules μὲν οὖν interprétées suivant l'usage des auteurs et d'Aristote lui-même rappellent quelque chose dont il a dû être traité antérieurement et dont il n'y a plus trace dans le texte tel que nous l'avons. M. V. a objecté (*Beiträge* I, 48) que οὖν n'est pas toujours une particule de conclusion, qu'on ne saurait par conséquent s'en servir pour admettre une lacune dans le texte et que le premier écrit venu d'Aristote peut montrer par une foule d'exemples, « jede beliebige Schrift des Aristoteles » durch *viele Beispiele* überzeugen kann » combien peu une telle conjecture est fondée. Il répète (*Beitr.* III, 338) qu'Aristote emploie οὖν pour passer à autre chose dont il n'a pas encore été question, et il ajoute que, *pour en citer un exemple*, on a ainsi admis, à tort, une lacune dans *Hist. anim.* 608 b 19 devant πόλεμος μὲν οὖν. Dans l'index de Bonitz, après qu'il a été question de l'emploi de μὲν οὖν au début de l'explication d'une idée antérieurement énoncée, comme dans *Top.* I, 104. 105 b 21 et ailleurs, on lit (540, 58) : « inde *paullum deflectit* » usus, ita quidem ut μὲν οὖν usurpetur ubi non e superioribus notio explicatur, » sed prorsus novi aliquid profertur, veluti πόλεμος μὲν οὖν..... 608 b 19 ..... » 1460 b 11. » On le voit, la foule des exemples se réduit, en dehors de la poétique, à un seul, à celui de l'histoire des animaux. Tant qu'on n'en aura pas produit d'autres, je persisterai à penser qu'Aristote n'a pas employé μὲν οὖν comme équivalent de δέ, non par *une légère inflexion* du sens primitif, mais par un saut brusque à une signification opposée; c'est là un fait de langage assez extraordinaire pour avoir besoin d'être établi par des textes nombreux, d'une intégrité incontestable : *testis unus, testis nullus*. En réalité *le premier écrit venu d'Aristote peut montrer* par des exemples innombrables que οὖν rappelle quelque chose d'antérieurement énoncé.

Une autre lacune que M. V. s'efforce de nier en interprétant la leçon du manuscrit, c'est celle qu'indique (XXVI, 1462 a 14) le mot ἔπειτα par lequel *commence* le développement des avantages que la tragédie a sur l'épopée. Aristote établit sa thèse d'abord indirectement, en réfutant l'opinion de ceux qui tenaient la tragédie pour inférieure à cause de la mimique exagérée des acteurs. Il fait deux réponses à l'objection : *Premièrement* (πρῶτον μὲν 1462 a 5) ce reproche tombe non sur la tragédie elle-même, mais sur la manière dont elle est jouée; *en outre* (ἔτι 1462 a 11) la tragédie n'a pas besoin d'être jouée pour produire son effet. *Ensuite* (ἔπειτα 1462 a 14) la tragédie l'emporte (il manque quelque chose comme διαφέρει) parce que etc. S'il n'y a pas de lacune, ἔπειτα est certainement altéré; M. Usener corrige ἔστι δ' en sous-entendant κρείττων qui est exprimé dans la phrase précédente : ce qui me semble moins conforme à l'usage que de répéter κρείττων en sous-entendant le verbe substantif. Quoi qu'il en soit, M. V. maintient l'intégrité du texte en donnant ἔπειτα comme le corrélatif de πρῶτον μὲν (1462 a 5) : ce qui me semble inadmissible, puisque la preuve indirecte et la preuve directe seraient ainsi confondues, et que c'est ne tenir

---

II, 281-296. Je crois avoir donné le premier dans ces observations l'explication du texte 1457 b 19 qui jusque-là n'avait pas été bien entendu.

Digitized by Google

aucun compte de ἔτι (1462 a 11) qui est évidemment le corrélatif de πρῶτον μέν, et qui indique la *seconde* réponse à l'objection.

Il y a dans le passage (V, 1449 b 9) dont nous avons parlé plus haut une autre difficulté qui ne me paraît pas levée par l'interprétation. En effet le manuscrit de Paris donne : ἡ μὲν οὖν ἐποποιία τῇ τραγωδίᾳ μέχρι μόνου μέτρου μεγάλου μίμησις εἶναι σπουδαίων ἠκολούθησεν. D'abord on ne comprend pas que l'épopée, qui, de toutes manières, a précédé la tragédie, la *suive;* les textes cités par M. V.[1] ne peuvent établir que ἀκολουθεῖν puisse jamais se traduire par « una » procedere cum; » *suivre* ne sera jamais synonyme de *marcher avec*, ni de *s'accorder avec* indépendamment de toute idée de succession. Enfin il me semble peu naturel et peu grammatical d'entendre le reste ainsi : « commune epicæ » poesi cum tragœdia est solum hoc μέτρον μέγα (h. e. spatium amplum, fines » ampli), μίμησις εἶναι σπουδαίων. » C'est un passage qui, comme tant d'autres de la Poétique, laisse entrevoir le sens, mais est altéré de telle sorte qu'on ne peut le restaurer avec vraisemblance.

Ailleurs (IX, 1451 b 31) Aristote, après avoir dit que le poète n'est poète que par l'invention de la fable, ajoute : κἂν ἄρα συμβῇ γενόμενα ποιεῖν, οὐθὲν ἧττον ποιητής ἐστι · τῶν γὰρ γενομένων ἔνια οὐδὲν κωλύει τοιαῦτα εἶναι οἷα ἂν εἰκὸς γενέσθαι καὶ δυνατὰ γενέσθαι, καθ' ὃ ἐκεῖνος αὐτῶν ποιητής ἐστιν. M. V. fait observer avec raison que des faits vrais peuvent paraître invraisemblables ou impossibles à celui qui ne sait pas qu'ils sont vrais. Mais toute la difficulté n'est pas levée. On ne voit pas dans notre texte en quoi consiste l'œuvre du poète qui raconte ou met en scène des faits qui se sont réellement passés, ni la raison du restrictif ἔνια. Le sens exige quelque chose comme : « Même en représentant » des faits vrais, le poète fait œuvre de poète en les *faisant paraître* vraisem- » blables et possibles. » Je ne vois d'ailleurs aucun moyen plausible d'introduire ce sens dans le texte.

Je ne puis admettre que dans XIII, 1453 a 24, ceux qui reprochaient à Euripide de terminer ses tragédies par un dénouement triste *commissent la même erreur* que ceux dont Aristote dit incidemment 11 lignes plus haut qu'ils préféraient à tort une fable double à une fable simple; car ce n'est pas du tout la même erreur et rien n'indique dans le texte qu'Aristote ait voulu rapprocher ces deux erreurs qui n'ont rien de commun; les mots τὸ αὐτὸ sont donc certainement altérés.

Ailleurs (XV, 1454 a 29) Aristote, après avoir énuméré ce que l'on doit rechercher dans les mœurs des personnages, donne un exemple de chacun des défauts que l'on doit éviter ἔστιν δὲ παραδείγμα πονηρίας μὲν ἤθους μὴ ἀναγκαῖον οἷον ὁ Μενέλαος ὁ ἐν Ὀρέστῃ, τοῦ δὲ ἀπρεποῦς..... τοῦ δὲ ἀνωμάλου κ. τ. ἑ. Il me paraît forcé de maintenir ἀναγκαῖον (qu'il est si facile de corriger en ἀναγκαίας ou même ἀναγκαίου, car l'adjectif était souvent des deux genres dans la prose Attique), et d'interpréter « exemplum non necessarium, quod facile

1. Encore dans ces textes n'en est-il qu'un (*Phys. Ausc.* I, 5. 188 b 26) où le mot συνηκολουθήκασι soit employé; et ce texte n'est pas sans difficulté.

Digitized by Google

» evitari potuit; » le sens force de rapporter l'adjectif à πονηρίας, et non à παράδειγμα : un poète n'a pas à se préoccuper de donner des exemples.

Enfin dans un texte très-difficile (XXV, 1460 b 22-26) M. V. me paraît avoir résolu heureusement une première difficulté en mettant un point en haut après πρῶτον μὲν τὰ πρὸς αὐτὴν τὴν τέχνην et en sous-entendant ἐπιτιμήματα δεῖ ἐκ τούτων ἐπισκοποῦντα λύειν, qui vient d'être exprimé. Mais je ne puis plus le suivre lorsqu'il ponctue le passage où Aristote dit de la poésie qui représente des choses impossibles, ὀρθῶς ἔχει, εἰ τυγχάνει τοῦ τέλους τοῦ αὐτῆς (τὸ γὰρ τέλος εἴρηται), εἰ οὕτως ἐκπληκτικώτερον ἢ αὐτὸ ἢ ἄλλο ποιεῖ μέρος, et qu'il l'entend ainsi : « il n'y a rien à blâmer, si le poète atteint le but de la poésie (*en effet* il a déjà » été parlé plus haut de ce but XXIV, 1460 a 12), c'est-à-dire s'il rend ainsi » ce passage même ou un autre plus frappant. » D'abord, il n'est pas question XXIV, 1460 a 12, du but de la poésie, tel qu'il est ici expliqué; Aristote explique (1460 a 12) comment la poésie épique peut pousser le merveilleux jusqu'à l'absurde. Ensuite, eût-il parlé déjà du but de la poésie, pourquoi dire ici qu'il en a déjà parlé, puisqu'il explique immédiatement quel est ce but? que signifie ici γάρ? on comprendrait « je ne parlerai pas de cela, » ou « je n'en parlerai pas » plus en détail, *car* j'en ai déjà parlé; » ou bien : « si le poète atteint le but » de la poésie, qui, comme il a été dit plus haut, est de etc. » Mais, dans le texte tel que M. V. le constitue, γὰρ ne peut indiquer le rapport que le sens exige entre les deux propositions que cette conjonction doit unir. On a essayé, dans la vraie direction à mon avis, de corriger en lisant ..... αὐτῆς · τὸ γὰρ τέλος εὕρηται ou εἵληπται ou αἱρεῖται, εἰ οὕτως κ. τ. ἑ. mais, ici encore, il faut reconnaître qu'on ne peut déterminer avec précision la nature de l'altération ni trouver un remède certain. M. Vahlen a eu raison de suspecter la grécité de τὸ τέλος εὕρηται. Car en général [1], il connaît très-bien la langue d'Aristote, dont il a fait une étude très-approfondie; et ses travaux sur la poétique d'Aristote abondent en observations précieuses sur l'usage de son auteur.

Charles THUROT.

---

41. — **Histoire de l'économie politique des anciens peuples de l'Inde, de l'Égypte, de la Judée et de la Grèce,** par DU MESNIL-MARIGNY. Deuxième édition. Paris, Plon. 1873. 2 vol. in-8°, 487-442 p.

C'est au mois de juin 1872 que nous avons rendu compte ici-même de la *première* édition du livre de M. Du Mesnil-Marigny. En apprenant récemment qu'une *seconde* édition avait été publiée dès les premiers jours de 1873, nous avons éprouvé tout d'abord une véritable surprise.

Aucun éditeur français ne songe à réimprimer, en la complétant d'après la seconde édition allemande, la traduction faite en 1828 par Laligant de l'*Économie politique des Athéniens*. L'*Économie politique des Romains* par Dureau de La Malle, publiée en 1840, est depuis longtemps épuisée, et il n'est pas question de la ré-

1. Je ne sais pourquoi il n'a pas été arrêté par l'emploi du moyen dans τὰ πράγματα συνίστασθαι (VI, 1450 a 37).

Digitized by Google

éditer. — Au contraire, l'*Économie politique des peuples anciens* par M. Du Mesnil-Marigny rencontre dans le public une telle faveur que la première édition est enlevée en une année, et que l'éditeur s'empresse d'en donner une seconde!

Et, cependant, est-ce ce dernier ouvrage qui mérite les préférences des lecteurs? Nous croyons avoir prouvé, en 1872, par des exemples frappants, que M. Du Mesnil-Marigny, loin de faire progresser la science, retarde sa marche, en nous obligeant à démontrer de nouveau (*aufs neue nachweisen*)[1], contre des attaques mal fondées, des propositions que l'on était autorisé à regarder comme certaines.

Aujourd'hui, nous sommes remis de notre première impression; mais elle a disparu pour faire place à un autre sentiment que nous n'osons pas caractériser. Les lecteurs n'ont pas été aussi nombreux que nous le pensions, et un artifice a été employé pour leur recommander le livre. L'*Histoire de l'économie politique des peuples anciens* est toujours à sa première édition. Le frontispice a été changé; mais le nombre des feuillets est resté le même; chaque page commence et finit par les mêmes mots; les fautes d'impression sont identiques, etc.....

Quelle raison peut porter un auteur à présenter au public comme une édition nouvelle le reliquat d'une précédente édition? Nous l'ignorons; mais voici le résultat : La Faculté de droit de Grenoble, sur la foi d'une annonce qu'elle croyait sincère, vient d'acquérir la prétendue deuxième édition de l'ouvrage de M. Du Mesnil-Marigny. Elle a affecté une partie des modestes crédits que le budget lui alloue à un livre qui lui est complètement inutile, et qu'elle se serait bien gardée de demander si elle avait pu deviner la vérité. Nous espérons que les lecteurs de la *Revue*, suffisamment avertis, ne tomberont pas victimes de la même erreur.

E. CAILLEMER.

---

42. — **Le cardinal Jean Jouffroy et son temps (1412-1473).** — Étude historique par Ch. FIERVILLE, docteur ès-lettres, censeur des études au Lycée de Coutances. Paris, Hachette, 1874. vij-296 p.

Cet ouvrage est l'histoire d'un des diplomates les plus clairvoyants du xve siècle. Amené depuis longtemps à l'étude de la personnalité intéressante du cardinal Jouffroy, M. Fierville a réuni sur ce personnage un grand nombre de documents et de notes, empruntés d'ailleurs pour la plus grande partie aux ouvrages imprimés. Il a connu peu de manuscrits, et ceux qu'il a consultés ne lui ont pas fourni de renseignements importants; tel est le Quintilien de Carcassonne, dont les marges et les feuillets blancs ne lui ont donné que des poésies assez insignifiantes et les noms des auteurs connus et pratiqués par le cardinal. En somme, malgré les défauts dont nous allons donner le détail, c'est là une bonne monographie qui pourrait rendre de grands services, si l'auteur n'avait pas suivi un plan absolument défectueux.

Jean Jouffroy, cardinal de Saint-Martin *in Montibus*, évêque d'Arras, puis

---

1. C'est le jugement que nous trouvons exprimé, à propos de notre compte-rendu du livre de M. Du Mesnil-Marigny, par Baehr, dans sa cinquième édition des *Staatsalterthümer* d'Hermann, 1874, § 126, note 11.

Digitized by Google

d'Albi, abbé de Saint-Denis, de Saint-Sernin, de Caunes et de Bonnecombe fut conseiller et favori de Louis XI et ami du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Franc-Comtois de naissance, il fut un de ces prélats diplomates, si nombreux aux xve et xvie siècles, pour lesquels les dignités de l'église n'étaient qu'un moyen d'arriver plus facilement aux honneurs du siècle. N'ayant en politique guère plus de scrupules que le dernier de ses maîtres, il sut abandonner à temps la cour de Bourgogne, se rallier à la fortune naissante de Louis XI et jouer un rôle important dans toutes les grandes affaires de son temps. Ce n'était donc pas un prélat pieux, un abbé exemplaire que M. F. avait à étudier, c'était un politique hardi et entreprenant, un intrigant consommé, un courtisan habile. L'auteur aurait dû, reléguant dans l'ombre l'érudit et le dignitaire de l'église, nous montrer l'activité de Jouffroy s'étendant de jour en jour, nous faire comprendre comment, dans ces dignités accumulées, le cardinal de Saint-Martin ne voyait qu'un moyen d'accroître son influence, d'augmenter l'importance de son rôle. De là la nécessité de suivre dans l'exposition l'ordre chronologique, en nous montrant dans chaque nouvelle commende la récompense d'un nouvel effort et le moyen d'atteindre plus haut. Au lieu de cette division claire et naturelle, que trouvons-nous? Après un résumé de quinze pages rappelant les principaux faits de la vie de son personnage, M. F. considère successivement en lui l'abbé commendataire, l'évêque, le cardinal. Un autre chapitre étudie son rôle au concile de Ferrare, son ambassade à Rome, ses entreprises contre la Pragmatique Sanction, ses actions en France à la cour de Louis XI et la part qu'il prit à la guerre du Bien public, enfin une dernière division nous parle de Jouffroy savant et bibliophile. Aucune unité dans le récit, répétitions perpétuelles, confusions, tels sont les principaux inconvénients de cet ordre singulier.

Nous reconnaîtrons d'ailleurs volontiers qu'à part ce défaut capital, les recherches sur chaque partie du sujet sont aussi complètes que possible, la mise en œuvre satisfaisante et que chaque chapitre forme en lui-même un tout complet, mais ce n'est pas là un ouvrage, ce n'est qu'une collection de monographies.

Outre cette critique de fond, nous adresserons encore à l'auteur quelques observations de détail. Parmi les sources qu'il a consultées il en est une, à laquelle il a, croyons-nous, attribué une importance exagérée; ce sont les discours officiels prononcés par Jouffroy en diverses occasions, discours auxquels, en dépit de l'enthousiasme de M. F., nous ne pouvons accorder aucune importance; ils peuvent être de quelque intérêt au point de vue littéraire, pour nous montrer comment les lettrés du xve siècle comprenaient et traitaient l'antiquité; mais chercher des renseignements historiques dans ces discours en beau latin, émaillés de citations, de sentences et d'exemples, c'est ce qu'on ne saurait faire, et M. F. a eu grand tort de les donner en appendice. A propos de ces compositions littéraires, nous relèverons encore les détails trop abondants dans lesquels l'auteur est entré quand il a voulu en apprécier le mérite oratoire; l'utilité de ces détails est nulle et ces discours pourraient tout au plus être donnés comme exemples à des élèves de rhétorique; ils y trouveraient des modèles accomplis, des phrases en excellent latin et vides de sens.

Digitized by Google

Il ne nous reste plus qu'à parler des pièces justificatives qui terminent le volume; elles sont en général peu intéressantes et se composent presque uniquement de poésies insipides et des discours politiques de Jean Jouffroy. Ajoutons-y quelques lettres, dont deux ont pu être collationnées par nous sur les manuscrits de la B. N.; dans ces deux pièces la correction du texte laisse un peu à désirer. — N° I (p. 241), lettre de Jehan Josier de Sancerre à Louis XI, du 16 mai 1462, nombreuses variantes orthographiques, et de plus : *licencié en droit;* corrig. *licentié en décret;* — *à sa* (*sic*) *collation,* corrig. *à la collation.* — N° V (p. 246), lettre latine de Jouffroi à Pie II; 1er paragraphe, lig. ult. après *conditione,* ajouter : *dispositionem ecclesiarum causarumque cognitionem;* ce membre de phrase est indispensable au sens. — 3e parag., ligne 2 : *rependit,* corrig. *refundit;* ligne 4 : *profici,* corrig. *perfici.* — 4e parag., ligne 4 : *temporis* (*sic*), lisez *temporibus.* — Page 247, ligne 2 : *Guarineti,* corr. *Guarmeti.*

On voit, par toutes ces critiques sur l'exécution du livre et sur la disposition des matières, que l'histoire de Jean Jouffroy laisse fort à désirer, ce qui ne l'empêche pas d'être un utile répertoire de faits pour l'histoire politique du xve siècle. Un meilleur ordre dans l'arrangement des parties en eût fait un livre vraiment bon [1].

A. MOLINIER.

---

43. — **Andanças é viajes de Pero Tafur** por diversas partes del mundo avidos (1435-1439). Madrid, librería de Murillo. 1874. xxvij et 618 p. in-8° (t. VIII de la *Coleccion de libros españoles raros ó curiosos* [2]).

M. le marquis de la Fuensanta del Valle et M. Sancho Rayon viennent encore d'enrichir leur intéressante collection d'un nouveau texte inédit. Ce texte est la relation d'un voyage « dans diverses parties du monde » accompli dans la première moitié du xve siècle par Pero Tafur, un gentilhomme de la cour de Juan II. Il est publié ici par M. Jimenez de la Espada qui l'a fait suivre d'un vocabulaire géographique, de deux cent quarante-huit pages, en petit texte, de notes biographiques et critiques, enfin d'un glossaire des mots rares ou difficiles. Cette relation de voyage, qui n'avait été que citée par quelques historiens ou bibliographes espagnols des xvie et xviie siècles [3], méritait certainement d'être intégralement publiée. Ce n'est pas que le récit de Tafur abonde en renseignements nouveaux propres à compléter certains chapitres de l'histoire de la géographie au moyen-âge, car les pays les plus excentriques visités par le voyageur espagnol

---

1. En fait d'erreurs de détail, nous n'en relèverons qu'une seule assez singulière. Page 203, M. F. suppose qu'un récit de La Faille, auteur des *Annales de la ville de Toulouse* (1687), a été copié par De Serres (*Véritable inventaire*) et par Mézeray. La Faille est postérieur à de Serres de près d'un siècle et de 30 à 40 ans à Mézeray.

2. Nous rendrons compte des tomes V, VI et VII quand nous les aurons reçus.

3. C'est à tort que M. J. de la E. accuse N. Antonio d'avoir prétendu que Argote de Molina avait *fait l'éloge* de Tafur dans sa *Nobleza de Andalucia.* L'illustre bibliographe dit très-exactement : « Hunc et consulebat Gundisalvus Argote de Molina, siquidem in libris » suis, quos ad manum habuit, cum *Beticæ Nobilitatis* conficeret commentarios, Petrum » Tafur *laudat* (c.-à-d. il le *cite* dans la liste de ses sources). » Voy. *Bibl. hisp. vetus* II, 254.

Digitized by Google

sont simplement la Crimée, la Syrie et les îles de la Méditerranée; mais le ton par moments presque humoristique de la narration (une rareté pour l'époque), l'intérêt qui s'attache aux personnages que Tafur a rencontrés, ou du moins prétend avoir rencontrés, dans ses pérégrinations, font en somme du journal de l'aventureux chevalier une œuvre historique d'une certaine importance qui peut revendiquer une place honorable parmi les nombreuses productions de la prose castillane au xve siècle.

Avant d'examiner avec quelques détails le voyage de Tafur il importe de s'arrêter un instant à l'introduction de l'éditeur. Dans ces pages préliminaires M. J. de la E. se plaint avec raison que des relations de voyageurs espagnols antérieurs à la découverte de l'Amérique on n'ait publié jusqu'ici que la relation de l'ambassade de Ruy Gonzalez de Clavijo au grand Tamerlan, et cependant, nous dit-il, « deux relations de ce genre ont eu l'heureuse fortune de se con-» server jusqu'à nous. » La seconde est celle de Tafur. La première, d'après M. J. de la E., est anonyme; elle a dû être écrite dans la première moitié du xive siècle (l'auteur donne l'époque exacte de sa naissance : 11 septembre 1304), « elle traite du monde connu alors et même de quelques pays qu'on croit avoir » été découverts à des époques très-postérieures, ... beaucoup de ses para-» graphes se réduisent à une énumération, qui est bien dans la nature d'un iti-» néraire, des villes, des montagnes et des rivières d'une contrée. L'emploi fré-» quent que fait l'auteur de l'impératif *sabet* en s'adressant à ses lecteurs, la » symétrie des chapitres qui se terminent sans exception par la description des » armes ou des signes symboliques (*señales*) de chaque état, signes qui sont » peints à la fin du texte, donnent à cet ouvrage le caractère d'un traité de » géographie décoré d'ornements héraldiques, plutôt que celui d'une relation de » voyage. » Viennent ensuite l'analyse et des extraits de quelques parties de ce livre dont M. J. de la E. déclare connaître trois manuscrits[1] du xve siècle qui lui ont servi à établir un texte correct. Avant de remettre son manuscrit à l'imprimeur M. J. de la E. fera bien de se mettre au courant de certaines questions de géographie historique qu'il traite ici un peu légèrement. Il s'est même compromis aujourd'hui en attribuant à ce texte une valeur qu'on lui a contestée à quatre reprises au moins, car il s'en faut que ce traité de géographie soit aussi ignoré qu'il veut bien le croire. S'il s'était avisé d'ouvrir l'*Histoire de la premiere descouverte et conqueste des Canaries faite dès l'an* 1402 *par Messire Iean de Bethencourt ..... escrite du temps mesme* par F. Pierre Bontier.... et Iean le Verrier, etc. Paris, 1630, il n'eût pas manqué de reconnaître que certains extraits (insérés aux ch. LV à LVIII) d'un livre attribué par les deux ecclésiastiques français à un frère « mendeant espagnol » répondent exactement à divers passages de son texte inédit[2]. Bergeron, dans les remarques dont il a accompagné le livre de la

1. Un de ces mss. se trouve sans doute à la Bibl. nationale de Madrid. L'*indice* de cette bibliothèque (*Ensayo de una bibl. esp. de libros raros ó cur.* t. II) mentionne une *Descripcion de España, Europa y parte de Asia por un anónimo del S. XIV, con las divisas iluminadas* (Aa 158) qui paraît répondre au texte de M. J. de la E.

2. Qu'on en juge par le passage suivant (p. xiij) : « é andodimos despues que parti-

Digitized by Google

conquête de Bethencourt, a été assez frappé de l'inexactitude et de l'incohérence des données géographiques et historiques de cet extrait pour noter par exemple un fait comme « faux mais pardonnable, selon l'ignorance du temps » et pour reconnaître à un autre endroit que « toute ceste géographie est fort embrouillée » et incertaine. » Bien plus, les rédacteurs eux-mêmes, Bontier et Leverrier, déclarent qu'ils taisent certaines « choses merveilleuses » racontées par leur moine de la ville de Mélée « pour plus brievement passer outre et *pour doute que » se ne semblast au lisant estre mensonges.* » Et en effet comment croire à la véracité d'un homme qui déclare avoir traversé l'Afrique à la hauteur du 20° de latitude nord environ, et qui ne trouve à raconter sur ces contrées tout à fait inconnues alors qu'une série d'historiettes étrangères aux localités décrites, comme celle des « fermis qui tiroient gravelle d'or ? » On sent bien qu'on n'a point affaire ici à un récit d'exploration semblable à ceux que nous ont laissés les grands voyageurs arabes, mais à une compilation inspirée d'une part par l'étude d'une carte du temps (analogue à la carte catalane de 1375) et empruntée de l'autre au trésor commun des légendes qui circulaient au XIVe s. sur les pays inconnus de l'Afrique. La critique moderne a du reste formulé son opinion sur cet étrange traité. M. O. Peschel, qui dans sa *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen* s'était borné (p. 58) à citer sans commentaire quelques passages du moine espagnol, a reconnu dans un autre ouvrage (*Geschichte der Erdkunde*, p. 174 note) que l'extrait de cette relation contient « tant de choses ineptes » qu'on ne se sent pas tout à fait à l'abri d'une mystification. » De son côté M. H. Major, qui dans sa nouvelle édition de la conquête de Béthencourt[1] a dû s'occuper du passage en question, s'est prononcé catégoriquement contre l'authenticité de l'ouvrage du franciscain espagnol (en tant que relation de voyage[2]).

» mos del rio del Oro muy gran camino guardando siempre la ribera, é dejamos atras » las Islas Perdidas, é fallamos una ysla muy grande poblada de muchas gentes, é de- » zianle Insula Gropis, é era bien abondada de todos los bienes, salvo que las gentes eran » ydolatrias, é llevâronnos á todos ante su rey é maravillóse mucho de nos é de nuestra » fabla é de nuestras costumbres . . . . (les points sont dans le texte) Partimos de la » insula Gropis é tomamos camino contra el Levante por el mar meridiano, e fallamos » otra ysla que dizen Quyble, é esta ysla . . . (de même ici) es ya en el mar meredional, » é es poblabla de gentes negros, é dexámosla á man derecha é tomamos aprés de la » ribera, é paresçió un monte muy alto que dezian Alboch, etc. » Voici le texte français qui naturellement abrège : « Puis se partirent de là et tindrent le chemin selon le rivage » de la mer et trouverent une isle moult bonne et riche où ils firent grandement leur » proffit, qui s'appelle isle Gulpis, là sont les gens idolâtres, et de là se partirent et alle- » rent plus avant et trouverent une autre isle qui s'appelle Caable et la laisserent à main » dextre. Et puis trouverent une montaigne en terre ferme moult haulte et moult abon- » dante de tous biens qui s'appelle Alboc, etc. » *Hist. de la prem. desc.*, etc. ch. LVII.

1. *The Canarian, or, book of the conquest and conversion of the Canarians in the year* 1402, *by messire Jean de Bethencourt*, etc., translated and edited by Richard Henry Major. London. Printed for the Hakluyt Society. 1872. In-8°.

2. Voy. l. c. p. 102 note : « This history of the Mendicant Friar is a confused em- » bodiment of the geographical traditions of the period.» Et plus loin (p. 107 n.), après avoir cité un passage d'Edrisi mal compris par le moine, M. Major ajoute : «The reader » has only to recognise in the mendicant friar's language, as he easily may do, a *rechauffé* » of the confused geography of Edrisi, not losing sight of the good friar's stumble over » the reference to the Euphrates, to judge whether the fear of the narrator (Bontier et » Leverrier) as to his credit for veracity is a reasonable one. »

Digitized by Google

Ces appréciations si peu favorables que nous venons de citer édifieront sans doute M. J. de la E. sur la valeur du texte qu'il est impatient de nous faire connaître. Nous ne voulons pas dire par là que le projet de publication de ce traité géographique doive être abandonné, il se peut que ce moine ait recueilli quelques renseignements intéressants dont l'importance pourra être déterminée par les critiques spéciaux, mais il est indispensable que l'éditeur se rende un compte exact de la nature de l'ouvrage qu'il désire produire au jour et qu'il ait recours aux ouvrages qui pourront le mettre au courant de l'état des connaissances géographiques au XIVe siècle. L'inexpérience de M. J. de la E. en des matières qui devraient lui être familières s'est encore trahie dans cette introduction. A propos d'un passage de son géographe anonyme où il a cru voir une allusion aux Vivaldi, M. J. de la E. sépare encore l'expédition de ces derniers pour trouver la route des Indes Orientales (qu'il place en 1287) de celle de Theodosio Doria (à laquelle il assigne la date de 1292). Et pourtant le passage des annales de Jaques Doria, seul témoignage contemporain et digne de foi qui prouve qu'il n'y a eu qu'une seule expédition dirigée par les frères Vivaldi et par Doria, et cela en 1291, a été publié par M. Pertz dans un travail spécial (*Der älteste Versuch zur Entdeckung des Seewegs nach Ostindien,* Berlin 1859, traduit dans les *Nouvelles annales des voyages*. Septembre 1859, p. 257-272), reproduit par M. d'Avezac dans des notes additionnelles au mémoire de M. Pertz (*Nouv. annales des voy*. Sept. 1859, p. 273-289) et enfin compris dans l'édition définitive de ces annales (*Monumenta Germ. hist. script*. t. XVIII, p. 335). Il est ensuite à désirer que M. J. de la E. se livre à quelques recherches pour découvrir le nom de l'auteur de son traité[1]. Un franciscain né « dans le royaume de Castille, » le 11 septembre 1304, » compilateur d'un ouvrage de géographie qui a sans doute joui d'une certaine popularité, puisqu'il nous en reste trois copies, doit au moins avoir été honoré d'une mention dans une des nombreuses biographies franciscaines des provinces d'Espagne.

Revenons à Pero Ruiz Tafur. Ce chevalier voyageur de la cour de Juan II, dont M. J. de la E. n'a pas réussi à reconstituer bien exactement l'état civil, descendait d'une famille établie à Cordoue. Lui-même paraît être né à Séville; en tous cas il a vécu longtemps dans cette ville et s'y est créé de nombreuses relations. Le voyage dont il nous a laissé le récit a duré quatre ans, de 1435 à 1439, à peu près. *A peu près,* car un défaut de concordance entre les dates de certains événements mentionnés au début du récit s'oppose malheureusement à la détermination plus précise de l'époque à laquelle il a quitté l'Espagne. Après avoir parcouru les côtes du nord-ouest de l'Italie et visité l'Italie du centre, il s'embarque à Venise pour la Terre-Sainte qu'il quitte bientôt pour se rendre en Chypre, de là au Caire et au mont Sinaï. Puis il retourne en Chypre pour passer ensuite en Turquie et en Crimée, d'où il revient à Venise en stationnant dans les

1. Peut-être est-il question du moine espagnol et de son œuvre dans les *Noticias de la historia general de las islas de Canaria* de José de Viera y Clavijo, mais nous n'avons pas pu nous en assurer, car le tome premier de cet ouvrage important manque à la Bibliothèque Nationale.

Digitized by Google

diverses îles de la Méditerranée. De retour en Italie il franchit les Alpes, traverse la Suisse, longe les bords du Rhin, visite la Flandre et le Brabant, revient à Bâle et se rend de là en Bohême et en Autriche. Il se rapatrie enfin par Venise, la Sicile et la Sardaigne.

Tafur n'est point un écrivain. Convaincu que l'intérêt du sujet le dispensait de toute recherche de style il s'est borné simplement à faire l'énumération de ses impressions de voyage. Ces impressions sont celles du premier moment : Tafur n'est pas un observateur bien pénétrant, il ne cherche pas à s'expliquer les causes, même les plus immédiates, des phénomènes naturels, moraux ou politiques qui le frappent; mais dans les jugements qu'il porte sur les mœurs et les coutumes des pays qu'il a visités on reconnaît un homme de bon sens, curieux et qui n'est pas par trop crédule. Lorsqu'on lui montre à Nuremberg la lance « qui est entrée dans » le côté de notre Seigneur, » son respect pour les reliques ne l'empêche pas de répondre sans ambages « qu'il l'a déjà vue à Constantinople, » réponse qui attire sur lui la colère des Nurembergeois. Comme Tafur prétend être entré en relations directes avec tous les souverains des pays qu'il a traversés et avoir été témoin d'événements qui ont marqué dans l'histoire, il est facile dans beaucoup de cas de contrôler ses assertions. M. J. de E. ne s'est pas dérobé à cette tâche, il a compris que le devoir de tout éditeur sérieux est non-seulement de publier un texte correct, mais encore de déterminer la valeur de ce texte par une vérification soigneuse des faits qu'il contient.

S'il est un reproche qu'on soit autorisé à faire à l'éditeur de Tafur c'est d'avoir donné à certains articles de son commentaire historique un développement exagéré, d'y avoir compris quantité de choses qui ne contribuent nullement à l'intelligence plus complète de tel ou tel passage de ce voyage. Ainsi à propos d'une légère allusion à Alphonse V d'Aragon, M. J. de E., inspiré par la grandeur du sujet et par un sentiment d'admiration très-légitime pour son illustre compatriote, a laissé courir sa plume : il a écrit sept pages là où quelques lignes eussent suffi. On pense bien qu'il ne nous a pas été possible de vérifier page par page la relation de Tafur, ni même de nous assurer de l'exactitude de toutes les notes de l'éditeur. Pour être fait consciencieusement ce travail de vérification demanderait un temps dont nous ne pouvons pas disposer. Nous n'insisterons donc ici que sur deux passages dont l'un au moins n'est pas sans importance pour la critique de l'œuvre de Tafur. Après avoir passé trois jours au monastère de Sainte-Catherine du mont Sinaï, Tafur, désireux de se rendre en Inde, va en suivant le bord de la mer Rouge à la rencontre de la caravane qui arrivait chargée des trésors du pays des merveilles. Au nombre des voyageurs de la caravane se trouvait le Vénitien Nicolo Conti (Nicolo de Conto) avec sa famille qui entre aussitôt en relations avec Tafur et le dissuade de continuer son voyage en Orient. Tafur se laisse persuader par le marchand vénitien et revient avec lui au Caire. Pendant le trajet Nicolo Conti raconte au chevalier espagnol sa vie aventureuse, notamment sa conversion forcée, et s'étend longuement sur les merveilles de l'Inde. M. J. de la E. a déjà remarqué que le récit de Conti, tel que nous l'a conservé Tafur, ne s'accorde pas sur la plupart des points avec la relation de

Digitized by Google

ces mêmes aventures écrites en latin par Poggio, secrétaire du pape Eugène IV, sous la dictée, pour ainsi dire, de Conti lui-même[1]. S'il est admissible que Poggio ait amplifié les renseignements qui lui étaient fournis par Conti, il n'avait en tous cas aucune raison pour les dénaturer. Or, les différences qui séparent les versions de Poggio et de Tafur sont telles qu'il nous semble impossible d'admettre l'une sans rejeter entièrement l'autre. Si le récit de Poggio est exact (il est difficile qu'il ne le soit pas) nous ne serions pas éloigné de croire que Tafur a inventé une rencontre avec le célèbre marchand vénitien pour donner plus d'intérêt à sa narration. Le passage en question mérite donc d'être examiné à nouveau et de très-près.

L'autre passage n'a pas la même importance, aussi nous y arrêtons-nous plutôt pour apporter quelques rectifications aux notes de l'éditeur que pour constater l'exactitude de Tafur. Ayant appris à Bâle que le cardinal de San Pedro, Juan de Cervantes, prenait les eaux à Baden en Argovie (*estava en las Alpes en Sabada, que dizen los Santos Baños, que son de agua caliente*), Tafur s'empresse d'aller rendre visite à ce compatriote, comptant du reste profiter de son séjour à Baden pour se guérir d'une vieille blessure. Tafur parle à ce propos d'un monastère situé près de Baden nommé *Maristella* où le cardinal de San Pedro avait fait construire des étuves. M. J. de la E. a pensé que *Maristella* pouvait être pour *Maria-Stein* (près de Bâle). *Marisstella* est le nom d'une abbaye cistercienne assez connue du diocèse de Constance, située aux portes de Baden sur la Limmat, et dont le nom vulgaire est Wettingen (voy. le *Gallia christiana*, V, 1090). La chute d'eau par-dessus laquelle on faisait passer les bateaux en les retenant avec des cordes, tandis que les voyageurs étaient obligés de descendre à terre, et qui se trouve, selon Tafur, près d'une ville sur la route de Baden à Bâle, n'est pas la chute du Rhin à Schaffouse, ainsi que M. J. de la E. est disposé à le croire, mais le *Hoellenhaken*, autre chute de la même rivière près de Rheinfelden. Tafur raconte avec une certaine surprise qu'il a vu à Baden « les » hommes et les femmes entrer tout nus dans le bain et y faire beaucoup de » jeux et y prendre beaucoup de boissons selon la coutume du pays. » Du reste, en homme qui a beaucoup voyagé et qui prend son parti des vicissitudes de ce monde, il ne tarde pas à se familiariser avec les coutumes du pays : on pourra même lire dans le texte les plaisanteries auxquelles il se livre avec les suivantes d'une dame de Cologne, venue en pèlerinage à Marisstella pour obtenir la délivrance d'un frère prisonnier en Turquie.

---

1. Cette relation qui constitue le quatrième livre du traité *De varietate fortunæ* de Poggio, si elle n'a pas été imprimée à la fin du XVe siècle (l'existence d'une édition de 1492 est fort douteuse), était du moins assez répandue à l'état de manuscrit vers la même époque pour avoir été comprise dans un recueil de voyages imprimé en portugais à Lisbonne en 1502 (*Marco Paulo. Ho lyvro de Nycolao Veneto*, etc. Lysboa 1502). On a du *De varietate fortunæ* une édition de Paris 1723, et le quatrième livre qui contient la relation de Conti a été réimprimé avec des notes par M. F. Kunstmann, *Die Kenntniss Indiens im XV Jahrhunderte*, München, 1863, in-8° p. 34 à 66. La Bibliothèque Nationale ne possède pas l'ouvrage de M. A. de Gubernatis *Memoria intorno ai viaggiatori Italiani nelle Inde Orientali dal s. XIII a tutto il XVI*, Firenze 1867, qui contient peut-être quelques faits nouveaux sur le voyage de Conti.

Digitized by Google

En somme, bien que l'impression que laisse la lecture du voyage de Tafur soit généralement satisfaisante, nous ne nous sentons pas encore en état de porter un jugement d'ensemble sur la véracité de l'auteur et l'exactitude de ses rapports, car beaucoup d'assertions du chevalier espagnol demandent à être confirmées par d'autres sources. Mais la tâche n'est pas aisée. Il est clair par exemple que la présence d'un chevalier espagnol, sans mission officielle, à la cour du duc de Bourgogne ou de l'empereur d'Allemagne devait passer assez inaperçue. Ce n'est donc pas dans les histoires générales des pays parcourus par Tafur qu'on peut espérer trouver une mention confirmant le séjour du voyageur espagnol en tel lieu ou sa rencontre avec tel personnage. En fouillant les chroniques de l'époque on arriverait sans doute à déterminer assez exactement la valeur de la plupart de ses témoignages, mais un travail de ce genre demanderait un temps considérable : il ne pouvait être entrepris par l'éditeur qui n'aurait pas trouvé dans les bibliothèques de son pays des ressources suffisantes.

Il ne nous reste plus qu'un mot à dire de l'édition. Le manuscrit unique, du XVIIIe siècle, qui a servi à M. J. de la E. est conservé à la Bibliothèque Patrimoniale; il provient du Colegio mayor de S. Bartolomé de Cuenca à Salamanque. A part quelques lacunes de peu d'importance cette copie paraît avoir été exécutée avec soin et nous avoir conservé l'ouvrage de Tafur dans un état assez satisfaisant. L'éditeur s'est borné à corriger les fautes évidentes et à régulariser l'orthographe. Le glossaire que nous avons signalé plus haut a été rédigé avec intelligence, nous ne trouvons à reprendre qu'une étymologie dépourvue de toute valeur (il s'agit du mot *en*, abréviation de *dominus* que M. J. de la E. tire de l'arabe) et l'omission des formes intéressantes *registir, registencia* (voy. p. 184, 219, 279) p. *resistir*, etc. Voici enfin quelques fautes d'impression qui n'ont pas été relevées dans l'erratum. P. 84, l. 4 du bas *fasta*, l. *fusta*; p. 118, l. 4 du bas *aman*, l. *a man*; p. 185, l. 9 du bas *ase*, l. *a se*; p. 224, l. 14 *óvoso*, l. *óvose*; p. 249, l. 8 *entendor*, l. *entender*; p. 294, l. 14 *de que*, l. *deque*.

Alfred MOREL-FATIO.

---

44. — **Zwei Lieder über den Diebskrieg**, oder Durchzug des Navarrischen Kriegsvolkes im Elsass (1587) mit historischer Einleitung und ungedruckten Beilagen, von Dr Rudolph REUSS. Strassburg, Noiziel. 1874. In-8°, XV-151 p. — Prix : 4 fr.

Ce petit livre est ce qu'on appelle en Allemagne une *Festschrift*. M. Reuss a voulu célébrer à sa manière le 70e anniversaire de la naissance de son père, le docte professeur de théologie si estimé de toute l'Europe savante. Prenant occasion de deux chansons retrouvées par lui dans les archives de l'église de Saint-Thomas, il a écrit en allemand, mais avec toutes les qualités de style et de composition que l'Alsace lettrée doit à son éducation française, l'histoire d'une des nombreuses calamités qui font de notre pauvre province l'une des grandes victimes historiques de l'Europe. Il s'agit de l'expédition organisée dans la Basse-Alsace en suite du traité conclu à Friedelsheim, le 11 janvier 1587, entre le roi de Navarre et le comte-palatin du Rhin Jean Casimir, pour porter secours aux

Digitized by Google

protestants de France, et qui n'eut d'autre résultat que la défaite des Allemands sous les coups du duc de Guise à Vimory, en Gâtinois, et à Aulneau, au pays Chartrain. On peut se figurer les souffrances du pays pendant les longues semaines qui s'écoulèrent entre la fin du mois de juin jusqu'à la mi-août, — depuis l'arrivée du corps du duc Guillaume-Robert de Bouillon, jusqu'au départ des 30000 soldats sous les ordres du comte de Dohna. M. Reuss n'a rien négligé pour donner à son récit toute l'exactitude, toute la vérité possibles. Je ne crois pas qu'il se trouve, parmi les sources imprimées, un seul témoignage contemporain dont il n'ait pas fait son profit, et je ne vois pas davantage quel document inédit nos archives pourraient, quant à présent, lui fournir encore. Dans son introduction il a esquissé d'un crayon rapide les faits de l'histoire générale auxquels se rattache cet épisode particulier; il a mis les acteurs en scène, expliqué les intérêts que chacun personnifiait, les causes qui ont fait avorter d'aussi grands préparatifs. Strasbourg est comme le centre de ce récit, tant son rôle fut considérable. En dépit de sa neutralité apparente, cette ville ne pouvait se désintéresser des efforts que faisaient les Huguenots pour vaincre la Ligue. Mais c'était là une connivence plutôt morale qu'effective, et en rendant la grande métropole protestante de l'Alsace responsable des excès dont ils étaient victimes, les vassaux catholiques de l'évêque témoignaient plutôt de leurs passions religieuses qu'ils ne rendaient hommage à la vérité. Les deux chansons que M. Reuss a publiées et qui, sous ce rapport, rendent bien l'impression ressentie par les contemporains, ne sont pas les seuls documents dont il a appuyé son texte : il y a ajouté de nombreuses pièces justificatives, et, ce qui n'est pas à dédaigner pour les travailleurs, une bonne table des noms propres.

Pour résumer mon opinion sur le travail de M. Reuss, je dirai que c'est une page définitivement écrite de notre histoire, et qu'il serait à désirer qu'on y posât plus d'un jalon de ce genre.

X. MOSSMANN.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 février 1875.

M. de Sainte Marie adresse à l'académie une lettre contenant des détails sur les fouilles qu'il dirige en Tunisie et sur les dernières découvertes qu'elles ont amenées:

M. Ch. Giraud, de l'académie des sciences morales et politiques, commence la lecture d'un mémoire sur les *tribuni militum a populo*, en réponse à celui que M. Duruy a lu sur la même question à la séance du 29 janvier dernier. Il est d'accord avec M. Duruy pour repousser les opinions antérieurement émises au sujet de ces tribuns. Mais il ne trouve pas que M. Duruy ait réussi à démontrer que les *tribuni militum a populo* fussent autres que les tribuns militaires élus dans les comices romains, et qu'ils eussent le caractère de fonctionnaires municipaux

Digitized by Google

que son système leur attribue. — Le tribun militaire, sous la République, était le chef de la tribu armée, c'est à dire de la légion. De bonne heure on donna à chaque légion 6 tribuns commandant alternativement chacun pendant deux mois. Primitivement la nomination des tribuns appartenait au commandant en chef de l'expédition. Puis ce commandement, très-important quoique temporaire, devint l'objet de l'ambition des plébéiens, qui obtinrent d'abord pour eux-mêmes l'admissibilité au tribunat, puis en l'an 394 de Rome l'élection des tribuns par les comices. Mais comme ce système présentait de graves inconvénients on en suspendit plusieurs fois l'application, puis on finit par adopter une transaction en vertu de laquelle les tribuns seraient élus pour moitié, et pour l'autre moitié nommés par les consuls. Il en fut ainsi jusqu'à la fin de la République; les tribuns élus affectaient la primauté sur leurs collègues nommés. Salluste appelle leur dignité *tribunatum militum a populo*. Selon M. Giraud le tribunat électif ne disparut pas avec la République; il continua d'exister après l'établissement du régime impérial jusque sous les Flaviens. Il n'est pas exact, comme l'ont dit Orelli et M. de Boissieu, que cette élection ait été rendue impossible par la suppression des comices : les comices législatifs furent seuls supprimés sous Tibère, les comices électoraux durèrent beaucoup plus longtemps : Tacite et Pline le jeune témoignent que des comices pour l'élection des magistrats furent tenus sous Vitellius et sous Trajan. Il est vrai que ce n'était plus alors qu'une forme vaine, mais cela suffit pour expliquer un titre officiel. Rien n'autorise donc à attribuer aux mots *tribunus militum a populo*, sous l'Empire, un sens différent de celui qu'ils avaient sous la République. — M. Giraud passe ensuite à l'examen détaillé des textes où sont mentionnés des tribuns militaires *a populo*. Le premier qu'il étudie est une inscription de Vérone (n° 187 du musée de cette ville), où un personnage est qualifié *tribunus militum a populo, præfectus equitum, pontifex* et *quatuoruir*. Cette dernière qualification, n'étant pas suivie des mots *iuri dicundo*, indique que le monument est antérieur à la loi Rubria, de l'an 711 de Rome, qui conféra aux quatuorvirs de la Gaule cisalpine le plein exercice de la juridiction. M. Giraud fait remarquer qu'à cette époque, où le tribunat militaire électif était certainement en pleine vigueur à Rome, on ne peut voir dans le personnage désigné qu'un tribun romain; c'est ce que confirme la qualification de *præfectus equitum*, qui désigne sans conteste une charge d'état, romaine et non municipale. Viennent ensuite deux titres purement municipaux, *pontifex* et *quatuoruir* : mais le cumul des fonctions romaines et des fonctions municipales est un fait très-fréquent à cette époque, et qui n'a rien que de très-naturel.

Ouvrages offerts à l'académie :

Œuvres de Tacite, publiées par Ém. Jacob : Annales, l. 1-6. Paris, Hachette, 8°;

A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*, Paris, Franck, 8° (19e fascicule de la Bibliothèque de l'école des hautes études, sciences philologiques et historiques);

Bruston, *Les inscriptions assyriennes et l'ancien testament*, Montauban, 8°;

Digitized by Google

Cortambert, *Histoire des progrès de la géographie de* 1857 *à* 1874 (présenté par M. L. Delisle).

M. Maury présente de la part de l'auteur les *Letture sopra la mitologia vedica* de M. A. de Gubernatis.

M. Ravaisson met sous les yeux des membres de l'académie deux photographies d'un vase funéraire en marbre, trouvé à Athènes, qui paraît de la seconde moitié du 5e siècle av. J.-C., et qui présente de l'intérêt tant par la beauté de l'exécution que par le sujet qui y est représenté. On y voit une jeune femme que Mercure mène par la main : elle va à la rencontre de trois autres personnages, qui paraissent être des membres de sa famille. M. Ravaisson rapproche ce sujet d'un grand nombre de scènes analogues figurées sur divers objets funéraires. On y a toujours vu jusqu'ici des scènes d'adieu, le mort prenant congé des membres de sa famille. Cette interprétation, dit M. Ravaisson, est contredite presque toujours, et notamment dans le vase dont il entretient l'académie, par l'attitude et l'expression des personnages. Il est évident que la scène représentée est une réunion et non une séparation. Comme sur plusieurs monuments on voit en outre Caron, dans sa barque, venir au devant du mort, il faut croire que la scène figurée est supposée se passer dans l'autre vie et non dans celle-ci. C'est, selon M. Ravaisson, la réunion du mort, dans l'autre monde, avec ses parents morts avant lui, qu'on a presque toujours voulu représenter, et cette interprétation doit être substituée à celle des « scènes d'adieu ». Les anciens n'ont jamais représenté que des scènes réelles ou supposées telles, non des fictions allégoriques comme les adieux d'un mort à ses parents vivants.

M. du Chatellier présente un vase en argent, en forme de coupe, de 19 ou 20cm. de diamètre sur 5 ou 6cm. de profondeur, qui a été récemment trouvé en Bretagne. Il pense que ce vase a dû servir à administrer aux fidèles la communion sous l'espèce du vin, suivant un usage qui a été pratiqué jusque dans le 16e siècle. Il est impossible de fixer avec certitude la date de la confection de cet objet, mais on peut avec assez de probabilité indiquer le 14e ou le 15e siècle. Deux vases analogues se trouvent au musée de Cluny.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Sprachwissenschaftliche Abhandlungen hervorgeg. aus Georg Curtius' Grammatischer Gesellschaft zu Leipzig (Leipzig, Hirzel). — STENDER, De Argonautarum ad Colchos usque expeditione fabulæ historia critica (Kiliæ, Wechmar). — VOLKMANN, Die Rhetorik der Griechen und Rœmer. 2. Ausg. (Leipzig, Teubner).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 6 Mars — 1875

Sommaire : 45. *Sutta Nipâta*, tr. p. COOMARA SWAMY. — 46. CHRIST, Métrique des Grecs et des Romains. — 47. ALCIPHRON, *Lettres*, tr. p. DE ROUVILLE. — 48. D'AUBIGNÉ, Œuvres complètes, p. p. RÉAUME et DE CAUSSADE, t. III; D'AUBIGNÉ, *Le printemps*, publ. p. READ. — *Variétés : Italia*, p. p. HILLEBRAND, t. II. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

45. — **Sutta Nipâta**, or dialogues and discourses of Gotama Buddha, translated from the Pâli, with introduction and notes, by sir M. COOMARA SWAMY. London, Trübner. 1874. In-12, xxvj et 160 p. — Prix : 7 fr.

Ce petit volume renferme la traduction de trente Sûtras, sur soixante-dix dont se compose le *Sutta Nipâta;* les quarante autres doivent faire l'objet d'une publication ultérieure. Le traducteur, hindou de naissance, n'a pas cru pouvoir ajouter à sa version anglaise le texte pâli, d'abord parce qu'il s'adresse plutôt au public (*general reader*) qu'aux savants (*critical student*), ensuite parce que, dit-il, « ce texte, bien que suffisamment correct pour se prêter à une traduction, n'est » cependant pas assez exact (*? precise*) pour pouvoir être imprimé. » Ce scrupule n'a pourtant pas arrêté plusieurs savants européens, qui nous ont déjà donné le texte de quelques-uns des Sûtras ici traduits. Nous devons d'autant plus vivement regretter ce manque de confiance de M. Coomára Swámy, qu'il nous apprend dans l'introduction que « d'après les pandits de Ceylan, le *Sutta Nipâta* présente » quelques-uns des plus anciens specimens de Pâli, et qu'il a, sous ce rapport, » une valeur en quelque sorte correspondante à celle des Vedas pour le Sanskrit. » Il ajoute que « pour les Buddhistes du Sud le *Sutta Nipâta* est, avec le *Dham-* » *mapada*, le plus estimé des livres du *Khuddaka Nikâya*, et que, de ces deux » livres, il est regardé comme le plus *original*. » On trouve encore dans cette introduction quelques renseignements sur la place qu'occupe le *Sutta Nipâta* dans le canon buddhique, et d'autres sur le style de l'ouvrage, qui gagneraient beaucoup en clarté et en utilité, s'ils étaient accompagnés d'exemples. Mais M. C. Sw. évite les détails techniques, et il semble en général moins désireux de mettre ses lecteurs au courant de la littérature et des idées buddhiques, que de se présenter à eux comme un homme au courant des littératures et des idées européennes. C'est du moins ce que nous croyons pouvoir conclure de la fréquence des citations, assez inutiles, en Anglais, en Français, même en Allemand (en caractères gothiques), ainsi que de certaines allusions, auxquelles on ne peut trouver quelque saveur qu'en se rappelant qu'elles émanent d'un Hindou. L'effet produit par la prédication du Buddha est dépeint en ces termes : « La liberté, l'égalité, la fraternité, ces véritables pierres de touche de toute » saine morale, ces bases sur lesquelles fut élevé le plus grand peut-être des » événements de l'Europe moderne, ce but vers lequel tend aujourd'hui tout

Digitized by Google

» progrès humain, semblent avoir eu leurs échos, en ces bons vieux temps, dans » les fertiles contrées de Kosala et de Magadha. ...Un coup terrible était porté » au culte déréglé de ce fétiche — la Force, — culte qui est le vice de tous les » peuples dans l'enfance, et qui malheureusement aujourd'hui en Occident, bien » que dépouillé de son auréole et de ses accessoires barbares par l'arrivée oppor- » tune de ce doux génie de l'Orient — le Christianisme, — s'affirme encore » avec plus ou moins d'énergie dans toutes les directions. » Telles sont les transitions qui amènent M. C. Sw. à parler du *Nirvâna*. Mais sur cette question éminemment indienne, le savant hindou laisse la parole à ses collègues européens, dont il cite les opinions divergentes, et lui-même s'abstient de conclure.

Nous ne pouvons rien dire de la traduction des Sûtras, si ce n'est qu'au dire du traducteur elle est très-littérale. Les notes sont courtes mais suffisantes, sauf celles sur la géographie qui ne méritent aucune confiance. On y voit que le pays des *Mallas* est peut-être le *Malwa* moderne; *Vesali* y est assimilée à *Allahabad*, et *Rajagaha* au *moderne Râjagrha dans le Bihar*.

En résumé, on doit se montrer reconnaissant envers M. C. Sw. de nous avoir fait connaître par une traduction un certain nombre de Sûtras buddhiques, et on ne saurait que l'encourager à continuer, mais nous voudrions pouvoir le convaincre, d'abord que les discours du Buddha n'ont plus grand attrait pour le *general reader* depuis qu'il connaît, dans ses traits généraux, la doctrine buddhique, mais qu'ils pourraient en avoir un bien plus grand pour les savants s'ils étaient publiés avec le texte; et ensuite que les idées et les appréciations qu'un Européen aime à trouver dans l'œuvre d'un Hindou sur l'Inde, sont non pas celles des Européens, mais celles des Hindous.

---

46. — **Metrik der Griechen und Rœmer**, von W. Christ. Leipzig, Teubner. 1874. — Prix: 18 fr. 75.

Il est facile, avec un peu de patience, de faire une métrique grecque et latine, si on veut se contenter de mots : on n'a qu'à relever et à classer les assemblages de longues et de brèves dont se composent les vers antiques. Mais l'entreprise est difficile, si on a l'ambition de comprendre les mots, d'attacher un sens clair et précis aux termes techniques. Comment les anciens disaient-ils les vers destinés à la récitation? comment chantaient-ils les vers lyriques? Sans doute, on ne saurait en deviner l'air; mais ne peut-on en retrouver la mesure? Si les valeurs naturelles des syllabes étaient modifiées par la musique, elles l'étaient cependant beaucoup moins que dans nos langues modernes : autrement, la variété des combinaisons métriques et leur exacte reproduction dans les strophes correspondantes n'auraient pas eu de but ni de raison d'être. Les textes peuvent nous apprendre quelque chose de la mesure des airs : ils en conservent une image plus ou moins fidèle. Cependant ces textes offrent souvent une réunion d'éléments métriques (de pieds) divers. Faut-il les ramener à l'unité de mesure? le faut-il toujours, ou seulement dans certains cas? et comment les y ramènera-t-on? Et

Digitized by Google

dans ces mesures ainsi rétablies, comment répartira-t-on les temps forts et les temps faibles, comment battra-t-on la mesure? Pour répondre à ces questions, on peut d'un côté comparer, étudier, les textes poétiques; de l'autre, interroger les traités de métrique et de musique que l'antiquité nous a légués. Malheureusement la tradition antique est fragmentaire, confuse, souvent contradictoire; quant aux inductions qu'on peut tirer de l'étude comparée des textes poétiques, il est difficile d'éviter l'arbitraire et les opinions préconçues.

La science de la métrique grecque et latine est donc de celles qui se débrouillent lentement, après beaucoup d'efforts et d'hypothèses erronées. Quoi qu'on fasse, elle ne sera jamais complète. Qu'elle établisse ce que nous pouvons savoir, ce que nous pouvons supposer avec une certaine probabilité, ce qu'il faut nous résigner à ignorer : voilà tout ce qu'un esprit judicieux peut lui demander. Outre beaucoup de recherches partielles, plusieurs essais pour reconstruire l'ensemble de la métrique ancienne ont été tentés dans ces dernières années en Allemagne. L'essai de H. Schmidt est très-hardi, aventureux même. L'ouvrage de Rossbach et Westphal a éclairé beaucoup de points qui étaient restés obscurs dans la tradition antique, et il marque un progrès notable dans la science. Mais, comme il arrive aux chercheurs, ils abondent trop dans leur sens, ils développent avec complaisance ce qu'ils ont trouvé eux-mêmes, et laissent dans l'ombre ou négligent tout à fait des parties qui les intéressent moins. Le livre de M. Christ répond mieux à l'idée d'un manuel : il est substantiel et complet; il donne tout ce qui est nécessaire et s'interdit le superflu. Les mètres les plus usuels sont étudiés avec le détail que comporte leur importance; les poètes latins ne sont pas sacrifiés aux grecs; les lecteurs de Plaute et de Térence trouvent dans ce livre tout ce qu'il importe de connaître des particularités de la métrique et de la prosodie de ces poètes; d'un autre côté quelques indications sur les vers politiques et l'accent se substituant à la quantité comme règle de la versification sont insérées à propos. L'auteur n'a garde de trancher toutes les questions; il ne dissimule pas les difficultés et les obscurités du sujet qu'il traite. Et cependant il ne tombe pas dans un scepticisme qui empêcherait toute exposition suivie et jetterait le lecteur dans la perplexité. Il prend son parti et met en avant la théorie qui lui semble la plus probable, tout en marquant ce qu'elle a de conjectural.

L'auteur a consacré à peu près le quart de son livre à la métrique générale. Cette excellente introduction, aussi claire que nourrie de faits et d'aperçus, se complète par l'appendice relatif à la composition des poèmes et à la manière de les débiter, de les exécuter. Cela est si vrai que quelques-unes des observations qui se trouvent ainsi rejetées à la fin du volume eussent été mieux placées, ce nous semble, en tête du livre. Les mouvements du corps, la marche et la danse, ont d'abord mesuré le chant et la parole : là est l'origine de la métrique : les vers marchés et dansés ont précédé les vers simplement chantés; enfin sont venus les vers récités, qui ne conservent plus qu'une ombre de la mesure primitive, mais dont les éléments s'appellent encore des *pieds*, c'est-à-dire des *pas*. Il fallait insister sur ce fait fondamental : le lecteur aurait mieux compris, et l'auteur lui-même aurait peut-être mieux exposé certains points qui,

Digitized by Google

suivant nous, ne se trouvent pas assez élucidés. Comment se fait-il que, dans les anapestes, la fin des mots coïncide avec la fin des dipodies, souvent même avec la fin de chaque pied, tandis que le contraire est la règle de l'hexamètre dactylique? L'anapeste était le mètre de la marche : or la marche veut être fortement rythmée, elle demande des divisions nettement accusées. La mesure des vers récités, tels que les hexamètres, doit au contraire se varier, se dissimuler : ils fatigueraient l'oreille, s'ils se scandaient comme au son du tambour. On remarque une différence analogue entre les césures du trimètre iambique et du tétramètre trochaïque; et cette différence s'explique de la même manière. Aussi ne croyons-nous pas, comme M. Chr. l'assure à la page 665, que les élégies de Tyrtée aient accompagné la marche des bataillons Lacédémoniens : cela n'est vrai que des ἐμβατήρια anapestiques de ce poète. On peut rapporter aux élégies ce que l'orateur Lycurgue dit des vers de Tyrtée chantés devant la tente du roi. A ces restrictions près, il n'y a qu'à louer l'étude très-attentive dont les césures, et particulièrement celles du vers héroïque, ont été l'objet dans le livre de M. Chr. C'était là un des points trop négligés dans la métrique de Rossbach et Westphal.

Si l'on pouvait suivre historiquement tous les mètres grecs, il y aurait plaisir à les voir naître les uns des autres, ou, tout au moins, les uns après les autres. J'accorde que cela n'est guère possible, et qu'un manuel n'est commode qu'à condition d'observer un ordre systématique. Cependant, il est utile d'adopter l'ordre historique toutes les fois qu'il peut se concilier avec le système. P. 165-172, M. Chr. énumère les mètres dactyliques, en allant du plus court au plus long, jusqu'à ce qu'il arrive à l'hexamètre. C'est un inventaire. J'aurais commencé par l'hexamètre. Le lecteur aurait été charmé de voir les membres (κῶλα) en lesquels se divise ce vers suivant ses diverses césures, s'émanciper et devenir des mètres plus ou moins indépendants, quelquefois en gardant la place qu'ils avaient occupée dans le grand vers, comme l'*Adonius* (-υυ-υ) qui figure à la fin de systèmes dactyliques ou de la strophe saphique. De même, le rôle et la valeur des petits mètres trochaïques eussent été plus facilement compris, si l'auteur les avait traités à la suite du dimètre et du tétramètre. Je m'étonne d'autant plus qu'il n'ait pas préféré cette ordonnance, que plus loin, quand il arrive aux iambes, il commence, très-rationnellement, par le trimètre.

En fait de termes techniques inventés par les métriciens modernes, M. Chr. (p. 98) applique, avec G. Hermann, le nom de *base* au pied initial et librement conformé de certains vers, des dactyles éoliens, des glyconiques, etc. Cette désignation est commode, pourvu qu'elle ne soit pas étendue à des faits d'un ordre différent. Or Hermann avait compris sous ce même nom de *base* les deux longues qui se voient en tête de ce vers d'Eschyle (*Agam.* 160) : Ζεὺς, ὅστις ποτ' ἐστίν κτλ., et d'autres vers analogues. Ces deux syllabes, dont la durée est prolongée au delà de leur valeur naturelle, ne forment pas un pied, mais équivalent à deux pieds trochaïques. M. Chr. le sait et le dit, il distingue ces cas différents : cependant, il y a peut-être quelque inconvénient à confondre ainsi dans une dénomination commune des faits métriques qui ne se ressemblent pas.

Digitized by Google

Le terme de *syncope* est emprunté à Rossbach et Westphal. Il désigne précisément le fait dont nous venons de parler : un vers dans lequel une longue (ou plusieurs) prend la valeur d'un pied tout entier est appelé un vers *syncopé*. Cette manière de parler peut induire le lecteur en erreur : en prenant un terme dans la musique moderne, il ne fallait pas en modifier le sens. Cela est d'autant plus fâcheux qu'on trouve chez les anciens des syncopes proprement dites, auxquelles on pouvait réserver ce nom. Dans le *Sotadée* (p. 509) les ioniques mineurs (– – ∪ ∪) alternent avec les dipodies trochaïques (– ∪ – ∪) : c'est un mélange de la mesure à trois avec la mesure à six-huit, lequel constitue une marche à contretemps, une vraie syncope. L'emploi des syncopes semble avoir été très-répandu chez les anciens : voy. *Revue critique*, 1872, I, p. 52. M. Christ lui-même signale (p. 93 et p. 501) le mélange des choriambes et des dipodies iambiques, ainsi que la permutation de ces pieds. Il admet avec beaucoup de vraisemblance que le sotadée est né du tétramètre trochaïque. Ne pourrait-on pas supposer que les choriambes mixtes, tels que

Πρὶν μὲν ἔχων βερβέριον, καλύμματ' ἐσφηκωμένα

(Anacréon, fr. 21), sont une modification des tétramètres iambiques ? Quoi qu'il en soit, on y voit le trochée s'y substituer à l'iambe, comme cela arrive dans le pied initial (la *base*) de certains mètres. Si ces faits et quelques autres avaient été rapportés dans la partie générale du livre comme exemples de syncope proprement dite, M. Chr. aurait peut-être hésité à rejeter d'une manière aussi absolue qu'il le fait à la page 80, des observations d'Aristide Quintilien qui ne semblent pas être purement théoriques, mais paraissent se rapporter à la pratique des musiciens anciens, à leur manière de battre la mesure.

Relevons encore quelques petits détails, afin de prouver à l'auteur que nous avons lu son livre avec l'attention qu'il mérite. P. 10. Φάσματα στρουθῶν (Eschyle, *Agam.* 157) est donné comme exemple de la position négligée à la fin d'un mot. Mais comment croire à une telle licence avant trois consonnes, lorsque les poètes grecs de l'époque classique n'offrent qu'un seul parallèle (εἰμὶ σκοτεινόν, Pindare *Ném.* VII, 61), bien moins choquant et, de plus, facile à corriger. Le texte d'Eschyle est, sans doute, altéré. — P. 61. En disant : αὔξεσθαι δὲ φαίνεται τὸ μὲν ἰαμβικὸν γένος μέχρι κτλ., Aristoxène ne s'exprime pas avec précaution et réserve. Le verbe φαίνεται indique au contraire l'évidence d'un fait facile à constater. — P. 186 et p. 201. Le jugement porté sur les hexamètres d'Horace me paraît injuste. Pour approprier un vers aussi solennel à ses causeries familières, Horace l'a brisé à dessein, l'a malmené encore plus que Ménandre n'avait fait le trimètre iambique. La preuve, c'est que, dès que le sujet et le ton s'élèvent, Horace donne à ses vers une allure plus noble. — P. 519. Les vers anacréontiques des *Bacchantes* d'Euripide sont mal choisis, et ne prouvent pas ce que l'auteur veut établir : la quatrième syllabe y est toujours brève, jamais longue. — P. 514. L'ionique mineur serait-il en effet plus efféminé que l'ionique majeur ? J'en doute. — P. 536. Les vers du vieux poète comique Phérécrate :

Digitized by Google

Ἄνδρες πρόσχετε τὸν νοῦν ἐξευρήματι καινῷ
συμπτύκτοις ἀναπαίστοις

sont très-difficiles à expliquer. Héphestion les donne comme exemple du mètre dit phérécratien; mais comment le nom d'anapestes repliés peut-il convenir à ce mètre? Héphestion et les autres métriciens grecs se seraient-ils trompés, et ces vers n'auraient-ils qu'une ressemblance trompeuse avec les phérécratiens proprement dits? Comme tous les hémistiches commencent par deux longues, on pourrait donner la valeur de quatre brèves à la seconde et à l'avant-dernière syllabe de chaque hémistiche. De cette manière les deux hémistiches équivaudraient à un tétramètre anapestique, le vers ordinaire des parabases, et l'épithète σύμπτυκτοι se trouverait aussi justifiée. Rossbach et Westphal mesurent de la même manière les vers qu'on lit dans les *Perses* d'Eschyle :

Σέβομαι μὲν προσιδέσθαι, σέβομαι δ' ἀντία φάσθαι.

P. 639. On sait qu'Horace imite le début de la deuxième Olympique de Pindare dans son : *Quem virum aut heroa*. Mais l'imitation ne s'arrête pas là. L'ode latine se décompose en cinq fois trois strophes, comme l'ode grecque, avec cette différence que les groupes ternaires sont marqués dans Pindare par l'épode, tandis que dans Horace ils ne sont indiqués que par le sens. Nous n'avions vu nulle part cette observation curieuse : elle appartient, sans doute, à M. Chr. lui-même, et nous la signalons d'autant plus volontiers qu'elle met fin aux hypothèses des critiques qui voudraient nous faire croire que cette ode a été amplifiée par des interpolations.

Nous nous bornons à ces observations. Le livre de M. Chr. est trop substantiel pour être analysé. C'est un ouvrage instructif, bien fait, consciencieux, au courant des dernières recherches, aussi satisfaisant, à le juger dans son ensemble, que le permettait notre science, très-imparfaite, de la métrique grecque et latine. Nous ne saurions recommander de guide plus sûr à ceux qui veulent s'initier à des études sans lesquelles on ne peut bien juger et apprécier les poètes de l'antiquité.

Henri Weil.

---

47. — Stéphane de Rouville, **Lettres grecques du rhéteur Alciphron**, traduites en français. Paris, Rouquette. 1874. In-16. — Prix : 2 fr.

Cette traduction se présente dans un état complet de nudité. Ni préface, ni avant-propos, ni notes, ni table analytique. M. Stéphane de Rouville se contente de prendre pour épigraphe la maxime quelque peu usée *nil novi sub sole*, faisant ainsi allusion à certains détails des lettres d'Alciphron, mais oubliant que, ce qui « est nouveau sous le soleil », c'est de présenter au lecteur une traduction aussi complètement dépourvue de tout cadre littéraire et bibliographique. Non-seulement il ne donne aucun renseignement sur celui qu'il traduit, mais encore il ne dit point quelle édition il a choisie, quels sont ses devanciers, s'il a utilisé leurs travaux et dans quelle mesure. Alciphron cependant, écrivain de talent qui avait la finesse d'observation, la délicatesse de style et la sobriété élégante d'un

Digitized by Google

véritable attique, méritait mieux que de servir uniquement d'appât à une certaine catégorie de lecteurs.

Quand on entreprend de traduire un auteur on contracte par cela même envers lui, et surtout envers le lecteur, des obligations fort étroites. M. Stéphane de Rouville ne paraît pas s'en être douté. Il a interprété ses devoirs de traducteur dans le sens le plus restreint, il n'a eu qu'une chose en vue, *translater* en français le grec d'Alciphron. Mais cela ne le dispensait pas de chercher le meilleur texte, et par conséquent de comparer entre elles les différentes éditions. Croira-t-on qu'il s'est servi uniquement de celle de Bergler (1715), à l'exclusion de toute autre, qu'il a laissé de côté les éditions plus récentes, forcément plus complètes et probablement meilleures, de Wagner, de Meinecke et de Seiler? qu'il n'a même pas connu, ou voulu connaître, celle de M. Hercher, publiée en 1873 (!) par la maison Didot? Aussi, il est résulté de cette inexplicable méprise que M. St. de R., en se faisant le contemporain de Bergler, nous a donné une traduction qui, pour le fond, sinon pour la forme, est vieille de plus de cent ans, et, ce qui est plus grave, une traduction incomplète. Car elle ne contient pas les lettres ou fragments de lettres qui, depuis Bergler, ont grossi le recueil d'Alciphron. Elle est de plus inexacte et négligée. Les noms propres y sont souvent reproduits d'une manière fautive : P. 6, *Rhodius* = Ῥόθιος, p. 7, *Eutybolus* = Εὐθυβόλος, p. 21, *Ischoline* = Ἰσχόλιμος (Bergler), p. 78, *Cotylobroctise* = Κοτυλοβρόχθισος, etc. Je ne chicanerai point trop M. St. de R. sur sa transcription des noms propres, car, avec les habitudes actuelles, il est impossible de s'en tirer d'une manière absolument satisfaisante. Mais il devait être conséquent avec lui-même et ne pas adopter deux notations différentes pour des formes identiques. Ainsi pourquoi écrire, p. 109, *Licopinace* = Λειχοπίναξ, et p. 141, *Aristocorax* = Ἀριστοκόραξ, p. 107, *Psicoclaustès* = Ψιχοκλαύστης, et p. 110, *Psicodialecte* = Ψιχοδιαλέκτης? Pourquoi employer tour à tour, et cela dans la même pièce, les formes latines *Vénus*, *Cérès*, et les formes grecques *Aphrodite*, *Démèter*, p. 32, 33 et p. 57, 60?

Ce ne sont que des négligences. Soit; mais on ne les pardonne pas volontiers à un traducteur qui, en s'interdisant toute excursion dans le domaine de la critique littéraire et philologique, en laissant de côté une bonne partie de sa tâche, prenait par cela même l'engagement de redoubler de soins et d'attention pour ce qui lui restait à faire.

Ce qui est plus grave ce sont les fautes de sens qui témoignent d'une connaissance imparfaite du grec ou d'une lecture trop rapide. Je n'en citerai que quelques-unes prises dans deux des principales lettres. — P. 43 (I, XXXIX, Didot), τρέμουσαν οἷον πιμελὴν ἢ πηκτὸν γάλα τὴν ὀσφὺν ἀνεσάλευσεν, n'est pas exactement traduit par « elle commença à agiter des hanches dont *l'embonpoint n'avait* » *nulle fermeté* ». Il fallait dire avec Alciphron « des hanches dont les chairs » tremblaient comme une boule de graisse ou du lait caillé ». — P. 44, ὑποβλέπουσα εἰς τοὐπίσω πρὸς τὰ κινήματα τῆς πυγῆς · ἠρέμα δ'οἷον ἐνεργοῦσα ἐρωτικὸν ὑπεστέναξεν, ὥστε ἐμέ, νὴ τὴν Ἀφροδίτην, καταπλαγῆναι. « Elle se mit *ensuite* à » considérer ses mouvements avec complaisance, tout en soupirant *tendrement*

Digitized by Google

» comme si elle *éprouvait de la passion. Je la pris alors pour Vénus* (*!*), et j'en fus » émue (St. de R.) » Εἰς τοὐπίσω veut dire « en arrière » et non « ensuite », ἠρέμα « lentement, doucement » et non « tendrement », ὥστε ἐμὲ etc. doit se traduire par « si bien, par Aphrodite, que j'en fus stupéfaite. » « Comme si elle éprou- » vait de la passion » n'est ni exact ni bien français, car on « éprouve une pas- » sion (+ une épithète) » et non « de la passion ». Dans ce passage et dans le suivant, M. St. de R. semble avoir reculé devant son modèle ; mais puisqu'il était décidé à ne pas tirer le rideau sur les passages scabreux, à ne pas les cacher, suivant l'habitude, sous la feuille de vigne du latin, il devait tout traduire et traduire tout exactement. — *Ibid.* « S'inclinant légèrement » ne rend pas bien μικρὸν ὑποσιμώσασα τὴν ὀσφύν, il fallait « cambrant légèrement ses reins ». — P. 45. « Nous avons dit beaucoup de mal de nos amants, dans l'espoir de *les* » changer bientôt. » lisez « avec l'espoir d'*en* changer bientôt. » — *Ibid.* Μετὰ γὰρ τῶν ἐραστῶν κραιπαλήσομεν doit se traduire par « car *nos* amants seront » de la partie » et non par « nous boirons avec des amis », attendu que l'article τῶν marque ici la possession.

M. St. de R. n'a pas été plus heureux avec la lettre de Glycère à Ménandre, lettre spirituelle et passionnée, qu'il pouvait cette fois reproduire dans tous ses détails sans craindre de choquer le lecteur. — Comme elle est trop longue pour être analysée en entier, il suffira d'en citer un passage. — P. 62, (II, IV, Didot) ἥτις ..... κἂν τοῖς παρασκηνίοις ἕστηκα τοὺς δακτύλους ἐμαυτῆς πιέζουσα, ἕως ἂν κροταλίσῃ τὸ θέατρον · καὶ τρέμουσα τότε νὴ τὴν Ἄρτεμιν ἀναψύχω καὶ περιβάλλουσά σε τὴν ἱερὰν τῶν δραμάτων ἐκείνην κεφαλὴν ἐναγκαλίζομαι. « Gly- » cère ..... qui se tient *aux avant-scènes, pour donner dans le théâtre le signal* des » applaudissements. Diane en est témoin ; je tremble *souvent, j'essaie toujours de* » *t'encourager. Que de fois* j'ai entouré de mes bras cette tête sacrée qui produit » des drames ! (St. de R.). » Traduction faible et peu fidèle. En interprétant πιέζουσα τοὺς δακτύλους, comme il l'a fait, M. St. de R. s'est trompé avec Bergler, guide excellent il est vrai, mais non pas le seul que doive suivre un traducteur d'Alciphron. Quant aux autres erreurs elles lui appartiennent en propre. Ce passage pourrait se traduire ainsi : « N'est-ce pas moi ..... qui, debout dans » les coulisses, me tords les doigts avec angoisse, jusqu'à ce que le théâtre » éclate en applaudissements ? Et, toute tremblante encore, c'est alors que je » me sens revivre, par Artémis, et je te presse sur mon cœur, et je serre dans » mes bras ta tête, ce sanctuaire de la comédie ».

Signalons quelques fautes de français. — P. 59. « Il n'y a besoin ni de sol- » dats, etc. » l. « Il n'est besoin ». — P. 60. « Mes désirs c'est d'avoir..... » Dit-on « créer des comédies » (p. 64) ? Que signifie « tu es animé des plus vifs » sentiments » (*ibid.*) ?

Malgré les fautes de sens et les négligences qui déparent trop souvent cette traduction, on doit lui reconnaître une qualité, c'est qu'elle n'est pas, comme d'autres qu'on pourrait citer, la reproduction plus ou moins déguisée d'une traduction antérieure. Je m'en suis assuré en la comparant avec celle de l'abbé Richard, le premier et, jusqu'à M. St. de Rouville, le seul traducteur français

Digitized by Google

d'Alciphron. J'ajoute, ce qui est encore en faveur de ce dernier, qu'elle n'est pas languissante comme celle de son devancier et qu'elle fait effort pour serrer le texte de plus près. Mais d'autre part elle est, comme on l'a vu, trop incomplète, trop défectueuse pour qu'on puisse la recommander aux lecteurs exigeants et j'ai le regret de dire qu'Alciphron attend encore un traducteur.

A. BOUCHERIE.

---

48. — **Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné**, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux accompagnées de notices biographique, littéraire et bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire par MM. Eugène RÉAUME et DE CAUSSADE. T. 3me. Paris, Lemerre, 1874. In-8° écu de 444 p. — Prix : 10 fr.

Agrippa d'Aubigné. *Le printemps* « poème de ses amours » stances et odes publiées pour la première fois d'après un manuscrit de l'auteur ayant appartenu à Mme de Maintenon avec une notice préliminaire par M. Ch. READ. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1874, in-32 de XXX-147 p. — Prix : 8 fr.

Je me suis beaucoup étendu (n° du 10 janvier 1874, p. 23-28) sur le tome 1er des *Œuvres complètes* de d'Aubigné, ce qui me permet d'être très-bref aujourd'hui dans l'appréciation du tome 3e[1]. Les éloges donnés ici, l'an dernier, à M. Claye et à M. Lemerre, comme à MM. Réaume et de Caussade, je n'ai pas à les renouveler : ils subsistent dans toute leur étendue. Sans donc m'attarder dans d'inutiles répétitions, je m'occuperai des vers mêmes de d'Aubigné, et non de la manière dont ils ont été publiés.

Ces vers se divisent ainsi : *Le primtems* (p. 1-205); *Poésies diverses* (p. 207-270); *Poésies religieuses et vers mesurés* (p. 271-314); *Tombeaux* (p. 312-314); *Vers funèbres sur la mort d'Estienne Jodelle, Parisien, Prince des poètes tragiques* (p. 315-324); *La Création* (p. 325-444).

La partie la plus remarquable du recueil est sans contredit la première, le *primtems*, et, des trois livres du *primtems*, le plus remarquable est le premier, intitulé *Hecatombe à Diane* et composé de cent sonnets inspirés par Mlle de Talcy. Il y a là, avec quelques-uns des défauts de Ronsard, quelques-unes de ses plus admirables qualités, et je ne crois pas que, parmi tous les disciples du chantre de Cassandre, aucun se rapproche plus de lui que le chantre de Diane[2]. Le talent de d'Aubigné, voilé de temps à autre par le mauvais goût, entortillé parfois dans des phrases prétentieuses, ridicules, éclate avec une singulière vigueur à chaque page, et pas un seul des sonnets à Diane n'est dépourvu de quelque étrange beauté. Dans les *stances* du second livre, dans les *odes* du troisième, odes qui

---

1. Le tome second paraîtra dans quelques mois et le tome quatrième au commencement de 1876. Les cinq volumes promis seront complets avant la fin de la même année. Puisse, avec le même soin, la même rapidité être apportée à la publication de l'*Histoire universelle!*

2. D'Aubigné, du reste, invoque et célèbre Ronsard avec enthousiasme. Voir p. 17 (sonnet V); p. 207 (*vers faits à seize ans*). Voir encore (t. 1er, p. 457) la lettre où d'Aubigné parle complaisamment de ses relations « avec Mr de Ronsard, que j'ay cogneu pri» vément, ayant osé, à l'age de vingt ans, luy donner quelques pièces, et luy daigné me » respondre. »

Digitized by Google

sont le plus souvent des *odelettes*, les taches sont plus nombreuses, les qualités sont moins brillantes. Le sonnet est décidément la forme qui paraît le mieux convenir au génie poétique du « gentilhomme Xaintongois. » Parmi les *Poésies diverses* figurent vingt-et-un autres sonnets, qui ne sont pas tous des sonnets amoureux, et dont un, le premier (p. 246), fort spirituellement tourné, est la traduction libre du programme de béatitudes renfermé dans une des plus jolies épigrammes de Martial (X, 47). La verve gauloise anime plusieurs des sonnets suivants, surtout le sonnet II (p. 247), dont le sujet n'est pas mal scabreux[1]. Je signalerai comme excessivement curieux le sonnet XI, où le poète répond ainsi à sa femme Susanne de Lezay qui lui reprochait de pleurer Diane, perdue depuis si longtemps :

> Pourquoy ne peut sa mort me donner de l'amour,
> Puisque morte elle peut te donner jalousie?[2]

Le sonnet XX (p. 256) reproduit non sans énergie les vers latins dictés par Jules César Scaliger mourant à son fils Sylvius.

D'Aubigné qui, comme je l'ai déjà remarqué, est, dans ses chants d'amour, un imitateur habile de Ronsard, me paraît avoir, dans son poème de la *Création*, moins heureusement imité la *Sepmaine* de son coreligionnaire Du Bartas. Sans doute les quinze chants de la *Création* renferment de beaux vers, parfois de beaux passages, mais l'œuvre, prise en son ensemble, laisse beaucoup à désirer. Le souffle y manque, et en trop de circonstances le poète donne raison à l'objection qu'il se fait adresser (p. 328) :

> Mais quoy, dira quelqu'un, c'est beaucoup entrepris,
> Tes cordes sonnent bas.....

L'auteur, du reste, avoue sans fausse modestie que son style « mène peu de » bruit, » mais il ajoute qu'on peut le comparer à un de ces petits tuyaux qui, dans les orgues, rendent un son qui n'est pas inutile. Malgré de pittoresques détails, malgré quelques éloquentes tirades, le poème de la *Création* n'est, à tout prendre, qu'une assez faible copie d'un original déjà très-imparfait. Mais si ce poème, au point de vue purement littéraire, est d'une médiocre valeur, il constitue, au point de vue philologique, un document d'une réelle importance. D'Aubigné, entassant descriptions sur descriptions, prodiguant tour à tour les plus minutieux détails sur les pierres, les arbres, les plantes, les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes, les reptiles, ainsi que sur la structure du corps humain, a trouvé l'occasion d'employer une foule de mots et de tours que les historiens

---

1. Un des vers de ce sonnet est incomplet, sans que nous sachions si la lacune provient d'un mot que l'on n'a pu déchiffrer dans le manuscrit original. Le mot qui manque est, d'après une communication de M. Read, le mot soif :

> Je ne veulx ny saouler ma [soif], ny tormenter.

Mais je me demande si l'on est bien sûr de la lecture du mot *tormenter*, et s'il ne faut pas lui substituer le mot *augmenter*, ce qui fournirait un sens si clair et si naturel :

> Je ne veulx ny saouler ma soif, ny l'augmenter.

2. Ce cri du cœur ne devait pas empêcher d'Aubigné de pleurer avec désespoir celle à qui il avait préféré un fantôme. Voir (p. 278) la pièce : *Larmes pour Susanne de Lezay*, et aussi (p. 201) la *Vision funèbre de Susanne*.

Digitized by Google

de la langue française ne devront pas négliger. Sec, aride, et, puisqu'il faut parler net, ennuyeux, si on ne le lit qu'en tant que poème, l'ouvrage de l'inégal émule de Guillaume de Saluste devient, au contraire, très-intéressant, si on l'étudie comme un texte nouveau, et je suis bien sûr que MM. Réaume et de Caussade, qui ne manqueront pas d'indiquer, dans leur annotation, les nombreux rapprochements qu'on peut établir entre les deux poèmes, ne manqueront pas non plus d'indiquer toutes les ressources qu'offrira *la Création* aux chercheurs qui marchent dans la voie si largement ouverte par l'éminent auteur du *Dictionnaire de la langue française.*

Les *vers mesurés et les poésies religieuses,* qui forment, avec la *Création,* la partie la moins précieuse du bagage poétique de d'Aubigné, ont été extraits du volume qui a pour titre : *Petites œuvres meslées* et sont réimprimés pour la première fois d'après l'édition de 1630. Trois pièces (p. 258-269) sont tirées d'un recueil intitulé : *Le séjour des Muses ou la Chresme des bons vers* (in-12, Rouen, 1626). Les *vers funèbres sur la mort d'Estienne Jodelle* avaient paru à Paris, chez Lucas Breyer, 1574[1]. Tout le reste provient des manuscrits originaux de la collection Tronchin.

Pendant que MM. Réaume et de Caussade préparaient leur édition du *primtems,* M. Ch. Read en préparait une autre d'après un recueil manuscrit de poésies du XVIe siècle acheté par lui à la vente de M. Monmerqué (1861), et que ce dernier, tantôt inclinait à regarder comme ayant appartenu à Mme de Maintenon, car, a-t-il dit en une note consignée sur le premier feuillet du recueil, « les noms » de poètes, écrits à la marge de leurs pièces, paraissent être de sa main qui » m'est bien connue, » et tantôt était tenté d'attribuer à Brantôme. Quoi qu'il en soit, ce manuscrit ne renferme pas le tiers du nombre des pièces qui, dans le volume de MM. R. et de C., forment ce que M. R. appelle (p. xij) « ce frais » et étincelant bouquet de fleurs printanières, qui avait surgi au cœur du jeune » d'Aubigné, amoureux fou de la belle et fière Diane. »

On y chercherait notamment en vain les cent sonnets du premier livre. Le nombre total des pièces fournies à M. R. par le ms. Monmerqué est de 48 (26 stances et 22 odes). On compte 20 odes de plus dans le volume de MM. R. et de C., mais on y trouve 6 stances de moins[2]. Ce n'est pas seulement parce

---

1. J'avoue que je donnerais sans hésiter tous les vers « sur la mort de ce grand Jo- » delle, » pour la petite pièce suivante qui possède à la fois toute la concision et toute la grâce des meilleures inscriptions funèbres de l'*Anthologie* (p. 313) :

Sur une belle fille morte au berceau.

Cette grand' beauté si exquise,
En bref temps esclose et reprise,
Ne fut à nous que par depost :
Le ciel la monstra par merveille
Comme une perle sans pareille
Qu'on descouvre, et serre aussi tost.

2. Après les 20 stances, les éditeurs ont reproduit (p. 112) une *Consolation à Mademoiselle de Saint-Germain pour la mort de Madame de Saint-Angel* et (p. 115) des *Quadrains à Madame de B.,* pièces qui ne se rattachent pas au *Primtems.* N'aurait-il pas mieux valu les mettre après les *Poésies diverses?*

Digitized by Google

que le recueil de M. R. complète, sur ce dernier point, le recueil de ses devanciers, que je le recommande à tous les amis de d'Aubigné : il a d'autres titres encore à leur sympathie : imprimé avec un soin extrême (il sort des presses de Jouaust, et c'est tout dire)[1], il est enrichi d'une notice très-piquante[2], où l'on apprend « comment on s'est fourvoyé à plaisir au sujet du *Printemps* d'Agrippa » d'Aubigné, » comment, par exemple, à la suite d'une phrase des *Mémoires* enjolivée par l'éditeur de 1729, enjolivée de nouveau par l'éditeur de 1731, et subissant des travestissements de plus en plus graves (VITIA *acquirit eundo*), on avait fini par admettre que le *Printemps* avait été imprimé (voir l'*Histoire de Mme de Maintenon* par le duc de Noailles, 1848), et qu'après avoir été imprimé, il avait disparu (voir un article de M. Léon Feugère sur d'Aubigné dans la *Revue contemporaine* de novembre 1853)[3]. Les *Notes et corrections*, rejetées à la fin du volume (p. 137-144), seront lues avec profit par tout le monde. M. R. y éclaircit très-bien de nombreuses et délicates questions, et je tiens à citer le passage de son commentaire où il combat (p. 143) une opinion qui compte de considérables partisans : « *Habemus confitentem reum.* Le premier de ces deux quatrains se trouve dans le *Divorce satyrique*, avec une légère variante (*Jeux*, au lieu de *vœux*). En le plaçant comme sien dans son *Printemps*, d'Aubigné n'a-t-il pas ainsi tranché lui-même la question de paternité du *Divorce satyrique*, que Lenglet du Fresnoy lui avait judicieusement attribué (t. IV du *Journal de Henri III*, 1744, p. 14), mais qui était restée en litige? Avant même d'avoir aperçu ce rapprochement, qui nous paraît décisif, nous étions déjà convaincu que le *Divorce* était bien de d'Aubigné[4], surtout après avoir découvert et déchiffré, non sans peine, dans ses *brouillons*, tel quatrain sur la reine Margot qui dépasse tout ce que le célèbre pamphlet a de plus excessif. Il faut donc se résigner, en présence de cette constatation imprévue, à ranger le *Divorce satyrique* à côté de la *Confession de Sancy*[5]. »

T. DE L.

---

1. Ce petit volume porte le n° XVIII dans la collection si élégante appelée *Cabinet du Bibliophile*.

2. M. R. a choisi pour épigraphe, avec infiniment d'à-propos, cette citation tirée des *Tragiques* : « Ce sont les fleurs et l'espérance..... »

3. Bien d'autres erreurs encore ont été commises au sujet du *Printemps* : Un judicieux critique, M. A. Sayous, qui, dit M. R. (p. xxiij), « le premier a été admis à pousser des » reconnaissances dans les archives privées où dormaient, depuis près de deux siècles, les » papiers posthumes de notre auteur, » n'a pas reconnu dans les manuscrits Tronchin le poème des amours de d'Aubigné : « Je n'ai rien découvert de ses premiers essais, » a-t-il tristement déclaré dans le chapitre sur d'Aubigné de ses *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation* (Paris, 1854, t. II, p. 207-312). L'assertion de M. Sayous a trompé la plupart de ceux qui ont écrit après lui, comme M. Postansque (*d'Aubigné, sa vie, ses œuvres et son parti*, thèse pour le doctorat ès-lettres. 1854, in-8°, p. 55).

4. M. R. écrivait en 1873 : « Il en fut de même de cette autre virulente plaquette, *le* » *Divorce satirique*, qu'on lui a attribuée, et peut-être avec quelque raison » (p. v de l'*Introduction* à l'*Enfer, satire « dans le goût de Sancy » publiée pour la première fois d'après le manuscrit du recueil de Conrart* (N° XV du *Cabinet du Bibliophile*).

5. MM. R. et de C. rejettent ainsi (*Introduction*, p. xj) l'authenticité du terrible document : « On ne trouvera pas dans notre édition le lourd et grossier pamphlet du *Divorce* » *satirique*, quelquefois attribué à d'Aubigné, sans autre raison que son inimitié bien connue

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Italia, hrsg. v. K. Hillebrand. Bd. II. Leipzig, Hartung; — Firenze-Roma-Torino, Loescher; — Milano-Napoli-Pisa, Hœpli. In-8°, 335 p. — Prix : 10 fr. 75.

Le second volume de l'*Italia* a suivi de près le premier [1], et il le surpasse par la variété et l'intérêt des articles qui le composent. Nous avouons, il est vrai, ne pas goûter beaucoup un article de description et de fantaisie de M. W. Kaden intitulé : Un nid de peintres dans les montagnes de la Sabine, ni une nouvelle de M. H. Horner qui a pour titre : Le nourrisson. Un long article sur le théâtre italien depuis 1848, signé Yorick, nous paraît aussi d'un médiocre intérêt, mais la faute en est plutôt au sujet qu'à l'écrivain. Le volume pris dans son ensemble n'en a pas moins une grande valeur. Conformément au programme tracé par M. H. ce sont les Allemands qui se chargent de tous les travaux sur le passé de l'Italie. M. de Reumont nous donne une très-intéressante étude sur le Collége des Banquiers (collegio del cambio) à Perouse; M. Lanz passe en revue les plus récents travaux sur Machiavel, de Zambelli, de Sanctis, Guerzoni, Etienne, Gioda. Ce sont les Italiens au contraire qui nous parlent de l'Italie moderne, et il faut le dire, soit que les Allemands aient craint de paraître pédants, soit que les Italiens aient craint de paraître superficiels, ce sont leurs travaux qui jusqu'ici constituent la partie la plus solide et la plus nouvelle de l'*Italia*. M. Fiorentino nous fait connaître le mouvement philosophique en Italie depuis 1860 et nous indique avec brièveté et précision les divers courants qui se partagent la pensée italienne, les restes de l'hégélianisme avec Spaventa et Vera, le rationalisme sceptique avec Franchi ou Ferrari, le positivisme avec Marselli, Villari, Angiulli, de Dominicis, de Meis; les doctrines d'Herbart avec Bonatelli, et enfin des tendances spiritualistes variées avec Mamiani, Bertini, Ferri, Conti et Vito Fornari. M. Luzzati analyse les tendances des diverses écoles d'économie politique qui existent aujourd'hui en Italie. On sait combien ces questions sont aujourd'hui brûlantes dans la Péninsule. Les doctrines des *Catheder-socialisten* allemands y ont trouvé beaucoup d'écho et soulevé des controverses passionnées. L'article de M. R. Pareto sur la campagne de Rome est aussi un article d'économie politique et a un intérêt d'actualité aujourd'hui que Garibaldi, inspiré sans doute par l'ombre de Cincinnatus, échange son épée contre une charrue. M. Gilioli raconte les voyages d'Odoardo Beccari (1865-1874), à Bornéo et en Nouvelle-Guinée, qui peuvent compter parmi les expéditions les plus héroïques et les plus utiles à la science qui aient été faites en ce siècle. M. Zumbini nous donne une intéressante description d'un des districts montagneux les plus pittoresques de la Calabre, la *Sila*, à l'est de Cosenza. — Enfin

---

» contre Marguerite de Navarre. » MM. R. et de C. resteront-ils fidèles à leur première appréciation? Je dois les avertir qu'un érudit qui a beaucoup étudié d'Aubigné, et qui a récemment eu lui aussi communication des manuscrits de Bessinges, M. Lud. Lalanne, regarde comme incontestable ce qui leur paraît si peu vraisemblable.

1. Voy. *Rev. crit.*, 1874. 2e vol. p. 380.

Digitized by Google

M. H. s'est réservé la chronique politique. Si les numéros suivants de l'*Italia*, qui doivent paraître à des intervalles indéterminés, restent à la hauteur des deux premiers, l'entreprise de M. H. ne peut manquer de réussir malgré ce qu'il y avait d'un peu factice dans sa conception.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 26 février 1875.

Le ministre de l'instruction publique adresse à l'académie la liste des élèves de l'école des chartes qui ont reçu le diplôme d'archiviste-paléographe. Ce sont MM. Bourbon, Vayssière, Lelong, Clédat, Raynaud, Pontal, Normand, Richou, et (hors rang) M. Terrat.

Le ministre transmet à l'académie la copie d'une lettre de M. de Vaux, gérant du consulat de France à la Canée, au ministre des affaires étrangères, qui donne des détails sur les deux statues découvertes à Aptéra en Crète, dont il a été question à la séance du 5 février, et qui annonce qu'une découverte analogue vient d'être faite aux environs de Candie, et que d'autres fragments de sculptures antiques existent encore en divers endroits de la Crète.

L'académie décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. d'Avezac, membre ordinaire de l'académie, décédé. La discussion des titres des candidats est fixée au vendredi 12 mars.

M. Ch. Giraud étant souffrant, la suite de sa lecture sur les *tribuni militum a populo* est ajournée à une autre séance.

M. de Witte lit une note sur deux amphores panathénaïques, trouvées à Corneto, dont il a déjà entretenu l'académie à la séance du 1er août 1873. Il met sous les yeux des membres de l'académie des dessins de ces amphores qui lui ont été adressés par M. Newton, conservateur du musée britannique, où elles se trouvent aujourd'hui. Ces dessins lui permettent de rectifier sur quelques points sa première communication et d'y ajouter quelques détails nouveaux.

M. de Longpérier lit un travail de M. Chabas sur un papyrus du musée de Turin qui contient des formules magiques pour préserver de la mort. Ce document présente d'abord une formule destinée à détruire tous les germes mortels, puis une énumération nominative de tous les genres de mort contre lesquels cette formule doit protéger ceux qui l'emploieront. Cette liste ne comprend pas moins de 73 articles qui se suivent sans aucun ordre. M. Chabas a rédigé, au sujet des expressions qui désignent chacun de ces divers genres de mort, des notes philologiques approfondies, dont M. de Longpérier, sans en donner lecture, signale l'importance et l'intérêt.

Ouvrages offerts à l'académie :

J. Labarthe, *Histoire des arts industriels*, nouvelle édition, t. 3, fasc. 3 et 4;

Edm. Le Blant, *Une lampe païenne portant la marque ANNISER* (extr. de la *Revue archéologique*);

Digitized by Google

Rig-Veda-Sanhita, éd. Max Müller, vol. 6;

Os fastos de Publio Ovidio Nasão com traducção em verso portuguez por A. Feliciano de Castilho, etc., 3 v. 8°;

Historia dos estabelecimentos scientificos, litterarios e artisticos de Portugal, por José Silvestre Ribeiro, 4 vol. 8°;

Portugaliae monumenta historica, plusieurs fascicules f°. Ces trois derniers ouvrages sont envoyés par l'académie royale des sciences de Lisbonne.

M. Mohl présente de la part de M. Lane le 5e fasc. de son *Arabic-english lexicon*, Lond. 1874, 4°.

M. Egger présente les t. 2 et 3 de la 2e édition du traité de droit constitutionnel (en grec) de M. Saripolos, professeur à l'université d'Athènes.

M. Léopold Delisle présente de la part de M. Tamizey de Larroque un ouvrage intitulé *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais*.

M. Abel Bergaigne commence la lecture d'un mémoire sur l'*arithmétique mythologique du Rig-Veda*. Avant d'entamer l'étude de ce qui fait proprement le sujet de ce mémoire, l'auteur expose dans une introduction les idées qu'il professe sur l'interprétation des mythes védiques en général, et qui l'ont guidé dans ce travail particulier. Il pense qu'on a eu tort de voir dans les mythes védiques des représentations *directes* des phénomènes naturels, tandis qu'il n'aurait fallu chercher dans ces sortes de représentations que l'origine primitive de ces mythes. On a trop oublié que le Rig-Veda ne nous offre pas une simple poésie descriptive de la nature, mais qu'il est le monument d'une religion déjà constituée et qui avait ses dogmes, reposant essentiellement sur la croyance à l'identité du feu et du *Soma*, sous leurs formes céleste, atmosphérique et terrestre, et à l'action de ces différentes formes l'une sur l'autre et surtout du feu du sacrifice sur les feux de l'atmosphère et du ciel. Ce sont ces dogmes que M. Bergaigne veut dégager de l'interprétation des mythes védiques : il croit plus utile de se livrer à cette recherche historique que de se réduire comme aujourd'hui à une vérification surabondante du caractère naturaliste de la religion et de la mythologie védiques, que personne ne conteste. Si l'on objecte qu'une telle théorie oblige, pour ne pas briser les liens qui paraissent unir les mythes védiques aux mythes grecs et autres, à reculer la formation de ces dogmes jusqu'à la période antérieure à la séparation des peuples indoeuropéens, M. Bergaigne (en même temps qu'il revendique les droits de l'exégèse védique indépendante contre les empiètements de la mythologie comparée) répond qu'il n'y a rien d'invraisemblable à attribuer à ces croyances une si haute antiquité. Le dogme essentiel de l'identité du feu sous ses trois formes primitives est indoeuropéen, comme l'a montré M. Kuhn dans son livre sur la descente du feu. Le haut rang d'Hestia et de Vesta dans le panthéon des Grecs et dans celui des Romains prouve que ces peuples ont cru comme les Hindous de l'époque védique à la toute puissance des sacrifices. — Dans le mémoire qui va suivre, M. Bergaigne compte démontrer que les nombres védiques peuvent s'expliquer tous par différents systèmes de division de l'espace et par les places du feu ou du Soma universel, qui correspondent à ces différentes divisions.

Julien HAVET.

Digitized by Google

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Von Hellwald, Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung bis zur Gegenwart (Augsburg, Lampart). — Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III. Von Steindorff (Leipzig, Duncker und Humblot). — Maspons y Labros, Jochs de la Infancia (Barcelone, Martí y Cantó). — Merwart, Erster Zusammenstoss Polens mit Deutschland (Graz, Josefsthal). — Moliere's Werke herausg. von Laun. I. II. III. IV. (Berlin, Van Muyden; Paris, Sandoz et Fischbacher). — Mommsen, Rœmisches Staatsrecht. 2. Bd. 1. Abth. (Leipzig, Hirzel). — G. Müller, De Theophrasti dicendi ratione. Pars prima. Observationes de particularum usu (Anstadt, Frotscher). — Paulus Rœmerbriefe, von Volkmar (Zürich, Schmidt). — Peipers, Untersuchungen über das System Plato's. I. Th. (Leipzig, Teubner). — Rig-Veda Sanhita. Ed. by Max Müller. Vol. VI. Preface (London, Allen). — Teutsch, Geschichte der Siebienbürger Sachsen. 2. Aufl. 2 Bde (Leipzig, Hirzel). — Wodsworth, Fragments and Specimens of early latin (Oxford, Clarendon Press). — Archives révolutionnaires du département de la Creuse 1789-1794, par L. Duval (Guéret, chez l'auteur). — Boucher de Molandon, Note sur un gros tournois de St-Louis, 2e éd. (Orléans, Herluison). — A Commentary on the text of the Bhagavad Gîtâ by Hurrychund Chintamon (London, Trübner). — Commentationes Philologae; scrips. Seminarii Philol. Regii Lipsiensis Sodales (Lipsiae, Gieseke et Devrient). — De Castro, Arnaldo da Brescia e la rivoluzione romana de XII sec. (Livorno, Vigo). — Froment, l'Éloquence et le Barreau dans la 1re moitié du XVIe siècle (Paris, Thorin); Essai sur l'histoire de l'éloquence judiciaire avant le XVIIe s. (Ibid.). — Gauthier, Histoire de Marie Stuart, 2e éd., 2 vol. (Paris, Plon). — Geographisches Jahrbuch. V. Bd. 1874. Herausg. v. Behm (Gotha, Perthes). — Grassmann, Wœrterbuch zum Rig-Veda, 4. Lief. (Leipzig, Brockhaus). — Huillard-Bréholles, Titres de la maison ducale de Bourbon, 2 vol. (Paris, Plon). — Lalor (l'abbé), Cartulaire de Saint-Loup de Troyes; Trésor de Clairveaux. — Landau, Beitræge zur Geschichte der italienischen Novelle (Wien, Rosner). — Marsden's Numismata Orientalia. A new ed. Part I. Ancient Indian Weights by Ed. Thomas (London, Trübner). — Olivier de Magny, Les Souspirs, p. p. E. Courbet (Paris, Lemerre). — Paillard, Histoire de la transmission du pouvoir impérial à Rome et à Constantinople (Paris, Plon). — Roget, Histoire du Peuple de Genève, t. III, 1re livr. (Genève, Jullien). — Sweet, History of English Sounds (London, Trübner). — The Chinese Classics transl. into English by Legge. Vol. II. The Life and Works of Mencius (London, Trübner). — Wallon, Saint Louis et son temps, 2 vol. (Paris, Hachette). — Zupitza. Altenglisches Uebungsbuch (Wien, Braumüller).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 13 Mars — 1875

Sommaire : 49. TALBOYS WHEELER, Histoire de l'Inde. — 50. HURRYCHUND CHINTAMON, Commentaire sur la *Bhagavad-Gîta*. — 51. VOLKMANN, Histoire et critique des *Prolégomènes sur Homère*, de Wolf. — 52. JAFFÉ, *Monuments Alcuiniens*, p. p. WATTENBACH et DÜMMLER. — 53. SCHOLZ, Acquisition par Charles IV de l'Électorat de Brandebourg. — 54. PAILLARD, Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVI° siècle; Histoire des troubles religieux de Valenciennes, 1560-1567. — 55. VINET, Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

49. — **The History of India** : hindû, buddhist, and brahmanical. By J. TALBOYS WHEELER. London, Trübner. 1874. In-8°, xxiv-500 p.

M. Wheeler a déjà publié deux volumes sur l'Histoire de l'Inde, l'un contenant *l'analyse critique* des Vedas et du Mahâbhârata, l'autre celle du Râmâyana et des lois de Manu. Celui que nous avons sous les yeux peut faire suite aux deux autres, mais il permet aussi de s'en passer, car il en contient dans les deux premiers chapitres un résumé succinct. Les chapitres suivants traitent : de la vie et de l'enseignement du Buddha, de l'Inde des Grecs et des Romains, de l'Inde buddhique, du théâtre hindou, des Rajpoutes, de la restauration brahmanique, et enfin de l'Inde portugaise. Ce sont autant d'analyses d'ouvrages connus, tels que la vie du Buddha de Bigandet, le théâtre hindou de Wilson, les antiquités du Râjasthan de Tod, etc. Ils nous présentent, l'énumération ci-dessus l'indique suffisamment, non pas une histoire suivie, mais une succession de tableaux rangés dans un ordre chronologique assez lâche. Ce qui en forme l'unité, ce sont les commentaires de l'auteur sur le développement de la civilisation et des religions de l'Inde, commentaires qui ne sont certes pas à dédaigner, puisque M. Wh. a passé quinze ans dans l'Inde et en Birmanie, et qu'il y a vu pour ainsi dire fonctionner sous ses yeux des institutions et des mœurs que les siècles n'ont changées qu'en partie : il a donc pu en comprendre le jeu et les effets beaucoup mieux qu'un savant de cabinet. Mais enfin ces commentaires, généralement ingénieux et quelquefois vraisemblables, n'en ont pas moins un caractère hypothétique, parce que l'auteur était dépourvu des moyens nécessaires pour arriver à une démonstration rigoureuse. Incapable de puiser lui-même directement aux sources indigènes il n'est en outre nullement au courant des travaux européens, qui ont, depuis un demi-siècle surtout, jeté quelque clarté au milieu des ténèbres de l'antiquité indienne. Aussi nous présente-t-il sous des formes tout à fait inattendues des faits qui ne sont plus, et même qui n'ont jamais été en discussion. Nous ne citerons que des exemples courts mais significatifs. Le célèbre philosophe Çankara Âchârya est appelé partout, dans le texte et dans l'index, *Sankha Achârya*. Le nom de Prasenajit, le roi contemporain du Buddha, est toujours écrit *Prasa-najit*, et M. Wh. cherche dans la première partie de ce mot ainsi coupé les Πρασίοι des historiens grecs. Un appendice spécial est consacré à Açoka, dans lequel M. Wh. reconnaît bien, comme la plupart des historiens, le Piyadasi

Digitized by Google

des inscriptions; mais il veut en même temps l'identifier avec Chandragupta, le monarque dont les relations bien connues avec Seleucus premier sont le pivot de la chronologie indienne. Sans sortir du livre de M. Wh. on trouve dans les inscriptions de Piyadasi reproduites quelques pages plus haut d'après les traductions de Prinsep et de Wilson, l'énumération des souverains grecs contemporains du fameux roi buddhiste, ce qui suffit pour réfuter cette étrange identification.

On voit assez pourquoi l'Histoire de l'Inde de M. Wh. ne saurait faire ici l'objet d'un examen approfondi. Il semble d'ailleurs, d'après un passage de la préface, que l'ouvrage soit plus spécialement destiné aux Hindous et à ceux *who are familiar with India*, c'est-à-dire sans doute, qui connaissent l'Inde *de visu* pour y avoir séjourné ou voyagé. A ces deux catégories de lecteurs, les analyses des principales œuvres de la littérature indienne et d'un certain nombre de livres qu'on ne peut pas toujours se procurer facilement ni emporter avec soi, seront effectivement fort utiles. Si l'on ajoute que l'exposition de M. Wh. est claire, simple, et d'une lecture agréable, on s'expliquera le succès des deux premiers volumes et on prévoira celui du troisième.

---

50. — **Hurrychund Chintamon**; A Commentary on the text of the Bhagavad-Gîtâ, or the discourse between Krishna and Arjuna on divine matters; a sanscrit philosophical poem. With a few introductory papers. London, Trübner and Co. 1874. In-8°, xxiv-83 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre ne répond à son titre que pour la forme. L'auteur, M. Hurrychund Chintamon, qui est agent politique à Londres du Guicowar de Baroda (celui-là même qui se trouve sous le coup d'un *impeachment* pour tentative d'empoisonnement sur la personne du résident britannique), se présente à nous comme un grand admirateur de la civilisation européenne et un chaud partisan du progrès sous toutes ses formes, social, politique, moral et religieux. L'esprit obsédé de tant de graves problèmes et jugeant sans doute que toute occasion est bonne pour dire des vérités, il a pris prétexte de la Bhagavad-Gîtâ pour nous dire les siennes. Le lecteur est prévenu en conséquence que « la philosophie qu'il trou-
» vera dans ces pages n'est celle ni de Patanjali, ni d'Epicure, ni de Lucrèce,
» ni de Kant, ni de Berkeley, ni de Cousin, mais simplement celle du sens
» commun. » On devait s'attendre avant tout à y trouver celle de la Bhagavad-Gîtâ; mais les convictions fortes nous ménagent quelquefois de ces surprises-là.

La Bhagavad-Gîtâ se trouvant ainsi transformée en un exposé de la philosophie du sens commun, par quoi il faut entendre celle de l'auteur, présente, cela va sans dire, un ensemble parfaitement homogène et consistant. Pour en avoir l'intelligence, il est donc inutile d'en scruter les origines, d'y noter les emprunts, d'en analyser les centons. C'est une allégorie pure, dont il s'agit seulement d'avoir la clef. Cette clef, la voici : « Par les deux familles de même race, les
» Kurus et les Pândavas, il faut entendre les deux familles de la Passion et de
» l'Intelligence, qui sont aussi d'une même race, le genre humain, lequel est

Digitized by Google

» appelé Kshatriya, parce qu'il est doué d'un élément belliqueux, la Raison. Le » microcosme ou l'homme, aussi bien que le vaste monde, est à jamais le champ » de la bataille du vice et de l'erreur contre la vérité et la vertu... Arjuna repré- » sente l'Esprit; son char représente le Corps; son cocher, Krishna, représente » la Raison. » Ce que devient le poème appliqué sur ce lit de Procuste, on peut se l'imaginer. Ainsi, quand au début le vieux roi aveugle Dhritarâshtra demande à son fidèle écuyer Sanjaya « qu'arriva-t-il après que mes fils et mes » neveux se furent rangés en bataille les uns contre les autres ? » et que Sanjaya lui répond par la description et le dénombrement des deux armées, nous devons, à la place de ce dialogue, imaginer le suivant : « L'opinion populaire : » Quand l'homme, qui est doué d'un esprit investigateur, arrive sur la scène de » ce monde pour penser par lui-même, quelle est sa situation dans la société ? » — La vérité : L'homme naît dans un état non développé. Son premier âge » est un âge d'ignorance et de soumission à tout ce qu'on lui dit de croire. » Quand il arrive à la virilité, il s'émancipe de ces habitudes enfantines, excepté » en religion, où il garde sa crédulité..... Un petit nombre seulement com- » mencent à douter et, avec l'aide de la Raison, finissent par prendre courage » et par fouler aux pieds la superstition. A ce moment, quand l'homme voit » clairement que la paix de son royaume mental est troublée par la Passion, il » réagit contre elle. La Tentation vient en aide à la Passion. La Raison, après » avoir tenté inutilement un essai de médiation, décide enfin l'Esprit à déclarer la » guerre et à risquer la bataille. Les deux commandants en chef sont l'Intelli- » gence d'un côté, la Passion de l'autre. Les généraux sont la Piété opposée à » l'Irréligion, la Patience opposée à la Colère..., etc. » Quand ce procédé d'interprétation devient trop embarrassant, l'auteur se tire d'affaire en s'esquivant par la tangente. Ainsi l'allégorie de l'arbre au chap. XV, qui est un de ces éléments traditionnels que le poème ramasse en chemin sans se les assimiler suffisamment, est remplacée par une petite leçon de physiologie comparée. Ailleurs, comme pour la majeure partie des chap. X et XI, il n'y a pas de commentaire du tout, l'auteur se bornant à dire « ceci est poétique » ou « ceci est purement » théologique. » Evidemment ce n'est pas à la Bhagavad-Gîtâ, mais aux opinions personnelles de M. H. Ch. que nous avons affaire en tout ceci.

Quant à ces opinions en elles-mêmes, ce serait une tâche fastidieuse s'il fallait, pour s'en former une idée, les recueillir tout le long d'un poème qui les repousse. Heureusement l'auteur nous a évité cette peine en les résumant *ex professo* dans son Introduction et dans un écrit particulier intitulé *Progrès théologique*, dont voici la substance : tout est action et par conséquent progrès : la preuve est fournie par les sciences naturelles, chimie, astronomie, géologie, botanique, minéralogie, zoologie, mécanique, physique proprement dite, etc., dont les merveilleuses conquêtes sont passées en revue. Toutes ces sciences sont actives, ou nous révèlent l'action; les idées de l'auteur s'embrouillent quelquefois là-dessus. Seule la théologie fait exception; seule elle est immobile; seule elle n'a point eu ses Newton et ses Faraday (l'auteur oublie que ces deux savants se sont beaucoup occupés de théologie dans le sens large où il prend

Digitized by Google

ce mot). « Où, quand et comment la pierre de touche de la science a-t-elle été » appliquée à la théologie ? A peine en aucun temps, en aucun lieu, a-t-elle » jamais senti cet attouchement de nature céleste — attouchement aussi léger » mais non moins puissant, aussi silencieux mais non moins efficace que celui » de la lance d'Ithuriel s'abaissant sur le crapaud blotti à l'oreille d'Eve dans » le paradis..... Toujours sur la mare ténébreuse de la théologie flotte » l'écume verdâtre et fétide de la superstition. N'est-il pas temps qu'un ange » descende et vienne troubler les eaux de ce Bethesda spirituel — maintenant, » hélas ! inutile bourbier ou marécage exhalant la fièvre ? » Pour procéder à cette désinfection, M. H. Ch. fait un appel à la coalition de toutes les forces actives, sans acception de pays, de couleur et de race. Seulement il oublie de nous dire sur quels principes s'établira l'accord, et de quelle manière ces forces agiront. Tout en inclinant au positivisme, M. H. Ch. ne se rattache en effet à aucune doctrine précise. Il se contente d'être un « ami des lumières » et il est tel de ses futurs alliés à qui il pourrait bien sembler être lui-même encore profondément engagé dans « la mare ». Bref pour tout programme nous sommes renvoyés à la philosophie du sens commun. C'est une chose précieuse que le sens commun, et riche en excellentes maximes, entre autres celle-ci, qu'il ne faut se mêler que de ce qu'on entend bien. L'auteur se doute-t-il que tout ceci n'est pas aussi neuf qu'il se l'imagine ? que la plupart des questions qu'il agite ainsi en phrases vagues, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles sont soumises, même parmi ses compatriotes, à l'enquête scientifique ? et qu'en particulier sa propre méthode d'interprétation est précisément celle dont l'abus a été le plus reproché à la théologie ? Je ne mets pas en doute l'excellence de ses intentions ; je ne prétends pas non plus juger ce qu'on peut appeler sa doctrine, et je suis prêt à reconnaître qu'il y a de bonnes choses dans son livre. Mais il a visé trop haut. Au lieu de tout ce verbiage ramassé dans les *Magazines*, et plutôt que de nous parler de « l'électricité voltaïque de Galvani et de la thermo-électricité du » Prof. Seebeck de Berlin », il eût mieux fait de s'enquérir un peu des choses et du passé de son propre peuple, puisqu'il entreprenait d'en commenter un des plus beaux monuments, et de surveiller l'orthographe de ses citations sanscrites (qu'il appelle aryennes et donne en caractère nâgarî), qui sont estropiées neuf fois sur dix. Mais je ne veux pas m'arrêter à ces erreurs de détail, bien que, dans le nombre, il y ait des choses très-fortes. Si ce livre était sorti d'une plume européenne, la critique n'aurait point à s'en occuper. Si j'en ai parlé si longuement, c'est que l'auteur est hindou. Et malgré cela j'aurais mieux fait peut-être d'être plus court. Nous ne sommes plus en effet autant tenus que par le passé de faire cette distinction. Le temps n'est plus, où c'était presqu'un événement de voir un de nos arrière-cousins des bords du Gange prendre part au mouvement littéraire et scientifique de l'Occident et où l'indulgence qu'on doit à des novices était envers eux de rigoureuse équité. Les sciences et les méthodes de l'Europe ont trouvé parmi eux des disciples nombreux et distingués, et les compatriotes de M. H. Ch. nous ont donné eux-mêmes le droit d'être sévères envers lui.

A. Barth.

Digitized by Google

51. — **Geschichte und Kritik der Wolf'schen Prolegomena zu Homer.** Ein Beitrag zur Geschichte der Homerischen Frage, von Dr Richard VOLKMANN, Gymnasial-Director in Jauer. Leipzig, Teubner. 1874. In-8°, xv-368 p. — Prix : 10 fr. 75.

Les *Prolegomena ad Homerum*, chef-d'œuvre de science et de méthode, même aux yeux de ceux qui n'adoptent pas les vues de Wolf, ont paru en 1795, et ont été le point de départ d'une foule d'écrits sur l'origine et la formation de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Quant à l'origine de ces poèmes, Wolf essaya d'établir que, à l'âge épique, les Grecs ne connaissaient pas l'écriture ou ne s'en servaient guère. Or une vaste épopée ne peut exister, ne peut même être conçue, sans le secours de l'écriture qui seule permet de la fixer et de la réunir en corps d'ouvrage. Il ne pouvait donc y avoir d'abord que des chants détachés et peu étendus. La réunion de ces morceaux, la formation des deux grandes épopées, n'eut lieu qu'au VIe siècle, par les soins de Pisistrate. Pendant les siècles qui séparent ces deux termes, la transmission du dépôt poétique se fit par les rhapsodes, exercés, grâce à un enseignement traditionnel, à retenir fidèlement et à réciter suivant les règles de l'art les vers confiés à leur mémoire, ainsi que ceux que quelques-uns d'entre eux pouvaient y ajouter. Ce que Wolf s'était efforcé de démontrer historiquement, Lachmann (dont les *Betrachtungen über die Ilias* parurent en 1837 et 1841) et ses disciples cherchèrent à le confirmer par l'analyse des poèmes, décomposés par eux en un certain nombre de chants primitifs. Cependant l'argumentation de Wolf, qui sert jusqu'à un certain point de base à ces recherches d'un ordre différent, avait été attaquée et ébranlée dans plusieurs de ses parties. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? C'est là ce que M. Volkmann s'est proposé de mettre en lumière dans ce livre, dont la première partie est consacrée à l'exposition, la seconde à la critique du système de Wolf. Disons tout d'abord que le résultat de ce long et consciencieux examen est tout à fait négatif : M. V. estime qu'il ne reste plus rien des thèses de Wolf, que tout son édifice a croulé.

La première partie, l'exposé historique, est aussi complète qu'intéressante. Avant d'arriver aux *Prolégomènes*, le lecteur passe en revue les précurseurs de Wolf, ainsi que les écrits par lesquels Wolf lui-même préluda à son grand ouvrage. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on s'était épris d'une grande passion pour ce qu'on appela poésie naturelle ou poésie populaire, et Wolf était sous l'influence des idées répandues à ce sujet un peu partout, mais surtout en Angleterre. Homère passait pour le plus grand représentant de cette forte poésie primitive, antérieure à tout art et à toute réflexion, née du contact d'un chanteur inspiré avec un peuple enthousiaste, dans l'heureux temps où il n'y avait encore ni alphabet, ni livre, ni écrivain. L'Iliade et l'Odyssée, en laissant de côté l'ensemble des épopées, et à ne les considérer que morceau par morceau et dans le détail de l'exécution, portent-elles en effet les caractères d'une poésie aussi primitive? On ne l'accordera pas aujourd'hui. Alors on se faisait de la poésie naturelle, spontanée, des idées un peu vagues. En les appliquant à Homère, Wolf en tira les conséquences rigoureuses, nécessaires en quelque sorte. Quelques données fournies par les anciens et depuis longtemps connues, d'autres

Digitized by Google

révélées par les scholies de Venise que Villoison venait de faire connaître, s'accordaient facilement avec ces idées générales, et donnèrent une base en apparence très-solide à une construction puissamment combinée et exécutée de main de maître. M. Volkmann donne une analyse sommaire des *Prolégomènes*, et il expose ensuite comment les vues développées dans cet ouvrage se sont, avec le temps, modifiées dans l'esprit de l'auteur lui-même, comment elles ont été accueillies et jugées par les contemporains, quels travaux elles ont suscités du vivant de Wolf soit parmi les partisans, soit parmi les adversaires de son système.

Après cet historique très-détaillé, très-complet, surtout en ce qui regarde l'Allemagne, l'auteur examine les principaux points du système, et là encore, fidèle à sa méthode, il résume et revise les objections que la critique y a faites depuis un demi-siècle. Il est constant que l'usage de l'écriture parmi les Grecs remonte plus haut que ne pensait Wolf : les découvertes épigraphiques le prouvent, et, depuis le commencement des Olympiades, des épopées d'un ordre secondaire ont été, on ne saurait en douter, rédigées par écrit. Quant à la transmission orale des poèmes homériques, on sait bien peu de chose sur les aèdes et les rhapsodes : tout ce qui regarde les écoles, les familles de ces interprètes de la poésie épique, et en particulier la famille des Homérides de Chios, est extrêmement douteux. M. V. a raison de dire qu'on donne trop souvent comme des faits ce qui n'est au fond qu'assertion hypothétique : sa critique nous semble cependant trop absolue, trop négative. Le tyran Clisthène abolit à Sicyone les concours des rhapsodes qui récitaient les poèmes d'Homère. Par un hasard heureux, Hérodote (V, 67) a trouvé l'occasion de mentionner ce fait, dont il est permis de tirer des conséquences. Si, vers l'an 600, des concours réguliers de rhapsodes existaient déjà depuis quelque temps à Sicyone, on peut croire que de tels concours étaient plus anciens dans l'Ionie, et que des rhapsodes couraient le pays bien plus anciennement encore. Néanmoins M. V. est d'avis (p. 288 et les suiv.) que l'existence de rhapsodes ne remonte pas beaucoup plus haut que l'âge de Solon. Il s'appuie en premier lieu sur un passage de la Rhétorique d'Aristote (III, 1, 3). Après avoir dit qu'on ne s'est pas encore occupé de l'action oratoire, τὰ περὶ τὴν ὑπόκρισιν, le philosophe ajoute : Καὶ γὰρ εἰς τὴν τραγικὴν καὶ ῥαψῳδίαν ὀψὲ παρῆλθεν · ὑπεκρίνοντο γὰρ αὐτοὶ τὰς τραγῳδίας οἱ ποιηταὶ τὸ πρῶτον. Cela veut-il dire que les rhapsodes sont d'origine récente ? Nous ne saurions admettre une telle interprétation. Il est clair que le philosophe ne parle pas de l'action, mais de la théorie de l'action. Glaucon de Téos et quelques autres étaient (il le dit quelques lignes plus bas) les premiers qui eussent étudié l'action des interprètes d'ouvrages poétiques. Il ajoute, par rapport à la tragédie, que d'abord les poètes étaient leurs propres acteurs : et l'on comprend en effet que, tant qu'il en était ainsi, le besoin d'un enseignement théorique à l'usage des acteurs n'ait pas dû se faire sentir. S'il ne fait pas d'observation analogue sur la ῥαψῳδία, c'est qu'il n'en trouvait pas à faire. M. V. allègue encore ce qu'on lit au sujet de Cynæthos dans une scholie très-confuse *ad Pindari Pyth.* VI, 4, et ailleurs au sujet du fameux règlement imposé aux rhap-

Digitized by Google

sodes par Solon ou par Hipparque. Mais il faut distinguer entre la rhapsodie officielle et la rhapsodie libre : des concours de rhapsodes ont pu être établis assez tard à certaines fêtes de Syracuse et d'Athènes, quand depuis longtemps des rhapsodes avaient fréquenté ces mêmes villes et y avaient récité les vieux poèmes. Comment ces poèmes auraient-ils pu être si populaires, s'ils n'avaient pas été sans cesse récités en public? La transmission orale, parallèle à la conservation de textes écrits, a dû primer ces derniers et influer sur eux, par la raison que la plupart des textes étaient probablement copiés à l'usage des rhapsodes ou rédigés par eux.

La rédaction de Pisistrate n'a plus aujourd'hui aux yeux de personne l'importance qu'y attachait Wolf. Les épopées cycliques supposent l'existence de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* comme grands corps d'ouvrage, et Pisistrate n'avait pas à créer ni à réunir ce qui était depuis longtemps assemblé, du moins dans ses parties essentielles. Est-ce à dire qu'il faut contester toute la tradition relative au travail de Pisistrate sur le texte d'Homère? M. V. est du nombre des conservateurs qui la rejettent hardiment : elle vient, suivant lui, de quelques mots mal interprétés d'une épigramme sur Pisistrate (*Anthol. Pal.* XI, 442). On y lit : Ὃς τὸν Ὅμηρον ἤθροισα σποράδην τὸ πρὶν ἀειδόμενον. Insistant sur le participe ἀειδόμενον, M. V. donne de ces mots une explication nouvelle et ingénieuse : ils signifient, dit-il, que Pisistrate força les rhapsodes à réciter aux Panathénées toute la suite des deux épopées, au lieu d'en détacher des morceaux, comme ils en avaient pris l'habitude. C'est l'institution dont d'autres font honneur à Solon ou Hipparque. Quelque séduisante que puisse être cette explication, il m'est difficile de l'admettre. Elle force le sens du verbe ἤθροισα, et elle introduit une espèce de contre-sens dans l'épigramme : « trois fois chassé d'Athènes, j'y ai été trois fois » ramené par le peuple, et j'ai fait un règlement sur la manière de réciter » Homère : car ce grand poète était notre concitoyen, s'il est vrai que Smyrne » est une colonie d'Athènes. » Le mérite est bien mince pour être si pompeusement célébré. La tradition sur le travail de Pisistrate me semble confirmée par un autre passage, auquel M. V. lui-même attache beaucoup d'importance, parce qu'il se trouve dans un ouvrage qui, tout en portant à tort le nom de Platon, remonte probablement à l'époque de ce philosophe. En faisant l'éloge du fils de Pisistrate, l'auteur du dialogue *Hipparque*, dit entre autres choses : Τὰ Ὁμήρου ἔπη πρῶτος ἐκόμισεν εἰς τὴν γῆν ταυτηνὶ, καὶ ἠνάγκασε τοὺς ῥαψῳδοὺς Παναθηναίοις ἐξ ὑπολήψεως ἐφεξῆς αὐτὰ διιέναι. M. V. (p. 301) cherche à esquiver la première de ces deux phrases : il soutient qu'elle ne fait qu'indiquer d'une manière générale ce qui est précisé par la seconde phrase. Comme elle en dit trop pour lui, il veut qu'elle ne dise rien. Cependant les mots ne sont pas obscurs : ils signifient bien qu'Hipparque le premier dota Athènes d'un texte, c'est-à-dire d'un texte complet, d'Homère. En effet, sans texte officiel, le règlement imposé aux rhapsodes devenait illusoire : les deux choses se tiennent. Cette tradition se concilie aisément avec celle qui en dit autant de Pisistrate : ce souverain pouvait se servir pour cette entreprise littéraire de celui de ses fils qui avait le plus de

Digitized by Google

goût pour les lettres. Quant à Solon, on s'est donné trop de peine pour établir une distinction entre le règlement que lui attribue Diogène Laërce, I, 2, 57, ainsi que Suidas, et celui dont le Pseudo-Platon fait honneur à Hipparque : nous pensons, avec M. V., que la même mesure était rapportée tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Ajoutons que Solon était pour les Athéniens le législateur par excellence, et qu'on faisait souvent remonter à lui des lois données par d'autres.

Il est encore un point sur lequel nous ne partageons pas l'avis de M. V. Welcker et Bergk entendent la réunion par Pisistrate de l'œuvre d'Homère, non-seulement de l'Iliade et de l'Odyssée, mais encore des épopées secondaires qui portaient vulgairement son nom. De cette manière la tradition perd beaucoup de sa gravité : le travail de Pisistrate consistait à rassembler plutôt qu'à rédiger. M. V. soutient (p. 343 suiv.) que l'extension abusive du grand nom d'Homère ne remonte pas plus haut que la période attique, et que les érudits qui, plus tard, attribuèrent à d'autres poètes la plupart des poèmes du cycle épique ne firent que renouveler la tradition primitive. Mais si cette tradition avait existé, un homme aussi versé dans ces matières qu'Hérodote l'aurait-il ignorée? Or nous voyons Hérodote s'efforcer de prouver par quelques légers indices que les *Cypriaques* et les *Epigones* ne sauraient être d'Homère. Quant à la *Thébaïde* nous savons par hasard que le poète Callinos la donnait déjà pour un poème homérique. D'un autre côté, Pausanias et ceux qui rapprochent de certaines épopées les noms de Stasinos ou d'Hégésinos, de Leschès, etc., le font avec tant d'hésitation et de doute qu'on voit qu'ils regardent ces attributions comme purement conjecturales; souvent ils y mettent plus de réserve, et ils aiment mieux laisser anonymes ces poèmes. L'*Éthiopide* seule fait exception : une tradition constante l'attribue à Arctinos : mais il faut ajouter que cette épopée ne semble jamais avoir passé pour un ouvrage d'Homère. On est donc fondé à dire que le nom d'Homère, comme celui d'Hésiode, s'étendait d'abord à un grand nombre de poèmes et n'a été réservé qu'assez tard à l'Iliade et à l'Odyssée, grâce à une admiration plus éclairée et au réveil de la critique.

Henri Weil.

---

52. — Jaffé, **Bibliotheca Rerum Germanicarum.** T. VI. Monumenta Alcuiniana a Philippo Jaffæo præparata ediderunt Wattenbach et Dümmler. Berlin, Weidmann. 1873. vj-912 p. Gr. in-8°. — Prix : 24 fr.

On sait que lorsque Jaffé cessa de collaborer aux *Monumenta Germaniae* il entreprit à lui seul une collection de textes latins du moyen-âge conçue sur un tout autre plan que les Monumenta. Il réunissait dans un même volume une série de documents se rapportant à un même personnage ou à une même ville. Il mit à cette entreprise une incroyable activité, car il publia, de 1864 à 1869, cinq forts volumes (*Monumenta Corbeiensia*, *Gregoriana*, *Moguntina*, *Carolina*, *Bambergensia*). Le sixième était à moitié prêt quand Jaffé, victime de persécutions mesquines et cédant aux inspirations d'un caractère faible et ombrageux, se suicida le 3 avril 1870. C'est ce dernier volume que MM. Wattenbach et

Digitized by Google

Dümmler ont terminé et publié. Il contient la vie d'Alcuin par un moine anonyme de Ferrières, la Vie de saint Willibrod par Alcuin, son poème sur les saints et les évêques de l'église d'York et enfin son recueil de lettres. Aucun manuscrit ne nous reste pour la vie d'Alcuin ni pour son poème sur l'église d'York; les éditeurs ont dû se contenter de reproduire les éditions de Duchesne et de Gale en tenant compte des corrections faites par les autres éditeurs et en proposant quelques nouvelles conjectures. Pour les lettres à Alcuin ils se trouvaient dans une situation plus heureuse. Ils ont pu collationner 22 mss., dont plusieurs avaient été inconnus aux précédents éditeurs, entr'autres trois mss. du British Museum (Harlei 208; Cotton Vesp. A. XIV; Cotton, app. 35) qui leur ont fourni 32 lettres entièrement inédites, et 2 partiellement inédites. Six autres sont données sous une forme plus complète que celle des précédentes éditions. Parmi ces lettres inédites quelques-unes offrent un grand intérêt historique, en particulier celle adressée à Arn de Salzbourg (n. 108) au sujet des persécutions qu'avait à endurer le pape Léon III; et deux lettres à des archevêques anglais (n. 219, 220) sur les superstitions usitées parmi les populations anglo-saxonnes. Il veut aussi qu'on interdise les assemblées religieuses tenues en plein champ (de vrais *meetings*) et qui favorisaient moins la prière que l'ivresse. Les lettres 13 à un abbé saxon, 16 à son disciple Joseph, 17 à Adalhard de Corbie, 61 aux évêques anglais pour qu'ils prient pour Charles, 87 à un archevêque anglais au sujet des incursions des Normands, ont également une assez grande importance. Les lettres 79 à Osbert, et 271 à des moines écossais sont parmi les plus remarquables de la correspondance d'Alcuin, mais on en connaissait la plus grande partie par Guillaume de Malmesbury. Quant aux autres lettres inédites d'Alcuin, nos 1 à Vulfard, abbé de Saint-Martin de Tours; 3 à Hygbald, évêque de Lindisfarne; 6 à Pepin, roi d'Italie; 60 à l'abesse Edilburga; 82 à Léon III; 89 à la reine Liudgarde; 225 à l'abbesse Regnoida; 236 à Nifridius, évêque de Narbonne et à Benoît d'Aniane; 258 à Rotrude et à Berthe, filles de Charlemagne; 272 à l'abbé Aethelbald; 276 aux moines de Mayo; 280 à l'abbesse Adaule; 38, 218, 221, 228, 246, 297, 298, 305, 306 à des anonymes, ne sont que de simples billets ou des exhortations pieuses. Enfin deux lettres, nos 39 et 287, ne sont pas écrites par Alcuin en son nom personnel. La première est adressée par le prêtre Eanbald à l'archevêque d'York du même nom: la seconde est envoyée par l'évêque Arn de Salzbourg à Dodon, dit Cuculus, pour lui reprocher son goût pour le vin. Cette dernière lettre se distingue par un mélange aimable de gaieté malicieuse et de pieux reproches qui se rencontre fréquemment dans la correspondance d'Alcuin.

Ce n'est pas seulement au point de vue du nombre des lettres et de la correction du texte que l'édition des lettres d'Alcuin par M. Jaffé présente un sérieux progrès sur les éditions antérieures de Canisius, de Duchesne, de Mabillon et de Froben (celui-ci a réuni dans ses *Alcuini opera*, Ratisbonne 1776, 4 vol. in-f°, 260 lettres); elle nous donne un nouveau classement chronologique très-différent de celui de Froben, dont la valeur ne pourrait être jugée qu'après un examen très-minutieux, mais qui paraît en général très-satisfaisant. Nous nous

Digitized by Google

trouvons donc grâce à M. Jaffé et à MM. Wattenbach et Dümmler, si bien qualifiés pour continuer son œuvre, en possession d'une édition complète, et l'on peut presque dire, définitive d'un des plus précieux documents que nous possédions pour l'histoire de l'Empire Frank et des royaumes anglo-saxons à la fin du VIIIe s., et surtout pour la connaissance de l'état des esprits à cette époque. Alcuin a été, sous Charlemagne, le représentant le plus éminent de cette civilisation anglo-saxonne qui fournit à l'Europe ses plus énergiques missionnaires et qui exerça une influence si puissante sur tout le développement intellectuel du moyen-âge. Bède a été sans doute le véritable maître; mais c'est Alcuin qui a été à la cour de Charlemagne, et dans l'Ecole du Palais, puis dans toutes les Ecoles monastiques et épiscopales par ses élèves, le propagateur de l'influence anglo-saxonne.

Deux tables à la fin du volume donnent la liste des lettres d'après les premiers mots de chacune d'elles et un Index nominum. On regrette de n'avoir pas une table donnant les lettres dans leur ordre chronologique avec l'indication des personnes à qui elles sont adressées, leur date présumée et le renvoi aux éditions antérieures. On pourrait ainsi se rendre compte des matières renfermées dans le volume, et de ce qu'il contient de nouveau; tandis qu'il faut le feuilleter page après page et se faire soi-même cette table si l'on veut avoir une idée d'ensemble sur la correspondance d'Alcuin.

Γ.

---

53. — **Erwerbung der Mark Brandenburg durch Karl IV**, von Dr P. Scholz. Breslau, Josef Max und Comp. 1874. In-8°, 79 p. — Prix : 2 fr.

Le présent travail est sans doute une dissertation académique, écrite en vue du grade de docteur; il a les mérites et les inconvénients de la plupart des travaux de ce genre que l'Allemagne produit en si grand nombre. Beaucoup de zèle à réunir les sources, beaucoup de soin dans la discussion des détails, peu d'aperçus généraux et trop de points, touchés à peine, qui font allusion à des questions ignorées de la plupart des lecteurs. Une pareille étude paraît toujours écrite à l'usage de l'auteur, de son critique, s'il en trouve, et de deux ou trois initiés peut-être, mais reste inaccessible au grand public. Il est vrai que personne ne songe à lui en cette occurrence : il s'en venge un peu en ignorant absolument de pareils travaux. L'opuscule de M. Scholz s'occupe de l'acquisition de l'Electorat de Brandebourg par l'empereur Charles IV, qui, durant les longues querelles de la maison de Vittelsbach avec la sienne, sut augmenter sinon le pouvoir impérial, du moins les domaines particuliers des Luxembourg. Les différents chapitres nous font assister aux phases successives de la réalisation des convoitises impériales, de 1351 à 1373. L'auteur nous expose les luttes embrouillées des derniers souverains brandebourgeois de la famille des Vittelsbach, Louis le Romain et Othon le Jeune, avec Charles IV, luttes que termina le traité de Fürstenwalde, signé le 15 août 1373. Cette transaction enlevait le Brandebourg à Othon, quoiqu'il fût le gendre de l'empe-

Digitized by Google

reur, tout en lui laissant le titre d'Electeur, et une dotation annuelle de douze mille écus d'or. Le prince dépossédé chercha, comme nous le racontent les chroniques, à se consoler de ses déboires politiques dans les bras d'une belle meunière et mourut auprès d'elle en 1379 à son rendez-vous de chasse de Wolfstein en Bavière. Mais l'auteur n'a pas touché ces événements de sa vie intime. Tout ce que je trouve à signaler de particulier dans ce travail, appuyé principalement sur les importantes publications de Riedel, c'est l'effort de M. Sch. pour intéresser, plus que ne l'ont fait ses prédécesseurs, à la personne d'Othon, tandis qu'il fait peser sur Louis le Romain la responsabilité du triomphe de la politique luxembourgeoise. Il aurait peut-être pu accentuer encore davantage ce fait que l'intervention de l'empereur, tout en étant provoquée par l'ambition personnelle, eut des résultats heureux pour le pays conquis. Les marches de Brandebourg purent respirer un instant sous l'administration de Charles IV; quand sa mort, arrivée en 1378, les eut de rechef abandonnées à leurs tyranneaux innombrables, elles sentirent la différence; et ce fut une des raisons pour lesquelles les habitants de ces contrées s'attachèrent si vite à la dynastie nouvelle des Hohenzollern quand le fils de Charles, Sigismond, donna le pays à ces parvenus de la petite noblesse, qui devaient, trois siècles et demi plus tard, ceindre à leur tour la couronne de l'empire d'Allemagne.

R.

---

14. — **Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVIe siècle**, par Charles PAILLARD. Bruxelles, La Haye et Paris. 1874. In-8°, 150 p.

Histoire des troubles religieux de Valenciennes 1560-1567, par le même. Édition réservée à la France de l'ouvrage publié pour la Belgique et la Hollande par la Société de l'Histoire de Belgique. T. Ier. Paris, Valenciennes et Bruxelles. 1874. In-8°, 394 p.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension, je l'avoue, que j'ai ouvert le premier des deux ouvrages dont on vient de lire le titre. Je me méfie quelque peu des considérations générales, ayant eu l'occasion de constater que, sous cette étiquette ambitieuse, on groupe bien souvent des idées vagues, confuses, insaisissables, trop semblables à ces légers brouillards que je vois en ce moment flotter devant moi. Mais j'ai été bientôt rassuré. Au lieu de creuses et vaines théories, j'ai trouvé dans les considérations de M. Paillard une étude des plus substantielles. Tout y repose sur des documents originaux, principalement sur les documents publiés par un paléographe aussi savant qu'infatigable, M. Gachard (*Correspondance française de Philippe II et de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme*, 2 vol. — *Précis de la correspondance italienne et espagnole de Philippe II et de ses ministres*, 4 vol.). M. P. distingue, à la clarté des révélations de ces correspondances, trois causes des troubles des Pays-Bas, d'où sortit la République des Sept provinces unies : causes politiques, causes financières, causes religieuses. Le judicieux écrivain soutient sa thèse sans la développer : la

Digitized by Google

resserrant, au contraire, en quelques pages pressantes, nerveuses, il va droit au but, n'employant que des preuves de toute solidité, appelant à son secours, dans sa marche à la fois rapide et prudente, les dates les plus précises, les citations les plus frappantes. Il me paraît difficile de ne pas être de son avis, soit qu'il s'agisse de l'ensemble de ses appréciations, soit qu'il s'agisse des jugements particuliers qu'il porte sur les principaux personnages qui s'agitent dans l'histoire des Pays-Bas pendant la seconde moitié du XVIe siècle, Philippe II, Marguerite d'Autriche, le cardinal de Granvelle, le duc d'Albe, le président Viglius, le comte de Berlaymont, le comte d'Egmont, Guillaume de Nassau. Peut-être cependant, tout en ayant raison au fond, n'use-t-il pas d'assez de ménagements dans la forme, et, dédaigneux des nuances, assombrit-il un peu trop les couleurs dont il peint Philippe II, « cet inquisiteur couronné, » et le duc d'Albe, « ce bourreau systématique et formaliste. » Peut-être encore se montre-t-il trop enthousiaste de « l'infortuné d'Egmont, si vivement discuté dans ces derniers temps, » et surtout de Guillaume de Nassau (le Taciturne), au sujet duquel il s'exprime ainsi : (p. 10) : « Quant aux sentiments d'admiration, ils vont natu-
» rellement et sans effort à la noble et impassible figure, qui domine cette
» lugubre scène, et semble planer au-dessus d'elle. »

Les *Considérations* sont, aux yeux de M. P., la clé de l'*Histoire des troubles religieux de Valenciennes*, ouvrage qui méritait par son importance d'être précédé d'un aussi lumineux travail. Là, pour la première fois, sont utilisés des matériaux « d'une richesse véritablement surprenante » conservés dans les Archives générales de Belgique, matériaux fort accrus, en 1862, par la restitution de nombreuses liasses qui, en 1815, avaient été envoyées de Paris à Vienne. « Ainsi, » remarque l'auteur (p. 5), « se trouva enfin reconstitué le fonds de
» l'audience, le plus riche peut-être de l'Europe, en ce qui concerne les affaires
» du XVIe siècle. On peut donc dire qu'il n'y a pas plus de dix ans que les docu-
» ments, sans lesquels ne pouvait être écrite l'histoire de Valenciennes au
» XVIe siècle, ont été mis à la disposition du public. » — « Le livre, » ajoute-t-il, « parle de lui-même. C'est un livre de première main, et dont chaque ligne
» est écrite avec des documents originaux à l'appui. Sans doute, je puis m'égarer
» dans l'interprétation des textes; si, toutefois, je me trompe, je fournis en
» même temps à mon contradicteur le moyen de me redresser. »

Excellente méthode dont on ne saurait trop recommander l'emploi ! M. P. lui devra l'honneur d'avoir écrit un livre que l'on n'aura pas à refaire. Je ne veux que l'annoncer aujourd'hui, me réservant d'en parler amplement quand les trois ou quatre volumes dont il doit se composer auront tous paru. Je me contenterai donc de dire que les affaires générales de la religion à Valenciennes pendant les années 1560 à 1563 sont exposées, en ce premier volume, sous la forme de récits intitulés : *L'épisode des Maubruslez* (1560); *Le Diable et la Réforme. Conjuration d'Anthones Rogier dit de Hiers* (1561); *un procès de lèze-majesté divine et humaine sous le régime de la Bulle d'or et des joyeuses entrées de Brabant. Procès de Jacques Régnier dit Maso, manant de Novelles* (1562). Ces trois

Digitized by Google

récits, pleins de curieux détails, sont entourés de notes peu étendues, généralement très-satisfaisantes [1], et suivis (p. 250-390) de trente-neuf pièces justificatives pour la plupart inédites. Tout cela ne comble pas seulement une lacune dans l'histoire de Valenciennes, mais nous aide à mieux connaître tout un côté du XVIe siècle. Il faut faire des vœux pour qu'un aussi consciencieux ouvrage soit continué sans retard, et pour qu'il trouve auprès des érudits ce succès, mêlé d'estime et de gratitude, que les travailleurs du mérite de M. P. regardent comme la plus précieuse des récompenses.

T. DE L.

---

55. — **Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts**, par Ernest VINET. Paris, Didot. 1874. 1re livraison. xij-144 p. — Prix : 5 fr.

Depuis longtemps l'Europe lettrée tout entière réclamait la publication d'une bibliographie des beaux-arts, et on peut constater sur un grand nombre de points des tentatives plus ou moins isolées, plus ou moins heureuses faites en vue de combler cette lacune. En France il faut signaler deux excellents travaux de M. G. Duplessis, consacrés l'un à l'indication des ouvrages relatifs à l'histoire de la gravure et des graveurs [2], l'autre à la bibliographie des biographies d'artistes [3]. En Autriche le musée impérial pour l'art et l'industrie a mis au jour un catalogue fort commode de sa bibliothèque déjà passablement riche [4]. En Italie un chercheur infatigable, M. C. Morbio, a, dans son dernier volume, *Francia ed Italia*, annoncé comme prochaine l'apparition d'un dictionnaire des livres concernant l'histoire de l'art. En Angleterre enfin le musée de South-Kensington a entrepris de dresser, avec le concours des savants de tous pays, l'inventaire général et complet des publications, grandes ou petites, qui intéressent cette branche si importante de nos connaissances [5]. Nous avons rendu compte ici-même [6] de cette œuvre gigantesque, dont les deux premiers tomes

---

1. M. P., racontant le supplice de Jacquet Walin, condamné à monter sur le bûcher comme hérétique, dit (p. 97) : « Peut être aussi fut-il étranglé avant d'être brûlé, ce qui » avait lieu assez souvent. » Il aurait fallu mettre : *le plus souvent*, car on ne trouve guère de circonstances, au XVIe siècle, où la peine du feu n'ait été commuée en celle de la strangulation. Cet adoucissement était, en quelque sorte, sous-entendu dans presque toutes les sentences, quand il n'y était pas formellement indiqué. — A la p. 185, M. P. écrit, sous le mot *crasset* : « petite lampe plate et de construction tout à fait primitive, » ne contenant qu'une mèche trempant dans un peu d'huile. » Je constate que l'on se sert encore de cette lampe en Gasgogne, et qu'elle y porte le nom de *careil*. — Estrapade (p. 212) ne vient pas d'*estrèper*, briser, mais bien de *strappare*, tirer. Observons, à ce propos, que M. P. se sert trop de l'insuffisant recueil de Roquefort, recueil qui, au milieu des immenses progrès de la philologie, pourrait être comparé à l'arriéré *crasset* ou *careil*.

2. Paris, Rapilly. 1862.

3. Paris, Rapilly. 1866.

4. Katalog der Bibliothek des k. k. œst. Museums für Kunst u. Industrie, par M. Schestag. Vienne. 1869.

5. Universal Catalogue of Books on Art. 2 vol. in-4° de 2188 p. Londres, Chapman et Hall. 1869-1870.

6. *Revue critique*, 18 juin 1870.

Digitized by Google

ne renferment pas moins de 68,000 notices et dont le supplément, actuellement sous presse, apportera une trentaine de mille notices nouvelles. Cependant malgré des sacrifices pécuniaires considérables, malgré l'activité, le dévouement de ses éditeurs, l'*Universal catalogue of Books on art* n'est jusqu'ici qu'un simple répertoire, dont la composition se ressent de la multiplicité de ses collaborateurs, et qui ne contient qu'une interminable liste de livres disposés par ordre alphabétique. La table méthodique, qui devait suivre de près, n'est pas encore achevée et ne le sera sans doute pas de longtemps.

On le voit, ces divers ouvrages ou bien n'ont trait qu'à une portion déterminée du domaine qu'il s'agit d'explorer, ou bien, alors même qu'ils en embrassent l'ensemble, comme le catalogue anglais, ne présentent pas l'unité de vues, la pleine possession du sujet qui sont indispensables pour mener à bonne fin une entreprise pareille.

Un écrivain élégant, un archéologue plein de savoir et de sagacité, M. E. Vinet, après avoir poursuivi de longues années durant la solution de ce double problème, vient de nous donner le début d'un travail destiné à satisfaire les exigences diverses de l'artiste et du critique, du collectionneur et de l'érudit. Nous voulons parler de la *Bibliographie méthodique et raisonnée des Beaux-Arts, complément du manuel du libraire et de l'amateur de livres.*

Cette publication justifie l'impatience avec laquelle elle était attendue; elle mérite, on peut l'affirmer, la faveur avec laquelle elle a été accueillie dès le premier jour. La richesse et la variété des informations, la clarté du système de classement adopté par l'auteur, telles sont les qualités qui la distinguent. L'an dernier M. Vinet nous a offert un aperçu de sa méthode dans le *Catalogue méthodique de la bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts*[1]; il l'a en quelque sorte expérimentée en petit. Aujourd'hui il l'applique sur une plus vaste échelle et tout permet de lui prédire le succès.

Nous reviendrons sur ce manuel si recommandable quand la publication en sera plus avancée[2], mais nous ne voulons pas nous en séparer pour le moment sans signaler le soin, on pourrait presque dire l'amour avec lequel l'auteur s'est acquitté de sa tâche. Plusieurs chapitres, par exemple celui qui est consacré aux solennités, sont de vraies monographies contenant l'indication d'une foule de raretés inconnues à Brunet et à M. Græsse. Il faut aussi louer M. Vinet d'avoir joint à la description des principaux ouvrages des notes souvent fort étendues, contenant des renseignements curieux. Sur ce point il s'est très-heureusement inspiré de l'exemple du comte Cicognara, dont le *Catalogo ragionato*, de plus en plus recherché, peut passer pour un modèle du genre.

Ajoutons enfin que la place accordée aux publications étrangères : anglaises, allemandes, italiennes, hollandaises et même slaves, est des plus considérables. Ce progrès mérite d'être noté. L'histoire de l'art, différant en cela de beaucoup

1. Paris. 1873. xiij-256.
2. L'ouvrage tout entier se composera de quatre fascicules.

Digitized by Google

d'autres disciplines, a un caractère encore trop national; les méthodes d'investigation varient d'une contrée à l'autre, les résultats acquis en France ou en Allemagne sont ignorés en Angleterre et en Italie ou vice versa. On ne peut donc qu'applaudir aux efforts des esprits courageux qui se proposent de mettre fin à cette espèce d'infériorité et de faire des conquêtes d'un pays le patrimoine du monde savant tout entier.

Eug. MUNTZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 5 mars 1875.

M. Desjardins écrit pour se porter candidat à la place de membre ordinaire vacante par la mort de M. d'Avezac.

Ouvrages adressés à l'académie :

Compte-rendu de la commission impériale archéologique pour les années 1870 *et* 1871, avec un atlas : St. Pétersbourg, 1874;

P. P. Mathieu, *Temple de Mercure découvert au pied du Puy-de-Dôme; — L'Auvergne antéhistorique; — Nouvelles observations sur les camps romains de Gergovia; — Vercingétorix; — Le château de Murol;* 5 vol. ou brochures 12°, Clermont-Ferrand;

Schuermann, *Réplique à M. Roulez*, Bruxelles, 1875;

Publications de la section historique de l'institut royal grand-ducal de Luxembourg, t. XXVIII (VI), année 1873 : Luxembourg, 1874, 4°;

Sechs phönikische Inschriften aus Idalion, v. Julius Euting, mit drei Tafeln : Strassburg, 1875, 4°, etc.

M. Pavet de Courteille présente de la part de M. de Ujfalvy la 1re partie d'une *Étude comparée des langues ougro-finnoises*, Paris, 8°.

M. Ch. Giraud continue la lecture de son mémoire sur les *tribuni militum a populo*, en réponse à M. Duruy. Il commente une inscription trouvée par Kellermann à Cervetri, l'ancien municipe de *Caere*, dans laquelle un personnage, citoyen romain, nommé M. Manlius, est qualifié de *tribunus militum a populo*, *praefectus fabrum* et *censor perpetuus*. Cette inscription semble à M. Giraud devoir être rapportée à la fin de la république ou au plus tard au règne d'Auguste; cette appréciation est confirmée par la mention du censeur du municipe, magistrat remplacé sous l'Empire par les *quinquennales*. — M. Giraud rappelle l'histoire de la ville de Caere, qui, après être entrée dans l'alliance romaine et avoir reçu la qualité de municipe, perdit ensuite une grande partie de son indépendance en punition de ce qu'elle s'était jointe aux villes étrusques insurgées contre Rome. Elle passa au rang des *praefecturae*, c'est-à-dire que la justice y fut rendue non par les magistrats élus du municipe, mais par un *praefectus* envoyé de Rome; et ce préfet n'était pas même, comme celui de certaines pré-

Digitized by Google

fectures, élu par le peuple romain, mais nommé par le *praetor urbanus*. En outre les *Caerites* ne gardèrent le droit de cité romaine que diminué du *ius suffragii* et du *ius honorum;* ils ne furent plus électeurs ni éligibles qu'aux magistratures de leur municipe. De là l'expression *in Caeritum tabulis*, souvent employée pour désigner les citoyens rangés par les censeurs dans la classe des *aerarii*, qui n'avaient pas les droits de vote et d'éligibilité. Telle étant la condition des *Caerites*, M. Giraud ne peut croire que les Romains, qui avaient montré contre eux une telle défiance, leur eussent accordé le droit d'entretenir une force militaire à eux sous un commandement électif, et cela surtout à une époque agitée comme les dernières années de la république, auxquelles se rapporte le plus probablement l'inscription en question. Il voit donc dans le *tribunus militum a populo* qu'elle mentionne un tribun militaire de Rome, d'autant plus qu'à cette époque la persistance du tribunat électif à Rome n'est pas douteuse. Une autre confirmation se tire du titre de *praefectus fabrum* qui suit. En effet, bien que ce titre ait été employé pour désigner plusieurs emplois fort divers, on admet que lorsqu'il n'est accompagné d'aucune qualification géographique ou autre, comme c'est ici le cas, il indique un officier militaire romain, analogue à nos officiers du génie. — M. Giraud termine le commentaire de cette inscription par quelques considérations sur le titre de *censor perpetuus*, qui est particulier au seul municipe de Caere. On voit ici un nouvel exemple du cumul des charges romaines et municipales. — Il écarte ensuite du débat trois fragments informes provenant de l'Andalousie, où l'on a voulu lire sans fondement les mots *tribunus militum a populo*. — Il cite une inscription provenant d'Olevano, non loin de Rome, en partie effacée, où l'on lit... *a populo*, et où il faut sans doute restituer *tribunus militum* dans la lacune. Borghesi qui a étudié cette inscription n'a pas douté qu'il ne s'agît d'un tribun romain, et il a vu là la preuve que cette inscription remontait à la république ou aux premiers Césars. — La suite de cette lecture est ajournée à quinzaine.

M. Naudet fait une seconde lecture de son mémoire sur le lieu appelé *castra peregrinorum* à Rome, dans lequel il voit la demeure des soldats frumentaires.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BENECKE, Wœrterbuch zu Hartmanns Jwein. 2te Ausg. besorgt von E. WILKEN (Gœttingen, Dieterich). — BENFEY, Die Quantitætsverschiedenheiten in den Samhitâ- und Pada-Texten der Veden. 1. Abh. (Gœttingen, Dieterich).—COBET, Variæ lectiones quibus continentur Observationes criticæ in scriptores græcos. Ed. sec. (Lugd. Batav., Brill). — DE BAUDISSIN, Jahve et Moloch (Lipsiæ, Grunow). — EWALD, Hebræische Sprachlehre für Anfænger. 4te Ausg. (Gœttingen, Dieterich).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 20 Mars — 1875

Sommaire : 56. Hodgson, Essais sur les langues, la littérature et la religion du Nepal et du Tibet. — 57. De Duhn, Examen critique de l'épisode de l'*Odyssée* relatif au voyage en Égypte de Ménélas. — 58. Teutsch, Histoire populaire des Saxons de Transilvanie. — 59. Curiosités de voyages en Alsace, p. p. Stœber. — 60. Du Fail, *Œuvres facétieuses*, p. p. Assézat.

56. — **Essays on the languages, literature and religion of Nepal and Tibet,** together with further papers on the geography, ethnology, and commerce of those countries by B. H. Hodgson. London, Trübner. 1874. In-8°. xj, 145 et 124 p. — Prix : 17 fr. 50.

Les mémoires et articles de M. Hodgson sur le Nepal et en particulier sur le Buddhisme, bien que déjà vieux la plupart d'au moins quarante années, ont conservé presque toute leur valeur primitive. On peut encore répéter de plusieurs d'entre eux ce qu'en disait Burnouf « qu'ils n'ont pas été dépassés. » Plusieurs fois réédités, ils l'avaient toujours été dans des conditions qui ne les rendaient guère accessibles aux savants européens. La dernière réimpression faite par fragments dans le *Phœnix* n'avait sur la précédente d'autre avantage que celui de paraître en Europe, mais elle était bien incommode, morcelée qu'elle était dans une longue série de numéros de ce regrettable *Magazine*. Le présent volume qui n'est, croyons-nous, qu'une nouvelle mise en page des articles du *Phœnix*, vient enfin mettre à la portée de tous ces excellents travaux, dont l'éloge ni la critique ne sont plus à faire. Un index les rend faciles à consulter.

---

57. — **De Menelai itinere Ægyptio,** Odysseæ carminis IV episodio, quæstiones criticæ. Dissertatio philologica quam..... Fridericus de Duhn. Bonn, 1874. In-8°, 46 p. — Prix : 1 fr. 35.

Cette dissertation d'un jeune docteur de Bonn est d'une lecture pénible : l'auteur nous promène par un vrai dédale de questions et de recherches enchevêtrées les unes dans les autres. Mais elle témoigne d'une sagacité pénétrante, et elle offre, dans un petit nombre de pages, une foule de combinaisons ingénieuses, de vues intéressantes et même quelques résultats que l'on peut considérer comme acquis. Il est, en effet, très-probable que le récit de Ménélas (*Odyss.* IV, 351-586) n'a pas été d'abord composé pour la place qu'il occupe dans l'Odyssée. Télémaque demande des nouvelles de son père ; et dans ce long récit il n'est question d'Ulysse qu'incidemment et brièvement. Il y a plus : les vers 550-560, les seuls qui se rapportent à la question de Télémaque, ainsi que le vers 498, qui les prépare, offrent plus d'une prise à la critique et se retrancheraient avantageusement. La prédiction des vers 561 sq. :

Digitized by Google

Σοὶ δ' οὐ θέσφατόν ἐστι, διοτρεφὲς ὦ Μενέλαε,
Ἄργει ἐν ἱπποβότῳ θανέειν καὶ πότμον ἐπισπεῖν

se réfère évidemment à ce qui avait été dit plus haut d'Agamemnon : l'immortalité de Ménélas est opposée à la triste fin de son frère. Mais cette relation est obscurcie par les vers intermédiaires, le passage relatif à Ulysse.

Les vers 514 et les suiv. donnent lieu à une autre observation aussi juste qu'importante. On y voit Agamemnon empêché par la tempête de doubler le cap Malée et rejeté vers un canton éloigné où se trouve la maison d'Egisthe. L'auteur de ce morceau (il est difficile d'échapper à cette conséquence) plaçait donc la résidence d'Agamemnon, non à Mycène, mais à Lacédémone. La même tradition se trouve dans Stésichore, Simonide, Pindare : c'était évidemment la tradition de Sparte. On connaît le récit de la mort d'Agamemnon, récit tout épique, et très-différent de la version que la tragédie nous a rendue familière : le palais des Atrides n'en est pas encore le théâtre; Égisthe n'a pas cédé le pas à Clytemnestre; nous voyons une bataille entre les guerriers de deux princes, et non un duel entre l'époux et l'épouse. M. de Duhn soutient que, partout ailleurs dans l'Odyssée, sauf dans le XIe livre, la mort d'Agamemnon est présentée conformément à la version tragique. Cela ne me paraît point prouvé. Il est vrai qu'ailleurs Clytemnestre y intervient : mais le récit de Protée n'exclut pas la complicité de Clytemnestre: on le voit bien par le passage correspondant du XIe livre. M. de D. n'a pas tenu compte de ce que Nestor raconte dans le IIIe livre. Là aussi Egisthe conduit Clytemnestre dans sa maison à lui (ἀνήγαγεν ἔνδε δόμον, v. 272), et le meurtre d'Agamemnon s'accomplit dans cette même maison: c'est seulement après la mort du roi qu'Égisthe s'empare du pouvoir et règne à Mycènes (v. 305). Les deux récits, celui du IIIe et du IVe livre, s'accordent donc, sauf sur un point : le récit de Protée semble supposer que les Atrides résident à Lacédémone.

Les erreurs de Ménélas, la fable d'Hélène, son séjour en Égypte, la conception primitive du fleuve Ægyptos, quand il ne se confondait pas encore avec le Nil, sont l'objet de conjectures spécieuses, qui se rattachent à l'histoire du texte, mais souvent aussi remontent plus haut et portent sur l'histoire des mythes mis en œuvre dans le poème. Disons en général que l'auteur applique avec bonheur une méthode de critique pénétrante, mais quelquefois excessive. Ainsi il lui arrive (p. 19 sq.) de bâtir tout un système sur une petite variante qui peut être accidentelle, ou d'appliquer à la poésie des raisonnements prosaïques. Il lui semble (p. 6 sq.) que, dans le XVe livre, Théoclymène fait perdre trop de temps à Télémaque, quand celui-ci est pressé d'échapper à l'hospitalité de Nestor : il va jusqu'à dire : *insipienter inserta narratio*. Je veux bien que l'épisode de Théoclymène soit ajouté plus tard; mais qu'on ne m'allègue pas d'argument si plat, si antipoétique. Malheureusement, des observations de cette espèce ne déparent que trop souvent les raisonnements des critiques modernes.

H. Weil.

Digitized by Google

58. — **Geschichte der Siebenbürger Sachsen für das sachsische Volk,** par G. D. TEUTSCH. 2e édit. Leipzig, Hirzel. 1874. 2 vol. in-12, 341 et 417 p. — Prix : 10 fr. 75.

Les Saxons de Transilvanie sont, parmi les petits peuples de l'Europe, l'un des plus remarquables par leur tenacité ethnographique. Séparés de la mère-patrie, depuis le XIIe et le XIIIe siècle, par un triple cercle de Roumains, de Slaves et de Magyars, ils ont pieusement gardé la langue, les coutumes, les costumes même de leurs ancêtres, et de leurs parents de plus en plus éloignés. Les Turcs appelaient Hermannstadt la « ville rouge » à cause de la couleur de ses toits, pareils à ceux de Westphalie. L'amphithéâtre montagneux des Karpathes est d'ailleurs merveilleusement approprié, par l'isolement relatif où il maintient ses habitants, à la conservation des vieilles choses.

Le patriotisme de la race et de la langue ne s'est jamais plus fortement exprimé que dans le bon ouvrage, très-intéressant et très-clair, dont M. Teutsch vient de nous donner une seconde édition augmentée et travaillée à nouveau, comme il le remarque dans sa préface. — Je lui ferai observer tout de suite que le manque absolu de notes est le principal défaut de son livre. Il répondra en montrant le titre : Histoire *populaire* etc. Soit, je sais bien que l'excellente *Œsterreichische Geschichte für das Volk*, dans ses nombreux volumes, s'est interdit l'usage des notes, que la science de ses auteurs aurait pu facilement accumuler. Mais c'est précisément le genre que je n'admets pas. Qu'une histoire nationale pour les écoles primaires ou pour les petites classes des colléges se passe de notes, rien de plus naturel; mais un ouvrage de 700 pages sur l'histoire d'une tribu de deux ou trois cent mille âmes, ouvrage fait sur d'excellents documents renfermés dans des collections peu accessibles ou dans les archives d'Hermannstadt, serait bien plus utile encore si les textes fréquemment cités étaient accompagnés de renvois. — La première édition date de vingt ans. La préoccupation patriotique de M. T. se fait constamment sentir dans les appréciations, sans que nous ayons remarqué aucune preuve de la partialité vraiment blâmable qui aurait consisté à dénaturer et à dissimuler les faits. Nous avons sous les yeux une œuvre honnête quoique enthousiaste, ce qui est rare lorsque l'ethnographie se met de la partie : car l'ethnographie est dans l'Europe orientale ce que la politique est en Occident.

L'ouvrage se divise en sept livres, dont la plupart se terminent par un chapitre consacré aux coutumes, aux lois, à l'économie sociale pendant la période dont le récit vient d'être présenté : c'est une méthode claire et commode, souvent indispensable, mais elle a quelquefois le tort d'établir une séparation artificielle entre les faits et les mœurs. — Le premier livre nous apprend comment le roi Geisa II, vers 1150, fit venir en Transilvanie des colons saxons et flamands, bientôt suivis des chevaliers teutoniques établis momentanément dans le Burzenland, autour de Cronstadt. Les priviléges de ces nombreux colons furent solennellement confirmés par la bulle d'or de 1224 : ils ont toujours été très-fiers

Digitized by Google

d'avoir obtenu une constitution à eux, portant le même nom que celle de la nation magyare. L'invasion mongole de 1241 causa, là comme dans tout le royaume, les plus affreux malheurs; mais là comme ailleurs et plus encore elle fut le signal de nouveaux progrès, car de nouveaux étrangers furent appelés dans le pays, et lorsque s'éteignit la dynastie des Arpad, la petite Saxe de Hongrie était entièrement constituée. Sous la monarchie élective (1301-1526) les L. II et III nous montrent la prospérité des Saxons, particulièrement sous les rois de la maison d'Anjou, qu'ils avaient d'abord combattue par sympathie nationale pour l'autre prétendant Otto de Bavière — la seconde partie de cette période étant toutefois assombrie par les premières invasions des Turcs, et par une courte insurrection contre Matthias Corvin. Le récit devient plus détaillé depuis la bataille de Mohacs qui a pour résultat de séparer la principauté de Transilvanie du royaume de Hongrie jusqu'à la fin du XVIIe siècle (Livres IV, V, VI et VII), où M. T. arrête son ouvrage. Il nous en laisse espérer une continuation (T. II, p. 414), mais il pense avec raison que le jour où la Transilvanie devient décidément une province héréditaire de l'Autriche (1699) la partie la plus intéressante de cette histoire est terminée.

De grandes figures ont passé devant nos yeux : Jean Honter « l'apôtre » de la Réforme qui non-seulement propagea dans son pays natal de Cronstadt les doctrines de Luther son ami, mais qui par l'imprimerie, par les écoles, par les institutions de toute sorte où s'exerça son infatigable activité, civilisa toute cette contrée. — Albert Huet, qui mit sa profonde science au service de ses frères pour leur donner un code de lois écrites, et qui devenu comte des Saxons résista aux prétentions de la noblesse magyare dont étaient issus les princes de Transilvanie. — Michel Weiss, courageux et indomptable adversaire du tyran Gabriel Báthori. — Enfin, et ceci montre que M. T. n'est pas aveuglé par son zèle ethnographique, Gabriel Bethlen (Bethlen-Gabor) qui ne fut pas toujours l'ami des Saxons, mais dont l'excellent gouvernement est célébré (t. II, p. 165 et suiv.) comme il l'a été par les historiens magyars.

Si M. T. a une juste affection pour ses compatriotes transilvaniens, il n'en a pas assez peut-être pour la patrie hospitalière qui doit aussi réclamer une place dans leur cœur. Par exemple les questions d'origine sont traitées d'une manière intéressante en ce qui concerne les ancêtres allemands : les dialectes et les vieilles chansons (I, p. 15) montrent qu'ils sont venus surtout des bords de la Lippe et de la Lahn; mais les Hongrois ont le droit de se plaindre lorsqu'on les représente (p. 12, etc.) comme ayant dû tout aux Allemands, ce qui n'est vrai que pour cetains éléments de civilisation, et lorsqu'on les écrase avec un fameux passage d'Otto de Frisingen, sur lequel il y aurait beaucoup à dire. Quant aux Roumains, voisins longtemps méprisés, aujourd'hui redoutables, ni M. T., ni M. Rœsler malgré sa savante argumentation (dans ses *Romänische Studien*) n'ont pu me persuader qu'ils soient des intrus du XIIIe siècle, les colons romains, suivant eux, ayant tous repassé le Danube à la voix d'Aurélien. — Dans tout l'ouvrage les Saxons sont exaltés, avec une sincérité évidente, aux dépens de leurs voisins.

Digitized by Google

Cette critique n'empêche point le livre de M. T. d'être un des plus utiles et des plus curieux que l'on puisse recommander aux historiens et aux géographes portés aux études ethnographiques. Seulement il est bon de le contrôler par un ouvrage écrit dans le sens hongrois, et puisque l'*Erdiélyorszag Tœrtenelme* de M. Szilagyi est peu accessible, n'oublions pas *la Transilvanie et ses habitants*, d'Auguste de Gérando. Aujourd'hui que les chemins de fer ont rendu facile un voyage dans ce beau pays, il faut se féliciter d'avoir d'aussi bons guides historiques que de Gérando et que M. Teutsch.

Edouard SAYOUS.

---

59. — **Curiosités de voyages en Alsace**, tirées d'auteurs français, allemands, suisses et anglais, depuis le XVIe jusqu'au XIXe siècle, et annotées par Auguste STŒBER. Colmar, E. Barth. 1874. In-8°, xij-377 p. — Prix : 6 fr.

M. Auguste Stoeber est un infatigable chercheur de tout ce qui a rapport à l'histoire, à la littérature, aux coutumes et aux légendes de l'Alsace. Pendant bientôt quarante ans il a publié de quoi former une véritable bibliothèque sur la matière, soit dans des volumes séparés, soit dans le recueil l'*Alsatia*, qu'il dirige depuis 1850. Dans le présent ouvrage il a groupé une série d'extraits de voyages, faits par des touristes, illustres ou obscurs, qui, du XVIe siècle jusqu'à nos jours, ont parcouru l'Alsace. Dans ces relations de voyage qui sont parvenues jusqu'à nous, on peut étudier les impressions très-variées, emportées d'un séjour plus ou moins prolongé dans la province. Le volume débute par une description générale empruntée à la célèbre *Cosmographie* de Sébastien Münster. Après des notes insignifiantes du président de Thou sur Bâle et sur Mulhouse, nous rencontrons les extraits du *Journal* de Montaigne, durant son passage en Haute-Alsace, en 1580. Ce qui m'a semblé plus intéressant que les notes bien connues du moraliste bordelais, c'est le tableau de Strasbourg en 1600, tiré des mémoires du duc Henri de Rohan. Ce célèbre chef des huguenots sous Louis XIII se distingue surtout par son mépris pour « l'état populaire »; et son jugement sur la constitution fort libérale pour lors de la petite république se termine par ces mots qui sentent le grand seigneur d'une lieue : « Tout ce que j'en ai le » mieux aimé, a été la bonne chère qu'on m'y a faite. » Le XVIIe siècle est représenté dans notre volume par des lettres de Fléchier, venu à la suite de Louis XIV assister à la capitulation de la ville, et écrites à Mme Deshoulières. Elles avaient été publiées par M. Fabre en 1871. A côté de l'évêque catholique, nous rencontrons l'évêque anglican, Gilbert Burnet, ce bouillant prélat si bien caractérisé par Macaulay dans ses chapitres sur la seconde Révolution d'Angleterre. Il avait vu l'Alsace en 1686; dix ans plus tard, Dom Ruinart, le savant Bénédictin, la parcourait à son tour, mais M. St. n'a donné que peu d'extraits d'un voyage, que M. Matter, l'ancien inspecteur-général des bibliothèques publiques, avait traduit du latin et publié, il y a un demi-siècle [1]. Ce sont encore

1. Voyage littéraire en Alsace, Strasbourg, 1826.

Digitized by Google

deux religieux du même ordre, Dom Martène avec Dom Durand (1708) et Dom Calmet (1748), qui représentent dans notre recueil la première moitié du XVIIIe siècle. La période immédiatement antérieure à la Révolution nous fournit les impressions de Goethe, puisées dans les fragments de ses *Mémoires*. Avec Arthur Young, nous entrons en plein dans la période révolutionnaire elle-même. Le sagace observateur anglais a vu les débuts du mouvement à Strasbourg et contemplé le sac de l'Hôtel-de-Ville, qui renversa les derniers restes de la vieille constitution de la cité. Il nous décrit les scènes diverses dont il fut le témoin oculaire, en les semant d'observations pratiques qui peuvent encore s'appliquer de nos jours. Un peu plus tard, Camus, le célèbre constituant, visite à son tour les bords du Rhin. Une des choses qui le frappent le plus à Strasbourg, et cela ne témoigne guère en faveur des mesures hygiéniques observées dans le reste de la France, c'est qu' « on y peut prendre facilement et proprement des bains chauds » et des bains froids. » Parmi les derniers extraits qui nous semblent présenter un intérêt historique beaucoup moindre, nous citerons encore un romantique assez rare : *Pèlerinage d'un Childe-Harold parisien en Alsace*, publié par Verfèle (Lefebvre), en 1825.

Tous ces extraits sont accompagnés de notes nombreuses et savantes, telles qu'on devait les attendre d'un érudit comme M. Stoeber[1]. Nous souhaitons que son intéressant volume, qu'il a voulu rédiger en français[2], trouve un accueil favorable en France et lui permette d'en faire paraître bientôt une édition nouvelle, dont quelques extraits peu intéressants pourraient disparaître pour faire place à des auteurs négligés pour cette fois, et qui mériteraient de figurer, à des titres divers, dans cette curieuse anthologie géographique.

R.

---

60. — **Œuvres facétieuses de Noël Du Fail**, seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton, revues sur les éditions originales et accompagnées d'une introduction, de notes et d'un index philologique, historique et anecdotique, par J. Assézat. Paris, Paul Daffis, 1874. 2 vol. in-18, xxxvj, 332 et 428 p. — Prix : 10 fr.

Les *Œuvres* dites facétieuses de Noël Du Fail, publiées isolément soit de son vivant, soit, pour la troisième et la plus considérable des trois, presque aussitôt après sa mort, n'avaient encore été réunies qu'une seule fois, il y a de cela près d'un tiers de siècle. Cette édition, qui ne forme qu'un volume, très-compacte, il est vrai, était due aux soins d'un savant et spirituel bibliographe, attaché à la section des livres imprimés dans notre grande bibliothèque de la rue Richelieu. Le travail de Jean-Marie Guichard était en progrès sur la réimpression de 1732, à laquelle manque d'ailleurs le second en date des ouvrages de Noël Du Fail.

---

1. Un savant aussi distingué que M. St. ne devrait pourtant jamais citer le dictionnaire de Bouillet comme autorité scientifique. P. 29 il faut lire *Cherasco* et non pas *Chérasque;* p. 51 *Lavaur* et non pas *Lavour;* p. 195. M. E. Müller n'était point archiviste mais directeur de l'octroi de Strasbourg.

2. Un critique allemand, fort mal avisé, lui en a fait de bien vifs reproches, disant que ce volume, ne pouvant intéresser que des Allemands, devait être écrit dans leur langue. Espérons qu'il s'est trompé dans ses pronostics.

Digitized by Google

Sans parler de notes, en général fort courtes, il se recommandait par une élégante et curieuse préface. Mais à une époque où l'étude de notre ancienne langue et celle de nos poètes et de nos conteurs du XVIe siècle ne cessent d'occuper des philologues et des littérateurs érudits, il était possible de faire plus et mieux. Cette tâche a tenté un des jeunes écrivains de la presse quotidienne, et il vient de s'en acquitter de façon à mériter la reconnaissance des lecteurs et les encouragements de la critique. M. Assézat a revu le texte de son auteur, pour le premier et le troisième des ouvrages du gentilhomme breton, sur plusieurs anciennes éditions, et ce soin lui a permis de corriger en plus d'un endroit le texte du recueil de 1842. C'est ainsi qu'à la page 31 du 1er volume il a très-heureusement rétabli la bonne leçon : « la corde de fil d'archail, » qui lui était fournie par l'édition de 1549, au lieu de : « la corde de Richard, » que donnent les éditions postérieures.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le dernier et le plus considérable des ouvrages de Noël Du Fail n'a vu le jour qu'après la mort de l'auteur, et quoique M. A. dise dans son introduction (t. I, p. xxx) qu'il est permis de supposer que celui-ci en a revu les épreuves, la chose nous paraît au moins douteuse. Il est telle faute de l'édition de 1585, la première de toutes, qui nous semble difficilement conciliable avec l'assertion du nouvel éditeur. Ainsi, t. II, p. 266, à propos de l'expression : « par sa foy et en parole de gentil-homme, » on trouve cité entre parenthèses un auteur du nom de Iserma, qui disait que ces mots étaient « le » plus estroit seau de toutes les promesses. » Le nom de Iserma, qui se trouve dans les éditions de 1585 et de 1598, comme dans celles de Guichard et de M. A., nous paraît altéré. Il faut sans doute le changer en Isernia et reconnaître sous ce nom un célèbre jurisconsulte du XIVe siècle, Ant. Rampinus de Isernia, mort en 1353 et auteur d'un commentaire sur les constitutions de la Sicile et sur l'usage des fiefs[1]. On ne doit pas s'étonner de voir le nom d'un vieux légiste italien altéré par Du Fail, ou plutôt par son imprimeur, lorsque l'on considère que celui d'un magistrat et historien breton, contemporain de notre auteur, le célèbre d'Argentré, a été changé dans l'édition de 1585 (fol. 104 v°) en d'Argentier[2].

Tome II, p. 85 de l'édition de M. A. on trouve mentionné « M. de Montebon, » lors garde des seaux de France. » Telle est aussi la leçon des éditions de 1585 et de 1598 (p. 218); mais elle est fautive et doit être remplacée par Montelon, ou, comme on trouve écrit plus souvent, Montholon.

Peut-être aussi est-il permis de supposer que si Noël Du Fail avait présidé à l'impression de son livre, il n'aurait pas manqué de reconnaître l'erreur de nom qui se trouve dans la phrase suivante : « ce que pratiqua Maximilian et ses » successeurs pour le regard du royaume de Navarre, où ils n'ont aucun droit » qu'une possession violente[3]. » Quoique les deux derniers éditeurs aient négligé

1. Voyez le *Dictionnaire historique* de Moreri, édition de 1759, t. VI, article Isernia. Le nom de ce personnage manque dans la *Biographie universelle* de Michaud, comme dans la *Biographie générale* de Didot.
2. La bonne leçon est donnée dans l'édition de 1598 (p. 259).
3. Édition Assézat, t. I, p. 293.

Digitized by Google

d'en faire la remarque, il est évident que le nom de Maximilian n'est ici que le résultat d'une défaillance de mémoire ou d'un *lapsus calami*, et qu'il occupe la place de celui de Ferdinand d'Aragon, Noël Du Fail ayant confondu ensemble les deux grands-pères de Charles-Quint dans les deux lignes, paternelle et maternelle. Enfin, nous avons peine à croire que Noël Du Fail aurait laissé passer la mauvaise leçon Proconime pour Copronyme [1]; ou celle de Mont-Ferrat pour Mont-Serrat [2].

Quoique M. A. ait, en général, collationné avec soin le texte de Du Fail sur les anciennes éditions, et principalement sur celle de 1585, il est quelques cas où il a négligé de le faire, ce qui l'a induit à recevoir dans son édition des leçons fautives. Ainsi, t. II, p. 231, on lit : « et qu'ainsi se dresserent et façonnent les » plus heureuses vies, » tandis que la 1re édition donne se dressent (fol. 158 r°). T. II, p. 154, ligne 3, dans l'expression : comme plusieurs sont, il faut lire font, avec l'édition de 1585 (folio 117 v°, ligne anté-pénultième) et celle de 1598 (p. 291). *Ibidem*, p. 205, dans cette phrase : « Vous vous donniez..... à tous » les harquebusiers d'Enfer, mariez ou autrement, que feriez maistre d'eschole, » il faut lire seriez, avec l'édition de 1585 (fol. 145 v°), celle de 1598 (p. 352, ligne 2) et celle de Guichard (p. 308). Il y a là un échantillon de l'inconvénient des *s* longues, pour me servir d'une expression de M. A. (II, p. 157, note 4).

T. I, p. 56, on trouve cette phrase : « Autant on peut l'on dire de noz Dames » d'aujourd'huy, lesquelles ne prennent *point* de passe temps à voir un povre » languissant se donner au diable et se désespérer, qu'à le voir à tous propos » changer contenance et perdre grace pour la veuë d'elles. » Au lieu de point il nous paraît préférable de lire moins, comme on voit dans l'édition Guichard (p. 51). T. I, p. 292, dans la phrase « les preuves furent si courantes, et prou- » vèrent les parties si bien leurs faicts de tous costez, etc. », la bonne variante concluantes pour courantes, se trouve non-seulement dans l'édition de 1603, mais encore dans celle de 1598 (p. 90), dont M. A. ne paraît pas avoir fait usage.

---

1. Édition Assézat, II, 318; cf. l'édition de 1585, fol. 199 v° et l'édition de 1598, p. 489. La première écrit même Proconimeou, Chie en fons, faute reproduite dans celle de 1598. Une faute d'impression toute semblable a fait admettre par un savant professeur de l'Université qu'il existait dans notre langue au XVIIe siècle un mot ainsi écrit : *balou*. Feu M. Fr. Collet, ayant lu dans les Œuvres du chevalier de Méré la phrase suivante : « Mais s'il arrive ..... qu'il se faille sauver du *balou* de la fête, comme d'un naufrage, » a cru que le terme souligné, qu'il fait suivre du mot (*sic*), pouvait signifier « désordre, » au lieu de supposer simplement qu'il devait être décomposé en ces deux mots : bal ou. Voyez *Fait inédit de la vie de Pascal. — L'auteur des Provinciales et le chevalier de Méré*, Paris, 1848, in-8°, p. 27.

2. Dans ce curieux passage : « Et sans aller si loin, quand'nostre Mabile de Rennes..... » chantoit un lay de Tristan de Leonnois sur sa viole, ou une Ode de ce grand Poëte » Ronsard, n'eussiez vous jugé que cestuy cy sous le desespoir de sa Cassandre se voulust » confiner, et rendre en la plus estroite observance et hermitage qui soit sur le Mont- » ferrat : et l'autre laissant son Yseult, se fourrer et jetter aux depiteuses poursuytes » de la beste Glatissant. » Édition de 1585, fol. 102 v°; édition Assézat, II, 117, 118. Celle-ci porte Montferrat en un seul mot. Quant à l'édition de 1598, elle reproduit servilement (p. 255, l. 1re) la mauvaise leçon de celle de 1585.

Digitized by Google

Tome II, p. 79, 80, il est question de l'embarras où se trouvèrent les Vénitiens quand le roi Louis XII « leur envoya pour Ambassadeur un Conseiller du Par- » lement de Paris, sachant bien peu, et parlant encore moins, mais bien riche : » lequel aussi n'avoit que les instructions generales, comme s'ils avoient eu force » vin, si la canelle seroit à bon pris, car le finet qui estoit avec luy, partoit la » marchandise deliee. » Au lieu de partoit, imparfait du verbe partir, dans le sens de partager (cf. Littré, *verbo* partir, n° 1 et à l'historique du n° 2), qui est la leçon de la première édition (fol. 85 r°) et de celle de 1598 (p. 211), M. A. a imprimé portoit, comme avait fait Guichard (p. 236), et cela sans avertir du changement. Mais partir la marchandise déliée nous paraît pouvoir s'expliquer fort bien par « être chargé de diviser, partager, départir à qui de droit le con- » tenu des instructions secrètes. »

M. A. n'a pas borné ses soins à l'établissement d'un bon texte : il y a joint une préface intéressante et un commentaire où il a essayé d'expliquer la plupart des difficultés que présente la lecture de Noël Du Fail, soit au point de vue de la langue, soit en ce qui touche les matières très-variées traitées par l'auteur. Ces notes annoncent de la lecture et un esprit juste et sagace. Peut-être un commerce plus intime avec nos écrivains du XVIe siècle, ou même un plus fréquent recours à certains ouvrages modernes, notamment au *Dictionnaire comique* de Le Roux, à quelques livres sur nos patois et au beau travail de M. Littré, auraient-ils préservé le commentateur de certaines erreurs. Ainsi, au tome Ier, p. 49, le mot escarbillat est traduit par hardi. N'aurait-il pas mieux valu écrire : gai, éveillé, réjoui, plaisant, sens que Le Roux indique sous le mot escarbillard [1], en citant à l'appui deux vers de Hauteroche. — *Ibidem*, p. 53, dans la phrase : sans récompenser celui qui a desservi, desservir est donné comme un simple synonyme de servir, tandis qu'il signifie mériter, sens très-usité au moyen-âge et au XVIe siècle, et qui est resté dans l'anglais *to deserve*. Dans l'ancien français déserte ou desserte signifiait ce qu'on mérite [2]. — P. 75, l. 3, le mot Huleu n'est pas expliqué. Il désignait, comme on sait, un mauvais lieu, et Henri Estienne a mentionné le *huleu* de Paris [3]. Dans un autre passage (t. II, p. 282) Noël Du Fail parle d'une « gueue » (et non gueve, on dirait maintenant gueuse) « qui avoit servi les con- » freres de Hurlep. » Ce dernier mot est une autre forme du terme huleu.

---

1. Cf. le même, *verbo* rat, t. II, p. 388, sous l'expression *avoir des rats;* Roquefort, *Glossaire de la langue romane;* I, 491, *verbo* escarbillart; et Victor Fournel, *les Contemporains de Molière*, t. Ier, p. 282, note.

2. Cf. Littré, *verbo* desserte, étymologie, et ces vers de Tahureau, adressés à Henri II :

Et comme ta grand main ouverte
Sçait bien les doctes guerdonner,
Et aux braves hommes donner
A leurs faits pareille desserte.

Poésies de Jaques Tahureau, publiées par Prosper Blanchemain, Paris, 1870, in-12, t. I, p. 15. *Desservir* est très-souvent employé dans le sens de *mériter* par un poète bordelais de la première moitié du XVIe siècle, dont les écrits viennent d'être exhumés par un de nos savants collaborateurs. Voyez les *Œuvres de Jean Rus*... publiées... par Philippe Tamizey de Larroque, 1875, in-8°, p. 30, 31, 47.

3. *Apologie pour Hérodote*, édition de 1566, au mois de novembre, p. 339.

Digitized by Google

Tome Ier, p. 130, il est question d'une jatte « toute pleine d'eau seigneuse » (teinte de sang), tripes, amers, escailles de poisson, » jetée par mégarde sur la robe d'un amoureux ridicule, et cela « si à point que vous l'eussiez dit estre » une trainée pour les Escoufles (milans) et pyes. » Le mot traînée est traduit par « un épouvantail. » Mais ne vaudrait-il pas mieux l'interpréter par un appât (cf. Littré, *verbo* traînée, n° 3). Plus loin (p. 134, note 4) il a été expliqué par appeau. Dans trois autres passages (t. II, p. 12, 57 et 76, l. 5) le mot traînée ou traisnée signifie seulement ruse, comme dans un passage de *la condamnacion de Bancquet*, où meschante trainée rime avec layde menée [1]. — Dans le premier chapitre des *Baliverneries*, intitulé : Eutrapel amene un villageois coqu à Polygame, le malheureux villageois s'exprime ainsi (p. 154) : « C'est un passe temps que de » ma femme tout le monde s'en sert, ma femme a beau monter aux eschaffaux, » je suis des jouans.» L'éditeur ne paraît pas avoir saisi le jeu de mots renfermé dans l'expression : je suis des jouans, car il traduit ce terme par comédiens. Mais il y a évidemment ici une allusion au mot Jean (au moyen-âge *Joannes*), souvent employé autrefois, ainsi que son diminutif Janin ou Genin, pour désigner un mari trompé [2]. Plus loin le mari malheureux s'appelle lui-même le bon Jan (p. 160); ailleurs (p. 161, l. 2) il est nommé le pauvre Jan. Plus loin encore (p. 162), sa femme l'ayant interpellé par son petit nom : Ah! Jan, Eutrapel ajoute par manière de réflexion : quand le nom convient aux choses, cela est galant. Cf. encore, p. 170, l. 2.

Dans un passage (p. 164) où Eutrapel passe en revue, avec force équivoques, la plupart fort sales, les différentes façons dont usent les individus de diverses professions, en se livrant aux plaisirs de l'amour, il emploie les mots « le Bou- » langer, sur le sac au bran. » L'éditeur a cru que ce dernier mot ne signifiait que du son, tandis qu'il veut dire aussi des excréments [3]. — T. II, p. 20, on

---

1. *Le Théâtre français avant la Renaissance*... par M. Édouard Fournier. Paris (1872), grand in-8° à 2 colonnes, p. 245 B.

2. Cf. Le Roux, *Dictionnaire Comique*, II, 38, où Jean est traduit par Cornard; le même, *verbo* Jan et *verbo* Janin; Francisque Michel, *Études de philologie comparée sur l'argot*, p. 237; et ces passages de Henri Estienne : « Et de mon temps, qui eust enduré » une telle response, eust esté jugé cousin germain d'un Janin. » *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé*, édit. d'Anvers, 1583, p. 355. — « Et quand on dit un » bon Jannain (que le vulgaire prononce Genin) cela s'entend proprement d'un pitaut qui » prend bien en patience que sa femme luy face porter les cornes. » *Apologie pour Hérodote*, p. 19. Voyez enfin Charles Nisard, *Études sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*, Paris, 1872, in-8°, p. 342; et Littré, *verbo* Jean, n° 3 et à l'historique et *verbo* Jeannin. Dans la *farce de la pippée*, on trouve la forme Jouhin (éd. Fournier, *op. suprà laudatum*, p. 144 b. Cf. ibidem, p. 193 b et note 1).

3. Cf. le comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 2e édit., *verbo* bren; Littré, *verbo* bran, n° 3 et *verbo* breneux. Voyez encore ces mots de Brantôme : « car (de ce » temps-là) les places n'estoient breneuses ny merdeuses, comme force que l'on a veu » depuis. » *Œuvres complètes* de Pierre de Bourdeille, édition Ludovic Lalanne, t. III, p. 152. Cf. enfin, *les Serées* de Guillaume Bouchet; édition Roybet, Paris, 1874, in-18, t. III, p. 34, 35; et le dernier vers de *la farce du munyer* (éd. Fournier, p. 171). — On appelle *bren d'agace* (picæ stercus) la gomme du cerisier, du prunier et d'autres arbres qui portent des fruits à noyaux. *Nouvelles observations sur les patois romans usités en Belgique*, par le baron de Reiffenberg. Extrait du t. VI, n° 8 des *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*.

Digitized by Google

rencontre l'expression « bailleur de feves a mycroist, » sur laquelle l'éditeur donne la note suivante : « Mauvais plaisant, qui donne des fèves pour des pois, » dit un ancien proverbe. On disait aussi *mi-cru* pour *à demi cuit;* my-croist doit » se rattacher à cette idée. » Nous croyons que les expressions donner un pois pour une fève ou rendre fève pour pois n'ont rien à faire ici; et que dans my-croist la seconde syllabe n'est autre chose que le mot croît, qui figure encore dans la locution bail à croît. Cf. Littré, *verbo* croît.

Tome Ier, p. 222, Lupolde dit à Eutrapel : « Je n'ay jamais vu honneste » homme, pourvu que préalablement *il eust juré de calomnie et purgé de conseil,* » qui plus ne prisast et estimast un simple praticien, qu'une douzaine de tels » spadassins comme tu es, mon enfant, etc. » Les mots soulignés sont ainsi rendus par M. A. : « Il ait déjà eu affaire aux juges pour demander réparation » d'une calomnie ou consulter? » Ne vaudrait-il pas mieux les traduire ainsi : il eût prêté le serment de calomnie[1] et ne fût pas pourvu d'un conseil judiciaire? On rencontre encore en partie les mêmes termes dans cet autre passage : « Nous, » M. Jean aagé de trente ans, purgé de conseil ou environ, etc.[2] ; et dans ce troisième : « .....que au prealable ..... tu ne sois deuement et canoniquement » purgé de calomnie et conseil, et judiciairement licentié de ce faire[3]. »

Tome II, p. 21, ligne dernière, on trouve dans un discours adressé, à fin de récusation, par un défendeur à son juge, l'expression : « Toutefois s'il estoit » regargé ou (d'après une variante) regardé, » sur laquelle l'éditeur a fait la note que voici : « Rendu ordonnance contraire. Mais je ne trouve pas *regargé* et » *regardé* dans ce sens est un peu tiré par les cheveux, quoi qu'il signifie quel- » quefois *jugé*. » Mais la vraie leçon ne serait-elle pas rédargué? — Page 36, note 2, dans ce vers :

Qui veut belle femme querre,

querre est traduit par avoir, prendre, au lieu de chercher (cf. Littré, *verbo* quérir, à la remarque). — P. 67, il est question d'un fermier poitevin et du tour qui lui fut joué par le fils de son maître. Dans ce récit figure l'expression en chemissant et riant en faux bourdon. Sur le mot *chemissant* l'éditeur a fait l'observation suivante : « je rétablis ce mot d'après les éditions de 1585 et 1603, sans le bien comprendre. On a mis depuis *chauvissant*, qui peut être préférable. » Il est hors de doute que la leçon chauvissant est bien préférable. D'abord elle remonte au moins à l'édition de 1598 (p. 196). Ensuite le verbe chauvir est employé ailleurs par Noël Du Fail (t. Ier, p. 129, l. 9), qui y ajoute, il est vrai, les mots : des oreilles, qui en sont le complément habituel[4]. — Page 117 on rencontre le verbe poignit (prétérit de poindre) accolé à piqua. Une note (n° 6) le traduit par

1. Cf. le *Nouveau coutumier général, apud* Littré, *verbo* calomnie, à la fin de l'historique.
2. Folio 60 v° de l'édition de 1585, édit. de M. A., II, 26.
3. Édition Assézat, II, 214.
4. On peut voir, sur l'expression chauvir ou chauvir de l'oreille, une curieuse note de Viollet-le-Duc, *Œuvres complètes* de Mathurin Régnier, Paris, P. Jannet, 1853, in-18, p. 90. Cf. les *Dialogues* de Jacques Tahureau, édit. Lemerre, 1871, in-18, p. 199, index, v° oreilles; et Louis du Bois, *Glossaire du patois normand*, p. 74.

Digitized by Google

saisit et ajoute que « notre mot *empoigner* pour émouvoir violemment a à peu » près la même force. » Mais le sens propre de poindre est piquer[1]. — P. 136, on trouve la mention de la vallée de Concreux près Nantes. L'éditeur dit en note : « Je ne trouve dans aucun dictionnaire géographique l'indication de cette » vallée. » N'y aurait-il pas ici une sale équivoque entre *nates*, les fesses en latin, et Nannetes, nom de Nantes dans la même langue ? — P. 153 le mot nourriture signifie non pas la manière de vivre, comme il est dit dans la note 3, mais l'éducation, sens qu'a très-fréquemment ce mot aux XVIe et XVIIe siècles[2]. — — P. 179 et suivantes se lit la plaisante histoire d'un apothicaire d'Angers, qui faisait fort l'important « S'il vendoit, dit l'auteur, pour un double d'huile ou » raisin, il menoit un bruit, comme s'il eust vendu autant de drogues en gros, » que les Pepoli de Raguse, ou les Pihiers de Couetils à Melesse. » L'éditeur dit en note : « Le couëtil était une mesure que je ne connais pas. » Mais ne s'agit-il pas tout simplement de l'espèce de toile appelée coutil ? Ce qui semble le démontrer, c'est un passage des *Mémoires du Parlement de Bretagne*, cité par M. A. et où il est dit que Bonnabes Pihier avait été taxé à tort à 10 sols par chacune charge de couëtils achetés hors de la ville de Rennes. Dans le Haut-Maine on dit encore coëtil pour coutil, et Robert Estienne donne la forme coiti[3], qui se retrouve dans le patois normand[4].

Page 242, ligne 3, l'expression avoir la venue est traduite par sérénade. L'éditeur paraît s'être fondé uniquement sur le contexte, où il est question d'un cordonnier « auquel on rompoit la teste à force d'aubades et letanies amoureuses », s'adressant à « sa femme qui estoit belle. » Mais le sens propre de *venue* est malheur, mésaventure, mauvais tour, ainsi que je l'ai fait observer ailleurs[5]. — P. 270 il est question d'un bon gentilhomme «..... un semblant trop grand mé- » nager, retraieur de terre et docte annicheur de poules[6] : au demeurant, de » bon entendement pour l'aage, etc. » M. A. traduit retraieur de terre par « vivant retiré sur ses terres. » Ne serait-ce pas plutôt un adjectif dérivé du verbe retraire et signifiant celui qui exerce un retrait ou droit de rachat ?

Dans la dédicace des *Mémoires du Parlement de Bretagne* (t. II, p. 381) on rencontre l'expression : « ayans été collisez et imposez à certaines taillées

---

1. Cf. le *Glossaire* sur les *Œuvres* de Louise Labé, édit. de 1824, p. 303, v° pointure.
2. Cf. Littré, *verbo* nourriture, n° 5 ; et les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, édit. Monmerqué et Paulin Paris, t. IX, p. 381, Glossaire, *verbo* mouché.
3. *Vocabulaire du Haut-Maine*, par C. R. de M. (Montesson), 1859, in-12, p. 145.
4. Voyez le *Glossaire du patois normand*, par M. Louis Du Bois, publié par M. Julien Travers, Caen, 1856, in-8°, p. 84.
5. *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1869, p. 579 et note 3. Aux deux exemples de Brantôme que j'ai cités en cet endroit, j'aurais pu en ajouter plusieurs autres du même auteur (t. III, p. 91 : donner la venue ; *ibidem*, p. 138 ; p. 267 : avoir la venue ; faire quelque mauvaise veneue à Marseille, t. IV, p. 125) ; un de Henri Estienne (craignant une telle venue en cest autre livre ; *Apologie pour Hérodote*, Henri Estienne à un sien ami, p. 2, l. 5) ; et un de Casaubon, dans une lettre française publiée par Colomiès, *Italia orientalis*, p. 138, l. 6 (quoy qu'encore elle [sa femme] se ressente bien fort de cette venue [une *urgente maladie* dont elle avait été atteinte]).
6. Telle est la ponctuation de l'édition de 1585 (fol. 177 v°) et de celle de 1598 (p. 432). Le texte de M. A. ne met qu'une virgule, et encore après demeurant.

Digitized by Google

» (tailles), » appliquée aux avocats nobles de Rennes. Au lieu de collisez il faut sans doute lire cottisez, ancienne orthographe du verbe cotiser (cf. Littré, *verbo* cotiser, à l'historique). — Tome II, p. 51, on trouve les mots plus tounez que fondeurs de cloches[1], et Noël Du Fail observe lui-même que tounez est la forme bas-bretonne de notre mot étonné. L'éditeur a fait sur ce passage une note ainsi conçue : « Cette locution : être étonné comme fondeur de cloche » devrait être complétée par quelque indication des cas dans lesquels ces maîtres » artistes sont étonnés. On ne peut pas supposer qu'ils le sont à l'état chronique. » A moins qu'on ne veuille dire par là que lorsque la cloche est fondue, le son » qu'elle va donner inquiète et étonne toujours le fondeur qui doit compter » plutôt sur le hasard que sur sa science. » La réponse aux doutes et aux suppositions de M. A. se rencontre dans un petit livre assez curieux et assez rare, imprimé il y a plus de deux siècles, sous le titre suivant : *Les maistres d'hostels aux halles, le cavalier crotexte (crotesque ou grotesque) et l'apotichaire (sic) empoisonné. Nouvelles comiques*[2]. On y lit (p. 216) « que le cavalier crotesque arriva » en son logis à beau pied sans lance, plus penaut (penaud) qu'un fondeur de » cloches, qui a manqué de métail. »

Tome I, p. 79, 80, dans le récit d'une dispute qui s'éleva entre les habitants de deux villages, on trouve la phrase suivante : « Cette matiere fut longuement » demenée d'un costé et d'autre, et *s'entrefussent voluntiers donnez sur le haut de » leurs biens*, si d'aucuns plus sages n'eussent esté mediateurs et modéré les » coleres trop ardentes. » L'expression soulignée a été ainsi traduite par M. A.: « se fussent battus à propos de la supériorité de leurs biens. » Ne faudrait-il pas plutôt dire : se fussent donné des coups sur les épaules, car le haut de leurs biens nous semble un synonyme, un peu recherché, il est vrai, de casaquin, dans l'expression populaire épousseter le casaquin, donner sur le casaquin à quelqu'un[3]. — Un peu plus loin il est question d'un individu « qui mettoit le feu » aux estoupes et la cloche au chat. » Cette dernière expression est traduite ainsi : « excitait les disputeurs, faisait *kiss kiss*, comme nous dirions. » Mais n'y a-t-il pas ici une allusion à la fable d'Abstemius, imitée d'abord par Faerne, puis par La Fontaine (Livre II, fable 2), sous le titre de : *Conseil tenu par les Rats?* Attacher une cloche ou plutôt une clochette, un grelot, comme dit La Fontaine, au cou du chat, exige de la part d'un rat une hardiesse peu commune. On se rappelle à ce propos le sobriquet donné à un des comtes de Douglas, Archibald *Bell-the-cat*.

---

1. Et non estonnez, comme a imprimé M. Littré, d'après Pougens (*Dictionnaire, verbo* fondeur, vers la fin de l'historique). Il y a sans doute une allusion à cette même expression dans cet autre passage de Noël Du Fail : « qui estonna les entendemens non assez bien » fondus (édition de 1585, fol. 118 v°), » passage dans lequel M. A. (II, 155) a ajouté d'après des éditions plus récentes (cf. l'édition de 1598, p. 293), après estonna, le mot beaucoup, qui ne se trouve pas dans l'édition originale.

2. Par François-César Oudin de Préfontaine. Paris, J.-Baptiste Loyson, 1670; 1 vol. in-12. — On trouve un bien curieux exemple de la locution « demeurer encore plus » estonné qu'un fondeur de cloches, » dans le *Mascurat* de Gabriel Naudé. *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin*, 2e édition, p. 328.

3. Cf. Le Roux, *verbo* casaquin, et Littré.

Digitized by Google

Tome II, p. 213, l. 2, Eutrapel donne à l'avocat Lupolde le nom de vieux Sortes, car c'est ainsi que portent l'édition originale et les suivantes. M. A. dit en note que de la répétition du mot Sortes quelques pages plus loin, on peut conclure que c'est un nom propre, mais qu'il faudrait plus ample information. A la page 218 il est question des commencements de la carrière du pape Adrien VI, à Louvain, « du temps que Sortes couroit et Plato disputoit. » L'éditeur dit en note : qu'est-ce que ce Sortes que couroit Adrien? Enfin, page 227, il est fait mention de « Dom Jean Simon dit Sortes, de la paroisse de Sainct Erblon avec » sa sophisterie. » Et M. A. ajoute sur le mot Sortes : « Encore ce nom comme » surnom donné à un sophiste ou pédagogue. Nous pouvons donc le considérer » comme celui d'un grammairien qui a écrit pour la jeunesse. » Nous doutons fort de l'exactitude de cette conclusion : dans le premier et le troisième passage le mot Sortes nous paraît devoir être changé en Sorites (actuellement sorite), nom d'une espèce d'argument sophistique, qui pouvait fort bien devenir le sobriquet d'un avocat ou d'un sophiste; et dans le second il peut aussi désigner les exercices de logique auxquels se livrait le futur pape. Nous hésiterions davantage à émettre ces suppositions si, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il ne s'agissait pas d'un ouvrage posthume et dont, selon toute apparence, l'auteur n'a pas revu les épreuves.

Les notes de M. A. sont pour la plupart exactes et instructives. On remarquera surtout celle relative aux diverses significations du mot vouge (t. I, p. 32, 33). D'autres présentent quelques anachronismes, quelques inadvertances, fruit d'un rédaction un peu précipitée. C'est ainsi qu'à propos d'un passage (II, 24) où Noël Du Fail se plaint des progrès de la vénalité des charges vers l'année 1551, l'éditeur dit dans une note, que François Ier « suivant l'exemple de Louis XII » et l'outrant, fit à cette époque par la vente des charges les fonds nécessaires » pour soutenir ses guerres d'Italie. » Mais en 1551 il y avait quatre ans que François Ier était mort. Tome Ier, p. 233, le titre de beau-père de Louis XI est donné au seigneur de Bresse, depuis duc de Savoie, sous le nom de Philippe II. C'est sans doute le résultat d'un *lapsus calami* ou d'une erreur typographique, car Philippe, comte de Bresse, n'était que le beau-frère de Louis XI.

Tome II, p. 118, note 2, il est dit que le comte de Caylus, à la fin du XVIIIe s., a remis à la mode Tristan et Yseult. Le nom du comte de Caylus nous paraît écrit ici pour celui du comte de Tressan. Dans l'introduction (I, p. xij) il est fait mention du maréchal de Brissac, sous le titre de duc de Cossé Brissac. Mais le comté de Brissac ne fut érigé en duché-pairie qu'en 1611, c'est-à-dire soixante ans après l'époque dont il s'agit. — T. II, p. 88, n. 1, François II, duc de Bretagne, est nommé frère de Charles VIII et de Louis XII. C'est beau-père qu'il aurait fallu écrire. *Ibidem*, p. 158, n. 3, à propos de l'expression une once de la peur de sainct Valier, il est dit que la peur qu'éprouva Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, avant de recevoir sa grâce sur l'échafaud, lui donna une fièvre qui l'emporta quelques jours après. M. A. reproduit ici une erreur fort ancienne, puisqu'elle remonte à Étienne Pasquier. Mais on sait, par les recherches de

Digitized by Google

M. Georges Guiffrey[1], que Saint-Vallier survécut longtemps à sa condamnation et à sa grâce (1524) et qu'il mourut, selon toute probabilité, en 1539.

Une portion du travail de M. A. qui nous paraît tout particulièrement digne d'éloges, c'est l'index qui termine le second volume. Cet index est un complément des plus utiles pour un ouvrage où il est traité d'une foule de sujets, parmi lesquels il en est beaucoup qui ne sont touchés qu'incidemment et comme en passant. Le travail de M. A. présente toutefois quelques omissions. On y chercherait vainement, par exemple, l'expression in gambe (Noël Du Fail écrit ainsi), origine de notre adjectif ingambe. Cette expression, dont le savant La Monnoye attribue le premier emploi à Du Fail[2], mais qui se rencontre déjà sous la forme en gambe dans Martin Du Bellay, a cependant fait l'objet d'une note de M. A. (II, 50, n. 2). — M. A. a eu aussi une idée des plus heureuses, en reproduisant à la fin du second volume, sous le titre d'appendice, la dédicace placée par Noël Du Fail en tête de la compilation publiée par lui, en 1579, sous le titre de : *Mémoires recueillis et extraits des plus notables et solennels arrests du Parlement de Bretagne*. C'est un morceau fort curieux et qui méritait bien d'être détaché des trois éditions in-folio et in-quarto du recueil auquel il sert de préface. — M. A. aurait pu indiquer plusieurs ressemblances entre certains passages des *Œuvres facétieuses* de Noël Du Fail et des passages d'auteurs ses devanciers ou ses contemporains. Ainsi à la p. 298 du 1er volume on rencontre cette réflexion : « me » souvenant des grands Princes, qui gagent (risquent) la vie de cinquante mille » hommes, où ils ne couchent rien du leur, resemblans au singe qui tire les » chastaignes de sous la braise avec la patte du levrier endormy au fouyer. » La même idée, moins la comparaison finale, a été ainsi exprimée, en termes presque identiques, par Guillaume Bouchet : « Les Princes ne craignans point de » gager la vie de trente mille hommes, où ils ne couchent rien du leur[3]. »

Cet article est déjà bien long, et cependant je m'y suis beaucoup plus occupé du travail de M. A. que du texte de son auteur. Mais c'est qu'il n'y a plus grand chose de neuf à dire sur des écrits qui datent d'environ trois siècles et qui ont été bien souvent réimprimés. Il nous serait facile de signaler dans les Œuvres de Noël Du Fail nombre de passages remarquables par l'aisance et le naturel du style; plus d'un modèle de narration vive et plaisante, plus d'un petit tableau exquis des scènes de la vie champêtre. On y trouvera maint renseignement précieux pour la connaissance des mœurs, des usages, des opinions du temps où vivait l'auteur. C'est un de ces recueils qui méritent de trouver place dans la bibliothèque de tous les amis de notre ancienne langue et de notre vieille littérature. Aussi peut-on en dire, et peut-être avec encore plus de raison, ce que Bayle écrivait dans sa lettre du 23 novembre 1674, à propos d'un imitateur de Noël Du Fail : « Voulez-vous avoir un livre qui en vaut la peine (il y a quelques

---

1. *Lettres inédites de Dianne de Poytiers, publiées..... avec une introduction et des notes*. Paris, Ve Jules Renouard, 1866, in-8°, p. xviij, note 2.
2. *Noei borguignon de Gui Barôzai*, 5e édition, Dijon, 1776, in-12, Glossaire, article Gambie, p. 241.
3. *Les Serées*, édition Roybet, t. III, p. 17.

Digitized by Google

» obscénités, *sed omnia sana sanis*), achetez l'*Hexaméron rustique* qui est de la » main de M. La Mothe Le Vayer. »

C. DEFRÉMERY.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Am Sarge und Grabe des Dr Th. Const. von Tischendorf (Leipzig, Hinrichs). — Anleitung zu wissenschaftlichen Beobachtungen auf Reisen. Herausg. v. NEUMAYER (Berlin, Oppenheim). — BECQ DE FOUQUIÈRES, Documents nouveaux sur André Chénier (Paris, Charpentier). — BRANDES, Abhandlungen zur Geschichte des Orients im Alterthum (Halle a. S., Lippert'sche B.). — CLOS, Étude sur la municipalité de Toulouse; Recherches sur la première époque de l'histoire municipale de Toulouse (deux extr. des *Mém. de l'Acad. des sciences et belles-lettres de Toulouse*). — COURRIÈRE, Histoire de la littérature contemporaine en Russie (Paris, Charpentier). — DE GOEJE, Bijdrage tot de Geschiedenis der Zigeuners (Amsterdam, Van der Post). — DOWDEN, Shakspere, his Mind and Art (London, King and Co.). — DRÆGER, Historische Syntax der lateinischen Sprache. 2. Th., 2. Hælfte (Leipzig, Teubner). — DÜHRING, Cursus der Philosophie. I. Lief. (Leipzig, Koschny). — GERLAND, Anthropologische Beitræge. I. Bd. (Halle a. S., Lippert'sche B.). — GRASSMANN, Wœrterbuch zum Rig-Veda, 4. Lief. (Leipzig, Brockhaus). — HALLEGUEN, Armorique et Bretagne. Histoire littéraire (Paris, Didier). — HARTEL, Homerische Studien. III (Wien, Gerold's S.). — HEHN, Kulturpflanzen u. Hausthiere. 2. Aufl. (Berlin, Borntræger). — HENKE's Neuere Kirchengeschichte, hrsg. v. GASS. Bd. I. (Halle a. S., Lippert'sche B.). — Les Stances de Bhartrihari tr. p. REGNAUD (Paris, Leroux). — MAHAFFY, Social Life in Greece (London, Macmillan and Co.). — SACHS, Encyclopædisches Wœrterbuch d. franzœsischen u. deutschen Sprache. Th. I., fasc. 3 et 4 (Paris, Ghio). — SAINT-MARC GIRARDIN, Jean-Jacques Rousseau, p. avec intr. p. BERSOT, 2 vol. (Paris, Charpentier). — SCHMIDT (E.), Richardson, Rousseau und Gœthe (Iena, Frommann). — I. SCHMIDT, De Herodotea quae fertur Uita Homeri (Halis Sax., Lippert'sche B.). — J. SCHMIDT, Leibnitz und Baumgarten (Halle a. S., Lippert'sche B.). — Stèle de Yehrwmelek roi de Gebal. Communication faite à l'Académie des inscriptions par le comte de Vogüé (Paris, Baudry). — Vergili Maronis Opera ed. FORBIGER. Pars III. Ed. quarta (Lips., Hinrichs). — WERDER, Vorlesungen über Shakespeare's Hamlet (Berlin, Hertz). — Wilhelm's von Poitiers. Gesta Guilelmi ducis Normannorum et regis Anglorum, von BŒRTING (Dresden, Blochmann). — WÜSTENFELD, Bahrein und Jemâma (Gœttingen, Dieterich).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 27 Mars — 1875

Sommaire : 61. *Œuvres* de Tacite, p. p. JACOB. — 62. MIKLOSICH, Théorie des formes en Paléoslovène. — 63. ZARNCKE, Dissertation sur la lettre de Prêtre Jean à Manuel I; Dissertation sur la lettre du pape Alexandre III à Prêtre Jean; Dissertation sur le patriarche Jean, précurseur de Prêtre Jean. — 64. GREVILLE, *Mémoires*, p. p. REEVE. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

61. — **Œuvres de Tacite**, texte latin, revu et publié d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire critique, philologique et explicatif, etc., par Émile JACOB, ancien élève de l'École normale, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis. Annales, livres I-VI. — Prix : 7 fr. 50.

Cette édition de Tacite, qui formera quatre volumes in-8°, fait partie de la *Collection d'éditions savantes*, entreprise par la maison Hachette, et « destinée à » fonder en France une école de philologie grecque et latine, à bien mériter du » monde érudit et du monde universitaire. » Parmi les éditions savantes qui ont paru jusqu'ici, nous ne connaissons par nous-même que le Virgile de M. E. Benoist et le Démosthène de M. H. Weil, deux ouvrages remarquables l'un et l'autre à des titres divers. C'est donc avec un grand intérêt que nous avons examiné le premier volume du Tacite de M. Jacob. Disons tout de suite que nous y avons pu constater un progrès réel sur les éditions de Tacite publiées jusqu'ici en France. Pour le texte et pour le commentaire, l'auteur avait à sa disposition des ressources qui manquaient à ses devanciers; aussi le texte en a-t-il profité largement, et le commentaire est-il plus complet et plus exact. Peut-être aurait-on pu davantage encore tirer profit des excellents travaux que l'étude de Tacite a provoqués de nos jours. Peut-être aussi ce premier volume dénote-t-il encore un peu d'inexpérience dans ce genre de publications. Mais nous sommes sûr (d'autant plus que l'auteur le dit lui-même) que les volumes destinés à suivre profiteront de l'expérience acquise.

Nous tâcherons de faire ci-après quelques observations qui seront peut-être utiles à la suite de l'ouvrage, et prouveront, en tout cas, quel intérêt nous attachons à la réussite complète d'une édition savante de Tacite.

Ce premier volume qui a 430 pages contient, outre le texte et le commentaire, une page et demie d'*errata*, six pages et demie d'*addenda* et de *corrigenda* et une *Introduction* de 52 pages.

L'Introduction, écrite, comme le commentaire, avec une clarté et une élégance remarquables, est divisée en cinq parties, dont la première a pour titre : Vie de Tacite. Ses ouvrages. Nous y avons remarqué deux bons passages sur la jeunesse de Tacite et sur son style. M. Jacob a mis à profit l'Introduction « judi- » cieuse et substantielle, » placée en tête de l'édition de Nipperdey. Mais si

Digitized by Google

Nipperdey est en général un excellent guide, nous ne voudrions cependant pas nous en tenir uniquement à lui. Ainsi, lorsque M. Jacob dit, comme lui, qu'en 90 Tacite « quitta Rome, *appelé probablement* au commandement d'une légion, » peut-être aussi « nommé, en qualité de propréteur, au gouvernement d'une » province, » nous regrettons qu'il n'ait pas tenu compte de ce que M. Geffroy dit de cette partie de la vie de Tacite dans un livre érudit et bien fait, intitulé : Rome et les Barbares[1]. A l'exemple de Nipperdey, M. Jacob attribue au grand historien le *Dialogue sur les orateurs;* mais, après Nipperdey, on a produit contre cette attribution de nouvelles objections très-fortes, tirées de la chronologie. Il faut les réfuter, ce qui nous semble assez difficile, ou bien en tenir compte. Relevons deux petites inadvertances : l'Agricola « paraît avoir été *composé* au » commencement de l'année suivante, » c'est-à-dire en 98; *publié* serait plus exact. Il est dit aussi que le beau-père de Tacite fut « rappelé de la Bretagne » après cinq ans d'un gouvernement équitable; » on sait qu'Agricola fut nommé au gouvernement de la Bretagne en 78, et que ce ne fut qu'en 85 qu'il quitta ce pays, où il fit *sept* campagnes.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres parties de l'*Introduction*. Elles sont intitulées : les Annales, les manuscrits et les plus anciennes éditions; travaux de Juste-Lipse et de ses contemporains; travaux postérieurs à Juste-Lipse. Il nous est cependant impossible de ne pas faire au moins une remarque. Parmi les éditions indiquées comme les plus récentes, nous trouvons celles de Ritter (1848), de Nipperdey (1862), de Halm (1866), de Dræger (1869). M. J. aurait bien fait de consulter la 5e édition de Nipperdey, celle de 1871, et la seconde de Ritter (1864). Parmi les publications postérieures à Juste-Lipse, nous trouvons aussi une énumération des travaux dont la grammaire de Tacite a été l'objet. Cette énumération pourrait être plus complète. On aurait voulu y voir les meilleures des nombreuses dissertations qui ont été publiées sur la grammaire et le vocabulaire de Tacite. Il y a une faute d'orthographe dans le nom de Zirker (au lieu de Sirker), mais je la prends sur mon compte, parce que je l'ai faite le premier et qu'on me l'a déjà reprochée avec raison comme une *faute d'impression fâcheuse.*

La 5e partie de l'*Introduction* est intitulée : De la présente édition. En fait d'orthographe, M. J. ne veut pas d'innovations qui *étonnent les yeux* et *troublent l'attention;* il regrette cependant de ne pas avoir écrit *Thræcia*, et *Sibulla*. Ses innovations sont limitées à un petit nombre de mots.

La chose la plus difficile et la plus importante est la constitution du texte. « Mon autorité pour le texte, dit M. J., est celle d'Orelli (édit. de 1859). » Nous osons l'engager à ne pas négliger dans l'intérêt des volumes suivants des éditions plus récentes, par exemple celle de Halm (1874) et celle de Ritter (1864), qui a pour la seconde fois fait la collation des mss.

Pour la commodité des savants, nous eussions désiré que M. J. eût réuni dans un appendice critique les changements qu'il a faits au texte d'Orelli. Nous sommes

1. V. *Rev. crit.* 1874, n° 10.

Digitized by Google

d'avis que, même dans une édition savante, il est bon de donner séparément la critique du texte et les notes grammaticales, historiques, géographiques, esthétiques, etc. Halm, dont l'édition n'a pas de commentaire, donne en tête de chaque volume un *Commentarius criticus*, et la première édition de Ritter, qui a des notes exégétiques, les sépare complétement des leçons des mss. S'il y a de bonnes raisons pour recommander cette manière de faire, j'avoue qu'elle n'est pas indispensable dans tous les cas. Mais elle mérite d'être recommandée pour une édition qui prend pour base une édition parfaitement connue. M. J., en choisissant celle d'Orelli, n'avait plus qu'à marquer, au commencement ou à la fin du volume, les endroits où il s'éloigne de son autorité. C'est ainsi qu'ont fait Dræger et Haase, qui ont pris pour base de leurs éditions celle de Halm.

Nous nous rendons difficilement compte des principes qui ont été suivis dans la partie critique du Commentaire. Voici, par exemple, au ch. I du livre I une note pour laquelle il ne nous semble pas qu'on puisse invoquer le principe d'utilité : « *Deterrerentur*. Leçon du *Mediceus*, reproduite par les meilleures éditions, » y compris les plus récentes. La correction proposée par Muret et Juste-Lipse, » *detererentur*, n'est pas justifiée. » Puisque, depuis longtemps, les meilleures éditions, d'accord avec le *Mediceus*, écrivent *deterrerentur*, qui est parfaitement clair, pourquoi faire mention d'une vieille correction dont personne ne veut? Voici une note critique sur laquelle nous avons à faire une observation d'un autre genre. On lit au ch. 8, liv. I : « *Nomenque Augustæ*. Le nom est ainsi écrit » dans le *Mediceus*, qui porte à cet endroit la trace d'une correction. » Vient ensuite une explication dont la conclusion est : « il y a donc lieu de maintenir » la leçon du manuscrit. » L'observation sur le *Mediceus* ne me paraît pas tout à fait claire. D'après Ritter, dont la collation est postérieure à celle de Baiter, le *Mediceus* donne *Augusta* ou *Augustu* (dans le ms. les *a*, un peu ouverts en haut, se distinguent difficilement des *u*); *Augustæ* est une correction. Orelli avait dans sa première édition *Augustæ*, dans la seconde il adopte *Augustum;* Gronovius, Dœderlein, Haase, Nipperdey, Halm, Dræger sont pour *Augustum*. Nipperdey et Dræger donnent l'explication de ce mot, et, pour ma part, je ne voudrais rejeter ni leur leçon ni leur explication.

Le Commentaire est très-développé. Il occupe, en moyenne, à peu près les deux tiers des pages. M. J. dit qu'il a tiré un grand profit du Commentaire de Nipperdey. Nous trouvons qu'il a bien fait de l'utiliser. Nous voudrions cependant qu'il eût profité davantage de celui de Dræger, qui a aussi d'excellentes qualités, et qu'il eût pu mettre à contribution les bons travaux dont Tacite a été l'objet de nos jours, mais nous savons par expérience qu'il est souvent bien difficile de se les procurer.

« S'il y a des omissions ou, à plus forte raison, des erreurs, dit M. J., je » serai heureux qu'elles me soient signalées. » Nous ne voulons faire que quelques observations qui, si on les trouvait justes, pourraient exercer une utile influence sur le Commentaire des autres volumes. Disons tout d'abord qu'il serait possible, selon nous, de rédiger plus brièvement un assez grand nombre de notes, afin de gagner de la place pour d'autres notes également utiles. Prenons

Digitized by Google

pour exemple la première phrase du ch. I, l. 1 : *Urbem Romam a principio reges habuere*. Nous trouvons ici une longue note sur *urbem Romam* et sur une question bien rebattue : cette phrase forme-t-elle un vers hexamètre ou non? Il nous semble qu'on pourrait énoncer en moins de lignes ce qu'il y a de plus utile à dire, et ajouter une note sur *a principio*. Est-ce que dans les auteurs classiques, *principio* et *a principio* sont la même chose? Si les deux expressions y ont un sens différent, Tacite s'est-il conformé à l'usage classique? On aurait pu aussi, une fois pour toutes, faire une observation sur les formes en ēre et ērunt du parfait, observation qui a été faite d'abord, si je ne me trompe, par Wagener, et qui se trouve dans les notes de Haase sur *Reisigs Vorlesungen*. Les commentaires de Nipperdey et de Dræger ne disent rien non plus sur *a principio* et *habuēre*, mais il n'y avait pas de raison de les imiter dans une édition faite en France et pour la France. On aurait pu du reste se contenter ici d'un renvoi à une grammaire.

S'il y a des endroits où des notes nécessaires ou utiles manquent, il y en a en revanche qui en ont de superflues. Il me semble qu'il faut se garder de faire des notes grammaticales sur des règles qui se trouvent bien formulées dans les grammaires, à plus forte raison faut-il éviter, dans une édition savante, des notes trop élémentaires. A qui ces notes pourraient-elles être destinées? Non assurément aux professeurs qui n'en ont que faire. Si l'on suppose qu'il y a un certain nombre de personnes peu au courant de ces règles, il faut tout simplement faire un renvoi à une grammaire où elles puissent les apprendre *dans leur ensemble*. Citons un ou deux exemples de notes de grammaire élémentaire. Au ch. I, l. 1, note 7, on lit: « *Claris scriptoribus*..... (*memorata sunt*). Tacite, à l'exemple des » poètes, construit fréquemment au datif le régime indirect des verbes passifs, » quels que soient les temps. » La règle du datif accompagnant les verbes passifs doit être connue de tout le monde. Du reste, Tacite ne s'éloigne pas ici de la prose de Cicéron et la note par conséquent est inexactement rédigée. Au ch. II, l. 1, il y a une note bien élémentaire sur *invalido auxilio*. Une pareille note, selon moi, ne devrait pas même se trouver dans une petite édition classique. La fin de la note seulement s'adresse aux professeurs. Au ch. VI, pour *juxta periculoso*, le lecteur est renvoyé à la note sur *invalido auxilio*, et l'on compare *comperto*, *cognito*. C'est confondre trois cas différents. Il eût suffi de citer une grammaire. Voici un dernier exemple d'une note élémentaire qui pourrait être rédigée autrement. Au ch. XVI, l. 1, il est dit sur *Mutatus princeps* que la substitution du participe passif au substantif abstrait ne se trouve pas encore dans Cicéron; Dræger est cité entre parenthèses. C'est là assurément une inexactitude. On n'a qu'à consulter une grammaire classique pour trouver des exemples de Cicéron : *Homerus fuit ante Romam conditam* (avant la fondation de Rome).

Nous venons de voir, parmi les règles superflues, quelques-unes qui pourraient être rédigées avec plus de soin. Il y en a dont la rédaction laisse encore plus à désirer, par exemple : « *Epistolas*, la lettre..... Le pluriel est mis pour le singu- » lier, à l'imitation de *litteræ*. » On aurait pu dire : le pluriel *epistolæ* se trouve déjà employé dans Velléius Paterculus pour désigner une seule lettre; en tout cas, le pluriel *litteræ* n'est pas mis pour le singulier. Le *commentaire explicatif*

Digitized by Google

n'est pas non plus toujours d'une exactitude scrupuleuse; exemple : « *Hermun-* » *durorum*. Ils habitaient dans la Bavière actuelle, vers les sources de l'Elbe. » L'erreur qu'on voit ici a probablement son origine dans la Germanie de Tacite, qui place les sources de l'Elbe chez les Hermondures.

Nous reviendrons peut-être un jour sur tous les détails du commentaire. Nous avons surtout voulu aujourd'hui appeler l'attention de l'auteur sur certaines règles qu'il est bon, selon nous, de s'imposer dans un commentaire savant. Nous serions heureux si nos observations pouvaient avoir quelque utilité, et contribuer tant soit peu au succès complet des trois volumes suivants, car c'est uniquement dans cette intention que nous les avons faites.

GANTRELLE.

---

62. — **Altslovenische Formenlehre in Paradigmen** mit Texten aus glagolitischen Quellen, von Franz MIKLOSICH. Wien. 1874. In-8°, XXXV-96 p. — Prix : 6 fr. 75.

Voilà plus d'un quart de siècle que l'illustre professeur de Vienne, auteur de cette *Théorie des formes en ancien slovène*, cultive son champ favori avec un zèle aussi persévérant que fécond. Chaque année nous apporte quelque nouveau fruit de ses labeurs et chacune de ses publications jette de nouvelles lumières sur les questions encore inexplorées ou difficiles à résoudre. Aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous les voyons paraître, assurés que notre attente ne sera pas déçue.

L'opuscule dont il s'agit en fournit une preuve de plus. L'intérêt en est plus grand que le titre ne semble le promettre. Celui-ci ne nous annonce, en effet, que des paradigmes de déclinaison et de conjugaison, choses que l'auteur avait déjà données dans sa grande *Grammaire comparée des langues slaves*. Quant aux textes glagolitiques, placés à la fin du volume, outre qu'ils ne sont pas très-considérables, les spécialistes les connaissent depuis longtemps.

Mais en tête des textes et de l'esquisse grammaticale il y a une autre étude de 35 pages qui est comme l'âme de l'ouvrage et qui, à notre avis, vaut un livre. Nous dirons quelques mots de chacune des trois parties, en insistant davantage sur la préface.

L'auteur y fait une sorte de profession de foi, en se déclarant plus énergiquement que jamais en faveur de l'origine pannonienne du slavon liturgique, qu'il appelle l'ancien slovène pour le distinguer du slovène moderne. La théorie qu'il défend aujourd'hui, il l'avait déjà exposée dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber (à l'art. *glagolitisch*), ainsi que dans sa *Grammaire comparée des langues slaves*. Mais la question du paléoslave étant de nouveau devenue l'objet de débats fort animés, M. M. aura cru opportun de produire son ancienne thèse en l'accentuant davantage. Son introduction n'est pas un traité complet — l'espace ne le comportait guère — c'est une déclaration de principes.

Trente années de recherches assidues n'ont fait que rendre en lui plus inébranlable la conviction que l'ancien idiome ecclésiastique est celui que parlaient les Slaves de la Pannonie (y comprise la Moravie), vers le milieu du IXe siècle

Digitized by Google

(863). Epoque à jamais mémorable ! car c'est alors que les deux saints frères, Cyrille et Méthode, sont venus au milieu de ce peuple, en lui apportant des livres liturgiques traduits en sa langue maternelle, et en élevant ainsi le slavon à la dignité d'un idome sacré. C'est cette langue sacrée qu'on appelle aujourd'hui, quoique improprement, *paléoslave*, et que nous avons continuée d'appeler *slavonne*, dénomination parfaitement correcte et rendant avec fidélité le terme primitif (*slovensko pismo*) que le pape Jean VIII (872-882) traduisait si bien dans ses lettres par *litterae slaviniscae*.

Lorsqu'après la mort de Saint Méthode, archevêque de Pannonie, la nouvelle église slave cessa d'exister dans ce pays, et que ses disciples se virent forcés d'aller chercher asile ailleurs, la langue sacrée des Slaves Pannoniens fut adoptée par les peuples slaves de la Bulgarie, de la Russie, de la Croatie et de la Serbie qui lui imprimèrent chacun son cachet particulier, en laissant s'effacer de plus en plus les traits distinctifs du *dialecte* pannonien. Je dis à dessein dialecte : car à l'époque dont il s'agit, c'est-à-dire vers le milieu du IXe siècle, il y avait autant de dialectes que de peuples slaves et aucune de ces langues ne saurait être regardée comme étant la mère des autres. La langue-mère, le vrai paléoslave, appartient aux temps préhistoriques.

Ainsi, d'après M. M., l'idiome employé par Cyrille et Méthode dans le culte religieux fut celui des Slovènes pannoniens du IXe siècle. Telle n'est pas l'opinion des autres slavistes dont la plupart se prononcent en faveur de l'origine bulgare du paléoslave et placent son berceau dans la Macédoine, patrie des deux apôtres-frères, habitée par des slaves Bulgares. Nous voilà donc en présence des deux hypothèses bien formulées. De l'aveu de l'auteur lui-même, l'hypothèse bulgare est depuis quelque temps devenue si générale que parmi les slavistes vivants, il croit être seul à élever la voix contre elle (p. IV). Il y a 35 ans, le célèbre Kopitar, son maître, tenait un langage tout à fait semblable : « Je suis là tout seul, écrivait-il à Vostokov (*Ich stehe allein*). *Après tant de revers* » *que vous reste-t-il ? Moi.* » (Voy. la *Corresp. de Vostokov*, publiée par M. Sreznevski, St-Pétersb. 1874, lettre de 271, datée de 1841). On le sait, Kopitar a été le premier à lancer dans le monde savant l'idée de l'origine pannonienne du paléoslave, dont il croyait avoir découvert un véritable spécimen dans son *Glagolita Clozianus*[1]. La découverte fut, en effet, très-importante ; elle fit époque dans les études slaves; mais aussi elle suscita à l'heureux auteur de la précieuse découverte de nombreux adversaires. Depuis lors la science a marché; le nombre des documents paléoslovènes s'est considérablement accru; malgré cela, aujourd'hui comme alors, les savants sont encore partagés en deux camps opposés. Si, de part et d'autre, on s'affranchissait davantage de préventions nationales ou religieuses, peut-être la question aurait-elle été plus proche de sa solution, car on ne saurait nier l'influence fâcheuse de ce double élément, et la critique impartiale doit en tenir compte jusque dans l'examen des preuves intrinsèques que chaque parti produit en faveur de sa théorie.

1. Publié en 1836.

Digitized by Google

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans des détails. Il suffira de faire remarquer avec l'auteur, que dans tous ces débats l'histoire doit être consultée non moins que la linguistique, et que l'évangélisation des Slaves pannoniens par SS. Cyrille et Méthode est un fait incontestable, tandis que leur séjour en Bulgarie n'est rien moins que prouvé.

En parlant des preuves extrinsèques, M. M. cite en sa faveur l'autorité de Schafarik, celui qui a étudié la question glagolitique à fond et plus que tout autre. Eh bien, l'illustre contradicteur de Kopitar a fini par s'avouer vaincu et par adopter pleinement l'hypothèse pannonienne, après l'avoir combattue durant de longues années avec autant d'ardeur que de science. Un esprit aussi critique que le sien ne s'est rendu assurément qu'à l'évidence des faits.

Je ne parle pas de l'abbé Dobrowski, le patriarche des slavistes. De son temps (1753-1829) les études slaves existaient à peine; en fait d'écrits glagolitiques, on ne connaissait que ceux de la période relativement récente qu'on nomme croate, le *Glagolita* de Cloz n'était pas encore découvert; en revanche il connaissait déjà l'évangéliaire cyrillique d'Ostromir, écrit à Novgorod en 1056. On conçoit que l'auteur des *Institutiones linguae slavicae veteris dialecti* (1823) et de tant d'autres écrits ait pu voir dans la glagolitza une invention du XIIIe siècle, erreur à laquelle Kopitar, son fidèle ami, a donné un solennel démenti, en publiant en 1836 son *Glagolita Clozianus*, qui date du XIe siècle.

Quant à Vostokov, il n'a jamais rejeté entièrement l'hypothèse de Kopitar (sauf l'identité de l'ancien slovène et du carinthien); car en plaçant le berceau du paléoslave en Bulgarie, Vostokov n'excluait pas la Moravie et la Pannonie. Il a même, à la fin de sa carrière, modifié son opinion dans ce sens qu'à la Bulgarie proprement dite, il substitua la Macédoine en y joignant toujours la Moravie.

Ajoutons que l'éminent éditeur de l'évangéliaire d'Ostromir n'était pas versé dans les études glagolitiques aussi profondément que dans celle des monuments cyrilliques que la Russie lui offrait en abondance et dont les plus anciens ont, en outre, l'avantage de porter une date certaine (1056, 1073, 1076, etc.), avantage que jusqu'à présent n'a aucun monument glagolitique. Il en est autrement de M. Sreznevski, le vétéran des slavistes de nos jours. Ses nombreuses et savantes publications prouvent que les deux littératures paléoslaves lui sont également familières. Une étude sérieuse de l'une et de l'autre l'a amené à des résultats défavorables à l'hypothèse de M. M. De la sorte, tandis que pour l'illustre professeur de Vienne le *Glagolita Clozianus* avec ce qui en approche est la vraie base d'une grammaire slave scientifique (p. XXXI), l'académicien de St-Pétersbourg, au contraire, place son point de départ dans l'évangéliaire d'Ostromir, qu'il considère, d'accord en cela avec Vostokov, comme le plus ancien monument paléoslave. Cela prouverait que la question dont il s'agit n'est pas encore assez mûre pour recevoir une solution définitive.

Après avoir exposé les deux théories, l'auteur, fidèle à son principe, partage tous les monuments littéraires en deux catégories qu'il appelle *pannonienne* et *non-pannonienne*. Il énumère ensuite les principaux écrits de l'une et de l'autre,

Digitized by Google

tant glagolitiques que cyrilliques. En tête de cette liste, forcément incomplète, nous voyons figurer l'évangile de Zograph et le *Glagolita* de Cloz, cité déjà plus d'une fois. L'auteur les a choisis pour servir de spécimen et il en donne des extraits à la fin de l'opuscule. On sera surpris, sans doute, de ne pas voir à leur suite les *Fragments* découverts en 1856 à Prague et publiés par Schafarik qui les place dans la première moitié du xe siècle au plus tard (863-950) et que cette découverte inattendue détermina à abandonner son ancienne théorie bulgare pour embrasser celle de Kopitar.

Parmi les monuments pannoniens écrits en lettres cyrilliques, la première place est accordée au *Livre de Sabas* (Savvina Kniga) du xie siècle, récemment publié par M. Sreznevski qui l'avait découvert à la Bibliothèque *Typographique*, non de St-Pétersbourg ainsi que le dit M. Miklosich (p. xiv, n. 1), mais de Moscou. Suit le ms. de *Souprasl*, également du xie siècle, publié en entier par l'auteur en 1851 et remarquable par son affinité avec le texte glagolitique de Cloz (8, n. 14).

Les écrits d'origine non-pannonienne sont classés en quatre familles, bulgare, serbe, croate et russe. Parmi ceux de la famille bulgare, nous nommerons le *psautier* de Bologne, c'est-à-dire conservé à Bologne, mais écrit à Ochride sous le roi Asène (1186-1196), et l'évangile de Ternovo (1273); parmi les mss. serbes, un évangile d'Athos du xiie siècle, un nomocanon de 1262, les *actes des apôtres* de 1324, du couvent de Schischatovatz, publiés par M. Miklosich en 1854, enfin l'évangile de Nikolsk datant du xve siècle, mais copié sur un original plus ancien. Je ne dirai rien de la famille croate, sinon que Vostokov ne la reconnaissait point.

L'évangéliaire d'Ostromir ouvre la longue série des mss. de la famille russe. Nous l'avons dit, dans l'opinion de M. M., ce vénérable reste de l'antiquité slave n'appartient pas à la catégorie pannonienne, comme étant écrit à Novgorod et ayant subi l'influence du dialecte russe. Il est inutile d'ajouter que mes compatriotes ne lui sauront point gré d'avoir assigné la dernière place à ce qu'ils considèrent comme le plus beau joyau de la littérature paléoslave. M. M. cite encore les homélies de Grégoire de Nazianze (du xie siècle), le Recueil (*Izbornik*) de Sviatoslav (de 1073), l'évangile de Mstislav (de 1073), et plusieurs autres. En parlant des homélies de S. Grég. de Nazianze, il dit qu'on n'en a publié que des extraits. Cela pouvait être vrai au moment où il écrivait son livre; mais à l'heure qu'il est ce précieux ms. est édité en entier et d'une manière savante par M. Boudilovitch.

De ce qui précède, il est facile de conclure que le *traité des formes en ancien slovène*, celui qui fait le corps de l'ouvrage, doit contenir bien des données qu'on chercherait vainement dans le grand travail de l'auteur, je veux dire sa *Grammaire comparée des langues slaves* dont le 3e vol. traite le même sujet (p. 1-176)[1].

1. Il faut en dire autant de la Grammaire de Bopp, qui avait pris pour modèle celle de Miklosich, en tout ce qui regarde l'idiome slave (Voy. t. II, p. 162 de l'excellente édition française par M. Bréal).

Digitized by Google

Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer ceux des paradigmes qui sont identiques dans l'un et l'autre ouvrage. Qu'on prenne, par exemple, le modèle *rab* (esclave), on verra aussitôt que l'instrumental sing. n'a pas la même forme (*rabŭmĭ* et *rabomĭ*) et ainsi des autres exemples du genre masculin. L'instrumental du féminin *ryba* (poisson) offre une différence bien plus saillante (*rybą* et *ryboią*). Mais ce qui frappe le plus, c'est la déclinaison déterminée des adjectifs. Dans le nouveau *traité des formes* elle conserve dans toute leur intégrité primitive les suffixes pronominaux ajoutés à la partie principale du mot (par exemple : nom. *dobry-j*, gen. *dobra-jego*, dat. *dobrou-jemou*, instr. *dobrŭ-imŭ*, etc.). Cette transparence d'agglutination témoigne de l'antiquité de la forme paléoslovène, qui, d'ailleurs, n'a pas tardé à s'altérer en se contractant de plus en plus, sous l'influence des autres dialectes. Les formes plus récentes dominent déjà dans l'évangéliaire d'Ostromir qui est de 1056 (*dobra-ago*, *slěpou-oumou*, etc.).

Je ne cite que ces deux traits distinctifs de l'ancien slavon, afin que chacun lise dans l'auteur le chapitre entier (XII) qui les indique tous, quoique assez sommairement. Au reste ce point a été déjà amplement traité par Schafarik, dans sa mémorable étude sur l'*origine et la patrie du glagolitisme* (Ueber den Ursprung und die Heimath des Glagolitismus, Prag., 1858), où il établit victorieusement la thèse de M. M.

Après la théorie, la pratique. L'auteur a placé à la fin du livre des textes extraits, avons-nous dit, de l'évangile de Zograph et du Glagolita de Cloz. Nous avons assez parlé du dernier pour ne pas y revenir. Quant au premier, appelé du nom d'un couvent du Mont-Athos, on sera bien aise d'apprendre que l'original est conservé aujourd'hui à la bibliothèque publique de St-Pétersbourg, ainsi qu'un fac-simile photographique du ms. tout entier, œuvre et don de l'infatigable explorateur du Mont-Athos, M. Sévastianov. Une partie de ce ms. a été déjà publiée par M. Sreznevski; mais différente de celle de Miklosich et transcrite en lettres russes, tandis que l'extrait du présent opuscule est en caractères cyrilliques. L'un et l'autre ont eu en vue un but pratique. Je noterai, à ce propos, que leur transcription n'est pas identiquement la même et que des divergences se rencontrent dans la reproduction du même texte. Ajoutons que les textes sont accompagnés de notes critiques comme M. M. en sait faire.

Voilà une analyse trop incomplète du nouveau *traité des formes en ancien slovène*. Malgré son peu d'étendue, il est très-substantiel et contient des vues d'ensemble fécondes en résultats. Personne ne pourra aborder les études paléoslaves sans avoir attentivement consulté cet écrit, qui nous paraît mériter les honneurs d'une édition française.

J. MARTINOV, S. J.

Digitized by Google

63.— Fr. Zarncke. **Commentatio de epistola quae sub nomine presbyteri Johannis fertur.** Leipzig. 1874. In-4°, 58 p.

Fr. Zarncke. **Commentatio de epistola Alexandri papae III ad presbyterum Johannem.** Leipzig. 1875. In-4°, 20 p.

Fr. Zarncke. **Commentatio de patriarcha Johanne quasi praecursore presbyteri Johannis.** Leipzig. 1875. In-4°, 17 p.[1]

Le premier et le plus important de ces mémoires est consacré à la célèbre lettre du prêtre Jean à l'empereur de Constantinople Manuel. M. Zarncke en énumère 66 manuscrits[2], dont 8 du XIIe siècle, et il les classe ensuite, en montrant qu'un seul d'entre eux (Harl. 3099, 3) contient le texte primitif, qui, au XIIe s. d'abord puis au XVe, a été l'objet d'interpolations successives. Le savant professeur de Leipzig donne ensuite, d'après ce ms., une édition du texte, dans laquelle sont insérés, et typographiquement distingués les passages interpolés postérieurement. On ne peut rien souhaiter de mieux tant pour la sûreté et la méthode de l'investigation que pour la disposition claire et pratique de l'édition. L'auteur nous fait espérer prochainement un travail sur les sources de l'*Epistola*, qui répandra sans doute la lumière sur cette question encore bien obscure, et que le livre de M. G. Oppert n'a pas, il s'en faut, éclaircie[3]. — M. Z. a obtenu, par voie d'obligeantes correspondances, des renseignements sur un grand nombre de manuscrits disséminés dans toute l'Europe; il invite tous ceux qui liront son travail à compléter et à rectifier ses données : nous souhaitons que son appel soit entendu. Rien ne peut contribuer plus à faire rapidement avancer la science que cette aide fournie à un travailleur par les autres. On sait généralement, dans le monde érudit, que tel ou tel savant s'occupe depuis longtemps d'un certain sujet : chacun de ceux que le hasard de leurs recherches amène à trouver quelque document concernant ce sujet devrait se hâter de le communiquer au savant compétent. Tout le monde y gagnerait, et des renseignements utiles ne resteraient pas inconnus de ceux qui peuvent les mettre en œuvre.

On sait que le pape Alexandre III, sur le rapport d'un médecin nommé Philippe, adressa (en 1177, comme le montre M. Z.) une lettre au prêtre Jean, dans laquelle il accrédite ce Philippe auprès de lui. M. Z. montre que Benoît de Peterborough est le seul auteur qui nous ait conservé cette lettre et que tous les textes qui en existent dérivent du sien. Il donne ensuite une édition critique de ce singulier document. Le pape paraît avoir connu la prétendue lettre du prêtre Jean, à laquelle un passage de la sienne fait allusion; peut-être cependant ce passage se réfère-t-il au récit de Philippe, qui aurait alors puisé dans l'*Epistola*

1. Ces trois dissertations, écrites en allemand malgré leur titre latin, ont été publiées par la Faculté de philosophie de Leipzig, dont M. Z. est actuellement doyen, à l'occasion de diverses solennités académiques.

2. M. Z. ne se dissimule pas que beaucoup de mss. lui ont échappé; il demande qu'on les lui signale.

3. Voy. p. 4 le jugement extrêmement sévère que M. Z. porte sur ce livre; il reproche à l'auteur, outre son manque absolu de critique, de s'être approprié audacieusement une hypothèse de M. d'Avezac.

Digitized by Google

les données d'après lesquelles il aurait composé l'histoire de son séjour dans le pays du fabuleux roi des Indes. « Philippe se mit-il en route pour porter la » lettre du pape? la lettre parvint-elle à son adresse, et qui se trouva finalement » être le personnage auquel elle s'adressait? C'est ce dont nous ne pouvons rien » dire. »

La troisième dissertation de M. Z. concerne un certain Jean, patriarche de l'Inde, qui serait venu à Constantinople en 1122 pour y recevoir le pallium, et qui, ayant trouvé là des légats du pape, les aurait accompagnés à Rome et y aurait raconté beaucoup de merveilles sur son pays. Ce patriarche Jean est visiblement, comme le dit M. Z., le précurseur du prêtre Jean. Le récit qui le concerne nous a été conservé par Albéric des Trois-Fontaines, qui dit le tirer des *Gesta Calixti II*, malheureusement perdus. M. Z. publie le passage d'Albéric, et une autre version, plus longue et sans doute plus voisine de l'original, qui se trouve dans deux mss. de Leipzig et dans diverses impressions du xve et xvie s.

---

64. — **The Greville Memoirs.** A Journal of the Reigns of King George IV and King William IV. By the late Charles C. F. Greville, Clerk of the Council to those Sovereigns. Edited by Henry Reeve, Registrar of the Privy Council. Three volumes. 3d Edition. London, Longmans, Green and C^o^. 1875. — Prix : 48 fr.

Il est peu de pays, je crois, où, grâce aux circonstances de la vie nationale, l'histoire moderne soit éclairée d'un jour aussi vif et aussi plein qu'en Angleterre; il n'est guère d'homme d'Etat dont on n'ait recueilli, après sa mort, les lettres et les discours, — et dans les vingt dernières années du xviiie siècle et les trente premières du xixe, on aurait peine à rencontrer un événement politique de quelque importance sur lequel nous ne puissions connaître avec la dernière minutie et les opinions des divers partis et les démarches parfois étrangement compliquées qui l'ont préparé. Ce qui est plus rare dans la littérature historique de nos voisins, c'est le genre des mémoires ou des journaux : on est bien près d'en avoir épuisé la liste chez eux lorsque l'on a cité les noms de lord Malmesbury, de Windham, lord Colchester, lord Holland, lord Brougham et en dernier lieu lord John Russell. Enfin, la publication dont nous avons inscrit le titre en tête de ces lignes est une entière nouveauté; c'est, croyons-nous, la première fois qu'un homme, étranger aux luttes des partis, profite de la neutralité de sa position et des opportunités qui lui sont offertes par un emploi merveilleusement propre à éveiller et à satisfaire la curiosité d'un observateur, pour révéler au public bien des résolutions et des actes dont la coulisse avait jusqu'ici gardé le secret. Aussi la colère a-t-elle été grande.

Peut-être, si ce livre ne contenait quelques pages qui allèchent en scandalisant, n'aurait-il pas obtenu un aussi grand succès. En tous cas, il nous semble, à ne le juger qu'au point de vue des faits nouveaux qu'il ajoute à la connaissance de cette époque, ne présenter qu'une valeur secondaire.

L'auteur, né en 1794, appartenait par son père à la famille des Comtes de Warwick, et était par sa mère petit-fils du duc de Portland; après une éduca-

Digitized by Google

tion un peu brusquée le comte Bathurst le prit pour son secrétaire privé en 1813; il joignit en 1821 à la sinécure de secrétaire de la Jamaïque le poste important et confidentiel de secrétaire du Conseil privé. Ses goûts le portèrent à s'occuper beaucoup du turf, et la faveur du duc d'York lui confia pendant un temps la direction de son écurie. Dès juin 1818, il se mit à tenir un journal des faits curieux qui venaient à sa connaissance, des conversations intéressantes qu'il avait et des jugements qu'il portait. L'intérêt réel de ce journal ne commence guère qu'en 1828 au moment où le duc de Wellington et sir Robert Peel se déterminèrent enfin à l'émancipation des catholiques. Par ses relations avec le duc, dont son frère Algernon Greville était secrétaire privé, et avec lord Lyndhurst, Greville fut à même de voir de près les difficultés que rencontrèrent les ministres Tories soit auprès des membres extrêmes de leur parti soit auprès du roi, sur l'esprit duquel les violences de son frère, le duc de Cumberland, ne laissaient pas d'avoir quelque influence. La partie de beaucoup la plus neuve de ces trois volumes, c'est dans les chapitres XVI, XVII et XVIII (vol. II, p. 197-324) le récit de la scission du parti Tory au sujet du Reform Bill après la dissolution de 1832, et des négociations entreprises entre lord Harrowby, lord Wharncliffe et le gouvernement, par l'intermédiaire de l'auteur et de Charles Wood (alors secrétaire de Lord Grey, aujourd'hui devenu Lord Halifax). — Quelques détails nouveaux rendent assez curieux le récit de la retraite de lord Grey et de la formation du premier ministère de Lord Melbourne (ch. XXIII, vol. III, p. 68-114) : mais la publication du mémoire de lord Hatherton sur ce sujet permet de reléguer dans le domaine de la fantaisie un grand nombre des causes que Greville assigne à ces événements. — Enfin, on rencontre quelques traits intéressants dans le récit de la formation du court ministère de sir Robert Peel en 1834-35, spécialement sur les rapports du *Times* et du nouveau gouvernement. La dissolution du premier cabinet Melbourne et l'attitude du roi, lorsqu'il eut été contraint de reprendre ses anciens ministres, fournissent quelques particularités curieuses. C'est aussi un tableau animé que celui du premier Conseil qui suivit l'avénement de la jeune reine Victoria et l'ouvrage se termine ainsi non sans éclat.

Toutefois, ce n'est pas dans les faits positifs que ces mémoires ajoutent à notre connaissance de cette époque que réside leur principal intérêt : ils sont surtout curieux comme fidèle témoignage de l'état d'esprit d'une partie assez nombreuse des classes aristocratiques et conservatrices dans les vingt années qui suivirent la paix continentale. Par sa naissance et par ses relations, Greville appartenait au Toryisme le plus pur. Son esprit était néanmoins assez large pour embrasser sans peine d'autres vues plus libérales et mieux accommodées aux nécessités du temps. Aussi vit-il avec plaisir le duc de Wellington rompre le charme fatal qui semblait enchaîner les Torys au maintien des abus du passé en prenant en main, avec cette vigueur simple et virile qui était sa grande qualité, l'abolition du régime d'exclusion qui pesait sur les catholiques d'Irlande. Après 1830, au milieu de cette agitation inquiète qui ébranlait alors les plus fermes courages, Greville, qu'aucune théorie préconçue n'entraînait à souhaiter le

Digitized by Google

triomphe des idées réformatrices, n'en juge pas moins avec la plus implacable sévérité les efforts inintelligents des « High-Torys » pour résister jusqu'au bout, au risque d'entraîner dans la ruine d'institutions vieillies les fondements mêmes de la glorieuse constitution britannique. Il prévoit avec sagacité que les Torys n'échapperont à une perte entière qu'en se transformant en conservateurs libéraux, et son regard devine déjà dans sir Robert Peel, encore hésitant, le chef nécessaire du nouveau parti. Enfin, sur une question dont la solution n'a pas encore été trouvée après un demi-siècle de discussion et de réformes, sur la question irlandaise, Greville professe des opinions étonnamment avancées, et dont la réalisation ne laisserait pas de sembler encore chimérique à bien des esprits, je dis les plus dégagés de préjugés. Il voudrait voir l'Etat se faire des alliés des prêtres qui ont jusqu'ici formé les cadres de l'armée de la *désaffection* et de la révolte, en leur accordant les avantages d'un subside pécuniaire.

Si Greville est un assez sûr observateur des signes des temps, il manquait essentiellement du don d'apprécier sainement les hommes. Esprit à la fois absolu et mobile, il ne savait pas nuancer ses portraits; de là l'étrange impression que produisent les jugements si parfaitement contradictoires qu'il donne çà et là sur le duc de Wellington (cf. I, 168, II, 81-84, II, 204-5, II, 372). De là aussi l'exagération de certaines critiques dans son appréciation de sir Robert Peel (cf. II, 94, 141, 264, 328, 354), et enfin la parfaite fausseté de ses jugements sur le roi Léopold de Belgique (II, 153, 167, 177), sur lord Melbourne (II, 67), lord Auckland (II, 66), sir James Graham (II, 66, 90, 91) et lord Palmerston (II, 66, III, 20, 56, 136). Il n'est guère qu'un homme d'Etat dont Greville parle avec une invariable admiration, c'est Canning (cf. I, 104, 106, 272, 326, II, 42, etc.), et probablement les liens de parenté et d'amitié qui unissaient l'auteur à lord George Bentinck, l'ancien secrétaire de Canning, n'ont pas peu contribué à échauffer ce si légitime enthousiasme.

Je touche ici à l'une des faiblesses principales de Greville, le caractère strictement personnel de ses préférences et de ses antipathies; ce penchant, qu'il ne dissimule pas (cf. II, 90), enlève, de son aveu même, une grande partie de leur valeur à ses jugements. C'est aussi ce tour d'esprit qui explique sans la justifier l'incroyable violence des critiques adressées à George IV et à Guillaume IV; on conçoit sans peine qu'un pays où le trône a encore de solides assises ne puisse lire sans scandale les imputations si fréquemment élevées contre les deux oncles et prédécesseurs de sa présente souveraine : lâcheté (I, 155), égoïsme (I, 189), désordre (II, 189), folie (II, 193, 307, 364, etc.), le tout résumé dans ces deux portraits aussi sommaires qu'irrévérencieux. « Il y a longtemps » que j'ai l'opinion qu'il n'existe pas un chien plus méprisable, plus lâche, plus » égoïste, plus insensible que le présent roi » (George IV. — Vol. I, p. 155). « Guillaume IV, montant sur le trône à l'âge avancé de soixante-cinq ans, fut » si excité par son élévation qu'il en devint presque fou; il se distingua par » mille extravagances de langage et de conduite, à l'alarme ou à l'amusement » de tous ceux qui étaient témoins de ses frasques. Bien qu'il se fût rangé peu » après à des habitudes plus convenables, il n'en continua pas moins d'être en

Digitized by Google

» partie un mauvais garnement et en partie un bouffon » (III, 410). — Les préventions de Greville l'ont évidemment emporté sur son sens critique quand, souvent sur le témoignage d'un valet du roi qu'il avait l'indélicatesse d'interroger (I, 143, 190, 200, etc.), il dépeint sous des couleurs si fortes l'avidité de lady Conyngham, la dernière *amie* de George IV (I, 206, 207, II, 31), ou la haine du roi pour son factotum sir William Knighton (I, 154 sq.). Enfin, il aurait peut-être mieux valu que l'éditeur, conformément à sa promesse (Préface, p. IX), retranchât certains passages inutilement blessants pour des personnes encore vivantes ou dont le souvenir n'est pas éteint; il ne se serait pas attiré de démentis de la part de M. Jonathan Peel contre le jugement sévère qu'on lui prête sur son illustre frère, ou de la part de lady Burghersh contre une odieuse insinuation sur une entrevue avec un jeune prisonnier dont elle avait obtenu la grâce (II, 85), ou encore du présent lord Conyngham contre les propos mis dans sa bouche lorsqu'il était lord Mount-Charles. On le voit, nous apprécions sans partialité ces mémoires; est-ce à dire que nous souscrivions pleinement à la sévérité des jugements que certains organes de la presse tory ont portés sur ce livre ? L'histoire n'a pas les mêmes raisons qu'un parti pour tenir rigueur à l'impitoyable franchise des critiques adressées par Greville à ses amis politiques, et peut-être ne sera-ce pas s'éloigner de l'équité que de blâmer en cet ouvrage un esprit trop personnel, un trop vif amour des petits commérages scandaleux, l'oubli de certaines convenances sociales, le manque de justesse dans la plupart des portraits, sans négliger d'y louer la sage indépendance d'un esprit véritablement politique et l'abondance de renseignements curieux sur les incidents de coulisse. Un homme d'Etat anglais résumait ainsi son appréciation de ces volumes : « Pour rien au monde, je ne voudrais les avoir écrits; je ne voudrais pas, » pour beaucoup, qu'ils n'eussent pas été publiés. »

Francis DE PRESSENSÉ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 mars 1875.

L'académie se forme en comité secret pour discuter les titres des candidats à a place de membre ordinaire vacante par la mort de M. d'Avezac, MM. Bouaric, Bréal et Desjardins.

M. Le Blant annonce la découverte d'une inscription, portant les noms de Flavius Sabinus (frère de Vespasien) et de sa sœur Titiana, qui vient d'être trouvée à Rome dans la catacombe de Ste Domitille, sépulture des chrétiens de la famille Flavienne. On a trouvé aussi sur une colonne un bas relief du 4e siècle qui représente le martyre de S. Achillée. Le bulletin d'archéologie chrétienne de M. de Rossi donnera de plus amples détails sur ces découvertes.

M. François Lenormant commence la lecture d'un mémoire en réponse à celui par lequel M. J. Halévy a voulu soutenir que la langue primitive de la Babylonie, que les assyriologues désignent sous les noms de langue *accadienne*

Digitized by Google

ou *sumérienne*, et qu'ils rattachent à la famille des langues ougrofinnoises, n'avait en réalité jamais existé. M. Lenormant se propose pour cette fois seulement de démontrer l'existence de la langue accadienne; il se réserve d'en étudier plus tard le caractère linguistique.

Parmi les ouvrages adressés à l'académie, on remarque les suivants :

Michel Bréal, *Les tables eugubines*, 1e livraison (Bibl. des hautes études, 22e fascicule) : Paris 1875, 8°.

Histoire générale du Languedoc, par dom Cl. Devic et dom J. Vaissète (nouv. éd.), t. I, 2e partie : Toulouse, Éd. Privat, 1874, 4°.

Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces publiée etc. par A. M. de Boislisle, t. 1, 1683 à 1699 : Paris 1874, 4° (présenté par M. Alfred Maury).

Eug. Talbot, *Histoire romaine;* Petit de Julleville, *Histoire grecque :* 2 vol. in-18, Paris, Lemerre, 1875.

Séance du 19 *mars* 1875.

M. Ernest Desjardins, maître de conférences à l'école normale supérieure, directeur adjoint à l'école des hautes études, est élu membre ordinaire de l'académie en remplacement de M. d'Avezac, décédé.

M. Eug. Hucher adresse à l'académie un volume intitulé *Le jubé du cardinal Philippe de Luxembourg à la cathédrale du Mans*, Le Mans 1875, gr. in-f°. Cet ouvrage comprend la description de ce monument d'après les dessins de l'architecte du 15e siècle, et la reproduction de ces dessins en fac-simile. — Est aussi adressée à l'académie une brochure intitulée Συνοπτικὴ ἀφήγησις τῆς γενομένης ἀνακαλύψεως τοῦ Ὁμηρικοῦ Ἰλίου κατὰ τὰ ἔτη 1870, 1871, 1872 καὶ 1873, ὑπὸ Ἑρρίκου Σχλίεμανν : Ἀθήνησιν 1875, 8°.

M. Garcin de Tassy offre de la part de M. Bosworth Smith un volume intitulé *Mohammed and Mohammedanism, lectures delivered at the Royal Institution of Great Britain*. Contrairement au Dr Arnold, qui dit simplement que l'islam est une imposture criminelle, M. Smith s'est attaché à montrer le beau côté de la religion musulmane. Elle est fondée sur la révélation de l'ancien et du nouveau testament, ce qui lui assure selon l'auteur une vitalité contre laquelle échouent les efforts des missionnaires : les chrétiens devraient donc chercher à se faire des musulmans des alliés et non des ennemis. Les musulmans ont beaucoup à apprendre des chrétiens tout en restant musulmans, et selon l'auteur les chrétiens peuvent apprendre d'eux quelque chose tout en restant bons chrétiens : il faut donc qu'ils s'accordent une tolérance réciproque, ce qui serait très-désirable surtout dans l'Inde pour les Anglais et en Algérie pour les Français.

M. Renan présente de la part de M. Hartwig Derenbourg un volume publié, à l'occasion du 50e anniversaire du doctorat du prof. Fleischer, par ses élèves, et dans lequel M. H. D., qui est de ce nombre, a donné une édition et un commentaire du *Livre des locutions vicieuses* de Djawaliki (en arabe). Cet ouvrage porte le titre de *Morgenländische Forschungen*, Leipzig, 1875, 8°.

M. de Rozière présente : — 1° de la part de M. Cauvet, une étude historique

Digitized by Google

sur l'abbaye de Fonfroide; — 2° la première livraison de 1875 de la *Revue de législation ancienne et moderne,* contenant un article de M. Labbé qui résume et discute les diverses théories sur l'*apparitio* des magistrats romains, soutenues à l'académie par M. Naudet et M. Edm. Le Blant.

M. Delisle présente de la part de M. Siméon Luce un mémoire sur les négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la révolution parisienne de 1358, qui a été lu l'année dernière à l'académie (extr. des mémoires de la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*); et M. Maury, de la part de M. J. Oppert, un travail sur l'immortalité de l'âme chez les Chaldéens (extr. des *Annales de philosophie chrétienne*).

M. Giraud continue la lecture de son mémoire sur les *tribuni militum a populo.* Parmi les inscriptions qu'il étudie, la principale est une inscription provenant de l'ancien municipe d'Abellinum, aujourd'hui Avellino. On y voit un personnage qui, après avoir exercé diverses charges et notamment celle de *tribunus militum a populo,* est admis à titre honoraire au nombre et même au premier rang des membres de l'*ordo* ou sénat d'Abellinum, avec dispense des conditions ordinaires d'admissibilité. On ne peut croire que ce soit, comme le voudrait la théorie de M. Duruy, un tribun militaire du municipe d'Abellinum, car il est probable qu'une telle charge eût emporté l'admissibilité à l'*ordo,* comme celle de tribun militaire romain rendait admissible au sénat de Rome, et par conséquent la dispense des conditions d'admissibilité eût été inutile. La lecture de cette inscription est douteuse en quelques points, et peut être y faut-il lire *tribuno militum a populo facto :* M. Giraud rapproche cette expression d'un passage de Frontin qui désigne un tribun militaire électif du peuple romain par les mots *tribunus militum a populo factus.* — Les autres inscriptions qu'il passe en revue éclairent peu la question. On y trouve des charges municipales et la qualité de *tr. m. a. p.* réunies en un même personnage, mais cela ne va pas contre la thèse de M. Giraud, car on trouve aussi des inscriptions (M. G. en cite une du musée de Nîmes) qui attribuent à une même personne des honneurs municipaux et la charge de tribun militaire d'une légion romaine nominativement désignée. — Passant ensuite à l'objection qu'on pourrait tirer contre son système du grand nombre de *tribuni m. a p.* que mentionnent les inscriptions de Pompéi, et qui par suite font plutôt songer à une charge du municipe de Pompéi qu'à un office romain, M. Giraud répond qu'à raisonner ainsi *a priori,* il devrait paraître encore plus étrange, s'il fallait admettre que le *tr. m. a p.* fût un fonctionnaire municipal, de ne le rencontrer jamais qu'en Italie et de n'en trouver aucune mention ni dans les grands municipes de la Gaule, ni dans aucune autre partie de l'empire.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 3 Avril — 1875

Sommaire : 65. Egger, Notions élémentaires de grammaire comparée, 7e édit.; Les substantifs verbaux, 2e éd. — 66. Stender, Histoire critique de la fable de l'expédition des Argonautes. — 67. Busson, Contribution à l'histoire de la ligue de paix conclue entre plusieurs villes allemandes en 1254. — *Variétés :* Les Chants bulgares du Rhodope; — *Annuaire géographique*, p. p. Behm, t. V; Vivien de Saint-Martin; *L'année géographique*, t. XII (1874). — *Correspondance:* Remarques supplémentaires sur le Dictionnaire étymologique latin, etc. -sanscrit de Zehetmayr (Th. N.). — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

65. — **Notions élémentaires de grammaire comparée** pour servir à l'étude des trois langues classiques, par E. Egger, membre de l'Institut. 7e édition. Paris, Durand. 1875. In-12, viij-231 p. — Prix : 3 fr.

Les substantifs verbaux formés par l'apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très-fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins, par E. Egger, membre de l'Institut. 2e édition. Paris, Pedone-Lauriel, 1875. In-8°, x-67 p. — Prix : 2 fr.

Les *Notions élémentaires de grammaire comparée,* bien connues de tous ceux qui pratiquent ou qui aiment la philologie, ont paru pour la première fois en 1854. Le ministre qui dirigeait alors l'instruction publique n'a pas laissé dans l'Université un souvenir populaire; mais comme l'ambition de cette *Revue* est d'être impartiale pour tout le monde, nous dirons qu'il possédait au moins une qualité : il avait du goût pour la grammaire comparative. Ce fut lui qui encouragea la publication des *Notions élémentaires,* et une fois le livre publié, il ne résista pas à la tentation de le rendre obligatoire dans les classes. La nature humaine est malheureusement si imparfaite que même sous un ministre aussi puissant que l'était M. Fortoul, nos professeurs éprouvèrent de la difficulté à enseigner ce qu'ils ne savaient point. Pendant quelques années le Manuel de M. Egger fut appris par cœur et récité : l'auteur, un peu inquiet de ce succès, avait beau protester dans ses préfaces, les éditions se succédaient rapidement, le libraire, en homme intelligent, faisait clicher le volume, et d'un bout de la France à l'autre la grammaire comparée paraissait devenue à jamais, une fois par semaine, l'aliment des élèves de quatrième. Mais si l'Université, dans certaines occasions, se résout assez facilement à obéir sans être convaincue, elle se dédommage et satisfait aux droits de la conscience par une opposition aussi insaisissable qu'active. Elle est en ceci l'image exacte de la France. Lorsque M. Fortoul quitta le ministère en même temps que la vie, son successeur, M. Rouland, céda à l'opinion qui dès lors ne craignit point de se faire entendre, et rendit la grammaire comparée facultative : ce fut pour le Manuel le point de départ d'une vie à pulsations moins fréquentes et plus saine.

Le voici arrivé à sa vingtième année et à sa septième édition. L'auteur a pensé

Digitized by Google

que dans l'état actuel de la science il ne devait pas le réimprimer sans modifications : il en a donc préparé une édition qui mérite justement le nom d'édition augmentée et corrigée. Nous l'avons rapprochée de la précédente, et nous avons pu constater qu'à toutes les pages l'auteur a enrichi, amélioré, émondé son œuvre. En voici quelques exemples. Dans la 6e édition, l'auteur fait la distinction, parfaitement justifiée en soi, entre les mots variables et les mots invariables (chap. VII) : Mais il ne dit rien sur l'origine de ces derniers. Cette fois il fait voir par des mots bien choisis que les termes invariables sont généralement des mots revêtus d'une flexion, comme χάριν, *gratia*, δημοσίᾳ, οἴκοι, *domi*, *private*, mais sortis pour une cause quelconque des cadres réguliers de la déclinaison. Au chap. XI, nous trouvons une note judicieuse et fine sur l'emploi des temps du verbe chez les écrivains classiques de l'antiquité. « Il semble que les Grecs » et les Romains aient usé des formes du verbe avec une liberté dont ne jouit » plus la grammaire française. Que l'on prenne, par exemple, la première page » de l'Anabase de Xénophon, et qu'on la traduise en mettant avec soin le pré- » sent français pour le présent grec, l'imparfait pour l'imparfait, le prétérit » simple pour l'aoriste, etc. On s'apercevra que la phrase française, écrite selon » ce strict mot à mot, sera inadmissible. Il y avait donc quelque chose d'un peu » artificiel dans les dénominations attachées aux formes temporelles et aux formes » modales dans les langues grecque et latine. Nos paradigmes français s'accordent » mieux avec l'usage syntactique de notre langue. » Cette remarque, qui est à la fois d'un grammairien et d'un helléniste, vient confirmer les observations de M. Thurot, consignées dans les Mémoires de la Société de linguistique (I, p. 111). — Citons encore au chapitre IV cette note empruntée à Quintilien, et qui pourrait servir d'épigraphe à un livre sur l'accent tonique dans les langues romanes : Quorum (verborum) pars devorari, pars destitui solet, plerisque extremas syllabas non proferentibus, dum priorum sono indulgent (Inst. Or. XI, 3, 33). — D'autres fois c'est par des retranchements que se décèle la main qui retouche et qui perfectionne. Nous ne retrouvons plus au chap. XI dans la 7e édition une observation qui a dû sans doute au cliché sa longévité imméritée, sur l'ω de λόω qui rappellerait l'ω du pronom ἐγώ. La différence entre la 1re syllabe de qu'*il vienne* et celle de *que nous venions* n'est plus attribuée à une compensation, mais à l'accent tonique [1].

Pour les lecteurs qui ont puisé dans ce livre en sa nouveauté leurs premiers éléments de linguistique, comme c'est le cas pour l'auteur de cet article, il est intéressant de retrouver à certaines pages le germe de travaux qui depuis, sous la main de l'auteur ou entre des mains étrangères, se sont étendus et complétés, et sont quelquefois devenus des ouvrages. La distinction entre les mots français d'origine savante et d'origine populaire, distinction aujourd'hui d'usage courant, est entrée dans l'enseignement grâce au manuel de M. E., où elle est exposée

1. Nous regrettons de n'avoir pas vu disparaître la note 17, devenue la note 24, d'après laquelle *monĕre* fait *monēre*, et *amăre* fait *amāre*, en vertu d'une loi organique, qui a pour résultat que « la voyelle s'allonge d'elle-même. » *Organique* est, en effet, une raison : mais il n'y a rien à répondre à *organique*.

Digitized by Google

au chap. XXI. De là aussi les doublets ont pris leur vol. Une observation de l'auteur sur les formations verbales par apocope (*accord* de *accorder*, *aide* de *aider*) est, au contraire, postérieure au Manuel, où elle a trouvé maintenant sa place p. 170[1]. Presque à tous les chapitres on rencontre une occasion de faire des retours sur le développement de cette branche d'études. L'originalité du livre est dans l'intime et utile mélange des données de la linguistique avec les enseignements de la grammaire gréco-latin. Au moment où il parut, il dut son succès à la linguistique, inconnue du plus grand nombre : aujourd'hui, c'est plutôt la tradition de la grammaire classique qu'on y va chercher[2]. Ainsi les *Notions élémentaires* présentent un assemblage de connaissances qui les empêche de vieillir. Comme un conseiller aimable et sage qu'on a toujours avantage et plaisir à interroger, ce livre nous apprend quantité de choses que vainement on demanderait à de gros volumes : également éloigné de l'engouement et des exclusions systématiques, il fait aux découvertes nouvelles leur part sans renoncer aux théories consacrées par l'expérience; il va volontiers vers les patois pour leur inspirer confiance en eux-mêmes et il parle des grands modèles avec la sûreté que donne l'élévation naturelle de l'esprit jointe à une longue habitude.

M. B.

---

66. — **De Argonautarum ad Colchos usque expeditione fabulae historia critica.** Scripsit Dr Julius STENDER. Kiliæ, C. Weichmar. 1874. 68 p. — Prix : 2 fr. 75.

C'est une étude très-intéressante que celle du développement historique de la fable des Argonautes. Ces monographies ont l'avantage de montrer avec la clarté d'un exemple avec quelle infatigable variété, sur ce fond poétique et religieux des vieux âges, s'exerça la pensée grecque. Lorsqu'en outre, comme dans le cas présent, la fable revêt la forme d'un récit historique, ce n'est qu'en la soumettant à une attentive analyse qu'on peut arriver à dégager la part de réalité qu'elle recouvre. Il y a bien quelque étrangeté en effet à accepter, ainsi que cela arrive, ces récits comme l'expression de faits réels dont les circonstances seules seraient fabuleuses. On se demande en vérité de quel droit l'historien, qui suit jusqu'aux bords du Phase les aventureux navigateurs, les abandonne quand ils vont en remonter le cours, pour s'engager dans le fleuve Océan. Seule, l'analyse des récits qui nous sont parvenus peut permettre d'y distinguer les parties anciennes et récentes, et nous aider ainsi à déterminer l'époque approximative où la légende s'est localisée, suivant l'expression consacrée, sur les divers points de son itinéraire définitif. Car c'est la légende elle-même qui voyage, du même pas que les connaissances géographiques de la race dont l'imagination l'a créée et la renouvelle sans cesse. Chaque âge s'ingénie à mettre l'antique et populaire récit en accord avec la réalité qui se découvre à ses yeux. Celui-ci dans sa rédac-

1. Cette observation a donné naissance à un mémoire de M. E. qui est lui-même parvenu aujourd'hui à sa seconde édition. Nous en avons inscrit le titre en tête de cet article.

2. Une bonne addition à ce point de vue est la liste alphabétique des termes techniques de la grammaire chez les Grecs et les Romains, p. 225.

Digitized by Google

tion porte l'empreinte du travail graduel qui l'a arrangé et remanié tour à tour, et qui, sans le fixer absolument, lui a donné sa forme définitive.

Ces idées, développées par Otfried Müller et par Grote, sont celles qui inspirent le travail de M. Stender. L'auteur connaît bien les textes anciens, et montre des habitudes de discussion précise et rigoureuse. On regrette que dans ce travail sérieux l'étude des monuments figurés ait été un peu trop laissée de côté. M. St. aurait dû aussi ne pas négliger certains soins d'exposition, dont l'absence nuit à la clarté de son livre. Le lecteur ne trouve ni titre de chapitre, ni index, pour s'orienter dans un texte encombré de longues citations *in extenso*. Cette prodigalité de citations n'est pas partout nécessaire; et souvent un simple renvoi eût suffi [1].

M. St. consacre une sorte d'introduction à la comparaison des principaux catalogues Argonautiques (p. 6-13), et aux scoliastes d'Apollonius (p. 13-18). On peut remarquer qu'il considère le catalogue du poème Orphique comme copié d'Apollonius; ailleurs encore il relève d'autres indices semblables (p. 61), — on n'en sera pas surpris, — dans cette compilation du IVe siècle, dont la prétendue originalité, malgré le caractère antique de certains détails, n'est qu'une illusion due au hasard qui nous a conservé cette épave au milieu de tant de pertes. Quant aux importantes scholies d'Apollonius, il se range à l'opinion qui en fait remonter pour la meilleure part la composition avant le Ier siècle de notre ère; nous ne voyons pas trop pourquoi il place en tête le commentateur Irénée (p. 12).

En général la valeur des sources est sainement appréciée, parfois même avec une sorte de rigorisme. Il vint un moment, dit M. St. (p. 50), où, pour la fable qui nous occupe, à une période de simples changements succéda une période d'altérations. Ce fut à partir de Denys de Mitylène; dans le récit duquel on voit, à travers Diodore, l'envahissement manifeste des idées evhémériques. Les documents de cette période n'ont, dit-il, qu'une autorité inférieure. — S'il convient en effet d'user avec eux de plus de circonspection, il ne faut pas pourtant les condamner sur la date. Dans sa préoccupation de tout simplifier, Diodore tombe sans doute en d'étranges confusions. Mais il n'en est pas moins vrai que son éclectisme, si arbitraire qu'on le suppose, nous a conservé des parties véritablement anciennes, que nous ne connaîtrions pas sans lui. Quand par exemple il nous fait voir que les Argonautes touchèrent d'abord en Tauride, M. St. se garde avec raison de rejeter son témoignage.

La vieille légende alla se transformant, comme l'hellénisme, et fut de plus en plus défigurée par les variantes de circonstance et les additions intéressées auxquelles sa popularité même la condamnait à donner asile. Les inventions nouvelles d'un culte en défaillance cherchaient, en se rattachant à elle, à se donner une consécration. Le christianisme lui-même ne mit pas fin à cette végétation parasite enlacée autour du tronc primitif. M. St. cite un texte de Jean d'Antioche (*Fragm. hist. gr.* t. IV, p. 548), où l'on voit en pleine Argonautique intervenir la Vierge Marie et l'archange Michel. Telle fut la carrière d'une fable qui, dans

1. A condition d'être exact; à la page 43 (nouvelle fondation de Trachis), c'est Thucydide IV, 93, et non III; — p. 8, Σοφολῆς?

Digitized by Google

ses linéaments principaux, hantait déjà l'esprit du chantre des poèmes homériques.

Relevons maintenant quelques-unes des conclusions de détail auxquelles s'est arrêté M. St.

Il y a une sorte de contradiction entre l'Iliade et l'Odyssée. Dans l'Iliade (VII, vers 467-69), le fils de Jason et d'Hypsipyle règne à Lemnos; indication qui s'accorde avec la direction Nord-Est adoptée par la légende. Dans l'Odyssée, l'île d'Æa, les écueils mobiles appelés Πλαγκταὶ se trouvent incontestablement, quoi qu'on ait pu dire, dans les mers occidentales. M. St. refuse néanmoins de croire avec Otf. Müller qu'il ait existé une divergence dans la tradition primitive. Les vers 3-4 du XIIe chant, à les interpréter à la lettre, sont en désaccord avec la donnée homérique :

νῆσόν τ' Αἰαίην, ὅθι τ' Ἠοῦς ἠριγενείης
οἰκία καὶ χοροί εἰσι καὶ ἀντολαὶ Ἠελίοιο.

Plus loin (vers 66 sq.), le vers Ἀργὼ πᾶσι μέλουσα, etc. n'offre, dit-il, un sens satisfaisant que si l'on entend *tous les héros qui montaient le navire*. Ce passage et le précédent seraient donc un emprunt à quelque chant Argonautique antérieur (p. 18-20). Cette hypothèse devient pour l'auteur le point de départ d'une restitution très-hasardée de la fable antéhomérique.

L'application de la fabuleuse Æa à la Colchide est un trait qui n'apparaît fixé qu'à l'époque d'Hécatée de Milet, c'est-à-dire après la colonisation milésienne. Il ne se trouve pas dans Mimnerme. Nous doutons que les fragments d'Eumèle, où se trouve le nom de Colchide, remontent aussi haut que 750 (p. 23. Cf. p. 63) : Grote les place entre 500 et 600 avant J.-C. Quoi qu'il en soit, M. St. admet, comme O. Müller (*Orchomenos*, ch. 12, p. 275. 2e éd.), l'existence antique, nous dirions antérieure, de la tradition qui porte le navire Argo sur les côtes de la Chersonnèse Taurique. Il établit en outre que de tout temps, fort tard même, le nom de Scythie resta trop vague, pour qu'on puisse y voir une troisième variante du terme de l'expédition (p. 26). La Colchide elle-même a longtemps des contours fort indécis.

Dans ses étapes le long de la Propontide, la fable Argonautique, en s'associant à celle d'Hercule, s'enrichit de nombreux épisodes. Le mariage des deux légendes, l'admission d'Hercule parmi les Argonautes, dut être, d'après M. St. (p. 48), l'œuvre de Pindare. Cette union ne pouvait manquer de s'accomplir entre deux fables depuis longtemps fixées l'une et l'autre sur la même côte. L'influence d'Héraclée du Pont, une des plus récentes colonies grecques, influence d'ailleurs très-réelle et très-manifeste en d'autres parties de la légende, doit être ici écartée. Car d'un côté, des récits tels que ceux qui couraient à Cius sur Hercule et Hylas, l'enfant disparu et appelé par des cris à de certains jours, marquent une combinaison déjà fort ancienne d'un culte grec avec un culte asiatique. Et d'autre part on ne saurait admettre que la fable des Argonautes soit postérieure sur ces rivages au premier établissement Thessalien à Cyzique, c'est-à-dire environ aux temps de la 7me Olympiade.

Je ne sais pourquoi M. St. récuse le témoignage du scholiaste d'Apollonius sur

Digitized by Google

l'existence, dans le Bosphore de Thrace, d'une baie et d'un heroon attribué à Amycos (p. 55 sq.). Le κόλπος Ἄμυκος de Denys de Byzance[1], le *portus Amyci* de Pline, où, surmontant le tumulus du chef barbare, croît le laurier qui fait naître des disputes[2], répond au lieu désigné sous le nom de Δάφνη μαινομένη par Arrien et Etienne de Byzance[3]. Le texte même de Jean d'Antioche, dont nous avons parlé plus haut (cf. le Périple anonyme, c. 90), offre la trace d'une tradition qui rattachait à la même fable le nom de *Sosthenes* ou *Sosthenion*, situé en face sur la côte d'Europe. Ces témoignages ne remontent pas il est vrai à une très-haute antiquité; mais ils sont assez nombreux, et, dans leur variété, assez concordants, pour qu'il n'y ait pas lieu de tirer un argument du silence de Strabon, et du prétendu silence d'Etienne de Byzance.

Quand les Argonautes ont franchi, avec l'aide de Phinée, les redoutables Symplégades, — vieux mythe phénicien déjà associé par Hésiode au récit grec, — l'itinéraire se divise (variantes du site de Salmydessus). Sur les côtes méridionales de l'Euxin, les récits véritablement antiques tarissent. Apollonius ne trouve plus que les inventions patriotiques propagées par les mythographes d'Héraclée. Il a recours alors aux ouvrages géographiques (p. 65), et écrit une sorte de périple en vers. Seul, l'épisode de l'île Aria ou Aretias a un caractère ancien. Aria, qu'Apollonius place à l'Est du Thermodon, sera au contraire dans Hygin voisine des Symplégades. La géographie mythique nous habitue à ces surprises. Ces tâtonnements trahissent l'embarras de la légende, qui dans cette mer sans îles ne trouve pour se fixer que d'insignifiants écueils (*Aretias* dans Arrien, *Area* dans P. Mela, *Ada* aujourd'hui, d'après Hamilton, *Researches* I, p. 261).

M. St. termine son étude à l'arrivée du navire Argo en Colchide. Le soin consciencieux qu'atteste son travail nous fait désirer qu'il en donne la suite.

P. VIDAL-LABLACHE.

---

67. — **Zur Geschichte des grossen Landfriedensbundes deutscher Stædte.** 1254. Von Arnold Busson. Innsbruck, Wagner'sche Universitæts-Buchhandlung. 1874. In-8°, 94 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le présent travail est un des nombreux écrits publiés à l'occasion du cinquantième anniversaire de la carrière professorale de M. George Waitz, l'illustre historien de Gœttingue. M. Busson, professeur à l'Université d'Innsbruck, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner à nos lecteurs[4], s'est occupé dans ces pages de l'origine et du développement de la confédération des villes libres de l'Empire, à cette époque, si néfaste pour l'Allemagne, qui suivit la chute des Hohenstaufen et qu'on désigne d'ordinaire sous le nom du *Grand Interrègne*. Plus d'une fois dans le cours des siècles, surtout vers la fin du moyen-âge, les villes libres de l'Allemagne ont essayé de se protéger, les armes à la main, contre les agresseurs princiers, qui voyaient en elles de faciles victimes, ou de forcer leurs

1. *Anapl. Bosp. Thrac.*, dans les *Fragm. hist. gr.*, t. V, p. 188.
2. Pline, V, 43 — XVI, 89.
3. Périple, c. 37 — Et. de Byz. (s. v. Δάφνη).
4. *Revue critique*, 31 juillet 1869.

Digitized by Google

voisins à leur garantir la paix et la sécurité indispensables à la prospérité de leur commerce. C'est l'une de ces tentatives que nous retrace le présent opuscule. Elle n'a point eu plus d'importance que beaucoup de faits semblables, mais par une fortune singulière, elle a trouvé des historiens, qui, dans les meilleures intentions du monde, ont fait de cet essai de coalition des villes du Rhin et de la Westphalie l'un des événements les plus importants de l'histoire d'Allemagne au moyen-âge, et ont désigné l'obscur citoyen de Mayence qui fut l'un des signataires de la pièce diplomatique par laquelle les villes se promettaient aide et secours, comme « l'un des sauveurs de son pays et l'un des bienfaiteurs de » l'humanité [1]. »

M. B. a ramené cet enthousiasme chimérique dans de justes limites. Utilisant dans la mesure du possible des documents trop peu nombreux [2], il nous fait assister aux premières négociations entre Mayence et Worms, en février 1254, d'où devait sortir la confédération nouvelle. Ces négociations aboutirent à une trêve ou paix publique (*Landfrieden*) jurée pour dix ans par un grand nombre de villes rhénanes, à Mayence, le 13 juillet de la même année. Ni le nom de ces villes, dans leur ensemble, ni celui des princes ecclésiastiques et laïques qui adhérèrent à la confédération ne sont établis d'une façon tout à fait certaine, les documents dont on s'était toujours servi jusqu'ici pour en dresser la liste, étant déclarés inauthentiques par M. B. On y peut faire figurer cependant, hors de toute contestation, les archevêques de Mayence et de Cologne, les évêques de Worms et de Bâle, les villes de Spire, Strasbourg et Francfort, pour ne nommer que les états les plus puissants. Un instant la ligue fut prospère, et grâce à la confirmation qu'elle obtint de ses statuts par le roi d'Allemagne, Guillaume de Hollande, elle sembla devoir étendre la sphère de son influence des Alpes à la mer du Nord. Mais à la mort de Guillaume, assommé dans leurs marais par les paysans frisons, cette prospérité apparente se dissipa du coup. Entraînés les uns dans le parti d'Alphonse de Castille, les autres dans celui de Richard de Cornouailles, les alliés se brouillèrent bientôt et se séparèrent, laissant leur programme pacifique sans exécution. Avant même que les circonstances politiques eussent entravé leurs projets, on avait pu constater combien peu leurs forces étaient suffisantes et organisées pour la lutte. Il n'existait aucun centre de gouvernement ou d'action; trop peu d'intérêts communs rattachaient les villes de la Westphalie à celles de l'Alsace, par exemple, et trop de raisons poussaient les plus importantes parmi les cités libres impériales à se jalouser mutuellement, pour que l'union entre elles pût résister à la moindre épreuve sérieuse. C'est ce que M. B. a montré d'une façon convaincante et l'on doit le louer d'avoir ramené à de justes proportions ce mouvement de 1254, qui, parti des villes, aurait eu besoin de l'appui loyal des princes pour réussir, et que l'hostilité latente des seigneurs ecclésiastiques et laïques paralysa dès le début, en attendant que

1. Schaab, *Geschichte des grossen rheinischen Stædtebundes*. Mainz, 1843-1845. 2 vol. in-8°.

2. Le traité principal entre les différentes villes, la *forma pacis* de 1254, n'a pu être retrouvé dans les archives rhénanes et semble définitivement perdu.

Digitized by Google

des circonstances majeures vinssent dissoudre la ligue, à peine conclue. Seulement il aurait pu insister davantage sur un point, qu'il n'a fait que toucher en passant, c'est que les villes n'avaient point encore alors la force matérielle nécessaire au rôle qu'elles prétendaient jouer; ce n'est que de l'invention, de l'usage de l'artillerie, que date la puissance des villes libres d'Allemagne. Quand chacune d'elles eut sa fonderie de canons, les petits dynastes commencèrent à avoir peur d'elles et les princes recherchèrent leur alliance. Mais il s'en fallait d'un siècle que ce moment de splendeur fût venu pour elles. Il ne faudrait donc point accuser trop exclusivement leur incapacité politique, mais tenir compte aussi des impossibilités matérielles qui s'opposaient à ce que les villes exerçassent une influence aussi considérable qu'elles l'auraient voulu. La plus habile politique n'aurait pu changer non plus la situation géographique des différents alliés, qui rendait, elle aussi, l'entente et la coopération presque toujours impossibles.

Quelques fautes d'impression sont restées dans le texte et les notes, à cause de la rapidité sans doute avec laquelle l'auteur a dû terminer son intéressant travail, pour pouvoir le présenter au maître respecté auquel il en offrait la dédicace.

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS.

Les chants bulgares du Rhodope.

Nous avons, dans la *Revue politique* du 22 novembre 1873, analysé le rapport de M. Dozon sur les chants bulgares du Rhodope recueillis par M. Verkovitch. Tout en rendant justice au consciencieux travail de M. Dozon nous avons exprimé sur la valeur mythique et sur l'authenticité absolue de ces chants des doutes sérieux. Nous nous proposions d'étudier à fond ces poèmes dès qu'ils seraient intégralement publiés; des raisons toutes personnelles nous ont empêché jusqu'ici d'aborder cette étude. Toutefois nous n'avons cessé de faire nos réserves sur la valeur de ces poèmes et ces réserves nous les avons indiquées à différentes reprises, notamment au congrès des archéologues slaves tenu à Kiev l'été dernier et tout récemment encore dans la *Revue critique*. Jusqu'à nouvel ordre nous n'entendons point prendre part aux polémiques entamées sur ce sujet délicat. Nous nous contentons de provoquer une enquête vraiment scientifique et nous sommes certain qu'elle tournera au profit de la vérité. Jusqu'ici aucun travail sérieux n'avait été écrit dans les pays slaves sur le volume que MM. Schafarik (neveu) et Verkovitch ont récemment publié à Belgrade sous ce titre emphatique, *Le Véda slave, chants populaires bulgares de l'époque antéhistorique et antéchrétienne.* Il semblait que par une sorte de pudeur ou de patriotisme malentendu personne n'osât directement aborder la question. Ce silence vient d'être enfin rompu par un savant de premier ordre, M. Joseph Jiretchek. M. Jiretchek est l'un des maîtres de la science slave, qui lui doit de nombreux travaux; son témoignage est d'autant moins suspect qu'il est, par une alliance de famille, parent assez proche de M. Jean Schafarik, l'enthousiaste éditeur des chants bulgares.

Digitized by Google

Dans un travail en langue tchèque lu récemment à la section de philosophie, histoire et philologie de la Société royale des sciences de Prague[1], M. Jiretchek étudie un certain nombre de mystifications littéraires qui se sont produites récemment chez les Slaves méridionaux et montre dans quelles circonstances et sous quelles formes elles se sont produites. Il aborde ensuite la question des chants bulgares du Rhodope et s'exprime en ces termes.

« Le Serbe Étienne Verkovitch voyage depuis plusieurs années dans les » régions de la presqu'île du Balkan, recueille des antiquités et en fait commerce. » Ainsi qu'il le raconte lui-même, il fut « ennuyé » de voir que les Slaves » n'avaient point d'anciens documents et il lui vint l'idée que dans les recoins » éloignés et inconnus de la Bulgarie il pourrait trouver des documents de ce » genre dans les chants populaires. Il s'adressa à ses amis et connaissances en » les priant de rechercher des chants concernant Alexandre le Grand, Orphée, » etc..... Pendant longtemps ses recherches restèrent sans résultat; à la fin » pourtant une personne complaisante se trouva pour contenter son désir. En » 1866 on lui envoya du Rhodope un poème sur Alexandre. Puis vinrent » d'autres poèmes de très-ancienne origine.

» A l'exposition ethnographique de Moscou, M. Verkovitch put présenter un » chant sur Orphée, où sont relatés la jeunesse du merveilleux musicien et plus » longuement son mariage avec la fille d'un roi d'Arabie. Le président de l'ex- » position M. Dachkov fit imprimer ce poème avec une traduction russe. Peu » de temps après M. Dozon donna un compte-rendu des nouvelles découvertes. » Récemment M. Verkovitch lui-même a publié la première partie de sa collec- » tion sous ce titre : *Le Véda slave*. Ce volume contient quinze poèmes : cinq » variantes d'un chant sur l'établissement d'un peuple dans le bassin du Danube, » un poème sur le mariage du Soleil avec la vierge Vlkana, quatre poèmes sur » le roi Talatin et cinq poèmes sur Orphée.

» Dès le premier coup-d'œil ces poèmes éveillent l'étonnement : tous les » chants épiques bulgares, comme les chants serbes ont un mètre régulier, » composé d'un nombre précis de syllabes; les chants du Rhodope n'ont ni » rythme ni mètre; des vers de six syllabes alternent avec des vers de vingt » syllabes ! C'est de la prose pure et simple ?

» Le sujet des chants est encore plus bizarre. Peut-on supposer que la race » slave si isolée qu'elle fût du reste du monde, ait gardé des souvenirs si nets de » sa première émigration ? Peut-on supposer que des chanteurs même dans les » gorges du Rhodope aient gardé le nom du Dieu Vichnou, du Dieu Ogne » (Agni) ? Peut-on supposer que du nom de la fête *Koleda* personne sauf un » mythologue de cabinet, ait jamais fait un Dieu Koleda ? Tout cela se trouve » dans le recueil de Verkovitch.

» Nous ne saurions nier que l'inspiration de ces chants ne soit assez poétique. » Si leur auteur ne les avait pas envoyés à Verkovitch, comme des chants anciens, » mais simplement comme son œuvre, il aurait enrichi la littérature nationale ;

1. Séance du 20 décembre 1874.

Digitized by Google

» *tels qu'ils nous sont présentés ils portent au front le stigmate de l'imposture*[1]. »

Telle est, traduite littéralement, la note de M. Jiretchek : nous le remercions d'avoir le premier parmi les Slaves hardiment dévoilé une mystification que des esprits clairvoyants avaient depuis longtemps soupçonnée. Nous espérons qu'il ne s'en tiendra pas là et qu'il nous donnera une étude complète sur la question. *Principiis obsta !*

Louis Leger.

Geographisches Jahrbuch. V Band, 1874. Herausgegeben v. E. Behm. Gotha, Justus Perthes, 1874. In-12, 503 p. — Prix : 10 fr. 75.

L'année géographique par M. Vivien de Saint-Martin. T. XII (treizième année. 1874). Paris, Hachette. 1875. In-12, xij-429 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'annuaire géographique de M. Behm paraît tous les deux ans, depuis 1866. Le but de cette publication nouvelle de la célèbre maison de Gotha était de compléter les recueils géographiques, d'une part en réunissant tous les matériaux de statistique, de géodésie, de détermination d'altitude, etc. qui modifient incessamment les données numériques de la géographie; d'autre part en résumant, dans des rapports demandés à des spécialistes, le progrès des différentes branches de la science géographique. Après la publication de trois volumes, l'abondance des matériaux força l'éditeur à scinder l'annuaire. La partie statistique constitue, dès 1872, un recueil annuel qui forme un supplément aux *Mittheilungen* sous ce titre « la population de la Terre » (*die Bevölkerung der Erde*). Désormais, les rapports occupent seuls l'annuaire et cette modification, leur laissant plus d'espace, leur donne plus d'importance.

Le tome V, récemment paru, contient les travaux suivants : J. Hann : Sur les progrès de la météorologie; — Grisebach : Sur les progrès de la géographie botanique; — Schmarda : Sur les progrès de notre connaissance de la distribution géographique des animaux; — Bruhns : sur les récents progrès de la géodésie européenne; — Nessmann : Sur les progrès de la statistique de la population; — Behm : Les voyages géographiques les plus importants des années 1872 et 1873; — Koner : L'Expédition allemande pour l'exploration de l'Afrique équatoriale; — Behm : Sociétés et revues géographiques; — Fr. Müller : Le but et la méthode en ethnographie et en anthropologie; — Seligmann : Sur les progrès de l'ethnologie; — Neumann : Aperçus sur la production, le commerce universel et les moyens de communication.

On voit par ce sommaire que l'annuaire de M. Behm est de nature à intéresser les physiciens, les naturalistes et les économistes aussi bien que les géographes. Les rapports sont dus aux hommes les plus compétents dans chaque branche; nous avons donc peu de chose à en dire. — Le rapport de M. Frédéric Müller ne se compose que de quelques pages : une ophthalmie, nous dit l'éditeur, a empêché le savant professeur de Vienne d'apporter son tribut habituel. Il se

1. La note de M. Jiretchek forme une plaquette de huit pages extraite des bulletins de la Société royale et qui n'est pas dans le commerce.

Digitized by Google

borne à rappeler la distinction entre l'ethnographie et l'anthropologie qu'il avait déjà établie dans de précédents écrits; mais tant de confusion obscurcit encore les idées de maint savant à cet égard qu'il n'est pas inutile de revenir sur ce sujet. — On pouvait s'attendre à voir M. Seligmann passer en revue, dans son « rapport sur les progrès de l'ethnologie » les travaux d'ethnologie et d'anthropologie historique que ces dernières années ont vus éclore. Il n'en est rien, et il se borne à peu près à exposer les idées des récents ouvrages de Darwin et la controverse Darwinienne.— M. Nessmann, dans son rapport sur les progrès de la statistique, adresse à notre administration des reproches qui nous semblent mérités. Il s'agit de notre dernier recensement à l'exécution duquel on a consacré plusieurs semaines : une opération de ce genre, pour avoir sa pleine valeur scientifique, doit être *instantanée* : d'autres pays, comme l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, en ayant recours à d'autres procédés, l'exécutent en un jour : pour cela il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'aux mesures que l'excès de zèle statistique a inspirées au gouvernement de Venezuela dans le recensement de Caracas en 1873. Un coup de canon, raconte M. Nessmann, servit de signal au commencement de l'opération du recensement : à ce signal, les habitants devaient rentrer chez eux et ne plus en sortir jusqu'à la fin de l'opération. Le recensement dura trois jours! Les habitants ennuyés d'être *consignés* tout ce temps, il y eut des troubles dans la ville.

Le seul reproche qu'on puisse adresser au recueil de M. Behm est de ne pas être complet. On voudrait y voir tout d'abord un rapport sur les travaux de géographie historique, et l'on regrette d'autant plus cette lacune que dans les deux précédents annuaires cette branche de la science était représentée par des articles de feu Spörer. — La géographie des langues est depuis quelques années l'objet d'intéressantes monographies dans tous les pays de l'Europe, et elle constitue une contribution importante à l'étude de l'ethnographie. Un rapport de M. Richard Bœckh ou de M. Kiepert sur cette matière serait le bienvenu. — Les recherches d'archéologie préhistorique qui prennent un si grand développement mériteraient peut-être aussi de figurer dans le cadre de cet annuaire. — Si nous signalons ces lacunes, ce n'est pas pour diminuer le mérite du recueil de M. Behm; c'est pour lui demander de rendre aux sciences géographiques plus de services qu'il ne leur en rend déjà.

L'annuaire de M. Behm s'adresse au public savant : celui de M. Vivien de Saint-Martin s'adresse au grand public. Dans un pays comme le nôtre où les recueils géographiques sont encore rares, où, notamment, les travaux étrangers sont peu ou point connus, les *années géographiques* rendent un véritable service. Elles permettent de suivre le mouvement général de la science géographique et l'histoire des explorations, et en même temps elles forment un répertoire bibliographique à l'aide duquel on peut se renseigner sur telle ou telle question.

Nous n'avons rien à changer aux éloges que nous avons déjà donnés à cette publication (*Revue critique*, 1874, t. I, p. 237), et nous nous bornerons à quelques remarques de détail. — Dans le récit du voyage de MM. de Compiègne et

Digitized by Google

Marche à l'Ogovaï, M. Vivien désigne (après ces voyageurs) une tribu riveraine de l'Ogovaï du nom de *Gallois*. Notre langue n'a connu jusqu'ici ce nom de *Gallois* que pour désigner les habitants de la principauté de Galles, qui se nomment eux-mêmes *Cymry* et que les Anglais appellent *Welsh*. Il nous semble qu'il faudrait leur réserver ce nom, et que, pour ne pas créer fût-ce une ombre de confusion, il conviendrait d'appeler ce peuple africain de son nom phonétique *Galloa* : c'est du reste la forme de ce nom qu'emploient les géographes allemands. — M. Vivien de St-M. analyse le projet de mer saharienne présenté par M. Roudaire et les objections faites à ce projet. Il eut été convenable, pensons-nous, de rappeler que l'idée d'amener les eaux de la Méditerranée dans les *chotts*, en perçant l'isthme de Gabès, avait déjà été émise quelques années auparavant par un géographe français, M. Georges Lavigne (*Le percement de Gabès*, dans la *Revue moderne* du 25 novembre 1869). Ce souvenir ne diminue pas le mérite du capitaine Roudaire qui par ses travaux sur le terrain, ses nivellements, et son ardente prédication a fait entrer cette grande question dans la discussion pratique ; mais il convient de restituer à chacun sa part d'honneur.

H. Gaidoz.

CORRESPONDANCE.

Sur un article déjà assez ancien, puisqu'il a paru dans le n° du 15 août 1874, on nous envoie d'Allemagne une lettre que nous insérons volontiers, quoiqu'elle ne fasse guère que confirmer la critique publiée dans la *Revue*. Il s'agit du *Lexicon etymologicum latino etc. -sanscritum comparativum* de M. Zehetmayr. Au fond, l'auteur de cette lettre est d'accord avec nous : la différence est dans la sympathie particulière qu'il paraît éprouver pour M. Z., sympathie dont nous ne songeons d'ailleurs pas à contester la légitimité. Quelques annotations au bas des pages suffiront pour répondre aux observations de notre correspondant. Ajoutons seulement, pour prévenir tout malentendu, que les initiales C. de G. qui terminaient cet article, désignent la Conférence de Grammaire à l'École pratique des Hautes-Études, où l'ouvrage de M. Z. avait été analysé.

M. B.

Remarques supplémentaires sur le Dictionnaire étymologique latin, etc. -sanscrit de Zehetmayr [1].

Après avoir parcouru le « *Lexicon etymologicum latino, etc. -sanscritum com-* » *parativum* » de M. Seb. Zehetmayr avec un intérêt tout particulier, je prie qu'on veuille bien me permettre de présenter quelques observations sur l'article que la *Revue critique* a consacré à cet ouvrage.

Le critique, M. C. de G., dit d'abord que le titre a quelque chose d'énigmatique, et que la lecture de l'ouvrage ne dissipe pas entièrement l'incertitude où il laisse sur les intentions de l'auteur. Néanmoins, le critique semble avoir deviné (p. 98) ou entrevu l'intention de l'auteur, en disant relativement à l'idée de « pousser » commune à plusieurs mots de diverses racines, que « cet article ne » laisse pas que d'avoir son utilité pour l'étude du sens : qu'on y voit comment

1. Voir n° 33, 15 août 1874.

Digitized by Google

» différentes langues emploient des verbes signifiant « pousser » pour marquer » la floraison des bourgeons. » Voilà précisément ce que M. Z., en contraste avec les philologues, semble avoir eu en vue presque par tout son livre. Faire voir que le même sens se retrouve dans nombre de mots de langues différentes, c'est avancer et favoriser infiniment les recherches étymologiques. Ce qui se trouve à l'état rare et dispersé dans d'autres ouvrages est un caractère essentiel chez M. Z. : c'est outre l'étymologie la substance de son livre. La brièveté peu commune et, il faut bien l'avouer, presque énigmatique de ses explications fait aisément perdre de vue le service éminent que M. Z. a rendu à la linguistique.

Entrons dans quelques détails. Le critique trouve que l'adjectif *mansuetus* n'est pas mentionné. Mais il aurait trouvé l'éclaircissement désiré sous le mot *consuesco*[1], p. 61. — Quant au mot « *mando,* » d'où dérive « *Mandarin,* » M. C. de G. traite cette étymologie comme douteuse pour ce nom de fonctionnaire chinois, et dit que « ce n'est peut-être pas assez pour nous renseigner sur le verbe » latin en question. » Il est vrai que M. Z. aurait bien fait d'expliquer « *Mandarin* » comme importé par les Portugais, mais, sans doute, dérivant de « *mandare*[2] ». — Relativement à « *adfero* » = ags. *odhbëran* on a repris l'explication de M. Z. Comme « Lexicon comparativum, » l'ouvrage de M. Zehetmayr ne fait que mettre en parallèle *ad-* avec *odh,* et *fero* avec *bëran.* — A propos du mot « *Tiberis,* » le critique semble reprendre le peu de clarté qui se trouve dans tout l'article. Mais M. C. de G. semble ne pas avoir remarqué que c'est principalement de l'analogie qu'il s'agit dans cet article : il aurait dû faire attention aux mots : « *De sensu fere eodem confer.* » « *Tiberis* » veut dire « *Vils,* » en allemand « *Felsbach* » (en français à peu près : torrent qui se précipite sur des rochers). Sans doute, l'auteur a voulu constater par plusieurs exemples que « Fels » (falaise) signifie la hauteur, et que cette signification provient de ce que « *Fel*»-*s* et « *Fel* » -*d* (en français *champ*) se retrouve en « *pel* » -*lere,* verbe dont le sens peut aussi être celui de « *pousser en haut.* » — « *Protrudere gemmas* » a été traité comme article à part à cause de l'analogie qui existe entre plusieurs mots, conformément au titre de l'ouvrage. — A propos du génitif « *quorum* » M. Z. semble avoir composé tout un article, parce qu'il a voulu faire un « Lexi- » con comparativum » au lieu d'un simple lexique où l'on ne cherche que le nominatif. Sans doute, il est pour la linguistique d'une grande importance d'expliquer la formation originaire des cas. Voilà pourquoi aussi *cujus, ejus*..... forment un article séparé[3]. — De même, *as, assis* dérivant de *astis* implique une

---

1. C'est précisément ce qu'il est difficile de deviner. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas pris le verbe simple *suesco?* L'article en question se réduit d'ailleurs à ces mots : Consuesco 3. Ex « su » -i, « si » -bi....; v. suus = swa. Un verbe tiré d'un adjectif possessif méritait plus d'explications.

2. Nous continuons à penser qu'une explication sur l'origine de *mandare* aurait été plus à sa place dans un dictionnaire latin (fût-il comparatif) que ces simples mots : mando 1. Hinc der Mandarin, cujus est mandare. L'étymologie portugaise nous paraît suspecte, parce qu'il n'est pas ordinaire de voir des mots en *ino* tirés d'Infinitifs.

3. Ces articles prouvent que nous avions raison de dire que l'auteur n'a pas vu clairement ce qu'il voulait faire. Déplacés dans un dictionnaire étymologique, ils ne sont d'au-

Digitized by Google

faute selon le critique. Fick, p. 510, place également *assis* sous *astis*, et cite l'accusatif du mot borussien *asti*-n = rem. Nesselmann, dans son thesaurus linguæ Prussicæ, traduit cet *asti*-n par « *Handlung*, » *action*, proprement *l'être*, par conséquent une analogie de ces mots. On pourrait, de même, dire « *Edles*; » car *as-ti*, parent de ἐσ-τί, *esse*, s'accorde avec ἐσ-θλός « *edel*. » Si M. C. de G. dit à propos du mot *as* que l'importance accordée aux mots sanscrits est excessive, et que parfois ils sont cités hors de propos, il aurait dû remarquer que c'est précisément le titre « *latino etc. -sanscritum* » qui fait espérer ces citations. Il fallait constater mot pour mot le caractère homogène des langues latines avec le sanscrit, et l'auteur avait devant ses yeux un public qui se compose, non d'experts, mais de lecteurs qui jusqu'ici n'avaient aucun pressentiment d'une parenté aussi profonde. C'est pourquoi M. Z. a eu aussi égard aux terminaisons ou suffixes qui se rencontrent dans le sanscrit [1]. — Quant au mot « *bonus*, » ancien *duonus*, M. Z. ne le rapporte pas en premier lieu à « *dvi*; » au contraire, il rapproche *duonus* et *bonus* du mot sanscrit *duvas* (Petersburger Wœrterbuch, III, 697). *Bene* dérive de *dvene*, comme *bellum* de *duellum*, comme *bis* de *dvis*, aussi Curtius dit-il dans ses « Grundzügen, » p. 425 : *bonus* tire son origine de *duonus*, comme *bis* de *duis*. Le suffixe *-nus* en *bonus* est sans contredit le même que dans *dig-nus* = « montré, » comme traduit Bopp dans sa « Vergl. Gramm. » § 833; c'est donc le partic. de *dic-*, semblable à *mag-nus*, proprement = *crû*, comme Bopp le traduit dans le livre cité. Dans le § 946 Bopp revient à ce suffixe [2].

Restent encore, pour passer sous silence quelques malentendus d'une moindre importance, les mots *virbius*, *faustus*, *tulipa*. *Virbius* se trouve où il faut le chercher, à savoir sous *vireo*, p. 301. — *Faustus* est correctement dérivé de *favos-* pour *favos-tus*, p. 91. *Bhawat*, dans l'appendice, n'y appartient qu'à moitié avec son « *bhaw* [3]. » — Le critique s'étonne de trouver « *tulipa* » dans ce dictionnaire latin. Mais l'ouvrage de M. Z. embrasse, vu son caractère comparatif, plusieurs langues qui appartiennent à la famille indo-européenne. Comment faire avec d'autres mots d'origine celtique, tels que *alauda*, *cerevisia*, *reda*....? « *Tulipa*, » du reste, sert très-bien à faire des comparaisons intéressantes à cause du changement des lettres liquides.

---

cun usage dans un dictionnaire comparatif. La vraie place de ces explications est dans une grammaire.

1. Ici le défenseur obligeant de M. Z. ne se place pas sur un bon terrain. La démonstration de la parenté du sanscrit avec les langues de l'Europe a été faite d'une manière qui ne laisse rien à désirer, et qui dispense d'y revenir. Le livre de M. Z. peut avoir, comme nous l'avons dit, un certain intérêt pour les spécialistes, parce qu'au milieu d'un amas confus de notes il renferme çà et là *quod tollere velles*. N'allons pas plus loin : M. Z. a trouvé des critiques moins bienveillants.

2. Toutes ces étymologies, que notre correspondant regarde comme démontrées, sont plus que douteuses. Il n'a pas l'air de se douter des difficultés qu'il soulève à toutes les lignes.

3. A la page 91, l'auteur dit, faustus ex favostus = skr. bhuwatwant. Il fallait s'arrêter sur *favostus : bhuwadwant* (c'est au moins ainsi qu'il faudrait écrire) diffère par la racine et par le suffixe.

Digitized by Google

On ne saurait nier que M. Z., par une méthode d'arrangement plus claire, n'eût évité nombre de méprises; et le critique aurait été, sans doute, mis en état de mieux reconnaître la grande utilité de ce livre. Il faut inférer cela par la manière loyale dont M. C. de G. a rendu justice au mérite de M. Z., toutes les fois que ses expositions ne laissent aucun doute. Néanmoins l'auteur de cette lettre n'a pu s'empêcher d'apporter, par suite d'une étude toute particulière de l'ouvrage en question, les éclaircissements nécessaires sur différents malentendus, et de rendre, par là, et principalement en faisant ressortir la grande valeur d'une analogie suivie qui a trouvé la place méritée dans ce livre, justice aux services que son compatriote a rendus à la linguistique[1].

Th. N.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 24 mars 1875.

Une lettre de M. Alb. Dumont donne des détails sur les collations de mss. auxquelles travaillent sous sa direction MM. Léon Clédat, archiviste paléographe, et l'abbé Duchesne. — De nouveaux estampages sont envoyés par M. de Ste Marie.

L'académie, ayant à choisir un lecteur pour la séance trimestrielle de l'institut qui aura lieu au mois d'avril, désigne M. Naudet.

M. Ch. Giraud termine la lecture de son mémoire sur les *tribuni militum a populo*. — Continuant l'examen des inscriptions où l'on trouve ce titre, il étudie celles qui proviennent de Pompéi, et qui sont toutes du temps d'Auguste. Il y en a dix, soit la moitié d'entre toutes celles qui mentionnent ces officiers : mais dans ce nombre on trouve à diverses reprises plusieurs inscriptions relatives à un même personnage, en sorte que le nombre des *tribuni militum a populo* dont elles nous donnent le nom est de cinq seulement. On peut expliquer ce nombre encore relativement considérable sans supposer que la charge mentionnée dans ces textes fût une charge municipale pompéienne. En effet la révolution qui fut opérée par Auguste dans l'organisation militaire, et qui consista essentiellement dans la substitution d'une armée permanente aux troupes levées pour chaque campagne et licenciées après la victoire, dut entraîner la nécessité de n'employer que des officiers nommés d'une manière permanente par l'empereur, et les tribuns élus chaque année durent le plus souvent rester en disponibilité sans servir (ce qui amena peu à peu la disparition du tribunat électif); leur titre fut purement honorifique. Dans ces conditions il n'est pas étonnant qu'on trouve cinq officiers de cette espèce réunis vers la même époque dans une ville de plaisir où affluaient les étrangers. D'ailleurs ce qui prouve qu'il n'y avait pas à Pompéi de charge municipale de *tr. m. a p.*, c'est que, le tremblement de terre de 63 ayant surpris

---

1. Puisque notre correspondant se sert si bien de la langue française, recommandons-lui pour finir, La Fontaine, *Fables*, VIII, 10.

Digitized by Google

la ville au milieu ou au lendemain d'une période d'agitation électorale, nous avons les affiches des candidats et les autres documents relatifs à l'élection, qui nous donnent la liste complète des charges électives de la cité, et que nous n'y trouvons pas celle de tribun militaire. — M. Giraud étudie ensuite séparément chacune des inscriptions en question. Des dates qu'on peut assigner à chacune d'elles, il résulte que c'est à un même moment qu'il s'est trouvé à la fois à Pompéi 4 ou 5 tribuns militaires *a populo :* si c'étaient des commandants des forces municipales, celles-ci auraient donc été bien considérables. — M. Giraud, d'ailleurs, n'est pas seul à admettre la thèse qu'il défend contre M. Duruy : il a pour lui l'autorité de M. Th. Mommsen, qui a soutenu la même opinion dans le second vol. de son *Römisches Staatsrecht.* — Enfin quant au chap. 103 de la loi de la colonie de Genetiva Julia, qui permet aux duumvirs de prendre, avec le consentement des décurions, le commandement d'une troupe formée pour défendre la colonie, il ne faut y voir qu'une clause exceptionnelle nécessitée par la position de Genetiva, exposée à de plus grands dangers que la plupart des villes de l'empire. — En résumé M. Giraud, jusqu'à la preuve du contraire, croit que partout où l'on trouve les mots *tribunus militum a populo,* cette expression désigne un tribun militaire romain, élu à Rome dans les comices.

M. Duruy déclare qu'il n'est pas convaincu par l'argumentation de M. Giraud et qu'il persiste dans son sentiment. Il ne se propose pas de répliquer pour le moment, M. Léon Renier ayant l'intention d'intervenir dans le débat. Il se borne à faire remarquer : 1° que rien n'indique que les tribuns militaires électifs de Rome aient jamais été appelés *tribuni militum a populo,* vu que dans les deux seuls passages allégués par M. Giraud pour établir ce point, « ergo ubi primum (Marius) tribunatum militarem a populo petit » (Salluste [*Iug.* 63]), et « Porcius Cato qui tum, iam consularis, tribunus militum a populo factus in exercitu erat » (Frontin [*Strat.* 2. 4. 4]), *a populo* se rapporte au verbe et non au substantif; 2° que la dernière mention certaine du tribunat électif qui nous soit parvenue se rapporte à une date antérieure de dix années au premier triumvirat, qu'on ne comprend pas comment cette institution aurait pu continuer d'exister sous le pouvoir absolu de César ou sous celui des triumvirs, et qu'il n'est pas vraisemblable qu'une fois abolie elle ait été rétablie par Auguste; 3° que si l'on ne trouve pas de *tribuni militum a populo* dans les provinces, c'est que les officiers qui remplissaient dans les municipes provinciaux les fonctions des *tribuni militum a populo* italiens ne portaient pas le même titre, mais d'autres qui variaient suivant les localités, tels que ceux de préfet des vigiles, du littoral, *praefectus armorum, praefectus latrociniis arcendis,* στρατηγὸς ἐπὶ τὰ ὅπλα, etc. Il pense que les *tribuni militum a populo,* comme ces divers fonctionnaires, étaient les chefs élus d'une troupe armée au service du municipe.

M. Naudet annonce l'intention de présenter sur la question une opinion tierce, différente de celle de M Giraud et de celle de M. Duruy.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 10 Avril — 1875

Sommaire : 68. *Rig-Veda-Sanhitâ*, p. p. Max Müller, t. VI. — 69. Wimmer, Histoire de l'écriture runique dans le Nord. — 70. Lenz, Le roi Sigismond et Henri V d'Angleterre. — 71. De Magny, *Les Souspirs*, p. p. Courbet. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

68. — **Rig-Veda-Sanhita**, the sacred hymns of the Brahmans; together with the Commentary of Sayanacharya. Edited by F. Max Müller. Vol. VI. London, Allen et Co. 1874. In-4°, p. lix; 32; 785; 401-762.

Ce sixième et dernier volume du Rig-Véda de M. Max Müller contient le texte et le commentaire des 146 derniers hymnes (46-191) du X° livre. L'éditeur y a joint une récapitulation générale du *Sarvânukrama* de Kâtyâyana, des index spéciaux des divinités, des rishis et des commencements de vers, et un errata complet pour l'ensemble de l'ouvrage. Les variantes et les additions connues sous le nom de *Khila* occupent 32 pages à la suite de la Préface. Enfin la 2e moitié du volume contient la fin de l'index des mots et des formes employés dans le Rig-Véda, plus un répertoire spécial des mots composés rangés selon l'ordre alphabétique de leur second terme. Ainsi se trouve achevée une publication dont la fin s'est fait longtemps attendre et qui, à défaut de critiques, a provoqué jusqu'ici bien des murmures d'impatience; mais qui restera aussi comme une des plus belles œuvres de notre époque, tant par l'importance exceptionnelle du document qui s'y trouve mis au jour, que par la perfection que l'éditeur a su donner à son travail.

A peu d'interruptions près, M. Max Müller n'a pas employé moins de 30 années à ériger ce monument. Aussi conçoit-on qu'arrivé à la fin de sa tâche, il l'ait quittée avec le sentiment qu'on éprouve à se séparer d'un vieil ami, et qu'il n'ait pu s'empêcher de faire un retour ému sur ce long passé. Sa Préface contient à ce sujet des détails pleins d'intérêt sur les origines et la marche de son œuvre depuis le jour qu'il en conçut l'idée sous les auspices de Burnouf; sur l'état des études sanscrites d'alors; sur sa propre inexpérience au début, et sur les difficultés sans nombre contre lesquelles il eut à lutter pour arriver à établir un texte critique du commentaire de Sâyana, si maltraité par les copistes, et des nombreuses citations qu'il renferme, citations souvent tronquées et incorrectes, se réduisant parfois à d'obscures allusions, qui étaient empruntées d'ailleurs à une littérature alors inconnue, à des ouvrages dont il n'existait ni index ni éditions, et qui presque toutes étaient à vérifier sur manuscrit. Il y aurait eu sans doute un moyen d'abréger considérablement toute cette besogne. C'eût été de se borner à donner une édition critique du texte même des hymnes, pour laquelle il suffisait de comparer quelques manuscrits et de dépouiller le *Prâtiçâkhya*, et quant au

Digitized by Google

commentaire, d'où venaient les principales difficultés, de ne le donner que par extraits ou de le reproduire tel quel, après quelques collations hâtives et en recourant largement aux conjectures pour enlever les plus grosses taches. M. M. M. ne fut point de cet avis. Dès le début, il se rendit aux conseils de Burnouf et jugea que du moment qu'on entreprenait cette œuvre, ce devait être de façon qu'elle fût faite une fois pour toutes. Il résolut en conséquence d'y appliquer rigoureusement d'un bout à l'autre les mêmes principes de critique qui se sont montrés si féconds sur le terrain de l'antiquité classique et qui sont devenus ceux mêmes de la philologie moderne.

Le résultat auquel il est arrivé dans des conditions aussi difficiles suffirait à lui seul à justifier ces principes, s'ils avaient encore besoin de justification. Voici 25 ans que son 1er volume est soumis à l'examen des indianistes et que les autres se suivent à des intervalles plus ou moins réguliers. Bien que l'envie de le trouver en défaut n'ait certainement pas manqué, son œuvre est sortie intacte de cette longue épreuve et, jusqu'à la fin, M. M. M. aura eu ce rare bonheur d'arriver presque toujours le premier à signaler ses peu nombreuses méprises et d'être à lui-même son plus pénétrant critique.

La Préface du nouveau volume contient à son tour un ample et curieux supplément à cette espèce d'examen de conscience que M. M. M. a déjà plusieurs fois entrepris. Comme toujours, il sait présenter ces minuties nécessaires avec beaucoup d'art, je dirais presque de coquetterie. Nul ne s'entend mieux que lui à donner un tour agréable à une discussion d'accent ou d'orthographe, ce dont personne à coup sûr ne se plaindra, si ce n'est ceux toutefois qui s'y trouvent effleurés en passant. Genus irritabile doctorum! Dans cette intéressante revue, M. M. M. a semé un grand nombre de remarques curieuses sur la plupart des ouvrages qui ont un rapport plus ou moins étroit avec l'œuvre de Sâyana, sur Sâyana lui-même, sur son identité avec Mâdhava suggérée par M. Burnell et au sujet de laquelle M. M. M. reproduit les réserves qu'il a déjà faites dans l'*Academy* (31 janvier et 11 avril 1874), sur les écrivains qui ont précédé Sâyana comme interprètes du Rig-Véda, et sur la littérature qui est citée dans ses commentaires[1].

Le reste de la Préface est presque entièrement polémique. Nous sommes assez désintéressés en France dans ces querelles, que nous ne voyons pour ainsi dire que de surface. Nous aimons à croire que M. M. M., qui peut avoir des adversaires parmi nous, n'y a pas d'ennemis, et nous savons de reste qu'il n'en est pas de même ailleurs. A propos de son Rig-Véda en particulier, on lui a reproché sa lenteur avec un zèle parfois indiscret et une insistance qui ferait croire

1. M. M. M. revient aussi sur la question des avantages du *nâgarî* sur le caractère romain, déjà traitée par lui dans sa petite édition du *Rig-Veda, Pada-Text* (cf. *Rev. crit.* du 11 avril 1874). Pour le fond, il est impossible de ne pas être de son avis, bien que sa « démonstration géométrique » ne soit peut-être pas tout à fait aussi rigoureuse qu'elle le semble de prime abord. Le plus ou le moins de fatigue de la vue ne dépend pas seulement de la dimension des caractères, mais surtout de leur forme, et pour l'œil du lecteur, ce n'est pas à sa 2e colonne *nâgarî* que répond sa colonne romaine, bien qu'elles soient toutes deux fondues sur le même corps, mais plutôt à la 1re.

Digitized by Google

que les auteurs de ces plaintes avaient réellement un droit sur ses journées et sur ses heures. M. M. M. qui, coupable ou non de n'avoir pas fait toute la diligence possible, a été assez puni de ses retards par le fait qu'un tiers du Rig-Véda a été lu pendant de longues années dans une autre édition que la sienne, a fini par se fâcher de cette « sollicitude maternelle » qu'on ne se lassait pas de témoigner pour son œuvre, et il a cru devoir montrer comme quoi M. Weber qui, en matière semblable, avait été plus expéditif, n'avait pas, à beaucoup près, fait aussi bien que lui. On s'en doutait bien un peu : en tous les cas nous gagnons à la démonstration une discussion très-substantielle sur l'emploi du *sandhi* dans les manuscrits, plus 4 pages in-4° de variantes pour le commentaire de Mahîdhara sur la *Vâjasaneyi-Sanhitâ*, et pour peu que M. Weber réplique de la même façon, ce sera tout profit. Mais pour nous la meilleure réponse de M. M. M. sera toujours son édition même. L'essentiel ici autant et plus qu'ailleurs était, non pas de faire vite, mais de faire bien. Ne semble-t-il pas du reste que moins que toute autre branche d'études, la nôtre, sous peine de faire rire à ses dépens, doive se donner l'air affairé et tracassier? Nous sommes un petit groupe engagé dans ce qu'on appelait jadis des « recherches curieuses » et, bien que les choses aient changé depuis le temps que cette locution n'est plus de mode, il y aurait tout de même quelque ridicule à croire que le bien public nous défende de nous souvenir du précepte d'Horace : nonum que prematur in annum.

Dans la *Varietas Lectionis* p. 24, l. 5, il faut lire *ye* au lieu de *ya*; p. 25, l. 8 infra, Tait. Br. II, 4, 3, 2; p. 32, l. 1 infra, Atharva-veda III, 8, 5.

A. BARTH.

---

69. — Ludv. F. A. WIMMER, **Runeskriftens Oprindelse og Udvikling i Norden.** Kœbenhavn, V. Priors Boghandel. 1874. In-8°, ij-270 p., 3 pl. et figures dans le texte (Extrait des *Aarböger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, 1874, cah. 1-2). — Prix : 5 fr. 70.

Les inscriptions runiques du Nord germanique laissent encore, comme on sait, aux philologues bien des problèmes difficiles à résoudre. L'alphabet simple des inscriptions récentes est restreint à 16 signes, qui ne furent multipliés qu'assez longtemps plus tard par l'addition de points; d'autre part, dans le Nord et ailleurs, les inscriptions archaïques offrent un alphabet d'environ 24 signes, dont les uns concordent avec les 16 signes mentionnés ci-dessus, et dont les autres présentent des formes nouvelles. Faut-il, comme il semble *à priori* qu'on le doive, reconnaître dans les 16 signes l'alphabet le plus ancien, d'où l'alphabet plus complet de 24 signes se serait développé ensuite, ou, au contraire, est-ce à ce dernier qu'on attribuera la priorité, en se fondant sur ce qu'il est le plus répandu et celui qu'on a jusqu'ici trouvé le plus anciennement employé, auquel cas l'alphabet de 16 signes en procéderait par simplification? Il y a plus : les inscriptions du Nord germanique qui se servent des 24 signes appartiennent en majorité au Danemark, ou du moins au rivage méridional de la presqu'île scandinave, et elles sont conçues en un dialecte qui s'écarte notablement des dialectes germaniques septentrionaux postérieurs et se rapproche au contraire beaucoup

Digitized by Google

plus que ces derniers des dialectes germaniques du Sud. Doit-on conclure de là, comme l'ont fait des savants compétents, en s'appuyant sur d'autres considérations encore, que les pays danois et gothiques furent colonisés par une population germaine méridionale qui ensuite fut soumise et peu à peu absorbée par une migration venue du Nord, ou bien faut-il voir dans ces inscriptions une forme antique du dialecte du Nord, qui, précisément parce qu'elle est plus ancienne, se rapproche plus que les dialectes postérieurs de la langue primitive de la famille germanique? Enfin l'alphabet runique, aussi bien celui de 16 que celui de 24 signes, contient un certain nombre de lettres qui ont une similitude frappante avec les lettres correspondantes des alphabets latin, grec et même phénicien. Admettra-t-on, ou non, que l'alphabet runique dérive de l'un des trois derniers? Et si on l'admet, auquel des trois conviendra-t-il de s'adresser? Il va de soi que l'examen de ces questions, qui exige la critique la plus sage et les connaissances les plus étendues, devait conduire les savants mal préparés ou trop aventureux aux hypothèses les plus extravagantes et donner naissance même parmi les esprits les plus minutieux et les plus méthodiques à des opinions très-divergentes. M. Wimmer n'en a que plus de mérite d'avoir entrepris de faire l'histoire complète des runes depuis leur origine, surtout quand il nous promet de parfaire son œuvre en traitant dans un futur ouvrage des dialectes mêmes des inscriptions runiques du Nord anciennes et modernes. Plusieurs indications données incidemment par l'auteur dans de précédents mémoires faisaient beaucoup espérer du présent ouvrage. Aujourd'hui qu'il est sous nos yeux, nous pouvons dire que ces prévisions n'étaient point trompeuses.

La partie de beaucoup la plus étendue de ce travail (p. 8-152) est consacrée à l'*Origine de l'alphabet runique* : c'était le point le plus difficile de la tâche, sur lequel les avis étaient le plus partagés, sur lequel on avait le plus divagué. M. W., en donnant sous forme d'introduction un aperçu des théories de ses devanciers, appelle l'attention d'abord sur ce fait que tous ceux qui l'ont précédé partent invariablement, dans leurs comparaisons, de l'alphabet runique simple comme de l'alphabet primitif, alors que de nombreuses découvertes, tant dans le Nord que sur d'autres points, ont récemment établi l'antiquité plus haute de l'alphabet de 24 signes, ensuite que la plupart de ces savants, bien qu'ils cherchent avec raison leurs rapprochements dans les anciens alphabets européens du Sud, ne se donnent pas la peine de tirer au clair les rapports de ces alphabets entre eux et avec l'alphabet phénicien. Evitant ces deux erreurs, M. W. établit d'abord, un peu trop brièvement peut-être, que l'alphabet runique de 24 signes appartient, en ce qui concerne les inscriptions du Nord, à la période la plus ancienne de l'âge du fer, c'est-à-dire aux années 200-650 après J.-C., et l'alphabet de 16 signes à la période la plus récente de cet âge, soit aux années 800-1000. C'est dans la période intermédiaire, 650-800, qu'il faut placer les inscriptions dont la langue et l'écriture flottent entre les deux autres formes bien caractérisées. Il cherche ensuite (p. 20-41) à déterminer les rapports de l'ancien alphabet sémitique, surtout du phénicien, avec les alphabets grecs, et par une suite de fines comparaisons arrive à ce résultat que ces alphabets se partagent

Digitized by Google

en deux groupes qui dérivent lettre pour lettre du phénicien et n'ont modifié ou augmenté l'alphabet sémitique primitif que dans un petit nombre de cas déterminés. Passant ensuite aux alphabets italiques, l'auteur montre (p. 41-56) qu'ils proviennent des alphabets grecs et en particulier du groupe dorique auquel se rattachent les colonies chalcidiques et achaïques de l'Italie. A leur tour, les alphabets italiques se divisent en deux groupes dont l'un comprend l'étrusque commun et l'étrusque septentrional, l'ombrien, l'osque et le sabellien, et l'autre le latin et le falique. C'est seulement alors que M. W. aborde l'écriture runique, dont il délimite tout d'abord l'extension (p. 56-71). A côté des nombreuses inscriptions de l'Angleterre et du Nord appartenant à la plus ancienne espèce, il faut placer les cinq bractéates runiques trouvées en Poméranie et dans le Hanovre, le grand anneau d'or de Bucharest, le petit anneau de Cöslin, les boucles de ceinturon de Charnay, de Nordendorf et d'Osthofen, auxquelles il faut ajouter (supplément, p. 263-265) celle qui a récemment été découverte à Freilaubersheim, enfin le fer de lance de Müncheberg. Des différences dialectales que présente la langue de ces inscriptions, M. W. tire la conclusion qu'il ne faut pas voir dans ces monuments, avec G. Stephens, des objets apportés du Nord, mais bien des produits originaux de tribus gothiques ou germaines. Le fait, déjà établi par là, que la race germanique dans son ensemble posséda de bonne heure un alphabet runique commun, dont les caractères sont essentiellement les mêmes que ceux des inscriptions anciennes du Nord, est confirmé en outre par des raisons linguistiques et des témoignages historiques, et en particulier aussi par la conformité des noms des lettres dans le gothique et le runique. L'auteur pense qu'aux environs de la naissance de J.-C., tous les Germains étaient en possession d'un alphabet runique commun qui fut ensuite abandonné par les différentes tribus séparément et à des époques très-diverses. Vient ensuite un examen de la nature de cet alphabet primitif, ainsi que l'élucidation de la question de son origine (p. 71-126). L'auteur s'appuie sur trois inscriptions qui en fournissent un spécimen, et dont deux remontent suivant lui à environ 500 après J.-C. et la troisième à 700 environ : ce sont la bractéate de Vadstena, la boucle de ceinturon de Charnay et le couteau trouvé dans la Tamise, monuments qui appartiennent, comme on le voit, aux points les plus divergents du monde germanique. Leur comparaison montre que les alphabets de Vadstena et de Charnay concordent entièrement, car tous deux nous ramènent à 24 signes pareils et devant être semblablement disposés, tandis que l'alphabet du couteau de la Tamise en diffère quelque peu et par le nombre des lettres (28) et par la succession des caractères qu'il suppose. Toutefois un rapprochement avec d'autres vieux alphabets anglais fait bientôt reconnaître que ces différences ne sont pas primitives, mais résultent d'une part du besoin de créer de nouveaux signes pour représenter des sons propres à l'ancien anglais, d'autre part de la nécessité d'intercaler dans la série des lettres les noms modifiés de quelques-uns

1. *Revue archéologique*, t. XVI, 1867, et *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*, I, 1872.

Digitized by Google

des caractères runiques. Maintenant, sur les 24 signes primitifs, 21 se rencontrent dans les inscriptions de la première période de l'âge du fer, et 3 seulement en sont absents, à savoir le *j*, le *eu* et le *p* : circonstance dont les raisons seront données plus loin. Beaucoup de ces runes anciennes ressemblent d'une manière frappante aux lettres correspondantes de l'alphabet gréco-italique, et on ne saurait expliquer ces ressemblances en invoquant une dérivation commune du phénicien ou de l'alphabet sémitique primitif, seule source possible de ces alphabets, car les runes concordent dans beaucoup de cas avec l'alphabet gréco-italique là précisément où ce dernier a innové et s'écarte du sémitique, et, réciproquement, on ne voit jamais les caractères runiques reproduire ceux de l'alphabet sémitique qui ne correspondent pas à des lettres de la branche gréco-italique. M. W. excluant ainsi l'opinion défendue par Fr. Lenormant[1] et par d'autres que les runes proviendraient directement du phénicien, et prouvant qu'il faut les ramener à l'un des alphabets gréco-italiques, établit ensuite par une discussion approfondie que c'est l'alphabet latin seul qui doit être envisagé comme ayant engendré les runes. Une analyse détaillée de cette partie du travail nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à dire que la discussion relative aux caractères *f* et *k*, *b* et *d* nous paraît décisive. Que si maintenant on songe à l'influence que l'emploi du bois comme matière graphique devait exercer sur la forme des lettres, en contraignant à remplacer les courbes par des lignes droites, perpendiculaires et obliques, et des lignes brisées, on s'expliquera d'une façon très-satisfaisante les modifications qu'ont subies les lettres latines, sans qu'il soit besoin de recourir aux formes carrées primitives du latin, et on reconnaîtra que 16 des 24 runes se laissent ramener sans difficulté à l'écriture latine. De plus, 15 de ces runes représentent les mêmes sons que marquent les lettres latines correspondantes : un seul, le þ, qui pour la forme est le D latin, rappelle plutôt le ϑ grec pour le son. Quant aux 8 autres runes, il est encore possible de les retrouver dans le latin : deux ᚦ accouplés ont donné le *d* (le D ayant servi à rendre un son voisin); — le caractère ᚲ (*k*, *c*) redoublé désigna le *g*, puis une légère modification dans l'agencement des deux signes permit de marquer les sons *ng* et *j*; — le caractère ᛉ, plus tard devenu ᛦ, serait, suivant l'auteur, une modification du Z : ce caractère exprime le *r* faible, altération d'un ancien *s* ou d'un *z*, quoique plus tard il ait été employé pour transcrire de tout autres sons, quand le *r* faible eut disparu des dialectes germaniques méridionaux ; — les caractères très-divers qui rendent le *p* seraient formés par l'accouplement de deux B, et ce B, partagé en deux, aurait servi à noter le *w* ; — enfin le caractère qui exprime *eu* dériverait du signe ᚢ (*u*). Assurément, ces dernières considérations laissent place à bien des doutes, surtout en ce qui concerne les 3 derniers caractères; toutefois, il est permis de regarder comme parfaitement démontré que les runes ont pour origine l'alphabet latin et en particulier, l'auteur pense en avoir fourni des raisons suffisantes, l'alphabet latin le plus récent caractérisé par l'existence du Z au nombre des lettres qui le composent. Une autre discussion sur la direction de l'écriture et sur les signes de séparation (p. 126-147) amène enfin M. W. à la conclusion que sur ces deux points les scribes suivaient leur fantaisie, car les

Digitized by Google

inscriptions sont tracées, sans principe arrêté, tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite, tantôt βουστροφηδόν, et quant aux signes de séparation, parfois ils sont complètement omis, parfois ne se rencontrent qu'au début et à la fin de l'inscription, et lorsqu'ils se trouvent entre les mots se présentent tantôt sous la forme de 2, de 3 ou de 4 points, et tantôt sous d'autres formes arbitraires.

Examinant ensuite les runes en elles-mêmes, M. W. conclut que l'alphabet archaïque commun à tous les Germains consistait en 24 caractères dérivant en bloc des lettres capitales latines en usage au commencement de l'Empire. Sans doute, cet alphabet diffère entièrement du latin par l'ordre dans lequel sont rangées les lettres (ordre que l'accord de plusieurs traditions indépendantes établit d'une manière positive) aussi bien que par les noms respectifs des lettres et par leur division en trois groupes qui, il faut le dire, paraît être primitive, et l'auteur renonce à expliquer ces particularités. Néanmoins, il fait observer, avec juste raison, que ces mêmes particularités distinguent l'alphabet runique de tout autre système d'écriture qu'on pourrait faire entrer ici en ligne de compte, et que, par conséquent, les mêmes difficultés surgiraient si l'on voulait rattacher l'alphabet runique à l'alphabet grec ou au phénicien. M. W. met ensuite en pleine lumière (p. 147-152) ce fait que les inscriptions runiques les plus anciennes ne remontent pas au delà de l'an 200 de notre ère. Or l'archéologie nous enseigne qu'à cette époque le monde germanique subissait pleinement l'influence romaine. L'influence étrusque supposerait une époque antérieure; l'influence grecque une époque postérieure; et, d'un autre côté, les quelques lettres grecques à la forme desquelles on pourrait ramener certains caractères runiques appartiennent à une période trop reculée correspondant à l'âge du bronze du Nord. Ainsi les preuves historiques et archéologiques conduisent aux mêmes résultats qui ressortent de l'étude de l'alphabet runique. Pour ce qui est de la voie par laquelle l'alphabet latin a pénétré chez les Germains, M. W. n'ose se prononcer catégoriquement. Une importation directe serait possible; mais on pourrait songer aussi à l'intermédiaire des Celtes, car les Gallo-Celtes et les Celtes de l'Italie supérieure avaient échangé dès les débuts de l'Empire contre l'alphabet latin les premiers leur alphabet grec, les seconds leur alphabet étrusque septentrional. En tous cas, M. W. refuse absolument d'admettre la possibilité, à laquelle croit un professeur de Christiania, M. Sophus Bugge[1], d'une influence de l'alphabet étrusque septentrional sur l'alphabet runique.

La seconde partie du travail, de beaucoup la plus courte (p. 152-212), traite du *développement de l'écriture runique dans le Nord*. L'auteur, après avoir relevé le caractère exclusivement septentrional de l'alphabet de 16 lettres de la dernière période de l'âge du fer, observe que 9 de ces lettres sont de tous points conformes aux lettres correspondantes de l'alphabet de 24 signes, et 2 extrêmement voisines de leurs représentants dans l'ancien alphabet. Cette conformité s'étend aux noms respectifs des lettres dans les deux alphabets et à la division

1. *Aarböger for nordisk Oldkyndighet og Historie*, 1871, p. 175.

Digitized by Google

des lettres en trois groupes, de sorte que l'étroite affinité des deux alphabets est mise hors de doute et qu'il ne reste plus à en déterminer que le mode. Si l'origine latine de l'alphabet de 24 lettres est démontrée, il va sans dire que l'alphabet de 16 signes doit être issu de ce dernier. Mais l'auteur, non content de cette évidence, cherche à corroborer encore cette conclusion par des arguments positifs et négatifs. Jusqu'ici, on avait généralement admis que c'était l'alphabet le plus compliqué qui était sorti du plus simple, ou bien que tous deux provenaient d'un alphabet antérieur, formé, comme le plus court, de 16 signes, et qui à son tour serait dérivé du latin. Dans cette hypothèse, il faudrait poser en fait qu'un ancien alphabet de 16 signes, dont toute trace aurait disparu, se serait de bonne heure bifurqué, donnant naissance à un alphabet du Nord qui aurait conservé l'ancien nombre de 16 signes dont il n'aurait modifié que partiellement la forme et la valeur, et d'autre part à un alphabet du Sud qui par l'addition de 8 nouveaux caractères serait devenu l'alphabet de 24 signes, lequel aurait subi ensuite en Angleterre un accroissement de quelques lettres. Cette hypothèse, remarque M. W., était parfaitement justifiée tant qu'on voyait dans la langue des inscriptions du Nord écrites avec les 24 caractères un dialecte germanique méridional[1]; mais elle s'écroule dès qu'on y reconnaît au contraire une simple phase du dialecte du Nord. M. W. nie également la relation qu'on avait établie entre la question des affinités des deux alphabets, des formes dialectales que présentent les inscriptions des deux genres, et l'hypothèse qu'à l'époque de la dernière période de l'âge du fer aurait eu lieu l'immigration d'un nouveau peuple dans le Nord. Il pense, d'accord en cela avec Worsaæ[2] et J. E. Sars[3], que cette hypothèse n'est nullement fondée. Réservant le côté linguistique de la question pour un ouvrage ultérieur, M. W. se contente en passant de rappeler que l'abandon dans l'écriture de caractères distincts primitivement usités pour exprimer des sons voisins n'est pas un fait inouï dans les fastes de la graphologie. C'est ainsi qu'en latin le C représenta d'abord exclusivement le son *g*, pendant que le K était réservé pour la gutturale forte, puis servit à noter à la fois le *g* et le *k*, et finalement fut restreint à la notation du *k*, tandis qu'un autre signe apparaissait pour transcrire le *g*; en danois le *d* et le *g* aspirés ont cessé d'être distingués du *d* et du *g* simples, le *v* et le *w* sont confondus dans l'écriture, bien que la prononciation continue de séparer nettement ces divers sons. Enfin, et c'est là que gît la difficulté principale, M. W. cherche à retracer la route qu'a suivie l'alphabet complet de 24 signes pour devenir celui de 16 signes, à montrer les étapes qu'il a successivement parcourues. Je n'hésite pas à considérer cette partie comme la plus brillante de tout l'ouvrage. M. W. avait à examiner de bien nombreuses questions. 1° Le caractère qui dans l'ancien alphabet exprime

1. L'auteur dit : « gotisk eller germansk; » mais j'emploie, ici comme ailleurs, les termes qui me sont propres, de *germain septentrional* pour désigner le danois, le suédois et le norvégien, et de *germain méridional* pour désigner l'allemand, le gothique et l'anglais.

2. Dans ses recherches sur la population et la culture de la Russie et de la Scandinavie septentrionale (*Aarböger*, 1872, p. 309-430).

3. *Coup-d'œil sur l'histoire de Norvège*, Christiania, 1873.

Digitized by Google

le *j* est devenu la lettre *a* dans le nouveau. Cette transformation est facile à expliquer : le nom ancien du *j* était *jāra* (Jahr); le *j* initial tomba dans la prononciation, et comme il est de règle que toute lettre représente le premier son du nom qu'elle porte, on conçoit que le *j* ait pris la valeur de *a*. Mais l'ancien alphabet possédait déjà un signe pour *a* et le nommait *ansur* (ansuz). On eut donc pendant quelque temps deux caractères pour le *a*, dont l'un représentait un *a* sourd et nasal, jusqu'à ce qu'enfin tous deux furent complètement assimilés l'un à l'autre; en dernier lieu, le caractère *ansur* se prononça *o* et reçut en vieil anglais la dénomination de *óss*. M. W. fait observer, en particulier, comment le caractère *jāra* subit dans la forme en même temps que dans la valeur plusieurs modifications, et signale 2° des métamorphoses analogues pour le *s*, le *h*, le *m*, le *r*, altéré du *s* faible, et le *k*. Ces métamorphoses ne se sont pas produites d'un coup, mais ont traversé des phases intermédiaires, et cela de façons très-diverses suivant le temps et le lieu; quelquefois on rencontre à côté l'une de l'autre des formes différentes du même caractère, souvent dans la même inscription. L'auteur essaie de déterminer approximativement les époques où se sont manifestés ces changements successifs, tentative d'autant plus difficile que l'âge de la plupart des monuments runiques est mal connu. Heureusement, la sûreté des résultats généraux est entièrement indépendante du plus ou moins de certitude de ces évaluations particulières. 3° Le nouvel alphabet a perdu 8 lettres anciennes : le *p* et le *eu* semblent avoir disparu de très-bonne heure, et on peut en dire autant du *ng*; au contraire les lettres exprimant *e*, *o*, *g*, *d* et *w* persistèrent plus longtemps. On peut rendre compte de la disparition du *g* et du *d* par ce fait qu'on attribua respectivement au *k* et au *t*, outre leur valeur propre, la valeur de la gutturale sonore et de la dentale sonore. Le caractère *o* disparut parce que *ō* et *o* devinrent phonétiquement *ā* et *u*. Le caractère *e* cessa d'être employé quand son nom *ékwa* fut devenu *jór*. Enfin la perte du caractère *w*, qui se maintint le plus longtemps, est due probablement à la ressemblance des sons *w* et *u*. Toutes ces altérations ne se produisirent naturellement, elles aussi, que peu à peu. On ne saurait qu'approuver M. W. d'avoir consacré une attention toute spéciale aux inscriptions qui présentent des formes transitoires. 4° Enfin, trois signes ont changé de place dans l'alphabet récent. L'alphabet de 24 signes fait précéder le *l* du *m*; l'alphabet de 16 signes intervertit cet ordre; de plus il rejette en dernier le caractère qui exprime le *r* correspondant à l'ancien *s* faible; il en change d'abord le nom (*ýr* au lieu de *elgr*) et plus tard la valeur (*y* au lieu de *r*). L'auteur déploie la plus grande pénétration lorsqu'il expose les raisons qui ont amené ces deux modifications, et quand il montre pourquoi, seul entre tous les noms des caractères runiques, le mot *yr* finit, au lieu de commencer, par la lettre qu'il désigne. Mais il nous paraît moins heureux lorsqu'il tire le mot *ýr* du vieil anglais *yr*, nom de la lettre *y*, et suppose qu'il ne serait apparu dans le Nord qu'à une époque où le caractère qu'il désigne aurait déjà perdu sa valeur de *r* final et serait devenu la lettre *y*.

Dans une courte conclusion, M. W. s'occupe des destinées ultérieures de l'alphabet runique. Après que l'alphabet de 24 signes se fut réduit à 16, le besoin

Digitized by Google

se fit sentir de distinguer dans l'écriture les sons différents qu'elle confondait. A partir de la fin du xe siècle, on commença à ponctuer certaines runes; plus tard on en figura de nouvelles. Cet alphabet ainsi amplifié resta longtemps en usage dans le peuple à côté de l'alphabet romain qu'employaient les savants, puis tomba complètement en désuétude pour faire place à ce dernier. Pour la seconde fois l'alphabet latin s'implanta en vainqueur dans le Nord.

Un supplément étendu (p. 213-262) est consacré aux anciennes pierres runiques danoises de la dernière période de l'âge du fer, c'est-à-dire à celles dont l'écriture et la langue présentent des formes intermédiaires. L'abondance des renseignements que contient cette partie de l'ouvrage est telle que je renonce à l'analyser.

Je ne puis terminer sans résumer mon opinion sur l'ensemble du livre de M. W. Ce livre me paraît devoir imprimer aux études runiques une direction toute nouvelle. Sans doute, antérieurement à M. W., plusieurs savants, et principalement Kirchhoff[1], avaient déjà soutenu que l'alphabet runique a son origine dans l'alphabet latin et apporté à l'appui de leur thèse des arguments du plus grand poids. Mais, somme toute, ils ne pouvaient résoudre la question d'une manière décisive, puisqu'ils partaient de l'hypothèse que l'alphabet de 16 signes est le plus ancien ou au moins le plus voisin de l'alphabet primitif. D'autres savants, tels que Bredsdorff, Lauth, Dyrlund, concédaient bien la possibilité de faire dériver l'alphabet simple de l'alphabet compliqué, ou même regardaient cette dérivation comme vraisemblable; mais ils ne disaient pas de quelle façon s'est opéré le passage, et émettaient sur l'origine de l'alphabet primitif les opinions les plus erronées. M. W. est, à mon avis, le premier qui ait fourni sur ces deux points des données positives, et qui ait tenté de résoudre scientifiquement le problème dans un travail méthodique embrassant la question sous toutes ses faces[2]. Une heureuse circonstance me met en état de contrôler l'exactitude des résultats variés auxquels est parvenu M. W., et c'est le guide le plus sûr en ces matières, M. Sophus Bugge de Christiania, qui m'en offre les moyens. Je trouve dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Christiania pour l'année* 1873, condensée en deux pages in-8°, la substance d'une communication faite, le 7 novembre de l'année précédente, par M. Bugge, à la section d'histoire et de philologie, « sur » l'origine et l'histoire primitive de l'écriture runique. » On voit par la susdite communication que ce Maître fait procéder, lui aussi, l'alphabet de 16 signes de celui de 24 signes et qu'il en place la formation également dans le Nord; qu'il tire l'alphabet de 24 signes de l'alphabet latin et en fait le bien commun de toute la famille germanique. Seulement, et c'est là qu'il se sépare de M. W., il ne croit pas que les Germains aient reçu leur alphabet directement des Romains, mais pense qu'ils ont adopté celui d'une tribu celtique établie au nord des Alpes qui

1. *Das gothische Runenalphabet*, 2e éd., 1854.
2. Il ne faut d'ailleurs pas dissimuler, pour être juste, que les trouvailles relativement récentes (1857) de monuments runiques : les boucles de ceinturon de Charnay, le couteau de la Tamise, ont apporté à M. W. d'immenses secours dont étaient privés ses prédécesseurs.

Digitized by Google

aurait approprié à ses besoins un ancien alphabet latin modifié par l'influence du système étrusque septentrional. Personne ne doutera que les deux coryphées des études runiques actuelles n'aient travaillé indépendamment l'un de l'autre. Si donc ils s'accordent sur tous les points fondamentaux et ne diffèrent que sur des points de détail, nous pouvons saluer dans cet accord l'avénement d'une vérité nouvelle et déclarer que désormais la voie est frayée dans laquelle devront s'engager les futurs explorateurs.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter d'avoir réussi à dire mon avis sur l'excellent ouvrage de M. W. et sur les matières qui y sont traitées avec toute la modestie et toute la réserve qui convenaient à mon imparfaite compétence du sujet que j'avais à aborder ici.

K. MAURER.

---

70. — **Konig Sigismund und Heinrich der Fünfte von England**, ein Beitrag zur Geschichte der Zeit des Constanzer Concils, von Dr Max LENZ. Berlin, Reimer. 1874. In-8°, viij-215 p. — Prix : 4 fr.

L'histoire intérieure de l'Allemagne, exploitée par de nombreux historiens, présente de moins en moins des sujets restreints que puisse traiter avec fruit un débutant dans la science, qui n'a ni le temps ni les moyens de pénétrer dans les archives et d'y chercher des sources inédites. Aussi pouvons-nous observer, depuis quelque temps déjà, que l'attention des jeunes écrivains allemands se porte de préférence sur l'histoire des relations extérieures de leur pays, moins bien connues, et que la richesse de la plupart des bibliothèques universitaires d'Allemagne permet d'étudier sur place, sans voyages au dehors. Le présent volume est un des plus intéressants parmi les travaux de ce genre qui ont paru dans les dernières années. C'est un début : on le sent à une certaine prolixité, à la minutie avec laquelle l'auteur s'arrête à des points secondaires. Mais si je signale ces longueurs et si, pour tout dire, l'étendue du travail ne me semble aucunement en rapport avec les résultats obtenus, il serait injuste de ne pas constater aussi le soin avec lequel M. L. a dépouillé les sources anglaises, encore très-peu connues et utilisées chez nous, du règne de Henri V, les historiens français et bourguignons, et de ne pas dire que son travail nous montre sous un aspect nouveau la politique allemande et anglaise à l'égard de la France, dans les années 1414 à 1420. L'introduction de l'ouvrage traite des sources ; il y est surtout parlé de la Chronique d'Eberhard Windecke, que l'auteur regarde comme une autorité surfaite. Windecke a bien été le serviteur de Sigismond et l'accompagnait dans ses voyages en France et en Angleterre ; mais il n'a rédigé ou dicté son récit que bien des années plus tard, et ses erreurs nombreuses lui enlèvent beaucoup de l'autorité qu'on réclame souvent pour lui. Parmi les sources françaises c'est surtout sur la narration du Religieux de Saint-Denys que s'appuie notre auteur. Les *Foedera* de Rymer et diverses chroniques récemment publiées dans les *Scriptores Rerum Anglicarum* forment le principal appoint à cette étude préliminaire.

Les deux premiers chapitres contiennent le récit des négociations entamées

Digitized by Google

par Sigismond d'Allemagne avec Charles VI et Henri V, à partir de 1411. Par les traditions de sa famille, l'empereur était lié aux Valois. Son grand-père, Jean de Bohême, était mort à Crécy; son père, Charles IV, avait été blessé dans la même bataille. La France n'avait point oublié ces services; c'est grâce surtout à la chevalerie française que Sigismond put essayer d'arrêter à Nicopolis, en 1399, le torrent de l'invasion musulmane. Il semblait donc devoir continuer à son tour les relations paternelles. En juin 1414 il signait en effet un traité d'alliance avec Charles VI et tous les princes français; mais en même temps ses intrigues pour une alliance directement hostile à la France avaient commencé déjà par l'intermédiaire d'un envoyé du roi d'Angleterre, Hartung van Clux. Quelle était la raison d'une duplicité pareille? M. L. pense qu'il songeait peut-être à profiter du démembrement de la France, attendu des victoires de Henri V, pour obtenir le royaume d'Arélat dont ses prédécesseurs avaient porté la couronne (p. 57). Peut-être aussi ne se laissa-t-il entraîner que peu à peu à trahir ses premières promesses[1]. Le traité que nous citions plus haut est de 1414; mais ce n'est qu'après Azincourt que Sigismond poussa jusqu'à Paris, dans le cours de son voyage, officiellement entrepris pour rétablir la paix générale dans la chrétienté, à la demande du concile de Constance. Il y vit naturellement les affaires de notre pays dans le plus grand désarroi, et lorsqu'il eut passé la mer, Henri V lui représenta sans doute le profit qu'il aurait à s'allier au vainqueur. C'est alors que l'empereur signa avec lui le traité de Cantorbéry, en août 1416, par lequel les deux monarques se liguaient contre la France[2]. En effet, Sigismond, de retour à Constance en avril 1417, déclarait la guerre à Charles VI. Mais il ne prit aucune part sérieuse à la lutte entre la France et l'Angleterre, les troubles des Hussites ayant éclaté bientôt, absorbant toute son attention et toutes ses ressources. En réalité cette alliance anglo-germanique ne porta de fruits que sur le terrain ecclésiastique, à Constance même, en déplaçant la majorité du concile. Jusqu'alors les Français, les Allemands et les Anglais avaient travaillé de concert à réformer les abus de l'Église et de la papauté. M. L. montre en détail et non sans arguments sérieux, ce me semble, que depuis le moment de la coalition des deux souverains la *nation* française au concile passa du côté des Italiens et des Espagnols, et par esprit d'opposition patriotique (mal entendu, sans doute) empêcha les réformes désirées de s'accomplir. Le seul résultat pratique du traité de Cantorbéry fut donc de détruire les espérances fondées par la chrétienté sur la grande assemblée œcuménique de 1414. Les deux alliés parvinrent aussi à empêcher l'exaltation au saint-siége du cardinal Pierre d'Ailly, qui jusque-là semblait avoir le plus de chances, et ils réussirent à faire nommer, grâce au concours des Italiens, Othon de Colonna qui prit le

1. Pour ma part, le caractère bien connu de Sigismond me fait pencher vers cette seconde alternative.

2. M. L. me semble écarter avec raison la tradition historique, consignée par certains chroniqueurs, qui nous représentent Sigismond signant ce traité par peur, privé des moyens de quitter librement l'Angleterre, puisque le comte de Hollande était parti, emmenant les vaisseaux qui avaient escorté l'empereur.

Digitized by Google

nom de Martin V. Mais ce fut une singulière victoire, où les antipathies nationales l'emportèrent encore une fois sur les opinions ecclésiastiques, puisqu'en définitive ils combattaient dans cette élection les principes qu'ils avaient soutenus tout d'abord.

C'est la combinaison de ces deux séries de faits, peu étudiés dans leur ensemble par les nombreux historiens du concile de Constance, qui donne à l'étude de M. L. un intérêt particulier. Autant qu'on peut asseoir un jugement sur les documents bien clair-semés dont nous disposons jusqu'à ce jour, je ne vois point quelles objections on pourrait faire à ces développements historiques. Çà et là l'auteur est forcément entré dans le domaine de l'hypothèse, mais on doit dire, à sa décharge, qu'au moins, chez lui, l'hypothèse est toujours plausible[1].

Rod. Reuss.

---

71. — **Les Souspirs d'Olivier de Magny**, texte original, avec notice par E. Courbet. Paris, Lemerre. 1874. In-12 écu (sur papier de Hollande) de xxiij-123 p. — Prix : 5 fr.

Ce délicieux petit volume met un critique dans un grand embarras : On a beau l'examiner de près, de très-près, et même avec une loupe des plus grossissantes; on n'y découvre aucune tache. Admirablement imprimé par Perrin, le recueil de 1874 reproduit avec une exactitude minutieuse le recueil de 1557. Rien ne différencie les 176 sonnets publiés par Vincent Sertenas des 176 sonnets publiés par M. Lemerre, et il semble que M. Courbet se soit dit : *Tu n'ajouteras ni ôteras un iota*. La notice dont cet habile érudit a fait précéder les *Souspirs* n'est pas moins irréprochable que le texte. Ce texte y est analysé et apprécié avec goût, avec justesse, avec sobriété. M. C. s'élève tout d'abord contre l'opinion de ceux qui, sur la foi du titre, ont cru que les *Souspirs* sont « un recueil de plaintes sen» timentales, de lamentations amoureuses. » Non, Ol. de Magny n'est point, dans ce livre, un tourtereau qui nous fait entendre de monotones roucoulements : c'est bien plutôt un pinson au chant joyeux, volant de branche en branche, entraîné un peu partout par sa vivacité. « Il allait, » dit (p. x) M. C., « droit » devant lui, s'exprimant en liberté sur tout ce qu'il sentait comme sur tout ce » qu'il voyait, tantôt poussé par l'amour, tantôt emporté par la satire[2]. » On lira avec intérêt les détails que contient la Notice sur le séjour du poète à Rome (1554-1557), séjour pendant lequel il composa *les Souspirs*, pleins de renseignements précieux relatifs à l'Italie; sur ses relations avec son compatriote et premier protecteur, Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, le traducteur de l'*Iliade*, et avec son second protecteur, Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson,

---

1. Je voudrais seulement que M. L. nous donnât un peu plus souvent les citations des textes sur lesquels il s'appuie. Quand on aborde un terrain aussi mouvant et qu'on le parcourt le premier, de nombreux renvois sont absolument nécessaires.

2. Rapprochons de ce passage les conclusions de la Notice (p. xxiij) : « Les *Souspirs* » constituent un livre éminemment curieux. L'auteur porté par nature à une excessive » liberté, n'a subi aucune contrainte. Il s'est abandonné à tous les caprices de son inspiration, sans gâter son œuvre, qui n'offre pas moins de beautés que de bizarreries. »

Digitized by Google

« maistre des requestes de la maison du Roi et le Mécène de ce temps-là[1]; » sur les événements politiques auxquels fut mêlé le secrétaire de cet ambassadeur à Rome, événements dont on retrouve l'histoire dans les transparentes allusions de ses vers; enfin sur ses amours avec Louise Labé, amours entrevues par M. Turquety, admises par M. Sainte-Beuve, et qui, grâce aux ingénieuses recherches de M. C., paraissent aussi certaines que peuvent l'être jamais, à la distance où nous en sommes, des choses de ce genre. Le soin avec lequel toute la notice est rédigée donne d'avance la plus favorable idée de ce « Glossaire index » où seront présentées dans un ordre régulier les notes de toute nature qu'un » ouvrage en un seul volume comporterait logiquement à sa suite[2], » travail qui doit accompagner le volume des *Amours*, dont la publication suivra celle des *Odes*. Que M. C., encouragé par le succès de son édition des *Gayetez*[3] et par le succès non moins rapide réservé à son édition des *Souspirs*, mette bientôt dans nos mains les deux autres recueils de Magny! Tous les vrais lettrés sont impatients de posséder, en une si fidèle et si ravissante édition, la série des œuvres complètes de l'ami de J. Du Bellay, et cette impatience n'est pas moins provoquée par la fine érudition du commentateur que par le gracieux talent du poète.

T. DE L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 2 avril 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie un décret qui approuve l'élection de M. Ernest Desjardins. M. Desjardins est introduit et prend place.

Le ministre envoie encore :

1° Une lettre de M. Albert Dumont qui donne des détails sur les travaux des membres de l'école archéologique placée sous sa direction à Rome;

2° Une notice sur les statues récemment découvertes à Aptéra en Crète, écrite par le gérant du consulat de France à la Canée, et transmise par le ministère des affaires étrangères.

M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, envoie un exemplaire du fac simile d'un document relatif à la découverte de l'Australie par les Portugais, dont plusieurs exemplaires lui ont été adressés par le ministre du Portugal.

---

1. Pourquoi *le Mécène?* c'est bien exclusif. *Un des Mécènes* aurait suffi. M. C. le sait aussi bien que personne, le cardinal d'Armagnac et le cardinal de Tournon, pour ne nommer que ces deux personnages, partagèrent avec d'Avanson la gloire de combler de bienfaits les poètes, les savants et les artistes.

2. *Les Gayetez d'Olivier de Magny*, 1871. *Avertissement*, p. vij.

3. Cette édition est épuisée. On n'a pas oublié les éloges qui lui ont été donnés ici (13 avril 1872, t. VI, p. 228-229).

Digitized by Google

M. Hauréau lit un mémoire sur les récits d'apparitions dans les sermons du moyen âge. Ce fut un procédé habituel des prédicateurs, au 13e siècle surtout, de raconter qu'un personnage connu pour s'être livré au péché qu'ils combattaient était apparu sur la terre après sa mort et avait révélé les peines qu'il souffrait au purgatoire. M. Hauréau a réuni dans ce mémoire un grand nombre de ces récits d'apparitions : on ne peut ici qu'en citer quelques exemples. Plusieurs sont inspirés par l'idée de la vanité de la science : telle est la légende de l'apparition d'Aristote à un de ses disciples, qui en le voyant lui demanda : « Qu'est-ce que l'espèce, qu'est-ce que le genre ? » — « Demande plutôt, dit » Aristote, ce que c'est que de souffrir et de ne point souffrir. » Telle est aussi l'histoire d'un professeur de Paris, Me Serlon, qui abandonna l'étude pour la vie monastique quand il eut su les peines que souffrait au purgatoire un de ses anciens amis, autrefois maître à Paris comme lui : il le vit, quelques jours après sa mort, revêtu d'une chape formée de feuilles de parchemin couvertes d'écriture; le mort lui dit que sur ces parchemins étaient écrits tous les sophismes et les vains arguments dont il avait coutume de faire gloire, et que le poids en était si lourd qu'il eût mieux aimé avoir à porter la tour de l'église voisine. Tantôt on employa les récits d'apparition pour soutenir une doctrine théologique; ainsi l'on fit revenir S. Bonaventure et S. Bernard du purgatoire pour raconter les tortures qu'ils y souffraient en punition d'avoir combattu la doctrine de l'immaculée conception. Tantôt on s'en servit pour flétrir la négligence des prêtres à remplir certains devoirs, tels que celui de chanter les offices. Un prêtre de Sens, disait-on, vit au purgatoire une multitude de clercs chargés de sacs dont le poids les écrasait : ces sacs contenaient les syllabes que chacun d'eux avait passées en chantant les psaumes, pour que l'office fût plus vite fini. Il y avait des récits analogues à l'appui de l'obligation de prier pour les morts, de la défense faite aux moines de rien posséder en propre : un moine ayant reçu des souliers neufs cache les vieux souliers sous son lit pour les donner à son père; il meurt peu de temps après; son âme apparaît à un autre moine son ami et lui révèle le châtiment qu'elle subit pour cette violation du vœu de pauvreté; elle n'est délivrée que quand l'ami est allé chercher les souliers cachés et les a rendus au couvent. On employa encore la même arme contre l'ambition des clercs séculiers, contre le népotisme, la simonie, la pluralité des bénéfices, etc. M. Hauréau fait remarquer la grande liberté de langage à l'égard des personnes qui paraît dans tous ces récits (dont les personnages sont souvent des personnages historiques connus) comme au reste en général dans les sermons du moyen âge. On ignorait alors, dit-il, l'art de blâmer sans injurier.

M. Derenbourg fait remarquer qu'un grand nombre de récits analogues à ceux qu'a cités M. Hauréau se rencontrent dans les écrits cabalistiques.

M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'académie, donne lecture de plusieurs extraits des procès verbaux des séances de l'académie des beaux arts, relatifs à la proposition faite par la commission administrative de l'institut d'adopter un type nouveau pour la tête de Minerve gravée sur les médailles et sur les papiers de l'institut. L'académie des beaux arts, à laquelle avait été renvoyée la question,

Digitized by Google

a décidé qu'il y avait lieu de substituer au type actuel une copie de la Pallas de Velletri, et d'ouvrir un concours pour l'exécution de cette copie. Cette résolution est maintenant soumise à l'examen des diverses académies. La question paraissant être de la compétence de l'institut entier réuni en assemblée générale, et comme d'ailleurs il n'appert pas par qui l'académie des inscriptions en est maintenant saisie, l'académie passe à l'ordre du jour.

Ouvrages déposés sur le bureau :

Recueil des historiens des croisades, publié par les soins de l'académie des inscriptions et belles lettres : historiens grecs, t. 1er ; Paris, 1875, f°. MM. Hase, Alexandre et Miller ont successivement travaillé à ce volume.

C. Defrémery, *Examen de la nouvelle édition de Noël du Fail* (extr. de la *Revue critique*).

C. Jourdain, *Un compte de la nation d'Allemagne à l'université de Paris* (extr. des mémoires de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile de France).

Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasien's hrgg. v. dem Vorstande, 6 tes Heft, Dec. 1874 : Yokohama, Buchdrucherei des « Écho du Japon », 4°.

M. de Witte présente le premier cahier d'une nouvelle publication dirigée par M. Fr. Lenormant et intitulée *Gazette archéologique*.

M. Heuzey présente l'*Annuaire* et les *Monuments grecs* publiés par l'association pour l'encouragement des études grecques en France (année 1874).

M. Lenormant continue la lecture de son mémoire sur la langue accadienne. Il s'attache à établir les preuves de la lecture phonétique des pronoms personnels de cette langue.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Le Père CAHIER, Nouveaux Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le Moyen-Age. Décorations d'églises (Paris, Didot). — CHAPPELL, The History of Music. Vol. I (London, Chappell and Co.). — DURUY, Histoire des Romains, tomes III et IV (Paris, Hachette). — VON LIBLOY, Der Socialismus und die Internationale nach ihren hervorragenden Erscheinungen in Literatur und Leben (Leipzig, Koschny). — LUCHAIRE, Du mot basque IRI et de son emploi dans la composition des noms de lieux (Pau, Ribaut). — REUTER, Geschichte der religiœsen Aufklærung im Mittelalter. Bd. I. (Berlin, Hertz). — ROSSBACH, Geschichte der Gesellschaft. VII. Th. (Würzburg, Stuber). — STORM, Sagnkredsene om Karl den Store og Didrik af Bern (Kristiania, Malling). — SUMNER MAINE, Lectures on the early History of Institutions (London, Murray). — The Rights of Women (London, Trübner).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 17 Avril — 1875

Sommaire : 72. L'*Aryabhaṭṭya*, p. p. KERN. — 73. HEHN, Introduction en Europe des Plantes cultivées et des Animaux domestiques, 2e éd. — 74. TEUFFEL, Histoire de la littérature romaine. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

72. — **The Aryabhaṭṭya**, with the Commentary Bhaṭadîpikâ of Paramâdîçvara, edited by Dr H. KERN. Leiden, E. J. Brill. 1874. Gr. in-4°, xij-107 p. — Prix : 10 fr. 50.

Les premières informations positives concernant Aryabhaṭa sont dues, comme tant d'autres, à Colebrooke (As. Res. XII, Calcutta 1816 et Algebra... of Brahmagupta and Bhâskara, London 1817). Malgré leur insuffisance et leur état fragmentaire, ces renseignements furent aussitôt accueillis avec un vif intérêt. Ce n'était pas en effet une donnée de médiocre importance pour l'histoire des sciences mathématiques, que l'existence avérée et nullement légendaire d'un astronome indien qui, dès les premiers siècles de notre ère et encore plus tôt peut-être, avait présenté un système scientifique du monde, système en apparence original, dans lequel les révolutions célestes étaient évaluées avec une exactitude surprenante et où se trouvaient enseignés la précession des équinoxes et le mouvement de la terre autour de son axe. Malheureusement Colebrooke n'avait point eu accès à l'œuvre même d'Aryabhaṭa, qu'il ne connaissait que par l'intermédiaire des écrivains postérieurs. Aussi toutes ses assertions ne sont-elles pas également fondées, et le fait, pour nous capital, que cette œuvre est rigoureusement datée, lui avait-il échappé. Ses autorités, que des indications de ce genre ont toujours médiocrement intéressées, s'étaient bien gardées de relever celles-ci et, d'autre part, parmi les données numériques du système qu'il avait pu recueillir, il ne s'en trouvait pas qui fussent de nature à lui fournir une détermination chronologique. En général, les données impliquant une date, telles que seraient par exemple les éléments d'une éclipse, sont très-rares, si tant est qu'il s'en trouve, dans les écrits astronomiques des Indiens. On n'y rencontre que des mesures angulaires dont on ne peut tirer que des conclusions peu précises, parce que ces mesures sont souvent inexactes, l'erreur pouvant aller jusqu'à plusieurs degrés, et qu'elles se rapportent en outre à des mouvements révolutifs la plupart d'une extrême lenteur. C'est ainsi que l'âge de compilations volumineuses et remplies de détails, telles que le Sûrya-siddhânta, n'a pu encore être déterminé que d'une façon tout approximative, et il n'en serait pas autrement de l'ouvrage d'Aryabhaṭa, si l'auteur n'avait pas eu soin de nous indiquer lui-même l'année de sa naissance et celle aussi, selon toute apparence, à laquelle il entendait rapporter son traité. En dehors de cette donnée, je ne vois, en effet, dans tout le livre, qu'une seule indication explicite qui permette d'en déterminer approxima-

Digitized by Google

tivement l'époque : la valeur qu'on y donne pour la longitude de l'apogée du soleil estimée égale à 78°. Grâce à la date fournie par l'auteur lui-même, nous voyons que cette valeur, qui correspondrait à 549 ap. J.-C. est trop forte d'environ 50' et qu'elle implique une erreur en plus d'une cinquantaine d'années. Mais sans le secours de la date, même en ne supposant pas l'erreur plus grande (et elle aurait pu l'être) qu'elle n'est en réalité, il est évident que nous ne saurions pas en quel sens la prendre, et que la détermination déduite de cette donnée resterait ainsi flottante en deçà ou au-delà de 549 dans la limite d'un siècle.

Cette date qui tranche la question et qui était restée inconnue à Colebrooke fut produite plus tard par M. Wish, et avec plus de précision et d'autorité par M. Bhau Dadji (J. of the Roy. As. Soc. 1864). De nouveaux renseignements furent également ajoutés à ceux qu'on possédait déjà par MM. Fitz-Edward Hall et Kern. Mais il suffit de jeter un regard sur la notice que M. Lassen, qui disposait cependant de toutes ces sources d'information, a consacrée à Aryabhata dans la 2ᵉ édition de son *Indische Alterthumskunde*, II, 1147, pour voir combien il restait encore de points obscurs même pour les savants le mieux en position d'être bien renseignés. Fallait-il admettre un seul auteur de ce nom ? Fallait-il en admettre deux ou même trois? Et comment devait-on répartir entre les homonymes les écrits qui ont été transmis avec cette attribution ? A ces questions et à d'autres encore, il n'y avait de réponse à faire qu'à la condition d'avoir les textes. C'est donc un service de premier ordre que l'éditeur et le traducteur de Varâha-Mihira vient de rendre à cette branche des études indiennes, en publiant celui de ces textes que son contenu, ainsi que la tradition, oblige de reconnaître comme le plus ancien et le seul authentique.

Aryabhata se nomme lui-même en deux endroits de son ouvrage : la première fois dans l'une des deux stances d'introduction à la *Daçagîtikâ*, stances dont rien ne nous autorise à suspecter l'authenticité, bien qu'elles ne soient pas comptées, aussi peu que la stance finale, au nombre des sûtras de cette section; la deuxième fois dans la première stance de la deuxième section. IV, 50 le traité est appelé l'*Aryabhatîya*, et c'est aussi le seul titre que semble reconnaître le commentaire. II, 1 nous montre l'auteur fixé à Kusumapura, c'est-à-dire Pâtaliputra sur le Gange; enfin III, 10 il nous apprend qu'après l'an 3600 du Kaliyuga (= 498 ap. J.-C.) révolu, « 23 années s'étaient écoulées depuis sa naissance. » On peut donc admettre le commencement de l'année 499, sinon pour la date même de la rédaction du traité, comme le veut le commentaire, du moins pour le point de départ des calculs rétrospectifs sur lesquels il est fondé.

Dans la tradition indienne (vid. *Preface*, p. X), Aryabhata passe pour avoir été un réformateur, dans la mesure du moins dans laquelle on y conçoit un pareil rôle à l'égard d'une science tenue pour immuable et révélée; et le fait en lui-même n'a rien d'improbable, bien qu'à la lecture de l'ouvrage il n'y paraisse guère. La polémique, qui semble inséparable des nouveautés, et qui a su se faire sa place jusque dans les œuvres les plus sèches et les plus décharnées de la littérature sanscrite, n'a pas laissé de traces dans celle-ci. L'auteur ne se

Digitized by Google

réclame de personne, ne cite aucune autorité, soit pour s'en prévaloir, soit pour la combattre. S'il termine en vouant à l'enfer ceux qui s'aviseraient de faire opposition à son livre, c'est que ce livre contient « la doctrine éternelle, » révélée jadis par Brahmâ[1] » IV, 50. S'il déclare que c'est « par faveur spé- » ciale de la divinité qu'il a pu, monté sur la nef de son intelligence, retirer cet » excellent joyau de vraie doctrine du sein de l'océan de la science absolue » IV, 49, il se charge lui-même d'interpréter ces paroles infiniment moins emphatiques en sanscrit qu'en français, en nous prévenant ailleurs qu'il va « exposer » la science tenue en honneur à Kusumapura » II, 1. Peut-être y a-t-il toutefois dans ce dernier passage une allusion à des rivalités d'écoles. Il ressort en effet de l'usage que fait Aryabhata du méridien d'Ujjayinî, que cette ville était dès lors le principal siége de la science astronomique. Toute cette époque, du reste, fut pour cette étude une période de singulière activité. La littérature des *Siddhânta* était alors en pleine élaboration, et un intervalle de moins d'un siècle voyait paraître les écrits d'Aryabhata, de Varâha-Mihira et la dernière rédaction du Sûrya-Siddhânta. Il est d'autant plus étonnant qu'Aryabhata, qui fait si souvent bande à part, ait pu garder dans tout le reste de son traité un ton aussi impersonnel. La nouveauté même à laquelle son nom demeure attaché et qu'on est le plus tenté de regarder comme son bien propre, le mouvement diurne de la terre, est énoncée sans apprêts et comme une vérité courante. L'impression produite est d'un manuel résumant une tradition ancienne et bien assise, et nullement du manifeste d'une école nouvelle.

Comme la plupart des ouvrages de ce genre, le traité est rédigé en vers, mais sans aucun des ornements plus ou moins poétiques qui encombrent par exemple certaines parties de la Brihat-Samhitâ et du Sûrya-Siddhânta. Comparé à ce dernier surtout enchâssé dans son cadre mythologique qui rappelle celui des Purânas, il se comporte exactement comme un Dharma-Sûtra, celui d'Apastâmba, par exemple, vis-à-vis du Code de Manu. Par contre, la plupart de ces vers sont d'une extrême concision. Ainsi les règles de l'extraction des racines carrée et cubique, avec l'indication de toutes les opérations essentielles, sont renfermées chacune en un seul distique, et en un seul aussi se trouve condensée l'exposition de tout un système très-compliqué de numération syllabique. Le *Sûtra*[2], II, 19 ne contient pas moins de quatre règles distinctes enlacées pour ainsi dire les unes dans les autres et qu'on ne peut en dégager qu'en soumettant successivement le distique à quatre constructions différentes. Aussi beaucoup de ces stances seraient-elles inintelligibles sans le secours du commentaire[3]. Par bonheur celui-ci est excellent, surtout pour la section mathématique. Dans les autres parties, il est quelquefois moins heureux; par exemple I, 1 et IV, 9, où il fait violence au texte et au sens commun pour faire dire à Aryabhata que la

1. Le commentaire conclut de là ainsi que de l'invocation à Brahmâ par laquelle débute l'ouvrage, qu'Aryabhata reconnaît pour son autorité le *Brahma-Siddhânta*.

2. Le commentaire qualifie ainsi les distiques du texte. L'auteur s'est lui-même servi de ce terme, mais dans le sens propre de « collection de règles. » I, 11, il appelle toute la 1re section *Daçagîtikâsûtra*, « le sûtra des 10 stances. »

3. Il en est d'autres qui paraissent parfaitement claires, mais qui conduiraient à d'étranges

Digitized by Google

terre est immobile; ou IV, 5, quand il avance que Mercure et Vénus, bien qu'étant des planètes inférieures, n'ont pas de phases comme la lune, mais que, par suite de leur proximité du soleil, et de la grandeur de celui-ci, leur disque reste toujours éclairé. Il faudrait traduire cette explication bien largement pour la réconcilier avec la géométrie. Le reproche toutefois qu'on serait le plus tenté, mais aussi, en raison du caractère spécial de la littérature scientifique des Indiens, le moins en droit de lui faire, c'est qu'il se borne à interpréter son texte sans, au fond, l'éclairer suffisamment. Aryabhaṭa énonce et prescrit, mais il ne démontre pas. Son traité est une suite de résultats sans justification, et de recettes sans théorie. Le mal à cela n'est pas grand pour la partie purement mathématique, la façon seule de poser la question ou d'en indiquer la solution, étant presque toujours un indice suffisant de la méthode. Mais pour les données astronomiques il n'en est pas de même, et là, le plus intéressant serait précisément de savoir comment il y est arrivé. Il ne le dit pas, et le commentaire, sans doute pour de bonnes raisons, ne nous en apprend pas plus que lui. L'auteur de ce commentaire, Paramâdîçvara, n'est pas autrement connu. Il nous apprend lui-même dans l'introduction qu'il a commenté la *Lîlâvatî* et d'autres écrits de *Bhâskara*, ainsi que deux traités intitulés *Mânasa* et dont l'un est qualifié de *Laghu*. Il cite le *Sûrya-Siddhânta*, *Varâha-Mihira*, *Lalla*, la *Lîlâvatî*, *Brahmagupta*, un commentaire de l'Aryabhaṭiya antérieur au sien, la *Prakâçikâ* de *Sûryadeva* [1], et une *Siddhântadîpikâ* qui est probablement son propre commentaire sur l'œuvre de *Bhâskara* (p. 26, 51, 86).

La science astronomique pour Aryabhaṭa se divise en trois branches, *ganita* ou le calcul, *kâlakriyâ* ou la connaissance des temps, et *gola* ou la théorie de la sphère [2] (stance d'introduction). A ces trois parties correspondent les sections

---

méprises, si on les prenait au mot. Le sûtra I, 10, après avoir énuméré 24 nombres, 225, 224, 222, 219 . . . . . 37, 22, 7, ajoute : « ce sont là les sinus des kalâs (ou les sinus » en kalâs). » Il semble que si ces mots ont un sens, ce doit être celui que les nombres donnés sont les valeurs des sinus. Kalâ, il est vrai, est obscur : il a ici la signification de minute d'arc; mais il pourrait en avoir d'autres, par exemple celle d'une partie quelconque, soit d'un arc, soit du rayon. Qu'on ne se rappelle pas dans le moment la table toute semblable dont la construction est enseignée dans le Sûrya-Siddhânta, ou qu'on néglige 2 lignes du commentaire, et on sera naturellement amené à voir dans les nombres énoncés les sinus exprimés en parties du rayon pour 24 subdivisions du quart de cercle, le rayon étant égal à 225. On n'irait pas bien loin, il est vrai, sans s'apercevoir qu'on est fourvoyé; mais, sans autre guide que le texte, on chercherait peut-être longtemps avant de trouver le bon chemin. En réalité ces 24 sinus sont exprimés en minutes d'arc, desquels le rayon contient 3438, et les nombres énoncés donnent, non pas la valeur de ces sinus, mais celle de l'excès de chaque sinus sur le sinus précédent. On obtient ainsi une table des sinus de 225' en 225' fort exactement calculée, si on tient compte de l'habitude des Indiens de négliger les fractions.

1. M. Kern en a publié l'introduction dans sa *Préface*.

2. Ces divisions sont quelquefois établies autrement, mais le principe même d'une division ternaire est resté d'usage courant. *Triskandhârthajna* « celui qui connaît les 3 sections » est presque synonyme d'astronome. — Aryabhaṭa s'est renfermé strictement dans les limites indiquées ci-dessus. L'astrologie ou *Horâ*, qui occupe une si grande place dans d'autres ouvrages, est restée tout à fait en dehors de son traité. Mais il la connaissait, puisqu'il en a donné une des règles fondamentales, celle qui détermine pour chaque jour de la semaine et pour chaque heure du jour la planète qui les régit, III, 16.

Digitized by Google

II, III et IV de son traité qui, réunies, forment en quelque sorte un tout à part, souvent désigné, à cause de ses 108 distiques, sous le titre d'*Aryâshtaçata*. En tête et comme la base de l'ouvrage, se place la section I ou *Daçagîtikâsûtra*, qui contient les données numériques du système du monde. Que ces deux parties aient formé dans la pensée même de l'auteur deux ensembles plus ou moins distincts, cela est très-probable, puisqu'elles ont chacune son introduction et son post-scriptum, et que le système particulier de numération syllabique employé dans la première, ne reparaît pas dans la seconde. Mais là s'arrêtent les divergences. Colebrooke, il est vrai, a supposé que ces deux parties exposaient deux systèmes astronomiques différents (*Misc. Ess.* II, 378 et 474). Mais je ne retrouve pas dans le texte les contradictions qu'il mentionne sur la foi de ses autorités. Le commentateur ne paraît pas les avoir aperçues non plus. Il se contente de prêter à l'auteur quelques sous-entendus, et il déclare, d'accord en ceci avec Lalla, lequel passe pour avoir été un disciple d'Aryabhaṭa, que celui-ci, en spécifiant l'année 499 dans l'*Aryâshtaçata*, a voulu signifier que les mouvements moyens calculés à l'aide des nombres donnés dans la *Daçagîtikâ* fournissaient des positions vraies pour cette année-là. L'assertion, prise à la lettre, est sujette à caution ; elle exclut cependant de grosses divergences théoriques, et de fait, les deux parties de l'ouvrage, dans quelques circonstances d'ailleurs qu'elles aient été composées, semblent bien ne présenter qu'une seule et même doctrine. A plus forte raison est-il impossible d'admettre la supposition de M. Lassen d'après laquelle la Daçagîtikâ serait l'œuvre d'un Aryabhaṭa antérieur de deux ou trois siècles et mentionné dès le milieu du IVe par les chroniqueurs byzantins sous le nom d'Andubarios. La valeur de 78° donnée à la longitude de l'apogée du soleil impliquerait dans ce cas une erreur beaucoup trop forte, même pour un observateur indien. Quel qu'ait pu être par conséquent l'original de l'Andubarios du *Chronicon Paschale*, on peut affirmer qu'il n'a rien à faire ici et que, jusqu'à nouvel ordre, nous devons nous borner à distinguer deux Aryabhaṭa, l'auteur des deux parties du présent traité, et l'homonyme ou le pseudonyme postérieur à qui M. Kern a attribué ailleurs le *Mahâ-Siddhânta*.

Ce ne saurait être ici mon but de donner une analyse détaillée de l'Aryabhaṭîya : j'essaierai cependant, autant que le comporte le cadre de la *Revue*, d'en indiquer les points principaux, en commençant par la Daçagîtikâ.

Les données des révolutions sidérales du soleil, de la lune, des planètes, des apsides et des nœuds lunaires sont exprimées chez Aryabhaṭa comme ailleurs par des chiffres représentant le nombre de ces révolutions accomplies durant le cours d'un *yuga* [1] (I, 1. 2). Ce yuga qui diffère sensiblement de celui qu'on

1. J'ai déjà eu l'occasion (*Rev. crit.* du 21 mars 1874) de toucher à quelques-unes des questions que soulève l'usage de ces grandes périodes, et je n'y reviendrai pas ici. — Par *yuga*, Aryabhaṭa entend la période complète du *mahâ-* ou *catur-yuga*. III, 12, il l'appelle « yuga des dieux. » 1008 yugas, correspondant à 72 règnes de Manu, font un jour de Brahmâ (I, 3. III, 8). Le yuga se compose de 4 âges d'égale durée (I, 3. III, 10), et se partage en 2 moitiés, l'*Utsarpiṇî* et l'*Avasarpiṇî*; la partie mitoyenne est dite *Sushamâ*, les 2 extrémités sont les *Dushshamâ* (III, 9. Paramâdîçvara n'explique pas cette stance dont la terminologie est celle des Jainas). Le yuga a commencé le 1er de *Caitra*, un mer-

Digitized by Google

trouve chez d'autres autorités, comprend le nombre ordinaire d'années sidérales solaires (4,320,000), mais celles-ci renferment un nombre de jours différent. La terre est censée en effet accomplir durant cette période 1,582,237,500 révolutions diurnes, ce qui donne 1,577,917,500 jours dans un yuga et, pour la durée de l'année sidérale solaire, le chiffre particulier de 365 j. 6 h. 12^m 30^s. Les valeurs qu'on obtient pour la durée des autres révolutions, présentent naturellement des différences analogues. Tous ces chiffres du reste sont donnés sans aucune indication quant à leur origine. Il est donc inutile de s'y arrêter plus longuement. On ne pourra les discuter avec fruit que lorsqu'on possédera tous les monuments de l'ancienne astronomie indienne, et aussi qu'on aura dépouillé plus complètement les restes des vieilles archives de la Chaldée. Je remarquerai seulement que, si on compare ces données avec celles du Sûrya-Siddhânta et avec celles qu'on peut regarder jusqu'à présent comme la source des unes et des autres, les évaluations d'Hipparque, on trouve que sept fois sur neuf Aryabhata exagère l'écart qui s'observe entre le traité indien et l'astronome grec, et cela quel que soit le sens de cet écart. Il lui arrive ainsi trois fois d'être plus exact que l'un et l'autre, trois fois par contre de l'être moins, et une fois de l'être plus qu'Hipparque mais moins que le Sûrya-Siddhânta. Une seule fois, pour Jupiter, il s'écarte d'Hipparque en sens inverse du Sûrya-Siddhânta, pour tomber moins juste que l'un et l'autre. Pour la révolution de Vénus, l'écart chez lui est moindre, tout en ayant lieu dans le même sens. Mais ce cas est d'une nature particulière, le Siddhânta présentant ici une erreur assez forte qui semble trahir un emprunt maladroit et résulter d'un chiffre lu de travers. Aryabhata n'a pas commis cette erreur et, en même temps, son résultat est plus exact que celui de l'astronome grec. De ce rapprochement il semble ressortir d'abord, que la part de la véritable observation dans ces divergences doit avoir été bien modeste et qu'elle s'est probablement réduite à l'introduction de changements arbitraires destinés à rétablir pour quelque temps l'accord entre les résultats du calcul et l'état actuel du ciel; en second lieu, que ces variations, malgré leur irrégularité apparente, semblent cependant être soumises à une certaine loi qui aidera peut-être un jour à en faire découvrir la filiation.

Aryabhata ne donne pas d'indication spéciale relativement aux positions des apsides et des nœuds de la lune. On devra les déduire, pour un moment donné, des nombres assignés aux révolutions de ces points dans le cours d'une yuga, en faisant les corrections nécessaires, et sachant qu'à l'origine de la période les longitudes du périgée et de l'un des nœuds (probablement le nœud ascendant; il ne dit pas lequel) étaient toutes les deux nulles[1]. Mais il donne directement

credi, au moment du lever vrai pour le méridien de Lankâ et de l'entrée du soleil dans le signe du Bélier (I, 2. III, 11). Le dernier quart, ou l'âge Kali dans lequel nous vivons, a commencé le lendemain du « Jeudi des Bhâratas » ou du départ de Yudhishthira et de ses frères pour le ciel (I. 3). Le commencement du yuga a coïncidé avec une conjonction générale (I, 2); de là l'expression de « yuga commun des planètes » (III, 8); parce que, ajoute le commentaire, le soleil et toutes les planètes se trouvent alors réunis au point d'origine du zodiaque, ce qui dispense de tenir compte dans le calcul de leurs mouvements, des nombres entiers de yugas.

1. Si Aryabhata a réellement entendu rapporter son traité à l'an 499, et si l'assertion

Digitized by Google

les longitudes de l'apogée et du nœud ascendant des planètes, ainsi que celle de l'apogée du soleil (I, 7). Ce fait seul autorise la supposition qu'il ignorait les mouvements de ces points. Et en effet, son traité ne contient aucune indication précise [1], aucune évaluation relative à leur déplacement, pas plus en ce qui concerne Saturne, pour l'apogée duquel Colebrooke lui fait admettre cinquante-quatre révolutions dans un *kalpa*, qu'en ce qui concerne les autres planètes. Quant aux équinoxes et aux solstices, il se contente de les rapporter aux divisions du zodiaque (IV, 1); mais je ne vois nulle part qu'il ait éprouvé le besoin d'en déterminer la position sidérale, ou d'en évaluer le mouvement. En particulier je ne retrouve pas dans le traité le passage cité par Colebrooke (*Misc. Ess.* II, 378) comme tiré de l'Aryâshtaçata, et dans lequel il serait question d'un déplacement libratoire de l'écliptique. Il n'est donc nullement démontré qu'Aryabhata n'ait pas regardé ce cercle comme fixe. Il y a au contraire tout lieu de croire qu'en faisant coïncider au commencement du yuga l'équinoxe vernal avec le premier du *Caitra* (ce qui suppose le soleil dans la constellation des Poissons), il entendait donner une fois pour toutes une indication valable pour toute la durée de la période, et que dans sa pensée, les années qui commencent avec ce mois avaient de tout temps commencé aux environs de l'équinoxe, sans autre variation que celle qu'entraînait la nature même du mois mobile de Caitra. Il semble donc qu'on se soit trop hâté en lui attribuant la connaissance de la précession ou du moins d'une libration des points équinoxiaux. — L'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur est évaluée par lui à 24° avec une erreur de 22' (I, 6). Pour l'obliquité des orbites planétaires, l'erreur est parfois encore plus forte, de 5° par exemple pour Mercure.

I, 4 et 5 donnent la circonférence des orbites du soleil, de la lune et des planètes, ainsi que les diamètres de ces astres et celui de la terre. Ce dernier est de 1050 *yojanas*, le yojana étant de 8000 hauteurs d'homme de 4 *hastas* ou coudées chacune. Cette mesure est en tous les cas notablement trop forte [2]; elle n'en est pas moins remarquable pour un peuple qui logeait le pôle immédiatement derrière l'Himâlaya. Est-elle de provenance indigène ou étrangère ? Les Indiens savaient-ils tracer une méridienne et la mesurer ? Rien n'indique qu'ils aient possédé un réseau géodésique comparable même de loin à celui que possédaient les Grecs dès le temps d'Eratosthène, et l'erreur de 47' que com-

---

du commentaire est fondée, que les positions moyennes calculées sont vraies pour cette année, on aurait pour la longitude du périgée au commencement du printemps 499, 35° 42' et pour celle de l'un des nœuds 352° 12'. Il serait intéressant de vérifier ces positions.

1. J'ai quelque peine à accepter comme telle IV, 2 où il est dit que les nœuds des *planètes* et de la lune, ainsi que le soleil, *se meuvent* sur l'écliptique. En tous les cas Aryabhata n'a nulle part évalué ce mouvement, et je me demande si, l'ayant connu, il ne l'aurait pas évalué coûte que coûte, comme l'ont fait tous les astronomes indiens, dont les chiffres à ce sujet sont de pure fantaisie.

2. Il serait intéressant de pouvoir la comparer avec celles qu'ont laissées les Grecs. Malheureusement les différentes espèces de stade ne sont guère mieux déterminées que le yojana. Dans le Sûrya-Siddhânta la hauteur d'homme est la mesure d'un homme debout, les bras levés.

Digitized by Google

met Aryabhata dans l'évaluation de la latitude d'un lieu aussi important qu'Ujjayinî (22° 30' d'après IV, 14), n'est pas faite pour inspirer une grande confiance en leur habileté pratique. Les mesures relatives à la lune suggèrent des questions semblables. En prenant le rayon de la terre pour unité, on trouve qu'Aryabhata donne pour celui de la lune 0,3 au lieu de 0,27, et pour celui de l'orbite 65,48 au lieu de 60. Quant aux autres valeurs, il est plus facile de voir comment elles ont été obtenues : elles résultent de l'idée préconçue et chimérique que la vitesse est la même pour le soleil et pour toutes les planètes et que, par conséquent, les dimensions des orbites sont en raison directe de la durée des révolutions. De l'orbite se déduit ensuite le diamètre de l'astre. Celui du soleil est à celui de la terre comme 4,2 est à 1 ; ceux des planètes sont représentés à plus forte raison par des chiffres de pure fantaisie, et tellement petits, que la plupart de ces astres seraient invisibles, même à la distance à laquelle l'auteur les place. Ce qui n'est pas dit, mais qu'il est permis de supposer, c'est que les dimensions du soleil, de la lune et de la terre ainsi que leurs distances respectives une fois obtenues, on les aura corrigées de façon à établir entre eux les rapports nécessaires à l'explication des éclipses. — I, 8 et 9 contiennent les données numériques relatives aux épicycles imaginés pour expliquer les irrégularités des mouvements des planètes et sur lesquels ces astres sont supposés se mouvoir uniformément (les excentricités des orbites sont données III, 18, 19). Enfin I, 10 fournit la table des sinus dont il a déjà été question.

La IIe section, ou *gaṅitapâda*, est purement mathématique. Elle comprend : la numération II, 2; la définition du carré et du cube numériques et géométriques; l'extraction des racines carrée et cubique, II, 3-5 ; la mesure des surfaces, polygones, cercle, sphère, II, 6-9; le rapport de la circonférence au diamètre représenté par $\frac{62832}{20000}$ II, 10; la manière de calculer directement les sinus en partant des côtés du carré et du triangle inscrits, II, 11 ; une méthode qui serait curieuse, si elle était juste, de calculer les éléments de la table donnée, I, 10. Cette méthode enseignée aussi dans le Sûrya-Siddhânta, aboutit à une erreur d'une unité en moins dès le 7e résultat, II, 12; la construction d'une figure donnée, II, 13; les relations des côtés du triangle rectangle appliquées aux lignes du gnomon et aux lignes trigonométriques (sinus, cosinus et flèches, les seules dont le traité fasse usage), II, 14-17; la détermination de la surface commune de deux cercles qui se pénètrent, ou des dimensions d'une éclipse, II, 18 ; les relations des éléments d'une progression arithmétique, II, 12, 20; la sommation de la série des nombres triangulaires et de celle des nombres carrés, sous une forme qui rappelle tout-à-fait le problème des piles de boulets de nos traités, II, 21-22; le développement du carré de la somme de deux nombres, II, 23; deux exemples de la solution de l'équation du 2e degré, II, 24-25; la règle de trois, II, 26; le calcul des fractions et la réduction au même dénominateur, II, 27; la règle de la transposition des termes dans une équation, II, 28; trois problèmes du 1er degré à une et à plusieurs inconnues, entr'autres la détermination du moment de la prochaine et de la dernière conjonction de deux planètes, étant donnés les positions, les vitesses et le sens des mouvements,

Digitized by Google

II, 29-31 ; l'opération du *kuttâkâra* [1], ou la solution générale de l'équation indéterminée du 1er degré $ax-by \pm c = o$. Cette solution, que les modernes n'ont retrouvée qu'au XVIIe siècle, est présentée ici pour le cas complexe où x doit satisfaire en outre à une 2e équation $a'x-b'y' \pm c' = o$. Les valeurs de x déduites de chaque équation séparément sont appelées les *agras* ou antécédents de la valeur définitive, et selon que l'opération est bornée à une équation ou qu'elle en embrasse deux, elle est dite *niragra* ou *sâgra kuttâkâra*, II, 32-33.

La IIIe section, ou *kâlakriyâpâda*, s'occupe spécialement du comput. Elle traite de l'année et de ses subdivisions, du rapport des divisions du temps à celles du cercle, III, 1-2; des différentes espèces de temps, solaire, lunaire, sidéral; une mention spéciale est faite de l'année de Jupiter, III, 3-6; des yugas et de leurs divisions, III, 7-11 ; du rang des planètes dans l'espace et de l'ordre dans lequel elles président aux jours et aux heures de la semaine, III, 12-16; de la disposition des orbites vraies, excentriques à la terre, et des épicycles qu'elles supportent, III, 17-21 ; De la réduction des positions moyennes aux positions vraies, III, 22-25.

Dans la IVe et dernière section, ou *golapâda*, l'auteur expose enfin ce qui, d'après nos idées, eût été mieux placé au commencement. Il se décide à décrire cet univers qu'il a supputé jusqu'ici, à le figurer par des lignes et à indiquer sinon des méthodes précises d'observation, du moins quelques procédés généraux à l'aide desquels on est parvenu soit à ordonner les aspects variés du ciel, soit à les représenter. Il commence par tracer l'écliptique avec ses douze signes, sur lequel cheminent le soleil, les nœuds des planètes et l'ombre de la terre. Tous les astres, les étoiles comprises, sont des globes obscurs par eux-mêmes, qui empruntent leur éclat à la lumière du soleil. Au centre de leurs orbites et de l'espace, la terre est suspendue, massive et parfaitement arrondie, « semblable » au poteau autour duquel tournent les bœufs sur l'aire » (III, 15). Malgré sa solidité, elle subit l'action du temps : son diamètre s'accroît d'un yojana dans un jour de Brahmâ, et décroît d'autant la nuit suivante. Son immobilité, du reste, n'est que relative : elle tourne sur son axe, sans que ses habitants s'en aperçoivent : « comme le nautonier allant au fil de l'eau voit le rivage immobile fuir » en sens contraire, ainsi voit-on les étoiles immobiles traverser directement de » l'est à l'ouest le méridien à Lankâ [2] » (IV, 9). Les deux pôles, où le jour

1. Cette expression n'est pas employée dans le texte même. Le commentaire s'en sert, un peu contre l'analogie, non pas pour désigner x, mais bien l'opération au moyen de laquelle on le détermine.

2. Le commentateur, qui soutient l'immobilité absolue de la terre, veut qu'on traduise la fin de ce passage « ainsi les étoiles qui traversent le méridien de l'Est à l'Ouest, s'imaginent que la terre immobile se meut en sens contraire. » Mais il est évident qu'Aryabhata n'avait point à se soucier de l'illusion que peuvent se faire les étoiles. Ce passage n'est du reste pas le seul où il parle de la révolution diurne de la terre. Il la mentionne tout aussi nettement I, 1 ; et, sans parler d'autres indices, l'expression singulière de » conjonctions du soleil et de la terre » par laquelle il désigne III, 5, les levers du soleil, s'expliquerait difficilement dans l'autre hypothèse. Il est vrai que dans le vers suivant, IV, 10, il semble se dédire tout aussi nettement : « La sphère sidérale produit le lever » et le coucher, entraînée qu'elle est avec toutes les planètes d'Orient en Occident par

Digitized by Google

et la nuit sont de six mois, sont marqués par le *Meru* qui est la résidence des dieux, et par la Bouche de la Cavale, entrée des enfers, près de laquelle séjournent les trépassés. Des deux hémisphères que ces points dominent, l'un est continental, l'autre est entièrement occupé par l'océan. Aux quadrants de l'équateur qui les sépare, sont placées les quatre cités fabuleuses de *Lankâ*, de *Siddhapura*, de *Yavakoti* et de *Romaka*. Sous le méridien de Lankâ, qui est le premier méridien, se trouve Ujjayinî, IV, 1-17.

L'univers étant ainsi décrit, il s'agit de le figurer. Pour cela on construit une sphère composée de deux cercles verticaux se coupant à angle droit, et dont l'un représente le méridien, d'un cercle horizontal et d'un cercle horaire perpendiculaire au méridien. Dans l'intérieur de cette première sphère, le commentaire en loge une deuxième dont le texte ne parle pas : celle-ci est mobile autour de son axe dont les pôles sont ceux du monde, et consiste en un cercle équatorial, en deux cercles figurant les colures et en un écliptique par les divisions duquel on pourra mener en outre un nombre voulu de parallèles diurnes. Ces cercles sont en bambou, et à certaines recommandations sur la manière de les monter que fait le commentateur, il n'est que trop visible qu'il était étranger aux procédés de construction même les plus élémentaires. L'appareil ainsi disposé constitue une sphère armillaire bonne pour la démonstration, mais évidemment impropre à l'observation. Il n'en est pas tout-à-fait de même de deux autres cercles, l'un vertical, l'autre horizontal, et dont le centre est l'œil de l'observateur. Il n'est pas dit si ces cercles sont indépendants ou s'ils font partie du premier appareil, ni comment, dans ce dernier cas, ils doivent y être adaptés; maniés à part, ils constitueraient du moins un instrument rudimentaire pour déterminer la position des astres. Enfin la machine entière (ou une boule en bois placée au centre représentant la terre ? ou une boule quelconque tout-à-fait indépendante du premier appareil ?) devra être mue « proportionnellement au » temps, à l'aide de mercure, d'huile et d'eau », ce que le commentaire explique de la façon suivante : l'appareil est rendu mobile autour d'un axe horizontal fixé sur deux poteaux orientés nord-sud : dans les trous par lesquels s'engage l'axe on verse de l'huile : sur l'équateur, au point ouest, on plante une fiche de bois à laquelle on attache une corde qu'on enroule sur l'équateur en la passant d'abord en dessous et en la ramenant en dessus au point ouest : à l'extrémité libre de la corde on suspend une petite calebasse remplie de mercure : celle-ci vient flotter dans l'eau qui est contenue dans une tige creuse de bambou de hauteur égale à la longueur de la corde et au bas de laquelle on a percé un

---

» le vent *Pravaha*. » Si ce vers est bien authentique, il faut admettre qu'après avoir établi l'état réel des choses, Aryabhata est revenu au langage courant. Mais dans ce cas il faut admettre aussi que le vent *Pravaha* a une autre signification chez lui que dans la tradition, et que ce tourbillon, cause du lever et du coucher des astres, est conçu par lui comme agissant sur la terre et non pas sur les étoiles. Or I, 9 il parle d'un « vent de la terre » qui enveloppe notre globe jusqu'à la hauteur de 12 yojanas. Le commentaire entend par là la région des vents terrestres variables, au delà desquels règne le vent des cieux. Mais il est permis de supposer que c'est précisément ce dernier que l'auteur a entendu désigner.

Digitized by Google

trou de telle façon que l'eau mette juste 24 heures à s'écouler. On ouvre le trou et le flotteur, baissant avec le niveau de l'eau, entraîne la machine d'un mouvement uniforme d'orient en occident. Le commentaire a soin d'ajouter que l'appareil fonctionnant ainsi ne représentera en aucune façon les mouvements compliqués du ciel, mais il servira d'horloge ! C'est là tout ce que nous apprenons concernant l'outillage de l'observatoire d'Aryabhata [1] (IV, 18-22).

Le reste de la section (IV, 23-50) s'occupe de traduire sur la sphère en lignes trigonométriques les quantités usuelles en astronomie ainsi que les rapports qui les relient (latitude terrestre; longitude, déclinaison et distance zénithale du soleil; rayon d'un parallèle diurne donné; levers équatoriaux, ou pour une latitude quelconque, des divisions de l'écliptique; accroissement et diminution des jours; le gnonom d'une heure donnée; la position des points du lever et du coucher, etc.). Toute cette partie dénote chez Aryabhata une connaissance étendue et surtout un usage très-ingénieux de la géométrie du cercle. Il passe ensuite à la détermination du lieu d'un astre, particulièrement du soleil et de la lune en vue des éclipses, et il donne la vraie théorie de ces dernières. Il note également les effets de la pénombre et de la réfraction dans les éclipses de lune, mais sans essayer d'explication. On se rend moins bien compte de l'origine d'une autre remarque, à savoir que la lune, étant à l'état liquide, est transparente vers le bord et que, par suite, dans les éclipses du soleil, la partie éclipsée de l'astre est plus grande en réalité qu'en apparence. Peut-être faut-il voir là un reste d'idées mythologiques, car ses données suffisaient à l'explication de tous les aspects du phénomène, y compris celui de l'éclipse annulaire.

Il résulte de cette trop longue analyse, mais qu'il n'a pas dépendu de moi de faire plus courte, qu'Aryabhata appartient entièrement à la nouvelle astronomie indienne, à celle qui est représentée par les *Siddhântas* et qui relève des Grecs, en particulier d'Hipparque. Le seul emploi du mot *horâ* IV, 15 (dans le sens d'heure) attesterait au besoin l'influence étrangère. La base de l'ancienne science, les *naxatras*, n'ont plus aucun rôle dans son traité; le mot même n'y paraît plus dans son sens propre. Quant à la chose, il y fait allusion une seule fois, à propos des années de Jupiter (III, 4), qu'il dénomme d'après la liste qui commence par *Açvinî*. En même temps l'astronomie est devenue déjà toute mathématique et la connaissance pratique du ciel semble y tenir peu de place. Ce serait abuser toutefois de la preuve négative que de le mettre sous ce rapport au même niveau que la plupart des écrivains plus modernes, et de lui reprocher la même indifférence pour l'observation dont fut certainement affligé par exemple son commentateur. Il est fort probable, en effet, que la codification de la science en un certain nombre d'écrits de haute autorité ait eu dans l'Inde une influence

1. Les autres instruments qu'il mentionne ou auxquels il fait allusion sont le gnomon (que le commentaire fixe à 1/2 coudée), le fil à plomb, la règle et le compas II, 13. Celui-ci consiste d'après le commentaire en une tige de bois fendue dans le sens de la longueur et muni à l'une des extrémités d'une forte ligature : les 2 branches sont taillées en pointe, et l'écartement s'en détermine au moyen d'une fiche de bois qu'on fait glisser dans la fente. Le niveau se détermine par l'eau, ibid. Pour s'assurer si un plan est horizontal, on y creuse une rigole circulaire qu'on remplit d'eau (Comment.).

Digitized by Google

semblable à celle que Biot accuse quelque part l'Almageste de Ptolémée d'avoir exercée en Occident : d'avoir ouvert la porte à la routine en substituant l'étude d'un livre à celle des faits. Il se peut donc qu'Aryabhaṭa ne doive pas être rangé lui-même parmi ces astronomes indiens qui calculaient les aspects du ciel sans jamais le regarder; mais il a certainement, par toute la tendance de son manuel, aidé à préparer leur avénement.

Le dépouillement complet du texte et du commentaire de l'Aryabhaṭîya fournirait un contingent assez considérable de termes et d'acceptions qui ne se trouvent pas dans les lexiques. Il ne faudrait pas sans doute aller trop loin dans cette voie, surtout en ce qui concerne les acceptions, ni enregistrer indistinctement toutes les hardiesses de ce style de rébus. Mais il n'en reste pas moins un certain nombre de termes, la plupart techniques, que l'étymologie seule ne détermine pas suffisamment et dont il est à espérer que les auteurs du Dictionnaire de Saint-Pétersbourg feront leur profit pour leurs derniers suppléments. En voici quelques-uns; ceux qui se trouvent dans le texte même sont en italiques : *agra* et ses composés niragra et sâgra; il en a été parlé plus haut à propos du kuṭṭâkâra; ce dernier terme manque également dans le Dictionnaire. — Ashṭi, le nombre 16; atyashṭi, le nombre 17. — *Avalambaka*, le cosinus de la latitude terrestre représenté par le gnomon majeur du midi, le jour de l'équinoxe. Le gnomon majeur, mahâçanku, a pour hypothénuse le rayon de la sphère céleste; *paraçanku* est le gnomon du midi : ces deux termes manquent également. — Asu, division du temps, synonyme de prâṇa. — Ahi, aussi nâga, le nombre 8. — *Udayajyâ* le sinus de la distance du point Est au point où un astre se lève. — *Karña*, le rayon vecteur d'une planète. — Khara, le nombre 7. — *Jalamadhya*, le pôle sud, le pôle de l'eau, opposé à *sthalamadhya*, le pôle nord, le pôle de la terre ferme : *madhya* désigne le centre quand il s'agit d'une sphère et le pôle quand il s'agit d'un hémisphère; ainsi *Khamadhya* signifie tantôt le centre de l'univers, tantôt le zénith. — *Tithipralaya*, l'excès du nombre des jours lunaires sur celui des jours solaires pendant un yuga. — Dîpayashṭi, dîpabhujâ, la hauteur du point lumineux au-dessus du plan sur lequel se projette l'ombre; *bhujâ*, un des petits côtés du triangle rectangle, est toujours employé au féminin par Aryabhaṭa. — *Madhyajyâ*, le sinus de la distance zénithale du soleil à midi. — *Mara*, dans *amaramarâh*, les immortels et les trépassés; alterne avec *preta*. — *Mûla*, dénominateur; ce sens résulte de II, 7. — *Vishuvajjyâ*, le sinus de la distance zénithale du soleil à midi, le jour de l'équinoxe, égal au sinus de la latitude. — *Vishucchayâ*, la même quantité exprimée par l'ombre du gnomon majeur pour le même moment. — Çakra, le nombre 14. Etc.; la liste complète serait beaucoup plus longue.

Quant au travail de l'éditeur, il est tel qu'on devait l'attendre de la part de M. Kern, c'est-à-dire excellent. La correction peut passer pour irréprochable dans une matière aussi difficile. L'exécution matérielle, de son côté, ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'élégance et de la clarté. Une seule chose manque à cette belle publication, une traduction, pour laquelle nul ne peut être mieux préparé que M. Kern, et sans laquelle le livre ne rendra qu'imparfaitement tous

Digitized by Google

les services qu'on peut en attendre pour l'étude du passé de l'Inde et de l'histoire des sciences en général. En ce qui me concerne du moins, je n'hésite pas à faire l'aveu que ce ne sera que du jour où je posséderai ce complément indispensable, que je croirai pouvoir former un avis définitif sur plus d'un point obscur.

Voici quelques incorrections que je crois devoir relever : p. 4, l. 12 au lieu de *shu*, lire *bu*. — Ibid. et p. 5, l. 5, il y a confusion des caractères *li* et *lṛi*. -- P. 5, l. 6, au lieu de *çi*, lire *gi*. — P. 5, l. 2, infra, ajouter *tadvat* après *bhâni*. — P. 15, l. 1, infra, et p. 17, l. 9, au lieu de *svaki*, lire *skaki* : le nombre figuré est 191. — P. 19, l. 13, au lieu de *dvâdaçâgra*, lire *dvâdaçâçra*, à moins qu'il faille admettre pour *agra* la signification d'arête d'un polyèdre ? — P. 22, l. 6, il faut probablement lire *pûrvasthâpitaghanamûlâ°* en un seul mot ; de même l. 13 et 14, au lieu de *ghanapankti*, *ghanamûlapankti* ou *mûlapankti;* de plus les lignes 10 et 11 et les deux dernières syllabes de la ligne 9 sont à effacer. — P. 46, l. 14, au lieu de *vakrayor*, lire *vakrâvakrayor*, deux planètes allant en sens contraire ne pouvant être toutes les deux rétrogrades. — P. 47, l. 3 infra, *kuttâkâra*. — P. 71, ligne 1 infra, au lieu de 3, lire 6. — P. 72, l. 1 infra, au lieu de 3, lire 6. — P. 83, l. 14, *svâhorâtra°*. — P. 86, l. 2 infra, au lieu du 1er *çaçi*, il faut probablement lire KHA ; le commentaire adopte partout, pour la valeur de la déclinaison solsticiale du soleil, celle du texte, c'est-à-dire 24° dont le cosinus indien est 3140 et non 3141. — P. 95, l. 3, au lieu de *candra*, lire *sûrya*.

A. BARTH.

---

73. — **Culturpflanzen und Hausthiere** in ihrem Uebergang aus Asien nach Griechenland und Italien sowie in das übrige Europa, historisch-linguistische Skizzen, von Victor HEHN. 2e édit. revue et corrigée. Berlin. 1874. 1 vol. in-8°. — Prix : 12 fr.

Nous avons déjà rendu compte dans la *Revue* (n° du 12 avril 1873) de la première édition de cet excellent ouvrage, également intéressant pour l'érudit et pour le simple lettré. La seconde édition nous a paru retouchée avec soin. L'auteur y a cédé au vœu général de ses critiques en traduisant de nombreuses citations grecques qu'il s'était d'abord contenté de donner en original; mais pour faire cette concession à la faiblesse des lecteurs ordinaires il a supprimé les textes eux-mêmes, en quoi nous pensons qu'il a eu tort. Il fallait les laisser subsister, au moins en note, afin qu'on pût s'y référer à volonté. D'ailleurs les renvois des traductions ne sont pas toujours justes : ainsi, p. 20, on cite comme appartenant au 5e chant de l'Iliade une description poétique du cheval qui appartient au 6e.

La nouvelle édition est enrichie d'un grand article sur le cheval, dont les détails sont précieux, mais dont la conclusion n'est peut-être pas assez clairement démontrée. L'auteur voudrait établir que, lors de leur grande émigration, les Indo-européens ne possédaient pas encore le cheval, et que plus tard seulement, par l'intermédiaire de l'Iran, ils le reçurent des Turks et des Mongols, auxquels reviendrait l'honneur d'avoir dompté les premiers le roi des solipèdes dans les steppes de l'Asie centrale, sa patrie originelle. C'est en effet vers ce

Digitized by Google

point que nous ramène la géographie zoologique. Mais la correspondance régulière entre les noms du cheval chez les peuples de descendance aryenne ne nous contraint-elle pas de supposer qu'ils connaissaient déjà l'animal, et qu'ils l'avaient tout au moins reçu de leurs voisins nomades, avant la grande dispersion de notre race ?

Nous avions adressé à la première édition quelques critiques de détails dont la plupart subsistent en face de la seconde. Nous y renvoyons le lecteur.

F. BAUDRY.

---

74. — **Geschichte der rœmischen Literatur** von W. S. TEUFFEL. Dritte Auflage. Leipzig, Teubner. 1875. Gr. in-8°, xvj-1216 p. — Prix : 18 fr. 75.

L'*Histoire de la littérature romaine* de M. Teuffel est un ouvrage universellement estimé en Allemagne et véritablement excellent, indispensable à quiconque s'occupe des auteurs latins. La seconde édition a été enlevée en trois ans; la troisième, celle qui vient de paraître, a été mise au courant des travaux qui ont paru pendant ce court intervalle, et comprend une quarantaine de pages de plus. On ne pourrait indiquer aux latinistes un répertoire littéraire plus complet, plus précis ou plus facile à consulter. J'ajoute que M. T. ne donne en aucune façon dans les bizarreries philologiques où se complaisent quelques-uns de ses compatriotes et qui font un tort si sensible à l'Allemagne et à la science; sa critique est aussi saine que son érudition est étendue et sûre. Il est remarquablement au courant des travaux — trop rares — qui se publient en France [1].

M. T. consacre encore dans cette édition un chapitre aux fameuses Tables d'Iguvium, et dit qu'elles sont rédigées partie en ombrien, partie en latin. C'est là une erreur; les sept tables sont écrites dans une seule et même langue, celle qu'on appelle l'ombrien; l'alphabet seul est tantôt romain et tantôt étrusque. Les tables iguvines n'appartiennent pas à l'histoire de la littérature latine.

M. T. indique comme source unique pour le texte des *relationes* de Symmaque le ms. de Munich 18787, qui a été seul bien mis à profit par M. W. Meyer dans son édition. J'ai montré ici que, contrairement à l'opinion énoncée sans preuves par M. Meyer, l'édition de 1549 représente pour nous un ms. d'une autre famille; v. Rev. crit. 1873, 2, 252.

Les quelques erreurs de détail qu'on peut découvrir dans ce gros livre n'en diminuent pas la valeur. Un Français qui le traduirait rendrait à son pays un grand service; en attendant ceux même qui ne lisent pas l'allemand peuvent sans peine tirer parti des citations, qui sont nombreuses et bien classées.

L. HAVET.

---

1. M. T. ne signale pas la *Notice* de M. Thurot sur un ms. du XII° s. des *Epistolae ad familiares* (Biblioth. des Hautes-Études, fasc. 17. 1874).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 9 avril 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie des estampages envoyés par M. de Ste Marie (nos 1201-1300), et un mémoire de M. Collignon, membre de l'école d'Athènes, sur quelques vases doriques, envoyé par M. Ém. Burnouf.

M. Darcel écrit à l'académie pour la consulter au sujet des inscriptions qui doivent figurer sur plusieurs tapisseries en cours d'exécution à la manufacture des Gobelins.

La photographie d'un silex trouvé aux environs d'Amiens, qui paraît avoir pu servir de balle de fronde, est envoyée à l'académie.

M. de Saulcy présente de la part de M. Victor Guérin deux volumes intitulés *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine; seconde partie : Samarie;* Paris, impr. nat., 1874-5, 8°. Il fait le plus grand éloge de cet ouvrage et émet le vœu que M. Guérin soit chargé d'explorer d'autres parties de la Palestine.

M. Mohl présente de la part de M. Birch les empreintes de quatre inscriptions provenant d'Idalion en Chypre, dont les marbres sont à Londres au musée britannique.

M. Waddington présente la 83e livraison du *Voyage archéologique* de Philippe Le Bas dont la publication est continuée sous sa direction.

Autres ouvrages offerts à l'académie :

Transactions of the society of biblical archeology, vol. III, p. 1; London, 1874, 8°;

Aug. Castan, *Faut-il dire Rognon ou Rosemont?* Besançon, 1874; brochure 8°;

Hyde Clarke, *Researches in prehistoric and protohistoric comparative philology*, etc., London, 1875, 8°.

M. Naudet commence la lecture d'un mémoire sur la question des *tribuni militum a populo*. La partie de ce mémoire lue à cette séance est consacrée à la réfutation des opinions émises sur cette question par MM. Duruy et Ch. Giraud. — M. Naudet ne pense pas qu'on puisse admettre, comme le veut M. Giraud, que les *tribuni militum a populo* fussent des tribuns militaires électifs du peuple romain. Une telle élection lui paraît impossible sous le pouvoir absolu des empereurs. Il est certain d'une part que dès le temps de César l'usage de laisser le choix des tribuns militaires aux commandants d'armée prévalut, et de l'autre que les comices électoraux disparurent après Auguste. Les éloges mêmes que Pline donne à Trajan pour avoir rétabli ces comices montrent qu'ils avaient absolument cessé d'exister auparavant, et il est facile de voir que Trajan lui-même ne rétablit pas l'élection des magistrats par le peuple : le peuple ne se réunissait que pour entendre proclamer les nouveaux magistrats. D'ailleurs les tribuns militaires élus, à l'époque où l'on en rencontre encore, sont désignés sous d'autres noms que celui de *tribunus militum a populo*. Enfin cette expression ne

Digitized by Google

pouvait suffire pour désigner un élu du peuple romain, il aurait fallu *a populo romano* : dans les autres cas où l'on trouve le mot *populus* sans autre indication dans des inscriptions étrangères à Rome, ce mot veut toujours dire le peuple du municipe sur le territoire duquel se trouvait l'inscription. — M. Naudet refuse également de voir avec M. Duruy dans les *tr. m. a p.* les commandants électifs d'une milice municipale. Les conclusions que M. Duruy a voulu tirer de l'art. 103 de la loi de Genetiva sont très-hasardées, les restrictions nombreuses que cette loi apporte au droit qu'elle accorde en certains cas d'armer une troupe pour la défense du municipe, montrent le caractère exceptionnel de cette disposition et la défiance du gouvernement romain à l'égard des cités provinciales; et le fait que le commandement de ces sortes de troupes est attribué par la même loi aux duumvirs ou à leurs délégués prouve qu'il n'y avait pas dans la colonie de fonctionnaire chargé spécialement de les commander. Quant aux officiers de police qu'on trouve dans divers municipes, les irénarques, les stratéges, les *praefecti armorum, uigilum, latrociniis arcendis*, ils ne commandaient que des agens de police non armés. Comment d'ailleurs les Romains auraient-ils permis aux cités d'entretenir des troupes d'hommes armés, quand on voit Trajan refuser à Pline le jeune la permission d'établir dans la ville de Nicomédie un corps de pompiers de 150 hommes (Plin. epist. 10, 42-43) ? — Dans la suite de ce mémoire M. Naudet exposera le système qu'il propose de substituer à ceux de MM. Duruy et Giraud.

M. Le Blant lit une note sur une inscription qui provient d'une hypogée de Rome, où elle était gravée sur la tombe d'une femme païenne, et dans laquelle on lit ces mots : « Plures me antecesserunt, omnes expecto. Manduca, uibe » (*i. e.* bibe), lude et ueni at me. Cum uibes (uiuis) bene fac : hoc tecum » feres. » Ces derniers mots ont été interprétés jusqu'ici comme une exhortation à la bienfaisance. M. Le Blant pense au contraire que l'inscription est tout entière inspirée du sentiment épicurien qui a dicté les mots précédents « manduca, uibe, lude », et que le membre de phrase en question doit être entendu à peu près dans le même sens que cette autre épitaphe païenne qui nous est parvenue : « quod edi, bibi, mecum habeo quod reliqui perdidi ». Il cite à l'appui de cette interprétation un passage de S. Augustin (serm. 361, de resurr. mortuorum, ch. 5 et 6) où l'auteur se plaint du matérialisme de ses contemporains et les représente disant : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur... » Bene nobis faciamus, cum uiuimus ». M. Le Blant pense donc que le *bene fac* de l'inscription en question peut être traduit par *fais-toi du bien*, *réjouis-toi* : et l'on trouve en effet *facere bene* employé en ce sens dans un passage de la Vulgate, où la signification en est assurée par la comparaison avec le texte hébreu [1].

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

---

1. Ecclésiaste, ch. 3, v. 12 : Et cognoui quod non esset melius nisi laetari et facere bene in uita sua.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 24 Avril — 1875

Sommaire : 75. Djawaliki, Le *livre des Locutions vicieuses*, p. p. H. Derenbourg. — 76. Rivière, Histoire des Institutions de l'Auvergne. — 77. Pétrarque, L'*Africa*, p. p. Pingaud. — 78. Feugère, Érasme. — 79. De Rémusat, Lord Herbert de Cherbury; Histoire de la Philosophie en Angleterre. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

75. — **Le livre des locutions vicieuses de Djawâlîkî**, publié pour la première fois d'après le manuscrit de Paris, par Hartwig Derenbourg. S. l. n. d. P. 109-166.

Ce petit ouvrage fait partie de la série de mémoires et de thèses composés par divers savants étrangers, à l'occasion du *Doctorjubiläum* de M. Fleischer. L'auteur n'a pas oublié ce qu'il doit à l'enseignement de l'Allemagne et, par ce témoignage de gratitude, il a voulu s'associer à la pléïade d'élèves distingués que le célèbre professeur de Leipzig a formés depuis un demi-siècle. *Patria ubi doctè*. La science n'a pas de frontières : nous ne pouvons donc qu'approuver le sentiment qui a inspiré cette publication et le soin avec lequel elle a été exécutée.

Il est regrettable que le temps n'ait pas épargné les travaux du grammairien Djawâlîkî; le peu qu'il nous en reste prouve quelles utiles contributions ils auraient apportées à l'histoire de la langue arabe. Nous savons peu de choses de la vie de cet écrivain. Né vers la fin du XIe siècle de notre ère, Abou Mansour Djawâlîkî étudia à Bagdad sous la direction de Tabrîzî, le commentateur bien connu du *Hamâsa*. Il exerça les fonctions d'*imam* sous le règne d'El-Mouktafî et occupa, pendant plusieurs années, la chaire de belles-lettres à l'Université dite *Nidhâmyah*, dans la capitale même du Khalifat. On cite parmi ses principaux ouvrages un commentaire sur le « Manuel du secrétaire » d'Ibn-Kotaïbah et le *Mouarrab*, ou vocabulaire des mots étrangers usités chez les Arabes. Ce dernier ouvrage, ou pour mieux dire, les fragments conservés ont été publiés par M. Sachau en 1867.

On sait que de très-bonne heure des alliages étrangers altérèrent la pureté de l'idiome de Modar. Dès avant la prédication de l'islamisme, des vocables pehlevis ou parsis avaient reçu droit de cité dans différentes parties de la péninsule. A Hira, où l'administration des Benou-Nasr s'était modelée sur celle des Sassanides, dans l'Omân et le Bahreïn où résidaient des gouverneurs et une garnison d'origine iranienne, le contact des deux nationalités et le développement des relations commerciales favorisaient, au moins autant que la similitude des institutions politiques, l'introduction des mots étrangers. L'islam n'arrêta nullement cette invasion et, bien que l'idiome du Koran s'imposât aux populations conquises, les besoins nouveaux qui se manifestaient dans la jeune société

Digitized by Google

musulmane facilitèrent singulièrement les néologismes et les emprunts faits aux idiomes voisins. Le Koran lui-même n'avait pas entièrement résisté aux influences extérieures : les premiers exégètes, ceux surtout de l'école orthodoxe, qui admettaient que les feuillets apportés par l'ange Gabriel étaient écrits dans l'arabe le plus pur, se mettaient l'esprit à la torture pour démontrer l'origine nationale de certains mots rebelles au génie peu flexible de cette langue. On sait comment les races asiatiques et surtout les Arabes procèdent en matière d'étymologie. Entièrement dépourvus du sens étymologique et ignorants des lois de la dérivation phonétique, ils se contentent de jeux de mots, d'à peu près quelquefois ingénieux, la plupart du temps, absurdes.

Djawâliki occupe une des premières places parmi les grammairiens qui essayèrent d'endiguer le torrent et d'établir une limite entre le domaine national et les apports exotiques. Mais il était de son temps et ne pouvait se soustraire aux défauts que nous venons de signaler. Il faut reconnaître pourtant qu'il indique avec exactitude la provenance des éléments étrangers ; il confond moins souvent que ses contemporains le grec du bas-empire avec le perse des Sassanides. Mais, d'autre part, il ignore la première de ces langues et sait imparfaitement la seconde ; de là d'inévitables confusions dans ses explications comme dans l'orthographe qu'il adopte. Sa bonne foi, il est vrai, compense, jusqu'à un certain point son insuffisance philologique. Le mot *lâ edry* « je ne sais pas » qui revient souvent sous sa plume nous prouve qu'il préfère avouer son ignorance plutôt que de recourir aux inventions ridicules qui défrayent les recueils des lexicographes ses confrères. Il a d'ailleurs un autre mérite à nos yeux. Elève de l'école grammaticale de Bagdad, dont il représente fidèlement l'esprit éclectique, il se tient à égale distance des écoles rivales de Basrah et de Koufah, en rapporte les traditions avec une louable impartialité et leur emprunte un grand nombre de *Schawâhid*, c'est-à-dire de preuves tirées des poésies classiques. En un mot, son ouvrage, si mutilé qu'il nous soit parvenu, est en un sens plus utile à l'histoire de la langue arabe que les volumineuses compilations de Djawhari et de Firouzâbâdi.

Mais le professeur bagdadien a encore d'autres titres à notre reconnaissance. A mesure que la pureté de la langue s'altérait, à mesure qu'elle se troublait en s'étendant sur un plus vaste terrain, une nouvelle tâche s'imposait aux puristes. Syriens, Egyptiens, Berbères, tous les peuples nouvellement soumis, concouraient à ce travail de décomposition : le respect de la tradition grammaticale se perdait, la conscience de la philologie sémitique allait s'affaiblissant de jour en jour. L'imminence du péril donna naissance à des traités plus ou moins développés, mais identiques pour la forme, et qu'on pourrait assimiler à nos tableaux élémentaires rédigés sous la rubrique *dites* et *ne dites pas*. Un des maîtres du beau langage, Hariri l'auteur des *Séances* ne dédaigna pas d'écrire un de ces manuels et selon la mode du temps lui donna un titre prétentieux : *la perle du plongeur*. Ce curieux ouvrage, publié en 1867 par M. Thorbecke [1], est digne de

1. Cf. *Rev. Crit.*, 1872, I, 258.

Digitized by Google

la réputation de son auteur. Il nous révèle, en même temps que la vaste érudition de celui-ci, le dévergondage, l'anarchie qui régnaient dans le langage populaire et peut-être aussi chez les lettrés.

L'opuscule que M. D. vient de mettre au jour est conçu sur le même plan que le livre de Hariri, mais réduit à de plus modestes proportions. Est-il, comme le suppose l'éditeur, contrairement à l'opinion de Soyouti, un simple complément de la « Perle du plongeur ? » La chose n'est pas inadmissible; mais il est étrange cependant que le nom de Hariri ne soit pas prononcé une seule fois dans une annexe de son ouvrage : on peut s'étonner aussi qu'un certain nombre de locutions vicieuses signalées par le premier, soient reproduites dans le complément et souvent dans les mêmes termes. Ne serait-il pas plus vraisemblable de considérer l'opuscule de Djawâliki comme un recueil de notes écrites au courant de la plume par ce grammairien lui-même ou par un de ses élèves sous sa dictée ? Mais laissons de côté cet insignifiant desideratum bibliographique et reconnaissons que, malgré son peu d'originalité, ce livre ou ce cahier d'annotations, comme on voudra l'appeler, est loin de faire double emploi avec la publication de M. Thorbecke.

Les observations grammaticales de l'écrivain arabe sont en général intéressantes et justes. Quelques-unes pèchent par un excès de rigorisme. Nous n'en citerons qu'un exemple. P. 121, Djawâliki ne veut pas qu'on emploie le mot *salaf* dans le sens de *tih* « vanité. » Cependant Hariri, dans ses *Séances*, lui donne exactement cette signification (p. 247 et 502 de l'édition de Sacy) et le commentaire dans ces deux passages l'explique par *tekebbour*. En outre Djawhari, *s. verb.* assure que le grammairien Khalil l'expliquait de la même manière, ce qui prouve l'ancienneté de la locution contestée par Djawâliki.

Nous avons dit que les recherches étymologiques des lexicographes pèchent par la base et ne doivent être acceptées qu'avec une extrême méfiance. En pareil cas, c'est un devoir pour l'éditeur de signaler l'erreur de son texte et d'indiquer la véritable filiation du mot, dans les limites du nécessaire ou du possible. C'est ce que M. Sachau n'a jamais manqué de faire dans son édition du *Mouarrab* : nous étions en droit d'attendre le même secours de M. D., d'autant plus qu'il n'a pas cru, et cela avec raison, devoir ajouter une traduction au texte par lui restitué. La plupart du temps, il n'aurait pas eu un long chemin à faire pour retrouver la vérité. En voici deux exemples pris au hasard de notre lecture.

P. 126, l'auteur arabe reproche au peuple de se servir du verbe *tanahhassa* (par un *hè*) en parlant de l'abstinence des chrétiens et dit qu'il faut prononcer *tanahhassa* (par un *hâ*), ce qui signifie « souffrir de la faim, en se privant de viande. » Or nous avons sans doute ici le grec νηστεύω « faire maigre » dont la première syllabe a passé dans le verbe hybride des Arabes et le peuple a raison de prononcer comme il le fait.

P. 131. « Une des fautes que fait le vulgaire, nous dit l'auteur, est de nommer le singe *bouzinaeh* au lieu de *abou zinneh* (ou d'après le manuscrit *abou zinâ* « fornicator ») qui est un sobriquet donné à cet animal. Une petite note n'aurait pas été de trop pour indiquer que ce mot, peut-être d'origine araméenne, s'est

Digitized by Google

introduit en Perse d'où il est revenu un peu mutilé pour figurer dans le dictionnaire arabe. Il est d'ailleurs rarement employé.

Il nous serait facile de multiplier ces exemples. Nous préférons louer l'extrême correction du texte publié par M. D. d'après un excellent manuscrit de la Bibliothèque nationale. Le soin avec lequel ce texte est vocalisé, la justesse des corrections faites à l'original dénotent chez l'éditeur une sérieuse connaissance des grammairiens arabes, ce qui nous était déjà démontré par les précédents travaux de M. D. La publication prochaine du *Kitâb* de Sibawaïh complétera cette démonstration, si besoin est, et ajoutera aux services que le jeune savant a rendus à la philologie et à la littérature arabes.

BARBIER DE MEYNARD.

---

76. — **Histoire des Institutions de l'Auvergne**, contenant un essai historique sur le droit public et privé dans cette province, par H.-F. RIVIÈRE, conseiller à la Cour d'appel de Riom, docteur en droit, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse. Paris, Maresq aîné. 1874. 2 vol. in-8°, xxiv-518 et 545 p. avec une carte. — Prix : 18 fr.

L'ouvrage de M. Rivière sur les *Institutions de l'Auvergne* est un composé singulier de parties excellentes et bien étudiées et d'autres où l'influence de théories adoptées sans examen approfondi a nui à l'exactitude des appréciations de l'auteur. Avant d'entrer dans l'étude des points de détail et de donner l'indication des principaux passages où il nous paraît avoir accepté des opinions mal fondées, nous adresserons à M. R. un éloge et un double reproche, qui s'appliquent à l'ensemble de l'ouvrage. L'éloge sera pour l'exposition, dont les qualités dominantes sont une limpidité, une netteté parfaites; les idées y sont étroitement enchaînées; l'auteur juge rarement et se contente d'exposer les faits et d'en marquer exactement la suite ; point d'équivoques, peu ou point de considérations préliminaires, une grande simplicité dans l'expression. Quant aux reproches, ils s'appliqueront aux tendances de M. R. et à son plan. Esprit absolument juridique, l'auteur n'admet pas le point de vue purement historique; il suppose perpétuellement à la législation du moyen-âge une fixité, une rigueur égales à celles d'un code moderne, et commente la coutume d'Auvergne comme s'il avait affaire au Code civil. Il a connu à peu près tous les monuments importants de l'histoire du droit en Auvergne, mais entraîné par la tournure de son esprit, il a peu ou point employé les chartes privées, les documents particuliers, dont l'étude lui aurait montré à toutes les époques du moyen-âge la dérogation à la loi aussi fréquente que l'observation de cette même loi. Les cartulaires auvergnats lui auraient prouvé que l'observation du code Théodosien n'a pas été aussi universelle qu'il le croit, et que bien souvent les parties n'en rappellent les dispositions que pour y contrevenir [1].

---

1. Cette observation, vraie pour le droit civil dans le midi de la France, l'est encore plus pour le droit féodal. Ne point contrôler les coutumes féodales, les traités des feudistes par les chartes particulières, serait s'exposer aux plus graves erreurs. Car il n'est pas de société où la règle juridique ait été moins observée que dans la société féodale.

Digitized by Google

Nous reprocherons encore à M. R. la trop grande étendue de son plan: partant de l'époque gauloise, il descend jusqu'à la Révolution française; or sur toutes les époques antérieures au XIIIe siècle, il n'a guère pu apporter de faits nouveaux en dehors d'idées plus ou moins personnelles que nous aurons à discuter. Ce plan entraîne plusieurs inconvénients, il lui a fallu réduire dans ses développements toute la dernière portion de l'ouvrage, qui s'occupe de la partie de l'histoire encore aujourd'hui la moins étudiée et peut-être la plus intéressante. Ce que l'auteur dit de l'administration royale, du XIVe au XVIIIe siècle, forme incontestablement la meilleure partie de son livre, et il eût pu des sources qu'il indique tirer un plus grand nombre encore de renseignements et de faits importants.

Nous allons maintenant passer en revue les principaux chapitres de l'ouvrage, en nous attachant principalement à la critique des théories adoptées par l'auteur, plutôt encore qu'aux détails, qui en général laissent peu à désirer.

Tome I, p. 40 et suiv. Nous croyons qu'il était inutile de réfuter l'opinion du baron Delzons, pour lequel la soumission des Arvernes à César aurait été purement volontaire; non-seulement le fait en lui-même est improbable, mais on ne pourrait apporter à l'appui de cette thèse que des arguments sans valeur. Cette idée prend sa source dans un sentiment fort louable à coup sûr, mais contre lequel l'historien doit se prémunir, nous voulons parler du patriotisme local.

P. 103-104. Résistance de l'Arvernie aux Wisigoths. M. R. n'a pas cherché à expliquer la contradiction évidente qui existe entre le tableau de ce pays, tel que nous le peignent les lettres de Sidoine Apollinaire, et le fait que ses habitants, rebelles d'après Sidoine au joug d'Euric vers 470, résistèrent courageusement aux Franks en 507. Il faut pour l'expliquer se rappeler le caractère de Sidoine: évêque catholique et lettré, ennemi par suite des barbares ariens et admirateur de la puissance romaine, il nous a transmis ses impressions personnelles, et celles d'un petit noyau de fidèles. Il faut supposer, que fatigués des incursions d'Euric, les Arvernes acceptèrent sans trop de répugnance sa domination et firent promptement partie intégrante de l'empire wisigothique.

P. 115. L'auteur indique une fort curieuse compilation du XIe siècle, rédigée par un jurisconsulte et renfermant le texte du *Bréviaire d'Alaric* avec des interprétations. Il est regrettable qu'il n'ait pas cru devoir nous donner de plus amples renseignements sur cet intéressant manuscrit, conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Clermont.

P. 127. M. R. admet la durée du royaume de Toulouse; ce royaume et la postérité du jeune Charibert n'ayant jamais existé que dans la trop féconde imagination du faussaire, auteur de la charte d'Alaon, il faut retrancher de l'histoire tous ces développements et se résigner à ignorer le sort de l'Auvergne pendant le VIIe siècle et les vingt premières années du VIIIe.

P. 148 et suiv. L'auteur réfute à nouveau avec force raisonnements une opinion déjà émise par Montesquieu et reprise plus tard par M. Laferrière, suivant laquelle les lois romaines auraient été territoriales dans le midi de la France à l'époque barbare. Mais cette assertion ne repose que sur des hypothèses, et le

Digitized by Google

dernier de ses partisans avait dû établir une exception pour la Septimanie, dans laquelle la loi romaine serait devenue personnelle, ce pays, grâce à ses grandes abbayes et à ses églises épiscopales, étant le seul qui possède un ensemble de textes judiciaires suffisants pour former une suite diplomatique. Le paradoxe de Montesquieu est si évident que M. R. n'eût pas dû s'y arrêter aussi longtemps.

P. 166-167. Il nous est difficile de donner au mot *alleu* à l'époque féodale un sens aussi précis que le voudrait l'auteur: ce qui a pu tromper beaucoup de personnes, c'est que le mot *alos* et ses dérivés sont souvent pris dans les textes diplomatiques pour désigner une terre, une propriété en général; dans des actes du xe siècle, ce mot s'applique même à des tenures féodales. Quant au *franc-aleu* de la province de Languedoc, sans vouloir trancher cette difficile question, nous croyons qu'on peut hardiment nier la communauté d'origine de ces deux états de la terre (alleu et franc-aleu) et ne voir dans le nom de ce dernier qu'un ressouvenir de l'ancien sens du mot *alos*.

P. 169. M. R. dit qu'en prenant des terres ecclésiastiques en précaire, les laïques recherchaient la protection de l'Eglise; le contraire a pu aussi arriver; l'Eglise a pu concéder l'usufruit de certaines terres à de puissants seigneurs, afin d'obtenir leur appui; de là des offices spéciaux, qui s'appelaient *advocatia, villicatio*, suivant les pays, et amenaient souvent pour résultat la spoliation de l'abbaye ou de l'évêché par le concessionnaire.

P. 174 et passim. M. R. se sert avec raison du grand cartulaire de Brioude, il eût bien fait d'y joindre la notice publiée par M. Bruel, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XXVII); il y eût trouvé de bonnes indications sur la date de plusieurs des chartes qu'il cite.

P. 185 et passim. Nous trouvons ici la reproduction d'une théorie séduisante, adoptée déjà par maint auteur, mais qui nous paraît absolument inacceptable; nous voulons parler de la persistance de la municipalité romaine. Telle que M. R. la présente, cette théorie repose sur une double confusion; d'une part confusion entre le droit civil et privé de Rome, dont la persistance dans le midi de la France est absolument indiscutable, et le droit municipal; de l'autre confusion entre la juridiction gracieuse de la curie et la juridiction des placites de l'époque barbare. Ainsi présentée, cette thèse avait été déjà combattue et parfaitement réfutée par Mlle de Lézardière, dont M. R. cite un passage pour la contredire; mais les arguments qu'elle emploie sont beaucoup plus convaincants que ceux de cet auteur, et nous admettons avec elle que la curie romaine, vieille institution, qui n'avait plus que des fonctions financières, disparut presque entièrement au moment des invasions, sans laisser autre chose que des souvenirs plus ou moins confus. Quant aux preuves accumulées par M. R., expressions employées par les auteurs ecclésiastiques, nom de *civitas* donné aux villes sur les monnaies, noms des magistrats municipaux du xiie siècle, enfin titres de *consul* et de *proconsul*, usurpé par les princes féodaux, aucune d'elles n'a de réelle importance et ne peut faire oublier l'absence de tout document sérieux constatant la perpétuité de cette institution. Pour nous, comme pour beaucoup d'autres plus autorisés en pareille matière, les municipalités des xiie et xiiie siècles tirent leur origine de la *commune*,

Digitized by Google

de l'association des bourgeois pour obtenir le droit de s'administrer et de s'imposer librement. Les premières communes durent presque toutes leur naissance à un mouvement insurrectionnel, et on peut dire que presque jamais seigneur n'accorda de son propre mouvement une charte de commune. Nous invoquons à l'appui l'histoire de la commune de Clermont, dont M. R. lui-même nous a retracé les différentes phases, et celle de toutes les grandes communautés du midi de la France, où cependant le souvenir de l'ancienne Rome était plus vivant que partout ailleurs. Pour expliquer la coexistence de tous ces mouvements communaux, il faut étudier l'état de la société à cette époque, en nous résignant à ignorer beaucoup des causes qui l'ont amenée, plutôt que de l'attribuer uniquement à un fait aussi mal prouvé que la persistance de la curie romaine.

P. 209. M. R. croit comme M. Championnière, auteur de l'ouvrage sur la *Propriété des eaux courantes*, à la perpétuité des impôts romains. Le *tributum* de l'époque impériale, conservé par les rois des deux premières races, aurait subsisté pendant tout le moyen-âge, en prenant plus tard le nom de *justicia*, théorie singulière, qui repose, croyons-nous, sur une confusion perpétuelle entre *le droit de justice*, et les droits utiles auxquels donnait lieu son exercice.

P. 212. La hiérarchie des fiefs, telle que l'indique M. R., n'existait pas dès l'origine de la féodalité : la faire remonter aussi haut, c'est attribuer trop d'importance à une classification de beaucoup postérieure et qu'il faut peut-être regarder comme l'ouvrage des premiers feudistes.

P. 232. M. R. attribue le grand nombre de donations reçues par l'Eglise pendant le xe siècle aux terreurs de l'an 1000; il semble aujourd'hui, d'après des recherches récentes, que cette fameuse panique n'a pas eu les proportions qu'on lui attribuait, sur la foi de Raoul Glaber; on a autant de chartes de l'an 1000 que des autres années du xe siècle, et il ne semble pas qu'à cette époque la vie sociale se soit sensiblement arrêtée. Remarquons d'ailleurs que les formules qui semblaient confirmer le texte de Raoul Glaber paraissent dans les chartes dès le viiie siècle, et persistent au delà du xe.

P. 238. Nous avons le regret de constater que l'auteur accepte pour authentique la trop fameuse pragmatique sanction de saint Louis; la cause est aujourd'hui entendue et nous croyons que ce faux manifeste a conservé peu de partisans.

P. 304. L'auteur attribue à la compilation anonyme connue sous le nom d'*Établissements de saint Louis* une influence exagérée, ce recueil n'a pu en avoir aucune en Auvergne et la charte de Louis X de 1315, qui parle des « ordon- » nances et establissements » de saint Louis, désigne seulement par ces expressions les statuts de ce roi, ses règlements d'administration publique. C'est le sens consacré du mot *establissements*, *stabilimentum*, dans les textes de cette époque.

P. 416. M. R. entame une longue discussion sur la distinction entre *seigneur féodal* et *seigneur justicier*, et adopte à ce sujet les opinions paradoxales de M. Championnière : suivant lui le fief, démembrement du territoire, doit être distingué de la justice, qui procède en droite ligne des impôts romains, et qui fut exercée par quelques

Digitized by Google

seigneurs à titre de successeurs des empereurs romains. Il ne semble même pas très-éloigné d'adopter une étymologie singulière de ce jurisconsulte, celle du mot *tallia*, qui viendrait de l'adjectif pluriel *talia !* (p. 417, note 5). Ni M. Championnière, ni son fervent admirateur, M. R., n'eussent adopté cette étymologie fantaisiste, s'ils avaient connu le sens primitif du mot *tallia*, qui avant de désigner un impôt particulier, a servi à indiquer la répartition d'un impôt quel qu'il fût. — Cette distinction entre le fief et la justice amène M. R. à regarder comme un droit de justice d'autres droits, qui n'ont pas d'autre origine que tous les droits féodaux, le *guet* par exemple (p. 423), qui, exercé par le pouvoir royal sous les Carolingiens, tomba plus tard et tout naturellement dans le domaine privé, et fut exercé par tous les seigneurs, sans distinction de hauts ou de bas justiciers. — Quant à l'origine même des justices, il est à peu près impossible de décider cette question dans l'état actuel de la science; ce qui semble certain, c'est que sur ce point comme sur les autres, il y eut changement lent; la justice cessa d'être rendue au nom du roi et le fut au nom du comte, ou plutôt dans les plaids l'autorité royale cessa de paraître. Les formes anciennes, établies soit par les lois de chaque peuple, soit par les capitulaires royaux, ne changèrent que peu à peu, point par point, et ce ne fut qu'au bout de 100 ans et quelquefois plus qu'au plaid carolingien succéda le vrai plaid féodal. Pour la distinction entre *justice féodale* et *justice justicière*, formulée par M. Championnière, elle n'existe pas, croyons-nous, dans les textes diplomatiques, et il a dû aller la chercher dans les ouvrages des légistes de la royauté, dont les théories ne peuvent servir à l'histoire des institutions du moyen-âge.

P. 436. L'auteur attribue aux dîmes dites *inféodées* une seule origine, l'inféodation par l'Eglise; nous croyons qu'elle n'est pas la principale, et l'usurpation a joué dans leur formation un bien plus grand rôle. Du reste, dans un grand nombre de diocèses, ces dîmes furent plus tard l'objet d'une autre usurpation: rachetées par les évêques et par quelques abbés, elles devinrent la propriété de ce qu'on appelait les gros décimateurs; tels étaient l'évêque d'Albi, qui touchait autant de fois 10,000 livres que le setier de blé valait de livres, l'évêque de Béziers, etc.

P. 463. M. R. exagère le sens de l'ordonnance de 1190, en ce qui regarde le rôle des baillis, qui ne furent installés que dans les domaines royaux et n'eurent d'action sur les domaines des feudataires que par le droit d'appel, action du reste qui mit un siècle à se développer.

P. 510. A propos des notaires, il nous semble que l'auteur a commis une légère erreur; ils existaient comme notaires seigneuriaux dès la fin du XIe s.; c'est à cette époque l'ancien *cancellarius* transformé, et ce dignitaire paraît avoir existé dans un grand nombre de seigneuries. Vers le milieu du XIIe siècle, on trouve des notaires épiscopaux et municipaux, et vers l'an 1200, cette institution s'est régularisée et est devenue générale dans le midi de la France.

Malgré la longue critique que nous venons d'en faire, les *Institutions de l'Auvergne* ne laissent pas de renfermer d'excellentes parties. Dans ce premier volume notamment, nous indiquerons un bon résumé de la législation commu-

Digitized by Google

nale et des chartes de franchises de la province (p. 282 et 293), des passages intéressants sur les finances au XIVe siècle (p. 333), sur les monnaies (p. 345), sur les banalités (p. 427), sur le mélange des deux droits écrit et coutumier en Auvergne (p. 441).

Le tome deuxième renferme l'histoire des Institutions de l'Auvergne à partir du XVIe siècle. C'est de beaucoup la meilleure partie du livre, et nous ne ferons à l'auteur qu'un reproche, celui de ne pas lui avoir donné de plus grandes proportions; avec les documents qu'il a consultés, il pouvait facilement doubler l'étendue de son travail sans en diminuer l'intérêt. Sur les lieutenants du roi en Auvergne, les Etats, les intendants, les assemblées provinciales, l'administration municipale aux deux derniers siècles, les impôts, il dit d'excellentes choses et nous n'avons guère pu y relever d'erreurs. Peut-être M. R. eût-il bien fait cependant de joindre aux sources que Clermont lui a fournies, les collections parisiennes des Archives et de la Bibliothèque nationale, qui lui eussent fourni nombre d'additions utiles.

Les pièces justificatives qui terminent l'ouvrage présentent en général un grand intérêt. Mais l'auteur a eu grand tort, à notre avis, de rejeter dans les notes du tome I les indications bibliographiques relatives à chaque acte, ce qui force à recourir perpétuellement du tome II au tome I et occasionne des confusions. La plupart de ces 36 pièces, dont beaucoup sont inédites, sont publiées d'une manière assez exacte et peuvent être employées sans crainte.

Pour nous résumer, le vaste travail de M. R. présente trois graves défauts : plan trop étendu, qui l'a forcé à resserrer dans d'étroites limites la partie la plus neuve du livre; prédominance du point de vue juridique sur le point de vue historique; enfin adoption sans un contrôle suffisant de théories surannées et d'appréciations mal fondées. Ces défauts sont d'autant plus regrettables que ce livre est l'œuvre d'un esprit sain, sérieux et libéral, que ses recherches ont été faites sans aucun esprit de parti, et que l'exposition a la simplicité et la clarté qui conviennent à un livre d'histoire.

A. MOLINIER.

---

77. — **F. Petrarchae Africa**, quam recensuit, praefatione, notis et appendicibus illustravit L. PINGAUD, scholae normalis olim alumnus. 1 vol. gr. in-8°, 400 p. Paris, Ern. Thorin. 1872. — Prix : 7 fr. 50.

Les fêtes du centenaire de Pétrarque, célébrées l'an dernier dans une ville de France à laquelle le nom et l'histoire du grand poète restent indissolublement unis, auraient dû, ce semble, susciter chez nous, comme au-delà des Alpes, de nombreuses études sur sa vie et ses œuvres. Mais il en est allé tout autrement. M. Mezières, dont nous avons apprécié à son heure le livre judicieux et agréable sur Pétrarque, et qui a pu annoncer aux Italiens attirés par les fêtes d'Avignon qu'il préparait un travail semblable sur le Tasse, n'a pas vu un seul rival lui disputer ce terrain si vaste et où il a certes laissé beaucoup à faire. L'Allemagne a été moins improductive. L'Italie surtout, sans donner aucune œuvre de premier ordre, sans susciter un érudit *pétrarquesque* de la force de

Digitized by Google

Rossetti, ou même de M. Fracassetti, dont les travaux datent de ces dernières années, a notablement enrichi l'histoire et la bibliographie de son poète. Il suffit de signaler en courant deux éditions critiques des *Trionfi*, l'une par M. Giannini à Ferrare, l'autre par M. Pasqualigo à Venise; des recueils de *Rime*, en partie inédites, publiés par M. Ferrato à Padoue, par M. Carbone à Turin; des travaux bibliographiques qui montrent surtout les rapports de Pétrarque avec diverses villes italiennes : *Pétrarque à Venise* (par l'Ateneo Veneto), *Pétrarque à Milan* (Carlo Renussi), *Pétrarque à Gênes* (M. Celesia); par-dessus tout, les *Scritti inediti*, retrouvés et publiés avec tant de soin et de compétence par M. Attilio Hortis, de Trieste, qui vient d'y ajouter quelques vers latins, suffisants, croyons-nous, pour absoudre enfin la mémoire de Pétrarque de tout soupçon de jalousie à l'égard de son grand contemporain Dante Alighieri. En France, il n'a guère paru qu'un essai biographique sans profondeur, d'un ecclésiastique provençal, et des articles de journal et de revue trop propres à confirmer notre réputation d'ignorance en fait de littérature étrangère. Si les Italiens nous ont jugés surtout d'après une étude historique publiée à l'occasion des fêtes d'Avignon dans la Revue française la plus répandue, étude où le lyrisme exubérant du style cachait mal la plus complète inintelligence du génie et de l'œuvre de Pétrarque, nous avons fort à faire pour nous réhabiliter. On est heureux de se dire que l'érudition française s'efforce aujourd'hui de prendre d'autres habitudes et de substituer la critique à la fantaisie; mais il faut regretter qu'elle ait trop négligé jusqu'à présent les sujets d'étude si nombreux et si féconds que lui offrent les littératures du midi, sœurs de la nôtre; c'est une raison de plus pour recommander, après un trop long oubli, une publication très-modeste, mais très-méritoire, sur l'*Africa* de Pétrarque, publication déjà un peu ancienne et antérieure aux fêtes du centenaire.

C'est une thèse latine pour le doctorat ès-lettres, d'une latinité fort médiocre, mais d'une rédaction sage, simplement judicieuse de fond, mais faisant bien connaître son sujet, et suivie (chose très-rare dans les livres de cet ordre) d'une édition complète et correcte de l'épopée latine du XIVe siècle, qui attendait depuis longtemps de pareils soins. L'*Africa* n'a pas un grand prix au point de vue de l'art, mais on ne peut en contester l'importance dans l'histoire littéraire. Ce n'est pas seulement l'œuvre qui fit la réputation de Pétrarque et lui valut son triomphe au Capitole et le laurier trop vanté; c'est surtout le premier monument de la renaissance classique et le premier essai d'épopée artificielle dans les temps modernes. Il n'est pas nécessaire de la goûter, mais il faut la connaître et partant la lire peu ou prou. C'était bien pénible avec l'édition de Bâle (1581), je ne prétends pas que ce soit un amusement avec celle de M. Pingaud; mais il a travaillé sérieusement et non sans succès à diminuer notre peine. Il nous initie d'abord à cette œuvre, un peu décourageante, par une analyse très-fidèle, la seule qu'on puisse indiquer, après un assez bon chapitre de Ginguené (t. II, 473-475), aux gens qui veulent se dispenser d'étudier à même l'épopée de Pétrarque. C'est l'objet du second chapitre de sa thèse. On y voit que le songe de Scipion, d'après Cicéron, défraie les deux premiers chants; au troi-

Digitized by Google

sième et au quatrième, Lélius envoyé chez Syphax (mais il n'aurait pas fallu écrire *mittit apud*, p. 12) prononce ou écoute de longs discours sur les antécédents historiques de l'action; Sophonisbe, décrite avec une complaisance dont le véritable objet était sans doute Laure (qui n'est nommée nulle part dans les œuvres latines de Pétrarque), remplit à peu près deux autres chants (V, VI); il n'en reste que deux pour l'action épique, dont le point culminant est la bataille de Zama; le dernier chant (IX) n'est qu'un appendice, d'ailleurs assez curieux, où Homère entretient Ennius du chantre futur de Scipion. Ce que cette analyse attentive met surtout en relief, c'est l'importance d'une lacune inaperçue des premiers éditeurs, constatée depuis par plusieurs critiques, mais plus précisément évaluée par M. L. P., entre le 5e et le 6e chant. Elle serait, d'après la proportion des faits dans Tite-Live, que Pétrarque suit avec une excessive fidélité, d'une longueur de trois chants entiers, ce qui donne à l'*Africa* précisément les dimensions de l'Enéide. Après avoir démêlé, dans son troisième chapitre, les sources où le poète a puisé (Cicéron, Tite-Live, Virgile), M. P. le venge sans peine, dans le quatrième, du reproche d'avoir copié Silius Italicus, qu'il n'a pas connu, et réfute, après plusieurs érudits, le quiproquo de Lefebvre de Villebrun au sujet d'un morceau prétendu pillé dans les Puniques. Ce qui suit, appréciation du poème, histoire de sa composition, de ses vicissitudes, de ses éditions n'offre également rien de neuf, mais nous livre l'essentiel des travaux antérieurs, les textes mêmes de Boccace, de Coluccio Salutati, de la correspondance de Pétrarque, y sont cités soit d'après les meilleures éditions, soit même d'après les manuscrits.

C'est d'après les mss. (au nombre de six, quatre de la Laurentienne de Florence, deux de Paris) qu'a été établi le texte de l'*Africa* (p. 81-362), dédié par le soigneux éditeur « egregio Petrarchæ interpreti A. Mezières. » Il suffit de dire que malgré quelques passages douteux qui subsistent çà et là et quelques négligences dans la ponctuation, ce long poème, presque illisible jusqu'ici, n'offre plus de difficulté sérieuse. Qu'il ait fallu pour l'amener à ce point un long et minutieux travail, cela ressort de la seule indication des variantes des éditions précédentes, notées au bas des pages (il y en a six ou sept par page en moyenne). Il faut remercier M. L. P. d'avoir enrichi la bibliographie de Pétrarque d'une édition d'autant plus méritoire que personne avant lui, même en Italie, n'avait voulu s'assujettir à ce que Rossetti appelle « la lunga e tediosa fatica di ridurre a corretta lezione tutti i nove libri del poema ».

Léonce COUTURE.

---

78. — **Erasme.** Étude sur sa vie et ses ouvrages par Gaston FEUGÈRE, professeur au lycée Charlemagne, docteur ès-lettres de la Faculté de Paris. 1 vol. in-8°, xvj et 457 p. Paris, librairie Hachette et C°. 1874.

Les ouvrages qui ont été publiés sur Erasme sont nombreux; aucun cependant ne répond aux exigences de la science moderne, et il reste là une lacune qu'on a souvent signalée. Le livre de M. Feugère vient-il combler cette lacune? Nous n'oserions l'affirmer. M. F., sans doute, n'est pas un écrivain sans mé-

Digitized by Google

rite. Il a de la lecture, il a surtout une manière d'exposer les faits qui ne manque ni de vivacité ni d'élégance. Mais il nous semble qu'il n'a montré ici ni l'érudition ni la solidité de critique que réclamait l'œuvre qu'il a entreprise.

Avec Erasme, on est continuellement amené à toucher aux plus graves questions religieuses, théologiques et littéraires qui furent débattues de son temps. Ces questions, M. F. ne paraît pas les avoir toutes approfondies d'une manière suffisante. A chaque instant, en effet, on rencontre chez lui des assertions qui dénotent une connaissance très-imparfaite non-seulement du XVIe siècle en général, mais même de son sujet particulier. Ainsi, en parlant du mouvement réformateur, il dira très-sérieusement (p. 283) : « La Réforme ne resta pas longtemps dans les limites de la spéculation dogmatique », comme si la Réforme avait été à son début un mouvement théologique. Ailleurs (p. 57), il parle des *Epistolae obscurorum virorum* en ces termes : « Les *Epitres des hommes obscurs*, écrits par trois auteurs, dont le principal fut Ulric de Hutten, » comme si le nombre des auteurs des *Epistolae* était connu, et la part qui revient à chacun d'entre eux dans cette œuvre clairement déterminée. Plus loin encore (p. 61) à propos de l'édition du Nouveau Testament d'Erasme, il écrit : « Erasme avait collationné les plus anciennes éditions grecques. Des colléges et des monastères lui en envoyèrent plusieurs, » tandis que tout le monde sait aujourd'hui qu'Erasme n'a travaillé que sur quatre manuscrits de date assez récente et que la première édition de son Nouveau Testament fut préparée avec une hâte peu digne de la science.

M. F. a interrogé Erasme lui-même pour raconter sa vie, il a puisé largement dans sa correspondance et dans ses écrits, et, de ce chef, ce volume présente une somme considérable de travail et offre un intérêt réel. Mais s'il a beaucoup consulté Erasme, M. F. n'a guère consulté les contemporains, ni surtout les adversaires de son héros; son ouvrage est une sorte d'autobiographie d'Erasme, ce n'est plus une étude impartiale et exacte. Ajoutons que M. F. ne paraît pas avoir été toujours jusqu'aux sources. Ainsi dans le paragraphe consacré à la controverse d'Erasme et de Luther à propos du libre arbitre, il cite à plusieurs reprises l'histoire des variations de Bossuet, mais jamais Luther lui-même. Enfin, il y a plus d'une lacune dans son livre. Les ouvrages écrits ou édités par Erasme ne sont même pas tous mentionnés, et les services rendus par lui à la science, et surtout à la science biblique, sont beaucoup trop laissés dans l'ombre.

Nous pourrions mentionner aussi des lacunes dans la notice bibliographique qui se trouve en tête du volume : ainsi nous n'y trouvons marqués ni Stockmeyer, *Erasmus in seinen Briefen an Bonifacius Amerbach*, dans *Schweiz. Museum für hist. Wissenschaften*, 1839, ni Glaseus, *Ueber Erasmus als Kirchenreformator*, 1850, ni Woker, *De Erasmi studiis irenicis*, 1872, ni Rud. Stæhelin, *Erasmus Stellung zur Reformation*, 1873, etc., nous pourrions citer une certaine quantité d'erreurs typographiques dans les noms propres : Smith au lieu de Schmidt (p. 133), Florimond de Semond au lieu de Remond (p. 188), Pirckeimer au lieu de Pirckheimer, etc.; mais nous n'insistons pas sur ces détails.

En résumé, le livre de M. F. est d'une lecture très-agréable, il donne même,

Digitized by Google

dans certains traits, la vraie physionomie d'Erasme; mais, dans son ensemble, nous ne pouvons pas lui reconnaître de valeur scientifique réelle.

Th. GEROLD.

---

79. — **Lord Herbert de Cherbury**, sa vie et ses œuvres ou les origines de la philosophie du sens commun et de la théologie naturelle en Angleterre, par Charles DE RÉMUSAT, membre de l'Institut. Paris, Didier. 1874. In-12, viij-310 p. — Prix : 3 fr. 50.

Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke, par Charles DE RÉMUSAT, membre de l'Institut. Paris, Didier. 1875. In-8°. I, vij-420 p. II, 416 p. — Prix : 14 fr.

Après avoir publié à part comme un épisode détaché de l'histoire de la philosophie anglaise moderne, M. de Rémusat a pensé qu'il était utile de donner une idée exacte des philosophes et de la littérature philosophique qui s'est produite en Angleterre depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe. Dans une introduction, M. de Rémusat remonte (peut-être un peu trop haut) jusqu'aux origines de la nation et de la civilisation anglaises. Il entre dans son sujet proprement dit avec les prédécesseurs de Bacon, Wilson, Digby, Davies, Fotherby, Hooker, Raleigh. Il ne traite pas en détail de Bacon, sur qui il a déjà publié un travail justement estimé [1], ni de Herbert de Cherbury qui a été également l'objet d'une publication spéciale; il marque seulement leur place dans l'histoire qu'il a entrepris d'exposer, mais il s'arrête davantage sur les autres contemporains de Bacon, G. Herbert, Carpenter, Hakewill, Pemble, Crakanthorp, et sur l'histoire de la logique en Angleterre jusqu'au XVIIIe siècle. Un second livre contient l'histoire de la philosophie anglaise pendant la révolution, lord Brook, Culverwel, Chillingworth, Digby, White, Browne, Hobbes, Baxter, les adversaires politiques de Hobbes, Harrington, Nevile, Sidney, Milton. Dans le troisième livre M. de R. traite de la philosophie anglaise après la révolution, Whichcot, John Smith, Wallis, Wortington, Wilkins, Cudworth, More, Sharrock, Cumberland, Barrow, Taylor, Tillotson, Whitby, Halyburton, T. Gale, S. Parker, Matthew Hale, Glisson, Wray, Boyle, Glanvill, Newton. Le quatrième et dernier livre contient l'histoire de la vie et des ouvrages, et l'appréciation de la philosophie de Locke.

Dans cette période fort agitée de l'histoire de l'Angleterre, la philosophie anglaise est étroitement liée aux controverses religieuses et politiques qui ont passionné les esprits. M. de R. a senti qu'il ne pouvait faire bien comprendre les idées émises en philosophie s'il ne faisait pas connaître la vie des philosophes et le milieu moral où leur esprit s'est développé. Il s'est vivement intéressé à cette partie importante de son sujet, et il y intéresse aussi ses lecteurs. L'exposition et la critique des idées philosophiques elles-mêmes ont eu, évi-

---

1. Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours, par M. Ch. de Rémusat, membre de l'Institut. Paris, Didier. 1857.

Digitized by Google

demment, moins d'attrait pour lui que la théologie et la politique. L'exposition est un peu sommaire, parfois obscure; on voudrait des citations textuelles des passages les plus importants au bas des pages : car une traduction exacte des idées philosophiques exprimées dans une autre langue paraît à peu près impossible. La critique, très-intelligente et très-équitable d'ailleurs, n'entre peut-être pas assez dans le détail sur les points fondamentaux, particulièrement en ce qui concerne le système si important, à tous égards, de Hobbes.

On voudrait aussi plus de développements sur le système de Locke. Les leçons de Cousin sur la philosophie de Locke ne sont qu'un travestissement; l'injustice en est criante, la légèreté inconcevable [1]. Tout ce que M. de R. dit de Locke repose sur une étude approfondie du sujet et est inspiré par l'équité la plus scrupuleuse et la plus sympathique à ce ferme et noble esprit, le maître de nos pères de 1789. M. de Rémusat n'oublie du reste nulle part en ce livre les traditions de bon sens, de générosité et de libéralisme qui avaient été transmises à sa génération : son ouvrage respire partout ces sentiments, et pour emprunter ses propres expressions (II, 289), « cette fidélité sans illusion, sans enthousiasme, » sans défaillance à l'humanité, à la modération, à la liberté » qui est l'honneur et le charme de son caractère.

Y.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 16 *avril* 1875.

Une lettre de M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, annonce que cette académie va faire frapper une médaille commémorative du passage de Vénus sur le Soleil et des observations qui en ont été faites, et

---

1. En voici une preuve singulière. Locke dit (IV, xi, 12) : « Nous ne pouvons pas » plus connaître qu'il y ait *des esprits finis réellement existants*, par les idées que nous » avons en nous-mêmes de ces sortes d'êtres, qu'un homme ne peut parvenir à connaître, » par les idées qu'il a des fées et des centaures, qu'il y a des choses actuellement exis- » tantes qui répondent à ces idées là. Et par conséquent sur l'existence *des esprits* (*en* » *anglais* « of finite spirits ») aussi bien que sur plusieurs autres choses, nous devons » nous contenter de l'évidence de la foi. » Il n'est pas besoin d'avoir recours à IV, III, 27, où Locke développe la même idée, pour voir que par *esprits finis* Locke entend les anges et les démons. Mais Cousin l'a compris autrement; voici comment il commente ce texte. Après avoir cité la première partie jusqu'à « ces idées là, » il ajoute (*Philosophie de Locke*, 1861, p. 259) : « C'est bien là, ce me semble, le scepticisme absolu; et vous » pensez peut-être que la conclusion dernière de Locke sera qu'il n'y a aucune connais- » sance des esprits finis, par conséquent de notre âme, par conséquent encore d'aucune » des facultés de notre âme; car l'objection est aussi valable contre les phénomènes de » l'âme que contre sa substance... C'est là sans doute qu'il aurait dû aboutir; mais il » ne l'ose.... Que fait-il donc?.... il en appelle.... à la révélation, à la foi, et il conclut » ainsi : Par conséquent sur l'existence *de l'esprit* nous devons nous contenter de l'évi- » dence de la foi. » Suit une longue réfutation du grossier paralogisme de Locke.

Digitized by Google

demande à l'académie des inscriptions de composer la légende qui devra être inscrite sur cette médaille.

Un travail sur les *Sons linguistiques* est adressé à l'académie. L'auteur demande l'avis de l'académie sur ce travail. Il ne peut être donné suite à cette demande.

M. Desnoyers lit une note sur un silex dont la photographie avait été adressée à l'académie, et que l'auteur de cette communication considérait comme une balle de fronde préhistorique. Ce silex est semblable à un grand nombre d'autres qui remplissent les collections et qui ont dû servir à divers usages; il ne présente aucun intérêt particulier. On n'y trouve aucune trace des caractères d'écriture hiéroglyphique que l'auteur de la communication avait cru y reconnaître.

— M. Naudet termine la lecture de son mémoire sur la question des *tribuni militum a populo*. Selon lui les mots *a populo* ne peuvent signifier *élu par le peuple*, mais *originaire du peuple*, c. à d. du pays, de la cité où est située l'inscription qui porte ces mots. Les *tribuni militum a populo* étaient donc des tribuns militaires ordinaires, au titre desquels on avait ajouté la mention qu'ils étaient originaires de la cité où ils étaient établis et où une inscription leur était dédiée. On peut s'expliquer l'utilité de cette mention. Toutes les inscriptions qui parlent de *tribuni m. a. p.* proviennent de l'Italie et datent du 8e siècle de Rome : elles se rapportent à l'époque où un grand nombre de soldats reçurent des terres en Italie aux dépens des propriétaires violemment expulsés. Ces intrus durent être mal vus des habitants, et ceux-ci pouvaient tenir à éviter d'être confondus avec eux, surtout quand ils portaient un titre militaire, comme celui de *tribunus militum*, qui semblait appeler cette sorte de confusion. C'est pourquoi on joignit alors à ce titre les mots *a populo* afin d'indiquer qu'il s'agissait d'un habitant originaire du pays. — M. Naudet ne pense pas qu'on puisse songer à rattacher *a populo* à *militum* : ces soldats *du peuple*, c. à d. de telle cité en particulier, n'auraient pu former qu'une sorte de corps franc, hors des légions, dont le chef n'aurait pas porté le titre de *tribunus militum*.

M. Duruy déclare qu'il persiste dans les conclusions de son premier mémoire. Ce qu'il s'était efforcé de faire ressortir, c'est le rapprochement qui se présente à l'esprit entre l'art. 103 de la loi de Genetiva et ce que l'on sait de l'existence, dans presque toutes les cités de l'empire, d'une force de police municipale, commandée par des fonctionnaires municipaux, les divers préfets des villes de Gaule, les stratéges d'Athènes (charge qui subsistait encore au temps de Constantin), etc. L'empire romain ne prenait aucun souci de la police intérieure : aussi le brigandage y était-il général : M. Duruy cite de nombreux témoignages qui l'établissent. Il fallait donc que les cités organisassent des mesures de défense, et c'est ce qui fut fait généralement. Il y avait dans chacune une troupe de police, et un fonctionnaire chargé de garder les armes de cette troupe quand elle n'avait pas de service à faire, de la commander quand elle avait à agir.

M. Naudet ne conteste pas l'existence de ces troupes de police municipale, mais il ne croit pas, comme M. Duruy, qu'elles fussent munies d'armes de guerre. Quand les désordres étaient tels qu'il fallait faire intervenir les soldats, c'étaient

Digitized by Google

des légionnaires qu'on faisait venir de la frontière voisine, ou de la province même, car il y en avait, quoique en petit nombre, même dans les provinces du sénat. Du reste ce qui est en question n'est pas de savoir si en général il y avait dans les cités de l'empire des chefs de police municipaux, mais si telles étaient les fonctions des personnages, en petit nombre, qu'on rencontre en Italie au 8e s. de Rome avec la qualification de *tribuni militum a populo.*

M. Ravaisson fait remarquer : 1° que dans le système de M. Naudet on ne voit pas pourquoi ce sont seulement des tribuns militaires, et jamais d'autres fonctionnaires, qui ajoutent à leur titre la mention qu'ils sont du pays, *a populo;* 2° qu'on pourrait expliquer *a populo* en prenant *a* dans un sens analogue à celui que ce mot exprime dans *a secretis :* qui appartient au peuple, relatif au peuple. L'art. 103 de la loi de Genetiva attribue expressément aux magistrats commandant une troupe formée pour la défense de la colonie la même autorité qu'aux tribuns militaires : n'a-t-on pu ailleurs donner aux magistrats investis du même pouvoir le titre de tribun militaire pour le municipe, pour le peuple, « a populo »?

M. Duruy dit que sa préoccupation principale n'a pas été d'expliquer les mots *tribunus militum a populo,* mais de montrer en général dans toutes les cités de l'empire l'existence des troupes municipales.

M. Naudet est d'accord avec M. Duruy en ce qui concerne cette vue générale, mais il réserve son opinion sur le point particulier des *tribuni militum a populo.*

— Ouvrages offerts à l'académie :

Catalogue des manuscrits et livres imprimés de la bibliothèque de la ville de Vesoul, Vesoul, 1873, 8°;

A. Hovelacque : *Morale de l'Avesta,* 1874; *Langues, races, nationalités,* 2e éd., 1875 : brochures 8°, Paris.

M. de Longpérier présente de la part de M. Ch. Newton un vol. in-f°, intitulé *The collection of ancient greek inscriptions in the British museum,* edited by C. T. Newton; Clarendon press, Oxford, 1874. Ce volume a été rédigé par MM. Newton et Hicks.

— M. Lenormant, poursuivant la lecture de son mémoire sur la langue accadienne, continue de donner les preuves qui établissent que les particules grammaticales de cette langue doivent être lues phonétiquement.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 1er Mai — 1875

Sommaire : 80. D'Eichthal, Le Site de Troie; Perrot, Excursion à Troie. — 81. Tuetey, Les Écorcheurs sous Charles VII. — 82. Froment, Essai sur l'éloquence judiciaire en France avant le XVIIe siècle; L'Éloquence et le Barreau dans la première moitié du XVIe siècle. — 83. Gevaert, Histoire et théorie de la musique de l'antiquité, t. I. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

80. — **Le site de Troie,** selon Lechevalier ou selon M. Schliemann, par M. Gustave d'Eichthal. — **Excursion à Troie et aux sources du Menderé,** par M. G. Perrot (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques. 1874). Paris, Durand, Pedone-Lauriel. 1875. 75 p. — Prix : 2 fr.

On sait le remarquable développement qu'a pris depuis quelques années l'Annuaire dont ce double travail est extrait. Le dernier volume nous donne, sur la controverse antique que viennent de ranimer de célèbres fouilles, deux morceaux d'un caractère différent, bien qu'analogues dans leurs conclusions. L'un est le récit, non pas d'une exploration, mais d'une rapide excursion faite dans l'été de 1856, où l'on retrouve les qualités d'observateur qui distinguent M. Perrot. L'impression du voyageur fut à cette époque favorable au système de Lechevalier; son adhésion toutefois n'est pas exempte d'une certaine réserve.

Le mémoire de M. d'Eichthal est au contraire une œuvre de discussion, et, dans le sens courtois et scientifique du mot, de polémique. C'est dire que l'affirmation s'y montre bien plus décidée. L'auteur en effet n'hésite pas à déclarer à la fin de son travail que « les grands résultats de l'exploration de Lechevalier, » complétés par les recherches et les documents de ses continuateurs, demeu- » rent le dernier mot de la science » (p. 55). On se rappelle que dans ce système l'Ilion homérique se trouve sur les hauteurs de Bali-dagh, dominant les sources de Bounarbaschi, d'où s'échappe un ruisseau qui est le Scamandre. L'antiquité s'est trompée en désignant ainsi dans toute la longueur de son cours le Menderé actuel; et Lechevalier, corrigeant une erreur déjà commise par Hérodote, restitue à ce cours d'eau son vrai nom, Simoïs.

Cette hypothèse, qui est la clef de voûte du système, est contraire à une saine interprétation du texte de l'Iliade. Un des traits les mieux marqués du poème nous paraît être précisément l'identité absolue du Menderé et du Scamandre. Nous ne nous contentons pas d'alléguer le passage où ce fleuve est nommé parmi ceux qui s'échappent des montagnes de l'Ida (XII, 19-21) : on pourrait à un témoignage isolé opposer le fameux vers, diversement compris par les interprètes les plus autorisés, qui semble en placer les sources au pied de la ville (XXII, 148). Mais la description homérique tout entière réfute avec une autorité décisive cette opinion.

Le ruisseau de Bounarbaschi, par un phénomène fréquent au pied de certaines

Digitized by Google

roches calcaires, doit sa naissance à de fortes sources formées en plaine par la réunion des nombreux filets souterrains qui traversent la masse montagneuse. Son volume considérable dès l'origine, et son débit régulier le rendent précieux pour divers usages : ici il arrose des légumes (voir Forchammer), là il fait tourner des moulins. C'est ainsi que dans l'Argolide, Lerne doit son nom actuel de *Myli* aux ruisseaux qui sortent de terre au pied du Pontinos. — Mais cet honnête cours d'eau n'est en aucune façon « le Xanthe qu'enfanta l'immortel » Jupiter. » L'élan torrentiel, les brusques et soudains caprices sont des traits qui, dans la plaine même de Troie, ne s'appliquent qu'à un seul cours d'eau : à celui qui la traverse dans toute sa longueur, et qui, rendu plus furieux par les gorges qui lui servent d'issue, y décharge en quelques instants le tribut des neiges et des pluies de l'Ida. Il s'échappe alors à droite et à gauche de son lit par des rigoles torrentielles (ἐναύλους), des ravins dont la forme reste imprimée plus tard dans l'argile desséchée de la plaine. Qu'on se reporte en un mot aux grandes scènes du 21e chant, frappante peinture où ressort l'aspect local du phénomène : revenant ensuite aux assertions de Lechevalier, on trouvera dans les termes mêmes dont il se sert, l'involontaire condamnation de son hypothèse. « Le Simoïs, dit-il, est un torrent impétueux qui change de lit suivant la crue » accidentelle de ses eaux. Le Scamandre au contraire a des eaux qui ne taris- » sent pas ; mais son cours tranquille est tellement dépendant des fureurs de son » frère, etc.... » (cité par M. d'E., p. 34). Il y a là un contraste, un parallèle qu'aucun indice ne justifie dans le poème. Quant à cette dépendance, elle vient en effet de ce qu'au temps des crues le Menderé se déverse par des rigoles latérales dans le ruisseau voisin [1]. Mais l'inondation du Simoïs précéderait alors celle du Scamandre ; et l'on ne verrait pas dans Homère le Scamandre, déjà en pleine fureur, appeler son frère à le seconder.

On voit pourquoi nous écartons l'hypothèse que M. d'E. s'est appropriée en la commentant. Il est en revanche une question fort importante pour l'intelligence de cette topographie, où nous nous rangeons tout-à-fait à son sentiment.

Lorsque Mars au 5e chant (v. 355), Hector au 11e (v. 497-500) combattent à gauche, est-ce bien la gauche par rapport aux Troyens qu'il faut entendre ? M. d'E. répond avec raison par l'affirmative. L'affirmation aurait dû toutefois être appuyée d'une preuve. Ce qui pour nous lève tous les doutes, ce sont, au 13e chant, les vers 675-77, qui contiennent une indication analogue, mais cette fois incontestable. Ce qui est vrai dans un passage, l'est aussi dans les autres.

L'importance de cette détermination est très-justement mise en lumière par M. d'E. (p. 25). Car, à la gauche, Mars se trouve aux bords du Scamandre ; et, comme dans cette première bataille les Troyens n'ont certainement pas mis le fleuve entre eux et la ville, nous apprenons ainsi non-seulement la position de l'armée par rapport au fleuve, mais aussi celle de la ville. Si l'on admet pour le ruisseau de Bounarbaschi le nom de Scamandre, la cité homérique doit en

1. C'est, dit Forchammer (*Beschreibung der Ebene von Troja*, p. 10, p. 18), le Menderé qui se décharge ainsi dans les ruisseaux ou les *Osmaks* de la plaine, et non ceux-ci dans le Menderé.

Digitized by Google

effet se trouver sur les hauteurs où Lechevalier la place. Mais si l'on revendique ce nom pour le Menderé, il faut la chercher à l'est de ce fleuve. On remarquera que l'antiquité, adversaires comme partisans d'*Ilium novum*, n'a pas supposé qu'elle pût se trouver ailleurs.

On saisit très-bien, dans l'exposition d'ailleurs très-claire et très-circonstanciée de M. d'E., ce qui fixa définitivement les idées de Lechevalier (p. 33). Le trait de lumière fut la coïncidence d'un site éminemment stratégique, avec d'abondantes sources à la base, et un cours d'eau que la ville supposée pouvait avoir à sa gauche. — Nous savons déjà ce qu'il faut penser du cours d'eau. Quant à l'emplacement de la prétendue Pergame, il n'est pas sans avoir donné lieu à de graves objections, qu'il serait trop long de reproduire ici. Certainement ce poste défensif, situé au débouché des gorges, a dû être utilisé. Il faudrait voir seulement si cette position ne convient pas bien mieux au temps où les hommes bâtissaient encore leurs villes sur les coteaux inférieurs de l'Ida, qu'à l'époque postérieure où « la sainte Ilion fut construite en plaine. » (Il. XX, 216).

Restent les deux sources, « l'une brûlante comme le feu, l'autre froide comme » la grêle et la neige. » — Ces sources, dit M. Perrot (p. 66) « sont au » nombre de huit ou dix. ...Personne dans le pays, nous assure-t-on, n'a » entendu parler d'une différence de température. » Il est vrai que Forchammer, comme M. d'E. a soin de le noter, constate qu'elles paraissent froides en été et chaudes en hiver[1]. « Celle qui est recueillie dans le grand bassin carré, » présentant une surface plus grande, se couvre en hiver, quand l'air est froid, » d'une vapeur qu'on ne voit pas sur les autres. » — Il est possible qu'on observe en effet quelque chose d'analogue au phénomène que présente, dit-on, en des circonstances semblables, la fontaine de Vaucluse. Mais croit-on qu'Homère ait pu désigner par les termes qu'on connaît un phénomène en tous cas rare, temporaire, quand cette même contrée, dont les aspects caractéristiques sont si fortement empreints dans son poème, contient encore aujourd'hui des sources thermales, telles que ces ruisseaux bouillants et fumants à une température de plus de 100°, que Tchitchacheff a reconnus et décrits à peu de distance de là, dans la vallée de Touzla-sou ? (*Le Bosphore et Constantinople*). Mais la source a pu se refroidir, dit-on ? Soit, ce n'est plus alors un argument, mais une hypothèse de plus qu'on présente[2].

M. d'E. montre une certaine complaisance pour cet emplacement favori, quand (p. 53) il défend contre les dédains de M. Schliemann ces « restes de murs, » très-régulièrement construits, qui *plus ou moins* se rapprochent du caractère » cyclopéen. » Le correctif n'est pas superflu. Le dessin de M. Perrot redresse heureusement sur ce point les exagérations de Mauduit. — Pour le dire en passant, nous n'acceptons pas sans réserves l'hommage rendu par Forchammer aux recherches de Mauduit. Ulrichs, voyageur très-consciencieux lui aussi, est

1. Par inadvertance M. d'E. dit *chaudes en été et froides en hiver* (p. 33, note).
2. Les hauteurs de Bounarbaschi ne sont pas les seules qui offrent des roches d'origine ignée (basalte). Forchammer signale des roches volcaniques notamment le long du Kimar-sou, affluent de droite du Menderé (*Topographie*, p. 33).

Digitized by Google

loin d'avoir une opinion aussi favorable. — En réalité ce mur, composé, dit M. Perrot (p. 68), de pierres de $0^{m}40$ de long sur $0^{m}15$ de haut en moyenne, « n'a pas de style », et, ajouterons-nous, ne porte aucune date.

La réfutation de M. Schliemann tient peu de place dans le mémoire que nous examinons. Parmi les objections qui lui sont adressées, quelques-unes ont de la gravité. Il est certain en effet que les résultats des fouilles semblent peu d'accord avec ce qu'indique l'Iliade du plan et des dispositions générales de la ville. D'autres sont moins exactes. On ne peut dire par exemple (p. 50) qu'il y ait pour M. Schliemann un « nouveau » Simoïs, « reçu et accepté tout fait des » mains des anciens habitants d'Ilium novum, qui l'avaient inventé pour les » besoins de leur cause ». Strabon, l'adversaire d'Ilium novum, identifie également le Simoïs avec le *Dumbrek-sou*. Il indique même d'une façon positive l'existence de ce confluent du Simoïs et du Scamandre, dont la disparition est la principale cause de l'obscurité qui règne sur cette topographie (XIII, 1, 34).

Quel que soit le sort qu'un examen plus approfondi ou des découvertes ultérieures réservent au système de M. Schliemann, nous croyons en tous cas qu'on ne saurait lui opposer l'hypothèse de Lechevalier. Par la clarté même avec laquelle il l'expose, M. d'E. en fait mieux toucher du doigt la faiblesse.

P. VIDAL-LABLACHE.

---

81. — **Les Écorcheurs sous Charles VII.** Épisodes de l'histoire militaire de la France au XVe siècle, d'après des documents inédits, par A. Tuetey, archiviste aux Archives nationales. Montbéliard, H. Barbier. 1874. In-8°, iv-422 et 566 p. — Prix : 15 fr.

Le présent ouvrage est le fruit d'un grand et consciencieux labeur. M. Tuetey a voulu réunir sur les *Écorcheurs*, comme les appellent les chroniques françaises, sur les *Armagnacs* comme les désignent plus volontiers les documents d'origine allemande[1], tout ce qu'il trouvait à portée de ses recherches scientifiques. Il a non-seulement mis à contribution les fonds des Archives nationales, les manuscrits de la Bibliothèque nationale, la collection Godefroy à la bibliothèque de l'Institut, etc., mais il est allé fouiller les riches dépôts de Dijon, de Strasbourg et de Nancy, afin de suivre sur les lieux la trace des affreux pillards dont il s'est fait l'historien. Grâce à une mission scientifique du ministère de l'instruction publique, il a pu visiter quelques-unes des archives de la Suisse, Bâle et Zürich et poursuivre ses recherches jusque dans les dépôts publics de Stuttgart. De cette excursion laborieuse, il a rapporté un butin scientifique considérable. Plus de sept cents pages de documents inédits attestent le zèle patient avec lequel M. T. a rempli sa tâche. Son ouvrage est un précieux complément, non-seulement aux ouvrages généraux sur notre histoire, mais encore à ceux qui se sont plus particulièrement occupés de cette période peu brillante de nos annales, de M. Vallet de Viriville, de M. de Beaucourt, le plus récent éditeur de Mathieu d'Escouchy,

---

1. Ce mot, mal compris des populations allemandes, a fait naître le sobriquet plus répandu de *Armen Gecken*, mot à mot *pauvres diables*.

Digitized by Google

et de plusieurs autres encore. Il contrôle et rectifie bien des assertions inexactes, bien des données hasardeuses, il comble çà et là de regrettables lacunes. Nous ne voulons point dire par là qu'il ait épuisé la matière[1] — l'auteur lui-même est bien éloigné sans doute d'une prétention pareille — mais on peut affirmer sans exagération aucune que les *Écorcheurs* de M. T. resteront pendant longtemps la mine de renseignements la plus abondante, dans notre littérature scientifique, comme dans celle du dehors, sur cet épisode plus curieux que réjouissant de l'histoire générale du xve siècle.

L'ouvrage (je parle du récit, renfermé dans le premier volume, tandis que le second contient les documents inédits) se divise en deux parties distinctes. La première, qui embrasse les années 1435-1444, nous raconte l'origine des Écorcheurs, formés principalement par les gens de guerre débandés après le traité d'Arras et, plus particulièrement, par les garnisons licenciées de la Champagne. M. T. nous décrit leurs principaux chefs, et les suit ensuite dans leurs courses vagabondes et pillardes à travers la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace, relevant dans les documents, fournis plus loin *in extenso*, les traits les plus caractéristiques des faits et gestes de ces féroces soudards. Il y en a de navrants et d'horribles, il y en a parfois de grotesques dans ces enquêtes dressées après leurs pillages, où tel vient raconter qu'on a tué ses bestiaux et brisé ses huches, tel autre qu'on a « forcé » sa femme, tel autre qu'on l'a rôti lui-même tout vif et qu'il n'a pu échapper que par miracle. Chacun vient aussi fixer le chiffre des dommages éprouvés par lui, dans l'espoir illusoire de voir arriver une indemnité qui ne devait jamais venir; bien peu sont aussi résignés que ce bon bourgeois de Château-Salins dont la femme effrayée accouche avant terme et qui déclare que « à Dieu en convengne du dommage, car y ne le sauroit estimer ». A propos de ces excès, je ne puis m'empêcher de faire remarquer à M. T. que, s'ils sont odieux en soi, ils ne sont nullement exceptionnels et qu'ils font partie de l'*Art de la guerre,* telle qu'on l'a pratiquée jusqu'aux temps modernes. En lisant ces dépositions qui excitent à si juste titre l'indignation de M. T. je n'ai même pu m'empêcher de faire une réflexion qui l'étonnera peut-être, c'est qu'en somme, et tout comparé, les Armagnacs me semblent avoir été moins féroces que les Espagnols du xvie siècle, si horriblement démoralisés par leurs guerres d'Amérique et même que les soudards de la guerre de Trente-Ans. Si je voulais chercher des exemples plus modernes ils ne me manqueraient pas, on le sait, et l'on pourrait les puiser dans les annales militaires de toutes les nations *civilisées* de l'Europe. Je ne crois pas surtout que le fait d'avoir été des troupes *irrégulières,* des bandes pillardes et *travaillant* pour leur propre compte ait notablement influé sur la conduite des Écorcheurs, ainsi que M. T. semble l'admettre, si j'ai bien

1. Le chapitre qui se rapporte à la politique allemande pourra surtout recevoir plus tard des développements nouveaux quand M. Weiszæcker aura conduit la collection des *Actes et recès de l'Empire* jusqu'au règne de Frédéric III. Déjà maintenant on peut signaler dans cette direction un accroissement de nos connaissances, dans le travail que vient de publier M. Wülcker, archiviste de la ville de Francfort, et que M. Tuetey n'a point connu, bien qu'il ait précédé le sien : *Urkunden und Schreiben, betreffend den Zug der Armagnacken* (1439-1444). Francfort, 1873, in-4°.

Digitized by Google

su le comprendre. Toutes les troupes régulières, royales et princières de ces temps — autant qu'il est permis de parler de troupes *régulières* pour cette époque — se conduisaient exactement de même.

La seconde partie du récit, de beaucoup la plus étendue, parce qu'elle comprend douze chapitres, tandis que la première n'en comptait que quatre, s'occupe de la campagne du dauphin Louis contre les Suisses de 1444 à 1445. Après un aperçu général sur la situation militaire de la France[1], sur l'état politique de l'Allemagne et de la Suisse, sur les vues politiques du dauphin et le but véritable de son expédition, M. T. nous fait assister au passage des Écorcheurs par la Franche-Comté, à l'occupation du pays de Montbéliard, ainsi qu'à cette bataille de Saint-Jacques, près de Bâle, si glorieusement perdue par les confédérés suisses contre les forces supérieures des Français. Nous suivons les négociations du dauphin avec les Suisses et les princes allemands, se terminant par le traité d'Ensisheim et par l'évacuation des pays occupés par les Écorcheurs, surtout de l'Alsace, s'accomplissant au milieu des négociations suivies avec la Bourgogne dont l'attitude passablement indécise ne laisse point que de surprendre, quand on songe aux forces dont aurait pu disposer cet État. Le volume se termine brusquement à ce point et je n'hésite point à signaler à l'auteur cet arrêt prématuré, comme l'un des plus graves défauts de son livre. On dirait presque que les Armagnacs en franchissant la crête des Vosges vont disparaître dans quelque abîme inconnu; de fait, l'auteur qui sait fort bien sans doute ce qu'ils sont devenus, n'en dit plus rien à ses lecteurs. Il y a là un chapitre, et non le moins important, s'il est un des plus difficiles à faire, qui manque et que M. T. devra nécessairement ajouter à une seconde édition de son livre[2].

Le second volume comprend, par extraits ou dans leur entier, 119 documents d'importance diverse, dont beaucoup ont servi à former la trame du récit qui précède. Parmi les pièces qui nous ont paru les plus intéressantes, nous signalerons une série de lettres de rémission, accordées principalement à des paysans ayant assommé des Écorcheurs. Il y a de bien jolis tableaux de mœurs à tirer de ces documents judiciaires, qu'on fera bien de publier quelque jour dans leur ensemble et qui fourniront la matière d'un curieux travail au chercheur intelligent qui s'emparera de cette tâche. Dans l'appendice, nous trouvons un itinéraire du dauphin ainsi qu'une volumineuse table des matières.

Si nous devons juger maintenant le mérite littéraire du livre, nous aurons de sérieuses réserves à faire. M. T. évidemment a dû se hâter de mettre ses volumes au jour et cette hâte se fait sentir partout. Contrairement à l'habitude de certains écrivains, indignes, il est vrai, du nom de savant, mais encore trop nombreux chez nous, il n'a point sacrifié dans cette occurrence le fond à la forme, mais il a préféré terminer avec soin la partie scientifique de son labeur, sauf à rédiger

1. Je ne puis m'empêcher de trouver que ce chapitre fait un peu double emploi avec celui qui se trouve au début de la première partie.

2. Je suis tout à fait d'accord avec M. T. quand il dit que le dauphin ne songeait guère par cette expédition à étendre les frontières de la France jusqu'au Rhin, mais qu'il voulait avant tout se défaire de ses gens de guerre, dont il ne savait que faire chez lui.

Digitized by Google

très-vite les résultats sérieusement obtenus. Du moment que l'alternative est admise, je ne puis que féliciter M. T. d'avoir agi comme il l'a fait, mais je crains que le grand public ne soit point d'aussi facile composition que la critique scientifique. On ne saurait en fin de compte lui en vouloir, car on sent comme une certaine lassitude dans la manière dont les notes de l'auteur sont juxtaposées parfois, plutôt que fondues en un tout harmonieux. La rédaction n'est pas assez vivante, les recherches de détail se trouvent trop mêlées au récit même, et l'on sent que l'auteur a peur de faire des descriptions qu'on pourrait accuser d'être des tableaux de fantaisie. Il aurait pu cependant mettre un peu plus de verve dans ses narrations sans s'exposer à ce reproche, très-grave, en effet, pour un historien, quand il est mérité.

Il n'épuise pas non plus les sources qu'il connaît, pour développer son récit. Sans doute il était limité par des nécessités extra-scientifiques ou par quelque convention de libraire, car on s'expliquerait difficilement sans cela qu'écrivant un volume sur les Ecorcheurs, il n'y ait pas mis tout ce qu'on en pouvait savoir. Pour ne parler que de quelques auteurs plus spécialement intéressants on trouve, dans les chroniques strasbourgeoises de Kœnigshoven et de Meyer, une foule de détails sur le séjour des Armagnacs en Alsace, qui ne figurent point dans notre récit. Ce n'est pas de l'inédit, sans doute, mais qui donc en France connaît et lit ces sources allemandes du moyen-âge? Il en est de même pour quelques détails que M. T. aurait pu emprunter aux chroniqueurs bâlois; son volume en aurait été plus complet, sans que son labeur en fût considérablement augmenté, puisqu'il connaît et a dû parcourir les sources dont nous parlons.

Les textes allemands, assez nombreux, ont quelque peu souffert, soit à l'impression, soit à la lecture, et la ponctuation surtout y est souvent fautive. C'est d'ailleurs un fait général, et dans tout le volume l'auteur devra faire une scrupuleuse révision de ces signes de convention faits pour guider et non pour dérouter le lecteur [1]. Le sens aussi y est quelquefois mal saisi, ce nous semble [2].

Enfin, pour en finir avec ces critiques minutieuses, nous remarquerons encore que M. T., qui reproche à M. Vallet de Viriville de ne pas conserver toujours la même orthographe, varie fort souvent dans la sienne. Une fois il écrit *Massmünster* et plus tard *Massevaux*, *Montreux*, puis *Monstreuil*, *Rothelin*, puis *Rœtteln*, *Pheffingen*, puis *Pfeffingen*, *Buxières* et *Bussières*, *Foul* et *Fol*, etc. [3]

Les critiques de détail et de forme, que je n'ai point ménagées à l'auteur des

---

1. I, p. 237. Pour *sechten* lisez *sechsten*. P. 251. *den* pour *die*. II, p. 275. *Ast ichzit* ne signifie rien et doit être une faute de lecture, etc.

2. La phrase *wie vil ir erstochen*, etc. (I, 229) ne signifie pas *combien des vôtres* mais *combien d'entre eux* (des ennemis).

3. Une curiosité bibliographique des deux volumes, c'est qu'ils ont identiquement le même titre. On n'a porté que sur le dos de la couverture les chiffres I, II; c'est un oubli que je signale en passant à l'auteur. — Voici d'ailleurs encore quelques menues corrections et observations glanées en passant. Vol. I, p. 222, lisez 1844 pour 1444. — P. 295. « Schilter et Laguille s'accordent » — sans doute, puisque Laguille copie Schilter. — P. 312. La localité de *Chauffleseuih* qui intrigue M. T. est sans doute le village de Schæffolsheim. — V. II, p. 319, il faut lire *beurent* pour *heurent*. — P. 167. Au lieu de *Jansson* lisez *Jannssen*, etc.

Digitized by Google

Écorcheurs, n'entament en rien l'utilité scientifique de son travail. Pour le travailleur, qui ne s'arrête point aux grâces du style, un volume savant mais mal écrit vaut mille fois mieux que les plus beaux discours académiques; mais si pour lui « le moindre grain de mil fait mieux son affaire », il n'en est pas de même du public lettré, pris dans son ensemble. Nous souhaitons que M. T. soit bientôt appelé à publier une seconde fois le fruit de ses longues et consciencieuses études. Il aura sans doute alors tout le temps nécessaire pour donner à son travail une tournure plus littéraire, et pour changer en une œuvre d'art, sans rien sacrifier du fond, ce qui n'est encore aujourd'hui qu'un recueil instructif et presque complet de documents relatifs à un point fort intéressant de l'histoire du xve siècle.

Rod. Reuss.

---

82. — **Essai sur l'éloquence judiciaire en France avant le dix-septième siècle**, par Théod. Froment, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée de Bordeaux. 1 vol. in-8° de xvj-367 p. — Prix : 5 fr.

L'Éloquence et le barreau dans la première moitié du seizième siècle, par le même. In-8° de xij-95 p. Paris, Ern. Thorin. 1875.— Prix: 2 fr.; ne se vend pas séparément.

Le sujet de ce livre était assez neuf pour tenter un littérateur de goût et de talent, car, malgré le développement que l'histoire littéraire a commencé à prendre chez nous depuis quelques années, aucun travail d'ensemble n'avait encore été consacré à l'éloquence judiciaire française. Il faut ajouter tout de suite que ce sujet était vraiment trop vaste pour une thèse de doctorat ès-lettres. Sans prétendre apprécier l'usage actuel qui admet toutes sortes de recherches littéraires, même très-étendues, pour cet exercice plus naturellement approprié à une question déterminée et susceptible d'une discussion précise, il est difficile de comprendre comment toute l'histoire littéraire et morale de l'ancien barreau français pourrait tenir dans les limites d'une soutenance. De là des lacunes de toute sorte dans le livre, d'ailleurs estimable, de M. Th. Froment; de là aussi la publication postérieure de ce demi-volume de supplément destiné à combler la plus grave de ces lacunes : une longue période assez riche et qui manquait presque absolument à sa thèse.

Nous ne voulons pas insister sur ce point, qui mérite pourtant l'attention des aspirants au doctorat et qui intéresse tous les amis des saines et fortes études; car les thèses, qui ont déjà rendu tant de services, seront d'autant plus utiles au progrès de la critique qu'elles s'appliqueront à éclairer des faits obscurs en laissant aux vulgarisateurs les expositions sommaires, les analyses ou les rapprochements simplement spirituels et agréables. Envisageons le travail de M. Th. Fr. comme un pur essai littéraire; de ce point de vue même, tout en rendant hommage à l'agrément de la forme et aux qualités judicieuses du fond, nous devrons nous plaindre que les recherches de l'auteur aient porté sur des travaux précédents plutôt que sur les sources, et qu'il se soit taillé un cadre trop étroit pour le nombre et l'importance des groupes et des figures qu'il s'est chargé de peindre. Notez encore qu'en déterminant son sujet à la fin de son *Avant-propos*

Digitized by Google

(après avoir cherché les origines de l'éloquence judiciaire à Athènes et à Rome), il est loin de le borner à des questions de méthode et de style, et prétend bien se préoccuper des institutions, des idées, des mœurs, des caractères, toucher à tout en un mot, évidemment à condition de ne rien approfondir.

Ainsi, dans un seul chapitre, d'une cinquantaine de pages, l'auteur a réuni tout ce qui concerne l'éloquence profane, et même les institutions judiciaires, au XIIIe, au XIVe, au XVe siècle, époques si curieuses et si pleines, au seul regard de ce sujet spécial. Aussi ne s'attendra-t-on pas à trouver ici, sur Philippe de Beaumanoir, sur Pierre de Cugnières, sur Jean Petit et sur tant d'autres personnages crayonnés d'un trait si rapide, autre chose que le résultat des recherches les plus connues. Il y aurait eu quelque chose à dire sur le langage des vieux monuments de notre prose judiciaire. M. Th. Fr. a peu songé à cette tâche, pour laquelle il est peut-être incomplètement préparé. C'est au moins une observation bien banale, à la suite d'une citation de Beaumanoir, de dire que « la langue a vieilli et aurait presque besoin d'une traduction aujourd'hui (p. 37). » Encore faut-il louer, dans un professeur de l'enseignement secondaire, le soin qu'il a eu d'accompagner les vieux textes de notes philologiques fort communes, mais assez exactes. Il y en a pourtant d'inutiles, par exemple l'explication du mot *loyer* (p. 3). Dans les notices renvoyées en appendice à la fin du volume, et qui, dépourvues de presque toute référence bibliographique, ne constituent qu'une série de sommaires sans valeur sérieuse, je noterai l'arrangement très-irrégulier du couplet latin rhythmique sur saint Yves (p. 340).

Le XVIe siècle est traité avec plus d'étendue, sinon de nouveauté. Les trois chapitres sur Etienne Pasquier, Antoine Arnauld, Simon Marion sont des études biographiques, littéraires et morales d'un véritable intérêt et d'une rédaction élégante. L'esprit qui anime ces pages trop peu originales, c'est un certain optimisme, corrigé par un sentiment sérieux de l'honnête et du beau, mais pourtant excessif. On peut difficilement s'empêcher de l'attribuer ou à une extrême docilité pour les appréciations courantes, ou à un parti pris d'admiration pour le rôle politique, religieux et moral de la magistrature et du barreau français. La sympathie la plus légitime pour l'action, nécessairement assez mêlée, de ces corps respectables aurait dû au contraire encourager l'auteur à un examen plus précis et plus personnel des hommes et des choses. M. Th. Fr. s'est trop peu préoccupé de rajeunir des sujets déjà fort étudiés, mais où des recherches approfondies auraient facilement ouvert des vues nouvelles, au moins sur les détails. Ce n'est pas assez, en ce genre, que des rapprochements vulgaires entre nos vieux orateurs et le défenseur de Milon, ou des fantaisies agréables, comme une citation de Lamartine sur la propriété littéraire à propos d'un plaidoyer de Marion (p. 249). L'affaire des Jésuites et de l'Université, qui tient une grande place dans la thèse de M. Th. Fr., lui fournit plus d'une occasion de reconnaître loyalement l'injustice de certains griefs, l'atrocité de certaines insinuations; mais une étude plus serrée des faits historiques l'eût amené à plus de largeur encore dans son jugement sur ce gros procès. Il aurait fallu, par exemple, à propos des reproches adressés à la politique peu nationale des premiers

Digitized by Google

Jésuites au nom de l'Université, apprécier nettement le rôle de cette dernière pendant la Ligue. Au reste, une excessive modestie est peut-être le vrai principe de ces lacunes dans un travail honnête et judicieux : M. Th. Fr. se croit trop obligé de parler d'après quelqu'un. C'est ainsi qu'il analyse Gerson d'après M. Berryer (p. 57), Jean Petit d'après M. Gerusez (p. 45), le *Songe du Vergier* d'après Lenient (p. 40), qui lui a fourni aussi les détails de la polémique de Louis Servin avec le P. Garasse (p. 287), pour laquelle il aurait dû au moins renvoyer à l'exposition si complète de M. Ch. Nisard (*Les Gladiateurs*, 1860, t. II). Le sujet aurait dû s'enrichir aussi de quelques indications sur les divers parlements de France. Grâce à *la Guyenne* de Loisel, Bordeaux a une certaine part (p. 290) dans ce tableau ; mais tout le reste concerne exclusivement Paris.

Le travail séparé de M. Th. Fr. sur la première moitié du XVIe siècle est assurément plus neuf que le précédent et il semble que l'auteur est moins éloigné de creuser son sujet. Mais il a puisé encore à peu de sources, et le Dialogue de Loisel sur *les Avocats* est presque son seul guide. Est-il d'un chercheur sérieux de renvoyer purement et simplement, pour les détails historiques les plus délicats, à Henri Martin et surtout à Voltaire, au lieu d'apporter les textes décisifs des mémoires contemporains ? — En somme, on lira tout ce travail avec plaisir et non sans fruit, et nous aurions pu le présenter au public avec un éloge pur et simple de l'agréable talent de l'auteur. Il nous a paru qu'il valait mieux y noter avec quelque insistance des défauts purement négatifs, mais trop ordinaires chez nous dans les travaux de ce genre.

Léonce COUTURE.

83.—**Histoire et théorie de la musique de l'antiquité**, par Fr. Aug. GEVAERT. Tome I. Gand. 1875. Typographie C. Annoot-Braeckman. xiv-450 p. — Prix : 30 fr.

L'ouvrage de M. Gevaert se composera de deux volumes. Le premier, le seul publié, traite de ce qui dans la musique ancienne concerne l'*harmonique* et la *mélopée*, c'est-à-dire l'étude des intervalles, des systèmes, des modes, des tons, des genres, puis du mélange de ces divers éléments dans la composition musicale. Cette partie technique, qui occupe la plus grande partie du volume, est précédée d'une analyse des sources, d'un coup d'œil sur les caractères généraux de la musique gréco-romaine, enfin d'un résumé historique des diverses périodes de cette branche de l'art antique depuis les origines jusqu'à la décadence de l'empire romain. Ce volume est terminé par une histoire de la notation musicale antique. Le deuxième volume comprendra l'étude de la rhythmique et des instruments. Une fois achevé, le livre de M. G. sera le plus étendu et le plus complet que nous possédions sur ces matières, et cet ouvrage, nous en sommes certain, jouira d'une grande autorité. Musicien de premier ordre, initié à tous les secrets théoriques et pratiques de son art, érudit très au courant de la littérature ancienne et moderne relative à l'histoire de la musique, M. G. réunit au plus haut point ces deux qualités de savant et d'artiste dont l'alliance est indispensable à une étude approfondie de la musique de l'antiquité.

Digitized by Google

L'ouvrage est déjà assez avancé pour qu'on puisse apprécier l'excellente méthode de l'auteur, louer ses recherches patientes, sa consciencieuse érudition, sa pénétrante sagacité comme musicien.

M. G. le déclare dans sa préface : il n'a pas eu la prétention de réaliser une véritable restauration de l'art musical antique. Dans l'état actuel, cette prétention serait parfaitement vaine. « Supposons, dit l'auteur, que l'invasion des » barbares au ve siècle n'eût épargné aucun édifice antérieur au siècle d'Auguste, » et que pour étudier l'architecture grecque nous n'eussions que les théories de » Vitruve d'une part et de l'autre quelques constructions médiocres du IIe et du » IIIe siècle [1] : tel est à peu de choses près le problème désespérant qui s'offre à » l'historien de la musique gréco-romaine. Il importe donc de ne pas se faire » illusion sur les résultats possibles de notre genre d'études. Ce que nous pouvons » savoir est bien peu de chose en comparaison de ce que nous sommes condamnés » à ignorer et ne satisfait notre curiosité que dans une mesure des plus restreintes. » Mais il serait déraisonnable de prétendre que ne pouvant tout connaître, le vrai » sage doive se résoudre à tout ignorer... » Conformément à ces judicieuses paroles, l'auteur abordant un sujet que Fortlage représentait comme « envahi » par l'erreur et le non-sens », qu'Helmholtz appelle « un ramassis de détails » incohérents », s'est donné pour tâche de chercher à écarter les chimères et les contradictions qui ont si longtemps obstrué cet obscur domaine, et à ressaisir au moins une partie de la vérité concernant l'histoire et la constitution de la musique dans l'antiquité. Guidé par les travaux de Bellermann, de Vincent, qui ont les premiers renouvelé l'étude de la matière par une analyse minutieuse des textes, guidé surtout par les ouvrages de Westphal qui reprenant le sujet de fond en comble l'a fait sien par sa vaste érudition, ses investigations patientes, ses vues hardies, parfois même aventureuses, M. G. a successivement

1. Les débris « médiocres » de l'art musical antique auxquels l'auteur fait ici allusion sont les trois hymnes à la Muse, à Hélios et à Némésis, conservés en notation grecque dans plusieurs manuscrits et qui ont été mainte fois publiés et commentés. En dehors de ces fragments les seuls restes musicaux absolument authentiques sont des exercices pratiques de musique instrumentale analogues à ceux qui remplissent nos méthodes élémentaires, et que Bellermann et Vincent ont reproduits d'après les *Traités anonymes*. Le début de la première Pythique de Pindare, publié en notation grecque par le jésuite Kircher et qui serait le seul débris de la grande époque classique, n'est pas d'une authenticité sûre. Le P. Kircher, on le sait, affirmait avoir copié ce chant sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque d'un couvent près de Messine. Jusqu'à ce jour on n'a pu retrouver ce manuscrit. Ce chant n'a d'ailleurs que quelques mesures et est assez insignifiant. Enfin une courte mélodie présentée par le compositeur vénitien Marcello (XVIIe siècle) comme un hymne à Déméter est très-suspecte. Pour retrouver d'autres restes de l'art musical antique, il faut recourir à la liturgie de l'Église qui a certainement hérité des traditions du chant ancien et nous en a transmis des parcelles. Mais là aucun indice sûr ne nous fixe sur la provenance et la date des divers documents. M. G. dans son étude des sources semble promettre, probablement pour son 2e vol., une analyse critique approfondie du vaste recueil des chants sacrés de l'Église romaine. Ce serait là un travail plein d'intérêt et qui pourrait produire au point de vue de l'histoire de la musique ancienne d'importants résultats.

Un savant allemand, M. Johannes Tzetzes, vient d'entreprendre un travail analogue sur les chants de l'Église grecque. Dans son livre, dont nous n'avons lu que les premières pages, M. Tzetzes établit que la liturgie grecque fournit une source précieuse d'études pour l'histoire de l'art musical antique (*Ueber die altgriechische Musik in der griechischen Kirche*. Munich, 1874).

Digitized by Google

attaqué le problème sous toutes ses faces. Tant qu'une heureuse découverte ne révélera pas de documents nouveaux, de documents musicaux surtout (M. G. fait remarquer que les quelques mesures de mélodies antiques qui ont été retrouvées ont jeté autant de clarté sur la matière que les sept théoriciens publiés par Meibom), son livre peut être considéré comme l'inventaire le plus détaillé qui existe de ce qu'il nous est donné de connaître actuellement du système musical des Grecs et des Romains. M. G. a condensé dans son ouvrage la substance des principaux écrits de ses devanciers et notamment de Westphal qu'il déclare lui-même avoir suivi pas à pas et dont le nom revient plusieurs fois dans chacun de ses chapitres. Parmi de nombreux mérites le livre de M. G. a incontestablement celui de présenter sous une forme nous ne dirons pas attrayante — un exposé théorique et technique de l'art musical antique n'aura jamais cette qualité — mais au moins accessible et intelligible, un sujet naturellement obscur et qui dans certains ouvrages allemands revêt une forme par trop pénible et ardue pour le lecteur. On voit que l'auteur a fait des efforts dignes d'éloges pour soumettre au public un exposé aussi lucide que possible; il y est parvenu jusqu'à un certain point par une division très-rigoureuse et très-nette des matières, par le soin qu'il a pris de traduire toutes les données de la nomenclature antique en langage ou même en notation musicale moderne, enfin, — et c'est là un des côtés les plus originaux et les plus utiles de son livre — par les fréquents rapprochements qu'il établit entre des exemples tirés de l'ancienne théorie et des fragments de chants de la liturgie de l'Eglise, ou des mélodies populaires de diverses contrées et de diverses époques. Ces rapprochements lui permettent de faire ressortir d'une façon saisissante la complète conservation dans le chant liturgique des principes constitutifs de l'art musical antique et par là d'éclairer bien des points au premier abord peu saisissables de l'ancienne théorie.

Le livre de M. G. a d'autres mérites que la clarté, et il sera lu avec fruit même par les personnes à qui les ouvrages des auteurs précédemment nommés et notamment ceux de Westphal sont familiers : elles trouveront dans ce livre les idées du savant allemand soumises au contrôle minutieux d'un esprit rigoureux, d'un musicien éminent qui complète sur plusieurs points les conclusions de son devancier, qui les rectifie sur d'autres points, qui apporte enfin dans plusieurs parties de ce vaste sujet des idées personnelles très-dignes d'attention. Signalons parmi les chapitres que M. G. éclaire de lumières nouvelles, celui où l'auteur traite de l'emploi pratique des genres connexes au *diatonique*, des genres *enharmonique* et *chromatique*, et le chapitre relatif aux *nuances* (χροάι). La grande expérience musicale de l'auteur lui a permis de serrer de près l'étude de ces points obscurs de la théorie antique, et de rendre une certaine réalité pratique à des distinctions minutieuses que beaucoup d'auteurs avaient jusqu'ici considérées comme de pures spéculations [1]. Westphal et Helmholtz avaient déjà combattu ce parti pris de reléguer dans le domaine de la théorie les indications des auteurs anciens sur les délicates modifications apportées par les musiciens grecs à l'accord de certains intervalles de la gamme. M. G. complète leurs démonstra-

1. Voir notamment Fétis, *Histoire générale de la musique*. Tome III, ch. III et IV.

Digitized by Google

tions sur ce point par une analyse approfondie du sujet et d'ingénieuses comparaisons tirées de quelques faits analogues de la musique moderne.

Dans la longue et intéressante étude qu'il consacre à la partie restée sans contredit l'une des plus controversées de la doctrine musicale ancienne, celle qui concerne les *modes*, M. G. arrive aux mêmes conclusions que Westphal. Il adopte les idées nouvelles et encore discutées de celui-ci sur la constitution de l'échelle des modes phrygien, lydien et dorien, dont la dernière note grave au lieu d'être la tonique de la gamme comme c'est le cas pour les modes hypophrygien, hypolydien et hypodorien prend suivant Westphal et M. G. le rôle de la dominante; réforme dont le premier résultat est de changer le caractère du mode lydien qu'on avait voulu considérer comme l'équivalent de notre mode majeur et de supprimer parmi les modes grecs tout mode semblable à ce dernier. M. G. adopte également la thèse de Westphal sur le mixolydien dont la note finale serait en réalité la tierce majeure de la gamme et non la tonique. A l'appui de ces idées M. G. cite et commente un passage de Gaudence qui avait échappé au savant philologue allemand.

Sans se borner à cette reconstitution en quelque sorte matérielle des modes antiques, M. G. cherche à pénétrer, et à pénétrer plus avant même que Westphal dans la théorie hellénique relative au caractère moral, à l'*ethos* des modes, théorie qui semble au premier abord être devenue si insaisissable au sentiment moderne. Là encore prenant la question surtout par le côté musical, l'auteur se livre à une curieuse analyse du caractère harmonique propre aux différentes octaves et des accords tonaux ou modulants que permet la structure de chacune d'elles : il met en relief la physionomie particulière qu'empruntent les mélodies dont elles fournissent les éléments à la terminaison constante du chant sur la tonique, sur la dominante ou la médiante; enfin il établit d'ingénieux rapprochements avec des caractères analogues retrouvés dans les chants de la liturgie ou même dans l'art musical actuel. S'il ne parvient point à accorder entre eux ni à élucider complétement les célèbres passages de Platon et d'Aristote sur ce sujet, passages qui resteront toujours pour nous quelque peu mystérieux, on ne peut nier que M. G. ait introduit dans la discussion de ce problème tant de fois agité des éléments nouveaux.

En dehors de la partie technique, la plus longue et la plus importante du volume, écrite comme le dit l'auteur « par un musicien pour des musiciens », et que par cela même nous ne pouvons pas analyser ici en détail, on lira avec intérêt les pages que l'auteur consacre à apprécier les caractères généraux et les tendances esthétiques de l'ancien art musical. M. G. montre bien comment cet art très-pauvre au point de vue de l'harmonie simultanée des sons, — harmonie représentée uniquement par quelques accords dans la partie instrumentale, les parties vocales étant exclusivement chantées à l'unisson ou à l'octave — très-pauvre aussi au point de vue des instruments, pouvait tirer de puissantes ressources du concours des autres arts *musiques*, de la poésie et de l'*orchestique* ou action théâtrale rhythmée; comment aussi même sur le terrain purement musical, l'habileté d'exécution des virtuoses, la délicatesse des ornements et des nuances introduites dans le chant, enfin l'élévation et la simplicité du sentiment

Digitized by Google

d'où s'inspirait la mélodie devaient produire des effets qui nous échappent en partie, mais qui n'en étaient pas moins très-réels. Si nous avons tant de peine à apprécier la valeur de quelques-uns des éléments de l'art antique n'en concluons pas que cette valeur fût purement imaginaire : constatons plutôt, comme le dit judicieusement M. G., que notre oreille accoutumée depuis des siècles à un art compliqué où la polyphonie, la variété des timbres et des accords jouent un rôle prédominant, est devenue insensible aux combinaisons toutes différentes d'un système musical essentiellement homophone. Pour retrouver quelque chose de l'impression qu'éprouvaient les auditeurs helléniques à l'audition des compositions d'un Terpandre ou d'un Olympe, M. G. renvoie avec raison à quelques-uns des beaux chants de la liturgie, au *Te Deum* par exemple : « Pour quiconque, dit-il, aura appris à sentir la beauté vraiment musicale de ces chants, l'art qui a présidé à leur construction mélodique, le problème de la valeur esthétique des compositions antiques sera résolu. Mais il restera obscur et incompréhensible pour ceux à qui la polyphonie et l'instrumentation paraissent des conditions indispensables d'un art sérieux. »

L'histoire du développement et des diverses phases de l'art musical hellénique se trouve naturellement mêlée assez étroitement dans l'ouvrage de M. G. à l'exposé de la théorie et de la technique. Cependant l'auteur au début de son volume a cherché à résumer en un chapitre le tableau des principales périodes de cette histoire. A l'exemple de Westphal il extrait ce tableau presque tout entier du *Dialogue sur la musique* de Plutarque en complétant les renseignements que fournit cet écrivain par les rares indications contenues dans d'autres auteurs. Westphal le premier a fait ressortir toute la valeur qu'offre au point de vue de l'histoire de la musique, malgré sa brièveté, l'opuscule de Plutarque par l'ancienneté et l'authenticité des documents qui y sont résumés [1]. L'historique tracé par M. G. s'étend depuis la période archaïque représentée par Terpandre, Clonas, Archiloque, Olympe, jusqu'à la décadence romaine. Il y a nécessairement dans ce tableau de grandes lacunes que le « *dénombrement* » le plus souvent très-sommaire de Plutarque ne permet pas de combler : cependant le caractère essentiel de l'art aux différentes époques s'y trouve défini avec assez de netteté.

Terminons en souhaitant la prochaine publication du 2e vol. de cet important ouvrage. Une table des matières plus détaillée que celle que contient le 1er vol. se trouvera, nous l'espérons, dans le volume suivant.

La belle exécution typographique de ce livre fait le plus grand honneur à l'habile imprimeur-éditeur de M. Gevaert. E.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 23 avril 1875.

M. L. Renier annonce l'intention d'exposer dans la prochaine séance son opinion sur la question des *tribuni militum a populo*.

---

1. Voy. Westphal, *Geschichte der alten und mittelalterlichen Musik*. I. Abtheilung, et le même ouvrage III. Abtheilung. *Plutarch über die Musik*.

Digitized by Google

M. Egger présente de la part de M. Reinhold Dezeimeris, de Bordeaux, divers volumes et brochures publiés par lui [1].

M. Garcin de Tassy présente le 3e fascicule d'un nouveau journal portugais, *O cenaculo, revista da literatura portugueza*, dirigé par M. de Figueirido. Ce n° contient une étude de M. Coelho sur l'origine sanscrite du conte de Belphégor.

M. Delisle présente, de la part des auteurs, une étude sur les derniers États de la province de Normandie au 17e siècle, par M. de Beaurepaire, et un mémoire de M. Jules Lair sur deux chroniques latines composées au 12e siècle à l'abbaye de S. Denis.

M. de Longpérier présente de la part de M. Buhot de Kersers la première livraison d'une publication intitulée *Statistique monumentale du département du Cher*.

M. Bertrand commence la lecture d'un mémoire intitulé *Les Gaulois*. C'est une étude destinée à former l'art. *Galli* du dictionnaire publié par la commission de la topographie des Gaules. M. Bertrand ne pense pas que les mots de *Celtae, Galli, Galatae*, aient eu à toutes les époques la même signification et aient désigné un même peuple, mais au contraire qu'ils ont été appliqués, selon les temps, à des peuples aussi différents entre eux que les Francs le sont des Français, auxquels ils ont pourtant donné leur nom, les Angles des Anglais, les *Alemanni* des Allemands, etc. Ecartant de la discussion le mot *Celtae*, sur lequel les témoignages anciens sont extrêmement confus et contradictoires, il cherche à déterminer par un classement chronologique des textes le sens qu'ont eu aux diverses époques les noms de *Galli* et de *Galatae*. Les *Galli*, la première fois que l'histoire les mentionne, sont les barbares qui envahirent l'Italie, en l'an 390 avant notre ère et s'emparèrent de Rome. Nous avons sur ces barbares des renseignements précis : c'étaient des hommes grands, à la peau blanche, aux cheveux blonds et aux yeux bleus, comme tous les peuples du Nord. Polybe (2, 17) place l'habitation de ce peuple sur les deux versants des Alpes, jusqu'aux limites de la Lombardie d'un côté, du Tyrol et de la Bavière de l'autre, et nullement dans la France actuelle, que nous avons l'habitude d'entendre sous le nom de Gaule. Nous avons aussi sur les mœurs de ces peuples, ainsi que sur celles de divers peuples congénères qu'on trouve mentionnés à la même époque en d'autres parties de l'Europe sous le nom de *Galatae*, des témoignages concordants : c'était une race militaire, vivant d'une vie sauvage dans des villages sans murailles, élevant des troupeaux, sans caste sacerdotale et sans autres institutions politiques que celle de la clientèle. Ils avaient pour arme caractéristique de longues épées en fer mal trempé, à deux tranchants et à pointe mousse, dont les fouilles ont fait retrouver des spécimens dans l'E. de la France. Quant au pays d'origine de ces *Galli*, notamment de ceux de l'invasion de 390, il semblerait

1. *Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne*, 1861; *Œuvres poétiques de P. de Brach*, 1861-62; *Discours sur la renaissance des lettres à Bordeaux au* XVIe *siècle*, 1864; *Recherches sur la recension du texte posthume des Essais de Montaigne*, 1866; *Remarques et corrections d'Est. de la Boëtie sur le traité de Plutarque intitulé* ἐρωτικός, 1867; *Note sur l'emplacement de la villula d'Ausone*, 1869; *Essais de Michel de Montaigne*, 1870-73; *Lettre à M. Ph. Tamizey de Larroque sur les poésies de J. Rus*, 1875; *Poésies françaises, latines et grecques de Martin Despois*, 1875.

Digitized by Google

naturel de le chercher, comme pour les autres barbares envahisseurs, dans l'E. et le centre de l'Europe, mais c'est une opinion différente qui a été admise jusqu'ici : on a cru, d'après Tite-Live (l. 5, ch. 34), que les envahisseurs de l'Italie venaient du pays des Bituriges, situé au centre de la Gaule au sens où nous entendons aujourd'hui ce mot. M. Bertrand croit que c'est une erreur, qui provient du sens que ces noms de *Galli* et de *Gallia* avaient pris déjà au temps de Tite-Live et qu'ils ont gardé depuis. En effet nous trouvons dans Tite-Live une énumération des peuples gaulois qui prirent part à l'invasion de 390, toute différente de celle que donne Polybe : puis Tite-Live y ajoute en manière de supplément une seconde liste semblable à cette dernière. Or dans la première liste de Tite-Live figurent les plus puissants des peuples gaulois contre lesquels César eut à lutter, les Bituriges, les Éduens, les Carnutes, les Arvernes, tous inconnus à Polybe : cette liste est donc probablement une fabrication postérieure, faite sous l'influence de l'effet que produisit la conquête de César, et reproduite par T. Live, en même temps que la tradition véritable qu'avait donnée Polybe. D'un autre côté, la description que César nous donne des Gaulois qu'il combattit est fort différente de ce que nous savons des *Galli* de l'époque précédente. Les Gaulois de César n'étaient pas un peuple de soldats ; on distinguait parmi eux une classe inférieure, le peuple, et deux classes dirigeantes, celle des chevaliers et celle des druides. Celle-ci surtout avait une influence extrême. Presque tout le pouvoir était entre les mains des druides. Ils avaient une organisation savante, des écoles fréquentées dans lesquelles ils enseignaient une philosophie et une religion spiritualistes, et par lesquelles ils se recrutaient sans cesse. Il n'y a rien là qui ressemble à la peinture que nous fait Polybe des envahisseurs de 390. — A ces arguments s'en ajoutent d'autres, tirés de l'archéologie que M. Bertrand exposera dans sa prochaine lecture.

M. A. Bergaigne continue la lecture de son mémoire sur l'arithmétique mythologique du Rig-Veda. Ce mémoire a pour objet de montrer que la plupart des nombres que l'on rencontre dans la mythologie du Rig-Veda sont fournis par différents systèmes de division de l'univers et par les places du feu ou du *soma* qui correspondent à ces divisions. L'auteur étudie à cet effet deux lois suivant lesquelles des nombres, une fois consacrés, peuvent en engendrer d'autres qui prennent place à leur tour dans la doctrine mythologique. — 1° *Loi de multiplication des nombres*. Du nombre de 3 mondes, ciel atmosphère et terre, on passe à celui de 3 ciels, 3 atmosphères et 3 terres. Ceci se rattache à un usage grammatical de la langue védique qui consiste à mettre au duel ou au pluriel le nom des objets qui font ordinairement partie d'un couple ou d'une triade. — 2° *Loi de formation des nombres par l'addition d'une unité*. Aux nombres consacrés des mondes dans les différents systèmes de division de l'univers, les poètes védiques ajoutent une unité pour exprimer le monde du mystère.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 8 Mai — 1875

Sommaire : 84. Recherches Orientales, p. p. DERENBOURG, ETHÉ, LOTH, MÜLLER, PHILIPPI, STADE et THORBECKE. — 85. HELLER, Études critiques sur le texte de la *République* de Platon. — 86. DAHLMANN, Sources de l'histoire d'Allemagne, p. p. WAITZ, 2e éd. — 87. RIEZLER, Les adversaires littéraires des Papes, au temps de Louis de Bavière. — 88. RITTER, Histoire de l'Union évangélique, t. II. — *Variétés : Dissertations philologiques de Halle*, p. p. KEIL, t. I. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

84. — **Morgenlændische Forschungen.** Festschrift Herrn Professor Dr H. L. Fleischer zu seinem fünfzigjährigen Doctorjubilæum am 4. Mærz 1874, gewidmet von seinen Schülern H. Derenbourg, H. Ethé, O. Loth, A. Müller, F. Philippi, B. Stade, H. Thorbecke. Leipzig, Brockhaus. 1875. — Prix : 16 fr.

Le 4 mars 1874 M. Fleischer, le célèbre orientaliste de Leipsig, fêtait l'anniversaire du jour où, cinquante ans auparavant, il avait obtenu le grade de docteur. Sept de ses anciens élèves avaient eu l'heureuse idée de lui présenter à cette occasion un recueil d'essais, contenant une série de travaux dans le genre où chacun d'eux était le mieux versé, considérant cet hommage comme la plus belle couronne qu'on pût offrir au vénérable maître. Mais le plan de ce recueil était à peine arrêté quand le jour de fête arriva, et le livre n'a pu paraître qu'un an après cette date. Nous nous félicitons que cette circonstance n'ait pas entraîné l'abandon d'un projet qui nous a enrichis d'un volume de la plus grande importance. Heureusement M. Fleischer, entièrement rétabli de la dangereuse maladie qui menaçait sa vie au printemps de 1874, pourra avoir la pleine jouissance de cet hommage, qui, de toutes les marques d'estime et d'amitié qu'il a reçues, sera la plus précieuse à ses yeux.

La collection commence par une publication de M. Müller, qui, occupé de préparer le texte de l'*Histoire des philosophes* d'al-Kiftî, a fait choix d'un fragment de ce livre contenant la liste des œuvres d'Aristote, afin de mettre le public savant en état de juger de la méthode critique qu'il se propose de suivre dans ce travail. Avec une fidélité scrupuleuse, l'éditeur a donné au bas du texte toutes les leçons des manuscrits, ce qui nous permet d'apprécier en connaissance de cause la valeur relative de ses autorités. Désormais l'éditeur n'aura plus à donner au-dessous du texte d'al-Kiftî que les variantes réelles, excepté dans les cas où la véritable leçon est restée incertaine. Cela obligera en même temps M. Müller à restituer le texte avec plus de hardiesse qu'il n'en a montré dans ce fragment. Par exemple, l'éditeur a fort bien vu que le premier passage est corrompu, et comment il faut corriger le texte, mais il en a laissé le soin au lecteur. On ne peut supposer que le texte actuel de ce passage soit tel qu'al-Kiftî l'a écrit, car la leçon du manuscrit de Vienne est bien certainement une corruption de *ritourîqîs*. La publication de ce fragment nous permet de compter sur une

Digitized by Google

excellente édition de l'ouvrage d'al-Kiftî; c'est une entreprise difficile et qui exige de longues études. Espérons que M. Müller pourra y donner tous ses soins et nous mettre bientôt en possession de ce livre important.

M. Ethé avait publié en 1873, dans les « Nachrichten der k. Gesellschaft der » Wissenschaften zu Göttingen », un essai sur le poète Roudagî, qui vivait à la cour du prince Samanide Naçr ibn Ahmed (hég. 331). Cet écrivain est considéré à juste titre comme le créateur des genres divers de la poésie moderne des Persans. Ses poèmes, tant épiques que lyriques ou didactiques, sont devenus vraiment classiques, c'est-à-dire qu'ils sont restés des modèles pour tous les poètes des âges suivants. Mais, dit M. Ethé, comme tous les grands hommes de toutes les nations, Roudagî est de beaucoup supérieur à ses prédécesseurs et à ses contemporains, et en inaugurant une époque nouvelle, il clôt en même temps une période du développement littéraire. Pour apprécier le poète à sa juste valeur, il importe de ne pas laisser de côté ses devanciers. Voilà ce qui a déterminé M. Ethé à rassembler ici tout ce qu'il a pu trouver sur les poètes antérieurs à Roudagî et sur ses contemporains. La plupart de ces poètes appartiennent à cette seconde catégorie. Il n'y a qu'un poète du temps d'al-Mâmoun, trois poètes de la période des Tahirides et des Saffarides, et un poète du temps des Samanides qui soient antérieurs à Roudagî.

M. Philippi, qui déjà, par son premier essai « Wesen und Ursprung des » Status constructus im Hebräischen », s'est acquis un rang distingué parmi les savants qui s'occupent de la grammaire comparée des langues sémitiques, a entrepris de prouver ici, que les racines trilittères se sont développées de racines bilittères de la forme *kat*, à l'aide de syllabes déterminatives de nature pronominale. Quant à ces racines bilittères elles-mêmes, il ne croit pas qu'elles se soient formées de racines plus simples et monosyllabiques, mais pour lui le matérialisme de l'esprit sémitique, en opposition à celui des Indo-Européens, se révèle déjà dans ces racines plus concrètes et plus tangibles. Cette dernière thèse me paraît contestable, aussi bien que celle d'après laquelle les syllabes déterminatives, qui ont servi à la formation des trilittères, seraient toutes des racines pronominales. L'auteur, en combattant une opinion de M. Ewald (p. 102), rappelle lui-même que presque toutes les consonnes de l'alphabet sémitique figurent comme des déterminatifs de racines. Donc, il faudrait admettre que presque toutes les racines simples de la forme *ba* auraient eu une valeur pronominale. M. Philippi rejette sans pitié l'opinion qui considère ces déterminatifs ou du moins une partie de ces déterminatifs, comme des débris d'autres racines bilittères ou des racines monosyllabiques avec un sens concret (Begriffswurzel); l'auteur soutient que des compositions de ce genre n'ont pas d'analogie dans les langues sémitiques. Je dois avouer que je ne suis pas encore convaincu de la justesse de cette opinion. Mais d'autre part, je n'hésite pas à déclarer que l'auteur a gagné le procès des racines bilittères contre ceux qui soutiennent que les racines trilittères se sont formées spontanément. J'ajouterai que M. Philippi a le mérite assez rare parmi les grammairiens, de traiter les questions les plus scientifiques avec une netteté et une clarté telles, que tous ceux qui s'intéressent

Digitized by Google

aux questions de cette nature, quoiqu'ils n'en fassent pas l'objet de leurs études, liront son mémoire avec plaisir.

La contribution de M. Derenbourg ayant été appréciée tout récemment ici [1], je n'ai plus à en indiquer l'objet; mais je demande à présenter quelques observations de détail relativement au texte. L'éditeur n'a eu à sa disposition qu'un seul manuscrit, qui tout excellent qu'il soit, n'est pourtant pas exempt de fautes de copiste. M. Derenbourg a réussi à en corriger le plus grand nombre avec érudition. On ne s'étonnera pas que quelques-unes de ces fautes aient échappé à son attention. En parcourant le traité le crayon à la main, j'ai noté en marge les passages suivants où j'ai cru devoir proposer une correction. P. 112 l. 6, M. D. a inséré la préposition *'alà*. Je ne crois pas que ce soit utile. Le verbe *i'tamada* se construit avec l'accusatif dans le sens de *se proposer, avoir en vue;* l. 7 lis. *mana'toho* (dont j'ai interdit l'emploi); l. 10, lis. *tawassa'to* et *larakkhaçto* (si je vous donnais la liberté d'employer des locutions peu usitées, je vous permettrais par là de dire etc.). P. 113 l. 4, lis. *al-ghadâti*. P. 116 l. 13, lis. *naqlyo-'t-tharfi;* l. 16, lis. *tharofa-tharfan*; l. 48, lis. *at-tharfo*. P. 117 l. 12, le premier hémistiche doit être lu : *anta 'bna Barzata mansoubon ilà ladjaïn*. P. 118 l. 8, M. D. a restitué avec raison *walildjam'i*, mais il a eu tort de biffer les mots *walilitsnaini souqaton;* l. 13, lis. *idzâ* pour *idzan* et plus loin *natanaççafo*. P. 120 l. 5, lis. *lahom*. P. 122 l. 9, au lieu de *mina'l-'arqi* lis. *mina'l-'orfi;* dernière ligne, lis. *ach-châribi*. P. 123 l. 8, lis. *akhtâna*. P. 124 l. 10, lis. *fi'l-isâati*. P. 125 l. 7, lis. *al-mochrifo;* ligne dernière, lis. *jotaghâfalo*. P. 129 l. 4, au lieu de *tohraqo* lis. *tahrofo* (s'incline); l. 14, lis. *wadzanabahâ*. P. 130 l. dern., lis. *yadrî* au lieu de *tadrî*. P. 131 l. 1, lis. *yahdjimo;* l. 10, lis. *mizhalin*. P. 132 l. 15, la lecon du manuscrit *warabbakto* (ou plutôt *warabakto*) est bonne. Le verbe *zabaqa* signifie aussi *mélanger*, mais je n'ai pas rencontré la seconde forme dans ce sens. P. 134, l. 12, 16 et p. 135 l. 6, lis. *mo'arrabaton, mo'arrabâni, mo'arrabon*. P. 135 l. 14, au lieu de *yachî'o* lis. *chanî'on*. P. 138 l. 9, lis. *al-djoukhâna wal-djoukhâno*. P. 140 l. 1 au lieu de *ahaftom*, je crois qu'il faut lire *haftom*, contraction de *hafaftom;* l. 5, lis. *'arîna*. P. 145 l. 14, lis. *hayâwohâ*. P. 146 l. 4, peut-être l'auteur a-t-il voulu signaler *barâsteq* comme la prononciation pédantesque (par ceux qu'il appelle p. 142 l. 4 les *motahadzliqoun*) du mot persan *parâzdeh*, dont la forme arabisée est *farazdaq;* l. 5 et 6, je crois que ces mots signifient : « ces mêmes gens disent *farwand* au lieu de *barbend*, nom » du pigeon à collier qui s'appelle en arabe *fâkhita*. » Quant à ce dernier nom, il est dérivé de *fakht*, qui signifie « la lueur de la lune. » P. 147 l. avant dern. lis. *al-himmaç*. P. 148 l. 12, lis. *minkhir*. La leçon *mighîra* ne me semble pas bonne, mais je n'ai rien à y substituer. P. 149 l. 1, je crois qu'il faut lire *wamasbîyon*. P. 151 l. 11, je ne comprends pas plus que M. D. le mot *qorbisyâton*. P. 152 l. 11, j'ai à faire sur le mot *wal-marîo* la même observation qu'à la page 148; l. 14, lis. *ibtadaa*. P. 154 l. avant dern. au lieu de *saradaton* je propose *sardamaton* ou *chardamaton*.

---

1. *Rev. crit.* 1875, n° 17.

Digitized by Google

M. Derenbourg voudra bien considérer ces remarques, qui concernent en grande partie des fautes d'impression ou des accidents d'écriture, comme une preuve de l'intérêt que je porte à sa publication, qui lui fait beaucoup d'honneur.

M. Stade a contribué au recueil par un essai sur les relations entre l'hébreu et le phénicien, dans lequel il cherche à démontrer en premier lieu que ces deux langues appartiennent à une même branche des langues sémitiques, qu'elles doivent être classées parmi les dialectes du nord avec les langues araméennes, mais qu'elles se distinguent de celles-ci au même titre. En second lieu, il soutient que le phénicien ne peut pas plus être considéré comme la langue-mère de l'hébreu, que l'hébreu comme celle du phénicien, mais que l'un et l'autre doivent leur origine à une même langue plus ancienne. Je ne veux pas donner ici une analyse de cette étude excellente, dont je crois que les principaux résultats ne trouveront point d'opposition. M. Stade a dû entrer presqu'à chaque page dans des détails très-intéressants, mais parfois contestables. Je dois signaler une observation qui me semble très-ingénieuse, à savoir qu'il aurait existé en hébreu comme en phénicien un pronom suffixe de la troisième personne avec *mimation* : *êm* pour le singulier, *êmô* pour le pluriel. La dernière forme est identique à l'arabe *homou*. M. P. Schröder dans sa grammaire phénicienne, p. 153, a proposé l'hypothèse, très-admissible, que le suffixe *êmô*, quand il se rapporte à un antécédent au singulier, n'est qu'une combinaison d'un ktîb *êm* avec un krî *ô*. Les *diascévastes* bibliques ne comprenant plus la signification du suffixe *êm* pour la 3e personne du singulier, y auront ajouté au-dessus un *ô*, que les copistes ont combiné mal à propos avec la leçon du texte. Il suppose que souvent aussi on a simplement changé *êm* en *ô*. M. Stade, p. 205, regarde cette opinion comme plausible, bien qu'il soit difficile de l'appuyer sur des preuves. Je crois cependant pouvoir fournir un argument en faveur de la thèse de M. Schröder, c'est qu'il y a un passage où le *ktîb* originel s'est maintenu. Je veux parler d'Isaïe, chap. 8, vers. 15, où dans *wekâchelou bâm* le suffixe ne peut se rapporter qu'à un antécédent au singulier.

M. Thorbecke a enrichi la même collection d'une édition du poème célèbre d'al-A'chà en l'honneur du *Prophète;* il l'a fait précéder d'une introduction contenant tout ce qu'il a pu rassembler sur la vie du poète et sur ses poésies. Le nom de l'éditeur nous garantit d'avance ce que nous avons à attendre de son travail, c'est-à-dire un texte pur, accompagné de notes qui expliquent tout ce qui a besoin de commentaire, sans rien de superflu. J'ai noté en marge quelques passages où je voudrais proposer à M. Thorbecke une légère modification du texte ou une autre interprétation. P. 242 note 2. Le mot *thannânon* en s'employant d'un poème ne signifie pas *sonore,* comme le dit M. Th. et aussi M. Lane dans son *Dictionnaire*, mais a le sens métaphorique de *célèbre*. J'ai discuté cette locution dans mon Glossaire du *Dîwân de Moslim ibno'l-Walîd*. P. 246 l. 6, lis. *rozitoho;* l. 8 on trouve une autre faute d'impression, lis. *'Amrin;* l. avant-dern. je crois qu'il faut lire *fî* au lieu de *min*. P. 247 l. 11, je propose *wakâna yarâ* (le sujet paraît être al-Açma'î). P. 250 l. 12, M. Th. propose *kataftîqi;* ne serait-il pas plus simple de lire *katalqîfi*, qui en même temps semble convenir

Digitized by Google

mieux au sens ? P. 251 l. 11, au lieu de *laïlaho* lis. *ibilaho;* c'est une inadvertance de copiste dont j'ai rencontré d'autres exemples. Telle est aussi la leçon *Kailahâ* dans le *Kâmil*, p. 218 l. 17, où M. Nöldeke a restitué *Khayâlan*. P. 252 l. 3, ne serait-il pas préférable de lire *wakalâli ?* l. 13, je propose *wal-fakhri*. P. 253 l. 1, le vers me semble très-corrompu. P. 258 l. 6, ne faut-il pas lire *an-noçoba ?* l. 7 au lieu de *li'âqibatin* je préfère lire *li'âfiatin*.

La dernière pièce du livre est de la main de M. Loth, qui nous offre un traité d'astrologie du célèbre al-Kindî, accompagné de la traduction latine du xve siècle, d'un commentaire étendu et d'une introduction sur al-Kindî considéré comme astrologue. M. Loth nous fait voir qu'al-Kindî étudiait l'astrologie comme une science sérieuse, et que ce sont ses travaux qui forment la base de tous les traités d'astrologie en Orient. Le traité d'al-Kindî est très-curieux. En premier lieu, l'auteur fixe la durée de la domination des Arabes à 693 ans. Puis il énumère les conjonctions néfastes des planètes Mars et Saturne, en déterminant théoriquement la portée de chaque conjonction et en citant les événements jusqu'à l'an 212 comme preuves de la justesse de ces présages. Quant à la conjonction de l'an 242 (ou 241) l'auteur dit qu'elle prédisait les guerres civiles entre Mosta'în et et Mo'tazz (252) et d'autres calamités. Mais en outre elle annonçait l'apparition d'un homme qui se donnerait comme apôtre d'une nouvelle religion et comme doué de connaissances surhumaines; cet homme aurait beaucoup de sectateurs, mais sa puissance n'aurait qu'une courte durée. M. Loth suppose qu'al-Kindî a voulu parler d'Abdallah ibn Maimoun al-Kaddâh, le fondateur de la secte des Carmathes, qui déjà en 261, selon un passage remarquable du *Fihrist*, aurait été le chef d'un parti bien organisé. Mais lorsqu'al-Kindî écrivait (probablement en 255), on ne croyait pas encore que ce mouvement allait devenir un des plus grands dangers pour l'Islamisme. La dernière conjonction dont parle al-Kindî est celle de 333 (ou 331). Celle-ci présage encore des guerres et des dissensions; mais elle annonce aussi le triomphe de l'Islam sur toutes les religions et la soumission de tous les empires du monde. Comme ces pronostics ont joui d'une grande autorité en Orient, où les agitateurs politiques et religieux s'en servaient pour appuyer leurs desseins, il ne semble pas téméraire de combiner avec cette dernière prédiction le poème remarquable du prince puissant des Carmathes, que j'ai traduit dans un *Mémoire sur les Carmathes de Bahrain*, p. 51. Il y annonce la conjonction prochaine de Saturne et de Mars comme le terme fatal pour la domination des souverains de l'Irac, c'est-à-dire des khalifes de Bagdad, et comme inaugurant la soumission de tous les peuples à la vraie religion, celle des Carmathes, dont il espérait être lui-même le gardien fidèle, jusqu'à l'arrivée de Jésus, c'est-à-dire, jusqu'au jugement dernier, qu'on ne croyait pas très-éloigné alors. On sait que les espérances des millénaires avaient aussi des adhérents parmi les Arabes (voyez Loth, p. 267). Le prince Carmathe mourut en 332, probablement quand il préparait la grande victoire que les astres lui promettaient.

M. Loth a mérité notre reconnaissance par la publication de ce traité, que, par ses éclaircissements, il a rendu intelligible même pour ceux qui ne sont pas initiés aux secrets de l'astrologie arabe. M.-J. DE GOEJE.

Digitized by Google

85. — Hermann HELLER, Curae criticae in Platonis de Republica libros. Berlin, Calvary. 1874. In-4°, 48 p. — Prix : 2 fr. 75.

Ce travail contribue dans quelque mesure à l'amélioration du texte. Les conjectures nouvelles, proposées par M. H., sont peu nombreuses, mais assez plausibles. Les voici toutes, si nous n'en oublions pas : II, p. 370 E, ταύτην (MSS. αὐτὴν) τὴν πόλιν (?); p. 373 B, αὐτὴν τὴν (MSS. αὐτὴν ou αὖ τὴν ou τὴν αὐτὴν) πόλιν (?); p. 374 E, εἰς τοῦτο (MSS. αὐτὸ) τὸ ἐπιτήδευμα (?); III, p. 391 D, τοιαῦτα (MSS. αὐτὰ) ἔργα; VII, p. 537 C, πᾶσιν (MSS. παισὶν) ἐν τῇ παιδείᾳ (« fort. προπαιδείᾳ »); *Lois*, IX, p. 864 D, παιδιᾷ (MSS. παιδείᾳ ou παιδίᾳ) χρώμενος. Mais M. H. a eu principalement en vue l'examen des leçons adoptées par les critiques antérieurs. Ses conclusions sont le plus souvent justes : on peut seulement regretter que l'argumentation ne soit, en général, ni rapide ni facile.

M. H. s'occupe des passages altérés par suite de la confusion de ι avec ει, de η avec ει, de la ressemblance qui existe entre certaines formes des verbes εἶναι, ἶέναι et ἴέναι ou des pronoms αὐτός, αὐτοῦ, οὗτος. (Comme, en matière d'orthographe, il n'y a pas grand fond à faire, quoi qu'en semblent penser certains critiques, sur les manuscrits même les meilleurs, il était, la plupart du temps, au moins inutile de reproduire l'apparat critique au grand complet.) La dernière partie du travail de M. H. est consacrée à l'étude de la particule δαί chez Platon, mot que les copistes ont fréquemment remplacé par δέ. Tous les vestiges qui en restent dans les manuscrits de la *République* ou dans les citations de ce dialogue qu'on trouve chez les auteurs ont été soigneusement recueillis par M. H.

Παιδαγωγοῖς παιδίας καὶ νηπιότητος χάριν, dans les *Lois*, VII, p. 808 E, nous est suspect comme à M. H. C'est vers six ou sept ans seulement (voir Krause, *Geschichte der Erziehung ... bei den Griechen*, pp. 81 et 401), c'est-à-dire passé l'âge désigné par νηπιότης, que l'enfant est remis aux mains des *pédagogues*. On est donc forcé d'interpréter : *propter puerilis aetatis « imprudentiam »*. Peut-être faudrait-il lire simplement παιδαγωγοῖς παιδείας χάριν, en considérant νηπιότητος comme une glose afférente à τροφῶν καὶ μητέρων ὅταν ἀπαλλάττηται.

Charles GRAUX.

---

86. — DAHLMANN, **Quellenkunde der deutschen Geschichte**, 4. Auflage. Quellen u. Bearbeitungen der deutschen Geschichte neu zusammengestellt v. G. WAITZ. 2. Aufl. Gœttingen, Dietrich. 1875. In-8°, xx-295 p. — Prix : 6 fr. 75.

La Revue critique a déjà rendu compte de cet excellent remaniement du manuel de Dahlmann sur les sources de l'Histoire d'Allemagne [1]. M. Waitz, qui s'est dévoué, dans l'intérêt de tous les travailleurs, à cette tâche ingrate, vient de donner une 2e édition de ce remaniement. Il l'a poursuivi jusqu'à 1873, et ce recueil bibliographique, qui s'arrêtait précédemment à la guerre de 1866, s'étend jusqu'au conflit ecclésiastique entre la Prusse et l'Église catholique. Quatre cent seize nouveaux titres d'ouvrages y figurent, des corrections nombreuses y ont été

1. *Rev. crit.* 1869, n° 52, art. 260.

Digitized by Google

introduites et un index de tous les noms d'auteurs d'ouvrages y a été ajouté. Cette dernière addition avait été réclamée par nous en 1869, et nous remercions M. W. d'avoir fait droit à ce *desideratum*. Nous recommandons l'usage du manuel de Dahlmann revu par M. Waitz non-seulement à tous ceux qui s'occupent d'histoire d'Allemagne, mais même à ceux qui s'occupent des premiers siècles de l'histoire de France; et nous souhaitons de voir faire pour notre pays le travail si utile que les deux savants allemands ont exécuté pour le leur.

---

87. — **Die literarischen Widersacher der Päpste zur Zeit Ludwig des Baiers.** Ein Beitrag zur Geschichte der Kæmpfe zwischen Staat und Kirche von Sigmund RIEZLER. 1 vol. in-8°, xij et 336 p. Leipzig, Duncker et Humblot. 1874. — Prix : 7 fr. 35.

Longtemps on a considéré la Réforme du XVIe siècle comme une réforme éminemment théologique, préparée par des théologiens et accomplie par eux. De nos jours, pourtant, on commence à comprendre que ce point de vue est erroné, et que les causes du mouvement réformateur doivent être cherchées dans les aspirations nationales et politiques et dans les besoins religieux des peuples beaucoup plus que dans les préoccupations dogmatiques de quelques théologiens. Le sentiment naissant des droits de l'Etat et le réveil de la vie nationale vis-à-vis des prétentions théocratiques de Rome d'une part, la revendication des droits de la conscience individuelle et de la liberté religieuse vis-à-vis de la domination des prêtres de l'autre, telles furent les causes principales du grand mouvement du XVIe siècle. L'historien de la Réforme devra donc remonter jusqu'au XIVe siècle, et à côté des tentatives de réforme religieuse et ecclésiastique des Vaudois, de Wiclif, de Huss, etc., il devra étudier les luttes de Philippe le Bel contre Boniface VIII, de Louis de Bavière contre les papes d'Avignon, de Wiclif et du parlement anglais contre la curie romaine, et y chercher le point de départ de la réformation.

Dans cet ordre d'idées, l'ouvrage de M. Riezler nous semble destiné à rendre d'excellents services. L'auteur a circonscrit ses investigations au XIVe siècle, cette époque obscure, peu connue, mais très-importante, parce qu'elle forme comme la transition entre le moyen-âge et les temps modernes. Il a décrit la dernière grande lutte du moyen-âge entre le pouvoir papal et le pouvoir impérial, lutte qui porte déjà un caractère tout moderne, en ce sens qu'elle est accompagnée d'un puissant mouvement intellectuel et littéraire, et que la papauté est attaquée avec des armes spirituelles, dans des écrits qui contiennent en germe les grands principes proclamés par les siècles suivants.

M. R. ne s'occupe que de la querelle de Louis de Bavière avec les papes Jean XXII, Benoît XII et Clément VI, et du mouvement littéraire qui accompagna cette querelle en Allemagne. Les matériaux lui ont manqué, dit-il, pour faire entrer la lutte de Philippe le Bel avec Boniface VIII dans le cadre de son ouvrage. Il ne faut pas trop s'en plaindre. En embrassant moins, l'auteur a pu mieux approfondir, et il a fourni ainsi une étude très-complète sur cette littéra-

Digitized by Google

ture polémique qui donne à la lutte de Louis de Bavière sa haute signification historique.

La première partie de notre livre, intitulée « Personnes et Evénements » (*Personen und Ereignisse*), montre le développement extérieur de la lutte et donne des détails biographiques sur les alliés de l'empereur : Marsile de Padoue et son ami Jean de Jandun, puis Michel de Cesena, Guillaume d'Occam, Bonagratia de Bergame et Ubertino de Casale. La deuxième partie : « Doctrines et Ecrits » (*Lehren und Schriften*) contient une analyse des traités les plus importants de ces hommes et un aperçu de leurs doctrines. Elle s'arrête surtout au *Defensor pacis*, le curieux écrit de Marsile auquel Jean de Jandun paraît avoir collaboré, et qui, dans un temps d'oppression politique et religieuse, proclame la plupart des grands principes que la réforme du XVIe siècle d'abord, la révolution de 1789 ensuite, ont fait triompher en partie : la souveraineté du peuple, la soumission du clergé aux lois de l'Etat, la liberté religieuse, etc.

Un appendice contient plusieurs pièces justificatives et surtout un aperçu de la littérature sur l'État et l'Eglise depuis Thomas d'Aquin jusqu'au schisme, c.-à-d. de 1270 à 1370. Peut-être M. R. eût-il bien fait d'y ajouter les conclusions du *Defensor pacis*.

En résumé, nous avons ici une étude consciencieuse, bien faite, facile à lire, et qui devra être consultée par tous ceux qui veulent arriver à bien comprendre la réforme du XVIe siècle. TH. GEROLD.

---

88. — **Briefe und Acten zur Geschichte des dreissigjährigen Krieges** in den Zeiten des vorwaltenden Einflusses der Wittelsbacher. Zweiter Band : Die Union und Heinrich IV, 1607-1609, bearbeitet von Moritz RITTER. München, Rieger'sche Universitätsbuchhandlung. 1874. In-8°, vj-627 p. — Prix : 16 fr.

Nous avons signalé récemment le premier volume de cette nouvelle série de publications entreprise par l'Académie des sciences de Munich (*Revue critique*, 1874, II, p. 355). Nous n'avons donc point besoin de revenir en détail sur le but qu'elle poursuit. Le second volume de M. Ritter continue à fournir les pièces justificatives de son *Histoire de l'union évangélique* des princes protestants d'Allemagne et s'occupe surtout des négociations avec la France, qui remplirent les dernières années du règne de Henri IV. Il s'ouvre sans qu'aucune introduction générale vienne orienter le lecteur, et fournir un fil conducteur à ceux qui voudraient se reconnaître dans ce fouillis de pièces inédites. Il serait bien utile cependant que l'éditeur voulût faire ressortir dans une préface spéciale les points les plus importants qui sont traités dans chaque volume, les nouveaux aperçus historiques qui sont acquis par les pièces diplomatiques qu'il publie, etc. Cela pourrait se faire en quelques pages et permettrait à chacun de reconnaître plus vite et d'une façon moins pénible ce qu'il peut s'attendre à trouver dans ces documents nouveaux.

Il n'y a pas lieu de donner ici un aperçu général des 330 pièces de valeur et d'étendue fort différentes, qui forment le présent volume. Nous ne relèverons,

Digitized by Google

comme par le passé, que celles de ces pièces qui présentent un intérêt majeur. C'est encore le prince Chrétien d'Anhalt que nous rencontrons ici comme l'esprit dirigeant de la politique des princes protestants de l'Empire et comme leur principal négociateur au dehors, toujours par monts et par vaux, toujours affairé, toujours convaincu de sa propre importance, et rappelant singulièrement par ses allures affairées la mouche du coche de notre bon La Fontaine[1]. Comme par le passé d'ailleurs, il trouve l'occasion d'écrire à la princesse, sa femme, des épîtres fort amoureuses (p. 397, p. 417) et qui montrent qu'il fut excellent époux, s'il n'a fait que de la mauvaise politique. Dans les deux à trois années qu'embrasse le présent volume nous le voyons tantôt à la cour de France et tantôt à celle de Vienne, sans bien saisir toujours vers quel but tendent ses efforts[2]. A côté de lui, nous voyons d'autres diplomates allemands, M. de Buwinghausen à Paris (septembre 1608), Christophe de Dohna à Venise (1608), s'agiter pour conclure des alliances éphémères, dirigées toutes contre la suprématie menaçante de la maison d'Autriche. La relation de Dohna est intéressante surtout par les détails qu'elle nous donne sur les relations de l'envoyé protestant avec le célèbre Servite, Fra Paolo Sarpi (p. 75-89). Outre ces dépêches de provenance allemande nous en trouvons d'autres, écrites par le nonce Ubaldini au cardinal Borghèse, par l'ambassadeur de la République des Pays-Bas, François van Aerssen à Olden Barnevelt, par Bongars à Henri IV, par le régent des Pays-Bas espagnols, Albert d'Autriche, au roi d'Espagne, Philippe III, etc. Beaucoup de ces pièces ont été puisées soit aux manuscrits de la Bibliothèque nationale soit aux Archives Nationales. Elles complètent plutôt par quelques détails des faits déjà connus qu'elles ne nous révèlent des secrets cachés jusqu'ici. La politique étrangère de Henri IV, ses relations avec les protestants d'Allemagne, son immixtion dans l'affaire de succession aux duchés de Clèves et de Juliers avaient été depuis longtemps familières au public savant, grâce aux biographies et aux recueils de documents inédits publiés chez nous sur cette époque. C'est plutôt la politique intérieure de l'Allemagne qui bénéficie de ce nouveau volume de M. R. A ce point de vue nous signalerons comme plus particulièrement intéressants les procès-verbaux des assemblées générales de l'Union évangélique tenues à Rothenbourg, en août 1608 (p. 43) et à Schwaebisch-Hall, en mai 1609 (p. 247). Citons encore les relations assez intimes nouées par Anhalt avec les Etats des archiduchés d'Autriche et surtout avec le baron de Tschernembl qui devait jouer un assez grand rôle dans ces contrées aux débuts de la guerre de Trente Ans.

Un appendice intitulé : *Henri IV et l'Italie* nous donne une série de pièces datées de 1607 à 1609, tirées de nos collections parisiennes et se rapportant à la politique française envers les états de la péninsule.

---

1. « Quant à moy, pour servir le public, la religion et la patrie, je n'appréhende ny » peine, ny travail, ny péril, etc. » Anhalt à Buwinghausen, octobre 1609. P. 451.

2. L'envoyé de Henri IV en Allemagne, M. de Bongars, a fort bien caractérisé toute cette agitation stérile dans une lettre à l'Électeur de Brandebourg : « (Ce ne sont que) » force écritures, ambassades, assemblées; au bout incertitudes et irrésolutions.» P. 354.

Digitized by Google

Les textes sont en général fort corrects, comme on pouvait l'attendre d'un érudit aussi consciencieux [1]. Nous voudrions seulement présenter une requête à M. R. pour les volumes à venir. Trop souvent nous voyons apparaître des correspondants nouveaux dans ses pages — je parle, bien entendu, de personnages subalternes et non pas des souverains ou des diplomates plus connus — au sujet desquels il est loisible de confesser, sans trop de honte, une ignorance absolue. L'éditeur ne pourrait-il pas, suivant en cela l'exemple d'autres savants attachés à l'Académie de Munich, de M. Kluckhohn, entre autres, mettre en note, chaque fois qu'il introduit ainsi une personnalité nouvelle, quelques mots de biographie, aussi sommaires qu'il voudra ? Tout le monde lui en saura gré.

Ce second volume se termine par une table des matières ; il n'y en avait aucune dans le premier, et c'est un progrès dont nous nous félicitons. Seulement il y aurait encore mieux à faire. Tout le contenu de ces 330 pièces est groupé ici sous cent trente noms à peine, et nous ne pouvons que constater ce que dit l'auteur lui-même : « Grâce au petit nombre des rubriques, la table des matières » ne permettra point de s'orienter rapidement et brièvement » (p. vj). Nous avouons ne pas bien comprendre pourquoi M. R. ayant un sentiment aussi juste de l'insuffisance de son *index*, n'a point voulu aller plus loin, et pourquoi la crainte de se noyer « dans une mer de citations » l'a retenu. C'est pour cela que les tables des matières sont faites et personne ne se plaindra jamais qu'elles soient trop étendues ou trop détaillées. Aussi prions-nous le savant éditeur de ne se point laisser arrêter par de semblables scrupules quand il rédigera la table de son prochain volume.

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS.

Dissertationes philologicae Halenses, cum praefatione Henrici Keilii. Vol. I. 1873. iv-333 p. In-8°.

Comme le dit la courte introduction qu'a mise en tête de ce recueil un des érudits qui honorent le plus l'université de Halle, les dissertations qui le composent n'ont d'autre lien que d'avoir été écrites par des jeunes gens sortis de la même école savante et inspirés du même esprit. Voici les titres des essais que contient ce premier volume, auquel l'éditeur a peut-être déjà donné une suite qui ne nous serait point parvenue.

Kleemann, M., *Reliquiarum dialecti Creticæ pars* I. *Glossæ creticæ cum commentariolo de Universa Creticæ dialecti indole*, p. 1, — Gutsche, G., *Quæstiones de Homerico hymno in Cererem*, p. 47. — Walther, E., *de Taciti studiis rhetoricis*, p. 91. — Friedel, W, O., *de sophistarum studiis homericis*, p. 130. — Schinck, E., *de interjectionum epiphonematumque vi atque usu apud Aristophanem*, p. 189. — Kohlmann, R., *de verbi Græci temporibus*, p. 229. — Zacher, K., *de prioris nominum compositorum græcorum partis formatione*, p. 275.

---

1. P. 64. *Bollweil*, c'est le baron de *Bollweiler*. — P. 107, au lieu de *Bongers* il faut lire *Bongars*.

Digitized by Google

Nous ne pouvons étudier l'une après l'autre toutes ces dissertations, ce qui nous entraînerait trop loin; nous nous bornerons à en examiner la première. C'est une sérieuse tentative pour refaire un chapitre perdu de l'histoire de la langue grecque, pour réunir les éléments épars d'une de ces monographies de l'un des dialectes grecs par lesquels s'étaient signalés plusieurs grammairiens anciens.

Jusques vers la fin du ve siècle avant notre ère, les Grecs, comme M. Jourdain, « avaient fait de la prose sans le savoir »; ils avaient parlé, ils avaient écrit, il avaient joui de leurs poètes, de leurs historiens, de leurs orateurs sans s'inquiéter des origines de leur langue, sans en distinguer les éléments et en rechercher les lois, en un mot sans y appliquer l'analyse. C'est avec les sophistes que la curiosité commence à se tourner sur ces matières. Nous avons dans le *Cratyle* de Platon un monument des premières spéculations grammaticales auxquelles se soit livré l'esprit grec; mais ce fut surtout Aristote qui donna l'impulsion, dans cette voie comme dans presque toutes les autres. Après lui et sur ses traces, l'école d'Alexandrie ouvrit, sur tout le passé de la Grèce, sur sa langue comme sur sa littérature et ses arts, une vaste et consciencieuse enquête que poursuivit, pendant des siècles, toute une armée de laborieux ouvriers. On partit de l'étude d'Homère et du dialecte épique, et ce fut ainsi que l'on s'exerça, que l'on créa la méthode; on s'occupa ensuite des poètes et des prosateurs classiques, mais on ne s'en tint pas là; on sentit le besoin de présenter un tableau aussi complet que possible de cette langue grecque, si riche et si diverse, qui se parlait, après Alexandre, des frontières de l'Inde aux rivages de l'Espagne. On n'oublia point d'en étudier les variétés provinciales, et l'on rédigea des lexiques des dialectes. Ces ouvrages ont malheureusement péri; à peine nous est-il resté le titre et de rares citations de quelques-uns d'entre eux. Ainsi Philémon d'Athènes avait, à une époque assez voisine d'Alexandre, écrit un vocabulaire des mots antiques (Ἀττικαὶ λέξεις), Aristophane de Byzance avait donné, outre des Ἀττικαὶ λέξεις, des *gloses laconiennes* (Λακωνικαὶ γλῶσσαι). Enfin nous trouvons aussi cité plusieurs fois un recueil désigné tantôt sous le nom de *gloses crétoises* (Κρητικαὶ γλῶσσαι), tantôt sous celui de *mots crétois* (Κρητικαὶ λέξεις), et attribué ici à Hermonax, là à Hermon [1]. Cette légère différence de nom nous autorise-t-elle à croire à deux ouvrages et à deux auteurs différents? Fabricius et les autres commentateurs, avec raison, je crois, ne voient là qu'un même livre et qu'un même homme, dédoublé par la négligence des copistes.

C'est quelque chose comme l'ouvrage perdu d'Hermonax que M. Kleeman a voulu refaire; il disposait, pour mener à bien cette entreprise, de deux sortes de matériaux. D'une part Hésychius et quelques autres lexicographes nous ont conservé un certain nombre de termes propres au dialecte crétois et sans doute empruntés à Hermonax ou à quelque autre auteur du même genre; d'autre part, si le dialecte crétois ne nous a point laissé de monuments littéraires, gardés par

1. Athénée. III. 81 f. VI. 267. c. II. 53 b. III. 76. e. Le Scholiaste de Nicandre, passim.

Digitized by Google

les manuscrits, il nous en est resté de nombreux échantillons dans les inscriptions, et celles-ci vont depuis une époque très-voisine du commencement de l'écriture, représentée par le texte en *boustrophédon* que M. Thenon et moi avons découvert à Gortyne [1], jusqu'à l'époque romaine où peu à peu disparaissent les différences dialectales.

C'est par l'indication et par l'appréciation critique de ces deux ordres de sources qu'aurait dû, si nous ne nous trompons, débuter le mémoire de M. K. Il aurait eu à en déterminer l'autorité et la valeur relative. Pour les gloses crétoises que nous ont transmises les lexicographes, nous pouvons toujours craindre que les copistes n'aient altéré, dans une certaine mesure, des mots rares et inusités qu'ils ne comprenaient pas; nous ne pouvons faire fond que jusqu'à un certain point sur l'orthographe des manuscrits, et ne devons nous servir de ces gloses et n'en tirer des conséquences qu'avec quelque réserve. Dans les inscriptions au contraire, nous avons des témoignages authentiques des caractères originaux que présentait le dialecte crétois dans telle ou telle partie de l'île, dans tel ou tel siècle de l'antiquité. Nous aurions aimé à trouver discutés et classés, dans une sorte d'introduction, tous les matériaux que M. K. a pu réunir, tous les renseignements et textes de provenance diverse sur lesquels portent ses observations.

Dans le classement des faits qui ont été recherchés avec le plus grand soin et qui paraissent bien compris, nous aurions désiré aussi plus de rigueur, un ordre qui y mît plus de clarté. Ce qui regarde le vocabulaire forme, sous le titre de *glossæ creticæ*, la seconde partie du mémoire; mais dans la première partie, M. K. n'aurait-il pas bien fait de distinguer entre la phonétique et la théorie des formes. Dans une première partie, il aurait étudié, si l'on peut ainsi parler, le gosier crétois, il nous aurait montré quelle couleur y prenaient les principales articulations de la voix humaine, quels concours de sons étaient évités ou recherchés; dans une seconde, il aurait appliqué à la flexion, à la dérivation, à la composition, les lois ainsi constatées, et nous aurait donné le tableau des désinences propres à la déclinaison et à la conjugaison crétoises.

Sous ces réserves, dans l'analyse que nous présente M. K. de tous les phénomènes qu'il a notés, nous ne trouvons guère qu'à louer. Il prouve d'abord, par des exemples bien choisis, qu'entre les différentes cités de l'île, il y avait certaines différences de dialecte, mais avec assez de traits communs pour que l'on puisse ne faire de tous ces parlers locaux qu'un seul groupe homogène. Ce groupe, il le prouve ensuite, se rattache par tous ses caractères dominants à la grande famille dorique; pourtant il y a certaines particularités qui rappelleraient plutôt l'ionien, la langue épique ou l'éolien. Enfin, dans un dernier paragraphe, il cherche à déterminer les plus importants des phénomènes qui caractérisent les dialectes crétois, ceux qui donnent à la langue grecque de l'île, prise dans son ensemble, sa physionomie propre et son originalité.

1. Cette inscription est maintenant au Louvre. M. Thenon en a donné, en la publiant pour la première fois dans la *Revue archéologique* (II. 5. t. VIII, p. 441 et pl. XV) un fac-simile dû à la photographie

Digitized by Google

Pour ce qui est de la seconde partie, nous ne pouvons que rendre hommage à l'étendue des recherches auxquelles s'est livré l'auteur pour réunir, par ordre alphabétique, tous les termes cités par les grammairiens et lexicographes anciens comme particuliers aux Crétois. Voici pourtant une omission que nous lui signalerons, c'est le mot κᾶλον pour ξύλον, bois. Il nous est donné comme crétois par Eustathe (ad. *Il.* ψ, p. 1291, l. 61) : Κᾶλα γὰρ τὰ ξύλα, Κρητικὴ λέξις. Ce mot n'était pas purement crétois, puisqu'on le trouve employé par Hésiode, Ion (cité par Athénée) et Callimaque; mais ce qui paraît prouver qu'il était très-employé dans l'île, c'est qu'il y est resté, au moins en composition, dans la langue vulgaire. Tandis que, dans la Grèce continentale, la bécasse est connue sous le nom de ξυλόκοτα, la poule de bois, en Crète on se sert, comme j'ai pu m'en assurer moi-même, du mot καλόρθα, pour καλόρνιθα, qui a juste le même sens. N'est-ce pas encore, selon toute apparence, une glose crétoise que nous donne Etienne de Byzance au mot Ὄαξος? τινὲς διὰ τὸ καταγῆναι τὸν τόπον καὶ κρημνώδη ὑπάρχειν· καλοῦσι γὰρ (ne sont-ce pas les Crétois ?) τοὺς τοιούτους τόπους ἄξους, καθάπερ καὶ ἡμεῖς ἀγμούς. Ἄμαλλος, βούτης, λάττα et autres mots cités p. ς, d'après Hésychius, comme propres aux Cydoniates ou aux Polyrrhéniens ont été omis dans le glossaire. Pourquoi ? pour nous être donnés comme appartenant plus particulièrement à telle ou telle ville de Crète, ce n'en sont pas moins des *mots crétois*, des mots qui appartenaient en propre à la langue de l'île.

Souvent M. K. cherche à expliquer la glose crétoise et à la rattacher à quelque terme de la langue classique, en montrant par suite de quelle permutation régulière elle a pris la forme qui semble au premier abord singulière. Κοδύμαλον, d'après Hermonax, était un nom crétois du *coin*. On trouve aussi ce nom écrit dans les manuscrits κωδύμαλον. Ce long mot a bien l'air d'un composé. On l'a expliqué par κώδιον, toison, peau garnie de poils, et μῆλον, pomme, sous la forme dorienne μᾶλον. Nous ne nous dissimulons pas la difficulté que présente l'υ employé là comme voyelle de liaison; mais l'étymologie ne méritait-elle point au moins d'être mentionnée? Avec M. K., je crois que γάστριον, nom d'un gâteau au sésame, pour lequel Voretz a proposé une explication des plus alambiquées, se rattache aisément à γαστήρ. C'est un gâteau qui « tient à l'estomac, » comme nous dirions, qui est bon pour l'estomac. M. K. ne donne pas d'explication des mots καρανώ et κάρα qui, d'après Hésychius, auraient désigné la chèvre domestique en Crète; je n'en ai point à lui fournir, mais on appelle encore aujourd'hui, en Crète, la chèvre et la brebis, κωράδι ou κουράδι, termes inusités ailleurs. Ce mot se rattache au verbe κουρεύω, tondre. C'est la bête que l'on tond. Y a-t-il autre chose là qu'une ressemblance fortuite? Si M. K. revient jamais à cette étude, comme il semble l'annoncer par le titre même donné à son mémoire (*Pars I*), nous appellerions son attention sur les dialectes modernes de la Crète, et surtout sur le dialecte sfakiote. Il trouverait dans Pashley, *Travels in Crete*, tous les détails nécessaires. Tous ceux qui s'en sont occupés ont signalé le caractère tranché et la couleur toute dorienne du parler de ces rudes montagnards. Dans un lexique complet des mots grecs aujourd'hui

Digitized by Google

propres à la Crète, il y aurait aussi peut-être des découvertes à faire, des rapprochements à tenter ; des matériaux ont déjà été réunis à cet effet par le zèle de Grecs cultivés [1]. Nous signalerons à l'attention de M. K. cet utile complément qu'il peut donner à ses recherches, ce supplément d'information.

A tout prendre, cette dissertation ne peut que donner une excellente idée des travaux qui se poursuivent sous la direction d'un philologue aussi compétent que M. Henri Keil et qui se publient sous ses auspices. Nous souhaitons voir le recueil ainsi commencé s'enrichir bientôt de nouveaux volumes, dont l'un contiendrait l'édition, promise par M. K., de toutes les inscriptions crétoises connues jusqu'à ce jour.

G. PERROT.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 30 avril 1875.

Une lettre de M. Castan donne des détails sur les fouilles qui sont pratiquées sur l'emplacement de l'ancien théâtre romain de Besançon. Ces fouilles ont amené la découverte d'un escalier monumental par où arrivaient les acteurs. Un croquis est joint à la lettre de M. Castan.

M. de Ste Marie adresse de nouveaux estampages avec une lettre sur quelques monuments récemment découverts. Il signale notamment une mosaïque romaine représentant Pégase et plusieurs inscriptions latines.

La communication de M. Renier sur les *tribuni militum a populo* est ajournée à une autre séance.

— M. Ravaisson lit un mémoire sur un vase funéraire provenant d'Athènes, dans lequel il traite en même temps des diverses scènes ou images qu'il était d'usage de figurer sur les tombeaux dans l'antiquité. Ce mémoire est la rédac-

---

1. Il y a entre autres une brochure de M. Chourmousis, intitulée Κρητικά qui renferme un court glossaire. En voici le titre complet : Κρητικὰ συνταχθέντα καὶ ἐκδοθέντα ὑπὸ Μ. Χουρμούζη Βυζαντίου. ἐν Αθηναῖς, 128 p. Un second et un troisième glossaire du dialecte crétois ont été publiés par M. Bibylakis, l'un dans le journal le *Rhadamanthe* (Ραδάμανθυς) fondé il y a vingt ans par lui et paraissant à intervalles irréguliers, l'autre dans le recueil plus connu de M. Maurophydis, le Φιλίστωρ. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Constantin Sathas; mais, comme il m'en avertit, « ces auteurs se » sont bornés à étudier le dialecte moderne d'une partie de l'île; ils n'ont pas étudié les » nombreux ouvrages publiés à Venise en dialecte crétois, comme Boscopoule, Erophile, » Erotocritos, etc. Le crétois est le plus riche des dialectes de la Grèce moderne, mais » en même temps le moins connu. Pour vous montrer la richesse des sources manuscrites, » poursuit M. Sathas, « je me bornerai à vous signaler :

1° » Un manuscrit de Venise contenant un grand nombre de tragédies, comédies et » autres poésies en ce dialecte. J'en ai copié la plus grande partie par une publication » très-prochaine.

2° » La grande collection des actes des notaires crétois depuis le XIVe siècle jusqu'à » la chute de l'île sous la domination des Turcs. Ces documents, contenus dans une col» lection de quelques centaines de gros volumes, sont tout à fait inconnus. J'ai travaillé » pendant huit mois dans ce grand dépôt, et j'ai copié les plus anciens testaments, actes » de mariage, actes de vente, etc. »

Digitized by Google

tion développée d'une communication orale que l'auteur avait faite à la séance du 19 février dernier. Après avoir repris avec développement la thèse qu'il avait exposée alors (v. *Rev. crit.* 27 févr. 1875, p. 144), et à l'appui de laquelle il cite divers passages des auteurs, M. Ravaisson s'attache à réfuter une théorie accréditée parmi les archéologues, suivant laquelle les Grecs n'avaient pas voulu s'attrister par la contemplation de la mort et avaient toujours évité de représenter sur leurs monuments des morts ou des scènes infernales. Il montre l'idée d'une seconde existence après la mort et de la nature supérieure et presque divine des morts paraissant déjà dans Homère et se répandant de plus en plus à mesure des progrès de la civilisation grecque : de là l'idée de représenter sur les tombeaux l'image du mort dans l'un des actes de la vie qu'on lui supposait dans l'autre monde. C'est à cette idée qu'il faut rattacher, suivant M. Ravaisson, un certain nombre de types dont la signification a été méconnue par les archéologues modernes, et qui tous doivent être ramenés à la classe des représentations funéraires. Tantôt c'est la rencontre du mort avec ses parents qui l'ont précédé au tombeau (prise de nos jours pour une scène d'adieu); tantôt c'est la représentation d'un repas du mort dans l'autre monde, dans laquelle la fausse idée signalée plus haut a fait voir une scène terrestre, le repas funèbre qui suit les funérailles. L'idée de la divinité des morts fit qu'on donna à leur figure des attributs divins; on alla même jusqu'à les représenter sous la figure et avec le nom d'un dieu, Mercure, Bacchus, Diane ou Vénus, et à introduire dans l'épitaphe la formule des dédicaces aux dieux, ἀνέθηκε : autre source d'erreur pour les archéologues de notre temps.

Sur une observation de M. Georges Perrot, qui fait remarquer que dans Homère les ombres, loin d'avoir le caractère divin dont parle M. Ravaisson, sont représentées comme menant une existence infiniment triste et bien inférieure à la vie terrestre, M. Ravaisson répond qu'on peut constater dans Homère deux courants d'opinion contradictoires sur ce point, et qu'à côté du récit de l'évocation des ombres qui témoigne de la pensée signalée par M. Perrot il s'y trouve d'autres passages qui indiquent que la croyance au caractère supérieur et surnaturel des morts se faisait jour aussi.

M. Perrot fait observer en second lieu que dans un mémoire couronné par l'académie M. A. Dumont a déjà présenté sur les monuments funéraires où sont figurés des repas une opinion différente de celle qui avait cours jusqu'ici. Il n'y voit ni le repas funèbre auquel les parents et amis vivants du mort prennent part après les funérailles, ni le repas purement élyséen que suppose M. Ravaisson; il pense que le mort y est représenté mangeant les offrandes que lui faisaient les vivants suivant un usage qui n'a pas entièrement cessé en orient. — M. Ravaisson admet cette explication, qu'il considère comme parfaitement conciliable avec sa théorie générale.

M. Maury dit qu'il ne faudrait pas croire impossible que des représentations de scènes de la vie terrestre fussent parfois mêlées à celles de l'autre monde, car on trouve un semblable mélange dans les peintures des monuments étrusques; M. Ravaisson répond que cela ne va pas contre la théorie qu'il a soutenue

Digitized by Google

aujourd'hui et qui a trait uniquement aux images figurées à l'extérieur des tombeaux, tandis que les peintures dont parle M. Maury sont placées à l'intérieur.

— M. le président Maury annonce que M. Brunet de Presle, dont la santé avait donné quelques inquiétudes, est en pleine voie de rétablissement.

— Ouvrages offerts à l'académie :

J. de Witte, *Dionysius et les Tyrrhéniens*, extr. de la *Gazette archéologique;*

F. Lenormant, *leçon d'ouverture du cours d'archéologie à la bibl. nationale;*

Dictionnaire topographique de l'ancien départ. de la Moselle, par M. de Bouteiller, imp. nat., 1874;

W. Wright, *a grammar of the arabic language*, transl. from the german of Caspari, 2. ed., vol. II, Lond. 1875;

Henri Cordier, *a narrative of the recent events in Tong-king*, Shanghai, jan. 1875, 8°;

Registrum de Panmure, compiled by the hon. Harry Maule of Kelly, A. D. 1733, ed. by J. Stuart, Edinb. 1874, 2 vol. 4°.

M. Egger présente de la part des auteurs les ouvrages suivants :

Ch. Révillout, *Un lexicographe du 2e s. de notre ère*, étude sur les Ἑρμηνεύματα publiés par M. Boucherie sous le nom de Julius Pollux;

Une nouvelle édition donnée par le cte Riant de la relation de la prise de Constantinople en 1204, du moine Gunther;

Étude sur les Géoponiques, par M. de Raynal, extr. de l'annuaire de l'assoc. pour l'encouragement des études grecques;

L'art et l'archéologie, par M. Ernest Vinet;

Une nouv. éd. de l'*Agricola* et deux opuscules sur la grammaire et la critique du texte de Tacite, par M. Gantrelle.

M. Renan présente de la part de M. J. Halévy les Essais d'épigraphie libyque formant la 1e partie de ses Études berbères.

M. Defrémery présente le 3e fasc. du *Divan* de Férazdak publié et traduit par M. Boucher.

M. Heuzey offre une brochure de lui intitulée *La pierre sacrée d'Antipolis*, qui contient un mémoire lu par lui à la séance de l'académie du 20 févr. 1874. Il ajoute que le nom mythologique Τέρπων, dont il avait alors conjecturé l'existence, se trouve en effet sur un vase peint publié par l'institut archéol. de Rome en 1872.

M. Ravaisson présente un art. de M. Foucart, extr. de la *Revue archéologique*, intitulé : *Inscription métrique de Thèbes avec la signature des sculpteurs Polyclète et Lysippe.*

— M. Alex. Bertrand lit un court fragment de son mémoire sur les Gaulois.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 15 Mai — 1875

Sommaire : 89. Le *Dîwân* de Moslim, p. p. De Goeje. — 90. Vernes, Histoire des Idées Messianiques. — 91. Romero de Castilla y Perosso, Les Archives de Simáncas. — 92. J. Hillebrand, La Littérature nationale allemande au XVIII° et au XIX° siècle, 3° éd., p. p. K. Hillebrand. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

89. — **Diwan poëtae Abu'l-Walid Moslim**, etc. Quem e codice leidensi edidit, multis additamentis auxit et glossario instruxit, M. J. de Goeje. Lugduni Batavorum, apud T. J. Brill. 1875. 1 vol. in-4°, lxxix-318 p. — Prix : 25 fr.

Ce volume, publié avec un luxe auquel les poètes arabes n'étaient pas habitués, a paru le 8 février, jour où l'Université de Leyde célébrait le troisième centenaire de sa fondation. Nous avions appris avec quelque surprise que, pour perpétuer le souvenir de ce glorieux anniversaire, on avait choisi un poète ignoré, dont la vie et les œuvres ne nous semblaient pas devoir contribuer utilement à l'histoire de la civilisation arabe. Le temps est déjà loin où la littérature musulmane était cultivée pour l'amour de l'art, le temps où Grangeret de Lagrange la défendait avec une chaleureuse indignation contre le positivisme prosaïque de Schulz. Il y avait, selon nous, quelque témérité à décerner les honneurs d'une publicité aussi magnifique à un écrivain perdu dans la pléïade littéraire du IIe s. de l'hégire et même contesté par la critique de son temps.

La lecture de son *Divan* a dissipé nos appréhensions. Moslim est un poète de race : il a la verve et l'ampleur de Zohaïr, la finesse et l'élégance d'Abou Nowas, la gravité d'Abou'l-Atayyah. Il faut donc remercier M. de G. d'avoir délaissé un moment sa *Bibliotheca geographica* en faveur d'un charmant diseur de *Kaçidehs* et de *Ghazals*, auquel la critique moderne accordera volontiers les suffrages que ses contemporains lui ont mesurés avec une parcimonie jalouse. De sa vie aventureuse et débraillée, comme celle de bon nombre de ses confrères en poésie, nous ne dirons pas grand'chose ici. Le savant éditeur s'est borné à en réunir les matériaux d'après l'*Aghani* et d'autres recueils littéraires; mais il a laissé au lecteur le soin de les coordonner et d'en tirer une de ces monographies amusantes et instructives comme le *Livre des Chansons* en fournit par centaines. C'est en effet une tâche attrayante et dont nous sommes disposé à nous charger, mais au profit d'un autre recueil où les citations de texte et les critiques de détail seront mieux à leur place.

Deux mots seulement sur l'ouvrier avant d'examiner l'œuvre. Abou'l-Walid Moslim naquit à Koufah vers le milieu du second siècle de l'hégire, probablement entre les années 130 et 140 (747-758 de J.-C.). Son père était tisserand, circonstance que la satire contemporaine sut exploiter à ses dépens. On ne sait rien de ses premières années ni de ses maîtres; ou, pour mieux dire, il n'eut d'autres

Digitized by Google

maîtres que son génie et la lecture des poètes classiques. D'après une tradition d'ailleurs peu certaine, il parut pour la première fois à la cour des Khalifes vers l'an 187 (803) non pas comme panégyriste mais comme accusé : un terrible soupçon, celui de tremper dans les complots des Schîites, pesait sur lui; une brillante improvisation qu'il prononça en présence du prince lui sauva la vie et désormais il devint, sinon le chantre attitré, du moins un des commensaux de la cour de Bagdad. C'est ce que prouvent plusieurs de ses odes adressées à Haroun ar-Raschîd, au Khalife Emîn et au premier ministre Fadhl ben Sehl. La faveur de ce ministre répara en maintes circonstances les brèches que sa vie désordonnée faisait à sa fortune et il lui dut en dernier lieu une récompense inespérée: l'insouciant coureur de ruelles, le *patito* des houris de Bagdad fut nommé juge au criminel, s'il faut en croire une tradition, directeur des postes, selon une autre, et agent secret du gouvernement dans la province de Djordjân (Gourgân). Ainsi le voulait le caprice du maître et nul n'y trouvait à redire dans cette société frivole et élégamment dissolue du second siècle. Polycrate fit, dit-on, d'Anacréon un des archontes de Samos; Raschîd transformait en grave fonctionnaire le chantre joyeux de l'ivresse et de l'amour. C'est à Djordjân et sans doute en possession de son grade officiel que mourut Moslim vers l'année 208 (823-824).

Le sobriquet galant « victime des belles » *sari'oul-ghawany* lui fut donné, si la légende est véridique, par le Khalife Raschîd frappé de ce vers d'une de ses odes : « Qu'est-ce que la vie pour moi? Aimer et mourir victime du vin et des » beaux yeux.[1] » Lui-même le commentait en ces termes dans une pièce qui ne fait pas partie du recueil. « Un teint de rose, des yeux languissants, des » lèvres qui laissent voir une rangée de perles blanches comme l'*anthemis;* || Deux » boucles noires qui rehaussent la blancheur du visage; des seins arrondis » comme la grenade : || Voilà le pouvoir irrésistible auquel j'ai succombé; voilà » ce qui m'a valu le surnom de *victime des belles*[2]. »

Ce surnom né d'une boutade du prince des Croyants et que le poète acceptait d'assez mauvaise grâce, résume incomplètement ses goûts et la nature de ses inspirations. On aurait pu aussi bien le nommer « la victime de l'amphore et des » coupes » (*sari' oul-kassât*). Sa vie ne fut qu'une perpétuelle ivresse, mais l'ivresse d'un viveur élégant qui avait autant d'aversion pour la lourde débauche du Khalife Emîn que pour le rigorisme des gens de loi. Les Grecs l'auraient surnommé οἰνοδυνάστης. Moslim aime la liqueur d'or qu'on recueille à Tizenâbâd, parce qu'il lui doit ses plus chaudes inspirations, ses images les plus colorées, parce qu'elle le place tout à côté du grand poète Abou Nowas dans ce genre particulier de poésies que les Arabes nomment *Khamriât* « bachiques. » Voyez avec quelle délicatesse d'expression il chante la boisson enchanteresse :

« C'est la fille des mages, devenue musulmane par son union avec le convives. || Nous l'avons demandée en mariage, et le négociateur qui nous l'amène marche d'un pas grave

1. *Diwan,* texte, p. 37; comparer avec les versions différentes citées p. 290 et 308.
2. *Thâlebi,* Lataïf, édition de Jong, p. 23.

Digitized by Google

et solennel. || Il a su séduire son premier maître et, prodiguant l'or, il l'a ravie à sa famille. || Il la livre vierge et pure à une troupe de buveurs généreux, exempts de toute vilenie. || La voilà cette liqueur que le vigneron n'a pas pressée dans la cuve; la voilà bouillonnante comme le sang dans les veines du guerrier Kharédjite. || C'est elle qui chasse le chagrin, qui inspire la générosité à l'avare. || Elle colore la main de l'échanson et donne à ses doigts les reflets de l'écaille. »[1] — « L'eau, en se mêlant doucement au vin, pare l'amphore d'un collier de perles (globules)[2], etc. »

Ailleurs il célèbre l'esclave charmante qui fait circuler la coupe :

« Les convives lui lancent à la dérobée d'amoureuses œillades; elle leur verse en même temps et le vin et l'amour. || Chacun répond à son appel; chacun partage le délire de celle qui tient l'amphore. || Le luth et la cithare mêlent leurs plaintes aux soupirs des convives; tous goûtent une félicité qui n'a rien à envier à celle des élus. »[3]

Dans la peinture de l'amour, dans l'élégie passionnée que les Arabes nomment *naçîb*, le poète trouve-t-il des accents aussi chaleureux, une émotion aussi sincère? Il faut bien reconnaître que non. La plupart des morceaux qui nous ont été conservés dans le *Divan*, en admettant qu'ils soient réellement son œuvre, ce qui est contestable, se recommandent par une facture élégante, un tour aisé, des images heureuses, mais on y cherche vainement ce cri de la souffrance, cette expression de la douleur vraie qui éclatent dans les courtes poésies d'*Orwah* et de *Medjnoun*, « les martyrs de l'amour. » Tout au plus, peut-on faire une exception pour la pièce XXI[4] dont le début est mouvementé. En voici quelques vers :

« O joies évanouies, ô tristesses de l'heure présente, pourquoi ne suis-je pas mort au moment des adieux? || La destinée a-t-elle reculé le terme fatal de ma vie, ou bien suis-je resté insensible à l'heure de la séparation? || Celle que j'aime n'est-elle pas loin de moi? Ne vois-je pas les traces désolées du campement qu'elle habitait? || Ah! si les flots de l'Euphrate pouvaient me dire où est le navire qui l'emmène! || La vie est désormais sans douceur; la mort seule a du prix à mes yeux. || Ces colombes qui gémissent peuvent confier leurs plaintes au bocage, mais moi, pauvre amant délaissé, à qui dirai-je ma douleur? etc. »

A part le défaut de liaison, défaut inhérent à toute poésie sémitique, les vers qui précèdent ont dans l'original je ne sais quoi de touchant et de tendre dont la traduction ne donne qu'une faible idée. Partout ailleurs, dans les pièces du même genre, Moslim n'est plus qu'un versificateur habile; il trouvera parfois des comparaisons ingénieuses, celle-ci par exemple : « L'amour de cette magicienne m'a » fasciné comme la croix fascine le chrétien; » il restera mesuré et relativement chaste dans le choix de l'expression, mais l'inspiration n'y est plus. D'ailleurs, l'amour est pour lui affaire de mode et de dilettantisme; il avoue lui-même quelque part qu'il chante la dame de ses pensées, parce que le bon ton le veut ainsi; mais l'esclave qu'il charge de ses messages amoureux lui paraît plus charmante que les *Zeïneb* ou les *Asmâ* de convention dont il se déclare publiquement l'adorateur.

En relisant ces romances sentimentales, on se croit transporté dans quelque

1. *Diwan*, p. 32.
2. *Ibid.*, p. 48.
3. *Ibid.*, p. 48 et *passim*.
4. *Ibid.*, p. 139.

Digitized by Google

cour d'amour de Provence ou d'Italie; ou, pour mieux dire, on assiste à l'éclosion de ce génie léger et galant qui, brisant les chaînes du rigorisme musulman et les grilles du harem, va pénétrer le monde occidental et éclairer de ses joyeuses clartés les ténèbres de la vie féodale. M. de Kremer dans son excellent ouvrage *Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen,* a déjà signalé ce caractère particulier du génie arabe[1]. Ce qui est vrai des autres littératures, l'est aussi de la poésie arabe, c'est là qu'il faut chercher le tableau fidèle de la vie sociale, et M. de G. a raison de dire dans son Avant-propos « imago societatis orientalis » delineari potest poëtarum ratione non habita, pingi verò nequit. » Veut-on savoir par exemple jusqu'à quel point le langage de la haine et de la vengeance s'allie aux élégances de la vie de cour, qu'on lise l'ode où Moslim célèbre les prouesses de Yézîd ben Mazyad, vainqueur des Kharédjites[2] :

« Yézîd se jette dans la mêlée le sourire aux lèvres quand la peur fait blêmir la face de ses ennemis. || Il féconde la mort et lui donne une innombrable lignée de cadavres. || Brave autant que généreux, il abreuve ses hôtes de bienfaits et son épée du sang des hérétiques. || Il ne trompe pas l'attente des oiseaux de proie; les vautours le suivent et tourbillonnent au-dessus de sa tête, sûrs d'une abondante pâture. »

Ailleurs, p. 216, il dit d'un autre guerrier Moslim ben Walid :

« Son butin à lui, ce sont les têtes de ses ennemis; leurs femmes et leurs filles enchaînées servent de contre-poids à ce sanglant trophée; etc. »

Et qu'on ne s'imagine pas que ces images violentes, succédant sans transition aux gracieux tableaux de la vie nomade, choquaient le Khalife et l'auditoire raffiné auxquels elles étaient destinées. Loin de là : exigées par la tradition classique, elles étaient accueillies avec admiration par ces princes abbassides altérés de voluptés et de sang, et qui avaient fait de cette antithèse une terrible réalité.

On ne s'explique pas pourquoi un critique du temps, établissant un parallèle entre Abou Nowas et Moslim, reproche à ce dernier de n'exceller que dans un seul genre et de n'avoir qu'une corde à sa lyre. Il suffit de parcourir le *Divan* pour se convaincre que notre poète s'est essayé dans tous les genres avec succès. Doué d'un génie moins puissant que son rival, il travaille et polit le vers avec autant de délicatesse et de soin; amoureux de son art, il remet sans cesse son ouvrage sur le métier, mais ne laisse voir nulle part le travail de la lime. Il sait mieux que personne, lui qui est arrivé à la gloire par sa première ode dédiée à Yézîd, combien il importe de frapper fort et juste au début. « Mon ami, disait-il » au poète *Di'bil* son élève, fais en sorte que le premier morceau que tu produiras » en public soit achevé de tout point et tu recevras dès ton apparition le beau » nom de poète. Si tu t'annonces par une œuvre imparfaite, quel que soit » le mérite de ce que tu composeras plus tard, tu ne te laveras jamais de la » tache originelle[3]. »

Mais un reproche peut-être plus mérité est celui que lui adresse un admira-

1. Vienne, 1873. Voir surtout le chapitre V, *Damascus und der Hof der Omajjaden.*
2. *Diwan,* p. 2 et suiv.
3. *Ibid.*, pièces annexes, p. 245.

Digitized by Google

teur des anciens, un certain Ibn Mihrawaïh, « laudator temporis acti. » Au dire de ce juge difficile, Moslim aurait été l'inventeur de ce genre brillant et faux que les rhétoriciens nomment *badî'* et *latîf*, le style à facettes, l'abus des *concetti*, de l'antithèse et des jeux d'esprit. Bien que sa manière, si on la compare à celle de Bohtori et d'Abou Tammam ses imitateurs, soit la simplicité même, on ne peut nier qu'elle n'est exempte ni de recherche, ni d'ornements de faux aloi. Toutefois, avant de lui faire un procès en règle, il faudrait être sûr de l'authenticité de toutes les pièces qui figurent dans son recueil. Or nous avons plusieurs excellentes raisons d'en douter. Il est évident, par exemple, que certains morceaux, surtout la pièce XXIV et les suivantes offrent avec les grandes odes du début un contraste frappant : la pensée en est banale, le style lâché et terne. Nous avons là sans doute quelques-unes de ces ballades anonymes dont on voulut plus tard assurer le succès en les mettant sous le couvert d'un nom célèbre. Nous savons d'ailleurs qu'il y eut plusieurs éditions du *Divan*. La première en date et la plus digne de confiance avait pour auteur le poète et critique du IVe siècle de l'hégire *Souli* (qui fut aussi le plus grand joueur d'échecs de son temps;) elle paraît à tout jamais perdue. Une seconde recension, celle à laquelle l'auteur de l'*Aghani* fait de nombreux emprunts est très-différente de celle que nous avons sous les yeux. Plusieurs morceaux en l'honneur de Yézid, de Fadhl ben Sehl, etc., cités en fragments par le *Livre des Chansons* ne se trouvent pas dans le texte imprimé à Leyde. Veut-on une autre preuve de la réserve avec laquelle il faut se prononcer sur la question d'origine, qu'on lise l'anecdote de la page 231 où, sur quatre vers cités comme appartenant aux meilleures pièces de l'auteur, un seul se retrouve dans l'édition de M. de G. Mais voici le coup de grâce.

D'après une tradition d'un caractère respectable, le poète, à son lit de mort, écoutait la lecture de quelques-unes de ses productions. Effrayé de la hardiesse avec laquelle il avait célébré les charmes de l'amour et la boisson défendue par le Koran, il arracha le manuscrit des mains de son secrétaire (ou de son rhapsode) et le jeta dans la rivière de Djordjân; « de sorte, ajoute le narrateur, que » presque toutes ses compositions furent perdues et qu'on ne peut considérer » comme siennes que les pièces dédiées à des personnages historiques, lesquelles » furent conservées dans les archives de famille. » Si ce récit est vrai, et la source d'où il émane ne peut guère être révoquée en doute, il faudrait éliminer comme apocryphe près d'un tiers du divan, notamment les vers de circonstance, chansons d'amour, etc., qui ne sont accompagnés d'aucun commentaire. Enfin le style relativement faible des passages contestés vient à l'appui de cette hypothèse. On arriverait de la sorte pour un poète du deuxième siècle de l'hégire à la même fin de non-recevoir que M. Ahlwardt oppose avec raison à une partie des œuvres attribuées à six poètes de l'âge héroïque [1].

Mais la question d'authenticité mise à part, il n'en reste pas moins avéré que le *divan* de Moslim, considéré comme document pour l'histoire des idées et de la

1. Voir *The divans of the six ancient arabic poets*, préface, p. xxvij.

Digitized by Google

civilisation musulmanes, aussi bien que comme texte d'étude et de recherches lexicographiques, est une œuvre de haute valeur. Les poètes de cette époque sont encore pleins du souffle qui a inspiré les *Moallakahs;* ils continuent la tradition des poètes de la vie nomade; leurs chants s'appliquent à des faits et à des personnages contemporains, mais la langue est restée celle de la grande poésie. Si nous avions l'honneur d'enseigner la littérature arabe au Collége de France, nous voudrions étudier les odes de Moslim concurremment avec les grands morceaux de l'époque anté-islamique, persuadé qu'il en jaillirait d'heureux rapprochements et des comparaisons fécondes. Le savant et consciencieux éditeur n'a rien négligé pour rendre cette tâche plus facile. Le soin avec lequel il a établi son texte, les nombreuses variantes qu'il y a ajoutées, le vocabulaire des mots rares et difficiles qui termine son travail et comble heureusement les lacunes du commentaire, tout cela fait de son livre un des meilleurs qu'on puisse mettre aux mains des élèves déjà exercés. C'est à peine si, après une lecture attentive, nous avons relevé quelques erreurs typographiques, quelques bonnes leçons rejetées à tort parmi les variantes, quelques mots omis dans le lexique spécial; cette liste de corrections figurera à la suite de l'article que nous destinons au *Journal asiatique*. Aujourd'hui nous avons voulu seulement signaler la valeur intrinsèque de l'œuvre et le rang qu'elle nous paraît devoir occuper dans le domaine littéraire des Arabes. Nous sommes heureux de pouvoir féliciter dès à présent le savant orientaliste à qui nous en sommes redevables et nous déclarons en toute sincérité que son travail nous paraît digne de la circonstance qui l'a inspiré et de la célèbre Université qui, depuis trois siècles, ne cesse de rendre d'éminents services à l'érudition.

BARBIER DE MEYNARD.

---

90. — Maurice VERNES. **Histoire des Idées Messianiques**, depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1874. 1 vol. in-8°, xv-294 p.

L'Histoire des Idées Messianiques par M. Vernes est la suite d'un travail publié par lui en 1872 sur *le Peuple d'Israël et ses espérances relatives à son avenir,* depuis les origines jusqu'à l'époque persane [1], résumé lucide des travaux des exégètes allemands sur cette question importante. Ce nouveau livre a une plus grande portée que le précédent. Il nous offre le premier travail d'ensemble qui ait été fait sur le développement des idées messianiques pendant l'époque de trouble intellectuel qui a précédé et immédiatement suivi l'apparition du christianisme. M. V. étudie successivement l'Apocalypse de Daniel, les parties juives des livres Sibyllins, l'Apocalypse d'Henoch, les Psaumes de Salomon, le livre des Jubilés, l'Apocalypse (canonique) de Jean, l'Apocalypse d'Esdras, l'Assomption de Moïse, en y joignant les livres apocryphes de l'Ancien Testament, les livres du Nouveau Testament, et les Targoums et Talmuds judaïques. Il expose en excellents termes le but et le plan de son étude : « Mon premier

1. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1872. 1 vol. in-8°, 169 p.

Digitized by Google

» chapitre, dit-il, rappelle les résultats acquis par mes études précédentes sur » les idées messianiques avant l'exil et à l'époque persane. Les suivants sont » consacrés tour à tour à l'idée messianique sous la domination grecque, — sous » les Hasmonéens, — sous Hérode le Grand et sous les procurateurs romains » qui exercèrent le pouvoir en Judée dans les premières années de l'ère chré- » tienne, et furent contemporains de la naissance du christianisme. Un chapitre à » part est rempli par l'étude des idées messianiques de Jean-Baptiste et surtout de » Jésus, dont la place était marquée dans notre histoire au double point de » vue de la manière dont il a conçu l'attente messianique et du rôle qu'il s'est » attribué dans la fondation du royaume à venir. A partir de lui, l'idée messiani- » que poursuit son cours chez les juifs et chez les chrétiens dans des directions » parallèles. Chez ces derniers, cependant, l'attente du Messie, sans compter le » caractère nouveau qu'elle tenait de la foi en la messianité de Jésus, tend bientôt » à perdre sa signification originelle et nous n'en poursuivrons pas l'étude au-delà » de la fin du premier siècle. Chez les Juifs, au contraire, l'espérance de la glo- » rieuse révolution qui doit inaugurer le royaume de l'avenir est plus vivace que » jamais à la fin de ce même siècle au point qu'elle suscite un Messie contre » Hadrien ; mais elle meurt de cet effort en même temps que le peuple qui l'a » conçue et nourrie pendant mille ans. L'idée messianique dans la primitive église » forme le chapitre VII, l'idée messianique chez les Juifs, après la destruction du » temple, le chapitre VIII et dernier.»

Le mérite de M. Vernes est surtout d'avoir présenté une étude suivie et complète des livres où sont exprimées les espérances messianiques. Quant au fond même de son livre, il est emprunté aux travaux des érudits allemands auxquels il faut joindre M. Colani, dont le livre remarquable (*Jésus-Christ et les croyances messianiques de son temps*, 1864) exerce sur ses idées un empire excessif. Il s'est montré un trop fidèle disciple du professeur de Strasbourg, et semble ignorer les travaux de M. Langen, de Holtzmann et de Keim qui complètent ou rectifient les siens.

Nous reprocherons aussi à M. V. de n'avoir pas donné tout à fait ce que promet le titre de son livre. Il annonce une histoire des idées messianiques et il donne en réalité une histoire des écrits apocalyptiques. Mais quel est le milieu historique et moral où ces écrits ont pris naissance ? Il importait de le dire et M. V. l'a négligé.

Nous regrettons enfin que dans un sujet aussi délicat et aussi neuf pour le public français, M. V. ait trop souvent cru pouvoir trancher les questions les plus difficiles par des affirmations trop péremptoires. En matière scientifique, ce n'est pas l'assurance, mais, au contraire, le scrupule qui donne de l'autorité. Nous noterons en particutier les chapitres V et VI (L'idée messianique sous les procurateurs romains et l'idée messianique chez Jean-Baptiste et Jésus de Nazareth) où ce défaut s'est fait le plus sentir. M. V. semble être encore à l'âge où l'on aime à étonner les partisans des idées anciennes et à affirmer son indépendance par la hardiesse des hypothèses et des assertions. En revoyant son œuvre avec plus mûre réflexion nous ne doutons pas qu'il ne sente lui-même ce

Digitized by Google

qui doit y être corrigé à cet égard. Il se méfiera de certaines tendances de son esprit qui le poussent par amour de la clarté à appauvrir et à simplifier outre mesure son sujet, et par réaction contre le respect superstitieux dont certaines idées sont l'objet, à les rabaisser et à les dépouiller de leur poésie et de leur réelle beauté. Il devra également apporter une sévère attention à son style. Quelque soin qu'ait pris M. V. de rejeter tout ce qui pouvait rappeler, même de loin, les idées et le langage de la théologie protestante, il n'a pas su si bien dépouiller le vieil homme que l'on ne puisse le reconnaître à la forme de ses phrases et au choix de ses mots. Il a le *style réfugié*, comme on dit.

Malgré ces critiques, que nous aurions peut-être moins accentuées si le ton d'assurance de M. V. ne donnait le droit d'être sévère pour des inexpériences en elles-mêmes bien excusables, nous pensons que le livre qu'il vient de publier est destiné à rendre de grands services. Il offre au public français un résumé clair, précis et en général exact d'une des crises les plus intéressantes de l'histoire religieuse et morale de l'humanité; pour la France, c'est un livre vraiment nouveau. Il pourra de plus servir de point de départ à des recherches nouvelles en déblayant le terrain déjà exploré. En le remaniant avec soin, M. V. peut aisément en faire un très-bon livre qui tiendra dignement sa place dans les bibliothèques d'histoire religieuse.

X.

---

91. — **Apuntes históricos sobre el archivo general de Simâncas**, por D. Francisco Romero de Castilla y Perosso, secretario del mismo archivo. Madrid, Aribau y C. 1873. In-8°, xxiij-165 p.

Le mémoire dont nous venons de transcrire le titre est consacré à l'histoire des archives de Simancas. Jusqu'ici, quelque étonnant que cela puisse paraître, aucun érudit espagnol ne s'était senti porté à entreprendre la tâche de raconter la formation et les vicissitudes de ce célèbre dépôt de documents historiques, une des gloires de l'Espagne. Dans le rapport bien connu de Santiago Agustin Riol sur les archives d'Espagne[1], rédigé en 1726 par ordre de Philippe V, la partie qui concerne le plus important établissement d'archives de la monarchie espagnole n'occupe que quelques pages. Un autre mémoire qui traite également de toutes les archives d'Espagne et qui fut composé par Rafael de Floranes pour répondre au rapport, parfois incomplet et inexact, de Riol, est resté inédit; les renseignements qu'il donne sur Simancas, à en juger par ce qu'en ont tiré M. Gachard et l'auteur du travail que nous annonçons, se réduisent à peu de chose. Enfin la *Disertacion sobre archivos etc.* de Facundo de Porras Huidobro, est, à ce qu'il paraît, fort insignifiante. Heureusement, un savant étranger, M. Gachard, mieux préparé à cette tâche que bien d'autres, eut l'idée de profiter d'un long séjour à Simancas pour recueillir sur l'histoire du dépôt d'ar-

---

1. Il a été publié dans le tome III, p. 73-234, du *Semanario erudito* de Valladares de Sotomayor, et il en existe de nombreuses copies manuscrites : le fonds espagnol de la Bibliothèque nationale de Paris en possède deux.

Digitized by Google

chives, dont il a tiré tant de documents précieux, un nombre considérable de renseignements qui lui servirent à rédiger la *Notice historique et descriptive des archives royales de Simancas*[1]. Cet excellent travail, enrichi d'extraits d'inventaires, est trop connu de tous les érudits qui s'occupent de l'histoire du XVIe siècle pour qu'il soit nécessaire d'insister sur son mérite. M. F. Romero, secrétaire des archives de Simancas, dans l'introduction et le premier chapitre de son mémoire, suit pas à pas les travaux des érudits que nous avons nommés; cependant il a pu élucider une question que M. Gachard avait dû laisser indécise. En effet, Floranes, s'appuyant sur l'autorité de Fr. Pedro de Quintanilla y Mendoza[2], affirmait que l'idée de recueillir les documents historiques de la Péninsule dans la forteresse de Simancas se trouvait consignée pour la première fois dans une lettre adressée le 12 avril 1516 par le cardinal Jimenez de Cisneros à Ferdinand le Catholique. Or, dans la correspondance du célèbre archevêque-cardinal publiée en 1867 par MM. P. de Gayangos et V. de la Fuente[3], on trouve une lettre de la même date adressée à Diego Lopez de Ayala, dans laquelle Jimenez insiste sur la nécessité de forcer les divers fonctionnaires de l'État à se dessaisir des registres ou documents qui peuvent servir au roi ou à son gouvernement, « porque », dit-il, « acordamos de hacer unos archivos adonde todas dichas » escripturas se pongan e guarden ». Le nom de Simancas n'est pas prononcé. La lettre en question est, il est vrai, adressée à Diego Lopez de Ayala et non point au roi Ferdinand, comme le prétendait Quintanilla, mais on ne peut guère admettre que Jimenez ait le même jour précisé, dans une lettre à son souverain, le projet qu'il communiquait en termes encore assez vagues à Ayala. On peut donc affirmer, sans craindre d'être démenti par de nouvelles investigations, que Charles-Quint est le véritable fondateur des archives de Simancas. Une cédule du 19 février 1543 ordonne le transfert dans ce château-fort de certains documents qui se trouvaient à Medina del Campo. A partir de cette époque les ordonnances concernant les archives nouvellement créées se multiplient : elles sont déjà connues par la notice de M. Gachard.

La partie la plus intéressante, et vraiment nouvelle, du travail de M. R. est celle qui traite de l'administration des archives de Simancas sous le règne de Philippe II. L'installation d'une administration aussi importante dans la vieille forteresse devait entraîner de grandes modifications dans la disposition intérieure des corps de logis. Ce fut Juan de Herrera, le célèbre architecte de l'Escurial, que Philippe II chargea de ce soin, et la série des travaux qui furent exécutés sous ses ordres a été consignée dans un long mémoire auquel M. R. a fait de

---

1. Publiée en tête du tome premier de la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, Bruxelles, 1848.

2. Je suppose que l'ouvrage de Quintanilla auquel Floranes a fait cet emprunt est l'*Archetypo de virtudes, espejo de prelados, el venerable padre y siervo de Dios, Fr. Francisco Ximenez de Cisneros*. Palermo, 1653, ou bien les *Panegyricos del cardenal Cisneros*, Roma, 1654, mais ces deux ouvrages pourraient bien n'en faire qu'un, voy. N. Antonio *Bibl. hisp. nova* II, 229.

3. Édition reproduite dans le tome II, p. 219 à 281, de l'*Epistolario español*, publ. par Eugenio de Ochoa (*Bibl. de aut. esp.* t. LXII).

Digitized by Google

nombreux emprunts. Mais ce qui décida du sort de la nouvelle administration ce fut la nomination, en 1561, de Diego de Ayala comme chef des archives de Simancas. M. R. a fait un éloge mérité de ce serviteur laborieux et intelligent, tel que Philippe II savait en trouver et en former, qui, pendant les trente-six années qu'il remplit la charge que son souverain lui avait confiée, dirigea les travaux des architectes, fit le triage des documents de toute nature transportés en grand nombre aux archives, enfin consacra le reste de son temps à répondre aux nombreuses demandes des agents du roi et à entreprendre la rédaction de plusieurs inventaires. Il faut lire la lettre, publiée par M. R., où cet infatigable travailleur rend compte de ses travaux, et les annotations marginales de la main de Philippe II, qui témoignent à la fois de la confiance absolue que lui inspirait Ayala et de l'importance qu'attachait ce souverain aux travaux d'archives et à la bonne conservation des documents historiques. La sollicitude de Philippe II pour ces archives était surtout motivée, comme on peut s'y attendre, par le désir de conserver les titres de propriété du domaine royal, afin de pouvoir les produire dans toutes les circonstances où les droits du roi viendraient à être contestés. Mais le « *sombre tyran* », calomnié par tant d'historiens qui ne l'ont jugé que sur quelques actes politiques, avait en vue aussi l'intérêt scientifique. On peut citer à cet égard les considérants d'une commission donnée en 1567 au célèbre historien aragonais, Gerónimo Zurita, à l'effet de recueillir les instructions, mémoires, lettres et autres papiers restés entre les mains des ambassadeurs et des ministres du roi, de l'empereur et des rois catholiques, et de les faire transporter à Simancas, après en avoir examiné le contenu; car, dit le roi, « nous avons remarqué que ceux qui sont chargés d'écrire l'histoire » et les chroniques ne possèdent pas les connaissances nécessaires pour donner » une relation exacte et circonstanciée des événements : on n'a pas extrait de » relation des papiers déjà recueillis et on ne sait pas ce qu'ils contiennent. » Philippe II comprit bientôt que les instructions de détails qu'il envoyait sans cesse à Diego de Ayala ne pouvaient pas suffire à assurer la marche régulière de l'administration à laquelle il portait tant d'intérêt, aussi publia-t-il, le 24 août 1588, une longue instruction en trente articles destinée à régler d'une façon définitive l'organisation matérielle des archives, les travaux des archivistes et la police intérieure de l'établissement. Le préambule de cette instruction contenait malheureusement une mesure, inspirée sans doute par l'affection que son auteur ressentait pour le zélé serviteur qui avait consacré sa vie au dur labeur que lui imposaient ses fonctions, mais qui eut dans la suite les conséquences les plus funestes. Cette mesure rendait héréditaire dans la famille d'Ayala la charge d'archiviste de Simancas. Le fils déjà de Diego de Ayala, Antonio, ne fit preuve d'aucun zèle dans l'accomplissement de sa tâche, et ses descendants s'éloignèrent de plus en plus du bel exemple donné par leur ancêtre. Les travaux de classements et d'inventaires ne furent pas poursuivis, les documents remis aux archives s'accumulèrent et le désordre ne tarda pas à envahir la maison autrefois si bien administrée. A la vérité la main du maître ne se faisait plus sentir. Quelle impulsion pouvaient donner à ces travaux des souverains tels que Philippe III,

Digitized by Google

Philippe IV, Marie-Anne d'Autriche, ou leurs *validos*, le duc de Lerma, le comte-duc d'Olivares et le P. Nithard! Philippe IV cependant jugea bon d'envoyer en 1624 un de ses secrétaires, Francisco de Hoyos, à Simancas pour y rédiger des inventaires, preuve que les employés des archives négligeaient absolument de s'acquitter du plus important de leurs devoirs. Mais ni les inventaires rédigés par Francisco de Hoyos et son fils Antonio, d'après un plan du reste assez défectueux et malheureusement différent de celui qu'avait adopté Diego de Ayala, ni une instruction royale de 1633 qui réformait celle de 1588, ne purent couper court au désordre qui ne fit qu'augmenter.

Le gouvernement de la maison de Bourbon ne devait guère améliorer l'institution qu'il recevait en si mauvais état des mains du dernier prince espagnol de la maison d'Autriche. Le rapport rédigé par Riol, conformément aux ordres de Philippe V, entraîna bien la nomination d'une junte chargée de remédier à l'état déplorable des archives du royaume, mais aucune décision n'y fut prise relativement à Simancas : les choses restèrent ce qu'elles étaient.

Au reste le grand dépôt historique allait bientôt avoir à souffrir d'injures plus graves encore que le désordre intérieur ou l'incapacité de ses gardiens. On sait comment l'abbé Guiter fut chargé en 1810, par le gouvernement de Napoléon Ier, de se rendre à Simancas pour y faire le triage des pièces historiques qui devaient être transportées à Paris, aux archives de l'Empire. M. R. proteste énergiquement, et avec toute raison, contre cet enlèvement et contre les procédés déplorables des détachements de l'armée de Kellermann qui occupèrent la forteresse pendant qu'on était en train de la dépouiller de ses trésors. Après avoir accueilli avec les égards qu'elle mérite la protestation de M. R., il nous sera permis de faire observer, qu'au point de vue scientifique, la translation d'une partie des archives espagnoles à Paris a eu d'heureux résultats. Les ressources d'une grande ville placée au centre de l'Europe et la libéralité d'une administration qui depuis un certain nombre d'années ouvre ses portes aux travailleurs sérieux, ont singulièrement facilité les recherches des nombreux érudits de toute nationalité appelés à consulter les monuments diplomatiques de l'ancienne monarchie espagnole. M. R. a raconté avec une modération qui lui fait honneur cet épisode de l'histoire de Simancas d'après la notice de M. Gachard. Quelques petites erreurs qu'il a commises en parlant du classement opéré par l'abbé Guiter aux archives de l'empire auraient été évitées, s'il avait eu recours à un autre travail du savant archiviste de Bruxelles[1]; ainsi les pièces apportées d'Espagne n'ont pas été distribuées dans les différentes sections des Archives nationales : elles ont été versées en bloc dans la section historique, série des *Monuments historiques* (K); les séries A à R, établies par Guiter, ne répondent aucunement

1. La *Notice sur la collection dite des Archives de Simancas, qui est conservée aux archives de l'empire, à Paris* dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 3e série, t. III, no 1. Cette notice est encore ce qu'on possède de plus complet sur cette belle collection qui mériterait à tous égards un catalogue raisonné. Le *Tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales* ne lui consacre que 3 pages. Je dois ajouter que la direction des Archives nationales annonce depuis quelques années la publication d'un inventaire spécial de ce fonds : il est à désirer qu'il ne se fasse pas trop attendre.

Digitized by Google

à des divisions d'ordre méthodique. Enfin M. R. va trop loin quand il remarque que les papiers de Simancas sont « très-bien classés aux Archives nationales de » France » : bornons-nous à dire qu'ils sont conservés avec soin et rangés dans un ordre qui ne rend pas les communications trop difficiles. Le travail de classement, qui aurait du reste beaucoup gagné à être fait par des personnes plus compétentes, a consisté simplement à distribuer les anciens *legajos* dans des cartons, et à envelopper les pièces dans des chemises, dont les cotes sont malheureusement trop souvent erronées.

Avant de terminer le compte-rendu de cet intéressant mémoire, il nous reste à présenter deux observations. M. R. revient dans une note sur la question du procès de D. Carlos; il remarque qu'il n'a rien trouvé à cet égard dans les nombreux inventaires qui lui ont passé par les mains. Seul un mémoire de papiers à réclamer pour les archives contient cette note, qui pourrait être de la main de Diego de Ayala : *El caso del principe D. Cárlos;* ce qui, comme l'observe justement M. R., « ne prouve rien ». Je crois qu'il faut absolument renoncer à l'idée qu'on pourrait découvrir à Simancas, ou ailleurs, des détails relatifs à l'enquête que Philippe II fit ouvrir sur la vie et les actes du prince des Asturies. M. Gachard a montré [1] que toutes les pièces concernant D. Carlos que le roi avait un intérêt quelconque à dissimuler ont dû être détruites, conformément aux prescriptions de son codicille du 24 août 1597. Et puis les causes qui ont amené l'incarcération de D. Carlos sont maintenant si bien connues, que les pièces de cette enquête ne nous apprendraient assurément rien d'autre que ce qui ressort des nombreux témoignages analysés par M. Gachard. Sans doute les âmes sensibles, pour s'apitoyer à leur aise sur la triste fin de ce fou furieux, s'appliqueront à montrer qu'on n'est point encore parvenu à connaître le *fond des choses,* mais les esprits sensés et calmes sauront se contenter des résultats acquis par la critique. — Le second point sur lequel il nous paraît utile d'attirer l'attention concerne directement l'établissement des archives de Simancas. M. R. présente des observations très-judicieuses sur les inconvénients de tout genre qu'engendrent la situation isolée de cette administration, à une assez grande distance des centres scientifiques, et le manque absolu de ressources du pays dans lequel elle se trouve comme perdue. Il paraît même que les habitants du bourg de Simancas, loin de se croire honorés par la présence de ces célèbres archives, ne demanderaient pas mieux que d'en être débarrassés : ils sont persuadés, nous dit M. R., que les impôts qu'ils payent servent à l'entretien de la forteresse et de son personnel; aussi ne font-ils rien pour rendre la vie agréable aux malheureux archivistes. La translation des archives de Simancas dans une grande ville de Castille, Valladolid par exemple, donnerait non-seulement une grande impulsion aux travaux de classements et d'inventaires qui deviennent de jour en jour plus nécessaires, elle faciliterait aussi l'exploitation, au profit de la science, de cet incomparable dépôt historique; mais je dois dire que M. R. qui la conseille beaucoup, n'a pas l'air d'y compter.

Alfred MOREL-FATIO.

---

1. *Don Carlos et Philippe II,* 2e éd. p. 396.

Digitized by Google

92. — **Die deutsche Nationalliteratur im XVIII. u. XIX. Jahrhundert.** Historisch u. æsthetisch-kritisch dargestellt von Joseph HILLEBRAND. Dritte Auflage, durchgesehen und vervollstændigt von Karl HILLEBRAND. Gotha, Fr. And. Perthes. 1875.

« Lorsque, trente ans après sa première publication, un ouvrage de longue » haleine arrive à une nouvelle édition, c'est déjà un signe qu'il possède une » valeur durable; mais si dans cet intervalle de temps le sujet dont s'occupe » cet ouvrage a été traité nombre de fois par d'autres écrivains, et par les plus » considérés de la nation; si, entre les deux éditions successives, s'est opérée » dans la manière de voir politique, intellectuelle et morale une transformation » semblable à celle qui a eu lieu en Allemagne dans les années 1850, 1866 et » 1870; si le genre de composition — la critique esthétique dans le cas pré- » sent — a non-seulement cessé d'être au goût du jour, mais est précisément » en opposition avec lui; si enfin l'auteur, étranger à toutes les écoles et à » toutes les coteries, n'a jamais été patronné et appuyé par un parti littéraire » influent et puissant, on a le droit d'admettre que son livre est de ceux qui » s'adressent à plus d'une génération. » Nous ne pouvons que souscrire à ces remarques placées par l'éditeur en tête de l'ouvrage que nous annonçons; elles expliquent à merveille le lent succès de la *Littérature allemande* de M. J. Hillebrand, comme elles en justifient une nouvelle édition. Si cet ouvrage, en effet, a vieilli à certains égards, s'il n'est plus en parfaite harmonie avec les idées et la manière de voir actuelle, la conscience, la justesse et l'indépendance des jugements, qui en sont le caractère et l'honneur, ne le recommandent pas moins aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, et « l'idéal de liberté et d'humanité », qui fut celui de J. Hillebrand et qui est resté aussi — cela ne nous surprend nullement et nous n'aurons point le mauvais goût de l'en féliciter — celui de son éditeur, trouve maintenant trop peu de partisans de l'autre côté du Rhin pour que la *Littérature nationale allemande* ne soit pas pour nous doublement la bienvenue.

C'est là aussi une raison de savoir gré à M. Karl Hillebrand d'avoir pieusement respecté la pensée originale de l'ouvrage qu'il publie, et de s'être, dans les six premiers livres qui traitent de l'histoire littéraire de l'Allemagne au XVIIIe siècle et pendant le premier quart du siècle présent, borné presque exclusivement à ajouter quelques notes bibliographiques, que rendait indispensables l'abondance des documents dont s'est enrichie la littérature d'outre-Rhin durant les vingt-cinq dernières années. On le comprend toutefois, il était impossible qu'il en fût de même pour le septième et dernier livre, qui retrace l'histoire du mouvement littéraire à partir de la Révolution de Juillet. Depuis 1850, date de la seconde édition, les représentants de la littérature ont bien changé; aussi était-il nécessaire, dans cette partie de l'ouvrage, de réviser ou de compléter les jugements de l'auteur : c'est là une tâche dont M. K. H. s'est acquitté avec beaucoup de tact et de talent. On n'aurait pas compris que Immermann, Grabbe, Beer, Puckler-Muskau, morts pour la plupart depuis longtemps, fussent rangés

Digitized by Google

parmi les *Contemporains;* ils ont été reportés du quatrième chapitre consacré à la littérature du temps présent, dans le second, qui traite de la période antérieure à la révolution de 1848, et où ils trouvent leur place naturelle à côté de Heine et de Menzel. Le chapitre III, au contraire, qui contient l'histoire de la *Jeune Allemagne,* — bien vieille maintenant, — n'a point été modifié; mais les changements n'en ont été que plus considérables dans le chapitre suivant. Quelques notices ont dû être complétées, à cause de la publication de nouveaux ouvrages par les auteurs auxquels elles sont consacrées; d'autres ont été ajoutées pour faire connaître les écrivains devenus célèbres depuis 1850. C'est le cas en particulier pour Haemmerling, Gerstaecker, Steub, Keller, Freytag. Ce dernier, dont il n'était question dans l'édition précédente que comme poète dramatique, est apprécié dans celle-ci comme romancier et archéologue. Enfin nous trouvons les noms d'Herm. Grimm, le critique d'art, de Paul Heyse et de quelques autres moins connus.

Tandis que le chapitre IV gagnait ainsi en étendue, le chapitre V, qui fait l'historique du mouvement scientifique depuis la Révolution de 1848, a vu disparaître plus d'un écrivain qui a eu son jour de célébrité, mais dont les ouvrages, maintenant dépassés, sont à bon droit négligés ou oubliés; c'était justice qu'ils fissent place à leurs successeurs et à leurs émules dans la science. Si le choix qui a présidé à ces modifications peut plus d'une fois surprendre, on ne peut néanmoins qu'applaudir en général à la discrétion et à la sage mesure avec laquelle elles ont été faites; de même, si l'on peut trouver que le nouvel éditeur a exalté plus que de raison certains écrivains du jour, pour lesquels la postérité, tout en reconnaissant leur mérite, sera probablement plus sévère, on ne peut lui contester d'avoir terminé d'une manière digne de ses commencements un ouvrage qui se recommandera longtemps encore à l'attention des amis de la littérature allemande.

C. J.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 7 mai 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie les estampages de 6 inscriptions carthaginoises, envoyées par M. Cherbonneau.

M. Desjardins annonce qu'il a reçu de M. Ch. Tissot, ministre plénipotentiaire de France au Maroc, la première partie d'un travail sur les antiquités de ce pays, qu'il se propose de communiquer à l'académie. Ce travail est le fruit de 4 ans de recherches assidues. On ne savait jusqu'ici presque rien de la Maurétanie Tangitane, faute de documents, les anciens ayant fort peu parlé de cette province. La connaissance de l'arabe et du berbère a permis à M. Tissot de consulter les auteurs arabes et de recueillir de la bouche des habitants les traditions locales. Son travail est à la fois très-neuf et presque définitif. — M. Miller

Digitized by Google

rappelle qu'on doit déjà à M. Tissot la connaissance d'une curieuse inscription grecque du Maroc.

— M. Alex. Bertrand termine la lecture de son mémoire sur les Gaulois. De ce qu'il a exposé précédemment, M. Bertrand conclut qu'il faut distinguer comme deux peuples différents les Gaulois et les Celtes, qu'on avait confondus jusqu'ici. Les premiers habitaient la Cisalpine et le Noricum; ce sont eux qui envahirent l'Italie et prirent Rome; les Celtes occupaient le pays que nous sommes habitués à nommer Gaule, la France actuelle : l'institution du druidisme était propre à ces derniers. Au temps de César, les Gaulois avaient déjà pénétré dans le pays des Celtes, s'étaient fondus avec la population celtique, et lui avaient donné leur nom, comme plus tard les Francs à leur tour lui donnèrent le leur : d'où la confusion qu'a faite Tite Live, et tous les modernes à sa suite, entre les Gaulois et les Celtes. Il ne faut donc plus dans notre histoire ancienne distinguer seulement trois périodes, gauloise, romaine et franque, mais quatre : l'époque celtique, l'époque gauloise, l'époque romaine et l'époque franque. — Le résultat des recherches archéologiques confirme cette théorie. M. Bertrand présente une carte de la Gaule dont les diverses parties ont été teintées de couleurs différentes selon que les fouilles y ont fait rencontrer des monuments mégalithiques (qu'accompagnent ordinairement des objets en bronze), des instruments et des armes en fer. Les premiers se trouvent dans tout le centre et l'ouest, les seconds seulement dans une région plus restreinte à l'est. Selon M. Bertrand les mégalithes et les objets de bronze appartiennent à la civilisation celtique. Au contraire nous savons par le témoignage des anciens que les Gaulois avaient des armes en fer : ce sont eux qui, venant du Danube ou des contrées du nord-ouest, ont apporté le fer dans cette région orientale de la Gaule, la première qu'ils ont occupée; quand plus tard ils se sont étendus au delà, ce n'a été qu'en se mêlant à la population indigène et en adoptant toutes ses coutumes, y compris l'usage du bronze. Dans une carte d'Europe coloriée suivant le même système, on voit que les mégalithes et les objets de bronze abondent dans les pays qui sont restés le plus longtemps celtiques, comme l'Irlande, le pays de Galles et la Bretagne Armorique; la région des instruments de fer forme une traînée qui s'étend du Danube aux Alpes et à la Gaule. Les objets en fer qu'on trouve dans cette région remontent, de l'aveu de tous les archéologues et en dehors de tout système, à une période qui se place entre les années 600 et 150 avant notre ère : or c'est précisément là l'époque des invasions gauloises en divers pays dont parlent les historiens anciens. — M. Bertrand met sous les yeux des membres de l'académie divers objets trouvés dans les fouilles, et la photographie d'un grand nombre d'autres.

M. Deloche fait remarquer que la différence entre les deux listes de peuples gaulois données par T. Live et Polybe, dont M. Bertrand a parlé dans sa première lecture, n'est pas si grande qu'il le dit : il s'y trouve deux noms communs à toutes deux, et non un seul, car on voit par Tite Live (5, 34 *in fine*) que les Insubres qui figurent dans une de ces listes n'étaient qu'une branche (*pagus*) du peuple des Éduens, mentionné dans l'autre liste. Deux autres des peuples nom-

Digitized by Google

més par Polybe sont des Ligures, par conséquent des Ibères d'origine, ce qui semble, selon M. Deloche, indiquer que l'invasion venait de l'ouest. Du reste, M. Deloche ne pense pas que rien puisse infirmer l'autorité du témoignage de Tite Live, qui était de Padoue, du pays même par lequel était venue l'invasion, et qui devait bien connaître les traditions locales. Enfin il est d'autant plus vraisemblable que les envahisseurs de l'Italie venaient de la Gaule, que César (de b. gall. 6, 24), et Tacite (Germ. 28 et 43) disent qu'il y avait eu un temps où les peuples de la Gaule étaient très puissants, avaient une population surabondante et envoyaient des colonies à l'étranger.

M. Bertrand ne croit pas à l'identité des Insubres et des Éduens. Il considère comme une légende fabuleuse le récit de T. Live sur l'émigration des Gaulois de l'an 581 (d'où seraient sortis plus tard les envahisseurs de 390) : ce récit présente des invraisemblances en lui-même, et il n'est pas croyable que de 581 au temps de César les noms des divers peuples de la Gaule n'eussent pas changé. Le récit de Polybe prouve que les envahisseurs de l'Italie venaient de l'est et non de l'ouest. Ce que disent César et Tacite des colonies gauloises se rapporte à une autre époque.

M. Deloche cite un passage de Polybe (2, 22) qui représente les Insubres et les Boïens, en guerre contre les Romains, appelant à leur secours les Gésates, peuple gaulois transalpin des bords du Rhône, et leur rappelant la gloire que leurs ancêtres se sont acquise par l'invasion de l'Italie et la prise de Rome. — M. Bertrand répond que les Gésates, dont il est question, habitaient *au nord* et non *à l'ouest* des Alpes, dans la vallée du Rhône supérieur (aujourd'hui le Valais en Suisse).

M. Robert approuve en général le système de M. Bertrand. Il pense que l'auteur, dans sa peinture de la civilisation des Gaulois, n'a pas fait assez remarquer combien la numismatique gauloise indique chez ce peuple une civilisation avancée. — M. Bertrand adhère pleinement à cette observation, qui n'affecte en rien son système et que confirme d'ailleurs l'examen des objets qu'il a mis sous les yeux de la compagnie.

— M. Thurot présente le 20e fascicule de la bibliothèque de l'école des hautes études, intitulé *Quintilien, Institution oratoire, collation d'un ms. du* X*e s.*, par Em. Châtelain et Jules Le Coultre, Paris, 1875, 8°. Ce fascicule contient la collation du ms. de la Bibliothèque nationale, lat. 18527, anc. N. D. 187.

— M. B. Aubé commence la lecture d'un mémoire sur la date du martyre de Ste Félicité et de ses sept fils.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 22 Mai — 1875

Sommaire : 93. De Goeje, Contributions à l'histoire des Tsiganes. — 94. L. Müller, Supplément à son édition des Fables de Phèdre. — 95. Lettre adressée à l'empereur Théophile par les Pères d'un concile tenu en 836 à Jérusalem, p. p. Sakkélion. — 96. Tholin, Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais. — 97. Recueil de bons mots du XV° et du XVI° siècle, p. p. Papanti. — 98. Landau, Contributions à l'histoire de la Nouvelle en Italie. — 99. Contes populaires catalans, p. p. Maspons y Labros, 3° série. — 100. Chansons russes contemporaines, p. p. Kirejevsky et Bezsonoff. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

93. — **Bijdrage tot de Geschiedenis der Zigeuners** van M. J. de Goeje (Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences). Amsterdam, 1875, in-8°, 25 p.

Les travaux dont les Bohémiens ont été l'objet, principalement au point de vue philologique, ont établi leur origine indienne d'une manière presque indubitable. Pott et Elliot, Trumpp et Burton[1] avaient déjà indiqué le peuple de la péninsule indienne auquel ils croyaient que ces tribus devaient être rattachées. M. de G. a recherché les traces qu'elles ont pu laisser dans les chroniques musulmanes.

Les Tsiganes, race vagabonde et voleuse, sont aussi connus comme tels en Orient : en Syrie, on les appelle *Nawar* et *Zott* ou *Zatt* (le *t* fort), forme arabisée de l'indien *Djatt*. Un autre témoignage de leur origine s'est perpétué dans le nom de *Sindhi*, qu'on leur donne également — comme d'ailleurs en Allemagne, — et qui a passé dans des proverbes arabes comme synonyme de voleur et de menteur. Enfin, le nom de *Gandorry* sous lequel les Bohémiens désignent les Chrétiens, semble encore à l'auteur un souvenir de la ville indienne de Gandâra. Les bases de sa thèse ainsi établies, M. de G. n'a pas de peine à retrouver les Zott dans le pays marécageux du N. de l'Inde, au S. de l'embouchure de l'Indus, où d'ailleurs vivent encore leurs descendants; la langue de ceux-ci, étudiée récemment par Trumpp (*Grammar of the Sindhi language*), porte encore dans le Béloutchistan oriental et le Pendjâb occidental le nom de « langue des Djatt. » M. de G. ne s'occupe d'ailleurs pas d'examiner si la question concernant les Djatt et celle relative à leur langue ne sont pas distinctes. C'est donc des Djatt ou Zott que parlent les chroniques arabes et persanes.

Le fait le plus ancien touchant leur histoire[2] se rencontre dans le célèbre poème des *Rois* de Ferdousi, où Pott l'avait déjà trouvé, et le récit du poète

1. Ce dernier dans un travail, publié en 1851 et écrit entre 1845 et 1849, *Sindh and the races that inhabit the valley of the Indus*, que les *Tsiganologues* ne paraissent guère connaître (*The Academy*, 27 mars 1875, p. 324).

2. Cf. Néanmoins Burton, l. l. et Ferishtah I, 81, N. de la trad. angl. Briggs y dit que le Col. Tod a sur les Djatt des inscriptions des IV° et V° siècles « in the nail hea» ded or Budhish character. » Nous ignorons si ces inscriptions ont vu le jour.

Digitized by Google

historien est confirmé par celui de Hamzah Ispahâni. Il s'agit de l'envoi en Perse fait par un prince indien au Sassanide Behrâm Goûr, sur la demande de celui-ci, de 12.000 musiciens dits Loûri ou Zott. Les Tsiganes, on le sait, trouvent dans la pratique de la danse et de la musique un de leurs principaux moyens d'existence. Or, c'est ce nom de *Loûri* qu'ils portent encore en Perse, et ils descendent bien, d'après le *Modjmel et-tevârîkh*, de ces Loûri de Behrâm Goûr,— encore que la similitude des noms les fasse quelquefois confondre avec les habitants du Louristân (dits aussi Loûri). On peut d'ailleurs rapprocher du sens qu'a pris *Sindhi* chez les Arabes la signification d'*éhonté, impudent*, attribuée au mot *Loûri* par le Dict. persan *Borhâni Kâti'*.

Vers l'embouchure de l'Indus demeuraient, au dire des plus anciens géographes et chroniqueurs arabes, des tribus descendues de Cham et qui, sous différents noms (Bodha ou Nodha, Meid ou Mend, Kork, Kikân, Sajâbidja, Asâwira) vivaient les unes de l'élève des troupeaux, les autres de piraterie[1]. Elles se battaient quelquefois entre elles, mais les principales attaques des tribus côtières étaient dirigées contre les populations musulmanes auxquelles elles inspiraient la plus vive terreur. Le genre de vie de ces populations, exigeant de vastes territoires, devait les faire essaimer un peu de tous côtés, et l'on en trouve en effet — sans parler du fait cité plus haut — dès l'origine de l'islamisme, lors de la conquête de la Perse, les uns chez les Persans, les autres chez les Arabes, et ailleurs encore. On retrouve entre autres le nom des Zott près de Babylone, dans le « canal des Zott, » et l'histoire des premières conquêtes de l'Islâm cite au nombre de celles-ci le territoire des Zott, entre Râmhormouz et Arradjân. L'histoire de ces colonies après la conquête arabe ne nous est guère connue, mais dès 670 le Khalife Moâwia transporta, de Basra, des familles de Zott en Syrie, c.-à-d. à proximité des possessions byzantines, et au IXe siècle on trouve encore à Antioche le « quartier des Zott. » Quant à l'Inde même, les premières invasions musulmanes furent repoussées par les Zott, qui pourtant se joignirent bientôt aux Arabes, sous Walîd Ier. Mais leur caractère et leurs mœurs vagabondes faisant d'eux des alliés peu sûrs, vers 710, on en transporta de nouveau sur les bords du Tigre, vers le Khouzistân, tant Zott qu'autres Indiens. De là, 4 ans plus tard Walîd, et 6 ans après celui-ci, Yezîd II en firent transporter un certain nombre vers Antioche et Mopsueste, et leurs buffles avec eux : on voulait débarrasser ce territoire des lions qui l'infestaient, et l'on sait que ces derniers fuient devant le buffle. Un siècle plus tard, en 820, nous retrouvons ce groupe principal de Kaskar jouissant d'une indépendance acquise à la faveur des troubles occasionnés par la rivalité d'Emîn et de Mâmoun, les deux fils de Hâroûn. Les premières expéditions dirigées contre eux pour les réduire restèrent infructueuses jusqu'à 834, où Odjeif, général de Mo'taçem, dut leur faire subir un siége en règle dans leurs marais, et même, dit-on, faire venir des paysans d'Égypte pour l'aider dans un genre de travail qui leur était familier. Trois jours de réjouissances célébrèrent à Baghdâd une victoire chèrement achetée et dont 27.000 prisonniers,

1. Plusieurs, auxquels il faut ajouter Briggs (l. l.), les identifient avec les Gètes.

Digitized by Google

dont 12.000 en état de porter les armes, relevèrent l'éclat. On les déporta d'abord à Khânikîn (au N.-E. de Baghdâd), puis à Ainzarba, en Syrie; il en resta néanmoins, dit-on, un certain nombre à Khânikîn. En 855 enfin, les gens de Roum ou les Byzantins attaquèrent et prirent Ainzarba, et emmenèrent les Zott avec tous leurs biens. Telle est donc la date positive où les Bohémiens sont introduits sur le territoire de l'empire byzantin.

Le silence des chroniqueurs fait supposer qu'il n'y a pas eu de déportations ailleurs qu'en Syrie, d'autant que Zott est le nom des Tsiganes en Syrie seulement. Ceux de cette race qui continuèrent d'habiter leur pays d'origine restèrent tranquilles jusqu'à Mahmoud le Ghaznévide, qui punit exemplairement les brigandages qu'ils exerçaient contre son armée et soumit Mançoûrah. Près de quatre siècles plus tard, Timour dirigea également une expédition contre ces pillards, et se vante dans ses mémoires d'avoir délivré le pays de leurs rapines, — ce qui, par parenthèse, semble bien infirmer l'opinion qu'il en aurait pris à son service. Mais néanmoins, au témoignage d'Elliot, ils forment encore maintenant les 2/5 de la population du Pendjâb et la majorité de celle du Sindh, et c'est cette langue Sindhi ou Djatt, nous l'avons dit, qu'a étudiée Trumpp.

Après avoir ainsi groupé ses laborieuses recherches, tout en espérant que d'autres, plus heureux que lui, pourront continuer de suivre la piste des Zott après leur entrée sur le territoire byzantin, M. de G. cite quelques mots bohémiens dont il croit avoir retrouvé l'origine arabe. Il propose en outre quelques étymologies : la première, pour le mot Zigeuner ou Tsigane, où il voudrait voir, bien qu'avec un peu d'hésitation, le persan *schikâri*, chasseur. C'est le nom donné actuellement encore par la population Djatt sédentaire de l'Inde, concurremment avec *Bhangi*, aux tribus vagabondes qui parcourent le pays, c.-à-d. à nos Bohémiens proprement dits. Nous avouons ne guère saisir le rapport qu'il peut y avoir entre les formes *Schikâri* et Zigeuner ou Tsigane, sans compter qu'il faut admettre que les tribus nomades auraient emporté à l'étranger et gardé comme leur nom une expression de mépris, en quelque sorte, dont on se servait à leur égard. Enfin, une objection bien plus forte encore et qui nous paraît décisive, c'est l'origine persane du mot *Schikâri*. Le persan n'est devenu la langue officielle et générale du N. de l'Inde qu'à partir de la conquête Mogole; accordons même, si l'on veut, qu'elle le fût sous les dynasties musulmanes que soumit Bâber : nous ne remonterons ainsi qu'à la fin du XIe ou au XIIe siècle, alors que les ancêtres de nos Tsiganes, d'après M. de G. lui-même, sont sortis de l'Inde au VIIIe s. ! — Il nous paraît bien plus exact et plus simple d'expliquer Tsigane par *Tchenguiâneh*.

De ce mot aussi il y a une étymologie proposée : la racine serait le persan *tcheng*, espèce de cithare très-employée; ce même mot, mais avec la lettre douce initiale *dj*, désigne aussi, selon Lane qui transcrit *Jink* et *Gink*, une population de danseurs. Mais la forme propre de «*tcheng*», pour signifier *musicien, joueur de cithare*, est *tchengui*. *Jink* (à la française, *djenk*) est-il employé en ce sens ailleurs qu'en Égypte? Les dictionnaires persans indigènes n'en font au moins pas mention[1].

1. Nous pouvons pourtant ajouter que ce mot, du moins est-ce vraisemblablement le

Digitized by Google

Toujours est-il que, pour procéder régulièrement, il nous faut partir de la forme *tchengui*, et le *i* ne peut, à nos yeux, être autre chose que la terminaison *l* ou *in* servant à former, entre autres choses, des adjectifs. On ne peut de là, à l'aide de la terminaison plurielle *ân*, tirer autre chose que *tchenguiân*; le *eh* de la fin reste inexpliqué [1].

Le *âneh* tout entier le reste si l'on suppose que le *Djenk* dont parle Lane a passé d'Égypte en Turquie. — En nous en tenant à cette racine, nous préférerions voir dans *âneh* une terminaison, beaucoup plus employée en turc qu'en persan, servant à former des adjectifs, comme *dîv, dîvâneh*.

Nous ne pourrions néanmoins rejeter d'une manière absolue l'opinion qui rapproche *tchenguiâneh* de *zindj* (nègre) [2]. Le *z* et le *dj* permutent facilement de l'arabe au persan, et réciproquement : *Zott* et *Djatt* notamment en sont une preuve. Ensuite la distance qui sépare le *dj* doux du *tch* fort n'est certes pas infranchissable, d'autant que ces deux lettres sont figurées par un seul caractère, auquel on ajoute tantôt un point (*dj*), tantôt trois (*tch*). La preuve de ce que nous avançons se trouve encore dans notre sujet même. Lane transcrit par *Jink* ce qui est certainement le persan *tcheng*. Il est vrai que le *tch* est une articulation persane et turque, et non arabe, mais il est parfaitement connu en Égypte.

En résumé, les recherches de M. de G. ont reconstitué un anneau de la chaîne qui rattache les Bohémiens à leur patrie primitive, et nous paraissent de nature à faire faire un pas considérable à l'historique de leur marche dans et vers l'Europe.

E. FAGNAN.

---

94. — **Luciani Müllerí de Phaedri et Aviani fabulis libellus.** Leipzig, Teubner. In-8°, 34 p. — Prix : 1 fr. 35.

Ce *petit livre* est un supplément à l'excellente édition de Phèdre que M. L. Müller a donnée, il y a quelques années, chez Teubner. Il contient quelques remarques sur les manuscrits, et un certain nombre de corrections nouvelles pour un texte auquel l'auteur a déjà rendu tant de services. Mais la partie la plus intéressante de la brochure est celle qui traite des paraphrases de Phèdre en prose : M. M. montre que ces paraphrases, — qui se présentent sous trois formes, le ms. de Wissembourg (auj. à Wolfenbüttel), l'anonyme de Nilant (ms. de Leide), et le recueil dont l'auteur se nomme Romulus, — remontent toutes à une source commune, qui devait s'appeler *Aesopus latinus*, et qu'il croit avoir été composée à l'époque mérovingienne. L'édition de Romulus donnée ré-

---

même, est employé en Turquie : « Les *Singis* (le mot est-il exactement transcrit?)..... » sont des danseuses publiques qui vont partout où on les demande, et ce sont ordinai- » rement des juives, des arméniennes ou bien des esclaves chrétiennes. Il y a aussi de jeunes » garçons juifs qui s'en mêlent quelquefois et qui s'habillent en femmes. » (Voy. de C. Le Bruyn au Levant, La Haye, 1732, I, 436-7). Cette description se rapporte bien à celle de Lane; remarquons que ni l'une ni l'autre n'attribuent à ces danseurs la nationalité indienne.

1. Qu'on n'oublie pas que, si les Turcs prononcent *tchenguiâneh*, ils écrivent *tchengâneh*.

2. Peut-être faut-il rapprocher la transcription *Singi* du passage de Le Bruyn cité plus haut.

Digitized by Google

cemment par M. Oesterley (Berlin, 1870) ne peut être regardée comme suffisante, surtout au point de vue du philologue classique; et M. M. réclame à bon droit une édition critique faite d'après tous les textes et restituant autant que possible l'*Aesopus* lui-même. Ce recueil n'a pas seulement une grande importance pour l'histoire de la fable ésopique au moyen-âge; il est fort utile pour la constitution du texte de Phèdre, dont les expressions ont parfois été fort peu modifiées par le paraphraste. On sait qu'il contient, en outre, des fables qui ne se trouvent plus dans aucun ms. de Phèdre, mais qui doivent appartenir à cet auteur. On a déjà maintes fois essayé d'en remettre quelques-unes en vers, M. Müller, à son tour, en a refait trois; sa restitution est fort élégante, et, grâce à l'étude approfondie qu'il a faite du mètre de son auteur, elle est bien supérieure à celles de ses prédécesseurs; mais il faut avouer que le texte en prose n'a guère, sauf un ou deux vers, fourni que le canevas, et que le poète latin avait pu traiter le même sujet de plus d'une façon différente. — Les quelques remarques sur Avianus qui terminent la brochure et que M. M. nous donne par dessus le marché ne sont pas sans intérêt.

---

95. — Ἐπιστολὴ συνοδικὴ τῶν ἁγιωτάτων πατριαρχῶν τῆς ἑῴας λήξεως Χριστοφόρου Ἀλεξανδρείας, Ἰὼβ Ἀντιοχείας, καὶ Βασιλείου Ἱεροσολύμων πρὸς Θεόφιλον αὐτοκράτορα κ. τ. λ. νῦν πρῶτον ἐκδίδοντος Ἰωάννου Σακκελίωνος; Athènes, Κασσανδρεύς et C°, rue Euripide. 1874. In-8°, 48 p.

Il serait à désirer qu'auprès de chacune des grandes bibliothèques des couvents grecs d'Orient il se trouvât un homme aussi à même que M. Sakkélion d'en tirer parti. Ce n'est pas qu'on puisse attendre désormais des résultats considérables de ce côté : mais il est certain qu'il reste encore plus d'un débris intéressant à reconnaître et à révéler, et malheureusement les explorateurs européens pressés, mal renseignés, et généralement trop spécialistes pour tout voir avec fruit passent à côté sans prêter attention. M. S., actuellement directeur de l'école hellénique de Patmos, a longtemps résidé à Athènes et s'est mis fort au courant des procédés et des résultats de la science philologique. Depuis le commencement de son séjour à Patmos, il s'est occupé de classer les manuscrits du couvent et en a dressé un catalogue détaillé et méthodique; malheureusement ce catalogue, chef-d'œuvre de patience et d'érudition, n'a pu encore être publié.

Le petit livre que nous avons sous les yeux contient le texte inédit d'une lettre adressée à l'empereur Théophile (829-842) par les Pères d'un concile qui siégea à Jérusalem au mois d'avril de l'année 836. Ce concile qui réunit les trois patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, 185 évêques, 11 higoumènes et 1153 moines avait cependant échappé aux historiens ecclésiastiques et aux auteurs des collections conciliaires. Quant au texte de la lettre synodale, sauf quelques emprunts qu'y fit plus tard l'auteur d'une épître faussement attribuée à saint Jean de Damas [1], il était resté inconnu; la mention des trois patriarches

1. V. Combéfis, *Manipulus rerum Constantinopolitanorum*. — Le Quien, *S. Joan. Damasc. opp.* T. I, p. 628.

Digitized by Google

dans le texte de cette épître apocryphe avait éveillé l'attention de Fr. Combéfis (l. c.); mais il l'expliquait, sans recourir à un concile, en admettant une lettre d'abord écrite par un des patriarches, puis proposée à la signature des deux autres. Il en est autrement : le concile s'est bien réellement réuni à Jérusalem, dans la basilique de la Résurrection, en avril 836, comme l'indique le titre du document publié par M. S.

La lettre a pour objet unique de défendre le culte des images : on sait que l'empereur Théophile était un iconoclaste acharné. Il s'en faut bien pourtant que le concile use envers lui du ton comminatoire : ce n'est pas même une admonestation paternelle; si l'on ne savait pas quels étaient les sentiments de Théophile, ce ne sont pas les Pères du concile de Jérusalem qui nous les feraient connaître. Ils protestent de leur douleur d'être séparés de lui par la tyrannie musulmane : ils le félicitent sur ses victoires, déclarent qu'ils ont les yeux fixés sur les temps heureux de la domination byzantine et que tous leurs vœux sont pour une restauration de l'empire chrétien.

On pourrait s'étonner de voir un concile se réunir à pareille date, à Jérusalem, pour traiter à nouveau la question des iconoclastes alors que la domination des Arabes mettait les chrétiens de Syrie et d'Égypte à l'abri des excentricités théologiques des empereurs de Byzance : il semble que la réunion a dû avoir d'autres motifs. Si l'on rapproche d'une part les avances faites à l'empereur iconoclaste par le clergé orthodoxe d'Orient, d'autre part les succès militaires de Théophile, dont vers ce temps-là les années victorieuses se rapprochèrent plusieurs fois des frontières de la Syrie, on sera porté à croire que les chrétiens de ce pays se préoccupaient de l'éventualité possible d'une restauration byzantine.

Quoi qu'il en soit nous trouvons dans la lettre synodale plus d'un renseignement curieux sur les images et les édifices sacrés de la Palestine. Je signalerai la mention d'une grande mosaïque sur la façade extérieure de la basilique de la Nativité, à Bethléem. Cette mosaïque, dont toute trace a disparu et dont le souvenir même s'était perdu, représentait l'adoration des Mages, et ceux-ci y étaient figurés avec le costume traditionnel persan que l'on retrouve sur les plus anciennes représentations de cette scène. En effet, les Pères du concile ajoutent que, lors de l'invasion de la Palestine par Chosroès, les Perses étant arrivés à Bethléem reconnurent les images de leurs ancêtres et, en cette considération, s'abstinrent de piller la basilique (p. 30).

Je citerai encore deux églises de Lydda, toutes deux dédiées à la Mère de Dieu et mentionnées à cause des images miraculeuses qu'elles contenaient. Aucun chroniqueur ancien ne signale ces églises à Lydda, aucun voyageur moderne n'en a trouvé ni ruine ni souvenir. Le concile cite encore une mosaïque dans une église de l'île de Chypre (p. 29), une image de S. André sur le ciborium d'une église de Lemnos, etc.

Dans un document relatif aux iconoclastes on devait s'attendre à rencontrer des renseignements de ce genre, non moins précieux pour l'histoire de l'art que pour celle du dogme. On a vu d'ailleurs qu'ils ne constituent pas tout l'intérêt

Digitized by Google

de la publication de M. S. et que l'histoire — tant l'histoire ecclésiastique que l'histoire générale — y trouvera des données nouvelles et intéressantes. J'ajoute que le texte est établi et annoté avec la compétence que l'on pouvait attendre de M. S. Deux manuscrits, l'un en onciale du IXe siècle, par conséquent presque contemporain du texte, l'autre de la fin du XIIe ont été mis à profit. M. S., en suivant généralement le premier, a noté avec soin les variantes du second, et à l'occasion il lui a emprunté quelques leçons, sans oublier de recourir à la conjecture dans les cas où les deux manuscrits étaient insuffisants. Il est à souhaiter que tout ce qui reste d'inédit dans la bibliothèque de Patmos soit publié avec le même soin : nul autre plus que M. S. n'est à même de le faire.

L. DUCHESNE.

---

96. — **Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais du Xe au XVIe s.**, suivies d'une notice sur les sépultures du moyen-âge, par G. THOLIN. Agen. 1874. In-8°, xvj-364 p.

En 1867, à sa sortie de l'École des Chartes, M. Tholin avait soutenu une thèse sur l'architecture religieuse de l'Agenais. Nommé depuis lors archiviste de Lot-et-Garonne, il a pu, grâce à son séjour dans le pays, visiter tous les monuments dignes d'être mentionnés, étudier avec le soin nécessaire les édifices qui présentent un intérêt particulier, en un mot compléter et développer, comme il convenait, son premier travail.

Le livre de M. Th. n'est pas de ces ouvrages, comme on en publie tant aujourd'hui, dans lesquels la valeur du fonds est sacrifiée à l'éclat de la forme, où un texte médiocre sert de commentaire trop souvent insuffisant à de magnifiques dessins. M. Th. a voulu faire un livre rigoureusement scientifique. Il n'a eu recours aux planches que pour rendre ses descriptions plus clairement et plus rapidement compréhensibles.

L'ouvrage est divisé en deux parties, consacrées, l'une à l'époque romane, l'autre à la période gothique. Il est terminé par un appendice sur les sépultures de l'Agenais et par quelques notes dont nous parlerons plus loin.

M. Th. est un élève fidèle de M. Quicherat, l'éminent professeur d'archéologie de l'École des Chartes. Comme lui il considère avant tout dans les églises les caractères purement architectoniques, c'est-à-dire la construction, indépendamment des ornements qui n'en sont que l'accessoire. Dans ce système, l'attention de l'archéologue doit se porter spécialement sur deux points : le plan de l'édifice et son mode de couverture, d'où dépendent les détails de son élévation. M. Th. a bien compris ce principe et en a fait la base de sa classification. Il examine tour à tour : les églises à trois nefs accompagnées de trois absides orientées, — les églises à une nef pourvues d'une grande abside et d'un transept, dans les croisillons duquel s'ouvrent des absidioles orientées — les églises à chevet plat, — etc..... Il établit ainsi une dizaine de subdivisions pour l'époque romane et sept ou huit pour la gothique.

Digitized by Google

Cette classification est peut-être un peu compliquée et l'on peut reprocher à l'auteur la longueur parfois exagérée des titres qu'il a donnés à chaque division. Mais la méthode en elle-même est excellente. Cette série de monographies fait bien connaître les types en usage dans le pays, elle permet de distinguer ceux qui étaient les plus répandus de ceux que l'on doit considérer comme une exception, une fantaisie d'architecte. L'auteur a toutefois senti qu'il ne répondait pas complétement par là à toutes les questions que l'on peut se poser en ouvrant son livre. Il a compris qu'il fallait encore montrer comment ces divers types s'enchaînent, dire l'ancienneté relative de chacun, en un mot faire leur classement chronologique. Aussi a-t-il joint aux deux principales parties de son livre des résumés qui méritent d'être lus avec attention, car ils contiennent des aperçus d'ensemble sur l'architecture de l'Agenais tels qu'aucun ouvrage, à notre connaissance, n'en a donné jusqu'ici.

Nous avons déjà dit que M. Th. avait suivi, en homme qui la connaît bien, la méthode parfaitement simple et logique de M. Quicherat; ce n'est pas nous qui l'en blâmerons. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de trouver qu'il a appliqué avec une rigueur un peu exagérée les excellents principes de son maître, en consacrant trop peu de place à l'étude de l'ornement. Peut-être M. Th. a-t-il craint de répéter en partie les observations consignées par M. l'abbé Barrère dans son *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*. Mais un archéologue qui a étudié aussi consciencieusement les édifices du pays ne pouvait manquer de trouver des détails inaperçus par ses devanciers.

Le reste du volume n'a pas l'importance des chapitres que nous venons d'examiner. Les pages consacrées aux Sépultures de l'Agenais contiennent un bon résumé des principales découvertes de tombes faites depuis un siècle, et l'exposé des différents modes de sépulture en usage dans cette région de la France. Mais M. Th. n'avait à décrire aucun monument funéraire d'un grand intérêt. Les plus importants ont été dessinés et expliqués par M. de Saint-Amans dans son *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne*. Plusieurs autres aujourd'hui perdus ne nous sont connus que par les dessins de Beaumesnil. M. Th. ne pouvait que répéter en grande partie les observations de ses devanciers; il lui était difficile de faire des remarques très-personnelles sur des monuments qui n'existent plus.

Nous avons peu de chose à dire des notes qui terminent le volume. La plus intéressante est celle où l'auteur a réuni plusieurs textes relatifs à la cathédrale d'Agen. Les autres traitent de la possibilité de fixer les dates des églises par l'étude de leurs vocables, et par l'étude de la taille des parements. Le peu de cas que l'auteur fait — avec raison d'ailleurs — de ces deux éléments d'appréciation, nous dispense d'en parler longuement.

Un mot maintenant sur les dessins. Nous avons déjà dit dans quelle mesure M. Th. y avait eu recours. Il se borne en général à donner des plans exacts ou des coupes dont plusieurs sont bien exécutées (voir celles de Layrac, pl. IX, de Mézin, pl. XXV, etc.). Nous devons cependant signaler quelques planches insuf-

Digitized by Google

fisantes, par exemple la coupe de l'église de Marmande (pl. XXIV), dessinée au trait avec cette sécheresse qu'on ne retrouve guère au même degré que dans les publications des architectes allemands, ou bien encore les chapiteaux et ornements réunis dans les planches V, VI, XXII et XXIII[1].

Enfin nous devons signaler à M. Th. un certain nombre de petites inexactitudes, du genre de celle-ci : Il dit (p. ix) que la voûte en étoile « est renforcée par » huit arcs diagonaux secondaires, réunis par des liernes et des tiercerons, » tandis qu'en réalité elle est renforcée par huit arcs secondaires *nommés* liernes réunis par des tiercerons, soit, en tout, *douze* arcs secondaires. Il emploie aussi trop souvent des expressions impropres ou peu usitées (*dosserets* au lieu de pilastres, *trompillon, allégir....*, etc.), mais nous ne voulons pas insister sur ces critiques de détail, qui pourraient faire mal juger l'ensemble du travail. L'auteur a déployé dans son livre des qualités sérieuses que ces taches légères ne doivent pas nous faire méconnaître.

R. L.

---

97. — **Facezie e Motti dei secoli XV e XVI**, codice inedito magliabechiano. Bologna, Romagnoli, 1874, in-12, viij-151 p. (T. CXXXVIII de la *Scelta di curiosità letterarie*). — Prix : 6 fr.

Nous devons ce joli volume aux soins de M. Papanti, le savant auteur d'un livre curieux sur Dante dont nous avons parlé l'an dernier. Il a trouvé dans un ms. de la bibl. magliabechienne ce recueil de bons mots, compilé (pour la plus grande partie) au xve siècle par Niccoló da Bucine, personnage qui dans son temps jouit d'une réputation peu commune et fut professeur d'humanités à Florence. Sa collection ne fait pas tort à sa mémoire. A côté d'un certain nombre de ces plaisanteries inusables qui sont en circulation souvent depuis les Grecs, elle contient surtout de vives reparties ou des paroles remarquables à divers titres des contemporains de l'auteur. Beaucoup de ces *motti* se présentent ici pour la première fois, et l'ensemble est de nature à jeter un jour curieux sur l'esprit et les mœurs de l'Italie à cette époque. Les mots notés par Nicolas sont d'ailleurs le plus souvent plaisants en eux-mêmes, ce qui est loin d'être toujours le cas dans les recueils de ce genre. — En remerciant M. P. de ce nouveau cadeau, nous lui signalerons deux ou trois vétilles. — P. 62, dans la phrase espagnole, assez altérée orthographiquement par notre auteur, il faut changer en *f* l'*s* de *sotter;* je rétablirais également une *f* p. 129 dans le mot qui termine le n° 132, bien que la phrase reste encore assez obscure. — Le n° 140, qui rapporte un mot de Dante déjà raconté par Pétrarque, confirme bien l'interprétation du texte latin qui a été donnée ici (1874, t. II, p. 158). — P. 66, quel que soit le sens qu'il faille donner ici à *capelli bianchi* (à mon avis c'est

---

1. Un des ornements de la planche V est emprunté au tailloir d'un chapiteau, dont M. Viollet-le-Duc a donné le dessin dans son *Dictionnaire d'Architecture*, t. VIII, p. 197. Il est curieux de comparer les dessins des deux auteurs.

Digitized by Google

cheveux blonds), il ne peut s'agir de cheveux *poudrés* : ce n'est pas là une beauté *naturelle*, comme l'exige le contexte de ce passage et des nombreuses variantes qu'on en connaît (de m. *albi capilli* dans un texte latin). — P. 149 il faut rétablir le célèbre vers d'Ovide : *Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata.*

---

98. — **Beitrage zur Geschichte der italienischen Novelle**, von Dr Marcus Landau. Wien, Rosner. 1875. In-8°, 182 p. — Prix : 4 fr.

M. Landau, auteur d'un livre estimable sur *les Sources du Décaméron*, donne une suite à ce travail en étudiant les successeurs de Boccace en Italie. Il s'en tient en général à examiner, chez les nouvellistes qu'il cite, les récits où ils ont imité Boccace : c'est là un point de vue un peu restreint, mais si M. Landau ne s'y était pas renfermé, son petit livre serait devenu un immense travail. Tel qu'il est, il est agréable et utile : l'auteur apprécie brièvement et judicieusement chaque écrivain, résume sa biographie, indique le caractère de son œuvre, et nous voyons ainsi passer sous nos yeux, du XIVe siècle au XVIIIe, toute la file de ces conteurs dont on se borne trop souvent à connaître le nom. M. L. a joint aux recueils italiens les *Canterbury Tales*, les *Cent nouvelles nouvelles*, l'*Heptaméron* et les *Contes* de la Fontaine : on ne voit pas bien pourquoi ce choix spécial parmi les conteurs étrangers. A propos des *Cent nouvelles nouvelles*, il les attribue encore à la société réunie autour de Louis XI ; mais M. Wright a montré, dans la préface de son édition (Coll. elzévirienne), que cette opinion est sans fondement, qu'Antoine de la Sale est très-probablement le seul auteur de tout le livre, et que par *Monseigneur* il faut entendre non Louis XI, mais Philippe le Bon. — Une addition de vingt-cinq pages aux *Sources du Décaméron*, riche en renseignements nouveaux, termine le volume.

---

99. — **Lo Rondallayre**, quentos populars catalans coleccionats per F. Maspons y Labros, socio honorari de la Academia de Bonas Lletras de Barcelona. Tercera serie. Alvar Verdaguer, Barcelona. 1875. 1 vol. in-8° de XX-173 p.

Ce nouveau volume n'est pas moins intéressant que ceux qui l'ont précédé. Il renferme vingt-sept contes qui, nous aimons à le penser, seront bientôt suivis d'autres récits du même genre. Cette troisième série débute par une dédicace à M. Pelay Briz connu par la publication des *Cansons de la terra* et qui a souvent encouragé l'auteur dans sa tâche difficile. Vient ensuite une introduction dans laquelle M. M. y L. entre dans diverses considérations sur l'ensemble de son œuvre. Nous avons dit dans cette Revue même que M. M. y L. s'était peut-être laissé quelquefois tenter par des formes trop littéraires et peu d'accord avec la nature de ses récits. L'auteur nous fait remarquer que la *Revista de España* a précisément le plus loué les *Rondallas* qui nous avaient suggéré cette observation; il ajoute que certaines manières de dire, certains tours de phrase introduits par

Digitized by Google

lui dans ses contes, loin de leur faire perdre leur caractère populaire, ne font au contraire que l'augmenter. Il ne nous appartient pas, à nous étranger, de discuter ce point délicat. Nous dirons cependant que dans cette troisième série nous n'avons pas remarqué ces comparaisons, ces images qui nous avaient paru un peu prétentieuses et dont nous avons cité un exemple dans un précédent article. Ici le style nous a semblé plus constamment simple et approprié au sujet. M. M. y L. a bien voulu se rappeler que nous lui avons signalé quelques rapprochements oubliés par lui. Il en a mentionné un grand nombre dans sa préface, les uns se rapportent aux contes publiés auparavant, les autres aux récits de cette troisième série. Voici quelques-unes de ces dernières analogies. *Los dos Geperuts* ont à peu près le même fond que les *Korils de Plaudeu*, du *Foyer breton*, le *Fanal maravellós*, que la *Lampe merveilleuse* des *Mille et une nuits*, et qu'un conte sicilien que M. M. y L. ne pouvait connaître puisqu'il vient seulement d'être publié par M. Pitrè sous le titre de la *Lanterna magica*. *Lo Xisclet de Caldas* rappelle un récit du recueil de Cenac-Moncaut (*Littérature populaire de la Gascogne*, p. 193); l'*Aucellet vert*, la *Princessa encantada*, deux contes de Madame d'Aulnoy, l'*Oiseau bleu* et la *Chatte blanche*, *Los tres princeps* un conte slave, le *Tapis volant*. *La Noya dels cabels d'or* fait souvenir d'un conte des frères Grimm, *Raiponce; En Pere Patufet*, du *Tom Pouce* allemand; le *Cabreta*, d'un conte andalous recueilli par F. Caballero : *Obrar bien que Dios es Dios* et de la *Vurpi* de Pitrè. Un autre conte de Caballero : *Juan le soldat* roule sur la même donnée que *En Pere Sense*. *Los tres çonsells de Salomo* ne ressemblent pas seulement à un conte de Trueba et à une tradition irlandaise que signale M. M. y L., ils sont presque identiques au conte sicilien *Li tri rigordi* et rappellent aussi l'Exemple XLVI du *Livre du comte Lucanor*. M. M. y L. indique bien d'autres analogies, et l'on pourrait sans doute en augmenter encore la quantité, car dans des études comparatives de cette espèce il est impossible de jamais se flatter d'être complet. Ces rapprochements suffisent, du reste, pour montrer quels soins M. M. y L. a donnés à son recueil. Le *Rondallayre* a sa place à côté des excellentes collections de contes que vient de nous envoyer l'Italie, à côté des volumes de M. Comparetti et de M. Pitrè, près desquels nous voudrions voir aussi bientôt s'aligner des publications analogues dont la France fournirait la matière. Nous sommes à peu près au courant pour nos poésies populaires, nous sommes très en retard pour les contes, et dans quelques années il sera impossible de les retrouver.

Th. DE PUYMAIGRE.

---

100. — **Notre siècle dans les chansons russes historiques.** Chansons recueillies par P. V. KIREJEVSKY, rédigées et augmentées par P. BEZSONOFF. 10e partie. Moscou, 1874 (Nach vjek v russkih istoritcheskih pjesnjah. Pjesni sobrannyja P. V. Kirejevskim, pod redaczijei i s dopolnenijami P. Bezsonova. Vypusk 10. Moskva. 1874).

Les services que Kalaidovitch, Rybnikoff, Hilferding ont rendus à la littérature russe sont connus : ils ont montré aux Russes étonnés que si quelqu'un

Digitized by Google

leur reprochait le manque de verve épique, il n'aurait pas moins tort que Voltaire faisant aux Français le même reproche. Si Kirejevsky et les éditeurs de son recueil s'étaient bornés aux quatre premiers volumes et à l'index y joint, son mérite serait le même, mais dès le cinquième volume commencent les chansons historiques; le huitième volume est consacré à Pierre le Grand; le neuvième au XVIIIe siècle, et enfin le dixième, que nous avons sous les yeux, au siècle présent. Il est évident que la valeur esthétique des chansons, ainsi que leur ressemblance avec les épopées des autres peuples, devait diminuer, et qu'en même temps le programme devait s'élargir : ce ne sont pas seulement les chansons inventées par le peuple, mais aussi celles qui ont su conquérir la popularité, qui devaient trouver place dans ces derniers volumes; d'un autre côté ces chansons, comme productions purement historiques (c.-à-d. composées à une époque connue par un auteur connu ou non connu), avaient besoin des explications d'un éditeur instruit. Le recueil a trouvé cet éditeur dans la personne de M. Bezsonoff, qui avait commenté aussi les quatre premiers volumes. M. Bezsonoff n'est pas du nombre des savants qui frayent de nouvelles routes à la science, mais son immense lecture, beaucoup d'expérience dans les travaux de ce genre et sa diligence sans exemple, qualités surtout précieuses dans l'explication des chansons qui doivent leur naissance à l'époque récente, le rendent un commentateur modèle. Néanmoins M. Bezsonoff a ses défauts : il parle trop pour avoir toujours raison; il revient cinq ou six fois sur la même pensée, ce qui ne la rend pas plus lucide; il polémise toujours contre ses ennemis réels ou imaginaires.

Le dixième volume, offert dernièrement au public russe, a plus d'intérêt que les autres pour le public français, parce que le plus grand nombre des chansons que contient ce volume doit sa naissance à la guerre de 1812. La plupart de ces chansons sont lyriques, et les formules n'en sont point créées à nouveau, mais empruntées à des chansons plus anciennes : c'est ce qu'on voit par exemple dans la première, où l'empereur français ordonne à Alexandre de lui procurer des logements pour son armée, et où le général Koutouzoff console son souverain. Il n'y a qu'un seul personnage vraiment épique dans cette guerre, c'est le général des cosaques Platoff, qui doit sa popularité à son arme et à sa manière de faire la guerre : les paysans illettrés sont en ce cas du même avis que beaucoup d'écrivains, qui ont prouvé que Napoléon Ier ne pouvait pas être vaincu dans des batailles régulières, et que la guerre de partisan était seule applicable contre un ennemi qui avait franchi la frontière. Les apparitions et disparitions subites des cosaques qui, de cette manière, affaiblissaient la grande armée, sont exprimées poétiquement par la courte chanson qui raconte comment Platoff, déguisé d'après l'ordre de l'empereur en marchand, après avoir fait couper sa barbe, vient chez Napoléon; l'empereur le régale d'une manière tout-à-fait populaire (en lui présentant un petit verre), et lui demande des détails sur Platoff lui-même; celui-ci lui répond : « Vous n'avez pas besoin de perdre de l'argent » pour voir Platoff; regardez-moi : nous nous ressemblons comme deux gouttes

Digitized by Google

» d'eau. » Puis craignant que Napoléon ne finisse par le reconnaître, il saute sur un cheval et lui envoie des railleries pour adieux. Dans d'autres variantes, sans aucun doute plus récentes, c'est la fille de Napoléon, *Arine*, qui questionne Platoff sur sa figure. On peut être sûr de la route que prendra cette chanson, si elle subsiste sans être détruite par les chansons artificielles qui chaque jour gagnent du terrain chez le peuple russe; Napoléon Ier, père d'une jolie fille qui ressent le plus grand intérêt pour le héros inconnu, mais célèbre par ses exploits, n'est pas très-loin de se transfigurer en sultan de chanson de geste.

Après ces chansons populaires M. Bezsonoff place les chansons de soldats (pleines de lieux communs) et quelques odes et satires contemporaines. Une ode sur les exploits des cosaques du Don (p. 173), trop ampoulée, mais poétique, et une satire sur Napoléon (p. 139), où la rivalité de Koutouzoff et de l'empereur français est présentée sous la forme d'une lutte à la danse, ont joui de la plus grande faveur; la popularité de cette satire jusqu'à nos jours est si grande, que le refrain en est resté populaire et quelques expressions en sont devenues proverbiales. Cette satire existe aussi dans une rédaction française un peu plus courte, qui commence ainsi :

Napoléon à danser
Voulut un jour s'exercer;
Très degoûté de l'Anglaise
Il apprend la Polonaise :
L'on va voir en rond
Tourner Napoléon.

M. Bezsonoff pense que c'est l'auteur lui-même qui a fait la traduction française. C'est là une pure conjecture, mais la priorité de la rédaction russe doit être mise hors de doute[1].

La mort d'Alexandre a été chantée de la manière suivante (p. 197) : « Notre » Alexandre part pour faire la revue de son armée; il avait promis de revenir » vers la Noël; les fêtes se passent, Alexandre ne revient pas. Je vais monter » sur la tour qui est plus haute que les autres; je regarderai du côté où doit se » trouver notre Alexandre (des vers suivants et des autres rédactions imprimées » p. 197 et 198 il résulte évidemment que c'est sa mère qui parle, et l'opinion » de M. Bezsonoff, qui attribue ces paroles à « la voix du peuple » ne supporte » pas la critique). Voilà la poussière qui monte en colonne sur la route de Peters» bourg; je vais interroger le courrier. « Où vas-tu, courrier? Dis-nous, » courrier, quelque chose sur le tzar Alexandre. » « Otez vos châles roses et » revêtez le deuil; je vais vous dire toute la vérité sur le tzar Alexandre; notre » empereur Alexandre a rendu l'âme à Taganrog. Voilà douze généraux qui le » portent sur leurs têtes; deux (généraux) d'armée mènent son cheval noir;

1. [Nous regrettons que notre savant collaborateur n'ait pas donné les motifs de son opinion. En effet ce couplet français, composé dans le rhythme et évidemment à l'imitation de la chanson bien connue *Quand Biron voulut danser*, n'a rien qui sente la traduction. Il nous semble en outre avoir rencontré jadis cette chanson, analogue à tant d'autres dirigées contre l'empereur. Ne pourrait-elle pas avoir servi de thème au chansonnier russe? — G. P.]

Digitized by Google

» quatre généraux de la garde portent les drapeaux. » Deux rédactions suivantes, excepté ce détail sur la personne qui parle, sont des abréviations. — Nous croyons que pour les lecteurs français, la chanson n'a rien de nouveau : c'est le célèbre *Malbrough s'en va-t-en guerre*. A première vue il paraît étrange qu'une chanson française ait pu pénétrer dans le gouvernement de Simbirsk, surtout quand on fait attention au caractère parodique de cette chanson et qu'on songe que la mort d'Alexandre n'a jamais pu exciter la verve satirique. Mais ce n'est pas une hypothèse ; c'est un fait ; en voici les preuves.

1. Le « Malbrough » existe depuis longtemps dans une traduction russe, et sa popularité a été si grande, qu'il a produit une parodie obscène. 2. A l'occasion de la mort du prince Potemkine, le favori de l'impératrice Catherine II, le « Malbrough » fut arrangé en chant funèbre sur la mort de ce général, cette rédaction a été très-répandue (l'auteur de cet article l'a entendu chanter par des femmes de village qui ne savaient ni lire ni écrire), et dans la chanson traduite ci-dessus il n'est pas difficile de remarquer quelques expressions de cette rédaction sur Potemkine. 3. Enfin, et c'est ici une raison négative, la tour où monte la mère de l'empereur, le courrier, la cérémonie des funérailles militaires, sont des traits tout-à-fait étrangers à la poésie populaire russe.

Entre autres pièces populaires sur le règne d'Alexandre nous citerons le chant sur Araktcheeff, célèbre favori des dernières années ; on pourrait croire que ce n'est qu'aux nobles que ce caporal régent inspira de la haine ; mais ce volume du recueil nous prouve que le peuple aussi le connaissait, le haïssait, et lui faisait un crime de son avarice et de son opulence, avec peu de raison, il faut l'avouer.

La seconde partie de ce volume, consacrée principalement aux chansons que l'éditeur indique comme celles de Narychkine, est intéressante d'abord par les productions mi-populaires, mi-artificielles qui s'y trouvent (229 et ss. 443 et ss.); malheureusement le savant éditeur n'indique pas toujours assez clairement les sources qu'il a consultées et nous prive de ce moyen de faire quelques observations sur l'influence mutuelle du peuple et des poètes. Plus de 200 pages sont consacrées à des recherches sur quelques points de l'histoire et de la littérature du XVIIIe siècle, surtout à la question de savoir qui était le personnage bafoué dans un opéra comique fait sur l'ordre et avec la collaboration de Catherine II, « Porje Bogatyr Kosometovitch. » L'impératrice elle-même a donné à entendre que c'était le roi de Suède Gustave ; mais les nouveaux bibliographes ne voient là qu'une mystification qu'ils cherchent à éclaircir. Une revue russe consacrée surtout à l'histoire et à la littérature du XVIIIe siècle (*Rouskaja Haryna*) voit dans cette pièce une satire sur le grand-duc héritier ; M. Bezsonoff l'applique à Potemkine : ses raisons quoique n'étant pas très-fortes ont une certaine vraisemblance.

En finissant ce compte-rendu, nous pouvons exprimer l'espérance que les volumes suivants, qui contiendront les compléments, nous donneront beaucoup de faits nouveaux.

A. KIRPITCHNIKOFF.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 14 *mai* 1875.

M. Hauréau donne une deuxième lecture de son mémoire sur les récits d'apparitions dans les sermons du moyen âge, qu'il avait lu une première fois à la séance du 2 avril dernier.

M. Ravaisson lit une note sur un bas relief funéraire, trouvé dans le lit de l'Ilyssus, dont la photographie a été adressée à l'académie par le directeur de l'école d'Athènes : v. la séance du 29 janvier 1875 (p. 95). Ce bas relief représente un vieillard et un jeune homme, sans doute le père et le fils. Le personnage principal est évidemment le jeune homme, qui est figuré de face et avec un relief très accusé, presque en ronde bosse. Il est debout dans l'attitude du repos, tenant de la main gauche une massue. Auprès de lui sont un enfant assis et un chien. L'enfant, qui se retrouve sur d'autres monuments analogues, paraît être un jeune serviteur du personnage principal. Suivant le système qu'il a déjà exposé à l'académie, M. Ravaisson pense que les personnages représentés sur ce bas relief, ainsi que sur tous les monuments funéraires, y sont figurés morts et dans l'autre monde. Le jeune homme est suivant lui *héroïsé* ou représenté sous les traits d'un héros tel que Thésée ou Hercule, plus probablement Thésée.

M. Aubé continue la lecture de son mémoire sur le martyre de Ste Félicité et de ses sept fils. Suivant les actes de ce martyre, une veuve chrétienne, nommée Felicitas, fut martyrisée à Rome avec tous ses fils, au nombre de 7, quand régnaient en commun des empereurs dont l'un au moins portait le nom d'Antoninus, par les ordres d'un préfet de Rome nommé Publius et d'Antoninus lui-même; leur supplice avait pour but de calmer la colère des dieux, qui semblaient irrités contre l'empire. L'un des martyrs portait le nom de Januarius : c'est celui que nous appelons S. Janvier. M. de Rossi, s'appuyant tant sur les données du récit (qu'il croit à peu près contemporain des événements) que sur les caractères archéologiques d'une crypte de Rome dédiée aux saints Janvier, Agapitus et Félicissime (ces deux derniers † 258), qu'il croit construite peu après la mort de S. Janvier pour lui servir de tombeau, place la date du martyre en l'an 162. Alors Marc Aurèle (M. Aurelius Antoninus) était empereur avec son frère L. Verus[1]. La colère divine qu'on voulait apaiser s'était manifestée par un débordement du Tibre suivi d'une famine. Le préfet de la ville était, comme l'a montré Borghesi, le jurisconsulte P. Salvius Julianus, l'auteur de l'édit perpétuel. M. Aubé combat ce système. Le supplice de huit personnes, tuées à Rome

1. Hors le règne de ces deux princes, on ne trouve, selon M. de Rossi, d'autre époque où aient régné deux empereurs dont un Antonin, que celle du règne de Caracalla et Gèta (211-212) : mais alors on ne trouve pas de préfet de Rome qui portât le prénom de Publius.

Digitized by Google

même et par les ordres directs de l'empereur, s'accorde mal avec ce que nous savons de l'humanité de Marc Aurèle, connu d'ailleurs pour l'un des princes dont les chrétiens eurent le moins à se plaindre. Les arguments archéologiques ne peuvent donner une conclusion rigoureuse : la crypte de S. Janvier peut aussi bien être du 3e siècle que du second. L'année 162 n'est pas la seule où l'on trouve des calamités publiques qui aient pu être prises pour des marques de la colère divine, et l'on trouve aussi sous les Antonins d'autres époques que celles qu'indique M. de Rossi, où l'empire fut partagé : ainsi sous Marc Aurèle et Commode (177-180), sous Septime Sévère et Antonin Caracalla (198-211 : dans les dernières années l'adjonction de Géta porta le nombre des empereurs à 3). Certaines expressions des actes indiquent une époque postérieure au règne de M. Aurèle. Ainsi le préfet reproche à Félicité d'exciter ses fils *ut dominorum nostrorum iussa contemnant*. L'expression *domini nostri* pour désigner les empereurs ne se trouve pas avant la fin du second siècle. D'ailleurs en 163 dans les actes du martyre de S. Justin et de ses compagnons on ne voit pas le préfet de Rome de cette année invoquer contre les chrétiens des ordres des empereurs actuels, M. Aurèle et L. Verus, mais l'édit de Trajan, *edictum Imperatoris* : ce serait donc aussi cet édit qu'eût invoqué son prédécesseur de l'année précédente — s'il avait eu à juger Félicité et ses fils. — Enfin il est probable que parmi les préfets de Rome du règne commun de Septime Sévère et de Caracalla, dont les noms ne nous sont pas parvenus, il a dû s'en rencontrer quelqu'un du prénom de Publius. — Ainsi s'écroulent, même en supposant les *Actes* authentiques, les arguments de M. de Rossi. Mais, demande M. Aubé, M. de Rossi a-t-il eu raison d'admettre de prime abord l'authenticité de ces actes? n'aurait-il pas dû se demander s'il fallait y voir un récit historique, ou bien une légende composée à une époque postérieure, par exemple vers le temps de Constantin, pour l'édification des lecteurs?

Ouvrages offerts à l'académie : — Komats et Sakitsi ou la rencontre de deux nobles cœurs dans une pauvre existence etc. par Riutei Tanefico, romancier japonais, trad. etc. par F. Turrettini (extr. du Ban Zai Sau, Genève, 1875); — C. A. Holmboe, Om Vildsviintypen paa galliske og indiske Mynter (extr. d. Vidensk.-Selsk. Forhandlinger for 1868);—G. du Fresne de Beaucourt, Charles VII, son caractère (Paris, 1872-75, 2 vol. 8°); — Ch. Jourdain, Discours sur les travaux historiques de M. Guizot. — *Présentés par M. de Longpérier :* — Alex. Bertrand, Le casque de Berru (extr. de la Revue archéologique); — F. Bompois, Explication d'un didrachme inédit de la ville d'Ichnae (Macédoine); — O. de Poli, Recherches sur le nom vulgaire de l'amphithéâtre flavien (Colysée); — A. de Caix, Le musée archéologique, 1er fasc.; — *par M. Ravaisson :* le 2e n° de la Gazette archéologique publiée par MM. de Witte et Lenormant.

Julien Havet.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 29 Mai — 1875

Sommaire : 101. Boissier, La Religion romaine d'Auguste aux Antonins. — 102. Mayhoff, Nouvelles Études sur le texte de Pline l'Ancien. — 103. Bartsch, Chrestomathie provençale, 3e éd. — 104. Jeux de l'enfance, recueillis p. Maspons y Labros. — 105. Dantès, Tableau chronologique et alphabétique des principaux événements de l'histoire du monde. — 106. Le drame populaire de *Faust*, p. p. Engel. — 107. Cortambert, Histoire des progrès de la Géographie de 1857 à 1874. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

101. — **La Religion romaine d'Auguste aux Antonins**, par Gaston Boissier. Paris, L. Hachette, 1874, 2 vol. in-8°. — Prix : 15 fr.

Les écrivains les plus convaincus de l'origine surnaturelle du christianisme ont dû reconnaître que la soumission aux lois romaines de presque tout l'univers alors connu facilita puissamment la conversion de l'ancien monde. A côté de conditions extérieures si favorables à la diffusion de la religion nouvelle, l'historien découvre encore de précieux auxiliaires rencontrés par elle dans les changements profonds qui s'opéraient au sein des religions antiques au moment même où le christianisme venait les déposséder de leur empire sur les âmes. En effet, on pourrait distinguer deux phases dans l'histoire des progrès du christianisme : la première est caractérisée par la transformation préalable du polythéisme en monothéisme, et la deuxième est marquée par la victoire du christianisme sur les religions qui, elles aussi, ne connaissaient plus qu'un seul Dieu. Les premières conquêtes de l'apostolat ont été faites parmi les Juifs répandus dans toutes les parties du monde romain, ou bien dans quelques grandes familles patriciennes, amenées par une éducation philosophique prolongée à la croyance au Dieu unique. De là ces conquêtes s'étendirent en Orient chez des peuples dont les religions, presque monothéistes dès l'origine, étaient empreintes d'un mysticisme exalté, et en Occident chez les populations mixtes des villes, où le polythéisme ébranlé ou dénaturé sous l'action de causes puissantes se faisait de plus en plus semblable aux religions de l'Orient. Mais les campagnes, soustraites à l'action de ces causes, demeurées étrangères à la propagation des nouveaux cultes, ont été aussi les dernières soumises et les plus obstinément rebelles au joug du Christ : il a fallu employer d'autres armes que la prédication pour faire adopter à leurs habitants la foi nouvelle, tant leur esprit était mal préparé à en recevoir l'influence, tant leur cœur était peu disposé à en souhaiter les promesses. On voit combien il importe d'étudier la propagation, dans notre Occident, des cultes de Cybèle, de Mithra et de Serapis, pendant les deux premiers siècles de notre ère, et cette étude est le but que poursuivait principalement M. Boissier.

Digitized by Google

Avant d'entrer dans l'examen détaillé de cet ouvrage, rendons d'abord justice à l'esprit dans lequel il est conçu. M. B. s'est refusé à faire de l'histoire un instrument de polémique religieuse, et cette réserve est si rare aujourd'hui qu'elle donne à son ouvrage une physionomie originale et un charme inattendu. L'auteur, après avoir mis en lumière les grands et beaux côtés du polythéisme et de la philosophie ancienne, n'hésite jamais à en signaler les insuffisances et les lacunes. Il prend plaisir à montrer au lecteur à quel degré de civilisation, de bien-être et de lumières étaient parvenues les sociétés humaines sous les auspices de la Grèce et de Rome, mais il déclare fermement que vers la fin du IIe siècle les sources de ces progrès étaient taries, que l'efficacité des croyances religieuses et des systèmes philosophiques du monde ancien était épuisée [1]. Dans la lutte engagée entre le christianisme et le rationalisme, M. B., historien scrupuleux, fournit des armes aux deux partis, et il risque de les mécontenter l'un et l'autre.

Les limites entre lesquelles M. B. a arrêté son sujet n'offrent rien de bien rigoureux au point de vue historique : les altérations de la religion romaine, auxquelles il nous fait assister, remontent à une époque antérieure au règne d'Auguste ; d'autre part la fin de la période Antonine n'est caractérisée par aucun mouvement religieux considérable. L'auteur a voulu, je pense, faire commencer son histoire à la naissance même du Christ, en obéissant à une préoccupation de parallélisme un peu gênante, et la terminer au moment où ayant tiré de Plutarque, de Lucien et d'Apulée les éléments de son travail, il a vu les témoignages littéraires lui manquer tout à coup. Le terme final qu'il a adopté ne comporte aucune conséquence fâcheuse. Chez les écrivains que nous avons nommés, on voit se dessiner le nouveau polythéisme avec les caractères qu'il présentera deux siècles après chez Julien et chez Libanius. Les traits principaux de la vie sociale, dont M. B. a joint le tableau à celui de la vie religieuse, n'ont guère changé depuis le second siècle jusqu'à la fin de l'empire : cette persistance se révèle dans le Digeste, qui reproduit tant de constitutions des empereurs de la dynastie Antonine, aussi bien que dans les inscriptions, témoins de la vie antique suppléant au manque de livres, qui ne montrent non plus aucun changement essentiel dans la condition sociale des peuples pendant les cent cinquante années qui suivent l'époque où s'est arrêté M. Boissier. Il a donc pu, sans franchir la limite inférieure qu'il s'était prescrite, embrasser tout un ordre naturel de faits, en montrer les rapports et en tirer des conclusions applicables à une longue et importante période de l'histoire. Mais en faisant commencer son ouvrage au règne d'Auguste, M. B. s'est exposé à un inconvénient grave. Une introduction devenait indispensable, et pour ne pas lui donner des proportions trop grandes il a fallu omettre d'importants détails et sacrifier des développements intéressants. Cette introduction, composée de deux chapitres, fait connaître les traits saillants

1. T. II, p. 451. Est-il nécessaire de faire remarquer que cette manière de voir ne préjuge en rien la question de l'origine surnaturelle du christianisme, question que l'auteur n'avait pas à traiter? En admettant avec lui que le fonds gréco-romain fût devenu insuffisant, que devons-nous conclure, sinon qu'un élément sémitique entre comme facteur irréductible dans la civilisation moderne?

Digitized by Google

et les conceptions fondamentales de la religion romaine. M. B. a parfaitement exposé le caractère extraordinaire de cette religion, sans analogue, je crois, parmi celles dont l'histoire nous est connue, qui se réduit, comme son nom l'indique, à l'exactitude et à la régularité (t. I, p. 21), où il n'y a pas de dogmes, mais seulement des cérémonies et des sacrifices, dans laquelle, en un mot, le culte est tout, et l'idée rien ou peu de chose. Une sobre collection d'exemples bien choisis dans la masse des faits permet de suivre l'auteur sans fatigue au milieu de l'exposition de ces doctrines si peu en rapport avec notre manière de sentir.

Avant la chute de la République, la religion avait éprouvé des modifications sensibles et surtout beaucoup perdu de son prestige. M. B. assigne plusieurs causes au discrédit dans lequel elle était tombée : je ne sais si toutes ont agi comme il le suppose. Par exemple il attribue une certaine importance à ce que l'élection populaire fût, à un moment donné, substituée à la *cooptatio* dans le recrutement du collége des prêtres. Un tel changement aurait une influence immense pour une religion dans laquelle le corps des prêtres exposerait, propagerait ou défendrait une doctrine déterminée, parce que celle-ci recevrait alors le contre-coup de tous les mouvements de l'opinion publique; mais à Rome où le sacerdoce n'était, comme l'a si bien montré M. B., qu'un corps essentiellement politique, l'accession des classes populaires n'est autre chose qu'un de ces changements politiques, tous dirigés dans le sens démocratique, dont l'histoire de la République est remplie. Les auteurs anciens n'ont signalé dans la religion aucun changement dont le nouveau mode de recrutement sacerdotal ait été la cause, et M. B. ne peut aussi en rattacher aucun à ce fait.

Je ne pense pas non plus que le théâtre ait contribué, comme le pense M. B., à affaiblir la religion nationale. M. B. rapporte lui-même le témoignage de Polybe sur la puissance des idées religieuses à Rome, alors qu'elles avaient perdu toute efficacité chez les Grecs. Or Polybe n'a vu Rome qu'après la mort de Plaute. Les plaisanteries lancées sur le compte du Zeus Thébain devaient, dit M. B., rejaillir sur le Jupiter très-bon et très-grand. Une généralisation aussi absolue et aussi logique n'est pas conforme à ce que nous connaissons de l'esprit de l'antiquité, laquelle s'accommodait de disparates qui nous paraissent fort étranges. Je me demande même si elle est compatible avec l'esprit religieux en général. Dans toute religion, le fidèle a les yeux très-ouverts sur les parties puériles ou odieuses des cultes autres que celui auquel il adhère, il en rit volontiers, sans que jamais il soit déterminé à faire un retour sur lui-même par cet exercice de ses propres facultés critiques. La philosophie seule a partout présidé à l'émancipation religieuse; à Rome, il n'en a pas été autrement. La fin du chapitre deuxième de l'introduction est consacrée à l'étude de la philosophie romaine sous la République, et particulièrement à celle des opinions religieuses de Cicéron. Il y faut joindre le chapitre qui traite de Varron et de son école et qui, pour ne pas grossir l'introduction outre mesure, a été rejeté dans la deuxième partie de l'ouvrage, et vient ainsi après l'étude des rapports entre Sénèque et saint Paul[1]. Un scepticisme complet caractérise les idées religieuses de Varron,

1. Une table très-bien faite remédie à ces dispositions critiquables dans l'économie de

Digitized by Google

et celles de Cicéron ne paraissent pas beaucoup moins radicales, quoiqu'il en adoucisse agréablement l'expression et ne les montre que coquettement voilées. La nécessité de ne pas allonger l'introduction oblige M. B. à ne rien dire du poème de Lucrèce, qui méritait certainement quelques pages.

Nous entrons maintenant dans l'analyse du livre Ier de l'ouvrage.

Pendant que les hommes éclairés, appartenant aux classes supérieures, affichaient, comme Varron, une dédaigneuse indifférence pour les croyances de leurs ancêtres, les cultes étrangers se propageaient secrètement dans les classes inférieures. Méprisée et délaissée, tel était l'état de la religion nationale quand Octave, ayant renversé les derniers obstacles qui s'opposaient à l'établissement du principat, se sentit tout naturellement rassasié d'innovations. Il songea donc à faire reprendre à ses sujets ces habitudes d'ordre, de respect et de sagesse que l'on perd ordinairement au milieu des guerres civiles, et la restauration de l'antique religion romaine lui parut un des expédients les plus propres à seconder son dessein. Il proscrivit sévèrement les cultes étrangers. D'autre part, il se fit nommer grand pontife à la mort de Lépide, il rétablit les cérémonies négligées, il rebâtit les temples en ruine (dans l'inscription d'Ancyre il compte et recompte avec complaisance l'argent qu'il dépensa pour ce chapitre), il institua même quelques cultes nouveaux : celui de Venus Genetrix, qui n'intéressait que la gens Julia, ceux de Mars Ultor et d'Apollon, auxquels il avait voué des temples pendant la guerre. Il alla plus loin, et voulut changer en hommes religieux ses contemporains sceptiques. Sa tentative n'eut qu'un succès très-court : il put, avant sa mort, assister à son avortement. Mais l'échec ne fut pas complet : il obtint des démonstrations qui pouvaient lui faire illusion, et il dut être quelque peu fier de son œuvre, lorsque Horace et d'autres poètes rajustèrent leurs toges, prirent une attitude correcte et tinrent des propos édifiants. M. B. a traité ce côté comique de son sujet avec le soin et le sérieux dont il ne se départ jamais dans le cours de son ouvrage.

La seule innovation religieuse qui ait survécu au fondateur de l'Empire est l'apothéose des Césars, qui se rattache étroitement au culte de Rome et d'Auguste. Aux déclamations habituelles sur la servilité des Romains, M. B. a substitué une histoire détaillée de ce culte, de son établissement successif dans les provinces, des institutions politiques nées avec lui et autour de lui. Il rend son caractère vrai à l'apothéose, qui, décernée seulement aux bons princes[1], n'était qu'une commémoration historique assez légitime. M. B. fait voir aussi que les provinces, se trouvant réellement heureuses des résultats amenés par le régime romain, ont pu manifester leur satisfaction sous une forme enthousiaste qui ne doit choquer personne dès qu'on se reporte aux habitudes de l'antiquité. Enfin le culte de Rome et d'Auguste, célébré dans la ville la plus importante de chaque pays[2] au moment où se tenait le *concilium* ou assemblée périodique des

---

l'ouvrage. Elle montre immédiatement que M. B. a ordonné les faits dans un ordre plus logique qu'historique.

1. Le Sénat abolissait la mémoire des mauvais empereurs immédiatement après leur mort.

2. A Tarragone pour l'Espagne, à Lyon pour la Gaule, etc.

Digitized by Google

députés des villes, se liait à l'exercice de la vie politique : il symbolisait l'union de toutes les parties du vaste empire romain, il était l'acte par lequel les provinces déclaraient solennellement qu'elles se sentaient membres de cet empire. Ce chapitre renferme des résultats que la plupart des lecteurs auront trouvés absolument neufs, et il est propre à montrer combien l'étude des faits conduit au delà des idées courantes sur l'empire romain.

Nous arrivons enfin aux religions orientales qui, s'infiltrant abondamment dans les lacunes de la religion romaine, la noyèrent pour ainsi dire, et n'en laissèrent intactes que les parties les plus extérieures et les plus saillantes, protégées par leur attache avec le reste du système politique. M. B. raconte leur introduction à Rome[1], et expose tous les détails de leurs cultes. Il définit d'ailleurs avec justesse les caractères communs à tous ces cultes : importance accordée au prêtre, part considérable faite aux femmes dans la vie religieuse, recherche de l'émotion religieuse par les fidèles, usage fréquent d'expiations et de purifications solennelles. Ces idées générales, solidement établies sur les faits, sont d'une grande importance pour l'histoire du christianisme, à laquelle M. B. songe constamment; car autant il est absurde de prétendre, comme Boulenger au siècle dernier, que le christianisme soit un plagiat des mystères isiaques ou mithriaques, autant il serait déraisonnable de contester qu'il a dû trouver un accès facile près de populations accoutumées à envisager la vie religieuse sous les aspects que M. B. nous a montrés.

Les Romains n'autorisaient pas indifféremment l'exercice de tous les cultes. Le druidisme fut proscrit comme trop cruel, le christianisme fut mal vu, inquiété et finalement persécuté comme trop exclusif. En effet la condition imposée à toute religion pour recevoir une espèce de droit de cité était sa tolérance pour les autres religions, et nous ne voyons pas que cette condition ait fait obstacle à leur prosélytisme. Les sectateurs des différents cultes s'accommodèrent fort bien de cet état de choses : ils ne cherchèrent même pas à se soustraire à l'ingérence de l'État dans leurs affaires intérieures et se soumirent à des prêtres désignés par les ministres du culte romain. On peut dire ainsi que la religion romaine agit sur les cultes orientaux d'une certaine façon, en leur faisant perdre un peu du caractère désordonné qu'ils présentaient en Asie et en Grèce. Y eut-il réciprocité? la religion romaine fut-elle modifiée par ces cultes à qui elle avait permis de s'installer à côté d'elle? leur prit-elle un peu de mysticisme et d'enthousiasme, comme elle leur avait donné un peu d'ordre et de tenue? M. B. l'admet : je dois dire qu'il ne m'a pas convaincu sur ce point. Dans les monuments officiels, dans les actes des Arvales, par exemple, on ne voit de prières adressées qu'aux dieux romains et aux empereurs, et les cérémonies ont conservé sans altération leur caractère antique et italien. D'autre part les témoignages des auteurs, invoqués par M. B. à l'appui de sa manière de voir, ne me semblent pas la justifier[2].

1. M. B. explique comment certains cultes déjà pratiqués à Rome, ceux de Bacchus, de Cérès, de la Bonne Déesse, qui présentaient plusieurs des caractères appartenant aux cultes orientaux, servirent d'intermédiaires et facilitèrent l'introduction de ces derniers.

2. T. I, p. 440 et suiv.

Digitized by Google

« Le Capitole lui-même finit par ressembler beaucoup aux chapelles d'Isis..... » Quand la figure de Jupiter apparaissait dans le lointain du sanctuaire, la foule » s'écriait : Salut au maître! *Salve Imperator*[1]. » Le cri *salve* est une invocation habituelle dans les cultes italiens[2]. Puis, dans le cas qui nous occupe, la foule s'adressait à *Jupiter Imperator*, dont la statue, rapportée de Préneste à Rome en 380 av. J.-C. par T. Quinctius Flamininus, fut consacrée dans le Capitole[3]. « L'un, nous dit Sénèque[4], s'est fait le licteur de Jupiter, un autre s'est institué » son parfumeur, il remue les bras à distance et fait tous les gestes d'un homme » qui verse des parfums. Minerve et Junon ont leurs coiffeuses, » etc. Preller[5] a rapporté cet usage au culte tout romain des trois divinités adorées au Capitole. On sait qu'en Grèce les plus anciennes idoles étaient richement costumées, portaient des cheveux et des barbes postiches. Les scènes de toilette s'expliquent assez naturellement en se reportant à ce fait, et il n'y a pas besoin de recourir à l'Orient, où d'ailleurs on ne cite rien de semblable. — « Diane avait des » prêtres qui demandaient l'aumône par les rues comme ceux de Cybèle. » Je ne saurais voir la preuve de cette assertion dans les vers d'Ovide auxquels renvoie M. B.[6] — « Pour obtenir la guérison d'une maladie grave, on couchait au » Capitole ou sous le portique d'Apollon Palatin aussi bien que dans les temples » de Sérapis. » Nul besoin, encore, de rattacher à l'Égypte l'usage de l'incubation, employée pour consulter l'oracle de Faunus[7] et près de beaucoup d'oracles grecs[8].

Le second livre de la *Religion romaine* est consacré à la philosophie et surtout à Sénèque, qui méritait, par le nombre des ouvrages qu'il a laissés et par la fascination qu'il exerça sur ses contemporains, une place considérable dans cette histoire. Pourtant M. B. montre que cet habile et éloquent écrivain est un esprit assez peu original. On ne peut s'empêcher ici de louer l'esprit de justice de M. B. qui l'empêche de surfaire un homme à qui il a consacré près d'un demi-volume. En fait, les idées exprimées par Cicéron sont le fond sur lequel a vécu pendant deux siècles la philosophie romaine[9]. Le stoïcisme, on le sait, s'acclimata à Rome au point d'y sembler un produit du sol. Aussi M. B. lui consacre-t-il des développements étendus. Il parle aussi des autres écoles qui tentèrent moins heureusement la fortune, l'évhémérisme, l'épicuréisme, mais il est très-bref sur

1. Plin. *Paneg.* 5.
2. V. les exemples dans Forcellini.
3. V. O. Jahn. *Arch. Aufsætze*, p. 33.
4. Dans August. *Civ. Dei* VI. 10.
5. *Rœm. Myth.* p. 128.
6. *Pont.* I. 39 : Ante Deum matrem cornu tibicen adunco
Quum canit, exiguae quis stipis aera neget?
Scimus ab imperio fieri nil tale Dianae.
7. Virg. *Æn.* VII. 95. Ovid. *Fast.* IV. 653. Dans les passages de Servius et du scholiaste de Perse auquel renvoie M. B., il est question d'interrogation par la voie du rêve, mais non de guérison, et M. Maury, *Relig. de la Grèce*, II. 457, pense même que l'usage de l'incubation fut transporté par les Grecs dans les temples d'Isis et de Sérapis.
8. *Ibid.* p. 460, qu'il faisait vraisemblablement partie de l'ensemble de rites et de traditions apporté en Grèce par les Indo-Européens.
9. T. II, p. 5.

Digitized by Google

ces essais qui remontent à l'époque républicaine. Il aurait dû, je pense, nous donner quelques détails sur le pythagorisme, dont les rapports avec la religion romaine ont été profondément sentis dans l'antiquité même, comme en témoigne le célèbre et faux synchronisme qui fait de Numa un disciple de Pythagore. L'exposition plus ou moins fidèle qu'Ovide a donnée, dans les *Métamorphoses*, du système pythagoricien montre quel crédit avaient gardé chez les contemporains d'Auguste le nom et le souvenir du philosophe Samien.

M. B. a consacré plus de cinquante pages à la question, si souvent débattue, des rapports qui auraient existé entre Sénèque et saint Paul. On ne pourrait se défendre d'un certain dépit en voyant tant de place et tant de peine consacrées à un problème depuis longtemps résolu, si on ne devait espérer que les résultats acquis vont enfin pénétrer dans le large cercle de lecteurs que M. B. a conquis par son talent.

A la page 116 du tome II, on trouve une observation délicate et précieuse : « Nous avons remarqué déjà chez Sénèque deux tendances qui se combattent : » il paraît moins religieux quand il n'écoute que ses sentiments personnels, et il » le devient davantage lorsqu'il cède au courant de son siècle ; c'est la seconde » de ces tendances qui l'emporte tout à fait après lui. » M. B. saisit et marque heureusement l'origine d'une importante évolution dans la philosophie religieuse, évolution au terme de laquelle la réflexion et la dialectique se trouvèrent remplacées, comme moyens d'arriver à la vérité, par l'effusion et la prière. Le stoïcisme, après Sénèque, borna son rôle à la prédication et à la direction morale, il tomba dans la rhétorique et la casuistique. Grâce à une équivoque [1], peu digne de moralistes austères, ses doctrines semblaient conformes aux croyances populaires, alors qu'elles en différaient absolument, et les philosophes ne se pressaient pas de mettre fin à un malentendu sur lequel reposait son crédit parmi la foule. Plus sincère et plus large, le néo-platonisme, en quête de tous les mysticismes pour enrichir ses combinaisons, recueillit les traditions religieuses de tous les peuples et se substitua au stoïcisme dès que les besoins de la vie religieuse devinrent plus intenses et plus impérieux. M. B. nous en montre, dans Apulée, le représentant le plus complet dans l'Occident au IIe siècle. Il rattacha le *genius* romain aux *démons* dont les néo-platoniciens peuplaient l'univers, et fit ainsi entrer la religion romaine dans leur vaste synthèse.

Le troisième livre est consacré à l'étude de la religion romaine au temps des Antonins. Le sujet ne se rattache pas d'une manière nécessaire à ceux que M. B. a traités dans les parties qui viennent d'être analysées. Les changements survenus dans la vie domestique et dans la vie sociale des Romains me semblent avoir été indépendants du nouvel esprit religieux. Les améliorations que l'on rencontre au IIe siècle dans la condition civile des femmes, dans celle des esclaves, sont les moments d'une évolution purement juridique aidée, d'assez loin, par la philosophie stoïcienne dont les principes égalitaires, incessamment proclamés, avaient fini par devenir des espèces d'axiomes qui s'imposaient bon gré mal gré au

1. T. II, p. 145.

Digitized by Google

législateur. A la même époque, les dispositions charitables des classes élevées, les fondations généreuses multipliées à l'envi, ont leur principe dans le patriotisme local, toujours si puissant chez les anciens, ou bien sont des formes de patronage appropriées à des temps et à des besoins nouveaux. Les idées religieuses n'ont rien à faire dans tout cela. C'est seulement en ce qui concerne les associations populaires qu'il peut être permis de les faire intervenir, puisque la religion servait de prétexte à la fondation de ces sociétés (destinées surtout à pourvoir à la sépulture des associés). Quelques-unes s'intitulent *cultores deum* : le caractère religieux semble ici plus marqué. Pourtant M. B. reconnaît lui-même (p. 306) que ce sont des colléges funéraires peu différents des autres et que la dévotion des membres de ces colléges ne doit pas être prise au sérieux. En somme, la religion ne servit guère qu'à masquer la reconstitution des associations populaires, tolérées sous la République, interdites ou étroitement surveillées sous le Principat.

Ces réserves faites, nous n'avons que des éloges à donner au demi-volume consacré par M. B. à l'étude des quatre grands faits qui éclairent la vie intime de la société romaine aux deux premiers siècles de notre ère. M. B. admet que ce fut pour le monde une époque heureuse. Je partage cette opinion dont il serait trop long de développer ici les motifs : il vaut mieux les lire chez M. B. Le tableau des classes supérieures, l'étude sur la condition des femmes, celle qui est consacrée à l'esclavage, l'analyse si approfondie et si attachante qui nous fait pénétrer au sein des associations populaires sont des morceaux du plus grand intérêt, dont tous les traits sont habilement choisis, dont chaque détail est le produit d'une enquête patiente et consciencieuse. Rien ne trahit pourtant, dans ces chapitres, le travail ou l'effort. On sent qu'ils ont été écrits avec plaisir, que l'auteur, transporté par l'imagination et par la science au milieu du peuple qu'il étudiait, s'est mêlé sans embarras à tous les détails de sa vie.

Le retard apporté à la publication de cet article nous procure au moins le plaisir de féliciter l'auteur sur le succès obtenu par son livre. Avant de prendre congé de ce savant et attrayant ouvrage, souhaitons que M. B. n'abandonne pas, au point où il l'a laissée, la religion romaine, et que l'accompagnant, deux siècles encore, jusqu'à l'époque de sa lutte désespérée contre le christianisme, il nous donne un livre qui prenne la place de celui de Beugnot, un peu arriéré aujourd'hui. La science épigraphique de M. B., le commerce intime qu'il a dû lier avec les cicéroniens et les virgiliens du IVe siècle, nous assurent à l'avance du prix qu'offrirait ce complément nécessaire et attendu des deux volumes que nous avons examinés[1].

C. DE LA BERGE.

---

1. A l'appréciation générale qu'on vient de lire, nous n'ajouterons que quelques observations particulières, sans grande importance parce qu'elles ne touchent pas au fond des idées développées par M. Boissier.

T. I, p. 109. « Le prince qui est à la fois le chef religieux et civil d'une nation est » toujours tenté d'imposer ses règlements de police comme des dogmes, et de forcer » d'obéir aux dogmes comme aux règlements de police. » A l'appui de son assertion, M. B. aurait pu faire valoir le sens nouveau que prend le mot *impietas* synonyme de *lèse-*

Digitized by Google

102.—**Novae lucubrationes Plinianae**, scripsit Carolus MAYHOFF. Lips. Teubner. 1874. 104 p. — Prix: 3 fr. 25.

M. Mayhoff est, depuis la mort de Louis Jan, chargé d'éditer Pline l'ancien dans la collection Teubner. Dans le travail qui nous occupe, il expose les principes qui doivent le guider dans son édition et discute un certain nombre de passages plus ou moins altérés.

Après un court aperçu sur les sources de Pline, M. M. se range à l'avis exprimé par Detlefsen (*Philologus*, XXXI, p. 387), que partout où l'on a perdu les auteurs imités par Pline, le texte est fort douteux. Non pas précisément que les mss. anciens fassent défaut; on a même plus de secours que pour bien d'autres auteurs : un palimpseste du ve ou vi^e siècle (M) trouvé en 1853 par Mone dans un monastère bénédictin de Carinthie, publié déjà dans la grande édition de Sillig, t. VI, et qui contient la plus grande partie des livres XI à XV; une feuille en onciale d'un ms. du vi^e s. conservée dans le ms. de Paris 9378 (P), contenant le fragment XVIII, 87-99 et utilisée récemment par Detl.[1], enfin des

---

majesté, dans la langue du IIe siècle. On doit à M. Aubé une observation intéressante à ce sujet. (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1866, p. 195).

T. I, p. 117. « Emporter par mégarde dans un mauvais lieu une monnaie à l'effigie » du prince est un sacrilége qu'on punit de mort. » La phrase de Suétone (*Tib.* 59) « effigiem (principis) nummo vel annulo impressam latrinae vel lupanari intulisse » est mieux comprise depuis que l'on a retrouvé sur la muraille d'un lupanar de Pompei des effigies de Galba, de Vespasien et de Titus, obtenues en appliquant des monnaies sur l'enduit encore frais du mur; v. une note de Minervini au t. IIIe des *Œuvres de Borghesi*, p. 233.

T. I, p. 163. D'autres empereurs que Commode se sont fait représenter sous les traits d'Hercule, par exemple Caligula (Dion LXIX 26) et Domitien : « Herculis in magni » vultus descendere Caesar dignatus (Martial. *Epigr.* IX. 65). » Voy. de Witte. *Revue Numismatique*, 1845.

T. I, p. 171. M. B. tire du célèbre marbre de Thorigny la conclusion qu'en l'an 238 les assemblées provinciales avaient acquis assez d'importance pour oser mettre en accusation les gouverneurs de la province, et donner à leurs députés à Rome un mandat impératif à cet égard. Dès le règne de Trajan, on les trouve en possession de ce double droit. Plin. *Ep.* III, 9. VIII, 6.

T. I, p. 412. M. B. suppose que le taurobole doit être originaire de l'Asie, mais il n'en possède pas la preuve. Ch. Lenormant a déjà rattaché au sacrifice taurobolique le fait, transmis par Étienne de Byzance au mot Μάσταυρα, que les *Lydiens* sacrifiaient un taureau à la déesse Mâ, identique à Rhéa. Sur les monnaies de Pessinunte, le taureau prend quelquefois la place du lion, ce qui montre qu'il appartient aussi à Cybèle (*Nouvelle galerie mythologique*, p. 15). Si le sacrifice lydien était réellement, comme on peut le soupçonner, l'origine du taurobole, il faudrait admettre que la religion de Cybèle importée à Rome offrait déjà une fusion des cultes lydien et phrygien.

T. II, p. 264. M. B., citant ces paroles de Sénèque : *In aliena uxore omnis amor turpis, in sua nimius*, traduit : « Aimer la femme d'un autre est un crime, aimer la sienne est un » excès. » C'est évidemment une distraction; il faut traduire : « Envers la femme » d'autrui tout amour est blâmable, envers la sienne un amour excessif. »

1. La haute antiquité de cette feuille, malheureusement très-endommagée et d'une lecture pénible, nous engage à compléter la collation que l'on trouve dans l'édition de Detlefsen (vol. III, p. 121 sq.). Outre les variantes indiquées, on lit dans P : p. 121, 31 medulla — 34 binas *om.* — p. 122, 2. florem]]em (rem? En tout cas il n'y a place que pour 3 lettres) — 3 carthariae — praerea — 4 secundariis sextarios — tantumdem — 5 e floris] floris — praetium — 8 pollinatam] tempori (?) pollinata (tempori est presque effacé, mais Detl. indique plus de lettres qu'il ne pourrait en tenir) — 10 cabarii —

Digitized by Google

fragments de mss. très-anciens publiés par Endlicher (Catal. mss. Biblioth. Vindob.) etc.

Outre ces vénérables débris, on a plusieurs mss. complets des xe et xie s. Mais quand on est réduit à leur témoignage, on reste souvent dans l'incertitude. Il n'y a pas lieu de s'en étonner; les copistes des viie et viiie s. si funestes aux auteurs latins, même les plus clairs, ne pouvaient manquer de transcrire inexactement des mots techniques, des expressions obscures, et la quantité même des copies ne fit que multiplier les fautes à l'infini.

M. M. consacre deux chapitres à défendre soit la leçon unanime des mss., soit la leçon du palimpseste M, principalement quand il a des textes grecs pour confirmer ces leçons. Cette méthode de rapprochements, très-fructueuse en général, a pourtant parfois induit en erreur des critiques habiles. Ainsi Detl. s'appuyant sur un passage d'Aristote (*H. An.* VIII, 27) dans lequel se trouve le mot κλῆρος, avait cru pouvoir, dans la phrase (XI, 50) : « Fit in favis quibusdam qui vocatur *clavus*, amaræ duritia ceræ, etc. » rétablir *clarus*. Mais M. M. fait observer avec raison que les mots *amaræ duritia ceræ* n'ont plus de sens si l'on abandonne la vulgate qui peut, d'ailleurs, se défendre.

M. M. engage une longue discussion sur les corrections des mss. de second ordre D (Vatic. n. 3861), R (Riccardianus), F (Leidensis Lipsii n. VII, que Detl. a reconnu pour le *Chiffletianus*), a (Paris, n. 6795, désigné par E dans l'ed. Detl.) et critique les conclusions auxquelles arrive Detl. (*Philol.* XXVIII, p. 307). Ce dernier, après avoir prouvé que les corrections de seconde main (D_2 R^2 F^2 a^2) sont généralement meilleures que les leçons de première main, prétend que ces quatre mss., écrits dans le Nord de la France, ont été corrigés sur un même archétype. Armé des variantes des livres VII-XV rapportées par Detl., M. M. dresse consciencieusement la liste des passages dans lesquels ces mss. ont été corrigés, et de ceux dont les corrections sont particulières à chaque ms. Il trouve, pour n'en citer qu'un exemple, que dans le livre VIII, a porte 187 corrections dont 59 ne sont communes à aucun autre; F, 252 dont 112 particulières; R, 45 dont 33 particulières (D n'a aucune correction, toujours d'après Detl., dans le livre VIII). Or, jamais les corrections rapportées dans les livres VII-XV ne sont identiques pour les quatre mss. en question, quelquefois elles le sont pour trois, plus souvent pour deux; d'où M. M. conclut que les corrections de ces quatre mss. ont été faites au moyen de quatre mss. différents.

Sans doute les observations de M. M. sont sérieuses, le tout est de savoir si elles reposent sur une base aussi solide. M. M. reconnaît bien lui-même que Detl. seul pourrait trancher la question, ayant en sa possession beaucoup plus de variantes qu'il n'en a rapporté dans son édition; mais il est probablement loin de se douter combien la base de ses calculs serait modifiée par une collation minutieuse.

---

23 oriza — grecos — 24 thypen — 25 piste — 30 procuratore eius — 31 exstaque *m.* 1 — 123, 1. unu grano — 2 Leon|uni — 4 centegra||um — 8 greciaq. — erysinum — 11 grecis — 15 ferumq. — 21 furburibus — 22 uiginti — 23 herbiliam.

Digitized by Google

Pour ne parler que du ms. de Paris n. 6795, voici les variantes du commencement du livre VIII, qui ne sont pas rapportées dans Detl. — t. II, p. 47, 3 in priorum *m.* 1 et 2 — 7 saltibus] talibus *m.* 1 — 18 subere *m.* 1 — 19 africano] africo *m.* 1 et 2, africano *m.* 3 (on peut désigner ainsi des corrections faites par une main de la renaissance) — 20 triumphos *m.* 1 et 2.

P. 48, 2. edidere] idere *m.* 1, edidere *m.* 2, mais *di* gratté — 4 sedere *m.* 1 (s gratté) — lasciuienti *m.* 1 — pyrriche] pernice *m.* 1 et 2 — colludere — 5 imcessere *m.* 1 et 2 — 6 singulos *m.* 1, singulas *m.* 2 — 7 lectos] iectos *m.* 1 — 9 in *om. m.* 1 — 12 furibus *m.* 1 — mucianus IIII *m.* 1 — 13 et litterarum] uel tiberorum *m.* 1 — ductus grecarum *m.* 1 et 2 — decidisse *m.* 1 — 16 cogerentur... æstimatione, *om. m.* 1; rétabli *m.* 2 à la marge supérieure. — 19 Praedonnipsi *m.* 1 — in se] ipse *m.* 1 — expectandam *m.* 1, expectendam *m.* 2 — 20 iuua *m.* 1 — 24 secari] sacri *m.* 1 — 27 belus (? *in ras.*) *m.* 1, belli *m.* 2 — curæ *m.* 1 — praelis *m.* 1; praeliis *m.* 2 — 29 minime *m.* 1 et 2 — 36 hominem *m.* 1 et 2 — 37 iras] istas *m.* 1 — 38 tradere] trahere *m.* 2 — sequenti simili] sequentis mihi *m.* 1; reliquenti *m.* 2.

P. 49, 1. Omnium modo indurare uisus *m.* 1. — En voilà assez pour donner une idée des fautes du copiste de a et des corrections apportées à ce ms. Or, pour tout ce passage, l'éd. Detl. ne rapporte que 10 variantes, tant *m.* 1 que *m.* 2. Très-probablement on pourrait relever dans D R F autant d'inexactitudes de collation. Peut-être ne faut-il pas reprocher à Detl. d'avoir passé sous silence toutes ces variantes qui eussent triplé le volume de son édition; mais on voit par là combien l'arithmétique de M. M. est risquée.

Dans une question si délicate, il serait dangereux de donner exclusivement raison soit à M. M., soit à Detl. D'un côté, il semble peu vraisemblable que le même ms. d'un auteur si répandu ait servi à corriger quatre mss. d'époques un peu différentes; mais de l'autre, il serait faux de conclure de la différence des corrections apportées à D R F a que les correcteurs aient employé *nécessairement* quatre mss. différents, car jamais, à cette époque, les correcteurs ne s'astreignent à rétablir uniquement le texte de l'archétype qu'ils ont sous les yeux : ils corrigent sans scrupule tout ce qu'ils jugent fautif. En résumé, il est plus prudent de dire que D R F a ont été corrigés avec plusieurs mss. provenant tous de la même source.

Examinant l'autorité des corrections de ces quatre mss. M. M. trouve que le correcteur de a a beaucoup plus altéré le texte que les autres et que F en particulier. Mais combien une collation minutieuse releverait-elle de fautes à la charge des correcteurs de D R F? Car il ne faut pas oublier que M. M. n'a vu aucun des mss. de Pline dont il discute la valeur.

Enfin, descendant à l'examen du ms. a lui-même, qui, comme D R F etc., est interpolé (on le voit par la comparaison avec M), M. M. cherche à établir que ce ms. a, qu'il semble avoir pris en grippe, est le plus altéré. Il produit 50 passages [1] dans lesquels, suivant lui, le copiste de a a changé volontairement

1. Notons en passant que, XIV, 128, a porte *indicam*, comme le rapporte Detl., et

Digitized by Google

le texte de son archétype, et ajoute que ces exemples sont choisis de telle sorte que dix suffiraient pour démontrer la mauvaise foi du copiste de a. La plupart des fautes, au contraire, ne sauraient être attribuées qu'à son ignorance. Par exemple, IX, 21, au lieu de *transuolent oagantur* (leçon de D F qui devait être aussi dans l'archétype de a, au lieu de *transuolent uagantur*) il y a dans a : *transuolent uento aguntur*; c'est la conséquence d'une dittographie de la syllabe *ent*. — XI, 104, *in orbe rodentes* de a n'est pas plus loin de la bonne leçon que *moruerodentes* de D; la confusion si fréquente de *b* et de *u* est un fait de prononciation. — Ailleurs, XI, 59, la leçon de a *teterrimae* est beaucoup plus proche du mot authentique *deterrimae* que les leçons *determinae* (M D) ou *determine* (R).

Enfin, accordons à M. M. que a soit plus fautif que D R F, ce sera une raison pour examiner ses leçons avec soin. Car, en général, quand plusieurs mss. également anciens sont en présence, c'est le ms. le moins correct en apparence qui fournit le plus de leçons authentiques. Plus le copiste a été ignorant, mieux il a reproduit son archétype; plus les corrections qu'il a faites, à son insu peut-être, sont grossières et faciles à reconnaître.

D'ailleurs, M. M. admet lui-même (p. 99) que dans deux passages au moins (XIV, 13 et XII, 54) on doit à a la vraie leçon [1]. — M. M. termine sa dissertation par quelques remarques pleines de justesse sur la valeur du ms. d (Paris. 6797, XIIIe s.). Detl. avait dû admettre 62 fois sa leçon dans les livres VII-X, quoiqu'il le crût d'abord copié sur F dont d différait en ces endroits. M. M. signale plusieurs passages dans lesquels la leçon de d doit être également insérée dans le texte.

Emile CHATELAIN.

103.—**Chrestomathie provençale**, accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par Karl BARTSCH. Troisième édition, revue et corrigée. Elberfeld, Friederichs. 1875. Gr. in-8°, 590 p. — Prix : 8 fr.

Sauf un morceau ajouté et un autre changé, cette nouvelle édition ne diffère pas de celle dont nous avons rendu compte il y a sept ans (1868, art. 136). Le glossaire a été revu et amélioré; il laisse encore à désirer çà et là. Pour une critique plus détaillée, nous renvoyons à la *Romania*, 1875, p. 130 ss. Le besoin d'une nouvelle édition après si peu d'années est un heureux symptôme de l'activité des études provençales. Il montre surtout quelle place elles tiennent dans le haut enseignement ..... allemand.

104.—**Jochs de la Infancia**, per Francisco MASPONS Y LABROS. Barcelona, Martí y Cantó. 1874. In-12.

A côté des contes et des chansons, les jeux des enfants, si souvent accompa-

---

non *indicum*.

1. Les recherches que j'ai faites dans ce ms. 6795 m'ont fait rencontrer les rectifications suivantes aux var. fournies par Detl. — t. II, p. 74, 8 eosingu *m.* 1 — 77, 10 si *om. m.* 1 et 2, *habet m.* 3 — *Ibid.* staret... ter] stare equos. idemq. ter *m.* 1; staret in capit. cuc. equos sedemq. ter *m.* 2 — 83, 24 causa praetexi *m.* 1.

Digitized by Google

gnés de formules et de chants, forment une branche curieuse de ce que les Anglais ont si heureusement nommé le *Folk-lore*. Ils ont été jusqu'à présent bien moins étudiés que les deux premiers groupes, parce qu'ils sont plus difficiles à faire connaître et à comparer. Il est probable cependant que les résultats d'une étude approfondie de ce sujet ne seront pas sans importance : à côté des variations d'époques et de pays, on devine dans tous ces petits drames enfantins un fond commun qui peut bien remonter parfois à une haute antiquité, et de nombreux vestiges de traditions anciennes ou de mœurs disparues. Les recueils de ce genre, sans être fort nombreux, commencent à se multiplier : en Angleterre, en Allemagne, dans les pays scandinaves, en Provence, en Espagne, en Sicile, on a déjà rassemblé d'intéressants matériaux. Le petit livre de M. Maspons apporte la contribution de la Catalogne, et cette contribution est riche et de bon aloi. L'auteur aurait pu disposer sa matière plus simplement et surtout la classer d'une façon plus commode; au moins aurait-il dû compenser par un index l'absence de divisions marquées. Malgré ce léger défaut, la collection catalane est la bien-venue, et M. Maspons, à qui nous devons déjà le recueil des contes populaires de son pays, s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des amateurs de littérature comparée.

105.—**Tableau chronologique et alphabétique des principaux événements de l'histoire du monde**, par Alfred Dantès. Paris, Boyer. 1875. Gr. in-8°, 2 col., 103 p.

Ce petit ouvrage donne d'abord la liste, année par année, des principaux événements depuis « la création du monde » jusqu'en 1874; les mêmes événements sont ensuite rangés par ordre alphabétique d'après leurs traits les plus saillants. Une liste aussi courte est nécessairement bien sommaire; cependant, pour aider la mémoire et faciliter certains points de vue d'ensemble, elle peut n'être pas inutile. Elle paraît dressée avec assez de soin, notamment pour la partie nécrologique. L'auteur annonce un *Dictionnaire biographique et bibliographique des hommes les plus remarquables dans les lettres, les sciences, les arts*, qui semble fait sur un plan commode.

---

106. — **Das Volksschauspiel Doctor Johann Faust.** Mit geschichtlicher Einleitung und einem Verzeichniss der Literatur der Faustsage von 1510 bis Mitte 1873. Herausgegeben von Carl Engel. In-12. Oldenburg. 1874. Druck und Verlag der Schulzeschen Buchhandlung. — Prix : 3 fr. 80.

Ce petit livre comprend trois parties distinctes d'inégale longueur et d'importance non moins inégale, mais auxquelles l'éditeur a eu le tort, je crois, de donner une pagination différente : 1° une introduction (p. 1-40) où sont passés en revue les témoignages contemporains relatifs à l'existence d'un personnage historique du nom de Faust; 2° le drame populaire du XVIe siècle précédé d'un prologue (1-47); 3° un catalogue de tous les écrits dont la légende a été l'objet ou l'occasion depuis 1510 jusqu'en 1873 (p. 1-95). On le voit, cette publication

Digitized by Google

n'a de commun avec celle de Simrock, qui l'a précédée de deux ans seulement, que le *Puppenspiel;* elle est ainsi loin de faire double emploi avec le livre du célèbre germaniste.

Le *Faust historique* par lequel s'ouvre l'ouvrage de M. C. Engel n'est, comme le nom l'indique, rien moins qu'une paraphrase ou un extrait de la légende populaire bien connue; c'est un essai, sinon pour refaire, à l'aide des témoignages du temps, l'histoire véritable de Faust, du moins pour découvrir, sous le héros fabuleux du *Volksbuch*, le personnage réel qui s'y cache ou y a donné naissance. Simrock avait aussi entrepris cette recherche à la fin de son *Faust*, et il était arrivé à cette conclusion que le héros de la légende n'était autre que l'inventeur de l'imprimerie, transformé en magicien par l'imagination populaire. M. Engel ne partage point cette opinion et il étudie la question à un tout autre point de vue; s'appuyant exclusivement sur les témoignages que lui offre le commencement du XVIe s., il admet comme prouvé que Faust était un charlatan ou un imposteur, contemporain de la réforme, et parvenu à la célébrité grâce à son habileté dans la magie. Cette conclusion ne saurait satisfaire; et quelque valeur que puissent avoir les témoignages qui sont ici rassemblés, ils ne suffisent point pour établir d'une manière certaine et définitive la naissance de la légende telle que nous la connaissons, encore moins pour en expliquer le caractère si souvent antique. M. Engel ne répond pas d'ailleurs aux diverses objections que soulève la question. Y a-t-il eu plusieurs Faust? Quel était, en particulier, le personnage dont le charlatan du XVIe siècle se donnait pour le disciple ou le successeur, quand il prenait le nom de *Faustus junior?* De tout cela pas un mot. Il y a là évidemment, dans l'explication qui nous est proposée, une lacune qu'on regrette que l'auteur n'ait point essayé de combler.

On est mieux renseigné sur l'origine et l'histoire du drame populaire, et l'édition qui nous en est donnée par M. Engel, faite d'après l'unique manuscrit contemporain, doit être pour nous la bienvenue. Si sous cette forme, en effet, ce drame présente parfois moins d'intérêt tragique que dans la rédaction de Simrock, il est, du moins dans sa première partie, plus complet, et il y a un intérêt véritable à comparer les deux textes. C'est là surtout, avec la notice bibliographique soigneuse qui le termine, ce qui fait le mérite du livre que nous annonçons.

***

---

107. — **Histoire des progrès de la Géographie de 1857 à 1874**, par E. Cortambert. Paris, Paul Dupont. 1875. Gr. in-8°, 142 p.

Cet opuscule est destiné à compléter, en la mettant au courant des récents travaux, une édition précédemment publiée de la géographie de Malte-Brun. Il est divisé en trois parties : 1° Voyages, découvertes, travaux géographiques et topographiques, communications générales du globe; — 2° Mouvement de la littérature géographique; — 3° Nécrologie géographique. C'est un résumé du mouvement géographique dans ces dix-sept dernières années. L'auteur voulant éviter tout développement, l'a rédigé dans une forme succincte qui est presque celle d'un memento. Sa notice contient de la sorte un grand nombre de faits et

Digitized by Google

d'indications, mais nous croyons que l'auteur l'eût rendue d'une utilité plus pratique en donnant des renseignements bibliographiques sur tous les ouvrages qu'il signale[1].

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 21 mai 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie la photographie d'un objet employé comme amulette dans les pays barbaresques, envoyée par M. Cherbonneau, une collation du texte des *Gesta Francorum,* faite à Rome par M. L. Clédat, envoyée par M. A. Dumont, et de nouveaux estampages envoyés par M. de Ste Marie. — Un grand nombre d'ouvrages sont adressés à l'académie : beaucoup sont en danois et viennent de Christiania.

M. Ravaisson présente de la part de M. le Dr Schliemann une traduction anglaise de son livre sur les antiquités de Troie. Cette traduction contient des gravures, une carte et plusieurs plans qui n'étaient pas dans l'édition originale. M. Ravaisson ajoute que depuis la publication des découvertes de M. Schliemann le nombre des personnes qui ont adhéré à ses conclusions n'a fait qu'augmenter. Il rappelle le dévouement dont il a fait preuve dans la recherche des antiquités troiennes, et insiste sur la reconnaissance qui lui est due. — M. Schliemann, présent à la séance, reçoit les remerciements que lui adresse M. le président Alfred Maury au nom de l'académie.

M. de Longpérier communique au nom de M. Abadie les premiers résultats des fouilles faites à Montmartre à l'occasion des travaux entrepris pour la construction de l'église du Sacré Cœur. On a trouvé un cimetière du 13e ou du 14e s., dans lequel à côté des cadavres étaient de petits pots à encens en terre jaune ornés de stries rouges, en usage à cette époque, et plus bas d'autres sépultures, qui remontent à l'époque mérovingienne. Dans ces dernières ont été trouvées des boucles de ceinturon d'un travail germanique, une pièce de monnaie de l'impératrice Sabine, femme d'Hadrien, et des boucles d'oreille en or, dont l'une présente le dessin le plus élégant : M. de Longpérier met ces objets sous les yeux des membres de l'académie.

M. Desjardins lit un mémoire sur les inscriptions du corps de garde de la 7e cohorte des vigiles de Rome, qui ont été découvertes il y a quelques années et publiées par M. Henzen dans le Bulletin de l'institut de correspondance archéologique de Rome en 1867 et 1874. Les vigiles, corps de pompiers et de gardes de police institué par Auguste, formaient 7 cohortes dont chacune surveillait deux des 14 régions de la ville; il y avait un corps de garde, *excubitorium,* dans chaque région. C'est du corps de garde de la région du Transtévère,

---

1. Il n'est pas exact de dire que « M. Bœckh a fait une carte ethnographique et linguistique (*Sprachkarte*) de l'Allemagne » (p. 55). M. C. confond ici M. Bœckh avec M. Kiepert. M. Bœckh n'a fait qu'un ouvrage sur la statistique des populations de langue allemande en Europe et une carte linguistique de Prusse.

Digitized by Google

l'une de celles que surveillait la 7e cohorte, que proviennent les inscriptions en question. Ce sont des *graffiti* écrits par les soldats eux-mêmes. Presque tous ont pour objet de constater que celui qui l'écrit a fait, pendant tel mois, un service indiqué par les mots *sebaciaria fecit;* quelquefois celui qui a fait ce service se désigne lui-même par le terme de *sebaciarius*. Ce mot vient évidemment de *sebum,* suif. M. Henzen, s'appuyant sur des mentions obscures contenues dans deux ou trois de ces inscriptions, a cru que le service des *sebaciaria* consistait dans l'obligation où auraient été alternativement les soldats de fournir à leurs frais le suif pour les luminaires nécessaires au service du poste. M. Desjardins ne le pense pas. Il fait remarquer que la mention du service fait par tel ou tel est fréquemment accompagné de remarques telles que les suivantes : *omnia tuta, sine querela,* ce qui indique que le *sebaciarius* veillait sur l'ordre public; *felicissime, feliciter,* ce qui montre que ce service n'était pas sans difficulté; *saluis commanipulis suis,* d'où il résulte que celui qui le faisait conduisait une petite troupe d'hommes sur la sécurité desquels il devait veiller. A leur tour ceux-ci devaient le protéger, car le service était dangereux : l'auteur d'une de ces inscriptions, ayant fini son mois, adresse ses remercîments au génie du corps de garde et à ses compagnons, *genio escubitori et ceomanipulis suis*. On voit aussi un *sebaciarius* se plaindre de la fatigue : « Fufius Getulicus dicit : Lassus sum, successore[m » date]. » De ces détails et de quelques autres M. Desjardins conclut que le service des *sebaciaria* devait consister à conduire les patrouilles nocturnes. Le nom viendrait de ce que ces patrouilles portaient pour éclairer leur chemin des torches ou flambeaux de suif. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore en certains pays on dit souvent « Voici le falot » pour « Voici la patrouille ».

M. le président signale à l'académie la perte qu'elle a faite d'un de ses correspondants en la personne de M. Eichhoff.

M. Renan offre de la part de M. Pricot de Ste Marie une brochure sur l'Herzégovine. Il rappelle à cette occasion les services que M. de Ste Marie rend à l'académie par ses nombreux envois d'estampages; le nombre des inscriptions puniques dont on lui doit la connaissance approche de deux mille.

M. Aubé termine la lecture de son mémoire sur le martyre de Ste Félicité et de ses sept fils. Il ne pense pas que les actes de ce martyre tels qu'ils nous sont parvenus soient authentiques. Il ne conteste pas l'interrogatoire des huit accusés, auquel il reconnaît un caractère de vérité. Mais les autres détails du récit sont à son avis fabriqués après coup : il signale comme particulièrement invraisemblable la mention d'une émeute des pontifes qui aurait forcé l'empereur et le préfet de la ville à sévir contre la famille de Félicité. Il ne pense pas en tous cas que l'exécution de Félicité et de ses fils ait eu lieu au temps de Marc Aurèle comme le voulait M. de Rossi. S'il fallait fixer une autre date, il préférerait indiquer les premières années du 3e siècle.

M. Boutaric commence la lecture d'un mémoire sur les origines du régime féodal et particulièrement sur l'immunité. Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 5 Juin — 1875

Sommaire : 108. De Kremer, Histoire de la Civilisation musulmane, t. I. — 109. Ebert, Histoire de la littérature latine chrétienne. — 110. Zupitza, Manuel du vieil anglais; Wülker, Chrestomathie paléo-anglaise, 1re p. — 111. Reclus, Nouvelle Géographie universelle, fasc. 1 et 2. — *Correspondance :* Lettre de M. G. d'Eichthal à M. Vidal-Lablache. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

108. — **Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen**, von Alfred von Kremer. Erster Band. Wien. 1875. 1 vol. in-8°, x-547 p. — Prix : 16 fr.

L'histoire de la civilisation musulmane, pour laquelle tant de matériaux importants ont été réunis depuis un demi-siècle, n'avait pas été jusqu'à présent étudiée dans son ensemble. Nous possédons, il est vrai, d'estimables travaux sur les origines de l'islamisme, sur la vie et le génie de son fondateur, sur les législations et les principaux monuments littéraires des peuples soumis au Koran, mais la philosophie de leur histoire était encore à faire. C'est la tâche que vient d'entreprendre un savant orientaliste préparé à cette œuvre difficile par un long séjour en Orient et par l'étude de ses principaux historiens.

Hors du cercle de nos travaux, la société musulmane du moyen-âge est restée ignorée ou méconnue, ou pour mieux dire, les préventions de l'esprit de secte et les fausses spéculations du XVIIIe siècle en ont laissé une image infidèle qui persiste malgré les progrès des recherches historiques. On risque de passer pour un esprit paradoxal, si l'on prétend que le foyer de la civilisation au IXe siècle était à Bagdad; on provoque un sourire incrédule, si l'on cherche à démontrer que le Khalifat arabe avait alors sur le monde occidental l'avantage d'une organisation politique plus vigoureuse, d'une administration plus régulière, que la société arabe l'emportait sur la société féodale par sa culture intellectuelle, par la largeur et l'indépendance de ses conceptions. Rien cependant n'est plus incontestablement établi par le dépouillement de ces immenses archives historiques et littéraires dont les meilleurs documents ont passé des *medressèhs* d'Orient dans nos bibliothèques. Dès l'année 835, un disciple de l'école *Moutazalite* (rationaliste) posait en axiome « que le doute est la base de l'investigation scientifique. » Vers la même époque, les écoles juridiques de Bagdad discutaient et adoptaient des principes tels que ceux-ci : « L'aveu, s'il est obtenu par l'emploi de la force, » n'est pas recevable en justice. — Nul ne peut être privé de sa liberté sur une » simple présomption de culpabilité. — La vie de l'infidèle et de l'esclave est » aussi précieuse que celle du vrai croyant. » Ni les caprices du despotisme, ni les déchirements intérieurs des sectes religieuses n'avaient eu encore de prise sur le beau système de gouvernement établi par les premiers Omayyades et développé par les princes de la dynastie d'Abbas. Des routes partant du cœur de l'empire et allant d'une part jusqu'aux frontières de l'Inde et de la Chine, de

Digitized by Google

l'autre jusqu'au Sahara et à l'océan Atlantique assuraient un cours régulier à la levée des impôts, aux mouvements de troupes, au pèlerinage et au commerce. Un système de centralisation aussi savant mais moins formaliste que le nôtre reliait toutes les provinces à la capitale et étendait l'action du pouvoir régulateur jusque dans les plus petites bourgades. Une police vigilante protégeait la sécurité des citoyens et assurait la loyauté des transactions commerciales. Tel est, pour s'en tenir aux traits principaux, le tableau que présente l'empire d'Orient principalement sous Haroun Ar-raschîd et Mamoun; il était bien fait pour attirer l'attention d'un penseur et d'un écrivain exercé comme l'est l'auteur de la *Culturgeschichte*.

Disons en quelques mots comment il a compris cette tâche séduisante mais ardue. Le premier chapitre résume à grands traits le règne des quatre khalifes orthodoxes ou, selon l'heureuse expression de l'auteur, la *période patriarcale*. On voit le principe du suffrage populaire se combiner dans l'élection de ces princes avec l'ancienne théorie de la suprématie d'âge (Senoriatsidee). La souveraineté se présente à ses débuts avec un caractère plus religieux que laïque. L'idée de la séparation entre l'Église et l'État n'a jamais été et ne pouvait pas être une conception sémitique. Le khalife, c'est-à-dire le vicaire du Prophète exerce son double pouvoir sous le titre de Prince des Croyants (*Emir el-mouminîn*) et d'*imâm* « chef de la prière. » Mais la théorie de la légitimité, de la transmission héréditaire n'ayant jamais été acceptée franchement par la nation, le principe opposé, celui de l'élection, s'étant maintenu, un germe de mort s'introduit dès l'origine dans cette charge suprême et il ne tardera pas à exercer une influence funeste sur les destinées de l'empire musulman. Le chapitre III décrit les premiers tâtonnements de l'administration khalifale; il signale les emprunts faits aux institutions étrangères, surtout à celles de la Perse et de Byzance. L'idéal d'un état démocratique et socialiste domine encore les réformes les plus importantes. Omar, le véritable fondateur de la première civilisation arabe, a sans cesse cet objectif sous les yeux et cherche à le faire prévaloir dans le nouvel ordre de choses. Le trésor appartient à la communauté religieuse *oummet;* les dépenses nécessaires, la solde des troupes, le paiement des fonctionnaires, etc., une fois prélevées, toutes les sommes provenant de l'impôt et de la conquête doivent être distribuées au peuple, depuis les descendants du Prophète qui reçoivent la plus forte part, jusqu'au plus humble affranchi. Le recensement fait avec tant de soin par ce khalife a surtout pour but de régulariser le partage des revenus de l'État entre tous les ayants-droit. Le même prince divise ses sujets en deux grandes catégories : les tribus arabes forment une caste privilégiée qui seule a le droit de porter les armes et de combattre *pro aris* et *focis*. La population des pays soumis à l'islamisme, celle qui a conservé son culte local moyennant une redevance annuelle, forme la deuxième classe, celle des laboureurs et des marchands. C'est elle qui nourrit l'État et alimente le trésor, tandis que la classe privilégiée n'a d'autres soins que de défendre la religion nouvelle et de la propager par la conquête et la prédication.

Nous voudrions pouvoir suivre pas à pas l'intéressant exposé de l'administra-

Digitized by Google

tion sous les Omayyades et les Abbassides, mais il est bien difficile de résumer en quelques lignes des pages aussi substantielles. Contentons-nous d'indiquer parmi les morceaux les plus dignes d'attention le sixième chapitre qui traite de l'organisation militaire depuis les premières conquêtes jusqu'à l'asservissement des khalifes par les maires du palais *emir el-omera*. On y verra avec quelle habileté les Arabes, comme autrefois les Romains, ont su s'assimiler la tactique et l'armement qu'ils trouvaient chez l'ennemi et ont réussi ainsi à le combattre avec ses propres armes. Dans le chapitre VII, le système financier est étudié jusque dans ses moindres détails. Pour la première dynastie, il est vrai, les documents font défaut et il faut se contenter de quelques aperçus donnés en passant par les chroniqueurs. En revanche, pour la période des Abbassides, nous possédons trois rôles d'impôts, de provenance certainement officielle, qui nous font connaître les ressources de l'État au VIIIe et au IXe siècle, les redevances en numéraire et en nature de chaque province, le cadastre financier et les rendements des départements les plus importants, comme la Mésopotamie (*Sawad*), etc. M. de K. a soumis ces états à un contrôle rigoureux et a su en tirer une évaluation aussi exacte qu'elle peut l'être, étant données les incessantes variations de la monnaie d'or et d'argent (*dinâr* et *dirhem*) à cette époque.

Dès le chapitre suivant « L'organisme de l'État » nous quittons le terrain des faits pour rentrer dans celui de la théorie. C'est à Mawerdi, légiste et économiste distingué, que sont empruntées les principales définitions des fonctions publiques. Ce savant écrivain nous révèle le caractère propre, les attributions spéciales de la hiérarchie administrative, depuis le vicaire de Mahomet jusqu'au dernier employé de la police. Certainement la réalité s'éloigne ici de la théorie fondamentale, et l'histoire donne de trop fréquents démentis aux règles établies par Mawerdi; mais il n'en est pas moins intéressant de connaître l'idéal qu'on se faisait alors du mécanisme gouvernemental. Signalons enfin le dernier chapitre « Das » Recht » où les principes des quatre écoles de droit sont exposés avec beaucoup de précision et de lucidité. Comme l'auteur, nous donnons la préférence à l'école *Hanéfite* qui, mieux que ses rivales, a su s'élever au-dessus de la lettre de la loi et donner aux préceptes du Koran et des traditions l'interprétation la plus libérale.

Le deuxième et dernier volume auquel l'auteur consacre tout le temps que lui laissent ses fonctions administratives, traitera spécialement de la loi religieuse, du culte, de l'organisation de la famille, de la société dans ses manifestations religieuses et civiles. Nous espérons qu'il y sera fait une large part à l'étude des sectes indépendantes et à celle du mouvement littéraire sous les premiers Abbassides. On sait combien l'influence des idées aristotéliques et néo-platoniciennes a été forte à cette époque et combien elle a développé l'essor de la libre recherche et de la spéculation philosophique. Le IIIe et le IVe siècle de l'hégire brillent d'un éclat passager mais vif qui illumine tout un côté presque ignoré du génie musulman; on ne saurait donc trop insister sur ce point.

L'ouvrage de M. de K. a provoqué, paraît-il, d'assez vives critiques. Nous n'avons pas à rechercher pourquoi un travail publié à Vienne rencontre aujourd'hui de nombreux contradicteurs surtout dans l'Allemagne du Nord. Il se peut

Digitized by Google

que certains détails secondaires, quelques dates, quelques noms propres soient sujets à caution : c'était chose inévitable dans un livre qui traite de tant de sujets divers, qui remue tant d'idées et de faits. Nous-même nous pourrions y signaler quelques défauts de proportion. Par exemple, le récit trop romanesque de la mort de Mahomet (p. 1 à 4). Le chapitre second « Das städtische Leben » avec ses jolies anecdotes tirées de l'*Aghani*, est ici un hors-d'œuvre ; ou plutôt, d'après le plan annoncé dans l'Avant-propos, il serait mieux à sa place dans le deuxième volume. Enfin la topographie de Damas et la description d'un intérieur arabe présentent aussi quelques longueurs. Mais ce sont là des fautes vénielles. Quant aux idées générales, aux déductions que l'auteur tire des chroniques et des documents officiels, elles nous paraissent inattaquables. Nous attendrons la publication du tome II pour porter un jugement définitif sur une œuvre aussi vaste, mais nous avons tout lieu de croire qu'elle sera dans son ensemble digne de l'attention des penseurs et des érudits. M. de K. aura eu le rare mérite de dégager la loi scientifique des faits présentés sans élévation ni critique par les historiens et de fournir ainsi à l'histoire de la civilisation de l'ancien monde un document aussi sûr, aussi complet que le comporte l'état actuel de la science.

BARBIER DE MEYNARD.

109.— **Geschichte der christlich-lateinischen Literatur** von ihren Anfängen bis zum Zeitalter Karls des Grossen, von Adolf EBERT. Leipzig, Vogel, 1874, in-8°, xij-624 p. — Prix : 16 fr.

Ce livre est comme l'introduction d'une œuvre beaucoup plus considérable qui depuis longtemps occupe M. Ebert : il se prépare à nous donner une histoire générale de la littérature du moyen-âge dans les contrées de l'Occident. C'est une grande entreprise, qui demande un travail immense, et qu'au témoignage des savants compétents il est plus capable d'accomplir que personne. Il lui a semblé qu'une œuvre de ce genre devait être précédée d'une étude sur la littérature latine chrétienne depuis ses débuts jusqu'à Charlemagne. C'est là, en effet, que la littérature du moyen-âge a ses racines, et l'on ne peut se flatter de la comprendre et de la connaître qu'en voyant d'où elle est sortie.

L'ouvrage de M. Ebert commence par des considérations générales sur l'état du monde romain au moment où parut le christianisme. Il y montre avec beaucoup de force que, par un malheur inévitable, les progrès accomplis dans la morale publique, et dont tous les honnêtes gens se félicitaient, s'étaient tournés contre la sécurité de l'empire. La philosophie avait répandu l'idée de la fraternité universelle (*universi generis humani societas*), et cette idée s'était bientôt insinuée dans la législation et les habitudes. Le droit de cité avait été accordé à tous les peuples de l'empire ; Rome d'abord, puis l'Italie avaient cessé de posséder aucun privilége. C'était assurément un grand progrès, auquel applaudissaient les esprits généreux ; mais à mesure que s'étendait la patrie le patriotisme diminuait. Quand la cité, fondement des sociétés anciennes, s'effaça devant l'humanité, l'énergie du sentiment national fut affaibli. En même temps l'émancipation graduelle de la femme, du fils, de l'esclave, brisaient peu à peu le cadre de la famille antique. Les anciennes inégalités sociales ayant été aplanies par l'empire, l'aristocratie,

Digitized by Google

en qui le pouvoir résidait autrefois, disparut. On la remplaça par une sorte de monarchie bureaucratique et administrative, qui était faite pour donner au gouvernement du monde une régularité mécanique, mais qui ne créait pas des forces vives pour résister aux Barbares. C'est au milieu de cette société en décadence que débute brusquement et par des œuvres éclatantes, vers la fin du second siècle, cette littérature chrétienne, dont M. Ebert veut nous raconter l'histoire.

Il a divisé son sujet en trois périodes qu'il étudie successivement. La première s'étend depuis le second siècle jusqu'à Constantin; c'est l'époque où se forme la littérature latine chrétienne. Cette littérature ne commence pas tout à fait comme les autres; elle ne connaît pas d'abord, au moins en ce qui concerne la prose, de tâtonnements et d'indécisions, et débute par deux chefs-d'œuvre : ce sont l'*Octavius* de Minutius Felix et l'*Apologeticum* de Tertullien. Dans un premier travail[1], M. Ebert avait établi, sur des preuves solides, que de ces deux ouvrages c'est l'*Octavius* qui a précédé l'autre et lui a servi de modèle. Il nous montre ici qu'ils représentent les deux faces diverses de l'esprit chrétien à ce moment. Minutius Felix était évidemment de ceux qui voulaient attirer les payens à la doctrine nouvelle en leur faisant toutes sortes d'avances et de concessions. Il ne cite jamais les livres saints, il part de la philosophie antique et affecte de s'y rattacher. Son livre est composé sur le plan du *De natura deorum* de Cicéron; il contient beaucoup d'imitations de Sénèque, il est écrit avec agrément et quelquefois avec recherche. Ce sont des qualités qui ne se trouvent plus chez Tertullien. On dirait au contraire qu'il prend plaisir à se moquer sans pitié de tout ce qu'aimait la société de son temps. Il exige qu'elle renonce à ses traditions et à ses habitudes. Il hérisse pour elle de difficultés les abords du christianisme. Les lettrés lui sont tout à fait indifférents, il les choque par ses idées, il les blesse par son style : autant celui de Minutius est élégant et raffiné, voisin des délicatesses savantes de Fronton et des mignardises d'Apulée, autant celui de Tertullien est brusque, grossier, populaire[2]. Cette double tendance, qui se manifeste avec tant d'éclat, au début même de la littérature latine chrétienne, chez Tertullien et Minutius Felix, se retrouvera chez les écrivains qui vont suivre. Les uns repousseront tout mélange avec la civilisation antique, les autres chercheront par tous les moyens à s'accommoder avec elle, et ce sont ces derniers qui finiront par l'emporter. M. Ebert nous fait suivre avec le plus vif intérêt les progrès de cette alliance qui s'est faite entre la culture ancienne et l'esprit nouveau, et, loin de s'en plaindre, comme le font aujourd'hui beaucoup de critiques, il pense qu'elle était nécessaire et nous montre que la littérature chrétienne en est sortie.

C'est ce que l'étude des débuts de la poésie chrétienne lui permet de mettre dans tout son jour. Dès l'origine, il s'y manifeste, comme dans la prose, deux tendances opposées. Tandis que Lactance, dans son *Phœnix*, conserve si bien la couleur antique que les deux religions semblent pouvoir revendiquer ce petit

1. Voyez *Revue critique*, 10 juillet 1869.

2. A ce propos M. Ebert soutient contre l'opinion générale qu'il n'y a pas d'*africanismes* chez Tertullien. Les expressions qu'on a désignées de ce nom, et qu'on croit propres à la province d'Afrique, étaient, selon lui, des façons de parler populaires qui se retrouvaient partout. Je renvoie à l'étude fort complète et très-intéressante que M. Ebert a consacrée au style de Tertullien, p. 35.

Digitized by Google

poème[1], Commodien, au contraire, se jette hardiment dans les voies nouvelles. M. Ebert a étudié avec soin cet étrange poète, qui sembla deviner le moyen-âge et employa d'avance quelques-uns des procédés qui ne devaient être en usage que cinq ou six siècles plus tard. En pleine civilisation romaine, sous les règnes de Dèce et de Valérien, au milieu d'une société de lettrés délicats et difficiles, il écrit dans une langue souvent barbare des vers qui n'ont plus aucune mesure, et même par moments il remplace la quantité par la rime[2]. Mais ce n'est qu'une tentative isolée. Ici encore l'opinion publique força les littérateurs chrétiens à revenir vite à l'imitation des modèles classiques, et les poètes aussi bien que les prosateurs n'éprouvèrent aucun scrupule à « mettre le vin nouveau dans de vieux vases. »

L'événement prouva bien qu'ils n'avaient pas tort : de cette alliance entre l'ancienne civilisation et les doctrines nouvelles sortirent des œuvres admirables que M. Ebert étudie dans son second livre. Cette seconde période, qui s'étend depuis Constantin jusqu'à la mort de S. Augustin, c'est-à-dire jusqu'aux invasions des Barbares, est l'âge d'or de la littérature chrétienne. Elle arrive alors à sa perfection et produit des écrivains comme S. Hilaire de Poitiers, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, dont M. Ebert analyse les principaux ouvrages. Il nous fait suivre l'histoire de la poésie chrétienne depuis les timides essais de Juvencus, qui se contente de chercher dans Virgile des expressions et des tours de phrase dont il puisse revêtir les récits des livres saints, jusqu'à Prudence et à S. Paulin, dans lesquels il retrouve les traits originaux de l'esprit français et du caractère espagnol. Fidèle au dessein qu'il poursuit, il montre tout ce que le moyen-âge a tiré des œuvres de Prudence, surtout de la *Psychomachia*, qui a donné naissance à tant de poèmes allégoriques, et du *Peristephanon*, d'où sont issues ces chansons en langue vulgaire qui racontent les légendes des martyrs. Il insiste sur les débuts de la poésie lyrique, et le fait d'autant plus volontiers qu'on se trompe souvent sur la façon dont elle a commencé. Il est de mode aujourd'hui de prétendre que dès le premier jour les hymnes de l'Église ont été écrites en dehors des règles de la métrique ancienne et en désaccord avec elles. Westphal soutient, dans son histoire de la métrique grecque, que l'accent y remplace tout à fait la quantité. On imagine donc qu'un art nouveau est né avec le christianisme, et on le félicite de n'avoir pas voulu se servir des rhythmes qu'employaient les poètes payens pour chanter leurs dieux ou leurs maîtresses. Malheureusement il n'en est rien, et tout ce système repose sur une méprise. Le nombre des hymnes attribuées à S. Ambroise est considérable, mais toutes celles qui portent le nom de l'évêque de Milan ne lui appartiennent pas. L'usage s'était répandu d'appeler *Hymni Ambrosiani* celles qui de quelque façon semblaient écrites

1. M. Ebert a donné quelques raisons nouvelles qui permettent d'affirmer que l'auteur du *Phœnix* était chrétien.

2. M. Ebert persiste à croire que Commodien a écrit et a vécu en Asie ; j'ai dit ailleurs pourquoi il m'était difficile d'accepter cette opinion (voyez *Revue critique*, 10 juillet 1869). A propos du poème de Commodien publié par D. Pitra, M. Ebert ne paraît pas avoir connu un excellent travail de M. Schérer, intitulé : *L'Apocalypse de Commodien*, qu'il a publié dans ses *Mélanges de critique religieuse*. La plupart des opinions soutenues par M. Ebert se trouvent déjà chez M. Schérer, et les mêmes corrections sont faites au texte corrompu du vieux poète.

Digitized by Google

dans sa manière; mais il en est, dans le nombre, d'une époque et d'une méthode fort différentes de la sienne. Il faut donc commencer par distinguer soigneusement les *Hymni Ambrosii* des *Hymni Ambrosiani*. M. Ebert pense qu'il n'y en a que quatre dont l'authenticité soit hors de toute contestation : ce sont celles qui ont été citées par S. Augustin. Il se trouve précisément que toutes les quatre sont écrites dans un mètre régulier, et avec un grand respect de la quantité. Elles se composent toutes de 32 dimètres iambiques distribués en 7 strophes. C'est un vers dont s'était beaucoup servi l'ancienne poésie payenne; on ne voit pas que S. Ambroise ait éprouvé aucun scrupule à l'employer. M. Ebert fait remarquer aussi que l'iambe était à Rome beaucoup moins populaire que le trochée, et réservé, du temps de S. Ambroise, à la littérature des gens du monde. C'est donc une grande erreur de s'imaginer que la poésie chrétienne à son origine ait voulu rompre avec les habitudes et les traditions du passé. Nous voyons au contraire que S. Ambroise composait ses hymnes dans les mêmes mètres et avec les mêmes procédés qu'on employait autour de lui. Il tenait à les faire aussi correctes que possible, et il aurait été fort surpris qu'on lui fît un titre de gloire des fautes de quantité qu'il pouvait commettre. C'était bien un art nouveau qui naissait, mais la nouveauté lui vint du fond des choses; quant à la forme, il n'éprouva pas le besoin de la changer, et s'accommoda de celle qu'avaient consacrée les chefs-d'œuvre de l'art antique. Il fut dès le premier jour populaire, mais au meilleur sens du mot, non pas en cherchant à se faire comprendre et agréer du peuple par l'emploi de procédés grossiers, mais en l'élevant jusqu'à l'intelligence et au sentiment d'une poésie supérieure. Si plus tard on désapprit les règles anciennes, si l'accent et la rime remplacèrent dans les vers la quantité, ce fut un effet inévitable de l'ignorance et de la barbarie. Il faut donc laisser aux choses leur vrai nom, et appeler corruption et décadence ce qu'on voudrait nous représenter comme une sorte de révolution et de rénovation, accomplie volontairement par des gens qui en avaient conscience, pour trouver aux idées nouvelles une forme qui n'eût pas servi et qui leur convînt.

Le troisième livre de M. Ebert est de beaucoup le plus considérable. Il comprend une période de trois siècles et demi, depuis la mort de S. Augustin jusqu'à Charlemagne. On y assiste à la décadence de cette littérature dont M. Ebert nous a fait admirer jusque-là les progrès. Parmi les nombreux écrivains qu'il étudie, il se trouve encore des prosateurs distingués, et surtout des poètes de talent, comme Dracontius et Avitus, mais à mesure qu'on avance la barbarie l'emporte. L'étude de cette décadence serait assez rebutante si l'on n'en pouvait tirer des renseignements utiles. M. Ebert avait montré dans les livres précédents comment la littérature chrétienne s'était formée de l'alliance de l'esprit nouveau avec la culture antique; il fait voir ici un troisième élément qui entre dans le mélange et le complète. Chacun des peuples barbares qui s'établit dans l'empire introduit dans les lettres quelque chose de lui-même, et il est curieux d'observer comment cet élément nouveau s'accommode avec les anciens et les modifie. C'est ce qui donne, par exemple, un assez vif intérêt à l'étude des poètes de l'*Anthologie*. Assurément Luxorius, Mavortius, Coronatus ont en eux-mêmes fort peu d'agréments; mais ils nous apprennent quelle fut l'influence des Vandales sur la

Digitized by Google

littérature latine du ve siècle, et à ce titre ils méritent d'être étudiés de près.

Tel est le livre de M. Ebert. Il est difficile d'en donner une idée exacte dans une analyse aussi courte. Qu'il suffise de dire qu'il est fait à la fois pour les deux publics : il ne peut manquer de plaire aux gens du monde par l'ordonnance habile des parties et la clarté de l'exposition; en même temps, il contentera les savants qui trouveront beaucoup à y apprendre. Les ouvrages de ce genre étaient rares autrefois en Allemagne; ils y deviennent plus communs, et il est visible que l'érudition cherche à s'y faire plus populaire et plus accessible. On peut être assuré que le livre de M. Ebert est appelé au même succès que l'*Histoire des mœurs romaines* de Friedlænder, conçue dans le même esprit, et qui s'adresse aussi aux savants et aux gens du monde. Gaston Boissier.

---

110. — **Altenglisches Uebungsbuch.** Zum Gebrauche bei Universitætsvorlesungen. Mit einem Wœrterbuche von Julius Zupitza. In-8°, iv-137 p. Wien. 1874. Wilh. Braumüller. — Prix : 5 fr. 35.

Altenglisches Lesebuch. Zum Gebrauche bei Vorlesungen und zum Selbstunterricht herausgegeben von Dr Richard Paul Wülker, Privatdocent an der Universitæt Leipzig. I. Th. Die Zeit von 1250-1350 umfassend. In-8°, x-228 p. Halle, Lippert'sche Buchhandlung. 1874. — Prix : 6 fr.

Les deux ouvrages que nous rapprochons dans cet article sont loin, malgré la ressemblance du titre, de faire double emploi ou de répondre au même but. Sous le nom de *vieil anglais*, en effet, M. Zupitza désigne l'idiome parlé en Angleterre depuis la conquête de ce pays par les Anglo-Saxons jusqu'à l'époque de la fusion définitive de la langue des vainqueurs avec les éléments romans importés de l'autre côté de la Manche par les Normands ou empruntés directement au latin. Cette fusion ayant eu lieu, comme l'on sait, vers le milieu du xive siècle, le Manuel de M. Z. comprend ainsi la période si importante qui s'étend de la fin du ve siècle, ou plutôt du viie, car nous n'avons pas de monuments anglo-saxons de date plus ancienne, jusqu'à environ 1350.

Tout autre est l'objet de l'ouvrage de M. R. Wülcker. Réservant avec raison, et comme on le fait d'ailleurs d'habitude, le nom de vieil anglais à cet âge de transition où la langue parlée en Angleterre se dépouilla de ses anciennes flexions et s'enrichit de mots romans, transformation qui commence vers le milieu du xiiie siècle pour se terminer, avec le mélange des différents dialectes, à la fin du xve siècle, son recueil ne doit aller que de 1250 à 1500. Le volume qu'il vient de publier comprend seulement la première des deux époques qu'on peut distinguer dans cette période de près de trois siècles, celle du vieil anglais proprement dit, laquelle s'étend de 1240 ou 1250 jusque vers 1350; un second volume nous donnera la période du moyen anglais, qui va de 1350 à 1500.

Si la nature des ouvrages de MM. Z. et W. est déjà si complétement différente, la forme n'en est pas plus ressemblante. Désireux de présenter sous un volume restreint un recueil capable de donner une connaissance générale de l'idiome parlé en Angleterre jusqu'à l'époque de la transformation définitive de l'anglo-saxon en anglais, M. Z. s'est contenté d'extraits assez courts des auteurs les plus célèbres de cette longue période; les morceaux que renferme son recueil sont au nombre de vingt-huit, et on se fera une idée de la variété qu'ils pré-

Digitized by Google

sentent quand on saura que le premier est un hymne de Cædmon et que le dernier est tiré du *Guy de Warwick* de John Lydgate. Sous le numéro 2 nous avons même quatre inscriptions runiques, accompagnées de notes nombreuses et d'une traduction en anglo-saxon. Enfin un dictionnaire fait avec soin et très-complet, autant que j'ai pu le vérifier, termine comme complément indispensable ce petit recueil destiné à faciliter l'étude si difficile du vieil idiome parlé en Angleterre, et à suppléer aux choix ou trop volumineux ou si indigestes qui l'ont précédé.

Si l'*Uebungsbuch* de M. Z. s'adresse surtout aux amateurs de l'anglo-saxon, le *Lesebuch* de M. W. est plutôt fait pour les lecteurs désireux d'arriver à une connaissance approfondie de l'anglais par l'étude de ses plus anciens monuments. Le recueil qu'il nous donne répond parfaitement à ce but; les morceaux sont non-seulement choisis avec soin, mais sont encore d'une assez longue étendue; les divers dialectes, qui offrent dans les premiers temps de la langue des différences si tranchées, y sont représentés par des extraits nombreux et importants. Un autre avantage non moins grand, c'est l'abondance et l'étendue des notes explicatives qui suivent les trente morceaux dont se compose le *Lesebuch;* les débutants y trouveront, avec des indications grammaticales et littéraires précieuses, la solution des difficultés que ne donne point le dictionnaire par lequel se termine le volume. Tout concourt ainsi à rendre commode et utile ce consciencieux ouvrage et fait désirer que l'auteur ne nous fasse pas attendre trop longtemps la seconde partie, dont l'intérêt, puisqu'il doit nous faire connaître les écrivains anglais les plus célèbres du moyen âge, surpassera sans doute encore celui de la première. C. J.

---

111. — **Nouvelle Géographie universelle; La Terre et les Hommes**, par Elisée Reclus. Paris, Hachette. 1875. Livraisons 1 et 2. 32 p. gr. in-8°. — Prix de la livraison : 50 cent.

Cet ouvrage doit se composer d'environ 500 livraisons hebdomadaires. Le nom de son auteur, un des meilleurs géographes français, le recommande au public, surtout dans notre pénurie d'ouvrages géographiques. Ce sera certainement un ouvrage remarquable et les « 2000 cartes intercalées dans le texte ou » tirées à part » que nous promettent les éditeurs en augmenteront encore la valeur. Nous attendrons pour juger l'ouvrage qu'un plus grand nombre de livraisons parues nous permette de l'apprécier dans son ensemble. Nous nous bornerons aujourd'hui à quelques critiques sur les « Observations générales » qui remplissent les deux premières livraisons, et sur les illustrations qui les accompagnent.

La mention de « 2000 cartes intercalées dans le texte ou tirées à part » fait très-bien sur le titre. Il vaudrait peut-être mieux pourtant que les cartes fussent moins nombreuses et plus soignées. Les cartes intercalées dans le texte d'un volume in-8° ne peuvent avoir de netteté qu'à la condition de représenter dans le détail un bout de pays qui offre un intérêt particulier. La carte de l'*ancien et du nouveau cours de la Piave* que donne le prospectus en est un excellent exemple. Mais vouloir faire ressortir les particularités d'une région comme l'Europe dans

Digitized by Google

une carte large de 10 centimètres et haute de 7 est simplement chimérique. A cet égard, il nous est impossible d'accepter pour autre chose que pour des caricatures géographiques les cartes du *Relief de l'Europe* et de la *Zone isothermique de l'Europe* qui figurent pages 12 et 25. Nous désirons que les livraisons suivantes ne nous en apportent pas de semblables.

Cette critique s'adresse peut-être plus aux éditeurs qu'à l'auteur. Mais nous devons reprocher à ce dernier de trop chercher à donner à son œuvre un cachet exclusivement littéraire. Le style de M. Élisée Reclus est naturellement imagé et surtout attachant parce qu'on y sent une pensée originale et personnelle : mais M. R., subissant peut-être l'influence d'une Revue célèbre où il a beaucoup écrit, se laisse volontiers aller à écrire de ces phrases où des amplifications vagues tiennent la place des faits, des chiffres, des dates. On en jugera par un seul exemple; il s'agit de l'origine des populations européennes: « Sommes-nous » les « Fils du sol », les « rejetons des chênes », comme le disaient les tradi- » tions anciennes en leur langage poétique...., etc.? » M. R. ne donne ni le terme exact, ni la date, ni le lieu de ces poétiques appellations. Tout est écrit dans ce style, sans précision, sans références, ni notes. M. R. a sans doute craint de paraître pédant; il a voulu faire un ouvrage de vulgarisation et non un ouvrage de science; mais *est modus in rebus,* et à fuir l'apparence du pédantisme on risque de se donner l'apparence de la frivolité. La façon dont M. R. semble comprendre le rôle d'un écrivain géographe nous rappelle quelques lignes malicieuses où Voltaire critiquait Fontenelle sous les traits d'un Académicien de Saturne. « Il faut avouer, dit Micromégas, que la Nature est bien variée. — » Oui, dit le Saturnien, la nature est comme un parterre dont les fleurs..... — » Ah! dit l'autre, laissez là votre parterre! — Elle est, reprit le secrétaire, » comme une assemblée de blondes et de brunes dont les parures..... — Et » qu'ai-je à faire de vos brunes? dit l'autre. — Elle est donc comme une galerie » de peinture dont les traits..... — Eh non! dit le voyageur, encore une fois » la nature est comme la nature. Pourquoi lui chercher des comparaisons? — » Pour vous plaire, répondit le secrétaire — *Je ne veux point qu'on me plaise,* » répondit le voyageur, *Je veux qu'on m'instruise* ». Plus d'un lecteur, craignons-nous, sera tenté de faire cette observation à M. Élisée Reclus.

La seconde livraison contient une carte ethnographique, en couleurs, de notre Europe. Le public français est si ignorant de l'ethnographie de la partie du monde qu'il habite que cette carte sera pour lui instructive. Elle est faite avec autant d'exactitude que permet une échelle aussi petite en proportion de la variété des races. M. R. a oublié d'y faire figurer les Wendes de Lusace qui forment au milieu de la population allemande un groupe au moins aussi important que les colonies allemandes soigneusement indiquées sur le Volga. Dans cet enchevêtrement de couleurs employées pour désigner les différentes races, le coloriste de M. R. a commis une méprise en teintant jaune, c.-à-d. comme « Touraniens » les Celtes de Galles, au lieu de les teinter vert, couleur réservée aux Celtes. La répartition de la population européenne en nationalités qui accompagne cette carte ne nous semble pas dressée avec le même soin. Ainsi, M. R. compte 36,000,000 de Francais; nous croyons ce chiffre inférieur à la réalité de

Digitized by Google

près d'un million. Par contre, il compte 52,000,000, d'« Allemands et Suisses» (sic!) ce qui est trop élevé de plusieurs millions Sa terminologie ethnographique est remplie de termes surannés ou fantaisistes. Nous venons de citer le nom de *Suisses* employé par M. R. bien qu'il n'ait pas plus de signification ethnographique que le nom d'Autrichien. Le terme de *Touranien* est chimérique. On ne peut pas parler de « populations de langues gréco-latines », car les langues qui sont latines ne sont pas grecques, et réciproquement. M. R. emploie le terme étrange et nouveau de *Latinisés* pour désigner les peuples de langue latine, parce qu'ils ne descendent pas des Romains par voie de génération. A ce compte, il faudrait changer la dénomination de tous les peuples dont l'histoire entrevoit la généalogie jusqu'à un certain moment, et leur donner des noms aussi longs que celui d'un grand d'Espagne. Par exemple on nous appellerait des Franco-Romano-Gallo-Ibéro-Ligures, et encore omettrait-on bien des ancêtres oubliés, Troglodytes, Quaternaires, Tertiaires et autres. De même il est tout aussi peu fondé de remplacer le vieux nom d'anglais par celui d'*Anglo-Celtes* qui ne conviendrait strictement qu'aux populations de la Cornouaille et de l'Irlande anglisées depuis trois siècles. M. R. s'abuse sur la signification ethnographique des mélanges et surtout sur l'utilité de renoncer aux noms usités et connus pour des noms qui sont compliqués et ne sont même pas entièrement exacts. Au surplus, en ethnographie (nous ne dirons pas en anthropologie) *is pater est quem lingua demonstrat.*

Nous désirons que les livraisons suivantes soient au-dessus de semblables critiques. Cette publication se fait sous les plus heureux auspices. Son auteur est un de nos meilleurs géographes et la puissante librairie qui l'édite peut faire tous les frais des cartes, diagrammes et gravures qui doivent accompagner une géographie générale. Bien plus, nous avons besoin de bons ouvrages de géographie, et la faveur du public ira vite chercher un livre qui contribuera à remplir cette lacune. Peut-être avons-nous trop accentué nos critiques préliminaires. L'ouvrage de M. Reclus ne répondra peut-être pas à toutes les exigences que nous croyons légitimes; mais il sera à la fois intéressant et instructif. C'est beaucoup pour un ouvrage de géographie, parce que c'est rare ..... en France du moins.

H. GAIDOZ.

CORRESPONDANCE.

Paris, 12 mai 1875.

A M. Vidal-Lablache.

Je dois avant tout vous remercier, Monsieur, de l'obligeant article que, dans la *Revue critique* du 1er mai, vous avez bien voulu consacrer à mon Mémoire sur le site de Troie. Mais permettez-moi de vous exprimer en même temps le regret que j'éprouve de n'avoir pu obtenir votre complet assentiment aux conclusions des hommes éminents dont je me suis fait l'interprète, Lechevalier, cte de Choiseul, Mauduit et autres. Je le regrette d'autant plus que notre désaccord me paraît reposer plutôt sur de simples malentendus que sur de réelles dissidences. Je citerai comme exemple le reproche qu'au début même de votre article vous adressez à Lechevalier. Selon vous, il aurait accusé l'antiquité de s'être trompée

Digitized by Google

en désignant le Mendéré, dans toute sa longueur, sous le nom de Scamandre, et aurait voulu rendre à ce cours d'eau le nom de Simoïs, en corrigeant une erreur qui remonte à Hérodote. Vous ajoutez que « cette dernière hypothèse est la clef » de voûte du système de Lechevalier. »

Je reconnais, Monsieur, que la détermination des cours respectifs du Scamandre et du Simoïs est bien en effet la clef de la topographie homérique. Mais cette détermination est-elle bien de la part de Lechevalier celle que vous lui attribuez? Je crois, Monsieur, qu'un examen plus attentif modifierait à cet égard votre impression. Non, Lechevalier n'a point voulu restituer au Mendéré *dans toute sa longueur* le nom de Simoïs. Il n'a prétendu appliquer ce nom qu'à la portion du fleuve descendant de l'Ida jusqu'à son ancien confluent avec le Scamandre. M. de Choiseul, en adoptant le système de Lechevalier, le caractérise avec une précision qui ne laisse rien à désirer. « Lorsque les deux fleuves, » a-t-il dit, se rencontraient dans la plaine, le Simoïs perdait son nom après le » confluent. De là (jusqu'à l'embouchure dans l'Hellespont), le Scamandre » donnait son nom à leurs eaux réunies. » Pour M. de Choiseul, de même que pour Lechevalier, le Mendéré au-dessous du confluent porte donc le nom de Scamandre, c'est seulement au-dessus qu'il porte le nom de Simoïs.

Je pourrais m'arrêter à d'autres détails, examiner, par exemple, si, comme vous le dites, « un des traits les mieux marqués de l'Iliade est l'identité absolue » du Mendéré et du Scamandre, » Mais une pareille discussion, fort minutieuse, fort ingrate, ne serait nullement ici à sa place. Je crois infiniment préférable d'aller tout de suite à ce qui, pour vous comme pour moi, semble être le nœud de la question. Cette question d'ailleurs intéresse à un haut degré l'archéologie en général et l'histoire de notre archéologie française en particulier. Que cette pensée soit mon excuse pour l'insistance que je mets à plaider auprès de vous la solution que j'ai défendue.

Lechevalier a pris pour point de départ de ses investigations, et comme moi vous admettez avec lui, que d'après Homère Troie se trouvait dans l'angle formé par la rencontre du Scamandre et du Simoïs, le Scamandre étant à gauche et le Simoïs à droite de la ville. Cette position résulte de deux passages de l'Iliade (V, 355 et XI, 497-500), passages dont vous confirmez le sens par la citation d'un troisième (XIII, 657-677). Telle est pour la détermination du site de Troie la donnée homérique; mais il restait à en retrouver les éléments sur le terrain, et c'était là un problème plein de difficultés. Lechevalier l'a résolu avec une persévérance et une sagacité à laquelle il me semble que vous n'avez pas suffisamment rendu justice. Disons en peu de mots comment il a procédé pour arriver à la solution.

Quand on compare les descriptions de l'Iliade avec la plaine de Troie telle qu'elle existe aujourd'hui, on est immédiatement frappé du rapport que présente le cours du Mendéré, dans sa partie inférieure, avec le Scamandre, tel que nous le décrit Homère. Mais en vain cherche-t-on aujourd'hui, en remontant le Mendéré, depuis son embouchure jusqu'à sa sortie de la plaine près de Bounarbachi, un affluent qui puisse être le Simoïs. Un seul cours d'eau, le Kimar-Sou, l'ancien Thymbrius, vient s'y déverser par la rive droite, non loin de Bounarbachi.

Digitized by Google

Mais le Kimar-Sou ne peut représenter le Simoïs. Il n'en a point la violence torrentielle; il descend des hauteurs de Callicolonne, non point des hauteurs de l'Ida. Entre ce petit fleuve et le Mendéré on ne peut d'ailleurs imaginer l'emplacement de Troie.

Le premier mérite de Lechevalier a été de constater, par un attentif examen des lieux, ce singulier désaccord avec la donnée homérique. Son second mérite a été d'arriver par ses recherches et ses ingénieuses inductions à donner l'explication de cette apparente anomalie, et à retrouver le site cherché, dans les conditions indiquées par l'Iliade.

A l'ouest du Mendéré, près de Bounarbachi, Lechevalier conduit par son guide turc rencontre dans une de ses courses de nombreuses sources, recueillies dans des canaux et dans une piscine de construction évidemment ancienne; une des sources s'échappe d'un bassin formé de débris antiques. La présence d'un pareil ensemble ne peut s'expliquer que par le voisinage, à l'époque où il fut établi, d'un grand centre de population, et des eaux aussi abondantes ont dû, en effet, provoquer la formation d'un tel centre. Or Homère décrit les sources du Scamandre comme étant situées à l'extrémité de la plaine à proximité de Troie. Les sources que Lechevalier a devant les yeux ne sont-elles donc pas celles du Scamandre, et le plateau voisin n'est-il pas le site de Troie? Il l'explore aussitôt et, vous-même le dites, Monsieur, « le trait de lumière est pour lui la coïncidence de ce site éminemment stratégique avec d'abondantes sources à sa base » et un cours d'eau que la ville supposée aurait eu à sa gauche. »

Il me reste à parler de ce cours d'eau.

Les eaux réunies de toutes les sources de Bounarbachi forment en effet une petite rivière qui aujourd'hui se déverse par un canal artificiel dans la mer Egée, à l'ouest, et qui est navigable pour de petits bateaux, depuis son origine jusqu'à son embouchure. Ce cours d'eau, ce canal de dérivation, étaient, comme les sources elles-mêmes, inconnus avant l'exploration de Lechevalier; il a eu le mérite de les découvrir. Cependant cette rivière qui, par ses sources et par le plateau qui la domine, répond au Scamandre, n'est pas un affluent de cet autre cours d'eau, du Mendéré qui, placé à la droite du site supposé de Troie, répond exactement à ce qu'Homère nous dit du Simoïs. Pour Lechevalier cette difficulté est promptement levée. Les deux cours d'eau se réunissaient autrefois; mais les crues violentes du Simoïs, en exhaussant son lit et le terrain avoisinant, ont refoulé les eaux du Scamandre. C'est alors que pour assécher la vallée qui s'étend à l'ouest du Mendéré jusqu'à l'Hellespont, il a fallu creuser le canal de dérivation, qui aujourd'hui conduit les eaux de la rivière de Bounarbachi à la mer Egée. Cette disparition supposée de l'ancien confluent sert à expliquer un autre fait jusqu'alors inexplicable, je veux dire l'application du nom du Scamandre à l'antique Simoïs. Comme l'a bien vu M. de Choiseul, la partie inférieure du Mendéré actuel dut naturellement conserver le nom de Scamandre alors même que les eaux de cette rivière eurent cessé de couler dans le lit commun; peu à peu ce nom, dépassant l'ancienne limite qui n'existait plus, remonta jusqu'à la source du Simoïs. Le nom du *Mendéré,* dérivé de celui du *Scamandre,* est la preuve toujours subsistante de l'extension donnée à ce dernier nom.

Digitized by Google

J'ai essayé, Monsieur, de resserrer dans ces quelques lignes l'histoire des consciencieuses explorations et des ingénieuses conjectures de Lechevalier. J'ai laissé de côté tous les détails; ils se trouvent dans mon mémoire. Ils n'eussent fait qu'embarrasser cet exposé. Il m'a semblé qu'ainsi réduite à ses grands traits, l'œuvre de Lechevalier laissait mieux apprécier ce qui s'y trouve d'initiative, de justesse et de cohérence.

J'ajoute que jusqu'ici aucun système sérieux ne lui a été opposé. Vous-même, Monsieur, ne me semblez pas partager la foi de M. Schliemann en l'identité de Troie et d'Hissarlik. Cette assimilation, qui en réalité ne repose que sur la vieille prétention des habitants de l'Ilium d'Alexandre, et que déjà Strabon combattait par d'excellents arguments, a contre elle le texte homérique et la nature même des lieux; il n'y a là rien qui ressemble à une position stratégique. Je ne reviendrai pas sur les considérations que j'ai présentées sur la question d'Hissarlik dans mon mémoire; mais il est un fait qui ne s'était pas offert à ma pensée, lorsque j'ai rédigé ce travail, et sur lequel je dois appeler votre attention. M. Schliemann a écrit que l'antiquité tout entière était d'accord pour placer à Ilium-Hissarlik le site de la Troie homérique. Il entend certainement l'*antiquité après Alexandre,* car auparavant il n'est pas question du nouvel Ilion dans l'histoire. Toutefois, dans ces limites même, l'assertion est inexacte. Les poètes romains, qui assurément n'ignoraient pas l'existence de l'Ilium d'Alexandre, protégé, développé par César et les empereurs, placent ailleurs cependant le site de la Troie homérique. Lucain nous montre César visitant après la bataille de Pharsale ce site vénéré. Il le dépeint couvert d'arbres et de broussailles; les ruines même ont disparu.

Caesar.....
Circuit exustae nomen memorabile Trojae,
Magnaque Phœbei quaerit vestigia muri.
Jam sylvae steriles et putres robore trunci
Assaraci pressere domos, et templa deorum
Jam lassa radice tenent, ac tota teguntur
Pergama dumetis; etiam periere ruinae.

Cette Troie effacée, César veut la rebâtir :

Restituam populos; gratâ vice moenia reddent
Ausonidae Phrygibus, romanaque Pergama surgent.
(Liv. IX, 998.)

Ce projet de restauration, repris on ne sait par qui, est combattu par Horace dans une ode célèbre et la peinture que fait le poète des lieux où fut Troie répond parfaitement à la description de Lucain :

.....Priami Paridisque busto
Insultat armentum, et catulos ferae
Celant inultae.

Le site qui nous est ici dépeint n'est donc évidemment pas celui du nouvel Ilium, alors si florissant, embelli, agrandi par Alexandre et ses successeurs, par Sylla, par César, par Auguste.

Je serais heureux, Monsieur, si cette rapide analyse des travaux de Lechevalier et de ses continuateurs pouvait déterminer de votre part une adhésion plus complète aux solutions proposées par eux et qui, jusqu'à ces derniers temps, avaient obtenu un assentiment si général. Je termine en vous exprimant l'espoir

Digitized by Google

que ce désir ne sera pas déçu et vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués. G. D'EICHTHAL.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 28 mai 1875.

M. A. Dumont envoie de Rome une copie du poème de Rad. Tortarius, collationné à la bibliothèque du Vatican par M. Clédat. — M. Th. R. Petri écrit de Quincy, Illinois, pour demander des renseignements sur la ville de Quincy, Seine et Marne, arr. de Meaux, qui paraît avoir donné son nom à la famille américaine de Quincy et par suite à la ville qu'il habite.

Le ministre de l'instruction publique ayant demandé l'avis de l'académie sur le choix de deux membres du conseil supérieur des beaux arts, nouvellement créé, qui doivent être nommés par le ministre parmi les membres de l'académie des inscriptions, l'académie désigne au scrutin MM. de Longpérier et Ravaisson.

M. Alexandre Bertrand lit une note sur l'un des deux tumulus de Graeckwyl, dans la vallée de l'Aar, en Suisse. Le tumulus dont il entretient l'académie contient deux sépultures d'époques diverses, l'une du 9e s., l'autre de l'époque gauloise. Dans celle-ci ont été trouvés des fragments de bandes de roue en fer, des fibules de bronze, les fragments d'un vase de même métal, etc. C'est une de ces sépultures de chefs gaulois dans lesquelles le mort était couché sur son char. Des serviteurs ont été tués et enterrés avec lui, les corps de quelques uns ont été brûlés. Le vase de bronze est des plus remarquables : M. Bertrand en présente un moulage restauré, exécuté aux ateliers du musée de S. Germain. On y voit la représentation de la Diane orientale, tenant deux lièvres par les pattes, et flanquée de deux lions : au dessus de sa tête est un aigle, flanqué de deux lions plus petits qui reposent sur les corps de deux serpents. La présence de la figure de cette divinité sur ce vase indique un travail très ancien, antérieur au 5e s. avant notre ère. C'est un type qui est venu de l'Orient, mais qui a été reproduit par les Étrusques. On peut se demander si le vase en question est venu, dans la contrée où il a été trouvé, de l'est de l'Europe (Crimée ou Thrace), ou bien de l'Étrurie : M. Bertrand considère la seconde hypothèse comme la plus vraisemblable. On peut supposer qu'il aura été rapporté d'Italie par les Gaulois qui prirent Rome. — M. Maury appuie l'idée de l'origine étrusque du vase en question, et pense qu'il a pu venir en Helvétie par la voie du commerce. — M. de Longpérier dit que si la divinité représentée sur ce vase appartient à l'origine aux religions orientales, d'où son image a été ensuite apportée en Italie et s'y est répandue, le vase lui-même est certainement de style et de fabrication étrusques, et que l'existence de relations commerciales fréquentes entre l'Italie et les contrées situées au N. des Alpes est maintenant établie avec assez de certitude pour qu'il n'y ait pas besoin de chercher une autre explication de la présence de cet objet dans la vallée de l'Aar.

M. Boutaric continue la lecture de son mémoire sur les origines du régime féodal et spécialement sur l'immunité. Avant de chercher les origines du système

Digitized by Google

féodal, M. Boutaric s'efforce de définir nettement ce système, et pour cela il se place à l'époque de son développement le plus complet, vers l'an 1200. A cette époque il trouve la féodalité caractérisée essentiellement par les trois principes suivants : 1. Les terres sont subordonnées hiérarchiquement les unes aux autres, et toutes ou peu s'en faut à celle du roi (qui est ainsi presque le seul plein propriétaire foncier de son royaume). 2. De la condition de la terre dépend celle de l'homme qui la possède (on est duc, comte, baron, chevalier, roturier, selon qu'on possède un duché, un comté, une baronnie, un fief de haubert, une censive). 3. A la propriété est attachée la souveraineté : les seigneurs ont les droits régaliens de justice, de guerre, de battre monnaie, etc., et ces droits sont attachés à la possession de la terre qui constitue leur seigneurie. Or si les deux premiers de ces principes essentiels de la féodalité peuvent être en partie rattachés, quant à leur origine, à diverses coutumes ou institutions des temps mérovingiens et carolingiens, tels que les bénéfices et les précaires militaires et autres, la *comitiua* germanique, l'antrustionat, la recommandation, les rapports entre les *uassi* et les *seniores* de l'époque carolingienne, aucune de ces institutions antérieures n'explique comment a pu naître la confusion de la souveraineté et de la propriété entre les mains du *seigneur*, ce 3e trait caractéristique du régime féodal (ou mieux *seigneurial*). La principale explication de ce fait doit être cherchée dans la manière dont les comtes, vicomtes et autres fonctionnaires, sous les successeurs de Charlemagne, s'approprièrent, à leur profit et au profit de leurs enfants, les pouvoirs attachés aux charges qui leur avaient été confiées. Mais à cette cause principale M. Boutaric pense qu'il faut en joindre une autre, subsidiaire, la fréquente pratique des concessions d'*immunités* par lesquelles les rois mérovingiens aliénèrent au profit des églises des portions considérables, non seulement de leur domaine, mais encore de leur souveraineté.

Ouvrages offerts à l'académie, déposés sur le bureau : — A. Balbi, Éléments de géographie générale, 4e éd. par H. Chotard, Paris, in-12; — Alex. Bertrand, Les Gaulois (mém. lu à l'acad. en avril 1875; extr. de la Revue archéologique; — Bhartrihari, Stances érotiques, morales et religieuses, trad. du sanscrit par P. Regnaud, 2e éd., in-18; — Coutumes du pays et comté de Flandre, quartier de Bruges, par Gilliodts van Severen, 4e; — Coutumes du pays et duché de Brabant, quartiers de Louvain et de Tirlemont, par C. Casier, 4e; — Labarte, Hist. des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance, 2e éd., t. 3. fasc. 5; — et diverses revues et brochures.

Présentés, de la part des auteurs : — *par M. de Longpérier* : — Fr. Lenormant, La langue primitive de la Chaldée, 8o; — L. Rochette, Sentences, maximes et proverbes mandchoux et mongols; — *par M. Desnoyers* : — Pinart, La caverne d'Aknanh, île d'Ounga, archipel Schamagin, Alaska (Paris, 4e); — Bibliothèque de linguistique et d'ethnographie américaines, 1er vol., par le même; — *par M. Maury* : — E. de Barthélemy, Note sur la sépulture antique fouillée à Berru (Marne) en 1872; — A. de Barthélemy, Étude sur les monnaies gauloises trouvées en Poitou et en Saintonge.

Julien Havet.

ERRATA.

Dans mon article sur les *Morgenl. Forsch.*, n° 19, p. 291, biffer les corrections proposées pour les pages 118, l. 13 et 130, l. dern. et suiv. — *Ibid.*, l. 24, lisez *mazhalin*, au lieu de *mizhalin*, qui est un *lapsus calami*. —De Goeje.

N° 21, p. 326, l. 22, au lieu de *années*, lisez *armées*.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 12 Juin — 1875

Sommaire : 112. Hymne à Ammon-Ra, tr. p. GRÉBAUT. — 113. KRUMBHOLZ, Recherches sur la première Idylle de Théocrite. — 114. RIESE, l'Idéalisation des peuples du Nord dans les littératures grecque et latine.— 115. *Querolus*, p. p. PEIPER. — 116. Documents inédits pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue, p. p. LOUTCHITZKY. — 117. COURRIÈRE, Histoire de la littérature contemporaine en Russie. — *Variétés :* Sur deux relations de voyageurs espagnols. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

112. — **Bibliothèque de l'École des Hautes-Études,** 21e fascicule. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène GRÉBAUT, élève de l'École des Hautes-Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. Paris, librairie A. Franck. 1875. Gr. in-8°, xxxij-304 p. — Prix : 22 fr.

M. Grébaut, élève de l'École des Hautes-Études, a été formé par M. Maspero; c'est un disciple qui fait le plus grand honneur au jeune et savant professeur. Il est juste d'ajouter que M. Grébaut a suivi pendant longtemps le cours de M. de Rougé au Collége de France, et qu'il est visiblement imbu des excellents principes qu'il a puisés à cet enseignement. Ce qui distingue, en effet, son travail, ce qui le recommande à l'attention de tous, c'est la méthode, cette méthode sûre et prudente qui inspira le *Mémoire sur Ahmès* et qui consiste à ne rien avancer que preuves en mains, à ne pas faire un pas sans avoir affermi le terrain sous ses pieds; cette règle de conduite, malheureusement dédaignée par quelques-uns, est indispensable pour exécuter de bons travaux dans une science en voie de formation, indispensable surtout dans l'étude d'un texte égyptien religieux.

M. Grébaut apporte dans l'égyptologie le scepticisme du mathématicien; il n'admet que ce qui lui est démontré, et ne jure par aucun maître; il n'accepte pas, les yeux fermés, les formules ayant cours; il soumet à sa critique personnelle les traductions de ses devanciers, il ne croit qu'à ce que disent les textes, car, pour me servir de son expression, il les *prend au sérieux;* c'est à eux seuls qu'il demande l'éclaircissement des points obscurs; ce n'est pas de son imagination qu'il tire ses explications, mais de l'étude comparative des inscriptions. Il a abordé son travail sans idées préconçues, sans système échafaudé d'avance : ce qu'il expose sur la religion, il l'a lu dans les hiéroglyphes; il n'est pas un rêveur, mais un investigateur soigneux, patient, minutieux, qui étudie les textes à la loupe, qui ne laisse rien passer, et pour qui nul détail n'est indifférent. Dès les premières pages de son commentaire il donne une preuve frappante de son attention scrupuleuse et nous en fait recueillir les fruits; en étudiant la structure de son texte, en comptant les phrases, en pesant les mots, il a surpris les règles, jusqu'ici cachées, de la versification égyptienne et il les expose ainsi (p. 31) : « Chaque phrase, développement d'une pensée unique, constitue un *verset* divisé en deux parties à peu près égales, se faisant pour ainsi dire contre-poids, et

Digitized by Google

présentant un parallélisme d'idées et d'expressions. Pour l'expression, le parallélisme consiste dans la répétition des mêmes tournures syntaxiques et des mêmes formes grammaticales ou au moins dans l'emploi de tournures et de formes analogues. Il est aussi mis en relief par le retour des mêmes mots et par des allitérations : mais ces ornements accessoires, fort précieux pour nous, car ils rendent sensible la règle de construction poétique, font souvent défaut. Quant aux points, c'étaient, je crois, de simples accents marquant le repos de la voix après une suspension de sens, et dont le nombre, variable avec la longueur du verset, reste le même dans chacune de ses deux parties principales. »

Voici quelle est la division de la première partie de l'ouvrage. Après une préface, dans laquelle l'auteur expose sa méthode d'interprétation des textes religieux, se place la traduction interlinéaire de l'hymne entier, puis le commentaire des deux premières pages dont le fac-simile, accompagné d'une transcription hiéroglyphique, termine le volume. Deux autres parties seront consacrées à la fin du commentaire et à une étude sur la religion.

Les 270 pages de commentaire que contient le premier volume paru présentent d'intéressantes observations philologiques; mais la partie la plus importante et la plus neuve a trait à la religion. Voici, par exemple, comment M. Grébaut entend la conception égyptienne de la divinité : « L'Égypte monothéiste a » considéré les dieux de son panthéon comme les noms qu'un être unique rece- » vait dans ses divers rôles, en conservant dans chacun, avec son identité, la » plénitude de ses attributs. Dans son rôle d'Éternel, antérieur à tous les êtres » sortis de lui, puis dans son rôle d'organisateur des mondes, enfin dans son » rôle de Providence qui, chaque jour, conserve son œuvre, c'est toujours le » même être réunissant dans son essence tous les attributs divins. Cet être qui » en soi un et immuable, mais aussi mystérieux et inaccessible aux intelligences, » n'a ni forme ni nom, se révèle par ses actes, se manifeste dans ses rôles, dont » chacun donne naissance à une forme divine qui reçoit un nom et est *un* » *dieu.* »

Rappelant diverses formules égyptiennes qui présentent les dieux tantôt comme engendrés par le dieu unique, tantôt comme étant ses propres membres, M. Grébaut ajoute : « Il faut remarquer que, loin d'être une expression de poly- » théisme, ces formules avaient précisément pour but d'en écarter l'idée. Ce ne » sont pas *les dieux* qu'on adore, au contraire, on leur dénie l'existence person- » nelle; on adore, sous le nom d'un dieu quelconque, le dieu caché qui, en se » transformant lui-même, en s'enfantant pour de nouveaux rôles, engendre les » dieux, ses formes et ses manifestations..... Le dieu *qui n'a pas de forme* et *dont* » *le nom est un mystère* (ce sont les expressions égyptiennes) est une âme agis- » sante qui remplit des rôles nombreux, personnifiés par les dieux; ceux-ci sont » des formes procréées, c'est-à-dire animées par l'âme qui les revêt, ou pour » nous servir de l'expression de l'hymne de Boulaq, qui les *habite*. Elle circule » de rôle en rôle sans perdre jamais une seule des qualités qui sont de son » essence divine. De quelque nom qu'il l'appelle, sous quelque forme qu'il la » cherche, quelle que soit la manifestation sous laquelle il la reconnaît, le

Digitized by Google

» croyant la proclame toujours l'âme de tous les dieux, le dieu unique *qui n'a* » *pas son second* et lui attribue toutes les perfections divines.

» Le dieu un, ou l'âme divine, se manifestait dans l'ordre physique par la » lumière. Le soleil considéré comme un symbole parfait de la divinité, était, » en conséquence, adoré dans toute l'Égypte, et la plupart des noms du dieu » égyptien répondaient à ses positions successives pendant sa révolution quoti- » dienne. Mais les Égyptiens ont reconnu aussi une manifestation morale de la » divinité dans le Vrai, cette lumière des intelligences. C'est Dieu qui « enfante » la Vérité, » et qui en est (littéralement en *fait*) le corps. Il est « le maître de » la Vérité, l'âme divine subsistant par la Vérité. » Il vit de Vérité. Dans chaque » *dieu* qu'il enfante, il se manifeste donc par la Vérité. La Vérité étant la parole » de l'Être suprême, les dieux *sortent de sa bouche* et *sa parole devient les dieux.* » Lui-même est le *vrai de parole, ma kheru.* »

On sait que l'expression *ma kheru,* appliquée tantôt aux dieux tantôt aux morts divinisés, a reçu pendant longtemps et reçoit encore de beaucoup d'égyptologues la traduction de *justifié.* Devéria est le premier qui ait fait comprendre que ce sens est absolument incompatible avec un titre divin; il avait proposé l'interprétation *véridique, ayant l'autorité de parole, persuasif.* M. Grébaut explique que ce savant regretté n'avait pas saisi le vrai sens et, traduisant par *proférant la vérité, émettant la vérité,* il démontre que cette qualification découle naturellement de ce qu'on vient de lire sur la divinité *se manifestant par le Vrai:* « La » manifestation du vrai, la vérité proférée, *ma Kheru,* qui a donné naissance aux » dieux et par laquelle ils continuent d'être, se saisit elle-même dans son effet » le plus sensible, le règne de la Vérité, du Bien, de la Sagesse, règne qui a mis » fin au désordre du Chaos, et auquel correspondent, dans l'ordre physique, les » effets de la lumière succédant aux ténèbres primordiales. Chaque matin, en » même temps que renaît sa lumière, le dieu-Soleil se manifeste par la Vérité » (*ma*) proférée (*kheru*); il est vrai de parole (*ma kheru*). Tout dieu solaire, Ra, » Osiris, Khepra, Shu, Armakhis est, en ce sens, vrai de parole, *ma kheru;* » c'est ce que nous apprenons par des hymnes malheureusement trop rares. » Comme la plupart des textes religieux parvenus jusqu'à nous ont été trouvés » dans les tombeaux, et que les chapitres du Livre des morts, écrits sur papyrus » ou gravés sur les sarcophages, en constituent le fonds principal, en fait, les » textes religieux que nous possédons nous parlent surtout du *ma kheru* du » soleil couché, Osiris, dieu des morts, auquel tout défunt, appelé à renaître à » une nouvelle existence, était assimilé. Quand le soleil Osiris reparaîtra en vrai » de parole, ses ennemis, les ténèbres et le mal, les partisans de Set, seront » renversés : Horus aura vengé son père et le règne de la Vérité (*suteni n ma-t*) » aura commencé. Les ténèbres ne sont dissipées que par la lumière : le mal » (*asef,* l'erreur, le mensonge, le désordre moral) ne disparaît que devant la » Vérité, mais il la rencontre dans la parole d'Osiris : *est ta parole vérité pour tes* » *ennemis, ô Osiris!*

» L'homme, si ses actions ont été conformes à la Vérité, est devenu un auteur » de vérité (*ar ma* sur plusieurs stèles funéraires), un vrai de parole (*ma kheru*):

Digitized by Google

» il se manifeste donc comme Osiris, le Vrai éternel, et, triomphant de ses » ennemis après sa mort, échappe à l'anéantissement; divinisé par ses propres » œuvres, il prend place parmi les dieux qui vivent à la suite d'Osiris. Son » assimilation aux dieux étant complète, sa participation aux priviléges divins » est sans bornes; il devient lumineux (*s-het'*) comme Osiris renaissant en Ra, » et voit s'accomplir pour lui ce souhait qu'on formait pour tout défunt : « Que » les dieux lui accordent d'être lumineux (*Khu*) dans le ciel, avec Ra, vrai de » parole dans Neter-Kher, avec Osiris. »

» En résumé la parole exprime la vérité du dieu manifesté par la lumière et » la vérité de l'être *auteur du vrai, père des dieux*. Aux dieux elle apporte la » vérité qui les nourrit, aux puissances typhoniennes la vérité qui les détruit » (p. 116-120).

Le mot égyptien *ta* « terre, région » est toujours écrit au duel; M. Grébaut est le premier qui ait compris et démontré la signification de cette orthographe. De même que nous concevons une ligne nommée équateur qui sépare le globe en deux hémisphères, les Égyptiens disaient que le soleil, dans sa course d'Orient en Occident, *tranche* le monde en deux parties, le Nord et le Sud, qu'il vivifie simultanément par les rayons sortis de ses deux yeux : aussi cet astre est-il nommé Roi du Midi et du Nord; c'est le titre représenté par le *roseau* et l'*abeille*, titre que l'on traduit à tort par roi de la haute et de la basse Égypte et que le pharaon s'attribue, non parce qu'il est souverain de l'Égypte, mais parce qu'il est assimilé à Horus, le soleil levant. En donnant cette interprétation M. Grébaut explique de la manière la plus inattendue et en même temps la plus naturelle le sens des titres divins et royaux qui constituent les protocoles et qui tous ont pour objet la domination solaire sur les régions du Sud et du Nord (p. 173 à 227).

Par les citations qu'on vient de lire on aura pu, je l'espère, se faire une idée de l'intérêt particulier qu'offre la première partie de l'Étude sur l'Hymne à Ammon du musée de Boulaq; il est à désirer pour la science que les deux autres parties se succèdent rapidement. Tout le monde sera d'accord avec moi pour voir dans ce livre un début des plus remarquables : il nous annonce un égyptologue avec lequel il faudra compter.

Paul PIERRET.

---

113. — Albin KRUMBHOLZ. **Quaestionum Theocriteorum** specimen primum, quo agitur de locis aliquot primi idyllii difficilioribus ad fabulam Daphnidis spectantibus. Dresde. 1875. In-8° (33 p.). — Prix : 1 fr. 35.

On ne sait pas très-bien à quoi s'en tenir sur le compte de Daphnis; en particulier, l'histoire de ses amours est toujours demeurée fort obscure. Aussi la première idylle de Théocrite renferme-t-elle plusieurs passages qui n'ont pas encore reçu une interprétation satisfaisante. On y voit notamment, aux vers 82-85, courir au travers des bois une jeune fille ou *jeune femme* (κώρα), sans doute une amante de Daphnis, dont les philologues n'ont pu, jusqu'à présent, établir à coup sûr l'identité. M. K. la désigne en ces termes : « *mystica illa* κώρα *Theo-*

Digitized by Google

» *criteu, quae haud scio an viris doctis majores paraverit quam ipsi Daphnidi cru-* » *ciatus.* » Pourquoi faut-il que les compatriotes de M. K. déparent si souvent de bons livres par des traits de ce genre! Au demeurant, le travail dont nous rendons compte, — présenté par son auteur à l'Université de Rostock pour obtenir le grade de docteur, — est un résumé convenable des opinions émises par divers savants sur quelques-unes des questions difficiles qui concernent Daphnis. On n'y trouvera rien de nouveau, si nous ne nous trompons, qu'une conjecture (ἅμα pour ἀνὰ au vers 96) qui ne paraît point bonne. Sans toucher aux grosses difficultés qui ont été soulevées, nous pensons qu'on pourrait lire, au vers 150, ἐνὶ κράναισι au lieu de ἐπὶ κράναισι[1].

Charles GRAUX.

---

114. — **Die Idealisirung der Naturvœlker des Nordens in der griechischen und rœmischen Litteratur.** Von Prof. Dr Alexander RIESE. Heidelberg, Verlag von G. Weiss. 1875. In-4°, 44 p. — Prix : 2 fr. 75.

M. Al. Riese, éditeur des Satires Ménippées de Varron, de l'Anthologie latine, des œuvres d'Ovide, et auteur de nombreux travaux sur l'antiquité, a été chargé, en septembre 1874, d'un discours à l'assemblée des philologues, réunie à Innspruck. Il avait pris pour sujet les jugements portés sur les Germains par les auteurs romains. Ce discours ayant été accueilli favorablement, M. R. paraît avoir étendu le champ de ses observations, et c'est sans doute le résultat de ces nouvelles études qu'il a déposé dans les pages dont nous venons d'indiquer le titre, et qui ont été d'abord publiées en tête du « Programme » du gymnase de Francfort s. le Mein.

La *Germanie* de Tacite est-elle une idylle, un roman, une satire, ou bien un ouvrage sérieux de géographie et d'ethnographie? Telle est la question d'où M. R. prend son point de départ. Il se prononce pour la dernière de ces opinions; mais il reconnaît en même temps que Tacite cherche les causes de la force des Germains précisément dans le contraire de ce qui fait la faiblesse de la Rome impériale, et qu'il se complaît à peindre, dans la *Germanie*, un état de choses qui lui paraît plus ou moins idéal. Ce contraste établi entre la civilisation gréco-romaine et les mœurs primitives des Barbares, et plus spécialement la représentation de certains peuples du Nord comme ayant en partage une vertu et une félicité idéales, voilà ce que M. R. poursuit à travers tous les âges des littératures grecque et romaine, depuis Homère jusqu'à Tacite. Ce sont d'abord des peuples plus ou moins fabuleux, habitant l'extrême Occident, dont la justice et le bonheur sont célébrés par les anciens poètes grecs. Plus tard, les mêmes traits, et d'autres plus nombreux, mais toujours semblables, sont prêtés aux Hyperboréens, aux Scythes, et enfin, au Ier siècle ap. J.-C., surtout par les hommes de l'opposition stoïcienne, aux Germains.

On ne lira pas ce petit écrit sans être frappé de maint aperçu nouveau sur les

---

1. Sur cette conjecture, v. Tournier, *Exercices critiques*, n° 479.

Digitized by Google

auteurs les plus connus, comme aussi d'informations très-curieuses puisées à des sources moins fréquentées. T.

---

115. — **Aulularia sive Querolus, Theodosiani aevi comoedia.** Edidit R. Peiper. Leipzig, Teubner. 1875. In-12, xl-68 p. — Prix : 2 fr.

On sait qu'il existe, sous le nom d'*Aulularia*, emprunté à la comédie de Plaute, ou de *Querolus*, nom du principal personnage, une composition dramatique, dont on s'accorde aujourd'hui à fixer la date au IVe siècle : elle ne peut être du VIIe, comme on l'a souvent dit, puisque, sans parler d'autres raisons, elle est citée par Servius; ce témoignage tendrait même à faire reculer la date. En effet Servius commet déjà une erreur qui a été universelle au moyen-âge, et attribue le *Querolus* à Plaute[1] : il semble que pour qu'une telle confusion fût possible, il fallait que la pièce eût déjà une certaine antiquité. Une nouvelle édition du *Querolus*, revue sur tous les manuscrits, était à désirer, d'abord parce que celle de Klinkhamer (Amsterdam, 1829) n'avait pas à beaucoup près épuisé la tâche du critique, ensuite parce que l'ouvrage en lui-même, tant par le fond que par la forme, mérite une attention qu'il n'a guère obtenue[2]. Comme œuvre littéraire, la pièce est assurément médiocre; cependant l'intrigue bien conçue amène des péripéties amusantes, et les hors d'œuvre qui la relèvent ne manquent pas d'un certain esprit[3]; mais surtout elle a le mérite de mettre en scène quelques traits des mœurs de l'antiquité à son déclin : nous citerons le rôle joué par les devins et les *mathematici*, la croyance à une bonne et mauvaise fortune afférente à chacun, l'identification du *Lar* avec le *Fatum*, les rapports des esclaves entre eux et avec leurs maîtres, etc. Malheureusement l'auteur, comme beaucoup de ses contemporains, écrit dans un style à la fois si plat et si bizarre, il est si incapable de peindre avec précision des caractères ou des mœurs, il préfère si évidemment à la réalité les conceptions les plus incohérentes, qu'on trouve dans son ouvrage peu de chose dont on puisse sûrement profiter. Ainsi les pratiques des *mathematici* sont décrites d'une façon absurdement inintelligible, et le curieux tableau des plaisirs nocturnes des esclaves risque fort d'être de la pure fantaisie. Le sujet de la pièce est des plus simples[4], et n'a,

---

1. M. Peiper dit que Vincent de Beauvais, s'il avait lu le *Querolus*, n'aurait certainement pas commis cette méprise, parce que dans le prologue l'auteur dit positivement que sa comédie n'est pas celle de Plaute. C'est faire trop d'honneur à la critique du moyen-âge. M. P. remarque lui-même (p. xx) que Jean de Salisbury avait lu toute la pièce; en dit-il moins positivement qu'elle est de Plaute? Vital de Blois, qui a mis en vers élégiaques le *Querolus* et un *Amphitruo* probablement du même genre, les attribue l'un et l'autre à Plaute.

2. Nous citerons comme exemple de la négligence avec laquelle on l'a traitée les quelques mots que lui consacre M. Bernhardy : « Sous le nom de Plaute s'est encore conservé » le *Querolus*, fade comédie, composée peut-être avant le IVe siècle, et qui n'est qu'une » rédaction en prose de l'*Aulularia*. »

3. Magnin s'est étrangement exalté à propos du *Querolus* : « C'est, dit-il (*Revue des Deux-Mondes*, 1835, t. II, p. 673), à la fois une comédie de caractère, de mœurs et d'intrigue, étincelante d'esprit, de verve et de poésie. » Malgré ce dithyrambe, on a peu lu le *Querolus*, même dans l'analyse fort habile du spirituel critique.

4. Il paraît d'ailleurs emprunté à une comédie grecque : du moins l'auteur le dit

Digitized by Google

quoiqu'on l'ait souvent répété, aucun rapport avec celui de l'*Aulularia*, dont on pourrait à la rigueur regarder le *Querolus* comme une continuation. En effet il s'agit d'une urne où l'avare Euclion (c'est le nom du héros de Plaute) a caché son trésor, qu'il a indiquée, en mourant en pays étranger, à un ami infidèle, et que celui-ci, le parasite Mandrogéronte, après avoir essayé de la voler, restitue malgré lui au fils d'Euclion, Querolus [1]. Ce qui fait une partie de l'intérêt de cette pièce, c'est la question de savoir si elle a été représentée. Magnin l'affirme; E. du Méril (*Origines latines du théâtre moderne*, p. 14-15) est porté à en douter; mais les raisons qu'il donne sont toutes faibles, excepté une, ce vers du prologue : *Nos fabellis atque mensis hunc libellum scripsimus* [2]; ces expressions indiquent en effet un *livre* écrit pour être récité à table. Mais certains endroits de l'ouvrage, notamment la scène I, où le dieu Lare trouve à ses pieds et saisit un trident oublié par des pêcheurs, et surtout la scène où Mandrogéronte jette l'urne par la fenêtre dans la maison de Querolus, ne permettent guère de douter que la pièce ne fût destinée à la représentation. Il est possible de tout concilier : nous voyons déjà dans Pétrone l'usage de faire paraître dans les festins des histrions qui déclamaient ou même jouaient de véritables scènes (cf. Plin. *Epist.* I, 15): le *Querolus* paraît avoir été destiné à une exécution de ce genre : c'est proprement ce qu'on appelait un *acroama*. La brièveté de l'ouvrage, le petit nombre des personnages, le caractère savant du style et des allusions (notamment juridiques), la prédominance du dialogue sur l'action, tout vient, si nous ne nous trompons, confirmer cette conjecture [3]. Du Méril prétend que le *Querolus* n'a pas été fait pour être joué parce que, « malgré » l'usage suivi constamment par tous les anciens auteurs comiques, aucune trace » de versification ne s'y laisse apercevoir. » C'est là une erreur évidente. L'auteur nous dit qu'il marche *clodo pede*, et cette expression peut s'entendre dans plusieurs sens, mais non assurément dans celui de simple prose : il a voulu faire des vers, mais lesquels? M. Peiper se borne à peu près à reproduire ce qu'a écrit Wernsdorf sur ce point. L'opinion même de Wernsdorf, et surtout la remarque qu'y joint M. P., devait le porter à imprimer la pièce en vers. Le *pied boiteux*, expression, comme le remarque M. P., qu'Ovide applique au distique, désigne une unité métrique dont les deux moitiés sont inégales, et M. P. dit en effet : « Alias igitur leges apud nostrum quoque priores enuntia- » torum partes secuntur, alias posteriores, illae cum sint ad prosam orationem » confirmatae, trochaicas eis adjunxit plerumque clausulas. » Nous croyons qu'il était presque indispensable, pour donner une idée du mode de composition et

---

expressément : *Qui Graecorum disciplinas ore narrat barbaro*. Il est vrai que tout ce passage (notamment le terme de *barbarus*) paraît imité des prologues de Plaute.

1. L'auteur a emprunté à Plaute l'idée du rôle qu'il prête au *Lar familiaris*; mais il lui fait faire à Querolus un petit cours de philosophie qui montre bien ce que devenaient les vieilles idées religieuses entre les mains des beaux esprits d'alors.

2. Ce vers, comme celui qui est cité dans la note 1 et beaucoup d'autres, offre un tétramètre trochaïque catalectique parfait, et, ce qui est digne d'attention, *rhythmique* aussi bien que *métrique*. Voy. ci-dessous.

3. Les plaisanteries perpétuelles sur les parasites, sur les esclaves, etc., semblent aussi, non moins que la discussion *académique* (cf. I, 13) sur la bonne et la mauvaise fortune, faites pour le même milieu.

Digitized by Google

de récitation de la pièce, de reproduire par l'impression cette singulière structure. Il est vrai que c'est souvent difficile : le mètre semble parfois se dérober complétement, et il serait téméraire d'introduire des corrections; cependant la plupart du temps on trouve des lignes comme celles-ci, les premières de l'ouvrage :

Rutili venerande semper magnis laudibus,
Qui das honoratam quietem quam dicamus ludicris,
Inter proximos et propinquos honore dignum putas[1],
Duplici fateor et ingenti me donas bono,
Hoc testimonio, hoc collegio : haec vera est dignitas.
Quaenam ergo his pro meritis digna referam praemia?

On voit que le premier hémistiche est très-irrégulier, le second assez régulièrement composé de six à huit syllabes et terminé invariablement par un trochée suivi d'une syllabe indifférente. Le mouvement de ce second hémistiche paraît également trochaïque, et ce fait, aussi bien que la séparation du vers en deux hémistiches et le nom même de *pes clodus*, nous fait hésiter à croire, avec Wernsdorf et M. Peiper, que nous ayons ici une imitation grossière du vers de Térence, dans lequel on ne conserverait plus que l'iambe final. Nous y verrions plus volontiers, ainsi que dans les vers analogues qu'offrent des inscriptions africaines[2], une forme très-libre qui serait à peu près au tétramètre trochaïque catalectique ce que celle de Commodien est à l'hexamètre. En tout cas il était d'autant plus désirable de distinguer les vers pour l'œil que le sens est généralement achevé avec chaque vers, et que la forme de la pièce prend ainsi un tout autre aspect.

Une des circonstances qui donnent encore de l'intérêt au *Querolus*, c'est qu'il a été mis en vers élégiaques par Vital de Blois et que cette imitation a eu le plus grand succès au moyen-âge. M. P. émet sur ce poète (p. xxj) deux opinions tout à fait nouvelles, l'une qu'il n'était pas de Blois, l'autre qu'il vivait au VIIIe ou au IXe siècle et non, comme on l'a cru jusqu'ici, au XIIe. La raison qu'il donne de la première opinion ne paraît pas très-bonne; quant à la seconde il ne l'appuie d'aucun argument (*ut mea est sententia*), et il serait à souhaiter qu'il en donnât les motifs : elle nous paraît tout à fait invraisemblable.

Le texte est établi avec beaucoup de soin. Il laisse encore à désirer, car les quatre mss. ont des fautes communes assez nombreuses, et plusieurs passages restent inintelligibles ou évidemment altérés. M. P. a souvent corrigé avec bonheur la leçon des manuscrits; nous citerons notamment 53, 18 *tuas aurum* pour *thesaurum*. La ponctuation est assez négligée, parfois tout à fait fausse : ainsi 4, 6-7 *Locum tantummodo senex ostendit. Oblitus doli parasitus navem ascendit*, lisez *Locum tantummodo senex ostendit, oblitus doli*[3]. *Parasitus*, etc. (cf. 6, 17). Voici deux passages où il nous semble qu'on peut rétablir une leçon meilleure.

---

1. Il paraît inutile de suppléer avec M. P. *dum* devant *putas*.
2. Voy. Bücheler, *Rhein. Mus.* XXVII (1872), 474. Nous pensons avec M. Bücheler, contrairement à M. P., que la circonstance que ces vers ne se trouvent qu'en Afrique rend probable aussi pour le *Querolus* une origine africaine. En tout cas les inscriptions africaines qui le présentent auraient dû être étudiées par l'éditeur du *Querolus*.
3. *Doli* est d'ailleurs la fin du vers.

Digitized by Google

36, 1 Mandrogéronte demande à Querolus s'il a un coffre vide, pour emporter sa mauvaise fortune hors de chez lui quand on l'aura découverte : *Estne aliqua tibi arcula inanis?* QUER. *Non una quidem.* MANDR. *Una tantum est opus, in qua lustrum illud exportetur foras.* QUER. *Ergo et claves largior, ut inclusa excludatur calamitas.* Il semble clair (cf. 41, 17) qu'il faut retrancher *non* avant *una*, et dès lors, bien loin de changer avec M. P. *Ergo* en *Ego*, on comprend que c'est ce mot qui donne tout le sens à la phrase; ce sont les clefs du coffre que Querolus remet à Mandrogéronte. — L'autre correction est encore plus sûre. Mandrogéronte a reçu d'Euclion mourant l'indication du lieu où est caché son trésor; il lui a décrit l'endroit où demeure son fils Querolus, la disposition intérieure de la maison, etc. Mandrogéronte arrive avec ses deux complices devant la maison qu'ils cherchent : MANDR. *Nisi me fallit traditio, jam pervenimus.* SARD. *Ipsa est platea quam requiris.* SYC. *Recurre ad aediculum cito.* MANDR. *Sacellum in parte, argentaria ex diverso.* SYC.. *Utrumque sic est.* SARD.[1] *Ventum est. Quid praeterea?* MANDR. *Domus excelsa.* SYC. *Apparet.* MANDR. *Iligineis foribus.* SARD. *Ipsa est.* Le mot *aediculum*, qui est d'ailleurs d'un latin douteux, n'a ici aucun sens : il faut *indiculum*. Les aides de Mandrogéronte l'invitent à consulter la note qu'il a prise de la description d'Euclion pour reconnaître s'il est vraiment devant la maison signalée. Sur quoi il lit en effet les différentes indications contenues dans cette note (cf. 24, 23; au vers suivant nous lirions *tu* pour *tua*).

G. P.

---

116. — **Documents inédits pour servir à l'Histoire de la Réforme et de la Ligue**, par Jean LOUTCHITZKY. Kiew. 1875. Vol. gr. in-8° de iij-354 p.

M. Loutchitzky va bientôt faire paraître un ouvrage, préparé avec beaucoup de soin, qu'il intitule : *Histoire de la réaction féodale en France au* XVI*e et au* XVII*e siècle*. Il en détache aujourd'hui les pièces justificatives, pensant que la plupart de ces pièces « étant très-peu connues et même pour beaucoup complé- » tement inconnues, » il pouvait être utile de les mettre au jour sans attendre la publication de l'ouvrage entier. M. L. ne nous donne pas ici tous les documents qu'il a pu recueillir, pendant son séjour en France (1872-1874), dans les archives et bibliothèques de Paris, Grenoble, Nîmes, Montpellier, Toulouse et Montauban : il a choisi ce qui, dans son abondante récolte, lui a paru valoir le mieux, et c'est le dessus du panier qu'il offre au public.

Je ne puis mieux faire que d'emprunter à l'éditeur lui-même l'énumération analytique des pièces dont se compose son volume (*Préface*, p. ij) : « Les docu- » ments qui ont trouvé place dans cette édition se rattachent directement aux » événements du XVI*e* siècle qui peuvent éclaircir la lutte des partis, celle des » protestants et de la Ligue. La formation et les premiers progrès de la Ligue, » ses commencements en Dauphiné, ses causes et ses éléments tant sociaux que

---

1. L'imprimé porte MAND.; ce n'est sans doute qu'une faute d'impression. Le livre en contient plus d'une, p. ex. 20, 6. 51, 16-17. 57, 24.

Digitized by Google

» religieux étant le sujet de mes premiers chapitres, j'ai placé au commencement » de ce recueil les pièces qui s'y rapportent, telles que celles sous les nos I-IX. » Les pièces à partir du n° X se rapportent à des événements particuliers au » parti protestant après la paix de Monsieur. La lutte intérieure de la fraction » consistoriale et des villes avec la noblesse, le parti des politiques et le maré- » chal de Damville se révèle dans ces pièces et y trouve son explication. Les » pièces nos XIX, XX, XXIV-XXX ont le même caractère, mais avec des traits » qui trahissent, encore plus clairement que les précédentes, l'influence de » l'élément social et politique dans les luttes des partis entre eux, dans les dis- » cordes intestines des partis mêmes. Elles indiquent les germes de la lutte qui » se développe vers la fin du XVIe siècle pour finir par un soulèvement des » paysans dans la France méridionale (Les Croquants, n° lxij). La période qui » va de 1579 au renouvellement de la Ligue, les péripéties de la Ligue, les » rapports entre les diverses fractions du parti protestant et l'état de Languedoc » sont mis en lumière par les documents nos XXXV-XLII, et les lettres de » Condé, de Montmorency, de Joyeuse et de Montpensier, tirées des manuscrits » de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Les pièces numérotées de XLIII à » LXI se rapportent exclusivement aux événements de la Ligue, aux relations » entre le peuple et la bourgeoisie dans les villes. La plupart des documents » sont tirés des archives du palais de justice et de la ville de Toulouse, qui fut » un des principaux foyers de la Ligue. — Ces courtes explications suffisent, à » mon avis, pour indiquer sommairement le contenu de ce volume, en attendant » l'apparition de l'ouvrage, où je m'efforcerai de commenter cette collection... »

Les pièces si patiemment réunies par M. L. ont été généralement bien lues et bien publiées (je ne parle pas de certaines fautes d'impression que nous n'évitons pas assez en France et qui sont particulièrement excusables dans un livre sorti des presses de Kiew). Presque toutes ces pièces sont fort intéressantes et, dans leur ensemble, elles forment un des recueils les plus curieux qui, de nos jours, aient été mis à la disposition des historiens du XVIe siècle. Entre tous ces documents qui nous transportent du Bourbonnais en Dauphiné, de Bourgogne en Champagne, de Blois à Anduze, de La Rochelle à Fréjus, de Toulouse à Lyon, de Montauban à Périgueux, de Millau à Paris, je signalerai la série des lettres de Condé (p. 126-133), de Montmorency (p. 133-150), de Joyeuse (p. 150-172), lettres qui nous apportent beaucoup d'informations nouvelles. Je signalerai encore les nombreuses pièces relatives à Toulouse, celle de toutes nos villes méridionales qui gagne le plus à la publication du recueil de M. L. (p. 19, 106, 109, 256, 258, 278, 295-298, 312-322, 325, etc.). Notons enfin, parmi les extraits qui concernent les Croquants (p. 334-354), une relation très-détaillée de la révolte des paysans périgourdins en 1594 et 1594, tirée des registres de l'hôtel de ville de Périgueux.

Sans insister sur un travail qui, pour être bien jugé, a besoin d'être rapproché du livre auquel il sert de base, je dirai que M. L. n'a pas eu tort d'espérer (*Préface*, p. j) que le monde savant appréciera l'importance de tous ces matériaux. J'ajouterai que je crois pouvoir promettre à cet étranger qui met au ser-

Digitized by Google

vice de notre histoire tant de zèle, tant de dévouement, que son recueil d'aujourd'hui, que son livre de demain, trouveront parmi nous l'accueil le plus sympathique.

T. DE L.

---

117. — C. COURRIÈRE. **Histoire de la littérature contemporaine en Russie.** 1 vol. in-12. Librairie Charpentier. — Prix : 3 fr. 50.

On se plaint que les Français connaissent peu les littératures étrangères; la librairie Charpentier, pour remédier à cette ignorance, publie une série d'Histoires de la littérature contemporaine dans les divers états de l'Europe. Trois volumes ont déjà paru : l'Histoire de la littérature contemporaine en Italie par M. Am. Roux, un volume analogue de M. Odysse Barot sur l'Angleterre et l'ouvrage qui nous occupe en ce moment. Ce n'est pas le moins curieux de tous, ni celui auquel le public a fait l'accueil le moins bienveillant. L'attention se tourne volontiers vers la Russie, on commence à soupçonner que ce pays n'est pas si étranger à notre civilisation qu'on voulait nous le faire accroire et qu'il mérite d'être sérieusement étudié. L'ouvrage de M. Courrière ne saurait manquer d'apprendre beaucoup à tous ceux qui ne connaissaient jusqu'ici que les noms de Herzen et de Tourguenev. L'auteur débute dans la carrière des lettres; on le sent à certains tâtonnements, à l'inexpérience de sa plume; mais il a le très-grand mérite d'avoir vécu longtemps en Russie et d'être parfaitement au courant du mouvement littéraire qu'il entreprend d'exposer. Si nous ne nous trompons M. Courrière a été longtemps collaborateur du journal français de Saint-Pétersbourg et il y traitait spécialement de la littérature russe. On voit qu'il a beaucoup lu et beaucoup retenu. Aucun étranger vivant en dehors de la Russie n'aurait pu entreprendre une œuvre de ce genre et réunir tant de faits en un volume de 400 pages. Les grandes figures de la littérature contemporaine y sont mises en relief d'une façon convenable : Griboïedov, Pouchkine, Lermontov, Gogol, Bielinsky, Gontcharov, Pisemski, Tourguenev, Ostrovsky sont successivement présentés au lecteur et des extraits de leurs œuvres lui permettent de se faire une idée au moins sommaire de leur talent. Le roman a surtout attiré l'attention de M. C. Il s'est efforcé d'y retrouver l'histoire des tendances qui ont agité la société russe depuis un demi-siècle. Peut-être lui a-t-il un peu trop sacrifié les poètes et les savants. Nous sommes un peu étonné de voir le grand fabuliste Krylov, mort en 1844, exclu du volume ou à peine honoré d'une quinzaine de lignes assez dédaigneuses. Nous aurions plus d'une lacune à signaler. Comment parmi les œuvres de Pisemsky avoir oublié ce drame si remarquable : *L'amère destinée* (Gorkaïa Sudbina)? Ostrovsky, le grand représentant du théâtre russe, nous paraît traité bien légèrement. Les savants, dont quelques-uns sont de véritables écrivains, n'ont qu'une place bien minime; la littérature populaire mise en relief depuis quelques années par tant de travaux distingués n'est pas même indiquée. Dans une nouvelle édition que nous souhaitons vivement au livre de M. C., il y aurait lieu de donner au volume un peu plus d'équilibre. Le style manque parfois de correction; il se ressent du séjour prolongé

Digitized by Google

que l'auteur a fait en Russie et de l'inexpérience de l'écrivain. Ainsi la *Grusie* dont parle M. C. s'appelle en français Géorgie (p. 58). Le mot *athéiste* (p. 214) n'est guère employé aujourd'hui. Dans certains cas la plume du critique l'a trahi; l'analyse du chef-d'œuvre de Gogol, le *Réviseur*, est écrite d'un ton familier et d'un style où détonnent les mots de *farceur*, de *ficelles*, etc. M. C. a fait une grande place aux analyses des romans. Mais il se laisse dominer par le récit qu'il veut faire connaître, au lieu de le dominer lui-même : l'emploi des temps des verbes dans ces analyses n'est pas toujours heureux; elles auront besoin d'être sévèrement retouchées. Ces critiques n'ôtent rien à l'intérêt de l'ouvrage; nous souhaitons que l'auteur ait occasion de le soumettre à une sérieuse révision, et nous l'engageons vivement à continuer ses études sur le monde russe.

Louis LEGER.

VARIÉTÉS.

Sur deux relations de voyageurs espagnols.

La *Revista Europea* de Madrid contient dans son numéro du 2 mai 1875, sous le titre de *Cuestion bibliográfica*, une traduction de l'article publié ici même (n° du 27 février 1875) sur les *Andanças é viajes* de Pero Tafur, suivie d'observations rectificatives par l'auteur de cette publication, M. Jimenez de la Espada[1]. Dans sa réponse à mon compte-rendu, l'érudit castillan s'attaque surtout à l'opinion que j'ai émise : 1° sur la valeur de certains extraits d'un traité géographique composé par un franciscain espagnol du XIVe siècle; 2° sur l'expédition génoise de la fin du XIIIe siècle à la recherche de la route maritime des Indes orientales.

J'ai vu avec plaisir que M. J. de la E. n'a pas hésité à reconnaître l'identité du traité de son franciscain avec le livre du frère mendiant dont les chapelains de Bethencourt ont publié plusieurs extraits; il a été amené par là à examiner quelques ouvrages où les extraits en question ont été souvent cités à l'appui de certaines théories de géographie historique, mais n'ont point été étudiés en eux-mêmes.

Avant de répondre aussi brièvement que possible, et en me tenant à un point de vue strictement scientifique, — ce qui n'est pas tout à fait le cas de mon honorable contradicteur, — je dois faire observer que mon intention, en rendant compte de la publication de M. J. de la E., n'était pas de discuter à fond l'authenticité du prétendu voyage en Afrique du franciscain espagnol, précisément parce que l'existence du texte original, qu'on croyait perdu, venait de m'être révélée. Il ne peut entrer dans l'esprit de personne de porter un jugement d'ensemble sur un texte qu'on ne connaît que par extraits et à travers une traduction, alors que la version primitive existe et va être mise au jour. Mon intention était donc simplement de démontrer à l'éditeur l'identité des fragments reproduits

---

1. Cet article a été tiré à part sous le titre de *Cuestion bibliográfica*, por D. M. Jimenez de la Espada. Madrid, Medina y Navarro. 1875. 39 pages in-8°.

Digitized by Google

dans *Le Canarien* avec divers passages du texte publiés dans l'introduction de Tafur, et ensuite d'attirer son attention sur les appréciations très-peu favorables portées par plusieurs érudits sur ce texte dont il ne soupçonnait pas qu'on eût pu s'occuper avant lui. Il me suffisait donc parfaitement de me placer sous le couvert de MM. Peschel et Major, qui ont examiné indépendamment l'un de l'autre, et à des points de vue différents, la relation de notre moine. M. J. de la E. me reproche avec raison d'avoir parlé d'« une série d'historiettes étrangères aux localités décrites » et d'avoir ajouté de l'importance aux observations des rédacteurs du *Canarien* et de l'annotateur Bergeron. Les historiettes se réduisent en effet à l'histoire des fourmis qui ramassent l'or [1], et je reconnais qu'il n'y a pas plus à tenir compte des remarques de Bontier et de Leverrier que des annotations de Bergeron. Mais ce que je ne saurais accorder à mon savant contradicteur, c'est qu'un moine ait pu donner d'un voyage effectué au commencement du XIVe siècle, dans des régions où aucun espagnol ne s'était sans doute risqué avant lui, une relation aussi laconique et aussi dépourvue de tous les détails qu'on est habitué à rencontrer dans les ouvrages de ce genre. Alors même qu'on en viendrait à reconnaître l'exactitude de la plupart des faits géographiques et historiques rapportés par le moine et qu'on trouverait des raisons plausibles pour expliquer ses erreurs [2], le ton seul de la narration laisserait encore bien des doutes sur la véracité du franciscain espagnol. En résumé si nous ne possédions de cette relation que l'abrégé du *Canarien*, je crois que le plus prudent, dans l'état actuel de la science, serait de ne plus en tenir compte,—et c'est aussi ce qu'a fait M. Peschel;—mais puisque l'original existe il convient simplement d'en attendre la publication.

Je passe maintenant à l'expédition gênoise de la fin du XIIIe siècle. M. J. de la E. réclame contre la critique que je lui ai faite d'avoir admis deux expéditions, l'une en 1287, l'autre en 1292. Sa réplique prouve qu'il ne s'est pas rendu compte de la valeur des textes qui nous ont conservé la mémoire de cette fameuse tentative. Il faut avant tout mettre bien en évidence le fait suivant : c'est que tous ces textes, sans exception, ne parlent que d'une *seule* expédition. De nos jours seulement, quelques érudits (entre autres l'historien de Gênes, Canale), dans

1. M. J. de la E. conteste même le caractère si évidemment légendaire de cette allusion : il rappelle que la découverte des mines d'or de Huillipatahua au Chili a été due à des écrevisses, et il ne voit pas pourquoi ces fourmis du moine n'auraient pas existé aussi bien que celles d'Hérodote. D'abord il est à peu près prouvé aujourd'hui que les fourmis d'Hérodote étaient des hommes (voy. Fr. Schiern, *Sur l'origine de la tradition des fourmis qui ramassent l'or*, Copenhague, 1873, et *Revue critique*, 1874, n° 29). Ensuite si le moine avait réellement assisté à l'intéressant travail de ces insectes il nous l'aurait décrit d'une façon tout autrement précise. L'allusion du moine procède vraisemblablement des légendes inscrites sur les cartes du temps vers l'embouchure du fleuve de l'or (voy. la carte florentine de 1351 qui donne : *Hic coligitur aureum*).

2. Je serais curieux de savoir entre autres comment M. J. de la E. explique que le moine, après avoir parlé du prêtre Jean (d'Abyssinie) « en un de ses tiltres Patriarche » de Nubie, qui marchit d'un des costés aux deserts d'Egypte et de l'autre costé à la » rivière de Nil, » etc., puisse nous présenter ce même prêtre Jean comme demeurant dans la citée de Mélée (Melli). Cette erreur, qui pouvait être commise par l'auteur d'un traité de géographie, n'ayant à sa disposition, pour se rendre compte de la largeur de l'Afrique à cette latitude, que les cartes si imparfaites du temps, est inexplicable de la part d'un voyageur.

Digitized by Google

l'impossibilité de concilier les dates présentées par ces textes, ont cru pouvoir tourner la difficulté, en admettant qu'elles se rapportaient à *deux* expéditions; mais depuis la découverte d'un texte complet des annales de Jaques Doria tous les critiques spéciaux qui, à ma connaissance, se sont occupés de cette question, ont renoncé à cette hypothèse. Vient ensuite la question de la date de l'expédition. Ici il m'est impossible de comprendre comment M. J. de la E. peut mettre un instant en balance le témoignage absolument contemporain, et qui plus est en grande partie oculaire, de Doria[1] avec la notice de l'astronome padouan Abano (dans son *Conciliator differentiarum*, où une erreur de date au sujet de notre expédition n'a rien qui puisse surprendre, étant donnés l'éloignement des lieux et la nature de l'ouvrage), et avec l'itinéraire[2] et la lettre d'Usodimare qui écrivait plus d'un siècle et demi après l'événement. Ensuite l'autorité du passage de Doria ne dépend pas du tout, comme le croit M. J. de la E., du plus ou moins de valeur des corrections de texte proposées par MM. Pertz et d'Avezac pour concilier les dates des trois auteurs[3]. Cette discordance, qui n'a qu'une importance très-secondaire, ne doit pas empêcher de considérer la date 1291 comme la seule admissible; on ne pourra la remplacer par une autre qu'en démontrant que le passage des annales de Doria n'est pas authentique.

Il me reste à répondre à quelques objections philologiques que M. J. de la E. fait à mon petit *Errata* des *Viajes* de Tafur. Quand je dis qu'il faut séparer *aman* en *a man*, il est clair que j'entends par là *d man*, mais cette particule n'est jamais accentuée dans les mss. du xve siècle. — On trouve dans les mss. de la même époque les formes *ase*, *asse* et *a se* : il me semble préférable d'écrire *a se* pour éviter la confusion avec *ase*, forme incorrecte pour *haze*, *hace* et *ase* (*acies*). — *Deque* est une forme parallèle de *desque*[4], il convient d'écrire en un seul mot *deque*, sans cela on pourrait, dans certains cas, attribuer à cette conjonction le sens de la formule relative *de que*.

J'ai laissé entendre au début de cet article que la réplique de M. J. de la E. pourrait bien ne pas avoir été inspirée par un intérêt exclusivement scientifique. En effet la tournure donnée à la discussion et certains exposés de principes de l'érudit castillan laissent assez voir qu'il a été particulièrement froissé de ce que des étrangers se soient permis de suspecter la bonne foi d'un de ses compa-

1. « Ideo ego Iacobus Auriae ..... que a temporibus de 1280 usque per totum annum » de 1293 per comune Ianue acta sunt et que civitati et civibus Ianue evenerunt, tan- » quam qui omnia vidi et interfui, vel a videntibus veraciter didici, in scriptis redigam, » etc. » *Monum. Germ.*, t. XVIII, 288.

2. La copie de cet itinéraire qui est à Turin porte au reste la date de 1290 (au lieu de 1281). M. J. de la E. donne naturellement la préférence au ms. de Gênes, mais tout porte à croire que la bonne leçon est fournie par celui de Turin, voy. le *Bulletin de la Société de géographie*, avril 1873, p. 416, 417.

3. Pour ma part je suis très-disposé à admettre la correction de *Vadino* en *Ugolino*, mais celle de *trigesimo* en *tredecimo* me semble peu plausible; car dans l'original d'Abano cette date a dû être exprimée en chiffres, et en ce cas on ne s'expliquerait pas le changement de XIII en XXX.

4. Dans un ms. de la *Chronique des rois de Castille* (c'est le texte étudié par M. A. de los Rios, *Hist. crit. de la lit. esp.*, t. IV, 386 à 392) que j'ai précisément sous les yeux, et qui est daté de 1429, ces deux formes sont sans cesse employées l'une pour l'autre.

Digitized by Google

triotes. C'est ainsi qu'il reproche avec amertume à M. Peschel de traiter dédaigneusement le frère mendiant, quand dans une autre occasion il a témoigné son admiration pour l'héroïsme des Espagnols! Il me serait facile de citer plusieurs passages de la réponse de M. J. de la E. qui paraissent inspirés par cette même rancune. Je me contenterai de reproduire une phrase qui a trait aux réserves que j'avais faites sur la valeur du récit de Tafur; elle caractérisera mieux que je ne saurais le faire l'esprit qui a animé M. J. de la E. dans toute cette discussion. La voici : « Les réserves continuelles que M. M.-F. a cru devoir faire sur le » crédit qu'on doit accorder à notre voyageur me semblent quelque peu » affectées[1]; ce qui ne m'empêche pas du reste de reconnaître qu'il est parfaite- » ment autorisé à procéder de cette façon, car il s'agit de soumettre l'ouvrage » d'un écrivain né dans un pays de menteurs et de saltimbanques à l'examen » d'une critique sur la maturité et l'infaillibilité de laquelle tout le monde est » d'accord. »

Alfred MOREL-FATIO.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 4 juin 1875.

M. le président Maury annonce à l'académie la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. l'abbé Cochet, l'un de ses correspondants.

L'académie proroge jusqu'au 31 décembre 1876 le concours ouvert pour le prix Bordin sur ce sujet : Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien.

M. Le Blant lit une courte note sur le martyre de Ste Félicité et de ses sept fils, qui a fait récemment l'objet d'un mémoire de M. Aubé, lu à l'académie. M. Aubé avait présenté incidemment, sans d'ailleurs s'y arrêter, mais en la déclarant digne d'examen, la pensée que le fait même de ce martyre était peut être apocryphe, et qu'on pouvait y voir une fable composée (probablement vers le temps de Constantin 306-337) à l'imitation du récit qu'on lit au 2e livre des Machabées, ch. 7. M. Le Blant combat cette opinion. Il cite les divers témoignages qui établissent que les chrétiens des premiers siècles ont cru au martyre de Félicité et de ses fils et les ont vénérés comme des saints : le premier en date est un calendrier de l'an 354; ensuite vient une inscription consacrée par S. Damase (366-384) à S. Janvier, l'un des fils de Félicité, puis diverses indications postérieures recueillies dans les écrivains ecclésiastiques. La dévotion des chrétiens pour Ste Félicité au 4e s. est établie aussi par ce fait que le nom de

---

1. Je ne vois pas comment il peut y avoir affectation à douter de l'exactitude de récits dont la vérification n'a pas pu être faite et qui se trouvent, sur certains points, en désaccord avec d'autres relations dont la valeur est plus facile à déterminer. A propos de la discordance entre les rapports de Poggio et de Tafur sur Conti, M. J. de la E. nous répond simplement qu'appelé à choisir entre un diplomate italien et un chevalier castillan, il donne la préférence au chevalier. C'est là un procédé plus commode que critique.

Digitized by Google

Felicitas est l'un de ceux qui se rencontrent le plus souvent dans les épitaphes des catacombes, toutes antérieures à l'an 410. Devant ces preuves de la vénération dont Félicité et ses fils ont été l'objet, M. Le Blant a peine, dit-il, à croire que la dévotion des premiers chrétiens et des pères de l'église se soit égarée sur des fantômes.

M. de Longpérier commence la lecture d'un mémoire de M. Chabas sur les poids, mesures et monnaies des anciens Égyptiens. L'auteur étudie successivement chacune des diverses unités de poids, de mesure, etc., qu'on trouve mentionnées dans les textes égyptiens, et cherche à en déterminer la valeur. Les monuments ne fournissent malheureusement que des données incertaines sur la valeur de ces unités diverses. Il n'est même pas toujours possible d'en savoir exactement les noms, à cause de l'usage où l'on était d'écrire ces noms en abrégé : M. de Longpérier fait remarquer que le même usage se retrouve en Europe au moyen-âge et dans les temps modernes. — La partie du mémoire qui a été lue à cette séance était consacrée aux unités de mesure et de poids : les monnaies feront l'objet de la prochaine lecture.

M. Clermont-Ganneau lit une note sur la ville d'Hippos, qui fut dans l'antiquité l'une des principales villes de la Décapole, en Palestine. L'emplacement de cette ville, qui devait être située à l'est du lac de Tibériade, n'a pu encore être déterminé exactement. M. Clermont-Ganneau expose les raisons qui le portent à croire que c'est la même ville qui est appelée dans le Talmud Sousita, et dans un écrivain arabe du 9e s., Ibn-Khordadbeh, Sousia; ces noms rappellent le nom hébreu du cheval, *sous*, et ont par conséquent la même signification que le nom grec Ἵππος. C'est le nom hébreu qui a dû se conserver dans le pays : les explorateurs qui voudront retrouver l'ancienne ville d'Hippos devront donc chercher un lieu dont le nom soit analogue à Sousia ou Sousita.

Ouvrages, etc., déposés sur le bureau[1] : — Estampages d'inscriptions puniques, envoyés par M. de Ste Marie, nos 1901 à 2000; — A. Castan, Notice sur le peintre Lancrenon, Besançon, 1875, 8°; Tabulae codicum manuscriptorum praeter graecos et orientales in bibliotheca palatina Vindobonensi asservatorum, ed. academia caesarea Vindobonensis. Vol. VII, cod. 11501-14000, Vindob., 1875, 8°. — *Présentés de la part des auteurs* : — *par M. Jourdain* : La Souanétie libre, épisode d'un voyage à la chaîne centrale du Caucase, par Raph. Bernoville, Paris, 1875, f°; — *par M. Derenbourg* : Études sabéennes, par J. Halévy, Paris, 1875, 8°.

Julien Havet.

ERRATA.

N° 22, p. 341, l. 17, au lieu de *Boulenger*, lisez *Boulanger*.

P. 342. Les notes 7 et 8 n'en font qu'une, où il faut lire : « M. Maury (*Relig. de la Grèce*, II, 457) pense même que l'usage de l'incubation fut transporté » par les Grecs dans les temples d'Isis et de Serapis, et (*ibid.* p. 460) qu'il » faisait vraisemblablement partie, etc. »

P. 343, l. 34, au lieu de *religion*, lisez *société*.

---

1. Dans cette liste ne sont pas comprises les livraisons des recueils envoyés périodiquement à l'académie.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 19 Juin — 1875

Sommaire : 118. Les stances de Bhartrihari, tr. p. REGNAUD, 2e éd. — 119. BRUGSCH, Histoire d'Egypte, 1re p., 2e éd. — 120. — DE BACKER, Bisadari, poème malais. — 121. Guillaume DE MACHAUT, *Le livre du Voir dit*, p. p. PARIS. — 122. Jean RUS, *Œuvres*, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE. — 123. BONAVENTURE DES PÉRIERS, *Le Cymbalum Mundi*, p. p. F. FRANK. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

118. — **Les Stances érotiques, morales et religieuses de Bhartrihari**, traduites du sanscrit par Paul REGNAUD. 2e éd. corrigée et augmentée de stances supplémentaires. Paris, Ern. Leroux. 1875. In-8°, xvj-140 p. — Prix : 2 fr. 50.

Cet élégant petit volume est la première traduction vraie que nous ayons en notre langue des Centuries de Bhartrihari. Les deux versions que nous en possédions jusqu'ici ne donnent, en effet, qu'une idée très-fausse de l'original, dont elles rendent la portée exacte rarement, la finesse et la grâce jamais. La 1re, qui a pour auteur le médecin Thomas Lagrue [1], est la reproduction en français d'une paraphrase hollandaise faite elle-même indirectement, par l'intermédiaire d'un brahmane. Elle est du reste incomplète et sa date seule la classe parmi les curiosités bibliographiques. Quant à celle de M. Fauche [2], elle vaut ce que valent les autres traductions de cet interprète infatigable et perpétuellement malheureux : il n'est pas une fibre du poète hindou qui n'ait été broyée sous ce lourd et infidèle mot-à-mot. C'est donc une heureuse idée qu'a eue M. P. Regnaud de présenter au public français une image élégante et fidèle de ces petits poèmes à la fois subtils et naïfs, une des fleurs les plus délicates de l'imagination hindoue. Le nouveau traducteur, qui du reste avait déjà fait ses preuves de compétence par la publication d'une étude très-estimable sur Bhartrihari [3], a expliqué lui-même dans sa Préface comment il comprenait sa tâche d'interprète. « En allé-
» geant, autant que possible, mes traductions [4] de tout appareil érudit, en don-
» nant dans la mesure où elle le comporte un tour moderne et occidental à la
» phraséologie indienne, j'ai le ferme désir de n'omettre aucun trait essentiel et
» caractéristique des originaux. Je veux rendre tout entière et avec sa couleur
» propre la pensée de mes auteurs, mais en m'imposant en même temps la loi
» d'essayer de plaire. En résumé, si j'atteignais mon idéal, l'indianiste pourrait
» me consulter avec confiance et le lettré ne serait pas rebuté par un style qui,

1. Elle se trouve dans l'ouvrage de Th. Lagrue intitulé : *le Théâtre de l'Idolâtrie ou la Porte ouverte pour parvenir à la connaissance du Paganisme caché*, etc. Amsterdam, 1670. L'original hollandais est d'Abraham Roger.

2. *Bhartrihari et Tchaaura*. Paris, 1852.

3. *Études sur les Poètes sanscrits : Bhartrihari, les Centuries*. Paris, E. Leroux. 1874.

4. M. R. se propose de faire suivre sa traduction de Bhartrihari de plusieurs autres conçues dans le même esprit, entre autres de celle de la *Mricchakatikâ*.

Digitized by Google

» sous prétexte de littéralité absolue et d'exégèse grammaticale, encourrait à » juste titre le reproche d'être incorrect, diffus et obscur. » C'est là une tâche difficile, étant donné le caractère de la langue de Bhartrihari et celui de la nôtre: M. R. y a cependant réussi. Tout en serrant le texte de fort près, son français a l'allure libre et aisée, et ce qu'il a retenu de saveur étrangère, loin de rebuter, y ajoute du piquant. Par-ci par-là peut-être, M. R. eût-il bien fait de jeter par-dessus bord quelques éléments d'épithètes trop richement composées qui encombrent parfois sa phrase sans compensation suffisante au point de vue de l'exactitude. Mais c'est là une question de goût personnel, où il est difficile de contenter tout le monde. En tout cas, si ce sont là des taches, elles sont rares et légères et de celles dont le meilleur juge est le public lettré lui-même. En ce qui concerne M. R., il a déjà rendu son verdict, en faisant à sa traduction l'accueil le plus flatteur et le mieux mérité. Une 1re édition enlevée en trois mois est un fait rare chez nous quand il s'agit de sanscrit.

M. R. n'a pas cru devoir s'engager à fond dans l'examen des problèmes d'histoire littéraire qui s'attachent à son recueil; et il est de fait que, dans une traduction destinée au grand public, une discussion pareille eût peut-être été déplacée. Ce qu'il en dit, toutefois, est suffisant pour orienter le lecteur, et témoigne d'une critique sage et mesurée. Il a fort bien vu qu'il ne fallait pas attribuer la moindre valeur historique aux contes qui nous ont été transmis sur un fabuleux Bhartrihari, frère du non moins fabuleux Vikramâditya, lesquels auraient régné à Ujjayinî vers le milieu du 1er siècle avant notre ère. Je regrette cependant qu'il n'ait pas fait plus d'usage de ces récits. Sans doute ce n'est pas là de l'histoire, pas même de la légende; mais d'une certaine façon c'est de la critique littéraire. Que le nom de Bhartrihari ait passé du recueil au conte ou, en sens inverse, du conte au recueil, peu importe le chemin suivi par la fiction: celle-ci n'en est pas moins une sorte d'appréciation symbolique qui nous montre sous une forme concrète ce que les lettrés des cours indiennes du moyen-âge trouvaient dans cette poésie, leur façon d'en dégager par imagination la personnalité du poète et de se représenter le monde dans lequel il pouvait avoir vécu. Et considérés à ce point de vue, ces récits me paraissent aussi vrais qu'ils sont ingénieux. Rien à mon sens ne traduit mieux l'impression que laisse cette poésie à la fois raffinée et naturelle, ardente et sceptique, fraîche et désabusée, riche d'observation et de fantaisie, d'une sensibilité exquise qui vibre au moindre souffle, s'ouvre à toutes les émotions et ne s'abandonne à aucune, et de chaque sentiment ne prend pour ainsi dire que la fleur, — rien, dis-je, ne traduit mieux cette impression que l'histoire de ce Bhartrihari, fils des amours d'un Génie qui, parmi ses aventures ayant trouvé le premier trône du monde, y savoure toutes les jouissances et les trouve vaines; qui, après avoir renoncé à l'immortalité pour une femme et s'être vu trahi par l'infidèle [1], exhale son dépit en un impromptu

1. Cette partie du récit a beaucoup voyagé et se retrouve, par exemple, chez un chroniqueur byzantin du IXe siècle qui l'applique à Théodore II et à Eudoxie. Bhartrihari ayant reçu d'un saint homme un fruit conférant l'immortalité, le donne à sa favorite, qui en gratifie son amant et ainsi de suite : le fruit, après avoir passé par bien des mains,

Digitized by Google

et, laissant là le monde et les grandeurs, s'en va, désabusé mais non assouvi, méditer dans la solitude sur le néant des choses d'ici-bas. C'est bien là le Salomon qui convient à cet autre Ecclésiaste. M. R. a indiqué ces traditions; mais peut-être ne l'a-t-il pas fait suffisamment pour la plupart de ses lecteurs.

Reste la double question du degré d'authenticité que comportent les Centuries et de l'époque probable de leur composition. Pour la 1re, M. R. a parfaitement vu qu'il ne fallait pas être trop exigeant, ni surtout prétendre faire un choix parmi ces stances dont les attributions sont parfois contradictoires, et dont le nombre varie presque avec chaque manuscrit[1]. Quant à la 2e, il propose pour limites extrêmes le VIIIe et le Xe siècle. Sur ce dernier point je serais tenté d'être encore moins précis que lui. En pareille matière, surtout quand il s'agit de sentences aussi courtes, le style est un indice peu sûr. D'un côté nous avons la *Vâsavadattâ*, pour ne prendre que cet exemple, dont la prose est bien plus artificielle que les vers de Bhartrihari, et qui est du VIIe siècle; de l'autre il serait faux de croire qu'après le Xe, on n'a plus su tourner un distique avec élégance et simplicité. La principale raison, toutefois, qui a fait adopter à M. R. le VIIIe siècle comme limite supérieure, c'est l'état d'avancement des doctrines védantiques, telles qu'elles sont exposées dans les Centuries, état que ces doctrines n'ont revêtu qu'après la réforme de Çamkara. Cette observation, parfaitement juste pour le fond, aurait eu besoin d'être expliquée davantage. Il n'y a guère, en effet, dans le recueil de Bhartrihari de doctrines proprement dites susceptibles d'être ainsi datées. Mais à côté de lieux communs mystiques qui ne sont d'aucune époque précise, il s'y trouve quelques particularités qui viennent à l'appui de la conclusion de M. R. J'entends l'esprit profondément sectaire de ce védantisme, la juxtaposition des cultes de Çiva et de Vishnu qui se montre çà et là (les inscriptions ne la constatent guère que je sache avant le IXe siècle), enfin l'ascétisme de carrefour, inconnu dans la vieille littérature, dont il n'y a pas non plus beaucoup de traces dans les descriptions de *Hiouen-Thsang* (VIIe siècle), mais qui, à l'époque de la composition de quelques stances du recueil, avait certainement remplacé dans la pratique et réduit à l'état de lieu commun littéraire l'ascétisme exercé dans la solitude au fond des bois. Ce sont là autant de faits qui nous reportent en plein dans la période militante du brahmanisme qui commence avec Kumârila et Çamkara.

Je pense donc, comme M. R., que plusieurs de ces stances sont certainement postérieures à Çamkara, qu'un grand nombre d'autres le sont très-probablement; mais j'ajoute que certains éléments du recueil peuvent être et, selon toute probabilité, sont bien plus anciens. Nous ne pouvons plus guère douter du fait que les Hindous ont eu de très-bonne heure une poésie gnomique et érotique dans

---

est finalement retrouvé par le roi dans celles d'une courtisane.

1. Strictement ces stances devraient être au nombre de 300; mais ce chiffre est toujours dépassé. M. R. en a recueilli 369 et le total est loin d'être définitif. La *Paddhati* de *Çârngadhara*, par exemple, en contient plusieurs qui manquent dans les éditions (*Zeitschr. der D. morgenl. Gesellsch.* XXVII, p. 60). Dans sa 1re édition M. R. n'avait admis que 300 stances; dans la 2e il s'est décidé avec beaucoup de raison à donner les suppléments.

Digitized by Google

le genre de celle que nous trouvons dans les Centuries. Les recueils que nous en avons, soit sous forme d'anthologies compilées de divers auteurs, soit sous forme de collections mises, comme celle de Bartrihari, sous le nom d'un seul, sont en général, il est vrai, assez modernes. Mais leur contenu est en bonne partie ancien. Il semble même que parmi les recueils analogues, le nôtre soit le mieux garanti : bien qu'un certain nombre des stances qu'il contient soient attribuées ailleurs à d'autres auteurs, ces contradictions sont ici bien moins fréquentes que celles qu'on observe pour les collections mises sous les noms, par exemple, de Cânakya et d'Amaru. Quelques-unes de ces stances sont du reste citées comme exemples dans le *Kâvyaprakâça* qui est antérieur au xe siècle et dans le *Kâvyâdarça* qui est antérieur au viie : d'autres reparaissent dans le *Pancatantra* et dans l'*Hitopadeça* comme des proverbes ou des maximes qui ont passé dans l'usage commun. Je ne me dissimule pas la faiblesse de ces arguments pris un à un, l'interpolation pratiquée sur la plus grande échelle étant le mal chronique de la littérature sanscrite : mis ensemble ils ont cependant quelque valeur, et doivent nous faire hésiter à rejeter plus bas que le viiie siècle tout le contenu des Centuries[1].

Je me suis déjà exprimé sur la valeur de la traduction de M. R., sur son élégance et sur sa fidélité. Malgré les difficultés que notre langue soulève à chaque pas dans une œuvre pareille, son français non-seulement lutte sans désavantage pour l'exactitude avec le latin de M. de Bohlen et l'allemand de M. Böhtlingk, mais en bien des endroits il l'emporte sur eux sous le rapport de la netteté et du bonheur de l'expression. Il est du reste inutile de dire que M. R. a mis à profit les derniers résultats de la critique et qu'il a travaillé sur les meilleurs textes, en particulier sur celui qu'a donné M. Böhtlingk dans ses *Indische Sprüche*. Il est à regretter seulement qu'il n'ait pas pu faire usage de la 2e édition de cet excellent recueil, qui lui aurait probablement suggéré quelques améliorations. Mais tout en consultant les travaux de ses devanciers, M. R. a su rester indépendant et suivre sa voie propre dans un grand nombre de passages difficiles. Quelques-uns de ces changements sont très-heureux. Ainsi st. 40 du supplément la traduction de *rahasyam* par « dans une chambre secrète » est plus naturelle que celle de M. Böhtlingk qui en fait une parenthèse devant exprimer toute une proposition. St. 50 ibid. le choix des variantes est excellent. II, 90 *âçraya* est mieux rendu par « protecteur » que par l'allemand *behälter* qui ne donne pas un sens bien net. I, 22 montre chez M. Böhtlingk une jeune femme qui, se reposant à l'ombre d'un bois, découvre sa gorge et écarte les rayons de la lune, ce qui ne signifie rien : chez M. R., elle renvoie à l'astre ses rayons parce qu'en se découvrant le sein, elle fait apparaître une seconde lune. Au lieu de *nivârayantî*, M. R. paraît avoir *nivartayantî*, et il n'y a pas de doute que ce ne soit là la bonne leçon.

---

1. Je dois ajouter que M. R. est lui-même tout prêt à faire une exception en faveur de la 2e centurie. — Le seul Bhartrihari dont l'existence soit historiquement constatée, est jusqu'ici le grammairien auteur du *Vâkyapadîya* et du *Bhattikâvya*, lequel est de la 1re moitié du VIe siècle et pourrait fort bien avoir des droits sur une bonne partie du recueil des centuries.

Digitized by Google

En d'autres endroits, par contre, son interprétation est moins justifiable. Voici, en suivant l'ordre du livre, un relevé de quelques-uns de ces malentendus auxquels ne parvient pas toujours à échapper le traducteur le plus soigneux. I, 1, le dieu de l'Amour n'est pas armé d'*une* fleur, mais de fleurs. Ces fleurs, au nombre de 5, et qui sont spécifiées dans la poétique indienne, forment la pointe des 5 flèches dont le dieu est armé. — I, 4. « les visages de lotus des nouvelles » mariées..... resplendissent comme des champs de lotus bleu qu'on voit à » l'horizon ». Il y a plus de logique que cela dans ces petits tableaux, et les leçons de M. Böhtlingk sont ici incontestablement préférables : l'image principale porte sur les œillades voltigeant autour du visage des belles comme des abeilles autour des lotus. — I, 8 et 9. M. R. avoue avoir vainement cherché dans les auteurs d'histoire naturelle une mention relative à un bruit que ferait le flamant *en marchant*. Le texte ne dit rien de semblable : le cliquetis des bracelets d'une jeune femme y est simplement comparé au bruit du flamant, c'est-à-dire au claquement prolongé et sonore que certains échassiers produisent avec le bec. — I, 12. « le globe de tes seins a l'éclat de perles enchâssées »; le sens est plutôt : sur ton sein brille un collier de perles. — I, 18. « une cause de » partialité » ne rend pas *mâtsarya* qui est l'envie. — I, 67, il s'agit du taureau et non du *sanglier* de Çiva. — II, 72 doit se traduire : « Les dieux (quand ils » entreprirent de baratter l'océan) ne se laissèrent ni charmer par les joyaux » inestimables ni effrayer par le terrible poison (produit par le barattement); ils » n'eurent point de repos avant d'avoir obtenu l'ambroisie ». Le sens de cette strophe ne paraît pas avoir été saisi par M. R. — Il en est de même pour III, 61; le sens est : la vraie grandeur consiste à servir Çiva; régner et recevoir les hommages intéressés de quelques misérables n'est rien. — III, 82, ce n'est pas l'acte « d'attacher au poteau de la continence un éléphant en rut » qui est estimé un fait inouï, mais celui d'y attacher « notre cœur, cet éléphant en rut ». — III, 93, reposer sa tête sur des lianes serait encore un luxe pour l'ascète; ce sont ses propres bras qui lui servent d'oreiller : *nija* n'est pas traduit. — Supplément, n° 5 « l'homme devient tout autre en un clin d'œil, quand il cesse d'être » enflammé par *le désir* des richesses ». Le texte est d'une morale plus brutale; il revient à dire que, sans argent, l'homme n'est plus lui-même. — N° 6 ne reproche pas au nuage de *prêter l'oreille* aux plaintes du Câtaka, mais de ne pas les prévenir. — N° 25 *nija* et *para* ne signifient pas « de basse naissance, de nais- » sance élevée », mais parent et étranger. — N° 35. « Les hommes d'un grand » caractère ont certaines manières d'être extérieures qui les distinguent »; le sens est : adoptent l'une ou l'autre des deux conduites suivantes. *Axamâlâ* ne signifie pas « couronne de roses », mais chapelet. M. R. s'est laissé tromper par l'allemand Rosenkranz qui a les deux sens. — N° 45. « S'empresserait-on d'aller » voir l'endroit où les paons déposent leur ordures, si, dans leur enivrement, » ils ne dansaient pas..... » Le sens est : verrait-on le derrière des paons, si les sottes bêtes ne le découvraient pas elles-mêmes quand elles dansent (en étalant leur queue)? Voir le *Pancatantra* I, fable 20. — N° 53 la fin de la stance signifie : l'homme croit jouir, en réalité il se médicamente. — N° 64 « quand le

Digitized by Google

» naufrage de ses doutes est complet et définitif »; c'est le contraire : quand il s'est débarrassé de tous les tracas du doute. — N° 66. « Quelle est la pénitence » dont les fruits sont ..... qu'on possède la science sacrée, que l'unique consé- » quence de la vocation soit l'apaisement? » Il faut : dont les fruits sont ..... que la science sacrée ne produise en nous que l'aspiration à l'apaisement.

La plupart de ces observations portent, on le voit, sur de simples lapsus ou sur des nuances assez légères; d'autres, il est vrai, en petit nombre, sur des erreurs plus graves. Ni les unes ni les autres toutefois ne sont de nature à déprécier en quoi que ce soit la valeur générale de la traduction de M. R., qui, dans l'immense majorité des cas, est absolument digne de confiance. Si j'ai relevé ces peccadilles, c'est précisément parce que son travail est de ceux qui méritent qu'on les examine de près, et aussi parce que j'espère que M. R. aura bientôt l'occasion de faire disparaître ces taches dans une 3e édition que je lui souhaite.

A. Barth.

---

119. — Henri Brugsch. **Histoire d'Égypte**, 1re partie. Introduction, Histoire des dynasties I-XVII. 2e édition. Leipzig, J. C. Hinrichs. 1875. In-8°, 180 p. — Prix : 6 fr.

Dans l'état actuel de la science, une Histoire d'Égypte doit enregistrer exactement tous les faits déjà connus et décrire les quelques monuments importants qui ont survécu à la ruine de la civilisation égyptienne. La première édition de l'*Histoire* de M. Brugsch publiée en 1859 contenait à peu près tout ce qu'on savait, il y a quinze ans : la seconde est loin de renfermer tout ce qu'on sait aujourd'hui. Je ne puis examiner l'un après l'autre les chapitres dont elle se compose : je me contenterai de prendre dans le chapitre qui traite de la XIIe dynastie, les quelques lignes consacrées au fondateur de cette dynastie, Amenemhat I, et de rapprocher les données fournies par M. Brugsch des données fournies par les monuments originaux.

M. Brugsch identifie le roi Amenemhat I avec un grand fonctionnaire Amenemhat qui vivait en l'an II de Ranebtaoui Mentouhotep III[1]. Je vois à cette hypothèse quelques difficultés. Si M. Brugsch maintient le classement qu'il avait adopté dans la première édition de son histoire[2] et qu'il ne paraît pas avoir rejeté dans la seconde, il y a entre Mentouhotep III et Amenemhat I trois rois au moins : Entew IV, Ranebkherou Mentouhotep IV et Sankhkara [Ameni]. Mentouhotep IV a régné au moins quarante-six ans[3] : en mettant vingt années pour le restant de son règne et pour la durée encore inconnue des règnes de Mentouhotep III, Entew IV et Sankhkara, nous obtenons la somme de soixante-six ans pour l'intervalle qui sépare l'an II de Mentouhotep III et l'avénement de la XIIe dynastie. D'autre part Amenemhat I régna au moins trente ans dont dix-neuf et quelques mois seul, le reste avec son fils Ousortesen I[4] : entre l'an II de Mentouhotep III et l'an XXX d'Amenemhat I, il y a donc au bas mot quatre-

---

1. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2e éd. p. 80, 84. — 2. Id. 1re éd. p. 51, 52.
3. Orcurte, *Catalogue du Musée de Turin, Vestibolo*, stèle n° 5445.
4. Mariette, *Album photographique*, pl. 34.

Digitized by Google

vingt-seize ans, dont soixante-seize établis par le témoignage direct des monuments et vingt rendus probables par le témoignage des listes royales. Or, l'Amenemhat mentionné dans l'inscription de Mentouhotep III est déjà chef de nome, général d'armée et ne peut en aucune manière être considéré comme un enfant. A moins d'admettre qu'Amenemhat I ait vécu cent trente ans et soit devenu roi vers l'âge de cent ans, ce qui est peut-être un peu tardif pour un fondateur de dynastie, je ne vois guère le moyen de l'identifier avec l'Amenemhat nommé dans l'inscription de Mentouhotep III : tout au plus pourrait-on admettre que le général Amenemhat fut le grand-père du roi Amenemhat.

Les documents relatifs au règne d'Amenemhat I sont assez rares. C'était un motif de plus pour les étudier tous et avec soin. M. Brugsch n'a pas même cité le plus important et le plus instructif d'entre eux, les *Instructions du roi Amenemhat I à son fils Ousortesen I*. C'est une sorte de pamphlet politique, écrit évidemment au temps de la XIIe dynastie, et qui fut considéré plus tard comme une des œuvres classiques de la littérature égyptienne. On en connaît jusqu'à présent six manuscrits ou portions de manuscrits différents, le *Papyrus Sallier II*, pl. I-III, le *Papyrus Sallier I*, pl. VIII, verso, le *Papyrus Millingen*, le manuscrit 4920 du Louvre, les Ostraca 3623 et 3638 du *British Museum*. L'auteur suppose que le roi Amenemhat apparaît en songe à son fils pour lui donner quelques avis et résumer en quelques versets les principaux événements de son règne[1]. On y trouve des allusions aux guerres civiles qui accompagnèrent la chute de la XIe dynastie et préparèrent l'avénement de la XIIe. « Mes images, dit le roi » défunt, vivent au milieu des hommes, — car j'ai fait de l'endeuillé un satisfait » dont les cris n'ont plus été entendus; les grandes batailles on ne les a plus vues, » — et pourtant on avait combattu auparavant comme si l'Égypte eût été un » taureau oublieux du passé, — et il n'y avait eu de fortune stable ni pour le » savant ni pour l'ignorant.[2] » Les conspirations de palais ne manquèrent pas aux débuts du nouveau roi. « C'était après le souper, quand la nuit fut venue, » — je pris une heure de plaisir : — Je me couchai sur les tapis de ma maison, » je m'étendis, — et je commençai dans mon âme à suivre le sommeil; — mais, » voici, on avait rassemblé — des armes pour lutter contre moi — et je me » trouvai aussi faible que le ver des champs. — Alors je m'éveillai pour com- » battre, en pleine possession de mes forces, — mais je vis bientôt que je » n'avais qu'à frapper un ennemi qui ne tenait pas. — Si je prenais un rebelle » les armes à la main, — je faisais cet assaillant tourner dos et s'enfuir : — il » n'était pas brave [même] dans la nuit, et personne n'osa combattre.[3] » A lire l'histoire de M. Brugsch on dirait qu'Amenemhat I n'eut qu'à se présenter pour monter sur le trône. Les *Instructions* nous montrent qu'il eut fort à faire pour arriver au pouvoir et pour s'y maintenir : elles nous permettent de comprendre certaines allusions que renferment des monuments postérieurs, la grande inscription de Beni-hassan, par exemple, où il est dit que le roi Amenemhat I nomma

1. La traduction de ce texte se trouve dans le tome II des *Records of the Past*, p. 9-16.
2. Verset 5. — 3. V. 6-7.

Digitized by Google

un grand personnage au gouvernement du nome de *Meh*, dans le temps qu'il « parcourait le pays réprimant le mal, se manifestant comme le dieu Toum lui-» même et restaurant ce qu'il trouvait détruit. »

M. Brugsch constate qu'Amenemhat I étendait son autorité jusque sur les régions éthiopiennes : il ne parle nulle part des guerres de ce prince. Les Instructions disent pourtant : « Je combattis le Ouaouà (l'Éthiopien), — et j'emmenai » le Matsaï (le Libyen) en prisonnier; — je dirigeai mes efforts contre le Sati » (l'Asiatique), et il vint à moi comme un chien couchant.[1] » La stèle C, 1 du Louvre qui date de l'an [XX]IV d'Amenemhat I parle également de ces guerres, et le nomarque en l'honneur de qui elle fut élevée y dit de lui-même : « J'ai » frappé les Pettiou, les Mentiou, les Heroushâ; j'ai détruit leurs villes. » Amenemhat I fut donc un roi conquérant, et ses campagnes vers le sud préparèrent la colonisation de la Nubie.

En énumérant les édifices d'Amenemhat I, M. Brugsch mentionne le tombeau qu'il se fit élever, mais sans citer une inscription importante où sont racontées quelques-unes des opérations préliminaires à la construction de ce tombeau. C'est un texte gravé à la pointe sur les rochers de Hammamat par un scribe peu habitué à ce genre de travail. « Le chef des prêtres de Khem, le royal délégué, » Entew, fils de Sebek-nakht, dit : « Mon seigneur le roi m'envoya à Rohannou » (Hammamat) chercher cette auguste pierre (le sarcophage royal), telle que » jamais on n'en a transporté pareille depuis le temps du dieu Rà..... Je restai » huit jours à explorer ce pays, pour faire connaître ce qui s'y trouve, puis je » me prosternai devant Khem [mari] de sa mère, devant la déesse Oert-hakaou » et devant tous les dieux de ce pays, je leur brûlai des parfums sur la flamme.[2] » Les *Instructions* décrivent sommairement le tombeau où fut placé ce sarcophage. « Je me construisis une maison (un tombeau) orné d'or; — les voûtes en sont » peintes en bleu, les murs — et les couloirs sont en blocs scellés de métal; — » — les verrous sont en métal-*men* artificiel. Fait pour l'éternité, le temps recule » devant lui, — .....On y trouve beaucoup de passages compliqués; — moi » seul sais dire où l'on peut me trouver, — si bien que nul autre ne le saura, » excepté toi, — Ousortesen; Que tes jambes aillent, — et toi, toi-même, de » tes propres yeux, tu me verras, — représenté dans une heure de joie, — au » milieu des esprits qui me rendent hommage.[3] » Amenemhat semble du reste avoir été grand constructeur de temples et de palais : on trouve les traces de son activité sur tous les points de l'Égypte dans le Fayoûm, à Thèbes, à Memphis. On peut ajouter aux monuments de son règne que M. Brugsch cite en assez grand nombre, deux tables d'offrandes, l'une trouvée à Karnak et conservée aujourd'hui au Musée de Boulaq, l'autre découverte à Qom el Qalah dans les ruines du temple de Ptah à Memphis et publiée récemment par M. Mariette[4].

Pour le règne commun d'Amenemhat I M. Brugsch a employé l'*Histoire de Sineh*, trop modérément à mon avis : il y a dans ce curieux document plus d'un

1. V. 12. — 2. Lepsius, *Denkm.* II, 118, *d.* — 3. V. 13-14.
4. *Monuments divers*, t. I, pl. 34, *f.*

Digitized by Google

renseignement à tirer sur l'état de l'Égypte et de la Syrie méridionale au temps de la XIIe dynastie. M. Brugsch n'a pas observé que la stèle du musée de Boulaq qui porte une date de l'an XXX d'Amenemhat et de l'an X d'Ousortesen I nous force à placer dans ce règne commun toutes les stèles qui portent des dates du règne d'Ousortesen I inférieures à l'an X, c'est-à-dire les stèles C 2 et 3 du Louvre, V, 5, de Leyden. La stèle C, 3 du Louvre datée de l'an IX renferme des détails curieux sur la construction du tombeau d'Ousortesen I[1]. En poussant plus loin l'examen, il me serait facile de prouver que M. Brugsch n'a pas mieux traité les autres souverains de la XIIe dynastie qu'il n'avait fait de leur chef. Il avait pourtant à sa disposition toutes les stèles inédites du Musée de Boulaq et tous les monuments que les fouilles de M. Mariette ont mis au jour pendant ces dernières années.

En résumé on peut dire que l'*Histoire* de M. Brugsch à côté de parties bien faites (*les Dynasties Memphites, le Sémitisme en Égypte*) contient des parties vieillies qu'il faudrait mettre au courant des progrès de la science et quelques inexactitudes matérielles qu'il sera facile de corriger dans une prochaine édition[2].

G. MASPERO.

---

120. — LOUIS DE BACKER. **Bidasari**, poème malais, précédé des *Traditions poétiques de l'Orient et de l'Occident*. Paris, Plon. 1875. In-8°, 267 p.

On connaît trop peu en France les travaux considérables qu'on doit aux savants néerlandais sur l'histoire, l'ethnographie, la littérature des peuples de l'archipel indien. Le poème de *Bidasari*, échantillon extrêmement remarquable de la poésie malaise, traduit depuis longtemps en hollandais et plus d'une fois commenté, méritait de passer dans notre langue, et il faut remercier M. de Backer qui, à défaut du malais, possède le néerlandais, plus facilement accessible, de l'avoir mis à notre portée. Il nous assure que « cet idiome du Nord a pu conserver » facilement le sens de l'original.» Nous ne pouvons comme lui que l'espérer.— Le texte néerlandais est parsemé d'un très-grand nombre d'expressions malaises, que M. de B. a conservées, mais qu'il aurait dû expliquer, comme l'a sans doute fait le traducteur qu'il suit. Le lecteur français a quelque peine à comprendre des phrases comme celle-ci (p. 89) : « Elle avait des sountings faits d'or, cou» verts de tjempakka d'or, rivés à des fleurs de mendalieks; on regrettait seu» lement qu'elle ne portât pas de pedaka »; ou cette autre (p. 160) : « L'ai» guière circulait au milieu des mantris, des pahlouans et des houloubalangs. »

La forme du poème malais paraît digne de toute attention : elle est pénétrée d'une poésie gracieuse, voluptueuse et tendre qui fait honneur au vieux fakir qui s'en donne comme l'auteur. Le fond est fort curieux et prêtait à d'intéressantes études de littérature comparée. Ce que M. de B. a donné en ce genre, comme introduction, est absolument incohérent et sans valeur. Au reste, on chercherait en vain dans ce livre les renseignements les plus nécessaires : l'auteur,

---

1. *Mélanges d'archéologie égyptienne*, t. II, p. 221.
2. Je tiens à signaler un passage assez obscur (p. 80-82) où M. Brugsch attribue formellement à un roi de la XIe dynastie, une inscription qu'il attribue quelques pages plus loin (p. 123-126) à un roi de la XIIIe.

Digitized by Google

avec un peu de peine, aurait cependant pu les tirer des ouvrages néerlandais qu'il avait sous la main. La négligence avec laquelle tout ce travail est exécuté lui enlève beaucoup de prix, mais ne l'empêche pas d'être encore digne d'intérêt.

---

121. — **Le livre du Voir dit** par Guillaume de Machaut où sont contées les amours de messire Guillaume de Machaut et de Peronnelle dame d'Armentières avec les lettres et les réponses, les ballades, lais et rondeaux du dit Guillaume et de la dite Peronnelle, publié sur trois manuscrits du XIVe siècle par la Société des bibliophiles françois. Paris, Aubry. 1875. Vol. gr. in-8°, xxxv-408 p. — Prix : 15 fr.

Voici une des œuvres les plus agréables et les plus curieuses de tout le moyen-âge, qui se présente à nous dans un des plus beaux volumes que l'on ait imprimés, de notre temps. La *Société des bibliophiles françois* a eu la main heureuse en choisissant, pour l'ajouter à sa précieuse collection, un poème autrefois si célèbre et que presque personne ne connaît aujourd'hui. Cette Société n'a pas été moins bien inspirée en confiant la tâche délicate de publier le *Voir dit* à celui de tous nos érudits qui était le plus capable de la remplir : j'ai nommé M. Paulin Paris.

La grande difficulté, ce n'était point l'établissement du texte. La Bibliothèque nationale possède trois manuscrits des œuvres complètes de Guillaume de Machaut, exécutés tous les trois par d'excellents calligraphes, sous les yeux mêmes de l'auteur (Fonds français, n°s 1584, 9221 et 22546)[1]. L'attentive comparaison de ces trois manuscrits a permis à M. P. de reconstituer le *Voir dit* avec une irréprochable fidélité. Mais ce qui demandait plus qu'une longue expérience et qu'un extrême soin, ce qui exigeait les meilleures qualités du critique, et surtout cette qualité maîtresse que l'on appelle la sagacité, c'était l'explication du poème. Certes M. P. a deviné, dans les recherches si vastes et si diverses auxquelles il a consacré sa vie, bon nombre d'énigmes historiques et littéraires, mais peut-être aucune des victoires de ce commentateur de tant de vieux textes n'a-t-elle été plus brillante et plus décisive que celle d'aujourd'hui, et c'est en toute justice qu'il a pu se rendre le témoignage que voici (p. xxxj) : « Je crois avoir abordé » et résolu toutes les difficultés qui s'opposoient à la parfaite intelligence du » *Voir dit.* »

Je vais résumer en quelques lignes la très-spirituelle notice dont M. Paris a fait précéder ce poème.

Guillaume de Machaut, chanoine de l'église de Reims, aussi renommé comme poète que comme musicien, était arrivé à sa cinquantième année environ, non sans quelques fâcheuses infirmités — (il avait des accès de goutte et un de ses yeux était presque éteint) —, quand il reçut, un beau jour, par l'intermédiaire d'un ami, certain rondeau que lui adressait une jeune fille qui, à force de goûter l'écrivain et le compositeur, avait, de loin, fini par s'éprendre de l'homme[2]. Ce leste et joli rondeau débutait ainsi :

---

1. Le n° 9221 garde la signature du fils du roi Jean, de ce duc de Berry qui fut un si mauvais prince et un si admirable collectionneur. Le n° 1584 est le meilleur des trois manuscrits, et c'est d'après cet exemplaire qu'ont été données les gravures du volume qui fait tant d'honneur aux presses de M. Lahure.

2. M. P. rappelle (p. xvj) que Mme de La Tour-Franqueville, après la lecture de la

Digitized by Google

Celle qui onques ne vous vit
Et qui vous aime loiaument
De tout son cuer vous fait present.

Naturellement le galant chanoine, émerveillé, riposta par un rondeau des plus flatteurs. Aux rondeaux succédèrent des lettres, puis revinrent des rondeaux. D'autres poésies suivirent, chansons et ballades, escortées de lettres de plus en plus tendres, de plus en plus vives, si bien que ce qui d'abord ne semblait devoir être qu'un jeu devint une belle et bonne passion réciproque. Après avoir échangé force vers et force prose, le poète et la jeune fille se virent et..... ne s'en aimèrent que mieux. Guillaume, à la formelle demande de son amie, raconta minutieusement l'histoire de ses relations avec elle. Dans plus de neuf mille vers, il prodigua les détails, quelquefois les plus singuliers, sur tout ce qui s'était passé entre elle et lui. Rien n'est plus curieux que ce journal amoureux où règne d'un bout à l'autre une incomparable sincérité. L'auteur a reproduit dans son poème diverses pièces de vers de son amie (évidemment retouchées, sinon refaites par lui) et il y a inséré aussi les quarante-six lettres, pleines pour la plupart d'une riante et délicieuse naïveté, qu'ils s'écrivirent pendant les trois années (1362-1364) que dura leur amoureux commerce. Tout cela forme un mélange des plus piquants et dont la saveur est parfois encore relevée par les notes de l'éditeur. Sans doute le poème a ses défauts, et, au nombre des plus graves de ces défauts, on doit mettre des longueurs qui nous impatienteraient davantage, si nous n'étions disposés à beaucoup pardonner à un homme qui a profondément aimé[1], et si, d'ailleurs, les pages incolores et vides que l'on rencontre çà et là n'étaient pas cent fois rachetées par tant d'autres pages gracieuses et animées.

L'éditeur signale ainsi (p. xiij) les problèmes qu'il avait à résoudre : « Machaut, qui a dit tant de choses, a pris soin de taire le nom de la jeune dame » qui l'avoit inspiré, le temps où le poème fut écrit, les lieux où s'étoient passées » les aventures, enfin, l'âge auquel il étoit alors parvenu lui-même. » En ce qui regarde l'âge, M. P. prouve, à l'aide d'ingénieux rapprochements, que Guillaume de Machaut a dû naître, non vers 1296, comme l'a cru M. Tarbé, l'éditeur de quelques extraits de ses poésies[2], encore moins en 1284, comme l'a pensé M. Fétis (*Biographie des Musiciens*), mais de 1311 à 1316, et que, par conséquent, lorsqu'il reçut le doux message qui fut l'origine du *Voir dit*, il frisait ou même dépassait un peu cette terrible cinquantaine à partir de laquelle, selon la mélancolique parole de Bassompierre, on peut bien aimer encore, mais on ne doit plus s'attendre à être aimé. M. P. n'établit pas moins sûrement que le *Voir dit*, au lieu d'avoir été composé en 1348, comme l'a prétendu M. Tarbé, fut écrit en 1363 et 1364. Enfin — et c'est là le plus important des résultats

---

Nouvelle Héloïse, envoya vainement à Jean-Jacques Rousseau une déclaration d'amour, et que Bettina, après la lecture des poésies de Gœthe, adressa, non inutilement, des lettres du ton le plus chaud à ce vieillard bientôt septuagénaire.

1. Machaut s'excuse ainsi (p. 21) de sa prolixité : « et se je vous escris trop longue» ment, si me le pardonnés, car de l'abondance du cuer la bouche parle. » L'auteur annonce (p. 17) qu'il y aura d'inévitables répétitions dans son livre.

2. *Poésies de G. de Machaut*, 1849. La publication a été faite avec une insigne négligence. Voir, par exemple, à l'*Appendice* du présent volume, p. 384 et 385, le véritable texte d'une des épîtres si mal éditées par M. Tarbé.

Digitized by Google

obtenus — il est incontestable que l'héroïne du chanoine de Reims n'a pas été Agnès d'Evreux, sœur du roi de Navarre Charles le Mauvais, mariée en 1349 à Gaston Phébus, comte de Foix[1], mais une « gente, jolie et joincte » champenoise, Peronne ou Peronelle d'Unchair, dame d'Armentières, fille de messire Gauthier d'Unchair, seigneur d'Armentières, et de Peronne de Jouveignes ou Jouveniaus[2], ladite dame d'Armentières alors orpheline, sous la tutelle de son beau-père ou parâtre Jean de Conflans, seigneur de Vielmaisons en Brie[3]. C'est dans les anagrammes du *Voir dit* que M. P. a découvert les noms des deux amoureux : *Guillaume de Machaut, Peronnelle d'Armentières;* c'est dans les poésies d'Eustache Deschamps, bailli de Valois, le meilleur élève de l'auteur du *Voir dit*[4], et dans l'*Histoire généalogique des grands officiers de la Couronne*[5], qu'il a trouvé l'éclatante confirmation de sa découverte. Si l'on me demande ce que devint la châtelaine d'Armentières, je répondrai que malheureusement l'on n'en sait rien, et que M. P. conjecture qu'elle se maria, sans laisser de postérité.

Soit dans les notes mises au bas des pages, soit dans les *Notes et corrections* rejetées à l'*Appendice* (p. 383-408), soit enfin dans le *Glossaire*, où sont recueillis plusieurs mots qui manquent à tous nos autres glossaires (p. 383-408), l'éditeur a réuni tous les éclaircissements que pouvait désirer l'homme le moins familiarisé avec la langue du XIVe siècle[6]. Grâce à tant d'habiles précautions, le *Voir dit* est d'une lecture aussi facile et aussi attrayante que celle d'un de nos meilleurs romans contemporains.

T. DE L.

---

1. C'est M. de Caylus (*Mémoire sur G. de Machaut*, dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, p. 417) qui, le premier, a mis en circulation cette inadmissible hypothèse, aveuglément adoptée par M. Tarbé.

2. M. P. croit (p. ij) que la maison de *Jouveignes* n'est autre que la maison de *Jouvenel*, et il appelle l'attention des lecteurs, en une judicieuse note (p. ij et iij) sur la nécessité de soumettre à un nouvel examen l'opinion du P. Anselme et des généalogistes à la suite, touchant l'origine de la famille de Jouvenel, qui semble bien être une branche de la grande maison italienne des Ursins ou Orsini.

3. L'éditeur ne manque pas de rappeler (p. xxv) que Charlotte Jouvenel des Ursins, mariée à Eustache de Conflans, vicomte d'Ouchy Le Chastel, « amoureuse de la poésie » non moins que sa très arrière parente, et d'humeur non moins tendre, choisit pour » amant favorisé le grand poète François de Malherbe, ainsi devenu le nouveau Guillaume » de cette nouvelle Peronnelle. » M. P. ajoute que plus jeune que Machaut, Malherbe fut en revanche plus rude que lui et que dans sa jalouse fureur, il alla, le brutal! — (*Habemus confitentem reum*) — jusqu'à battre, un jour, la belle vicomtesse d'Ouchy.

4. E. Deschamps, à la mort du poète (1377), crut devoir adresser à *Peronne*, pour la consoler, une ballade où il lui parle avec une touchante sympathie (édition Crapelet, p. 82) de ce

.....Machaut qui tant vous a aimé
Et qui estoit la fleur de toute flours.

5. T. VI, p. 145.

6. A la p. 110, note 1, sous le mot *Saint Crapais*, M. P. met : « S. Caprais ou Ca- » praise, abbé de Lérins. » Ne serait-ce pas S. Caprais, évêque d'Agen, qui, ainsi que sa contemporaine sainte Foy, jouit, au moyen-âge, d'une assez grande popularité? — On lit (p. 137, note 1), à propos du mot *cabre*, chèvre : « Cabri se dit encore en Cham- » pagne. » Cabri se dit bien ailleurs, et notamment en Gascogne, où l'expression *sauter comme un cabri* est sans cesse employée dans la conversation familière. — Au sujet du mot *haire*, ennui (p. 271, note 3), M. P. s'exprime ainsi : « On dit encore dans un sens » analogue en Champagne : quel *harial* » Ce n'est pas seulement en Champagne, mais un peu partout en France, et même à Paris, que l'on a conservé le mot *haria*. — Enfin, à la dernière ligne de la p. 402, nous trouvons cette assertion qui n'est exacte qu'à demi :

Digitized by Google

122. — **Œuvres de Jean Rus**, poète bordelais de la première moitié du XVIe siècle, publiées d'après l'exemplaire unique qui paraisse subsister, par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, Claudin. 1875. In-8°, 73 p. (*Collection méridionale*, tome sixième). — Prix : 5 fr.

C'est la bibliothèque d'Auch qui possède le seul exemplaire connu des poésies de Jean Rus; c'est un petit volume, *imprimé à Tholoze par Guyon Boudeville* en 1540. Il contient quelques pièces couronnées aux jeux floraux de Toulouse et un petit nombre d'autres pièces. Les recherches diligentes de M. Tamizey de Larroque et d'autres personnes fort compétentes n'ont rien révélé sur ce personnage, en dehors de l'estime singulière où l'ont tenu plusieurs de ses contemporains et compatriotes. On le présente volontiers, dans les pièces faites à son honneur et jointes suivant l'usage à son volume, comme un émule et même un futur vainqueur de Marot. Il mourut sans doute jeune, peu de temps après ses premiers vers, et ne réalisa pas ce pronostic, mais le peu qui nous reste de lui fait comprendre qu'on ait pu le porter. Il montre dans ses quelques vers, à des doses plus faibles, l'élégance du poète de Cahors unie à la grâce molle et un peu délayée de Saint-Gelays. Ses épigrammes, toujours soigneusement écrites, sont assez fades; ses blasons ne méritent pas à mon sens les éloges que leur donne l'éditeur; mais une de ses pièces, le *Triste Chant* d'une dame abandonnée par son amant, est d'un sentiment tendre et d'une heureuse simplicité de forme qui la mettent au premier rang parmi les petites poésies françaises antérieures à la Pléiade :

« Plus tost la mer seichera, »
Disois tu, « que je vous laisse;
Plus tost le ciel tumbera
Que nostre amour se rabaisse. »

Or tumbez, les cieux, en bas!
Or soit la mer asseichée!
Mon amy ne m'ayme pas,
Ains aultre dame a cherchée, etc.

M. T. de L. a sauvé Rus comme il avait sauvé Imbert (voy. *Rev. crit.* 1872, art. 54), survivant aussi dans un exemplaire unique. Grâce à lui, la littérature française saura qu'elle a perdu dans le jeune lauréat des Jeux floraux en 1540 sinon un grand poète, au moins l'espérance d'un vrai poète.

L'édition est la reproduction de l'imprimé, avec des notes explicatives fort bonnes, et dont plusieurs, qui portent sur des noms cités par Rus, ont demandé des recherches : on sait que M. T. de L. ne plaint pas sa peine en semblable occurrence. — Au lieu de *longis*, signifiant « logis », p. 28, je lirais *lougis* (c'est sans doute une forme gasconne, mais les gasconismes sont fréquents dans notre poète); p. 32, v. 9, *dicts*, l. *dict;* une faute d'impression (ancienne ou moderne?) plus grave est *vouldra* pour *vauldra*, p. 27, v. 9. Ces trois erreurs se trouvent précisément dans le *Triste Chant*. — Dans une note envoyée à l'éditeur, M. R. Dezeimeris, trouvant obscur ce vers : *Rose, sur l'œuvre naturelle*, propose de corriger *l'œuvre surnaturelle* (ou d'admettre une *tmèse* tout à fait impossible). Ce n'est pas nécessaire; le vers, si je ne me trompe, signifie : *au-dessus de ce que*

« La carole étoit la ronde aux chansons que les petits enfants seuls pratiquent encore. » D'autres que les petits enfants se livrent aux joies de cette danse primitive, et, dans le sud-ouest de la France, le soir des jours de moisson, des jours de vendanges, et souvent, le dimanche, après les vêpres, jeunes gens et jeunes filles marquent à la fois de la voix et du pied l'entraînante cadence de la *carole*.

Digitized by Google

produit la nature, supérieure à toutes les productions naturelles (c'est la même pensée que celle de l'épigr. *de la belle Barralis*, p. 41), la leçon proposée ne convient d'ailleurs pas au contexte. G. P.

---

123. — Bonaventure des Périers. Le Cymbalum mundi, texte de l'édition princeps de 1537, avec notice, commentaire et index, par Félix Frank. Paris, Lemerre. In-8°, lxxvij-133 p. — Prix : 7 fr. 50.

De tous les pamphlets du XVIe siècle, il en est peu qui ait trouvé autant d'éditeurs et de commentateurs que le *Cymbalum mundi;* l'originalité des idées, l'excellence du style l'ont toujours fait rechercher, et l'obscurité de certains passages a piqué au vif la curiosité des érudits. L'édition, dont nous rendons compte, est bien la quatrième originale de notre siècle, et l'auteur a réussi à préciser plus que ses devanciers le sens énigmatique de ces quatre dialogues.

Si Bonaventure est un des meilleurs écrivains de la France au XVIe siècle, il en est aussi l'un des plus obscurs, et sa fréquentation a fini par influer sur l'esprit de son éditeur, M. Frank, qui dans son désir d'expliquer certains passages, est tombé parfois dans une subtilité encore plus grande que celle de l'auteur. C'est là en effet un défaut contre lequel il faut se prémunir dans l'étude de ces auteurs allégoriques; on finit, en ayant toujours devant les yeux des pensées et des expressions à double sens, par voir une intention là où il n'y a que hasard pur.

Cette réserve faite, nous reconnaîtrons bien volontiers qu'on ne peut que donner des éloges à l'annotation et à l'introduction en général; l'une et l'autre sont extrêmement étudiées et donnent à l'ouvrage son véritable sens. C'est bien là l'écrit de ce des Périers, aussi ennemi des protestants que des catholiques, franchement athée, *gabeur* et railleur, mettant aux prises tous les théologiens du temps, transformant le Christ en Mercure et lui faisant voler la Bible au cabaret. Ce lumineux commentaire nous fait sentir pourquoi les *Sorbonnastres*, qui pouvaient facilement comprendre des expressions que nous n'interprétons aujourd'hui qu'à force d'érudition, ont si bien poursuivi ce livre, qu'aujourd'hui il ne reste plus qu'un seul exemplaire de l'édition originale.

Outre cette recherche des explications un peu subtiles, le commentaire de M. F. présente encore un autre léger défaut. Quelquefois les arguments ne sont pas rangés dans un ordre bien logique et ne s'enchaînent pas rigoureusement. Signalons par exemple l'histoire de l'exemplaire du cabinet Roze et de l'exemplaire de Versailles. Ce n'est qu'à force de réflexion qu'on arrive à deviner à quoi l'auteur veut en venir, et la suite du raisonnement laisse fort à désirer. Ailleurs nous relèverons quelques subtilités, comme l'explication de *tout à un* et de *vertu née*, fin de deux vers de Bonaventure. Ailleurs encore, trouvant dans l'exemplaire original la faute d'impression suivante : *Phlegon le cheval* pour *Phlegon Le cheval*, M. F. y trouve tout un anagramme, *haine ou paine lève col* (p. lxvij). Nous sommes tout disposé à reconnaître avec lui que le *Cymbalum mundi* « est plein » d'anagrammes et d'arrangements de mots subtils; » mais ici il va réellement trop loin et attribue à des Périers des idées trop mystérieuses. Il ne nous reste plus qu'à relever quelques points de détail sans grande importance.

Digitized by Google

P. v et suiv. L'auteur se montre trop sévère pour l'édition de M. Lacour, qui malgré ses imperfections était certainement en progrès sur les précédentes. Quelquefois même on trouve dans ces reproches une nuance d'acrimonie et de vivacité qu'il faut toujours éviter en pareil cas.

P. lxv et suiv. et 105-108. M. F. se livre à une longue dissertation pour retrouver le sens des trois mots plus ou moins grecs, prononcés par Mercure, et renfermant une adjuration au cheval Phlegon d'avoir à parler. Son explication est peu concluante, et il n'y arrive qu'au moyen de remaniements successifs dans la forme de ces mots.

P. 62-3. Dans l'interprétation du nom de Curtalius, M. F., qui a prouvé d'une façon péremptoire que ce personnage et son acolyte Byrphanes sont des prêtres de l'Église catholique, trafiquant des indulgences, essaie vainement de lui trouver une étymologie satisfaisante; il y voit successivement le sens de tonsuré, de élevé dans un monastère, croyant faussement que le mot latin *curtis* ne s'entend au moyen-âge que d'un domaine ecclésiastique, enfin d'officier ecclésiastique. Nous avouons n'avoir point d'explication à proposer; mais aucune de celles qui précèdent n'est acceptable et il faudrait chercher ailleurs.

Malgré ces petites erreurs ou ces légères taches, nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître que cette édition du *Cymbalum* peut être regardée comme définitive, et que le commentaire de M. F. en a une fois pour toutes fixé le sens et indiqué la portée.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 11 juin 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet divers mémoires des élèves de l'école archéologique de Rome, envoyés par M. A. Dumont, savoir : — Étude sur quelques distinctions extraordinaires en usage sous l'empire, par M. Bloch; — Du classement des mss. de la 1e décade de Tite Live, par M. Riemann; — Étude sur l'œuvre inédite de Jacques Grimaldi, par M. Müntz; — Description et classement des mss. de Bertrand de Born, et Notice sur le ms. de Salimbene, par M. L. Clédat; — Étude sur la plus ancienne rédaction du *Liber pontificalis*, par M. l'abbé Duchesne.

M. Duruy présente de la part de M. Maspero un vol. intitulé *Histoire ancienne des peuples de l'Orient jusqu'à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1875.

L'académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle décerne au scrutin le premier prix Gobert à M. Lecoy de la Marche, pour son *Histoire du roi René* et son vol. intitulé *Comptes et mémoriaux du roi René*, et le second prix à M. Paillard, pour son *Histoire des troubles religieux de Valenciennes* (1560-1569) et son *Discours sur les causes des troubles des Pays-Bas*.

Le prix du concours Bordin, sur ce sujet : Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire, est décerné au mémoire n° 1. L'enveloppe cachetée qui contient le nom de l'auteur de ce mémoire est ouverte. C'est M. Em. Châtelain, élève de l'école des hautes études.

M. Renan lit un passage d'une lettre de M. Clermont-Ganneau, en date du

Digitized by Google

2 avril 1871, qu'il avait communiquée à l'académie le 26 janvier 1872. Dans cette lettre était déjà présentée l'identification de l'ancienne ville d'Adoullam avec la localité appelée aujourd'hui 'Edelmiyé, qui vient d'être annoncée en Angleterre comme une découverte nouvelle d'un explorateur anglais.

M. Egger présente de la part du traducteur *Les plaidoyers civils de Démosthène*, trad. etc. par Rod. Dareste, 2 vol. in-12. Il fait remarquer que cette traduction est la première qui ait pour auteur une personne au fait du droit et de la procédure attiques, et signale les renseignements que M. Dareste a fournis au lecteur sur ces matières.

M. de Longpérier continue la lecture du mémoire de M. Chabas sur les poids, monnaies et mesures des anciens Égyptiens.

M. Boutaric termine la lecture de son mémoire sur les origines du régime féodal et spécialement sur l'immunité. Il pense qu'on doit faire remonter aux concessions d'immunité l'origine du droit de justice qui appartenait au moyen âge à un grand nombre de seigneuries ecclésiastiques. Par ces concessions, les rois mérovingiens et carolingiens accordaient à de grands propriétaires fonciers, communautés monastiques ou particuliers, pour toutes leurs terres et pour celles qu'ils pourraient acquérir à l'avenir, non seulement la franchise d'impôt, mais l'exemption de l'autorité des agents royaux de justice et autres. Il était interdit à ceux-ci de mettre le pied sur le territoire de l'immunité; le propriétaire ou le chef de la corporation qui avait reçu la concession tenait sa cour où il présidait à l'administration de la justice à leur place : nous avons des procès verbaux de plaids tenus par des abbés en vertu de ce droit. Si l'établissement de la féodalité et la nécessité de respecter les droits des seigneurs ne permirent plus aux rois Capétiens de faire des concessions de ce genre, celles que leurs prédécesseurs avaient faites n'en restèrent pas moins en vigueur. Encore à la fin du 13e siècle on les voit invoquées en justice avec succès par des abbayes désireuses d'établir leur droit de juridiction : M. Boutaric en cite deux exemples tirés d'un cartulaire de S. Maur des Fossés. C'est par cette origine aussi que s'explique l'extrême morcellement des juridictions ecclésiastiques qu'on remarque sous l'ancien régime et jusqu'en 1789. Le territoire d'une ville comme Paris, loin de ressortir tout entier à la justice royale, était partagé entre divers chapitres ou couvents, qui exerçaient chacun sa juridiction, non sur une région compacte, mais sur une foule de points dispersés par toute la ville : trois maisons contiguës, p. ex., relevaient parfois de trois seigneuries ecclésiastiques différentes. Cela vient de ce que chacune de ces corporations avait autrefois reçu par une concession d'immunité le droit de justice dans tous ses domaines et par conséquent sur toutes les pièces de terre qu'elle pouvait posséder de tous côtés, et avait depuis toujours conservé ce droit aux mêmes lieux. Quand des corporations reçurent le droit de justice par concession directe à une époque postérieure à celle où les concessions d'immunité furent en usage, elles reçurent pour ressort une région unique et compacte, et non plus des parcelles détachées et isolées les unes des autres.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 26 Juin — 1875

Sommaire : 124. D'EICHTHAL, Mémoire sur le texte primitif du premier récit de la Création. — 125. BRANDES, Mémoires sur l'histoire ancienne de l'Orient. — 126. ELLIS, *Peruvia-Scythica*. — 127. DAVIS, Journal d'un voyage en Asie-Mineure. — 128. MERWART, Le premier conflit de la Pologne avec l'Allemagne. — 129. MOLIÈRE, *Le Misanthrope, Les Femmes savantes, Les Précieuses ridicules, Le Tartuffe, Le Bourgeois gentilhomme*, p. p. LAUN. — 130. KUHFF, Géographie de l'Allemagne en allemand. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

124. — **Mémoire sur le texte primitif du 1er récit de la Création** (Genèse, ch. I-II, 4), suivi du texte du 2e récit, par M. Gustave D'EICHTHAL. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1875. In-8°, viij-80 p.

I.

La cosmogonie du peuple hébreu, qui ouvre le livre de la Genèse, nous a toujours paru d'une clarté transparente et d'une extrême simplicité. Avant tout, Dieu créa le ciel et la terre; la terre est toute confusion, les ténèbres enveloppent la masse liquide, et le vent s'agite sur la surface des eaux. Soudain la lumière pénètre dans ce chaos et l'œuvre de Dieu commence. La voûte du firmament se forme, la terre se dégage du milieu des flots, elle se couvre d'une variété immense d'arbres et de végétaux, les corps lumineux suspendus au-dessus d'elle lui envoient l'éclat et la vie; les fleuves, la mer et l'air se peuplent aussitôt d'innombrables espèces de monstres marins, de poissons et d'oiseaux, la terre elle-même devient la demeure bruyante d'animaux de tout genre, et lorsque tout est classé, disposé, orné, l'homme, fait à l'image de Dieu, entre en maître dans son superbe royaume.

Nous avons tous lu et raconté à nos enfants ce récit charmant, éclos dans la jeune imagination d'une âme naïve et pieuse, saisie un matin, dans les vastes plaines de la Mésopotamie, du spectacle merveilleux de la nature, jetant au premier rayon du soleil le linceul des ténèbres et du silence, et renaissant à la lumière, à la vie et au bruit des mille voix qui la remplissent. Le poète avait-il trouvé cette relation dans la vaste bibliothèque de Babylone, et en verrons-nous un jour surgir l'original sous les efforts des savants assyriologues, auxquels nous devons déjà tant de surprises[1] ? En tout cas, il l'aura débarrassée des fables et mythes qui l'obscurcissaient, il l'aura jetée dans le moule monothéiste de son culte, et terminée par la sanctification du jour de repos.

Qui s'en serait douté! ce récit sous sa surface plane et unie cachait des piéges de toute sorte, et depuis des siècles, théologiens et exégètes, juifs ou chrétiens, y ont cherché et découvert des difficultés assez nombreuses pour se troubler à

1. On a déjà trouvé une tablette, relative à la création; mais elle est fruste de toutes parts.

Digitized by Google

eux et à d'autres la douce jouissance que pouvait inspirer la lecture de ce délicieux morceau[1]. Il y a là des beautés si délicates qu'on les écrase en les serrant de trop près. Le ciel et la terre ayant été créés au commencement, se demanda-t-on, que signifie l'œuvre des autres jours? Comment la lumière existait-elle dès le début, si le soleil, la lune et les astres ne sortent que le quatrième jour de la main de Dieu? Et pourquoi une bénédiction pour les habitants de l'eau et de l'air, puis pour l'homme, et point de « foisonnez et multipliez-vous » pour les animaux de la terre? L'approbation sacramentale : « Et Dieu vit que c'était » bon, » qu'on lit à la fin de chaque œuvre, pourquoi manque-t-elle après la création de la voûte du ciel? les mots : « Et il fut ainsi, » également habituels dans notre récit, sont une fois déplacés; pourquoi? Dieu donne leurs noms au jour, à la nuit, au firmament, à la terre, à la mer, pourquoi n'en fait-il pas autant pour le soleil et la lune[2]? Nous ajouterons : pour les astres, pour les animaux de toutes les classes! Nous aurions ainsi obtenu un curieux spécimen d'ancienne nomenclature pour les êtres qui peuplent notre terre, et comme linguiste, je n'y aurais pas été indifférent!

Que l'ancienne et la moderne orthodoxie aient été préoccupées des différences que l'observation scientifique de la nature établissait entre les résultats de la physique et de la cosmologie et les assertions des Écritures, qu'elle ait fait des efforts pénibles pour diminuer ou pallier l'écart qui allait grandissant entre la poésie empirique de la Bible et les découvertes des Copernic, des Newton, des Laplace, cela ne surprendra personne. Mais ce qui a lieu d'étonner, c'est de voir des esprits éminents, que ne retiennent pas des considérations aussi étroites, appliquer une critique minutieuse et subtile à une matière qui, à notre sens, ne la comporte pas.

M. d'Eichthal, dans le Mémoire que nous avons sous les yeux, marche sur les traces de savants considérables, tels qu'Ewald, Knobel, Schrader et bien d'autres qui se sont occupés du premier récit de la Genèse. Dans le chapitre II, intitulé « Objections soulevées par le texte traditionnel du 1er récit de la création, » il a réuni habilement et exposé clairement toutes les contradictions qu'on a cru rencontrer dans notre texte, et la solution qu'il propose dans les chapitres IV et V est certainement la plus hardie et la plus radicale qu'on ait tentée. La création du firmament remplace le *fiat lux* de notre rédaction, et sert de préliminaire à toute la création. Le premier jour est consacré aux luminaires; le second, à la séparation de la terre et des mers; le troisième, aux plantes; le quatrième, aux animaux qui remplissent l'eau et l'air; le cinquième, aux animaux de la terre; le sixième enfin à la création de l'homme. Nous n'en voulons pas à M. d'Eichthal de la témérité avec laquelle il bouleverse toute l'ordonnance des versets dans notre récit; nous croyons même qu'il peut être quelquefois utile que

1. Voyez Ewald, *Jahrbücher d. bibl. Wissenschaft*, I (1849), p. 77 et suiv. — Schrader, *Studien zur Kritik und Erklærung d. bibl. Urgeschichte*, 1863, p. 1 et suiv. — Knobel et Dillmann, dans leurs commentaires sur la Genèse.

2. Schrader, *l. c.* p. 24.

Digitized by Google

la critique s'use par son exagération même, et qu'elle aille jusqu'au bout dans la voie où elle est entrée, lorsque cette voie n'est pas bonne.

Pour nous, nous ne chicanerons pas les diaskeuastes de notre texte reçu pour le déplacement des mots *waïhy kên* du verset 7 au verset 6; nous admettrons aussi à la rigueur un *wayar' ĕlôhîm kî tôb,* au milieu du v. 8. Ce sont du reste les seuls changements que les Septante se soient permis, bien que nous ne croyions pas que ce fût sur l'autorité d'un texte différent du nôtre; ils ont fait modestement et timidement ce qu'on nous propose d'entreprendre en grand et en franchissant toute limite. Mais pour tout le reste nous croyons notre texte dans un excellent état de conservation, toutefois avec deux réserves que nous nous hâtons d'émettre. Premièrement, il se peut que les v. 29 et 30[1] soient ajoutés postérieurement, par rapport aux v. 2 et 3 du chap. IX. En second lieu, nous n'oserions pas affirmer que l'original de notre récit contient déjà les mots : « il fut soir, il fut matin, tel jour, » répétés six fois. Dans ce cas, la séparation des eaux supérieures et des eaux inférieures, et le dégagement de la terre ou du continent par la retraite de ces dernières dans leurs réservoirs, auraient été considérés comme une seule œuvre approuvée une fois à la fin par le « et Dieu vit, etc. »

L'œuvre du premier jour était toute de préparation. Le mot « *bĕrêschît* » qui a tant tourmenté les grammairiens[2] ne présente aucune obscurité. La préposition *bêt* sans voyelle sert en hébreu à la fixation d'une date : le premier du mois se dit : *be-éhâd,* etc. Le premier moment de la création est une date unique dans l'histoire; il ne pouvait être indiqué par aucun mot impliquant l'idée d'ordre et de succession. *Bârischônâh,* qu'on a souvent réclamé[3], aurait eu ce défaut qu'il fallait éviter. C'est bien une raison analogue qui a fait mettre à la fin du v. 5, *yôm éhâd* « un jour, » au lieu de *yôm rischôn* « premier jour; » après le second jour seulement, on pouvait parler d'un premier. On a donc choisi le terme *berêschît* qui ne sert jamais comme nom de nombre ordinal ou cardinal. — Du ciel, mentionné dans le 1er verset, il n'est plus question; il est le séjour, le trône d'*ĕlôhîm,* et il est impénétrable. Le *schâmayim* des v. 7-8, au contraire, est le ciel visible aux humains, la voûte solide qui porte les réservoirs de pluie, et à laquelle seront plus tard attachés les luminaires, l'*étendue* introduite au milieu de la masse liquide, qui tout entière faisait partie de la terre du premier jour. Cette terre qui embrassait, en outre de l'eau, les ténèbres et le vent, ce chaos créé, diffère également de l'*érés* du v. 10, qui est la terre proprement dite, distincte du *rakîa'* et de la mer. Enfin la lumière qui traverse le chaos et doit en éclairer le débrouillement, n'en fait pas moins partie du chaos, et se distingue,

1. Une fois ces deux versets écartés, tous les verbes de notre récit peuvent être lus au pluriel, en y ajoutant à la fin un *waw,* lettre que l'orthographe phénicienne supprime toujours. En phénicien, *bârâ* et *bâreou, wayyômer* et *wayyômerou,* etc. s'écrivent de la même façon. On s'expliquerait ainsi le pluriel *na'ăséh* (vers. 26). Le verset 30 seul contient le singulier *nâtatti.*

2. Ibn Djanâh, *Kitâb alousoul,* r. *rôsch.* — Ibn Ezra et Raschi dans leurs commentaires.

3. Voy. particulièrement Ibn Ezra, sur ce verset.

Digitized by Google

dans la pensée de l'écrivain, des corps lumineux, créés le quatrième jour. Il nous paraît puéril de se préoccuper de la possibilité physique d'une telle distinction, de même qu'il est oiseux de se demander, comment avant la création du soleil on pouvait parler de soir et de matin.

La différence que nous avons établie entre le ciel et la terre du premier verset, où l'hébreu présente *schâmayim* et *érés* avec article, et entre le ciel et la terre des versets 8 et 10, où l'article ne se trouve pas, ressort surtout dans le verset 4 du second chapitre, verset qui a été tant tourmenté par les interprètes de la Bible[1]. Les chapitres II et III nous racontent des événements qui se sont passés entre Dieu et l'homme; le jardin d'Êden, qui est le théâtre de ces événements, tout terrestre qu'il soit, est presqu'un séjour intermédiaire entre l'habitation de Dieu et la demeure définitive du genre humain. L'histoire (*tôledôt*), qui plus tard sera celle de l'homme, est cette fois encore l'histoire « du ciel et de la terre[2], » et elle ajoute, « lorsque *Jâhvé ĕlôhîm* fit « ciel et terre, » mentionnés dans les versets 8 et 10 du chapitre précédent. Cet écrivain continue : Et aucun produit des champs ne poussait encore sur la terre, etc. Il indique donc nettement le moment qui sépare dans le premier récit la première et la seconde œuvre du troisième jour. L'auteur du second récit, en mettant avec intention d'abord *haschschâmaïm ve-hâârés*, et ensuite *érés ve-schâmaïm*, vise ouvertement le premier récit, bien qu'il s'en écarte sur bien des points et qu'il poursuive un but différent. En effet, la création des plantes lui sert de transition facile à la description du paradis, et à l'histoire du premier couple jusqu'au moment où ils sont obligés de le quitter.

Nous nous abstenons de tout jugement sur le chapitre III du mémoire : Influence des doctrines persanes sur les Israélites. — La création de la lumière dans la Genèse. Certes cette influence sur la doctrine juive pendant et après la captivité est incontestable, et M. d'Eichthal a parfaitement raison, lorsqu'il cite quelques passages du second Isaïe, destinés à la combattre. D'après ce que nous venons de dire, nous ne pouvons la découvrir nulle part dans le 1er récit de la création.

J. DERENBOURG.

II.

Nous sommes heureux de publier sur cette importante question l'avis d'un éminent hébraïsant : mais nous demandons la permission d'ajouter un mot au sujet de l'influence perse, qu'il nous serait difficile de ne pas reconnaître dans le récit de la création. On trouvera naturel que nous nous rangions sur ce point du côté de M. d'Eichthal, ayant nous-même exprimé en plusieurs occasions l'opinion que les croyances perses ont laissé leur empreinte, non pas seulement sur le premier, mais encore sur le second chapitre de la Genèse[3].

---

1. Les uns l'ont considéré comme la souscription du récit; d'autres comme l'en-tête déplacé de ce récit; d'autres encore l'ont déchiré en deux en rattachant le premier membre au 1er récit, et le second au second récit de la création.

2. Le mot *behibbâreâm* « lorsqu'ils furent créés » est ajouté par l'auteur monothéiste pour prévenir la pensée d'une matière incréée, et vise le 1er verset du chapitre I.

3. *Hercule et Cacus*, p. 124. *De Persicis nominibus*, p. 43.

Digitized by Google

Quoique le Bundehesh soit de rédaction moderne, le fond de croyances qu'il représente est le même que dans l'Avesta : or, le Bundehesh nous donne un récit de la création qui offre avec celui de la Genèse une ressemblance trop frappante pour que l'un des deux ne soit pas imité de l'autre, à moins que tous les deux ne viennent d'une source commune. Laissant pour le moment de côté cette dernière hypothèse, que M. Derenbourg indique comme possible, mais pour laquelle les moyens de vérification nous font défaut, j'examine si le récit de la création est plus à sa place dans les croyances iraniennes ou dans les croyances du peuple d'Israël. Voici, selon le Bundehesh et selon la Bible, la succession des six créations :

Bundehesh.	Bible.
1° le ciel	la lumière
2° l'eau	le firmament
3° la terre	la terre avec les arbres
4° les arbres	le soleil et la lune
5° les animaux	les poissons et les oiseaux
6° l'homme	les reptiles, les bêtes de la terre et l'homme.

Non-seulement la disposition du Bundehesh est moins incohérente, mais elle se rattache au reste de la théologie perse, qui place au-dessous d'Ormuzd six grands génies (les Ameshas-çpentas) chargés de veiller sur les différentes parties de la nature. A ces sept divinités sont opposés autant de démons, qui se proposent de détruire l'œuvre de la création. Le plus grand d'entre eux, Ahriman, s'introduit dans le monde sous la forme d'un serpent (c'est la forme habituelle sous laquelle se montre le démon dans les livres iraniens), et il induit en tentation le premier couple (Meshja et Meshjanê, c'est-à-dire l'homme et la femme). Toutes ces idées sont à leur place dans une conception de l'univers où deux principes ennemis sont éternellement aux prises, tandis qu'on ne sait trop quel sens y attacher chez un peuple monothéiste. Dans le reste du Pentateuque il n'est plus fait allusion ni aux sept jours de la création, ni au serpent, ni au jardin d'Eden. C'est seulement plus tard que ce dernier reparaît, et cette fois sous un nom perse (*pairidaêza* « enclos »). Nous croyons donc qu'il est naturel d'attribuer ce récit à la religion où il fait le mieux corps avec l'ensemble, et si l'une et l'autre religion ont puisé à une source commune, nous pensons que la religion perse est la plus rapprochée de cette source.

Mais du moment que la narration hébraïque doit être considérée comme un emprunt, l'idée d'interversions survenues dans le récit n'a rien d'invraisemblable. M. d'Eichthal ne tire pas seulement ses arguments des fausses idées de physique qu'on y peut découvrir. Il montre certaines anomalies qui, même en se mettant à la place du narrateur, sont difficiles à concevoir. On est étonné, par exemple, de voir qu'il n'y ait pas un jour uniquement pour la création de l'homme. « Rappelons-nous, dit justement M. d'Eichthal, l'origine toute spéciale, la haute

Digitized by Google

» mission, la destinée souveraine que le livre sacré assigne à l'homme; rappe-
» lons-nous le langage tout particulier qu'il emploie pour annoncer sa création.
» Tandis que, pour produire les autres créatures, Dieu commande aux éléments
» d'accomplir son ordre, tandis qu'il fait sortir de la terre et de la mer les
» autres êtres organisés, plantes et animaux aquatiques, aériens ou terrestres,
» quand il s'agit de l'homme, Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon
» notre ressemblance..... A cette œuvre exceptionnelle, est-il donc vraisem-
» blable que, dans le plan divin, un jour spécial n'ait pas été consacré? »

Le récit de la Genèse met surtout en évidence et se complaît à dépeindre la toute-puissance et la bonté de Dieu. Ce qui appartient en propre à ce récit, c'est, par exemple, le verset : Et Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. Et encore : Dieu vit que la lumière était bonne. L'idée d'associer la création avec l'institution de la semaine paraît également hébraïque. Nous voyons ici comment la cosmogonie polythéiste d'une nation voisine se transforme dans l'imagination monothéiste d'Israël. Il n'est pas moins curieux d'observer comment la guerre éternelle d'Ahriman contre le genre humain se cache, à moitié comprise, à moitié défigurée, dans les paroles de Dieu au serpent : « Parce que tu
» as fait cela, tu seras maudit entre tout le bétail et entre toutes les bêtes des
» champs; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les
» jours de ta vie; et je mettrai inimitié entre toi et la femme, et entre ta
» semence et la semence de la femme; cette semence te brisera la tête, et tu
» lui briseras le talon. » La théologie iranienne se réduit ici aux proportions d'un apologue.

Nous ne suivrons d'ailleurs pas M. d'Eichthal dans son essai de restitution rhythmique, qui paraît bien hardi si l'on songe que le récit a pu être déformé dès le premier moment qu'il a pénétré chez les Israélites. Les retranchements qu'il propose sont assez arbitraires. On vient de voir que nous regardons comme exprimant le véritable esprit de la narration juive une phrase qui paraît interpolée à M. d'Eichthal. Nous songeons encore moins à constater avec lui dans le texte biblique des traces de polémique contre le mazdéisme. Une telle intention répugne au caractère simple du récit, qui avait sans doute passé par bien des bouches avant d'être fixé, et dont la provenance, comme il arrive d'habitude, était probablement ignorée.

Michel Bréal.

---

125. — H. Brandes. **Abhandlungen zur Geschichte des Orients im Alterthum.** Halle am Saale, Lippert'sche Buchhandlung. 1874. Gr. in-8°, 151 p. — Prix : 5 fr. 35.

Les trois mémoires que renferme le livre de M. Brandes échappent par la nature même du sujet à une analyse exacte. Dans le premier, sur *le canon des Eponymes assyriens*, M. Brandes adoptant l'opinion de tous les assyriologues, sauf M. Oppert, fait courir la série des Eponymes assyriens sans interruption de 909 à 666 av. J.-C. Dans le second sur *la Chronologie des deux royaumes Hébreux*, il essaie de fixer la succession des rois de Juda et d'Israël au moyen des monuments assyriens : il m'a semblé que dans cette partie de son travail

Digitized by Google

M. Brandes abusait un peu des hypothèses de règnes simultanés. Il fait régner Amaziah de Juda, quatre ans avec son père Joas, Ozziah vingt-quatre ans avec Amaziah, Jotham huit ans avec son père Ozziah, et huit ans avec son fils Akhaz. Dans le troisième mémoire il est question des *Années apocatastatiques des Égyptiens;* c'est sous un autre nom un nouvel essai de restitution de la période sothiaque, assez curieux en théorie, mais assez peu utile dans la pratique. — M. Brandes n'est ni égyptologue, ni assyriologue : cela se voit à la manière dont il accepte sans discussion certaines assertions contestables. Il a du moins essayé de ne puiser qu'aux meilleures sources et a réussi à traiter d'une façon intéressante les sujets qu'il s'était imposé d'étudier.

---

126. — Robert Ellis, B. D. **Peruvia Scythica.** The Quichua language of Peru, its derivation from central Asia with the American languages in general, and with the turanian and iberian languages of the old world, including the basque, the lycian, and the pre-aryan language of Etruria. London, Trübner. 1875. In-8°, vij-219 p. — Prix : 8 fr.

L'auteur avait publié en 1870 un essai « sur les affinités asiatiques des anciens » Italiens »; en 1873 un travail « sur les noms de nombre comme preuve de » l'unité originaire du genre humain[1]. » Ces deux traités sont réunis et développés dans le présent volume. Les Étrusques, selon M. Ellis, sont un mélange de Thraces et d'Ibériens. Par leur origine thrace ils tiennent à la souche arienne; par le sang ibérien, ils sont apparentés avec les peuples de l'Afrique et de l'Amérique, qui ne formaient dans le principe qu'une seule et même famille, savoir la famille scythique. Les noms de nombre, ainsi qu'une certaine quantité de substantifs, fournissent la preuve de cette parenté. Parmi les auteurs sur lesquels M. E. s'appuie, nous avons remarqué Lopez (les races aryennes du Pérou), Europaeus (*Stammverwandschaft der meisten Sprachen der alten Welt*) et Reinisch (*Einheitlicher Ursprung der Sprachen der alten Welt*). Cet ouvrage peut être considéré comme un nouvel exemple des dangers de l'étymologie quand elle n'est pas tenue en bride par la phonétique et dirigée par l'observation des formes grammaticales.

---

127. — **Anatolica**, or the journal of a visit to some of the ancient ruined cities of Caria, Phrygia, Lycia, and Pisidia, by the Rev. E. J. Davis. Londres, Grant and Co. In-8°. 1874. — Prix : 26 fr. 25.

L'ouvrage de M. Davis, chapelain du consulat anglais à Alexandrie, n'est pas l'œuvre d'un érudit; pour s'en apercevoir, il suffit d'en avoir feuilleté quelques pages. De plus, le voyage a été fait bien rapidement; l'auteur n'a guère pu se rendre un compte très-exact de l'état actuel du pays, en étudier les races et les religions différentes, recueillir des données précises sur la statistique et les productions des provinces qu'il visitait. Cependant, comme il paraît avoir l'esprit juste, on peut encore trouver dans ces pages plus d'une remarque utile; comme

1. Cf. *Revue critique*, 1873, II, p. 313.

Digitized by Google

M. Davis aime l'Orient, malgré toutes les fatigues qu'il y trouve, comme il adore le voyage, il y a dans tout son récit un entrain, une joie de voir et d'avoir vu, qui soutient jusqu'au bout l'intérêt. Ceux-là surtout qui ont eu le bonheur de mener pendant quelque temps cette vie pénible et charmante retrouvent là, traduites avec sincérité, des émotions, des impressions qu'ils ont éprouvées jadis; ils suivent donc avec plaisir M. D. dans ces chevauchées qui lui font parcourir quelques-unes des régions les moins bien connues de la péninsule anatolique.

Malgré l'intérêt que nous avons trouvé à refaire une course en Asie-Mineure avec M. D., nous ne pouvons nous dispenser de signaler tout ce qui manque à son livre; ce sera lui prouver avec quelle attention nous l'avons lu. Le chapitre II, sur Ephèse, est bien insuffisant. Au lieu d'exposer, d'après M. E. Curtius par exemple [1], les résultats importants qu'ont obtenus les belles fouilles dirigées pendant plusieurs années par M. Wood aux frais du British Museum, l'auteur copie une longue description de Chandler, qui remplit tout le chapitre III. Or, quels qu'aient pu être les mérites de Chandler, il est certain que, depuis les dernières découvertes, sa description est tout à fait arriérée.

Pour ce qui est des inscriptions, M. D. est d'une indifférence déplorable. Il passe parfois à côté sans les copier, et donne pour prétexte qu'il n'a pas le temps [2].

P. 135, dans le village de *Karaatlu*, au sud-est de la Phrygie, entre le lac de *Saldu* et celui de *Yarichlu*, M. D. voit deux grandes figures sculptées en bas-relief sur la surface du roc calcaire. Il reconnaît lui-même qu'elles ne sont pas de travail grec, qu'elles rappellent celles qu'Hamilton a découvertes en Ptérie, et non-seulement il ne s'arrête pas pour les dessiner, quoique capable de faire un croquis passable, mais il ne nous en donne même pas une description qui eût toujours été possible quoique la sculpture ait souffert du temps. « Ce sont deux » hautes figures debout, » voilà tout ce qu'il nous en dit; mais quelle est l'attitude, quel le costume, quelle la coiffure? Rien, pas un mot. C'est assez pour éveiller notre curiosité, pas assez pour la satisfaire. Nous ne pouvons nous empêcher de songer aux « deux hautes figures debout, » sculptées de même sur la face d'un roc, que nous avons eu le bonheur de découvrir à Ghiaour-Kalè, près d'Hoïadja, à l'ouest d'Ancyre [3]. Aurait-on, dans un autre district de la Phrygie, une répétition du même motif, un monument du même art et peut-être de la même expédition, de la même conquête? Quel dommage que M. D. ne nous donne pas les moyens de répondre à cette question qu'il nous conduit à poser!

---

1. *Beitræge zur Geschichte und Topographie Klein-Asiens* (Ephesos, Pergamon, Smyrna, Sardes) dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1872, in-4°.

2. P. 61, il donne une inscription latine, relative à la construction d'un aqueduc; il ajoute que le texte grec correspondant est gravé au-dessous, et il ne le transcrit pas. Texte latin et texte grec ont déjà été publiés nombre de fois (C. I. L. III, 424 et C. I. Gr. 2958), mais il n'en sait rien, et ce n'est pas ce qui le décide à s'abstenir. La longue inscription de Lacina qu'il publie p. 138 a déjà été reproduite, bien plus exactement copiée; on la trouvera dans le *Voyage archéologique* de Le Bas, partie V, additions, n° 1700. On y trouve aussi, sous les n°s 1361, 1370, 1369, les inscriptions d'Attalia que donne M. D. p. 213 et 214.

3. *Exploration archéologique de la Galatie*, t. I, p. 156-153 et t. II, pl. 9 et 10.

Digitized by Google

P. 65. Dans les *Zeibeks* des environs de Smyrne, ces pittoresques montagnards dont les armes et le costume font la joie des peintres, M. D. prétend retrouver des descendants des Cariens. C'est une pure conjecture qui ne s'appuie sur aucune ombre de preuve. La population de l'Asie-Mineure a, depuis l'antiquité, subi tant d'influences et de mélanges que vouloir y distinguer aujourd'hui quelques-uns de ces éléments primitifs est une tentative tout arbitraire, un pur caprice.

P. 137, on indique à M. D. une statue; mais cela l'aurait dérangé de sa route d'aller la voir; il y renonce. Alors pourquoi voyager?

M. D. a visité quelques-unes des ruines les plus curieuses et les moins étudiées jusqu'ici que renferme l'Asie-Mineure; ainsi les villes isauriennes de Cremna et de Sagalassos; mais par malheur ses descriptions ne nous apprennent qu'une chose, l'étendue et l'importance des débris qui en subsistent. Les plans qu'il nous en donne sont, il l'avoue lui-même, faits de souvenir. Ceux qu'il avait dressés sur le terrain, il les a perdus dans un accident du voyage; or, quelque mémoire qu'on veuille bien lui attribuer, on aura de la peine à prendre très au sérieux des tracés topographiques ainsi établis.

P. 232, M. D. partage une idée fausse, qui, malgré les observations des architectes, se perpétue religieusement chez les voyageurs. A propos du théâtre de Termessos, il parle « de la vue splendide que commandent d'ordinaire les » théâtres grecs. » Assis sur les gradins de ces théâtres dont le mur de scène a disparu, il raisonne comme si celui-ci n'eût jamais existé; mais, lorsque le théâtre était intact, ce mur, avec sa hauteur qui atteignait celle des gradins les plus élevés, avec la riche décoration architecturale qui l'ornait, arrêtait le regard des spectateurs, où qu'ils fussent placés, et bornait leur horizon.

Les planches sont assez nombreuses; mais je n'en vois pas qui nous apportent de documents nouveaux. Les meilleures sont encore les litho-photographies obtenues avec les épreuves de M. Svoboda. Quant aux croquis destinés à nous faire connaître soit le relief du terrain dans certaines parties de la péninsule, soit divers motifs d'architecture, ils sont exécutés avec trop de naïveté pour avoir grand intérêt, d'autant que plusieurs des objets ainsi reproduits, certains sarcophages ou certains ornements, n'ont rien de curieux. Les seuls dessins qui aient quelque valeur sont ceux des pages 192, 224, 228, qui représentent des portes monumentales de Kremna et de Termessus.

Ce qui reste le plus intéressant, ce sont encore les observations de l'auteur sur les populations de la péninsule. C'est au galop de son cheval qu'il les visite; mais il profite de toutes les occasions de causer. En Asie-Mineure, surtout dans ces districts montagneux de la Pisidie et de l'Isaurie, on ne se sert pas de la tente pour voyager; chaque nuit on couche sous un toit, ce qui met en contact avec les habitants. M. D. éprouve pour le paysan turc cette estime et cette sympathie, mêlées d'une profonde compassion, que ces braves gens ont inspirées à tous ceux qui les ont vus chez eux, qui se sont assis à leur foyer; il peint le laboureur épuisé par la conscription, luttant avec une résignation touchante contre les duretés d'une administration qui lui prend beaucoup par l'impôt et ne lui rend en échange aucun de ces services que chez nous l'État est tenu d'assurer et de

Digitized by Google

distribuer aux citoyens. Les résultats de ce régime sont mis en lumière dans l'appendice K, qui contient, d'après des témoins oculaires, des détails navrants sur la famine de 1874 en Asie-Mineure; il paraît avéré que des milliers de personnes sont mortes de faim dans le centre de la péninsule. Il y avait bien, à peu de distance, des districts où le blé surabondait; mais d'une province à l'autre, les routes et les moyens de transport manquaient; y eût-il eu des routes, que les *mudirs, mutessarifs* et autres fonctionnaires, à bien peu d'exceptions près, ne seraient point sortis de leur indolence et de leur routine ou bien ne se seraient donné quelque mouvement que pour spéculer sur la misère du peuple et en tirer quelques profits. P. 148, on remarquera des détails intéressants sur les efforts que font les Grecs de l'intérieur pour apprendre leur ancienne langue et répandre l'instruction dans leurs rangs; M. D. a rencontré là, à Adalia, un évêque grec qui désapprouve et contrarie ces efforts, au lieu de les favoriser. Je ne doute point de son témoignage, mais le fait est rare. Je ne me souviens pas, pour ma part, d'avoir rencontré un dignitaire de l'église orientale qui avouât craindre l'instruction et s'en défier; j'en ai vu de fort ignorant, mais ceux-là même ne prétendaient pas empêcher les autres d'apprendre et de cultiver leur esprit.

Le dernier chapitre, où M. D. résume ses impressions et ses jugements, se lit avec plaisir. Je n'ai point vu les régions de l'Asie-Mineure qu'il a parcourues; mais les choses paraissent se passer en Caramanie comme dans les provinces du centre et dans celles que baigne la mer Noire. La conclusion à laquelle arrive M. D. est aussi celle où nous avions été conduits : le système suivi par le gouvernement turc — si cela peut s'appeler un système — n'est avantageux pour aucun des groupes de race et de langue diverse que comprend l'empire; mais c'est surtout sur les Musulmans, sur les Turcs osmanlis qu'il pèse lourdement, c'est pour eux surtout qu'il a des effets oppressifs et vraiment destructeurs. Sous le double fardeau qui l'écrase, la population turque diminue rapidement, du moins dans les campagnes. La dernière famine, d'après tous les renseignements que nous avons reçus, a dû supprimer, dans les *sandjaks* de Konieh, Yuzgat, Césarée et Sivas, plus d'un village musulman qui ne se repeuplera et ne se rebâtira jamais; les Turcs, une fois ruinés, n'ont pas, pour se relever et relever leurs maisons, la ressource du commerce et de l'industrie. Ceux qui auront survécu à cette disette iront dans les villes grossir la foule de ces domestiques, de ces fonctionnaires inférieurs qui, mal payés ou même employés sans salaire par un maître qui les nourrit de sa desserte, vivent de la corruption, l'entretiennent et la rendent inguérissable.

G. Perrot.

---

128. — **Erster Zusammenstoss Polens mit Deutschland**, seine Bedeutung und seine Folgen, von Karl Merwart. Graz. 1874. Druck und Verlag von Leykam-Josefsthal. — Prix : 2 fr. 75.

Cette monographie se compose de deux parties, 54 pages de texte et 64 d'appendice. Dans la première partie, l'auteur raconte la réunion des tribus polonaises en un royaume par Mieczyslaw, les luttes de ce dernier contre le margrave de l'*Ostmark* Gero et contre Otton le Grand, sa défaite, sa soumission et l'éta-

Digitized by Google

blissement du christianisme en Pologne. C'est un récit sans dates, sans indications ethnographiques ni géographiques, orné de portraits qui semblent empruntés à des manuels de style (p. 10, portrait de Mieczyslaw et p. 14, portrait de Gero), et de réflexions où se révèle, à défaut de sens historique, la générosité d'une âme jeune. C'est ainsi qu'après avoir loué (p. 2) l'amour de la liberté, qui animait les tribus polonaises, M. M. vante leur respect de l'indépendance d'autrui : « La pensée de priver autrui de sa liberté leur était aussi pénible » que celle d'être privées de la leur. » M. M. ne veut pas que l'on accuse le margrave Gero de cruauté, à propos de l'assassinat ordonné par lui de trente chefs slaves, ses hôtes. D'abord, dit-il, les Slaves avaient fait un complot contre la vie de Gero : « Aussitôt celui-ci reconnut l'importance de la conspiration. Il » comprit que les Slaves en voulaient à sa vie, non par haine contre lui, mais » parce qu'ils avaient tous les jours devant les yeux, comme but de leurs efforts, » la récupération de leur ancienne liberté, et leur affranchissement des liens qui » les rattachaient à l'empire..... Un homme comme Gero, qui avait si souvent » regardé la mort en face, tenait peu à la vie. S'il avait été sûr que les Slaves » ne voulaient que sa mort, il se serait peu préoccupé de leurs projets; mais » comme il était convaincu que sa mort serait le signal d'une révolte générale » des Slaves,.... révolte qui pouvait très-mal finir pour les Allemands, il se » résolut à étouffer la conspiration dans son berceau..... » (p. 16). Suit le récit dramatique de l'assassinat. « Il me semble que cette unique action, ajoute M. M. » (p. 15, note 2), ne suffit pas à prouver que la cruauté ait été un trait du » caractère de Gero, d'autant plus que tout ce que nous savons de ce caractère » nous donne toute raison de supposer qu'il s'est ainsi conduit, non par ven- » geance, mais par politique. Qu'est cette action de Gero, en comparaison des » cruautés d'un Robespierre? Et pourtant nous savons bien que Robespierre » n'était pas cruel, qu'il avait au contraire les sentiments les plus nobles..... »

La seconde partie de la monographie de M. M. contient cinq dissertations. La première, *sur l'origine de la Pologne*, est consacrée en grande partie à la réfutation, qui a déjà été faite, des hypothèses, ingénieuses, mais peu solides, de Bielowski, sur les liens historiques qui rattacheraient le royaume de Pologne à celui de Moravie, le royaume de Moravie à celui de Dacie. — La seconde dissertation, *sur les luttes de Mieczyslaw contre les tribus polonaises*, est un commentaire de ce passage du chroniqueur Martinus Gallus (I, 5) : « At Mesco, ducatum adeptus, » ingenium animi cœpit et vires corporis exercere, ac nationes per circuitum » bello sæpius atemptare. » M. M. y veut voir la constatation précise de longues luttes engagées par Mieczyslaw contre les tribus polonaises pour les soumettre à sa domination. Il veut que le mot *nationes* désigne, non les Bohémiens ni les Allemands, contre lesquels Mieczyslaw a pourtant combattu, mais seulement les tribus polonaises, et que les mots *sæpius* et *atemptare* démontrent l'existence d'une série de tentatives malheureuses de Mieczyslaw, qui auraient précédé le succès définitif. C'est demander beaucoup à un texte, surtout si l'on pense que Martinus Gallus écrivait au commencement du XIIe siècle, c'est-à-dire plus d'un siècle après Mieczyslaw, et qu'aucun témoignage polonais ni allemand n'autorise une si large interprétation de son témoignage. Les passages des *Annales Hildes-*

Digitized by Google

heimenses (années 985 et 986) que cite M. M. (p. 72, note 1; p. 73, note 3) prouvent que Mieczyslaw commandait à des forces considérables et, par induction, que la réunion des tribus polonaises sous son autorité était un fait accompli; il n'y est pas fait allusion à des luttes, qui sont très-vraisemblables, mais dont on ne peut par aucun texte démontrer l'existence. — La troisième dissertation, *sur le combat de Mieczyslaw avec Gero*, est employée à montrer le rôle qu'aurait joué dans la lutte entre ces deux personnages le comte saxon Wichmann, un ambitieux brouillon, qui, mécontent de l'empereur et du duc de Saxe, conspira plusieurs fois contre eux avec les Slaves. M. M. s'appuie sur sa propre connaissance du cœur humain et sur un texte torturé de Widukind, pour essayer de démontrer qu'en 963 Wichmann a été l'instrument de la politique de Gero contre Mieczyslaw : Gero l'aurait envoyé vers une tribu des Slaves de l'Elbe avec mission de mener ceux-ci en guerre contre les Polonais. M. M. convient qu'il ne peut citer aucun témoignage à l'appui de sa thèse; mais il s'en console en disant que si les contemporains n'ont rien su de ce pacte entre Wichmann et Gero, c'est que les deux complices s'étaient juré le secret et qu'ils se sont tenu parole. — La quatrième dissertation a pour titre : *De quelle façon la Pologne dépendait de l'Empire*. M. M. n'a pas de peine à démontrer que Widukind, contemporain de Mieczyslaw, ne sait rien d'une subordination de la Pologne à l'empire; Thietmar parle d'un tribut imposé à Mieczyslaw par Otton (Thietmar, II, 19) et traite le premier en vassal de l'empire; mais Thietmar écrivait au siècle suivant, et, ce qui rend son témoignage suspect, en un temps où l'Allemagne était engagée dans une guerre sanglante et malheureuse contre la Pologne. M. M. perd beaucoup de temps à vouloir démontrer que « ce qu'il y a de purement » objectif dans les nouvelles de Thietmar, c'est-à-dire les faits, n'est pas en » contradiction avec le récit de Widukind, tandis qu'au contraire l'interprétation » subjective et la façon dont le premier présente les faits sont tout à fait arbi- » traires..... » (p. 94). Thietmar dit par exemple (II, 19), que Mieczyslaw payait tribut à l'empire pour le pays jusqu'à la Warta. M. M. admet le fait, mais ne veut pas que le chroniqueur s'en autorise pour conclure que Mieczyslaw ait été subordonné à l'empire. Selon lui, prétendre que le paiement d'un tribut est la preuve d'une subordination, reviendrait à dire que « pendant un temps » l'empire d'Allemagne a été subordonné aux hordes hongroises. Et personne » ne voudrait soutenir cela. » Il est probable que les Hongrois du xe siècle soutenaient cela. M. M. est bien obligé lui-même de se faire cette objection qu'un pays tributaire n'est pas l'égal du pays auquel il paie tribut; mais il se tire d'affaire par une subtilité. « Par le fait du tribut, dit-il, le vainqueur est autorisé » à imposer de certaines exigences (*Forderungen*) au vaincu..... »; mais une exigence, continue-t-il, est quelque chose de tout-à-fait théorique (*etwas ganz ideales*)! Avoir le droit d'imposer des exigences ne signifie pas qu'on les impose en réalité, ni que, au cas où elles sont imposées, elles soient acceptées par le vaincu!.... Il est inutile d'insister sur cette logomachie, bien que l'auteur en soit très-satisfait, et se flatte d'avoir clairement démontré qu'entre son appréciation et celle de Thietmar, « la distance est grande et la différence inouïe. » P. 95-6. La meilleure partie de cette quatrième dissertation est la conclusion.

Digitized by Google

M. M. montre qu'il y avait entre l'Allemagne et la Pologne un rapport de convertisseur à converti, que le second pays dépendait *ecclésiastiquement* du premier, car l'évêché de Posen relevait de l'évêché de Magdebourg, et, par ce lien, la Pologne était rattachée à l'Allemagne et à la civilisation occidentale. — La cinquième dissertation, *Hypothèse de Bielowski sur un double baptême de Mieczyslaw*, est la réfutation de cette opinion avancée par Bielowski que Mieczyslaw, avant de recevoir le baptême catholique, avait été baptisé selon le rite slave. Dès que Bielowski soutenait que les rois de Pologne continuaient les rois de Moravie, convertis par Methode et Cyrille et baptisés selon le rite slave, il était obligé de produire cette hypothèse, qu'il appuie, comme toujours, sur des interprétations ingénieuses de textes.

En somme le travail de M. Merwart ne rendra point de grands services : le neuf n'y paraît pas vrai, et le vrai n'y est pas neuf. Il est mal composé; on ne comprend guère ce pâle récit, suivi de cet apparat de dissertations. Il eût mieux valu que les deux parties fussent fondues l'une dans l'autre. Allons plus loin; peut-être n'était-il pas nécessaire que cette monographie vît le jour : M. M. avoue, à la première phrase de sa préface, qu'il en a eu le soupçon.

Ernest LAVISSE.

---

129. — **Molière's Werke.** Mit deutschem Commentar, Einleitungen und Excursen, herausgegeben von Dr Adolf LAUN. (I. Le Misanthrope. — II. Les Femmes savantes. Les Précieuses ridicules. — III. Le Tartuffe ou l'imposture. — IV. Le bourgeois gentilhomme). Berlin, G. van Muyden. 1873, 1874. — Prix : 12 fr. 50.

De tous nos classiques Molière seul a eu le privilége d'être admiré presque sans réserves de l'autre côté du Rhin, et il n'y a guère rencontré de détracteurs que Schlegel. Epargné par la critique de Lessing, loué et étudié par Gœthe, il a trouvé des traducteurs comme Baudissin, qui ont fait passer dans leur langue toutes les délicatesses de sa pensée et les finesses de son style. Ce n'est pas une œuvre semblable que nous annonçons aujourd'hui, mais une publication qui, pour être plus humble, n'en témoigne pas moins de la haute estime où l'on tient notre grand comique en Allemagne. Donner une édition d'un écrivain étranger est toujours une entreprise délicate, M. Laun a montré qu'il était à la hauteur de cette tâche difficile, et les quatre pièces que nous avons sous les yeux font honneur à sa connaissance de notre langue, comme à la pureté de son goût et à la sûreté et à l'étendue de son érudition. Rien d'essentiel qui ait été dit sur le sujet n'est omis dans l'étude placée en tête de chaque comédie, et il est intéressant d'y trouver rapprochés et se confirmant mutuellement les jugements de nos critiques et les appréciations des compatriotes de l'éditeur. Enfin des notes courtes, mais substantielles, résolvent toutes les difficultés d'interprétation, et donnent tous les éclaircissements nécessaires. Ainsi, tout contribue à rendre cette publication utile, et nous ne pouvons qu'en souhaiter et en prédire le succès. Nous engageons toutefois M. L. à revoir plus soigneusement le texte de son auteur; nous avons trouvé dans les premières pièces quelques fautes d'impression qu'une

Digitized by Google

attention plus grande empêchera sans peine de se reproduire dans les comédies qu'il lui reste à publier.

C. J.

---

130. — **Géographie de l'Allemagne en allemand**; lectures géographiques, textes extraits des écrivains allemands avec 14 cartes et des exercices, par Ph. Kuhff, professeur au collége Chaptal. Paris, Hachette. 1875. In-12, viij-392 p. — Prix : 3 fr.

Nous croyons heureuse l'innovation de M. Kuhff. Aujourd'hui que l'on commence de bonne heure l'étude des langues vivantes, on peut en profiter pour mettre entre les mains des élèves, surtout dans les classes supérieures, des ouvrages ou des recueils qui leur enseignent avec la langue quelque chose de plus. L'histoire et la géographie du pays dont on étudie la langue peuvent faire l'objet d'utiles et intéressantes leçons. L'ouvrage de M. K. n'est pas un traité méthodique de géographie, mais un recueil de morceaux où les faits principaux se trouvent exposés. Il les a disposés et variés de façon à offrir des lectures aisées aux élèves des différentes classes. C'est sans doute pour éviter une périphrase (*Europe centrale* ou autre chose) que M. K. a intitulé son livre « Géographie » de l'*Allemagne.....* », mais nous n'admettons pas qu'on fasse entrer dans ce nom la Suisse, l'Autriche et le Luxembourg. Ce n'est pas exact, et c'est reconnaître les prétentions annexionistes des Allemands. La géographie, physique, politique, industrielle, la statistique, l'ethnographie ont chacune leur place. Les morceaux nous ont semblé bien choisis; nous regrettons pourtant que M. R. n'ait fait aucun emprunt ni à Wachsmuth ni à Ernest Kopp, et plus encore qu'il ait pris au sérieux le celtomane allemand Riecke. Riecke lui a fourni un morceau intitulé : *Die Germanen, ein keltischer Volksstamm* (!) (p. 308) et des étymologies celtiques de Berlin (p. 174) et de Kyffhæuser (p. 167)! Nous avons vu avec plaisir des notices sur les Wendes, les Kassoubes, les Lithuaniens, etc., mais M. K. a tort de mettre les Wendes dans la province de Prusse; le groupe wende est partagé par les divisions administratives entre les provinces prussiennes de Brandebourg et de Silésie et le royaume de Saxe. — L'étymologie d'Alsace et d'Alsaciens par la rivière Ill (p. 29) est erronée : M. K. ne la donne du reste qu'avec un point d'interrogation. — Ce volume est accompagné de 14 cartes qui ne brillent ni par le fini ni par l'élégance; mais nous pensons qu'elles ont pour but principal de familiariser les élèves avec les noms allemands des pays et des localités. A cet égard, M. K. fera bien de faire disparaître de la prochaine édition quelques noms français qui sont restés dans ses cartes, *Mulhouse, Neufchâtel, Savoie* (p. 5), *Thionville, Château-Salins, Lorraine* (p. 42 et 58); p. 58 le graveur a écrit *hohe Vehen* pour *hohe Veen* ou *Vehn*. Ces fautes légères n'empêchent pas le recueil de M. K. d'être un ouvrage bien fait, et nous croyons qu'entre les mains de maîtres habiles, il rendra service à l'enseignement.

H. Gaidoz.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 18 *juin* 1875.

M. Leblanc, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne (Isère), adresse à l'académie un compte rendu des fouilles faites à Vienne depuis le commencement de l'année 1875, avec le fac simile d'une inscription dont ces fouilles ont amené la découverte.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie de la part de M. A. Dumont divers mémoires des élèves de l'école archéologique de Rome, savoir :

Projet d'un catalogue du fonds de la reine Christine et d'un inventaire des documents relatifs à l'histoire de France qui sont conservés en Italie, par MM. Duchesne, Clédat et Zeller; — Analecta : 1° Repudium ambitionis de P. de Brac, 14e s.; 2° le serment que les fonctionnaires prêtaient sous Justinien; 3° une rédaction de l'Ordo romanus du 8e s.; 4° les poèmes de R. Tortarius, du 11e s. : par M. l'abbé Duchesne; — Les mosaïques italiennes antérieures au 9e s., par M. Müntz; — Documents inédits ou peu connus sur les artistes français qui ont travaillé en Italie au moyen-âge et à la renaissance, avec un appendice pour les époques suivantes, par M. Müntz; — Étude sur la langue de Tite Live, par M. Riemann.

M. Mohl, au nom de la commission du prix Volney, annonce que ce prix est décerné cette année au *Dictionnaire cambodgien-français* de M. Aymonier, Saïgon, 1874, 4°. La commission a accordé en outre à titre d'encouragement une somme de 500 fr. à M. Aristide Marre, auteur d'un *Mémoire sur le malgache.*

M. de Longpérier commence la lecture d'un mémoire de M. Félix Robiou, sur quelques questions de chronologie et d'histoire bibliques, que l'auteur cherche à éclaircir au moyen des annales assyriennes d'Assurbanipal. M. Robiou examine quel est le roi assyrien, désigné dans le livre de Judith sous le nom de Nabuchodonosor, qui combattit et vainquit un roi mède appelé Arphaxad. — Celui-ci paraît être le même dont parle Hérodote sous le nom de Phraorte, et dans lequel on reconnaît ordinairement le Phraorte fils de Déiokès et père de Kyaxare[1]. Mais sir Henry Rawlinson a émis une hypothèse contraire, que M. Robiou croit nécessaire d'examiner avant d'aller plus loin. Selon sir H. R. le roi mède en question est, non pas Phraorte, père de Kyaxare et fils de Déiokès, mais Déiokès lui-même, dont le père s'appelait aussi Phraorte et dont le patronymique Phraazad aura pu devenir dans Hérodote Φραόρτης et dans le livre de Judith Arphaxad. Cette hypothèse peut paraître confirmée par le synchronisme de la date que la version latine du livre de Judith semble attribuer à la défaite du roi mède, et la date connue de la mort de Déiokès (vers 657-654). Mais M. Robiou montre que ce synchronisme apparent tient à une erreur de la version latine, qui a supprimé plusieurs des faits relatés dans les versions grecque et syriaque[2]. — Ce point éclairci, M. Robiou indique un rapprochement qui lui paraît de

1. Je reproduis ces noms sous la forme que leur donne M. Robiou.
2. C'est d'après les 3 versions grecque, syriaque et latine que M. Robiou étudie le livre de Judith, à défaut de l'original chaldéen qui ne nous est pas parvenu.

Digitized by Google

nature à fournir un synchronisme pour la solution de la question principale. Il pense que le roi des Élamites Arioch, Erioch ou Ariuc, dont parle le livre de Judith (1. 6), doit être le même qu'Urtaki, mentionné dans les annales d'Assurbanipal comme l'un des premiers ennemis que celui-ci eut à combattre.

M. Desjardins commence la seconde lecture de son mémoire sur les inscriptions du corps de garde de la 7e cohorte des vigiles de Rome (v. la séance du 21 mai, p. 351). — Sur un passage de ce mémoire, où M. Desjardins, parlant des frumentaires romains, les donnait pour des agents de police salariés, dont le nom viendrait des distributions de blé auxquels ils avaient part, M. Naudet conteste cette opinion. Il croit que le nom de *frumentarius* indique, non celui qui reçoit du blé, mais celui qui est chargé d'en procurer aux autres et de le leur distribuer, et que les frumentaires étaient les soldats chargés du service de l'alimentation des troupes.

Ouvrages déposés sur le bureau : Alessandro Bonola, Nuovi canti, 2a ed. 1874; Buccolica di P. Virgilio Marone, recata in versi italiani, 1875 : Bologna, 8°; — Le saint Graal publié par E. Hucher, t. 1, Le Mans, 1873, in-12[1]; — Histoire des Taira, tirée du Nit-pon Gwai-si, trad. du chinois par Fr. Turrettini; extr. de l'Atsume Gusa, Genève, 1874-75, 4°. — Compte général de l'administration de la justice maritime pendant les années 1868, 1869 et 1870. — *Présentés de la part des auteurs : — par M. Garcin de Tassy :* Indian wisdom, par M. Monier Williams, gr. 8°, 542 p.[2]; — *par M. J. Girard :* R. Lallier, De la condition de la femme dans la famille athénienne au ve et au ive siècle, *et* De Critiæ tyranni vita et scriptis, thèses de doctorat, Paris, 1875. — M. Delisle offre un vol. publié par lui sous ce titre : Notice sur un ms. mérovingien contenant des fragments d'égyptien, appartenant à M. J. Desnoyers. — M. de Longpérier présente de la part de M. Sorlin Dorigny les empreintes de 8 inscriptions himyarites.

Julien Havet.

---

1. En adressant cet ouvrage à l'académie pour le soumettre à l'un de ses concours, M. Hucher annonce que les autres volumes, au nombre de 4, sont sous presse, et qu'il compte y prouver que le premier auteur du roman du S. Graal était un Français du Gâtinais.

2. « M. Williams, dit M. Garcin de Tassy, donne dans ce travail, au moyen d'analyses et d'extraits d'ouvrages sanscrits, une idée générale et exacte du caractère et des richesses de la littérature sanscrite et par conséquent de l'esprit, des manières de penser et des usages des Hindous. La littérature sanscrite, dont M. Williams offre un excellent résumé, le meilleur, je crois, qu'on en ait donné jusqu'ici, est la source des vraies connaissances que nous pouvons avoir sur les Hindous. Selon M. Williams le bouddhisme et les différentes écoles de la philosophie brahmanique doivent avoir existé ensemble. A ses yeux les bouddhistes représentent les libres penseurs et les brahmanistes les croyants, si l'on peut donner ce nom aux sectateurs de la religion mythologique qui a enfanté celle de la Grèce et de Rome. M. Williams marque en deux mots la différence qui existe entre le brahmanisme et le bouddhisme : dans le premier système c'est Dieu qui devient homme, dans le second c'est l'homme qui devient Dieu. »

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

NEUVIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1875

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNÉE 1875

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

	Art.	Pages
Académie des inscriptions et belles-lettres. Voy. *Sociétés savantes*.		
Agenais. Voy. TAMIZEY DE LARROQUE.		
Aldions. Voy. BOOS.		
Allemand (Vieux haut-). Voy. HAHN.		
Allemandes (Guide dans les Archives). Voy. BURKHARDT.		
Allemands (Revue des dialectes). Voy. *Variétés*.		
Amérique (Découverte de l') par les Buddhistes. Voy. LELAND.		
Anabase. Voy. XÉNOPHON.		
Analecta Terentiana. Voy. UMPFENBACH.		
Ancien Testament. Voy. KUENEN.		
ANCONA (D'). Voy. *Chants*.		
ANDREE, Géographie du commerce universel (H. Gaidoz).	137	12
Anglaises (Légendes) du moyen-âge. Voy. HORSTMANN.		
Annales Bertiniennes. Voy. GIRGENSOHN.		
Anthologie d'Horace. Voy. LOISELEUR.		
Arbres (Culte des) chez les Germains. Voy. MANNHARDT.		
Archives allemandes (Guide dans les). Voy. BURKHARDT.		
ASSÉZAT. Voy. *Œuvres complètes de Diderot*.		
Athènes (L'ancienne). Voy. WACHSMUTH.		
Attiques (Inscriptions) du Musée Britannique. Voy. *Inscriptions*.		
Autrichienne (Politique) pendant la Révolution française. Voy. *Documents*.		
AVOLIO. Voy. *Chants*.		
AYER, Phonologie de la langue française; SCHELER, Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins (A. Darmesteter).	205	262

Digitized by Google

	Art.	Pages
BATAILLARD (P.). Voy. *Correspondance.*		
BAUMGARTEN. Voy. SCHMIDT (J.).		
BEAL, La Légende de Sâkya Buddha.	179	145
BEOQ DE FOUQUIÈRES, Documents nouveaux sur André Chénier . .	175	127
BEGEMANN, Le Prétérit faible des langues germaniques (C. J.) . .	134	9
BENECKE, Dictionnaire de l'*Iwein* de Hartmann, p. p. WILKEN (***).	157	81
BERSOT. Voy. SAINT MARC GIRARDIN.		
Bertiniennes (Annales). Voy. GIRGENSOHN.		
Bibliographie géographique de la Palestine. Voy. TOBLER.		
— des historiens et érudits de la Suisse. Voy. MÜLINEN.		
BIRCH, L'Égypte depuis les temps les plus reculés jusqu'en 300 av. J.-C. (G. Maspero).	197	241
BLUHME, La langue des Lombards (C. J.)	146	49
Erratum		80
BOCKEMÜLLER. Voy. LUCRÈCE.		
Bohémiens. Voy. *Correspondance.*		
BOOS, Les Lites et les Aldions (Julien Havet).	139	20
Bordelais (l'Administration anglaise et le mouvement communal dans le). Voy. BRISSAUD.		
BOSWORTH SMITH, Mahomet et le Mahométisme (Cl. Huart). . . .	143	38
BOUCHÉ-LECLERCQ, Giacomo Leopardi (G. P.)	150	59
BOUCHER, William Cowper (***).	156	77
BRAUNE. Voy. HAHN.		
BRISSAUD, l'Administration anglaise et le mouvement communal dans le Bordelais (T. de L.)	237	377
BRUNET. Voy. *Mémoires-journaux.*		
BUDDHA. Voy. BEAL.		
Buddhistes (Découverte de l'Amérique par les). Voy. LELAND.		
BURKHARDT, Guide dans les Archives allemandes	209	277
BURNELL, Éléments de Paléographie indienne (A. Barth)	169	113
— Suite et fin	175	129
CAIX DE SAINT-AYMOUR (DE), Études sur quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise (Y.)	135	10
CALDERON, *El Mágico prodigioso*, p. p. MAGNABAL (Alfred Morel-Fatio).	193	193
— Voy. *Correspondance.*		
Canonique (Littérature). Voy. SCHULTE.		
CARRIÈRE. Voy. KUENEN.		
CASAUBON (Isaac). Voy. PATTISON.		
CASSEL, Les combats contre des lions	162	97
Catalogue des Mss. de la bibliothèque de Tours. Voy. DORANGE.		
CHABOUILLET, Notice sur une médaille inédite de Ronsard par Jacques Primavera (C. de la Berge).	149	57

Digitized by Google

	Art.	Pages
CHAIGNET, La philosophie de la science du langage (A. Darmesteter).	240	401
CHAMPOLLION. Voy. *Mémoires-journaux.*		
Chants populaires Noticiens, p. p. AVOLIO (Th. de Puymaigre) . .	161	93
— et contes populaires italiens, p. p. COMPARETTI et D'ANCONA (Th. de Puymaigre)	195	210
CHÉNIER (André). Voy. BECQ DE FOUQUIÈRES.		
CHEVALIER, Choix de Documents historiques inédits sur le Dauphiné.	201	252
Choix de discours de Lysias, p. p. FROHBERGER (Charles Graux) . .	190	180
Chrestomathie du vieux haut-allemand. Voy. BRAUNE.		
Chrétiennes (Mosaïques) de Rome. Voy. ROSSI.		
Chronique de *Flersheim,* p. p. WALZ (R.).	223	326
— du *Livre Blanc.* Voy. VAUCHER.		
CLAUDIEN, L'*Enlèvement de Proserpine,* p. p. JEEP (Max Bonnet). .	133	5
CLERMONT-GANNEAU. Voy. *Variétés.*		
COBET, Variantes, 2e éd. (Charles Thurot)	153	70
— Voy. XÉNOPHON.		
Combats contre des lions. Voy. CASSEL.		
Commerce universel (Géographie du). Voy. ANDREE.		
COMPARETTI. Voy. *Chants.*		
Comtes et Vicomtes de Limoges. Voy. LASTEYRIE.		
Constantinopolitana (Historia). Voy. GUNTHER.		
Contes de Perrault, p. p. Lefèvre (G. P.)	234	363
— populaires italiens. Voy. *Chants.*		
Correspondance : Lettre de M. T. de L.		46
— Sur les Origines des Bohémiens ou Tsiganes, avec l'explication du nom Tsigane (Paul Bataillard).		198
— Suite.		213
— Suite et fin.		228
— Lettre de M. Magnabal		378
Cours historique de langue française. Voy. MARTY-LAVEAUX.		
Courtozé (Prieuré de) et ses peintures murales. Voy. ROCHAMBEAU.		
COWPER (William). Voy. BOUCHER.		
COX, Histoire de la Grèce (G. Perrot)	163	98
Creuse (Histoire de la Révolution dans la). Voy. DUVAL.		
Critiques. Voy. MAIORESCU.		
— (Remarques). Voy. DOBREE.		
Culte des Arbres chez les Germains. Voy. MANNHARDT.		
CURTIUS. Voy. *Études de grammaire grecque et latine.*		
DALL' ONGARO. Voy. GUBERNATIS.		
Dauphiné (Documents inédits sur le). Voy. CHEVALIER.		
Découverte de l'Amérique par les Buddhistes. Voy. LELAND.		
DESPOIS, Poésies françaises, latines et grecques, p. p. DEZEIMERIS (G. P.)	173	125

Digitized by Google

Art. Pages

DEZEIMERIS. Voy. DESPOIS.
Dialectes allemands (Revue des). Voy. *Variétés*.
— grecs. Voy. DUFOUR.
Dictionnaire biographique et bibliographique des historiens et érudits de la Suisse. Voy. MÜLINEN.
— de *l'Iwein* de Hartmann. Voy. BENECKE.
DIDEROT. Voy. *Œuvres complètes*.
Diplomatique (Histoire) de la guerre franco-allemande. Voy. SOREL.
DOBREE, *Remarques critiques*, p. p. WAGNER (Charles Thurot). . . 220 321
— Voy. *Variétés*.
Documents pour l'histoire du droit germanique. Voy. *Monuments*.
— pour servir à l'histoire de la politique autrichienne pendant la Révolution française, p. p. DE VIVENOT; DE VIVENOT, *Genèse* du second partage de la Pologne (Albert Sorel) 141 24
— sur Jules-César Scaliger et sa famille, p. p. MAGEN (C. Defrémery) 196 225
Errata 256
DŒBNER, Histoire des négociations de 1325 entre Louis IV de Bavière et Frédéric le Beau d'Autriche (R.). 228 346
DORANGE, Catalogue des Mss. de la bibliothèque de Tours (P. M.). 224 327
DOWDEN, Shakspere (Paul Stapfer) 182 152
DRÆGER, Syntaxe historique de la langue latine, t. I, 2e partie (Charles Thurot) 191 185
Drame musical. Voy. SCHURÉ.
Droit germanique. Voy. *Monuments*.
DUFOUR, Les Dialectes grecs (Charles Graux) 180 148
DUVAL, Introduction à l'histoire de la Révolution dans la Creuse (H. Lot) 229 347

Égypte (Histoire d'). Voy. BIRCH.
EHLERS, Des énigmes des Grecs 192 193
ENGEL. Voy. *Pièces allemandes*.
Enigmes des Grecs. Voy. EHLERS.
Enlèvement de Proserpine. Voy. CLAUDIEN.
Épître aux Romains. Voy. SAINT PAUL.
Esthétique. Voy. SCHMIDT (J.).
Études de grammaire grecque et latine, p. p. CURTIUS, t. VI, cah. 1 (Charles Thurot) 230 353
EWALD, Grammaire hébraïque, 4e éd. (Philippe Berger) 176 134
Erratum 240

FERET, Henri IV et l'Église catholique (T. de L.). 232 360
FISCHER (H.), Les travaux sur les *Nibelungen* depuis Lachmann . . 165 103

Digitized by Google

	Art.	Pages
FISCHER (L.-A.), Térence imitateur des premiers comiques latins (T.)	208	276
Flersheim (Chronique de). Voy. WALZ.		
Fragments en vieil allemand du traité d'Isidore de Séville *De fide catholica contra Judæos*, p. p. WEINHOLD (C. J.)	154	74
— et textes en ancien latin. Voy. WORDSWORTH.		
Française (Cours historique de langue). Voy. MARTY-LAVEAUX.		
— (Phonologie de la langue). Voy. AYER.		
Françaises (Poésies) de Despois. Voy. DESPOIS.		
FRANK. Voy. *Marguerite*.		
FRÉDÉRIC (le Beau). Ses négociations avec Louis IV de Bavière. Voy. DŒBNER.		
Frison (Lexique). Voy. HALBERTSMA.		
FROMMANN. Voy. *Variétés*.		
GALIEN, Opuscule sur les médecins, p. p. MUELLER, 2e éd. (Charles Thurot)	216	305
GANTRELLE, Nouvelle grammaire de la langue latine, 10e éd. (Ch. Thurot)	239	394
GELDNER. Voy. *Hymnes*.		
GENGLER. Voy. *Monuments*.		
GENTILI, Sur la fabrication des tapisseries (Eug. Müntz)	215	298
Géographie du commerce universel. Voy. ANDREE.		
Géographique (Bibliographie) de la Palestine. Voy. TOBLER.		
Germains (Cultes des Arbres chez les). Voy. MANNHARDT.		
— (Monuments juridiques). Voy. GENGLER.		
Germania. Voy. WIMPHELING.		
— *nova*. Voy. MURNER.		
Germanique (Droit). Voy. *Monuments*.		
Germaniques (Le prétérit faible dans les langues). Voy. BEGEMANN.		
GIRGENSOHN, Prudence et les Annales Bertiniennes	187	166
GODEFROY-MÉNILGLAIZE (DE), Les savants Godefroy (Léonce Couture)	206	269
GOEJE (DE), L'ancien lit de l'Oxus	181	149
GŒTHE. Voy. SCHMIDT.		
Grammaire de la langue latine. Voy. GANTRELLE.		
— du vieux haut-allemand. Voy. HAHN.		
— grecque et latine. Voy. *Études*.		
— hébraïque. Voy. EWALD.		
— mexicaine. Voy. OLMOS.		
— pâlie. Voy. MINAYEF.		
Grèce (Histoire de la). Voy. COX.		
Grecque (Ancienne musique). Voy. RUELLE.		
— (Grammaire). Voy. *Études*.		

Digitized by Google

Art. Pages

— (Philosophie). Voy. WALTER.
Grecques (Poésies) de Despois. Voy. DESPOIS.
Grecs (Dialectes). Voy. DUFOUR.
— (Énigmes des). Voy. EHLERS.
GUBERNATIS (DE), Dall' Ongaro 235 365
Guerre de Cent ans (Histoire du Sentiment national en France pendant la). Voy. GUIBAL.
— *franco-allemande*. Voy. SOREL.
GUIBAL, Histoire du Sentiment national en France pendant la guerre de Cent ans (Siméon Luce) 148 53
GUNTHER, *Historia Constantinopolitana*, p. p. le comte RIANT (G. P.). 159 85
GUYARD. Voy. MINAYEF.

HAHN, Grammaire du vieux haut-allemand, p. p. JEITTELES, 4e éd.; BRAUNE, Chrestomathie de vieux haut-allemand (C. J.). 222 325
HALBERTSMA, Lexique Frison 106 103
HALPHEN. Voy. *Mémoires-journaux*.
HANOTEAU et LETOURNEUX, La Kabylie et les coutumes kabyles (G. Maspero). 189 178
HARTMANN. Voy. BENECKE.
Hébraïque (Grammaire). Voy. EWALD.
Henri IV et l'Église catholique. Voy. FERET.
HÉRODOTE (Vie d'Homère attribuée à). Voy. SCHMIDT (J.).
HICKS. Voy. *Inscriptions*.
Hiéroglyphique (Vocabulaire). Voy. PIERRET.
Hindous (Sagesse des). Voy. MONIER WILLIAMS.
Histoire. Voy. CHEVALIER, LASTEYRIE.
— d'Égypte. Voy. BIRCH.
— de l'Agenais. Voy. TAMIZEY DE LARROQUE.
— de la Grèce. Voy. COX.
— de la littérature canonique. Voy. SCHULTE.
— de la Révolution dans la Creuse. Voy. DUVAL.
— des négociations de 1325 entre Louis IV de Bavière et Frédéric le Beau d'Autriche. Voy. DŒBNER.
— du droit germanique Voy. *Monuments*.
— du Sentiment national en France pendant la guerre de Cent ans. Voy. GUIBAL.
— Constantinopolitaine. Voy. GUNTHER.
— diplomatique de la guerre franco-allemande. Voy. SOREL.
HOMÈRE (Vie d'). Voy. SCHMIDT.
HORACE. Voy. LOISELEUR.
HORSTMANN, Légendes anglaises du moyen-âge. 172 125
Hymnes du Rigveda, tr. p. GELDNER et KAEGI, avec additions de ROTH (Abel Bergaigne). 236 369

Digitized by Google

	Art.	Pages
— Suite et fin.	238	385
Indienne (Paléographie). Voy. BURNELL.		
Inscriptions attiques du Musée Britannique, p. p. HICKS (G. PERROT).	158	81
ISIDORE (de Séville). Voy. *Fragments*.		
Iwein. Voy. BENECKE.		
JEEP. Voy. CLAUDIEN.		
Juridiques (Monuments) germains. Voy. *Monuments*.		
JUVÉNAL. Voy. KIÆR.		
Kabylie. Voy. HANOTEAU.		
KAEGI. Voy. *Hymnes*.		
KIÆR, La Langue de Juvénal (Charles Thurot)	204	258
KŒNIG, Étude sur l'authenticité des poésies de Clotilde de Surville (G. P.)	215	313
KUENEN, Les origines du texte masoréthique de l'Ancien Testament, tr. p. CARRIÉRE (J. D.).	131	1
KUHN. Voy. MINAYEF.		
LACHMANN. Voy. FISCHER (H.).		
LACROIX. Voy. *Mémoires-journaux*.		
Langage (Philosophie de la science du). Voy. CHAIGNET.		
LASTEYRIE (R. DE), Étude sur les comtes et vicomtes de Limoges (A. Molinier)	200	250
Latin (Fragments et textes en ancien). Voy. WORDSWORTH.		
Latine (Grammaire). Voy. *Études*, GANTRELLE.		
— (Syntaxe historique de la langue). Voy. DRÆGER.		
Latines (Poésies) de Despois. Voy. DESPOIS.		
Latins (Lois qui régissent la transformation française des mots). Voy. SCHELER.		
LAUN. Voy. *Œuvres de Molière*.		
LECOY DE LA MARCHE, Le roi René. I (G. Fagniez).	210	277
— — II (A. Giry)	214	289
— — Suite et fin.	217	306
LEFÉBURE, Le Mythe Osirien, 1re p. (G. Maspero)	194	209
LEFÈVRE. Voy. *Contes*.		
Légende de Sâkya Buddha. Voy. BEAL.		
Légendes anglaises du moyen-âge. Voy. HORSTMANN.		
LEIBNITZ. Voy. SCHMIDT (J.).		
LELAND, Découverte de l'Amérique par les Buddhistes	151	65
LEOPARDI. Voy. BOUCHÉ-LECLERQ.		
LETOURNEUX. Voy. HANOTEAU.		
Lexique Frison. Voy. HALBERTSMA.		

Digitized by Google

Art. Pages

Limoges (Comtes et Vicomtes de). Voy. LASTEYRIE.
Lions (Les Combats contre des). Voy. CASSEL.
Lites. Voy. BOOS.
Livre Blanc. Voy. VAUCHER.
LŒRSCH. Voy. *Monuments*.
LOISELEUR, Anthologie d'Horace (T. de L.) 171 124
Lombards (Langue des). Voy. BLUHME.
LOUIS IV (de Bavière). Ses négociations avec Frédéric le Beau. Voy. DŒBNER.
LUCRÈCE, *De la Nature des choses*, p. p. BOCKEMÜLLER (Max Bonnet). 221 322
LYSIAS. Voy. FROHBERGER.

MADVIG, Opuscules philologiques (Charles Thurot) 198 241
MAGEN. Voy. *Documents sur Jules-César Scaliger*.
Mágico Prodigioso. Voy. CALDERON.
MAGNABAL. Voy. CALDERON.
Mahomet et le Mahométisme. Voy. BOSWORTH SMITH.
MAIORESCU, *Critiques* 145 45
MANNHARDT, Le Culte des Arbres chez les Germains 231 357
Manuscrits de la Bibliothèque de Tours. Voy. DORANGE.
Marguerites de la Marguerite des Princesses, p. p. FRANK (T. de L.). 212 284
MARTY-LAVEAUX, Cours historique de langue française (A. Darmesteter) 199 245
Médaille inédite de Ronsard. Voy. CHABOUILLET.
Médecins (Opuscule sur les). Voy. GALIEN.
Mémoires-journaux de PIERRE DE L'ESTOILE, p. p. BRUNET, CHAMPOLLION, HALPHEN, LACROIX, READ, TAMIZEY DE LARROQUE et TRICOTEL, t. I 168 111
MERZDORF, Voy. STADE.
MÉSA (Stèle de). Voy. *Variétés*.
Mexicaine (Grammaire). Voy. OLMOS.
MINAYEF, Grammaire Pâlie, tr. p. GUYARD; KUHN, Contributions à la grammaire Pâlie (E. Senart) 142 33
MOLIÈRE. Voy. *Œuvres*.
MONIER WILLIAMS, La Sagesse des Hindous (A. Barth). 226 337
Monuments juridiques germains p. p. GENGLER; Documents pour l'histoire du droit germanique, p. p. LŒRSCH, SCHRŒDER et REIFFERSCHEID (Marcel Thévenin) 147 50
— mégalithiques de la vallée de l'Oise. Voy. CAIX DE SAINT-AYMOUR.
Mosaïques chrétiennes de Rome. Voy. ROSSI.
MUELLER (I.). Voy. GALIEN.
MUIR, Choix de sentences religieuses et morales, traduites du sanskrit (A. Barth) 207 273

Digitized by Google

	Art.	Pages
MÜLINEN (DE), Spécimen d'un dictionnaire biographique et bibliographique des historiens et érudits de la Suisse (G. M.).	192	190
MURNER. Voy. WIMPHELING.		
Musée Britannique. Voy. *Inscriptions*.		
Musical (Le Drame). Voy. SCHURÉ.		
Musique (Ancienne) grecque. Voy. RUELLE.		
Mythe Osirien. Voy. LEFÉBURE.		
Nibelungen. Voy. FISCHER.		
Noticiens (Chants populaires). Voy. *Chants*.		
Œuvres de Molière, p. p. LAUN (H. Schuchardt)	178	139
— complètes de Diderot, p. p. ASSÉZAT	174	126
Oise (Monuments mégalithiques de la vallée de l'). Voy. CAIX DE SAINT-AYMOUR.		
OLMOS (DE), Grammaire de la langue mexicaine, p. p. SIMÉON (G. Maspero).	188	177
Osirien (Le Mythe). Voy. LEFÉBURE.		
Oxus (L'ancien lit de l'). Voy. GOEJE.		
Paléographie indienne. Voy. BURNELL.		
Palestine. Voy. TOBLER.		
Pâlie (Grammaire). Voy. MINAYEF.		
Pamphile. Voy. *Variétés*.		
PATTISON, Isaac Casaubon (Charles Thurot)	160	88
Peintures murales du prieuré de Courtozé. Voy. ROCHAMBEAU.		
PERRAULT. Voy. *Contes*.		
Philosophie de la science du langage. Voy. CHAIGNET.		
— grecque. Voy. WALTER.		
Phonologie de la langue française. Voy. AYER.		
Pièces allemandes à marionnettes, p. p. ENGEL (***)	202	253
PIERRE DE L'ESTOILE. Voy. *Mémoires-journaux*.		
PIERRET, Vocabulaire hiéroglyphique, fasc. I (G. Maspero). . . .	203	257
Poésies françaises, latines et grecques. Voy. DESPOIS.		
Politique autrichienne pendant la Révolution française. Voy. *Documents*.		
Pologne (Genèse du second partage de la). Voy. *Documents*.		
Prétérit faible des langues germaniques. Voy. BEGEMANN.		
Prieuré de Courtozé et ses peintures murales. Voy. ROCHAMBEAU.		
PRIMAVERA (Jacques). Voy. CHABOUILLET.		
Proserpine. Voy. CLAUDIEN.		
PRUDENCE. Voy. GIRGENSOHN.		
Raison pratique (Doctrine de la) dans la philosophie grecque. Voy. WALTER.		

Digitized by Google

Art. Pages

READ. Voy. *Mémoires-journaux.*
REIFFERSCHEID. Voy. *Monuments.*
RENÉ (Le roi). Voy. LECOY DE LA MARCHE.
Révolution (Histoire de la) dans la Creuse. Voy. DUVAL.
— française (Politique autrichienne pendant la). Voy. *Documents.*
Revue des dialectes allemands. Voy. *Variétés.*
RIANT (Le Comte). Voy. GUNTHER.
RICHARDSON. Voy. SCHMIDT (E.).
Rigveda. Voy. *Hymnes.*
ROCHAMBEAU (DE), Prieuré de Courtozé et ses peintures murales (A. Giry). 155 75
Rome (Mosaïques chrétiennes de). Voy. ROSSI.
RONSARD. Voy. CHABOUILLET.
ROSSI (G. B. de), Mosaïques chrétiennes de Rome antérieures au XVe siècle (Eug. Müntz). 167 104
ROTH. Voy. *Hymnes.*
ROUSSEAU (Jean-Jacques). Voy. SAINT MARC GIRARDIN, SCHMIDT (E.).
RUELLE, Études sur l'ancienne musique grecque (Charles Graux) . 186 162

Sagesse des Hindous. Voy. MONIER WILLIAMS.
SAINT LOUIS. Voy. WALLON.
SAINT MARC GIRARDIN et BERSOT, Jean-Jacques Rousseau (o/o) . . 144 40
Erratum 80
SAINT PAUL, *Épître aux Romains,* p. p. VOLKMAR (A. Sabatier) . . 138 17
Sanskrit (Sentences traduites du). Voy. MUIR.
SCALIGER (Jules-César). Voy. *Documents.*
SCHELER. Voy. AYER.
SCHLEGEL (Lettre inédite de). Voy. *Variétés.*
SCHMIDT (E.), Richardson, Rousseau et Gœthe (C. J.) 184 156
SCHMIDT (J.), De la Vie d'Homère attribuée à Hérodote (Henri Weil). 185 161
— Leibnitz et Baumgarten, étude d'esthétique (C. J.) . 233 362
SCHRŒDER. Voy. *Monuments.*
SCHULTE (DE), Histoire de la littérature canonique, t. I (Paul Viollet). 227 344
SCHURÉ, Le Drame musical (E.). 225 330
Sentences religieuses et morales traduites du sanscrit. Voy. MUIR.
SHAKSPERE. Voy. DOWDEN.
SIMÉON. Voy. OLMOS.
Sociétés savantes : Académie des inscriptions et belles-lettres, 25 juin 1875 (Julien Havet). . . 14
— — 2 juillet » . . . 29

Digitized by Google

Art. Pages

— — 9 » » . . . 46
— — 16 » » . . . 63
— — 23 » » . . . 79
— — 30 » » . . . 95
— — 6 août » . . . 111
— — 13 » » . . . 127
— — 20 » » . . . 143
— — 27 » » . . . 159
— — 3 septembre » . . . 174
— — 10 » » . . . 195
— — Erratum 208
— — 17 » » . . . 207
— — 24 » » . . . 223
— — 1 octobre » . . . 238
— — 8 » » . . . 254
— — 15 » » . . . 271
— — 22 » » . . . 287
— — 29 » » . . . 303
— — 5 novembre » . . . 318
— — 12 » » . . . 335
— — 19 » » . . . 351
— — 26 » » . . . 367
— — 3 décembre » . . . 383
— — 10 » » . . . 399
— — Supplément 415
— — 17 » » . . . 415

SOREL, Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande (Van den Berg) 219 313
STADE (Albert de), *Troilus*, p. p. MERZDORF 140 23
Stèle de Mésa. Voy. *Variétés*.
Suisse (Spécimen d'un dictionnaire biographique et bibliographique des historiens et érudits de la). Voy. MÜLINEN.
SURVILLE (Clotilde de). Voy. KŒNIG.
Syntaxe historique de la langue latine. Voy. DRÆGER.

TAMIZEY DE LARROQUE, Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais. 183 155
— Voy. *Mémoires-journaux*.
Tapisseries (Sur la fabrication des). Voy. GENTILI.
TÉRENCE. Voy. FISCHER, UMPFENBACH.
Testament (Ancien). Voy. KUENEN.
TOBLER, Bibliographie géographique de la Palestine (C. Clermont-Ganneau) 213 286
Tours (Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de). Voy. DORANGE.

Digitized by Google

Art. Pages

TRICOTEL. Voy. *Mémoires-journaux.*
Troilus. Voy. STADE.
Tsiganes. Voy. *Correspondance.*

UMPFENBACH, Analecta Terentiana (— T —). 177 138

Variantes. Voy. COBET.
Variétés : Une lettre inédite de Schlegel (T. de L.). 29
— Voy. *Correspondance.*
— La Stèle de Mésa (C. Clermont-Ganneau) 166
— Revue des dialectes allemands, p. p. FROMMANN (C. J.). 350
— P. P. Dobrée 383
— Un pamphlet à propos de Pamphile (G. P.). 398
VAUCHER, La Chronique du *Livre Blanc* (Γ.) 136 10
VIVENOT (DE). Voy. *Documents.*
Vocabulaire hiéroglyphique. Voy. PIERRET.
VOLKMAR. Voy. SAINT PAUL.

WACHSMUTH, L'ancienne Athènes (P. Decharme). 170 119
WAGNER. Voy. DOBREE.
WALLON, Saint Louis et son temps (A. Molinier) 241 409
WALTER, La doctrine de la raison pratique dans la philosophie grecque (Ém. Boutroux) 152 66
WALZ. Voy. *Chronique de Flersheim.*
WEINHOLD. Voy. *Fragments.*
WILKEN. Voy. BENECKE.
WIMPHELING, *Germania;* MURNER, *Germania nova* (E.) 211 282
WORDSWORTH, Fragments et textes en ancien latin (M. B.). . . . 164 101

XÉNOPHON, L'*Anabase,* p. p. COBET (Charles Thurot). 132 2

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

Academy (The). New series, Nos 162-186 . . . . . Nos 27-51
Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit. 1875.
Nos 5. 27
6. 30

Digitized by Google

7. . . . . Nos 39
8. 40
9. 43
10. 48
Athenæum (The). Nos 2485-2509 27-51
Germania. Neue Reihe, achter Jahrg. Heft II. 38
III 43
Indian Antiquary (The). Part XLVI 44
XLVII 46
Jenaer Literaturzeitung. 1875, Nos 15-22. 27-32
23-24. 34-35
25 37
27-28. 38-39
30-32. 41-42
34-35 47
36 49
38 51
Literarisches Centralblatt, Nos 26-32 de 1875. 27-34
33-48 36-51
Mittheilungen aus der historischen Litteratur. IIIe année. No 3. . . 40
4. . . 44
Nittende Aarhundrede. 1874. Octobre 35
Propugnatore (Il) 1875. Mars-avril-mai-juin. 35
Revue d'Alsace. 1875. Avril-mai-juin, juillet-août-septembre . . . 39
Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.
Nouv. série, t. XVIII, 4e livr. 38
5e livr. 45
Rivista Europea (La), 1875. Avril. 37
Mai, juin 38
Juillet, août 39
Septembre 40
Octobre 45
Novembre 51

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 3 Juillet — 1875

Sommaire: 131. KUENEN, Les origines du texte masoréthique de l'Ancien Testament, tr. p. CARRIÈRE. — 132. XÉNOPHON, L'*Anabase*, p. p. COBET. — 133. CLAUDIEN, L'*Enlèvement de Proserpine*, p. p. JEEP. — 134. BEGEMANN, Le Prétérit faible des langues germaniques. — 135. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, Études sur quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise. — 136. VAUCHER, La Chronique du *Livre Blanc*. — 137. ANDREE, Géographie du commerce universel. — *Sociétés savantes:* Académie des inscriptions.

131. — **Les origines du texte masoréthique de l'Ancien Testament**, examen d'une récente hypothèse, par A. KUENEN, professeur à l'Université de Leyde, traduit du hollandais, par A. CARRIÈRE, répétiteur à l'École des Hautes-Études. Paris, 1875. In-8°, viij-53 p.

Le titre général de ce mémoire, bien que corrigé quelque peu par la seconde partie, n'indique qu'imparfaitement l'objet qui y est traité. Les questions: *quand, par qui* et *comment* notre texte masoréthique a-t-il été constitué, non-seulement n'y obtiennent pas « une réponse absolument satisfaisante » (p. 53), mais elles n'y sont pas même discutées. Pour l'époque seule au-dessous de laquelle une bonne critique interdit de descendre, le savant professeur de Leyde adopte avec raison, mais sans se livrer à de nouvelles recherches, l'opinion établie aujourd'hui que la fin du IIe siècle est le *terminus ad quem* qu'il est impossible de dépasser. Le vrai but que se propose M. Kuenen dans ce mémoire est de réfuter une hypothèse, proposée avec une certaine désinvolture par M. Paul de Lagarde, professeur à Gœttingue, pour expliquer les différences considérables qui existent pour la vie des patriarches antérieurs au déluge (*Génèse*, chap. V), et celle des ancêtres d'Abraham (*Genèse*, XI, 10-26), entre le texte hébreu de la Bible et la version des Septante. M. de Lagarde propose de considérer comme une vérité la tradition, conservée dans l'introduction d'une version arabe de la Genèse et complétée dans le commentaire d'une autre version du même livre, d'après laquelle les grands prêtres Hanan et Kaïafa se seraient mis d'accord pour retrancher mille ans des années de la vie des patriarches, afin de pouvoir nier l'apparition du Messie, promise par Dieu à Abraham au bout de *cinq jours et demi*, en d'autres termes pour l'année 5500 [1].

En prenant comme point de départ la thèse qu'aucun changement n'a été fait au texte masoréthique depuis l'an 200 après J.-Ch., M. K. prouve qu'aucune trace de la prédiction, donnée par le texte arabe, ne se trouve dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, et que, par conséquent, aucune controverse n'a pu engager jusqu'à cette époque les Juifs à une falsification des chiffres dans les deux chapitres de la Genèse. L'auteur prodigue dans cette démonstration toutes

1. Voyez sur la divergence des textes, le travail de A. Geiger, *Wissenschaftl. Zeitschrift*, I, 98-121, 174-185 (cité par M. K., p. 49, note 2), et sur l'hypothèse de M. Lagarde, VII, p. 312-313.

Digitized by Google

les ressources de sa vaste science et de sa dialectique fine et serrée. On regretterait peut-être une sorte de gaspillage dans ce déploiement prodigieux de raisons pour battre en brèche une hypothèse aussi peu sérieuse, si les études de M. K. n'étaient pas toujours pleines de renseignements et d'aperçus utiles.

M. Carrière a donc bien fait de rendre accessible aux Français ce beau mémoire, écrit en hollandais, langue que peu de savants comprennent. Le traducteur, en publiant cette brochure, a voulu du reste rendre hommage à l'université de Leyde, qui allait célébrer le 300e anniversaire de sa fondation, et en particulier à cette faculté de théologie si admirablement constituée et qui compte dans son sein des hommes comme MM. Kuenen et Scholten. Les « Verslagen » de l'Académie royale des sciences contiennent encore bien d'autres mémoires qui mériteraient les honneurs d'une traduction : nous citerons entre autres le travail remarquable de M. Kuenen sur les Sanhedrin. M. Carrière rendrait un vrai service à la science, en leur consacrant la connaissance parfaite qu'il a de la langue hollandaise, pour les faire passer dans la nôtre.

J. D.

---

132. — **Xenophontis expeditio Cyri**, in usum scholarum edidit C. G. Cobet. Editio secunda emendatior. Lugduni-Batavorum, Brill, 1873. xx et 295 p. — Prix : 4 fr.

M. Cobet avait publié en 1859 une première édition du texte de l'Anabase de Xénophon destinée à l'usage des classes. Cette seconde édition repose sur les mêmes principes. « Nihil esse arbitror » dit M. C. dans la préface « quod sit » simul et verius et evidentius quam Quintiliani praeceptum : INTERPRETATIONEM » PRAECEDERE DEBET EMENDATA LECTIO. Nemo potest et ipse intelligere et alteri » interpretari id quod non est sanum et integrum. Diligenter igitur videndum, » ne quis, dum scripturas aegras et male sanas utcumque explicare nititur, pau- » latim ingenium obtundat suum iudicioque vim afferat, et quae olim in linguae » ratione et usu certa et stabilia fuerunt, ea nunc librariorum vitio incerta » esse et fluxa et varia videantur. In hac quoque re *maxima debetur pueris reve-* » *rentia,* qui primis doctrinae elementis imbuuntur recentes, ne quid videant et » imbibant quod vitiosum sit ac falsum, nam diu servant errorem et perversae » interpretationis consuetudinem non facile dediscunt. » Ce désir de ne rien proposer à des jeunes gens qui ne soit d'une pureté irréprochable a conduit M. C. hors des limites où il faudrait se renfermer dans une édition à l'usage des savants. Il a supprimé tout ce qui paraissait redondant et oiseux à la sévérité de son jugement, et il a changé tout ce qu'il trouvait contraire à l'analogie du dialecte attique qu'il aime si passionnément et qu'il connaît si bien. La destination de son livre excluait l'expression du doute et ne souffrait pas qu'on restât dans l'incertitude : ce qui, comme l'on sait, répugne d'ailleurs au caractère de l'illustre helléniste.

Nous discuterons ici quelques-unes des modifications que M. C. a apportées au texte de sa première édition.

Quelque danger qu'il y ait à admettre qu'un texte est interpolé, quelque abus

Digitized by Google

que les critiques de notre temps aient fait de cette hypothèse, en général très-difficile à établir, on ne peut s'empêcher d'accorder à M. C. que le texte de l'*Anabase* n'ait, en un certain nombre de passages, subi cette sorte d'altération. L'une des plus importantes et en même temps des plus probables que M. C. ait signalées se rencontre dans II, 3, 23. Cléarque dit à Tissapherne, après la mort de Cyrus : ἡμεῖς οὔτε συνήλθομεν ὡς βασιλεῖ πολεμήσοντες οὔτ' ἐπορευόμεθα ἐπὶ βασιλέα ..... ἐπεὶ δὲ Κῦρος τέθνηκεν, οὔτε βασιλεῖ ἀντιποιούμεθα τῆς ἀρχῆς οὔτ' ἔστιν ὅτου ἕνεκα βουλοίμεθ' ἂν τὴν βασιλέως χώραν κακῶς ποιεῖν οὐδ' αὐτὸν ἀποκτεῖναι ἂν ἐθέλοιμεν. La pensée exprimée dans la dernière proposition οὐδ'... ἐθέλοιμεν se rencontre, sous forme affirmative, dans III, 1, 17 et VII, 1, 27; mais, comme le fait remarquer avec raison M. C., « recte haec dicuntur de eo » tempore quum Cyrus fratri et regnum et vitam ereptum iret, sed Cyro mortuo » Graecos negare se regem occidere velle quam fatuum est! ». Ajoutons que l'interpolation n'est pas placée où elle devrait être, c'est-à-dire immédiatement après τῆς ἀρχῆς. Il est probable qu'un réviseur aura cru compléter la pensée en mettant à la marge ce qu'il avait tiré des deux autres passages. Il me semble que M. C. a eu raison d'être choqué des mots mis entre crochets dans les passages suivants : I, 8, 23 ἐκ τοῦ ἀντίου [οὐδὲ τοῖς τεταγμένοις ἔμπροσθεν]. II, 6, 11 τὸ στυγνὸν αὐτοῦ [ἐν τοῖς προσώποις]. IV, 2, 2 ὅπως ταύτῃ [τῇ ὁδῷ]. VII, 3, 37 νόμος τοῖς Ἕλλησιν ἡγεῖσθαι [ἐστι] τὸ βραδύτατον. Je conserve des doutes sur les passages où un mot, qui n'est ni nuisible au sens ni contraire à l'usage, est supprimé comme inutile, par exemple sur I, 2, 18 τὰ ὤνια [ἔφυγον], I, 3, 6 ἱκανὸς εἶναι [οἶμαι], I, 4, 14 [πλέον] προτιμήσεσθε et ἀποκρινοῦνται [Κύρῳ], I, 8, 5 ἔστησαν [ἐν τῷ δεξιῷ], I, 8, 24 ἔτρεψε [τοὺς ἑξακισχιλίους], I, 8, 28 πεπτωκότα εἶδε [Κῦρον], IV, 2, 10 οὓς [ἢ] ἀποκόψαι ἀνάγκη. Si ces interpolations sont possibles, elles ne sont guères démontrables. Les Grecs de l'âge classique n'avaient pas sur le style les mêmes idées que nous. Nous serions choqués des répétitions que Xénophon s'est permises (4, 4, 21) ἥλωσαν ..... ἑάλω, (4, 5, 2) ἐπορεύθησαν ..... ἐπορεύοντο ; nous n'admettrions pas une parenthèse, comme celle que Xénophon ouvre (4, 7, 16) ᾧ ἔσφαττον ..... ἔμελλον.

Il n'est pas moins difficile de décider sur les particularités de la langue de Xénophon. Il est incontestable qu'à cet égard les manuscrits sont sans autorité, puisque les copistes ont substitué de bonne heure les formes et les locutions du dialecte commun à celles du dialecte attique. D'autre part l'analogie est un guide trompeur. Dans le passage que nous venons de citer (4, 4, 21), nous voyons ἥλωσαν avec contraction, ἑάλω sans contraction, employés l'un à côté de l'autre. M. C. se fonde sur l'analogie de 4, 6, 12, et de 7, 3, 37 pour substituer νύκτωρ à τὴν νύκτα et μεθ' ἡμέραν à τὴν δὲ ἡμέραν dans le passage suivant (5, 8, 24) τοῦτον τἀναντία ποιήσετε ἢ τοὺς κύνας ποιοῦσι · τοὺς μὲν γὰρ κύνας τοὺς χαλεποὺς τὰς μὲν ἡμέρας διδέασι, τὰς δὲ νύκτας ἀφιᾶσι, τοῦτον δέ, ἢν σωφρονῆτε, τὴν νύκτα μὲν δήσετε, τὴν δὲ ἡμέραν ἀφήσετε. Il me semble que dans les passages rapprochés par M. C. νύκτωρ et μεθ' ἡμέραν conviennent pour exprimer ce que nous rendrions en français par *de nuit, de jour*, et que dans le texte (5. 8, 24), l'accusatif exprime mieux *pendant la durée de la nuit, du jour*.

Digitized by Google

L'emploi des temps était, chez les Grecs, fort différent de ce qu'il est dans nos langues modernes; et l'usage ne mettait pas entre l'aoriste et le plus que parfait ou l'imparfait la différence que notre langue observe entre notre prétérit défini et notre plus que parfait ou notre imparfait. Faut-il lire παρεσκεύαστο au lieu de παρεσκευάσατο (1, 10, 18), ἤγαγες au lieu de ἦγες (3, 4, 40), ὑπέμενεν au lieu de ὑπέμεινεν (4, 1, 15), προήγαγον au lieu de προσῆγον (6, 1, 14), θεῖ au lieu de ἔθει (7, 1, 18), περιπλεῖ au lieu de περιέπλει (7, 1, 19)? Il est malaisé de le décider.

L'emploi de l'article est, comme on sait, une des difficultés et des délicatesses de la langue grecque. M. C. l'a rétabli, où il manquait, dans I, 2, 20 αὐτῇ (τοὺς) στρατιώτας, IV, 7, 25 ἀλλήλους καὶ (τοὺς) στρατηγούς, VII, 4, 16 ἐφαίνετο (τὸ) πῦρ, et supprimé, où il était de trop, dans IV, 8, 25 τῷ Διὶ [τὰ] σωτήρια, V, 5, 20 ὑπαίθριοι ἐν [τῇ] τάξει. Je ne l'aurais pas ajouté dans II, 4, 6 τὸν δ' οὖν Εὐφράτην ἴσμεν ὅτι ἀδύνατον διαβῆναι κωλυόντων (τῶν) πολεμίων. Il me semble qu'il s'agit ici d'ennemis en général, ce que nous rendrions en français par « quand *des* ennemis s'opposent au passage. » L'article était-il nécessaire devant un nom de peuple dans VI, 1, 14 μητ' ἀδικεῖν (τοὺς) Παφλαγόνας? D'autre part je le laisserais dans V, 2, 17 ἔλεγον ὅτι ἄκρα τέ ἐστιν ἔνδον καὶ [οἱ] πολέμιοι πολλοί, οἳ παίουσιν ἐκδεδραμηκότες τοὺς ἔνδον ἀνθρώπους. Je crois que la proposition relative ajoute ici une idée à celle qui est exprimée par l'article : « les » ennemis sont nombreux et ils frappent, etc. »

M. C. a le sentiment très-juste et très-délicat sur la valeur des prépositions que les copistes ont si souvent confondues. Il me semble avoir raison de substituer ἐν à σύν dans (6, 5, 3) ἐκήρυξαν ἀριστήσαντας ἐξιέναι τοὺς στρατιώτας σὺν τοῖς ὅπλοις, où le sens serait rendu par le français *en armes*. Mais je ne pense pas que ce texte puisse autoriser la même substitution dans (7, 3, 40) παρῆν Σεύθης ἔχων τοὺς ἱππέας τεθωρακισμένους καὶ τοὺς πελταστὰς σὺν τοῖς ὅπλοις, où le sens est *avec les Hoplites;* car on lit immédiatement après καὶ ..... οἱ μὲν ὁπλῖται ἡγοῦντο, οἱ δὲ πελτασταὶ εἵποντο, οἱ δ' ἱππῆς ὠπισθοφυλάκουν.

On sait que les écrivains grecs lient par des conjonctions les propositions coordonnées, habitude que n'ont pas les écrivains latins. Cependant l'asyndète et l'asyndète sans figure oratoire n'est pas rare chez Xénophon, particulièrement avec le démonstratif τοῦτο, ταῦτα, qui n'est même pas toujours en tête de la proposition, par exemple dans 4, 4, 19; 4, 6, 4; 5, 6, 14. Je n'aurais pas ajouté δ' après τοῦτο dans 5, 2, 7. M. C. n'ajoute pas οὖν après οἱ μὲν dans 1, 2, 25; mais il l'ajoute après οἱ μὲν dans 2, 1, 6, τὴν μὲν dans 6, 5, 1. On trouve aussi dans 3, 1, 26 ὁ μὲν ταῦτ' ἔλεξεν, mais ce passage rentre peut-être dans l'analogie de ceux où le démonstratif est employé sans conjonction de coordination. Cependant l'article suivi de μὲν est trop de fois employé sans καὶ ou οὖν pour ne pas autoriser à penser que Xénophon s'est permis l'asyndète.

Le texte de l'Anabase ne comporte pas beaucoup de corrections qui intéressent le sens. M. C. en a fait une qui me semble heureuse dans 2, 2, 13 où il est dit que Ἀριαῖος ἐτύγχανε ..... ἐφ' ἁμάξης πορευόμενος, διότι ἐτέτρωτο. Sur quoi M. C. fait la remarque suivante : « absurdum est principem virum eumque vul-

Digitized by Google

» neratum *plaustro* vehi. Imo vero ἐφ' ἁρμαμάξης ἐπορεύετο, ut Atheniensium » legati in Perside iter faciunt ἐφ' ἁρμαμαξῶν μαλθακῶς κατακείμενοι, apud » Aristophanem *Acharnens.* vs. 71, et rex Persarum in Graeciam contendens » μετεκβαίνεσκε ἕκως μιν λογος αἱρέοι ἐκ τοῦ ἅρματος ἐς ἁρμάμαξαν, teste Hero- » doto VII, 41. »

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer que l'édition de M. Cobet n'est pas bonne seulement pour des élèves; les philologues trouveront aussi à profiter dans l'œuvre du plus fin connaisseur en langue grecque que nous ayons.

Charles THUROT.

---

133. — **Cl. Claudiani Raptus Proserpinae.** Recensuit Dr Ludovicus JEEP, Lipsiensis. Augustae Taurinorum, Arminius Lœscher. 1875 (1874). XXV et 59 p. — Prix : 4 fr.

M. L. Jeep a entrepris un travail considérable et bien méritoire, c'est d'établir pour la première fois par une critique méthodique le texte de Claudien. Depuis 1869, il a consacré une série d'écrits aux questions qui s'y rapportent[1]. Ses conclusions ayant été adoptées, sauf quelques réserves, par plusieurs savants (Teuffel, Baehrens, Vitelli), il ne fait que les énoncer, avec de légères modifications, dans la préface de son édition du *de raptu Proserpinae*[2].

M. Jeep connaît une cinquantaine de mss. de ce poème, qu'il classe d'après les signes suivants :

I texte (relativement) complet; subdivisée en :

I a la leçon *fusis* « conservée » dans l. I v. 53.

I b *pensis* au lieu de *fusis*, l. I v. 53.

II lacune l. III v. 280-360.

III lacune l. III 280-360; absence de la prétendue préface du l. III; omission des vers III 438 à 448 (derniers vers existants du poème).

IV lacune l. III v. 280-360; omission des vers III 438-448; lacune I 139-212.

V lacune l. III v. 280-360; absence de la préface du l. III; omission de III 438-448, et lacune l. I v. 139-212.

La filiation de ces classes serait la suivante :

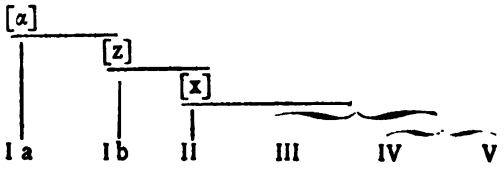

---

1. Voir surtout, pour le poème *de raptu P.*, *Die Handschriften von Claudian's Raptus P.*, dans les *Acta Societatis philologae Lips. ed. Ritschl*, Lips. 1872, vol. I, fasc. 2, p. 345 à 387.

2. C'est la forme du titre que M. Jeep approuve en note, tandis qu'on lit sur la couverture *Raptus Proserpinae*, et au haut de la p. 1. *Carmen de raptu P.*

Digitized by Google

En outre :

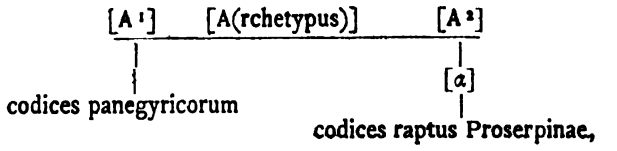

c'est-à-dire que [α] n'était autre que la copie d'une liasse de 4 feuilles de 8 pages à 29 lignes, détachée de l'archétype unique, et depuis longtemps perdu, par lequel Claudien nous a été conservé. La conséquence saute aux yeux: la critique du poème doit se fonder sur les mss. I a, subsidiairement sur I b, et elle doit laisser de côté entièrement II à V; car lors même que [x] eût conservé de bonnes leçons de [z], perdues dans I b, il serait plus que probable qu'on les retrouverait dans I a.

M. Jeep décrit ensuite les trois mss. qu'il a pris pour base unique, le *Laurentianus* plut. XXIV sin. cod. 12[1] (L) et le *Vossianus* n° 294 (V) de la classe I a, et le *Gudianus* n° 228 (G) de la classe I b. Enfin, il discute quelques leçons nouvelles admises dans son texte.

Il est difficile de contrôler la classification des mss. faite par M. Jeep, et il serait encore plus difficile de la refaire, sans avoir à sa disposition tous les matériaux que lui seul possède. Cependant il suffit de parcourir les quelques mss. de Paris, que malheureusement M. Jeep n'a pas vus lui-même[2], pour s'assurer que cette classification n'est pas à tous égards définitive.

Nous laissons de côté les n°s 8081, 8297 et 11324 de la Bibl. nat., qui ne sont que des copies récentes et sans valeur de mss. de la classe I b (mais non du n° 7892). Les autres répondent à l'attente de M. Jeep[3] en ce qu'ils séparent le poème *de raptu P.* du reste du recueil; et les n°s 8080 et 8082 rentrent même dans une de ses classes (la IVe)[4]. Mais voici les n°s 8295 et 8296 qui ont en commun une lacune de 12 vers au lieu de 66, de I 201 à 212 (*Religiosa silex — speculatus ab arce*), sans être pourtant de la même famille; en effet, 8295 a la préface l. III, 8296 ne l'a pas; les 30 premiers vers du poème à eux seuls ont 8 variantes, sans parler des différences d'orthographe; enfin il y a des vers entiers (de remplissage) qui diffèrent; p. ex., après III 279: 8295 *Omnis hos* (sic) *recti nobis sic fata recedit;* 8296 *Hec ait et lectura faces intrat nemus altum.*

Mais une observation bien plus importante, c'est que le n° 7892, que M. Jeep attribue à la classe I a, n'en est pas du tout. Le mot *fusis* (I 53) s'y voit à la place d'un autre mot qui a été gratté, et qui était sans aucun doute *pensis*[5]. La

1. Et non 112, comme portent les Acta p. 355 et la préf. de l'éd. p. viij, etc.
2. *Acta*, p. 351; *praef.* p. viij.
3. *Acta*, p. 351 suiv.
4. Le n° 8080 omet le vers III 361; le n° 8082 possède ce vers. Ce qui suit le v. III 437 dans 8080 est de seconde main.
5. En outre, un collationnement très-attentif de tout le l. I nous a convaincu que ce ms. n'a presque aucune valeur à côté de L, et même de V. Le ms. 7892, de petit format, en parchemin, se compose de deux parties (f. 1-122 et 123-148), d'écriture et de dimension différentes, mais toutes deux du XVe siècle, et portant au f. 1 r le nom de

Digitized by Google

classe I a se trouve donc réduite à deux mss., L et V. Mais il y a plus, son existence même est fort douteuse; en tous cas, la leçon du vers I 53 ne suffit pas pour justifier la subdivision de la classe I en I a et I b. En effet, V et G (représentant de I b) ont en commun tant de fautes de copie et d'interpolations[1], qu'il ne saurait être question de rencontres fortuites. Évidemment, s'il y a eu un intermédiaire [z] entre [α] et G, il a servi aussi à V. Mais il a servi aussi à L, s'il existe; car L et G ont la même interpolation ou la même erreur en quelques endroits où la vraie leçon n'était pas perdue dans [α], V certainement ne l'ayant pas retrouvée par conjecture, mais ayant dû la tirer d'[α][2]. Or, si tous les textes ont passé par le même intermédiaire, autant identifier celui-ci avec [α]. Seulement, il faut alors supposer [α] déjà chargé de variantes et de gloses interlinéaires ou marginales[3], que L aurait mises de temps en temps dans le texte, et que d'autres auraient adoptées plus ou moins régulièrement, sans renoncer pour cela au droit de faire des changements de leur propre chef. De cette manière, la présence de *fusis* dans quatre mss.[4] s'expliquerait assez naturellement[5].

Mais il est évident que ce ne peut être là qu'une hypothèse très-hasardée pour qui ne connaît les mss. I b à V que par le fatras de Burmann. Il se peut aussi qu'en étudiant à nouveau toute la classe I, on découvre la vraie filiation (car évidemment tous les mss. de cette classe ne remontent pas directement à [α]), et que cette filiation donne le mot de toutes les énigmes. On pourrait regretter, à ce point de vue, que M. Jeep n'ait pas fait connaître quelques mss. de plus. En tous cas, d'après ce qu'on connaît, on ne peut que féliciter M. Jeep de s'être attaché principalement à L pour constituer son texte. L n'est pas, à la vérité, entièrement exempt de gloses mises à la place du texte, ni même de conjectures[6]. Mais, en

---

« *Claudii Puteani.* » Les f. 123 r à 141 v contiennent le poème de Claudien. Les f. 125 et 126 (l. II 157-284) se trouvent à la place qu'ils occupent par une erreur du relieur; ils devraient suivre le f. 132; mais il n'y a pas de lacune. Presque toutes les leçons qui diffèrent de L V G se retrouvent dans le « *cod. Mediolan.* » de Burmann.

1. En voici quelques exemples : I 66 *illicitas* p. *incestis;* 145 *rapta* (?) et *trisulca* p. *raptam* et *trisulcam;* 146 *opponit* p. *opposuit;* 172 *offenso rimosa ruit* p. *offensus rimata furit;* 213 *nudat* p. *pandit;* 276 *arces* p. *auras;* etc., etc.

2. I 129 *cornua* p. *germina;* II 3 *ardentes* p. *errantes*; 83 *longeua colonis* p. *longaeuus harenis*; III 62 *saucius* p. *languidus*; etc.

3. C'est ce que M. Jeep doit faire aussi, dans une certaine mesure, puisque, dans II 171 et III 137, il explique la leçon de I b (et de V) par une scolie de L, qu'ils n'ont pu connaître que par [α], et puisqu'il a observé dans L des corrections de première main telles que III 231 *campos* p. *colles*. Voy. aussi E. Baehrens, Jahrbb. f. Philol. t. 105 (1872) p. 636.

4. L et V de première main, *Palat.* 1573 (Jeep, *Acta*, p. 368) et *Paris.* 7892 de seconde main. Du reste, *fusis* était facile à trouver aussi par conjecture (Catull. 64, Virg., etc.)

5. Le système de M. Jeep est entièrement renversé, semble-t-il, par le v. II 118, s'il est authentique. Comment, en effet, L et V, en copiant [α], et plusieurs mss. I b en copiant [z], auraient-ils omis le même vers indépendamment les uns des autres? Voudra-t-on croire qu'il se trouvait en marge et dans [α] et dans [z]? — Mais ce vers est suspect. Voy. plus bas.

6. Voy. ci-dessus note 8, et l. I 201 *obumbrat* p. *opacat*; 267 *tele* p. *texti*; II 6 *iussere* p. *noluere*; 132 *legunt* p. *metunt*; 183 *se soluit* p. *dissiluit*; 297 *eciam* p. *pariter*; III 98 *fuluos leones* p. *fulnas leenas*; 108 *tantum* p. *saltem*; etc.

Digitized by Google

général, on reçoit l'impression, en l'étudiant d'après M. Jeep, qu'il offre une tradition relativement très-pure [1]. Il y a même quelques passages où l'on voudrait que M. Jeep lui fût resté plus fidèle. Ainsi I 127 *uitulum* — *qui* (*uitulam* est une interpolation; qu'importait le sexe?); III 103 *indulgens* (excellente correction de M. Jeep) *Phrygias uel nunc* p. *indulges Phrygiasque etiamnum*; 415 *ferebar* p. *uidebar;* etc.

Si, sauf ces quelques points, la critique diplomatique exercée par M. Jeep doit être pleinement approuvée, la partie divinatoire de son œuvre provoquera probablement plus d'objections, parce qu'elle est, de sa nature, plus subjective. Plusieurs de ses conjectures paraîtront inutiles, comme II 75 *aruum* pour *annum;* I 163 *flammisque* pour *damnisque* (conjecture pour conjecture, *nutrit* au lieu de *mittit* est bien préférable); II 331 *uanescere* pour *rarescere;* III 281 *estis* pour *itis*. D'autres donnent un texte positivement inférieur à celui des mss. ou des éditions précédentes; ainsi I 203 *coniferi modulantur* (L) *rami* au lieu de *coniferis modulatur ramis* [2]. I 218 *peragi est tempus* pour *peragi tempus;* le *t* de *peragit* (L V G) n'est qu'une répétition de celui de *tempus*, et *peragi est* nécessite l'élision d'une voyelle longue, extrêmement rare chez Claudien (L. Müller, *de re metr.* p. 282); enfin v. Virg. Æn. V 638 et Stat. Theb. V 140 cités par Heinsius, et *in Rufin.* II 311. II 44 *natum* p. *nasci; nasci* est bien plus épique. II 86 *foue ut* p. *foue; ut* affaiblit la phrase et l'élision de *foue ut,* malgré la consonne qui suit, est encore plus inadmissible que celle de I 218, surtout dans une conjecture [3]. Mais il y a une série d'excellentes corrections : I 6 *solum* p. *totum;* 21 *foribus* p. *opibus;* III 103 (v. plus haut); etc.

M. Jeep pense que son opinion sur l'histoire du texte suffit à expliquer que la fin de notre épopée soit tronquée, et il trouve très-probable que le poème a été achevé. C'est très-possible, sinon très-probable; mais cela reste toujours une question ouverte. Des lacunes dans le récit sans aucune incohérence grammaticale sont plutôt de nature à faire naître des doutes. M. Jeep lui-même a découvert une lacune de cette espèce entre I 273 et 274. Mais il y en a une presque aussi manifeste entre II 203 et 204, où le sujet même de l'épopée, l'enlèvement de Proserpine, est passé sous silence. Il est dit, sans doute : *rapitur Proserpina curru;* mais avant qu'elle fût entraînée sur le char, il fallait que le dieu l'eût prise et l'y eût fait monter [4]. Enfin, le vers II 118, que L V G et plusieurs autres omettent, ressemble fort à ceux au moyen desquels certains mss. essaient de dissimuler la lacune III 280-360, et pourrait bien n'être qu'un remplissage de même nature.

A partir du v. III 332, M. Jeep fait commencer un 4e livre. Il est fort possible qu'il ait raison, mais c'est peu important. Ce qui est bien regrettable, au contraire,

---

1. Le copiste se montre souvent ignorant et peu intelligent, tellement qu'on a peine à lui attribuer la moindre altération volontaire.

2. *Praef.* p. xxj, M. Jeep dit que dans la vulgate il faudrait tirer de *quam* le sujet de *modulatur,* qui serait *quae*. C'est une inadvertance. Le sujet de *modulatur* est *pinus*, la construction est la même que I 17 suiv. (*tigris colligit*).

3. *Caui* II 126, en note, ne peut être qu'un *lapsus calami*; *cauae* serait bien oiseux.

4. Même dans le petit récit de l'hymne homérique εἰς Δήμητραν, v. 19, il y a au moins ces deux mots : ἁρπάξας δ'ἀέκουσαν (ἐπὶ χρυσέοισιν ὄχοισιν ἦγ' ὀλοφυρομένην).

Digitized by Google

c'est que M. Jeep, dans chacun des trois livres, ait changé le compte des vers. Quiconque a étudié les principaux poètes grecs ou latins a dû voir combien sont minimes les inconvénients qui résultent de ce que l'on continue à compter les vers reconnus inauthentiques, auprès des ennuis infinis que cause un numérotage différent d'édition à édition. Espérons que M. Jeep, en publiant les œuvres complètes de Claudien, rendra à chaque vers son numéro de la vulgate.

L'impression du livre est très-agréable à la vue, en types elzéviriens, sur grand papier teinté; mais elle est très-incorrecte. Dans une quinzaine de passages les notes critiques en deviennent inintelligibles. La ponctuation laisse aussi à désirer[1].

En somme, le poème de Claudien a gagné considérablement par les soins de son nouvel éditeur, et l'on ne peut que se réjouir de voir bientôt le recueil de Claudien tout entier restauré de la même main.

MAX BONNET.

---

134. — **Das schwache Præteritum der germanischen Sprachen.** Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Sprache von Wilhelm BEGEMANN. In-8°. Berlin, Weidmann'sche Buchhandlung. 1872. — Prix : 5 fr. 35.

Je ne sais quelle impression pénible on éprouve à la lecture de ce livre; on ne peut du moins en le parcourant ne pas se prendre à regretter que l'auteur ait perdu tant de travail et de temps pour essayer de renverser une théorie à laquelle on peut bien encore faire plus d'une objection, mais qu'il n'est plus possible de remettre en question. Si, au lieu de rompre en visière à tous les germanisants qui l'ont précédé, M. B. s'était uniquement attaché à compléter leurs explications bien plus qu'à les contester, il aurait pu faire une œuvre utile; celle qu'il a entreprise, au contraire, si elle a servi peut-être à son instruction particulière, est restée sans profit pour les progrès de la science. On n'était pas accoutumé de l'autre côté du Rhin à voir un débutant s'affranchir ainsi de l'autorité des maîtres et prétendre refaire à nouveau des théories depuis longtemps acceptées; la tentative a été si malheureuse qu'il faut espérer qu'on ne la recommencera pas.

L'auteur veut prouver que le prétérit des verbes faibles en allemand n'est point formé, comme on l'admet depuis Grimm, à l'aide du verbe *tun* soudé comme suffixe à la racine; mais il n'aborde pas son sujet sans de longs détours. Après avoir posé la question et étudié en quelque sorte le prétérit de *tun* en lui-même, il s'occupe d'abord (p. 26-66) des prétérits faibles sans voyelle de liaison en gothique, puis vient une digression de vingt-deux pages (67-99) sur le prétérit défectif *iddja*. C'est alors seulement que nous arrivons à « l'origine » et à la formation du prétérit faible » (106-171), c'est-à-dire au sujet même de cet ouvrage; l'examen des désinences de ce même prétérit le termine (172-186). Cette longue étude fatigue plus qu'elle n'éclaire. M. B. relève bien quelques-unes des difficultés que soulève la théorie de Grimm; mais l'identifica-

1. I *praef.* 4 il faut une virgule après *uias* (*qui praebuit, [ille] se credidit*); I 218 pourquoi la parenthèse? II 131 *te maerens?!* etc., etc.

Digitized by Google

tion qu'il propose du suffixe du prétérit faible avec le suffixe du participe passé indo-européen *ta(s)* n'en présente-t-elle pas de plus grandes encore? Comment, par exemple, rendre compte dans cette hypothèse de la terminaison pluriel *dēdum*, *dēduth*, *dēdun* du prétérit gothique? M. B. reste muet sur ce point, comme sur beaucoup d'autres; cependant s'il n'atteint point le but qu'il se propose, son livre n'est point sans valeur et témoigne d'un véritable talent d'analyse, qu'on doit souhaiter seulement de lui voir mieux employer qu'il ne l'a fait ici.

C. J.

---

135. — **Études sur quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise**, par Am. de Caix de Saint-Aymour, 39 p. in-8° avec 50 fig. sur bois (Extrait de la Revue d'anthropologie 1874). Paris, Leroux. 1875. — Prix : 5 fr.

M. de Caix de Saint-Aymour a débuté dans la littérature par un ouvrage de linguistique sur lequel a été porté ici-même un jugement sévère (*Rev. Crit.* du 30 mai 1868). Il s'occupe maintenant d'archéologie et nous désirons que ce soit avec plus de succès. La présente brochure est l'inventaire de quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise et des fouilles que M. de C. y a fait exécuter. C'est une pierre levée à Jancy, commune de Cergy, appelée dans le pays *pierre du Fouret* ou *Palet de Gargantua*; c'est une autre pierre levée dans la commune de Jouy-le-Moutier, près de laquelle existe un amas d'énormes blocs de grès; ce sont enfin les débris d'une allée couverte sise à Vauréal et appelée dans le pays *cimetière des Anglais*. Les fouilles pratiquées par M. de C. y ont fait découvrir un certain nombre d'ornements et d'objets laissés avec les morts, hachettes, haches, pointes de lances, fragments de couteaux en silex, dents d'animaux percées pour être suspendues, etc. M. de C. décrit avec soin ces objets, et les nombreuses gravures qui font le principal mérite de son opuscule permettent de se faire une idée nette de ces objets préhistoriques.

Y.

---

136. — **La Chronique du Livre Blanc**, notes communiquées le 29 sept. 1874, à Soleure à l'Assemblée générale de la Société d'histoire suisse, par M. P. Vaucher. 11 p. in-4°.

Le *Livre blanc d'Obwalden* (une des deux moitiés du canton d'Unterwalden, chef-lieu Sarnen) « est une sorte de manuel officiel, commencé un peu après » le milieu du xv° s. et renfermant des copies de documents relatifs au droit » public suisse, ainsi qu'une courte chronique où l'on a réuni un certain nombre » de notices et de récits relatifs à l'histoire ancienne de la Confédération. » Cette chronique connue sous le nom de *Chronik des weissen Buches* a été publiée par M. Meyer von Knonau dans le t. XIII du Geschichtsfreund et par M. de Wyss à Zurich en 1856. M. Vaucher, professeur d'histoire et directeur d'un séminaire historique à l'Université de Genève [1], bien connu par ses recherches

1. M. Pierre Vaucher s'est beaucoup occupé de l'histoire du XVI° s. et de celle du

Digitized by Google

sur les traditions relatives aux origines de la Confédération suisse (Genève 1868), a entrepris l'examen critique de la chronique du Livre blanc. Il promet pour plus tard l'étude des légendes contenues dans le corps de l'ouvrage, et n'aborde dans les notes lues à l'Assemblée générale d'Histoire suisse que deux ou trois points préliminaires. — Le fait que les documents connus par l'auteur de la chronique sont ceux-là même qui sont transcrits dans le Liber Albus lui fait croire que c'est le copiste du Liber Albus qui a composé la chronique. Sans décider qui est ce copiste, M. V. cite une note du P. Martin Kréus, auteur de l'Histoire de la paroisse de Sarnen, d'après laquelle ce serait vraisemblablement un certain Schælly, secrétaire d'État d'Obwalden de 1445-1480. M. V. examine ensuite le prologue de la chronique qui a déjà souvent exercé la sagacité des commentateurs. D'après ce prologue, les pays d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden se seraient volontairement soumis au roi Rodolphe de Habsbourg à la condition de ne jamais dépendre que de l'empire. Mais la famille du roi Rodolphe de Habsbourg, qui s'était emparé violemment du Thurgau, du Zürichgau et de l'Aargau, s'éteint, tous ses biens passent aux comtes de Tyrol alliés par des mariages aux comtes de Habsbourg. Ces comtes cèdent à des nobles du Thurgau et de l'Aargau les bailliages des Waldstaetten et les exactions de ces baillis sont l'origine de toutes les discordes qui suivirent.

M. V. croit, et il appuie son opinion sur d'assez fortes présomptions, que le chroniqueur de Sarnen avait sous les yeux la grande chronique bernoise de Conrad Justinger, mais que trouvant que l'indépendance primitive de Waldstaetten n'était pas assez bien établie par le récit de Justinger, qui admettait dès l'origine une certaine dépendance vis-à-vis de l'empire et prétendait que les seigneurs d'Autriche avaient acheté aux Habsbourg leurs droits sur les trois cantons, il imagina la fable de leur soumission volontaire à Rodolphe et de la dévolution des biens des Habsbourg aux comtes de Tyrol par suite de mariages, ignorant que si la Suisse a eu affaire à des comtes de Tyrol, c'est que les archiducs d'Autriche, descendants directs de Rodolphe, avaient hérité du Tyrol.

Nous espérons que M. V. poursuivra ses recherches, selon sa promesse, et publiera bientôt une critique complète et détaillée du Livre blanc.

Γ.

XVIIIe. Nous avons reçu, en même temps que la notice sur le Livre Blanc, une courte mais intéressante note sur les Souvenirs d'Étienne Dumont (tirée de l'Indicateur d'Histoire suisse). Tout en protestant qu'il ne veut en rien diminuer la valeur historique des Souvenirs de son compatriote, M. V. montre avec raison qu'Étienne Dumont a exagéré involontairement l'importance du rôle joué par les 4 Genevois qui ont servi à Mirabeau de collaborateurs ou plutôt de secrétaires et d'ouvriers. Il montre même que Dumont, qui écrivait plusieurs années après les événements qu'il raconte, pourrait bien n'avoir pas eu toujours la mémoire très-fidèle, et qu'en particulier le projet qu'il prête à Mirabeau en nov. 1789 de faire fuir le roi à Metz, de casser les décrets de l'Assemblée, de rappeler les parlements (Dumont, p. 206 ss.) est directement contredit par le mémoire de Mirabeau remis le 15 oct. par La Marck au comte de Provence et imprimé dans la Correspondance de Mirabeau avec La Marck, I, p. 364 ss.

Digitized by Google

137. — **Geographie des Welthandels.** Mit geschichtlichen Erlæuterungen, von Dr Karl ANDREE. 2 vol. gr. in-8° de 668 et 674 p. Stuttgart, Maier.

Nous venons un peu tard annoncer cette Géographie du commerce universel qui forme deux volumes de la « Bibliothèque des sciences commerciales » publiée par l'éditeur Jules Maier de Stuttgart. Au surplus ce nouvel ouvrage de M. Karl Andree, bien connu des géographes comme directeur du *Globus*, n'a besoin que d'être signalé au public français auprès duquel il mérite de trouver le même succès qu'auprès du public allemand. De ces deux volumes, le premier traite de l'histoire du commerce de peuple à peuple depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, histoire qui à bien des égards est celle de la civilisation. Les foires, les marchés, les caravanes, la navigation, la distribution géographique des principaux objets de commerce forment la matière principale de ce volume. Le second volume traite de l'Afrique, de l'Asie, de l'Australie et de l'Amérique. La plupart des géographies commerciales se bornent à décrire l'état présent; M. K. Andree élargit ce cadre pour y faire entrer l'histoire et l'ethnographie, pour montrer les rapports du commerce avec le génie et la vie des peuples, avec l'histoire de leur industrie : il entre même dans des détails linguistiques, par exemple sur ces jargons, nombreux sur notre globe, qu'on peut appeler après lui les « langues commerciales. » En un mot, d'un sujet généralement traité avec sécheresse et d'une lecture plus instructive qu'attrayante, M. B. a su faire, par le mélange de la géographie commerciale avec l'histoire de ce commerce, avec la vie de la civilisation, un ouvrage à la fois scientifique et curieux. Bien des points touchés dans cet ouvrage échappent à notre compétence, mais la méthode semble mériter tout éloge. Sur une question que nos études spéciales nous ont rendue familière, l'histoire et l'emploi des éléphants, nous avons trouvé M. A. bien informé. — Un troisième volume sera consacré à l'Europe.

Dans le cours de ces études M. A. s'occupe beaucoup (et cela est naturel) du commerce allemand. « Nous Allemands, dit-il, au point de vue de la navigation » et du commerce maritime nous tenons le troisième rang parmi les peuples : » seuls les Anglais et les Américains passent avant nous. » Préoccupés de la question militaire dans nos rapports avec nos voisins de l'est, nous ne prenons pas assez garde à leur développement maritime et commercial. Les Anglais ne s'y laissent pas tromper. Lorsqu'en janvier 1874, sir Bartle Frere, ancien gouverneur de Bombay, fit à Glasgow deux lectures sur sa mission à Zanzibar, il parla dès le début de la concurrence que les négociants allemands font aujourd'hui aux négociants anglais et écossais dans l'Afrique orientale. « Pendant mon » dernier voyage, dit-il, je trouvai partout chez mes vieilles connaissances écos- » saises et anglaises cette conviction que les Allemands sont devenus dans le » commerce une nation aussi formidable que dans la guerre. Je crois pouvoir » assurer que cette puissance grandissante et incontestable de l'Allemagne dans » le commerce est en rapport immédiat avec l'admirable instruction que reçoit » un grand nombre d'Allemands. En Allemagne, les jeunes gens qui se desti-

Digitized by Google

» nent au commerce parlent et écrivent grammaticalement au moins une langue » étrangère, en comprennent plusieurs et beaucoup d'entre eux connaissent » même les langues classiques. Ils ont aussi étudié l'histoire, les sciences physi- » ques et naturelles; beaucoup d'entre eux savent même la musique... Ajoutez à » cela que ces jeunes gens bien élevés et instruits mènent une vie laborieuse et » régulière, toute à leurs affaires. » Ces mérites auxquels sir Bartle Frere attribue le succès des négociants allemands tiennent à des causes bien diverses : leur esprit d'économie est la vertu ordinaire des peuples pauvres qui se passent d'autant plus aisément des raffinements de la vie qu'ils n'y sont pas habitués; leur talent commercial tient à l'instruction multiple qu'ils ont reçue et dans laquelle domine l'étude du monde étranger. Cette situation avantageuse de l'Allemagne a même inspiré à M. A. une réflexion trop naïve pour un ouvrage sérieux; il s'agit du commerce allemand sur les côtes de Chine. La plus grande partie des échanges se fait par navires allemands; les maisons chinoises ont des navires allemands à leur service. Entre Hong-Kong, Canton et Shang-haï, une centaine de navires allemands font leur transport pour le compte de maisons chinoises. On pourrait attribuer ce fait à la modicité de leurs conditions ou à la régularité de leur service; mais M. A. donne une autre raison de ce fait. « Les » négociants chinois, dit-il (§ II, p. 309), préfèrent ces navires à tous les autres » parce que leurs capitaines ne s'occupent pas seulement de leur propre intérêt, » mais aussi de celui de leurs clients. » Aurait-on cru trouver autant de sentimentalité chez des négociants chinois et chez des caboteurs allemands ? Nous ne nous scandalisons pas trop de rencontrer ces panégyriques chez un auteur allemand (bien qu'un ouvrage d'un caractère scientifique dût être dépourvu de ces puérilités), mais nous pourrions rappeler qu'un de nos collaborateurs (qui ne passe pas pour haïr l'Allemagne) a parlé de l'honnêteté du commerce allemand en termes un peu différents [1].

Pour en revenir à la question d'enseignement, et plus particulièrement à la géographie commerciale, nous ne pouvons nous empêcher de faire une comparaison qui n'est pas à notre avantage. Nous n'avons pas en France d'ouvrages à opposer à des livres comme celui de M. Andree, mais n'est-ce pas la faute de notre public plus que de nos écrivains ? *Honos alit artes.* Un des professeurs les plus compétents en cette matière, M. Bainier, sous-directeur de l'École de commerce de Marseille, a écrit une volumineuse géographie commerciale. S'il eût fait un ouvrage abrégé répondant strictement au programme des colléges, il eût trouvé un éditeur; ayant fait un ouvrage développé et scientifique, il n'en a pas trouvé et a dû faire lithographier son livre. Heureusement tout annonce de plus heureux jours à cette branche de la géographie qui tient par tant de liens au développement de notre industrie et de notre commerce. Il s'est fondé à Bordeaux une Société de géographie commerciale : la Société de Géographie de Paris a organisé une commission de géographie commerciale et sous les auspices de cette commission s'est fondée une revue, *l'Explorateur*, rédigée de façon à

1. Cf. *Rev. crit.* du 17 octobre 1874, p. 251.

Digitized by Google

intéresser à la fois les géographes et les négociants, quoique ses articles soient de valeur inégale. A cet égard nous pourrons bientôt nous suffire à nous-mêmes; mais jusqu'à ce que notre littérature ait produit des œuvres aussi étendues et où soient condensées tant de recherches, nous devons faire notre profit d'ouvrages comme celui de M. Karl Andree. H. GAIDOZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 juin 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie :

1° les travaux suivants des membres de l'école française d'Athènes : — Catalogue des vases peints conservés au musée de la société archéologique d'Athènes, par M. Collignon; — Inscriptions chrétiennes de l'Attique antérieures au 8e siècle, par M. Bayet; — Analecta : miniatures de mss. byzantins, lampes chrétiennes, fioles en terre cuite, plombs byzantins, estampages, par M. Bayet;

2° une lettre par laquelle M. de Ste Marie demande l'autorisation de faire des fouilles pour le musée d'Alger en même temps qu'il s'occupe de la mission qui lui a été confiée en Tunisie (renvoyé à l'examen en comité secret).

Une commission composée de MM. de Saulcy, Renan, de Slane et Pavet de Courteille est chargé de prendre connaissance d'une communication de M. V. Guérin.

L'académie reçoit l'avis que l'académie des beaux arts a désigné M. Guillaume pour faire partie de la commission du prix Fould.

M. Hucher écrit qu'il retire jusqu'à nouvel ordre son édition du S. Graal des concours de l'académie (v. la dernière séance).

M. Castan écrit pour se porter candidat à une place de correspondant.

— En présentant à l'académie une brochure de M. Chabouillet sur Ronsard (v. plus bas), M. de Saulcy communique quelques observations sur la famille et la naissance de Ronsard, auxquelles l'ont conduit ses propres recherches. On trouve en 1418 un maître particulier de la monnaie de Bourges du nom de Pierre Ronsard. En 1491 le même office est rempli par un Thomas Ronsard, auquel succède en 1506 son fils, nommé encore Pierre Ronsard. M. de Saulcy pense que ce dernier est le père du poète : celui-ci s'appelait aussi Pierre Ronsard. Les monnoyers étaient exempts d'impôts et formaient en cela une sorte de noblesse, qui pouvait même se transmettre par les femmes; plusieurs familles de Champagne qui ont compté depuis parmi les plus nobles n'ont pas eu d'autre origine. On s'explique donc que Ronsard ait eu des prétentions à la noblesse, et que, brodant sur ce fond, il en soit venu à prendre le titre de marquis et à se faire une généalogie de son invention.

M. Naudet demande que M. de Saulcy fasse de cette communication un mémoire écrit et développé; M. de Saulcy dit qu'il compte seulement en rédiger un résumé pour le compte rendu officiel des séances.

Digitized by Google

— M. L. Renier communique le texte d'une inscription découverte en 1872 à Grèzes le Château (Lozère) dans les fondations d'une maison où elle a été replacée depuis. Un estampage et une copie en ont été pris par M. le Dr Prunières et envoyés par lui à M. de Rozière, qui les a transmis à M. Renier. L'inscription est intéressante en ce qu'elle donne le nom d'un fonctionnaire de la cité des *Gabali*, qui n'était encore connue que par 4 inscriptions sans importance. En voici le texte : L. SEVERI. SEV*e* | RVS. L. SEV. F. *Om* | NIBVS. HONOR*ib* | VS. IN CIVITATE. FVN*c* | TVS. QVIQ. HANC. V*il* | LAM. A. SOLO. INSTITV*it* | FIL. EIVS. MAIOR. AED*e* | M.I.O.M.INSTITV | ERVNT. PRO SALV*te* | SVA.ET SVORVM ; « L. Seuerius Seuerus, L. Seueri filius, » omnibus honoribus in ciuitate functus, quique hanc uillam a solo instituit, » filius eius maior, aedem Ioui Optimo Maximo instituerunt pro salute sua et » suorum. »

— M. Desjardins, répondant aux observations de M. Naudet (v. la séance précédente), reconnaît que le plus ordinairement, en latin classique, le mot de *frumentarius* a le sens que lui donne M. Naudet. Mais, dans l'inscription du corps de garde de la 7e cohorte des vigiles de Rome, la seule dont il s'occupât dans son mémoire, *frumentarius* désigne selon lui un vigile qui a déjà été admis à participer à des distributions de blé; nous avons un autre témoignage de ces distributions faites aux vigiles, après un certain temps de service, dans une inscription du règne de Septime Sévère, Caracalla et Geta, qui contient le remerciement de 16 vigiles inscrits sur les rôles de ces distributions, QVI FRVMENT(O) PVBL(ICO) INCISI SVNT.

M. Naudet lit une note développée dans laquelle il soutient son opinion. Il pense que les frumentaires mentionnés dans l'histoire auguste et dans les inscriptions de l'empire sont toujours des centurions et soldats chargés des doubles fonctions de commissaires aux vivres et d'inspecteurs de la police générale. Quant au *frumentarius* du corps de garde de la 7e cohorte des vigiles, ce ne peut être qu'un fourrier de cette cohorte. L'inscription de l'Aventin parle de vigiles qui, étant arrivés à la cité romaine, sont inscrits, comme citoyens et non comme soldats, au rôle des distributions que l'assistance publique faisait à Rome à 200,000 plébéiens. C'est là le sens propre du mot *incisus*. Quant à *frumentarius*, il signifie toujours, non pourvu, mais pourvoyeur de blé.

— L'académie se forme en comité secret.

— A la reprise de la séance publique, M. de Longpérier lit une lettre de M. le commandant Mowat, qui signale un monument curieux en ce qu'il peut nous donner une idée de la statue colossale de Mercure qui se trouvait suivant Pline l'ancien, l. 34, ch. 18 (7, ou 45), dans le temple de Mercure sur le Puy de Dôme, et qui avait été exécutée par l'artiste Zénodore. C'est un autel votif trouvé à Horn en Hollande et conservé maintenant à Ruremonde. Il est dédié au Mercure arverne, MERCVRIO ARVERNO, et porte un bas relief qui représente le dieu assis. C'est jusqu'ici le seul exemple d'un Mercure assis dans un monument gaulois. Il est probable que celui qui a consacré cet autel à Mercure, et qui a pris soin d'ajouter au nom du dieu l'épithète d'Arverne, aura tenu à ce

Digitized by Google

qu'il fût représenté tel qu'on le voyait dans son grand temple du Puy de Dôme. On est donc fondé à croire que le Mercure de Zénodore était assis. L'artiste a dû emprunter ce type à la Grèce, où on le rencontre, à Corinthe notamment, d'une manière assez fréquente.

Ouvrages présentés de la part des auteurs : — *Par M. de Saulcy :* L'étalon des mesures assyriennes fixé par les textes cunéiformes, par M. Oppert, *et* Notice sur une médaille inédite de Ronsard, par M. Chabouillet; — *Par M. Le Blant :* Histoire des persécutions de l'église jusqu'à la fin des Antonins, par M. B. Aubé; *Par M. Léon Renier :* Rapport sur une mission archéologique en Algérie, par M. Héron de Villefosse (c'est un rapport sur la première mission de M. H. de V. en Algérie; le rapport sur sa seconde mission est sous presse); — *Par M. L. Delisle :* Catalogue descriptif et raisonné des mss. de la bibliothèque de Tours, par M. Dorange, 4°. — M. Gustave d'Eichthal adresse à l'académie son Mémoire sur le texte primitif du 1er récit de la création, Genèse, Ch. I-II, 4, (lu par lui aux séances des 8 et 13 août 1873) suivi du texte du 2e récit, Paris, 8°.

Julien Havet.

ERRATA.

N° 26. P. 414, l. 22, *lire* Ernest Kapp *au lieu de* Ernest Kopp.

P. 416, l. 7-9, *lisez* où M. Desjardins, rencontrant dans une inscription le mot *frumentarius*, l'expliquait comme désignant un soldat admis à prendre part à des distributions publiques de blé, M. Naudet...

Même page, l. 2 avant la signature, *au lieu de* d'égyptien, *lisez* d'Eugyppius. *Après* M. J. Desnoyers, *ajoutez* Paris, 1875, gr. in-4°, 15 p. de texte et 6 planches de fac simile en photogravure avec la transcription en regard.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Acta Societatis Philologae Lipsiensis, ed. Ritschl (Lipsiae, Teubner). — Altenglische Legenden, herausg. v. Horstmann (Paderborn, Schœningh). — Aulularia sive Querolus Theodosiani aevi comœdia Rvtilio dedicata, edid. Peiper (Lipsiae, Teubner). — Bethmann-Hollweg, Der Civilprozess des gemeinen Rechts. VI. Bd. 1. Abth. (Bonn, Marcus). — Bœhmer, Regesta Imperii. Die Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV. 1346-1378. Herausg. v. Huber (Innsbruck, Wagner'sche Univ.-B.). — Boos, Die Liten und Aldionen (Gœttingen, Peppmüller). — Busolt, Der zweite athenische Bund (Leipzig, Teubner). — Caix de Saint-Aymour, Études sur quelques monuments mégalithiques (Paris, E. Leroux). — Cassel, Lœwenkæmpfe von Nemea bis Golgatha (Berlin, Calvary). — Claudiani Raptus Proserpinae, recens. Jeep (Augustae Taurinorum, Lœscher). — Contes et Discours d'Eutrapel, de Noël du Fail, p. p. Hippeau, t. I (Paris, Jouaust). — Cortambert, Histoire des Progrès de la Géographie de 1857 à 1874. — G. D'Eichthal, Mémoire sur le texte primitif du 1er récit de la Création (Paris, Sandoz et Fischbacher). — Der Mensch eine Maschine, von De la Mettrie. Uebers. v. Ritter (Leipzig, Koschny). — Des Q. Horatius Flaccus Sermonen, herausg. v. Fritzsche, 1. Bd. (Leipzig, Teubner). — Die Flersheimer Chronik, herausg. v. Waltz (Leipzig, Hirzel).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — **10 Juillet** — **1875**

Sommaire : 138. Saint Paul, *Epître aux Romains*, p. p. Volkmar. — 139. Boos, Les Lites et les Aldions. — 140. Albert de Stade, *Troilus*, p. p. Merzdorf. — 141. Documents pour servir à l'histoire de la politique autrichienne pendant la Révolution française, p. p. De Vivenot; De Vivenot, *Genèse* du second partage de la Pologne. — *Variétés :* Une lettre inédite de Schlegel. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

138. — **Paulus Rœmerbrief.** Der ælteste Text deutsch und im Zusammenhang erklært, von G. Volkmar, mit dem Wortabdruck der vaticanischen Urkunde. Zurich, Schabelitz, 1875. In-8°, xxj-164-24 p. — Prix : 6 fr. 50.

L'intérêt scientifique de ce nouveau commentaire sur l'épître aux Romains est tout entier dans une révision critique nouvelle du texte et dans une tentative ingénieuse et originale de retrouver la forme première et authentique de la lettre de Paul.

On nous permettra donc de négliger l'introduction historique, qui ne renferme rien de nouveau, la traduction allemande du texte grec, qui est étrange et bizarre à force de vouloir être archaïque et littérale, l'exposition logique des idées de saint Paul, qui n'intéresserait que les théologiens de profession, pour nous arrêter seulement aux recherches et aux solutions critiques et philologiques présentées par l'auteur.

M. V. se trouvait tout d'abord en présence d'une question de manuscrits. Il a fait choix de celui du Vatican qu'il a mis à la base de son travail. Le texte du *Codex Vaticanus,* au moins pour l'épître aux Romains, lui paraît à bon droit la reproduction la plus ancienne et la plus fidèle de l'original apostolique. M. V. a cru devoir nous donner ce texte à la fin de son commentaire. Mais ce n'est pas une édition nouvelle faite sur le manuscrit même. C'est un fragment emprunté directement au *N. Testamentum Vaticanum* (Lipsiæ 1871) de Tischendorf. M. V. a essayé de lui donner un air d'antiquité en supprimant les accents, les lettres majuscules, en conservant la vieille orthographe et les erreurs du copiste corrigées par Tischendorf. Mais d'un autre côté, il a distingué et séparé les mots, ponctué les phrases, replacé les esprits doux et rudes, marqué les alinéas, donné, en un mot, toutes les indications nécessaires pour en rendre la lecture facile à ceux qui ne sont pas familiarisés avec la paléographie grecque. Cette demi-mesure paraîtra passablement arbitraire. C'est trop ou trop peu : trop, pour ceux qui voudraient discuter la manière de lire le manuscrit, trop peu pour ceux qui se seraient contentés d'une bonne édition critique du texte de l'épître aux Romains.

Le texte des quatorze premiers chapitres est très-sûrement établi. Pour aucune autre partie du N. Testament nous n'avons des moyens de contrôle plus

Digitized by Google

nombreux et plus décisifs. L'épître aux Romains eût-elle été perdue, nous aurions pu la reconstruire entièrement avec les citations des pères des trois premiers siècles. La fidélité du texte du manuscrit du Vatican ressort éclatante d'une comparaison attentive avec ces citations, et M. V. a pleinement raison de lui donner la préférence.

Ce n'est pas à dire qu'il ne le corrige jamais. Quand ces corrections sont fondées sur des témoignages historiques, on peut les discuter et les approuver. Mais il en est qui ne sont justifiées que par des appréciations purement subjectives et littéraires, et celles-là n'ont pas de chance d'être admises. Par exemple, M. V. propose, au chap. VII, de supprimer les versets 19 et 20, parce qu'ils ne sont qu'une répétition inutile, interrompant malencontreusement le raisonnement de l'auteur. « Si ces versets sont de Paul, ajoute-t-il, il faut avouer que Paul » s'endort quelquefois. » Cette sorte de critique appliquée à un texte ancien ou moderne mènerait bien loin. Tous les manuscrits sans exception ont ces deux versets. Ils peuvent vous paraître redondants. Vous pouvez dire que Paul s'endort, mais est-ce là une raison suffisante?

Si le texte des quatorze premiers chapitres est fermement arrêté et ne peut donner lieu à de bien graves discussions, il n'en est pas de même des deux derniers. Ici nous retombons dans l'incertitude et la confusion, et le champ est ouvert aux conjectures et aux hypothèses. L'imagination inventive de M. V. devait se trouver à l'aise. Mais avant de faire connaître la solution qu'il propose, il importe de faire connaître l'état réel de la question.

En lisant avec attention ces deux chapitres, on s'aperçoit que l'épître aux Romains a quatre finales bien distinctes qui semblent non-seulement se contrarier, mais même se contredire et s'exclure.

1° D'abord il y a une solution de continuité étonnante entre le chapitre XIV et le chap. XV. Nous trouvons là une place vide où le *Codex Alexandrinus* et, avec lui, plus de 220 manuscrits byzantins et les anciennes versions arménienne, gothique et autres placent la Doxologie XVI, 25-27 qui termine actuellement notre épître.

2° Au chap. XV, 33, nous trouvons une nouvelle formule finale bien caractérisée, le vœu par lequel Paul a l'habitude de clore ses lettres : ὁ δὲ θεὸς τῆς εἰρήνης μετὰ πάντων ὑμῶν· ἀμήν.

3° Retour d'une formule semblable, XVI, 20.

4° Variante nouvelle reparaissant, XVI, 24.

Ainsi l'épître aux Romains finit quatre fois et même cinq fois dans certains manuscrits, comme l'*Alexandrinus*. Cela est contraire à la concision et à la netteté habituelles de Paul, et même au sens commun. Il y a donc là un désordre évident que la critique devait essayer d'expliquer et de réparer.

Baur a cru découvrir dans ces deux chapitres l'intention d'adoucir la doctrine de Paul en la rapprochant du judéo-christianisme. Voyez l'épithète assez singulière en effet appliquée à Jésus-Christ : διάκονον περιτομῆς (XV, 8). Il les a donc rejetés comme une addition postérieure faite à l'épître dans un esprit de conciliation. Mais alors la lettre de Paul reste sans conclusion. D'un autre côté

Digitized by Google

ces observations ingénieuses ne sont pas assez évidentes ni assez incontestées pour appuyer une solution scientifique. Ce qui paraît plus décisif, c'est le fait remarquable que Marcion, dans son recueil apostolique, n'avait point ces deux chapitres, que Irénée et Tertulien, qui citent des passages fort abondants de tous les précédents, n'ont aucune citation empruntée à ces deux derniers. Par contre le canon de Muratori, qui date de la même époque, les a connus. L'état incertain et la diversité incroyable des manuscrits à cet endroit expliqueraient peut-être ces phénomènes contraires.

M. V. porte sur l'ensemble de ces deux chapitres à peu près le même jugement que Baur. Mais il s'efforce d'aller plus loin; il ne veut pas s'arrêter à une solution purement négative; il a l'ambition de démêler la vraie et authentique conclusion de la lettre de Paul, et d'expliquer la provenance des diverses additions postérieures au milieu desquelles elle est restée enveloppée. Il trouve cette conclusion dans les versets 33 du chap. XV, 1-2 et 20-25 du chap. XVI. Mais cette solution souffre de plusieurs difficultés. D'abord, il est impossible de rattacher par un lien quelconque XV, 33 à XIV, 23. Si l'épître finit ainsi, on peut dire qu'elle finit d'une façon abrupte autant qu'imprévue. C'est une chute à pic. En second lieu, cette salutation XV, 33 qu'on veut mettre après XIV, 23 auquel elle ne tient nullement, est au contraire la conclusion et le terme naturel du développement XV, 30-33 que l'on supprime. Enfin dans cette nouvelle reconstruction du texte, il reste toujours deux ou trois formules finales XV, 33, XVI, 20 et XVI, 24. On voit que nous n'y gagnons pas grand'chose, et qu'il est permis de douter en bonne critique qu'une telle hypothèse obtienne jamais grand crédit.

Quant à ce qui reste des deux chapitres après cette opération hasardeuse, M.V. y distingue deux fragments de nature et de provenance diverses; un premier morceau, la doxologie des versets XVI, 25-27, imitée de Jude, 24, serait un produit de l'église orientale, rédigé contre Marcion après l'an 138, et dans les Bibles de cette église aurait été toujours placé à la fin du chap. XIV. Le second fragment comprenant XV, 1-32 et XVI, 3-20 aurait été écrit à Rome après l'an 170 et maintenu non moins énergiquement dans les Bibles de l'église latine après XIV, 23. M. V. se plaît à montrer jusque dans la formation de ces textes le conflit antique et permanent de l'orthodoxie grecque et de l'orthodoxie catholique.

Nous en sommes fâché pour le savant théologien. Ce n'est là qu'une pure fantasmagorie qui ne soutient pas un instant l'examen. Remarquez que tous les manuscrits, sauf deux ou trois qu'on peut négliger ici, et toutes les anciennes versions, sans en excepter la version d'Ulfilas [1], ont tous ces divers fragments. Ils ne diffèrent que par l'ordre dans lequel ils les rangent. Or cet ordre varie, non pas suivant que ces manuscrits appartiennent à l'Eglise d'Occident ou à

1. La doxologie XVI, 25-27 manque dans le *Codex Bærnerianus*, mais un espace blanc est laissé après le ch. XIV pour la recevoir. Elle manque aussi dans la version d'Ulfilas, mais elle se trouvait sans doute à la fin du ch. XIV où présentement existe une lacune.

Digitized by Google

celle d'Orient, mais suivant qu'ils proviennent d'Alexandrie ou de Byzance. En d'autres termes, nous n'avons pas ici l'opposition de deux orthodoxies ecclésiastiques, mais l'opposition, qui se constate dans bien d'autres endroits du N. Testament, entre deux familles de manuscrits : la famille des manuscrits byzantins et celle des manuscrits alexandrins. Il y a quelque chose de singulier à soutenir que le *Vaticanus*, le *Sinaïticus*, la Peschito, la traduction copte etc. représentent plutôt l'Église latine que l'Église grecque.

En résumé, cette nouvelle solution de l'énigme qu'offre le texte de la fin de l'épître aux Romains nous paraît aussi hasardée qu'elle est ingénieuse, et nous nous demandons si la meilleure solution n'est pas encore celle qu'a présentée M. Renan; elle est en tout cas beaucoup plus simple et plus naturelle [1] : admettre que Paul après avoir écrit sa lettre en a fait faire plusieurs copies pour diverses églises, en ajoutant à chacune une conclusion et des salutations particulières. Plus tard les copistes auraient réuni ces diverses finales dans l'ordre où elles parvenaient à leur connaissance, sans s'inquiéter de l'amalgame singulier qu'elles faisaient ensemble.

A. SABATIER.

---

139. — **Die liten und aldionen** nach den volksrechten von H. Boos, Dr. phil. — Gœttingen, Robert Peppmüller. 1874. 70 p. 8°. — Prix : 2 fr. 25.

On trouve dans plusieurs des anciennes législations germaniques des personnes dont la condition juridique est intermédiaire entre celle des esclaves et celle des hommes libres. Les lois des Francs, des Saxons, des Frisons les nomment lites (*leti, liti, lidi*), celles des Lombards *aldii* ou *aldiones*. La condition de ces personnes a déjà été étudiée par la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'ancien droit germanique, et leurs travaux ont élucidé les points les plus essentiels du sujet.

La monographie que M. le Dr Boos consacre aux mêmes questions n'apporte guère de résultats nouveaux. L'auteur s'est borné à donner un résumé clair et méthodique des travaux antérieurs, et surtout de ceux de son maître, M. Waitz (auquel il rend hommage dans sa préface). Il a fait en outre le relevé de tous les passages des sources législatives qui donnent quelque renseignement sur la matière. Ce relevé, qui paraît complet, forme un répertoire commode : c'est là ce qui donne à la brochure sa principale utilité.

Au lieu de faire de la condition des lites un tableau d'ensemble, en groupant les dispositions éparses dans les diverses législations germaniques, M. B. étudie à part et successivement la condition de ces personnes dans le droit de chaque peuple. Il traite, dans des chapitres distincts, des lites chez les Francs, chez les Frisons, chez les Saxons, chez les Alamans, des classes analogues que mentionnent les textes bavarois, et enfin des aldions lombards. Ce n'est que dans un chapitre de conclusion qu'il en vient à des considérations générales, qui portent principalement sur l'origine des lites et des aldions [2]. Ce système

1. E. Renan, *Saint Paul*. Introduction, p. lxviij-lxxiv.
2. Il aurait fallu donner une table de ces divers chapitres.

Digitized by Google

de division par nations, qui dans un sujet moins restreint, et sur lequel les sources fourniraient plus de renseignements, entraînerait trop de redites, est ici sans inconvénient sérieux; il a l'avantage de laisser strictement à chaque renseignement sa juste valeur et de mettre en garde contre les généralisations hasardées.

Il est regrettable qu'en un point assez important l'auteur lui-même s'en soit écarté. Dans son chapitre sur la condition des lites chez les Francs, M. B. ne distingue pas entre la législation des Francs Saliens et celle des Francs Ripuaires, parce qu'il admet *a priori* que le droit en cette matière devait être le même chez les deux peuples (p. 8). Sous l'influence de cette idée préconçue, il déclare un passage de la loi ripuaire inexplicable (p. 12 n. 2), parce que ce passage ne s'accorde pas avec les dispositions correspondantes de la loi salique : dans la loi salique le wergeld du lite est de 100 sous (26. 1, 42. 3, etc.), dans la loi ripuaire le lite n'a que le wergeld des esclaves, 36 sous (64. 1). Il n'y a pas là de contradiction, cela prouve seulement que sur ce point les Ripuaires n'avaient pas la même législation que les Saliens. Ailleurs (p. 10), il pose en principe que chez les Francs, en général, l'esclave affranchi devenait lite, et il croit donner une preuve suffisante de son assertion en citant un article de la loi ripuaire qui suppose qu'un maître confère à son esclave la qualité de lite (64. 1); il ne se demande pas si la législation ripuaire, étant la seule qui prévoie ce cas, n'était pas aussi la seule dans laquelle il pût se présenter. — La loi salique contient de nombreuses dispositions sur les lites; la loi ripuaire les mentionne à peine[1]. Si la condition des lites était la même chez les Saliens et chez les Ripuaires, comment se fait-il que la loi des Saliens en parle tant et celle des Ripuaires si peu? M. B., pour répondre à cette objection, suppose que le silence de la loi ripuaire vient de ce que cette loi est d'une date trop récente. A l'époque où elle fut écrite, les lites n'étaient déjà plus assez nombreux pour arrêter l'attention des rédacteurs (p. 8). Cette explication n'est pas satisfaisante. Il n'y a pas là de question de date; longtemps encore après la rédaction de la loi ripuaire, la classe des lites conserva son importance. Ce qui le prouve, c'est qu'il fallut après coup réparer le silence de cette loi à leur sujet : un capitulaire de 803, qui sur plusieurs points modifie la loi ripuaire, y introduit une disposition nouvelle sur les lites[2].

Voilà les objections qui s'opposent à l'hypothèse de M. B. Faut-il écarter celle-ci simplement, et laisser sans explication les textes que je viens de citer? Je crois qu'on peut aller un peu plus loin, et qu'à cette théorie on peut en substituer une autre. Ce n'est, à vrai dire, qu'une hypothèse encore; mais, sans prétendre lui donner d'autre valeur, il me semble qu'elle rend compte, d'une manière plus satisfaisante que la théorie de M. B., des diverses données des textes. Elle consiste à admettre que les lites, tels qu'on les trouve dans la loi salique, — jouissant de droits définis, et formant dans l'état, entre les hommes

1. Deux fois seulement, 38. 5 et 64. 1, et la première fois d'une façon très-vague.
2. 4e capitulaire de 803, ch. 2; Mon. Germ. leg. 1 p. 117.

Digitized by Google

libres et les esclaves, une classe nettement distincte, — n'existaient que chez les Saliens, que les Ripuaires n'avaient chez eux rien de pareil. Si la loi ripuaire mentionne à deux reprises des « lites », ceux qu'elle nomme ainsi ne sont que des esclaves auxquels leur maître a accordé, sans modifier leur état juridique, une certaine liberté de fait[1]. L'esclave qui reçoit cette faveur ne sort pas de la condition servile; il a toujours le wergeld des simples esclaves : « Si quis seruum » suum tributarium *aut litum* fecerit, si quis eum interfecerit, triginta sex solidis » culpabilis iudicetur (l. Rip. 64. 1)[2]. » Si la loi ne parle pas davantage de ces lites, c'est que leur condition est réglée par les dispositions relatives aux esclaves. — Mais plus tard la société ripuaire subit l'influence salienne. Les lites de condition demi-libre, ceux qu'on ne trouvait autrefois que chez les Saliens, se rencontrent maintenant jusque parmi les Ripuaires. La loi était muette à l'égard de ces nouveaux venus; on ne pouvait sans doute leur appliquer le wergeld servile des lites de la vieille loi. Alors le capitulaire de 803 intervient pour leur donner le wergeld de 100 sous comme dans la loi salique. On insère le nom des lites dans un passage qui donnait déjà ce wergeld aux *homines regii* et *ecclesiastici* (l. Rip. 9, 10.1), et l'on écrit : « Homo regius, id est fiscalinus, et aeclesias- » ticus *uel litus* interfectus centum solidis conponatur (cap. 803, ch. 2). » — Ainsi disparaissent les difficultés qui ont embarrassé M. B.

En plusieurs endroits de sa brochure, M. B. donne pour un fait certain que l'esclave affranchi prenait, par l'effet de l'affranchissement, la condition de lite (p. 9, 10, 41, 59). C'est l'opinion qui est généralement admise. Il me semble pourtant que ce n'est qu'une hypothèse, et qu'elle s'accorde assez mal avec les données des sources. L'identité des lites et des affranchis n'est établie nulle part[3]. Au contraire, chez les Francs au moins, beaucoup de textes paraissent assimiler l'affranchi à l'homme pleinement libre, *ingenuus*[4]. Il y a d'autres peuples dont les lois n'accordent aux affranchis qu'une condition inférieure à celle des ingénus : mais alors on les appelle des affranchis et non des lites[5].

Quant à l'origine des lites, M. B. voit en eux des peuples vaincus, réduits à cette condition inférieure par les conquérants. C'est une hypothèse qu'il est permis de trouver vraisemblable, mais qu'il ne faudrait pas présenter comme une

---

1. C'est l'opinion de M. Gaupp (Lex Francorum Chamavorum, Breslau 1855, p. 61, en note).

2. Le *tributarius* est probablement un esclave que son maître a dispensé de tout service moyennant une redevance fixe, suivant un usage déjà constaté par Tacite (Germ. 25). — On peut se demander si *litus* ne serait pas ici un simple synonyme de *tributarius*, et *tributarium aut litum* une tautologie comme on en trouve souvent dans les lois barbares. La rubrique de ce titre 64 dit seulement : « De homine qui seruum *tributarium* facit. »

3. Le passage que cite M. Waitz (Verfassungsgesch. I² p. 175), lex Alam. pact. 2. 48, n'est rien moins que clair.

4. L. Sal. 26. 2, Rip. 59. 1, 64. 2, Cham. 11, 13, form. de Roz. 55-61 (cf. aussi Roz. 94). Il est bien entendu que les affranchis *secundum legem romanam*, qui sont romains, restent en dehors de la question.

5. Lex Angl. et Werin. 9 (Merkel IV) : « De liberto occiso. Seruus a domino per » manumissionem libertate donatus si occisus fuerit, LXXX sol. conponat. » L. Baiuu. text. 1 tit. 5 (Mon. Germ. leg. 3 p. 295; dans Walter tit. IV) : « De liberis qui per » manum dimissi sunt liberi, quod frilaz uocant. »

Digitized by Google

certitude (p. 5).— Une discussion relativement étendue (p. 66-69) est consacrée à soutenir, d'une manière assez plausible, l'opinion que la plupart des *aldii* devaient être des Romains réduits à cette condition par les envahisseurs lombards.

M. B. s'est sagement abstenu de mêler les spéculations philologiques aux questions de droit. Il ne discute pas l'étymologie des mots *litus* et *aldius* (ou selon certains auteurs *haldius*), et se borne à renvoyer le lecteur aux travaux spéciaux sur ces questions (p. 46 n. 1 et 63 n. 2).

Julien HAVET.

---

140. — **Troilus Alberti Stadensis**, primum ex unico codice editus a Dr T. MERZDORF. Leipzig, Teubner. 1875. In-12, xix-210 p. — Prix : 4 fr.

Ce volume porte sur le titre la mention suivante : *Bibliotheca scriptorum medii aevi Teubneriana*, et une note au verso nous avertit en effet qu'à sa célèbre collection des classiques grecs et latins la librairie Teubner va en joindre une d'auteurs du moyen-âge (également dans les deux langues). Cette nouvelle sera certainement très-bien accueillie dans le monde savant, et nous ne doutons pas que cette entreprise, qui fait grand honneur à la maison Teubner, ne soit couronnée de succès. On ne peut se procurer qu'avec peine, et généralement dans des textes défectueux, les œuvres du moyen-âge qui ne sont pas purement historiques ; beaucoup d'entre elles sont encore manuscrites. Il est vrai que la plupart sont d'une lecture peu attrayante; mais on apprécie de plus en plus leur intérêt pour l'histoire de la littérature, des idées ou des mœurs, et une série d'éditions soignées et peu coûteuses contribuera beaucoup à les faire mieux connaître et comprendre.

On aurait pu, à vrai dire, mieux débuter que par le présent volume. Le *Troilus* de l'abbé Albert de Stade, écrit en 1249, est une paraphase de Darès avec quelques morceaux empruntés à d'autres auteurs. Ce long poème (5320 vers) en distiques est écrit dans un style fatigant et affecté qui ne compense pas le peu d'intérêt du sujet, bien que l'auteur y montre une certaine virtuosité, et surtout y fasse preuve d'une lecture étendue et d'une étonnante mémoire. Ses vers sont absolument farcis d'emprunts faits aux poètes de l'antiquité et du XIIe siècle, au point de faire parfois ressembler son poème à un centon. L'éditeur a recherché, avec l'aide des gloses marginales du manuscrit, l'origine de ces emprunts, et il l'a en effet déterminée pour un grand nombre; d'autres lui ont échappé. Le texte est conservé dans un manuscrit unique, et quoiqu'il soit presque contemporain, la langue d'Albert est trop difficile pour que le copiste n'ait pas commis de nombreuses erreurs. On pourrait facilement en redresser plus et les mieux réparer que ne l'a fait M. M., qui s'est fréquemment résigné, sans le dire, à imprimer ce qu'il ne comprenait pas : la ponctuation, trop souvent défectueuse, en est la preuve irrécusable. — Une courte introduction contient le peu qu'il y a à dire sur le poète et son œuvre. — Le *Troilus* n'offre guère d'intérêt qu'au critique qui veut déterminer ses sources et sa place dans l'ensemble du cycle troyen au moyen-âge; mais ce travail a déjà été fait

Digitized by Google

suffisamment (notamment par M. Dunger), et la lecture du poème complet n'ajoute à peu près rien à ce qu'on avait besoin d'en savoir.

Espérons que la nouvelle collection s'enrichira bientôt d'ouvrages plus importants et dont le texte sera établi avec critique. Sans cette dernière condition, l'entreprise à laquelle nous applaudissons serait plus nuisible qu'utile. Parmi les œuvres latines qui nous viennent à la pensée comme devant être réimprimées des premières, nous signalerons l'anonyme de Nevelet, le *de Gemmis* de Marbode, l'*Historia septem Sapientium*, la chronique de Turpin, et surtout, si on trouve un éditeur qui veuille entreprendre cette grande tâche, un recueil général des poésies latines rhythmiques.

---

141. — **Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs wæhrend der franzœsischen Revolutionskriege 1790-1801**, von Alfred Ritter von Vivenot. Wien, W. Braumüller. In-8°. B. I. xvij-618 S. B. II. vij-608 S. — Prix : 42 fr. 70.

Zur Genesis der zweiten Theilung Polens, von A. von Vivenot. Id., id. In-8°, 47 S. — Prix : 1 fr. 75.

La mort de M. de Vivenot a été regrettée par toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française. M. de V. était un contradicteur ardent et convaincu de M. de Sybel et de toute l'école prussienne. Il n'était pas plus favorable que M. de Sybel à la France et à la Révolution; mais il tenait pour l'Autriche contre la Prusse. Ses livres sont une longue apologie de la politique autrichienne. Ils peuvent se diviser en deux séries. La première comprend des écrits historiques, la seconde des recueils de documents inédits. A tous égards la seconde série nous paraît supérieure à la première. M. de V. quand il écrit est un polémiste plutôt qu'un historien. Il se préoccupe moins d'établir les faits et d'en montrer l'enchaînement que de réfuter ses adversaires et de soutenir sa thèse. La composition et le style en souffrent : ses ouvrages manquent de suite, son style manque de clarté : la passion tient trop de place en tout cela, et il en résulte de la confusion. Il n'empêche que dans les lourds volumes que M. de V. a consacrés au duc Albrecht de Saxe-Teschen, le curieux, s'il est patient, découvre nombre de faits nouveaux et de documents inconnus; mais les faits sont noyés et les documents sont tronqués. M. de V. a pris plus tard le meilleur parti, il s'est mis à publier purement et simplement les documents, en se bornant à les accompagner d'introductions plus ou moins étendues. C'est ainsi qu'il nous avait donné en 1871 des pièces intéressantes sur le congrès de Rastadt, puis deux volumes très-importants contenant les lettres de Thugut. Enfin en 1873 et comme pour mettre fin aux polémiques, M. de V. s'était décidé à publier le texte même des dépêches de la chancellerie autrichienne pendant les guerres de la Révolution. Le gouvernement austro-hongrois s'y était prêté avec une libéralité que l'on ne saurait trop louer.

L'ouvrage de M. de V. devait s'étendre de 1790 à 1801 ; deux volumes seulement ont paru, et le second s'arrête au mois de mars 1793. Ce sont des

Digitized by Google

volumes très-remplis, un peu trop remplis même à notre gré, car le caractère en est si serré, les lignes en sont si rapprochées que la lecture un peu suivie en devient très-vite pénible. Les dépêches y sont classées par ordre de date, et des répertoires bien disposés permettent aisément de trouver les documents dont on a besoin. Il n'y a guère que les dépêches émanant de la chancellerie de Vienne; les rapports des ambassadeurs et envoyés autrichiens n'y ont pas été joints. L'ouvrage ne nous éclaire donc, à proprement parler, que sur la politique de l'Autriche: il ne nous renseigne qu'indirectement sur les faits qui s'accomplissaient dans les autres Etats. Mais la politique de l'Autriche pendant cette période, c'est presque la politique de l'Europe, et les documents publiés par M. de V. sont à cet égard d'un prix inestimable. Il les donne, suivant l'excellent usage des éditeurs allemands, dans la langue dans laquelle ils ont été écrits : il y en a donc en français, en allemand et même quelques-uns en latin. M. de V. a joint aux dépêches parties de Vienne, des pièces communiquées à l'Autriche par les autres cours, que l'on envoyait en annexe avec ces dépêches, et qui sont nécessaires à l'intelligence des événements. Enfin des mémoires sur des faits spéciaux complètent le recueil.

Nous y aurions désiré plus d'éclaircissements; des notes biographiques surtout eussent été fort utiles. Nous savons que M. de V. avait donné ailleurs, et surtout dans sa correspondance de Thugut, des notices sur la plupart des personnages qui figurent dans son recueil; mais en ces matières, il ne faut pas craindre de se répéter, et un ouvrage, destiné, comme celui-ci, à devenir classique, aurait dû être édité d'une manière plus critique. Cette observation ne se rapporte pas seulement à l'organisation de la chancellerie autrichienne, qu'il est indispensable de connaître, aux noms des agents de cette chancellerie ou des envoyés autrichiens en Europe, elle se rapporte aussi aux documents. En voici un exemple. M. de V. reproduit (I, p. 218) le texte français de la dépêche prussienne du 28 juillet 1791 sur les affaires de France. Cette dépêche, une des plus importantes dans toute l'histoire des préliminaires de la guerre de 1792, avait été communiquée à la chancellerie autrichienne. M. de V. la donne telle qu'elle a dû être remise par Jacobi à Kaunitz; mais dans le document original, qu'Herrmann a publié en allemand, il se trouve un post-scriptum confidentiel, destiné à l'envoyé prussien seul, dans lequel la question des indemnités et notamment des indemnités en Alsace et en Lorraine est posée et discutée. Sans doute Jacobi, s'inspirant de ce passage réservé dans ses conversations diplomatiques, n'eut point à le remettre en copie avec le corps de la dépêche; mais pourquoi M. de V. ne le dit-il pas ? Une note eût été ici très-nécessaire, et on ne voit pas en quoi la reproduction de ce post-scriptum au bas de la page, en caractères différents, aurait nui au recueil. L'omission est fâcheuse au contraire : elle peut induire en erreur ceux qui n'ont pas dépouillé M. de Sybel avec assez d'attention ou qui n'ont pas entre les mains le précieux recueil d'Herrmann. — Il nous paraît aussi qu'avec un peu de travail l'éditeur aurait pu s'éviter des répétitions inutiles, qui risquent d'arrêter le lecteur et de décourager les curieux. On se répète très-souvent en diplomatie; sur un même fond, les rédacteurs de chancellerie brodent des dépêches destinées à diverses puissances : elles ne diffèrent

Digitized by Google

que par les nuances. Ces nuances seules sont intéressantes, et, au lieu de reproduire intégralement plusieurs dépêches relatives au même sujet, M. de V. aurait pu se contenter de reproduire celle qui a servi de type et de ne rapporter des autres que les passages caractéristiques. Cette observation en appelle naturellement une autre : malgré ces longueurs, le recueil de M. de V. est-il complet? contient-il toutes les correspondances de la chancellerie autrichienne de 1790 à 1793 relatives aux affaires de la Révolution? Nous nous garderons bien de répondre affirmativement. Les archives de Vienne ont été si libérales que nous aurions mauvaise grâce à leur poser des questions peut-être indiscrètes. Mais la diplomatie était alors un art si subtil, les combinaisons en étaient si compliquées, les sentiers qu'elle suivait étaient tellement sinueux, il y avait tant de tours, de détours, de chemins couverts, de mines et même de chausse-trappes dans le labyrinthe où elle se mouvait, les édifices qu'elle construisait étaient si pleins de mystères et de surprises, ils contenaient tant de cabinets secrets et d'armoires à double fond que le chercheur le plus patient ne peut jamais être sûr d'avoir fouillé partout et d'avoir tout découvert. Il nous semble, par exemple, qu'en ce qui concerne les affaires de Pologne et la question des indemnités à prendre en France, M. de V., bien que déjà très-prolixe, ne doit pas avoir tout dit.

Nous ne prétendons point donner ici un résumé de ces deux volumes; la lecture de la table des matières en dira plus que l'article le plus consciencieux. Il n'y a pas non plus à discuter des textes dont l'authenticité est certaine. Nous croyons devoir nous borner à signaler l'importance de l'ouvrage et à indiquer, dans la terrible confusion des affaires européennes en 1790-1793, les points principaux sur lesquels les nouveaux documents autrichiens peuvent jeter de la lumière. — Tome I. Avant tout ce sont les affaires de la Belgique et les affaires d'Orient qui jouèrent à cette époque un rôle si considérable; les historiens français n'ont point, en général, paru en sentir l'importance; l'auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, est le seul qui en ait parlé d'une manière suivie, et ceux qui sont venus après lui se sont contentés, pour la plupart, de puiser dans ses récits sans en vérifier les sources; encore ne les ont-ils reproduits que très-incomplètement. Il faut bien le dire, c'est aux Allemands, et en première ligne à M. de Sybel, que revient le mérite d'avoir nettement montré les rapports des événements de la Révolution avec ceux qui se passaient dans le reste de l'Europe. M. de V. apporte un contingent des plus précieux à cette étude qui modifie entièrement le point de vue auquel on se plaçait d'habitude en France pour juger cette époque. Il semblait que la Révolution fût un phénomène de l'ordre métaphysique : les écrivains qui en racontaient l'histoire, faisant abstraction de l'Europe ou se forgeant une Europe abstraite pour la plus grande commodité de leurs travaux, l'Europe disparaissait devant la majesté de la Révolution; les événements de la Révolution ne s'expliquant plus par des causes naturelles, tombaient dans le domaine de la légende et du merveilleux. Il est temps qu'ils rentrent dans le domaine de la science. Les documents de M. de V. aideront beaucoup les écrivains qui tâcheront de refaire l'histoire de l'Europe durant

Digitized by Google

cette grande crise des temps modernes. Les conférences de Reichenbach, celles de Mantoue, celles de Pillnitz, et en général, tout ce qui a trait au rapprochement et à l'alliance de la Prusse et de l'Autriche se trouve singulièrement éclairé par ces pièces. On y trouve aussi les choses les plus instructives sur les origines du second partage de la Pologne. Les affaires polonaises n'occupaient pas moins les cours que celles de la France : c'est un fait qu'il ne faut pas un instant perdre de vue quand on veut comprendre les causes de la guerre de 1792 et les raisons pour lesquelles cette guerre fut conduite comme elle l'a été. M. de V. a consacré à ce sujet une dissertation qui a été publiée à part, en même temps que le Tome II de son recueil : elle est destinée à innocenter l'Autriche de cette seconde spoliation. L'affaire des princes possessionnés en Alsace est aussi l'objet de nombreuses dépêches. Le Tome I s'arrête à la déclaration de guerre. Le Tome II nous conduit jusqu'au mois de mars 1793 : il ne contient pas de renseignements bien nouveaux sur Dumouriez ; mais il en présente un très-grand nombre et de très-importants sur les divergences qui existaient entre les alliés au moment de la guerre, qui ne cessèrent de s'accentuer avec le temps, et que le second partage de la Pologne ne fit qu'envenimer.

Sur les rapports secrets de la cour de Vienne avec la cour de France, M. de V. ne nous apprend rien de nouveau et n'ajoute que fort peu de chose à ce que M. d'Arneth et M. Beer nous avaient appris. Au contraire, sur les rapports des cours avec les émigrés et sur les véritables dispositions des puissances au sujet de la Révolution française, les documents autrichiens sont du plus haut intérêt. Nous citerons, à titre d'exemple, quelques passages d'une dépêche confidentielle du 12 novembre 1791 ; cette dépêche est adressée au représentant de l'Autriche en Russie, elle traite la question de savoir s'il faut considérer comme sérieuse l'acceptation de la Constitution de 1791 par Louis XVI et si, cette Constitution étant acceptée, il y a encore lieu d'établir un concert entre les puissances afin d'intervenir dans les affaires françaises. Kaunitz est d'avis que sans abandonner la négociation d'un concert, il convient d'observer, d'attendre, de suivre avec attention les affaires de France, de se tenir en garde contre la propagande; mais, tant que la Révolution ne devient pas menaçante et tant que la France s'en tient à la Constitution, il y a plutôt lieu de se féliciter que de s'alarmer. Le langage du vieux chancelier est sur ce point d'une remarquable clarté, et quand on a lu cette pièce, quand on la rapproche de toutes celles qui furent écrites à ce sujet à la même époque, on se demande ce qui subsiste de la légende qui continue à nous montrer la France de 1791, c'est-à-dire la France de la Révolution accomplie et consacrée, comme menacée par l'Autriche. Kaunitz écrit (Tome I, p. 275) : « L'expérience de plus d'un siècle qui fit » éprouver souvent à toute l'Europe la prépondérance que la situation physique » et les ressources infinies de la France procuraient à ce royaume dans la » balance générale sous le gouvernement d'un monarque absolu, a convaincu » spécialement l'Autriche que rien n'était plus combinable avec la sûreté » complète et durable de ses propres états épars et entourés d'ennemis puissants, » qu'un relâchement et une complication des ressorts internes de cette formidable

Digitized by Google

» monarchie, qui détourneraient à l'avenir son énergie des entreprises étrangères. » Kaunitz ajoute que « sans doute il a été et il restera essentiel de combiner cette » considération politique avec les soins nécessaires pour que l'exemple et les » principes de la Révolution française ne se communiquent de proche en proche » aux autres Etats de l'Europe. » Dans ce dessein les puissances doivent continuer à échanger des communications; il est de leur intérêt « d'empêcher » l'anéantissement ou l'abaissement total de la royauté et l'introduction d'un » gouvernement ou plutôt d'une anarchie populaire en France »; mais, ajoute-t-il, « on est fondé à s'attendre que les inconvénients sans nombre d'une » constitution métaphysique, incompatible avec l'ordre moral des choses » humaines, joints aux maux causés au peuple français par les terribles boule- » versements qu'il a éprouvés et par le poids énorme de sa dette nationale, » amortissant de plus en plus son propre enthousiasme, détourneront de l'imita- » tion d'un funeste exemple les peuples voisins. » Enfin s'il faut absolument prendre des mesures de précaution, Kaunitz ne pense pas que la guerre soit le meilleur moyen d'atteindre le but « si la nouveauté et des circonstances fâcheuses » particulières ont accru dans les premiers moments le danger de la séduction, » ce n'est pas au milieu des troubles d'une nouvelle guerre..... mais en préser- » vant soigneusement le repos général... qu'on peut espérer d'en guérir radi- » calement l'influence. » Cette citation suffit à montrer l'importance des documents que contiennent les deux volumes de M. de V., et la nécessité où seront les futurs historiens de la Révolution d'en tenir très-sérieusement compte. Espérons qu'un des collaborateurs de M. de V. ou un de ceux de M. d'Arneth dans les dépôts d'archives de Vienne, continuera ce grand travail. Il est trop important pour que l'on se résigne à le voir inachevé. Une dernière réflexion : en lisant ce passage de Kaunitz et maint autre où les mêmes sentiments sont exprimés, on ne peut se défendre de songer aux dépêches, également confidentielles, que le récent procès du comte d'Arnim livra à l'étonnement de l'Europe. *Mutatis mutandis*, c'est la même façon de concevoir les affaires de France; les raisons qui conseillaient en 1872 au prince chancelier de l'Empire allemand de soutenir en France le système qui la régissait alors, ressemblent presque mot pour mot à celles qui faisaient considérer au prince chancelier de Cour et d'Etat le maintien de la Constitution de 1791 comme un événement favorable à la politique autrichienne. Cela ne prouve point que les deux chanceliers aient vu clair ni que la situation fût la même dans les deux époques — nous n'entrons point ici et en ce moment dans ces discussions purement politiques; nous voulons seulement indiquer une fois de plus et par un exemple assez frappant, la permanence d'un même fond sous les apparences différentes que revêtent les combinaisons diplomatiques. Montrer que ce fond existe, qu'on peut l'étudier, qu'il est possible de déterminer ce qu'il y a de fixe et ce qu'il y a de changeant dans les choses européennes, c'est apporter un argument à ceux qui pensent qu'il est possible d'appliquer à l'histoire les méthodes des sciences expérimentales et d'en tirer les éléments d'une science de la politique.

Albert SOREL.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Une lettre inédite de Schlegel.

M. E. Egger, qui possède tant et de si beaux livres, et qui, loin d'être jaloux de ses trésors, en fait gracieusement profiter ses confrères en bibliophilie, a bien voulu m'autoriser à publier ici une curieuse lettre autographe de Schlegel, placée en tête d'un magnifique exemplaire de la dissertation du célèbre critique : *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide* (Paris, 1807, gr. in-8°), exemplaire qui provient de la bibliothèque de l'orientaliste Langlès. On remarquera dans cette lettre le touchant hommage rendu par Schlegel à Madame de Staël, qu'il venait de voir mourir. On savait déjà qu'il avait beaucoup admiré et beaucoup aimé l'éloquent auteur de l'*Allemagne,* mais peut-être rien n'avait encore autant donné la mesure de son affection et de ses regrets, que ces simples lignes où éclate toute l'émotion d'un cœur véritablement brisé.

T. DE L.

« Monsieur,

Foudroyé par la perte immense que j'ai faite quelque précoce (*sic*) qu'elle fût, je suis incapable de voir personne, autrement j'aurois assurément été chez vous, pour vous témoigner ma reconnoissance de toutes vos bontés, et surtout de l'intérêt que vous avez toujours pris à la maladie de mon illustre et immortelle protectrice. Devant partir ce soir pour la Suisse pour remplir un devoir triste et sacré, je vous fais mes adieux par écrit.

Je vous renvoye les livres que vous m'avez si libéralement communiqués, et j'espère que vous les trouverez soigneusement conservés. J'en joins la note à cette lettre.

Je ne sais pas quand je reviendrai à Paris. Veuillez me conserver un bon souvenir et croire à l'assurance de mes sentimens les plus empressés.

J'ai l'honneur d'être

16 juillet. Monsieur,

V. tr. h. et tr. obl. serviteur,

A. W. DE SCHLEGEL.

A Monsieur Monsieur Langlès, chevalier, etc. (sic), *à la Bibliothèque Royale. Ci-joint 3 volumes.* »

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 2 juillet 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie un rapport de M. Alb. Dumont sur les travaux des membres de l'école archéologique de Rome, et un mémoire de M. Homolle, membre de cette école, intitulé : Essai sur

Digitized by Google

l'histoire des institutions et la topographie d'Ostie, d'après de récentes découvertes.

Sur la demande de la commission de l'école d'Athènes, M. Thurot est adjoint à cette commission.

— M. Ém. Burnouf, directeur de l'école française d'Athènes, présente à l'académie :

1° des photographies du nouveau bâtiment de l'école d'Athènes;

2° un mémoire sur l'île de Minoa, près de Mégare, mentionnée par Thucydide (3. 51; 4. 67, 118) : on avait cru que depuis l'antiquité cette île avait disparu ou avait été unie au continent; M. Burnouf a reconnu au contraire que l'état actuel des lieux concorde encore parfaitement avec le témoignage de Thucydide;

3° des plans et desseins des déblaiements opérés en avant de l'acropole d'Athènes, qui ont mis à découvert la plus ancienne montée de l'acropole, dite escalier de Pan (entre autres découvertes, on a trouvé le trou, ὀπή, par où une femme s'échappe de l'acropole dans la Lysistrata d'Aristophane, v. 720);

4° des dessins de vases dits *aryballes*, tirés d'une importante collection de vases de cette espèce, qui ont été trouvés à Tanagre et qui appartiennent à l'école d'Athènes; M. Burnouf signale parmi les figures représentées sur ces vases celle d'une femme ailée tenant deux oies dans ses mains : on avait considéré des figures semblables comme des images d'Artémis : cette opinion est contredite par le fait que la figure est accompagnée d'une chouette, attribut de Minerve;

5° les dessins de 4 statuettes de Junon, dont 3 montrent la déesse avec une tête humaine couronnée, tandis que la 4e a une tête de cheval : M. Burnouf signale à ce sujet l'intérêt que présenterait un travail d'ensemble sur les divinités à têtes d'animaux;

6° enfin, un grand nombre de dessins et de photographies représentant des objets découverts à Santorin en 1872 par MM. Gorceix et Mamet, membres de l'école d'Athènes. Ces objets remontent au delà des temps historiques de la Grèce. Ils ont été trouvés au dessous d'une couche épaisse de pierre ponce dont l'île entière est couverte par suite d'une ancienne éruption volcanique. Des fouilles faites en trois endroits différents ont amené la découverte de trois maisons bâties avec des pierres non taillées unies par de la boue : ces constructions sont analogues à celles que M. Schliemann a trouvées à Hissarlik en Troade, dans la couche la plus profonde du terrain, au dessous des plus anciennes antiquités helléniques. A Santorin les murs sont revêtus à l'intérieur d'un enduit de chaux peint de diverses couleurs. Parmi les objets trouvés dans ces maisons figure une scie en bronze, mais aucun objet en fer n'a été découvert jusqu'ici. Un grand nombre de ces objets rappellent encore ceux qu'a trouvés M. Schliemann : ce sont des fusaioles, des boules d'un usage inconnu, peut être mystiques (quelques unes portent le signe composé d'un trait vertical entre deux points, que M. Schliemann a appelé le monogramme de la chouette), des vases tournés ou pétris à la main, faits en terre grossière lissée au polissoir, etc., etc.

Une observation que suggère à M. Waddington la vue des dessins qui repré-

Digitized by Google

sentent ces vases amène une discussion, à laquelle prennent part plusieurs membres de l'académie, sur la date des objets trouvés à Santorin. M. Burnouf, s'appuyant sur des considérations géologiques, regardait ces objets comme antérieurs à l'ère chrétienne de 18 à 20 siècles. M. Waddington les trouve d'un travail trop perfectionné pour admettre cette date : il est porté à les croire du 6e ou 7e s. av. J. C. M. de Longpérier dit que la perfection du travail de ces objets n'est pas un motif suffisant pour croire qu'ils ne puissent pas remonter à une très haute antiquité : les monuments égyptiens de la 18e dynastie montrent à quel degré de perfection était déjà parvenue l'industrie de ces temps reculés. Il cite notamment les vases qui figurent au nombre des présents envoyés à Thotmès III par les gens *des îles de la mer du nord*, c. à d. de la Méditerranée, et qui ressemblent à ceux que MM. Gorceix et Mamet ont trouvés à Santorin.

M. Heuzey demande que les dessins et photographies que M. Burnouf a fait passer sous les yeux des membres de l'académie soient publiés. M. de Longpérier dit qu'une partie de ces reproductions sont destinées à être publiées dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*. M. Burnouf exprime le désir que la *Revue archéologique* reproduise aussi quelques uns de ces monuments.

— M. Ernest Desjardins termine la seconde lecture de son mémoire sur les inscriptions du corps de garde de la 7e cohorte des vigiles à Rome.

Ouvrages déposés : — Marguerite de Surville (Clotilde de Surville) par Eug. VILLEDIEU, Paris, 1875, 8°; — Secundam synodum ephesinam ... edidit Samuel G. F. PERRY, Oxonii, 1875, 8°; — *présentés de la part des auteurs : — par M. Egger :* Études sur l'ancienne musique grecque, rapport au ministre de l'instr. publique sur une mission en Espagne, par Em. RUELLE; Géographie du départ. de la Seine-Inférieure, ouvrage posthume de l'abbé BUNEL, publié par l'abbé TOUGARD; — *par M. Hauréau :* De la substitution de l'épiscopat germain à l'épiscopat romain en Gaule, par Lud. DRAPEYRON. — M. Waddington présente de la part de M. le cte de Mérode un dessin des figures de Pétronille et de Veneranda, trouvées dans la crypte de Se Pétronille à Rome.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Die philosophischen Schriften von Leibniz. 1. Bd. (Berlin, Weidmann). — Th. Dœhneri Satura Critica (Plaviae, Neupertus). — EHLERS, De Graecorum aenigmatis et gryphis (Prenzlau, Mieck). — ELLIOT, History of India. Vol. VI. Ed. by DOWSON (London, Trübner). — ELLIS, Peruvia Scythica (London, Trübner). — FROHLBERGER, Ausgewæhlte Reden des Lysias (Leipzig, Teubner). — Germanische Rechtsdenkmæler, Leges, Capitularia, Formulae, herausg. v. GENGLER (Erlangen, Deichert). — HENTSCHEL, Quaestionum de Lysiae Oratione Epicratea (XXVII) Capita duo (Misenae, Klinkicht).— HONEGGER, Kritische Geschichte der franzœsischen Cultureinflüsse in den letzten Jahrh. (Berlin, Oppenheim). — HUME, Eine Untersuchung in Betreff des menschlichen Verstandes. Uebers. v. VON KIRCHMANN (Leipzig, Koschny). — HYDE CLARKE, Researches in Præhistoric and Protohistoric comparative Philology (London, Trübner). — Iuliani Imperatoris quae supersunt praeter reliquias apud Cyrillum Omnia recens. HERTLEIN, Vol. I. (Lipsiae, Teubner). — JACOBY, Die Idee der Entwickelung. 1. Th. (Berlin, Oliven). — JORET, Herder et la renaissance littéraire en Allemagne au XVIIIe s. (Paris, Hachette).

Digitized by Google

— KRUMBHOLZ, Quaestionum Theocritarum Specimen primum (Berlin, Mayer u. Müller). KUENEN, De Profeten en de Profetie onder Israel. I. Deel (Leiden, Engels). — LELAND, Fusang, or the discovery of America (London, Trübner). — LELAND, E. H. PALMER, JANET TUCKEY, English Gipsy Songs (London, Trübner). — Les plaidoyers civils de Démosthène, tr. p. DARESTE. 2 vol. (Paris, Plon). — T. Lucreti Cari De rerum natura libri sex redig. und erkl. v. BOCKEMÜLLER, 2 Liefgn. (Stade, Stendel). — MANNHART, Der Baumkultus der Germanen (Berlin, Gebr. Borntræger). — Luc. MULLERI de Phaedri et Aviani Fabulis Libellus (Lipsiae, Teubner). — Œuvres complètes de Diderot, p. p. ASSÉZAT. 1re et 2e vol. (Paris, Garnier). — PÜNJER, Die Religionslehre Kant's (Iena, Maucke's Verl.). — E. RECLUS, Nouvelle Géographie, livr. 1, 2 et 3. (Paris, Hachette). — RITTER, Les noms de famille, avec une préface par M. BRÉAL (Paris, Franck). — SPENGEL, Aristoteles' Poetik und Vahlen's Neueste Bearbeitung derselben (Leipzig, Teubner). — STUMPF-BRENTANO, Die Wirtzburger Immunitæt-Urkunden des X. und XI. Jahrh. (Innsbrück, Wagner'sche Univ.-Buchh.). — The Romantic Legend of Sâkya Buddha from the Chinese-sanscrit, by BEAL (London, Trübner). — Troilus Alberti Stadensis primum ed. a MERZDORF (Lipsiae, Teubner). — Urkunden zur Geschichte des deutschen Rechtes, herausg. v. LŒRSCH u. SCHRŒDER. I. (Bonn, Marcus). — C. Valeri Flacci Sesini Balbi Argonauticon libri octo recogn. BAEHRENS (Lipsiae, Teubner). — Vergilis Georgica nach Plan und Motiven erkl. v. BOCKEMÜLLER (Stade, Stendel). — WALTER, Die Lehre von der praktischen Vernunft in der griechischen Philosophie (Iena, Mauke's Verl.). — WABREN, De Jainas (Zwolle, Tjeenk Willink). — Wœrterbuch zu Hartmann's Iwein, von BENECKE. Zweite Ausg. v. WILKEN, Lief. 2, 3 u. 4 (Gœttingen, Dieterich). — ZUMPT, De Imperatoris Augusti die natali fastisque ab dictatore Caesare emendatis commentatio (Lipsiae, Teubner).

AUBÉ, Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins (Paris, Didier). — DORANGE, Catalogue des mss. de la Bibliothèque de Tours. — DU FRESNE DE BEAUCOURT, Charles VII. Son caractère. 2e partie (Paris, Palmé). — GLAUNING, Der franzœsische Schulunterricht und der nationale Interesse (Nœrdlingen, Beck'sche B.). — GUIBAL, Histoire du sentiment national en France pendant la guerre de cent ans (Paris, Sandoz et Fischbacher). — Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich II. Von Siegfried HIRSCH. Dritter Bd. herausg. v. BRESLAU (Leipzig, Duncker u. Humblot). — KUHN (E.), Beitræge zur Pali Grammatik (Berlin, Dümmler). — MIKLOSICH, Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europa's (Wien, Gerold's S.); Beitræge zur Kentniss der Zigeunermundarten (ibid.). — Tabulae codicum manu scriptorum praeter Graecos et Orientales in Bibl. Palat. Vindobonensi asservatorum. Vol. VII. (Vindob., Gerold's S.). — VON KIRCHMANN, Erlæuterungen zu Kant's kleinern Schriften zur Ethik und Religionsphilosophie (Leipzig, Koschny); Erlæuterungen zu Kant's Grundlegung zur Metaphysik der Sitten, etc. (ibid.).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 17 Juillet — 1875

Sommaire : 142. MINAYEF, Grammaire Pâlie, tr. p. GUYARD; KUHN, Contributions à la grammaire pâlie. — 143. BOSWORTH SMITH, Mahomet et le Mahométisme. — 144. SAINT-MARC GIRARDIN et BERSOT, Jean-Jacques Rousseau. — 145. MAIORESCU, Critiques. — *Correspondance :* Lettre de M. T. de L. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

142. — MINAYEF, **Grammaire Pâlie**, traduite du russe par M. Stanislas GUYARD. Paris, Ernest Leroux. 1874. — Prix : 7 fr. 50.

Ernst W. A. KUHN, **Beitrœge zur Pâli-Grammatik**. Berlin, Dümmler. 1875. — Prix : 5 fr. 35.

L'inventaire philologique du Pâli se poursuit avec ardeur de divers côtés. En attendant la grammaire promise par M. Childers, M. Minayef et M. Kuhn viennent coup sur coup de nous donner le tableau de sa phonétique et de ses flexions. Les deux ouvrages ont exactement le même objet, l'un et l'autre laissent de côté la syntaxe; mais ils sont assez différents de caractère. Le premier, plus riche de faits nouveaux, philologiques ou autres, plus tourné vers l'aspect historique des questions, s'applique surtout à nous enrichir de données empruntées à la Rûpasiddhi, d'observations recueillies dans des livres inédits; il ne s'effraie pas d'un peu de confusion ni d'une allure parfois un peu trop indienne. Le second, qui a pu profiter de son devancier, exact et méthodique, s'attache tout spécialement au point de vue linguistique et comparatif, et se préoccupe surtout de la constitution et de la dérivation des formes. Cette différence de méthode est dominée par une divergence dans les vues générales sur la nature même et le caractère propre de la langue pâlie. L'arrière-pensée d'exposer et de soutenir une certaine opinion sur ces questions d'ensemble est évidemment pour beaucoup dans ces essais successifs d'exposition grammaticale; fondés sur un cercle de publications si restreint, ils sont nécessairement moins intéressants par les faits pour la plupart assez accessibles qu'ils rappellent que par les théories qu'ils défendent ou qu'ils manifestent.

Le Pâli est-il un dialecte local, strictement populaire, ou un idiome artificiel et savant ? Quelque solution que l'on donne au problème, M. Kuhn a tort à coup sûr de le prendre si légèrement. Selon lui, la seconde solution, celle pour laquelle M. Kern s'est décidé avec le plus de vivacité, ne ferait que « reculer la question » (p. 9). Il est bien vrai, comme il le remarque, que toute langue, si artificielle qu'elle soit, repose nécessairement en dernière analyse sur un fonds populaire et local. Mais qu'est-ce à dire si l'on prend, par exemple, que le Pâli représente un travail réfléchi, appliqué à des dialectes peut-être divers, ayant pour but d'en effacer les caractères locaux, d'en régulariser les formes suivant des analogies

Digitized by Google

plus ou moins décevantes, de les rapprocher enfin par l'orthographe des apparences et de la physionomie d'une langue savante, inspirée du Sanskrit? Le fonds dialectal peut dès lors être aussi indifférent qu'insaisissable. La question relative à la place du Pâli dans la série du développement linguistique de l'Inde serait encore plus directement affectée par une semblable solution. On s'accoutume à considérer le Pâli comme une étape intermédiaire entre le Sanskrit et les dialectes prâkrits [1]; on a même fondé là-dessus des conjectures relativement à son ancienneté. Toutes ces hypothèses sont ruinées par la base, dès que l'on considère ces caractères archaïques comme obtenus par un travail conscient de reconstitution artificielle et érudite. Par une conséquence forcée, les formations singulières ou insolites transmises par les grammairiens perdraient beaucoup de leur intérêt comparatif et historique : si la thèse dont il s'agit laisse parfaitement possible que des formes réellement populaires et authentiques, venues même d'une haute antiquité, se soient perpétuées dans cet idiome, elle permet aussi d'admettre qu'il a pu s'y introduire des créations plus ou moins arbitraires, fondées sur l'analogie ou inspirées par le désir de combler des lacunes. La question est donc capitale. La réponse qu'on y fait doit influer puissamment tant sur l'idée que l'on prend et de l'âge et des lieux d'origine du Pâli, que sur la façon d'en traiter la grammaire. A cette question les deux livres répondent en sens opposé ; et sans y être examinée au complet ni suivant une méthode rigoureuse, elle fait le sujet principal de l'une et l'autre introduction.

Pour M. Kuhn, le Pâli est, sauf quelques mélanges accidentels, un dialecte populaire appliqué aux besoins religieux d'une certaine école buddhique (p. 9, etc.). Reprenant la conjecture ou développant les suggestions de MM. Lassen [2] et Westergaard, il y reconnaît l'idiome très-peu altéré du Malwa; le nom de Mâgadhî lui viendrait de l'importance historique et religieuse du Magadha. Il signale son affinité spéciale avec le dialecte de l'inscription de Girnar; M. Minayef, au contraire (p. XXVII, p. XLIV), invoque en faveur de son point de vue des affinités avec les dialectes *orientaux* des inscriptions; on a signalé aussi une parenté prétendue avec le Mahârâshtrî et le Çaurasenî des grammairiens. Cela revient à constater que le Pâli n'a aucun des traits réputés caractéristiques des dialectes locaux, et qu'il a d'autant plus de similitude avec un idiome prâkrit que celui-ci par son orthographe se rapproche plus de la forme sanskrite et savante. M. Kuhn attache une importance bien surprenante aux considérations qu'il fonde sur la personne de Mahendra. Acceptons un instant le point de vue orthodoxe singhalais où il se place (p. 6, etc.). Mais nulle part Mahendra n'est donné comme l'auteur d'une rédaction nouvelle

1. Seul M. Kern (p. 14) considère le Pâli comme marquant une période postérieure aux dialectes de Piyadassi; mais ce jugement n'est soutenable qu'autant que l'on récuse l'autorité implicite et absolue des apparences orthographiques, c'est-à-dire autant qu'on reconnaît le caractère artificiel du Pâli.

2. Seulement M. Lassen (*Ind. Alterth.* II, 490 et suiv.) part de ce point de vue non justifié que Kâtyâyana serait le véritable inventeur du Pâli; il aurait d'abord codifié le dialecte du Malwa, qui, transporté à Ceylan, aurait été appliqué seulement au Ve siècle de notre ère à la traduction du canon.

Digitized by Google

des écritures ni même d'une « transcription », comme parle M. Kuhn. Ce rôle exorbitant qu'il lui prête, de son autorité, est d'autant plus inadmissible que l'on accepte plus complétement la tradition méridionale et que l'on admet l'existence dès cette époque d'un recueil canonique et autorisé des écritures. Si, malgré tout, Mahendra eût été en position de « choisir » arbitrairement un dialecte, n'est-il pas vraisemblable que, suivant l'exemple de son père, il se serait décidé pour celui dans lequel Piyadassi s'adressait aux religieux du Magadha, qu'il eût accordé cette gloire officielle à l'idiome de la capitale, que son Pâli enfin, son « texte », eût mérité effectivement son nom de Mâgadhî ? M. Kuhn fait bien, je pense, de chercher dans l'importance du Magadha pour le buddhisme la raison d'être d'une dénomination que ne justifient point les caractères linguistiques. Ne peut-on aller un peu plus loin, et penser qu'on n'aurait pas donné, par une application historique, en somme arbitraire, un nom tout régional à un idiome qui aurait réellement reflété les particularités dialectales d'une autre région quelconque de l'Inde ?

Pour repousser le système auquel nous ramène cette considération, M. Kuhn se fonde surtout sur l'insuffisance des preuves produites par M. Kern. Fidèle à son point de départ, M. K., dans l'important chapitre du Verbe, accepte en général comme légitimes et historiques toutes les flexions admises dans les paradigmes des grammairiens et il s'efforce d'en montrer l'origine. Cependant, en ce qui concerne, par exemple, l'imparfait (p. 108), il observe lui-même que les grammairiens n'ont rétabli qu'au prix d'un mélange de formes hétérogènes l'apparente intégrité du tableau. Il importerait de déterminer si le même fait ne s'est pas produit dans nombre d'autres cas. Nous manquons sur ce point d'un élément d'information essentiel : il faudrait pouvoir comparer aux décrets des écoles l'usage dûment constaté des textes des différents âges. Il faudrait voir si les formes exceptionnelles et suspectes qui resteraient après ce premier départ sont ou non des accommodations arbitraires, si elles représentent les vivants organes d'une langue populaire ou les approximations d'une science plus ou moins éclairée. En attendant qu'une pareille tentative devienne possible, il me semble que l'extrême instabilité de certaines voyelles finales, tantôt longues, tantôt brèves, tantôt nasalisées[1], le caractère anormal des modifications phoniques que supposent certaines formes[2], l'abondance même des flexions verbales, dès maintenant retrouvées dans les livres, comparée à l'indigence des Prâkrits dramatiques et du Mâgadhî jaina, doivent nous mettre d'abord en défiance. Plusieurs flexions ont une apparence bien étrange pour ne pas dire barbare, si large d'ailleurs que l'on fasse la part de l'analogie. M. Kuhn dénonce lui-même la deuxième pers. sing. de l'imparfait et de l'aoriste âtmanepadam en *ase* et *ise*. La première pers.

1. Par exemple dans les désinences *eyya* et *eyyam* du potentiel, 1e pers. sing. (p. 105), la désinence *a* ou *â* de la 3e sing. de l'imparfait, *amhâ* et *imhâ*, *â* et *um* de l'imparfait et de l'aoriste comparées aux désinences *mha* et *u* du parfait, les désinences *i* et *î* de la 2e et 3e sing. de l'aoriste (p. 112). Les différenciations arbitraires et les besoins métriques paraissent avoir dans ces variations une part excessive.

2. Je citerai les désinences *vho* de l'impératif et du potentiel, correspondant au sanskrit *dhvam*, la 2e pers. sing. du potentiel en *tho* pour sanskrit *thâs*.

Digitized by Google

plur. de l'imparfait âtmanepadam en *âmhase* est tout aussi extraordinaire, et je ne suis pas moins porté à douter de l'authenticité de la première pers. plur. en *mase*, de l'impératif atmanepadam qui lui fait pendant et à laquelle M. Kuhn prête une si haute antiquité [1] (p. 101). L'une et l'autre forme sont pourtant attestées par des exemples. Que dire de diverses flexions, encore plus douteuses, du parfait âtmanepadam ? Je ne puis m'empêcher de regretter que M. Kuhn n'ait point recherché avec son exactitude et sa méthode ordinaires si ces faits et bien d'autres encore ne fournissent pas un appoint notable de force et d'arguments à la thèse de M. Kern [2].

Quoi qu'il en soit, cette thèse est aussi celle de M. Minayef. A son avis (p. XLV) le Pâli « n'est pas un dialecte local du Magadha, mais la langue de la » culture buddhique, c'est-à-dire une langue littéraire » ; il représente d'ailleurs, « comme les dialectes prâkrits, une forme du langage aryen, très-voisine du » sanskrit, mais n'en dérivant pas. » Toute l'introduction de M. M., pleine de fragments inédits et d'intéressantes suggestions, est consacrée à des considérations, presque toutes plus historiques que philologiques, aboutissant à cette double conclusion. M. M. nous montre (p. XXXVI et suiv.) dans la composition même du sangha tous les éléments d'un mélange de dialectes qui devait aboutir à des compromis et à une régularisation assez factice [3]. Reprenant les vues de M. Weber sur l'histoire des langues indiennes, M. M. isole complétement le Pâli du Sanskrit. Il s'applique surtout à établir entre le développement linguistique et le développement religieux un parallélisme étroit : le buddhisme serait la religion et le Pâli la langue savante des Dasyus et des Vrâtyas, comme le brâhmanisme

1. Pour M. Kuhn (p. 101-102), cette formation est directement issue de la désinence la plus ancienne, perdue déjà dans les Védas; c'est une de celles qui démontrent l'entière indépendance du Pâli vis-à-vis de l'idiome védique. Le cas serait étrangement isolé parmi les flexions verbales du Pâli, et je préfère m'associer à M. Kuhn quand il revendique comme des créations secondaires, inspirées par l'analogie, diverses formes (comme celles du potentiel, par exemple, p. 106) où l'on a cherché des restes d'une haute antiquité.— J'opposerais des scrupules analogues à une observation semblable que M. Kuhn applique à la forme en *e* de l'accusatif pluriel des thèmes masculins en *a* (p. 72). Cette désinence, suivant lui, ne serait pas un effet de l'analogie de la déclinaison pronominale; elle représenterait « simplement un renforcement du thème sans suffixe casuel ». Il est tout à fait antipathique à la nature de l'*e* pâli de fonctionner comme renforcement de *a;* en Pâli comme dans les dialectes prâkrits, *e* tend à perdre de son poids et à s'atténuer: quand il ne représente pas un *e* antérieur, il ne peut représenter qu'un affaiblissement. Il faudrait donc démontrer, ce qui est impossible, que cette formation se serait consommée et son emploi généralisé dans une période antérieure au Pâli.

2. Plus d'une considération paraît la confirmer. C'est d'abord l'absence de tout caractère dialectique et local constaté; c'est ensuite la position mixte et complexe du Pâli vis-à-vis des dialectes connus, que rend manifeste la divergence des opinions relativement à son ancienneté et à sa place dans la série linguistique. J'ajoute l'analogie de la formation assignée par M. Kern à la langue des gâthâs.

3. M. M. (p. xliij et suiv.), par une conjecture peu conciliable semble-t-il, avec ses conclusions d'ensemble, paraît attribuer dans la constitution de cette langue littéraire une part fondamentale au dialecte du Magadha. Le Pâli n'ayant aucun des traits réputés caractéristiques du Mâgadhî, et sensibles dans les inscriptions rédigées dans le dialecte supposé du Magadha, M. M. ne se peut fonder que sur le nom de Mâgadhî donné au pâli, ce qui est évidemment bien insuffisant, ou sur les ressemblances qu'il signale entre le Pâli et les dialectes orientaux de Piyadassi; il eût bien fait d'être plus explicite sur ce point où il prend, à mon avis sans motif suffisant, le contrepied du sentiment ordinaire.

Digitized by Google

serait la religion et le Sanskrit l'idiome littéraire des Indiens brâhmaniques (p. XIV et suiv.). M. M. pousse, je pense, la thèse à l'exagération ; il insiste trop sur la distinction par religions, point assez sur la distinction par castes. Que le buddhisme ait recueilli l'alliance et l'héritage de vieilles oppositions populaires contre l'institut brâhmanique, qu'il ait fondé son action sur les tendances propres et les traditions ou les aspirations méconnues et comprimées des couches de la population non réduites, je suis loin d'y contredire, ayant essayé moi-même d'en faire la preuve sur un terrain différent. Mais il ne faut pas exagérer cette indépendance du buddhisme, considéré dans sa constitution complète, dans ses moyens d'action spéculatifs et littéraires. C'est, à mon avis, aller trop loin que de comparer directement et immédiatement au mythe éranien la légende buddhique de Mâra (p. IV et suiv.), d'attribuer aux légendes sur la généalogie des Çâkyas (p. X et suiv.) la valeur d'un souvenir historique et authentique, indépendant des traditions de l'épopée. De même pour la langue pâlie; s'il la faut vraiment considérer comme en grande partie artificielle et arbitrairement régularisée, il me paraît certain qu'un pareil travail n'a été entrepris qu'à l'imitation de ce que les brâhmanes avaient fait antérieurement pour le Sanskrit, et avec l'intention de se rapprocher du type qu'ils avaient d'abord arrêté et fixé. Quoi qu'il en soit de ces réserves, cette introduction est un morceau curieux qui eût à lui seul rendu une traduction fort désirable et méritoire.

La partie technique du livre se recommande surtout par quelques formes nouvelles et quelques exemples curieux. La phonétique se ressent de l'influence indigène par des lacunes et le manque de précision. Je signalerai le paragraphe relatif aux voyelles et le vague « quelquefois » des §§ 9 et 12. Le § 41 présente l'*r*, dans des locutions telles que *jîvarera*, *jalantariva*, *meghariva*, comme une transformation de *n*, etc. Il est pourtant évident que, si ces formes ne sont pas simplement des aberrations d'un sandhi tout artificiel et arbitraire, l'*r* s'y doit expliquer comme dérivé de l'*y* qui dans plusieurs cas s'est fixé devant la voyelle initiale des particules *eva*, *iva*, absolument comme dans *yathariva*, etc. Suivant le § 45, « le niggahita correspond quelquefois au skr. *r* », avec les exemples *cakkhum*, *ukkamsa*. Il est clair que le premier représente une forme nouvelle dérivée de l'analogie des thèmes en *a*; dans le second le niggahita attaché à la voyelle est un simple équivalent de la longue substituée à la brève après la simplification du groupe *ss* : *ukkamsa*, pour *ukkâsa*, pour *ukkassa*. Tout préoccupé des faits l'auteur en néglige parfois un peu trop peut-être l'ordonnance et l'exposition. Moins original et moins neuf, le travail de M. Kuhn reprend à ce point de vue ses avantages; plus méthodique, mieux équilibré, il est plus fourni en exemples qui, pour n'être point inédits, sont bons à trouver rassemblés. L'étymologie des formes, quelquefois trop confiante à mon gré, y est attentive et bien informée. Je signalerai à ce propos un détail. M. Kuhn analyse en *siyâ* + *atha* l'adverbe *seyyatha*. La seconde place qui serait ainsi attribuée à *atha* dans la locution première et la comparaison de la forme très-ordinaire *seyyathidam*, rendent cette explication insuffisante. Il me paraît que c'est *yathâ* et non *atha* que recèle cette forme. Le sens en devient plus satisfai-

Digitized by Google

sant ; la première syllabe s'explique aisément comme représentant la forme *assa* du subjonctif avec apocope de l'*a* initial comme dans beaucoup de cas analogues (*'ssa, 'ti, 'pi*). Cette analyse rend bien compte de la forme *sayyathidam*, tandis que la substitution de *e* pour l'*a* de la première syllabe s'explique d'elle-même par le voisinage de *y*.

P. 99 et suiv. M. K. s'associe avec trop de confiance au sentiment de MM. Childers et Pischel en niant absolument l'emploi actif des formes *gheppati* et *kayirati*. Je n'en conteste pas l'usage au sens passif. Mais cela n'exclut point, surtout en une langue telle que le Pâli, un usage parallèle au sens actif. Il est certain que les grammairiens en général considèrent ces formes comme actives (p. ex., la *Cullasaddanîti* : gahâdiganato ppanhâppaccayâ honti kattari, tanâdiganato oyirappaccayâ honti kattari); la place que les ss. VI, 2, 19-20 occupent dans la grammaire de Kaccâyana prouve que l'auteur partageait ce point de vue, et des formes comme l'actif *dajjati* suffisent à démontrer la parfaite possibilité de pareilles confusions.

E. Senart.

---

143. — **Mohammed and Mohammedanism.** Lectures delivered at the Roy. Institution of Great-Britain, by R. Bosworth Smith. London, Smith aîné and C°. 1874. In-8°, xxj-252 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les quatre conférences que M. Bosworth Smith, attaché au collége de Harrow en qualité d'*assistant-master*, a réunies en un volume avaient d'abord été destinées à être lues devant une réunion d'amis; puis, sur l'avis de plusieurs de ses auditeurs, elles furent, considérablement accrues, prononcées devant l'Institut Royal de la Grande-Bretagne en février et mars 1874. Le but que s'est proposé M. B. S. en les écrivant et en les publiant est, non point de présenter quelques faits nouveaux, ou de nouveaux aperçus sur l'histoire et les dogmes de l'islamisme, mais bien de mettre à la portée des gens du monde un résumé succinct des opinions que l'on doit avoir de cette religion, et surtout de chercher à faire disparaître certains préjugés légués par les siècles passés et trop communément répandus. M. B. S. n'est point orientaliste; mais, outre qu'il a des connaissances étendues dans l'histoire des religions, il s'est entouré pour ce travail des ouvrages les plus récents et les plus autorisés; il a surtout profité de la Vie de Mahomet de Sprenger, dont il se plaît à reconnaître la valeur, bien qu'il en condamne certaines conclusions : point que je discuterai tout à l'heure. Le soin que l'auteur a pris de s'instruire aux meilleures sources, et l'impartialité qu'il fait voir dans ses jugements, me dispensent d'examiner en détail ce volume; mais je ferai brièvement connaître le point de vue où il se place pour juger de l'islamisme, et les aperçus originaux qu'il en tire.

M. B. S. débute par des considérations générales sur l'histoire des religions, sur leurs caractères primitifs, leur tendance commune à passer d'un enseignement moral, qui était leur forme première, à un enseignement théologique et théocratique; enfin il fait remarquer avec raison que, tandis que le berceau des autres religions est entouré de ténèbres, le mahométisme seul nous présente l'histoire

Digitized by Google

de sa formation de la façon la plus claire, et nous permet par là de juger de la formation d'autres croyances où les renseignements historiques nous font défaut. Pour M. B. S., l'islamisme est notoirement inférieur au christianisme, dont il n'a pas la pure morale et les enseignements; mais il semble, précisément pour cette raison, mieux adapté à l'esprit des peuples de l'Asie et de l'Afrique, à peine civilisés, et d'une race inférieure à celle des Occidentaux : l'islamisme doit devenir la religion de cette partie du monde, comme le christianisme doit être celle de l'Europe et de l'Amérique; et ses doctrines étant celles qui se rapprochent le plus du christianisme, par conséquent elles méritent de renverser d'autres croyances moins pures et moins élevées. Il est de fait que ses progrès incessants semblent justifier cette opinion; et n'eût-il pour lui que les éléments de civilisation introduits par sa marche au cœur de l'Afrique sauvage, cela suffirait à le faire regarder avec respect. M. B. S. ne fait aucune difficulté d'avouer que les progrès du christianisme chez les peuplades nègres sont presque nuls, tandis que l'enseignement du Koran se propage assez rapidement, grâce au zèle de missionnaires dévoués, mais cela rentre en quelque sorte dans sa théorie et la confirme, savoir que l'islamisme est plus approprié à l'état de demi-civilisation auquel on peut prétendre amener des tribus jusqu'alors entièrement sauvages.

L'auteur est naturellement conduit à étudier la vie et le caractère du prophète arabe; et là se pose devant lui ce problème historique qui n'est pas encore résolu : quelle fut la part réelle de Mahomet dans la grande rénovation du VIIe siècle? L'influence du milieu où vivait le prophète est indéniable, et les instigateurs de sa mission nous sont connus; mais il y a deux manières d'envisager son rôle : 1° ou bien Mahomet était un imposteur, un menteur qui ne croyait pas un mot à ses prédications, forgeait à tête reposée les contes qu'il débitait ensuite devant le peuple, tels que son voyage nocturne, etc. et servait pour ainsi dire d'*homme de paille* derrière lequel s'abritaient les desseins ambitieux de Khadidja, ou les projets de réforme religieuse des *hanîfs*, de Zéïd et de Waraqa; 2° ou le prophète était de bonne foi, profondément convaincu de la vérité de sa mission, dont il avait puisé l'idée dans le commerce des sociétés secrètes (sans pour cela nier les instigations occultes dont il fut certainement l'objet), et enfin devait ses visions, auxquelles il était le premier à croire, d'abord à l'idée fixe qui le préoccupait, ensuite et surtout à son tempérament maladif, comme l'a si bien établi Sprenger (il était sujet à des attaques de nerfs). La première opinion est partagée par l'éminent historien que je viens de citer, ainsi que par M. Renan, au moins dans sa partie essentielle; mais elle a l'inconvénient d'annihiler complètement le rôle de Mahomet, à qui incombait, en définitive, toute la responsabilité de la rénovation; je veux bien que Zéïd et Ali, de son vivant, qu'Omar, après sa mort, aient plus fait pour la propagation des nouvelles doctrines que Mahomet lui-même; mais pourquoi aurait-il été choisi, de préférence à tout autre, pour les enseigner aux Arabes, pour leur donner de la publicité, s'il avait été cet homme nul et insipide que l'on se plaît à nous représenter? M. B. S. s'élève contre cette opinion, et tout en ayant égard au savoir et à l'autorité de l'illustre

Digitized by Google

orientaliste qui l'a accréditée, il cherche à relever le rôle du prophète, et surtout à établir sa sincérité.

Le reste de l'ouvrage est consacré à l'examen des doctrines de l'islam, du Koran et de son histoire, de son influence sur la civilisation arabe, etc.; enfin des destinées futures du mahométisme, des modifications qu'il est possible d'y introduire, de sa vitalité permanente, prouvée par les récentes tentatives de réformes dont il a été l'objet. Il est difficile d'être plus favorable à l'islamisme que M. B. S., bien qu'il ait soin de tenir toujours la balance égale entre les deux religions qu'il met continuellement en présence.

Il y a peu d'inexactitudes à reprocher au travail de M. B. S., même dans la transcription des noms orientaux, qu'il est si facile d'estropier dans une langue européenne. Je relèverai seulement deux ou trois légères erreurs qui lui sont échappées, sans doute par inadvertance :

P. 28. Les mots « Atalik ghazee », qui sont un titre donné par l'émir de Bokhara au souverain actuel de Kachgar, Ya'qoûb-beg, ne peuvent signifier « gardien des champions de la Religion. » Le mot turk oriental *atâliq*, qui est passé en persan avec le sens de « précepteur », désigne dans le Turkestan une dignité particulière, correspondant vaguement à celle de *prince* ou de *chef de tribu*. Cf. le dictionnaire turk-oriental de M. P. de Courteille, v° *âtâ*. Quant à *ghâzi*, chacun sait qu'il veut dire victorieux (contre les infidèles).

P. 233. Mahomet II n'a pas été appelé ainsi pour le distinguer du prophète, comme paraît le croire M. B. S., mais simplement à cause d'un Mahomet Ier qui avait régné avant lui, et qui n'est autre que Mohammed fils de Bâyézid Ildirim.

P. 249. « Omar, the third Kaliph »; lisez « the second ».

Cl. HUART.

---

144. — SAINT-MARC GIRARDIN de l'Académie française. **Jean-Jacques Rousseau**, sa vie et ses ouvrages avec une introduction par M. Ernest BERSOT de l'Institut. 2 vol. in-12. Paris, Charpentier. 1875. — Prix : 7 fr.

« Lorsqu'en 1848 je me décidais à faire un cours à la Sorbonne sur les œuvres » de Jean-Jacques Rousseau, c'était surtout le *Contrat social* que je voulais » examiner, afin d'attaquer dans son principe la plus funeste erreur de toutes » celles qui égaraient à ce moment la société, je veux dire la doctrine du pou- » voir absolu de l'État et l'anéantissement des droits de la conscience indivi- » duelle..... » Cet aveu fait par l'éminent professeur nous explique non-seulement l'origine de son livre, mais il nous donne la clef des défauts et des lacunes qu'on y trouve, comme du caractère général qu'il revêt. Quand de 1852 à 1856, en effet, il prit la résolution de publier dans la *Revue des Deux-Mondes* les leçons qu'au lendemain de la Révolution de février il avait faites sur Rousseau, M. S.-M. G. n'en changea pas essentiellement, à ce qu'il semble, la nature et le fond, et, si la forme en devint peut-être moins oratoire, cette étude resta dans son ensemble ce qu'elle avait été dans son intention première, une œuvre de

Digitized by Google

polémique, adoucie seulement par l'intérêt que lui inspira, en avançant dans sa tâche, un sujet si bien fait pour séduire une nature littéraire comme la sienne.

Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici un travail complet sur Rousseau, mais seulement un examen curieux de ceux de ses ouvrages ou des parties de sa vie qui ont le plus frappé M. S.-M. G. C'est ainsi qu'après quelques pages à peine, consacrées à la jeunesse du grand écrivain, l'auteur aborde sans préambule le *Discours sur les sciences et les arts*, qui rendit Rousseau célèbre et inaugura sa carrière de réformateur. A partir de ce moment (1749), il est vrai, et jusqu'à la publication du *Contrat social* (1762), nous trouvons dans son livre un examen étendu de chacune des œuvres les plus importantes qui marquent cette période de près de treize ans, mais c'est en vain qu'on y chercherait rien qui ait trait aux seize dernières années de Rousseau. Les chapitres qui retracent son histoire pendant celles qui précèdent n'en offrent pas moins un intérêt puissant.

Après le premier, consacré au Discours sur les sciences, vient une étude sur la vie et les écrits de Rousseau de 1750 à 1754, suivie elle-même d'une analyse du *Discours sur l'inégalité des conditions*. Un autre chapitre, qui traite des rapports de Rousseau avec Voltaire et de son établissement à l'Hermitage, sert comme de prélude à l'examen de la *Nouvelle Héloïse;* l'histoire de son séjour chez Mme d'Epinay et de sa passion pour Mme d'Houdetot en complète l'explication, tandis que le récit de sa rupture avec sa bienfaitrice, qui suit la rupture plus importante avec Grimm, Diderot et le parti philosophique, en est comme l'épilogue. Puis vient la *Lettre à d'Alembert*, point culminant du chapitre intitulé : « Rousseau et » le théâtre, » par lequel s'ouvre le second volume. Jusqu'ici la critique domine, et la sévérité est le caractère saillant des chapitres dont je viens de parler; ceux qui suivent, au contraire, en particulier les pages consacrées aux théories de Rousseau sur l'éducation, témoignent d'une indulgence, je devrais dire d'une prédilection, manifeste.

C'est, comme je l'ai remarqué, après l'examen du Contrat social et au moment où Rousseau s'exile de France que s'arrête l'étude qui lui est consacrée. On pourrait se demander ce qui a déterminé M. S.-M. G. à laisser ainsi son œuvre imparfaite; s'il est assez difficile de répondre à cette question, il semble cependant que la raison principale en est qu'il n'avait point fait de cours sur cette partie de la vie du réformateur; or, à part quelques articles de journaux, le fond et la matière de tous les écrits du savant professeur, ce sont, personne ne l'ignore, ses cours de la Sorbonne; il ne savait point, — et c'est le charme et le défaut de ceux qu'il a laissés — faire de livres qu'il n'eût point *parlés;* il devait donc lui être difficile, sinon impossible, d'en continuer un dont il n'avait point en quelque sorte achevé l'élaboration devant son auditoire.

Quoi qu'il en soit, dans son étude sur Rousseau, avec les qualités du célèbre critique, on retrouve encore exagérés les défauts inhérents à son système de composition; les digressions abondent et l'emportent parfois sur le fond, aucune idée générale ne relie les diverses parties de son livre; l'unité qui a fait la grandeur et la force des théories du novateur genevois ne paraît pas même avoir été soupçonnée et rien n'établit l'importance relative qui revient dans son œuvre de

Digitized by Google

réformateur à chacun de ses écrits. L'éditeur de M. S.-M. G. lui a reproché de s'être trop appesanti sur les deux Discours qui inaugurent la carrière littéraire de Rousseau, il aurait pu avec plus de raison lui faire un reproche de n'avoir pas montré comment ils préparaient et annonçaient les œuvres qui suivirent. Mais que dire de l'oubli où sont laissées les influences si nombreuses et si diverses qui ont agi sur le grand écrivain? Croirait-on que Locke n'est cité qu'une fois et encore d'après Rousseau lui-même, comme si on ne trouvait pas dans le philosophe anglais le point de départ et comme le germe de tout ce que l'écrivain français a dit de l'éducation et du gouvernement? Les tendances spiritualistes et le théisme chrétien de Rousseau, qui ont fini par lui gagner les sympathies de son historien, auraient pu aussi être mieux indiquées et étudiées; M. S.-M. G. n'aurait point dû non plus, comme il l'a fait, s'attacher presque exclusivement aux côtés par lesquels Rousseau lui semblait être plus dans le vrai pour négliger ou passer sous silence les autres; mais il n'eût point fallu surtout le louer des erreurs qu'il a commises. Comment expliquer par exemple l'approbation sans réserve donnée à la théorie du réformateur sur l'origine divine du langage, théorie victorieusement réfutée depuis plus d'un siècle par Herder et qui ne soutient pas même l'examen? Cette tendance à louer et à blâmer bien plus par penchant que par raison nuit singulièrement, je ne dirai pas à l'impartialité, mais à l'exactitude des jugements de M. S.-M. G. Avec lui on passe d'une critique exagérée à une approbation qui n'est guère plus légitime, et qui prouve seulement que les opinions qu'il apprécie sont plus en rapport avec les siennes. Faut-il voir là une marque d'inconséquence ou de singularité? Nullement, tout cela tient uniquement, je crois, à l'absence de sens philosophique et historique, qui est le propre de l'auteur du *J.-J. Rousseau,* et à l'erreur de sa critique qui fait de la prétendue valeur morale des œuvres de l'esprit le criterium de leur valeur littéraire, comme si le bon et le beau étaient choses identiques. Il est certain aussi qu'avec sa manière de penser personne n'était moins propre que M. S.-M. G. à être l'historien de Rousseau; la nature toute de sentiment du philosophe genevois, qui explique si bien les erreurs et les contradictions de sa conduite et parfois de ses opinions, échappait à sa critique rationaliste et à son esprit positif, j'allais presque dire prosaïque; c'est cette étroitesse de conception et de pensée qui l'a en particulier empêché de comprendre l'admiration de Rousseau pour la nature, et ne lui a pas permis de voir quelle influence ce sentiment nouveau allait prendre désormais dans la littérature. Quant à la méthode générale, on peut regretter que M. S.-M. G. n'ait point mis à contribution tous les documents contemporains, et qu'il n'ait pas toujours apporté une critique assez sévère dans le choix de ceux qu'il a consultés; les Mémoires de Mme d'Epinay entre autres demandaient à être contrôlés avec plus de rigueur qu'il ne l'a fait.

A ces critiques générales, j'ajouterai, comme complément et confirmation de ce qui précède, quelques critiques particulières. Dans l'étude qu'il a faite des Discours sur les sciences et sur l'Inégalité des conditions, M. S.-M. G. considère ces écrits comme un manifeste isolé, un paradoxe brillant, jeté en défi au siècle des lumières; c'est là une erreur qui lui a fait méconnaître ce qu'ils ont été en

Digitized by Google

réalité, le prélude de l'Émile et du Contrat social. S'ils sapent, en effet, les fondements de la société, c'est pour la réédifier sur des bases nouvelles et plus solides. Dans cette œuvre de rénovation, le paradoxe, cela se comprend, convenait à merveille à Rousseau, et son esprit, incapable de comprendre le développement historique de l'humanité, ne s'y portait que trop facilement. M. S.-M. G. a eu le tort de croire que tous les sophismes qu'on rencontre dans les deux premiers discours étaient voulus ou prémédités; ils répondent bien plutôt à un état d'esprit du novateur, ils sont la condition de son œuvre réformatrice, et si Rousseau parut se contredire dans les explications qu'il fut amené à donner par la polémique qu'ils soulevèrent, c'est que là il devançait et annonçait les théories qu'il devait developper plus tard.

On saura gré à M. S.-M. G., bien que plus d'un de ses aperçus puisse être contesté, des détails et des traits ingénieux qui remplissent le chapitre consacré aux petits écrits de Rousseau, publiés de 1750 à 1754; — il suffit de citer l'histoire de la polémique relative à la musique française et à la musique italienne; — mais sans m'arrêter à ce sujet secondaire, et sans revenir non plus sur le chapitre du Discours sur l'inégalité, je passe à la partie du livre de M. S.-M. G. qui commence au moment où Rousseau revient de Genève à Paris, retour suivi presque aussitôt, sinon de la publication, du moins de la composition de la Nouvelle Héloïse. Avant d'aborder l'étude du célèbre roman, l'auteur a, dans quelques pages pleines d'intérêt, retracé les péripéties des rapports entre Rousseau et Voltaire, rapports que devait bientôt terminer une rupture si éclatante. C'est le premier pas du divorce du premier avec le parti philosophique; mais n'est-ce point rapetisser singulièrement cet événement que d'y voir, comme le fait M. S.-M. G., le simple résultat de la rivalité de deux esprits également altiers et orgueilleux, tandis que leur rupture est bien plutôt la conséquence fatale de l'opposition qui régnait entre leurs tendances et leur manière de concevoir le monde et la société?

Bien qu'à dater du retour de Rousseau à Paris, la sympathie de M. S.-M. G. semble, comme je l'ai dit, augmenter, on ne peut s'empêcher de trouver que les relations du réformateur avec Mme d'Epinay ne sont pas toujours racontées avec une entière impartialité, et que la balance n'est pas tenue égale entre le protégé d'une part, la protectrice et Grimm de l'autre. Il me semble aussi que jamais peut-être les défauts et les qualités du critique ne se sont montrés d'une manière plus manifeste que dans les pages consacrées à l'étude de la Nouvelle Héloïse, conçue et écrite presque en entier, nous l'avons vu, après l'installation de Rousseau à l'Hermitage. Esprit peu curieux, M. S.-M. G. ne s'est pas donné la peine de rechercher l'origine, ni de montrer quelle a été véritablement la genèse du célèbre roman; il admet que la passion inspirée à Rousseau par Mme d'Houdetot en a été l'occasion, erreur d'autant moins explicable que, les *Confessions* nous l'apprennent, les deux premiers livres du roman furent écrits avant que l'auteur connût la belle-sœur de Mme d'Epinay. Il y a, au contraire, beaucoup de vrai dans la critique que M. S.-M. G. fait des portraits de femme de Rousseau; l'ami de Mme de Warrens, cela est incontestable, ne pouvait ni éprouver ni peindre un

Digitized by Google

amour chaste, et il fallait la corruption du XVIIIe siècle pour que ce qu'il y a de sensuel dans ses descriptions n'ait point choqué les contemporains. Mais je ne saurais souscrire au jugement porté sur l'ensemble de l'œuvre de Rousseau, ni comprendre que, après en avoir condamné ouvertement la première partie, M. S.-M. G. en approuve presque sans restriction la seconde. C'était, à son insu, revenir à l'opinion de Mendelssohn, qui avait si fort scandalisé les contemporains. Qu'il y ait dans la Nouvelle Héloïse des pages d'une morale élevée et pure, personne ne le nie, mais comme œuvre d'art en est-elle moins défectueuse? M. S.-M. G. se demande comment, après avoir passionné le XVIIIe siècle, le roman de Rousseau nous laisse froids et indifférents; la raison en est bien simple, et elle se trouve précisément dans le caractère moral de la seconde partie qu'il loue, mais qui est un contre-sens dans une œuvre pareille.

Je ne dirai rien des chapitres VII et VIII, qui racontent les amours de Rousseau et de Mme d'Houdetot et achèvent l'histoire de ses relations avec Mme d'Epinay, ainsi qu'avec Grimm et Diderot; j'avoue cependant que j'aurais préféré les voir placés avant le chapitre VI consacré à la Nouvelle Héloïse; il y a dans la disposition adoptée par l'auteur quelque chose qui rompt l'unité et nuit à la clarté du récit. On ne peut pas trouver non plus, malgré l'importance réelle du sujet, que tout ce qui a trait à l'éducation n'ait atteint des proportions exagérées, ce qui n'exclut point de singulières lacunes dans cette grave question. Au lieu de prendre, en effet, son sujet corps à corps, M. S.-M. G. s'est trop souvent jeté dans d'interminables digressions, et a ainsi plus d'une fois perdu de vue la question qu'il traitait. Mais en dépit de ces fautes on ne peut méconnaître tout ce qu'offre d'intérêt et souvent d'aperçus nouveaux, non moins que de justes critiques, les trois chapitres consacrés à l'Émile. Les deux suivants aussi, qui nous montrent Rousseau à Montmorency et dans ses rapports avec M. de Malesherbes, nous offrent la lecture la plus attrayante. Aussi me bornant à y renvoyer le lecteur, j'arrive au dernier chapitre du livre de M. S.-M. G., à celui qui traite du Contrat social.

Dans l'introduction qu'il a mise en tête de l'ouvrage dont il se faisait l'éditeur, M. Bersot paraît s'étonner de l'indulgence avec laquelle M. S.-M. G. a jugé cette dernière grande œuvre de Rousseau; je ne saurais partager cette manière de voir; ce qui est vrai, bien plutôt, c'est que M. S.-M. G. n'a point embrassé dans leur ensemble les écrits politiques du novateur, circonstance qui l'a empêché de les juger avec une entière impartialité. Il faut l'approuver sans doute quand il prend en main la défense des droits de l'individu contre l'omnipotence de l'État, quand il s'élève contre la théorie oppressive d'une religion imposée, encore que la religion de Rousseau se borne à une simple profession de foi peu faite pour embarrasser ses adhérents, mais qui n'en doit pas moins être repoussée comme une atteinte à la liberté individuelle. Ce sont là des erreurs que Rousseau devait à une admiration trop grande pour les théories sociales de l'antiquité. Mais là aussi doit s'arrêter le blâme, et M. S.-M. G. ne me paraît pas fondé dans les autres critiques qu'il fait de l'ouvrage de Rousseau, dont il ne paraît pas avoir toujours bien compris le système politique. Le principe de la souveraineté popu-

Digitized by Google

laire et de son inaliénabilité, emprunté à Locke par Rousseau, ne saurait, je crois, être attaqué; il serait seulement à souhaiter qu'il eût été mieux compris. Quant à la prédilection que Rousseau semble affecter pour les petits États, elle s'explique sans peine par cette circonstance qu'il avait, en écrivant, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, Genève devant les yeux; mais elle n'infirme nullement, comme paraît le croire M. S.-M. G., son principe; tout au plus indique-t-elle qu'il faut, suivant les dimensions des divers États, en modifier l'application.

Je m'arrête ici, après cet examen un peu long et peut-être un peu sévère; mais quand les œuvres se recommandent par le nom de leur auteur, si elles ont droit à plus de respect, elles réclament aussi une appréciation plus froide et plus rigoureuse de leurs qualités comme de leurs défauts. C'était aussi un devoir pour moi de signaler ce qu'il y a d'inégal dans l'œuvre de M. S.-M. G. et de faire ressortir, bien qu'elle n'ait pas trouvé d'imitateurs, ce qu'il y a de défectueux dans sa méthode; faite au jour le jour, son œuvre porte tous les caractères de son origine; on y sent trop, avec le peu de souci d'approfondir les questions, le désir de frapper les esprits; les pensées brillantes, les détails charmants y abondent; mais les vues générales y font défaut; je ne dirai pas que le livre a vieilli; — M. S.-M. G. ne l'eût probablement pas fait d'une manière bien différente, à la veille de sa mort, — mais il est insuffisant; on le lira avec plaisir sans doute, comme tout ce qui est sorti de la plume du célèbre critique, mais sans rien apprendre de bien nouveau; ce n'est pas là, c'est dans Brockerhoff qu'on ira chercher la connaissance véritable de Rousseau.

o/o

---

145. — T. Maiorescu. **Critice.** Bucuresti, Socecu. 1874, in-12, xv-466 p.

M. Titu Maiorescu, écrivain justement réputé dans son pays et aujourd'hui ministre de l'instruction publique, a réuni dans ce volume des articles critiques déjà publiés séparément. On lira avec intérêt le long morceau intitulé : *la Direction nouvelle dans la prose et la poésie roumaines* et plusieurs autres; mais nous appelons surtout l'attention de nos lecteurs sur le mémoire consacré à l'orthographe du roumain. Sur ce terrain où il s'est déjà livré tant de combats, M. M. a pris une position toute personnelle, également éloigné des partisans de l'orthographe purement étymologique et de ceux de l'orthographe purement phonétique. Ses théories linguistiques sont parfois discutables, mais ses idées en matière d'orthographe sont très-dignes d'intérêt ; M. Schuchardt (auquel l'auteur répond ici) les a combattues dans un article de la *Romania*, et il est certain qu'il a sur son adversaire l'avantage d'une logique plus rigoureuse; mais, comme on a déjà eu l'occasion de le remarquer ici [1], en fait d'orthographe la logique à outrance est souvent dangereuse. La question de l'orthographe roumaine est si complexe que nous ne voulons émettre ici, pour le moment, aucune opinion personnelle, mais

---

1. *Rev. crit.* 1873, II, 329.

Digitized by Google

nous signalons le mémoire de M. M. à ceux qu'intéresse la question, et le livre entier à toutes les personnes qui peuvent lire le roumain; elles y trouveront une des plus remarquables expressions de l'état actuel du mouvement intellectuel en Roumanie.

CORRESPONDANCE.

Paris, ce 12 juillet.

A Messieurs les Directeurs de la Revue Critique.

Messieurs,

Je viens humblement faire mon *mea culpa*. Dans la *Lettre inédite de Schlegel* ici reproduite (p. 29), j'ai eu tort de lire *précoce* au lieu de *prévue*. Vous aviez deviné la vérité, et je ne m'explique pas comment j'ai pu, d'abord, me tromper, et, ensuite, persévérer dans mon erreur. Il y a là, selon l'antique dicton, quelque chose de *diabolique* dont je demande mille fois pardon à vous et à nos chers lecteurs. La morale de ceci, c'est que, même dans les travaux les plus faciles, il faut procéder avec une extrême attention, et ne jamais oublier que, vu l'*humana fragilitas*, on doit se méfier de deux grands dangers, l'inadvertance et le trop de confiance en soi.

Agréez, Messieurs, avec tous mes regrets et tous mes repentirs, l'assurance de mes plus dévoués sentiments.

T. DE L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 9 juillet 1875.

M. Mohl présente à l'académie des empreintes des inscriptions phéniciennes conservées au musée britannique. Ces empreintes ont été envoyées, sur la demande de la commission des inscriptions sémitiques, par M. Birch, sous la direction duquel sont placés les originaux. Des remercîments seront adressés à M. Birch.

M. G. Perrot lit un mémoire sur une inscription grecque dont une copie lui a été envoyée par M. Titus Karabéla. Cette inscription a été trouvée par M. Karabéla à Cyzique, près des murailles, à l'est. M. Perrot la lit et la traduit ainsi : « [Ἐπ]ὶ Εὐφήμου τοῦ Λεωδά[μα]ντος ἱππάρχεω, παρὰ στρα[τη]γῶν καὶ φυλάρχων τῶμ με[τὰ] Ἑρμοδίκου τοῦ Διονυσίου [κα]ὶ τῶμ μετὰ Ἀριστολόχου τοῦ ... αγόρου καὶ τειχοποιοῦ ...εως τοῦ Ὀνήτορος, ἐμισ[θώ]σατο Τεῦκρος Διοδότου τὸμ πύργον ...ασμον οἰκοδομῆσαι, στατήρων τετρακοσίων [τ]εσσεράκοντα · ἔγγυος ...σοδοτ... » « Euphémos, fils de Léodamas, étant hipparque, Teucros, fils de Diodote, a traité avec le collége des stratéges, que préside Hermodikos, fils de Dionysios, avec le collége des phylarques, que préside Aristolochos, fils de ..., et avec ..., fils d'Onétor, chargé de diriger la construction des murs de la cité; il a entrepris

Digitized by Google

pour 440 statères la construction de la tour .... Garant [de l'exécution], ... » M. Perrot commente cette inscription par des rapprochements avec d'autres textes. L'usage de passer marché, pour les travaux publics, avec un entrepreneur particulier, paraît avoir été pratiqué presque universellement par les cités antiques. On ne demandait pas à l'entrepreneur de verser un cautionnement, mais de fournir des cautions ou répondants, auxquels on donnait les noms d'ἐγγυήτης, ἔγγυος. — Les statères de Cyzique, mentionnés à la fin de l'inscription, étaient probablement des statères d'or; 440 de ces pièces faisaient 24640 drachmes de Cyzique, somme considérable, mais qui s'accorde avec les données fournies par d'autres documents sur le coût de ce genre de construction. — L'inscription remonte, à ce que pense M. Perrot, au milieu du 4e siècle avant notre ère : c'est l'époque où il semble qu'ont été construites les fortifications de Cyzique.

M. L. Renier communique le texte d'une inscription grecque trouvée à Soulou Seraï dans l'Asie Mineure et publiée par le Σύλλογος de Constantinople, année 1874, p. 4. La copie imprimée est très-incorrecte, mais les fautes sont faciles à reconnaître et à corriger. L'inscription est faite en l'honneur d'Hadrien et de son fils adoptif le césar Aelius Verus, par les archontes, le sénat et le peuple des *Sébastopolitains aussi appelés Héracléopolitains* (Σεβαστοπολειτῶν τῶν καὶ Ἡρακλεοπολιτῶν), Flavius Arrianus étant *legatus Augusti pro praetore* (πρεσβευτοῦ καὶ ἀντιστρατήγου τοῦ Σεβαστοῦ) ou gouverneur de la province de Cappadoce, en l'an 139 de l'ère locale de la ville (ἔτους ΘΛΡ'). La mention de la 21e puissance tribunitienne d'Hadrien (δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ ΚΑ') donne la date de 137 après J. C. Ce Flavius Arrien n'est autre que le célèbre historien de ce nom. Dans son *Périple du Pont Euxin,* adressé à Hadrien, Arrien dit avoir restauré à Trapézonte des autels où se trouvaient des inscriptions en l'honneur de l'empereur, qui étaient mal gravées et difficiles à lire. L'inscription de Soulou Seraï constate probablement une restauration semblable. — Nous savons par Dion Cassius qu'Arrien fut légat de Cappadoce dès l'an 134. Il eut pour successeur, sans doute en juillet 137, le légat Burbuleius, qui a fait l'objet d'un travail célèbre de Borghesi. — Cette inscription semble identifier les deux villes d'Héracléopolis et de Sébastopolis, jusqu'ici considérées comme distinctes. Il faut en conclure que les deux villes formaient une seule cité, ou bien qu'il n'y avait qu'une ville portant deux noms. Celui de Sébastopolis n'est peut être qu'une traduction grecque du nom d'*Augusta,* dont furent honorées un grand nombre de villes sous l'empire. On se servait dans cette cité d'une ère qui commençait en l'an 2 av. J. C. : en effet on voit par l'inscription que l'an 139 de cette ère correspond à 137 de la nôtre. Ce fait donne lieu de supposer qu'en cette année 2 av. J. C. la cité avait été constituée par Auguste, et que ce fut depuis lors qu'elle porta le nom de l'empereur et qu'on y commença une ère nouvelle.

M. Perrot continue la lecture (commencée par M. de Longpérier à la séance du 18 juin) d'un mémoire de M. Robiou sur la date du règne de Phraorte et sur les faits d'histoire politique racontés dans le livre de Judith, où l'auteur cherche à éclaircir ces faits à l'aide des inscriptions du roi de Ninive Assurbanipal.

Digitized by Google

M. Bergaigne termine la lecture de son mémoire sur l'arithmétique mythologique du Rig-Veda (v. les séances des 26 février et 23 avril 1875, *Rev. crit.* 1875, I, p. 159 et 288). — M. Bergaigne avait indiqué deux procédés de formation des nombres mythologiques, qui formaient ce qu'il appelait la loi de multiplication des nombres et la loi d'addition d'une unité. Les phénomènes compris dans cette seconde classe peuvent se produire encore d'une autre façon que celle qu'il avait développée dans sa dernière lecture. Les nombres qui représentent primitivement les différentes parties de l'univers, la terre comprise, ont été souvent dans la suite, en vertu d'une tendance résultant de leur caractère sacré, attribués tout entiers aux espaces supra-terrestres. L'addition qu'on peut y faire alors d'une unité a un objet diamétralement opposé à celui qui a été précédemment reconnu : elle sert à rendre à la terre la part qui lui appartient dans le système du monde. — Une 3e loi dont il faut tenir compte est la *loi d'équivalence des nombres*. Si les nombres mythologiques doivent être interprétés le plus souvent, par l'application des deux lois déjà étudiées, comme correspondant aux divisions de l'espace, ils doivent s'équivaloir en tant qu'exprimant, dans différents systèmes de division, l'ensemble des parties d'un même tout. Cette nouvelle loi, conséquence des deux premières, se vérifie aussi directement. C'est ainsi qu'Agni et Soma ont tantôt 3, tantôt 7, tantôt 21 formes ou demeures, etc., etc. — L'équivalence des différents nombres et leur signification comme exprimant toutes les parties du monde, la terre comprise, dans divers systèmes de division, est plus manifeste encore quand ils sont appliqués, non plus successivement, mais simultanément à la supputation des parties d'un même être, comme dans le vers où il est dit de l'être unique et omnipotent, du taureau, représentant sans doute Agni ou Soma : « Il a quatre cornes, trois pieds, deux têtes et sept mains : lié triplement, le taureau mugit : le grand dieu a pénétré chez les mortels. »

Ouvrages présentés de la part des auteurs : par M. Maury : G. Perrot, Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, Paris, 8°; Vivien de S. Martin, L'Ilion d'Homère et l'Ilium des Romains (extr. de la Revue archéologique); — *par M. Pavet de Courteille:* (A. Picot), Les Serbes de Hongrie, leur histoire, leurs priviléges, leur église, leur état politique et social : Prague et Paris, 8°.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

De Goeje, Das alte Bett des Oxus, Amû Darja (Leiden, Brill). — Hahn's Althochdeutsche Grammatik hrsg. v. Jeitteles (Prag, Tempsky). — J. Halbertsma, Lexicon Frisicum ed. T. Halbertsma (Hagæ Comitis, Nijhoff). — Peschel, Vœlkerkunde (Leipzig, Duncker u. Humblot). — Sprenger, Die alte Geographie Arabiens (Bern, Huber).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 24 Juillet — 1875

Sommaire : 146. BLUHME, La langue des Lombards. — 147. Monuments juridiques germains, p. p. GENGLER ; Documents pour l'histoire du droit germanique, p. p. LŒRSCH, SCHRŒDER et REIFFERSCHEID. — 148. GUIBAL, Histoire du sentiment national en France pendant la guerre de Cent ans. — 149. CHABOUILLET, Notice sur une médaille inédite de Ronsard par Jacques Primavera. — 150. BOUCHÉ-LECLERCQ, Giacomo Leopardi. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

146. — **Die gens Langobardorum.** Zweites Heft : ihre Sprache. Von Friedrich BLUHME, Doctor d. Philosophie, d. Theologie u. beider Rechte. Bonn, Ad. Marcus. 1874. In-8°, vj-54 p. — Prix : 2 fr.

La langue des Lombards a péri sans laisser d'autres traces que quelques noms propres assez peu nombreux et quelques noms communs moins nombreux encore; c'est en comparant ces éléments incomplets que Grimm s'est efforcé d'en reconnaître la nature et de lui assigner sa place parmi les autres idiomes germaniques. Est-ce une réfutation des résultats et des conclusions auxquels est arrivé l'historien de la langue allemande que M. B. a entrepris d'écrire? A-t-il eu la bonne fortune de trouver des faits jusque-là inconnus et de compléter ainsi ce qu'avait découvert son prédécesseur? Nullement; ce qu'il dit de l'idiome des anciens Lombards se réduit à fort peu de chose, et ce peu, moins complet que ce qui se trouve dans Grimm, est aussi moins exact[1]. Comment donc M. B. a-t-il pu écrire cinquante-quatre pages sur un sujet auquel l'auteur de la Grammaire allemande en avait consacré moins de trois? C'est que par une singulière méprise il a traité ce sujet à un tout autre point de vue que son devancier? Par langue des Lombards il entend bien moins l'idiome allemand que cette tribu parlait avant de pénétrer en Italie, — et auquel, comme il le reconnaît lui-même, elle renonça bientôt, — que le dialecte roman, adopté par elle; c'est donc de la langue du Centre et du Nord de la Péninsule qu'il s'agit surtout ici ou plutôt des transformations que cette langue des vaincus aurait subies dans la bouche ou au contact des vainqueurs.

Rien, on le voit, n'est plus loin du titre du livre que nous annonçons; mais la manière dont M. B. a cherché à remplir sa tâche ne répond guère mieux à l'idée qu'on est en droit de s'en faire. Que l'établissement des Germains au milieu des populations latines ait contribué à hâter la transformation de l'idiome qu'elles parlaient, c'est là un fait incontestable; mais il n'en faudrait pas conclure que tous les changements par suite desquels le latin vulgaire transformé a donné naissance aux langues de l'Europe orientale soient la conséquence directe de cette influence, et il faut encore moins chercher dans ces transformations à

1. C'est ainsi que le lombard est donné ici comme un dialecte bas-allemand, tandis qu'il est vraiment par ses caractères généraux, ainsi que Grimm l'avait reconnu, un dialecte du haut-allemand.

Digitized by Google

deviner le caractère de l'idiome étranger qui les aurait produites. En le faisant M. B. s'est exposé aux plus étranges confusions de faits et de dates. Comment voir par exemple dans l'incertitude qu'il signale dans l'emploi de l'*h* le résultat d'une influence étrangère, quand cette incertitude se faisait sentir, ainsi que Corssen l'a montré, longtemps avant l'invasion? L'emploi de l'accusatif à la place des autres cas indirects et même du nominatif, emploi pour lequel l'auteur va, idée singulière, chercher des analogies dans le dialecte populaire du Slesvig, n'est aussi que le résultat de la confusion des désinences du latin par la chute en particulier des consonnes finales *m* et *s;* la construction du participe passé avec les modes personnels d'*habere,* d'où devaient sortir les temps composés de la conjugaison néo-latine, et de l'infinitif avec le présent du même verbe, qui devait donner le futur roman, sont également des faits indépendants de toute influence germanique, et qui en tous cas ne seraient pas plus le résultat d'une influence lombarde que franque, bourguignonne ou gothique, puisqu'on les retrouve indifféremment dans tous les dialectes romans.

On peut juger par là de la confusion d'idées qui a présidé à la composition de l'ouvrage de M. B. et l'on voit quelles erreurs le déparent; défectueux dans la partie germanique, il offre dans la partie romane les vues les plus fausses; une chose le recommande toutefois, c'est le grand nombre d'exemples qu'on y trouve réunis; par là il peut être utile à consulter, et peut servir indirectement à faire mieux connaître les transformations qu'a subies le latin vulgaire pour donner naissance aux diverses langues romanes et en particulier à l'italien.

C. J.

---

147. — **Germanische Rechtsdenkmæler**, von Dr Heinrich Gottfried Gengler. Erlangen, Deichert. 1875. — Prix : 12 fr.

Urkunden zur Geschichte des deutschen Rechtes für den Gebrauch bei Vorlesungen und Uebungen, herausgegeben von Dr Hugo Lœrsch und Dr Richard Schrœder, unter Mitwirkung von Dr Alexander Reifferscheid. I. Privatrecht. Bonn, Marcus. 1874. — Prix : 6 fr. 75.

A l'imitation des *Séminaires* historiques destinés, comme l'on sait, à familiariser les élèves des Universités avec les sources d'une période donnée de l'histoire nationale ou étrangère, un certain nombre de professeurs ont établi, en Allemagne, concurremment avec les cours d'exposition sur l'histoire du droit, des conférences ayant un caractère privé où les élèves, par l'étude directe de textes choisis, acquièrent une plus exacte connaissance des origines et du développement du droit germanique. Rien n'est plus profitable que cette méthode d'enseignement; tandis que l'exposition suivie et abstraite propose simplement à l'attention et à la mémoire de l'auditeur la somme de connaissances générales exigée pour les examens, les exercices pratiques ont l'avantage de présenter à l'élève l'histoire sous une forme vivante et pleine d'attraits, d'éveiller et de développer son sens critique en l'invitant à contrôler par lui-même les résultats qu'on lui avait tout d'abord en quelque sorte imposés. Ces exercices pratiques ont toutefois l'inconvénient d'exiger des matériaux considérables et fort coûteux. Il est

Digitized by Google

très-difficile, on peut même dire impossible à un étudiant de se procurer, pour ne citer ici que les recueils indispensables, les *Monumenta* de Pertz, les diplômes de Bréquigny-Pardessus, de Beyer, de Lacomblet, les *Acta* de Bœhmer, etc., et aussi les nombreuses éditions des différentes *Leges;* de là pour le professeur, la nécessité de faire ces conférences pratiques chez lui et d'emprunter ces ouvrages volumineux et coûteux à la bibliothèque de l'Université; même dans ces conditions, le travail n'est pas chose aisée, ainsi qu'ont pu s'en convaincre ceux qui ont suivi les *séminaires* allemands; d'ailleurs ce qui, à la rigueur, est possible dans une petite ville, est impraticable à Berlin, à Vienne ou à Leipzig.

C'est donc à une pensée toute pratique que les deux recueils de MM. Gengler, Lœrsch et Schrœder doivent leur existence. Bien que destinés spécialement aux étudiants, ils rendront l'un et l'autre des services aux historiens des institutions de l'Europe occidentale pendant le moyen-âge.

M. G. s'occupe principalement des périodes mérovingienne et carolingienne. Il ne propose pas à ses élèves une loi entière ou un ensemble de capitulaires à étudier, mais seulement des extraits choisis avec intelligence qui, réunis, donnent une idée complète de la vie juridique à cette époque. Ce sont ces extraits, dont le texte est puisé aux meilleures sources, que l'auteur a systématiquement groupés en un beau et fort volume. Une introduction consciencieusement rédigée esquisse à grands traits l'histoire politique des peuples germaniques dès leur apparition en Europe jusqu'au xe siècle. Pour chacun de ces peuples, l'histoire de la législation suit l'histoire politique. D'abondantes notes mettent le lecteur au courant des travaux les plus récents; les points délicats ou controversés sont sobrement indiqués. J'avoue ne pas voir l'utilité de cette partie de l'introduction qui a trait à l'histoire politique. Outre qu'elle serait mieux à sa place dans un ouvrage d'histoire proprement dit, depuis quelques années on est abondamment pourvu de ces sortes de résumés. Il y en a de fort bien faits; je me contenterai de citer les annales de Richter dont il a été question dans la *Revue*. Pressé d'ailleurs par la nécessité de présenter en raccourci un très-grand nombre de faits, l'auteur n'a pas toujours su éviter l'obscurité et même l'inexactitude, défaut notable dans un recueil de ce genre (p. 21 et s. 24. 32 et s.). Les paragraphes qui traitent des Celtes (§ 33), des peuples slaves et wendes (§§ 46 et s.) m'ont paru également déplacés dans une introduction aux institutions germaniques. L'histoire des sources juridiques est d'ailleurs bien traitée et tous les renseignements désirables sont donnés en note.

Le choix des textes de ce recueil est très-judicieux; Tacite ouvre la série des historiens; l'auteur a donné les chapitres les plus importants et su éviter la confusion qui est à craindre avec la bibliographie si nombreuse à laquelle la *Germania* a donné naissance. La *Germania* est suivie d'extraits de Grégoire de Tours, d'Einhart, de Thegan, Nithard, Cassiodore, P. Diaconus, etc. C'est le complément nécessaire des textes juridiques. — Une seconde division présente à peu près complètes les *Leges* à l'exception des *Leges Anglo-Saxonicae,* ainsi que des extraits des *Leges Romanae.* Parmi les capitulaires franks que contient la troisième division, les uns sont reproduits en entier, les autres en partie seule-

Digitized by Google

ment. M. G. a très-bien fait d'y joindre la lettre d'Hincmar de *ordine palatii*. Un choix de formules, à mon avis trop restreint, forme une quatrième division. Ce choix est suivi d'un formulaire d'*Ordalia* et, en appendice, de fragments du traité de Réginon de *synodalibus causis* et du *Polyptychum Irminonis*.

Tous ces textes sont donnés d'après les meilleures éditions. Un seul fait exception, la Lex Wisigothorum, pour laquelle une édition critique fait encore défaut. Les variantes sont soigneusement indiquées. Un nombre considérable de notices historiques et géographiques, l'explication sommaire d'un bon nombre de passages obscurs témoignent assez du consciencieux labeur de M. G. L'auteur nous fait en outre espérer la publication prochaine d'un glossaire des expressions juridiques; avec ce supplément, je ne connais pas de livre publié en vue des jeunes historiens qui soit destiné à produire dans un avenir prochain de plus féconds résultats.

Nous devons également le recueil de MM. L. et Schr.[1] aux exercices pratiques sur l'histoire du droit allemand dirigés par ces deux savants professeurs. Il est d'ailleurs le complément nécessaire de l'ouvrage de M. G. Tandis qu'avec ce dernier, les élèves se familiariseront avec le droit théorique proprement dit, avec le présent recueil ils se feront une idée exacte de la mise en pratique de ce droit et de son adaptation aux différents cas qui pouvaient se présenter. MM. L. et Schr. ont réuni dans une première partie les documents, chartes et pièces judiciaires de tout genre ayant seulement trait au droit privé. Ils annoncent la publication d'une seconde partie qui contiendra les documents de droit public. Les auteurs se sont avec raison imposé la règle de ne présenter que des *espèces* concrètes, facilement saisissables, de reproduire les documents tout au long, enfin de s'arrêter au moment (xve siècle environ) où le droit romain pénétrant en Allemagne, « le développement propre et original du droit germanique s'arrête ou du » moins abandonne la conscience populaire pour se continuer dans le cabinet du » juriste ».

Les formules, chartes, documents judiciaires, etc., sont empruntés aux recueils les plus autorisés tels que ceux de de Rozière, de Beyer, de Dronke, de Wartmann, de Lacomblet, etc., ou aux travaux si justement estimés de Ficker, de Ennen et Eckertz, de Mone, de Merkel, etc., etc. L'indication du contenu de chaque document, faite en termes précis, est suivie de la mention de l'ouvrage dans lequel ce document a été étudié. Le corps de textes est suivi de trois tableaux très-commodes. Le premier indique la date des documents au moyen d'un numéro d'ordre correspondant à chacun d'eux; le second est un aperçu géographique; il les groupe par régions; le troisième les distribue suivant l'ordre systématique suivi dans l'enseignement du droit. L'idée de cette répartition géographique et systématique est excellente. Pour trouver l'*espèce* désirée, il suffit au lecteur de la chercher sous la rubrique qui le renvoie au numéro cherché dans le corps de textes.

1. Par la date de sa publication, ce recueil se place avant celui de M. G. — Ils sont parvenus en même temps au bureau de la *Revue critique*, ce qui explique pourquoi ils font tous les deux l'objet d'un seul article.

Digitized by Google

La plupart des textes allemands présentant les plus grandes difficultés aux étudiants qui ne sont point philologues, l'établissement du texte et l'explication des termes les plus difficiles ont été confiés à M. Alexandre Reifferscheid.

Ce recueil produira certainement dans l'enseignement de l'histoire du droit germanique les heureux résultats qu'en attendent les auteurs. Il est dédié à M. Waitz en souvenir du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration des *exercices historiques* de Gœttingen; on voit que MM. L. et Schr. ont été initiés, par les leçons du maître respecté, à la science de l'histoire en même temps qu'à l'art de l'enseigner.

Marcel THÉVENIN.

---

148. — **Histoire du sentiment national en France pendant la guerre de Cent ans,** par Georges GUIBAL, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1875. In-8° de j-532 p. — Prix : 7 fr.

« L'érudition, dit dans son avant-propos l'auteur de ce livre, a pris de nos » jours dans les études historiques une importance qui a été le résultat d'une » réaction légitime contre les généralités ambitieuses ou prématurées.

» L'attention, les sympathies, les encouragements du public sont réservés, » d'une façon à peu près exclusive, aux patientes investigations qui découvrent » dans le fond de nos archives ou de nos bibliothèques des documents inédits » et des textes manuscrits.

» Nous nous garderons bien d'accuser cette tendance. Nous voulons seule- » ment nous demander si elle ne pourrait pas avoir ses exagérations et avec ses » exagérations, ses dangers.

» Ne pourrait-elle pas porter atteinte à l'austère dignité de l'histoire et res- » treindre son utilité féconde ?

» L'histoire n'est pas seulement un aliment pour une curiosité qui risque de » s'égarer dans les infiniment petits : elle est et doit être, surtout dans les temps » comme les nôtres, un enseignement pour la raison qu'elle éclaire, pour la » volonté qu'elle redresse, pour le cœur qu'elle fortifie. Écrite par les Français, » il faut qu'elle apporte son concours au relèvement de la France : elle ne se » doit pas seulement à la vérité, comme toutes les forces morales, elle se doit » aussi à la patrie. »

Où M. Guibal a-t-il vu que le public réserve à peu près exclusivement ses encouragements aux travaux d'érudition ? C'est le contraire qu'il faudrait dire: Il n'y a pas de public, dans notre pays du moins, pour les recherches savantes, même quand elles s'appliquent à l'histoire nationale. Si M. Guibal, malgré son talent et sa situation dans le haut enseignement universitaire, demande jamais à l'industrie privée de faire les frais d'un volume où l'on trouve plus ou moins l'appareil scientifique, il ne tardera pas à s'apercevoir de sa méprise.

Sauf cette assertion à notre avis erronée, nous apprécions la mission de l'histoire exactement comme le savant professeur de la Faculté des lettres de Poitiers, et nous partageons ses inquiétudes. Il faut bien reconnaître que, si l'érudition vouée spécialement à l'étude de nos annales n'a cessé de faire des

Digitized by Google

progrès depuis trente ans, l'histoire proprement dite est loin d'avoir marché du même pas et de se trouver dans des conditions aussi prospères. On publie sans cesse, et l'on a raison, des documents inédits ou des éditions moins imparfaites de nos chroniqueurs, des dissertations, même des volumes relatifs aux institutions ou aux actes diplomatiques de tel ou tel règne; mais, pendant ce temps, la véritable histoire, l'histoire narrative, celle qui embrasse dans une vue d'ensemble toutes les faces du passé, celle qui éclaire les faits par l'étude des institutions et contrôle en même temps les institutions par les faits, afin de s'assurer si les lois ont réellement agi sur les mœurs et dans quelle mesure, l'histoire narrative, dis-je, perd les uns après les autres la plupart des écrivains qui l'ont illustrée, les Augustin Thierry, les Barante, les Guizot, et personne ne se présente pour continuer avec autorité la double tradition, à la fois littéraire et scientifique, que représentent ces noms.

C'est aux professeurs éminents de l'Université qu'il appartient surtout d'avoir cette ambition. Au talent dont ils ne sauraient manquer, puisque, comme le disait naguère M. Bersot, c'est le passeport indispensable sans lequel on n'entre point à l'École normale où se recrute l'élite du corps enseignant, il leur suffit de joindre, pour être des historiens complets, cette science et cette conscience de l'érudit que l'on acquiert facilement par le travail.

L'ouvrage de M. Guibal se recommande principalement par la conscience. Personne n'ignore combien sont misérables et insuffisantes les ressources que nos bibliothèques de province offrent aux travailleurs. On ne saurait donc trop féliciter le professeur de Poitiers du soin avec lequel il s'est tenu au courant de toutes les publications relatives à son sujet. Il n'est point, je ne dirai pas de dissertation, mais de simple note perdue dans de volumineux recueils, qu'il n'ait connue et mise à profit. Il a demandé des lumières à la science étrangère aussi bien qu'à l'érudition nationale, et cela lui a mainte fois porté bonheur. En combinant, par exemple, les renseignements rassemblés par M. Kervyn de Lettenhove dans les notes de sa belle édition des Chroniques de Froissart, M. Guibal est le premier historien français qui ait raconté avec exactitude les diverses phases de la bataille de Poitiers.

L'auteur de l'*Histoire du sentiment national* n'a pas voulu, à proprement parler, faire œuvre d'érudition. Cependant, son livre est fort supérieur, si on le considère sous cet aspect, à l'ouvrage publié par M. Perrens sur le même sujet et dont nous avons rendu compte [1]. On ne peut raconter en un volume une période de près d'un siècle sans commettre un certain nombre d'erreurs de détail. Nous en signalerons seulement quelques-unes à M. Guibal, pour lui prouver que nous avons étudié son travail avec une attention scrupuleuse.

Il n'est pas exact de dire que la chevalerie du XIVe siècle, frappée de décadence, donnait un démenti aux réminiscences de la *Table ronde* [2]. Les romans de la *Table ronde* ont eux-mêmes un caractère marqué de décadence.

---

1. *Revue critique*, n° du 2 août 1873.
2. P. 4.

Digitized by Google

Si un traité d'économie rurale publié en Angleterre au XIIIe siècle recommande aux bouviers d'être joyeux et doux avec leurs bœufs et de les charmer par leurs chants, M. Guibal a tort d'en conclure que la sollicitude pour les animaux domestiques est un des traits du caractère anglais[1]. Ces recommandations sont d'origine normande et se retrouvent d'ailleurs plus ou moins dans tous les pays où l'on attelle les bêtes à cornes.

Charles le Mauvais adresse des sermons aux Parisiens pour les soulever contre le dauphin; et lorsque celui-ci, réduit à accepter la lutte sur le terrain où ses adversaires l'ont placée, fait à son tour des discours en plein vent, est-il juste d'insinuer que sa parole est perfide et qu'il cherche à émouvoir les passions de la multitude[2]?

Robert de Clermont, tué le 22 février 1358, n'était pas maréchal de France[3], mais de Normandie.

Marcel ne paraît pas avoir jamais eu de correspondance avec le comte de Flandre[4]. La lettre dont M. Guibal cite un fragment est adressée aux communes de Flandre.

Affirmer que le cœur du régent Charles ne put jamais complétement oublier ni pardonner[5], n'est-ce pas aller bien loin? Le futur Charles V savait si bien oublier les injures qu'il rendit ses bonnes grâces à maître Robert de Corbie et permit à son échanson, Pierre de Dormans, d'épouser la veuve de Charles Toussac[6].

M. Guibal prétend que le dauphin, après l'exécution de Marcel, n'osait bouger de Paris, tant il savait la population de la capitale dévouée au roi de Navarre[7]. Rien n'est moins exact. Après les scènes du mois de juillet, Charles le Mauvais ne conserva que des partisans isolés; il inspira dès lors à la plupart des Parisiens une véritable horreur. L'année suivante, lorsque le régent conclut la paix avec son beau-frère et l'invita à se rendre à Paris, il jugea prudent de faire jurer au prévôt des marchands et aux échevins que personne n'attenterait à la vie du roi de Navarre.

D'après l'auteur de l'*Histoire du sentiment national*, Charles, pendant sa régence, serait resté au-dessous de sa tâche[8]. Nous savons bien que telle est depuis longtemps l'opinion régnante, mais nous espérons prouver bientôt qu'elle repose sur une étude incomplète de cette période, l'une des plus curieuses et des moins connues de notre histoire.

Le 24 juillet 1369, le bailli de Caen s'appelait Renier le Coutelier, et non le Boutelier[9]. Le prénom du père de Bertrand du Guesclin est Robert, non

1. P. 7 et 8.
2. P. 54.
3. P. 56.
4. P. 61.
5. P. 66.
6. Cette veuve s'appelait Marguerite. Arch. nat., sect. jud., X1a 20 fo 381 vo à 383.
7. P. 67.
8. P. 99.
9. P. 109.

Digitized by Google

Regnault[1]. C'est en 1359 que Robert Knolles faisait graver sur ses armoiries la devise rapportée par M. Guibal à l'année 1370[2]. A cette dernière date, l'ancien chef de bande était devenu un trop grand personnage pour avoir besoin de frapper l'imagination par cette bravade.

Louis, duc d'Anjou, avait épousé Marie, et non Marguerite de Bretagne, fille de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre[3].

Enfin, c'est commettre une erreur plus grave que d'avancer, à propos des Cabochiens, qu'on méprisait les bouchers et que la bonne bourgeoisie ne frayait pas avec eux[4]. Un acte nous montre, au contraire, des membres de cette corporation assistant aux noces d'un fils du prévôt des marchands Jean Culdoe en compagnie d'un La Trémouille et de la fine fleur de l'aristocratie[5].

La conscience que M. Guibal a presque toujours apportée dans ses recherches n'a refroidi ni son cœur ni sa plume. Toutes les pages de son livre sont animées d'un souffle vraiment généreux et respirent le plus ardent patriotisme. L'auteur de l'*Histoire du sentiment national* porte même un peu trop peut-être dans l'étude du passé les préoccupations actuelles. Le souvenir de nos désastres l'obsède comme une idée fixe. La défense de Strasbourg, la perte de l'Alsace, l'éloge de M. Thiers interviennent plus d'une fois dans ce récit des principaux événements survenus pendant la guerre de Cent ans. Mais quand on sait que M. Guibal, ancien professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, a été violemment arraché de l'Alsace, sa patrie d'adoption, par la conquête prussienne, quand on sent qu'il y a là une plaie encore saignante, il répugne de trouver dans ces rapprochements la matière d'un reproche. Tout au plus exprimerions-nous un regret. C'est précisément parce que nos récents malheurs rappellent à tant de points de vue la situation où se trouvait la France au lendemain de Poitiers, qu'il est inutile de faire ressortir ces analogies : le lecteur en est d'autant plus frappé qu'on le laisse les saisir de lui-même.

L'art délicat de la composition et du style est une des maîtresses parties de l'historien et aussi du vulgarisateur. A ce point de vue, nous avons éprouvé quelque mécompte en lisant l'ouvrage que nous analysons. On reproche avec raison aux érudits de reléguer trop souvent dans les notes ce qui devrait figurer dans le texte. M. Guibal tombe dans le défaut contraire. Parlant de Marcel et de la commune parisienne en 1356 et 1357, il écrit : « Ce sujet a été plus » d'une fois traité ; il a été repris au lendemain des désastres de 1870-1871, » par M. Charles Giraud, qui lui a consacré deux articles publiés dans la *Revue* » *des Deux-Mondes* (1er et 15 juin 1871), sous le titre de Traité de Brétigny[6]. » Si importants que soient les articles de M. Giraud, il suffisait de les mentionner dans une note placée au bas de la page. On est surpris de voir M. Guibal intro-

1. P. 111.
2. P. 117.
3. P. 135.
4. P. 229.
5. Arch. nat., sect. hist., JJ 105, n° 523.
6. P. 38.

Digitized by Google

duire une simple indication bibliographique, comme celle que nous venons de rapporter, dans le cours de sa narration. Le style n'est dépourvu ni de mouvement ni de chaleur; il est néanmoins dans son ensemble d'une qualité médiocre. L'auteur prodigue la répétition, l'accumulation et autres figures de rhétorique qui peuvent être de mise dans une chaire ou à la tribune, mais dont un véritable écrivain ne doit user qu'avec une extrême réserve. En revanche, la propriété de l'expression, la précision, la netteté font parfois défaut. Décrivant le Paris du XIVe siècle, M. Guibal nous parle « de maisons obscures qui semblaient jeter » un perpétuel défi aux plus simples notions d'alignement[1] »; puis, il ajoute quelques lignes plus loin que, dans ces maisons, « notre *organisation moderne* » aurait mal résisté à quelque accès de spleen[2] ». Certains journalistes n'ont donc pas seuls le secret de cette langue étrange!

Que M. Guibal nous pardonne ces observations un peu sévères. Il s'est plaint dans son avant-propos de la prépondérance de l'érudition, de la décadence de l'histoire. Le savant professeur de Poitiers a la conscience d'un érudit, il a l'âme d'un patriote. Le jour où il voudra bien joindre à un fonds riche l'art sans lequel on ne peut dans les lettres élever un monument durable, il sera lui-même un de ces historiens qui deviennent de jour en jour plus rares.

Siméon LUCE.

---

149. — A. CHABOUILLET. **Notice sur une médaille inédite de Ronsard par Jacques Primavera**, suivie de recherches sur la vie et les œuvres de cet artiste. Orléans, imprimerie de Georges Jacob. 1875. In-8°.

Aux portraits de Ronsard signalés par M. de Rochambeau dans son étude sur la famille du grand poète[3], M. C. vient ajouter une médaille dont, malheureusement, l'original a disparu et n'est plus représenté que par un moulage de plâtre, tiré, à une époque inconnue, sur un exemplaire assez médiocre[4]. Autour du buste du poète, tourné à droite, revêtu d'un pourpoint et d'un manteau, et la tête nue, on lit : *Petrus de Ronssardo. ae. s. lxi.* Ce portrait a donc été exécuté en 1585, dans la dernière année de la vie de Ronsard. L'inscription IA. PRIMAV; placée sous le bras, est la signature de Jacques Primavera, artiste dont on connaissait déjà plusieurs médailles. A l'occasion de celle qui vient enrichir une suite encore peu nombreuse, M. C. a rassemblé ce qu'il a pu découvrir sur la vie et sur les œuvres de cet artiste. Ce travail forme la deuxième partie de l'opuscule que nous annonçons : dans la première, consacrée à Ronsard, plusieurs assertions de M. de Rochambeau sont rectifiées, et le lecteur y trouvera un utile complément aux remarques publiées ici à propos des *Recherches*[5].

---

1. P. 39.
2. P. 40.
3. *La famille de Ronsart*, etc. *Iconographie*, III.
4. Une autre médaille représentant Ronsard à 42 ans n'était également représentée que par un plâtre appartenant à M. Blanchemain (v. Rochambeau). Ce plâtre n'existe plus.
5. Revue critique, 1869, art. 203.

Digitized by Google

On ne connaît ni la ville où naquit J. Primavera, ni la date de sa naissance ni celle de sa mort : son nom n'est cité dans aucun document écrit du XVIe siècle. M. C. énumère 16 médailles signées par le maître italien : encore, dans le nombre, deux ne sont-elles connues que par les planches d'Heraeus[1], deux sont citées par Bolzenthal[2] qui ne dit pas s'il les a vues, une cinquième enfin n'est connue, aussi bien que celle de Ronsard, que par un plâtre. Les plus anciennes ne remontent pas au delà de 1568, les plus récentes ne descendent pas au dessous de 1585. Parmi les pièces que nous possédons, on remarque le portrait de Primavera lui-même, à l'âge de 36 ans, celui d'Hélène Nisselys (sa femme ?), ceux des poètes Dorat et Baïf. Ces deux médailles ont été exécutées en 1585 dans le même temps que celle de Ronsard. Cette circonstance ne nous permet guère d'espérer qu'on retrouve représentés par Primavera les sept poètes de la Pléiade, car plusieurs étaient morts bien avant cette date.

Un dessin élégant et facile distingue les médailles sorties des mains de Primavera. Par leur peu de relief, par l'habile agencement des parures, par le jet ample et heureux des draperies, elles rappellent plutôt la manière d'un peintre que celle d'un sculpteur ou d'un orfèvre, et on ne voit guère sur quels indices Bolzenthal a voulu faire de Primavera un élève de Jacques Trezzo ou d'Antonio de' Rossi.

L'histoire de la gravure en médailles est encore à faire. On ne peut même pas dire qu'elle ait été ébauchée, car l'esquisse, très-utile, de Bolzenthal n'est qu'un cadre à remplir. Le *Trésor de Numismatique* donne un grand nombre de pièces ciselées à la belle époque de l'art, mais elles ne sont nullement classées et le texte, souvent inexact, est muet sur les artistes. M. Alex. Pinchart n'a traité qu'une petite partie de ce vaste sujet[3]. Cette pénurie contraste assurément avec l'embarrassante profusion d'ouvrages publiés sur les autres branches de l'art du dessin : mais avant que l'on puisse songer à y porter remède, il faut attendre que les principales écoles aient été bien définies, et ce travail préliminaire, lui-même, exige que nous soyons en possession de monographies consacrées aux maîtres les plus féconds et les plus célèbres. L'intéressant travail que M. C. vient de publier sur Primavera prend naturellement sa place à côté des études analogues de M. Friedlænder sur Benvenuto Cellini et Andrea Guacialoti, et de M. Ad. de Longpérier sur Jean-Paul Poggini[4].

C. DE LA BERGE.

---

1. Bildnisse der regierenden Fürsten und berühmter Mænner. Wien. MDCCCXXVIII. In-fol. pl. 22 et 62 (et non 67 comme le fait dire à M. C. une faute d'impression, p. 41, note 1re).

2. Skizzen zur Kunstsgeschichte der modernen Medaillen-Arbeit. Berlin. 1840, p. 160.

3. Histoire de la gravure des médailles en Belgique depuis le XVe siècle jusqu'en 1794. Bruxelles. 1870. In-8°.

4. *Revue Numismatique*, 1858 (89-104). M. L. Pigarini (*Periodico di Numismatica*, 1872, p. 16) fait honneur à Pastorino de Sienne de plusieurs pièces que M. Ad. de L. attribue à Poggini.

Digitized by Google

150. — **Giacomo Leopardi**, sa vie et ses œuvres, par A. Bouché-Leclercq, de la Faculté des lettres de Montpellier. Paris, Didier et Cie, 1874. In-12, viij-317 p. — Prix : 3 fr.

Malgré un remarquable article de Sainte-Beuve, malgré les strophes célèbres d'Alfred de Musset, Leopardi n'est pas suffisamment connu en France. Ceux qui ont lu ses poésies se compteraient sans peine; ceux qui les goûtent pleinement sont plus rares encore; son nom même est étranger à la masse du public. Il ne faut pas croire que la gloire du poète de Recanati deviendra jamais populaire: il n'a écrit que pour le petit nombre, et en Italie même, où il est maintenant admis parmi les grands hommes, plus d'un en parle qui n'a pas ouvert son livre ou qui l'a bien vite fermé. Mais un ouvrage comme celui que nous annonçons contribuera certainement à révéler à ceux qui sont faits pour s'y abreuver une source jusqu'à présent trop cachée. Dans un tableau composé et exécuté avec l'art le plus délicat, M. Bouché-Leclercq suit le poète de son berceau à sa tombe, entremêlant au triste et monotone récit de ses souffrances l'analyse et la traduction fragmentaire de ses plus belles œuvres[1]. A vrai dire, l'analyse, appliquée aux *Operette morali,* n'en donne qu'une bien faible idée, et des poésies comme celles de Leopardi, où l'apparente simplicité du style est le produit d'une industrie merveilleuse et patiente, perdent dans une traduction une bien grande part de leur valeur. Nous n'en devons du reste que rendre plus pleinement justice au talent tout à fait remarquable que M. B.-L. a montré dans les siennes. Sa prose, qui sait être au besoin hardie et courte, est surtout habile en longues périodes heureusement soutenues, et se plie avec souplesse aux contours sévères ou gracieux du modèle[2]. Mais il sent assurément lui-même combien ces intelligentes copies restent loin de l'original. Le style savant de Leopardi, qui reproduit les mouvements et les tours des lyriques grecs avec les expressions et les phrases des Toscans du XIVe siècle, n'est appréciable que dans sa langue, et, même ainsi, ne l'est pleinement que pour des lecteurs doublement érudits. André Chénier d'un côté, Courier de l'autre ne donnent chez nous qu'une idée fort imparfaite de ce procédé. M. B.-L., à notre avis, ne s'est pas assez arrêté à cette question de forme, qu'il abandonne sommairement aux critiques italiens. En qualifiant lui-même son livre d'*étude littéraire* avant tout, il s'imposait l'obligation d'étudier de plus près cette partie de son sujet, plus importante chez l'auteur qu'il avait choisi que chez la plupart des autres.

C'est en définissant ainsi son œuvre que M. B.-L. s'est dispensé d'entrer dans des recherches biographiques, pour lesquelles il est cette fois en droit de renvoyer aux compatriotes de l'auteur. Ceux-ci n'ont à peu près rien fait pour remplir cette

---

1. Quelques-unes sont omises qui devraient figurer, par exemple le *Risorgimento.*

2. Le sens m'a semblé d'ordinaire très-bien saisi. Cependant, sans parler des nuances, il y a quelques passages qui ne sont pas exactement rendus. La version de l'admirable pièce *A se stesso,* dont M. B.-L. fait avec raison « la véritable épitaphe » du poète, laisse particulièrement à désirer. Le *Perì* dont la répétition fait tant d'effet n'est traduit qu'une fois. *In noi di cari inganni non che la speme, il desiderio è spento,* est tout autre chose que: « De *ces* chères illusions il ne me reste pas même une espérance, pas même un désir. »

Digitized by Google

tâche. Il semble que Leopardi, comme homme aussi bien que comme écrivain, inspire une admiration où il entre plus d'étonnement que d'attraction. Son ami dévoué, celui qui a consolé ses derniers jours et qui l'a connu mieux que personne, Antonio Ranieri, n'a su mettre en tête de ses œuvres qu'une notice de quelques pages où les formules d'un enthousiasme naïf tiennent beaucoup plus de place que les renseignements utiles. Sur sa famille, sur ses premières années, sur ses véritables rapports avec son père, on ne nous a rien communiqué d'authentique; ceux qui l'ont connu se sont contentés de le louer sans le caractériser. Il est vrai que la publication des lettres a jeté sur son histoire intérieure un jour extrêmement vif; mais ces lettres se font de plus en plus rares et de moins en moins intimes à mesure qu'il avance en âge, et nous ne connaissons à peu près rien du développement de ses pensées et de ses sentiments, à partir de son premier retour à Recanati, que par ses ouvrages destinés au public. Il n'est que temps, pour ceux qui peuvent combler cette lacune, de le faire; chaque année emporte un de ceux qui ont vu de près le poète mort il y a bientôt quarante ans, et l'ensemble de son œuvre offre plus d'une énigme dont leur témoignage pourrait faciliter la solution. La forme concise et impersonnelle adoptée par Leopardi n'empêche pas, comme le dit M. B.-L., que tous ses écrits ne soient, suivant le mot de Gœthe, des fragments d'une confession générale; aussi, tout ce qui concerne l'homme profite à l'intelligence de l'œuvre : l'un est absolument inséparable de l'autre. Dans un certain sens, Leopardi n'aura jamais de biographie, car, en vérité, on peut dire qu'il n'a pas vécu; mais les modifications de son être intime, sous l'influence de certaines circonstances extérieures, ne nous sont pas encore suffisamment claires. Tout ce que M. B.-L. pouvait faire, en renonçant à des découvertes hors de sa portée, il l'a fait : il a reconstitué aussi bien qu'il l'a pu, à l'aide des poésies, des œuvres morales, des lettres et des rares témoignages contemporains, l'histoire de cette grande âme si malheureuse, et il n'existe ni en italien ni en allemand un livre qui, pour l'enchaînement des faits, l'intérêt de l'exposition et la justesse de l'impression générale, puisse se comparer au sien.

A côté de l'histoire du poète, M. B.-L. place l'appréciation des œuvres. Cette appréciation, nous l'avons déjà vu, n'est pas suffisamment approfondie au point de vue littéraire. L'auteur a surtout insisté sur le côté psychologique et philosophique du sujet. Il a montré dans l'analyse des idées de Leopardi beaucoup de clarté et parfois de finesse; mais, à notre avis, il manque à son livre, pour satisfaire complètement le lecteur, une certaine puissance et une certaine chaleur. Il nous assure dans sa préface qu'il a eu à se défendre « contre les entraînements d'une » sympathie profonde »; il s'est si bien défendu qu'on se prend parfois à se demander si cette sympathie a été réellement bien profonde et bien entraînante. Avec une insistance que n'arrêtent pas les protestations du poète lui-même, M. B.-L. se plaît à nous répéter sans cesse que le pessimisme de Leopardi n'est attribuable qu'à sa mauvaise santé et à sa laideur, qu'il aurait pensé tout autrement s'il avait été bien portant et aimé des femmes, et que son désespoir philosophique n'est qu'un phénomène pathologique et « l'agacement nerveux d'un

Digitized by Google

» enfant en colère (p. 175). » On trouve dans des pages trop nombreuses, à l'endroit des noires théories de Leopardi, le ton d'une sorte de compassion presque dédaigneuse qui, en vérité, froisse quelque peu ceux qui ont sondé la profondeur des abîmes d'où partent les cris douloureux du poète. M. B.-L. assure que Leopardi n'est pas un vrai philosophe, et il a raison si on réserve ce nom aux penseurs qui essaient une explication de l'univers; mais il est singulièrement mal venu à lui reprocher comme il le fait de ne pas avoir eu le courage d'aller jusqu'au fond de sa pensée. « La raison, dit-il avec un dogmatisme dont » la solennité ne cache pas le vague [1], se doit à elle-même d'aller jusqu'au bout » de ses forces; il ne lui est pas permis de se reposer après un premier effort » et de s'endormir, avec le calme de la certitude absolue, au sein d'un matéria- » lisme bâtard, etc. (p. 54). » Que veut dire matérialisme « bâtard », et qu'aurait donc trouvé la raison de Leopardi en allant au delà ? Il s'est si peu reposé (!) dans une certitude absolue que dans un passage cité par l'auteur lui-même, il écrit à Bunsen : « Ma propre expérience m'enseigne que le progrès de l'âge, » parmi tant de changements qu'il opère dans l'homme, altère encore notable- » ment son système de philosophie. » M. B.-L. ne se contente pas de démontrer, plus qu'il n'était peut-être nécessaire, que le pessimisme de Leopardi provenait de sa situation personnelle : il en conclut implicitement qu'il n'a aucune valeur objective, et en cela il va trop loin. Chaque homme est amené aux idées qu'il embrasse par son développement propre et les circonstances où il vit; mais il ne s'ensuit pas que ces idées n'aient de vérité que pour lui. Leopardi écrit, dans une lettre célèbre : « L'on a voulu considérer mes opinions philosophiques » comme le résultat de mes souffrances particulières, et l'on s'obstine à attribuer » à mes circonstances matérielles ce qu'on ne doit qu'à mon entendement. » Avant de mourir, je vais protester contre cette invention de la faiblesse et de » la vulgarité, et prier mes lecteurs de s'attacher à détruire mes observations » et mes raisonnements plutôt que d'accuser mes maladies. » Qu'il se fît illusion en n'attribuant pas à ses maux le tour qu'avaient pris ses pensées, c'est ce que nous ne contesterons pas à M. Bouché-Leclercq; mais que cela suffise pour « détruire ses observations et ses raisonnements, » nous ne l'accordons pas aussi aisément. De tous les problèmes insolubles que le monde pose au philosophe, Leopardi n'en a vu et abordé qu'un seul : celui de la destinée humaine et spécialement du bonheur. A mesure que la philosophie se rapproche de la science, on peut dire que ce problème perd de l'importance et descend peu à peu du rang où l'avaient mis les anciens sages. Mais si on s'attache à le sonder en lui-même, les solutions désespérantes du poète italien ne sont pas faciles à réfuter. Elles peuvent même soutenir l'examen de ceux qui abordent l'ensemble des questions philosophiques. Depuis Leopardi, et à un point de vue sensiblement différent, le pessimisme absolu a été soutenu par Schopenhauer et par d'autres; loin d'être absurde *ipso facto*, comme semble l'admettre

1. Il étonne d'autant plus qu'en général l'auteur fait preuve de l'esprit le plus libre.

Digitized by Google

M. B.-L., il est un des pôles entre lesquels oscille nécessairement la pensée humaine, et il y a dans l'effort douloureux avec lequel le poète de Recanati l'a atteint du premier bond une grandeur philosophique, en même temps qu'une puissance d'émotion, que le critique ne paraît pas, il faut bien le dire, avoir suffisamment senties [1]. C'est ce qui explique que son livre, où on trouve beaucoup de goût, des idées fines, un style extrêmement élégant et un grand bonheur d'expression, laisse en somme une impression très-mélangée et reste au dessous de ce que le sujet fait attendre.

Nous terminerons par une dernière critique, qui sera en même temps un éloge. M. B.-L. n'est nullement un simple commentateur; à propos de chacune des manières de penser ou de sentir qu'il rencontre dans son auteur, il intervient personnellement, les reprend à son tour, les discute, les suit chez d'autres, et se montre dans toutes ces petites digressions penseur ingénieux et habile écrivain. Mais je ne sais si le livre, que l'auteur, avec toute raison, a voulu réduire à des proportions modestes, n'aurait pas gagné à être un peu autrement conçu. La littérature, la philosophie, la politique, la société en Italie, à l'époque où vécut Leopardi, sont fort mal connues en France : en accompagnant son héros de Recanati à Rome, à Bologne, à Florence, à Naples, on aurait aimé que M. B.-L. dessinât avec plus de détails le cadre dans lequel se placent les épisodes successifs dont se compose son livre. Les jugements qu'on a portés sur Leopardi auraient aussi fourni un secours pour aider à le comprendre; l'impression qu'un grand esprit a produit sur ses contemporains est un élément indispensable pour son appréciation [2]. En accordant moins de place à ses réflexions personnelles, M. B.-L. en aurait gagné pour ces utiles compléments.

En résumé, écrit avec beaucoup d'agrément et de talent, le livre de M. Bouché-Leclercq est le meilleur qu'on ait sur Leopardi; il le fera connaître à un public nombreux et invitera sans doute plus d'un lecteur à entrer en commerce direct avec le poète. On pourrait souhaiter que l'auteur eût pénétré plus profondément dans cette âme *alta, gentile e pura;* mais peut-être, en se laissant trop aller à l'admiration émue qu'inspirent les poèmes de Leopardi, serait-il devenu moins facilement abordable pour ceux qui ne les connaissent pas encore, et n'aurait-il pas été un guide aussi aimable et aussi bienvenu pour les mener jusqu'au pied de ces austères sommets.

G. P.

---

1. Il va jusqu'à lui reprocher (p. 187) de n'être pas « un causeur aimable qui insinue » sa pensée sans l'imposer, » et de « laisser voir qu'il tient beaucoup à convaincre. »

2. Une lacune nous a frappé. M. B.-L., dont les études spéciales concernent le monde antique, passe très-rapidement sur les travaux d'érudition de Leopardi. Nous aurions été heureux d'avoir son appréciation sur ce point, d'autant que la façon dont Leopardi a compris et l'antiquité et la science n'est nullement indifférente pour l'intelligence de sa philosophie et de sa poésie.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 16 juillet 1875.

L'académie reçoit l'avis que l'académie des sciences a désigné M. le baron Ploquet pour faire partie de la commission du prix Fould (histoire des arts du dessin chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès).

M. de Longpérier lit au nom de M. P. P. Mathieu, de Clermont-Ferrand, une note d'où il résulte que le bas-relief trouvé en Hollande et représentant Mercure arverne, qui a fait l'objet d'une lettre de M. R. Mowat lue à la séance du 25 juin dernier (ci-dessus p. 15), avait déjà été signalé, à l'académie de Clermont-Ferrand, par M. Mathieu; celui-ci en avait tiré la conclusion qu'il a dû y avoir au Puy de Dôme une statue de Mercure assis. Mais le Mercure de Zénodore ne devait pas avoir cette attitude; ce point sera traité dans un travail qui doit paraître prochainement sous ce titre : *Le Puy de Dôme, ses ruines, Mercures et les Matrones.*

M. de Longpérier met sous les yeux des membres de l'académie un petit vase grec qui lui a été communiqué par M. G. Perrot, auquel il a été envoyé par M. Karabéla, de Constantinople. C'est un vase de l'espèce dite *oenochoe.* Il a cette particularité que le potier s'en est servi pour écrire à la pointe, sur le pied, la note d'une commande qu'on lui avait faite : des vases de petite dimension, μικρά, savoir, 90 lisses, λεῖα, et 90 striés ou cannelés, ῥαβδωτά; cela faisait en tout 180 ou quinze douzaines. Rien n'indique que les vases commandés dussent être pareils à celui où a été écrite cette note, et il y a lieu de penser, au contraire, que ce n'était pas des oenochoés; en effet l'emploi du neutre dans l'inscription, λεῖα, ῥαβδωτά, indique qu'on a sous-entendu un nom neutre, tandis qu'οἰνοχόη est du féminin.

M. Heuzey lit un travail intitulé : *Découverte de la ville d'Oricum en Épire; le sanctuaire des Dioscures dans les monts Acrocérauniens.* — On ne connaissait pas exactement la situation de l'ancienne ville d'Oricum ou Oricus en Épire. M. Heuzey, accompagné de M. Daumet, en a reconnu les ruines, au fond du golfe d'Avlona, dans l'angle formé par la bifurcation des montagnes de Khimara, auprès des points d'ancrage appelés Port-Doukhatæs et Pacha-Limani. L'état des lieux correspond exactement avec la description d'Oricum dans César. Il n'y a donc plus de doute sur la situation de cette place. — Non loin de ce lieu est une crique qui interrompt la muraille à pic des monts Acrocérauniens et forme un lieu de refuge précieux dans les mauvais temps. Sur les parois du roc se trouvent environ un millier d'inscriptions, gravées par ceux que la tempête a retenus là à toutes les époques, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : de là le nom de Grammata (εἰς τὰ γράμματα) sous lequel est connu ce petit port de refuge. Malheureusement ces inscriptions sont pour la plupart effacées. M. Daumet, qui

Digitized by Google

a tenté d'en prendre des empreintes et des copies, n'en a trouvé que bien peu qui fussent encore déchiffrables. Les unes remontent à l'antiquité, et témoignent que le lieu était consacré aux Dioscures (τοῖς κυρίοις Διοσκούροις, dans une de ces inscriptions); on y venait parfois en pèlerinage. D'autres ont été écrites par des chrétiens au moyen âge, comme celle-ci : Κύριε, βοήθει σὸν δοῦλον : « Seigneur, secours ton serviteur! » Il en est une qui mentionne le passage de l'empereur Jean Paléologue, en l'an du monde 6877, c'est à dire après J. C. 1369 : en cette année en effet l'empereur visita les chrétiens de l'Occident pour obtenir leur assistance contre les progrès croissants des Turcs; il est naturel qu'il ait passé à Grammata au retour de ce voyage.

M. Egger signale à l'attention de l'académie un vol. récemment publié par M. Domenico Comparetti sous ce titre : *Papiro ercolanese inedito*, Turin, 1875, 8° (extr. de la *Rivista di filologia e d'istruzione classica*). M. Comparetti a tiré d'un ms. retrouvé à Herculanum des fragments d'un ouvrage anonyme sur les successions ou διαδοχαί des philosophes grecs. Il y a là des listes de noms qui peuvent servir à combler les lacunes des mss. de Diogène Laerce.

M. Desjardins commence la lecture d'un travail de M. Ch. Tissot, intitulé : *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie*[1] *Tingitane; 1e partie, le littoral maurétanien de l'embouchure de la Malva jusqu'à Tingis*[2]. M. Tissot signale le petit nombre des renseignements que les géographes anciens nous ont laissés sur cette contrée. Pline, Ptolémée et l'Itinéraire d'Antonin, qui en parlent, semblent n'avoir connu que la côte même; ils ignorent, non seulement la géographie intérieure du pays, mais aussi les noms indigènes des promontoires et autres accidents de la côte qu'ils signalent. — Après ces considérations préliminaires, M. Tissot étudie en détail la côte maurétanienne et s'attache à établir l'identification des localités mentionnées par ces trois auteurs. La partie lue à cette séance traite : de la rivière Mlouïa, désignée par les anciens, comme deux cours d'eau distincts, sous les noms de Malva et Mulucha ou Μολοχάθ; des îles Zafarines, indiquées dans l'itinéraire d'Antonin par cette simple mention, *ad tres insulas;* et du promontoire de Rusaddir.

M. Perrot continue la lecture du mémoire de M. Robiou sur le règne de Phraorte et les faits rapportés dans le livre de Judith.

Ouvrage offert à l'académie (présenté par M. Egger) : Mémoires de la société de linguistique de Paris, t. 2, dernier fascicule; Paris, 8°.

Julien HAVET.

---

1. M. Desjardins fait remarquer que la véritable orthographe est en effet *e*, et non *i*, à la seconde syllabe de ce nom.

2. M. Desjardins avait annoncé ce travail et en avait signalé l'importance à la séance du 7 mai dernier (Rev. crit., 1875, I, p. 318).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 31 Juillet — 1875

Sommaire : 151. LELAND, Découverte de l'Amérique par les Buddhistes. — 152. WALTER, La doctrine de la raison pratique dans la philosophie grecque. — 153. COBET, Variantes, 2e éd. — 154. Fragments en vieil allemand du traité d'Isidore de Séville *De fide catholica contra Judæos*, p. p. WEINHOLD. — 155. DE ROCHAMBEAU, Prieuré de Courtozé et ses peintures murales. — 156. BOUCHER, William Cowper. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

151. — **Fusang**, or the Discovery of America by chinese buddhist priests in the fifth century, by C. G. LELAND. London, Trübner. 1875. In-12, xix et 212 p. — Prix : 10 fr. 50.

Les Chinois ont-ils découvert l'Amérique mille ans avant Christophe Colomb? Ont-ils donné le nom de la plante *fusang* soit à la Californie, soit au Mexique? Ont-ils transporté dans ces contrées lointaines une partie de leur civilisation, et peut-on y retrouver des traces du Buddhisme? M. Leland le croit fermement, mais il reconnaît lui-même que cela n'a pas encore été prouvé. Ce n'est pas pour fournir cette démonstration qu'il a pris la plume, ce n'est même pas pour convaincre ses lecteurs. Sans quoi il n'eût pas négligé d'invoquer l'autorité de Lassen, qui a consacré plusieurs pages du quatrième volume de son *Indische Alterthumskunde* à énumérer les diverses circonstances qui rendent probable à ses yeux une influence chinoise et buddhique sur les prédécesseurs des Aztèques au Mexique.

M. L., qui connaît si bien la littérature allemande, et qui s'intéresse presque autant à l'Inde qu'à l'Amérique, n'a sans doute pas voulu se servir de ce témoignage, parce qu'il ne représente qu'une opinion personnelle et n'a pas de valeur démonstrative. Son but en rédigeant ce volume a été surtout de mettre entre les mains du public éclairé et curieux les principaux documents à l'aide desquels on peut commencer à se former une opinion. Il indique bien quelques arguments nouveaux, mais sans se faire illusion sur leur valeur, et il compte beaucoup sur l'avenir pour amener les preuves qui font encore défaut; il recommande aux chercheurs les statuettes du Buddha, qu'on ne saurait manquer de découvrir en Amérique, si effectivement le Buddhisme y a été jadis florissant. En attendant, il nous offre, sous un format et dans un style également élégants, un résumé de tout ce qui a été dit sur cette obscure et attrayante question, depuis Deguignes jusqu'aux récents articles qui ont paru dans les *Notes and Queries on China and Japan*, et dans le *Times* de Londres.

Il commence par réimprimer la traduction déjà publiée par lui du Mémoire de Neumann contenant la relation de Hoei-shin, pèlerin buddhiste du ve siècle, auquel on doit la première mention et la description du pays de Fusang. L'authenticité de cette relation ne saurait, croyons-nous, être attaquée ou défendue que par des sinologues. Tout ce que peut dire un profane sur ce sujet, c'est que

Digitized by Google

les récits les plus véridiques des pèlerins chinois renferment des faits évidemment fabuleux, dont ils affirment avoir été témoins; circonstance certainement difficile à expliquer, mais qui, loin d'exclure la bonne foi des narrateurs, a quelquefois servi à la confirmer. A défaut du contrôle extérieur que fourniraient des documents empruntés à une autre source, il n'est rien de tel que l'habitude des textes, la connaissance de la littérature et de l'histoire en général, et des circonstances particulières dans lesquelles a vécu et écrit un auteur oriental, pour juger si sa narration est ou n'est pas digne de foi. Les objections de M. Bretschneider reproduites également *in extenso* par M. Leland, ne peuvent être considérées comme une réfutation du travail de Neumann, dont ce sinologue, résidant en Chine, ne connaissait que le titre. Quant à la double discussion posthume de Klaproth contre Deguignes et de M. G. d'Eichthal contre Klaproth, elle est simplement résumée par M. Leland, qui engage vivement ses lecteurs à se reporter à la *Revue archéologique* de 1864, où a paru le mémoire de M. G. d'Eichthal. M. L. publie en outre une lettre fort compétente du colonel américain Barclay Kennon sur la possibilité de la traversée de Chine en Amérique même sur de très-petits vaisseaux. Enfin l'ouvrage se termine par un index détaillé.

En somme, grâce à la circonspection de l'auteur, qualité rare et méritoire chez un homme convaincu, son ouvrage ne peut qu'être utile à la fois à ceux qui connaissaient déjà cette thèse ingénieuse, et à ceux qui désirent la connaître. Il pourra engager quelques *américanistes* à diriger spécialement leurs recherches de ce côté. Pour aspirer à résoudre définitivement le problème il est nécessaire et suffisant de joindre à la connaissance des antiquités américaines une étude sérieuse du buddhisme chinois. Quand même Hoei-shin serait convaincu de mensonge, quand même les diverses identifications proposées entre la plante nommée par les Chinois *fusang* et telle ou telle plante américaine seraient reconnues inadmissibles, si l'on venait à trouver au Mexique ou ailleurs des monuments présentant les caractères irrécusables d'une dérivation buddhique, il faudrait bien se rendre à l'évidence. Resterait alors à éclaircir un point important de chronologie; car on n'admettra pas sans de très-bonnes raisons que l'Amérique ait été convertie au buddhisme avant le Japon.

Notons, en terminant, que l'apparition du livre de M. L. coïncide avec le Congrès international des américanistes, qui doit avoir lieu en ce moment à Nancy, et qui a mis en tête de son programme la question suivante : *Rapports de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie avec l'Amérique avant Christophe Colomb*. Mais y aura-t-il des sinologues au Congrès des américanistes?

---

152. — **Die Lehre von der praktischen Vernunft in der griechischen Philosophie,** par le Dr Julius Walter, Privatdocent der Philosophie an der Universitæt Jena. Jena, Mauke's Verlag. 1874. 1 vol. in-8°, 573 p. — Prix : 14 fr. 75.

Quel rapport existe-t-il entre la théorie et la pratique, entre la science et la morale? Celle-ci n'est-elle que l'application de celle-là, ou bien le monde de l'action a-t-il ses principes et ses lois propres, parallèles, et non subordonnés,

Digitized by Google

aux principes et aux lois du monde des essences? La philosophie de Kant enseigne la seconde de ces deux solutions; elle voit, dans l'impératif catégorique, la liberté, Dieu et l'immortalité, des concepts irréductibles à ceux qui régissent la spéculation; et admet, sous le nom de raison pratique, une source de connaissance radicalement distincte de la raison spéculative proprement dite.

Or le nom de raison pratique, νοῦς πρακτικός, se trouve déjà dans Aristote. C'est d'ailleurs Aristote qui a le premier distingué nettement la pratique de la théorie. Dès lors ne serait-ce pas chez Aristote lui-même qu'il faudrait rechercher l'origine de cette théorie, rapportée d'ordinaire à Kant comme à son auteur? Quelques critiques modernes, parmi lesquels Trendelenburg et Heinze, ont professé cette opinion, et ont ainsi jeté un pont entre le IVe siècle avant Jésus-Christ et le XVIIIe après la fondation du christianisme. Cette assimilation du point de vue aristotélique au point de vue kantien est-elle exacte; ou bien plutôt l'identité des termes ne recouvre-t-elle pas une différence radicale de point de vue et de doctrine? Telle est la question extrêmement importante que traite M. Julius Walter dans le livre dont il s'agit.

Ce livre se divise en trois chapitres d'étendue très-inégale.

Le premier (p. 1-85) est une exposition historique et critique des différentes phases par lesquelles a passé l'interprétation de la théorie aristotélique du νοῦς πρακτικός.

Le second (p. 85-555), qui forme le corps de l'ouvrage, après avoir fait connaître les antécédents historiques de la théorie aristotélique, approfondit, à l'aide des textes, tous les détails de cette théorie.

Le troisième (p. 555-573) expose les principales solutions données, après Aristote, au problème des rapports de la spéculation et de la pratique.

I. Dans Aristote lui-même il n'y a pas un passage contenant les mots νοῦς πρακτικός qui ne se puisse appliquer également à la φρόνησις (p. 6). Or la φρόνησις n'est nullement une source spéciale de connaissance. Elle est simplement, dit Aristote (Eth. Nic. VI, 5, 4), ἕξις ἀληθὴς μετὰ λόγου πρακτικὴ περὶ τὰ ἀνθρώπῳ ἀγαθὰ καὶ κακά. Les témoignages anciens, comme ceux d'Andronicus de Rhodes et d'Alexandre, ne distinguent pas le νοῦς πρακτικός de la φρόνησις.

C'est au moyen-âge, avec Albert le Grand, que l'on voit apparaître une fausse interprétation du νοῦς πρακτικός aristotélique, lequel commence à être distingué de la φρόνησις et rapproché du νοῦς θεωρητικός : d'après cette interprétation, le νοῦς a deux objets : le général et l'individuel, les essences et les fins : il a, par suite, deux usages parallèles : le gouvernement de la science et le gouvernement de la pratique. S. Thomas subit, dans cette question, comme dans les autres, l'ascendant de son maître; et cette manière de comprendre Aristote subsiste, en somme, jusqu'aux temps modernes. Aujourd'hui, Ritter, Trendelenburg, Brandis exposent encore dans ce sens l'Ethique aristotélique.

II. Pour connaître exactement la pensée d'Aristote sur cette matière, il ne suffit pas de rassembler des textes : il faut encore considérer les antécédents historiques de la doctrine, les caractères généraux de l'esprit grec, qui se réfléchit si fidèlement dans les œuvres d'Aristote, enfin et surtout l'ensemble du système de ce philosophe.

Digitized by Google

Xénophane et Parménide ont entièrement retranché la pratique, fondée selon eux sur l'illusion, de la philosophie proprement dite, tournée exclusivement vers l'être (p. 101).

Héraclite ne voit dans la loi morale qu'un cas particulier de la loi cosmique universelle, ou λόγος, laquelle consiste dans la séparation et la réunion des contraires. Bien vivre, c'est vivre κατὰ τὸν λόγον (p. 106), le λόγος étant opposé, comme un contraire, à l'ἰδία φρόνησις (p. 111).

Anaxagore attribue la transcendance au premier principe, qu'il appelle νοῦς; mais il continue à n'en considérer que le côté objectif (ordre de l'univers) (p. 110).

Socrate, le premier, en considère le côté subjectif et, par là, fonde la Téléologie. Mais l'individuel n'est pour lui qu'un point de départ pour marcher à la connaissance du général; et, réciproquement, le général est, non-seulement norme, mais *cause*, par rapport à l'individuel. La vertu est le résultat de la science, ou même ne fait qu'un avec elle (p. 112).

Platon distingue radicalement le général du particulier. Le général réside dans les Idées, lesquelles sont des réalités transcendantes. Le particulier est la matière sensible. Entre ces deux mondes existe un rapport de participation (μέθεξις). C'est seulement en vertu de leur participation aux Idées que les choses sensibles sont connaissables. La téléologie socratique est ici remplacée, en morale, par le rapport esthétique de la copie au modèle (p. 117 sq.). L'individuel n'a de valeur qu'en tant qu'il réfléchit le général, qu'il est ordonné conformément (κατὰ) au général. Platon s'est, il est vrai, souvent servi du mot μετὰ au lieu du mot κατὰ, modification qui, prise à la lettre, implique l'intervention de l'élément individuel comme facteur actif; il a dit dans le Politique (294, 299), que le règne exclusif de la loi aurait pour effet d'anéantir les arts parce qu'il abolirait toute diversité et par suite tout travail individuel; mais il n'a pas poursuivi les conséquences de cette idée, dans laquelle il ne voyait qu'une objection possible contre son système (p. 139).

Aristote, au contraire, attache tant d'importance à ces considérations, qu'il en fait le point de départ même de ses déductions morales.

De toutes les différences qui existent entre les choses, la plus importante, selon lui, est celle qui distingue le nécessaire du contingent (ἐνδεχόμενον ἄλλως) (p. 242). Le nécessaire seul est objet de science; le contingent est objet d'art (τέχνη). Le nécessaire est connu par le νοῦς θεωρητικός, le contingent par le νοῦς πρακτικός. Or la distinction du νοῦς πρακτικός et du νοῦς θεωρητικός n'a pas sa raison dans l'essence même du νοῦς, lequel, à ce compte, renfermerait deux ordres de principes. Elle tient uniquement à cette circonstance que le νοῦς s'exerce, tantôt seul, tantôt de concert avec les facultés inférieures. Le νοῦς πρακτικός ou φρόνησις est le νοῦς combiné avec la volonté ou faculté de réaliser une idée.

Il n'y a qu'une faculté de *savoir;* et cette faculté est le νοῦς θεωρητικός. Tout ce qui n'est pas l'objet immédiat de cette faculté s'en distingue, non comme un ordre de vérités peut différer d'un autre ordre de vérités, mais comme un mélange de théorie et d'application diffère de la théorie pure.

On ne doit donc pas prendre trop à la lettre les passages où Aristote parle

Digitized by Google

d'une philosophie, d'une science tour à tour θεωρητική, πρακτική, ποιητική. D'abord il n'a pas réalisé cette division dans l'exposition de sa philosophie. Ensuite l'ensemble de son système prouve que, pour lui, la *théorie* seule est science proprement dite.

L'art n'est pour Aristote que l'*application* de la théorie. Le monde des faits diffère de celui de la pensée pure non par l'hétérogénéité de ses principes, mais seulement par l'intervention du hasard, de l'indétermination, du non-être au sein des principes de la raison théorétique. C'est Kant, c'est l'esprit moderne qui, fondant l'individualité sur la liberté, faisant de celle-ci, considérée précisément comme puissance, un principe d'une dignité infinie, et en déterminant l'idée par le concept de l'obligation morale, émancipera la vie pratique et s'efforcera de l'élever même au-dessus de la vie spéculative.

Les recherches de M. Julius Walter montrent d'ailleurs que l'opposition que l'on établit souvent entre le νοῦς ποιητικός et le νοῦς παθητικός est peu conforme à la terminologie d'Aristote lui-même (p. 280). Ce n'est pas l'expression ποιητικός, c'est l'expression τῇ οὐσίᾳ ὢν ἐνέργεια qui dans le passage en question (de an. III, 5, 3) est opposée à παθητικός · Le mot ποιητικός, joint au mot αἴτιος qui en détermine le sens, désigne ici une propriété, non l'essence, du νοῦς éternel, dont le vrai nom est νοῦς θεωρητικός. Partout ailleurs, Aristote réserve l'expression ποιητικός pour caractériser l'activité productrice (τέχνη), laquelle se rattache à l'activité pratique (νοῦς πρακτικός). L'altération du sens de ποιητικός vient d'Alexandre d'Aphrodisias (p. 282).

En somme la pensée de l'auteur, c'est que le rapport de la théorie et de la pratique, tel qu'il a été conçu par Aristote, qui en cela fut l'interprète du génie grec, est précisément celui qui est assigné dans le passage suivant de l'Ethique (Eth. Nic. VI, 13, 8) : « ἐκείνης (τῆς σοφίας) οὖν ἕνεκα ἐπιτάττει (ἡ φρόνησις), » ἀλλ' οὐκ ἐκείνῃ · ἔτι ὅμοιον κἂν εἴ τις τὴν πολιτικὴν φαίη ἄρχειν τῶν θεῶν, ἔτι » ἐπιτάττει περὶ πάντα τὰ ἐν τῇ πόλει. »

III. Après Aristote, cette conception de la φρόνησις ou raison pratique est successivement modifiée par l'Académie, les Péripatéticiens, le Portique, les Epicuriens, l'éclectisme stoïco-péripatéticien, Alexandre et Jamblique.

La difficulté qu'avait créée la philosophie d'Aristote était cette sorte d'harmonie préétablie qu'elle supposait entre la νόησις et l'ἦθος, en plaçant le critérium du bien tour à tour dans le λόγος et dans la nature non viciée. Aristote faisait à la finalité, à l'individu, une place à côté de la loi, de l'absolu. Mais en même temps il ne justifiait que les fins conformes à la loi. Or quelle assurance avons-nous que les tendances individuelles sont, par elles-mêmes, conformes à la loi?

Les Stoïciens virent la difficulté et identifièrent l'ἦθος et le λόγος, confondant ainsi tout ce qu'Aristote avait distingué. Le propre de leur système, et le point par où il fait un pas vers les doctrines modernes, c'est précisément ce panthéisme en vertu duquel l'individuel est mis *au même rang* que le général, la pratique *au même rang* que la théorie.

La dissociation de ces deux éléments, ayant pour conséquence d'ériger la pratique elle-même en science spéciale, se suffisant à elle-même, sera l'œuvre de l'âge chrétien.

Digitized by Google

Tel est le sujet du livre de M. Julius Walter. On y trouvera des discussions approfondies, l'indication et l'interprétation de beaucoup de textes remarquables, l'examen de plusieurs questions capitales au point de vue historique et au point de vue dogmatique. Si l'exposition est parfois confuse et le style pénible, ce défaut tient sans doute à la difficulté du sujet.

Ém. Boutroux.

---

153. — **Variae lectiones** quibus continentur observationes criticae in scriptores graecos. Scripsit C. G. Cobet. Editio secunda auctior. Lugduni-Batavorum. Brill. 1873. In-8°, xxxv et 681 p. — Prix : 18 fr.

Cette publication de M. Cobet comprend deux parties : la première est une réimpression sans aucun changement[1] des *Variae lectiones* publiées en 1874, et occupe les 400 premières pages; la seconde, sous le titre de *Epimetrum*, offre un grand nombre de corrections aux textes d'Hérodote, Thucydide, Démosthène *de falsa legatione*, Eschine dans les trois discours, Isocrate, Plato *de republica*, Euripide, et même Cicéron particulièrement dans le *de divinatione*. Dans les *Variae lectiones* M. C. s'était surtout proposé de montrer combien la langue grecque avait dégénéré de la pureté attique dans les écrivains appelés atticistes, comme Lucien et Alciphron, et en général dans les temps de la décadence; dans l'*Epimetrum* il a cherché à établir dans quelles conditions les manuscrits nous ont transmis les œuvres de l'antiquité : il a voulu montrer par des exemples multipliés qu'il n'est pas de manuscrit, si ancien et si correct qu'il soit, qui ne fourmille d'altérations de toute espèce.

L'espèce d'altération que M. C. poursuit principalement est celle qui consiste dans l'intrusion de mots, de groupes de mots ou de phrases qui n'appartiennent point à l'auteur lui-même. « Fallere haec » dit M. C. (p. 635) « aliquem inter » legendum possunt, et scriptae lectionis auctoritas potissimum in libro typis » edito et ab editoribus correcto caliginem menti offundit. Nil suspicamur mali et » sic stomacho tam duro plerique sumus ut lapides et saxa concoquamus. Sed » qui codicibus legendis assuetus per medios errores mendaque omne genus et » per absurda emblemata incedere se videt et suspicatur semper fraudis aliquid » et cautus et semper hoc agens deprehendit et praesertim admonitus statim » verum videbit et agnoscet.» M. C., dans cette chasse aux interpolations, n'est pas seulement servi par sa grande expérience des manuscrits; il a un flair prodigieusement délicat de la langue grecque de l'époque Attique, qui lui fait supposer un changement de langue là où le vulgaire ne sent rien ou ne sent pas grand chose même après avoir été averti.

Il y a deux espèces très-distinctes d'interpolations fréquentes dans les textes

---

1. C'est une inadvertance que de signaler (p. 184) les vers de 12 syllabes qui forment la fable Esopique 122 comme n'étant fondés que sur le nombre des syllabes. Je ne crois pas qu'on ait un exemple d'une semblable versification. Ces vers ont tous l'accent sur la pénultième, et par conséquent il faut corriger le vers de 13 syllabes ὅστις ἐπελθὼν εἰς ἕνα τῶν μυρεψούντων, en substituant non pas μυρεψῶν à μυρεψούντων, mais ἐλθὼν à ἐπελθὼν. Il y a une grosse faute d'impression p. 390, l. 1 « *rant*. Idem error etc. » et 280, l. 12 (du bas) « *quam* arte valeret. »

Digitized by Google

d'auteurs qui étaient très-lus. Les unes sont des explications marginales ou interlinéaires que le copiste a prises pour le supplément de mots omis; les autres sont un délayage du texte de l'auteur.

En ce qui touche la première espèce d'interpolations, on ne peut s'empêcher d'accorder à M. C. qu'Eschine n'a pas dû répéter à satiété (*de fals. leg.* § 28, 32, 33) qu'Amyntas était père de Philippe ni dire ὁ Φιλίππου πατήρ au § 33 où il adresse la parole à Philippe à la seconde personne. Il me semble avoir également raison quand il supprime dans Thucydide I, 6 περὶ τὰ αἰδοῖα, I, 126 ἐν τοῖς ὁωμοῖς, dans Eschine *contra Timarchum* 85 ὑπὸ τοῦ δημοῦ, 97 καὶ ἐργὰ λεπτὰ et ἐκφέρουσαν. Il a signalé (p. 510) une curieuse altération de cette espèce dans Démosthène *de fals. leg.* 402, 13. Après avoir raconté comment l'acteur Satyrus avait demandé et obtenu de Philippe dans le festin par lequel le roi célébrait une grande fête, la liberté de captives olynthiennes, Démosthène passe à la conduite tenue par Eschine et ses amis à l'égard d'une captive olynthienne dans un repas : ἐξετάσω μὲν δὴ πρὸς τὸ τοῦ Σατύρου τοῦτο συμπόσιον ἕτερον συμπόσιον τούτων ἐν Μακεδονίᾳ γενόμενον. M. C. fait remarquer avec raison que ἕτερον συμπόσιον était une sorte d'annonce placée, comme nous dirions aujourd'hui, en manchette, et qui a été intercalée dans le texte. Les mots τοῦτο τὸ τοῦ Σατύρου signifient *ce trait de Satyrus; ce repas de Satyrus* ne pourrait signifier que le repas donné par Satyrus.

Il est constant que le texte des orateurs est plus concis dans certains manuscrits, et plus développé, ou pour parler plus exactement, plus délayé dans d'autres. Ainsi au § 33 du discours contre Timarque, le manuscrit Coislin donne : ὑμεῖς δ' ἔτι προσέθεσθε καινὸν νόμον μετὰ τὸ καλὸν παγκράτιον ὃ οὗτος ἐπαγκρατίασεν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ὑπεραισχυνθέντες ἐπὶ τῷ πράγματι καθ' ἑκάστην ἐκκλησίαν ἀποκληροῦν φυλὴν ἐπὶ τὸ ὄθμα ἥτις προεδρεύσει. Les autres manuscrits donnent ..... εκκλησίᾳ · ὑπεραισχυνθέντες γὰρ ἐπὶ τῷ πρ. καθ' ἑκ. ἐκκλ. νόμον ἐθήκατε καινὸν ἀποκληροῦν..... A la fin de ce même discours, après ἐν γὰρ ταῖς ὑμετέραις γνώμαις ἡ πρᾶξις καταλείπεται, trois manuscrits ajoutent : εἰ οὖν βουλήσεσθε, τὰ δίκαια καὶ τὰ συμφέροντα ὑμῶν ποιησάντων, φιλοτιμότερον ἡμεῖς ἕξομεν τοὺς παρανομοῦντας ἐξετάζειν. Il est malaisé de démontrer par des arguments intrinsèques cette espèce d'interpolations : on n'a pas toujours, on n'a même que rarement les moyens que donnent le sens et la langue pour dénoncer ce genre d'altérations. M. C. fait remarquer que ἐθήκατε pour ἔθεσθε est contraire à l'usage attique, mais le copiste pourrait avoir substitué, comme il arrive si souvent, une forme du dialecte commun à une forme du dialecte attique. Le jugement de l'oreille, auquel M. C. se réfère plusieurs fois p. 433 (I, 98), 928 (127), 630 (136), 631 (143), « auri permolestum » « lædit aurem » etc., n'a pas d'autorité, quand il s'agit d'une langue morte. Est-on autorisé à changer un texte, parce qu'autrement il sera plus dégagé, plus rapide, plus élégant? Sommes-nous de bons juges de l'élégance dans une langue étrangère? Tout ce qu'on peut accorder à ce genre de corrections, c'est que le délayage est possible.

Un philologue, qui aurait un goût moins délicat et moins sûr que M. C., pourrait se tromper gravement en s'engageant dans cette direction. Il n'est arrivé

Digitized by Google

que bien rarement à M. C. de supprimer ce qui paraîtrait devoir être conservé. Pourtant je défendrai résolûment contre lui le texte de Démosthène *de fals. leg.* 421, 18 : οὐ λέγειν εἴσω τὴν χεῖρ' ἔχοντ', Αἰσχίνη, δεῖ, οὔ, ἀλλὰ πρεσβεύειν [εἴσω τὴν χεῖρα ἔχοντα]. « Male sit » dit M. C. (p. 511) « inepto magistello, qui prae- » clarum locum sic corrupit! Recita locum et senties pannum esse assutum. » Je relis le passage et je crois sentir qu'il y a quelque chose de piquant à répéter avec πρεσβεύειν la locution εἴσω κ. τ. ἑ. pour exprimer une autre idée, celle de ne pas tendre la main, idée importante, ici principale, dont l'expression ne me paraît pas pouvoir être sous-entendue. Je conserverais le mot ἔργον dans Eschine *contra Tim.* § 137 : ὁρίζομαι δ' εἶναι τὸ μὲν ἐρᾶν τῶν καλῶν καὶ σωφρόνων φιλανθρώπου πάθος καὶ εὐγνώμωνος ψυχῆς, τὸ δὲ ἀσελγαίνειν ..... ὑβριστοῦ καὶ ἀπαιδεύτου ἀνδρὸς ἔργον. Eschine n'oppose-t-il pas les *actes* du débauché à l'amour purement *moral* et, comme nous disons aujourd'hui, platonique de l'homme vertueux et cultivé?

Faut-il voir une absurdité (p. 495) dans Eschine *de fals. leg.* 113 : οἱ Λοκροὶ οἱ Ἀμφισσῆς μᾶλλον δὲ οἱ προεστηκότες αὐτῶν ἄνδρες παρανομώτατοι ἐπειργάζοντο τὸ πέδων. Sans doute les magistrats des Locriens n'avaient pas labouré eux-mêmes la plaine sacrée, non plus que Cyrus n'avait coupé lui-même les arbres du parc royal, ni mis le feu de sa main au palais de son frère, Κῦρος αὐτὸν ἐξέκοψε καὶ τὰ βασίλεια κατέκαυσεν (Xénophon, *Anab.* 1, 4, 10). Je réclamerais encore contre les suppressions proposées dans Eschine *contra Timarchum* 96 : οὐ μόνον κατέφαγε τὰ πατρῷα, ἀλλ', εἰ οἷόν τ' ἐστὶν εἰπεῖν, καὶ κατέπιεν. Καὶ γὰρ οὐδὲ τῆς ἀξίας ἕκαστον τῶν κτημάτων ἀπέδοτο [οὐδ' ἐδύνατ' ἀναμένειν τὸ πλέον καὶ τὸ λυσιτελοῦν] ἀλλὰ τοῦ ἤδη εὑρίσκοντος [ἀπεδίδοτο]. Οὕτως ἠπείγετο σφόδρα πρὸς τὰς ἡδονάς. « Et male compositum » dit M. C. (p. 625) « et κακόφωνον » est ἀπέδοτο — ἀπεδίδοτο, et si quis praedia *abiecisse* dicitur, inepte additur, » non exspectasse eum dum *melius venderet,* neque id ipsum graece dici potest, » τὸ πλέον καὶ το λυσιτελοῦν. Deletis additamentis optime sic procedit oratio... » Si l'on supprime le membre de phrase où il est dit que Timarque ne pouvait pas attendre qu'on lui offrît davantage, le sens particulier qu'Eschine attache à κατέπιεν ne me semble plus suffisamment expliqué; il faudra alors bien de la sagacité pour deviner qu'Eschine a voulu dire que Timarque a non pas mangé, mais bu son bien, parce qu'il l'a vendu aussi rapidement qu'un liquide descend dans l'estomac, tandis qu'il faut plus de temps pour manger un aliment solide de même volume. Je ne sais si l'idée est exprimée en grec, comme elle devait l'être (l'assertion de M. C. m'intimide sans me persuader), mais je crois nécessaire qu'elle soit exprimée. Peut-être la proposition οὐδ' ἐδύνατ'... λυσιτελοῦν est-elle hors de sa place, et doit-elle être transposée à la place de ἀπεδίδοτο, que l'on supprimerait. Ailleurs (*contra Timarchum* 91) M. C. a raison de trouver absurde de faire dire à Eschine à propos des voleurs, des adultères, des meurtriers : τούτων οἱ μὲν ἐπ' αὐτοφώρῳ ἁλόντες, [ἐὰν μὲν ὁμολογῶσι] ζημιοῦνται, οἱ δὲ λαθόντες καὶ ἔξαρνοι γενόμενοι κρίνονται ἐν τοῖς δικαστηρίοις, que ceux qui sont pris en flagrant délit, sont punis, *s'ils l'avouent;* mais je ne sais s'il faut voir ici une interpolation tirée de (113) οἱ δὲ νόμοι κελεύουσι τῶν κλεπτῶν τοὺς μὲν ὁμολογοῦντας θανάτῳ

Digitized by Google

ζημιοῦσθαι, τοὺς δ' ἀρνουμένους κρίνεσθαι. Il semble qu'Eschine distingue trois classes de criminels : ceux qui sont pris en flagrant délit, ceux qui ne sont pas pris en flagrant délit et qui avouent, ceux qui ne sont pas pris en flagrant délit et qui nient. Peut-être manque-t-il καὶ οἱ λαθόντες devant ἐὰν μὲν ὁμολογῶσιν.

En ce qui touche des altérations d'autre espèce, M. C. a proposé des restitutions fort heureuses. Il en a mis une fort brillante en tête de son *Epimetrum* (p. 401). Plutarque (*de adulatore et amico* 57 A) cite du Κόλαξ de Ménandre un vers qui se lit ainsi dans les manuscrits γέλωτι πρὸς τὸν Κύπριον ἐνηθούμενος. Wyttenbach a substitué ἐκθανούμενος à ἐνηθούμενος, mais, comme le fait remarquer M. C. « quis credat Plutarchum ita Menandri locum attulisse ut omitteret » ea sine quibus intelligi non posset? » M. C. s'est rappelé que Térence avait tiré son *Eunuchus* du *Colax* et du *miles gloriosus* de Ménandre et qu'on lit dans cette pièce (3, 2, 44) :

Gn. Ha, ha, hé! *Thr.* quid rides? *Gn.* istud quod dixti modo :
et illud de Rhodio dictum cum in mentem venit.

Il en tire la restitution suivante : γελῶ τὸ πρὸς τὸν Κύπριον ἐννοούμενος. Il a rétabli la vraie ponctuation dans Démosthène *de fals. leg.* 403, 24 ποῖον οὖν ἐρεῖς βιόν; ὃν οὐ βεβίωκας, ἐπεὶ κ. τ. ἑ. 420, 2 εἶτ' οὐ σὺ σοφιστής; καὶ πονηρός γε. σὺ σὺ λογογράφος; καὶ θεοῖς ἐχθρός γε, la vraie leçon dans 447, 26 παντὰ ἀληθῆ au lieu de πάντα τἀληθῆ. Le discours d'Eschine à Ctésiphon lui doit εἰσίοι γραφή au lieu de εἰσ. γραφήν (191), ἀγαθὰ εἰργασμένου au lieu de κατειργασμένου (229). Je signalerai particulièrement dans le discours contre Timarque Τιμάρχου (οὐ) φεύγων (158), παρασχήσειν au lieu de περιστήσειν (173), λόγον (καλὸν) ἄνευ (178), ἔργον au lieu de λόγον (183), (τὴν) γυναῖκα (185), προτρέψεσθε au lieu de προστρέφασθε (191). Il faut lire ἀπ' ἀνθρώπων ἀσελγείας au lieu de ὑπ' ἀν. κ. τ. ἑ. (190). M. C. fait une remarque juste sur le passage suivant de ce discours où Eschine annonce d'avance que Démosthène cherchera à détruire les arguments que les accusateurs de Timarque tirent de sa mauvaise réputation (126) : παραφέρει δ' αὐτὸν ἐν σκώμματος μέρει, ὡς ἡδὺς ἀνὴρ καὶ περὶ τὰς ἰδίας διατριβὰς γελοῖος · « εἰ μὴ κἀμὲ δεῖ » φησιν « ὑπακούειν τοῖς ὄχλοις μὴ Δημοσθένην καλούμενον ἀλλὰ Βάταλον, ὅτι ταύτην ἐξ ὑποκορίσματος τίθης τὴν ἐπωνυμίαν ἔχω. » εἰ δὲ Τίμαρχος ὡραῖος ἐγένετο καὶ σκώπτεται τῇ τοῦ πράγματος διαβολῇ καὶ μὴ τοῖς αὐτοῦ ἔργοις, οὐ δήπου διὰ τοῦτ' αὐτόν φησι δεῖν συμφορᾷ περιπεσεῖν. Ἐγὼ δέ, ὦ Δημόσθενες, κ. τ. ἑ. M. C. fait observer (p. 627) que les derniers mots ἐγὼ δὲ se rapportent à un discours direct précédent, et il propose d'écrire αὐτὸν δεῖ συμφορᾷ. Il me semble qu'il reste une difficulté, c'est que εἰ μὴ κἀμὲ, qui répond au latin *nisi forte*, ne se rapporte à rien. On a un très-bon sens en transposant sans changement εἰ δὲ Τίμαρχος ..... περιπεσεῖν avant παραφέρει δέ. Alors un discours direct de Démosthène se trouve rapproché de l'apostrophe d'Eschine.

Les remarques de M. C. sur Cicéron ne sont pas moins dignes d'attention que celles qui se rapportent aux auteurs grecs. Il a restauré aussi ingénieusement qu'évidemment un bon mot de Cicéron perdu depuis des siècles. Cicéron dit à Atticus (XIV, 18) en parlant de Dolabella : « totum se ab te abalienavit Dola-

Digitized by Google

» bella ea de causa qua me quoque sibi inimicissimum reddidit. O hominem pu-
» dentem! Kal. Jan. debuit, adhuc non solvit, praesertim quum se maximo aere
» alieno Faberii manu liberarit et opem ab eo petierit. Licet enim jocari ne me
» valde conturbatum putes. » M. C. fait remarquer d'abord que le sens exige *libet* au lieu de *licet*, ensuite que dans ce qui précède il n'y a pas le moindre mot pour rire, mais il signale divers textes où il est dit qu'Antoine avait dissipé 700 millions de sesterces déposés par César dans le temple de la déesse Ops (Vell. Paterc. 2, 60, 4 Cic. *Phil.* 5, § 11 etc.), et il substitue « opem ab Ope » petierit » à « opem ab eo petierit. »

La réputation de M. Cobet me dispense d'insister sur les mérites de sa critique qui unit « l'esprit de finesse » à « l'esprit de géométrie, » le goût à la connaissance de la langue et des manuscrits.

Charles THUROT.

---

154. — **Die altdeutschen Bruchstücke** des Tractats des Bischofs Isidorus von Sevilla de fide catholica contra Judaeos. Nach der Pariser und Wiener Handschrift mit Abhandlung und Glossar, hgg. von Karl WEINHOLD. Paderborn, Ferd. Schœning. 1874. In-8°.

Ce volume, le sixième de la *Bibliothèque des plus anciens monuments de la littérature allemande*, dont j'ai eu plus d'une fois déjà occasion d'entretenir les lecteurs de la *Revue*, est édité avec le soin qui est un des caractères de cette publication, et avec une exactitude et une compétence dont le nom de M. Weinhold est à lui seul une garantie. La traduction du traité d'Isidore avait déjà été publiée plusieurs fois d'après le manuscrit de Paris, entre autres en 1836 par Graff et par Holtzmann; des fragments assez nombreux du même ouvrage avaient été également reproduits par Massmann (1834-1840); en comparant attentivement les travaux de ses devanciers et en corrigeant les fautes manifestes des manuscrits, M. W. nous donne aujourd'hui une édition vraiment critique de ce texte précieux pour l'histoire et la connaissance de l'ancien allemand.

Mais ce n'est pas par cela seul que se recommande cette publication. Comme dans toutes celles de la même collection, une étude phonétique et grammaticale et un glossaire, qui renvoie à tous les passages du texte où se rencontrent les mots qui le composent, la complètent et en facilitent l'emploi. M. W. y a joint encore une recherche pleine d'intérêt sur l'époque et la patrie du traducteur d'Isidore. L'étude soigneuse qu'il a faite du vocalisme et du consonantisme de la traduction du *de fide* l'a mis en état d'arriver à une solution précise, sinon définitive sur ce point délicat. Tout d'abord le savant éditeur prouve que le vocalisme du manuscrit de Paris n'est ni bas ni moyen-allemand, mais qu'il a tous les caractères du haut-allemand; puis il montre qu'entre tous les dialectes présentés par cet idiome c'est du bavarois qu'il se rapproche le plus. Les résultats donnés par l'étude des consonnes sont tout différents. Si le changement de *t* en *z* et de *k* en *ch* nous ramènent encore, en effet, au haut-allemand, le traitement des labiales, la présence de *d* à côté de *dh* ainsi que l'emploi de *gh* pour *g* devant *e* et *i* indiquent évidemment un dialecte franc. De tous ces faits M. W. conclut avec

Digitized by Google

raison que nous n'avons point ici un idiome vivant et populaire, mais une langue factice, produit des modifications successives apportées au texte primitif par des transcriptions différentes. C'est le cas, on le sait, pour un certain nombre des plus anciens monuments germaniques, où les formes du haut et du bas-allemand se mêlent si étroitement qu'il est difficile de dire auquel des deux dialectes ils ont appartenu originairement. Cette circonstance permet déjà de conclure à la haute antiquité de la traduction du *De fide catholica;* M. W. la place à la fin du VIIIe ou au commencement du IXe siècle. Là s'arrêtent les suppositions qu'il a faites; et il s'est bien gardé par exemple de chercher à deviner le nom de l'auteur de cette traduction, ne voulant point s'exposer à l'erreur de Holtzmann, qui l'attribuait à saint Firmin, fondateur du monastère de Reichenau, ou de Scherer, qui a cru, sans beaucoup plus de raison, pouvoir en identifier l'auteur avec l'évêque de Cologne, Hildbold, grand-aumônier de Charlemagne. Le doute est le commencement de la vraie science, il faut féliciter M. W. de s'en être souvenu.

C. J.

---

155. — **Prieuré de Courtozé et ses peintures murales du XIIe siècle,** par Achille DE ROCHAMBEAU, avec six planches chromolithographiées. In-8°, 24 p. Paris, Aubry.

Les ruines de l'ancien prieuré de Courtozé sont situées à quelques kilomètres N.-O. de Vendôme près de la route de Vendôme à Blois. M. de Rochambeau a donné le plan des quatre bâtiments qui subsistent; le bâtiment central auquel il assigne pour date le XIe s., mais qui a été défiguré par des réparations modernes contenait à l'étage trois pièces; c'est dans celle du milieu, l'ancien réfectoire des moines, que sous un badigeon à la chaux ont été découvertes les peintures dont la reproduction, d'apparence fort exacte, accompagne sa brochure.

Une faible partie seulement de la décoration de cette salle a pu être retrouvée. Sur le mur de gauche le seul groupe conservé représente une femme vêtue d'une robe bleue causant avec un tailleur de pierres. La coiffure de la dame, une toque avec un bandeau, ses souliers à pointe, son aumônière suspendue à une lanière qui lui sert de ceinture et surtout son surcot à longues manches caractérisent le costume des dames nobles de l'époque de Saint Louis. La décoration du mur qui fait face à la porte est mieux conservée, elle me semble aussi mieux peinte et plus ancienne. Un demi-cercle, limité par une bordure, contient dans sa partie supérieure la représentation d'une forêt, indiquée par trois arbres, peuplée d'oiseaux, d'un écureuil (que M. de R. appelle un dragon), d'un porc épic, d'un renard qui emporte un volatile, et d'un chasseur tirant de l'arc. Trois groupes occupent la partie inférieure séparée de la précédente par un bandeau : 1° un personnage, auquel par malheur manque la partie supérieure du corps, à cheval sur une monture qui offre une lointaine ressemblance avec le chameau; 2° au milieu, un personnage nimbé paraissant combattre une bête fauve qui pourrait bien être un lion, ce que M. de R. interprète par une scène de la vie de David; 3° un guerrier aux prises avec un animal qui doit être un tigre. La tunique flottante que porte sous son grand haubert ce guerrier, tunique appelée à tort par

Digitized by Google

M. de R. *Gambison* (le gambison était une espèce de gilet matelassé), peut servir à fixer approximativement l'époque de la composition. On voit cette tunique figurée sur les sceaux depuis 1170 environ, le dernier exemple signalé par M. Demay est le sceau de Jean de Montchevreuil de 1203[1]. A la même époque apparaît la cotte qui recouvre le haubert et dont l'emploi ne tarde pas à devenir général. Le casque hémisphérique à nasal, que porte le même guerrier, n'a pas tardé à se compliquer au commencement du XIIIe siècle[2].

M. de R. qui a vu, avec assez de vraisemblance, dans la peinture du mur de gauche un souvenir de l'histoire du prieuré, a essayé d'interpréter celle du fond de la salle à l'aide des bestiaires, et de lui trouver un sens symbolique; ses recherches dans ce sens me paraissent sans valeur; je verrais plus volontiers dans ces trois groupes quelque représentation d'aventures de la croisade, et dans le paysage qui les surmonte une scène toute de fantaisie.

Il est regrettable que M. de R. n'ait pas fait sur ces peintures intéressantes quelques observations de technique que ne permettent pas ses reproductions. Il aurait dû tout au moins donner les dimensions des surfaces couvertes par ces peintures. Il les appelle des fresques, mais il eût mieux valu préciser et donner quelques indications sur la nature et l'épaisseur de l'enduit, la composition des couleurs, etc. Les figures s'enlèvent sur un fond où sont dessinées par un trait brun des assises de pierre; il est impossible de savoir d'après les chromolithographies si le fond est l'enduit qui apparaît, ou s'il est couvert d'une teinte blanche uniforme. Comme dans les peintures de Saint-Savin l'ébauche a été faite par un trait brun hardiment tracé au pinceau, où l'on ne voit aucune retouche. Les couleurs sont peu nombreuses : le jaune, plusieurs nuances de rouge et de brun, et un bleu qui, si les chromolithographies ne sont pas trompeuses, se serait conservé très-frais et très-tendre contrairement aux bleus de la même époque. La peinture est appliquée par teintes plates sans aucun essai de modelé, sans souci de la lumière; cependant, dans la fresque la plus récente, quelques touches bleues sur la robe rouge clair du tailleur de pierres, quelques traits plus foncés sur le surcot de la dame indiquent des plis et des ombres. Le paysage qui surmonte l'autre peinture ne dénote aucune recherche d'imitation de la nature, et surtout, bien entendu, aucune préoccupation de la perspective.

En somme ces peintures très-intéressantes et très-curieuses sont fort grossières, les personnages sont gauches et sans vie; elles n'ont aucune trace des traditions qui avaient inspiré les peintres de Saint-Savin, rien de la majesté et du caractère que l'on trouve dans les fresques peu antérieures d'une petite église de la même région que Courtozé, l'église de Montoire, qu'il serait bien désirable de connaître mieux que par les quelques croquis qu'a donnés M. de Pétigny dans son histoire du Vendômois. L'intérêt des peintures de Courtozé est précisément d'être dépouillées de toutes les traditions, leur mérite est dans leur appropriation à l'architecture et dans leur convenance décorative. Il faut savoir gré à M. de R. de les avoir fait connaître.

A. GIRY.

---

1. Demay. *Le costume de guerre et d'apparat*, p. 9. — 2. Ibid., p. 19.

Digitized by Google

156. — Léon Boucher. **William Cowper**, sa correspondance et ses poésies. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1874. In-12, 437 p. — Prix : 3 fr. 50.

Parmi les poètes qui inaugurent une ère nouvelle dans la littérature anglaise au siècle dernier, W. Cowper est au premier rang avec Burns; c'est là sans doute avant tout la raison qui a fondé la réputation de ce précurseur de l'école romantique, mais il en est une toute différente, qui n'a guère moins contribué à attirer sur lui l'attention, je veux parler de la folie dont il sentit les premières atteintes presque à ses débuts dans la vie, et qui a fait de lui une énigme pour le philosophe psychologiste non moins que pour l'historien littéraire. Aussi Cowper fut-il de bonne heure l'objet de nombreux écrits. Cependant à part deux excellents articles de la Bibliothèque universelle de Genève (1854) et une étude de Sainte-Beuve dans le onzième volume de ses Causeries du lundi, écrite la même année, nous n'avions dans notre langue aucun ouvrage un peu étendu consacré au poète de la *Tâche;* il faut remercier M. L. Boucher d'avoir entrepris de combler cette lacune, en nous donnant une biographie complète de cet écrivain charmant.

Rien de plus simplement uniforme que la vie de Cowper; mais cette vie, il n'importe pas moins de la bien connaître, si l'on veut comprendre ce qu'il y a d'original dans la poésie nouvelle qu'il inaugure. Les renseignements, par bonheur, ne font pas défaut, et c'est Cowper lui-même qui s'est le plus souvent chargé de les donner; sa correspondance est la mine féconde, en effet, où ses biographes ont puisé sans la tarir, et où ils ont trouvé les traits les plus sûrs pour peindre son génie étrange et gracieux. Les nombreux emprunts qu'avec grande raison il y a faits à son tour ont permis à M. B. de nous donner un portrait fidèle de cette nature maladive et sensible qu'un rien séduisait et charmait, mais qu'un rien aussi était capable de troubler et de pousser au désespoir.

Ce fut la crainte d'avoir à parler en public qui détermina chez Cowper son premier accès de folie; alors commence pour lui cette sombre existence égayée parfois par des éclaircies de raison et par le bonheur d'amitiés tendres et dévouées, mais qui devait se terminer par dix ans de mélancolie et de délire. Il avait alors trente-deux ans. Jusque-là il n'avait écrit que par passe-temps; désormais, chose singulière, produire deviendra pour lui un besoin irrésistible; mais n'était-ce pas aussi le moyen le plus sûr d'échapper aux idées fixes qui hantaient son imagination troublée? Pris d'un dégoût profond pour le séjour de Londres, « le » théâtre de ses abominations, » Cowper avait résolu de se fixer à la campagne; il trouva dans la famille du pasteur de Huntington, M. Unwin, l'asile et les consolations dont il avait besoin. Il était pour ainsi dire redevenu lui; ce ne fut toutefois que deux ans plus tard, quand, après la mort de M. Unwin, il eut suivi sa veuve à Olney, qu'il entra décidément dans la carrière littéraire.

La religion joue un grand rôle dans la vie de Cowper, mais elle fut pour lui moins une consolatrice qu'une cause d'effroi et d'épouvante; il lui dut pourtant ses premières inspirations. Le pasteur d'Olney, M. J. Newton, dont il était devenu le disciple, l'avait d'abord fait membre des « réunions de prières » qu'il avait insti-

Digitized by Google

tuées; bientôt il le prit pour auxiliaire dans la composition d'un livre d'hymnes religieuses, dont il projetait la publication. Cowper se mit à l'œuvre, mais la sombre exaltation qu'il porta dans cette tâche singulière devait lui être fatale : sa raison y sombra une seconde fois. On comprit alors, mais trop tard, qu'il fallait l'arracher à l'inflexible discipline de M. Newton. Cependant le mal finit encore par céder et la joie de ce second retour à la vie devait être pour le poète une source d'inspirations inconnues; le collaborateur de l'austère pasteur d'Olney allait s'exercer dans la satire et dans la poésie légère : bizarre transformation dont il faut lire dans M. B. le piquant récit.

Cowper avait cinquante ans, quand à la gravité de ses premiers écrits succéda ainsi l'enjouement des nouveaux essais. Cette tendance, qui se révèle d'abord dans les *Propos de table,* se manifeste davantage encore dans la *Conversation* et dans l'*Espérance.* Il semblait que rien ne fût resté en lui de ce qu'il avait été autrefois; la connaissance qu'il fit vers cette époque de lady Austen devait compléter la transformation : l'*Histoire étonnante de John Gilpin* en est le monument durable. Pourquoi cette liaison qui avait achevé de rasséréner la vie du poète fut-elle brusquement interrompue? On l'ignore, mais il semble, comme M. B. le pense avec raison, qu'en cette occasion l'amie de la veille fut sacrifiée à l'amie des jeunes années. Quoi qu'il en soit, c'est à cette époque que fut écrite l'œuvre capitale de Cowper, la *Tâche,* en qui se résument et se confondent en quelque sorte ses différentes manières, et où brille au suprême degré ce talent, où il était passé maître, de donner du prix aux plus petites choses. Mais ce poème se recommande encore par d'autres qualités, et l'accent de vérité qui y règne, la variété de ton, la sincérité de pensée et d'expression en font un des joyaux de la littérature anglaise. On ne peut aussi que savoir gré à M. B. du soin avec lequel il a étudié ce chef-d'œuvre du poète, et que le féliciter de l'avoir jugé si finement.

Sans le vouloir Cowper était arrivé à la gloire; en même temps s'accroissait le nombre de ses relations; et une amie de jeunesse depuis longtemps perdue de vue, lady Hesketh, venait remplir le vide que la rupture avec lady Austen avait laissé dans sa vie et dans son cœur. Mais les jours de bonheur du poète touchaient à leur fin. Peu de temps après son installation à Weston, la mort du fils de Mme Unwin lui porta un premier coup. Il chercha à s'étourdir par le travail. Il avait entrepris, résolution qui surprend de la part d'une nature primesautière comme la sienne, de traduire Homère; malgré un retour de son mal, il se donna tout à cette tâche ingrate, et en 1791, après six ans de travail, parut l'Iliade. Je ne dirai rien de cette œuvre de Cowper dont M. B. a parfaitement saisi le caractère et apprécié le mérite. C'est à son livre que je renvoie.

Cette longue entreprise avait épuisé Cowper; sa vie ne touchait pas encore à son terme, mais la maladie fatale dont il portait le germe en lui allait bientôt le ressaisir, pour ne plus cette fois lâcher sa proie. Désormais son intelligence affaiblie baisse sans retour; sa muse cependant se réveillait parfois encore soit en plaintes attristées, comme dans cette pièce de vers *A Marie,* adressée à sa vieille amie, Mme Unwin, soit en accents désespérés, comme dans *L'homme à la mer,* où il chantait en quelque sorte le naufrage de sa raison et sa fin prochaine.

Digitized by Google

M. B. a fait de ces dernières années, comme de toute la vie de Cowper, un tableau aussi saisissant que véridique; écrite d'une plume allègre, l'histoire qu'il en a donnée, résumé fidèle de tout ce qui a été dit sur lui, le fait connaître à merveille dans l'inconsistance de sa nature et le charme de son talent; à ce titre on ne saurait trop la recommander aux amis que la littérature anglaise compte parmi nous.

***

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 23 juillet 1875.

M. Egger ayant à la dernière séance signalé à l'attention de l'académie un volume récemment publié par M. D. Comparetti, où sont donnés des fragments grecs tirés d'un ms. trouvé à Herculanum, M. Ravaisson rappelle à ce propos qu'il existe à la bibliothèque de l'institut des rouleaux manuscrits provenant également d'Herculanum, dont il n'a encore été tiré aucun parti. Ces rouleaux furent envoyés au premier consul, en 1802, par le gouvernement napolitain; il y en avait alors six. L'institut, auquel ils furent confiés, nomma une commission chargée d'en tenter le déroulement et le déchiffrement. Les expériences qui eurent lieu, avec le concours d'un savant anglais, n'amenèrent d'autre résultat que la destruction de plusieurs des rouleaux : il n'en reste plus aujourd'hui que deux et la moitié d'un troisième. Mais depuis cette époque l'art de dérouler et de lire ces mss. paraît avoir fait des progrès, à en juger par les résultats qu'il a donnés; peut-être y aurait-il moyen aujourd'hui de tirer parti des rouleaux qui restent. M. Ravaisson propose de nommer une commission pour rechercher ce qu'il y a à faire. — M. Egger, sans croire que les progrès aient été assez réels pour faire espérer des résultats bien satisfaisants, estime pourtant que l'opération peut être tentée avec quelque chance de succès; il appuie la proposition de M. Ravaisson. — Une commission composée de MM. Ravaisson, Egger, Miller, A. de Longpérier et L. Delisle est chargée d'examiner la question.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie, pour la commission des inscriptions sémitiques, les *fac simile* de 5 inscriptions arabes d'Algérie, envoyés par M. Cherbonneau. Trois de ces inscriptions sont des épitaphes, les deux autres sont relatives à la construction d'une mosquée.

Le mandat du directeur de l'école française d'Athènes, nommé, aux termes du règlement, pour six ans, expirant cette année, le ministre de l'instruction publique demande à l'académie de lui présenter deux candidats pour ces fonctions. Renvoyé à la commission de l'école d'Athènes.

M. de Longpérier termine la lecture du mémoire de M. Chabas sur les monnaies, poids et mesures des anciens Égyptiens (v. les séances des 4 et 11 juin 1875). La partie lue à cette séance traite de la valeur des monnaies en usage dans l'ancienne Égypte, et de celle de quelques objets dont les prix nous sont parvenus.

Digitized by Google

M. Desjardins continue la lecture du travail de M. Ch. Tissot sur la géographie de la Maurétanie Tingitane (v. la dernière séance). La partie lue aujourd'hui traite de la côte qui s'étend entre le promontoire Rusaddi et la presqu'île de Ceuta. M. Tissot s'attache à identifier avec précision les différents points de cette côte mentionnés par les anciens géographes; cette étude a pour résultat de constater le plus souvent une grande exactitude dans les indications des distances que donne l'itinéraire d'Antonin. — Le *promontorium cannarum* est, suivant M. Tissot, la pointe d'*Abdoun;* le lieu appelé *ad sex insulas,* la baie d'Al-Hésumas; le *promontorium Barbari,* le cap situé auprès de l'embouchure de l'*Oued Laou* (*flumen Laud* dans Pline) : ce point forme la limite du pays maure et du pays berbère, de là a pu lui venir dans l'antiquité le nom de *pr. Barbari;* les caps désignés par les mots *ad aquilam maiorem* et *ad aquilam minorem* sont le c. *Negro* et la pointe de *Castillejos.* — Arrivant à la presqu'île de Ceuta, M. Tissot étudie la question de la situation des *colonnes d'Hercule,* déjà controversée parmi les anciens. Il pense que ce nom a désigné à l'origine deux montagnes qui s'élèvent à l'entrée du détroit de Gibraltar, celle de *Capne* sur la côte européenne et celle d'*Abyle* en Afrique : celle-ci n'est autre, selon M. Tissot, que le mont *Acho,* le point culminant de la presqu'île de Ceuta.

M. le Dr Lagneau lit la première partie d'un mémoire sur *les Ligures.* Il commence par énumérer les différentes régions de l'Europe occidentale où les écrivains anciens mentionnent des peuples ligures. On en trouve au N. jusque dans les îles Sorlingues, dans la péninsule ibérique, en Gaule, en Italie non seulement dans la Ligurie propre (Gênes, Monaco, Luna) mais aussi dans le Samnium, etc., etc. — Il montre ensuite qu'outre ces Ligures d'Europe, les auteurs mentionnent un peuple du même nom en Asie, dans la Colchide, où leur ville principale portait le nom de Cytala. Il est remarquable que ces Ligures d'Asie, comme ceux d'Europe, ont pour voisins des peuples appelés *Ibères* et *Bébrykes.* Les *Bébrykes* d'Europe habitaient, comme les Ibères, la péninsule à laquelle ceux-ci ont donné leur nom. En Asie on trouve des Ibères au S. E. du Caucase, des *Bébrykes* entre la Troade et le Pont. M. Lagneau pense qu'il doit y avoir une parenté de race entre ces peuples européens et asiatiques de même nom : mais il est difficile de déterminer dans quel sens aura eu lieu la migration, d'orient en occident ou d'occident en orient.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : COMBIER, Le bailliage de Vermandois et siége présidial de Laon (dernière partie); — *par M. Maury :* CERQUAND, Légendes et récits populaires du pays basque; — *par M. de Witte :* MOMMSEN, Histoire de la monnaie romaine, traduite par le duc de BLACAS, 4e vol., publié et complété par M. de Witte : ce vol. contient les planches, et deux notices de M. de Witte, l'une sur la vie du duc de Blacas, l'autre sur les collections qu'il avait formées.

Julien HAVET.

ERRATA.

N° 29, p. 40, 13e ligne avant la fin, au lieu de *décidais,* lisez *décidai.*
N° 30, p. 49, 6e ligne avant la fin, au lieu d'*orientale,* lisez *occidentale.*

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 7 Août — 1875

Sommaire : 157. BENECKE, Dictionnaire de l'*Iwein* de Hartmann, p. p. WILKEN. — 158. Inscriptions attiques du Musée Britannique, p. p. HICKS. — 159. GUNTHER, *Historia Constantinopolitana*, p. p. le comte RIANT. — 160. PATTISON, Isaac Casaubon. — 161. Chants populaires Noticiens, p. p. AVOLIO. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

157. — **Wœrterbuch zu Hartmanns Iwein** von G. F. BENECKE. Zweite Ausgabe besorgt von E. WILKEN. Gœttingen, Dieterich'sche Verlags-Buchhandlung. 1874. In-8°, viij-391 p. — Prix : 3 fr. 25.

C'est en 1833 que Benecke publia son dictionnaire d'*Iwein*, il le destinait à la fois au linguiste érudit et à l'étudiant à ses débuts; de là l'abondance et la variété des renseignements qu'on trouve dans chaque article; jamais vocabulaire aussi étendu n'avait encore, je crois, été fait pour l'interprétation d'un seul texte; aussi, les services que ce travail sans précédent a rendus à la connaissance de l'allemand du moyen-âge sont plus faciles à deviner qu'à apprécier. Le succès ne pouvait manquer à une telle publication, et, on peut le prévoir, le remaniement que M. Wilken vient d'en faire n'en rencontrera pas un moins grand. Les éditions nouvelles de l'*Iwein* avaient d'ailleurs, sinon ôté quelque chose de son à-propos au dictionnaire de Benecke, du moins elles l'avaient fait paraître arriéré; M. Wilken, en le revoyant avec soin, sur le texte nouvellement constitué, ainsi qu'en s'aidant des travaux dont l'*Iwein* a été l'objet dans ces dernières années, a remis à jour l'œuvre un peu vieillie de Benecke. Les citations ont été revues et mises d'accord avec les leçons les plus récemment établies, les travaux de M. H. Paul et de Benecke lui-même utilisés, enfin le concours de M. W. Müller, en soutenant M. Wilken dans sa tâche, lui a permis d'en venir plus sûrement à bout. Tout se réunit donc pour donner à cette seconde édition du dictionnaire d'Iwein la valeur scientifique et l'exactitude qui font le prix de ce genre de publications et qui assurent à celle-ci une place dans la bibliothèque de tous les germanisants.

***

158. — **The collection of ancient Greek inscriptions in the British Museum**, edited by C. T. NEWTON, Keeper of the Greek and Roman antiquities. Part I. **Attika**, edited by the Rev. E. L. HICKS, M. A. Printed by order of the trustees, at the Clarendon press, Oxford, 1874. Petit in-fol. 160 p.

Entre autres richesses, le Musée Britannique possède un millier environ d'inscriptions grecques, qui ont été acquises en diverses fois et proviennent de différents points du monde oriental. Le comité qui administre le Musée en avait depuis longtemps décidé la publication; pour garder au recueil qu'il préparait

Digitized by Google

sa valeur et son importance, il avait même cru devoir refuser à l'Académie de Berlin, dans ces derniers temps, la permission de faire estamper et copier à nouveau les textes que celle-ci voulait faire entrer dans son *Corpus inscriptionum Atticarum*[1]. M. Kirchhoff, dans la première livraison de ce précieux recueil, a donc été forcé, bien malgré lui, de publier d'après les copies anciennes, sans nouvelle vérification et révision, celles des inscriptions attiques antérieures à l'archontat d'Euclide dont l'original était à Londres. Si l'ouvrage anglais avait dû se faire longtemps désirer, on aurait pu juger sévèrement ce refus, que les savants allemands paraissent avoir pris avec une patience qui ne leur est point ordinaire; mais, un an environ après la première livraison du nouveau *Corpus*, paraissait le premier fascicule de la belle publication projetée et annoncée par le savant conservateur des antiquités grecques et romaines du Musée britannique, par M. Newton. Ceux qui s'occupent de la langue et de l'histoire d'Athènes n'ont donc pas beaucoup souffert du retard, et d'ailleurs ce que contient ce remarquable volume est de nature à leur ôter tout regret; comme on dit, ils n'auront pas perdu pour attendre. Quant au *Corpus*, il en sera quitte pour donner, dans une de ses prochaines livraisons, les additions et corrections que rend nécessaires le soin avec lequel les textes ont été édités par M. Hicks, plus corrects et plus complets qu'ils n'avaient été transcrits par les premiers éditeurs[2]. Ceux-ci s'étaient souvent trop pressés, ou leurs études antérieures les avaient mal préparés à cette tâche.

Le cahier que nous avons sous les yeux renferme toutes les inscriptions du Musée qui proviennent de l'Attique, il comprend 135 numéros, d'importance et de dimensions très-inégales. Ces textes se partagent entre les catégories suivantes. I. *Décrets*. II. *Finances*. III. *Service militaire*. IV. *Gymnases*. V. *Les empereurs*. VI. *Statues et dédicaces*. VII. *Rites religieux*. VIII. *Epitaphes*. Les caractères employés ne sont autres que ceux qui ont été gravés pour le *Voyage archéologique* de Le Bas; ils se prêtent, autant que cela est possible sans fac-simile, en typographie, à reproduire les principales variétés paléographiques des caractères employés sur les marbres aux diverses époques. Je me permettrai seulement une observation. Pourquoi, dans le texte en majuscules, introduire les lettres qui ne se lisent plus sur le marbre, qui sont des restitutions? Pourquoi les y faire figurer, fût-ce entre crochets, dans le même caractère que celles qui ont subsisté sur la pierre? Cela trompe, au premier moment, sur l'état du texte, sur la physionomie que les siècles ont faite à telle ou telle stèle. Les lettres restituées, quelque certaines que soient ces restitutions, ne doivent jamais paraître que dans la transcription en petit texte; c'est ainsi qu'ont fait Bœckh et Kirchhoff. Tous les épigraphistes leur donneront raison contre M. Newton.

Sous cette légère réserve, nous ne pouvons qu'approuver la manière dont a

1. *Corpus inscriptionum Atticarum, consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ Borussicæ editum*. Volumen I. *Inscriptiones Euclidis anno vetustiores*. Edidit Adolphus Kirchhoff. Berlin, Reimer, 1873, petit in-f° viij-243 p. et une carte.

2. Les textes édités ici ont tous été revus deux fois sur les marbres, une première fois par M. Hicks, une deuxième fois par M. Newton lui-même.

Digitized by Google

été conçue, ordonnée et exécutée la publication; elle est digne à tous égards et du grand établissement dont elle met les trésors à notre portée et des savants qui donnent leurs soins à cette entreprise. Il serait superflu de vanter la beauté du papier, la netteté des caractères, la correction de l'impression; tous les amateurs de beaux livres connaissent les presses de l'Université d'Oxford et savent par quel aspect de simple et sévère élégance elles relèvent encore la valeur des textes qu'elles se chargent de répandre et de multiplier. Ce qui doit surtout attirer notre attention, c'est le commentaire : il importe d'indiquer dans quel esprit il a été rédigé et d'insister sur les qualités qui le distinguent.

Le nombre total des inscriptions que renferme le Musée britannique est aujourd'hui d'environ un millier; en admettant que l'activité des *trustees*, aidée des libéralités du budget et secondée par la hardiesse des voyageurs anglais, l'augmente encore avant que ne soit terminée l'entière publication du recueil, le chiffre ne dépassera guère onze cents tout au plus, d'ici à quelques années. On ne fait point souvent des fouilles qui, comme celles de M. Wood à Éphèse, mettent au jour en neuf ans 462 textes épigraphiques. Les éditeurs ont donc pu se donner libre carrière; les ressources dont ils disposent, grâce à la munificence éclairée des chambres anglaises, sont très-considérables pour le nombre très-restreint des textes qu'ils ont à publier. L'Académie de Berlin doit faire tenir plusieurs milliers d'inscriptions dans un seul volume; il faut que le format de ce volume le rende d'un usage commode, et que le prix en soit assez modéré, pour que les savants n'aient point à s'interdire l'espérance de jamais le posséder dans leur modeste bibliothèque privée. Dans le nouveau *Corpus*, le commentaire a donc été réduit au strict nécessaire, à une bibliographie minutieusement complète, à une transcription en caractères courants qui comprend toutes les restitutions vraisemblables, et à une brève indication de la date probable, du sens général et du caractère du document. Des tableaux placés à la fin de la livraison résument et réunissent les renseignements que concourent à fournir différentes catégories d'inscriptions; ainsi nous trouvons là une liste des trésoriers d'Athéné, une table des tributs payés par les villes confédérées, groupées par régions, comme sur les marbres. M. Kirchhoff, qui connaît si bien les antiquités athéniennes, aurait pu, presque à chaque ligne, s'arrêter pour nous faire profiter du trésor de sa riche et sûre érudition; mais il n'a pas cédé, même une fois, à une tentation dont Bœckh se défendait mal; il a eu toujours, et nous ne pouvons nous empêcher de le regretter, le courage de se renfermer dans le programme que lui avait tracé l'Académie. Les éclaircissements qui eussent été si souvent les bien venus, il les a réservés pour son enseignement, qui ne peut par malheur profiter qu'à un petit nombre d'élèves, et pour quelques-unes de ces dissertations magistrales qu'il donne de temps en temps au *Bulletin* et aux *Mémoires de l'Académie de Berlin* ou bien à l'Hermès. M. Hicks n'était point tenu de se mettre ainsi à la gêne, de se réduire à la portion congrue; il a pu s'étendre à son aise sur tout ce qui lui a semblé obscur, sur tout ce qui lui a paru mériter quelque attention. Chaque inscription est traitée comme si elle faisait l'objet d'un travail spécial : ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Les admirables recherches

Digitized by Google

de Bœckh sont en effet, par suite de la découverte de tant de textes nouveaux, à compléter et à corriger aujourd'hui sur bien des points, et c'est une précieuse ressource pour celui qui étudie les institutions d'Athènes qu'un commentaire mis au courant de tous les résultats obtenus depuis une trentaine d'années. M. Hicks paraît avoir été très-bien préparé à cette tâche et par une forte éducation d'helléniste et par une lecture attentive, un dépouillement soigneux de tout ce qui s'est écrit sur ces matières, de Bœckh et de Sauppe à Kirchhoff et à Kœhler; il a aussi sous les yeux toute la collection du Journal archéologique d'Athènes et l'excellent ouvrage de M. Koumanoudis sur les inscriptions funéraires de l'Attique. Il est un recueil périodique d'Athènes qu'il ne paraît point connaître et que je prendrai la liberté de lui signaler, l'Ἀθήναιος, qui paraît depuis plus de trois ans sous l'intelligente direction de MM. Koumanoudis et Kastorchis. Cette revue a déjà publié bien des textes intéressants. Dans le dernier numéro qui nous soit arrivé, à la page 687 du t. III, M. Hicks trouvera une bien curieuse inscription, qu'il rapprocherait tout de suite du n° I de son ouvrage. C'est aussi un règlement sur l'organisation et l'administration d'un dème attique, sur la manière dont doit se célébrer son culte officiel et sur les serments que doivent prêter, en entrant en fonctions, les différents magistrats du dème. Le nom du dème manque, avec le commencement du décret; mais le reste est bien plus complet que l'inscription relative au dème des Scambonides.

Une étude qui ajoute beaucoup au mérite et au profit de l'ouvrage, c'est l'excellent commentaire que M. Newton a donné du n° 35 (160 du *Corpus* de Bœckh, 322 de Kirchhoff). Il s'agit de la célèbre inscription qui nous a conservé l'inventaire dressé, en 409, par une commission d'ἐπιστάται, chargée de constater où en étaient les travaux de l'Erechtéion. M. Newton a eu l'idée très-heureuse de joindre à cette inscription trois planches exécutées avec le plus grand soin et représentant l'Erechtéion restauré. Sur ces planches, des lettres très-fines, marquées à l'encre rouge, renvoient au texte et permettent au lecteur de retrouver, sur l'édifice même, la place de chacun des membres d'architecture mentionnés dans l'inventaire des commissaires athéniens. Cette élucidation du texte par des planches d'architecture, Bœckh en avait donné l'exemple, que n'a point suivi Kirchhoff; mais Bœckh n'était point archéologue, il n'avait point, comme M. Newton, vécu au milieu des ruines des plus beaux monuments de l'antiquité, il ne les avait point mesurés et décrits avec le concours d'architectes érudits, il n'avait point dirigé de grandes fouilles comme celles d'Halicarnasse et réuni tous les éléments d'une restauration comme celle du mausolée. L'expérience archéologique du nouvel éditeur a donné à ses explications plus de précision, à ses conjectures, là où il n'arrive point à la certitude, une plus grande vraisemblance; ses planches, dessinées et gravées avec plus de soin, laissent bien mieux voir les divers éléments auxquels renvoie l'inventaire. Ce commentaire rendra les plus grands services à tous ceux qui étudient l'histoire de l'architecture et de la construction grecque, à ceux qui désirent connaître les termes du métier et en fixer le sens.

Il ne nous reste qu'un vœu à former, c'est que l'œuvre entreprise sous la

Digitized by Google

direction de M. Newton se poursuive avec activité et s'achève promptement. Certains des textes retrouvés par M. Wood à Éphèse ont été, si nous ne nous trompons, communiqués par lui à M. Waddington et publiés dans le *Voyage archéologique;* mais un bien plus grand nombre doivent être encore inédits. Les inscriptions de Priène, d'Iasos et de Rhodes mentionnées dans l'introduction n'ont pas non plus, à notre connaissance du moins, été encore livrées aux savants. Personne ne connaît mieux que M. Newton les monuments architectoniques, la numismatique, les dialectes, l'histoire des côtes de l'Asie-Mineure et de ces îles voisines qu'il a pourcourues en tous sens pendant son séjour en Orient; — nous souhaitons vivement que ses occupations lui laissent le temps d'éditer et de commenter lui-même les textes provenant de la région qui a été, pendant plusieurs années si bien remplies, le théâtre de ses voyages, de ses travaux et de ses découvertes.

G. PERROT.

---

159. — **Guntheri Alemanni scholastici**, monachi et prioris Parisiensis, de expugnatione urbis Constantinopolitane ..... seu Historia Constantinopolitana, ad fidem codicum manuscriptorum recognita. Genevae (Fick), 1875.

Ce volume, exécuté avec le soin le plus élégant par l'habile typographe qui s'est nommé à la fin, n'est pas mis dans le commerce, et nous ne pourrions, en en parlant, qu'inspirer à nos lecteurs de l'envie, si le texte qu'il contient ne devait pas reparaître dans un *Recueil,* plus accessible, *des documents historiques nés du transport en Occident des dépouilles religieuses de Constantinople.* L'éditeur de l'un et de l'autre est M. le comte Paul Riant, qui s'est fait connaître il y a quelques années par son excellent livre sur *les Scandinaves aux Croisades,* et qui s'occupe avec l'intérêt le plus heureux, depuis quelque temps, d'éclaircir l'histoire singulière de l'expédition qui, réunie pour délivrer la Terre-Sainte, commença par détruire Zara et finit par s'emparer de Constantinople. La relation de Gunther, moine de Pairis en Alsace, écrite d'après les souvenirs de l'abbé Martin, qui avait assisté à tous les événements et qui avait rapporté à son monastère des reliques et des joyaux enlevés à une église grecque, n'est pas à dédaigner comme document pour cette histoire. L'auteur écrit d'un style affecté, mais élégant et suffisamment clair, et les faits qu'il relate ne sont pas tous sans importance; il arrange bien quelque peu son récit à la plus grande gloire de l'abbé Martin, mais il est véridique, et parfois bien informé, en tout ce qui touche le reste. M. Riant n'est peut-être pas tout à fait juste en lui attribuant « un esprit » bien plus élevé que celui de l'abbé sous l'inspiration duquel il déclare modes- » tement écrire; » il me semble que les appréciations et les observations judicieuses dont il fait honneur à Gunther ont dû lui être communiquées par Martin. Quoi qu'il en soit, il a le grand mérite, comme le dit M. R., d'être « tout à la » fois le témoignage *allemand* presque unique, et le seul historien *cistercien* d'une » expédition où, d'un côté, l'influence germanique a joué un rôle indiscutable, » et à laquelle, de l'autre, l'ordre de Cîteaux a pris une part considérable. » Entre autres circonstances qui rendent son témoignage digne d'attention, M. R.

Digitized by Google

fait ressortir que « seul de tous les historiens occidentaux, il semble avoir péné-
» tré l'entente qui se tramait alors entre Venise et le sultan d'Égypte. » On sait que cette question d'un traité secret entre le soudan et les Vénitiens, promettant à ceux-ci de grands priviléges s'ils réussissaient à éloigner les Croisés de l'Egypte, a été dans ces derniers temps vivement débattue; M. Riant vient de publier sur ce point, dans la *Revue des Questions historiques,* des recherches fort importantes et après lesquelles on peut la regarder comme tranchée. Mais ce n'est que par ses connaissances acquises d'autre part sur cette ténébreuse machination qu'il a été induit à interpréter le passage de Gunther comme y faisant allusion : Gunther, ou plutôt Martin a très-bien pu signaler «la fraude et la méchanceté» des Vénitiens, qui forcèrent les croisés à aller prendre Zara, sans pour cela soupçonner leur accord secret avec les infidèles. Il s'agit avant tout pour l'abbé de Pairis de se disculper, ainsi que les croisés en général, d'avoir pris part à cette expédition contre une ville chrétienne, si criminelle aux yeux des chrétiens sincères; il rejette donc, et non sans raison, la faute sur les Vénitiens, mais il ne paraît pas savoir combien ils étaient coupables. Au reste, comme on l'a vu, M. Riant ne présente son explication du passage de l'*Historia Constantinopolitana* que comme une hypothèse.

La relation de Gunther a été publiée une première fois par Canisius en 1604, d'après un manuscrit d'Ingolstadt, aujourd'hui à Munich, et, d'après Canisius, réimprimée par Basnage et insérée dans la *Patrologie* de Migne. M. Riant a trouvé à Munich un second manuscrit, qui, écrit seulement en 1425, reproduit fidèlement, d'après une note du scribe, le manuscrit conservé dans l'abbaye de Pairis; il a eu également à sa disposition un manuscrit du xve siècle, appartenant à la bibliothèque de Colmar. Ces deux derniers manuscrits, M (Munich) et C (Colmar), ont sur le premier (I) un avantage notable, c'est de renfermer après chacun des chapitres une sorte de répétition ou de digression en vers, qui manque dans le ms. d'Ingolstadt et par conséquent dans les éditions antérieures. Celle de M. Riant ne l'emporte donc pas seulement sur les autres par la supériorité du texte, où les fautes de lecture de Canisius s'ajoutaient jusqu'ici aux erreurs du copiste[1]; elle donne toute une partie inédite, qui n'est pas entièrement dépourvue de valeur historique, et qui a surtout de l'intérêt pour une question littéraire dont j'ai à plusieurs reprises entretenu les lecteurs de la *Revue*. Ils se souviennent peut-être que M. Pannenborg, se fondant sur le nom de Gunther donné par les éditeurs du xvie siècle à l'auteur du *Ligurinus,* attribuait ce poème à notre moine, auquel appartient sûrement le traité *De oratione,* etc., et lui donnait encore l'*Historia peregrinorum,* relation de la croisade de Frédéric Ier; j'ai combattu ici cette attribution (*Rev. crit.,* 1873, I, p. 32). Depuis lors,

1. Citons-en deux : *Leo* lu pour *loco* avait passé pour un surnom de Foulcon de Neuilly, et *Litz* lu pour *licet* pour un surnom de l'abbé Martin. — M. R. est tenté (p. xviij) de croire que Canisius a eu sous les yeux, sans en parler, quelque autre manuscrit que celui d'Ingolstadt; mais les arguments qu'il fait valoir ne sont pas convaincants, et ne paraissent même pas clairs d'après la disposition des variantes dans les passages auxquels il renvoie.

Digitized by Google

M. Pannenborg a renoncé à une partie de sa thèse, mais pour soutenir plus vivement ce qu'il en garde[1] : il abandonne l'*Historia peregrinorum*, mais revendique énergiquement le *Ligurinus* pour Gunther de Pairis. Je dois reconnaître que les arguments de M. Pannenborg sont cette fois plus solides, et quelques-uns très-dignes d'attention : la découverte de vers qui sont incontestablement de Gunther ne peut qu'engager à lui faire honneur aussi du *Ligurinus* et du *Solimarius*[2] et apporte en tout cas un nouvel élément à une discussion dans laquelle je ne veux pas rentrer. Au premier abord, l'aspect des morceaux poétiques intercalés dans l'*Historia* n'est pas favorable à l'opinion de M. Pannenborg : tandis que le *Ligurinus* est en hexamètres imités des vers classiques, et dont quelques-uns seulement, de loin en loin, sont léonins, les morceaux poétiques insérés par Gunther dans sa chronique[3] offrent un grand nombre des variétés souvent les plus bizarres des hexamètres et distiques rimés du moyen-âge. Cependant une certaine parenté de style et de manière se laisse reconnaître, et dans les quelques pièces où Gunther renonce à la rime, elle est frappante : il y a notamment un passage (ch. XIX) où Gunther célèbre la victoire des Latins et la compare à celle des Grecs sur Troie, avec un enthousiasme, des expressions et des tournures qui rappellent étonnamment des morceaux semblables du *Ligurinus*. Mais n'est-il pas possible que les éditeurs de ce poème aient connu l'ouvrage de Gunther et lui aient attribué le *Ligurinus* précisément à cause de cette ressemblance?

Quoi qu'il en soit, vu l'intérêt de ces pièces de vers, où Gunther déploie un genre de talent que ses contemporains durent apprécier beaucoup mieux que nous, je me permets de soumettre à M. Riant quelques corrections que m'a suggérées la lecture de la partie poétique de sa publication ; peut-être pourra-t-il en tirer parti pour la réimpression qu'il annonce.

I, 17 *nolo*, l. *volo* avec M pour le sens et la mesure. — II, 3 *decerta*, l. *de certa*; 5 *nec esse*, l. *necesse*. — III, 9 *velle*, l. *nolle* avec M (ceux qui portent la croix par devant indiquent qu'ils ne veulent pas revenir, ceux qui la portent par derrière qu'ils espèrent le retour); 11 *estratio*, faute d'impression pour *est ratio*. — IV (cette pièce devrait, comme d'autres, être divisée en strophes monorimes de cinq vers), 5 *a treumlenti*, l. *nil* ou *vel*. — V, 11 *Sic*, l. *Sit* et suppr. la virgule. — VII, 7, 8 suppr. la virgule après *vir*; v. 17 *Hic*, l. *Hoc*, et dans le même vers, pour l'arrangement des rimes[4] *ipse pater pius*. — IX, 4 *certa*, l. *certi* avec C. — X, 3 suppr. la virgule après *scribimus*; 4 *denota*, l. *devota*; 5 *vitare*, l. *mirare* avec C. — XII, 12 *ditasti*, l. *dicasti*. — XIII, 3 reportez le point d'in-

1. *Noch einmal Magister Guntherus* (*Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XIV, 1874, p. 185 ss.).

2. M. Riant dit à propos de ce poème : « Le *Solymarius* pourrait bien ne pas être » aussi parfaitement perdu que le pensent MM. Paris et Pannenborg. » Cette insinuation pique vivement la curiosité : il serait à souhaiter que le savant éditeur la développât.

3. M. Riant présume que les vers ont été composés avant la prose; mais comme il remarque lui-même qu'ils n'ont jamais formé une œuvre suivie, on ne voit pas bien comment ils auraient pu exister isolément.

4. Il serait utile de faire ressortir par des blancs ou toute autre disposition typographique ces rimes intérieures qui coupent les vers en tronçons.

Digitized by Google

terrogation à la fin du vers suivant. — XVI, 14 *sudes* de C est préférable à *rudes*. — XIX, 3 *fallit*, l. *fallat*; 11 rempl. après *Atrides* le point d'interrogation par une virgule; 21 l. *Illa fefellit equus tunc menia*; 23 *detenti*, l. *decenni*; 28 *preclare*, l. *preclari* avec C. — XXI, 17-18 suppr. les signes de ponctuation après *ipsa* et *suo*. — XXII, 4 suppr. la virgule après *tua* et l. *fine* au lieu de *summe* avec I M; 14 *certamina* est certainement une faute. — XXIII, 12 *rede*, l. *sede*, et suppr. la virgule après *prede* et *sede*. — XXIV, 8 suppr. le point d'interrogation après *fateri*; 9 *vocabulo*, l. *vocabula*; 34 *iste*, l. *isti*. — XXV (outre plusieurs signes de ponctuation à changer) 4 *que*, l. *cum*; 8 *urbe*, l. *orbe*.

G. P.

---

160. — **Isaac Casaubon.** 1599-1614. By Mark Pattison, Rector of Lincoln College. London, Longmans. 1875. In-8°, 543 p.

M. Pattison ne s'est pas contenté des documents imprimés pour faire cette biographie détaillée de Casaubon; il s'est servi des *Adversaria* de Casaubon conservés à la Bibliothèque Bodléienne, des lettres adressées à Casaubon qui se trouvent dans la collection Burney au British Museum, des lettres de Casaubon à de Thou qui sont à notre Bibliothèque nationale, enfin des archives de Genève. Il a su tirer de toutes ses recherches un tableau vivant de la personne de notre grand helléniste et des circonstances où il a vécu; sa biographie est particulièrement intéressante pour l'histoire de l'enseignement, et c'est à ce point de vue que nous nous placerons pour en rendre compte.

Isaac Casaubon était né le 18 février 1559, à Genève, où ses parents « s'es» toient » comme il le dit lui-même (*ep.* 453) « retirez de Gascongne, ayant » failli d'estre bruslez à Bourdeaux. » Son père rentra en France en 1561 et accepta une place de pasteur à Crest en Dauphiné. Casaubon fut d'abord instruit par son père « homme très-capable, mais très-occupé des affaires de l'Église ... » quelquefois ... absent de sa famille deux ou trois ans, chassé, pillé presque » toutes les années, je puis dire avoir commencé mes estudes, lors que agé de » vingt ans je fus par luy renvoyé à Genève » (Casaubon, *ep.* 453). Il y apprit le grec de François Portus, et le 5 juin 1582 après la mort de Portus, il fut présenté au petit conseil « par M. de la Faie recteur, pour estre professeur de » la langue grecque, suyvant l'advis de tous les ministres et professeurs » et accepté. Il y avait à Genève deux établissements d'enseignement, l'un d'enseignement secondaire, la *schola privata* divisée en sept classes, l'autre d'instruction supérieure, la *schola publica*, qui n'avait d'abord que trois chaires, hébreu, grec, arts, plus tard lois et médecine. Bèze et Calvin enseignaient la théologie, mais sans prendre le titre de professeurs. La journée commençait pour les professeurs à 5 heures en été, à 6 heures en hiver par un sermon d'une heure. Ensuite le professeur d'hébreu faisait leçon; puis le professeur de grec expliquait un texte de philosophie ou de quelque auteur chrétien; dîner à 10 heures; après le dîner le professeur de grec expliquait un poète, un orateur ou un historien. Il n'avait pas de leçon le matin du mercredi ni du vendredi, ni de toute la journée du

Digitized by Google

samedi. Les leçons étaient d'une heure. Il fallait assister le jeudi à la conférence des ministres et le dimanche au prêche. Les professeurs étaient entre les mains de la « vénérable compagnie » des pasteurs qui les présentait au petit conseil, autorisait les textes des auteurs qu'ils devaient expliquer, et leur donnait la permission d'imprimer ce qu'ils voulaient publier. Casaubon, qui au bout de quelque temps joignit l'enseignement du latin à celui du grec, voulut expliquer Tertullien, *de Pallio;* la « vénérable compagnie » ne trouva pas le livre assez édifiant; mais elle lui permit d'imprimer ses *notae in Laertium*.

L'enseignement de Casaubon eut du succès, et ses publications[1] lui donnèrent une réputation confirmée par le suffrage imposant du grand Joseph Scaliger. Les Génevois tenaient beaucoup à le conserver. Mais Casaubon, qui avait épousé la fille d'Henri Estienne, en 1586, et dont la famille s'augmentait tous les ans, ne pouvait obtenir d'une ville, dont les finances étaient épuisées, une augmentation de traitement; il ne trouvait plus d'ailleurs à Genève des ressources suffisantes pour poursuivre ses études. Il accepta en 1595 les offres des magistrats et du consistoire de la ville de Montpellier.

La célèbre école de médecine de cette ville était redevenue florissante. Les examens y étaient plus sévères que partout ailleurs, plus même qu'à Padoue; la dispute y était cultivée assidûment; les chaires étaient données au concours; l'une de ces chaires avait été disputée par 11 candidats pendant 13 mois; les six professeurs royaux n'avaient pas le privilége exclusif de l'enseignement; tout docteur en médecine pouvait faire des leçons[2]. Les consuls de Montpellier voulurent restaurer l'enseignement des lettres; ils obtinrent en 1596 des lettres patentes d'Henri IV qui leur enjoignait « de faire remettre et rétablir le collége » qui jadis souloit estre en ladite ville avec suffisant nombre de regents pour » l'instruction de la jeunesse es dits arts liberaux et lettres humaines et ez » langues grecque et latine, de telle sorte qu'on la puisse rendre capable des » autres sciences[3]. »

La commission mi-partie de quatre protestants et quatre catholiques, chargée de la réorganisation de l'école, proposa à Casaubon de venir à Montpellier « lire » publicquement et faire exercice publicq de ses langues et bonnes lettres » avec le titre de *conseiller du roi* et *professeur stipendié aux langues et bonnes lettres*, un traitement de 266 écus, le logement et le bois[4]. Casaubon fut reçu en grande pompe avec toutes les marques publiques de la plus respectueuse considération. Il faisait 4 leçons d'une heure par semaine à quatre heures de l'après-midi devant un auditoire qui n'était pas composé seulement de jeunes gens, mais de professeurs de droit et de magistrats. Il traita des magistrats de la république romaine, de l'histoire romaine, des lois des XII tables, de quelques fragments

1. Les principales sont l'édition de Strabon (1587), animadversiones in Dionysii Halicarnassei antiquitatum romanarum libros (1588), une édition de Polyen (1589), une édition des Caractères de Théophraste (1592), de Suetone (1595).

2. M. P. a tiré tous ces détails de notes manuscrites du docteur Primrose qui fut étudiant à Montpellier au commencement du XVIIe siècle.

3. Mémoires de la Société archéologique de Montpellier IV (et non I), 275.

4. M. P. donne le texte même du contrat (p. 146).

Digitized by Google

d'Ulpien dans le Digeste; il expliqua Perse, Plaute (Captifs), le serment d'Hippocrate, la morale d'Aristote. Casaubon fit en outre pour les jeunes gens un cours élémentaire de grec où il expliqua Homère et Pindare. Il est évident que la littérature latine et les antiquités romaines intéressaient plus le public lettré de la France que la littérature et les antiquités grecques. M. P. paraît tenté d'attribuer ces préférences à la prédominance du catholicisme. Mais c'était partout que le latin avait cette prépondérance; il l'a conservée jusqu'au commencement de notre siècle. Le grec n'était cultivé qu'en vue de la théologie et de l'érudition pure, principalement de l'érudition historique. Non-seulement le latin avait plus d'intérêt littéraire; mais les antiquités romaines avaient, à cause de la perpétuité du droit romain, une importance que ne pouvaient avoir les antiquités grecques[1]. La civilisation occidentale est essentiellement d'origine latine.

Casaubon avait de grands admirateurs de son savoir dans le cercle qu'avait présidé Pierre Pithou, et qui était composé de l'historien de Thou, de Rapin, Passerat, Servin, Gillot, François Pithou[2]. Ils parlèrent de Casaubon à Henri IV, qui, lors du passage de Casaubon à Paris en 1598, entretint le savant de ses projets sur l'Université de Paris. En 1599, le 24 janvier, Casaubon reçut à Montpellier une lettre d'Henri IV qui l'appelait en ces termes : « Ayant deliberé de remettre sus » l'Université de Paris, et d'y attirer pour cest effect le plus de savans person- » nages qu'il me sera possible, sachant le bruit que vous avez d'estre aujour- » dhuy des premiers de ce nombre, je me suis resolu de me servir de vous pour » la profession des bonnes lettres, en laditte Université. » Casaubon ne se pressa pas de venir à Paris; il différa sous différents prétextes, et n'arriva que le 28 février 1600.

Le 12 avril 1600, il écrivait à Scaliger (ep. 208) : « Crabrones quos nosti » irritare non est animus, etsi non semel demonstrarit nobis ὁ ὑπερένδοξος prin- » ceps noster voluntatem suam opera nostra utendi in restauranda hac schola. » Nos contra ab eo consilio sumus quam alienissimi : ea fine in remotissimam » ab ea quae fuit olim Academia urbis partem concessimus : ut, si fieri possit, » inter σοφοὺς illos ne nomen quidem nostrum audiatur. » Casaubon fait ici allusion aux professeurs de la faculté des arts, à ces *hommes de collége, paedagogi,* comme les appelle Scaliger[3], qui paraissent avoir considéré le nouveau venu avec une jalousie inquiète. Casaubon fit au mois de septembre 1601 quelques leçons particulières où il expliqua Hérodote; mais il fut obligé d'y renoncer[4]. Il

1. Casaubon reprochait à Juste Lipse d'avoir dit en parlant des lettres grecques « decoras » esse, non necessarias » (*ep.* 294).

2. L'admiration que Scaliger exprimait en toute occasion pour Causabon avait fait beaucoup d'impression sur eux. Pendant son séjour à Montpellier Casaubon publia le texte d'Athénée (1597); le commentaire (animadversionum in Athenaei deipnosophistas libri XV) parut en 1600.

3. Scaliger désigne plusieurs fois (*ep.* I, 53, 57, 58) ainsi les professeurs qui enseignaient dans les colléges de Paris, et il écrit à Casaubon en lui parlant de Sully et des gens de finance (*ep.* I, 58) : « Quo genere hominum nullum tibi infensius fore post pae- » dagogos augurabar. »

4. Il donna quelques leçons en particulier (ep. 294) : « Proximo septembri (il écrit au » mois de juillet 1602), cum amicorum rogatu in privatis aedibus Herodoti interpretatio-

Digitized by Google

est probable, comme le conjecture M. P., que l'abjuration était la condition qu'Henri IV exigeait pour donner une place à Casaubon dans l'Université de Paris. Il était difficile en ce temps d'intolérance universelle[1] de confier à un protestant une chaire dans une ville alors très-catholique. M. P. ne me paraît pas tout à fait juste quand il voit dans la réforme de l'Université promulguée le 18 septembre 1600 le triomphe du parti catholique et obscurantiste : une réforme à laquelle de Thou l'historien et Richer le père du gallicanisme du XVIIe siècle avaient présidé ne pouvait pas avoir et n'avait pas ce caractère. M. P. exagère quand il dit (p. 292) que, d'après les statuts, aucun dissident ne pouvait être non-seulement professeur, mais même écolier[2]. Enfin il est inexact d'avancer que l'Université s'était opiniâtrée au XVIe siècle dans les traditions de la scolastique : la Renaissance avait trouvé de très-bonne heure, dès le XVe siècle, accès dans l'enseignement de la faculté des arts[3].

Casaubon, qui, comme nous venons de le voir, se souciait d'ailleurs fort peu d'avoir un enseignement et d'être en rapport avec les professeurs, eut le titre de « lecteur du roi » sans fonction, et fut « garde de la librairie du roi[4]. » Il profita de cette position pour lire, pour dévorer tout ce qu'il put dans cette collection déjà fort riche de manuscrits : il ne s'inquiéta ni de faire des collations ni de dresser un catalogue[5]. L'assassinat d'Henri IV (1610), qui inspira les craintes les plus vives aux protestants français et qui fit en particulier sur Casaubon une

---

» nem suscepissemus horis succisivis, initio convenere sex septem, quorum gratia atque » adeo rogatu, ut dixi, res instituebatur : deinde ubi rumor emanavit, concurrere omnes » qui *literas* hic amant, etiam viri graves omnis et dignitatis et aetatis. Sensi rem apud » bonos gratam, apud malos invidiosam; qui praetextu religionis non me, sed τρισμέγιστον » Maecenatem meum obtrectabant. Ille quidem, ut est benignissimus, et quod istis (de » ludimagistris e trivio non loquor) dolet mei amans, meum arbitrium esse voluit, docerem » an non. Sed causas graves habui cur valetudini meae consulerem et abstinerem. »

1. Casaubon lui-même, qui était un homme fort doux, félicita Jacques Ier d'avoir fait brûler vif un Arien, dans ce passage que cite M. P. (Exercitationes in Baronium. ded.) : « Arianum in sua perfidia obstinatissimum, qui in vinculis diu detentus, revocari ad sa» nam mentem nulla ratione potuerat, flammis ultricibus tua majestas impatiens injuriae » factae domino nostro Jesu Christo, Deo ἀκτίστῳ, jussit tradi. »

2. L'article 3 des statuts de la Faculté des arts porte : « Nemo a gymnasiarchis in » collegia admittatur et hospitio excipiatur, qui religionem catholicam et apostolicam non » amplectatur. Exteri qui adeunt collegia studii causa, moneantur ne de nova religione » inter condiscipulos aut alios omnino conferant. Quod si neglexerint aditu collegii pro» hibeantur. » Les dissidents ne pouvaient donc pas être internes; mais ils étaient admis comme externes. Je ne trouve rien de spécial relativement aux professeurs.

3. *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen-âge* par Charles Thurot (Paris, 1850), p. 83-85.

4. Il était obligé, comme Scaliger le lui avait prédit (I, 50), de se débattre pour les appointements avec Sully. M. P. cite le passage suivant du journal de Casaubon (Is. Casauboni, *Ephemerides*. Ed. Russel Oxonii. 1850. II. 8°. I, 338) « III Eid. mar. (1601). » Et hic dies funditus periit, veni ad Ronium, qui non obscuram significationem dedit » ejus quod ab ipso possum sperare. Deserunt nimirum omnia undique humana praesidia, » nisi tu, o Pater ἐπουράνιε, nos respicis : quod et spero facies ..... (XIV Kal. Apr.) » Prodimur a Ronio, deserimur ab aliis. Thuanus ὁ πάνυ et si qui alii nobis serio cupiunt » apud illum barbarum παρ' οὐδέν εἰσι. » Scaliger console Casaubon à ce sujet dans plusieurs de ses lettres, I, 51, 58.

5. Dans son séjour à Paris il publia une édition des historiens de l'histoire Auguste (1603), de Perse (1605), la traduction latine de Polybe (1609).

Digitized by Google

impression profonde, le décida à accepter les offres qu'on lui faisait de se rendre en Angleterre auprès du roi Jacques Ier.

Il fut accueilli avec beaucoup de considération et reçut une prébende à Cantorbery[1]; il fut tourné du côté de la théologie[2], qui était dans les goûts du roi et que les prélats anglais cultivaient suivant des principes tout à fait d'accord avec ses propres prédilections, en s'attachant à la tradition des Pères des quatre premiers siècles. Il ne remplit aucune fonction d'enseignement, et n'accepta pas même de titre honorifique à Oxford, où il fit une visite en 1613, l'année qui précéda sa mort : « inveni » écrit-il (ep. 899) « omnia exspectatione mea majora; » collegia et plurima et pleraque eorum longe ditissima[3]; studiosorum qui » publico sumptu aluntur, hoc est e reditibus ipsorum collegiorum, magnam » copiam; nam superant duo millia, plerique omnes honesto loco nati, quidam » ex nobilitate etiam primaria. Abest enim e collegiis Anglorum illa quam vocant » nostri paedagogicam[4] vitae rationem. Hic literae coluntur nobiliter; capita » collegiorum instar nobilium virorum splendide vivunt, imo magnifice (sunt inter » illos qui decem millia librarum Gallicarum in annum expendant); res studio- » sorum et rationes separatae sunt, quod valde probavi. » M. P. retrouve dans ce que dit Casaubon de son séjour à Oxford tous les traits caractéristiques de cette Université (p. 417), le temps des maîtres absorbé par les formalités de leurs devoirs officiels et le soin de leurs affaires, pas d'intérêt pour la haute culture, l'intérêt ecclésiastique primant tout dans un corps composé de clercs qui dépendaient pour leur avenir des évêques et du gouvernement et dans un établissement que l'État considérait comme un instrument de combat contre les deux oppositions, catholique et puritaine. « Cette Université » dit M. P. « est » ainsi un organe de la vie nationale; elle partage toutes les passions, les pré- » jugés, les sentiments religieux qui ont cours dans la nation anglaise, mais elle » est destituée de tout pouvoir pour vivifier, redresser, instruire, éclairer. »

M. P. caractérise et apprécie très-bien les travaux philologiques et théologiques de Casaubon. Mais il ne me paraît pas équitable, quand il attribue à la prédominance du catholicisme le déclin des études classiques en France et quand

---

1. La prébende de Westminster fut promise, comme on le voit par le journal de Casaubon; mais elle ne fut pas donnée, comme le montrent les registres du chapitre, où il n'y a aucune trace de Casaubon comme prébendé (p. 360).

2. Dans son séjour en Angleterre il publia « ad Frontonem Ducaeum S. J. Theologum » epistola » (1611), « ad epistolam illustr. et reverendiss. cardinalis Perronii responsio » (1612), « de rebus sacris et ecclesiasticis exercitationes XVI ad Baronii annales » (1614).

3. Il avait été frappé de l'orgueil que cette richesse et cette magnificence inspiraient alors aux universitaires anglais (ep. 831) : « est insitum hinc nationi ut sua amet, aliena » ne admittat quidem ad comparationem. Florentissima enim et ditissima sua collegia » ipsis animos faciunt ut omnes non vereantur prae se contemnere. Hoc vitio qui non » laborant inter Anglos sunt viri admirandi. »

4. Je crois que Casaubon entend par cette expression ce qu'on aurait appelé au XVIIIe siècle « la vie de *collége,* » telle que la menait alors les professeurs (*paedagogi*, voir ci-dessus p. 90 n. 3) des colléges de Paris, qui étaient devenus ce que sont nos lycées, tandis que les colléges d'Oxford étaient restés des établissements d'instruction supérieure. L'interprétation que M. P. donne ici au texte de Casaubon (p. 403) ne me paraît pas tout à fait exacte, et il cite le texte même d'une façon fautive.

Digitized by Google

il refuse à Sirmond et à Pétau l'amour de la vérité. Scaliger et Casaubon étaient protestants, mais Budé, Turnèbe et Lambin étaient catholiques. Je ne vois rien qui autorise à penser que Sirmond et Pétau n'aient pas respecté la vérité; et si Pétau ne peut être mis sur la même ligne que Scaliger, il était loin d'être sans mérite. Le fait est que les protestants comme les catholiques n'étaient pas plus disposés les uns que les autres à respecter la vérité quand leurs passions étaient engagées. Ce n'est pas seulement en France que la philologie classique a décliné au XVIIe siècle; c'est dans toute l'Europe; et on s'explique pourquoi, quand on songe que c'est dans ce siècle qu'ont vécu Galilée, Torricelli, Képler, Leibniz, Descartes, Fermat, Pascal, Harvey, Wallis, Newton, les esprits étaient ailleurs.

Je dissimulerais, si je ne disais pas que M. Pattison ne me paraît pas exempt de toute prévention en ce qui touche la France et le catholicisme. Il fait néanmoins preuve en général d'une grande indépendance d'esprit, et il garde partout cette sincérité noble, ce franc parler, l'un des fruits les plus heureux que produisent des institutions libres; il exprime sans réserves et sans ambages ce qui lui paraît vrai comme il le lui paraît. Ses recherches sont d'ailleurs approfondies et présentées avec beaucoup de talent et d'intérêt[1].

Charles THUROT.

---

161. — **Canti popolari di Noto.** Studii e raccolta di Corrado AVOLIO. Noto, tip. di Fr. Zammit. 1875. 1 vol. pet. in-8° de 391 p. — Prix : 5 fr.

Après tous les recueils de poésies populaires qui depuis peu ont été publiés en Italie avec une si remarquable activité, on pouvait penser qu'il ne devait pas y avoir là matière à d'autres collections de ce genre. Voici un volume qui prouve le contraire. Il est intéressant par les chants qu'il contient et plus encore peut-être par les recherches qu'ils ont provoquées, mais qui auraient pu être présentées avec un peu plus d'ordre. Le volume commence par une étude comparative sur le sous-dialecte de Noto. Cette étude précède un glossaire assez développé contenant les mots de ce dialecte qui manquent au sicilien. Vient ensuite sous ce titre trop modeste : *Nota allo studio comparativo del sotto dialetto noticiano,* une étude qui a paru en partie dans le *Nuove effemeridi siciliane.* M. Avolio y fait bien connaître la physionomie particulière d'un peuple de deux cent mille âmes répandu dans vingt-quatre communes et entre de nouveau dans des détails sur la langue des Noticiens qui semble s'être encore moins éloignée du latin que le sicilien. Ce travail offre sur divers points des observations fort judicieuses. L'au-

---

1. Le nom de la ville de Lyon doit s'écrire sans *s* (p. 92 et passim); lisez (p. 110) « président *à* mortier »; (p. 529 dernière ligne) *consiliario* au lieu de *comitiario*, (p. 530, l. 10) *ne sont* au lieu de *ni font* et (l. 13) *voulu* au lieu de *vouler*. — Il y a des fautes de lecture dans le contrat passé par la ville de Montpellier avec Casaubon (p. 146). Il est probable qu'il faut lire (l. 3) au lieu de « erg° droicts » « Dr (Docteur) es droicts, » (l. 4 et 5) au lieu de « Anthonie » « Anthoine, » (l. 11) au lieu de « demeurans » peut-être « demeurance; » il faut supprimer (l. 13) la virgule après « teneues. » Tout l'acte aurait besoin d'être revu sur l'original.

Digitized by Google

teur sait dans un jeu populaire, dans des paroles adressées à des enfants, découvrir des vestiges antiques très-curieux. Il comprend enfin tout ce que peuvent offrir des études du genre de celles auxquelles il s'est livré et dont il explique ainsi l'importance : « La scienza ha compreso oramai che in ogni parola di » dialetto e in ogni fiaba, esiste una forza che può essere utilizzata nello studio » storico della lingua e dei popoli. Spesso in un proverbio o in una panzana, » c' è un palinsesto prezioso. Ed oggi siva in un villaggio a raccor canti e » racconti, voci e frasi, come il botanico ed il geologo vanno in campagna, a » far collezione di piante e di rocce. »

A la suite de cette note on lit la préface des chants populaires que l'auteur a recueillis non sans difficultés, rencontrant chez les paysans auxquels il s'adressait ces mêmes sentiments de méfiance que, en occurrence semblable, ses confrères de France ont eu souvent tant de peine à vaincre. M. Avolio ne prétend pas, du reste, que les vers recueillis par lui aient tous été composés par des Noticiens. La paternité lui paraît aussi très-difficile à prouver en fait de chants populaires. En moins d'un mois un chant né à Palerme fait le tour de l'île, subissant dans son voyage des changements qui semblent le naturaliser dans vingt lieux différents. Plusieurs de ces vers sont, suivant l'auteur, très-anciens et remonteraient à l'époque de la domination des Arabes. M. Avolio croit que de ceux-ci ont pu provenir les images grandioses employées par les poètes populaires. Il pense encore que ces derniers ont eu une vive influence sur la poésie érudite de la cour de l'empereur Frédéric II. Mais à cela il y a peut-être une objection dans le caractère même de cette poésie. On peut y remarquer — et c'est ce qu'a fait M. di Giovanni — quelques comparaisons, qui après tout ne rappellent pas plus les Orientaux que les Provençaux, mais on n'y trouve vraiment pas ces excès de couleur, ce luxe d'hyperboles qui appartiennent bien réellement à la poésie populaire dont M. Avolio voudrait faire descendre la poésie érudite. L'auteur a classé les chants qu'il a réunis dans diverses catégories semblables à celles qu'ont adoptées ses prédécesseurs et comme ton, comme inspiration générale, les poésies noticiennes ne diffèrent guère de celles qu'ont rassemblées Vigo, Pitrè, Marino, Lizio Bruno; mais quelques-unes d'entre elles renferment des allusions que l'auteur a expliquées dans des notes curieuses ayant trait à d'anciens usages, à des superstitions, à des êtres surnaturels dont les uns, comme les *Vuvitini*, les *Mammatraj*, ont sans doute une origine septentrionale; dont les autres paraissent remonter au paganisme comme les *Ronni-di-Casa* dans lesquelles l'auteur croit reconnaître les Lares et les Pénates. Le volume est terminé par la *Vie de saint Corradu*, texte du XIVe siècle, dont un fragment avait paru dans le *Nuove effemeridi*. Bien qu'écrite par un Noticien, cette œuvre est en sicilien, ce qui prouverait qu'à cette époque ce dialecte était déjà usité dans toute l'île et avait une sorte de supériorité.

TH. DE PUYMAIGRE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 30 juillet 1875.

M. Brunet de Presle, en raison de l'état de sa santé, adresse à l'académie sa démission des fonctions de membre de la commission centrale administrative et de la commission des fonds de l'académie. Il n'est point, jusqu'à nouvel ordre, donné suite à cette communication.

MM. Deloche et Thurot sont réélus membres de la commission des comptes.

M. le comte de Soultrait se porte candidat à une place de correspondant de l'académie, et envoie à l'appui de sa demande ses diverses publications (v. plus bas).

M. Levasseur offre à l'académie le premier exemplaire d'une nouvelle carte de France, publiée par le ministère de l'instruction publique, commencée en 1871 et terminée en 1875, et exécutée par les soins d'une commission composée de MM. Levasseur, membre de l'institut, président, Rouby, chef d'escadron d'état major, Prudent, capitaine du génie, Grenet et Fontaine, ingénieurs en chef des ponts et chaussées, Germain, ingénieur hydrographe, Ernest Desjardins, membre de l'institut. La commission s'est attachée à dresser cette carte uniquement d'après les sources les plus sûres; les données de la carte de l'état major ont été corrigées en partie au moyen des minutes qui avaient servi à faire cette carte, et aussi, pour les noms de lieu, à l'aide des *Dictionnaires topographiques* qui ont été publiés pour quelques départements. Pour les portions des pays étrangers visibles sur cette carte, on s'est servi des cartes officielles étrangères, et l'on a reproduit les noms tels qu'ils figurent sur ces cartes sans les traduire.

M. Perrot termine la lecture du mémoire de M. Robiou *sur la date du règne de Phraorte et sur les faits d'histoire politique racontés dans le livre de Judith,* faits que l'auteur s'est attaché à éclaircir à l'aide des inscriptions du roi de Ninive Assurbanipal, publiées et traduites en 1871 par M. Smith. Dans la première partie de ce mémoire, lue à la séance du 18 juin 1875, M. Robiou avait signalé le roi des Élamites Arioch, Erioch ou Ariuch du livre de Judith (1. 6) comme identique avec Urtaki, roi d'Élam, contre lequel Assurbanipal eut à soutenir une lutte dont parlent les annales assyriennes. Ce rapprochement, qui explique un verset jusqu'ici presque inintelligible, est le fait auquel M. R. s'attache principalement pour établir le synchronisme du récit biblique et du récit assyrien. Il signale aussi l'accord qui existe entre l'énumération des vassaux de l'Assyrie, donnée dans le livre de Judith, et ce que nous savons d'ailleurs de la géographie politique de ces contrées au temps d'Assurbanipal. — L'auteur explique ensuite les divers détails du récit du livre de Judith, l'origine aryenne d'Holopherne, le caractère peu assyrien de son langage, la chronologie et la géographie de l'invasion conduite par lui en Asie Mineure, le surnom de Nabuchodonosor qu'Assurbanipal paraît avoir pris chez les Assyriens à une certaine époque de son règne, l'identité de Béthulie et de Sassour, reconnue par M. V. Guérin, etc. Il se pro-

Digitized by Google

nonce enfin contre l'hypothèse de sir Henry Rawlinson qu'il a signalée au commencement de son mémoire. — Dans sa conclusion, M. Robiou, invoquant les synchronismes accumulés que fournissent les sources étudiées par lui, se prononce très-décidément en faveur du caractère historique du livre de Judith et contre le système de ceux qui ont voulu l'interpréter symboliquement. Cette réunion de synchronismes est, dit l'auteur, unique dans l'histoire, et si elle n'a pas été remarquée, c'est que le texte exact du livre n'a pas été bien connu, la collation des différentes versions ayant été négligée jusqu'ici comme peu intéressante pour l'étude des questions théologiques.

M. Desjardins achève la lecture de la 1e partie du mémoire de M. Ch. Tissot sur la géographie ancienne de la Maurétanie Tingitane. Avec cette partie se termine la description de la côte Maurétanienne depuis l'embouchure de la Malva jusqu'à Tingis. M. Tissot conclut par quelques considérations sur l'histoire du détroit de Gibraltar, qui s'est, dit-il, notablement élargi depuis l'antiquité, grâce à l'empiètement de la mer sur la côte espagnole. De là ont pu venir en partie les légendes suivant lesquelles l'Espagne tenait autrefois à l'Afrique, et en aurait été séparée de main d'homme.

M. le dr Lagneau termine la lecture de son mémoire sur les Ligures. Il examine les différents systèmes qui ont été soutenus sur la question de savoir à quelle race les Ligures doivent être rattachés. Les uns leur ont attribué une origine africaine, d'autres les ont confondus, soit avec les Ibères, soit avec les Celtes. La première opinion est inadmissible : les Africains se distinguent nettement des Ligures par la configuration de leur crâne, qui est dolichocéphale, tandis que celui des Ligures est brachycéphale. Aucun argument anthropologique ne s'oppose à admettre la parenté des Ligures, soit avec les Ibères, soit avec les Celtes, mais le témoignage des auteurs anciens prouve qu'ils doivent être néanmoins distingués de ces deux peuples.

Ouvrages déposés : — Le comte de SOULTRAIT : Abrégé de la statistique monumentale de l'arr. de Nevers, Paris 1851 ; Essai sur la numismatique nivernaise, 1854; Essai sur la numismatique bourbonnaise, 1858; Abrégé de la statistique archéologique de l'arr. de Moulins (Allier), 1860; Notice sur quelques jetons du Forez, Lyon 1863; Répertoire archéologique du dép. de la Nièvre, Paris 1865, 4°; Dictionnaire topographique du dép. de la Nièvre, Paris 1865, 4°; Inventaire des titres de Nevers de l'abbé de Marolles, Nevers 1873, 4°; etc.; — A. HERCULANO, Opusculos : questões publicas; 2a ed., Lisboa 1873, 2 vol. — *Présentés de la part des auteurs : — par M. Defrémery :* Ch. CLERMONT-GANNEAU, Où était Hippos de la Décapole? (mémoire lu à l'académie, séance du 4 juin 1875; extr. de la Revue archéologique); — *par M. Desnoyers :* HAMY, Documents inédits sur les Bougors du gouvernement de Tourks (Sibérie) (extr. du 1er cahier du Musée archéologique, 1875; 8°); — *par M. L. Delisle :* PEIGNÉ DELACOURT, Tableau des abbayes et des monastères d'hommes en France à l'époque de l'édit de 1768 relatif à l'assemblée générale du clergé, Paris, 4° (cartes).

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 14 Août — 1875

Sommaire : 162. CASSEL, Les combats contre des lions. — 163. COX, Histoire de la Grèce. — 164. WORDSWORTH, Fragments et textes en ancien latin. — 165. FISCHER, Les travaux sur les *Niebelungen* depuis Lachmann. — 166. HALBERTSMA, Lexique Frison. — 167. G. B. DE ROSSI, Mosaïques chrétiennes de Rome antérieures au XVe siècle. — 168. Mémoires-journaux de PIERRE DE L'ESTOILE. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

---

162. — **Lœwenkæmpfe von Nemea bis Golgatha.** Eine wissenschaftliche Abhandlung von Paulus CASSEL. Berlin, Calvary. 1875. In-8°, x-97 p.

M. Cassel est connu par des travaux d'un genre particulier, où il fait pour ainsi dire de la mythologie théologique. Ses explications symboliques ne sont pas toujours très-assurées, mais elles sont toujours ingénieuses, et il groupe d'une manière intéressante les faits nombreux qu'il recueille. Ce petit livre est digne en tout point de ses aînés. L'auteur a-t-il raison de nous présenter le lion de Némée comme symbolisant la nuit et par là le mal, Hercule comme représentant la lumière, c'est-à-dire le bien ? Sans doute ce dualisme est au fond de tous les combats mythiques de ce genre, mais la mythologie comparée nous en présente l'histoire sous une forme assez différente. — En se revêtant de la peau du lion, Hercule devient lui-même, pour ainsi dire, un lion, seulement un lion lumineux et bon, à la place du symbole des ténèbres physiques et morales. C'est par une conception analogue, d'après M. C., que le Christ est souvent appelé *lion* et représenté ainsi par l'art du moyen-âge. Cela est fort douteux, et l'auteur, ici comme ailleurs, tombe dans un défaut fréquent : c'est de transporter chez les autres l'esprit systématique qui lui appartient. Des expressions isolées de la Bible ou des Pères, qui n'ont qu'une valeur absolument relative et momentanée, sont pesées, comparées, coordonnées et finalement systématisées. Le lecteur s'intéresse volontiers à ces laborieux châteaux de cartes, mais un souffle les abat. — Quelle que soit la valeur des idées fondamentales de l'auteur, son livre se lit avec beaucoup d'agrément et d'intérêt. Il passe en revue tous les combats contre des lions dont parlent les légendes de tous les peuples (il a oublié, chose curieuse, celui de Pépin ; un trait attribué au landgrave Louis de Thuringe se retrouve presque pareil dans le *Poema del Cid*). — En admirant la façon dont Homère et Hésiode ont peint le lion, l'auteur confond deux époques distinctes : le poète de l'Iliade a certainement vu des lions se jeter sur des troupeaux et déchirer des bœufs, celui du *Bouclier d'Hercule* ne fait que répéter des formules connues avant lui; dans son poème géorgique, qui repose sur l'observation réelle, Hésiode, naturellement, ne dit pas un mot des lions.

Digitized by Google

163. — **A history of Greece**, by George W. Cox, M. A. Londres, Longmans. 1874. 2 vol. in-8°.

Après ses compatriotes Thirlwall et Grote, après E. Curtius, M. Cox, déjà connu par sa *Mythology of Aryan nations*[1], a entrepris une histoire générale de la Grèce. Il se propose même de la pousser plus loin que ses prédécesseurs. Ceux-ci s'étaient arrêtés qui à la mort d'Alexandre, qui à la réduction de la Grèce en province romaine. M. C. entend nous donner une histoire complète de la race grecque, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. Les deux premiers volumes, que nous avons sous les yeux, conduisent cette histoire jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse; le troisième la mènera jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand; un quatrième suffira, du moins l'auteur l'espère, à suivre le peuple grec, dans ses fortunes diverses, depuis ce moment jusqu'à la fin du règne du bavarois Othon. Nous craignons que ce dernier volume, embrassant ainsi plus de deux mille années, ne nous offre que des tableaux bien incomplets, des résumés bien rapides. Ce cadre est peut-être trop vaste; pour le remplir tout entier en ne se contentant point d'à-peu-près, il faudrait — ce serait à peine assez — toute la vie d'un homme, et M. Cox a déjà consacré une partie de la sienne à d'autres travaux.

A chaque jour suffit sa peine. Sans nous préoccuper, en ce moment, de ce que pourra être la suite annoncée de ces récits, nous avons à juger la portion déjà publiée de cette œuvre considérable, deux volumes qui ont chacun plus de 600 pages. Nous ne pouvons, on le comprendra aisément, entrer dans de grands détails et discuter page par page un travail d'une pareille étendue; nous devons donc nous borner à quelques observations que nous suggère une rapide lecture du livre.

Le premier chapitre décrit la configuration et le climat de la Grèce, explique l'influence que ce milieu a dû exercer sur la race qui s'y est développée. Or il est bien insuffisant; je préfère de beaucoup celui que M. V. Duruy a écrit sur le même sujet ou celui par lequel s'ouvre l'histoire de la littérature grecque de Bergk et qui a pour titre : *Das griechische Land und Volk*. Le chapitre II, *Origine et croissance de la civilisation hellénique*, me semble, comme l'auteur le laisse deviner lui-même d'après ses notes, tout inspiré de la première partie du beau livre de M. Fustel de Coulanges, la *Cité antique*. Dans le troisième, *la Mythologie des Grecs et les légendes des tribus*, M. C. ne fait guère que résumer les théories de M. Max Müller et les interprétations des mythes principaux que lui-même, dans sa *Mythology of Aryan nations*, a exposées sur les traces du maître; ce résumé est heureux et brillant; nous ne savons pourtant pas si M. C. ne va pas bien loin quand il déclare que les récits sur le retour des Héraclides et sur la fondation des colonies ioniennes en Asie-Mineure ne contiennent pas plus d'éléments historiques ou du moins ne les laissent pas plus facilement et plus sûrement dégager que la Gigantomachie ou le mythe de Prométhée. Pour lui,

1. 2 vol. in-8°, Longmans, 1870.

Digitized by Google

l'histoire de la Grèce ne commence même pas avec les Olympiades, mais ne date guère que du VIIe ou plutôt du VIe siècle avant notre ère. Nulle part il n'essaye de nous décrire, à l'aide de l'épopée et des fragments de quelques lyriques, la société grecque du IXe et du VIIIe siècle; c'est pour lui un terrain sur lequel l'historien ne doit pas s'aventurer. Nous préférons ce scepticisme au procédé arbitraire par lequel on essayait autrefois de donner au mythe un caractère historique, de le réduire en histoire; mais n'y a-t-il pas aussi excès de prudence dans ce parti pris? Ne peut-on, sans prétendre fixer de dates ni rétablir la série des faits, combiner les renseignements épars que nous fournissent les traditions et la poésie, la langue et les monuments figurés, l'étude des lois et des institutions, de manière à présenter un tableau vraisemblable de périodes que l'auteur laisse ici tout à fait en dehors de ses récits? M. C. ne tire, pour son histoire de la Grèce, aucun parti de l'Iliade ou de l'Odyssée, aucun d'Hésiode; or est-il admissible, à priori, que les idées, les sentiments, les mœurs des poètes qui ont composé ces œuvres et des auditeurs qu'elles charmaient ne se soient pas réfléchies dans le brillant miroir de l'épopée? Dans tout monument qu'une génération humaine laisse d'elle-même aux générations qui la suivent, n'y a-t-il pas, à le bien prendre, de l'histoire? Tout ce qui nous révèle la forme et comme la couleur de l'âme d'un peuple, à un moment donné, est un document historique; en refusant de considérer comme tel l'épopée grecque, le nouvel historien de la Grèce nous paraît avoir volontairement rétréci les abords de l'édifice qu'il prétend élever, en avoir rendu la base moins solide et moins large qu'il n'aurait pu le faire.

Nous ne pouvons continuer à le suivre pas à pas dans ce lent et pénible travail de construction. Seulement quelques remarques encore, au hasard de la lecture. Le chapitre intitulé *l'Éducation intellectuelle des Grecs* perd beaucoup à cette omission, on pourrait presque dire à cette suppression de l'épopée et de la lyrique : on n'y voit pas ce qu'il importait de montrer, comment la longue durée et la fécondité brillante de cette période toute poétique eurent sur le génie grec une influence dont la trace vive se retrouve même dans les œuvres des époques de réflexion et d'analyse. Pour expliquer comment la Grèce a créé et conçu l'histoire, il faut remonter à l'épopée, pour rendre compte du drame attique, avoir étudié la lyrique; Hérodote suppose Homère[1], Stésichore et Pindare sont les prédécesseurs nécessaires d'Eschyle et de Sophocle. Dans le chapitre en question nous ne saisissons pas la suite naturelle de ce développement organique, qui ne fut nulle part aussi régulier qu'en Grèce. M. C. ne fait d'ailleurs, dans son plan, pour ainsi dire point de place aux lettres et aux arts; d'un bout à l'autre de ces deux énormes volumes, pas un chapitre n'est consacré à ces manifestations du génie grec. Or est-il admissible aujourd'hui qu'un historien entende sa tâche d'une manière aussi étroite, aussi incomplète? Réduite, comme elle l'est ici, au récit des événements politiques, l'histoire, quand il s'agit surtout de la Grèce,

1. Ces rapports d'Hérodote et d'Homère, M. C. les a indiqués dans le ch. I du livre II, mais il n'avait pas commencé par étudier et définir l'épopée grecque.

Digitized by Google

prend quelque chose de sec et de monotone, défaut qu'il était bien facile d'éviter en cette matière. Le seul des grands écrivains grecs que l'auteur cherche à nous faire connaître, c'est Hérodote; il l'étudie, dans le premier chapitre de son second livre, comme la principale source de l'histoire des guerres médiques et cherche à établir dans quelle mesure son témoignage est recevable. Cette critique d'Hérodote est judicieuse et intéressante; mais là encore la proportion, la suite des faits ne sont pas bien observées; des historiens antérieurs à Hérodote, l'auteur ne nous dit rien, et plus loin, quand il arrive à la guerre du Péloponnèse, il ne fait pas pour Thucydide ce qu'il avait entrepris pour Hérodote, il ne le soumet pas au même examen et au même contrôle. Le chapitre intitulé *l'empire perse sous Cyrus* et *Cambyse* explique, d'une manière plus ou moins plausible, divers récits, divers personnages de l'histoire des Mèdes, des Perses et des Lydiens. Ces explications sont tout inspirées de l'esprit et de la méthode de Max Müller; M. C. retrouve partout des héros solaires, et la lutte éternelle entre les puissances du jour et celles de la nuit. Quelques-unes de ces interprétations sont fort ingénieuses; mais, puisqu'il s'agit de l'histoire grecque, nous aimerions mieux trouver ici une étude sur les relations des Grecs de l'Asie-Mineure avec les populations au milieu desquelles ils vivaient. L'Assyrie, par l'intermédiaire des Phrygiens et des Lydiens, a certainement exercé une très-grande influence sur les origines de la civilisation grecque, lui a transmis un certain nombre d'instruments et de méthodes, des procédés de construction, des motifs de décoration; c'est en Asie surtout que, grâce à ces exemples et à ces secours, est né cet art grec qui devait atteindre à Athènes sa perfection. A ce sujet, pas un mot chez M. Cox. La seule observation qui rentre dans cet ordre d'idées, c'est ce qu'il dit de la musique phrygienne et lydienne, des emprunts que lui a faits la musique grecque; mais de l'architecture et de la sculpture, rien, pas une ligne. Quoiqu'il ait à sa disposition les collections du British Museum, si riches en fragments d'édifices et en bas-reliefs ou statues qui proviennent de l'Asie-Mineure, M. C. ne paraît même pas se douter des lumières que l'archéologie peut jeter aujourd'hui sur beaucoup de problèmes historiques. Le chapitre suivant, *l'empire perse sous Darius*, entre, ce nous semble, dans trop de détails sur les expéditions et les conquêtes de Darius en Orient; l'auteur paraît oublier que c'est l'histoire de la Grèce qu'il a promis d'écrire. Le récit de la révolte de l'Ionie et celui des deux guerres médiques est intéressant; avec un esprit critique et une pénétration dont les preuves abondent, M. C. contrôle, page par page, la narration d'Hérodote et montre combien ses assertions et la manière dont il représente les faits impliquent encore de contradictions partielles et d'invraisemblances, quelle obscurité enveloppe encore bien des événements importants.

Dans le tome II, nous signalerons la même lacune que dans le tome I; rien sur le brillant essor que prennent les arts et les lettres à Athènes au temps de Périclès, rien ni sur les constructions de l'Acropole ni sur le drame attique, cette grande nouveauté. Est-ce écrire l'histoire d'Athènes que de ne pas nous montrer à quoi elle emploie les tributs de cet empire maritime dont vous nous retracez la naissance, les progrès et l'organisation? Pour ce qui est de cette organisation,

Digitized by Google

M. C. n'a pour ainsi dire tiré aucun parti des listes des tributs retrouvées dans l'Acropole d'Athènes, et reconstituées, expliquées, commentées avec tant de patience et de sagacité par Bœckh, Kœhler et Kirchhoff. Pour discuter les questions qui se rattachent à la répartition du tribut, M. C. ne cite que les assertions de Thucydide et d'Aristophane (p. 67 et suiv.); il n'a pas l'air de soupçonner l'importance ni même l'existence de ces documents authentiques qui forment aujourd'hui, dans le *Corpus inscriptionum atticarum,* une si riche série. On peut dire que les méthodes et les résultats de l'épigraphie lui sont aussi étrangers que ceux de l'archéologie.

Nous arrêterons là cette revue; aussi bien ces remarques suffisent-elles pour donner une idée de l'ouvrage, de ses qualités et de ses défauts. L'étude prolongée qu'a faite l'auteur de toute la période mythique de la Grèce et des rapports de ces mythes avec ceux des autres peuples de même race, le soin et la sagacité critique avec laquelle il a lu les principaux auteurs de l'antiquité donnent une réelle valeur à bien des pages de son livre; nous recommandons surtout l'essai sur le génie et les idées d'Hérodote qui est partout mêlé au récit des guerres médiques. En revanche, rien de plus incomplet, nous l'avons montré, que cette histoire. Non-seulement les idées religieuses et philosophiques, les lettres et les arts n'y tiennent aucune place; mais encore, même pour cette histoire toute politique dans laquelle, nous ignorons pourquoi, M. C. se renferme à l'exemple des anciens, il n'a pas su mettre à profit toutes les ressources que l'érudition prépare et livre aujourd'hui à qui veut présenter un tableau fidèle et complet du passé. Nous espérons qu'une seconde édition lui permettra d'élargir son cadre ou tout au moins, même sur le terrain très-arbitrairement restreint où il s'est placé, de ne négliger aucune source d'information.

G. PERROT.

---

164. — John WORDSWORTH, M. A. Fragments and specimens of early latin, with introductions and notes. Oxford, Clarendon press. 1874. In-8°, xxx-679 p. — Prix : 22 fr. 50.

L'auteur, dans sa Préface, dit qu'il s'est proposé à peu près le même but qu'avait en vue, il y a trente-deux ans, M. Egger, quand il publia ses *Latini sermonis vetustioris reliquiæ*, et, en effet, le plan des deux ouvrages présente d'assez grandes analogies. M. Wordsworth commence par une grammaire du vieux latin; puis il donne un choix des plus anciennes inscriptions; la troisième partie contient une série de textes empruntés à la Loi des douze tables, aux vieilles formules de droit, aux poètes et aux orateurs antérieurs à l'époque de Sylla, et enfin des extraits de Varron; M. W. a accompagné ces textes de notes nombreuses et étendues (p. 385-662), ainsi que de plusieurs index.

Nous ne pouvons que louer l'idée et le plan du livre. Entre les mains d'un étudiant, cet ouvrage forme une sorte d'encyclopédie du vieux latin. Quant à l'exécution, elle nous a paru en général non moins digne d'éloge. L'auteur est au courant de la science et se sert des meilleurs textes. Parmi les inscriptions, M. W. a placé avec raison un certain nombre de monnaies, des tessères, des grafitti

Digitized by Google

de Pompéï. Pour ceux qui ne peuvent se procurer le *Corpus* de Berlin, cet ouvrage est un utile et instructif manuel, fait principalement au point de vue de la grammaire.

M. W. s'appuie ordinairement, pour la partie phonétique et grammaticale, sur Schleicher, Ritschl et Corssen. Un reproche qu'on pourrait lui faire, c'est de trop se défier de lui-même et de suivre ses guides sur des points où il n'était pas défendu de songer à mieux. Mais le succès de ce livre, qui aura certainement de nouvelles éditions, enhardira l'auteur. Nous sommes loin de méconnaître d'ailleurs qu'il a déjà donné son opinion en maint endroit, soit pour proposer une explication, soit pour marquer un doute. Ainsi, tout en reproduisant, après le texte du chant des Arvales, la traduction de Mommsen, il laisse voir qu'il n'en est pas absolument satisfait. Voici à propos du vers ENOS LASES IVVATE sa note sur *enos* (p. 391) : « l'explication de l'*e* est loin d'être certaine. On n'en » trouve aucune trace dans les pronoms latins, quoique les formes grecques » comme ἐμοῦ, ἡμᾶς (ce dernier exemple est de trop) présentent quelque ana- » logie. Le mieux sans doute est de regarder *e* comme l'interjection qui se trouve » dans *Ecastor, Edepol*. Nous devons peut-être écrire *E nos*. » Je crois que le modèle d'où ce chant a été copié portait ENOM, qui est un adverbe fréquemment employé en osque et en ombrien, et qui signifie : « nunc, eia. » Nous supposons, en effet, que la corporation des Arvales avait conservé une vieille inscription sur pierre ou sur bronze, et que le chant dont on remettait le livret aux prêtres (libellis acceptis... tripodaverunt) était copié sur cette table. A ce même chant des Arvales, que M. W. reproduit d'après le texte de Mommsen, il eût été bon de joindre les variantes fournies par Henzen (*Acta fratrum Arvalium*, p. CCIV). Ainsi la phrase trois fois répétée LIMEN SALI STA est écrite la troisième fois : LIMEN SALISTA, ce qui prouve que le modèle était peu lisible, et que le texte est probablement altéré. Une autre corruption est le mot BERBER, au lieu duquel il faut sans doute lire HERBER, datif pluriel de *herba* : la forme de la lettre H dans certains alphabets italiques explique la confusion. Un autre exemple de rhotacisme à la fin d'un mot est SATVR, qui est, à ce que je crois, le nominatif pluriel masculin (à la manière osque et ombrienne) du participe *satus*. Les deux mots IN PLEORES doivent, selon nous, être réunis : c'est le subjonctif *implores*. En effet, le primitif de *plorare* est un substantif *plevos*, *pleos* « pleur » (cf. Pott. *Wurzel Lexicon*, I, 1135). Ce subjonctif ne fait pas partie du chant : on y a mêlé les prescriptions du rituel, comme cela se voit clairement par la phrase *Semunis alternei advocapit conctos* « il invoquera à tour de rôle tous » les Semones. »

Nous ne voulons pas, en présence d'un si grand et si riche recueil, nous arrêter plus longtemps à des points de détail, et nous finissons en souhaitant un heureux succès à ce livre qui ne peut manquer de répandre en Angleterre le goût de la saine philologie.

M. B.

Digitized by Google

165. — **Die Forschungen über das Nibelungenlied seit Karl Lachmann.** Eine gekrœnte Preisschrift, v. Dr Hermann FISCHER. Leipzig, Vogel. 1874. In-8°, iv-272 p. — Prix : 6 fr. 75.

Ce livre est un résumé clair, suffisamment détaillé, à peu près complet, et généralement impersonnel, des travaux faits sur les *Nibelungen* depuis Lachmann. L'auteur ne montre pas toujours une grande aptitude à saisir et à mettre en relief les points capitaux des discussions qu'il résume. Dans ses conclusions, il se rallie au système de M. Bartsch, qui a été exposé ici; ce qui est plus important que son adhésion personnelle, c'est que la Faculté de philosophie de Tubingue, qui avait mis le sujet au concours, a couronné son livre. Il réfute dans ses dernières pages, — sans un succès définitif, — les dernières objections adressées à cette théorie par MM. Vollmœller et Scherer (M. Vollmœller notamment a à peu près renversé la théorie de Pfeiffer d'après laquelle les *lieder* de Kürenberger et les *Nibelungen*, étant composés dans les mêmes strophes, auraient le même auteur; M. Bartsch lui-même, dans la *Germania*, a reconnu le peu de solidité de cet argument, auquel pour sa part, ajoute-t-il, il n'avait jamais accordé un grand poids). — Le livre de M. Fischer peut être recommandé à ceux qui désirent s'orienter sur ce terrain si disputé et comprendre les positions diverses qu'ont occupées depuis quarante ans les *combattants pour le trésor des Nibelungen*. Il est probable que l'histoire de cette guerre ne tardera pas à compter de nouveaux chapitres : pour les comprendre il faut s'instruire de ce qui a été fait jusqu'ici, et cet ouvrage permet de le faire assez bien sans peine.

---

166. — **Lexicon frisicum.** Composuit Justus HALBERTSMA. Post auctoris mortem edidit et indices adjecit Tiallingius HALBERTSMA. La Haye, Nijhoff. 1874. In-8°. — Prix : 18 fr. 75.

Une élégante préface latine, rédigée par l'éditeur de ce livre, nous apprend que l'auteur, après avoir entrepris dès sa jeunesse un lexique frison, est mort à quatre-vingts ans sans en avoir poussé l'impression plus loin que la lettre F. Le respect filial n'empêche pas M. T. Halbertsma de reconnaître que si son père avait choisi un meilleur plan il aurait eu plus de chances de mener à bonne fin sa grande œuvre; il ne l'aveugle pas non plus sur les défauts de la partie publiée, dont les plus saillants sont le désordre dans l'arrangement des mots et le peu de valeur (on pourrait dire le manque de toute valeur) de la partie étymologique. Mais nous reconnaîtrons aussi avec lui que les trésors d'érudition spéciale accumulés par J. Halbertsma ne pourraient plus guère être recueillis par un autre, et que ce volume contient, à côté de ses richesses lexicographiques, une foule de renseignements piquants ou intéressants. Tel qu'il est, le *Lexicon frisicum* n'est assurément pas à la hauteur des progrès actuels de la philologie germanique, mais c'est un précieux auxiliaire qu'aucun germaniste ne négligera. Il est à souhaiter qu'on tire des papiers d'Halbertsma, qui ont été légués à la province de Frise, soit la continuation de son lexique, soit plutôt, comme on paraît y songer, un nouveau lexique, établi sur un autre plan.

Digitized by Google

167. — **Musaici cristiani e saggi dei Pavimenti delle Chiese di Roma anteriori al secolo XV,** tavole cromo-litografiche, con cenni storici e critici del com^re G. B. DE ROSSI (avec traduction française). Livraisons I-IV. Rome, Spithœver. 1872 et années suiv. — Prix de l'ouvrage complet (25 livraisons): 1250 fr.

L'illustre épigraphiste et archéologue romain qui dans ce dernier quart de siècle a si complétement renouvelé la science des antiquités chrétiennes, a commencé, il y a maintenant trois ans, la publication d'un ouvrage somptueux destiné à « illustrer » les mosaïques de sa ville natale. Pour tous ceux qui connaissent son érudition si sûre et si variée, sa critique pénétrante et féconde, son amour si profond pour les études auxquelles il a consacré sa vie, il n'y avait pas de doute que ce travail ne fût digne de ses aînés, qu'on n'y trouvât réunies les rares qualités qui ont valu à M. de Rossi une réputation européenne.

Ce qui est plutôt un sujet de surprise et d'admiration c'est l'activité, l'ardeur, avec laquelle il explore toutes les parties de son vaste empire. Au moment même où s'imprime le troisième volume de sa *Roma Sotterranea*[1], où de sérieuses mesures ont été prises pour la continuation des *Inscriptiones christianæ*, si lentes à paraître au gré du monde savant, où enfin le *Bullettino* nous apporte périodiquement une ample moisson de découvertes de premier ordre, M. de Rossi a encore trouvé le temps nécessaire à une nouvelle entreprise, non moins considérable que les autres. Il s'est sans doute décidé à se charger de ce nouveau fardeau en voyant les discussions auxquelles les mosaïques de l'Italie, ce produit si brillant de l'art chrétien primitif, donnent lieu tous les jours, ainsi que la gravité des questions soulevées et l'abondance des problèmes à résoudre.

Dans les quinze dernières années les travaux n'ont pas fait défaut sur ces matières si dignes d'intérêt. Il nous suffira de citer les principaux d'entre eux. M. Barbet de Jouy a eu l'honneur d'ouvrir la voie[2] et ses descriptions des mosaïques romaines se recommandent par leur exactitude autant que par leur élégance. L'introduction de son livre est un vrai modèle d'érudition et de bon goût. M. Vitet, à la suite de ce travail, a publié dans le *Journal des Savants* (1862-1863) des articles qui abondent en aperçus ingénieux, en appréciations témoignant de la finesse et de la rectitude de sa critique. M. Labarte, dans son *Histoire des arts industriels*, a consacré toute une section, très-nourrie, très-savante, à l'examen des mosaïques chrétiennes soit de l'Orient, soit de l'Occident.

En Allemagne où les études relatives aux monuments figurés du christianisme primitif sont tellement négligées en ce moment, il faut signaler quelques pages excellentes de l'*Histoire des arts plastiques*, de Schnaase (vol. III, 1869. Dusseldorf) et la monographie très-remarquable qu'un Suisse, M. Rahn, professeur à l'université de Zurich, a donnée de Ravenne; les mosaïques de cette ville occupent une place considérable dans ce dernier écrit[3].

Les Italiens peuvent revendiquer, non sans orgueil, l'*Histoire de la Peinture*

1. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que ce volume paraîtra vers la fin de la présente année.
2. *Les mosaïques chrétiennes ..... de Rome.* Paris. 1857.
3. *Jahrbücher für Kunstwissenschaft.* 1868.

Digitized by Google

italienne, de MM. Cavalcaselle et Crowe. Ces deux savants y ont surtout étudié les mosaïques au point de vue technique, et ont réussi à déterminer, avec assez de précision, la date de plusieurs d'entre elles, ainsi qu'à distinguer les parties restaurées des parties intactes.

Enfin deux autres publications, celle de M. Parker[1] en Angleterre, et à Rome celle de M. Fontana[2] n'offrent guère que le résumé des opinions émises par Ciampini dans ses ouvrages célèbres : *Vetera monimenta* (Rome, 1690-1699) et *de sacris ædificiis*..... (R. 1693). On n'y trouve pas plus d'observations ou de faits nouveaux que dans les compilations anciennes, sans originalité aucune, de Furietti, de Leviel et de Spreti.

Telle est, malgré tant d'efforts divers, l'incertitude qui règne sur une des questions capitales, l'âge des monuments, que les attributions varient de cinq, six, huit et même neuf cents années. La mosaïque de Sainte-Pudentienne, par exemple, appartient selon le dernier historien de Rome, M. Gregorovius[3], au IVe, voire au IIIe siècle (!); selon MM. de Reumont[4], Parker, Fontana, etc., etc. au VIIIe ou IXe. Celle des absidioles de Sainte-Constance date d'après les uns du temps de Constantin, d'après d'autres du temps de Charlemagne, d'après d'autres encore de celui d'Alexandre IV (1254-1261). Mêmes divergences pour les compositions du Portique de S. Venance, de S. Théodore, de S. Maria in Cosmedin, de la Sancta Sanctorum au Latran, de la Confession de S. Pierre, etc., etc.

En dehors de Rome des difficultés analogues se présentent à propos des mosaïques de Milan (chapelle de S. Aquilino, dans la basilique de S. Laurent, et abside de S. Ambroise), de Naples (baptistère), Pesaro (pavement de la cathédrale) et d'autres villes encore.

A Ravenne, où cependant la production s'est arrêtée de si bonne heure, et où les données historiques abondent, on n'échappe qu'en partie à ces inconvénients. La Madone de la chapelle archiépiscopale, les différentes zones de la décoration de S. Apollinare Nuovo et de S. Apollinare in Classe, les fragments barbares de S. Jean l'Évangéliste donnent lieu à des controverses qui sont loin d'être terminées.

Mais ce n'est pas tout que de fixer la chronologie des œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous. Pour tracer un tableau fidèle et complet de l'état de l'art aux différentes périodes de son histoire, il faut ajouter aux monuments conservés la liste des monuments perdus qu'il est possible de reconstituer dans une mesure assez large. (J'ai pu me convaincre qu'avec le secours des chroniques, des vies des saints, et des notes manuscrites laissées par les archéologues des XVIe et XVIIe s. on peut arriver à doubler le nombre des mosaïques connues.) Ainsi seulement on se rendra compte du degré de productivité de chaque époque, de la fréquence de telle ou telle représentation et d'une foule d'autres questions essentielles.

---

1. *Mosaic Pictures in Rome and Ravenna*. Oxford et Londres. 1866.
2. *Mosaici della primitiva epoca delle chiese di Roma*. R. 1870. In-fol.
3. *Storia della città di Roma*. Venise. 1872. T. I, p. 92 : il corretto e bello stile fa credere che appartengano al quarto ed anche al terzo secolo.
4. *Geschichte Roms*. II, p. 162.

Digitized by Google

Si de notre temps ces questions n'ont pas été toutes abordées, c'est, il faut le croire, que l'étude exclusive des monuments a trop souvent fait oublier celle des sources écrites, et que les trésors des bibliothèques italiennes, surtout de celles de Rome, n'ont pas suffisamment attiré l'attention de nos archéologues modernes, M. de Rossi seul excepté.

Le savant auquel on est habitué à demander les renseignements littéraires indispensables, celui sur lequel on se repose pour tout ce qui concerne la recherche et la discussion des textes, l'historique des restaurations ou des mutilations, et même la signification symbolique des mosaïques, c'est l'auteur des deux ouvrages déjà cités, les *Vetera Monimenta* et le *de Sacris ædificiis*, Jean Ciampini, mort en 1698. Ses travaux sont restés classiques, malgré les erreurs dont ils sont remplis[1], malgré les progrès de la science. On recourt même encore à ses planches, les plus inexactes qui aient jamais été gravées, alors que les collections de photographies de M. Parker, à Rome, de M. Ricci, à Ravenne, mettent entre les mains de tous des reproductions aussi fidèles que possible.

Sans méconnaître les services que Ciampini a rendus, eu égard à son temps, on ne saurait trop mettre en garde contre un guide si dangereux. Il faut désormais recourir directement aux documents avec lesquels le prélat romain a composé ses livres et qui pour la plupart sont encore à notre disposition. On y trouvera des descriptions plus précises, des dessins plus exacts, bref on arrivera autant que possible à remplacer, grâce à eux, les originaux dont ils nous ont conservé l'image.

Au premier rang figurent deux recueils célèbres de dessins, que d'Agincourt et bien d'autres ont examinés, mais sans en tirer tout le parti désirable. L'un d'eux se trouve à la Vaticane (nos 5407-5409), au catalogue de laquelle il est inscrit sous le nom de François Penia, quoiqu'il ait été réellement formé par les soins d'Alphonse Ciacconio († 1599), ainsi que M. de Rossi l'a prouvé[2]. Il se compose de trois volumes in-folio, remplis de dessins coloriés qui représentent non-seulement des mosaïques, mais encore des peintures murales.

L'autre, infiniment plus riche, date de la première moitié du XVIIe s. et doit son existence à l'illustre cardinal François Barberini, le fondateur de la Bibliothèque de ce nom. Il comprend une quinzaine de volumes, vraiment inappréciables pour l'abondance et généralement aussi la sûreté des informations[3].

---

1. « Des erreurs analogues, » dit Mgr. Barbier de Montault, à propos de la mosaïque du dôme d'Aix-la-Chapelle, « fourmillent par centaines dans cet ouvrage mal fait, que la » librairie ancienne s'obstine encore à coter à des prix très-élevés, sans doute à cause de » sa rareté. Qu'on se persuade donc une fois pour toutes que son texte ne vaut pas mieux » que ses dessins. » *Annales archéologiques*. 1869. P. 296.

2. *Roma Sotterranea*, I, 16-17. — *Bullettino di arch. crist.* 1864. 88.

3. Bunsen, dans la grande description allemande de Rome (*Beschreibung der Stadt Rom*), qu'il faut toujours consulter avec circonspection, s'est demandé si Ciampini avait connu ces deux collections, et réflexion faite il a déclaré que nous n'étions pas en état de décider la question (I, p. lix). Il n'en est absolument rien. A propos de la mosaïque, aujourd'hui détruite, de Se Agathe in Suburra, Ciampini avoue lui-même qu'il s'est servi d'un dessin de la Bibl. du Vatican, ayant appartenu à Penia (*Vet. mon.* I, 271). En ce qui concerne la collection Barberini il suffit de comparer les planches L à LXIV du t. I.

Digitized by Google

Parmi ces reproductions anciennes, il faut encore citer la copie de l'ancienne mosaïque absidale de S. Pierre, copie certifiée conforme par un notaire apostolique, et conservée aujourd'hui dans les Archives de la basilique en question. Ciampini, je puis lui rendre cette justice, l'a publiée exactement, tandis que Torrigio (*Sacre Grotte Vaticane*. R. 1639, p. 63) et les Bollandistes (*Acta Sanct. Junii*, VII, p. 135) en ont rapporté d'une manière arbitraire les inscriptions, très-curieuses au point de vue de la forme des caractères.

En étudiant ces dessins nous rencontrons d'abord plusieurs monuments négligés par Ciampini : les fragments d'une mosaïque, depuis longtemps ruinée, de Ste Pudentienne[1], puis ceux, encore inédits, du portique de S. Venance, le portrait de Grégoire IX tiré de l'ancienne mosaïque de la façade de S. Pierre, etc. Mais ces dessins ont encore un autre avantage plus considérable, comme je l'ai déjà dit, celui de reproduire plus fidèlement que les *Vetera Monimenta* le caractère des compositions primitives, la forme des attributs, bref une foule de détails dont l'étude est indispensable à l'archéologue.

Grâce aux documents écrits disséminés dans les bibliothèques italiennes, nous pouvons faire plus ample connaissance encore avec tant de chefs-d'œuvre ruinés, ou, ce qui revient au même, altérés pendant la longue période de vandalisme dont le début se place sous Sixte-Quint et dont la fin n'est pas encore bien éloignée de nous. Au lieu d'être obligés de passer par l'intermédiaire gênant et dangereux de Ciampini, il nous est donné de rétablir, mieux que lui, les monuments sacrifiés, de contempler et de faire en quelque sorte revivre la Rome chrétienne primitive telle qu'on la voyait encore dans les dernières années du XVIe siècle. En effet les savants de la Renaissance, auteurs des notes en question, se sont occupés de cette partie de la ville éternelle avec une sollicitude qu'on n'aurait pas soupçonnée chez des admirateurs aussi enthousiastes de l'antiquité classique; ils l'ont décrite avec un véritable amour, et ce qui surprend davantage, ils l'ont infiniment mieux comprise que leurs successeurs du XVIIe et du XVIIIe s. Leur instinct n'est pas encore faussé par le goût académique et loin d'apercevoir dans les productions qui vont du pontificat de S. Sylvestre à celui de Jules II une série uniforme d'œuvres barbares, ils sentent fort bien la différence des styles et trouvent dans l'examen des nuances de ces œuvres le moyen de leur assigner des dates relativement précises.

Parmi ces savants nous en citerons surtout trois dont les écrits forment une mine de renseignements tout à fait inappréciable. Le premier est Onofrio Panvinio. Son traité *de SS. Basilica, Baptisterio et Patriarchio Lateranensi*, dont il existe des copies nombreuses (Bibl. Barberini, n° 1063, Bibl. nat. de Paris, n° 5179, etc.), son *de Præstantia Basilicæ S. Petri*, publié, en partie seulement, dans le IXe vol. du *Spicilegium* de Mai, abondent en données faites pour compléter son livre si précieux : *de Septem Urbis Ecclesiis* (R. 1570). Dans l'exemplaire

---

des *Vet. mon.* aux dessins du ms. XLIX, n° 14, pour acquérir la certitude d'un véritable plagiat.

1. Publiés par M. de Rossi dans le *Bullettino* 1867, p. 44 et 56.

Digitized by Google

du *de Præstantia Bas. S. Petri* conservé à la Vaticane (n° 6780) se trouvent beaucoup de notes prises par l'illustre moine véronais dans ses visites aux églises. Beaucoup d'entre elles sont encore inédites. Malheureusement elles sont souvent d'une lecture fort difficile et M. de Rossi, malgré son habileté consommée de paléographe, a dû renoncer à les déchiffrer entièrement[1].

Les mss. de Pompeo Ugonio, le docte auteur de l'*Istoria delle Stationi di Roma* (R. 1589), présentent un inconvénient analogue, et peut-être plus grand encore, surtout le plus intéressant d'entre eux, le *Theatrum Urbis Romæ*[2]. Pour en tirer un parti satisfaisant il faudrait les étudier pendant de longues semaines et la bibliothèque qui les possède n'est ouverte que le jeudi!

Le troisième de ces chercheurs est Jacques Grimaldi, notaire apostolique, bénéficier et archiviste de la basilique du Vatican, mort en 1623. Ce travailleur consciencieux et infatigable, touché par le spectacle de tant de démolitions sacriléges, résolut de sauver de l'oubli le plus grand nombre possible de monuments, soit en les décrivant avec toute la minutie d'un tabellion, soit en les faisant dessiner. Nous lui devons une connaissance bien autrement parfaite de l'ancienne basilique de S. Pierre (dont des fragments si considérables subsistaient encore de son temps), qu'à un autre auteur, trop souvent cité, Tib. Alpharanus[3]. On lui pardonne en faveur de son zèle et de son exactitude la lourdeur de son style, le manque d'élévation de ses idées, ses redites continuelles.

Les travaux archéologiques de Grimaldi attendent encore un éditeur et quoiqu'ils aient été utilisés par plus d'un savant, ils offrent un butin des plus riches à l'érudition moderne, pourvue de méthodes de synthèse nouvelles. Pour donner une idée de leur valeur il faudrait passer en revue les nombreux mss.[4] de cet archéologue que nous avons trouvés, en originaux ou en copies (ces dernières généralement de la main même de l'auteur), à Milan, à Florence et surtout à Rome. Mais une pareille entreprise nous ferait sortir du cadre de cet article. Contentons-nous de signaler parmi les dessins inédits, servant d'illustration au texte, ceux des mosaïques, aujourd'hui détruites, de l'Oratoire de Jean VII au

---

1. Voir ce qu'il en dit dans les *Annales de l'Institut archéologique*. 1862, p. 230 et dans le *Bullettino di arch. crist.* 1867, p. 63.

2. Bibl. Barberini XXX. 67. Voici un exemple des ressources qu'on peut tirer de ces mss. : Ugonio a encore vu à SS. Nérée et Achillée un monogramme signifiant LEO PAPA et analogue, comme il nous l'apprend, à celui du Triclinium du Latran; la présence de ce monogramme prouve que la mosaïque de cette église a été réellement exécutée sous Léon III, fait jusqu'ici douteux, le passage souvent cité du *Liber Pontificalis* s'appliquant seulement à la restauration de l'église, non à l'exécution de la mosaïque (XXXI, n° 45, fol. 144 v°).

3. Son *Commentarius de SS. Basilicæ B. Petri in Vaticano antiquissima et nova structura* (dédié à Grégoire XIII) ne contient pas de détails intéressants sur les mosaïques, du moins si j'en juge par les copies de la Vallicelliana G. 30 et de la Casanatense XX. VI. 50. L'original se trouve dans les Archives, d'un accès très-difficile, de la basilique du Vatican. — Un autre opuscule d'Alpharanus (Bibl. Barberini XXXII. 153 et Bibl. Brancacciana, de Naples, 3. C. 21) ne paraît être qu'une sorte d'explication du plan de la basilique du Vatican gravé par les soins de cet auteur.

4. M. de Rossi n'en cite qu'une demi-douzaine appartenant uniquement à la Bibliothèque ou aux Archives de la basilique du Vatican (*Inscriptiones christianæ*, préface xx, note 5.

Digitized by Google

Vatican[1], de Paul Ier dans la même basilique, du célèbre Triclinium de Léon III (avec le portrait de ce pape et celui de Charlemagne) avant la restauration de 1625[2], des peintures de la nef de S. Pierre, de la fresque du Pérugin (selon Torrigio, *Sac. Grotte*, de Balthasar Peruzzi) dans la chapelle démolie de Sixte IV, etc., etc. Je ne parle pas des œuvres d'art, d'un intérêt plus secondaire, que décrit Grimaldi : l'énumération en serait trop longue[3].

En dehors de Rome ce genre de renseignements ne nous fait pas non plus défaut. Pour les mosaïques détruites du royaume de Naples et plus spécialement pour celles de Capoue nous trouvons des indications précieuses dans les ouvrages de Monaco, de Granata. Les mss. de Mazzocchi, qu'il ne m'a pas encore été donné de consulter, semblent aussi devoir promettre une moisson abondante.

Pour Ravenne les ouvrages imprimés, depuis le *Liber Pontificalis* d'Agnelli jusqu'au Guide de Beltrami, nous donnent des renseignements suffisants[4]. En outre les mosaïques parvenues jusqu'à nous sont pour la plupart d'une conservation satisfaisante; la race pernicieuse des restaurateurs n'y a pas exercé des ravages aussi grands que dans les autres villes d'Italie. Aussi serait-il bon de commencer toujours par l'ancienne résidence des exarques l'étude des mosaïques chrétiennes : l'œil se formerait par la vue de types ayant gardé leur pureté primitive et acquerrait une sûreté bien plus grande qu'à Rome.

Enfin en dépouillant les Scriptores de Muratori et les Acta Sanctorum on découvre la description d'une foule de peintures en mosaïque perdues, qui jusqu'ici n'ont pas été remarquées par les historiens de cet art.

M. de Rossi ne s'est occupé que des mosaïques romaines. Le plan de son ouvrage, comme on le voit par le titre, est à la fois plus étendu et plus spécial que celui de Ciampini; il n'admet que les monuments de la ville éternelle, mais il les admet tous, du moins ceux qui existent encore, depuis le IVe s. jusqu'au XVe. Ciampini au contraire s'était occupé de ceux de l'Orient et de l'Occident, mais sans aller au delà de l'ère carolingienne[5].

---

1. Ciampini a négligé ce dessin pour reproduire un petit croquis, tout à fait insignifiant, inséré dans le même ms.

2. Ce dessin est aujourd'hui le plus ancien de ceux qui nous montrent la composition originale. En effet le dessin de Ciacconio (Vatic. 5407) n'en donne qu'un fragment, celui de Marc Welser (Gretser, de S. Cruce, p. 452) a disparu, ainsi que le dessin mystérieux d'après lequel a été faite la restauration de 1625. Dans la correspondance manuscrite de Peiresc avec Aleander conservée à la Barberine on lit ce passage curieux : Ho caro d'intendere che si repari il mosaico della Basilica Leoniana, ma vorrei ben che non guastassero l'antiquo si come hanno guasto quello della chiesa di Santa Susanna del quale pure io ho ancora il dissegno. Et lo uoleuo publicare con quello che dice V. S. ... Lettre du 6 février 1625. — Peut-être ces derniers existent-ils encore parmi les papiers, si volumineux, de Peiresc que conservent les Bibliothèques d'Aix, de Carpentras, ou de Paris.

3. Un contemporain de Grimaldi, Mancini, médecin d'Urbain VIII, († 1630), se distingue par la justesse de son coup-d'œil. Dans son *Viaggio per Roma per veder le Pitture* (Vaticane, fonds Capponi, n° 231, Barberine XLVIII, n° 67, Chigienne G III, n° 66, Venise, Bibl. St. Marc, etc.), on lira, non sans intérêt, ce qu'il dit de l'âge de la mosaïque de Se Pudentienne, de celle du Portique de S. Venance, etc.

4. J'ai vainement cherché à Ravenne le ms. de Malazappi que M. Cavalcaselle y avait encore vu à S. Apollinare nuovo. Il a disparu depuis la suppression des couvents.

5. D'une note de la *Correspondance de Mabillon et Montfaucon*, par Valery, t. II, p. 121,

Digitized by Google

Le savant moderne ne s'est pas proposé de nous donner des descriptions détaillées; ses planches sont là pour cela. Il n'a voulu, nous dit-il, qu'accompagner ces dernières de simples notices historiques. Mais il faut bien se garder de prendre cette déclaration au pied de la lettre. Ces notices contiennent en réalité une quantité considérable de faits et d'aperçus nouveaux, non-seulement sur l'art de la mosaïque, mais sur l'archéologie chrétienne tout entière. M. de Rossi y touche à chaque instant aux plus graves problèmes et déploie pour les résoudre toutes les ressources de son érudition. Il y fait successivement passer devant nos yeux les mosaïques de la Bibl. Chigi, de Ste Sabine, de S. Laurent hors les murs, de Ste Agnès, de Ste Françoise Romaine, de la façade de Ste Marie Majeure, etc.

Sa découverte la plus brillante est celle de l'âge réel de la décoration absidale de Ste Françoise Romaine que, d'après un passage mal compris du Liber Pontificalis, on attribuait généralement jusqu'ici au IXe s. bien qu'elle portât tous les caractères d'une œuvre du XIIe. M. de Rossi, en recourant aux anciennes reproductions ou descriptions, est parvenu à restituer l'inscription mutilée de cette mosaïque, ainsi qu'à établir sa ressemblance et sa parenté avec celle de l'abside de Ste Marie dans le Transtévère. Il a fait cesser par là une des contradictions les plus choquantes de l'histoire de l'art.

Sans entrer dans le détail de toutes ses recherches, nous nous contenterons de dire que son ouvrage se distingue surtout par la pleine possession de tous les éléments propres à fixer la chronologie des mosaïques : inscriptions, actes des martyrs, chroniques, etc. Le savant archéologue a compulsé jusqu'aux moindres plaquettes avec un soin faisant le plus grand honneur à ses connaissances bibliographiques, qui sont vraiment exceptionnelles et qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire de ses découvertes. Ces matériaux sont discutés avec la critique la plus rigoureuse et la méthode est aussi sûre que les résultats sont brillants. On peut affirmer sans témérité qu'au point de vue historique les *Musaici cristiani* ne laissent rien, absolument rien à désirer.

Il nous reste à parler des planches qui complètent cette publication, la plus somptueuse, à coup sûr, que la ville éternelle ait vue sortir de ses presses. Elles font l'éloge de l'ancien atelier pontifical de chromolithographie, appartenant aujourd'hui à M. Spithöver. Exécutées avec un soin extrême elles rendent le caractère des originaux, autant que des reproductions de ce genre peuvent le rendre. J'y ai cependant relevé quelques inexactitudes : dans la bordure de la mosaïque de Ste Sabine, les croix d'or formées par l'assemblage de quatre losanges chacune ont été remplacées par des figures semblables à des ×. A propos de cette bordure il aurait peut-être aussi fallu ajouter que dans l'original elle est peinte, non incrustée, dans sa partie inférieure. Dans la planche consacrée à Ste Agnès, l'artiste a rendu par des carrés blancs les perles de la bande gemmée qui dans l'original sont rondes, comme doivent l'être les perles, etc.

Aux reproductions des mosaïques sont jointes des planches représentant des

---

il semble résulter que Ciampini ait composé deux autres parties des *Vetera monimenta* qui n'auraient pas été publiées. J'ignore où elles se trouvent.

Digitized by Google

pavements en opus alexandrinum, ou, comme les appelle M. de Rossi, en opus sectile marmoreum. N'aurait-il pas mieux valu renoncer à s'occuper de ce genre d'incrustation dont bien des échantillons ont déjà été publiés, même en couleur, et qui n'offre pas un intérêt bien considérable? On aurait pu ainsi diminuer le prix de l'ouvrage qui est vraiment énorme et hâter la publication de ce magnifique volume dont les amis de l'art n'attendront sans doute l'achèvement que pendant de trop longues années encore.

Eug. MÜNTZ.

---

168. — **Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile**, édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, publiée avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique, par MM. G. BRUNET, A. CHAMPOLLION, E. HALPHEN, Paul LACROIX, Charles READ, TAMIZEY DE LARROQUE et Ed. TRICOTEL. T. premier. Journal de Henri III, 1574-1580. Paris, Librairie des Bibliophiles. 1875. In-8°, viij-400 p. — Prix : 15 fr.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer cette publication capitale, pour laquelle des érudits diversement distingués ont associé leurs forces. Le premier volume, comme exécution matérielle (vraiment splendide) et comme soin apporté à la reproduction du texte, donne de l'ensemble l'idée la plus favorable. Nous avons été généralement très-satisfait de la correction, sauf peut-être quelques rares lapsus dans les textes latins. Dans ces mêmes textes, nous avons remarqué un certain nombre de négligences dans la ponctuation, à laquelle les éditeurs ont en général apporté un grand soin, car, disent-ils fort justement, c'est le premier commentaire de tout texte ancien qu'on imprime. Nous reviendrons longuement sur cette édition, qui contiendra le seul texte complet, et vraiment définitif, de ces mémoires inestimables. Elle comprendra douze ou quinze volumes, dont les derniers seront remplis par le commentaire. A en juger par les noms des collaborateurs qui se sont chargés de cette tâche, ce ne sera pas la partie la moins précieuse de l'œuvre. Espérons que cette belle entreprise, digne de tout notre intérêt, marchera aussi rapidement que bien.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 6 août 1875.

L'ordre du jour appelle la présentation de deux candidats pour les fonctions de directeur de l'école française d'Athènes. L'académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission de l'école d'Athènes; à la reprise de la séance publique, elle désigne, *ex aequo*, MM. Albert Dumont et Foucart.

M. de Longpérier, au nom de la commission du concours des antiquités de la France, annonce que cette commission a décerné 3 médailles et 6 mentions honorables aux auteurs des ouvrages suivants :

Médailles : — 1. Robert de LASTEYRIE, Étude sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000; — 2. THOLIN, Études sur l'architecture reli-

Digitized by Google

gieuse de l'Agenais; — 3. L'abbé HAUTCŒUR, Histoire et cartulaire de l'abbaye de Flines, 3 volumes.

Mentions honorables : — 1. RIVIÈRE, Histoire des institutions de l'Auvergne, 2 vol.; — 2. L'abbé LALORE, Le trésor de Clairvaux et onze autres mémoires; — 3. HAROLD DE FONTENAY, Inscriptions céramiques d'Autun; — 4. L'abbé U. CHEVALIER, Recueils de chartes, Visites pastorales à Grenoble, Choix de monuments diplomatiques inédits; — 5. Pierre BONNASSIEUX, De la réunion de Lyon à la France; — 6. DUPLÈS AGIER, Chroniques de S. Martial de Limoges.

M. Desnoyers lit une note sur une mappemonde manuscrite faite par Salomon de Caus, qui figure actuellement à l'exposition du congrès des sciences géographiques. Cette mappemonde est tracée sur parchemin. Elle est certainement exécutée de la main même de Salomon de Caus, qui y prend le titre de « géographe du Roy. » Elle a dû être faite pendant les années 1624 à 1626.

M. Desjardins continue la lecture du mémoire de M. Charles Tissot sur la Maurétanie Tingitane. Dans les chapitres précédents M. Tissot avait étudié la côte de la Maurétanie depuis l'embouchure de la Malva jusqu'à Tingis; dans la partie lue aujourd'hui il établit la position de la ville de Tingis, qui n'est autre, selon lui, que Tanger, tandis qu'on avait voulu la placer à 2 milles plus loin vers l'est, au lieu appelé *Tandja el Balia*. Puis il étudie les localités qu'on rencontre en partant de Tanger et en pénétrant dans l'intérieur. — Dans ce chapitre, M. Tissot signale trois inscriptions relevées par lui dans le voisinage de Tanger. La première est une épitaphe. La seconde, qui présente quelques lacunes, faciles d'ailleurs à combler, est une dédicace à Dioclétien, de l'année 291 : « *imp.* » *caes. c.* AVREL. VAL. | *diocletian*O GERMANICO | MAX. PIO. FELICI » INVICTO AVG | *p.* M TRIBVNICIAE POTEST. VIII | *cos* IIII PATRI » PATRIAE PR*ocos* » : « [Imperatori Caesari C.] Aurelio Valerio [Diocletian]o » Germanico Maximo Pio Felici Inuicto Augusto, [pontifici] maximo, tribuniciae » potestatis octauum, [con]suli quartum, patri patriae, pr[oconsuli]. » La 3e inscription, plus ancienne, est intéressante en ce qu'elle confirme un passage de Pline « (l. 5, ch. 1) », relatif à la colonie fondée par Claude à Tingis. Pline dit que cette colonie reçut le nom de *Traducta Iulia*. On l'avait accusé de s'être trompé et d'avoir confondu la colonie de Tingis avec une autre. L'inscription découverte par M. Tissot est un fragment mutilé où il ne reste que des moitiés de mots, mais on peut y distinguer le nom de la colonie, qui commence par les lettres IVLI; cette inscription donne donc raison à Pline contre les auteurs modernes qui avaient contesté son assertion.

Ouvrages offerts à l'académie : — Envoi de la société académique roumaine : Annalilie societatei academice romane, 1869-75, 7 vol.; Gramatec'a limbei romane, partea I, analitica, de Tim. CIPARIU, 1870; Dictionariulu limbei romane, de A. LAURIANU si J. C. MASSIMU, tomu I, A-H, 1873; Operele principelui Demetriu CANTEMIRU, tomu I, Descriptio Moldaviæ, 1872 : Bucuresci, 4°. — *Présenté par M. Maury :* Le comte J. GOZZADINI, De quelques mors de cheval italiques et de l'épée de Ronzano en bronze, Bologne, 1875, gr. 4°.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 21 Août — 1875

Sommaire: 169. BURNELL, Éléments de Paléographie Indienne. — 170. WACHSMUTH, L'ancienne Athènes. — 171. LOISELEUR, Anthologie d'HORACE. — 172. HORSTMANN, Légendes Anglaises du Moyen-Age. — 173. Martin DESPOIS, Poésies françaises, latines et grecques. — 174. Œuvres complètes de DIDEROT, p. p. ASSÉZAT. — 175. BECQ DE FOUQUIÈRES, Documents nouveaux sur ANDRÉ CHÉNIER. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

169. — A. C. BURNELL, **Elements of South-Indian Palæography** from the 4th to the 17th century A. D.; being an Introduction to the study of south-indian Inscriptions and MSS. Mangalore, Basel Mission Book and Tract Depository. London, Trübner and Co. Gr. in-4°, viij-98 p. 1 carte et 32 pl. lithogr.

Les études épigraphiques et paléographiques[1] remontent, pour l'Inde septentrionale, à la fondation même de la Société de Calcutta. Elles sont par conséquent déjà vieilles de près d'un siècle. Depuis les admirables découvertes de J. Prinsep, elles sont de plus en possession d'une base et d'une méthode scientifiques et, durant les 40 années qui ont suivi, elles n'ont pas cessé de fournir à l'histoire des résultats précieux. A peu près tout ce que nous savons de positif en fait de chronologie ancienne de l'Inde, nous le devons aux travaux épigraphiques de cette période, travaux auxquels se rattachent, entre beaucoup d'autres, les noms de Burnouf, de Lassen, de Westergaard, de Stevenson, de J. et H. Wilson, W. et A. West, E. Norris, Bhau-Dâji, E. Thomas, Alex. Cunningham, J. Dowson, H. Kern, J. Burgess et de ses collaborateurs de l'*Indian Antiquary*.

Mais le domaine de la plupart de ces recherches n'a guère dépassé vers le Sud les derniers massifs du Vindhya. L'Inde méridionale demeurait exclue et déshéritée. Ce n'est pas toutefois que les matériaux y fissent défaut. Depuis longtemps on la savait riche en inscriptions, plus riche même, à ne regarder qu'au nombre, que les contrées du Nord : de bonne heure aussi on s'était appliqué à y recueillir les documents épigraphiques. D'importantes collections furent ainsi recueillies par Buchanan (copies peu exactes), par Mackenzie, par Sir W. Elliot et d'autres. Mais bien peu de ces documents ont vu le jour : ce n'est que dans ces derniers temps que M. Eggeling en a entrepris une étude suivie et qu'il en a communiqué quelques-uns des plus importants. La grande masse dormira peut-être encore longtemps dans les bibliothèques de Londres. Dans l'Inde même, il a paru quelques publications de luxe sous les auspices du gouvernement : mais à l'exception de quelques notices dues à MM. Elliot et Burnell et,

1. La paléographie dans l'Inde n'est pour ainsi dire qu'une branche de l'épigraphie et de la numismatique. Comme il n'y a pas de MSS. bien anciens, elle n'a pas d'autres matériaux que ceux qui lui sont fournis par les inscriptions et par les monnaies. Dans l'Inde du Sud toutefois, où coexistent des alphabets peu connus et d'origines diverses, ces conditions ne sont pas tout à fait les mêmes : l'écriture des MSS. y a aussi son histoire.

Digitized by Google

avant eux, à un jeune savant enlevé prématurément à la science, F. W. Ellis, il s'y est fait peu de chose pour l'étude véritable.

Cette infériorité du Sud vis-à-vis du Nord tient à des causes diverses. Non-seulement la science européenne dut régler sa marche sur le développement même de la puissance britannique, mais elle trouva encore dans les contrées du Midi le terrain moins bien préparé que dans l'Hindoustan. A l'heure qu'il est, elle n'y a pas encore le même accès, elle n'y dispose pas des mêmes ressources et le petit nombre d'hommes dévoués comme M. Burnell, qui travaillent à son avancement, s'y trouvent dans des conditions à bien des égards semblables à celles où se trouvaient dans la vallée du Gange les contemporains de Colebrooke. En second lieu il faut bien se dire que le foyer politique et intellectuel de l'Inde n'a jamais été placé dans le Dékhan et qu'à première vue, le passé de ce pays doit paraître pâle en comparaison de celui des riches contrées du Nord, siége antique de la civilisation et de la puissance, de la religion et de la littérature. Il est vrai qu'à y regarder de près, les choses se présentent sous un aspect un peu différent. Au moyen-âge les contrées méridionales réagirent à leur tour puissamment sur le Nord : Kûmârila, Çaṁkara, Râmânuja, Madhvâcârya étaient des hommes du Sud. Mais ce n'est qu'assez tard qu'on a pu se rendre compte de la vraie portée de leur rôle et de l'influence profonde exercée par quelques-uns d'entre eux. A priori les antiquités de ce pays manquaient de prestige. Il s'est ainsi trouvé que le « vague sentimentalisme » qui, selon la remarque très-juste de M. Burnell, « a infecté dès le début les études indiennes », a rencontré dans le Sud moins d'aliments que dans le Nord. La recherche y a été mise de suite à un régime plus sobre; mais, si de ce chef elle a été moins exposée aux déceptions, par contre elle a été atteinte de langueur. Nous sommes ainsi faits qu'à l'étude la plus sévère, il s'allie toujours un grain d'enthousiasme chimérique. Personne, sans doute, ne s'attend plus à la découverte d'une inscription authentique de Yudhishthira ou de quelque autre héros du Mahâbhârata; mais on n'en a pas fini avec les historiens qui se servent de ce poème comme d'une sorte de chronique et ce n'est pas non plus le sang-froid précisément qui caractérise les études védiques.

Une autre cause du peu de progrès qu'ont fait jusqu'ici ces recherches dans le Sud, tient aux difficultés toutes particulières qu'elles présentent. Les peuples du Dékhan appartiennent à une autre race que ceux du Nord et leurs idiomes sont radicalement différents des langues indo-européennes. Bien que les inscriptions les plus importantes soient, en majeure partie, rédigées en sanscrit, elles renferment un grand nombre de termes, surtout des noms de lieux, empruntés aux dialectes nationaux. L'étude de ces documents exige donc, outre la connaissance du sanscrit, celle des langues dravidiennes, c'est-à-dire d'une famille d'idiomes dont l'investigation historique est à peine commencée et qui, malgré les problèmes ethnographiques de premier ordre qui s'y rattachent, n'ont été étudiés généralement jusqu'ici que dans un but strictement professionnel. M. Burnell, qui possède ces langues presque aussi bien qu'il possède le sanscrit, a parfaitement fait sentir cette difficulté et montré combien il reste encore à faire sur ce terrain.

Digitized by Google

Enfin il était à cet abandon une dernière cause et celle-là M. Burnell a fait mieux que la signaler; il l'a supprimée. Il manquait en effet jusqu'ici un ouvrage d'ensemble qui, au point de vue d'une science plus avancée, fût pour le Sud ce que les Essais de Prinsep ont été pour le Nord, une introduction et un guide dans l'étude des textes épigraphiques; un ouvrage qui donnât la série des alphabets, leur filiation, leur distribution géographique, et qui, pour les documents eux-mêmes, précisât les particularités de forme, de langue, de rédaction et tous les caractères variables selon les temps et les lieux qui permettent de dater une pièce et d'en affirmer ou d'en nier l'authenticité[1]. Cet ouvrage, nous l'avons maintenant dans les *Éléments de Paléographie* de M. B.; son livre n'est pas seulement un traité complet de déchiffrement; c'est en même temps une sorte de chrestomathie épigraphique qui résume et précise les résultats acquis, qui sur bien des points les élargit et qui surtout, par des exemples bien choisis, enseigne la façon de manier cette sorte de documents afin d'en exprimer pour ainsi dire tout le contenu. Le chercheur qui s'occupe de recueillir des inscriptions, y trouvera des conseils, le savant qui les interprète, des moyens de contrôle et l'indianiste qui ne fait pas une étude spéciale de cette sorte de documents, toute une moisson de remarques neuves et ingénieuses portant sur toutes les branches de l'archéologie. Des inscriptions l'auteur passe aux manuscrits; il en décrit les conditions et les particularités et n'abandonne la mine qu'il a été le premier à ouvrir, qu'après en avoir sondé jusqu'au dernier filon. En un mot, pour aucune partie de l'Inde il n'a été fait jusqu'ici sur cette matière rien d'aussi complet, d'aussi méthodique ni d'aussi commode que cette magistrale publication[2].

La partie figurée de l'ouvrage de M. B. se compose : 1° de 19 tableaux lithographiés donnant la série complète des alphabets qui ont été en usage dans l'Inde du Sud depuis le IVe siècle. Autant que les documents originaux le permettaient, ces tableaux donnent chaque fois tous les signes, tant simples (voyelle initiale,

---

1. Les fraudes ont dû s'exercer surtout sur les actes de donation, qui sont précisément de toutes les inscriptions celles qui ont la plus grande valeur historique. Une chronique tamoule, le *Kongudesarâjakkal*, est en grande partie faite avec des documents de ce genre. Suspectée par M. Dowson, elle a été défendue par MM. Lassen et Eggeling. Ce dernier, qui est probablement le savant d'Europe le plus compétent en cette matière, s'appuyait surtout sur un acte de donation du roi Arivarman, de 247 ap. J.-C., acte que le chroniqueur a eu peut-être sous les yeux, tant il s'accorde bien avec les données de son récit, et qui s'est retrouvé dans les collections de M. Elliot. Or M. Burnell n'hésite pas à déclarer que cette pièce a été forgée au plus tôt au Xe siècle, et il est plus que probable que beaucoup d'autres documents de ce genre mentionnés dans la chronique, ne sont pas de meilleur aloi. Par cet exemple on pourra juger et des perplexités réservées à l'historien dans ces recherches, et de l'urgente utilité d'un ouvrage comme celui de M. B. — M. B. a traité en détail des actes de donation, de leurs différentes espèces, de leur libellé, de leurs conditions et marques extérieures telles que sceaux, sigles, signatures, etc., ainsi que des décisions des jurisconsultes à cet égard. Presque tout son Ve chapitre est consacré à cette matière.

2. Avant ce dernier ouvrage, M. B. avait publié sur la matière *A few suggestions as to the best way of making and utilizing copies of Indian Inscriptions*. In-8°. Madras, 1870, et *On some Pahlavi Inscriptions of South-India*, Mangalore, 1873 (printed for private distribution). Pour ce dernier et d'autres publications récentes de M. B. cf. *Rev. crit.* du 1er nov. 1873, 21 et 28 mars 1874.

Digitized by Google

consonne + voyelle), que composés (groupe de consonnes + voyelle). Un tableau spécial est en outre affecté aux caractères numériques et une carte représente, par une heureuse combinaison de teintes plates et de lignes en couleurs, la distribution géographique des alphabets primaires du IVe au Xe siècle environ, ainsi que celle de leurs dérivés vers la fin du XVIe. Toutes celles de ces planches qui se rapportent à des documents épigraphiques sont, à l'exception de 2, exécutées d'après des estampages. — 2° de 12 planches reproduisant en fac-simile soit des inscriptions, soit des manuscrits de diverses époques du IVe au XVIIIe s. Sur une de ces planches est figuré un choix de sceaux royaux empruntés à des actes de donation.

L'ouvrage lui-même est divisé en 5 chapitres. Dans le Ier, M. B. examine à son tour le problème tant de fois débattu de l'origine de l'écriture dans l'Inde et présente en quelques pages le résumé, à notre avis, le plus substantiel que nous ayons de cette question compliquée. M. B. est un partisan décidé de l'importation étrangère. Il montre que les plus anciens alphabets indiens dont nous ayons connaissance paraissent avoir été adaptés à la langue sanscrite, plutôt qu'inventés pour elle et, à l'hypothèse de M. E. Thomas, qui soutient une origine dravidienne, il oppose le fait décisif que le seul alphabet propre au Dékhan découvert jusqu'ici trahit lui-même une provenance étrangère et ne représente que très-imparfaitement les caractères phonétiques des langues dravidiennes. Dans un appendice spécial consacré à cette question, il poursuit l'histoire de ces langues bien plus haut qu'on n'a fait jusqu'ici. A l'aide des mots, particulièrement des noms de lieux transcrits par les géographes grecs, des termes conservés par des écrivains sanscrits et pâlis, et surtout à l'aide des inscriptions, il essaie de reconstituer les systèmes phonétiques que présentaient ces idiomes à une époque antérieure de plusieurs siècles à l'apparition des premières œuvres littéraires. Il résulte de son examen que ce n'est que par des études poursuivies en ce sens qu'on peut espérer de reconstruire non-seulement l'histoire de cette partie de l'Inde, mais encore son ancienne géographie [1], et les premiers fondements de sa grammaire. — L'origine indigène des alphabets indiens une fois écartée, M. B. en cherche naturellement la provenance chez les peuples qui ont écrit pour ainsi dire de temps immémorial, chez les Sémites. Mais il ne se prononce qu'avec réserve sur le point de savoir par quelle voie se serait faite l'importation. Aux deux hypothèses principales émises jusqu'ici, celle de l'importation directe par les Phéniciens et celle de l'importation indirecte par l'intermédiaire des populations commerçantes de l'Arabie du Sud, il en ajoute une 3° qu'il semble préférer et qui consiste à voir dans les alphabets d'Açoka une dérivation d'une écriture cursive araméenne qui a été en usage à Babylone, concurremment avec les caractères cunéiformes, dès le temps des Achéménides et peut-être déjà avant eux [2]. Tant que les preuves paléographiques ne seront pas plus précises, on ne

1. M. B. espère pouvoir publier bientôt une carte de l'Inde du Sud où seront enregistrées les données des géographes classiques qu'il lui a été possible d'identifier. A en juger par quelques exemples, elle rectifiera en bien des points les résultats de M. Lassen.

2. L'écriture est appelée *lipi* en sanscrit et *dipi* en vieux perse. Ces deux mots sont

Digitized by Google

pourra rien affirmer à cet égard. Peut-être aussi convient-il de ne pas admettre une provenance unique, comme M. B. est amené lui-même à le penser relativement à l'alphabet indépendant qu'il a signalé dans l'Inde méridionale.

Quant à l'époque à laquelle l'écriture a commencé à être usitée dans l'Inde, M. B. est plus affirmatif. Il pense que cet usage ne remonte pas plus haut que la fin du IVe siècle avant notre ère et que, dans les inscriptions d'Açoka (environ 250 av. J.-C.), nous touchons de bien près à ses origines. J'avoue que je vois à cette solution plus d'une difficulté.

D'abord ces documents nous mettent immédiatement en présence de deux alphabets distincts qui, bien que d'origine sémitique, montrent déjà toutes les habitudes restées jusqu'à ce jour caractéristiques des écritures indiennes, et qui l'un et l'autre ont eu le temps de s'adapter d'une façon parfaite et définitive aux idiomes sanscrits. L'un d'eux, celui des inscriptions méridionales, a même déjà changé sa direction primitive de droite à gauche en celle de gauche à droite et, parmi les indices relevés par M. B. lui-même, il en est qui semblent montrer d'une façon non équivoque que ce changement s'est fait sur le sol indien. L'orthographe de ces textes est très-irrégulière; mais elle ne l'est guère davantage que celle de bien des documents postérieurs, et rien ne prouve qu'il faille voir là les tâtonnements d'un procédé dans l'enfance. Plusieurs de ces irrégularités paraissent dues à la négligence des lapicides (Açoka s'en plaint et s'en explique lui-même dans l'inscription de Girnar, n° XIV); d'autres reviennent si fréquemment, qu'il est permis d'y voir des habitudes vicieuses, mais tolérées; quelques-unes tiennent certainement à des différences dialectales; enfin il ne faut pas oublier que ces édits sont rédigés dans des idiomes populaires qui n'avaient peut-être jamais été écrits jusque-là ni grammaticalement cultivés. Le silence presque absolu gardé longtemps par la littérature sur tout ce qui de près ou de loin rappelle les procédés graphiques, si singulier qu'il soit, n'est cependant pas inexplicable. En tous les cas il prouverait trop, en particulier pour M. B., qui n'admet pas, avec raison selon moi, que, sans l'écriture, il puisse se produire une littérature technique. Il faudrait donc faire descendre jusqu'au IIIe siècle av. J.-C. tous les ouvrages en prose de cette catégorie, c'est-à-dire plusieurs brâhma*n*as et la grande masse des sûtras. Mais on admettrait cette conclusion, que la difficulté ne serait pas tranchée pour cela. Pâ*n*ini par exemple, qui mentionne l'écriture [1], peut à la rigueur être ramené à cette époque. Mais une théorie

---

rapportés d'ordinaire à la rac. *lip* « oindre », qui ne fournit pourtant pas d'autre dérivé analogue et qui, comme verbe, n'est pas non plus employée dans le sens d'écrire. A sa place est usitée la rac. *likh* qui signifie rayer, gratter (cf. scrib. γράφ. χαρακτήρ, etc.). Comme les premiers textes écrits paraissent avoir été dans l'Inde, aussi bien qu'ailleurs, des textes gravés (cf. cependant le témoignage de Néarque chez Strabon ci-après), M. B. se demande si les mots *lipi* et *dipi* ne seraient pas, aussi bien que la chose qu'ils désignent, d'importation étrangère et sémitique, et il pense à la rac. *ktb*. L'embarras presque égal qu'on éprouve, soit à séparer ces deux mots, soit à les rattacher légitimement l'un à l'autre, semble en effet les désigner comme des intrus que chacune des deux langues se serait assimilés de son mieux et à sa façon.

1. Çâkatâyana la mentionne aussi et presque dans les mêmes termes. Ce grammairien est antérieur à Pâ*n*ini et même à Yâska. Mais M. B. a des raisons de croire que l'ou-

Digitized by Google

comme la sienne ne s'improvise pas : la perfection même de son œuvre oblige d'admettre qu'elle est le résumé d'un très-long travail antérieur accompli dans la même direction et que, bien des générations avant lui, on concevait déjà la grammaire comme il la conçoit lui-même, c'est-à-dire comme la réduction de tous les faits grammaticaux aux sons élémentaires de la langue. Or cette conception seule me semble supposer aussi forcément l'existence d'une notation alphabétique, que le calcul suppose celle d'un système chiffré. Et ce qui peut se dire de la grammaire, s'applique, dans une moindre mesure il est vrai, à d'autres doctrines, telles que l'exégèse, le rituel, etc. Quel que soit l'âge des traités qui représentent maintenant ces doctrines, quelques changements qu'ils aient subis, il reste toujours le fait, pour nous indubitable, de l'existence dans l'Inde d'une littérature technique en prose bien avant le IIIe siècle. Cette littérature était destinée à être apprise par cœur : elle n'était probablement pas écrite, en ce sens qu'elle se conservait et se transmettait de mémoire, par l'enseignement oral, conformément à l'ancien usage soutenu par le préjugé et par l'intérêt. Mais le développement en serait inexplicable, si ses promoteurs n'avaient pas su noter leur pensée.

Reste le témoignage des écrivains grecs qui est formel, mais qui, dans sa brièveté, ne laisse pas d'être embarrassant. Néarque, dont les informations se rapportent aux années 326-325 et au bassin de l'Indus, rapporte que les Indiens n'ont pas de lois écrites[1], mais il dit positivement qu'ils écrivent des lettres sur des pièces de coton apprêtées par une sorte de foulage[2]. Par contre Mégasthène, dont le témoignage est postérieur d'une trentaine d'années et s'étend à l'Inde orientale, après avoir confirmé le rapport de Néarque quant aux lois, ajoute « car ils ignorent l'écriture et tout se traite chez eux de mémoire, d'après la » tradition[3] ». Cette assertion s'accorde assez mal avec ce qu'il dit ailleurs[4] du détail de l'administration et en particulier, comme le remarque M. B., de ces stèles érigées le long des routes tous les 10 stades et « indiquant les localités » riveraines et les distances ». Mais indépendamment de cela, elle est invraisemblable, au point que Schwanbeck et, après lui, un savant qui n'est certainement pas tenté de surfaire l'antiquité des choses indiennes, M. Weber, ont soutenu que Strabon n'avait pas compris son auteur[5]. Je n'ose aller jusque-là :

---

vrage qui court sous ce nom et sur lequel il a été, avec M. Bühler, le premier à donner des informations précises, est, dans son état actuel, postérieur non-seulement à la grammaire de Pâṇini, mais même au *Mahâbhâshya*. Cf. *Vaṃçabrâhmana*, Préf. p. xlj.

1. Apud Strab. XV, 1, 66, éd. Didot.

2. Ibid. XV, 1, 67. A première vue il semble que Néarque ait compté l'écriture au nombre des procédés que les Indiens prirent immédiatement des Macédoniens. Mais en y regardant de plus près, on voit que le passage de Strabon ne comporte pas cette interprétation. Le fait même que les Indiens n'ont pas, comme d'autres peuples illettrés de l'Asie, adopté l'alphabet grec (qui est mentionné dans les sûtras de Pâṇini et qui a eu cours longtemps dans une partie du pays), prouve qu'ils en possédaient un en propre et que l'usage en était solidement établi.

3. Ibid. XV, 1, 53.

4. Ibid. XV, 1, 50.

5. *Megasth. India*, p. 51 et *Ind. Skizzen*, p. 131. Ils traduisent Οὐδὲ γὰρ γράμματα εἰδέναι αὐτούς par « ils ignorent l'usage de pièces écrites (dans les procès) ». Que Strabon

Digitized by Google

je croirais plutôt que le témoignage de Mégasthène en ce point repose sur une observation superficielle; que, n'ayant vu nulle part l'écriture intervenir dans la vie publique des Indiens, il en aura conclu qu'elle était absolument ignorée. Cette méprise de sa part semblera naturelle, si on admet que les pays du Gange, où il a surtout séjourné, étaient moins avancés sous ce rapport que ceux de l'Ouest[1], ouverts depuis longtemps à l'influence étrangère et où Darius, plus de deux siècles auparavant, avait établi une satrapie.

(*La fin au prochain n°.*) A. BARTH.

---

170. — **Die Stadt Athen im Alterthum**, von CURT WACHSMUTH. Erster Band. Leipzig, Teubner. 1874. In-8°, 768 p. 2 pl. — Prix : 26 fr. 75.

M. C. Wachsmuth, professeur à l'université de Gœttingen et l'un des collaborateurs du *Rheinisches Museum*, connu des philologues par ses travaux sur les sillographes grecs, les *Eclogæ* de Stobée et le *Florilegium* de Jean de Damas, à qui l'on doit en outre une intéressante étude sur les coutumes des Grecs modernes rapprochées de celles de leurs ancêtres[2], nous a donné, vers la fin de l'année dernière, la première partie d'un ouvrage considérable qui a pour objet la restitution d'Athènes antique. Ce volume est consacré à la topographie et à l'histoire de cette ville; entendez l'histoire de sa formation, de son développement, et des modifications qu'elle a subies depuis les Pélasges jusqu'au temps de Justinien.

La topographie d'Athènes a été, en notre siècle et depuis Leake, l'objet d'un grand nombre d'ouvrages, de mémoires, de dissertations spéciales dont les conclusions, souvent divergentes ou contradictoires, n'avaient pas encore été soumises à une critique d'ensemble. M. W. rend donc un service important à la science, en réunissant en un corps d'ouvrage les résultats de tant de travaux épars auxquels il ajoute lui-même des lumières nouvelles. Les fouilles qui se poursuivent sur le sol d'Athènes et les découvertes qui peuvent en sortir modifieront peut-être bientôt certains détails de son œuvre; mais cette œuvre renferme un bon nombre de parties solides qui ne peuvent être entamées, et l'on ne saurait trop remercier M. W. d'avoir entrepris un tel travail, qui est un exposé aussi exact et aussi complet que possible de tout ce qu'il est permis de savoir actuellement sur la matière.

Dans une vaste introduction (p. 1-90), l'auteur passe en revue les sources

---

lui-même ne l'entendait pas ainsi, ressort de la remarque dont il fait suivre, au chap. 67, le témoignage de Néarque : ἐπιστολὰς δὲ γράφειν...., τῶν ἄλλων γράμμασιν αὐτοὺς μὴ χρῆσθαι φαμένων.

1. Eratosthène, chez Strabon XV, 1, 11, nous apprend que les mesures itinéraires n'étaient plus indiquées à l'Est de Pâtaliputra. — M. B. voit une preuve de l'introduction récente de l'écriture dans l'uniformité des caractères employés dans les inscriptions méridionales d'Açoka, le même alphabet n'ayant pas pu se maintenir longtemps sans la moindre variation locale, du golfe de Cutche à l'embouchure de la Mahânadî. J'expliquerais plutôt ce fait par l'emploi d'un alphabet officiel, correspondant à la langue officielle que nous sommes bien obligés d'admettre pour une partie de ces édits, à moins de supposer l'existence d'un idiome populaire uniforme depuis les frontières du Penjab jusqu'à la côte d'Orissa.

2. L'ouvrage a pour titre : *Das alte Griechenland im Neuen*. Bonn, 1864.

Digitized by Google

diverses de notre connaissance de l'ancienne Athènes, et en critique la valeur. Peut-être aurait-on pu souhaiter, pour ce premier chapitre, un ordre plus méthodique. Les pages qui, au début du livre, sont consacrées à l'examen des plans et des dessins modernes, eussent été, à ce qu'il semble, rejetées avantageusement à la dernière division du chapitre, laquelle comprend l'énumération et l'appréciation des travaux de topographie et d'archéologie athéniennes, depuis Cyriaque d'Ancône jusqu'à Ernest Curtius. Il eût été évidemment plus logique de commencer par l'examen des témoignages des auteurs anciens. Mais on passe facilement sur ce défaut de composition en songeant à la précision et à l'abondance des renseignements qui sont accumulés dans cette introduction. M. W. insiste avec raison, au point de vue topographique, sur les modifications que les ruines d'Athènes ont subies depuis le milieu du xve siècle; étude déjà faite en partie par M. de Laborde, mais que M. W. continue jusqu'à nos jours. A l'histoire des fouilles exécutées depuis 1833 sur le sol d'Athènes, histoire où nous n'avons pu relever qu'une erreur de détail [1], devra s'ajouter désormais la mention des travaux récemment entrepris par M. E. Burnouf, qui, en déblayant le bastion d'Odyssée à l'Acropole, a mis au jour l'appareil de la Clepsydre et l'escalier de Pan [2]. — Dans le chapitre qui suit, nous avons vu avec plaisir M. W. réduire à leur juste valeur les conclusions que certains archéologues, athéniens surtout, avaient cru pouvoir tirer, pour la topographie, de la provenance des inscriptions, de l'emplacement des églises chrétiennes, et de la tradition locale. Nous croyons avec lui que les inscriptions ne peuvent fournir de sûrs renseignements topographiques qu'à la condition d'avoir été trouvées enfouies à une assez grande profondeur du sol et d'y avoir été trouvées en nombre. Quant aux églises chrétiennes, le travail approfondi d'Aug. Mommsen [3] et celui moins complet, mais encore intéressant de M. de Julleville [4] ont suffisamment démontré que leur emplacement et leurs vocables fournissent rarement des données topographiques vraiment rigoureuses. Que dire enfin de cette tradition locale à laquelle on doit la lanterne de Démosthène, la prison de Socrate et autres imaginations semblables ?

Avant d'aborder les questions de topographie proprement dite, l'auteur replace la ville d'Athènes dans son cadre naturel et étudie avec soin les différentes conditions physiques qui ont pu influer sur le génie de ses habitants. Ce qui fait la valeur et la nouveauté de ce chapitre, c'est qu'aux textes des anciens et aux descriptions des modernes M. W. ajoute des témoignages d'un ordre purement scientifique. La météorologie et la géologie lui apportent leur contingent d'observations utiles. On a mille fois célébré, depuis l'antiquité, la pureté de l'atmos-

1. D'après M. W. (p. 27, not. 1) les membres de l'École française auraient commencé des fouilles en 1845, près du monument d'Agrippa. Or, l'École d'Athènes n'était pas encore fondée à cette date.

2. Comptes-rendus de l'Acad. des inscr. 1874, p. 94, 100, 202.

3. *Athenæ christianæ*. Leipzig, 1868.

4. *Recherches sur le vocable et l'emplacement des églises chrétiennes en Attique* (Archives des Missions, t. V, 2e série, 1869). M. W., dont la bibliographie est d'ordinaire si exacte, ne le cite pas.

Digitized by Google

phère de l'Attique et sa clarté lumineuse. Or, nous apprenons par M. W., qui emprunte ces renseignements aux publications de l'Observatoire dirigé par M. J. Schmidt, qu'à Athènes il n'y a pas en moyenne deux jours par an où le soleil soit complétement invisible, et que le nombre des jours simplement nébuleux y est à peine de 24. Quant aux nuits, il n'y en a pas plus de 3 à 6 par année qui soient sans étoiles. De tels faits valent mieux que les phrases les plus poétiques en l'honneur du ciel attique. — L'étude du sol de la ville et de la campagne d'Athènes sert à l'auteur à expliquer comment l'activité des habitants devait nécessairement se porter du côté de la mer. Bien qu'il n'y eût pas à insérer là un traité de géologie, on aurait désiré cependant sur ce point quelques détails de plus. M. W. les aurait trouvés dans un ouvrage qu'il ne paraît pas connaître : la *Géologie de l'Attique* de M. Gaudry. — Sur la question de climat, les observations du Dr Schmidt, et l'ouvrage spécial du Dr Mathiessen fournissaient des données précises dont M. W. a su tirer profit et qu'il a heureusement rapprochées des témoignages des anciens. Il en résulte que le climat d'Athènes s'est certainement modifié depuis l'antiquité, mais qu'il ne s'est pas modifié d'une façon aussi sensible qu'on le croit généralement. Il est incontestable cependant que la sécheresse de l'atmosphère est plus grande aujourd'hui en Attique qu'elle n'était autrefois, comme le prouvent l'extrême rareté et l'insignifiance de la rosée en été. Pour ne citer qu'un exemple, en 1862, du mois de juin au mois de septembre, il n'y a pas eu trace de rosée dans la campagne d'Athènes. M. W. établit qu'il n'en était pas de même dans l'antiquité. Aux raisons qu'il donne il faut ajouter, je crois, une preuve tirée de la mythologie. On sait l'importance qu'avaient à Athènes les légendes des filles de Cécrops : Hersè, Pandrosos, Aglauros. De telles fables auraient-elles pris naissance dans un pays où la rosée eût été, primitivement comme aujourd'hui, un phénomène presque inconnu?

La description de Pausanias est évidemment le fondement de toute étude scientifique sur la topographie athénienne. M. W. prend donc Pausanias pour guide dans la première partie de ses recherches (p. 130-285). Mais le texte du periégète soulève des difficultés de plus d'un genre. On est loin de s'accorder, par exemple, sur la porte par où il est entré et sur la route qu'il a suivie dans ses promenades artistiques à travers Athènes. On lui a souvent reproché un manque d'ordre et de méthode, des digressions, des allées et venues capricieuses qui déconcertent les topographes modernes. M. W. essaye de prouver que ces critiques sont sans fondement, que Pausanias, loin d'aller au hasard, suit dans sa description un plan simple, assez rationnel, et dont les différentes parties se lient entre elles. Il observe justement que Pausanias a fait un choix parmi les milliers d'objets qui pouvaient solliciter son attention, que ce choix implique nécessairement des lacunes dans sa description, mais que ces lacunes volontaires ne peuvent le faire accuser de manquer de plan. Sur la méthode suivie par Pausanias, M. W. se sépare nettement d'E. Curtius. Il arrive souvent que le periégète rapproche et énumère au même endroit des édifices similaires, qui n'étaient pas groupés ensemble dans la réalité, mais au contraire dispersés sur plusieurs points d'Athènes. Curtius avait cherché à expliquer ce fait en supposant qu'à chaque

Digitized by Google

groupe d'édifices de même nature étaient attachés des exégètes, des cicérones spéciaux que Pausanias a pris pour guides. Sans doute les sanctuaires avaient leurs mystagogues, qui mettaient les étrangers au courant des légendes qui s'y rattachaient et des objets d'art qui y étaient enfermés. Mais pourquoi les monuments d'Adrien auraient-ils eu des exégètes particuliers? Il est bien naturel, comme le remarque M. W., que Pausanias, après avoir décrit l'Olympeion, parle des autres édifices dus à la munificence d'Adrien, de même que le sanctuaire mystique d'Agra le fait penser à l'Eleusinion, et que l'Aréopage lui est une occasion de citer les autres tribunaux d'Athènes. Les digressions de Pausanias sont des digressions d'antiquaire et d'historien et ne correspondent pas à des *excursus* réels. Sur tous ces points, nous sommes complétement d'accord avec M. W. Il nous semble aussi que si on fait entrer Pausanias à Athènes, non par le Dipylon, comme le veut Curtius, mais par la porte du Pirée, sa description de l'agora se comprend et s'explique plus facilement. En un mot, la démonstration de M. W., très-logique et sans cesse appuyée de preuves solides, nous paraît entraîner presque toujours la conviction. Sur un seul point, le plan de Pausanias, heureusement rétabli dans son ensemble, paraît complétement bouleversé. La description du quartier d'Athènes situé sur la rive gauche de l'Ilissus se trouve, on le sait, coupée en deux parties que sépare un assez grand intervalle, et d'une façon si malheureuse que le passage du chapitre 19 qui a trait aux monuments d'Agra, au lieu d'être la suite naturelle des passages analogues des chapitres 8 et 14, semble devoir au contraire les précéder. Il y a là un désordre qui est en contradiction formelle avec le plan méthodique attribué à Pausanias par M. W., si l'on n'accepte pas l'hypothèse, assez vraisemblable, d'une interversion de feuilles dans un manuscrit ancien d'où dériveraient tous ceux que nous possédons.

Une source non moins précieuse de renseignements, ce sont les indications que nous fournissent les textes anciens sur la route que suivaient, à travers les rues d'Athènes, les processions religieuses. Cette question avait été déjà étudiée par Aug. Mommsen dans son *Heortologie* : en la traitant à son tour M. W. y ajoute un surcroît de précision et d'exactitude et il arrive à déterminer, avec une grande vraisemblance, la place controversée du Pélasgikon, celle du Pythion, celle de l'Eleusinion. La topographie d'Athènes se termine et se complète par une série de monographies : sur le Pirée, où il n'avait que peu de chose à ajouter à l'excellent travail d'Ulrichs; sur les Longs Murs, les portes, les faubourgs, les quartiers d'Athènes; sur le Théseion, dont il n'accepte pas la dénomination et où il reconnaît, par des raisons qui ne nous ont pas entièrement convaincu, l'Hérakleion du quartier Mélitè; sur l'Eridan; sur le Museion; sur le Pnyx qu'il place près de l'Aréopage, sur la pente occidentale de l'Acropole, tout en déclarant sagement que la question appartient encore à la controverse et ne saurait être tranchée d'une façon définitive. En tout cela, M.W. fait preuve d'un véritable esprit critique, ferme et prudent tout à la fois, qui sait pousser les recherches aussi loin que possible, qui serre de près et discute tous les témoignages pour en tirer des conclusions, mais qui n'a garde de nous donner comme des

Digitized by Google

vérités acquises ce qui est seulement vraisemblable ou probable. Ceux-là même qui ne tomberont pas d'accord avec lui sur plusieurs points, malheureusement encore bien incertains, de la topographie athénienne, seront forcés de rendre hommage aux qualités supérieures de sa méthode.

L'histoire de *la ville* d'Athènes, qui occupe une place importante dans l'ouvrage de M. W. (p. 381-724), mériterait un examen approfondi. Forcés de nous borner et de choisir, nous nous contenterons de quelques courtes observations sur la partie la plus controversable de cette histoire : celle qui concerne les origines.

L'auteur met tout d'abord en relief cette remarque de Thucydide (II, 15, 3. 4) que la place des premiers établissements sur le sol d'Athènes semble indiquée par celle des plus anciens sanctuaires. Généralisant cette observation, il en fait un principe qu'il formule de la manière suivante : « Quand on trouve sur un » point déterminé de la ville un groupe d'anciens sanctuaires consacrés aux » divinités de telle ou telle race, on peut en conclure que les peuplades appar- » tenant à cette race se sont fixées dans ces limites. » Nous croyons le principe vrai, mais l'application en est souvent difficile. S'il paraît certain, par exemple, que le culte d'Apollon Delphinien et celui de Poséidon Heliconios dans le quartier d'Agra y impliquent l'établissement des Ioniens, comment la présence du culte d'Héphaistos et son association à celui d'Athénè sur la citadelle d'Athènes, peuvent-elles prouver, ce qu'on induit d'ailleurs d'une autre façon, que les Pélasges ont occupé d'abord l'Acropole ? Il faudrait établir auparavant qu'Héphaistos est une divinité d'origine pélasgique ; ce qui est possible, mais ce qui n'est pas démontré. De même, la place du sanctuaire des Euménides entre le rocher de l'Acropole et l'Aréopage ne prouve pas nécessairement que ces divinités aient été apportées par les Pélasges. De ce que les Pélasges ont rendu un culte à Gè, nous ne pouvons en conclure qu'ils ont connu les Euménides, filles de la Terre d'après la croyance hellénique. M. W. nous paraît également aller trop loin quand il prétend trouver dans le nom du Museion et dans la position du temple de Dionysos du quartier de Limnae des indices d'établissements thraces à Athènes. Le culte de Dionysos et celui des Muses sont à coup sûr d'origine thrace : mais ont-ils été apportés directement en Attique par une invasion ou une migration ? N'ont-ils pu s'y introduire plutôt par l'intermédiaire de la Béotie, alors que les peuplades thraces s'étaient depuis longtemps mêlées dans ce pays aux tribus éoliennes ? L'expédition du roi thrace Eumolpos contre Erechtée est une légende où il est difficile, malgré l'autorité de Thucydide, de démêler un fondement historique. — Ces réserves faites, la méthode vraiment neuve suivie par M. W. nous paraît avoir été féconde en heureux résultats. La présence d'établissements phéniciens dans le quartier Mélitè est surtout très-nettement démontrée.

Le volume se termine par un appendice renfermant plusieurs pièces rares et curieuses sur les ruines d'Athènes. C'est d'abord la notice de Cyriaque d'Ancône extraite des *Epigrammata reperta per Illyricum ;* ce sont deux traités anonymes provenant, l'un d'un ms. de la bibliothèque de Vienne, l'autre d'un ms. de notre

Digitized by Google

bibliothèque nationale; c'est la lettre écrite de Smyrne en 1672 par le jésuite Babin à l'abbé Pécoil à Lyon. Un plan d'Athènes, un autre du Pirée, qui apportent quelques modifications utiles aux cartes de Leake et de Curtius, achèvent de donner du prix à ce volume.

En somme, l'ouvrage de M. W. est le plus complet et le meilleur qui ait été publié jusqu'alors sur la topographie et l'histoire de la ville d'Athènes. Il ne deviendra pas seulement le manuel indispensable des membres de notre Ecole française, des membres de l'Institut archéologique fondé l'année dernière à Athènes par le gouvernement prussien, et de tous ceux qui vont étudier la Grèce chez elle : il pourra être consulté avec profit, et en toute confiance, par d'autres encore que par les archéologues et les topographes.

P. DECHARME.

---

171. — **Une anthologie d'Horace**, précédée d'observations sur la façon dont il convient de traduire aujourd'hui les poètes, par M. Jules LOISELEUR, bibliothécaire de la ville d'Orléans. Orléans, Herluison; Paris, Lemerre. 1875. In-8° de 120 p. tiré à 80 exemplaires. — Prix : 5 fr.

Voici une publication qui ne manque ni d'audace ni d'originalité. M. Loiseleur, contraint, par la fatigue de sa vue, à s'abstenir pour quelque temps des travaux historiques qui l'ont fait connaître si avantageusement, a consacré ses loisirs forcés à une traduction en vers des plus belles odes d'Horace, réalisée dans des conditions de sobriété et d'exactitude tout à fait nouvelles. Ainsi qu'il le dit dans une introduction fort intéressante, morceau de critique littéraire plein d'idées et d'idées accompagnées de preuves, la traduction en vers est loin d'avoir suivi les progrès accomplis depuis vingt ans par la traduction en prose : elle en est restée à peu près au point où Delille l'avait laissée. Les traducteurs même les plus vantés ne sont jusqu'à ce jour que de libres imitateurs, procédant par périphrases, fuyant le mot propre, énervant leur modèle, l'altérant par des retranchements et des additions également déplorables, habillant enfin la statue antique à la moderne[1]. Voilà les défauts que l'auteur de l'*Anthologie d'Horace* entreprend d'éviter, sans se dissimuler les difficultés de la tentative, ni se flatter de les avoir toujours vaincues. Dans son introduction, il établit avec sa netteté habituelle la somme et la limite des concessions qu'un lecteur intelligent et équitable doit accorder au traducteur, eu égard au génie différent des deux langues et aux entraves résultant de cette quantité d'articles, de prépositions et de verbes auxiliaires dont la nôtre est hérissée, mais il ajoute qu'il est possible de rendre les poètes anciens avec plus de sobriété et de concision qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Joignant l'exemple au précepte, il traduit les trente-trois plus belles odes d'Horace,

---

1. M. L. passe successivement en revue (p. 12-17) les principales traductions en vers des odes d'Horace, et il signale spirituellement les infidélités de MM. d'Autroche (1789), de Wailly, Pierre Daru, Goupy, Émile Boulard, baron Doyen, comte Henri Siméon; la devise de tous ces traducteurs semble avoir été : mutilation ou amplification. Quand le malheureux Horace n'est pas écharpé par eux (*disjecti membra poetæ*), il est par eux noyé sans miséricorde.

Digitized by Google

non pas vers pour vers, ce qui serait inexécutable, mais sans excéder jamais le nombre de vers de l'original. Bien plus, il reproduit maintes fois jusqu'au rhythme, c'est-à-dire que son vers présente la même mesure, le même nombre de syllabes que le vers d'Horace. C'était certes là un problème aussi difficile que ceux que l'auteur s'est souvent proposés dans le domaine de l'histoire et qu'il a presque toujours résolus. Et si l'on songe qu'il l'aborde avec le secours d'un vers souvent heureux, toujours plein et bien sonnant, on ne refusera pas de s'associer à l'approbation que je lui donne ici. « J'ai surtout entendu indiquer la voie à » suivre, dit-il modestement dans une note finale : de plus habiles se chargeront » de l'élargir. » Et, en effet, si la traduction en vers veut se relever du discrédit où les paraphraseurs l'ont fait tomber, c'est dans la voie tracée par M. Loiseleur qu'elle doit résolûment entrer.

T. de L.

---

172. — **Altenglische Legenden.** Aus den verschiedenen Mss. zum ersten Male herausgegeben von Dr Carl Horstmann. Paderborn, Schœningh. 1875. In-8°, xliv-240 p. — Prix : 5 fr. 35.

On a jusqu'à présent mis au jour un bien petit nombre de ces légendes pieuses qui constituent une part notable de la littérature anglaise au moyen-âge. M. C. Horstmann s'est donné la tâche de les faire connaître. Après en avoir imprimé plusieurs dans divers recueils périodiques, il en donne aujourd'hui quatre en un volume, l'*Enfance de Jésus*, la *Naissance de Jésus* (en partie dans un double texte), *Barlaam et Josaphat* (deux versions complètes, dont l'une fort abrégée, et un fragment) et *le Purgatoire de saint Patrice*. M. H. estime que ces poèmes remontent au milieu du XIIIe siècle, mais ne nous sont pour la plupart parvenus que sous une forme remaniée au siècle suivant. Dans son introduction, il se livre à une classification fort utile des compilations manuscrites qui nous ont conservé ces légendes avec beaucoup d'autres. La publication est faite avec soin et critique, mais sans aucune note. Dans l'état actuel de la lexicographie du moyen-anglais, un lexique des mots intéressants n'aurait pas été superflu. L'éditeur est également fort sobre de renseignements littéraires. On peut se demander si telle ou telle de ces compositions n'a pas une source française plutôt que latine. Mais le volume de M. H. n'en sera pas moins le bien venu auprès de ceux qui étudient l'histoire de la langue anglaise et la littérature religieuse du moyen-âge.

---

173. — **Poésies françaises, latines et grecques de Martin Despois,** avec une introduction et des notes, par Reinhold Dezeimeris. Bordeaux, Gounouilhou. 1875. In-8°, 142 p. (tiré à 112 exemplaires).

Martin Despois, jurisconsulte, érudit et poète bordelais, mourut à Bordeaux vers 1623, âgé de moins de quarante ans. Il avait préparé pour l'impression un recueil de poésies en français, en latin et en grec, qui est resté inédit. Ce manuscrit étant venu entre les mains de M. Reinhold Dezeimeris, il en a tiré le choix qui remplit ce volume, — un cinquième environ du tout. L'auteur n'a certainement rien perdu à ce triage, et on goûtera la fleur d'un panier qui,

Digitized by Google

rempli, aurait effrayé plus d'une bonne volonté. Comme représentant des goûts et des études d'une certaine élite provinciale au sortir des guerres de religion et avant Richelieu, entre la Pléiade et le siècle de Louis XIV, Despois est intéressant : il a trouvé dans M. D. le meilleur éditeur qu'il pût souhaiter. La réserve même avec laquelle, dans sa préface, il fait l'éloge de son client dispose le lecteur à trouver qu'il reste en deçà de la mesure plutôt qu'il ne va au-delà. En réalité il rend pleine justice à la valeur du poète bordelais; cette valeur est, bien entendu, historique plus qu'esthétique, et cependant on lit avec plaisir la plupart de ces pièces légères, surtout des latines, imitées avec adresse de Catulle, de Martial, d'Ausone, de Marulle, de Jean Second ou de l'Anthologie, et où souvent sont heureusement exprimés des sentiments plus délicats et plus originaux qu'on ne s'y attendrait. M. D. a commenté Despois avec l'érudition sûre et variée dont il a donné mainte preuve depuis son excellente édition de Pierre de Brach. Il a extrait dans son introduction, soit de ce qu'il a publié, soit de ce qu'il a laissé dans le manuscrit, tous les renseignements qui peuvent servir à faire bien connaître l'époque et le milieu de l'auteur. C'est en partie grâce à ces fines remarques que le joli volume où Despois a la bonne fortune de revivre devra de prendre une place honorable dans nos bibliothèques : agréable en lui-même, il vient s'ajouter utilement à tous les matériaux, jusqu'ici peu mis en œuvre, qui permettront d'écrire l'histoire littéraire de la période de transition à laquelle il appartient. G. P.

---

174. — **Œuvres complètes de Diderot,** revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la bibliothèque de l'Ermitage. Notices, notes, table analytique; étude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle. Par J. Assézat. Paris, Garnier. 1875. In-8°. Tom. I et II. — Prix : 12 fr.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à annoncer cette publication importante, sur laquelle nous reviendrons en détail avant qu'elle soit terminée. Disons tout de suite qu'elle fait honneur à la librairie qui l'entreprend et à l'éditeur qui l'exécute. Le texte est établi avec une grande attention et une correction très-remarquable; les notices sont brèves et substantielles, les notes bien placées et utiles. Déjà dans ces deux volumes on trouve d'importants ouvrages inédits : M. Assézat a eu le bonheur d'avoir à sa disposition la copie de tous les papiers de Diderot qui se trouvent à Saint-Pétersbourg : cela suffirait pour donner à son édition une valeur hors ligne. M. A. a disposé les œuvres si variées de Diderot par ordre de matières : *Philosophie*, *Belles-Lettres*, *Sciences*, *Beaux-Arts*, *Encyclopédie*, *Correspondance*. Nous aurions préféré l'ordre biographique, et M. A. l'aurait, semble-t-il, préféré lui-même; il dit, en parlant de cette disposition : « Cela donne une plus juste idée de l'auteur, mais cela dérange les habitudes. » L'inconvénient est assurément peu de chose en comparaison de l'avantage; l'intérêt personnel qu'inspire Diderot est souvent plus grand que la valeur absolue de ses œuvres, et pour lui particulièrement cette innovation se recommandait. Mais ce léger défaut n'est sensible que parce que l'éditeur l'a signalé lui-même, et il n'empêchera pas que le monument élevé enfin à Diderot ne soit digne de lui.

Digitized by Google

175. — Becq de Fouquières. **Documents nouveaux sur André Chénier**, et Examen critique de la nouvelle édition de ses œuvres. Paris, Charpentier. 1875. In-12, xij-372 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous annonçons bien tardivement un livre qui, dès son apparition, a été mis au rang qu'il mérite. Consacré presque tout entier à critiquer ou à compléter l'édition que M. Gabriel de Chénier a récemment donnée des œuvres de son oncle, il est tout le temps, malgré cette allure polémique, intéressant et instructif. Depuis qu'il a donné ses belles éditions du poète, M. Becq de Fouquières, on le voit, n'a pas cessé de s'en occuper; la publication de M. de Chénier, si précieuse comme fond, si malheureuse comme forme, lui a donné l'occasion de traiter à nouveau une foule de points. D'ailleurs cette publication révélait tant de choses nouvelles qu'il était nécessaire de les trier et de les apprécier : personne ne pouvait le faire mieux que M. Becq de Fouquières. Son livre se divise en deux parties relatives, l'une à la personne, l'autre aux œuvres de Chénier; l'une et l'autre abondent en renseignements nouveaux, en explications lucides, en remarques judicieuses. La dernière édition est soumise à une critique impitoyable, mais juste, et dont le ton parfois un peu dur s'explique par celui qu'a pris sans aucune raison, envers le précédent éditeur, M. Gabriel de Chénier. La sagacité et l'attention de M. B. de F. lui ont permis de tirer le meilleur parti des richesses qui viennent d'être communiquées au public; il a surtout parfaitement reconstruit, à l'aide des notes du poète, — d'ordinaire si mal comprises par son neveu, — le développement des pensées et des travaux d'André. La restitution du texte en des endroits corrompus lui a permis de montrer la perspicacité d'un vrai critique : son plus beau succès est le déchiffrement de deux vers des iambes, inédits jusqu'à M. de Chénier : *Comme sont les discours des sept cents plats beltres, Dont Barère est le plus savant.* Il faut lire dans le livre comment il est arrivé à arracher ce sens au texte, où les mots compromettants sont ou écrits ou traduits en persan ou en arabe. Nous recommanderions vivement cet excellent livre si tous les amis de Chénier ne le possédaient déjà; nous souhaitons que M. B. de F. nous donne prochainement, ce qui est devenu possible, une édition définitive, avec commentaire, des œuvres du grand poète au nom duquel il a déjà indissolublement lié le sien.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 août 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie pour la commission des inscriptions sémitiques deux inscriptions arabes envoyées d'Algérie par M. Cherbonneau. L'une est une inscription commémorative de la construction d'une mosquée; l'autre est une épitaphe. — De nouveaux estampages d'inscriptions puniques sont envoyés de Tunisie par M. de Sainte Marie.

M. Collenot, ancien maire d'Amance, près Nancy, adresse à l'académie la photographie d'une plaque de fonte armoriée qui a été trouvée appliquée à une cheminée dans une ancienne maison à Amance.

— M. Egger lit une note de M. Th. H. Martin sur *l'origine et le sens primitif du mot* DICTATOR *chez les Romains*. M. H. Martin rappelle que primitivement les dictateurs de Rome portèrent le titre de *magister populi;* plus tard ce nom fut

Digitized by Google

remplacé par celui de *dictator*. M. Martin cherche l'origine de cette appellation nouvelle. Les anciens en ont donné deux étymologies; suivant l'une le dictateur était ainsi appelé parce qu'il était nommé *dictus*, par le consul, suivant l'autre, parce qu'il avait pour mission de rendre des édits, *edicere*, ou parce qu'on devait obéir à sa parole, *dicto*. La première explication est inadmissible parce qu'elle attribue au suffixe *-tor* une signification passive qu'il n'a jamais en latin; la seconde a le tort de confondre *dictare*, d'où vient *dictator*, avec *dicere*. On ne peut supposer que *dictare* ait été pris au sens de *iubere*, car ce mot n'a pris ce sens qu'au temps de Quintilien. *Dictator* ne peut signifier que celui qui *dicte*, au sens propre de ce mot. Or dicter aux enfants était la besogne ordinaire des maîtres d'école, qui portaient, comme le *magister populi*, le nom de *magister*. On peut supposer que le peuple, jouant sur ce mot, aura par plaisanterie attribué au *magister populi* une qualification propre aux *magistri* qui dictaient aux enfants; puis ce nom introduit sous forme de plaisanterie sera devenu habituel et enfin officiel. M. Martin voit une allusion à cette origine du nom des dictateurs dans le mot de César sur Sylla, « Sullam nesciuisse litteras, qui dictaturam deposuerit ».

M. Naudet trouve cette théorie peu vraisemblable. Les Romains de la république craignaient trop l'autorité des dictateurs pour oser se moquer d'eux de la sorte. Le mot de César sur Sylla n'est qu'un calembour, il ne faut pas y chercher une théorie étymologique. Le dictateur était ainsi nommé parce qu'il dictait ses ordres, qu'il les prononçait formellement. Quand après Hadrien furent organisés les offices palatins, divisés en trois sections, *ab epistolis*, *a libellis*, *a memoria*, chacune dirigée par un *magister*, les fonctions de ces *magistri* étaient exprimées par le mot *dictare* : ainsi être chef de la section *a memoria* se disait *dictare ad memoriam*. C'est dans le même sens que le *magister populi*, qui commandait à tous dans la république, fut appelé par excellence *dictator*.

— M. Maury commence la lecture d'un mémoire intitulé, *Nouvelles observations sur la langue étrusque*. C'est un examen critique du livre de M. Corssen sur le même sujet[1]. M. Maury rend hommage à la méthode sévère qui distingue le livre de M. Corssen. Il signale les principaux monuments, peu connus jusqu'à présent, que ce livre fait connaître et met en lumière. Mais plusieurs interprétations proposées par M. Corssen, notamment ses théories sur les noms de nombre, lui paraissent être en contradiction avec les témoignages que fournissent les inscriptions. Il s'attache à combattre ces théories, et il appuie par des arguments nouveaux les identifications proposées par les archéologues qui se sont déjà occupés de ces questions, comme M. Fabretti.

Ouvrages déposés : — Aug. Castan, J. Priorat de Besançon, poète français de la fin du XIIIe siècle (extr. de la Bibliothèque de l'école des chartes); — les publications de la société littéraire « Le Parnasse » (φιλολογικὸς σύλλογος Παρνασσός), à Athènes. — *Présenté par M. Renier :* « Iscrizioni antiche Vercellesi, raccolte ed illustrate », par le P. E. Bruzza, de l'ordre des Barnabites, Rome, 1874, gr. 8° : ce volume comprend une introduction sur l'histoire de l'antique Verceil, et environ 200 inscriptions.

Julien Havet.

1. Ueber die Sprache der Etrusker. Leipzig, 1874, 8°. — Cf. Revue critique, 1874, 2, p. 321.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 28 Août — 1875

Sommaire: 175. BURNELL, Éléments de paléographie Indienne (*fin*). — 176. EWALD, Grammaire hébraïque, 4e éd. — 177. UMPFENBACH, Analecta Terentiana. — 178. Œuvres de Molière, éd. LAUN. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

175. — A. C. BURNELL, **Elements of South-Indian Palæography** from the 4th to the 17th century A. D.; being an Introduction to the study of south-indian Inscriptions and MSS. Mangalore, Basel Mission Book and Tract Depository. London, Trübner and Co. Gr. in-4°, viij-98 p. 1 carte et 32 pl. lithogr.

(*Fin.*)

Dans le IIe chapitre, M. B. aborde l'étude des alphabets du Dékhan. Il en donne la filiation et la distribution, et les examine en détail au point de vue paléographique. Cette division, qui est la partie essentielle et la plus neuve de l'ouvrage, en est aussi la moins susceptible d'être analysée. Voici le résumé des principaux résultats de l'étude de M. B. — Tous les alphabets de l'Inde du Sud, à l'exception d'un seul dont il sera parlé plus loin, dérivent du type dit « des » cavernes », lequel est lui-même une modification du caractère méridional d'Açoka et paraît avoir été en usage du Ier siècle avant au IIe siècle après notre ère. A partir du IVe siècle au plus tôt, on trouve ce type représenté dans le Dékhan par trois variétés que M. B. désigne par les noms de *Cera, Câlukya* et *Vengi*. La Ire apparaît dans la 2e moitié du Ve siècle sur les incriptions du royaume Cera, un des rares états dravidiens mentionné dans les édits d'Açoka. On la trouve dans le Mysore, sur la côte occidentale de Cochin à Mangalore et sur la côte orientale de Tanjore à Madras. D'elle proviennent les alphabets modernes malayâlam et tamoul [1], ainsi que le caractère appelé plus spécialement *grantha*, qui est proprement l'alphabet sanscrit du Dékhan. Enfin c'est d'une forme orientale de ce même type que M. B. fait dériver (du VIIIe au XIe siècle) les alphabets qui figurent dans les anciennes inscriptions de Java et de l'Indo-Chine. — Au Nord de l'alphabet Cera dominent ceux du 2e et du 3e groupe, qu'on peut réunir en un seul, le groupe septentrional. Les plus anciens spécimens sont ceux que M. B. désigne par le nom de *Vengi*, du pays de leur provenance, la partie du Kalingana comprise entre la Krishnâ et la Godâvarî. Ils émanent d'une dynastie peu connue qui paraît avoir régné sur cette contrée du IIe au VIIe siècle [2], époque où elle fut

1. Aux XIe et XIIe siècles l'alphabet tamoul s'étendit vers le Nord sur tout le Carnatic, jusqu'au delà de l'embouchure de la Godâvarî.

2. M. B. estime que nous n'avons sur ce pays aucune information antérieure à ces inscriptions et que le nom d'*Andhra* en particulier ne lui fut appliqué que plus tard (1er exemple chez Hiouen-Thsang). Ce n'est pas loin de là, cependant, que nous avons à

Digitized by Google

supplantée par une branche de ses voisins de l'Ouest, les Câlukyas de Kalyâna. C'est à ces derniers, la 1re dynastie historique (à noms et à dates connus) du Dékhan qu'appartient l'alphabet appelé *Câlukya* par M. B., et dont le plus ancien spécimen est du commencement du ve siècle. A partir du viie, le groupe septentrional est représenté par deux types Câlukyas, celui de l'Ouest et celui de l'Est. Au xie il n'y en a plus qu'un seul, issu du type oriental et que M. B. appelle *transitoire*. Ce dernier est la source des alphabets modernes telugu et canara.

De ces divers alphabets issus des caractères d'Açoka et du type des cavernes, il faut distinguer nettement le *Vatteluttu*, ou alphabet tamoul primitif, dont l'origine tout à fait indépendante de celle des précédents se rattacherait, d'après M. B., au caractère des inscriptions sassanides. Toute l'ancienne littérature tamoule paraît avoir été écrite avec ce caractère, dont les 1ers specimens connus remontent au viiie siècle. En usage autrefois dans tout l'ancien royaume Pândya, c'est-à-dire au Sud d'une ligne tirée de Cochin à l'embouchure de la Kaveri, il a été peu à peu refoulé par les alphabets d'origine Cera et il ne subsiste plus, dans une forme moderne, que dans quelques districts aux environs de Travancore. — Ce sont là les alphabets nationaux du Dékhan. A côté d'eux, l'alphabet *nâgarî* du Nord s'est implanté à diverses époques et plus ou moins sporadiquement, sous la forme du *Nandinâgarî*. Enfin des variétés des alphabets arabe, persan et syriaque ont été adaptées aux langues dravidiennes par plusieurs petites colonies étrangères qui se sont fixées à l'extrémité méridionale de la Péninsule.

Ce résumé sommaire ne peut donner aucune idée de l'abondance d'érudition avec laquelle M. B. a rempli ce vaste cadre, ni de la quantité de vues neuves et ingénieuses portant sur tous les points de l'archéologie indienne, qu'il a eu occasion de développer chemin faisant. De ces observations épisodiques je ne relèverai qu'une seule, moins à cause du résultat inattendu auquel elle aboutit, que parce qu'elle est un exemple de la tendance de M. B. à accorder une valeur, à mon sens parfois exagérée, à un certain ordre de preuves. Jusqu'ici on était d'accord pour voir dans les *Kambojas* un peuple du Caboul ou de l'Afghânistan: M. B. y reconnaît au contraire les habitants du Camboje, de l'Indo-Chine. Il en résulte que ce nom ne saurait être antérieur au xe siècle et que tous les passages d'œuvres sanscrites où il se rencontre, à partir du *Nirukta* de Yâska, sont des interpolations postérieures à cette époque. Ses principaux arguments sont que la lecture de ce nom dans les édits d'Açoka n'est pas sûre, que les écrivains clas-

---

chercher les Andaræ de Pline (VI, 19 et s. ce catalogue est, en partie du moins, tiré de Mégasthène), que cet auteur appelle une nation puissante et qui possédaient 30 villes fortifiées. Il les place près des Modogalingæ, dans lesquels M. B. reconnaît lui-même les peuples du Telingana. Non-seulement les noms de ce catalogue ont extrêmement souffert, mais on n'y découvre aucun ordre général et les groupes de peuples qu'il énumère, paraissent se suivre au hasard. Ces groupes eux-mêmes toutefois ne semblent pas formés arbitrairement. Or parmi les voisins de ces Andaræ, Pline nomme les Modubae, les Molindae, les Uberae (ce dernier nom est une restitution moderne). Serait-il téméraire de faire subir à ce passage une correction de plus en le rapprochant de l'énumération qui se lit dans l'*Aitareya-Brâhmana* VII, 18 : Andhra..... Çabara, Pulinda, Mûtiba?

Digitized by Google

siques ne le mentionnent pas, enfin que dans deux *ganas* de Pâ*n*ini et de Câka-tâyana où ce nom figure et où celui de Pâ*nd*ya devrait figurer au même titre, ce dernier ne se trouve pas; ce qui indique que la rédaction actuelle de ces *ganas* et l'introduction du nom de Kamboja datent d'une époque où il n'y avait plus de roi de Pâ*nd*ya, c'est-à-dire du xe siècle au plus tôt. Ce raisonnement est certainement ingénieux : mais est-il besoin de faire ressortir qu'il s'appuie entièrement sur des preuves négatives? De pareilles preuves nous autorisent-elles à admettre un nombre aussi considérable d'interpolations modernes portant sur le même point dans les ouvrages les plus divers, sanscrits et pâlis, brahmaniques et bouddhiques, sans que, dans la plupart des cas, on voie la moindre raison qui les aurait fait commettre? Car si elles se conçoivent dans des traités grammaticaux qui doivent, autant que possible, embrasser tous les faits du langage, quel motif peut-on y supposer dans des poèmes tels que le *Raghuvamça?* Enfin ne serait-il pas étrange qu'à l'époque même où ces Kambojas de l'Indo-Chine auraient paru assez importants pour qu'on les mît partout, on eût été les chercher précisément dans la direction opposée à celle où ils se trouvaient? Car, malgré la confusion de la géographie poétique de l'Inde, en comparaison de laquelle celle de nos romans du moyen-âge est un modèle de clarté, il n'est pas douteux que, pour la majorité des auteurs, les Kambojas ne soient un peuple du Nord-Ouest.

Dans le IIIe chapitre, M. B. étudie les signes numériques usités dans l'Inde méridionale. Mais d'abord, dans un paragraphe introductoire, il reprend au point où Wœpcke[1] l'a laissée, la question de l'origine de ce système que nous appelons les chiffres arabes, que les Arabes appellent les chiffres indiens et qui est devenu la notation numérique de tous les peuples civilisés. Mieux que ce savant n'avait pu le faire, il montre que le problème, au début du moins, se compose de deux questions bien distinctes : l'origine des signes eux-mêmes et celle de l'usage du zéro. Pour la 1re M. B. n'a pas de peine à réfuter l'opinion commune, qui était aussi celle de Wœpcke, que nos chiffres sont les lettres initiales des mots sanscrits désignant les nombres de 1 à 9. Les documents découverts depuis ne permettent plus de maintenir cette explication. Mais il fait un pas de plus, et un pas décisif, en signalant la ressemblance frappante des signes numériques indiens des premiers siècles, d'où dérivent évidemment ceux qu'ont adoptés plus tard les Arabes, avec les signes employés par les anciens Égyptiens[2]. Cette ressemblance s'impose bien autrement que celle qu'on a observée pour l'alphabet et, si l'origine sémitique des lettres indiennes a paru probable, une origine *première égyptienne* des symboles numériques doit paraître à peu près certaine. Je puis dire que, pour mon compte, je n'en ai jamais douté, depuis le jour où j'ai ouvert pour la 1re fois la grammaire de Champollion.

1. Le mémoire de Wœpcke se trouve dans le *Journ. asiat.* janvier-juin 1863. Dans le cahier d'octobre de la même année M. E. Thomas a donné une note sur les signes numériques qui se lisent sur les parois des cavernes et que Wœpcke n'avait pas connus.

2. Cette ressemblance ne s'arrête pas aux signes; elle s'étend au système, en tant qu'il admet des caractères spéciaux pour 10, 20, 30, etc. Ce système figure dans les inscriptions du Nord de l'Inde jusque vers la fin du IVe siècle. Dans le Dékhan il s'est conservé bien plus longtemps; dans le pays tamoul, avec quelques modifications, jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

Quant à la 2e question, celle de l'origine de la valeur de position assignée aux chiffres et de l'usage du zéro, M. B. incline visiblement vers l'opinion opposée de celle à laquelle était arrivé Wœpcke : il cherche cette origine en Occident, chez les néo-pythagoriciens. Il est incontestable que plusieurs des raisons qui avaient décidé Wœpcke à attribuer cette invention aux Indiens, n'ont plus la même valeur aujourd'hui qu'il y a 12 ans. Il en est deux, toutefois, qui me semblent être restées debout. Wœpcke soutenait que c'étaient uniquement les exigences du mètre et de la brièveté qui avaient déterminé Aryabhata à choisir sa numération littérale, laquelle n'implique pas la connaissance de la valeur de position, en lieu et place de la méthode plus longue d'énoncer les nombres par des mots symboliques [1], que nous voyons employée dans le *Sûrya-Siddhânta* et chez Varâha-Mihira, et qui, elle, suppose bien cette connaissance. En second lieu il attachait une grande importance au fait que, de très-bonne heure, les Indiens ont eu des noms pour désigner, dans des limites très-étendues, la série *complète* des puissances de 10. M. B. n'accorde pas une grande valeur à ce dernier argument; mais je doute que les mathématiciens soient sur ce point de son avis. Il n'accepte pas non plus l'explication que Wœpcke donne du procédé d'Aryabhata, et cependant elle est incontestablement exacte. Aryabhata a employé cette méthode de numération dans sa *Daçagîtikâ*, où il avait à énoncer beaucoup de nombres et de très-élevés, et où, plus que dans le reste de son traité, il lutta de concision avec le style des sûtras. Or il est difficile d'imaginer quel autre procédé lui aurait permis d'énoncer en un seul distique, comme il le fait par exemple I, 10, 24 nombres la plupart de 3 chiffres. M. B., sans toutefois se prononcer absolument, préfère conclure de là qu'Aryabhata a ignoré la valeur de position et, comme cet auteur emploie deux manières d'énoncer les nombres dont aucune n'implique la connaissance de cette valeur, la preuve négative paraît en effet complète. Heureusement qu'Aryabhata s'est chargé lui-même de nous donner la preuve contraire, et cela dans le sûtra même où il expose sa numération et dont voici la traduction : « Les lettres de *k* à *m* expri-
» ment des unités carrées (c'est-à-dire des unités d'ordre impair, qui sont des
» carrés parfaits, des unités, des centaines, des dizaines de mille, etc.); les
» lettres de *y* à *h* expriment des unités non carrées (c'est-à-dire d'ordre pair,
» des dizaines, des milles, des centaines de mille, etc.); on compte à partir de
» *ka* (lequel = 1); *ya* égale *na* + *ma* (c'est-à-dire 30) : 18 *zéros, khadvinavaka*
» (c'est-à-dire 18 ordres d'unités), s'expriment par les 9 voyelles, selon qu'on
» les emploie avec les lettres du 1er ou du 2e groupe ». Si on songe qu'Aryabhata ne nous devait pas cette démonstration et qu'il aurait pu s'exprimer tout autrement, on verra là un exemple de ce que valent quelquefois les preuves négatives. Il est donc établi que l'usage du zéro ou du moins de la valeur de position était connu dans l'Inde avant la fin du ve siècle. Depuis combien de temps l'était-il et à quel peuple, des Grecs ou des Indiens, en faut-il attribuer l'invention? Tant que nous n'aurons pas d'autres documents, nous ne saurons

1. Par exemple : flèche (5), montagne (7), serpent (8), lune (1) = 1875.

Digitized by Google

rien de positif à cet égard[1]. Actuellement tout ce qu'on peut faire valoir en faveur des Indiens, c'est la richesse de leur numération parlée, l'originalité probable de leur algèbre (jusqu'ici les Grecs n'ont rien à opposer à l'analyse indéterminée d'Aryabhata) et la passion presque maladive de ce peuple à jouer avec les nombres.

Dans deux notes placées à la fin de ce chapitre, M. B. traite des différentes manières symboliques d'énoncer les nombres à l'aide de mots ou de lettres, et des ères qui ont été en usage dans le Dékhan. Il estime que l'ère Çâka (78 ap. J.-C.), qui n'est pas partout la même, n'a été fixée qu'assez tard et il attribue la grande extension qu'elle a fini par prendre à l'influence exercée par les écrits des astronomes, en particulier par ceux de Varâha-Mihira. La 1re mention expresse qu'on en trouve dans les inscriptions est du ve siècle; ce n'est cependant que vers le xe que l'usage en devint général. Quant à l'ère *samvat* (56 av. J.-C.), qui n'a jamais été reçue dans le Dékhan, il la tient, comme M. Kern, pour une fiction relativement moderne[2].

Dans le chapitre IVe, M. B. examine au point de vue paléographique les signes en usage pour marquer l'accent, la ponctuation, les corrections, etc. Les résultats auxquels il arrive ne sont pas de nature à corroborer la thèse soutenue récemment encore par M. Delbrück (*Liter. Centralbl.* 17 octobre 1874) que la théorie des *Prâtiçâkhya* relative à l'accent n'est que la reproduction de la notation traditionnelle usitée dans les MSS. D'après M. B. cette notation n'a jamais

---

1. L'usage dans les inscriptions d'un système numérique différent n'est pas une preuve bien décisive, car le même fait se reproduit en Occident, avec cette différence toutefois, que nous possédons sur les Grecs une masse d'informations parfois du genre le plus intime et que tout cela nous manque pour l'Inde.

2. Cette question des ères a été beaucoup agitée dans ces derniers temps. M. J. Fergusson, entre autres, vient de l'examiner à nouveau dans une brochure très-intéressante, *Notes on the Saka, Samvat and Gupta eras;* printed for private distribution. London, March, 1875. Il cherche à y établir les points suivants : 1° Les princes dits *turuskkas*, Huvishka, Kanishka, etc., ont daté d'après l'ère Çâka et Kanishka lui-même a été le fondateur de cette ère. M. F. montre très-bien que rien n'empêche de placer ce dernier prince un demi-siècle plus bas qu'on ne fait d'ordinaire. Son explication a cependant l'inconvénient de renverser l'ordre de succession de cette dynastie et surtout de ne pas serrer d'assez près le texte des documents. Ainsi l'inscription de Mathurâ n° 1 ne dit pas: « en l'an 47, sous le règne de Huvishka... »; mais, comme l'a fait M. Kern (*Over eenige Tijdstippen*, etc., p. 15), il faut traduire : « en l'an 47, au monastère du roi Huvishka » il est fait don... ». — 2° l'ère d'après laquelle datent les Guptas commence en 319 ap. J.-C. Pour cela, il faudrait admettre qu'entre les premières inscriptions de cette dynastie et celles de Mathurâ dont il vient d'être question, il s'est écoulé environ 2 1/2 siècles, ce qui semble difficile au point de vue paléographique. — 3° l'ère Samvat a été établie vers l'an 1000. On choisit pour point d'origine une grande victoire du roi Çrî Harsha Vikramâditya, laquelle on plaçait en 544 ap. J.-C. Mais comme cette date eût été trop rapprochée, on ajouta 10 cycles de Jupiter, soit 600 ans, ce qui donna le Samvat de Vikramâditya de 56 av. J.-C. En même temps, comme d'une bonne chose on ne saurait trop avoir, on ajouta à cette même date de 544, 10 siècles et on obtint ainsi une autre ère fabuleuse, celle de Çrî Harsha, de 456 av. J.-C. Qu'il y ait à la base de ces ères quelque combinaison de ce genre, semble assez probable; mais que ce soit précisément cette combinaison et non une autre, comment le savoir? Ce qui n'empêche pas qu'à titre d'hypothèse, la solution proposée et très-habilement proposée par M. F. ne mérite d'être prise en sérieuse considération.

Digitized by Google

été fixe ni uniforme et il n'y a pas d'apparence que celle qui prévaut maintenant soit fort ancienne.

Enfin le chapitre Ve est consacré à l'étude *diplomatique* des documents originaux. Il en a été parlé plus haut. Un appendice spécial donne la transcription des pièces communiquées en fac-simile.

Cet ouvrage, destiné à faire époque dans l'histoire des études indiennes, est dédié par M. B. à la faculté de philosophie de l'Université de Strasbourg, qui lui a décerné récemment le titre de docteur honoraire. Certes jamais distinction conférée par un corps savant n'a été mieux méritée que celle-là. Et pourtant je ne puis, à cette occasion, me défendre d'une impression pénible. Où sont chez nous les corps enseignants qui pourraient en faire autant? Et notre pauvre Académie de Strasbourg se serait-elle jamais permis rien de semblable? Officiellement elle eût ignoré toujours, et de fait peut-être longtemps, qu'il y avait, au fond d'une province perdue de l'Inde, un savant de premier ordre, un pionnier de la race des Colebrooke et des Ellis, occupant ses rares loisirs à élucider et quelquefois à refaire de toutes pièces le passé de ce pays qui nous touche de près, malgré son éloignement. C'est un triste spectacle que de voir l'intrus faire les honneurs de notre maison : c'en est un encore plus triste de l'en voir tirer parti mieux que nous n'avons su faire nous-mêmes.

A. Barth.

---

176. — H. Ewald, **Hebræische Sprachlehre für Anfänger.** 4. Ausgabe. Gœttingen, Dieterich. In-8°, iv-235 p. — Prix : 3 fr. 25.

Nous avons reçu la quatrième édition de la grammaire élémentaire d'Ewald, dans le même temps que nous apprenions la mort de son auteur. Voici donc la dernière forme, sinon la plus parfaite, qu'Ewald aura donnée à son œuvre grammaticale. L'édition que nous avons sous les yeux n'est guère qu'un abrégé, son titre l'annonce. Ewald y a pourtant ajouté, sous forme d'appendice, une grammaire du chaldéen biblique, c'est-à-dire des formes de ce dialecte araméen que l'on rencontre à différents endroits de l'Ancien Testament. C'est là ce qui en fait la nouveauté et l'intérêt. Ce chapitre comble une lacune que présentent presque toutes les grammaires hébraïques; il était même le complément en quelque sorte nécessaire de celle d'Ewald, qu'il a toujours intitulée, quelque forme qu'il lui ait donnée, « grammaire de la langue de l'Ancien Testament. » C'est aussi le seul point sur lequel Ewald insiste dans sa préface. Dans d'autres circonstances, nous aurions fait comme lui. On nous pardonnera d'envisager aujourd'hui son œuvre d'un point de vue un peu plus général. Nous le pouvons d'autant mieux qu'on retrouve dans cet abrégé la même méthode, les mêmes divisions, nous ajouterons, les mêmes défauts que dans son « Ausführliches » Lehrbuch. »

Il est peu d'œuvres qui aient été aussi souvent remaniées par leur auteur que la grammaire d'Ewald, en conservant un fonds de doctrine aussi invariable. C'est en 1826 que parut la première édition de l' « Ausführliches Lehrbuch der

Digitized by Google

» hebræischen Sprache des Alten Testaments. » C'était un traité scientifique et complet de l'hébreu classique.

A peine deux ans plus tard, Ewald compose, cette fois directement en vue de l'enseignement, une nouvelle grammaire conçue d'après un plan moins savant, surtout moins étendue. C'est la « Grammatik der hebræischen Sprache, » qui eut trois éditions consécutives, en 1828, 1835 et 1837. Mais insensiblement, dans les modifications successives qu'il y introduisait, Ewald avait suivi la même marche qui l'avait guidé dans ses premiers travaux, et quand il voulut en donner une quatrième édition, il s'aperçut qu'elle ferait double emploi avec son premier ouvrage et il les fondit en un seul qui parut en 1844 sous le titre de cinquième édition. C'est cette grammaire ainsi augmentée qui est devenue, si l'on peut s'exprimer de la sorte, la grammaire classique d'Ewald, et qu'il a depuis rééditée trois fois, en 1855, en 1863 et en 1870.

Toutefois, en même temps qu'il en faisait paraître la cinquième édition, et à cause des dimensions mêmes qu'elle avait atteintes, Ewald comprit la nécessité d'une grammaire élémentaire, et il publia en 1842 sa grammaire à l'usage des commençants dont nous venons de recevoir la quatrième édition. Seulement, il est arrivé à sa grammaire élémentaire ce qui était arrivé à son Ausführliches Lehrbuch et à son Hebræische Grammatik; elle a été en se compliquant de plus en plus. Il semble qu'Ewald, qui était un grand théoricien, ait manqué de souplesse ; à force de vouloir tout faire rentrer dans les cadres de son système, il l'a compliqué outre mesure et lui a fait perdre de sa clarté et peut-être même de sa solidité.

Nous ne disons pas cela pour diminuer la gloire d'Ewald; son mérite est ailleurs : il consiste à avoir introduit un principe nouveau dans l'étude de la langue hébraïque ; mais ce principe était posé dès 1826. Ewald est le représentant de l'école systématique comme Gesenius celui de l'école empirique. Ce n'est pas que l'idée d'une reconstruction de la langue hébraïque fût étrangère à Gesenius; le titre du *Lehrgebæude* suffirait à écarter cette erreur. Quand cet ouvrage parut en 1817, il fit époque. Il se distinguait de tout ce que l'on avait vu jusqu'alors par un ordre rigoureux, par une grande profondeur d'analyse, et par un emploi judicieux de toutes les ressources qui ont été utilisées depuis par Ewald. Mais si Gesenius faisait usage de l'arabe et des autres langues de la même famille, c'était uniquement pour arriver à saisir les caractères propres et distinctifs de l'hébreu; on peut dire qu'il étudie les formes grammaticales, il n'en recherche pas l'origine. Aussi, les différents chapitres de sa grammaire, pris isolément, sont d'une grande clarté, toute la syntaxe y est traitée de main de maître, et pourtant, dans son ensemble elle est restée bien au-dessous de celle d'Ewald. La grande œuvre de Gesenius est moins encore sa grammaire que le « Thesaurus philologicus criticus linguæ Hebrææ et Chaldææ » dont le premier fascicule parut en 1829. Ewald, au contraire, a fait de la comparaison de l'hébreu avec les autres langues sémitiques le pivot même de la grammaire. Il s'en sert pour remonter jusqu'à la forme primitive qui leur a donné naissance à toutes, et c'est de cette forme plus ancienne de la pensée qu'il déduit les

Digitized by Google

modifications successives qu'a subies la langue hébraïque. Pour Ewald, la grammaire n'est pas la simple analyse d'un état de choses existant, elle consiste à en expliquer l'origine et à en montrer le développement. C'est une déduction historique reposant sur l'analyse systématique des parties constitutives du langage. Aussi nous a-t-il fait pénétrer bien plus avant que Gesenius dans l'intelligence de l'hébreu; il est le premier qui ait entièrement rompu avec les catégories souvent très-artificielles des grammairiens Juifs et Arabes du moyen-âge, et leur ait substitué un ordre rationnel.

Toutefois, ce n'est pas la seule réforme qu'Ewald ait introduite dans la grammaire. On lui doit aussi la place capitale qu'a prise la phonétique dans l'explication des phénomènes grammaticaux. Il ne suffit pas en effet d'étudier les éléments dont se compose le langage et d'en fixer la dérivation, il faut encore expliquer pourquoi ces éléments ont donné naissance à certaines formes plutôt qu'à toute autre. C'est le rôle de la phonétique. Car presque toutes les variations que l'on rencontre d'un verbe à un autre dans la conjugaison, ou d'une classe de substantifs à une autre, ou dans la même racine, suivant qu'elle sert à désigner un verbe ou un substantif, proviennent soit de l'accentuation, soit de la rencontre de certaines consonnes avec certaines voyelles. De là vient que l'étude des sons occupe près d'un tiers de la grammaire d'Ewald aussi bien de la petite que de la grande.

Les progrès que cette manière d'envisager l'hébreu a fait faire à la grammaire sont tellement sensibles que Rœdiger, remaniant la grammaire de Gesenius, y a fait passer toute une partie de celle d'Ewald. Aussi étions-nous impatients de voir appliquer à l'étude des rudiments non plus quelques-uns des résultats de la nouvelle méthode, mais cette méthode elle-même avec toutes ses conséquences. — Le dirons-nous pourtant, nous avons été déçu. C'est que cette méthode, la seule qui puisse nous initier à la manière de penser des Hébreux, présente, au point de vue de l'enseignement, des difficultés réelles; et ces difficultés, qui disparaissent plus ou moins dans un traité complet de la langue hébraïque écrit pour des hommes ayant déjà quelque connaissance de ces matières, deviennent plus sensibles dans une grammaire élémentaire qui n'en a guère conservé que le squelette. On y trouve bien les mêmes divisions et les mêmes cadres, mais privés des développements et des exemples qui les illustraient et permettaient d'en saisir le lien; on se perd dans les distinctions innombrables qu'Ewald établit entre les différentes classes de substantifs, et nous craignons que des commençants n'aient beaucoup de peine à les retenir. Il faut, dans une grammaire élémentaire, réduire autant que possible le nombre des règles et non pas des exemples, multiplier les tableaux, et mettre sous les yeux d'un seul coup tout ce qui a rapport à un même mot. Nous voudrions qu'un commençant pût trouver réunies en un même endroit toutes les irrégularités qu'amène dans la conjugaison la présence de certaines consonnes au radical, et qu'il n'ait pas besoin, pour étudier les verbes *lamed-hé* par exemple, d'ouvrir successivement les chapitres qui traitent de la racine, des temps, des personnes et des modes.

La façon dont Ewald comprend la grammaire présente pour des commençants

Digitized by Google

encore un autre inconvénient. Certaines parties de son système ont déjà reçu ou sont destinées à recevoir d'importantes modifications. Sa classification des conjugaisons dérivées a été en grande partie transformée. Sa théorie de l'accent tonique, celle de la formation du pluriel construit sont fort contestées. Or il nous semble qu'il y a un certain danger à inculquer aux élèves des théories et des classifications qui auront perdu leur valeur au bout de quelques années. Ce ne sont là toutefois des défauts qu'au point de vue des commençants, et ces théories grammaticales, même quand on les aura dépassées, seront toujours une des gloires les plus solides d'Ewald. Si l'on veut mesurer en effet la portée des réformes qu'il a introduites dans la grammaire, il faut considérer non-seulement les progrès qu'il a réalisés, mais ceux dont il a été le promoteur, car Ewald a fait école. Par ses travaux il a ouvert la voie à une nouvelle science : la grammaire comparée des langues sémitiques.

Qu'est-ce en effet que la grammaire comparée, sinon l'explication des analogies comme aussi des différences grammaticales qui existent entre plusieurs langues. Ewald lui-même en a esquissé les traits dans trois articles d'une importance capitale qui ont paru dans les Mémoires de l'Académie de Gœttingue en 1860, 1862 et 1870. D'autres ont poussé plus avant dans la même voie. C'est ainsi que M. Renan a donné, en 1871, dans les Mémoires de la Société de linguistique, une étude sur la conjugaison dans les verbes sémitiques, un chapitre détaché ou plutôt un paragraphe de cette grammaire comparée que nous attendons avec impatience. En même temps, M. H. Derenbourg étudiait l'état construit, M. S. Guyard la formation du pluriel brisé en arabe; enfin la grammaire d'Olshausen et les travaux du Dr Philippi ont marqué une tendance encore plus accentuée à traiter l'hébreu comme l'une des langues sémitiques encore vivantes. D'autre part, les travaux de M. Maspéro sur le verbe égyptien et sur le pronom personnel dans les langues sémitiques assimilent de plus en plus l'égyptien aux langues sémitiques proprement dites.

Si l'on passe en revue tous ces travaux, on y reconnaîtra un double courant, tendant, d'une part, à briser les cadres dans lesquels les massorètes avaient emprisonné la langue hébraïque et à la rapprocher des autres langues sémitiques; de l'autre, à élargir le cercle de ces langues en y faisant rentrer non-seulement l'assyrien, qui est strictement sémitique, et le phénicien, mais même l'égyptien. Et, de fait, rien n'empêche qu'on élargisse ce cercle, pourvu qu'en étudiant les points par où ces langues se touchent, on ne perde pas de vue ceux par où elles diffèrent. Qu'on leur conserve, après cela, le nom de sémitiques, ou de proto-sémitiques, ou de sémito-chamites, nous ne nous plaindrons jamais qu'on élargisse notre domaine, tout en reconnaissant que c'est au fond une affaire de définition de mots, un peu, du reste, comme la politique des nationalités.

Philippe BERGER.

Digitized by Google

177. — **Analecta Terentiana** vom Gymnasiallehrer Dr Umpfenbach (Programm des grossherzogl. Gymnasiums zu Mainz, Schuljahr 1873-74). Mainz, Buchdruckerei v. H. Prickarts. 1874. — Prix : 1 fr. 35.

On sait que M. Umpfenbach est le premier qui ait fait connaître, d'une manière satisfaisante, la tradition manuscrite du texte de Térence [1]. Son édition de 1870 donne la leçon du *Bembinus* avec une exactitude garantie par un collationnement quadruple et souvent quintuple. On y trouve, en outre, les variantes des principaux mss. de la *recension* de Calliopius, celles que fournit Donat et celles que présentent les citations de Térence chez d'autres auteurs. Enfin, quoique M. U. prétendît publier les œuvres de Térence, *emendandas potius quam emendatas*, il avait fait, en plusieurs endroits, des corrections aussi simples qu'ingénieuses [2]. Néanmoins, cette excellente édition, indispensable pour tout travail sérieux sur Térence, n'a pas eu, dans le monde savant, tout le succès qu'elle méritait. Elle n'a pas même provoqué, comme elle semblait destinée à le faire, en dehors de tout parti à prendre vis-à-vis de l'auteur et de son œuvre, ce travail d'exploitation qui suit d'ordinaire les moindres publications de documents inédits, et que M. U. attendait pour constituer son texte définitivement. C'est là ce qu'il constate dans les premières lignes du présent opuscule, sans laisser paraître d'amertume, mais non sans un légitime regret. S'étant décidé à mettre la main à l'œuvre lui-même, il soumet ensuite à un examen critique approfondi une vingtaine de passages, les uns déjà traités par d'autres savants, les autres dans lesquels il est le premier à signaler des fautes. Plusieurs de ses démonstrations pourront ne pas convaincre entièrement [3] (lui-même d'ailleurs suspend son jugement en quelques cas) ; mais partout on reconnaîtra une grande finesse d'analyse, et l'observation la plus exacte des nuances du langage comique propres à Térence, comme en général de la *manière* de ce poète si délicat.

C'est la discussion plus encore que les conclusions de M. U. qui fait le mérite de ses *Analecta*. Mais ne pouvant ici entrer dans cette discussion, nous citerons au moins, comme spécimen, quelques-uns des résultats les plus intéressants. Dans le prologue des Adelphes, entre les v. 3 et 4, M. U. découvre une lacune à combler « *hunc fere in modum* » : [*surreptam clamitantes Plauti fabulam*]. Ad. V,

---

1. M. Fleckeisen, dans son édition justement estimée (Lips. 1857), et M. W. Wagner (Cambridge, 1869) n'avaient de collations *nouvelles* du *Bembinus* que celles de Victorius et de Politien!

2. P. ex. celle-ci, qui est justifiée d'une manière intéressante et instructive dans le « programme » ci-dessus cité, quoique, à la vérité, elle n'en eût guère besoin : Andr. II, 3, 21 et 22 (= 395, 396) : *Nam quod tu speres : « propulsabo facile uxorem his moribus : Dabit nemo » : inueniet inopem potius quam te corrumpi sinat.* Un simple changement de ponctuation qui illumine tout d'un coup une obscurité jusque-là impénétrable.

3. Dans cinq passages où M. U. suspecte l'intégrité du texte reçu, parce que la sortie de scène des personnages n'est pas indiquée, le nombre même de ces cas doit rendre fort prudent. Il faudrait peut-être chercher à expliquer plutôt pourquoi Térence s'est quelquefois départi de son habitude de marquer l'*exit*. — Heaut. II, 3, 48 (= 289) la correction de Bentley est bien plus acceptable que celle que propose, avec une grande réserve, il est vrai, M. U. : *Nulla arte facies expolita mulieris.* — Il y aurait encore d'autres réserves à faire, en particulier sur Andr. II, 3, 1 (= 375) suiv.

Digitized by Google

3, 37 (= 823) *Duo cum idem faciunt, [tamen idem non esse idem, Quod uterque faciunt], sæpe ut possis dicere*, etc. Il donne du premier prologue de l'Hécyre une explication qui dispense d'admettre une lacune, et il en corrige les v. 1 et 7. Il rétablit le mètre et le sens du v. II, 1, 4 (= 201) de l'Hécyre, par la seule répétition d'un mot : *Itaque adeo uno animo omnes socrus oderunt, [oderunt] nurus.*

— T —

---

178. — **Molière's Werke mit deutschem Commentar**, Einleitungen und Excursen, herausgegeben v. Dr Adolf Laun. Berlin, Van Muyden. 1873 et aa. ss.[1]

La critique allemande s'est prononcée, sans exception que je sache, favorablement sur le Molière de M. Laun. A cela je vois deux raisons : d'abord on s'est contenté d'un examen très-superficiel, ensuite, en fait d'éditions d'écrivains français, les Allemands ne sont pas gâtés. A mon avis, l'édition dont il s'agit n'est pas bonne : bien loin de marquer un progrès dans l'ensemble des travaux sur Molière, elle ne satisfait même pas aux exigences qu'a le droit d'élever un lecteur allemand. Les appréciations et les éclaircissements qu'on trouve dans les introductions et les appendices sont entièrement extraits des éditions françaises ou des biographies connues de Molière : je m'abstiens donc de tout jugement sur cette partie de l'ouvrage, dont la forme laisse d'ailleurs beaucoup à désirer[2]. Je m'en tiens au texte et aux remarques, que je veux faire apprécier par un échantillon; je choisis à cet effet les deux premiers actes du *Misanthrope :* car si on peut s'attendre à voir l'éditeur faire de son mieux, c'est assurément pour cette comédie, qui occupe un rang capital dans l'œuvre du poète et par laquelle M. Laun a voulu ouvrir son édition.

Texte. — Fautes d'impression. I, 293 *tout* (l. *toutes*), 377 *sous* (l. *vous*), 432 *encense*, 435 *Hel* II, 10 *che moi*, 25 *leurs* (l. *leur*), 30 *Citandre*, 36 *éclataut*, 54 *voyez* (l. *voyiez*), 54-55 *Alcfste*, 64 *personne*, 107 *qnoi*, 164 *lienx*, 217 *cœurs* (l. *cœur*), 234 *Assitôt*, 237 *véritnble*, 264 *persounes*, 300 *port* (l. *porte*), 316 *bon* (l. *bons*). Aucune de ces fautes n'est indiquée dans l'*Errata*.

Orthographe. — I, 12 *coeurs*, 36. 61. 70. *coeur*; cette notation tout à fait inconnue en français persiste dans les remarques; tandis que plus tard elle est dans le texte remplacée par *œu*. — M. L. écrit tantôt *Eh!* tantôt *Hé!* Quand même ce seraient là deux interjections différentes, et non deux orthographes différentes d'un seul et même mot, il ne faudrait pas écrire *Eh bien!* I, 439. II, 112, et *Hé bien!* III, 349. — I, 201 nous lisons *grand chose*, et M. L. remarque qu' « il ne faut pas ici d'apostrophe, car il n'y a pas d'*e* muet élidé; » mais en

---

1. [Bien que la *Revue* ait déjà donné sur cet ouvrage un article de M. Joret, qui avec quelques réserves en fait une appréciation généralement favorable, nous pensons que nos lecteurs liront avec intérêt l'article suivant, dont l'auteur étudie l'ouvrage de plus près et à un point de vue spécialement allemand. — *Réd.*]

2. L'auteur ne manie pas toujours bien sa langue et commet plus d'une négligence dans ses citations.

Digitized by Google

admettant qu'on réforme ainsi sur un point une orthographe qu'on respecte dans bien d'autres bizarreries, il ne faudrait pas écrire ailleurs *grand' ville* (I, 394, 406); II, 300 on lit *grandbasques* en un seul mot (et de même dans la remarque sur ce vers). Voilà trois orthographes différentes pour la même chose. — II, 249 *avoûrai,* mais p. ex. III, 303 *emploierai.*

Ponctuation. — On retrouve, aux vers I, 25, 204, 396, 407; II, 24, 26, 58, 172, etc., les négligences relevées dans le texte.

Leçons. — M. L. relève dans son commentaire même des variantes sans importance. Cependant I, 171 il admet dans le texte *de vilains bruits* sans signaler la leçon ordinaire, accueillie aussi par Moland, *de méchants bruits.* De même I, 282 on lit *il nous faut bien connaître,* et la leçon meilleure *il faut nous mieux connaître* n'est pas mentionnée. — II, 324. M. L. lit *ne vienne* au lieu de *me vienne;* la leçon reçue, qui est la bonne, ne figure même pas en note. — II, 327. La leçon de l'édition de 1682, *par le sangbleu,* aurait dû servir de texte à une petite note, où on aurait montré que c'est là la forme primitive (d'où est sorti *palsambleu*), et comment l'article féminin s'est plus tard substitué au masculin.

Commentaire.

I, 10. « *Nach dem Charakter, den sie mir gezeigt haben* » est une mauvaise traduction de *Après ce qu'en vous je viens de voir paraître;* car *après* signifie *post,* tandis que *nach* dans ce contexte ne peut signifier que *secundum.*

20. « *Sie überhaüfen ihre feurigen Umarmungen mit Freundschaft betheurungen* » n'est pas de l'allemand.

22. Les deux citations sur *comme* et *comment* sont séparées par une citation de La Bruyère, qui n'a rien à faire avec la question.

52. « *Faquin,* — de l'ital. *facchino,* lat. *fascis.* » Mauvaise étymologie.

117. « *Encore en est-il bien,* avec inversion, *doch giebt es aber noch.* » La particule adversative n'est pas dans le français, et rend mal la relation de la phrase avec la précédente. — « Ici l'*e* d'*encore* n'avait pas besoin d'être élidé, parce que » le mot suivant commence par une voyelle. » Ainsi cet *e* s'éliderait *nécessairement* devant les consonnes et *facultativement* devant les voyelles? Il est vrai qu'on rencontre, bien que fort rarement, *encor* devant une voyelle; mais c'est une simple négligence. Au reste, l'expression *élider* ne convient pas ici, car elle prête au malentendu entre la chute de l'*e* dans l'écriture et sa chute dans la prononciation.

129. L'expression *pied-plat* ne vient ni des chevaux qui ne valent rien à cause de leurs pieds larges et plats, ni des pieds sans cambrure des vilains, mais de la chaussure plate portée par les gens du peuple (cf. *talon rouge,* qui en est l'antithèse).

197. *Plaidoierie,* l. *plaidoirie.* Je ne prétends nullement relever toutes les fautes d'impression dont fourmille le commentaire.

202. « *Pour la beauté du fait;* ironiquement, équivaut ici à *pour le principe.* » Sans doute c'est par exagération de ses principes qu'Alceste souhaite de perdre sa cause, mais ce n'est pas ce qu'il dit : il dit que la perte de son procès serait

Digitized by Google

pour lui un fait intéressant, qui enrichirait son recueil de faits analogues et donnerait raison à son système.

226. *Treuve.* « L'*ou* des infinitifs passait *le plus souvent* à *eu*, comme *mourir* » *meurs, pouvoir peux, mouvoir meus.* » Et *avouer, louer, coûter, aboutir, courir,* etc.? C'est le latin *ŏ* qui devient *eu*. L'origine de *treuve* n'est pas assurée, mais il répond à l'it. *trova* avec *o* ouvert, anciennement aussi *truova*. *Trouve* a pris la place de *treuve*, comme *prouve* celle de *preuve*.

227. « *Quelque ardeur qu'elle m'ait pu donner* n'est pas admissible; il faudrait » *amour* (mais ce mot est déjà deux vers plus haut). » Pourquoi donc?

264. D'après M. Laun l'*s* de *reçois* et autres formes analogues a été d'abord ajoutée au mot par les poètes pour éviter un hiatus. Tout ce que M. L. ne comprend pas bien, il le met sur le compte de la rime et du vers.

282. « *Avant que nous lier* = *avant que de*, ou *avant de*; les poètes élidaient » souvent le *de*, maintenant on élide d'ordinaire le *que*. » Il est impossible de penser et de s'exprimer d'une façon moins scientifique.

292. « *Avecque moi*, pour *avec*, à cause du vers. » M. L. semble ignorer qu'*avecque* se rencontre souvent en prose.

334. M. L. traduit « empoisonneur au diable » par *verfluchter Geschmacksvergifter*, et remarque que « c'est là un *aparte* qu'Oronte n'entend pas. » Il est inconcevable qu'on puisse appliquer ces mots à Oronte : ils s'adressent à Philinte, et Alceste l'appelle *empoisonneur* à cause des flatteries dont il lui reproche d'empoisonner Oronte.

433. « *Prenez-le un peu moins haut.* Il faut, pour le vers, prononcer *le* et *un* en » un seul mot. » Cela veut dire sans doute *en une seule syllabe*; mais comment pourrait-on, chez un poète, les prononcer en deux? le français — depuis le XVIe siècle — ne tolère pas cet hiatus. Mais d'autre part l'élision de l'*e* dans ce cas et d'autres semblables (*Mis.* II, 302, *faites-le entrer*) choque quelque peu l'oreille, parce que *le* porte ici l'accent. Il faudrait en faire la remarque dans une édition allemande de Molière, d'autant plus que dans beaucoup d'écoles allemandes on enseigne à prononcer *prenéz-le, aiméz-le*. Il vaudrait mieux traduire : *Schlagen Sie einen etwas* bescheideneren *Ton an* que *einen etwas* sanfteren *Ton*.

II, 30. « *L'heur*, = *bonheur*, de *hora*. » On sait aujourd'hui sur les bancs de l'école d'où vient ce mot « qui se prête si bien au vers. »

37. « *Canon* du gr. Κάννα; » pourquoi pas du lat. *canna?*

40. « *En faisant votre esclave* = en se faisant. Molière omet si souvent, *pour le* » *besoin du vers*, le pronom personnel qu'il est inutile de signaler désormais ce » trait. » Ceci est une monstruosité sur laquelle il est inutile de perdre des paroles.

85. « *Voyons d'arrêter* pour *à arrêter*, pour éviter l'hiatus, est fréquent. » Alors c'est pour éviter l'hiatus que Malherbe écrit : « Voyez de tirer ce profit de votre » dommage, » et J.-J. Rousseau : « Voyez de cacheter plus soigneusement vos » lettres? ».

92. Si l'édition originale porte *regards* au lieu d'*égards*, il faut l'admettre dans le texte, à moins que ce ne soit une faute d'impression. M. L. ne semble pas l'envisager ainsi, mais il n'en lit pas moins *égards*.

Digitized by Google

102. « *Brailleur*, — de *braire*, all. *brüllen*, souabe *brüllen*, angl. *bruil*. » Avant tout *brailleur* vient de *brailler*. Il vaut mieux s'abstenir complètement de recherches étymologiques que d'en fournir de cette valeur.

112. « *Loisible* = *permis*, vieilli. » Ce mot était vieilli, mais il est de nouveau usité : voy. Littré.

116. « *Faire expliquer votre âme;* un *vous* ajouté rendrait certainement cette » phrase plus claire, mais on pourrait aussi la comprendre en sous-entendant » *se*, souvent omis avec *faire*. *Ich will Ihre Seele sich erklæren lassen*, ou *Ich will* » *Sie Ihre Gesinnung erklæren lassen*. » La première explication, proposée accessoirement, est seule admissible. Il faut alors remarquer que ce n'est pas avec *faire*, mais avec un infinitif dépendant de *faire* que le réfléchi *se* est souvent omis. M. L. pourra s'éclairer sur ce point dans Godefroy, *Lex. comp. de la langue de Corneille*, II, 185-206.

125. « *Se barbouiller*, de *barbula;* se couvrir le visage, la barbe de farine » comme les farceurs. Ital. *barbugliare* (corr. *barbugliare*). » Si M. L. avait jeté un coup-d'œil dans le *Dict. Etym.* de Diez, il aurait vu que cette étymologie ne soutient pas l'examen. Le sens « se rendre ridicule » ne dérive sûrement pas de celui de « s'enfariner le visage » (à propos duquel on eût d'ailleurs pu rappeler *la Jalousie du Barbouillé*, farce de Molière); *barbouiller* signifie « salir, souiller, » d'où le sens figuré. L'ital. *barbugliare* est de l'érudition mal à propos; il n'a avec *barbouiller* qu'un sens en commun, celui de « parler indistinctement, bredouiller, » et il est probablement sorti de la forme vraiment italienne *borbogliare* par assimilation au français.

132. « *Chaise*, chaise à porteurs; ce véhicule venait de Londres et était fort » à la mode; le nom anglais *sedan* (de *Sedan*) fait supposer qu'il est d'origine » française. » Eh bien! qui a la priorité de l'Angleterre ou de la France?

147. « *Vétille* = bagatelle, lat. *vetilla*. » Diez et autres se cassent la tête pour découvrir l'origine de ce mot; M. L. s'en tire à moins de peine, et enrichit du coup la langue latine d'un mot jusqu'à lui inconnu.

155. « *Tutoyer* vient de *tu* et *toi;* aussi est-ce à tort qu'on dit quelquefois *tu-* » *tayer*. » Cette étymologie est mauvaise, bien qu'adoptée par Littré et Scheler. *Tutoyer* est pour *tu-oyer* (comme dit Montaigne); le *t* est intercalé comme dans *abriter* de *abri*, *numéroter* de *numéro*, etc. Si on a dit *vouvoyer* pour *vousoyer*, cela vient précisément de la fausse idée qu'on se faisait sur la formation du premier mot. Enfin c'est une idée bizarre de prêter à Molière l'intention de ridiculiser, en écrivant *tutaye*, la prononciation usitée à la cour.

180. « *C'est à sa table à qui l'on rend visite*. » La meilleure explication de cette locution est dans la confusion des deux constructions « *C'est à sa table que* » et « *C'est sa table à qui*. »

247-8. Non-seulement les deux *on peuvent*, mais ils *doivent* être rapportés à la même ou aux mêmes personnes; cf. I, 219 ss.

Indépendamment des erreurs où M. Laun est tombé, il me serait facile de signaler dans son commentaire un grand nombre de lacunes, d'indiquer par exemple plusieurs passages difficiles à entendre ou intéressants pour la langue ou la littérature qui n'ont été l'objet d'aucune remarque (je citerai seulement, dans

Digitized by Google

le morceau que j'ai choisi, les vers I, 23, 29, 209, 358, 396; II, 55, 59, 84, 98); mais je ne veux pas faire un supplément au travail de M. Laun. D'ailleurs on pourrait contester le bien fondé de cette critique. Il est certain que bien des endroits où l'éditeur n'a rien noté appelaient des observations au moins à aussi juste titre que d'autres où il a mis des notes; mais il n'est pas aisé de tracer la ligne de démarcation entre ce qu'un commentaire *peut* donner et ce qu'il *doit* donner.

Nous sommes fiers depuis longtemps, en Allemagne, de l'exactitude et du soin que nous apportons à nos éditions. Pour un écrivain français moderne, il ne s'agit pas d'établir la classification des manuscrits, ni de retrouver la bonne leçon au milieu de corruptions diverses, ni de surmonter des difficultés de premier ordre de forme ou de fond. Et spécialement pour Molière, où ce qui se trouve de remarquable ou de singulier en quelque manière a généralement déjà été relevé, un éditeur a une tâche aisée, mais nous avons le droit d'exiger qu'il s'en acquitte d'autant plus consciencieusement. M. Laun ne satisfait point à cette exigence; son édition est défigurée par des négligences souvent très-graves, il n'est pas parfaitement maître de sa propre langue, et ce qu'il donne comme linguistique fait dresser les cheveux sur la tête[1].

De tous les poètes français c'est Molière que nous aimons le plus en Allemagne, et relativement nous le lisons beaucoup. Le besoin d'une édition allemande de Molière est réel; mais je proteste de nouveau contre le jugement porté par la critique allemande, d'après lequel il lui serait donné satisfaction par l'édition de M. Laun.

H. SCHUCHARDT.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 20 août 1875.

M. de Longpérier lit un rapport au nom de la commission du prix Fould. Ce prix, de 20000 fr., est destiné à récompenser la meilleure *histoire des arts du dessin* (architecture, sculpture, peinture) depuis les temps les plus reculés jusqu'au siècle de Périclès. La commission chargée de le décerner est composée de trois membres de l'académie des inscriptions, un membre de l'académie des sciences et un membre de l'académie des beaux-arts. La commission n'ayant reçu cette année aucun ouvrage écrit en vue de ce prix et où le sujet fût traité complètement, proroge le concours à trois ans, conformément au règlement. Elle décerne à titre d'accessit une somme égale à 3 années du revenu du capital du prix à M. James Fergusson, pour son ouvrage intitulé *A history of architecture* (histoire de l'architecture de tous les peuples depuis les temps les plus anciens jusqu'à la période actuelle : partie antique), en prenant aussi en considération

---

1. Ne croit-il pas possible (*Mis.* V, 242) que *dire* dans « trouver à dire » vienne de *desiderare?*

Digitized by Google

5 autres écrits du même auteur, relatifs à l'histoire des arts (monuments de pierres brutes dans toutes les contrées; les palais de Ninive et de Persépolis; explication des temples taillés dans le roc de l'Inde; *illustrations* de l'ancienne architecture de l'Hindoustan; le culte de l'arbre et du serpent, ou explications sur la mythologie de l'Inde d'après les sculptures des monuments bouddhistes de Santchi et d'Amravati).

M. Maury continue la lecture de son mémoire intitulé *Nouvelles observations sur la langue étrusque*, où il examine les théories exposées dans le livre de M. W. Corssen, *Ueber die Sprache der Etrusker*. Il étudie plusieurs mots des inscriptions étrusques, que M. Corssen a pris pour des noms propres; M. Maury les considère comme des noms communs, et pense qu'on peut en déterminer le sens, du moins d'une manière approximative.

M. Desjardins continue la lecture du mémoire de M. Charles Tissot sur la géographie de la Maurétanie Tingitane. Dans cette partie, M. Tissot étudie la côte occidentale de la Maurétanie, sur la mer extérieure ou océan atlantique. On trouve dans Scylax une description très-détaillée et très-précise de cette côte. Les commentateurs modernes, s'étant mal rendu compte de la configuration des lieux, avaient accusé la description de Scylax de contenir plusieurs erreurs et voulaient en corriger le texte. Cette opinion était généralement admise. Seul, M. Vivien de Saint Martin avait exprimé la conviction qu'une étude plus attentive des localités montrerait que l'erreur est du côté des modernes. C'est ce qui est arrivé. M. Tissot, en explorant le littoral, a reconnu l'exactitude de la description de Scylax. Il donne l'identification moderne des divers points mentionnés par le géographe grec, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au fleuve Ἀνίδης, aujourd'hui Oued el Aïacha, et à la ville de Zilis ou Zilia (*colonia Iulia Constantia Zilis*, dans Pline, aujourd'hui en berbère *Azila*), au nord du fleuve et de la ville de Lixus.

Ouvrages offerts à l'académie, déposés sur le bureau : — Société académique de S. Quentin, sujets mis au concours : concours de l'année 1876 (4 p.); — Neue kritisch-exegetische Bearbeitung eines Siegesgesanges aus Pindar, v. Prof. Dr Joh. Jos. Schwickert (programme du progymnase royal grand-ducal de Diekirch, 1875, 4°); — *ouvrages envoyés au concours des antiquités de la France :* — D. Brissaud, Les Anglais en Guyenne, Paris, 1875, 8°; — E. Cauvet, Étude historique sur Fonfroide, Montpellier et Paris, 1875, 8°; — L'abbé J. Corblet, Hagiographie du diocèse d'Amiens, tome 5, Paris et Amiens, 1875, 8°.

Présenté, de la part de l'auteur, par M. de Longpérier : — Alexandre Bertrand, Rapport au ministre de l'instruction publique sur les questions d'archéologie discutées au congrès de Stockholm en 1874.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Beame, A comparative Grammar of the modern Aryan Languages of India. Vol. II (London, Trübner). — Chaignet, La Philosophie de la Science du Langage (Paris, Didier). — Deutsche Puppenkomœdien hrsg. v. Engel. Fasc. II, III (Oldenburg, Schulze). — Lindau, Gesammelte Aufsætze (Berlin, Stilke).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 4 Septembre — 1875

Sommaire : 179. Beal, La Légende de Sâkya Buddha. — 180. L. Dufour, Les Dialectes grecs. — 181. J. de Goeje, L'ancien Lit de l'Oxus. — 182. Ed. Dowden, Shakspere. — 183. Ph. Tamizey de Larroque, Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais. — 184. E. Schmidt, Richardson, Rousseau et Gœthe. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

179. — **The Romantic Legend of Sâkya Buddha** : from the Chinese-Sanscrit. By Samuel Beal. London, Trübner. 1875. In-8°, xij-395 p.

« Cet ouvrage, dit M. Beal au commencement de l'Introduction, est la tra-
» duction de la version chinoise de l'*Abhinishkramana Sûtra* faite par Djnanakuta,
» prêtre buddhiste de l'Inde septentrionale, vers la fin du vi° siècle de notre
» ère. » Le titre chinois est *Fo-pen-hing-tsi-King* et signifie, d'après M. Wassiljew cité par M. B. : Biographie de Çâkyamuni et de ses disciples; le sens du titre sanskrit est : Livre de la Sortie, et M. B. remarque très-justement qu'il ne devrait s'appliquer proprement qu'au dix-septième chapitre de l'ouvrage, où l'on raconte la sortie du Buddha du palais paternel pour se consacrer à la vie religieuse.

C'était là, semble-t-il, une raison suffisante pour ne pas admettre si facilement, sur la foi de M. Wassiljew, qu'un ouvrage intitulé en chinois Vie du Buddha, était intitulé en sanskrit : Livre de la Sortie. Nous croyons que l'assertion du savant russe est le résultat d'une erreur ou d'une confusion quelconque. Voici en effet ce que nous lisons dans la *Concordance Sinico-Samskrite*[1] de feu Stan. Julien sous le n° 167 : *Fo-pen-hing-tsi-King*[2], 60 liv. (*Bouddhatcharitra*). Traduit par Djnânagoupta.

On voit que le titre chinois est le même que celui du livre traduit par M. B. Le sens du titre sanskrit, vie du Buddha, en reproduit la partie essentielle; le nombre de soixante livres ou cahiers est précisément celui des chapitres du présent ouvrage. Enfin le nom du traducteur *Jnanakuta*, suivant M. B., *Jnâna-Goupta*, suivant Julien, doit être le même. C'est un nom indien, dont la transcription chinoise se lit *Che-na-kiu-to*, et que les deux sinologues ont restitué d'une façon légèrement différente. On serait tenté de donner la préférence à la restitution de Julien; d'abord c'est d'après l'analogie du n° 119 de la *Méthode*[3] de

1. *Journal asiatique*, quatrième série. Tome XIV, 1849, p. 353-446.
2. Nous n'hésitons pas, malgré notre ignorance absolue de la langue chinoise, à corriger *Kong*, faute d'impression évidente, en *King*. Ce dernier mot signifie en chinois *Soûtra*, comme on peut le voir ibid. p. 368 et 373, et il termine régulièrement les titres de tous les ouvrages appartenant à cette division du canon buddhique. D'un autre côté la présence du mot *Kong* deux lignes plus haut dans un autre titre explique l'erreur du typographe.
3. *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois, inventée et démontrée par* M. Stanislas Julien. Paris, Imprimerie impériale, 1861.

Digitized by Google

Julien que M. B. a essayé de constituer son *Jnana-Kuta*, qui pourrait signifier *masse* ou *sommet de science* (ou même, d'après une acception spéciale du mot *Kûta*, *fausse science*) mais qui présente comme nom propre une forme inusitée, tandis que *Jnâna Gupta*, *protégé par la science* est un nom d'aspect tout à fait buddhique. De plus on voit d'après la même *Méthode*, p. 69, que *K'iu-to* correspond à *gupta* dans *Ngo-to-K'iu-to* = *Atigupta*[1]. Enfin il est naturel de supposer que Julien savait mieux se servir de sa *Méthode* que M. B. Il subsiste cependant un doute sur l'exactitude des deux restitutions, parce que ni l'une ni l'autre ne reproduit le sens attribué par le commentateur chinois au nom *Che-na-Kiu-to*, à savoir : *esprit vertueux* (*tih-chi*), d'après M. B. p. 2 n. Mais en tout cas il reste très-vraisemblable que le véritable titre sanskrit du *Fo-pen-hing-tsi-King* est plutôt *Buddhacaritra* que *Abhinishkramanasûtra*.

C'est du reste bien le même ouvrage que celui dont a parlé M. Wassiljew, car on y trouve à la fin la curieuse note déjà signalée par ce savant, et d'après laquelle différentes sectes auraient appliqué chacune un nom différent à un seul et même ouvrage. M. B. voudrait tirer de cette note un argument chronologique relativement à l'époque où la légende du Buddha était répandue dans l'Inde. Nous partageons l'opinion de M. B. sur l'antiquité de cette légende, mais nous croyons que son argument ne saurait avoir de valeur tant que les sinologues ne se seront pas mis d'accord sur la date des premières traductions de livres buddhiques en chinois. M. Wassiljew, le savant le plus versé dans la littérature sinico-buddhique, s'exprime ainsi[2] : « L'histoire de la première introduction du » buddhisme en Chine en l'an 64 ap. J.-C. est une invention; le buddhisme ne » commença à se répandre qu'au IVe siècle. » Or tant qu'il n'y a pas eu de buddhisme, il n'a pas pu y avoir de traductions ni du *Buddhacaritra* ni du *Lalitavistara* ni d'aucun ouvrage buddhique. Il serait donc important d'être fixé une bonne fois sur un fait qui intéresse à la fois l'histoire de l'Inde et celle de la Chine, et sur lequel les opinions des hommes compétents sont si divergentes.

Quand à l'assertion contenue dans la note finale du *Fo-pen-hing-tsi-King* elle ne saurait être prise à la lettre. M. B. a remarqué que l'un des titres mentionnés *Ta-choang-yen* signifiant, paraît-il, *grande magnificence*, était, suivant M. Wassiljew, celui d'une version chinoise du *Lalitavistara*. On trouve en effet les mêmes mots composant, en totalité ou en partie, les titres de quatre numéros (147, 605, 655 et 705) de la *Concordance sinico-sanskrite*, tous donnés par Julien comme des traductions de cet ouvrage. Il est possible qu'elles aient été faites sur des rédactions différentes de celle, que nous connaissons tant par le texte sanskrit publié à Calcutta que par la version tibétaine éditée et traduite par M. Foucaux. Car, d'une part, le nombre de livres ou chapitres ne correspond pas, et d'un autre côté la susdite *Concordance* mentionne encore trois autres titres tout à fait

1. Cf. *Vie de Hioueng-Thsang*, p. xxj n., où l'on voit que *Kiou-to* rend *Gupta* dans *Buddhagupta* et *Tathâgatagupta*.

2. *Târanâtha's*, *Geschichte des Buddhismus in Indien aus dem Tibetischen übersetzt von* A. Schiefner, p. 313, note de M. Wasjiljew; cf. ibid. 285.

Digitized by Google

différents nos 97, 151 et 463a) comme ceux de traductions de cette célèbre biographie du Buddha.

Mais à en juger d'après le seul point de comparaison qui nous soit accessible, il n'y a pas grand rapport entre le *Lalitavistara* et le *Fo-pen-hing-tsi-King*. Le sujet est en partie le même, le plan également, mais la mise en œuvre diffère beaucoup; les récits en vers, qui forment le fond du *Lalitavistara*, sont bien plus rares dans le second ouvrage; ils ne sont souvent cités que par les premières stances, et même, autant que l'on peut entrevoir à travers une double traduction, celles-ci ne sont que rarement les mêmes. Celles que M. B. a signalées (p. 189) ne sont pas propres au *Lalitavistara*, on les retrouve notamment en pâli dans le *Padhânasutta*, d'où elles ont été extraites par M. Minayef[1].

Un autre ouvrage qui d'après la note en question serait identique au *Fo-pen-hing-tsi-King*, est le *Ta-King*, que M. B. croit n'être autre que le *Mahâvastu*, « volumineux recueil des légendes relatives à la vie religieuse de Câkya, » suivant la définition de Burnouf[2]. Le texte que nous en connaissons appartient à l'école des Mahâsânghikas (comme le *Ta-King*) et est rédigé en prâkrit. Mais il ne saurait en aucun cas être confondu avec le *Fo-pen-hing-tsi-King*; bien que les deux ouvrages renferment un certain nombre d'épisodes et de légendes, dont le fond est le même, ils s'écartent dans la manière de les traiter. On peut citer, comme un exemple offrant un intérêt littéraire particulier, la fable du Dauphin, qui forme le cadre du quatrième livre du Panchatantra : elle se rapproche beaucoup dans le Mahâvastu de la forme que M. Benfey[3] considère comme la plus ancienne, elle s'en éloigne au contraire notablement dans la version chinoise traduite par M. B.

On voit que l'identification affirmée à la fin du *Fo-pen-hing-tsi-King* n'a pas la valeur qu'on serait tenté de lui attribuer à première vue. Elle signifie simplement que le rédacteur croyait, ou voulait faire croire, que cet ouvrage devait avoir la même autorité que ceux plus fameux auxquels il l'assimile. Il n'est pas à croire qu'aucune personne au courant de la littérature buddhique ratifie ce jugement. Cette vie du Buddha présente tous les caractères d'une œuvre de compilation secondaire, telle qu'il était facile d'en fabriquer beaucoup. Le canon buddhique tout entier, en ce sens qu'il est censé composé de discours et de préceptes émanant directement de Çâkyamuni et accompagnés comme tels de la mention des circonstances dans lesquelles ils auraient été prononcés, le canon buddhique tout entier peut lui-même être considéré comme une immense biographie du Buddha. Dans cette vaste matière on pouvait tailler à loisir, et, une fois les événements principaux racontés avec plus ou moins de détails, choisir les circonstances qui paraissaient les plus dignes d'être mises en relief, par exemple dans un intérêt de secte. Il ne serait pas étonnant qu'on ait eu plusieurs fois recours à ce procédé dans l'Inde, en Chine et ailleurs.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu, à propos de cette biographie de date inconnue, mais à coup sûr postérieure à celles déjà publiées, d'aborder, à la suite

1. *Grammaire pâlie*, traduction Guyard, p. vj.
2. *Introduction à l'histoire du Buddhisme indien*, p. 452.
3. *Pantschatantra* I, 420 suiv.

Digitized by Google

de M. B., la question, si attrayante pour les Anglais, d'emprunts plus ou moins possibles de la légende du Buddha à celle du Christ, ou réciproquement. M. M. Müller avait, bien avant M. B., signalé le rapprochement à faire entre la scène du Buddha à l'école et un passage de l'*Evangelium Infantiæ*[1]. Quant aux autres analogies, il sera bon d'attendre la fin de la publication du travail d'un de nos collaborateurs, destiné à faire voir la légende du Buddha sous un aspect plus nouveau et plus vrai[2].

Nous sommes tout à fait incompétent pour apprécier l'œuvre même de M. B., c'est-à-dire la traduction anglaise du texte chinois, qui est d'ailleurs inédit. Une phrase de la Dédicace nous apprend que cette traduction est abrégée, et les différences dans le type d'impression sont sans doute destinées à distinguer les passages rendus littéralement de ceux qui sont seulement analysés. Ce qui reste est encore considérable et mérite toute notre reconnaissance.

---

180. — **Les dialectes grecs dans leurs formes de mots.** Manuel pour aider à l'étude des auteurs grecs, par Louis Dufour. Genève, John Jullien. 1875. In-8°, 77 p. — Prix :

L'auteur a eu pour but, à ce qu'il dit dans un *Avant-propos*, « de faciliter le » travail des jeunes gens pour l'étude d'auteurs grecs d'un dialecte spécial. » Il a tenu à leur enseigner d'abord les modifications subies par le français dans les « rues-basses » de Genève, où il a entendu prononcer, entre autres façons horribles de parler : *voui, les annetons, m'sieu, y* (pour *ils*), etc., etc. M. D. ne veut pas qu'on dise *y* : nous ne prétendons point lui en faire un crime, encore que le Parisien lui donne tort dans le langage familier. Mais certaines personnes, nous le croyons, trouveront qu'il s'avance beaucoup, lorsqu'il affirme que, « dans les temps préhistoriques, jusqu'à l'an 1200 environ avant J.-C., les » idiomes de ces peuplades (les peuplades qui occupaient la Grèce) ne différaient » pas encore beaucoup entre eux, » et qu'elles étaient « venues de l'Asie avec » le sanscrit pour la langue. » M. D. croit aussi que « les poètes tragiques em- » ployaient dans leurs dialogues l'ionien mis à la mode pour ce genre par les » auteurs épiques, » et non pas le dialecte attique, comme on se l'imagine assez généralement; que c'était « pour empêcher le hiatus » que les Éoliens se servaient de la lettre F, et que s'ils prononçaient *vanax* (Fάναξ, c'était par l'effet de ce sentiment « naturel à l'homme », qui faisait dire au Génevois des rues-basses *voui*, au lieu de *oui*. M. D. a encore bien d'autres idées, qui, nous l'espérons, lui appartiennent en propre. Il a rassemblé dans son travail un certain nombre de particularités que présentent les dialectes éolien, dorien, ionien ou attique, et il les a distribuées un peu pêle-mêle sous trois ou quatre rubriques. Son livre eût pu rendre des services, s'il avait été une *Morphologie élémentaire des dialectes*. Tel qu'il est, ce n'est ni un exposé didactique, propre à fournir des notions claires et exactes aux élèves, ni une étude scientifique : les maîtres, —

1. *History of ancient Sanskrit Literature*, 2d ed. 1860, p. 517 n.
2. *Essai sur la Légende du Buddha, son caractère et ses origines*, par M. Senart (*Journal asiatique*, septième série, t. II et III).

Digitized by Google

l'auteur a eu soin de nous avertir — n'ont rien à y apprendre. Nous passons sous silence les fautes d'impression dans les mots grecs; celles d'accent surtout sont nombreuses. « *Les dialectes grecs* » ressemblent, à s'y méprendre, à un livre fait par quelque amateur instruit.

Charles GRAUX.

---

181. — **Das alte Bett des Oxus Amû-Darja**, von M. J. DE GOEJE, mit einer Karte. Leiden, Brill. 1875. In-8°, 115 p. — Prix : 3 fr. 40.

Ce travail contribue dans une notable mesure à circonscrire le terrain de la discussion historique relative à l'ancien lit de l'Oxus. Il rend excessivement vraisemblable, pour ne pas dire certain, que ce lit desséché, débouchant dans la mer Caspienne entre les deux monts Balkhân, était déjà dans son état présent il y a plus de mille ans, et n'a jamais depuis lors servi à l'écoulement de l'Amû-darjâ. Quelle que soit donc la cause encore incertaine qui a changé la direction primitive de ce vaste cours d'eau, elle doit être cherchée à une époque antérieure à l'ère musulmane, et ses effets n'ont pas plus au moyen-âge que dans les temps modernes été interrompus, soit par la nature soit par la main des hommes, comme on avait pu le croire d'après des textes mal interprétés.

M. de Goeje est arrivé à ce résultat intéressant, bien que négatif, d'abord par la découverte d'un témoignage plus ancien ou plus précis que ceux que l'on avait jusqu'à présent, et ensuite par une critique judicieuse de tous les autres témoignages émanant de géographes et d'historiens musulmans.

Le texte inédit apporté par M. de G. appartient à l'ouvrage du célèbre géographe Mokaddasi, dont cet habile arabisant prépare la publication, et consiste en une légende qui peut se résumer ainsi : à une époque reculée un roi de l'Orient exila quatre cents hommes dans le Khowârizm, qui était alors un désert, et il dériva un canal de l'Oxus afin de leur permettre de cultiver la terre. Un jour le prince de Balkhân, sur la Caspienne à l'endroit où débouchait le fleuve, étant venu visiter cette colonie, joua avec le roi et perdit une partie dont l'enjeu était l'autorisation pour celui-ci de laisser le canal ouvert pendant un jour et une nuit. L'eau se précipita dans le canal avec une telle violence que la direction du fleuve fut définitivement changée et qu'il abandonna son cours vers la Caspienne pour se jeter dans l'Aral, et la conséquence fut que le Khowârizm devint florissant aux dépens de Balkhân, qui fut ruiné. — M. de G. nous paraît disposé à exagérer la valeur historique et surtout chronologique de cette tradition locale en admettant qu'elle contient un souvenir précis de la première colonisation du Khowârizm, c'est-à-dire d'un événement antérieur à la domination des Achéménides. Pour nous elle ne vaut que ce que valent toutes les légendes, lorsqu'on ne peut les contrôler à l'aide de documents plus sérieux. Elle se compose de traits qu'il n'est pas difficile de retrouver ailleurs. Ainsi la partie de dés rappelle certaines légendes indiennes; le reste du récit de Mokaddasi présente plusieurs points de ressemblance avec ce que dit Hérodote (III, 117) du grand fleuve Aces, dont les eaux, nécessaires aux Chorasmiens pour la culture de leur pays, étaient retenues par un endiguement, et n'étaient distribuées sur les ordres du roi de Perse que moyennant un lourd impôt. Sainte-Croix, le premier, croyons-

Digitized by Google

nous, n'hésita pas à identifier l'Aces avec l'Oxus, ce qui n'est qu'en partie conciliable avec les détails topographiques donnés par Hérodote. Nous ignorons si M. de G. verrait dans ce curieux passage un argument en faveur de son opinion, mais en tout cas nous ne sommes nullement disposé à admettre comme lui que l'Oxus ait pu dès l'époque des Achéménides être réduit à son embouchure dans la mer d'Aral, et que « les dires des anciens sur l'embouchure dans la Caspienne ne soient que des preuves de leur ignorance ». L'existence parfaitement constatée, vers le commencement de notre ère, d'une route commerciale qui descendait le cours de l'Oxus et remontait celui du Cyrus, suppose nécessairement que ces deux fleuves se jetaient dans le même bassin; et d'un autre côté, on est maintenant d'accord pour reconnaître l'impossibilité d'une communication par le Nord, dans les temps historiques, entre l'Aral et la Caspienne, qui sont séparées par un plateau élevé d'environ 200 mètres, sorte de prolongation de la chaîne de l'Oural.

Mais si nous laissons de côté l'histoire ancienne, nous devons reconnaître que le fragment de Mokaddasi publié par M. de G. a une importance historique très-réelle; il prouve qu'au moment où il écrivait, c'est-à-dire vers l'an 1000, la distribution du delta de l'Oxus n'était pas sensiblement différente de ce qu'elle est de nos jours, et que les habitants, tout en ayant conservé la tradition, qui subsiste du reste encore aujourd'hui, d'un changement de cours, le faisaient remonter à une époque reculée, c'est-à-dire pour nous anté-islamique : car les prédécesseurs de Mokaddasi, à l'exception d'Ibn Khordâdbeh et de Jakûbî, ne connaissaient pas d'autre embouchure que celles de l'Aral. Mais ces deux géographes, qui ne parlaient pas comme Mokaddasi en témoins oculaires, auront, nous dit M. de Goeje, commis une confusion très-fréquente entre l'Aral et la Caspienne. Cette confusion était d'autant plus facile, pour ceux qui travaillaient sur des documents écrits, que la Caspienne était souvent nommée *mer de Djordjân*, et l'Aral *mer de Djordjânijah*. De ces deux noms si semblables le premier est la forme arabe du persan *Gurgân* dérivé lui-même de l'ancien *Vehrkana*, Hyrcanie; l'autre est une prononciation également arabisée du nom de la ville d'Urgandj, ancienne capitale du Khowârizm. On peut donc considérer le témoignage de Mokaddasi comme décisif non-seulement pour son époque, mais encore pour toute la période musulmane qui l'avait précédé. Quant à la période suivante, M. de G. s'attache à montrer que les arguments empruntés aux écrivains postérieurs à Mokaddasi en faveur d'une bifurcation même momentanée de l'Oxus, sont, pour une raison ou pour une autre, dénués de valeur. Ainsi Jacût, qui avait visité le Khowârizm, dit bien, mais dans un seul endroit, que l'Amû se déverse dans la Caspienne; partout ailleurs il contredit lui-même cette assertion : elle se sera sans doute glissée dans sa vaste compilation sous la forme d'une note, que l'auteur aura oublié ensuite de corriger et de mettre d'accord avec la réalité. Hamdollah Mostaufi Kazwînî a reproduit la même opinion, mais outre qu'il ne parlait pas *de visu*, il est réfuté par ses contemporains Abulfedâ, Dimashkî, Ibn-fadhlollah. Pour Djordjânî, M. de G. montre que son texte a été mal compris et qu'il prouve précisément le contraire de ce qu'on lui a fait dire; car d'après un usage local, que cet écrivain signale à plusieurs reprises, il se sert du mot *djeihûn*, non pas

Digitized by Google

seulement comme d'un nom propre, synonyme bien connu d'Amû-darjâ, mais aussi comme d'un nom commun signifiant grand fleuve, et il l'emploie même au pluriel *djeihûnhâ*, mais il atteste positivement que le Djeihûn proprement dit, qui passe à Tîrmidh (Termez près de Balkh), se jette dans le lac de Djend, c'est-à-dire dans l'Aral. La description anonyme du Khorasan, exhumée il y a quelques années par Sir Henry Rawlinson, n'a absolument aucune valeur historique et on peut hardiment tenir son témoignage pour non avenu. Mais celui d'Abulghâzî n'était pas aussi facile à écarter. Cet historien, en sa qualité de Khan du Khowârizm, était admirablement placé tant pour voir de ses yeux que pour obtenir tous les renseignements dont il pouvait avoir besoin. Or Abulghâzi croyait fermement que l'Oxus avant 1575 se jetait dans la Caspienne, il décrit son cours et l'état de ses rives, désigne l'emplacement des tribus turcomannes qui les habitaient et expose leur genre de vie. S'agit-il d'un personnage qui antérieurement à cette date a eu à traverser la contrée dans un sens ou dans l'autre, Abulghâzi n'oublie pas de mentionner le passage de l'Oxus et l'endroit où il s'est effectué; enfin il connaît l'événement qui avait déterminé le changement du cours du fleuve, et la date précise à laquelle il s'était produit. Cependant Abulghâzi se trompait, M. de G. l'établit très-clairement; mais nous ne pouvons analyser ici la discussion très-serrée qui fait le principal intérêt de ce travail; indiquons-en sommairement les principaux points. Abulghâzi avait vu de ses yeux l'ancien lit desséché de l'Amû, il avait entendu de ses oreilles les traditions qui couraient chez les Turcomans, et qui faisaient remonter l'époque où le fleuve suivait cette route pour se jeter dans la Caspienne à 100 ans, chiffre rond, expression toute faite, qui dans une tradition orale indique seulement un espace de temps considérable, mais qu'Abulghâzi a eu le tort de prendre à la lettre. Tous les détails qu'il a ajoutés à cette date sont une reconstruction dont les matériaux sont tirés soit de son imagination et de son goût pour la rhétorique, soit des récits des Turcomans. L'historien des Tatars a lui-même prévenu ses lecteurs qu'il n'avait pas consulté les livres pour les deux siècles qui l'avaient immédiatement précédé, mais qu'il avait rédigé d'après ses propres souvenirs ou ceux de sa famille. On conçoit d'après cela que les récits et les descriptions d'Abulghâzi, tout en étant faits de bonne foi, soient sujets à caution; ceux qui sont relatifs à l'Oxus présentent en outre beaucoup de contradictions, que M. de G. signale sans y insister. Il tire enfin un dernier argument du voyage de l'Anglais Jenkinson en 1548, à une époque où, si Abulghâzi avait dit vrai, il aurait dû traverser l'Oxus à l'aller et au retour sur la route de Mangishlak à Urgendj. Abulghâzi était le dernier et le plus important témoin en faveur d'une bifurcation de l'Oxus; depuis le moment où il écrivait (1665) nous savons qu'il n'y a eu aucun changement important dans le régime hydrographique du Khowârizm; la thèse de M. de G. est donc démontrée. Il appartenait à un savant aussi versé dans l'histoire et la littérature de l'Orient de débrouiller le chaos d'assertions contradictoires qui obscurcissaient ce problème compliqué. M. de G., bien connu parmi les arabisants comme un éditeur consciencieux et infatigable, n'avait encore guère eu l'occasion de faire apprécier son talent de critique à un cercle de lecteurs moins restreint; nous croyons qu'il aura lieu de se féliciter d'avoir renoncé pour cette publication à sa

Digitized by Google

langue maternelle qui n'a pas de chance d'être jamais bien comprise en dehors de la Hollande.

La carte qui accompagne ce volume nous paraît un luxe inutile; c'est la reproduction d'une partie de la *Carte des routes conduisant à Khiwa* publiée en 1873 par M. Kiepert; seulement les routes sont supprimées, ainsi qu'un grand nombre de détails topographiques et presque tous les noms; même ceux dont il est question dans le livre sont distribués avec une extrême parcimonie; bref la carte est à peu près vide. Si l'on songe que la carte de M. Kiepert, même en dehors de ces mutilations, n'est déjà plus au courant, comme il est facile de s'en convaincre en la comparant avec la nouvelle carte de l'Asie centrale éditée tout dernièrement par l'Institut géographique militaire de Vienne, où cependant les plus récents résultats des expéditions scientifiques russes n'ont pu encore être utilisés, on ne peut s'empêcher de trouver que cette addition n'ajoute absolument aucun prix à l'intéressant travail de M. de Goeje.

---

182. — **Shakspere : A critical study of his mind and art.** By Edward Dowden, LL. D., professor of English literature in the university of Dublin, vice-president of 'The new Shakspere Society'. Henry S. King et Co., 65 Cornhill, and 12 Paternoster Row. London. 1875. ix-430 p.

Il y a en littérature beaucoup d'idées qui n'ont point de valeur objective et ne peuvent en avoir; leur fortune dépend uniquement du plus ou moins d'esprit et de talent qu'on met à les soutenir. De ce nombre sont toutes les théories qu'on a faites et qu'on fera sur le caractère de Shakespeare. Il est naturel que ce problème irritant pique la curiosité des critiques, on ne saurait trouver mauvais que leur sagacité s'y exerce, mais il est clair qu'en l'absence de documents péremptoires il ne peut obtenir une solution définitive.

On oppose généralement aux tentatives faites pour reconstruire, d'après son théâtre, la personne morale du grand poète anglais, une fin de non-recevoir pure et simple, par cette raison que l'art dramatique est impersonnel de sa nature, et que si Shakespeare est le plus grand des poètes dramatiques, c'est parce qu'il est le plus impersonnel de tous, parce que, mieux qu'aucun autre, il a prodigué, comme en se jouant, une variété infinie de caractères, au-dessus desquels il plane avec le sourire tranquille d'un créateur étranger à son œuvre. « Jamais » génie, écrit par exemple M. Scherer, ne se livra à l'art avec une plus suprême » indifférence pour toute autre chose que l'art même. Aux yeux de Shakespeare, » c'est lui-même qui nous l'a dit, le drame est tout simplement un miroir placé » devant la nature, et où elle se réfléchit sous ses aspects les plus divers. Et » telle est, en effet, l'impersonnalité du théâtre de notre poète, qu'il nous est » impossible d'en tirer le moindre renseignement sur ses idées, ses passions, son » caractère. » Coleridge appelle Shakespeare « l'homme aux dix mille âmes, » et il le compare à l'océan, non moins pour la continuelle mobilité que pour la vaste étendue de son génie. Emerson dit que Shakespeare n'a rien de distinctif, rien de particulier, point de cachet individuel, et il ajoute avec un grand bonheur d'expression : « Un lecteur intelligent peut à la rigueur faire son nid dans le » cerveau de Platon et se mettre à penser de là; dans le cerveau de Shakespeare

Digitized by Google

» cela est impossible, nous resterons toujours à la porte. » Schiller proteste contre toute prétention de chercher la personne de Shakespeare dans ses œuvres : « De même que la Divinité, écrit-il, se cache derrière l'édifice de cet univers, » ainsi le poète objectif se cache derrière son œuvre..... Il faut déjà n'être plus » digne de l'œuvre, ne la point comprendre ou en être rassasié, pour être seule- » ment tenté de s'inquiéter de l'auteur. Tel nous apparaît, par exemple, Homère » dans l'antiquité et Shakespeare parmi les modernes. »

A cette manière de voir, qui est la plus sûre, quelques commentateurs répliquent : — Shakespeare était homme, et rien d'humain ne lui fut, sans doute, étranger. Cette sorte de dieu que vous supposez, créateur impossible et indifférent, est un être supérieur à l'humanité, ou inférieur. En tout cas, c'est un mythe, un personnage de convention, une simple figure du langage. Dans la réalité, on n'est pas olympien à ce point. On a ses faiblesses, ses entraînements, ses passions, ses préférences, son idéal. Vous avez beau dire que le théâtre est impersonnel, il est inadmissible que la personnalité de l'auteur ne s'y trahisse pas, ne fût-ce que dans le choix des sujets. Pourquoi, à un moment de sa vie, Shakespeare écrit-il une suite presque ininterrompue de comédies gaies et brillantes ? pourquoi, dans une autre période, ne compose-t-il que des tragédies ? N'est-il pas naturel de supposer que ces choix correspondaient à deux états différents et particuliers de son âme ? Qu'on soit Homère lui-même ou Shakespeare, on ne sort point de sa propre nature par je ne sais quelle vertu transcendante du génie[1]. L'homme est toujours présent au fond de toutes les œuvres de l'artiste ; il ne s'agit que de le découvrir. Nous convenons qu'en ce qui touche Shakespeare la chose est singulièrement difficile et demande un degré exceptionnel de pénétration ; mais il suffit qu'elle soit légitime et possible à force de soin et de peine, pour qu'on soit en droit de la tenter.

Tel est, dans la question, le second avis ; moins sûr que le premier, il est plus spécieux et plus séduisant. En principe, on peut admettre que le théâtre de Shakespeare doit contenir des révélations sur sa personne ; en fait, il faut reconnaître qu'on n'a rien trouvé de certain. Toutes les inductions sur son caractère, ses goûts, ses idées, sur les différentes phases et les incidents de sa vie, sont hypothétiques à tel point qu'il serait déraisonnable à leurs auteurs de les donner pour autre chose que pour des théories ingénieuses, d'élégantes élucubrations de l'esprit, qu'on écoute avec un sensible plaisir si elles sont logiquement construites et soutenues avec talent, mais auxquelles personne ne saurait être sérieusement requis d'ajouter foi.

La plus connue et la plus commune de toutes ces conjectures est celle qui identifie Hamlet et Shakespeare. Hamlet est un idéaliste. C'est pourquoi Gervinus, esprit élevé, mais pratique et positif, épris avant tout de réalité, de politique et d'histoire, a cru devoir protester contre cette assimilation. Il a vu le danger de proposer à la race germanique le prince de Danemark comme l'idéal du poète, et, prenant hardiment le contre-pied de l'opinion reçue, il a prétendu que les préférences personnelles de Shakespeare étaient, non pour un rêveur,

1. *Even Shakspere cannot transcend himself*, p. 164.

Digitized by Google

mais pour un homme d'action, non pour Hamlet, mais pour le grand roi Henry V.

Voici maintenant un nouveau commentateur, M. Edward Dowden, professeur de littérature anglaise à l'Université de Dublin, vice-président de la nouvelle société de Shakespeare, qui, dans un livre publié cette année, présente sur les prédilections de Shakespeare et sur son caractère une théorie de juste milieu, extrêmement jolie, plausible et bien faite. On sera bien aise de la lire, et on y croira, si l'on veut.

M. Dowden commence par écarter, comme également fausses, deux opinions extrêmes sur le caractère de Shakespeare. L'une est celle de M. Taine, qui, toujours heureux de montrer la bête dans l'homme, se plaît à peindre le poète comme une espèce d'étalon sauvage, « délivré des entraves de la raison et de la » morale, » livré à toute la fougue des sens, de l'imagination et des passions. D'après l'autre paradoxe, opposé à celui-ci, Shakespeare aurait été au contraire une sorte de marchand de poésie, prudent et habile en affaires, s'étant mis dans le théâtre pour faire sa fortune, comme d'autres, avec un tour de génie un peu différent, se mettent dans les sucres ou dans les laines, et sans autre souci en ce monde que celui de l'argent que lui rapportaient ses pièces. M. Dowden concilie ces deux manières de voir. Il remarque qu'en 1604, Shakespeare, déjà devenu riche, intenta un procès contre un certain Philip Rogers qui lui devait 1 livre, 15 s., 10 d. — ; incident caractéristique, car il prouve, d'une part, que Shakespeare savait apprécier la valeur en soi, pour cette vie temporelle, de 1 livre, 15 s., 10 d.; d'autre part, qu'il avait la conviction bien arrêtée que, dans tout cet univers, il n'y avait qu'une place légitime pour la somme en question, et que cette place se trouvait dans la poche de William Shakespeare. Mais, ajoute M. Dowden, dans cette même année 1604 Shakespeare écrit *Othello* et songe au *Roi Lear*. Dirons-nous qu'il se préoccupait de son argent plus que de ses drames? Non, cela serait trop invraisemblable. Quelque attentif qu'il fût à sa petite créance, il n'est pas possible de mettre en doute que toute sa nature ne fût incomparablement plus remuée par la vision du roi Lear errant sur la bruyère et d'Othello lentement enveloppé dans les replis d'Iago. La conclusion de M. Dowden est que Shakespeare vivait à la fois dans deux mondes, un monde limité, pratique, positif, et un monde idéal et infini. Il n'a pas sacrifié l'une des deux existences à l'autre, il a su les accorder et, par une résolution énergique, maintenir cet accord qu'il jugeait nécessaire.

Car la tendance naturelle de Shakespeare, continue M. Dowden, était de se perdre dans l'infini de la pensée et dans l'infini de la passion. La prose de la vie pratique n'exerçait aucune séduction sur lui, et ce n'est que par un effort de raison et de volonté qu'il en est venu à lui faire sa juste part. Nous voyons cela dans ses œuvres. Tout son théâtre n'est qu'un long apprentissage, une sorte de méditation et d'étude personnelle par laquelle il se fait à lui-même la leçon, pour ainsi dire, opposant aux idéalistes, aux rêveurs, aux natures exaltées ou passionnées, dont la destinée est de périr, les hommes de pratique et d'action auxquels le succès est assuré dans ce monde. Il ne faut pas dire, comme Gervinus, que Shakespeare aime mieux Henry V qu'Hamlet; non, sa préférence de cœur

Digitized by Google

est pour Hamlet, mais il estime Henry V davantage. Les favoris secrets de Shakespeare sont Hamlet, Roméo, Brutus, Timon d'Athènes, et toutes les victimes de l'idéal; ses admirations avouées sont Henry V, Thésée, Hector, Fortinbras, Alcibiade, et tous les héros de la réalité. Si Shakespeare se montre sévère pour les idéalistes qu'il aime, c'est parce qu'il avait conscience de sa propre faiblesse qui le faisait pencher de ce côté-là; s'il témoigne, au contraire, pour les grands hommes d'action cette admiration haute, mais un peu froide, qui ressemble à de l'estime plus qu'à de l'amour, c'est parce que, de sa nature, il n'était pas lui-même un homme pratique. C'est passionnément et du fond du cœur qu'il aime Timon d'Athènes et Hamlet, parce que ces deux hommes sont ce qu'il est; c'est par des considérations rationnelles et, en quelque sorte, du dehors, qu'il admire Alcibiade et Fortinbras, parce que ces deux hommes sont ce qu'il s'efforce d'être.

Telle est la théorie la plus récente sur le caractère de Shakespeare, tel qu'on croit pouvoir l'inférer de son théâtre. Elle est jolie, mais on en fera d'autres, car il est de la nature des œuvres d'imagination de se renouveler sans fin pour le charme de l'humanité.

Il y a bien d'autres idées et de meilleures idées dans le livre de M. Dowden que cette spirituelle hypothèse psychologique et morale. C'est une œuvre de haute critique, chose assez rare chez les Anglais, de critique vraiment esthétique. L'auteur a beaucoup étudié les Allemands, mais en disciple indépendant et original. Toute la partie relative à l'appréciation de l'art du poète révèle un jugement supérieur. Point de ces puérilités biographiques ou critiques, de ces menus faits, de ces petites querelles sans signification et sans portée, où se complaît l'érudition de ses compatriotes; partout une grande élévation de vues qui n'exclut ni la profondeur, ni la finesse. On peut signaler, comme particulièrement intéressantes et neuves, les pages 165 et 224 sur la différence éthique des pièces historiques et des tragédies; 34, 226 et suivantes sur les dénouements de Shakespeare, et 99 sur son étude patiente de la réalité et le développement tranquille et régulier de son art. — Dans la préface de la traduction anglaise des commentaires de Gervinus, M. Furnivall exprimait vivement le regret que la patrie de Shakespeare n'eût rien produit de comparable à ce grand ouvrage. Cette plainte a cessé d'être juste depuis la publication du livre de M. Dowden. C'est, à notre connaissance, la production la plus distinguée de la littérature shakespearienne en Angleterre, sans excepter les notes de Coleridge, excellentes sans contredit, mais un peu surfaites, et qui doivent peut-être à leur rareté et à leur brièveté l'honneur d'avoir été commentées comme des oracles.

Paul STAPFER.

---

183. — **Documents inédits pour servir à l'Histoire de l'Agenais**, publiés et annotés par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE (Extrait du t. IV de la deuxième série du Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen). Paris, Aubry, et Bordeaux, Lefebvre. 1875. 1 vol. in-8°, 315 p.

Voici encore un nouveau volume dû à l'infatigable et judicieuse activité de M. Tamizey de Larroque. En même temps qu'il publiait une réédition des

Digitized by Google

poésies de Rus, il donnait à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen un recueil de documents conservés à la Bibliothèque nationale et aux Archives de Paris et qui ont ce trait commun, de se rapporter tous à l'histoire de l'Agenais. — Le document le plus ancien est du 18 février 1254, le plus récent est de la fin de l'année 1687. Les dix-huit premiers documents sont de l'époque de la domination anglaise antérieurement à la guerre de Cent ans, et quatorze émanent des rois d'Angleterre eux-mêmes; ils sont tous tirés de la collection Bréquigny; les pièces XIX à XXVI appartiennent au temps de la guerre de Cent ans de 1338 à 1389, nous y trouvons trois lettres de Philippe VI et une de Charles VI. Le groupe le plus considérable de documents (nos XXVII à LXXVII) est relatif au XVIe siècle et en particulier aux guerres de religion. On y saisit sur le fait et avec la réalité que donnent les détails minutieux et précis la lutte incessante et atroce que protestants et catholiques se faisaient dans le Midi de la France, lutte qu'il est si difficile de comprendre et de juger avec équité quand on ne considère que les grandes lignes de l'histoire et les faits principaux. Rien n'est plus curieux par exemple que de lire la double relation d'un même fait sous la plume du ministre protestant Barelles et sous celle des magistrats catholiques de la ville d'Agen (nos XXXIV et XXXV). Les protestants qui dans la première lettre sont des victimes qui réclament vengeance, dans la seconde deviennent des criminels dont on demande la punition. La mort du capitaine Ragot et de ses quatre-vingts compagnons à Sainte-Foy, qui dans le récit de Th. de Bèze est la juste punition d'un lâche guet-apens, devient pour le baron de Lauzun dans sa lettre à Charles IX (no XXXIV) un guet-apens des protestants. Les 29 derniers numéros sont consacrés à des pièces du XVIIe siècle. Les affaires religieuses y tiennent encore une très-grande place. On y trouve deux actes de partage rendus par les commissaires pour l'exécution de l'Édit de Nantes au sujet de difficultés sans cesse renaissantes causées par l'exercice du culte réformé (nos XCIX et C), et un arrêt du Parlement de Bordeaux au sujet d'un malheureux nommé Bourges, assassiné par les protestants et probablement par ses propres parents, parce qu'il avait abjuré et s'était fait catholique.

Les documents publiés par M. T. de L. sont accompagnés de notes excellentes, telles qu'on peut les attendre de son érudition exacte et abondante. Un index très-bien fait permet de profiter facilement des richesses accumulées dans ce petit volume. Une table des pièces par ordre chronologique fait malheureusement défaut. L'impression du volume est très-correcte[1]. Cette publication fait honneur à une Société provinciale qui, sans être spécialement vouée aux travaux d'érudition, a déjà montré à plusieurs reprises qu'elle savait en apprécier la valeur.

---

184. — **Richardson, Rousseau und Gœthe.** Ein Beitrag zur Geschichte des Romans im 18. Jahrhundert, von Erich SCHMIDT. Iena, Ed. Frommann. 1875. In-8°, viij-331 p. — Prix : 8 fr.

Le rapprochement de ces trois noms dans une même étude n'est point arbitraire; ils marquent trois phases successives dans l'histoire du roman en lettres

1. P. 208, au lieu de 1862, lisez 1602.

Digitized by Google

au siècle dernier et nous montrent les progrès que ce genre littéraire a faits de Paméla à Werther. Le roman de Goethe ne saurait, en effet, s'expliquer sans la Nouvelle Héloïse et celui de Rousseau ne se comprend guère davantage sans Clarisse Harlowe; c'est le mérite de M. E. Schmidt d'avoir mieux vu qu'on ne l'avait fait avant lui, et mieux mis en lumière l'étroite parenté qui existe entre ces œuvres si dissemblables.

On sait sous quelle influence ont pris naissance les romans de Richardson, on n'ignore pas non plus ce qui en fait le caractère distinctif; M. E. Schmidt a résumé, en le présentant sous un jour nouveau, ce qui a été dit d'essentiel sur ce sujet; mais c'est plus tard que commence le véritable intérêt de son livre, quand il étudie l'influence que l'imitation des romans anglais a exercée sur la littérature du continent, en particulier sur la littérature allemande. La Paméla de Richardson avait à peine paru que Gellert écrivait la *Comtesse suédoise*, née évidemment du désir qu'il avait de rivaliser avec lui. Hermès allait bientôt s'en inspirer à son tour. C'était surtout le côté moral des romans de l'écrivain anglais que ces premiers imitateurs avaient voulu reproduire; cette tendance est déjà moins sensible chez Knigge, qui relève, il est vrai, encore plus peut-être de Fielding, ainsi que dans la *Clémentine de Poretta* de Wieland; c'est le côté sentimental, au contraire, qui prédomine dans *Mademoiselle de Sternheim* de Mme de la Roche. Mais ici une autre influence se fait encore sentir, c'est celle de la Nouvelle Héloïse.

Avec quelque soin qu'on ait étudié jusqu'à présent le roman de Rousseau, son origine offre encore plus d'un point obscur à éclaircir. M. E. Schmidt a essayé de résoudre quelques-unes des questions qu'il soulève; et on ne lui contestera pas d'avoir montré dans cette tâche délicate une réelle sagacité; du moins on n'avait point encore recherché avec autant de soin les influences diverses qui ont donné naissance au célèbre roman. L'auteur insiste avec raison sur ce fait que, loin d'avoir eu pour occasion la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot, la Nouvelle Héloïse était commencée longtemps avant la rencontre à l'Hermitage du romancier et de la belle-sœur de Mme d'Epinay; il faut, en effet, en attribuer la conception première, les Confessions nous l'apprennent, à la douce ivresse dans laquelle les quelques mois passés dans ce séjour délicieux plongèrent Rousseau, aux souvenirs de sa première jeunesse et aux regrets attristés d'une vie qui menaçait de finir sans qu'il eût véritablement connu l'amour. Ce sont ces sentiments empruntés à la vie réelle, qui font, malgré le ton moralisateur qui y règne, la vérité et l'intérêt de son œuvre. Saint-Preux est Rousseau, Julie et Claire ont pour originaux Mlles Galley et de Graffenried, avec je ne sais quel air de sentimentalité emprunté à la Clarisse de Richardson. Il n'est point jusqu'à l'espagnol d'Altuna qui ne semble avoir fourni quelques traits au portrait de Wolmar. A ces réminiscences du passé se joignit bientôt le souvenir présent de Mme d'Houdetot. C'est un nouvel élément, qui, en s'ajoutant aux précédents, devait transformer le roman de Rousseau, mais ne l'a ni déterminé, ni produit. Tout cela a été fort bien vu, et, encore qu'un peu longuement, fort bien exposé par M. E. Schmidt dans la première partie de son livre.

Personne ne conteste aujourd'hui l'influence de Rousseau sur le développement de la littérature allemande; mais cette influence est loin encore d'avoir été

Digitized by Google

jusqu'ici mesurée à sa juste valeur; M. E. Schmidt a montré celle que la Nouvelle Héloïse surtout a exercée de l'autre côté du Rhin, en particulier sur l'auteur de Werther. La troisième et dernière partie de son livre non-seulement expose avec une conscience extrême tout ce que le poète allemand doit à son devancier, mais elle renferme une étude approfondie des ressemblances qu'on peut signaler entre les deux écrivains. Le mode de composition, les digressions et les épisodes, les tendances propres à l'auteur de la Nouvelle-Héloïse et à celui de Werther, la manière dont ils ont conçu l'amour, le vif sentiment qu'ils ont eu de la nature, leurs théories poétiques et leur style, enfin le suicide qui joue un rôle si important et si différent dans leurs œuvres sont ici l'objet d'une étude faite avec autant de soin qu'elle offre d'intérêt. C'est là la meilleure, comme la plus complète, partie de son livre et une étude qu'on peut regarder à bien des égards comme définitive.

Mais si la supériorité de Werther sur la Nouvelle Héloïse au point de vue de la composition, l'inutilité des digressions de Rousseau, l'heureux choix des épisodes chez Goethe, sont mis en lumière avec beaucoup de tact et de goût, les deux chapitres les plus importants de cette dernière partie n'en sont pas moins ceux qui sont consacrés à l'examen de la manière dont les deux écrivains ont conçu l'amour et le sentiment de la nature. C'est un point sur lequel M. E. Schmidt a insisté avec beaucoup de raison. Il a très-bien fait voir, il faut le reconnaître, quelle forme nouvelle l'amour a prise dans l'œuvre de Rousseau et dans celle de Goethe, quel langage encore inconnu il y parle, quelle couleur de sentimentalité il y revêt. C'est une ère nouvelle dans le roman qui commence. Cette transformation est encore plus sensible dans l'idée que les deux écrivains se sont faite de la nature. Dans une étude fort bien faite, M. Friedlænder[1], il y a deux ans, a montré que le sentiment de la nature, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est une conception toute moderne et qu'à Rousseau revient l'honneur de l'avoir introduit dans la littérature. M. E. Schmidt poursuit et développe, en les rectifiant parfois, les vues de son devancier, et étudie ce sentiment nouveau sous les formes diverses où il se présente dans le roman de Rousseau et dans celui de Goethe, soit qu'il s'agisse des beautés de la nature, de l'amour de la vie champêtre, si chère aux deux écrivains, de l'affection pour les enfants, de ce qu'ils ont pensé de la société ou de l'estime qu'ils ont eue pour la science. Je ne crois pas qu'on eût encore mis en lumière aussi bien que l'auteur l'a fait ici le mépris profond que, en vrai disciple de Rousseau, Werther éprouve pour la science et les livres, ainsi que pour les conventions sociales. Un autre caractère du roman de Goethe non moins bien étudié, ce sont les théories novatrices qu'il renferme au point de vue du style et de la composition, théories qui en font en même temps que le chef-d'œuvre, le programme de la période d'Orage, la mise en pratique des idées de réforme préconisées par Herder. Le chapitre sur le suicide, qui vient ensuite, renferme, avec une étude toute nouvelle de la question, une justification complète, comme il fallait s'y attendre, de l'emploi que Gœthe en a fait pour son dénouement. Enfin un examen des principales critiques dont la

1. Voir *Revue critique*, 1873, art. 222.

Digitized by Google

Nouvelle Héloïse et Werther ont été l'objet termine ce travail consciencieux et étendu sur le roman au siècle dernier. On y trouve encore comme supplément un certain nombre de notes sur Mlle Roussillon et Lila de Ziegler, Anton Reiser, Siegwart, sur l'origine et le développement de l'expression de « Belle âme », etc. Ces recherches secondaires témoignent des mêmes qualités que l'ouvrage auquel elles font suite et d'une critique sûre à la fois et pénétrante; M. E. Schmidt me paraît en particulier avoir prouvé d'une manière irréfutable que l'amie dont Werther pleure la perte n'est autre que Lila von Ziegler.

C. J.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 août 1875.

Le ministre de l'instruction publique envoie à l'académie un rapport qui lui a été adressé de Palestine par M. Victor Guérin, et deux lettres de M. de Sainte-Marie : ces dernières sont accompagnées des estampages de deux inscriptions latines trouvées en Tunisie.

M. de Longpérier fait un rapport au nom de la commission du prix de numismatique Allier de Hauteroche. Ce prix n'a pas été décerné en 1874. Cette année, la commission décerne le prix double (comprenant les sommes affectées à ce prix pour les deux années 1874 et 1875) à M. Barclay Vincent Head, conservateur adjoint des médailles du musée britannique, pour son ouvrage sur la *série chronologique des monnaies de Syracuse*, 1874, 8°, 14 planches. L'auteur ne fait pas connaître de monuments nouveaux, mais il donne un classement excellent des monuments déjà connus. Il a remplacé par une classification historique l'ancienne méthode de la classification suivant les métaux employés ou le module des pièces. Les planches qui accompagnent l'ouvrage sont exécutées au moyen d'un procédé nouveau, l'*autotypie* ou héliogravure, qui donne mieux qu'aucun autre une idée exacte des pièces représentées. — Cet ouvrage n'est du reste pas le seul travail de numismatique important qu'on doive à M. Head, il a aussi collaboré pour une part notable au catalogue des médailles antiques du musée britannique, publié par le conservateur en chef des médailles du musée, M. Stuart Poole.

M. de Saulcy rend compte du premier rapport de M. Guérin au ministre de l'instruction publique sur sa mission en Palestine, qui avait été communiqué par le ministre à l'académie à la séance du 25 juin dernier et confié par l'académie à l'examen d'une commission spéciale. Ce mémoire est consacré aux tombeaux des Machabées, déjà autrefois reconnus par M. Guérin, à Modeïm (aujourd'hui El Madyeh, près d'El Louda, l'ancienne Lydda). M. Clermont Ganneau avait contesté que les monuments reconnus par M. Guérin fussent réellement les tombeaux des princes Machabées. M. Guérin s'est attaché à établir l'authenticité de ces tombeaux, et il l'a démontrée, suivant M. de Saulcy, d'une manière incontestable.

M. Derenbourg présente le rapport de la commission du prix ordinaire de l'académie. Le sujet de ce concours était *l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides*. Un seul mémoire a été déposé. Sur les conclusions de la commission, l'académie décide que le prix n'est pas décerné cette année, et retire le sujet du concours.

Digitized by Google

M. L. Renier lit un mémoire sur une inscription latine qui paraît relative à l'historien Velleius Paterculus. Cette inscription, dont une copie et un estampage ont été adressés à M. Renier par M. Roger, conservateur du musée de Philippeville, se lit sur une ancienne borne milliaire trouvée à El Arrouch, l'ancienne *uilla Sele* de la table de Peutinger. Elle est ainsi conçue : C. VELLEIO | PATERCVLO | LEG. AVG | LEG. III. AVG | XXIX. « C. Velleio Paterculo, » legato Augusti legionis tertiae Augustae. (Milliarium) uigesimum nonum. » Cette inscription ne peut être postérieure à l'an 36, car en cette année le légat de l'empereur qui commandait les troupes de la province d'Afrique ayant cessé d'être subordonné au proconsul de la province pour être placé sous la dépendance immédiate de l'empereur, ajouta comme les légats des autres provinces à son titre de *legatus Augusti* les mots *pro praetore* : or ces mots ne se trouvent pas dans l'inscription d'El Arrouch. Celle-ci, d'autre part, ne peut être antérieure à l'an 30, qui est l'époque où Velleius Paterculus termina son Histoire : en effet si lui ou un membre de sa famille avait exercé avant cette époque les fonctions de légat des troupes d'Afrique, il n'eût pas manqué de mentionner ce fait comme il a fait des autres distinctions dont sa famille fut honorée. — Le *C. Velleius Paterculus* de cette inscription ne peut être ni le frère de l'historien, qui ayant été adopté par un parent de sa mère s'appelait *Magius Celer Velleianus* et non *Velleius*, ni son fils, car celui-ci n'aurait pu parvenir en 36 au commandement de la légion d'Afrique sans avoir exercé dès avant l'an 30 d'autres fonctions dont son père n'eût pas manqué de parler. Il faut donc croire que ce *C. Velleius Paterculus* est l'historien lui-même, qui aura exercé les fonctions de légat entre les années 30 et 36; dès lors l'inscription qui le mentionne est intéressante : 1° en ce qu'elle nous apprend son véritable prénom qui n'était pas connu avec certitude; 2° en ce qu'elle montre que Velleius vécut encore après la mort de Séjan et qu'il fut même investi de fonctions assez importantes.

Ouvrages déposés : — H. d'Arbois de Jubainville, Les Celtes, les Galates et les Gaulois[1]; — A. du Bouetiz de Kerorguen, Recherches sur les États de Bretagne, 2 vol. in-8°, Paris; — J. Brun-Durand, Notes pour l'histoire de Die, Valence, in-8°; — Siméon Luce, Guillaume Laloue (extrait du bulletin de la société de l'histoire de France); — Aristide Marre : Code des successions et du mariage en usage à Java, Paris, 1874; Histoire des rois malais de Malâka, Paris, 1874; De l'arithmétique dans l'archipel indien (extrait de l'Histoire de l'archipel indien de John Crawfurd, traduit et annoté), Rome, 1874; — Paul Mitzschke, Quaestiones tironianae (en latin), Marcus Tullius Tiro (en allemand), 2 brochures in-8°, Berlin; — Félix Robiou, Deux questions de chronologie et d'histoire éclaircies par les annales d'Assurbanipal (extrait de la Revue archéologique; mémoire lu à l'académie). — *Envoyé de la part des auteurs par M. Egger :* L'expédition du duc de Guise à Naples : lettres et instructions diplomatiques de la cour de France (1647-1648), documents inédits publiés par MM. J. Loiseleur et G. Baguenault de Puchesse; Paris, in-8°.

Julien Havet.

1. Dans cet article, extrait de la Revue archéologique, sont examinées les théories soutenues par M. Alexandre Bertrand dans son mémoire sur les Gaulois (académie des inscriptions, séances des 23 et 30 avril et 7 mai 1875). En l'adressant à l'académie, M. d'Arbois de Jubainville, qui est un de ses correspondants, y a joint une lettre dans laquelle il reprend quelques uns des points de la discussion et donne les motifs de son opinion.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 11 Septembre — 1875

Sommaire : 185. SCHMIDT, De la Vie d'Homère attribuée à Hérodote. — 186. RUELLE, Études sur l'ancienne musique grecque. — 187. GIRGENSOHN, Prudence et les Annales Bertiniennes. — *Variétés :* La Stèle de Mésa. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

185. — **De Herodotea quae fertur vita Homeri** disputavit Ioannes SCHMIDT. Commentatio ex dissertationibus Halensibus seorsim edita. Halle. 1875. In-8°, 123 p. — Prix : 4 fr.

L'auteur de cette monographie prouve que le pastiche en dialecte ionien sur la Vie d'Homère n'est pas de la main d'Hérodote. Tout le monde est d'accord sur ce point, et il n'était pas nécessaire de s'y étendre aussi longuement qu'il le fait. Il cherche à établir que ce petit écrit a été composé au deuxième siècle après J.-C. par un grammairien opposé aux vues d'Aristarque et fortement attaché à l'opinion qu'Homère était Éolien de naissance. Cela nous semble, en effet, assez probable.

D'où viennent les détails fournis par cette vie d'Homère et par les autres vies du poète, réunis dans les Βιογράφοι de Westermann ? La critique s'est souvent posé cette question. M. Schmidt essaye à son tour de la résoudre en suivant pas à pas son auteur, dont il donne en quelque sorte un commentaire perpétuel au point de vue historique, sans se refuser la polémique et les digressions de toute espèce. Heureusement, on trouve en tête du livre une table des matières assez détaillée. Cependant, le lecteur a beau être muni de ce fil, il lui faut un grand courage pour s'engager dans ce dédale de questions enchevêtrées les unes dans les autres. Nous aurions mieux aimé une autre méthode d'exposition. On pouvait commencer par dégager de ce fatras ce qui semble provenir de traditions anciennes ; marquer ensuite comment ces traditions ont été amplifiées ou altérées par la vanité des villes et les vues personnelles de certains écrivains; réunir dans un chapitre les inventions oiseuses qui veulent expliquer la science historique et géographique d'Homère par des voyages que le jeune poète aurait entrepris afin d'amasser les matériaux de ses poèmes, ou qui font de lui le contemporain, l'ami ou l'ennemi, de Phémios, de Mentès, de Tychios, de Pénélope, de Thersite et d'autres personnages qui figurent dans ses vers; traiter à part des poésies populaires ou des vers détachés qui furent d'assez bonne heure attribués à Homère et rapprochés de certaines circonstances de sa vie. Quant à cette dernière catégorie, M. Schm. soutient avec raison que les vers n'ont pas été composés pour donner plus d'intérêt aux détails de la vie du poète; mais, au contraire, que ces détails ont été imaginés pour expliquer l'origine obscure de vers qui couraient sans nom d'auteur. En effet, il en est de ces vers comme de tant de vieux noms et d'anciens monuments qui ont donné lieu à des légendes

Digitized by Google

ou à des anecdotes, et qui sont cités comme preuves à l'appui de récits qu'ils ont fait naître. Ces vues ne sont pas nouvelles; mais M. Schm. les a parfaitement appliquées et s'en est heureusement servi pour réfuter de doctes chimères. Le vieux poète est dans l'île d'Ios, assis sur la plage, quand de jeunes pêcheurs y abordent. Il leur demande :

Ἄνδρες ἀπ' Ἀρκαδίης θηρήτορες, ἦ ῥ' ἔχομεν τι;

On s'est donné beaucoup de peine pour expliquer, au moyen de je ne sais quelles anciennes migrations, comment des pêcheurs d'Ios peuvent être appelés chasseurs (ou pêcheurs : car il y a une variante ἁλιήτορες) arcadiens. M. Schm. répond simplement que ce vers, qui faisait partie d'une énigme populaire, vient primitivement de l'Arcadie, qu'il a été attribué, comme beaucoup d'autres, au grand Homère et enchâssé, tant bien que mal, dans la légende de ce poète. Puisque nous en sommes à ces petites pièces, vulgairement appelées épigrammes homériques, relevons la rédaction défectueuse de celle qui porte le n° V. (*Vie.* § 16) :

Θεστορίδη, θνητοῖσιν ἀνωΐστων πολέων παρ,
οὔδεν ἀφραστότερον πέλεται νόου ἀνθρώποισιν.

On s'attendrait à νόου ἀνέρος ἀνδρί.

Signalons, en finissant, une application ingénieuse, qu'on trouvera à la page 93, d'un passage de Platon (*Rép.* X, p. 600) relatif à Homère et à Créophilos. M. Schmidt ne manque ni de méthode critique, ni de jugement. Qu'il les applique à des sujets moins ingrats, susceptibles de conclusions plus rigoureuses, et qu'il expose le résultat de ses recherches de manière à ne pas rebuter les lecteurs.

Henri WEIL.

---

186. — **Études sur l'ancienne musique grecque.** Rapports à M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission littéraire en Espagne, par Ch.-Émile RUELLE. Paris, Imprimerie nationale. 1875. 1 vol. in-8° de 135 pages (Extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, tome 2e), suivi de la traduction de quelques textes grecs inédits, par le même, 31 p. — Prix : 5 fr.

Chargé de mission par M. le Ministre de l'Instruction publique, M. R. a fait, pendant l'automne de 1871, un séjour de quatre semaines en Espagne. Il a, dans ce court espace de temps, visité plusieurs bibliothèques de Madrid, celle de l'Escurial et celle de Tolède. Chercher, premièrement, s'il ne restait rien d'inédit, dans les manuscrits péninsulaires, concernant l'ancienne musique grecque; collationner, en second lieu, ceux des manuscrits grecs, de contenu musical, qui paraîtraient en valoir la peine : tel était le double but de la mission. Les recherches de M. R. n'ont pas été infructueuses au point de vue musical. Comme, d'autre part, il a eu le bon esprit de ne pas les borner à l'objet spécial de la mission, son exploration a fourni, de plus, des résultats intéressants à d'autres égards.

Dans un premier rapport, adressé au ministre presque aussitôt après son retour, mais dont l'impression, sur la demande de son auteur, avait été différée jusqu'à la publication du deuxième, M. R. a résumé les principaux résultats de ses

Digitized by Google

recherches à l'Escurial, à Madrid et à Tolède. Le second rapport est venu compléter ces premières et rapides indications : on y trouve la description, plus ou moins détaillée, d'une quarantaine de manuscrits, grecs pour la plupart, ainsi que les extraits inédits et les nombreuses collations rapportés par le laborieux voyageur. Les textes inédits sont tous en grec. En voici la liste : 1° Un fragment anonyme sur la musique (d'après Bacchius l'Ancien); 2° un autre fragment anonyme sur divers intervalles mélodiques; 3° trois lettres de Psellus qui ont trait à la musique; 4° un fragment anonyme sur les accents; 5° la table du *Dynaméron*, ouvrage encore inédit du médecin Aelius Promotus. M. R. avait publié d'avance une traduction française de ces morceaux dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, année 1874. Il vient de réunir dans un même volume les deux tirages à part de cette traduction et de ses rapports. D'autre part, il a collationné, en tout ou en partie, sur différents manuscrits, quelques-uns des auteurs qui font partie du Corps des musicographes grecs. Un certain nombre de variantes qu'il a relevées contribueront, à ce qu'il assure, à améliorer leur texte. Enfin M. R. a joint à son livre plusieurs tableaux de notation musicale ancienne et de transcriptions dans le système moderne, qui sont, si nous ne nous en exagérons pas l'importance, la partie capitale des *Études sur l'ancienne musique grecque*.

Mais, nous l'avons dit, l'intérêt de ces *Rapports* ne réside pas uniquement dans la partie musicale. Ils renferment une grande abondance de renseignements de toute sorte, où viendront puiser ceux qui s'occupent de bibliographie et d'histoire littéraire. On y trouve, en effet, d'utiles suppléments à l'excellent *Catalogue des manuscrits grecs de l'Escurial*, dressé par M. Miller; par exemple, des notices ou plus complètes ou plus détaillées des manuscrits dont les marques suivent : T-I-14; Φ-II-22; Φ-III-15; Υ-I-3; Ψ-IV-6; Ω-IV-4 (voir, chez M. R., aux pages 61, 70, 59, 38, 58 et 19). Puis, des additions et rectifications, toujours bien venues, au travail inachevé d'Iriarte (*Regiae bibliothecae matritensis codicum graecorum manuscriptorum vol. I* (seul paru), 1769, in-fol.). Puis, — et ceci a beaucoup de prix — la description de manuscrits tolédans, sur lesquels, avant M. R., on n'avait aucune espèce de données. Plus loin, nous assistons, dans la bibliothèque, si riche en manuscrits latins, des ducs d'Osuna (il faut écrire, à l'espagnole, *Osuna*, et non *Ossuna*), à la découverte de mss. en langue romane et d'un *César*, du XIIe ou XIIIe siècle, portant la souscription « Julius Constantinus emendavit », auquel, M. R., à tort ou à raison, attribue de l'importance. Enfin, les philologues accueilleront avec une reconnaissance particulière la publication de la liste complète des manuscrits grecs, au nombre de *quarante-trois*, conservés à l'*Archivo historico* de Tolède. Cette liste est loin de contenir tous les renseignements désirables ou ceux, au moins, qu'on serait en droit de demander à un catalogue. Ce n'est, en fait, qu'une très-sèche nomenclature des principaux traités renfermés dans chaque manuscrit : sans indication bien exacte du contenu, sans indication même approximative de l'âge des mss. Aussi M. R. a-t-il soin de nous avertir que nous n'avons pas affaire ici à un travail original de sa part : il n'a fait que donner la traduction pure et simple « de l'extrait

Digitized by Google

» du catalogue général, écrit en espagnol, qui lui a été communiqué par le biblio-
» thécaire en chef de l'*Archivo*. » Telle qu'elle est, cette liste ne nous en révèle pas moins l'existence de *trente-trois* manuscrits, dont n'avaient fait mention ni Haenel, ni Heine, ni Valentinelli, ni personne, que nous sachions, de ceux qui ont écrit sur les bibliothèques d'Espagne.

Voici maintenant quelques observations mêlées se rapportant au livre de M. R.

Rapports, etc., p. 13. La traduction grecque des *Provisions de voyage*, dont l'original (en arabe) est attribué au médecin Abou-Dja'far, et que M. R. a retrouvée à Madrid, existe aussi dans les manuscrits de l'Escurial Υ-III-5 et Ω-I-8, ainsi que dans le manuscrit de Paris 2441; elle porte dans ces manuscrits, au dire de M. Miller, le nom d'Isaac le Médecin (Miller, *Escurial*, p. 217-8 et 459).

Ibid., p. 55. Le manuscrit de l'Escurial Φ-III-1, du XVIe siècle, présente, au rapport de M. R., une particularité paléographique qui est fort singulière. « Le » groupe de lettres ελ y est remplacé par le groupe ρι. Exemples : θρίγω pour » θέλγω, δριφίσι pour δελφίσι, etc. » Cette confusion s'explique. Qu'on ouvre la *Commentatio palaeographica* de Bast à la planche IIIe : on trouvera, vers la fin de la ligne 9, un exemple qui se lit ἐν τῇ ψυχῇ. Si nous y supprimons par la pensée le second trait du ν, ne conservant de cette lettre que l'autre trait qui est quasi vertical, ce qui restera du groupe εν pourra se lire, soit ελ, soit ρι. Il est probable que ελ présentait cette forme équivoque dans l'original ou chez quelque ancêtre de Φ-III-1. On n'avait pas signalé, croyons-nous, avant M. Ruelle, la confusion, très-intéressante, de ελ et de ρι.

Ibid., p. 62-63. Il est possible de répondre avec certitude aux questions posées par M. R. à propos du commentateur anonyme de la Τετράβιβλος de Claude Ptolémée. Nous connaissons l'existence de ce commentateur, non-seulement dans le manuscrit de l'Escurial T-I-14, mais aussi dans le 314 de la bibliothèque S.-Marc, à Venise, et dans le *Coislin* 171, à la bibliothèque nationale de Paris; il a été publié à Bâle en 1559 chez H. Petri, avec la traduction latine de Jérôme Wolf, dans un volume in-folio qui renferme aussi l'Εἰσαγωγή ou Introduction de Porphyre au même traité de Ptolémée. Ces deux commentaires sont distincts, à leur tour, de la paraphrase, due à Proclus, qui est contenue dans le *Marcianus* 303 et qui a été publiée à Bâle en 1554, *apud Johannem Oporinum*, en un très-petit in-folio, avec une préface de Philippe Mélanchthon.

Ibid., p. 63. Le tableau qui est en tête du « fragment *peut-être inédit* » se voit, mais sans être suivi du fragment, dans le manuscrit grec de Bâle A-N-II-14 (fol.).

Ibid., p. 64, l. 8. L'édition de Paul d'Alexandrie ne porte pas pour titre « *Introductio*, etc. » Voici le titre exact: *Paulus Alexandrinus*. Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν ἀποτελεσματικὴν *sive Rudimenta in doctrinam de praedictis nataliciis. Ex Ranzovii bibliotheca primum graece et latine edita*. Witeberg (Lehmann), 1588, in-4°.

Ibid., p. 68. Le « fragment de Jules l'Africain sur les poids et mesures (au » point de vue médical) » doit être l'original grec du fragment publié par

Digitized by Google

M. Hultsch dans la traduction latine de Calvus (voir *Metrologici scriptores*, t. II, p.142. Cp. même tome, pp. 14 et 39). Il existe, à notre connaissance, au moins trois autres manuscrits du même texte grec, dont l'un, du xe siècle, a été retrouvé en Orient par M. l'abbé Duchesne, qui publiera prochainement cet *anecdoton*, en compagnie d'autres trouvailles.

Ibid., p. 70. Ce n'est pas seulement dans les quatre manuscrits mentionnés par M. R. que le IVe livre de Philon (l'Ingénieur) est acéphale et commence aux mots ὅταν εἰς ἔλασσον. La même particularité se retrouve dans un grand nombre d'autres manuscrits; nous citerons les *Parisini* 244 du supplément grec, 2437 et 2441 de l'ancien fonds, *Vaticanus* 219, *Urbinas* 79, *Monacensis* 195, *Basilensis* A-N-II-14(fol.), *Taurinensis* 60, *Baroccianus* 187, *Neapolitani* III-C-18 et III-C-21, *Guelferbytensis* 35, *Lugdunensis Vossianus* 3 (fol.), *Vindobonensis* 24 (4e classe) et probablement *Vindobonensis* 55 (même classe).

Ibid., p. 85, note 3. « *Peut-être le Zosime auteur, dans le manuscrit de Madrid,* » *se confond-il avec le copiste de celui de Venise.* » La souscription Ζώσιμος διώρθου ἐν Κωνσταντινουπόλει εὐτυχῶς ne signifie pas que Zosime a *copié* le *Marcianus* IV, 3 qui la porte. Cette erreur, commise par M. Marquardt (*Aristoxeni fragmenta*, p. xij), aurait pu être redressée par M. R. Διώρθου veut dire : *a relu et corrigé*. L'hypothèse que le nom du copiste (*lisez* diorthôte) Zosime a pu être pris pour un nom d'auteur est d'ailleurs ingénieuse. « *Une confrontation des deux écritures* » *trancherait sans doute cette question* », ajoute M. R. Il est permis d'en douter.

Ibid., p. 100. C'est M. *P. A. de Lagarde*, et non *de Lagara*, qui a retraduit en grec, d'après la version syriaque, le περὶ ἐργασίας, ouvrage d'Aristote dont le texte original est perdu.

Ibid., p. 101. M. R., qui le sait évidemment aussi bien que personne, aurait dû ajouter que *Theodulus magister* est le même grammairien que l'on connaît plus communément sous le nom de *Thomas magister*.

Ibid., p. 105, note 1. Σώματα signifiant *corps*, dans le sens que les physiciens attachent à ce mot, *n'est pas* une «expression à remarquer». Le *Thesaurus* en cite de nombreux exemples, appartenant à la période classique (v. t. VII, col. 1710, éd. Didot).

Ibid., p. 105, note 2. La traduction des *Pneumatiques* de Héron imprimée à Urbin en 1575 n'est pas une traduction italienne; c'est l'édition *princeps* de la version latine faite par Commandini. Celle qui parut à Paris en 1583 n'est pas davantage en italien; c'est la répétition de l'édition latine de 1575. Enfin, il a été publié à Londres, en 1851, une traduction en anglais du même ouvrage de Héron, due à M. Woodcroft.

Quelques inexactitudes de détail, comme celles que nous avons pu relever, ne détruisent pas le mérite du livre de M. R. Ses *Rapports* prouvent qu'il reste, encore aujourd'hui, beaucoup à faire en ce qui concerne la connaissance des manuscrits grecs d'Espagne. Tolède en possédait d'absolument ignorés. On ne sait point s'il n'y a pas de découvertes semblables à faire dans d'autres bibliothèques. Celles du Midi n'ont pas de catalogues, ou ils ne sont pas publiés. On en est réduit, pour tout renseignement sur leurs manuscrits grecs, aux relevés

Digitized by Google

fautifs et si incomplets de Haenel. Plusieurs d'entre elles sont presque inconnues. Si M. R. eût pu demeurer plus longtemps dans la Péninsule, sa mission eût, sans aucun doute, dissipé bien des obscurités. Au demeurant, eu égard à sa durée, on ne peut nier qu'elle n'ait produit des résultats satisfaisants. En mettant à part la partie musicale, qui présente un intérêt spécial, on vient de voir que les *Rapports* de M. R. contiennent beaucoup de renseignements entièrement nouveaux. C'est un livre que les philologues consulteront.

Charles GRAUX.

---

187. — Dr J. GIRGENSOHN, **Prudentius und die Bertinianischen Annalen.** Riga, Kymmel. 1875. In-8°, 38 p.

Cette brochure est ce qu'on appelle en Allemagne un travail *de séminaire*, c'est-à-dire une dissertation composée pour les réunions dans lesquelles les professeurs d'Université font travailler sous leurs yeux les meilleurs de leurs élèves et les exercent à la pratique de la science. Ces travaux, qui parfois sont d'excellents exercices et témoignent d'heureuses dispositions, sont le plus souvent trop peu importants par leurs résultats pour mériter l'impression, et ce n'est pas sans dépit que nous nous voyons inondés de petits mémoires qu'on est obligé de lire par conscience et qui n'apprennent rien de nouveau. M. Girgensohn a cru utile de soumettre à un nouvel examen les Annales Bertiniennes de l'année 835 à l'année 861, pour savoir : 1° si ces annales ont un caractère officiel ; 2° si elles sont l'œuvre de Prudence de Troyes. Comme on pouvait s'y attendre, il a répondu par l'affirmation à ces deux questions. Il y a un siècle que l'abbé Lebeuf avait mis la chose hors de doute et quiconque avait un peu examiné les Annales Bertiniennes trouvait irréprochables les pages que Wattenbach leur a consacrées. — M. G. nous paraît donc avoir eu tort de publier un travail qui n'est qu'un bon exercice d'écolier. Son excuse est le jubilé séculaire du Gymnase de Mitau à l'occasion duquel il a publié cette brochure comme Fest-Schrift.

VARIÉTÉS.

La Stèle de Mésa.

Observations et lectures nouvelles.

Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont forcé, à mon grand regret, de retarder jusqu'à ce jour la restauration de la Stèle de Mésa qui fait maintenant partie de nos collections du Louvre et que sont venus compléter les fragments si libéralement offerts par le *Palestine Exploration Fund*. J'ai pu reprendre il y a quelques mois ce travail interrompu par ma dernière mission en Palestine, et il est à la veille d'être terminé.

Les manipulations délicates et minutieuses nécessitées par cette reconstruction m'ont permis d'ajouter, à mes premiers déchiffrements, de nouvelles lectures dérivées d'un examen répété des fragments originaux et de l'estampage.

Digitized by Google

En attendant la publication du texte dont j'achève la préparation et qui fournira à la science une reproduction fidèle du monument, je crois opportun, pour satisfaire certaines impatiences, de faire connaître brièvement les nouvelles leçons dont il s'est enrichi; quelques-unes sont d'une haute importance et je me réserve d'y insister dans le Commentaire qui accompagnera l'édition définitive.

Mais peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de donner préalablement quelques détails sur la méthode suivie pour la restauration du monument et sur les résultats obtenus.

La stèle a, comme je l'ai déjà dit, la forme habituelle de ce genre de monuments, dont le type est un bloc allongé, carré par en bas et s'arrondissant par en haut suivant une courbe surbaissée. On ne saurait mieux la comparer qu'à nos bornes-fontaines. Seulement la juxtaposition des fragments a établi nettement que les côtés de notre stèle, au lieu d'être verticaux, étaient sensiblement obliques et s'écartaient en dehors en donnant à l'ensemble un aspect légèrement trapézoïde. Cette particularité est peu favorable à l'hypothèse qui veut faire du monument un bloc symétriquement arrondi à ses deux extrémités, puisqu'au contraire il était plus large à la base qu'au sommet. De plus, la face postérieure dont nous possédons une section était polie : il est donc assez invraisemblable que le monument, comme le veulent les partisans de cette hypothèse, fût destiné à être encastré dans une paroi; il devait être plutôt placé isolé, debout sur sa base stable. Un croquis arabe que je possède le représente avec deux crossettes; je démontrerai, en le reproduisant, que ce détail est de pure fantaisie.

La surface écrite est très-inégalement dressée; il y a des régions bombées, d'autres concaves. Ces inégalités tiennent, je pense, à ce que le bloc, trop dur pour être taillé au ciseau, a été façonné à l'aide de molettes de pierre dont le frottement a agi inégalement. Les deux faces antérieure et postérieure sont reliées, non par un plan perpendiculaire avec elles, mais par une surface fortement convexe au moins dans la partie supérieure la seule qui ait été préservée; peut-être cette convexité s'atténuait-elle sur les prolongements latéraux de cette surface.

Le tracé des lignes est fait avec négligence ou maladresse; il est supposable que le lapicide avait réglé la pierre pour aligner ses caractères; mais il m'a été impossible de déterminer si cette ligne passait par le centre moyen des lettres — ce qui est le plus naturel, — par leur base ou par leur sommet. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que nous avons affaire à une écriture non lapidaire, presque cursive, fille du *kalam* et non du ciseau. Les lettres qui sont de grandeur variable, tantôt montent, tantôt descendent, sont plus ou moins serrées; certaines lignes sont courbes et non droites, d'autres obliques entre elles; aucune équidistance rigoureuse ne saurait être calculée : il n'y a peut-être pas deux interlignes semblables. J'ai supposé un moment que le graveur, au lieu de régler ligne par ligne la surface de la stèle, s'était contenté de la diviser en un certain nombre de parties égales, contenant chacune plusieurs lignes dont le parallélisme était tout approximatif.

Ces irrégularités d'exécution ont rendu la restauration singulièrement difficile

Digitized by Google

et nécessité de longs et nombreux tâtonnements; l'estampage permettait, il est vrai, de combler la majeure partie des lacunes, mais la superficie du papier qui s'était contracté par places, dilaté ailleurs, et qui de plus avait été lacéré, n'était pas mathématiquement adéquate à la superficie de l'original.

On a dû commencer par réunir tous les fragments, petits et grands, qui se touchaient, en procédant de bas en haut, et en tenant compte non-seulement du contact des lettres, mais du contact des morceaux eux-mêmes dont quelques-uns étaient fort épais. Puis, après avoir encastré ce premier groupe dans une pierre de taille, et l'avoir noyé dans du plâtre venant affleurer à la surface écrite, l'estampage a été pour ainsi dire superposé à cette page moitié plâtre, moitié basalte, et alors les morceaux isolés ont été insérés à leur place. Après quoi les lacunes ont été remplies par la transcription de l'estampage, dont les lettres ont été reproduites avec soin, sans cependant viser au fac-simile et au trompe-l'œil [1]. Enfin, cette masse hétérogène formée de basalte, de pierre calcaire et de plâtre a été retaillée suivant les indications fournies par les parties originales mêmes qui y étaient contenues : la surface écrite une fois obtenue, la courbure du haut et le côté de droite ont été prolongés et ont, combinés avec l'alignement de l'encadrement, engendré la forme générale du monument; le repère de la face postérieure a limité l'épaisseur totale.

Le monument avait déjà perdu son angle droit avant le dernier accident qui avait failli le détruire à tout jamais [2]; un morceau de cet antique fragment, fournissant le commencement de trois lignes, a été recueilli; c'est le seul dont la position quoique bien probable ne soit pas absolument sûre, l'estampage étant forcément muet sur ce point. Tous les autres fragments écrits ont été mis en place avec certitude, bien que quelques-uns (d'une lettre, d'une moitié de lettre même) fussent fort petits. J'ai échoué pour deux seulement : l'un contient un ם précédé peut-être d'un point, ce qui indiquerait ם initial; l'autre une ou deux hastes de lettres indéterminées. Il y a de plus un certain nombre de morceaux anépigraphes appartenant au noyau même de la stèle.

J'ajouterai que, avant même sa mise en pièces par les Bédouins, le monument avait souffert des injures du temps, mais inégalement; toute la partie de gauche par exemple, c'est-à-dire la fin des lignes, était fruste, comme le prouve l'estampage. Le gros bloc supérieur a de plus été martelé, de sorte que les caractères y sont moins visibles que sur le gros bloc inférieur.

Ce basalte est extrêmement dur, mais fragile en proportion; un léger choc à faux l'étonne ou l'exfolie. Il dégage quand on le frotte vivement une odeur sulfureuse très-prononcée.

Pour ce qui concerne la révision du texte, je prends comme point de départ celui qui est donné dans mes lettres à M. de Vogué, imprimées en 1870. J'in-

---

1. Les bords des fragments encastrés ont été soigneusement déchaussés, pour que le plâtre ne vînt pas masquer les points précis où les lettres originales étaient cassées.

2. C'est probablement la disparition de cet angle qui avait fait croire que le monument était arrondi en haut et *en bas*.

Digitized by Google

dique par (E) les observations faites sur l'estampage, et par (B) celles faites sur les fragments du basalte.

Ligne 1. — Le point séparatif du nom du père de Mésa כמשגר semble être sous le ר (E). Des deux dernières lettres qui commencent le mot חר-יבני, on distingue le ח (E); l'angle gauche inférieur du ר est conservé (B).

L. 2. — On croirait voir un point à la fin de la ligne après מלכ (B); mais ce n'est pas sûr, la pierre présentant plusieurs petits trous dans cette région; d'ailleurs ce point est philologiquement invraisemblable. Dans plusieurs autres mots, il y a des apparences de points, plus petits que les points ordinaires, mais qui peuvent fort bien être le résultat d'accidents de la pierre; je les noterai néanmoins à mesure que je les rencontrerai. Les vrais points sont des trous francs, larges, faits à ce qu'il semble avec une mèche mue circulairement, et sont constamment placés *au bas* des mots.

L. 3. — Il y a comme un petit point entre ח et במת (B). Après קרחה il y a seulement une barre disjonctive et pas de point, ce qui ferait double emploi (E). La lettre à queue qui suit le ב à la fin de la ligne représente נ ou מ (E); il y aurait encore place pour deux caractères, conformément aux restitutions proposées : ב[מח.ר]-שע ou : ב[מח.מ]-שע.

L. 4. — שלכן : le ך est en partie visible, la dernière lettre paraît être plutôt ן que ם (B). A la fin, après le ן ou le מ, dont on distingue la queue (E), il y a place pour une lettre, ce qui tend à autoriser la restitution ע[מר]-י.

L. 5. — Le point après את n'est pas nettement marqué; le ן de ימן pourrait être à la rigueur un ם. Entre le point de .ריי et le groupe אנף, il y a un espace suffisant pour loger une lettre qui semble bien être un ת (E). Le א final s'entrevoit; il y a place ensuite pour une lettre : = אר]-צח (E).

L. 6. — Le groupe בנח est difficile à distinguer; apparence de petit point entre א et ענו (B). La lettre qui suit אמר à la fin est peut-être un כ, bien que l'on n'en voie pas les branches supérieures (E); il y a place ensuite pour une lettre, p. e. pour deux, ce qui, dans ce dernier cas, conduirait à restituer כמו ou même כזח plutôt que כם (E).

L. 7. — Le ר et la queue horizbntale du י dans le nom de Omri sont conservés (B). Après את à la fin, il y a juste la place pour loger les deux premières lettres restituées de ץ-[אר].

L. 8. — Le ץ et le point qui suit , au début de la ligne, sont en partie visibles : c'est le commencement certain de la ligne; le point qui sépare מח.דבא en deux parties est très-douteux (B). La lacune qui s'étend entre בח et ימי doit être ainsi comblée : .ר.מד.וחצי. (E et B). Le second mot semble former avec בנח.ימי une expression signifiant : « la part des jours de son fils », c'est-à-dire la portion de vie que la destinée lui avait dévolue. Le point qui isole de מד le י déjà séparé de בח (E), n'est rien moins que certain; s'il n'était pas accidentel on ne pourrait guère l'expliquer qu'en tenant le *yod* pour un signe numérique,

Digitized by Google

chose bien improbable à cette époque. Si, comme je le pense, il nous faut lire ימר, nous aurions affaire au verbe מדר, « durer, rester longtemps. » Le ץ de חצי est obscur sur l'estampage, mais très-clair sur un petit éclat de la pierre qui donne aussi le haste gauche du ח et la queue horizontale de l'autre י. La dernière lettre visible de la ligne semble être un ו (E). Il y a place ensuite pour deux lettres; à ce compte, si nous avions affaire à un ו conversif, la première de ces deux lettres devrait être un י suivi de la première radicale d'un verbe défectueux se terminant par le ב qui commence la ligne suivante. La restitution de M. Nöldecke s'adapterait à merveille : ו[יש]ـבח.

L. 9. — On lit sans aucun doute את.בעלמען, expression d'ailleurs parallèle à את.קריתן; la correction de את en בת proposée par M. Nöldecke est donc toute gratuite, bien qu'à la ligne 30 il y ait tout aussi sûrement : בת.בעל מען (B). Dans ces deux cas il n'y a pas de point pour séparer *Baal Meon* en deux mots. Le א de אשוח est entre deux petits points, de sorte que par moments on serait tenté de lire בח.חא.שוח. Après וא, à la fin, il y a place pour deux lettres : [בן].

L. 10. — Le ת de *Ataroth*, le מ de מעלם et le point qui sépare ces deux mots sont sur un fragment (B). Le *têt* est impossible à saisir sur l'estampage : par instant on croirait apercevoir un grand cercle ou un caractère polygonal; il devait avoir disparu depuis fort longtemps; le ר est difficile à bien distinguer; le ך de מלך, à la fin offre des traces légères (E).

L. 11. — Le mot *Ataroth* répété ici existe sur l'estampage et sur le basalte : malheureusement le *têt* y est toujours à l'état fruste; là encore il présente, vu sous un certain angle, les rudiments d'un cercle plus grand que le ע; d'autres fois au contraire on croirait démêler des traits rectilignes. A la fin, le mot qui suit כל débute par un ח précédé d'un point (E), il y a place ensuite pour deux lettres.

L. 12. — ריח est sûr, ainsi que לכמש.ולמאב (E); la correction אלמאב de M. Schlottmann, d'ailleurs superflue, doit donc être décidément rejetée. Après יאשב.משם, il faut lire את.אראל.רודח (E). J'ai consacré à l'interprétation de ce passage très-important une note lue devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1872. On distingue à la fin après le ו les vestiges d'un א (E); il y a place encore pour une lettre, probablement ס : וא[ס]ـחבח.

L. 13. — Il y a un point isolant le suffixe ח de חבח (E); ce fait qui n'est pas constant dans notre texte est d'un vif intérêt grammatical. שרן est certain (E). A la fin, après le א il y a place pour une lettre et un point : [.ש]א.

L. 14. — Le מ est sûr dans מחרת (B). A la fin, le point après ישראל est douteux. On aperçoit ensuite une haste verticale et peut-être les traces d'un א ou d'un ו (E). Si cette haste est une barre disjonctive, le point après ישראל ne doit pas exister, et la barre doit encore être suivie de וא, pour que la construction soit possible avec [א]ـחלך. Dans ce cas, il faudrait lire : ישראל[וא]ـחלך, exactement comme à la ligne 32 nous avons, à propos d'un ordre analogue, mis

Digitized by Google

dans la bouche de Chamos : _ויד. חלחתם. בחורן | וא_. Cette restitution serait, également au point de vue de la longueur de la lacune, préférable à celle-ci : _הלך_[וא]. ישראל.

L. 15. — Au lieu de רקע, il faut lire בקע (E), qui offre un sens bien plus approprié aux idées sémitiques pour indiquer le lever de l'aurore; cf. Isaïe 58, 8 : אז יבקע כשחר. Avant שחרת il faut rétablir le ח de l'article qui a été omis dans la planche.

L. 16. — Le ז très-bien conservé (B) est accompagné, en bas, à gauche, d'un petit trait qui rappelle l'appendice que cette lettre présente à *droite* dans des inscriptions hébræo-phéniciennes (p. ex., sur un cachet antique de ma collection avec le nom d'*Azariahou,* dans l'un des textes de Siloam, etc.). Ce trait, non adhérent et qui ne se retrouve pas dans les autres ז de la stèle, est apparemment fortuit. Le mot אלפן a beaucoup souffert (B), mais l'estampage le donne clairement. Tout ce qui suit jusqu'à la phrase וגברת | a presque entièrement disparu de l'original et est très-confus sur l'estampage à cause de l'empâtement du papier dans cette région. En remontant à partir de וגברת |, l'estampage nous montre successivement : 1° une lettre à queue qui peut être ן ou מ; 2° ד ou ב; 3° un caractère à haste verticale ח, ou א, ou י, précédé d'un point; 4° les traces d'un ח (?); 5° ג (?). Le basalte, en allant en sens inverse, à partir de אלפן montre un point, ou un trou, après le מ; le ן a disparu, sauf sa queue; tout ce qui suit est très-maltraité; on aperçoit, correspondant à 3°, une base de haste précédée d'une autre trace analogue.

L. 17. — Le ח par lequel débute la ligne est sur le basalte, suit son point, ainsi que la naissance du ו; le ר a disparu (B). Après רחמת, il y a une barre séparative très-importante pour s'orienter dans la marche de la phrase commençant par כי. (B). Le ר de עשתר a sa queue inclinée presque comme un ק, mais elle est rectiligne et non pas courbe, ce qui empêche de le confondre avec cette dernière lettre (B). החרמ doit être ainsi complété : | ו. החרמת, « je les ai vouées » (E et B).

L. 18. — J'ai proposé de restituer au début לי_[כ], ou לי_[את]; on pourrait à la rigueur songer à לי_[אריא], si l'étendue de la lacune finale à la ligne précédente comportait trois lettres [1]. Le ח de . אסחב est indubitable ainsi que le point; le ב est fruste (B). Entre ל et מני, il y a un assez grand intervalle, mais qui n'a jamais dû recevoir de lettre. Le basalte a conservé la tige du ל avec le point et une trace du י, dans מלך. ישראל. A la fin בנ est sûr (E); reste la place de deux ou trois lettres, p. e. : בנ[ח. את]?

L. 19. — A la fin, à partir de מם, l'estampage, ayant été arraché, fait défaut.

L. 20. — Le א de אקח a disparu (B); après ואחזה, il y a un point et non une barre (E).

L. 21. — Entre le ח et le מ de חמת, il y a un semblant de point, mais haut

1. Dans ce cas il faudrait supposer לי_[כ. את].

Digitized by Google

placé (B). La dernière lettre de יצרם est empâtée (E). Le ת du second תמת ne se distingue pas.

L. 22. — Dans le premier mot, תעצ sont certains sur l'estampage et le basalte; la lettre suivante est fort maltraitée; il est possible que ce soit un ל comme l'a admis M. de Vogué, mais ce n'est pas certain; un pli accidentel du papier vient en outre augmenter cette incertitude. La barre séparative avant ואנך n'est pas nettement marquée. Dans שצרירה, apparence de petit point entre les deux dernières lettres (B).

L. 23. — Apparence de point entre ת et י dans בנתי (B). Après ראש, immédiatement avant la petite cassure primitive, je crois voir un point sur le basalte, mais je ne parviens pas à le saisir sur l'estampage; le י de ין est sûr. La lacune entre ין et .ראש est de trois lettres. Le .ש de .ראש semble avoir été suivi d'un autre ש dont il reste le trait de droite (B). Il faudrait donc traduire « les prisons » des hommes..... » Il se peut que le nom suivant soit un nom propre, p. e. un ethnique : le י de finale ין indiquerait une radicale ou une diphthongue; p. e. avons-nous affaire à une épithète dérivée d'un verbe défectif.

L. 24. — Le ה initial, marqué douteux, est sûr (E et B). עשלי est suivi d'un point (E et B); il y a place ensuite pour une lettre.

L. 25. — Apparence de point dans ב.ביתה (B). Même remarque pour .ית.י. A la fin, le mot qui suit קרתה commence certainement par בא (E); après בא, il y a place pour trois lettres (E). Conformément à la suggestion consignée p. 39 de mon mémoire, je proposerai de restituer: [אסר-י] (אסרי) « les prison- » niers [d'Israël] ».

L. 26. — Avant ישראל qui commence la ligne, il nous faut une lettre qui devrait être suivie d'un point : le י final du dernier mot de la ligne précédente אסרי ferait juste l'affaire. Le second ן de ארנן n'offre plus que des traces.

L. 27. — Le premier mot est certainement אנך (E et B). La lecture חרס est confirmée (E et B), bien que le ה soit martelé sur le basalte. A la fin כי.עי est évident (E et B). Il y a ensuite place pour une lettre. Il faut probablement lire [.ה]כי.עי « qui était ruinée ». עתה offre un sens strictement parallèle à celui de חרס. Peut-être au lieu du ה, avons-nous un ת à cause d'un trait oblique sur l'estampage.

L. 28. — Il reste avant le .ש qui précède דיבן un trait oblique (B) qui semble appartenir à un א ou à un י; faudrait-il restituer אש.דיבן, « les hommes de » Dibon », ou bien considérer ce ש comme la dernière radicale d'un verbe à la première personne du singulier combiné avec le ו conversif? La lacune initiale devait comprendre quatre lettres; la troisième de ces lettres était p. e. ת ou צ à en juger par deux traces de hastes verticales. Il semble que nous avons affaire à une phrase très-courte sans lien avec celle où figure Beser, et à laquelle se rapporte la proposition explicative כי.כל.דיבן. A la fin après מל il y a place plutôt pour deux lettres que pour une.

Digitized by Google

L. 29. — C'est ici que je propose de placer le fragment nous donnant le début de trois lignes qui seraient 29, 30, 31; la contiguité du gros bloc empêche de faire remonter ce fragment plus haut, mais il pourrait à la rigueur descendre plus bas. Le premier caractère est assez ambigu : il a l'allure d'un ת; on pourrait le considérer comme appartenant à une terminaison תי et le rattacher au verbe de la ligne précédente : [מל-ת[י] ou [מל?-ת[י]. Cependant on pourrait admettre que cette ligne se terminant par [מל[תי] et que la première lettre de la ligne 29 n'a rien de commun avec ce mot. Cette première lettre a par moments l'air d'un א : après nouvel examen du basalte le caractère qui la suit n'était pas un י, ce qui exclut la restitution תי; ce caractère était une lettre à haste verticale. Puis vient une lacune de trois lettres dont la médiale a son emplacement marqué par un petit fragment de basalte malheureusement fruste. Avec le groupe מאת commence l'estampage; est-ce le mot « cent » ou la terminaison d'un autre mot? המאת.בקרן présenterait une singulière ressemblance avec רמות בקרים (2 Chron. 4 : 3). Il y a p. e. quelque rapport entre חמשן de la phrase antérieure et מאת, si tous deux sont des noms de nombre. Il y a sûrement יספתי (E) et non אספתי comme le veut M. Nöldecke. A la fin בן est très-visible; le ת se dérobe, mais il y a l'espace nécessaire pour le loger.

L. 30. — Le fragment nous fournit un י initial, suivi d'un point qui compléterait à merveille le mot précédent : בנ[ת]-י. A partir de cette lettre s'étend une lacune allant jusqu'à un א qui précède immédiatement ובת.דבלתן; j'évalue cette lacune à environ six lettres (B), et je propose, m'appuyant sur l'existence de cet א et sur l'analogie, de restituer un nom de ville : מחרבא, p. e. précédé de את pour parfaire le nombre de lettres nécessaires. La répétition de Madeba déjà mentionné à la ligne 8 n'a rien qui doive surprendre; c'est exactement le cas de Baalmeon qui figure à la ligne 9 et à la l. 30. La cassure primitive devait commencer à cet א. Après le dernier מ de la ligne, il y a un ב ou un ר (E) qui doit la terminer.

L. 31. — Le fragment isolé semble donner un ד pour la première lettre de la ligne, puis vient une lacune d'environ six ou sept lettres. Ensuite (B) trois caractères qui paraissent être צאן, précédant immédiatement הארץ; p. e. au lieu de צ avons-nous un ח; le ן est douteux; צאן serait-il « les troupeaux » et aurait-il quelque rapport avec בקרן = בקרים? On attendrait plutôt un mot ayant le sens de « limite ». La lacune après ישב.בה contient d'abord un ב (E), suivi d'un vide où deux lettres peuvent tenir; puis un ו (E et B) précédé d'un point (très-douteux); puis les vestiges d'un ד ou d'un ת (?). Serait-ce un nom propre: ב..וד? Le ב indiquerait-il un patronymique? Ensuite des traces où je crois reconnaître אנך[ו?].

L. 32. — Il faut lire ויאמר.לי (E); auparavant s'étend une lacune de huit ou neuf lettres; si nous avons bien אנך à la fin de la ligne précédente, il est supposable que celle qui nous occupe débutait par un verbe à la première personne du

Digitized by Google

parfait. A la fin וא doit apparemment se compléter en ואירד ou ואלהתם p. e. suivi de בה (en rejetant bien entendu l'excédant de cette restitution au commencement de la ligne suivante); la lacune qui suit וא est d'environ trois lettres.

L. 33. — .כמש.ח est précédé d'un ב (E), ce qui rapproche tout à fait ce passage de celui de la ligne 9 : בה.כמש.כימי; là commençait la cassure ancienne. Il manque environ quatorze lettres. בימי.ועל est suivi (E et B) de traces où je crois saisir les éléments d'un ח; puis י suivi d'un point; puis משם (E et B): « Et je montai, *ou* je fis monter de là. » עלתי correspond bien à רד : « descends » et tendrait à indiquer que Mésa revient de son expédition de Horonaïm par le même chemin, par ce מורד dont parle Jérémie (48 : 5). D'après ce que nous avons vu précédemment à Ataroth et à Nébo, il est admissible que Mésa après avoir pris Horonaïm en rapporte quelque trophée désigné par un mot dont il nous reste les deux premières lettres עש suivies d'une haste verticale appartenant p. e. à un ח ou à un ר : = עשר (עשרים, etc.)?

L. 34. — Le papier de l'estampage étant trop court coupe obliquement par son bord inférieur la trente-quatrième ligne et n'en donne que la fin. Le basalte et l'estampage combinés fournissent avec presque certitude : שת.שדק|וא. Je suppose que שדק = צדק; cette variante orthographique est tout à fait dans les habitudes sémitiques; elle repose sur le principe de la réaction des lettres fortes sur les douces (spécialement sur les sifflantes), qui permet par exemple d'écrire اصحاق à côté de יצחק et ضحك à côté de צחק; la tonalité dominante pour ainsi dire étant réglée par la lettre forte ק, il est indifférent d'*écrire* la sifflante par un ש ou un ץ. שדק = p. e. שדיק (צדיק) nous offre une foule de sens : « victoire, prospérité, justice, salut, etc..... » qui sont bien en situation à la fin de cette proclamation d'un roi vainqueur. שת, s'il n'est la fin d'un mot, peut signifier « année »; s'il s'agit d'un monument commémoratif, « colonne ». Ensuite (E) vient une barre séparative suivie de וא où il me paraît difficile de voir des chiffres et qui appartiennent p. e. au traditionnel [ך]וא, ce qui impliquerait que le monument *avait au moins une trente-cinquième ligne.*

C. CLERMONT-GANNEAU.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 3 septembre 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie, pour la commission des inscriptions sémitiques, divers documents envoyés par M. Cherbonneau.

M. Léon Renier rend compte de quelques inscriptions latines dont des copies ou des estampages ont été envoyés par M. de Sainte Marie. Une de ces inscriptions paraît intéressante, elle contient le *cursus honorum* d'un sénateur romain : mais la copie envoyée est insuffisante, il faudrait avoir un estampage. Trois autres

Digitized by Google

sont des inscriptions funéraires. Enfin, M. de Sainte Marie a aussi envoyé l'estampage d'une inscription bilingue, latine et néopunique. Il n'en reste que des fragments, mais les lacunes du latin peuvent être comblées à l'aide de la partie punique, et réciproquement. M. Derenbourg, qui a étudié spécialement cette partie, présente à ce sujet quelques observations : jointes à celles de M. Renier, elles établissent que l'inscription est la dédicace d'un temple, consacré par un certain Azrubal, en mémoire de son père Arsimelec.

M. de Longpérier fait une communication sur le vers :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

Ce vers est souvent cité, mais on ignore généralement quel en est l'auteur, et on le croit antique. Il est du président Hénault, qui l'a mis en épigraphe en tête de son Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, avec cette indication : Traduit des vers 741 et 742 de l'Essai sur la critique de Pope. On trouve en effet dans Pope à l'endroit indiqué deux vers qui expriment la même idée :

Content, if hence th' unlearn'd their wants may view,
The learn'd reflect on what before they knew.

Dans l'édition du Nouvel abrégé chronologique publiée en 1768, la dernière qui ait paru du vivant de l'auteur, le renvoi à Pope ne se trouve plus, le vers latin seul est resté; il a été aussi seul reproduit dans les éditions postérieures, en sorte que l'origine en a été vite oubliée. — Cherchant ensuite où Pope avait pu prendre cette pensée, M. de Longpérier la rapproche d'un passage de Boccace, Décaméron, 3e journée, 6e nouvelle : « Il che ad una ora a voi presterrà cautela » nelle cose che possono avvenire, e daravvi diletto delle avvenute. » M. de Longpérier pense que peut-être c'est ce passage qui aura inspiré à la fois Pope et Hénault, mais que celui-ci aura ensuite trouvé mieux séant de citer Pope que Boccace.

M. Derenbourg fait une communication sur une inscription néopunique trouvée en février dernier dans un champ près de Cherchell par un habitant du pays, M. Schmitter. La pierre qui la porte, un bloc cubique de marbre blanc, a été acquise par le musée du Louvre. M. Derenbourg traduit ainsi cette inscription : « Un souvenir durable pour la femme bonne, intelligente! A érigé ce monument » Rosch, fille de Abdaschmoun, fils de Azrouba'al, à sa mère, à cause de son » affliction : après qu'eût fait (auparavant déjà) un signe pour les vivants le mari » d'elle, Azrouba'al, le jeune (ou : le gendre). Elle était partie, Hodba'al, » fille de Schaklan, sa mère, pour se soumettre pendant cinquante ans, sur l'île » de Haschbar, à la purification prescrite, et elle s'est gardée de voir les eaux » du roseau et l'île de Dara, afin de se conserver heureuse, comme aussi elle a » eu la récompense de la perfection de son œuvre, elle qui s'est endormie à l'âge » de quatre vingts ans. » On voit qu'il s'agit de deux îles voisines, dont l'une était bénie et servait de lieu de purification et de retraite, tandis que l'autre était maudite au point qu'il suffisait de l'apercevoir pour être profané. M. Desjardins, qui a été consulté par M. Derenbourg sur l'identification des lieux mentionnés dans cette inscription, pense que le nom de *Haschbar* doit désigner une des îles

Digitized by Google

Fortunées; *Dara* serait une autre île du même archipel, elle pourrait avoir pris son nom du peuple des *Darades*, qui vivaient sur la côte voisine (de même que les *Canarii*, peuple de la côte, ont donné leur nom à l'île de *Canaria*, la principale des Fortunées, nom qui s'est ensuite étendu à l'archipel entier).

M. Desjardins commence la lecture d'un rapport de M. Guérin au ministre de l'instruction publique sur sa mission en Palestine, qui a été communiqué par le ministre à l'académie. Dans ce rapport, M. Guérin indique l'itinéraire qu'il a suivi, les difficultés qu'il a rencontrées, les ruines qu'il a visitées. Il a parcouru une partie de la Galilée, fait le tour du lac de Tibériade et visité les villes de la Décapole. Il a trouvé dans l'ancienne ville de Gadara les ruines de deux théâtres, non loin de là des sources thermales déjà mentionnées par les anciens et qui sont encore fréquentées aujourd'hui, ailleurs encore des ruines antiques, à Capharnaüm les restes d'un monument qu'il regarde comme la synagogue qui existait dans cette ville au temps de Jésus. Mais il a pu constater la détérioration croissante de tout ce qui reste de monuments antiques en ces contrées : on exploite les ruines pour en tirer des matériaux de construction; ou bien les Arabes, voyant l'intérêt avec lequel les Européens recherchent les ruines antiques, pensent qu'elles renferment des trésors, et vont jusqu'à briser les blocs de marbre sculptés pour y trouver les objets précieux qu'ils y croient enfouis. — MM. Derenbourg et L. Renier expriment le regret que M. Guérin ne donne pas plus de détails sur les monuments antiques qu'il a vus. Il est étonnant qu'il n'ait trouvé aucune inscription à y relever. M. Derenbourg voudrait que M. Guérin se fût mis plus en peine de justifier ses assertions; on ne voit pas à quel signe il peut reconnaître l'ancienne synagogue de Capharnaüm, ni pourquoi le monument qu'il appelle ainsi ne serait pas aussi bien un oratoire musulman, ou tout autre édifice. — M. le président fait observer que M. Guérin n'a envoyé encore qu'un rapport sommaire destiné à indiquer les points sur lesquels se sont portées ses recherches, et qu'il se réserve sans doute d'en exposer les résultats avec plus de détails dans un rapport ultérieur.

Ouvrages déposés : Le Blant, Tablai égyptiennes à inscriptions grecques (mémoire extrait de la Revue archéologique); — A. Leger, Les travaux publics, les mines et la métallurgie aux temps des Romains, Paris, 1875, gr. 8° (ouvrage envoyé au concours des antiquités de la France); — *présentés de la part des auteurs par M. L. Renier :* — Rossi, Bullettino di archeologia cristiana, 2° fascicule; — Daremberg et Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 4° fascicule.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Herbart's Pædagogische Schriften hrsg. v. Willmann. 2 Bde (Leipzig, Voss). — Ley, Grundzüge des Rhythmus, des Vers- und Strophenbaues in der hebræischen Poesie (Halle, Buchhdlg des Waisenhauses). — G. Meyer, Zur Geschichte der Indogermanischen Stammbildung und Declination (Leipzig, Hirzel). — Œuvres complètes de Montesquieu, par E. Laboulaye. T. I. *Lettres Persanes* (Paris, Garnier frères).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 18 Septembre — 1875

Sommaire : 188. De Olmos, Grammaire de la langue mexicaine, p. p. Siméon. — 189. Hanoteau et Letourneux, La Kabylie et les coutumes kabyles. — 190. Choix de discours de Lysias, p. p. Frohberger. — 191. Dræger, Syntaxe historique de la langue latine, t. I, 2e partie. — 192. De Mülinen, Specimen d'un dictionnaire biographique et bibliographique des historiens et érudits de la Suisse. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

188. — **Grammaire de la langue Nahuatl ou Mexicaine**, composée, en 1547, par le Franciscain Andrè de Olmos et publiée avec notes, éclaircissements, etc., par Rémi Siméon. In-8°. Paris, Imprimerie Nationale. 1875. xv-274 p.

Né en 1491 au village de Oña, province de Burgos, l'auteur de la grammaire mexicaine publiée par M. Rémi Siméon prit son nom du bourg de Olmos près Valladolid où il fit ses premières études. Moine à vingt ans, il s'attacha à Fr. Juan de Zumarraga et le suivit dans tous ses voyages en Biscaye d'abord et plus tard quand son patron fut promu à l'évêché de Mexico (1528) dans les régions nouvellement découvertes de l'Amérique. Il y apprit plusieurs des langues du Mexique, le *nahuatl*, le *huaztèque*, le *totonaque*, le *tepehua* et ne cessa pendant quarante-trois années consécutives de prêcher la foi chrétienne aux indigènes. Durant les quelques instants de repos que lui laissaient ces pénibles prédications, il trouva moyen de fonder sept couvents, d'enseigner le latin au collége de la Santa-Cruz à Mexico [1], de composer dans les différents idiomes du Mexique des grammaires et des livres de piété. Il mourut à Tampico le 8 octobre 1571, à l'âge de quatre-vingts ans.

Aucun des ouvrages qu'il avait composés ne fut publié de son vivant : d'abord conservés en manuscrit dans les couvents de son ordre, ils ont fini par disparaître. Cent années après sa mort on ne connaissait plus de lui que la Grammaire Nahuatl, la grammaire, le vocabulaire, la doctrine chrétienne et le confessionnaire en langue huaztèque déposés à Ozoloama, près de Tampico. L'*Arte para aprender la lengua Mexicana* est le seul que nous possédions aujourd'hui. Il vient d'être publié par M. Rémi Siméon d'après deux manuscrits appartenant l'un à la Bibliothèque nationale (fonds espagnol, n° 259, ancien 8172), l'autre à M. Maisonneuve, libraire-éditeur à Paris. Ces deux manuscrits, qui se contrôlent et se complètent mutuellement, permettent de rétablir le texte du Franciscain avec une entière certitude : il est cependant à regretter que l'éditeur n'ait pu collationner ni le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid, ni le manuscrit appartenant à M. Aubin. Ce dernier a d'autant plus de valeur qu'il a, dit-on, appartenu successivement à Barthélemy de Las Cases et à Torquemada.

La grammaire mexicaine n'est ni meilleure ni plus mauvaise que les gram-

1. Il y succédait à un Français, Fr. Arnauld de Bassace.

Digitized by Google

maires des langues américaines dues aux moines du XVIe et du XVIIe siècle. Elle est conçue comme les autres sur le plan de la grammaire latine d'Antoine de Nebrija, c'est-à-dire qu'on y trouve des gérondifs, des impératifs vétatifs et tout le cortége des temps et modes classiques. M. Rémi Siméon s'est acquitté avec tout le soin désirable de sa tâche d'éditeur : peut-être a-t-il poussé un peu loin le scrupule en reproduisant jusqu'aux fautes d'orthographe des manuscrits originaux. Je comprends qu'il ait tenu à garder les mots et les formes vieillies : agir autrement eût été altérer le texte de son auteur. Mais à quoi bon imprimer *buëluen*, etc. ? — Ajoutons pour terminer que M. Rémi Siméon nous promet une grammaire du Nahuatl rédigée d'une manière plus scientifique et dépouillée de tout cet appareil grotesque de conjugaisons et de déclinaisons qui fait de l'étude des langues américaines un travail des plus difficiles.

G. MASPERO.

---

189. — **La Kabylie et les coutumes Kabyles**, par A. HANOTEAU, général de brigade et A. LETOURNEUX, conseiller à la Cour d'appel d'Alger. Paris, Imprimerie nationale. 1872-1874 (T. I, II-515 p. carte; t. II, 560 p.; t. III, 364 p.). — Prix : 30 fr.

L'ouvrage de MM. Hanoteau et Letourneux renferme : 1° la description géographique et scientifique du pays (t. I); 2° un exposé de l'organisation politique et de l'administration (t. II, p. 1-135); 3° les principes du droit civil (t. II, p. 135 — t. III, p. 51), du droit criminel et pénal (t. III, p. 135-327) de la Kabylie, rangés par livres, titres et chapitres; enfin 4° toute une série de pièces justificatives d'où sont extraits en partie les renseignements et les formules donnés dans les sections précédentes de l'ouvrage. Les pages consacrées au droit échappent par la nature même du sujet à une analyse exacte : je me bornerai à résumer ce que MM. Hanoteau et Letourneux nous apprennent sur l'organisation politique et sur l'administration.

Campées dans les montagnes du littoral algérien depuis une haute antiquité, les tribus berbères de la Kabylie ont toutes subi l'influence de l'islamisme. Les unes ont perdu leurs coutumes propres, l'usage de leur langue nationale et jusqu'au souvenir de leur origine : elles croient être de sang arabe et obéissent aux prescriptions de la loi musulmane. D'autres n'ont pris qu'une partie du code étranger, d'autres enfin ont pu conserver jusqu'à nos jours leur complète indépendance : elles sont soumises aux mêmes lois qui régissent encore les nations berbères de l'Afrique entière et la régissaient déjà sans doute dès l'antiquité, non-seulement à l'époque grecque ou romaine, mais au temps où les Loubou, les Tahennou et les Tamahou de l'Est se mesuraient avec les armées égyptiennes de Ménephtah et de Ramsès III. Sans doute les vieilles coutumes ont dû se modifier profondément au cours des siècles et au contact des différentes civilisations étrangères qui ont passé sur l'Afrique : elles n'en sont pas moins restées assez fidèles à l'esprit antique de la race pour nous permettre dès aujourd'hui de constater que les chefs de la grande invasion berbère, dirigée contre l'Égypte il y a plus de trois mille ans, agissaient au fond d'après les mêmes principes que les Kabyles de MM. Hanoteau et Letourneux.

Digitized by Google

« L'organisation politique et administrative du peuple kabyle est une des plus » démocratiques et, en même temps, une des plus simples qui se puissent ima- » giner. Jamais, peut-être, le système de *self-government* n'a été mis en pratique » d'une manière plus complète et plus radicale; jamais administration n'a » compté un nombre aussi restreint de fonctionnaires et n'a occasionné moins » de dépenses à ses subordonnés. » L'unité du monde kabyle est le village (*Thaddarth*) : il nomme ses chefs, fait ou modifie ses lois. S'il est assez fort pour se passer de ses voisins, il garde son indépendance et vit isolé du reste de la nation ; sinon, il se joint à un ou deux villages voisins et forme avec eux une tribu (*a'rch*). Plusieurs tribus s'assemblent en confédération (*thak'ebilt*) : il est rare que plusieurs confédérations s'unissent par des liens permanents et forment autre chose que des alliances momentanées.

La seule autorité du village est l'assemblée générale des citoyens (*thadjemaït* ou *djemâ'a*). Elle émet en matières politiques, administratives et même judiciaires, des décisions souveraines qu'elle exécute elle-même ou fait exécuter par ses délégués. Son autorité s'étend sur tout et n'a d'autres limites que celles qu'il lui plaît de se donner, d'autre tempérament que le respect inné des coutumes antiques. Elle délègue son pouvoir à une sorte d'officier municipal qui se nomme, selon les endroits, *amin*, *amek'k'eran* (grand, chef), ou *amr'â'r'* (vieillard). L'amin se choisit pour coadjuteurs dans chaque fraction du village des *t'amen* qui doivent le prévenir des moindres délits venus à leur connaissance, mais n'ont qualité pour rien réprimer. L'amin lui-même ne peut prendre de décision sur aucune affaire importante sans l'avis de la *djema'a*. Sa responsabilité disparaît alors devant celle de l'assemblée générale.

La population de chaque village est divisée en *çof*. Ce sont « des associations » d'assistance mutuelle pour la défense et pour l'attaque dans toutes les éven- » tualités de la vie. Leur but est assez bien défini par le vieil adage : *Ouinnek* » *aïoun ith idhelem nir' medhloum*, « aide les tiens, qu'ils aient tort ou raison. » Une fois admis dans un *çof*, l'individu n'est pas obligé d'y rester toute sa vie : il en peut changer sans scrupule, au gré de son caprice ou de son intérêt. Sa fidélité est une question de passion, plus souvent une question d'argent : « quel- » ques douros, un sac de figues, une provision d'huile, un bon dîner même, » suffisent pour conquérir au *çof* un défenseur. Ces transactions honteuses sont » réprouvées par l'opinion publique; aucun parti, néanmoins, ne se fait scrupule » d'y avoir recours. La vénalité n'est pas restreinte, malheureusement, à ces cas » particuliers : en général, chez les Kabyles, partout où la corruption est pos- » sible, elle existe. » Malgré cette versatilité, ils se donnent à leur parti, quel qu'il soit, avec passion, et ne reculent devant rien pour soutenir son honneur et ses intérêts. Le *çof*, de son côté, n'abandonne jamais ses partisans : il venge leurs injures, leur porte secours en cas de besoin ou de danger, adopte leurs enfants et les nourrit à ses frais. L'extension du *çof* n'est pas bornée au village, ni même à la tribu : elle gagne les tribus étrangères, qui *entrent* réciproquement dans le *çof* les unes des autres. C'est alors, de la part des gens de tribus différentes, qui font partie du même *çof*, un échange constant de bons offices et de secours. Les

Digitized by Google

finances de l'association s'alimentent de cotisations volontaires proportionnées aux ressources de chaque individu. « Cet impôt est celui que les Kabyles paient » le plus volontiers, et le seul qu'ils acquittent sans l'avoir consenti, sans cher- » cher même à en connaître l'emploi. Lorsque les chefs ont besoin d'argent pour » nouer des intrigues, acheter des consciences, préparer une trahison, négocier » l'assassinat d'un ennemi dangereux, ils se concertent entre eux, contractent » des emprunts, soldent les dépenses et ne font connaître à la foule que la » somme à payer. Le secret reste entre trois ou quatre personnes au plus. Les » dépenses plus avouables, et qui ne demandent pas de mystère, sont débattues » et contrôlées par le *çof* tout entier. »

Afin d'obvier autant que possible aux inconvénients que la guerre ou les intrigues des *çof* pourraient avoir pour les personnes étrangères, la législation kabyle a recours à l'*a'naïa*. « L'*a'naïa*, dans sa forme la plus habituelle, est la » protection accordée à une ou plusieurs personnes, par un particulier, un *çof*, » un village, une tribu. Le Kabyle qui accorde son *a'naïa* doit, sous peine » d'infamie, y faire honneur, dût-il s'exposer à tous les dangers. On dit prover- » bialement, *Ouin r'a iddoun d'el-a'naïa, meh'asoul d'el-meggeth alemma;* « celui » qui accompagne son *a'naïa* (son protégé) est censé mort, jusqu'à ce qu'il l'ait » conduit en lieu sûr. » L'*a'naïa*, si celui-ci qui l'accorde ne peut seul la faire » respecter, impose les mêmes obligations à sa famille d'abord, puis à son *çof*, » à son village, à sa tribu et, dans certains cas, à la confédération tout entière. »

L'ordre systématique adopté par MM. Hanoteau et Letourneux permet d'étudier jusque dans ses moindres particularités la législation et la constitution des tribus kabyles. Le résumé rapide que je viens de donner suffit à montrer jusqu'à quel point le régime politique de ces peuples a conservé les habitudes et les instincts des races primitives de l'Afrique septentrionale. Pour le détail des coutumes et des institutions, je ne puis que renvoyer le lecteur au texte même de MM. Hanoteau et Letourneux : il y admirera la patience et la sagacité vraiment merveilleuses avec lesquelles les traditions du droit oral et coutumier, les délibérations des *djema'a*, les actes des tribus, ont été rassemblés et interprétés. Il fallait, pour mener à bonne fin pareille entreprise, un philologue et un juriste qui eussent longtemps vécu dans le pays et connussent le caractère de ses habitants. Mettant en commun leur science et leurs études, ils ont réussi à faire, sur la Kabylie contemporaine, une des monographies les plus intéressantes qui aient paru dans ces derniers temps.

G. MASPERO.

---

190. — **Ausgewæhlte Reden des Lysias.** Für den Schulgebrauch erklæert von Hermann FROHBERGER. Kleinere Ausgabe. 1 vol. in-8° de 411 p. — Prix : 4 fr.

Il faudrait qu'on ne pût jamais dire, avec mépris, d'un livre « classique »[1], qu'il est « bon pour les élèves. » Le vrai principe, c'est que rien ne peut être

1. Disons pour les étrangers que le caprice des libraires français a attribué au mot « classique » la signification de « scolaire. »

Digitized by Google

assez bon pour eux. Mais, plus que tout le reste, une édition destinée à l'usage des classes mérite que celui qui la revoit apporte tous ses soins à cette tâche. Si le *Choix de discours de Lysias*, que M. F. a donné, en trois fascicules, de 1866 à 1873, dans la collection (Teubner) d'auteurs grecs et latins avec notes explicatives en allemand, a été si bien accueilli que son auteur se voit obligé d'en préparer déjà une seconde édition[1], cela tient sans doute à ce que ce travail a été composé, à l'origine, en vue de servir également au professeur et à l'élève. M. F. en extrait aujourd'hui une « petite édition » en un seul volume — c'est celle dont nous venons rendre compte — qu'il a dégagée, en grande partie, de l'appareil scientifique et qu'il destine spécialement à l'élève. Ne notant point les leçons des manuscrits, elle ne saurait servir à une lecture critique de Lysias. Elle renferme, néanmoins, quelques conjectures nouvelles, et témoigne, sans contredit, d'un effort sérieux de la part de son auteur pour nous offrir un texte aussi épuré que possible. Le présent volume est le précurseur de la seconde « grande édition », qui est annoncée. Il la devance, probablement, de peu : cependant, dans l'intervalle, M. F. pourra encore se raviser, corriger et améliorer. Nous lui soumettrons donc notre sentiment sur plusieurs points sur lesquels nous ne tombons point d'accord avec lui, dans l'espoir que si nos observations ne portent pas à faux, la réimpression prochaine en profitera.

Le nouveau « Choix de discours de Lysias » comprend les quatorze discours suivants dans l'ordre suivant : *Contre Eratosthène* (*XII*), *Agoratos* (*XIII*), *Renversement de la démocratie* (*XXV*), *Mantithée* (*XVI*), *Philon* (*XXXI*), *Alcibiade* 1 *et* 2 (*XIV-XV*), *Nicomaque* (*XXX*), *Biens d'Aristophane* (*XIX*), *Olivier sacré* (*VII*), *Accapareurs* (*XXII*), *Théomneste* (*X*), *Invalide* (*XXIV*), *Diogiton* (*XXXII*). Seul le discours « sur le meurtre d'Eratosthène », admis dans la précédente édition, n'a pas été réimprimé; mais, par compensation, les discours VII et XXII ont été appelés, cette fois, à faire partie du « Choix ». Ils présentent l'un et l'autre un grand intérêt et méritaient certainement d'être choisis; nous espérons qu'ils ne seront pas exclus, à l'avenir, de la grande édition. C'est surtout à la lecture de ces deux derniers discours que nous nous sommes attaché, parce que les autres, déjà publiés, il n'y a pas bien longtemps, par M. F., contiennent relativement peu de nouveautés.

VII 1. C'est évidemment à tort que M. F. conserve la leçon du manuscrit, ἀπροσδοκήτως. (On sait qu'il n'existe, à proprement parler, qu'un seul manuscrit de Lysias, le *Palatinus* 88, duquel tous les autres dérivent.) Il faut lire, avec tous les éditeurs, ἀπροσδοκήτοις. Le sens est alors : « Je suis tombé dans des » procès si imprévus et entre les mains de sycophantes *si* méchants que, etc. » Dans le système de M. F., πονηροῖς devient une épithète de nature tout à fait

1. Cet article était déposé depuis longtemps au bureau de la *Revue*, quand nous avons trouvé dans le *Centralblatt* la fâcheuse nouvelle de la mort de M. Frohberger. Nous laissons tel quel notre article, qu'il nous serait difficile de modifier à l'heure qu'il est. Disons seulement que nous aurions relevé moins sévèrement certaines négligences, si nous avions soupçonné qu'il avait pu être impossible à l'auteur de revoir lui-même les épreuves de son œuvre.

Digitized by Google

redondante. Quant à la faute ἀπροσδοκήτως, elle s'explique par οὕτως qui précède immédiatement. — Au contraire, au chap. XXXI, § 34, M. F. fait bien de défendre la leçon ὑμᾶς du manuscrit contre la conjecture ὑμῖν, généralement adoptée.

VII 2. A l'appui de la restitution <φασὶν>[1] ἀφανίζειν, on peut citer, au § 11 : φησὶ δ' ὁ κατήγορος. — *Ibid.* au lieu de ἀπορωτάτην, M. Tournier a proposé, avec raison, ce semble, ἀπορωτέραν dans les *Exercices critiques*, n° 100 (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fascicule X°).

VII 4. La conjecture de M. Cobet δημευθέντων δὲ τῶν ἐκείνου nous paraît préférable à celle de M. F. — *Ibid.* (et XIII, 71). Les fragments du décret athénien dans lequel il est fait mention d'Agoratos sont reproduits au *Corpus Inscriptionum Atticarum*, t. I, sous le n° 59. Il est à désirer que, dans la prochaine réimpression, M. F. convertisse une partie de ses renvois et, pour toutes les inscriptions athéniennes antérieures à l'archontat d'Euclide, cite le n° sous lequel elles sont classées au *Corpus* attique. Il nous semble même que cette dernière publication avait vu le jour assez à temps, pour qu'il eût été possible de faire ce changement déjà dans la petite édition.

VII 5. Nous croyons qu'il faut lire : οὐδ' εἰ πολλαὶ ἐνῆσαν μορίαι, et non : οὐδ' εἰ πάλαι ἐνῆσαν μυρίαι. Μορίαι est la leçon du manuscrit ; πολλαὶ (MS. πάλαι) a été conjecturé successivement par un copiste du XVI° siècle (le copiste du manuscrit C), par Reiske et par nous, avant que nous sussions que la correction avait été proposée. (Voir les raisons dans Tournier, *Exercices critiques*, n° 42.) Nous conseillons, par suite, à M. F. de supprimer la note : « μυρίαι] *Ein kecker* » *Ausdruck* : etc. » — *Ibid.* (et XXV, 9). Est-il bien sûr qu'il faille changer περὶ en ὑπὲρ ?

VII 6. Ὅτι nous paraît bon, mais nous lirions : ἄλλως τε καὶ <ὅτι> τοῦτο τὸ χωρίον. Cp. § 28 : ἐκ τούτου ..... τοῦ χωρίου.

VII 7. Il faudrait adopter l'excellente correction de M. Meutzner ὅσῳ μάλιστα. (C'est par erreur que M. F. écrit toujours Mentzner, et cela dans ses deux éditions.)

VII 10. La conjecture de M. Meutzner — ὃς τέθνηκε · <καὶ> ταῦτα <τὰ> τρία ἔτη — étant plus méthodique que celle de M. F., est à préférer. — *Ibid.* Ἐμεμίσθωτο, au lieu de ἐμισθώσατο, ne nous paraît pas nécessaire.

VII 11. La priorité de la conjecture φανερώτερον doit appartenir à Markland.

VII 13. L'addition de τε n'est sûre, ni ici, ni au discours X, § 3.

VII 14. Il vaut mieux lire, comme M. Cobet, τοῦ σηκοῦ <ἐν>όντος : Cp. §§ 5 et 42.

VII 15. Καὶ εἰ μὲν αἰσχρὸν ἦν μόνον τὸ πρᾶγμα, ἴσως ἄν τις τῶν παριόντων ἠμέλησε · νῦν δ' οὐ περὶ αἰσχύνης ἀλλὰ τῆς μεγίστης ζημίας ἐκινδύνευον. Ce passage a été mal compris, si nous ne nous trompons, par plusieurs interprètes qui ont suivi la traduction latine : « praetereuntium forsan unus vel alter (eam

1. Nous plaçons entre crochets obliques les suppléments destinés à combler les lacunes.

Digitized by Google

» rem) neglexisset. » Pour nous, en comparant, au § 17, εἰ τῶν οἰκετῶν παρόστη μοι μηδὲν φροντίζειν, nous entendrions plutôt : « Si l'acte n'était que » honteux, on comprendrait que j'eusse pu le commettre sans m'inquiéter des » passants. » Si cette interprétation est la bonne, il faudrait avertir l'élève, par une note, que τῶν παριόντων ne dépend pas de τις, mais de ἠμέλησε.

VII 19 note. Nous demandons qu'on attelle à la voiture, non pas des enfants (*Kinder*), mais des bœufs (*Rinder*).

VII 23. M. F. conjecture inutilement, à notre avis : δεινότατ' οὖν πάσχω <ὑπὸ τουτουί>, ὃς, εἰ κτλ.; car la correction de M. Scheibe — δεινότατ' οὖν πάσχω, ὅσῳ, εἰ κτλ. — nous semble tout à fait plausible.

VII 25. Γνώμονας. Il faudrait, suivant nous, corriger ἐπιγνώμονας, en se fondant sur l'autorité d'Harpocration (s. v. ἐπιγνώμονας), qui ne connaissait pas, quoi qu'en dise M. F. (voir *Einleitung*, p. 316, note 21), la variante γνώμονας. Γνώμων, dans le sens spécial qu'on lui attribue ici, est un ἅπαξ εἰρημένον, et l'autre leçon est préférable à plusieurs égards. — *Ibid.* Ἐζημίωσέ <μ'> ὡς. M' (ou plutôt με), puisque Lysias n'évitait pas l'hiatus) est une excellente addition. Elle est de Meutzner, ce dont il aurait fallu prévenir le lecteur.

VII 41 note. Nous ne voyons pas comment « on pourrait conclure de γενο- » μένου que l'accusé avait perdu femme et enfants ». Eût-il éprouvé un semblable malheur, sa maison, au moment où il parle, *n'est pas* déserte : elle le *deviendrait*, seulement, par le fait de sa condamnation à l'exil, car il est sans enfants et il n'y a pas d'autre mâle que lui dans la maison (ἄπαις ὢν καὶ μόνος). — Dans le texte, l'insertion de οὔσης nous paraît au moins inutile.

XII 35. Διατεινομένους est une mauvaise conjecture. M. F. n'a pas tenu compte de l'observation de M. Kayser.

XXII 5. C'est avec raison que M. F., revenant à la leçon des manuscrits, supprime καὶ devant εἰπέ. Mais nous ne changerions pas ἀνάβηθι en ἀνάβητε.

XXII 7. Il faut supprimer τὴν, avec Dobree. Cp. VII 23 ταύτην ζημίαν οἴεται χρῆναι γενέσθαι, XXV 13, ταύτην παρ' ἡμῶν πίστιν εἰληφότες et la note de M. F. sur ce dernier passage. Nous nous permettrons de faire observer, en passant, que beaucoup de bonnes conjectures de l'éminent critique Dobree n'ont pas été remarquées, jusqu'ici, par les éditeurs. Il y a encore un grand parti à tirer de ses « Adversaria critica ». Ce livre, qui vient d'être réimprimé, est désormais accessible à tout le monde.

XXII 8. Περὶ nous semble oiseux : nous ne l'ajouterions pas. — *Ibid.* « Il est » de l'intérêt des Athéniens, qui achètent le blé aux marchands de grains, que » ceux-ci l'acquièrent au meilleur compte possible : car il faut qu'ils le leur » revendent *seulement* une obole plus cher au médimne (ou boisseau). » Cette traduction, conforme au texte du manuscrit et de toutes les éditions, rend sensible une altération, qui n'avait pas échappé à Dobree. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait reconnu la vraie nature du mal. A notre avis, le sens qu'on attend est le suivant : « — car il faut que ceux-ci le leur revendent plus cher, » *ne fût-ce* que d'une obole au médimne. » Nous serions tenté de proposer : δεῖν γὰρ αὐτοὺς, <κἂν> ὀβολῷ μόνον, πωλεῖν τιμιώτερον. Sur cet emploi de κἂν,

Digitized by Google

cp., par exemple, Aristophane, *Acharniens*, v. 1021 : μέτρησον εἰρήνης τίμα, κἂν πέντ' ἔτη.

XXII 18. La conjecture ἐπιθυμοῖτε est bonne. A l'insu de M. F., elle appartient à Dobree.

XXII 20. Nous retrancherions, pour notre part, παραδείγματος ἕνεκα. Déjà Dobree voulait éliminer du texte παραδείγματος. On a le choix entre les deux corrections. — *Ibid.* Il serait bon de lire avec MM. Cobet et Hirschig : <καὶ> οὕτω γὰρ ἔσονται μόγις ἀνεκτοί.

XXX 2. Il y aurait lieu, selon nous, de tenir compte de la conjecture de Dobree : ὧν αὐτὸς ἐπετήδευσε. — Au § 8, Dobree retranche avec raison, ce semble, ὅτι. — Nous conserverions ἐνέγραφε, au § 3, et ἐγγράφεις, au § 5; αὐτοῖς, au § 28. — Au § 19, nous lirions : πρῶτον μὲν κατὰ τὰ πάτρια θύειν ἃ μᾶλλον συμφέρει τῇ πόλει, ἔπειθ' ἃ ὁ δῆμος ἐψηφίσατο καὶ δυνησόμεθα δαπανᾶν ἐκ τῶν προσιόντων χρημάτων. — § 28 note. M. H. Droysen fils a fait remarquer, dans un bon travail intitulé *De Demophanti Patroclidis Tisameni populiscitis*, etc. (Berlin, 1873), que c'est se livrer à une supposition gratuite que de considérer comme un seul et même personnage : 1° Tisamène qui fut questeur d'Athénée en l'an 414 av. J.-C. (voir *Corp. Inscr. Attic.*, t. I, n° 133); 2° Tisamène auteur du décret cité chez Andocide, *Mystères*, au § 83; et 3° Tisamène fils de Méchanion.

Quoi que nous puissions penser d'un certain nombre de conjectures qui nous paraissent bien hasardeuses, nous n'hésitons pas à reconnaître que le nouveau texte de Lysias est en progrès sur les éditions précédentes. Plusieurs corrections de M. F. peuvent passer pour définitives. Les additions suivantes nous paraissent bonnes : σκοπεῖν<ἂν> (VII 12); <θαυμαστόν> (VII 35); <ἐ>βούλεσθε (XXII 17); <πάνθ'>ὁμοῦ (XXV 2); ὁμῶς <δ'>εἰ (XXXI 3); <ἀλλ'> οὐχ (XIV 41); σχεδὸν <γὰρ> (X 5). Mais, après avoir parlé des changements volontairement apportés au texte, nous ne pouvons faire autrement que de dire un mot de ceux que l'inadvertance a laissés s'y introduire. VII 2 : ἀγωνίζεσθαι est un *lapsus* pour ἀγωνίσασθαι; § 14, dans la note (ligne 2 d'en bas) : οὗτος est un autre lapsus pour τοῦτον; § 17 : μὲν a été omis après βραχέος; § 26 : καίτου est pour καίτοι; § 33 : οὗτος μόνος pour μόνος οὗτος. XXII 1 : παρὰ pour περὶ; § 2 : βουλάν pour βουλήν; § 9 : τούτους manque après βουλῆς; § 19, dans la note : ἐφηφισμένοι pour ἐψηφισμένοι; § 22, dans la note : δικάζωνται pour δικάζονται. Ces fautes sont beaucoup trop fréquentes pour que l'indulgence soit ici de mise. On a pu constater qu'elles tendent à se perpétuer. Dans le discours XXX, que M. F. édite pour la seconde fois, les mots ὦ ἄνδρες δικασταί, après τοίνυν (§ 12), manquent également dans les deux éditions. Il en est de même de ὑμᾶς (après τοῦ μὲν γὰρ au § 16), dont l'omission rend la phrase à peu près inintelligible. Nous signalerons encore πειρᾶσθαι, qui a pris la place de πειρᾶται, au discours XXIV, § 13. Il serait bon que M. F. ne réimprimât pas son « Choix de discours de Lysias », avant d'avoir collationné minutieusement son texte sur quelque autre édition. Car alors on n'éprouvera plus aucun sentiment de défiance en se servant de son livre. On

Digitized by Google

n'aura plus égard qu'à la richesse d'informations, à la science grammaticale qui donnent tant de prix à son commentaire, ainsi qu'à l'intelligence avec laquelle il a su établir son texte; et l'on pourra dès lors recommander à tous, sans scrupule, le Lysias de M. F. comme une étude consciencieuse et un ouvrage de fond.

Charles GRAUX.

---

191. — **Historische Syntax der lateinischen Sprache,** von Dr A. DRÆGER, Director des kœnigl. Gymnasiums zu Aurich. Erster Band. Zweiter Theil. Leipzig, Teubner. 1872 et 1874. In-8°, 147-626 p. — Prix : 13 fr. 35.

Nous avons rendu compte dans la *Revue critique* (1872, II, p. 36) de la première partie de cette syntaxe historique de la langue latine par M. Dræger. Dans cette seconde partie l'auteur traite de ce que nous appelons en français la syntaxe d'accord, de l'emploi des temps et des modes, mais incomplètement (il renvoie, on ne sait trop pourquoi, beaucoup de détails à une troisième et une quatrième partie qui n'ont pas encore paru), des formes de l'interrogation directe, de la construction de l'adjectif comme attribut, de l'emploi des cas, de l'emploi des prépositions, de la construction de l'adjectif épithète et du substantif en apposition.

Le titre de « syntaxe *historique* » ne répond pas très-exactement à l'ouvrage. M. D. ne descend guère au-dessous du second siècle de l'empire; il touche à peine à la syntaxe des bas temps, qui est encore mal connue et dont l'étude importerait beaucoup à la connaissance des langues romanes. Au fond il ne s'est occupé que de la langue littéraire, dont la syntaxe n'a pas éprouvé de variations importantes. La plupart de celles que relève M. D. me paraissent devoir être attribuées au hasard, surtout en ce qui touche la période archaïque dont il nous reste si peu de monuments. M. D. remarque lui-même que c'est un hasard si on ne cite pas des auteurs antérieurs à Cicéron d'exemple du double génitif « propter » bellum Italiae fugitivorum » (p. 434), de l'ellipse des noms de parenté « Caecilia Metelli » (p. 447), de l'emploi de *pro* dans le sens qu'il a en « pro » rostris, contione, tribunali, etc. » (p. 599). Il aurait pu faire la même remarque sur toutes les constatations négatives, sur les exemples uniques ou peu nombreux d'une construction qui ne se rencontre qu'une fois ou rarement en certains auteurs, tandis qu'elle est plus fréquente chez d'autres. Je ne vois là que l'effet du hasard. Par exemple, la construction de *habere* avec un participe passé passif « senatum inclusum habuerunt » devient de plus en plus rare après Cicéron (p. 269); *circumfluere* n'est pas construit transitivement avant Ovide (p. 350); *obambulare* n'est construit transitivement que dans Plaute et dans Ovide; dans César, dont il ne nous reste qu'une petite partie, on ne rencontre que deux fois la construction *pro certo, pro explorato* (p. 355). Salluste, dont nous n'avons que deux opuscules très-courts et quelques fragments, n'offre pas de construction de l'accusatif analogue à « *nihil, aliquid* commoveri » (p. 362). *Recens* adverbe n'est pas dans Cicéron ni dans César (p. 363). Avant Salluste (Fr. 4, 21) on ne trouve que dans Plaute un exemple de la construction de

Digitized by Google

l'accusatif d'un nom de fleuve sans préposition « propinquantes iam amnem Tar- » tanium » (p. 365). Les formes composées *eccum, eccam, eccos, eccas, eccillum, eccillam, eccistud, eccistam* ne se rencontrent plus après Plaute (p. 368). On ne trouve pas dans César un seul exemple de la construction du datif « nobis est » expositum » (p. 396). Cicéron n'a qu'une fois (Verr. 3, 31) la construction « cui Pyragro nomen est, » elle n'est pas dans César (p. 400), et dans Tite Live le nominatif est plus rare que le datif en cette construction (p. 401). César n'a qu'une fois (B. C. 3, 105) la construction de l'adjectif neutre « in » occultis ac reconditis templi » (p. 417). Catulle est le premier auteur où l'on rencontre les génitifs de prix *assis* et *pili* (p. 427). On ne trouve d'exemple de *ducere* construit avec un génitif de prix que dans Cicéron *de fin.* 2, 8, 84 « quia » parvi id duceret » (p. 428). *Exsors* n'est pas construit avec le génitif avant Virgile, Horace, Tite Live (p. 438). César n'offre qu'un exemple du participe présent construit avec le génitif B. C. 1, 69 « fugiens laboris » (p. 446). *Abdere* n'est construit avec l'ablatif sans préposition qu'une fois en prose (Cicéron *pro Arch.* 6, se litteris abdiderunt) avant Tacite et Suétone (p. 509). *Humi* ne se rencontre pas une seule fois avant Cicéron *Catil.* 1, 10 (p. 530-531); César n'emploie *apud* que deux fois avec des noms de villes (p. 542). Il n'y a qu'un exemple d'*infra* dans la période archaïque (p. 570), ce que M. D. a tort de trouver étonnant; ce n'est pas plus singulier que de ne trouver qu'une fois *super* dans le sens propre de circonstance de lieu (Ennius *ann.* 14, 2, volat super impetus undas) dans la même période.

S'il n'y a rien à conclure de ces faits, à plus forte raison ne peut-on tirer aucun parti de statistiques comme celles-ci : dans le VIe livre de Tite Live, au style indirect, après un temps passé, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont employés 160 fois et le présent et le parfait du même mode 89 fois (p. 215); Quinte Curce construit *indui* 7 fois avec l'accusatif, et 5 fois avec l'ablatif (p. 336).

Il me paraît à peu près impossible de fonder des règles sur des proportions numériques, et en général sur ce qu'on appelle la fréquence ou la rareté d'une construction, indépendamment de toute autre considération. Ainsi de ce que Tite Live dit à l'accusatif sans préposition (8, 24) « Epirum devecta, » 31, 43 « Ægytum, » 37, 31 « Hellespontum, » 36, 42; 42, 44; 45, 10 « Peloponnesum » on ne saurait conclure qu'on construisait ainsi en prose les noms grecs de pays, ou les noms de pays qui ont un grand développement de côtes; M. D. a raison de ne voir là qu'un hasard (p. 384). On a avancé que le datif est plus rare que le génitif avec *superstes;* M. D. fait remarquer que l'usage paraît avoir été flottant (p. 409). On a dit qu'avec *similis* on construit presque toujours au génitif les noms d'êtres vivants, particulièrement de dieux et d'hommes; mais M. D. relève (p. 410) 7 exemples du datif de ces noms dans Cicéron.

Ainsi l'observation toute seule des faits, sans le raisonnement, ne peut conduire à aucune conclusion relativement à l'histoire ou à la légitimité d'une construction. En ce qui touche le vocabulaire et les formes des mots, on a plus de moyens de déterminer l'histoire de leur emploi. Le mot « guillotine » porte

Digitized by Google

sa date avec lui; on peut prouver que «frêle» doit être plus ancien que «fragile.» Mais en syntaxe, on ne dispose plus des mêmes ressources. Comment établir qu'une construction du substantif comme « indomptable taureau, dragon impé- » tueux, *sa* croupe se recourbe en replis tortueux » « fille de Henri le Grand, » *son* grand cœur a surpassé sa naissance » n'est pas antérieure au XVIIe siècle?

Cet embarras où nous nous trouvons si souvent pour constater l'usage rend la correction des textes bien délicate. Si l'on s'appuie sur le grand nombre des exemples pour corriger le plus petit, on court risque de faire un cercle vicieux. Il serait bien possible que *in* fût tombé après *eum* dans César (B. C. 3, 106) « conjectans eum Ægyptum iter habere; » on peut même trouver la chose probable; mais est-elle certaine? L'accusatif masculin me semble suspect dans ce passage d'une lettre de Plancus à Cicéron (10, 21, 5) « mortuo non modo » honorem sed misericordiam quoque *defuturum;* » l'*a* et l'*u* se ressemblent tant dans les manuscrits du IXe siècle qu'on pourrait lire aussi bien *defuturam* et « *gratam fuisse* » dans pro Sestio 53. Faut-il conserver (*Brut.* 75) « omni ornatu » orationis tanquam veste *detracta?* » J'en doute. M. D. admet (p. 177, 202) une ellipse épistolaire de *mitterem* dans ce passage de Servius (Cic. *ep. ad Fam.* 4, 12, 2) « se a Marcello ad me missum esse qui..... rogaret uti medicos. » Coegi. » Mais aujourd'hui le manuscrit de Tours[1] montre qu'il manquait « uti » medicos *ei mitterem. Itaque medicos* coegi. » Le texte des *lettres familières* n'est pas jusqu'à présent assez bien établi pour donner de l'autorité aux singularités qui s'y rencontrent. Ainsi je n'admettrais pas avec M. D. (p. 187) l'ellipse de « possent » après « uti » dans 4, 5; il est plus probable que « in republica — » uti » doit être transposé avant « honores. » On a raison, comme l'accorde d'ailleurs (p. 469) M. D., d'ajouter la préposition dans 1, 9, 17 « *a* pristina » causa desciscere. » Le présent du subjonctif me paraît difficile à défendre dans Cic. *Verr.* 5, 6, 14 « comprehendi jussit; quis non pertimescat? » Cependant on peut y voir avec M. D. (p. 213) l'équivalent d'un présent de narration. Mais ce serait bien dur dans *pro Sestio* 14, 32 « etiamne edicere *audeas* ne maererent » homines meam, suam, reip. calamitatem? » L'imparfait du subjonctif « maererent » appelle « aude*bas,* » correction de Lambin d'ailleurs facile à justifier paléographiquement. Il ne me paraît guère possible de justifier (p. 228) le présent du subjonctif dans Cicéron *pro Murena* 25, 50 « quibus rebus qui timor » bonis omnibus iniectus *sit* ..... si ille factus esset (consul), nolite a me com- » moneri velle. » Il est trop facile de substituer « esset » à « sit. » La correction de Halm « dicerem » par « dixerim » me semble nécessaire dans Cic. *Phil.* 14, 6, 17; elle est, en tout cas, plus probable et plus naturelle que l'emploi du parfait du subjonctif, sur lequel M. D. a d'ailleurs quelque scrupule (p. 240). J'avoue ne pas soupçonner comment on corrigerait le texte de Properce 1, 16, 24 « frigidaque eoo *me dolet* aura gelu; » mais il me semble qu'il faut admettre une altération du texte plutôt que la construction transitive de « dolet » comme

1. Ciceron. epistolae ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle (Bibliothèque de l'École des Hautes études. XVIIe fascicule). 1874. In-8°. p. 12.

Digitized by Google

synonyme de « dolore afficit » (p. 328). M. D. ne pense pas (p. 396) que Madvig et Wesenberg aient eu des raisons suffisantes d'ajouter avec Lambin « a » devant « nobis enim » dans Cic. *Fin.* 4, 22 « nobis enim ista quaesita, a nobis » descripta, notata, praecepta sunt. » Pourtant Madvig dit, ce semble, avec raison : « nec hic ullo modo dativus hic ferendus erat, quoniam non se haec » quaesita habere significat, sed sua opera ad aliorum usum quaesita esse. »

L'ellipse de « viris » (p. 426) est bien dure dans Suétone *Nero* 15 « trium- » phalia ornamenta et quaestoriae dignitatis et nonnullis ex equestri ordine » tribuit. » Tite Live emploie bien, elliptiquement, des ablatifs de qualité dans deux passages que cite (p. 501) M. D. : 3, 57, 9 « non iuniores modo, sed » emeritis etiam stipendiis ..... ad nomina danda praesto fuere. » 21, 62, 5 « multis locis hominum specie procul candida veste visos; » mais ils sont construits comme sujets, ce qui ne prouve rien pour une construction d'un génitif de qualité comme complément indirect. Il me semble plus probable qu'il manque un mot dans le texte de Suétone. On ne saurait du reste reprocher à M. D. de ne pas s'inquiéter en général de la correction du texte. Ainsi il a raison de suspecter Florus 2, 7, 8 « aderant Rhodii, nauticus populus, *quibus* a mari, » consul a terris omnia equis virisque quatiebat. » Suppléer « omnia quatienti- » bus » après « mari » est bien dur; M. D. propose « qui » au lieu de « quibus; » on se rapprocherait plus du manuscrit en lisant « qui [navi] bus » ou quelque chose de semblable.

Une autre difficulté que rencontre le grammairien, c'est celle qu'il éprouve à classer les exemples, à les unir suivant leurs analogies et à les séparer suivant leurs différences. Je n'aurais sur ce point qu'un petit nombre d'objections à faire à M. D. L'ellipse du verbe dans des propositions comparatives (p. 191, 195, 196, 197, 202, 203) comme « nec dierum numerum, ut nos, sed noctium » computant (Tacite G. 11) » ne me semble pas de la même espèce que « ipsa » novas vestes (feram), dura vir arma ferat (Ovide Her. 13, 40). » Si dans l'exemple cité de Tacite on peut sous-entendre « computamus, » on ne peut pas se contenter de cette ellipse dans l'exemple suivant « neque enim ego, ut multi, » invideo aliis bono quo ipse careo (Pline *ep.* 1, 10, 12); » ici il ne suffit pas de sous-entendre « invident; » il faut encore sous-entendre tous les compléments d' « invideo. » L'ellipse est au fond dans ces propositions celle du verbe *facere,* dont le sens est contenu implicitement dans la proposition principale. L'ellipse de l'infinitif avec les verbes *possum, debeo, existimo, puto,* etc., me semble aussi d'une autre espèce que celles qui se rencontrent avec d'autres verbes (197, 200). Le verbe *possum* a, comme on sait à l'indicatif (*potui* signifie souvent « j'aurais pu », *poteram,* « je pourrais »), une valeur trop particulière pour que le subjonctif puisse être expliqué comme celui des autres verbes (p. 202, 203, 214, 219) : ainsi (p. 294) dans l'exemple de Cicéron (*Verr.* 2, 1, 75) « in illa re quid facere *potuerit,* non habebat, » le parfait du subjonctif paraîtra peut-être moins singulier, si l'on songe au sens du parfait de l'indicatif *potui.* Les constructions des pronoms neutres, *id, quid, quod,* etc., comme compléments directs avec les verbes doivent évidemment être séparées de celles des

Digitized by Google

autres noms (p. 332, 345, 347, 348). Le datif dans « neque insidiae consuli » procedebant (Salluste *Cat.* 32) » est réellement construit avec le substantif seul, si le texte est correct; mais on peut contester (p. 406) qu'il soit ainsi construit dans « Tegimenta galeis ..... facere iubet » (César B. C. 3, 62), « id » remedium timori fuit » (Tite Live 3, 3), et ailleurs. M. D. rapproche (p. 425) la construction « omnis juventus, omnes etiam gravioris aetatis (César B. G. 3, » 16) » de « vir et consilii magni et virtutis (César B. G. 3, 5); » elle me semble devoir être rapprochée plutôt des exemples très-remarquables cités par M. D. (p. 420), où *omnis* est construit comme un substantif, « omnes Tarquiniae » stirpis (Tite Live 2, 2). »

Une question importante et délicate de la syntaxe latine, est celle des hellénismes. Il me semble peu probable en général qu'une langue emprunte à une autre des constructions; elle peut lui prendre des mots, des formes, des suffixes: mais en général elle suit ses voies propres dans la syntaxe et n'y marche avec d'autres langues que par suite de la communauté d'intelligence qui est entre les hommes : des rencontres ne sont pas des emprunts. M. D. a raison de ne pas admettre (p. 156) d'hellénisme dans « Juno cum Minerva tristes (Apulée, *Met.* 10, 33)[1] » ni (p. 171) dans « sub imperio fideliter atque obedienter futuros (Liv. 8, 19 » ni (p. 375) dans « dicto audientem esse alicui, » ni (p. 433) dans « hac » vestrum frequentia (Cic. *leg. agr.* 2, 21). » Je ne reconnais pas davantage l'influence du grec dans (p. 330) « quid tibi hanc curatiost rem? (Plaute *Amph.* 1, 3, 21), » dans (p. 375) la construction du datif avec « certare, luctari, » pugnare, » dans (p. 399) celle du datif « sita Anticyra est..... laeva parte » sinum Corinthiacum intrantibus » (Liv. 26, 26), dans (p. 402) le datif « quo » tibi, Tilli, sumere depositum clavum fierique *tribuno?* » (Horace *Sat.* 1, 6, 24), dans (p. 415) le génitif « ut quisque *audentiae* habuisset, accurrerunt (Tacite *Ann.* 15, 53), » dans (p. 448, 453) les génitifs « voti liberari, facti pur- » gare, etc. » « cupiunt tui, studeat tui, desipiebam mentis, » dans (p. 608) « in una urbe universam ceperitis Hispaniam (Liv. 26, 43). »

Une autre question, fort difficile à résoudre pour nous, est celle des différences qui séparaient en latin la langue poétique de la langue de la prose. Ces différences sont évidentes en grec; mais en latin la langue des poètes semble avoir été le produit d'une sorte d'industrie personnelle, et elle me paraît avoir différé de la langue de la prose surtout par le choix, l'ordre et l'association des mots, et aussi (comme toutes les langues poétiques) par l'archaïsme. Ainsi je ne crois pas que les poètes aient imaginé les premiers de construire sans préposition des noms de lieux autres que les noms de villes, « devenere locos, Laviniaque litora » venit; » et je crois encore moins que « l'imitation (*die Nachahmung*, p. 365) » de ce tour « commence déjà avec Salluste (fr. 4, 21) « propinquantes iam amnem » Tartanium. » Si nous avions conservé un plus grand nombre de monuments de la prose latine, les différences qui séparent la langue de la prose de celle de

1. On lit dans La Fontaine (*Fables*, 9, 3) : « Le singe avec le léopard gagnaient de » l'argent à la foire. »

Digitized by Google

la poésie nous paraîtraient sans doute moins considérables; si nous n'avions pas Tite Live, beaucoup de constructions sembleraient particulières à Virgile.

L'ouvrage de M. Dræger offrirait sans doute plus de résultats nouveaux, si l'auteur ne s'était pas renfermé dans un cercle d'auteurs dont la langue a déjà été fort étudiée. Il n'est pourtant pas sans utilité par les exemples qui sont rassemblés en grand nombre, en général convenablement disposés, et, à l'occasion, discutés avec un esprit droit.

Charles THUROT.

---

192. — Egb. Friedrich v. MÜLINEN. **Prodromus einer schweizerischen Historiographie.** Bern, Huber. 1874. In-4°, x-240 p.

M. de Mülinen, l'auteur de l'*Helvetia sacra*[1], a formé le projet d'un Dictionnaire biographique et bibliographique de tous les chroniqueurs, annalistes, historiens et érudits suisses. Pour sonder les dispositions du public, il donne aujourd'hui une esquisse de son travail, sous le titre de *Prodromus einer schweizerischen Historiographie*. Sans doute les matériaux rassemblés dans ce volume sont loin d'être sans valeur et nous y trouvons des renseignements intéressants et utiles en particulier sur les érudits suisses contemporains et sur la bibliographie de leurs écrits; mais d'un autre côté, au point de vue de la méthode et de l'exactitude, le livre de M. de M. laisse singulièrement à désirer. Je n'insisterais pas sur la disproportion entre les notices de la première partie du Dictionnaire, qui n'ont qu'une à deux lignes souvent insignifiantes, et celles de la seconde partie, qui renferment des détails parfois excessifs, si l'on ne remarquait pas que c'est en approchant de la lettre M que M. de M. a jugé nécessaire de donner plus de développement à ses articles. — A côté de ce défaut qui donne au livre l'apparence d'une ébauche encore informe, et que M. de M. a lui-même déploré dans sa préface, nous pourrions signaler une foule d'inexactitudes de détail. On est étonné de voir un érudit suisse, auteur d'une *Helvetia sacra*, écrire « *Fredegarius,* » *Scholasticus*, aus Avenches, (?) lebte um 649, schrieb ein Leben des S^t^ Co- » lumban. » — Il n'y a que le point d'interrogation que nous puissions approuver dans cette ligne qui renferme autant d'erreurs que de mots[2]. L'auteur anonyme qu'on a nommé Frédégaire n'a jamais écrit de vie de St Colomban, mais a transcrit dans sa chronique plusieurs chapitres de la Vie de St Colomban par Jonas. On pourrait peut-être supposer que Jonas serait l'auteur de la compilation dite de Frédégaire, mais non pas faire de Frédégaire l'hagiographe de Colomban. La notice sur M. Bordier « Henri Bordier, aus Genf » est un peu sèche. Nous avons été heureux de voir que pour Marius d'Avenches, M. de M. a adopté les dates que nous avons cherché à établir dans nos études sur les sources de l'Époque Mérovingienne. A l'article sur *Ratpert*, l'auteur des Casus S. Galli, nous lisons que ce moine commença son ouvrage vers 885, et mourut vers 900,

---

1. Berne, 1858-1861. 2 v. in-4°.
2. Voyez à ce sujet *Rev. crit.* 1873, n. 42, art. 190, p. 256-258.

Digitized by Google

quand M. Meyer von Knonau dans son excellente édition de Ratpert[1] a montré qu'il cessa de travailler en 884 et probablement mourut peu après. Chose plus étrange, M. de M. cite les éditions de Goldart et de Pertz (en réalité d'I. v. Arx dans Pertz) et ne cite pas la dernière et la meilleure, celle de Meyer v. Knonau. Nous ne multiplierons pas ces exemples qui suffiront à montrer que M. de M. devra apporter à la confection de son grand dictionnaire des soins plus attentifs que ceux qu'il a donnés à son *Prodromus*.

G. M.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 10 *septembre* 1875.

M. de Longpérier déclare qu'à propos de sa communication de vendredi dernier sur le vers *Indocti discant et ament meminisse periti*, il a reçu une lettre de M. Langlacé qui lui dit que l'attribution de ce vers au président Hénault se trouve déjà dans un livre de M. Ed. Fournier, *L'esprit des autres*. M. Langlacé émet en outre l'opinion que vraisemblablement Hénault a trouvé le genre de son vers dans le passage de Quintilien : *docti rationem componendi intelligunt, etiam indocti voluptatem* (Inst. or. 9. 4. 116) : M. de Longpérier reconnaît seulement qu' « il » est évident que le mot *indocti* est commun aux deux textes ».

M. de Wailly lit une note au sujet d'un article de M. le comte Riant, sur la 4e croisade, qui a paru dans la *Revue des questions historiques*. Dans cet article M. Riant porte sur le chroniqueur Ville-Hardouin les jugements les plus sévères, et, dit M. de Wailly, les moins justifiés; il conteste l'exactitude et même la sincérité de Ville-Hardouin, et aussi la loyauté de sa conduite dans la croisade : il va jusqu'à l'accuser *d'avoir vendu à prix d'argent son influence ou son silence*. M. de Wailly regrette que ses travaux ne lui laissent pas le temps de défendre la réputation de l'historien dont il est le dernier éditeur. Mais il ne veut pas laisser passer sans faire ses réserves l'article de M. Riant, afin que son silence ne puisse pas être pris pour une adhésion. — Il ajoute que du reste M. Riant n'a apporté à l'appui de sa thèse aucun texte nouveau; il invoque pour prouver que les Vénitiens avaient trahi la cause des croisés un traité de commerce du 13 mai 1202, entre Malek Adel et Venise, qui aurait été le prix de la trahison; mais dans ce texte il n'y a de nouveau que la date, et cette date prétendue n'est qu'une conjecture de M. Hopf. D'ailleurs le texte du traité, qui était déjà connu, ne prouve aucune trahison de la part des Vénitiens; ceux-ci ont fait des traités semblables à d'autres époques où ils se prêtaient aussi à servir des entreprises de croisades, par exemple en 1218.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie pour la commission des inscriptions sémitiques les fac simile de deux épitaphes arabes, avec

---

1. Dans les *Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte*, neue Folge, 3 Heft. 1872. Voy. *Rev. crit.* 1873, n° 52, art. 228.

Digitized by Google

transcription et commentaire, et une notice sur le pacha Abdy, qui administra la régence d'Alger de 1724 à 1732, le tout envoyé par M. Cherbonneau.

M. de Sainte Marie écrit à l'académie qu'il s'occupe de faire emballer les inscriptions puniques recueillies par lui, pour les envoyer à la Bibliothèque nationale, où le ministre a décidé qu'elles seront placées. Ces inscriptions sont au nombre de 2083. M. de Sainte Marie demande qu'on emploie, pour les exposer à la vue du public, le procédé qui consiste à encastrer les inscriptions dans les murailles. — Il annonce en même temps que par décision du gouverneur général de l'Algérie une somme de 500 fr. a été mise à sa disposition pour des recherches d'objets antiques en Tunisie.

M. Clermont Ganneau écrit pour faire ses réserves sur ce qui a été dit à l'académie à propos du premier rapport de M. Guérin. Ce rapport traitait de la question du tombeau des Machabées, et le nom de M. Clermont Ganneau s'est trouvé mêlé dans la discussion de cette question. Sa lettre est renvoyée à M. de Saulcy, qui avait rendu compte à l'académie du rapport de M. Guérin (séance du 27 août).

M. Maury continue la lecture de ses observations sur la langue étrusque, à propos du livre de M. Corssen *Ueber die Sprache der Etrusker*. — Il étudie le mot *lupuce*, que M. Corssen a voulu expliquer à l'aide du grec et traduire, soit par ἔγλυψε, (*un tel*) *a sculpté*, soit par γλυφεύς, *sculpteur*. M. Maury pense que dans les inscriptions où l'on trouve ce mot, qui sont toutes des épitaphes, il a toujours pour sujet le nom du mort et non pas le nom de l'artiste auteur du monument, que l'emploi de ce mot dans les inscriptions funéraires répond à la formule latine SIBI VIVVS FECIT, et que quant à sa forme il correspond au latin *locauit*.

M. Thurot termine la lecture du second rapport de M. Guérin sur sa mission en Palestine.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à quatre heures et demie.

Ouvrages déposés : — Notices et extraits des manuscrits, t. 25, 2e partie; Paris, 1875, in-4°; — Aristide MARRE, Kata-kata malayou ou recueil des mots malais francisés; Paris, 1875, in-12; — *présenté par M. Maury :* Angelo de GUBERNATIS, Storia dei viaggiatori italiani nelle Indie orientali; Livorno, 1875, in-12.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

NŒLDEKE, Mandæische Grammatik (Halle, Buchhdlg des Waisenhauses). — Pascal's Gedanken über die Religion. Untersuchung v. DREYDORFF (Leipzig, Hirzel). — Th. WRIGHT, The Celt, the Roman and the Saxon. 3d ed. (London, Trübner).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 25 Septembre — 1875

Sommaire : 192. EHLERS, Des énigmes des Grecs. — 193. CALDERON, *Le Magicien prodigieux*, p. p. MAGNABAL. — *Correspondance* : Sur les origines des Bohémiens ou Tsiganes, avec l'explication du nom Tsigane. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

192. — **De Graecorum aenigmatis et griphis.** Von Dr Johannes EHLERS. Prenzlau, Mieck. 1875. In-4°, 23 p.

L'auteur de cette petite dissertation s'est proposé de compléter et de mieux ordonner les recherches de Morawski sur ce sujet. Il classe les énigmes et les *griphes* que nous ont laissés les poètes grecs suivant leur époque, leur caractère et leur provenance, et il apporte çà et là des corrections au texte. « Quo et ad » litterarum historiam, » dit-il, « et ad vitam privatam Graecorum cognoscendam » paulum conferre, quantulumcunque erit, cupimus. » En effet cet opuscule contient diverses remarques intéressantes (voy. notamment ce qui est dit p. 4 sur la différence des énigmes grecques et des modernes). L'auteur remarque avec raison que les Grecs paraissent avoir emprunté l'usage des énigmes aux Égyptiens; mais il n'a sans doute pas raison de dire que le Sphinx est venu d'Égypte en Grèce : il paraît plus probable que les Grecs ont donné aux étranges figures qu'ils voyaient devant les temples égyptiens le nom du sphinx thébain : pourquoi? c'est ce qu'il est assez difficile de deviner. — M. Ehlers a enrichi sa dissertation par le rapprochement de certaines énigmes grecques avec des énigmes populaires chez divers peuples germaniques; il aurait trouvé une moisson au moins aussi riche dans les littératures populaires romanes. La fameuse énigme dont la solution fit, d'après une légende, mourir Homère de rire, Ὅσσ' ἕλομεν λιπόμεσθα, ὅσ' οὐχ ἕλομεν φερόμεσθα, par exemple, se retrouve en France et ailleurs.

---

193. — **El mágico prodigioso**, comedia en tres jornadas, por D. Pedro Calderon de la Barca. Nouvelle édition publiée avec une notice, un argument analytique et des notes en français, par J. G. MAGNABAL, agrégé des lettres. Paris, Hachette et Cie. 1875. In-12, xxiij et 177 p. — Prix : 1 fr. 50.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un drame de Calderon paraît en France, dans le texte original, accompagné d'un commentaire grammatical et historique. Il peut donc sembler intéressant d'étudier la manière dont l'éditeur s'est acquitté d'une tâche, qui, pour être accomplie d'une façon quelque peu satisfaisante, suppose chez celui qui l'entreprend une préparation philologique et littéraire plus étendue et plus approfondie que ne sont généralement portés à le croire les érudits qui ne font pas de la littérature castillane leur étude spéciale. Cette publication réclame au reste, à un autre point de vue, l'attention de la critique. Nous avons affaire ici à une édition *classique*; c'est du moins ce

Digitized by Google

qui semble ressortir de ces mots qui terminent l'introduction de l'éditeur : « Tant par la notice qui précède que par les notes que nous avons ajoutées au » texte, nous espérons avoir mis les lecteurs du *Mágico prodigioso* à même de » comprendre l'esprit et la lettre d'une composition des plus originales de don » Pedro Caldéron [1], désignée comme sujet d'étude de la langue poétique espa- » gnole par le Conseil supérieur de l'instruction publique ». M. Magnabal étant membre de l'Université de France, son travail s'adressant spécialement à des professeurs et à des étudiants de cette université, nous nous croyons autorisé à juger par cette édition, et de la méthode que ce corps enseignant laisse appliquer à l'étude de la langue et de la littérature castillane, et du degré de compétence qu'il exige de ceux de ses membres qui se vouent à cette branche de l'enseignement des langues modernes. Nous allons examiner les trois parties de la nouvelle édition du célèbre drame espagnol, c'est-à-dire la *Notice sur Don Pedro Caldéron et sur le Mágico prodigioso,* le texte de la *comedia* et le commentaire de l'éditeur.

Notice. — Le résumé de la vie du poète a été traduit par M. M., sauf quelques détails pris ailleurs, de la biographie de Calderon insérée par le regrettable et regretté Cayetano Alberto de la Barrera dans son excellent *Catálogo bibliográfico y biográfico del teatro antiguo español.* Sans doute il n'est pas défendu de reproduire ce qui a été dit, et bien dit, par un autre [2], mais au moins doit-on copier avec discernement. M. M., qui calque le castillan de La Barrera, plutôt qu'il ne le traduit, nous enseigne, entre autres choses, que Calderon a appris « les rudi- » ments de la grammaire au collége impérial de Madrid ». Cette épithète d'*impérial* n'indique pas aux lecteurs français de Calderon, qui ne connaissent pas Madrid, qu'il s'agit ici du célèbre collége de la Société de Jésus, et cependant il importe beaucoup à ces mêmes lecteurs de savoir que l'un des plus grands poètes de l'Espagne a été élevé par les Jésuites. La phrase suivante est tout à fait inintelligible : « il (Calderon) se fit ordonner prêtre, avec l'autorisa- » tion royale, en 1651, et *avec le titre* d'un patronat de famille, fondé dans la » paroisse de San Salvador ». *A título de* en castillan signifie « à cause de, sous prétexte de ». La Barrera a voulu dire qu'une fondation pieuse de la famille de Calderon dans la paroisse en question avait *motivé* le changement de carrière du poète. M. M. s'entend à prendre des précautions : il déclare qu'il n'a pas voulu « donner une biographie étendue et complète de son auteur »; mais il lui eût été facile d'être plus complet, sans être plus étendu; il devait parler en tous cas de ce curieux et trop court fragment de romance [3] où Calderon se décrit lui-même à une dame, au physique et au moral, avec infiniment d'esprit et de grâce. C'est, malheureusement, la seule autobiographie que nous possédions du poète. — La partie de la notice qui concerne le *Mágico prodigioso* satisfait encore moins aux légitimes exigences de la critique. Sans doute il ne s'agissait point de

1. Pourquoi M. M. écrit-il toujours Caldéron?
2. Pourvu toutefois qu'on n'omette point de rendre à César ce qui est à César.
3. Découvert par M. Jorge Diaz, et publié par M. Hartzenbusch dans le tome Ier, p. 585-586, des *Comedias escogidas* de Lope de Vega.

Digitized by Google

discuter ici l'origine de la légende de St Cyprien, la confusion du Cyprien d'Antioche et du Cyprien de Carthage, les rapports des textes latins entre eux et la source directe du drame de Calderon. Ces recherches, M. M. devait les faire pour lui, et devait en présenter au lecteur un résumé nourri et bien coordonné. Au lieu de cela, M. M. s'est borné à transcrire « un abrégé des Actes authen- » tiques publiés par les Bollandistes ». Que dire ensuite de la manière dont M. M. traite des rapports de la vie de Cyprien avec la légende de Faust? Bien qu'il ait lu[1] une dissertation spéciale sur ce sujet de K. Rosenkranz, c'est Philarète Chasles que M. M. a pris cette fois pour souffleur, Philarète Chasles qui entame une discussion sérieuse avec Eugenio de Ochoa (!) sur cette question de littérature comparée. On nous dispensera d'insister davantage sur cette partie du travail de M. M.[2]. Une remarque toutefois avant de finir. Dans l'introduction de cette édition *classique* destinée surtout à être lue dans des colléges français, on ne trouve pas *un mot* sur la versification de la *comedia* espagnole.

Texte. — Les récensions du *Mágico prodigioso* qui doivent servir l'établissement d'un texte correct, — je ne dis pas critique — sont celles de la *Parte XX de comedias varias* (1663) et de la *Sexta parte* de l'édition de Vera Tassis (1682)[3]. Il faut en outre consulter les éditions modernes de Keil et de Hartzenbusch. M. M. s'est contenté de reproduire le texte établi par Hartzenbusch, et il faut lui savoir gré de cette preuve de modestie[4].

Commentaire philologique. — Ce commentaire est conçu de telle manière qu'on ne voit point à quelle catégorie de lecteurs il s'adresse. Tantôt le commentateur croit évidemment parler à des collégiens qui ne savent pas un mot d'espagnol : quand il enseigne, par exemple, que la forme *elija* est le subjonctif du verbe *eligir;* tantôt d'importants idiotismes de la langue castillane ne sont même pas signalés à l'attention du lecteur français : à la vérité c'est un peu parce que M. M. ne les entend pas lui-même. Que penser en effet d'un éditeur de Calderon qui traduit (p. 7) *Qué va que* par « Qu'arrive-t-il c'est que », au lieu de « Com-

---

1. Puisqu'il la cite et l'apprécie en ces termes : « En 1829 Karl Rosenkranz à Leip- » zick (lisez : Halle) s'occupe du *Magicien prodigieux* dans une dissertation *des plusintéres- » santes quoique un peu trop métaphysique* ». Ce jugement, un peu vague, ne serait-il point celui de Ticknor? M. M. doit savoir cela mieux que personne, lui qui a traduit la traduction espagnole de l'ouvrage du savant américain. Voy. *Revue critique*, 1873, n° 30.

2. Vaut-il la peine de signaler les fautes d'impression *Riano* (partout) pour *Riaño*, *Flandres* (p. vj) pour *Flandre* ou *dans les Flandres; Charles IV* (p. xv) pour *Charles III*; *Griés* (p. xvij) pour *Gries*, etc.? L'édition de Hartzenbusch a été publiée non en 1866, mais en 1848.

3. Il y a bien une copie manuscrite du *Mágico* chez le duc d'Osuna, mais on n'en a point encore tiré parti.

4. La correction laisse à désirer. P. 29, v. 7 supprimez *en*; p. 30, v. 12 mettez la virgule après *pudiera*; p. 37, v. 2 du bas *consangre*, lis. *con sangre*; p. 92, l. 2 *eboza*, lis. *emboza*; p. 108, v. 1 du bas *santo*, lis. *tanto*; p. 119, v. 16 *Asombraos*, lis. *Asombráos*; p. 120, v. 7 du bas mettez une virgule après *decir*; p. 128, 11 du bas *U*, lis. *O*; p. 131, v. 1 du bas *Forzárale*, lis. *Forzarále*; p. 140, l. 4 du bas *Aparecé*, lis. *Aparece*; p. 156, v. 6 *Dejárete*, lis. *Dejaréte*; p. 166, v. 8 *Al otro, ó sañudo*, lis. *u s.* (pour être conséquent avec la règle donnée p. 145, note 6); p. 169, v. 12 *Confia*, lis. *Confía*. — M. M. a rétabli avec raison à la sc. XIV du IIIe acte (p. 143) l'indication scénique supprimée, très à tort, par Hartzenbusch. Pourquoi n'a-t-il pas procédé de même à la scène XI (p. 140)?

Digitized by Google

» bien paries-tu que »; *Esa es la ignorancia* (p. 12) par « Telle est, etc. », au lieu de « C'est en cela précisément que consiste, etc. »; *no hay traza* (p. 26) par « il n'y a pas d'exemple », au lieu de « aucun moyen n'existe »; *no ha nacido de* (p. 34) par « il n'est pas naturel » pour « cela ne vient pas de »; *Bueno es eso* (p. 57) par « C'est bien » pour « Voilà qui est fort! ». Nous en passons, et des meilleures. Le côté de l'interprétation, on le voit, laisse à désirer dans ce nouveau commentaire. Examinons maintenant les notes grammaticales. Ici quelques citations suffiront. — P. 3, note 6 : « *Que hay,* qu'il y a; remarquez » cette forme *hay,* du verbe avoir, dont l'indicatif présent est *he, has, ha.* » Ainsi M. M. n'a pas vu que *hay* représente *habet* + *ibi!* — P. 4, note 6. On nous dit ici à propos du mot *puedo* « qu'il faut remarquer ce changement de l'*o* du » radical en *ue,* qui forme en espagnol toute une série de verbes irréguliers »; Il faut encore signaler aux romanistes une note précieuse (p. 3) sur l'origine de *ll* en castillan. Parlerons-nous enfin de « l'introduction du *g* dans *tengo* » (p. 4), de « l'accent tonique *ou* orthographique » en castillan (p. 8), de « *visto,* parti- » cipe passé irrégulier de *ver,* voir » (p. 33), de la « contraction de *ae* en *ai* » (p. 49), etc., etc.?

Mais tout cela n'est rien à côté des énormités que notre métier de critique nous fait un devoir de citer. Que ceux de nos lecteurs qui ont lu le *Mágico prodigioso* veuillent bien se reporter à la scène V du premier acte, au moment où Lelio refuse le moyen que lui propose Cipriano pour éviter de se battre avec son rival Floro, et veut vider sa querelle sur le champ : *Hemos en apelacion De volver á las espadas* (il faut en revenir aux épées), dit-il, *El querido por su honor, y el otro por su venganza* (p. 29). Le deuxième vers de ce passage porte correctement dans la nouvelle édition *espadas,* dans la note au contraire ce mot s'est changé en *espaldas*. Le commentateur, loin de s'étonner de cette bizarre leçon, a préféré forger un sens grotesque avec cet intrus que de reporter les yeux au haut de la page. Aussi M. M. a-t-il pris sur lui d'empêcher l'amant de Justine de ressaisir son épée; il lui conseille prudemment « de tourner les *épaules,* de se retirer pour son hon- » neur »!! Mais nous avons mieux encore. — P. 113. Ici c'est le démon qui est en scène, il conjure en ces termes la montagne, — qu'il avait transportée à travers l'espace pour donner à Cyprien une preuve de sa puissance, — de reprendre sa place : *Pájaro, que al viento vuelas, siendo tus plumas, tus ramos,* etc. M. Antoine de Latour dans sa traduction de Calderon[1], qui a été faite un peu trop au courant de la plume, interprète ainsi ces deux vers : « Oiseau que le » vent emporte et dont les plumes sont les *rames.* » Il est clair qu'il a lu, par inadvertance, *remos* au lieu de *ramos*. On ne peut pas toujours copier les autres impunément; ces malencontreuses *rames* de M. de Latour qui ont passé dans le commentaire de M. M. nous en fournissent la preuve. Du reste une raison excellente aurait dû empêcher M. M. de reproduire ce ridicule non-sens[1]. Le

1. *Œuvres dramatiques de Calderon.* Paris, Didier. 1875. T. I, p. 330.

Digitized by Google

passage est écrit en vers de romance, l'assonance est en *a-o*, et porte précisément sur le mot qui nous occupe.

En voilà assez, pensons-nous, sur la compétence de l'éditeur en matière de castillan.

M. Magnabal, qui est agrégé des lettres, sait-il mieux le français? On en doutera peut-être après avoir jeté un coup-d'œil sur les quelques passages de son commentaire que nous réunissons ici. — P. 151, note 1 : *A su cargo tuvo* est traduit par « eût pris » (pour « a pris »); p. 142, note 5 : « ce qu'on désigne » vulgairement *pour* le mot abatis »; p. 137, note 1 : « avec quelle alarme ils » m'ont *tenue* (en parlant d'un homme) »; p. 122, note 5 : « *froide par son em-* » *pressement* à se rendre aux désirs de Clarin »; p. 40, note 1 : *El sol saliese* est traduit par « que le soleil *sortit*, c.-à-d. *parut*, *reparut* »; p. 37, note 12 : *Su sed apaga con sangre De la que á martires vierte*, etc. Le second vers est rendu par : « de celle (!) qui verse, qui répand les martyrs, qui fait les martyrs »; etc., etc.

Commentaire historique et littéraire. — Parmi les allusions à la géographie ou à l'histoire ancienne, il n'y en a guère qu'une qui puisse présenter au premier abord quelque difficulté, et c'est aussi la seule que M. M. n'a pas expliquée. Lisandro (acte Ier, sc. VII) parle d'un pape Alexandre, qui, évidemment, ne peut être qu'Alexandre Ier. Au reste l'anachronisme est d'autant moins choquant, comme l'a observé V. Schmidt[2], que la date traditionnelle du pontificat de ce pape est sans valeur historique. Au contraire les allusions à Antioche, ville peu connue, à Pline l'Ancien, personnage énigmatique, ont suscité des notices développées, où M. Bouillet, ou quelque autre compilateur *ejusdem farinae*, ne manquera pas de reconnaître une bonne partie de sa prose. Quant à l'explication des termes techniques du théâtre de la Péninsule, des locutions de la langue familière ou du jargon de collége, des tournures propres au style poétique de Calderon, M. M. s'en est tiré à bon marché. — P. 1 : « *Jornada*, journée, chemin que l'on fait » pendant une journée; — expédition, bataille; dans le théâtre espagnol, acte » d'une pièce ». Comme cet article tiré d'un calepin quelconque vous renseigne bien sur l'historique du terme! M. M. n'en connaîtrait-il pas l'origine, ne saurait-il pas au moins le nom du poète espagnol qui l'a le premier appliqué à la *comedia?* — P. 14 : *vaya de argumento*. Cette locution, qui revient si souvent dans les disputes entre gens d'école, est rendue par « que (l'objet de vos études) » devienne un sujet de discussion ». — P. 118 : *el alcázar estrellado* (la forteresse étoilée, c.-à-d. le ciel) « se prend en poésie », d'après notre éditeur, « pour le palais des rois ». Et nous ne parlons pas ici, bien entendu, des passages vraiment difficiles qui, pour être entendus, exigent une connaissance approfondie de la culture espagnole au temps de Calderon, du milieu intellectuel

1. En 1816 le littérateur allemand J. D. Gries traduisait correctement les mêmes vers: *Vogel, der die Luft durchflieget, Dem als Flügel dienen Zweige*, etc. *Schauspiele von D. Pedro Calderon de la Barca, übersetzt v.* J. D. Gries. Berlin. 1816. T. II, p. 112.

2. *Die Schauspiele Calderon's.* Elberfeld. 1857, p. 441, ouvrage inconnu à notre commentateur.

Digitized by Google

et moral dans lequel s'est développé ce poète érudit; ces passages, est-il besoin de le dire, M. M. les laisse se présenter d'eux-mêmes au lecteur, sans commentaire d'aucune sorte[1].

Nous manquons de renseignements précis sur l'état de l'enseignement de la littérature espagnole dans nos établissements d'instruction secondaire. Il faudrait avoir pratiqué des professeurs de cette spécialité, ou avoir assisté à leurs leçons, pour se rendre compte de quelle manière les instructions ministérielles y sont interprétées. Mais puisque le Conseil de l'instruction publique juge que nos collégiens sont de force à expliquer des drames de la difficulté du *Mágico prodigioso*, il ne serait pas sans intérêt de savoir s'il pense aussi que des éditions, où l'exégèse est faite à coups de dictionnaire, soient de nature à être mises entre leurs mains.

Alfred MOREL-FATIO.

La *Revue critique* a récemment publié un article sur le Mémoire de M. de Goeje relatif à l'origine des Bohémiens. Notre collaborateur, M. Bataillard, qui a naguère traité dans la *Revue* ces mêmes questions, ayant à présenter à ce sujet quelques explications et à établir des droits de priorité sur certains points, nous n'hésitons pas à lui ouvrir notre Recueil. L'intérêt du sujet et la compétence de l'auteur nous y invitent également. Mais nous tenons à lui laisser l'entière responsabilité de ses vues; car, sans avoir fait une étude spéciale de la question, nous n'ignorons pas que sa thèse est en opposition avec les idées admises par les savants les plus autorisés, et soulève des objections sérieuses.

La Rédaction.

CORRESPONDANCE.

Sur les origines des Bohémiens ou Tsiganes,

AVEC L'EXPLICATION DU NOM TSIGANE.

Lettre à la Revue critique.

La *Revue critique*, dans son n° du 22 mai dernier, a publié sur la récente brochure de M. de Goeje, intitulée : *Contribution à l'histoire des Tsiganes* (en hollandais), un article de M. E. Fagnan, qui m'a d'autant plus intéressé que cette substantielle analyse peut suppléer jusqu'à un certain point à l'écrit original. Or je ne puis pas dire que je connaisse celui-ci, bien que le savant professeur de Leyde ait eu la bonté de me l'envoyer; car je ne lis pas le hollandais, et je n'ai pu jusqu'ici m'en faire traduire que quelques passages.

Il m'a été facile toutefois de m'assurer que M. de Goeje y traitait très-savamment une question intéressante, celle de l'identité (assez probable dans une certaine mesure) des Bohémiens et des Djatt, que j'ai déjà abordée il y a 25 ans dans un travail sur lequel je reviendrai tout à l'heure; et j'ai vu avec quelque surprise que l'auteur hollandais, qui connaît et qui cite assez souvent les longs articles que j'ai publiés dans la *Revue critique*, 2e semestre de l'année 1870-1871[2],

---

1. Les fautes d'impression dans les notes de M. M. sont nombreuses et parfois de nature à troubler les lecteurs inexpérimentés. P. 4, note 7 *libras*, lis. *libros*; p. 11, note 9 *prenez*, lis. *preniez*; p. 51, note 1 *sí—sí*, lis. *si—si*; p. 63, note 8 *en ella*, lis. *allá*; p. 64, note 1 *por fin*, lis. *porfía*; p. 71, note 2 *idololatra*, lis. *idolatro*; p. 73, note 12 *huya*, lis. *huye*; p. 131, note 7 *esfuerzo*, lis. *esfuerza*, etc.

2. *Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale*, dont le tirage à part forme un vol. de 80 p., Paris, Franck, 1872.

Digitized by Google

ne disait pas un mot de mon travail de 1849, et qu'il attribuait (p. 16) la première idée de l'identification des Bohémiens et des Djatt à M. Pott, dans un passage de la *Zeitschrift der D. Morg. Gesellschaft* (vol. VII, 1853, p. 393), où pourtant M. Pott lui-même renvoie à mon « exposé étendu » (weitere Auseinandersetzung) de la question.

Cette omission, que je ne prétends pas d'ailleurs reprocher à M. de Goeje, — car sa bonne foi n'est pas plus en cause ici que sa science, à laquelle j'aime à rendre hommage[1], — s'est naturellement reproduite dans les comptes-rendus de son récent et intéressant mémoire : sur la foi des indications qu'il contient, l'initiative de l'identification des Bohémiens et des Djatt est attribuée à M. Pott et à quelques autres, parmi lesquels mon nom brille par son absence. — C'est pour réclamer contre cette injustice involontaire que j'ai pris d'abord la plume. Il me sera du reste facile d'abréger un peu cette première partie de ma longue lettre; car je viens précisément d'adresser une pareille réclamation au journal anglais l'*Academy*[2], et je me bornerai à résumer ici les explications que j'ai données dans cette lettre qui a déjà quelque étendue, en y renvoyant pour plus de détails le lecteur que la question peut intéresser.

La *Revue critique* voulant bien m'accorder une large place très-exceptionnelle, je diviserai ma lettre en trois parties : — La première contiendra, avec ma réclamation, un résumé et un examen critique de la thèse de M. de Goeje. — Dans la seconde, j'exposerai sommairement mes idées personnelles sur l'origine des Bohémiens. — Dans la troisième, je donnerai, comme complément de l'exposé qui remplit la seconde, une explication que je crois certaine et définitive du nom des *Tsiganes;* puis je terminerai par quelques réflexions sur les directions nouvelles que les indications fournies tant par les données de M. de Goeje que par les miennes doivent donner aux recherches philologiques, anthropologiques et ethnographiques relatives à l'origine des Bohémiens, et sur les conséquences diverses que pourront avoir les résultats de ces recherches.

I.

L'*Academy*, dans un court article de son n° du 27 février dernier, avait signalé la brochure de M. de Goeje, en attribuant, comme l'a fait depuis la *Revue critique*, à M. Pott en 1853, l'initiative de l'idée qui y est développée[3].

---

1. Ce qui précède et même tout ce qui suit était écrit, lorsque j'ai reçu de M. de Goeje une bonne et aimable lettre (en date du 13 juin) en réponse à celle que je lui avais adressée en lui envoyant le n° de l'*Academy* qui contient ma 1re réclamation. Il y reconnaît pleinement mes droits, et il m'explique qu'obligé à un peu de hâte pour fournir à l'Académie de Hollande la contribution qu'il avait promise pour la séance de janvier, il n'avait pu se procurer ni mes anciens mémoires, dans l'un desquels se trouve le petit travail spécial dont d'ailleurs l'indication par Pott lui avait échappé, ni les ouvrages de Paspati qu'il a dû citer d'après les analyses que j'en ai données.

2. Voy. le n° du 5 juin 1875, p. 583-585.

3. A M. Pott, l'*Academy*, d'après M. de Goeje (p. 15-16 et 25), adjoignait le Dr Trumpp, pour un passage de son article publié dans la *Zeitschrift der D. Morgenl. Gesellschaft* de 1861, p. 690-695. A ces deux auteurs, M. Fagnan, dans la *Revue critique*, ajoute H. Elliot (*History of India*, t. I, Lond. 1867, p. 507 et surtout 465, cité par M. de Goeje, p. 15 et 18-19), et M. Burton, mentionné ci-dessous. — A ce compte,

Digitized by Google

Puis, dans le n° du 27 mars du même recueil anglais, avait paru une longue et intéressante lettre de M. Burton, de la Société royale de géographie, qui réclamait la priorité dans l'identification des Bohémiens et des Jat, Djat ou Juth des bords de l'Indus (dont le nom, dit-il, se prononce *Dyat*)[1], en citant un passage, d'ailleurs assez court, de son ouvrage publié en 1851, *Sindh and the Races that inhabit the valley of the Indus* (p. 246-7), où l'idée d'un rapport de consanguinité entre les Jat et les Gypsies est en effet donnée comme probable. M. Burton rappelait en même temps qu'il a beaucoup vécu parmi les Jat, qu'il a publié en 1849 une grammaire de leur langue, etc.

La question de priorité dans l'identification des Bohémiens et des Djatt étant ainsi soulevée dans l'*Academy*, je ne pouvais me laisser tout à fait oublier, moi qui ai consacré tant d'années à l'étude des Bohémiens, et qui, bien que n'ayant publié jusqu'ici sur eux que des travaux fragmentaires (dans lesquels du reste ont puisé presque tous ceux qui se sont occupés de leur histoire), me trouve avoir le premier traité cette question de l'identité probable des Tsiganes et des Djatt.

Je me suis donc appliqué, dans ma lettre à l'*Academy*, à marquer exactement les parts de chacun. Voici un résumé de la filiation de l'idée développée par M. de Goeje. Pour en trouver le point de départ, il faut s'adresser en effet à M. Pott, mais non à son article de 1853, il faut remonter à celui qu'il a publié dans le même *Zeitschrift* en 1849 (vol. III, p. 326) : là, M. Pott revient sur une tradition rapportée par Ferdoussy, par le *Modjmel-al-Tevarykh* et par le *Tarikh-Guzydeh*, d'après laquelle Bahram-Gur, roi de Perse (420-440 de notre ère) avait fait venir de l'Inde[2] dix ou douze mille musiciens, désignés sous le nom de *Luri*, tradition qu'il avait déjà mentionnée dans son grand ouvrage, *Die Zigeuner* (t. Ier, 1844, p. 62), en faisant remarquer dès lors que les Louri, qui ont encore des descendants en Perse, paraissent être identiques aux Bohémiens; et, aux témoignages précédents il ajoute, dans son article de 1849, celui de Hamza Ispahani, qui rapporte le même fait dans un passage de ses *Annales* où les musiciens en question sont désignés sous le nom de *Zuth*. M. Pott a soin de dire du reste que c'est M. Fleischer qui lui a communiqué ce document, et qui lui a fourni en même temps l'explication de ce nom de *Zuth*, qui était pour lui complètement énigmatique, en ajoutant à sa communication un passage du *Kâmûs* qui identifie *Zoth*, forme arabe, à *Djatt*, nom d'une race de l'Inde, et le passage

c'est-à-dire en prenant tous ceux qui, en s'occupant des habitants des bords de l'Indus, ont pensé à un rapport possible ou probable entre eux et les Bohémiens, il serait certainement facile d'accroître cette liste.

1. Le capit. Newbold, dans un court passage de son précieux mémoire posthume, *The Gypsies of Egypt* (*Journal of the R. Asiat. Society*, vol. XVI, Part. 2, London, 1856, p. 307-308), où il signale aussi les ressemblances qui l'avaient frappé entre les Bohémiens et les Jats, et où il renvoie déjà sur ce point au passage du *Sindh* etc. de M. Burton, alors lieutenant dans l'armée de Bombay, dit en terminant : « Il ne faut pas confondre les *Jats* » avec les *Jâts*, autre tribu qui habite le Scinde. » J'avoue que la distinction m'échappe: c'est un point à éclaircir, sur lequel j'appelle les explications des personnes compétentes.

2. Ferdoussy dit que Bahram-Gur s'adressa au roi de Kanodje pour se faire envoyer ces musiciens; les autres disent simplement : « au roi de l'Inde. » On aimerait à savoir au juste de quelle partie de l'Inde ils vinrent.

Digitized by Google

du *Dict. français-arabe* d'Ellious Bocthor, qui est ainsi conçu : « *Bohémien*, Arabe » vagabond, Tchinghiané, qui dit la bonne aventure, vole, etc. ; se dit à Damas » Zotty, au pl. Zott. » — Rien de plus. On voit que, dans l'identification des Djatt de l'Inde et des Tsiganes, la part de M. Pott est jusqu'ici fort petite. Le grand philologue de Halle est assez riche de son propre fonds pour se contenter de ce qui lui appartient; et mon respect pour lui comme sa bienveillance pour moi me sont un sûr garant qu'il ne sera pas blessé de ma réclamation.

Là pourtant, dans cette communication de M. Fleischer, publiée par M. Pott, se trouve le vrai point de départ et le premier anneau d'une identification sérieuse des Tsiganes et des Djatt. C'est ce que comprit le savant et regrettable M. Reinaud, qui appela mon attention sur ce point, au moment même où je publiais dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (année 1849) mon 2e mémoire sur l'*Apparition des Bohémiens en Europe*[1], et qui, avec une bienveillance que je ne saurais trop reconnaître, m'aida dans une tâche où le concours d'un orientaliste était nécessaire. De là, la *Note additionnelle* qui termine ce 2e mémoire. Or cette note de 10 grandes pages assez compactes a précisément pour objet d'établir l'identité probable des Tsiganes et des Djatt. Après y avoir réuni les récits, que M. Pott n'avait fait qu'indiquer, de Ferdoussy (vers l'an 1000), du *Modjmel-al-Tevarykh* (vers 1126), — je n'ai pu me procurer la relation textuelle du *Tarik-Guzydeh* (vers 1329), — et celui de Hamza-Ispahani, que M. Pott avait cru postérieur à Ferdoussy, tandis que cet auteur arabe-persan est le plus ancien de tous, puisqu'il écrivait au xe siècle, — j'ai encore pu, avec l'aide de M. Reinaud, retrouver un cinquième récit du même fait par le persan Mirkhond (xve siècle), où le nom qui sert à désigner les musiciens, écrit dans certains manuscrits *Khani* ou *Kheny*, est écrit dans d'autres *Djatt* et *Djatty*, au pl. *Djattan*, qui, au jugement de M. Reinaud, est beaucoup plus vraisemblable. Je compare ces récits, j'indique leurs dates et la part d'originalité de chacun; je fais ressortir l'importance du nom donné par Hamza et probablement par Mirkhond, rapproché des indications fournies par le *Kâmûs* et par Ellious Bocthor; et finalement je pars de là pour recueillir quelques données historiques sur ces Djatt de l'Inde, qui paraissent avoir des affinités si étroites avec nos Bohémiens.

Il ne me semble pas bien nécessaire après cela de revenir sur le passage de l'article de M. Pott, dans la même *Zeitschrift* de 1853, qui est donné, par M. de Goeje et par les auteurs des comptes-rendus de son ouvrage, comme le point de départ de l'identification des Bohémiens et des Djatt, et dans lequel M. Pott lui-même renvoie à mon travail. On trouvera du reste ce passage, comme celui de l'article de 1849, textuellement reproduit dans ma lettre à l'*Academy*, aussi bien que celui d'un article de la *Zeitschrift* de 1850, où M. Fleischer, l'éminent orientaliste de Leipzig, le véritable initiateur du rapprochement qui nous occupe, signale mon travail, en disant que « Bataillard ..... a, avec l'aide de Reinaud, » porté à une grande vraisemblance, l'opinion que les Zigeuner descendent des

1. Ce 2e mémoire, dont le tirage à part (beaucoup plus complet que le texte de la *Biblioth.* dans la *Note addit.* qui nous occupe) n'est pas encore épuisé, comme l'est depuis longtemps celui du 1er, se trouve à la librairie Franck, 1849, gr. in-8° de 48 p.

Digitized by Google

» *G'at* ou *G'et*, les plus anciens habitants du Nord-Ouest de l'Inde..... » Je pourrais même citer la lettre que M. Fleischer a bien voulu m'écrire à ce sujet, et dont je suis heureux de le remercier à 25 ans de distance, ce qui est, j'en conviens, un peu tardif.

Mais j'ai hâte d'aborder quelques questions moins personnelles.

Comme je le remarque dans ma lettre à l'*Academy*, la question de l'identité originelle des Bohémiens et des Djatt, telle qu'elle se pose ici, c'est-à-dire en tant que les Bohémiens dériveraient de migrations ou de transportations djattes datant du moyen-âge, se subdivise en plusieurs branches d'études. — Il y a la part de l'érudition orientale, qui, une fois le lien entrevu, doit nous renseigner sur les migrations ou transportations de Djatt, rechercher les Bohémiens sous le nom de Djatt hors de l'Inde, et relever tout ce qui peut, surtout *historiquement*, justifier et expliquer cette identification. C'est par ce côté que j'ai abordé la question il y a 25 ans; c'est par ce côté que M. de Goeje vient de la traiter plus à fond, avec sa compétence d'orientaliste et surtout d'arabisant. Il faut noter toutefois que la base sur laquelle repose l'identification des Bohémiens et des Djatt reste exactement celle que M. Fleischer et M. Pott m'avaient fournie en 1849, que M. de Goeje ne l'a, je crois, ni élargie ni fortifiée (il a même ignoré, si je ne me trompe, le petit étai nouveau que lui apporte le texte de Mirkhond), que seulement il a éclairci la thèse elle-même et ajouté à sa vraisemblance en complétant l'histoire des migrations et des transportations de Djatt vers l'Occident [1], et particulièrement vers les régions de l'Asie antérieure et de l'Europe orientale où se retrouvent les Bohémiens, notamment en Syrie, où les Bohémiens seraient connus sous ce nom de *Zott*, qui a servi de point de départ à l'identification. — Mais, sans parler de l'extrême opportunité qu'il y aurait à mieux connaître ces Zott-Bohémiens de la Syrie [2], il reste d'autres côtés de la question, qui sont encore obscurs ou inexplorés, même après la communication de M. Burton, et qui ont une grande importance.

Je veux parler des côtés ethnographiques, anthropologiques et philologiques

1. M. de Goeje ne mentionne pas de colonies djattes plus anciennes que celles qu'on trouve sur les côtes de l'Arabie et de la Perse au VIIe siècle, et que j'avais déjà mentionnées dans mon mémoire de 1849, p. 46. Mais il fait connaître des transportations de Zott, en Syrie en 670, vers le Khouzistân en 710, etc., tandis que la première que j'ai indiquée était celle du IXe siècle.

2. Une identification qui repose sur un nom tout local, qui peut d'ailleurs être mal pris ou mal appliqué, demande bien des vérifications. — Par exemple, les Boh. de la région de S.-Jean-de-Luz, dans notre pays basque, sont appelés *Cascarots* : doit-on voir là un souvenir de cette ville et province de l'Asie antérieure, *Kaskar*, où les Zott déportés firent une longue station (v. de Goeje, p. 8-11 et 13)? C'est à la rigueur possible; mais je me garderais bien de l'affirmer. — D'un autre côté, M. Pott, dans un passage que je ne retrouve pas en ce moment, a noté une identification qui lui était proposée entre les Bohémiens et les *Dom*, peuple qui a son siége au pied de l'Himalaya du côté de l'Inde. A l'appui de cette hypothèse, je pourrais citer le nom de *Dumans* que porte une tribu des Boh. de la Syrie qui paraît importante (Newbold, *Journal of the R. Asiatic Society*, vol. XVI, Part. 2, Lond. 1856, in-8°, p. 302, 303-307), et celui de *Doum* que les Bohémiens de Syrie se donneraient eux-mêmes (ibid. p. 312). Mais avant de fonder un système d'identification sur de pareils rapprochements, il faut y regarder de plus près. — Je ne vois pas le nom de *Zott* parmi ceux que Newbold a relevés en Syrie, et cette remarque m'inquiète un peu.

Digitized by Google

de la question, qui forment eux-mêmes autant de branches connexes, mais distinctes, et qui, pour une grande part au moins, comme je l'explique dans ma lettre à l'*Academy*, exigeraient des recherches spéciales faites dans l'Inde par une personne connaissant très-bien les Bohémiens d'Europe, et aussi ceux de l'Asie occidentale et de l'Égypte. J'aurais plus d'une observation à faire sur chacune de ces parties. Je m'arrêterai seulement un instant sur la question des rapports particuliers entre la langue des Bohémiens et celle des Djatt.

Cette question, comme celle qui fait l'objet du travail de M. de Goeje, pourrait être traitée aussi en Europe, pourvu qu'elle le fût par un indianiste et *tsiganologue* disposant d'éléments de comparaison suffisants, c'est-à-dire qui, d'une part, connaîtrait bien la langue des Djatt jusque dans les moindres dialectes populaires, dont tel ou tel peut avoir ici une importance particulière, qui, de l'autre, connaîtrait bien la langue de nos Bohémiens d'Europe (qui est la plus pure, qu'on ne l'oublie pas), mais aussi les dialectes des Bohémiens de Perse, de Syrie, de l'Asie-Mineure et de l'Egypte, qui peuvent fournir un chaînon nécessaire, et particulièrement ceux des Bohémiens qui se sont présentés ou qui se présentent encore sous des noms ethniques rappelant celui des Djatt, ou que les données historiques et ethnographiques signaleraient tout spécialement comme dérivant des migrations djattes. — Mais ici qu'on me permette une question à l'adresse des indianistes, et peut-être aussi des *sémitisants* qui se sont occupés spécialement des idiomes chamitiques et kouschites, et qui pourraient avoir eu la pensée de rechercher les traces qu'ils ont dû laisser dans certaines langues populaires de l'Inde, aussi bien que dans certaines langues des inscriptions cunéiformes, etc. Dans quelle mesure connaît-on la langue des Djatt et les divers dialectes qu'elle peut présenter encore, et qui tous sans doute, comme la langue bohémienne elle-même, ne sont plus depuis longtemps que des branches ou des rameaux de la famille des langues aryennes de l'Inde? J'avoue, dans mon ignorance en ces matières délicates, que l'article de M. Fagnan ne m'a laissé sur ce point que des idées confuses. Jusqu'ici, j'ai cru que la langue des Djatt était une langue à part qu'on ne connaissait guère, et j'en étais encore là lorsque j'ai écrit ma lettre à l'*Academy*. M. Pott, dans son article de 1853, écrit quatre ans après que M. Burton avait publié, dans le *Journal* de la branche de Bombay de l'*Asiatic Society* (janvier 1849), sa « Grammar of the Játaki (locally called) Belochki » Dialect[1] », disait en parlant des Djatt : « Avant tout il serait très-important » pour nous d'avoir des détails sur leur langue »; il la considérait donc comme peu ou point connue[2]. Cependant, M. Fagnan, dans son article sur le travail de M. de Goeje (p. 321 et 323) identifie le sindhi et le djatt, ce que fait aussi, je crois, M. de Goeje lui-même. Or il est certain, que même avant le récent

1. *Academy* du 27 mars, p. 324, col. 2.

2. A la vérité M. Pott pouvait ne pas connaître la grammaire de M. Burton, sans que cette ignorance préjuge rien contre la valeur de ce travail; car il paraît que les publications de l'Inde arrivent très-difficilement en Europe, même en Angleterre. — Dans tous les cas on aurait besoin de savoir aussi ce qu'est au juste cette langue Játaki (sur laquelle M. Burton donne d'ailleurs quelques indications utiles, v. *Acad.* du 27 mars) par rapport au Sindhi et à la vraie langue des Djatt, si elle existe.

Digitized by Google

ouvrage de M. Trumpp (*Grammar of the Sindhi language*, 1872) qui à la vérité, au dire des personnes compétentes, jette un jour tout nouveau sur cette langue, la langue sindhi n'était pas complétement ignorée; et je remarque qu'elle a été un des principaux éléments de comparaison employés par M. Ascoli dans son étude sur la langue des Bohémiens (*Zigeunerisches*, Halle, 1865), dont la conclusion, toute provisoire il est vrai, était que les Bohémiens seraient « des Sin- » dhiens ayant fait un long séjour sous les Afghans[1]. » Mais si le djatt n'est rien autre que le sindhi, il me semble qu'il n'y a pas grand' chose de plus à attendre de sa comparaison avec le bohémien, que ce que M. Ascoli et plus récemment M. Miklosich[2] en ont tiré, c'est-à-dire une indentification déjà intéressante, mais vague et lointaine, comme toutes celles que la philologie, l'anthropologie et l'ethnologie ont fournies jusqu'ici, lorsqu'elles ont cherché dans l'Inde ce qu'elles n'ont pas encore trouvé, la peuplade particulière d'où sont sortis nos Bohémiens, celle qui représente véritablement et spécialement les Bohémiens dans l'Inde. Je conviens pourtant, toujours dans l'hypothèse de l'identité du djatt et du sindhi, qu'il est à souhaiter, maintenant que cette dernière langue est de mieux en mieux connue, que la comparaison du bohémien avec elle soit reprise et coulée à fond; mais, sans fermer les yeux aux traits de lumière qui peuvent jaillir comme par hasard et d'une manière inattendue, je crois que, pour une pareille étude comparée, il vaut mieux attendre les scrupuleuses analyses de savants qui soient à la fois indianistes et tsiganologues consommés, et ne pas faire trop de fonds sur des rapports fugitifs, saisis à la volée par des savants ou des voyageurs qui n'ont pas cette double compétence.

Mais l'identité du djatt et du sindhi est-elle un fait clairement établi? Voilà la question que je renouvelle, et à laquelle l'identification proposée des Bohémiens et des Djatt, avec les données historiques et les dates de migrations ou de transportations sur lesquelles elle s'appuie, donne un intérêt tout particulier et un objet parfaitement précis. Y a-t-il une langue des Djatt, connue ou non connue, qui soit distincte du sindhi, et qui puisse servir à vérifier l'hypothèse vraisemblable que j'ai établie il y a 25 ans, et que M. de Goeje vient de développer et

1. Voy. *les derniers travaux*, etc., dans *Revue crit.*, Vol. indiqué plus haut, p. 204; tirage à p., p. 14; et ma communication à la Société d'anthr. (*Bulletins*, 19 février 1874, p. 129-130) sur l'état actuel de la question des affinités du boh. avec les langues de l'Inde. On trouvera aussi dans ces deux endroits les conclusions plus anciennes de M. Pott.

2. J'indique plus loin les conclusions de celui-ci, rectifiées par lui-même. Quant à M. Ascoli, j'espère arriver aussi à lui persuader que probablement la langue à trouver dans l'Inde est plutôt un ancien prâcrit qu'une langue populaire moderne (*Bulletins de la Société d'anthr.*, ibid., p. 131 et 138).

3. C'est M. Isid. Kopernicki qui a en quelque sorte inauguré les recherches anthropologiques sur les Boh. dans son important mémoire *sur la conformation du crâne tsigane* (en allem.), extrait de *Archiv für Anthropologie*, vol. V, Braunschweig, 1872, in-4°, p. 267-324, avec trois grands tableaux et 4 pl., — travail dont l'analyse a été donnée dans la *Revue d'anthr.* du Dr Broca, t. II, 1873, p. 161-170. Il fournit une base excellente dans les mensurations prises sur 20 crânes boh. de Roumanie (j'aurais seulement souhaité que l'auteur indiquât exactement, toutes les fois qu'il le pouvait, la classe de Boh. à laquelle se rapportait chaque crâne); mais il est nécessairement insuffisant dans la partie relative à la comparaison des crânes boh. et des *crânes « indiens.* »

Digitized by Google

de fortifier? Si cette langue existe, c'est à elle et à tous ses dialectes qu'il faut s'adresser, en même temps que l'ethnographie fera de son côté son enquête.

Dans tous les cas, soit qu'il s'agisse du sindhi ou d'une autre langue, il serait bien extraordinaire, lorsque les Bohémiens, surtout ceux de l'Europe orientale et centrale, ont si merveilleusement conservé leur langue après bien des siècles de vie errante loin de leur première patrie, que les populations plus ou moins compactes dont ils seraient issus, et dont ils ne seraient séparés, d'après les données historiques recueillies par M. de Goeje, que depuis les VIIe et VIIIe siècles de notre ère, ne pussent pas fournir un langage tout particulièrement apparenté à la langue *romani*[1]. — Si cette preuve faisait défaut, la thèse de M. de Goeje en serait, non pas nécessairement ruinée, mais singulièrement amoindrie; et, à supposer même qu'elle trouve l'appui qui lui manque encore dans l'enquête qui reste à faire auprès des groupes bohémiens qu'on a des raisons particulières de rattacher aux émigrations relativement modernes des Djatt, il faudrait bien admettre, comme on peut du reste le présumer déjà d'après les données que j'expose plus loin, que les Djatt des migrations signalées par M. de Goeje ne forment dans la race bohémienne qu'une infime minorité, qui (à quelques exceptions près peut-être) se serait fondue dans la masse, et dont la langue n'aurait pas laissé de traces appréciables dans la langue bohémienne prise en bloc.

En attendant que la philologie réponde à ces questions, voici une petite contribution ethnographique que je crois pouvoir apporter à la thèse de l'identification des Bohémiens et des Djatt, et qui me paraît avoir son prix. C'est un passage d'une lettre que le Dr Paspati, l'auteur des *Tchinghianés*, dont j'ai longuement parlé dans mes articles déjà indiqués de la *Revue critique*, a adressée vers le commencement de décembre dernier, à MM. Smart et Crofton, de Manchester[2], et dont M. Crofton, à qui je dois une foule de communications précieuses, a bien voulu m'envoyer l'extrait qui suit; M. Paspati, à qui je n'ai pas le temps d'en référer, me pardonnera sans doute de la publier sans son autorisation.

« A l'ouest de Tchorlu (à 70 milles au N.-O. de Constantinople) est un grand

1. M. Fagnan (note 2 de la p. 321) signale, d'après plusieurs sources, des inscriptions des IVe et Ve siècles « sur les Djatt. » Elles seraient « en caractères bouddhiques », mais on ne dit pas en quelle langue. Si elles étaient en langue djatte, on aurait là, ce semble, un admirable critérium pour la vérification de la thèse de M. de Goeje.

2. Auteurs de l'important ouvrage *The dialect of the English Gypsies* (grammaire, vocabulaire, nombreux textes gypsy, etc.), London, 1875, in-8° de xxiij et 302 p., qui mériterait un compte-rendu spécial; car, malgré la publication en 1874, par M. Borrow et M. Leland, de deux ouvrages sur le même sujet qui ont aussi leur importance, il est certainement la meilleure étude qui existe sur la langue des Boh. d'Angleterre. Mais l'appréciation détaillée d'un pareil ouvrage ne saurait être bien faite que par une personne familière avec le dialecte gypsy. A ce titre, je renvoie à un article de *The Saturday Review*, du 16 janvier 1875, qui n'est pas signé, mais qui, d'après ce qui m'est revenu, serait d'un M. R. C. Caldwell qui écrit dans diverses Revues sur les sujets relatifs à l'Inde, et qui paraît avoir une certaine compétence sur la langue gypsy; puis à un article de *The Examiner* du 10 avril, qui pourrait bien être de M. Leland; enfin à un article signé de celui-ci, dans *The Academy* du 19 juin 1875, dont je n'ai pu encore prendre connaissance. — On peut ajouter un article publié dans *The Nation* de New-York du 18 février 1875, que je ne connais pas, mais qui m'a été signalé comme étant de M. Fitz Edward Hall, examinateur pour le service civil dans l'Inde, et comme écrit avec la compétence que donneraient à son auteur des études faites dans l'Inde sur les Gypsies.

Digitized by Google

» endroit nommé Hariupol (Χαριούπολις), par les Turcs Hariampól, et Herepoli.
» Un grand nombre de Bohémiens demeurent dans cet endroit. Ils ont un très-
» grand nombre de buffles, les meilleurs de la Roumélie. Au commencement du
» printemps, ils quittent l'endroit, dans de grands chariots traînés par des
» buffles; et, voyageant dans les vallées humides, ils continuent leur marche
» jusqu'à ce qu'ils aient vendu toutes leurs bêtes. Leurs familles et tous leurs
» ustensiles de cuisine sont dans les chariots. Ils sont tous musulmans et la
» plupart sont riches. Les chariots sont généralement au nombre de cinq à dix.
» En automne ils retournent dans leurs quartiers d'hiver à Hariupol. Cet endroit
» contient 650 familles, dont 500 turques. »

Si l'on rapproche ce passage de celui où M. de Goeje (p. 9-15; *Rev. crit.* p. 322-323) signale la transportation, en 714, vers Antioche et Mopsueste, d'un certain nombre de Zott et autres Indiens, *avec leurs buffles au nombre de* 4000, en vue de débarrasser le territoire des lions qui l'infestaient (les lions fuient devant le buffle), puis les transportations ultérieures des mêmes Zott, et finalement leur introduction en 855 sur le territoire de l'empire byzantin, on sera autorisé à supposer que les Bohémiens de Hariupol sont un reste authentique et tout particulièrement bien conservé de ces Zott ou Jatt. Il serait très-intéressant de les étudier de près, de recueillir leurs traditions, les noms ethniques qu'ils se donnent et ceux qu'on peut leur donner autour de cette localité, et de noter toutes les particularités qui peuvent les distinguer des autres Tsiganes en ce qui regarde le type, le langage, les mœurs et coutumes. — Les buffles sont du reste très-répandus jusqu'en Roumanie, où leur lait est très-estimé. Dans ce pays les Bohémiens n'ont pas de buffles; mais on y rencontre de loin en loin quelque famille de Bohémiens de Roumélie traînant assez souvent un de ces animaux-femelles à sa suite pour se nourrir de son lait. Il pourrait y avoir aussi de ce côté quelques informations à prendre.

Mais je dois remarquer que l'élevage des buffles est un genre d'occupation tout à fait exceptionnel parmi les Bohémiens, et qui par conséquent ne peut servir à appuyer l'identification proposée qu'en tant qu'elle concernerait quelques petits groupes spéciaux de Bohémiens, qui demandent d'ailleurs à être étudiés de plus près. — Je remarquerai aussi que même certaines occupations beaucoup plus répandues parmi les Bohémiens, comme celles de maquignons, de musiciens, etc., si elles se retrouvaient chez les Djatt de Syrie ou d'ailleurs aux moments où nous sommes certains qu'il s'agit bien d'eux, c'est-à-dire vers les époques de leurs transplantations en Occident, n'auraient une grande signification que si elles formaient un certain ensemble, car chacune d'elles n'est pas exclusivement propre aux Bohémiens. Celle qui les caractérise avant toutes autres en Orient, c'est la profession de travailleurs en métaux de diverses catégories, presque toujours unie à celle de devins, ou plutôt de devineresses — car la divination est le lot des femmes. Or je ne crois pas que les documents relatifs aux Djatt transportés vers l'Occident fassent mention de ces deux occupations; ce qui me paraît prouver clairement que nous n'avons pas là la souche de la généralité des Bohémiens d'Europe.

(*La suite au prochain n°.*) Paul BATAILLARD.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 17 septembre 1875.

M. de Wailly, vice-président, présidant la séance en l'absence de M. Maury, annonce la perte que l'académie vient de faire en la personne d'un de ses membres ordinaires, M. Brunet de Presle, et exprime en quelques mots les regrets que sa mort laisse à l'académie.

M. Thurot commence la lecture d'un travail sur les historiens de la première croisade, qui doit faire partie de la préface du 4e volume des *historiens occidentaux*, dans la collection des historiens des croisades publiée par l'académie. Dans le chapitre lu à cette séance, M. Thurot s'occupe de l'auteur anonyme de la relation intitulée *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum*. Cette relation a été publiée pour la première fois par Bongars, qui crut que l'auteur était un italien et un témoin oculaire des faits qu'il racontait. Ensuite parut une autre rédaction du même récit, dont l'auteur se nomme : c'est Pierre Tudebode, prêtre de Civray. Celui qui la publia le premier, dans le recueil de Duchesne, le poitevin Besly, vit dans la rédaction de son compatriote Tudebode l'ouvrage original, copié par l'anonyme, et accusa celui-ci de plagiat. M. de Sybel, en 1841, émit au contraire l'opinion que c'était l'anonyme qui était l'original, que Pierre Tudebode avait copié en ajoutant quelques détails nouveaux. Depuis cette époque la question a encore été examinée et résolue en sens divers par plusieurs savants, MM. de Saulcy et Paulin Paris en France, en Allemagne M. Gurewitsch. M. Thurot, sans reconnaître la même valeur à tous les arguments présentés par M. de Sybel, croit cependant avec lui et MM. de Saulcy et Gurewitsch que c'est l'anonyme qui est l'original copié et amplifié par Tudebode. Il ajoute qu'on doit toujours, dans un sens ou dans l'autre, écarter l'accusation de plagiat, qui repose sur la notion de la propriété littéraire, étrangère aux hommes du moyen-âge. — Cherchant ensuite à déterminer la profession et la nationalité de l'auteur des *Gesta Francorum*, M. Thurot cite un passage d'un poème français du 12e siècle (Bibl. Bodl. ms. Hatton 77) qui dit en parlant de l'histoire de la croisade (dont toutes les rédactions postérieures paraissent dérivées du récit de l'anonyme) : *Uns clers provencel l'ad premiers latimée* (écrite en latin). Soit qu'il faille voir là une tradition véritable ou une heureuse conjecture du poète, il est assez vraisemblable en effet que l'auteur des *Gesta Francorum* était un prêtre provençal. Les passages qu'on a cités pour établir qu'il était au nombre des combattants de la croisade ne vont pas là-contre, car il est certain que beaucoup de prêtres ont combattu dans les rangs des croisés. D'ailleurs un autre qu'un clerc n'aurait pas su inventer, par exemple, les discours, composés entièrement d'imagination, que l'auteur des *Gesta Francorum* met dans la bouche des Musulmans. On n'est pas fondé non plus à le croire italien, sur ce qu'on trouve dans son texte des mots prétendus italiens, ou sur ce qu'il parle en termes injurieux des Français (*Franci tumebant superbia*, et autres phrases analogues). Les mots qu'on a relevés sont plutôt encore provençaux qu'italiens; le nom de *Franci* à cette époque ne désigne que les Français du nord, non les Provençaux, qui montraient au contraire en

Digitized by Google

général pour les habitants de la France du nord une antipathie prononcée.

M. Bouley, de l'académie des sciences, inspecteur général des écoles vétérinaires, demande à l'académie de faire rédiger des inscriptions pour le piédestal d'une statue de Claude Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort, qui doit être inaugurée à l'école de Lyon le 25 octobre prochain. Claude Bourgelat, né en 1712, mort en 1779, fut d'abord avocat, puis, ayant gagné une mauvaise cause, renonça par scrupule à cette profession. La passion qu'il avait pour les chevaux l'amena à s'occuper de l'enseignement de l'art vétérinaire, qui était alors abandonné à des praticiens empiriques et ignorants. En 1762 il obtint, avec l'appui de Bertin (intendant de la généralité de Lyon, puis lieutenant général de police), la création d'une école vétérinaire à Lyon. En 1765 il put créer une école semblable, plus richement dotée, à Alfort. Aujourd'hui l'école d'Alfort se prépare, aussi bien que celle de Lyon, à lui consacrer une statue, mais c'est une statue de marbre qui ne pourra être achevée avant l'année prochaine, tandis que celle de Lyon, coulée en bronze, est déjà terminée.

M. Desjardins lit la suite du travail de M. Ch. Tissot sur la géographie ancienne de la Maurétanie Tingitane. La partie lue à cette séance est consacrée à la ville de Lixus, située sur le fleuve du même nom, qui s'appelle aujourd'hui Loukkos et se jette dans la mer près de la ville moderne d'El Araich. Les ruines de la ville renferment de curieuses antiquités puniques, notamment des restes importants de murailles phéniciennes de grand appareil. A cette contrée se rapportaient d'anciennes traditions mythologiques : « là, dit Pline (5. 1. 3 ; trad. Littré), fut le palais d'Antée et son combat avec Hercule ; là furent les jardins des Hespérides. La mer se répand en un estuaire à trajets sinueux ; aujourd'hui on explique le dragon et sa garde par cette disposition des lieux. Dans cet estuaire est une île, qui, bien qu'un peu plus basse que le reste du terrain, n'est cependant pas inondée à la marée montante ; on y voit un autel d'Hercule, et du célèbre bois qui produisait les pommes d'or il ne reste que des oliviers sauvages. » La configuration de l'estuaire a changé depuis le temps de Pline ; le fleuve a couvert son ancien lit d'un dépôt d'alluvion et s'en est créé un nouveau. Dans l'ancien lit on remarque une éminence évidemment plus ancienne que le terrain d'alluvion qui l'environne, appelée Rekada, que M. Tissot reconnaît pour l'île dont parle Pline.

L'académie se forme en comité secret.

Ouvrages déposés : — Fr. Morand : Lettres inédites du pape Alexandre III (extrait de la Revue des sociétés savantes) ; Lettre à M. Aug. Huguet, maire de Boulogne-sur-Mer, en réponse à son Pamphlet contre l'ancienne administration du musée de cette ville, Boulogne, 1875, in-8° ; — *présenté par M. de Longpérier de la part de M. François Lenormand :* Die Anfænge der Cultur, geschichtliche und archæologische Studien (traduction allemande de plusieurs mémoires de M. Lenormand), Jena, 1875, 2 vol. in-8°.

Julien Havet.

ERRATUM.

N° 38, p. 191, l. 16, *au lieu de* genre, *lire* germe.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 2 Octobre — 1875

Sommaire : 194. LEFÉBURE, Le Mythe Osirien, 1re p. — 195. *Chants* et *contes* populaires italiens, p. p. COMPARETTI et D'ANCONA, t. IV et V. — *Correspondance :* Sur les origines des Bohémiens ou Tsiganes (*suite*). — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

194. — **Le Mythe Osirien**, par Eugène LEFÉBURE. Première partie : **Les Yeux d'Horus.** Paris. 1874. Franck. In-4°, 128 p. — Prix : 20 fr.

M. Lefébure a entrepris d'exposer dans une série de mémoires l'origine et les développements du mythe Osirien. La tâche n'est pas des plus faciles : trop de documents nous manquent encore pour qu'on puisse arriver à des solutions de tout point satisfaisantes. Il en reste assez néanmoins pour qu'on sache quelles étaient les idées théologiques des Égyptiens de la décadence, ce qu'ils entendaient par Osiris, Isis, Horus et le reste, quelles explications ils donnaient des vieux mythes. L'Égypte chrétienne a toujours eu des conceptions bizarres en matière de religion : l'Égypte païenne ne lui cédait en rien de ce côté.

La théorie de M. Lefébure repose sur plusieurs jeux de mots mythologiques. Il suppose que les Égyptiens ont identifié le dieu *Hor* avec le ciel, *her-t*, et le dieu *Set* avec le sol, *Set :* l'hypothèse est dans le goût de l'antiquité et n'a rien que de vraisemblable. La lutte entre *Hor* et *Set* est donc une lutte entre le Ciel et la Terre, prise sous son aspect malfaisant. M. Lefébure développe cette thèse dans le dernier chapitre de son mémoire (*VI, Horus, Set et les pleurs des yeux d'Horus*) avec beaucoup de finesse et nombre de détails. Il est bien certain qu'à partir d'une certaine époque, plusieurs écoles de théologie égyptienne, dont les Grecs se sont fait l'écho, ont envisagé ainsi la question; mais faut-il en conclure qu'en tous temps les prêtres et les dévots ont adoré le ciel dans Horus et maudit la terre malfaisante dans Set? M. Lefébure serait, je crois, bien embarrassé de le prouver. L'explication naturaliste qu'il adopte ne s'applique guère qu'à un des derniers états du mythe : elle aurait peut-être étonné les théologiens des siècles antérieurs.

Poussant le jeu de mots à l'extrême, les Égyptiens auraient encore identifié le ciel (*her-t*) «face divine», et, par suite le dieu *Hor*, avec le mot *her*, qui signifie *la face*. Les deux yeux de la face céleste, le soleil et la lune, devinrent de la sorte les yeux d'Horus. Le mythe Osirien est rempli d'allusions à ces deux yeux personnifiés. Set essaie de les détruire par tous les moyens possibles. Il se change en pourceau pour les dévorer; mais Horus se défend en brûlant son ennemi et institue en mémoire de cet exploit le sacrifice du porc. C'est le sujet d'un chapitre du *Livre des Morts*, le cent douzième, que M. Lefébure a traduit après M. Goodwin. Au chapitre suivant (CXIII), Horus, surpris par Set, est démembré

Digitized by Google

et jeté à l'eau, d'où le dieu Sevek le retire avec un filet. M. Lefébure voit dans ces deux mythes deux descriptions allégoriques des phénomènes de l'éclipse. Le porc, qui prétend dévorer l'œil d'Horus, est, comme le dragon des superstitions chinoises et hindoues, l'emblème de l'obscurité qui menace d'engloutir le soleil ou la lune : le feu, qui dévore le pourceau, n'est que la lumière triomphant des ténèbres après une défaite de quelques instants. De même pour le démembrement d'Horus : c'est un symbole de la faiblesse qui semble s'emparer de l'astre et le livrer sans défense aux outrages de son ennemi, jusqu'au moment où un dieu bienfaisant le tire du danger et lui rend sa splendeur première.

Je ne sais si j'ai toujours bien compris la pensée de M. Lefébure. Il m'a semblé qu'elle flottait quelquefois et prêtait à double entente. Aussi bien, les Égyptiens n'avaient pas qu'une seule manière d'expliquer un mythe : on conçoit aisément que l'interprète moderne hésite à comprendre les allusions contradictoires que nous fournissent les monuments. Je crois que M. Lefébure aurait rendu sa démonstration plus claire, s'il avait joint à l'exposé dogmatique de sa doctrine une sorte d'histoire du mythe, nous montrant, sinon ce que chaque génération pensait des *Yeux d'Horus,* au moins les allusions qu'elle fait et les documents qu'elle nous a laissés sur ce point de religion. Le culte des yeux d'Horus remonte haut. Nous avons au Musée du Louvre un fragment, daté du règne de Sevekhotep IV (XIIIe dynastie), qui nous parle de ses vertus et lui donne des épithètes qu'il eût été curieux d'étudier (C, 10) : peut-être nous permettent-elles de conjecturer l'explication qu'on donnait alors dans les sanctuaires de la Basse-Égypte.

M. Lefébure établit de nombreux rapprochements entre les idées religieuses de l'Égypte et celles des nations indiennes ou chinoises. La comparaison des mythes est certes un des moyens les plus puissants d'en approfondir le sens; mais encore faut-il attendre pour comparer que l'une au moins des formes soit dégagée entièrement, ce qui n'est pas le cas pour les *Yeux d'Horus.* Les citations empruntées aux sources lointaines prouvent l'érudition de l'auteur, mais n'ajoutent rien à la force de sa démonstration. Le mérite du livre de M. Lefébure n'est pas dans ces agréments tout extérieurs au sujet : il est dans l'exactitude de ses traductions, dans le soin et dans la patience avec lesquels il a étudié les textes, dans le nombre des citations et des allusions qu'il a recueillies et expliquées l'une par l'autre.

G. MASPERO.

---

195. — **Canti e racconti del popolo italiano** publicati per cura di D. COMPARETTI ed A. D'ANCONA. Vol. IV. *Canti Marchigiani* un tome de xxviij-304 p. Vol. VI. *Novelline popolari italiane* un tome de vj-310 p. Rome, Turin, Florence, Ermanno Lœscher. 1875.

Deux volumes se sont ajoutés à la collection entreprise par MM. Comparetti et d'Ancona. Le tome IV contient les chants populaires de la Marche d'Ancône, le tome V — indiqué, sans doute par erreur, comme le sixième — inaugure la série des contes populaires. Les *Canti Marchigiani* ont été réunis par M. Gianandrea. Ils sont précédés d'une préface assez longue, renfermant des détails sur la

Digitized by Google

contrée, sur la population qui les ont fournis, sur le dialecte dans lequel ils ont été composés et sur leur caractère. Ces *canzoni*, au nombre de près de 1300, ne sont pas toutes inédites, beaucoup d'entre elles avaient été publiées par Tommaseo, par Marcoaldi et par Rumori. La poésie narrative, moins en faveur dans les Marches que la poésie lyrique, est représentée dans ce volume par quelques pièces dont la plupart avaient aussi paru, tels sont l'*Anello caduto nel mare, Cecilia, la pastorella, la prova d'amore, la ragazza guerriera* et enfin *Donna Lombarda* dont le chevalier Nigra a recueilli plusieurs versions. On trouve dans les *Canti Marchigiani* deux situations qui ont eu grand succès dans toute l'Italie, que l'on retrouve également en France, et qui tiennent une place importante dans la légende sicilienne *la princesse de Carini* : l'amant errant sous les fenêtres de sa maîtresse et apprenant que celle-ci n'est plus ; l'amant descendu vivant en Enfer et y voyant sa maîtresse damnée. M. Gianandrea s'est borné pour tous ces chants à indiquer les ressemblances découvertes seulement en Italie. Pour la partie narrative, on en apercevrait de très-nombreuses en France, pour la partie lyrique l'Espagne pourrait offrir quelques parallèles, ainsi ce *scherzo* :

L'amor del soldatino dura un' ora,
al sono del tamburo; addio, Signora.

est l'original ou la traduction de ce quatrain andaloux :

El amor del soldado
es de una hora,
en tocando la marcha :
adios, Señora.

Ces autres vers dont on retrouve la pensée dans toute l'Italie :

L'amor comenza con canti e con soni
e po' finisce con pianti e dolori.

font souvenir encore d'un couplet andaloux :

Yendo y veniendo,
fuime enamorando,
empeze riendo,
y acabe llorando.

On pourrait multiplier les comparaisons de ce genre. Au reste les chants recueillis par M. Gianandrea ne semblent pas plus appartenir aux Marches que les chants récoltés en Sicile ou en Toscane n'appartiennent aux environs de Florence ou de Palerme. On retrouve dans les *Canti Marchigiani* à peu près toutes les idées, toutes les images qu'on a vues déjà ailleurs, mais on les y retrouve avec plaisir, car elles sont en général bien exprimées. Ces *Canti Marchigiani*, par leur grâce et même par leur langue, ne sont pas indignes de la prédilection que leur avaient témoignée Tommaseo et le grand poète Leopardi.

Le novelline popolari sont publiées par M. Comparetti avec l'aide de divers collaborateurs parmi lesquels on retrouve M. Gianandrea et M. Ferraro; à ce dernier est due la collection des *Canti Monferrini*. C'est M. Comparetti qui a recueilli en personne tous les contes qui portent le nom de Pise comme lieu de provenance. Ces récits sont en général bien narrés, ils sont en langue italienne à l'exception de quelques-uns auxquels on a conservé leur dialecte original. Si

Digitized by Google

les personnes qui s'occupent d'études philologiques peuvent regretter que l'on n'ait pas gardé à chaque conte son patois local, la plupart des lecteurs étrangers ne se plaindront pas qu'une langue plus intelligible pour eux ait été presque universellement adoptée. Les contes publiés dans ce premier volume n'offrent guère plus d'originalité que les chants populaires épiques, ce qui ne les empêche pas d'être fort intéressants comme variantes ou comme termes de comparaison. Le premier récit, *il pappagallo,* qui est à peu près le même que celui que Pitrè a recueilli en Sicile sous le titre de *Pappagaddu,* remonte évidemment ainsi que beaucoup de ces fables à la plus grande antiquité. Quantité d'autres *novelline* reproduisent des situations, des personnages communs pour ainsi dire à tous les pays. *Le tre sorelle, Il drago, Margheritina* rentrent dans le cycle de la femme persécutée, de la mère dont, pendant l'absence de son mari, on remplace l'enfant par un chien, ou qu'on prétend être accouchée d'un monstre. *Geppone, Giovanni senza paura* possèdent une table qui, à un mot magique, se couvrent des mets les plus succulents, tout comme dans un conte andalous, un conte anglais, un conte allemand et un conte de la Norwège. *La bella dei capelli d'oro, Granodoro,* reproduisent cette donnée d'une jeune fille, d'un jeune homme, à qui un roi, sur le conseil d'envieux, demande l'accomplissement de choses qui semblent impossibles et dont, par des protections surnaturelles, on vient toutefois à bout. Le conte intitulé *Occhi Marci* commence comme la *Gardeuse de Dindons* des contes de l'Agenois, de Bladé, comme l'*acqua e lu sali* de Pitrè, comme la *Fustots* du *Rondallayre,* comme une innombrable quantité d'autres récits parmi lesquels on peut placer une anecdote du *Moyen de parvenir.* La *Cenerentola,* c'est *Cendrillon,* la *Ventafochs* de Maspons y Labros, la *Grattula Beddattecla* de Pitrè. Ces aventures de Cendrillon deviennent encore, dans Bladé, celles de la *Gardeuse de Dindons;* dans Comparetti celles de *Zuccacia;* dans Maspons y Labros, celles de *Pell d'ase.* Ces deux derniers récits débutent exactement comme notre conte de *Peau d'âne,* de même que la *Piluredda* de Pitrè, que la *Gavia d'or* du *Rondallayre,* que la légende de *Santa Uliva,* que celle du *Victorial* sur Éléonore de Guyenne, que la *Storia del re di Dacia,* que le livre catalan la *Historia del rey de Hungria,* que la *Mannekine.* Il peut sembler probable que c'est des romans que cette situation a passé aux récits populaires, et bien des fois des transmissions de ce genre ont dû avoir lieu; ainsi dans Comparetti : *Federica,* la *Moglie calunniata,* ont le même point de départ que l'*Histoire du roi Flores et de la belle Jehanne,* la nouvelle de la seconde journée du *Decameron,* nouvelle imitée par Timoneda dans le *Patrañuelo,* le *Roman de la Violette,* l'aventure racontée par Holinshed et qui a donné à Shakspeare sa pièce de *Cymbeline*..... Quelquefois les contes populaires ont pu aussi faire des emprunts aux poésies de même origine. Dans un chant piémontais (*Canzoni popolari del Piemonte,* fasc. III, p. 92) comme dans une romance portugaise (*Cancioneiro* de Almeida Garret, t. III, p. 65) on soumet à diverses épreuves un jeune soldat que l'on soupçonne être une fille. Il y a quelque chose de cette situation dans *Il drago.* — C'est au hasard que nous venons d'indiquer ces ressemblances. Il n'y a pas un conte dans les *Novelline popolari* qui ne puisse donner lieu à de nombreux rapprochements. Ce travail comparatif sera

Digitized by Google

fait seulement à la fin de la publication et bien fait, on en a l'assurance quand on se rappelle toute l'érudition que M. Comparetti a mise dans son *Virgilio* et dans son *Libro di Sindibad*.

Th. DE PUYMAIGRE.

CORRESPONDANCE.

Sur les origines des Bohémiens ou Tsiganes,

AVEC L'EXPLICATION DU NOM TSIGANE.

Lettre à la Revue critique.

(*Suite.*)

II.

Maintenant que j'ai considéré sous ses diverses faces, et même étayé d'un petit rapprochement nouveau, la thèse de M. de Goeje, qui fut la mienne il y a 25 ans, mais que dès cette époque je ne présentais pas sans l'entourer de notables réserves[1], je dois dire que j'ai encore bien plus de raisons aujourd'hui qu'alors, d'affirmer que, quelles que soient les réponses de la philologie orientale et des autres investigations sur cette thèse, et en supposant que celle-ci prenne une consistance définitive, la clef de la question si complexe des origines bohémiennes n'est certainement pas là tout entière, et que même, très-vraisemblablement, la porte ouverte de ce côté aux migrations bohémiennes vers l'Europe n'est pas la principale ni la plus intéressante. Ce n'est pas en 885, comme le supposent M. de Goeje (p. 12-13 et 24) et M. Fagnan (*Rev. crit.*, 1875, I, p. 323), que les Bohémiens mirent pour la première fois le pied dans l'Europe orientale. Ils y existaient *de temps immémorial*, ma conviction est entière à cet égard depuis 10 ou 15 ans.

Je ne fais aucun doute en effet que les *Sigynes* ou *Sigynnes* (quelquefois *Sigymnes*) et les *Sinti* ou *Sindi*, que plusieurs auteurs de l'antiquité grecque signalent, quelquefois côte à côte, dans les régions du Caucase, dans l'Asie-Mineure, en Thrace, dans certaines îles de la Méditerranée orientale, dans les contrées du bas Danube et jusqu'au voisinage de l'Adriatique, c'est-à-dire dans les contrées qui sont restées les centres principaux de la race bohémienne, ne fussent des ancêtres de nos Bohémiens. Les deux noms de *Sigynes* et de *Sinti*, surtout réunis, ont déjà une grande valeur; car, d'une part, l'identification du premier avec celui de *Tsiganes*, qui, sous diverses modifications, est le nom donné aux Bohémiens dans tous les pays de l'Europe orientale, ne peut faire aucune difficulté; et, de l'autre, le nom de *Sinti* est encore aujourd'hui un des principaux noms ethniques que les Bohémiens se donnent dans leur langue secrète en plusieurs contrées de l'Europe, et celui qu'ils gardent avec le plus de mystère. L'existence de ce nom de Sinti chez les Bohémiens a été contestée, même dernièrement par M. Paspati (*Les Tchinghianés*, p. 21); mais j'ai déjà sommairement répondu à cette dénégation mal fondée[2]; et je promets de donner

1. Voy. les deux dernières pages de mon mémoire de 1849.
2. Voy. les *Derniers travaux*, *Rev. crit.*, 2e vol. de 1870-71, p. 287; t. à. p., p. 38.

Digitized by Google

ailleurs sur ce point important les preuves les plus précises et les plus concluantes.

Ce qui est décisif pour celui qui connaît bien les Bohémiens, c'est ce que l'antiquité nous apprend sur ces Sigynes et surtout sur ces Sinti, sur ceux de Lemnos en particulier. Je ne puis entrer ici dans des citations, qu'on trouvera du reste pour la plupart dans les deux écrits que j'indiquerai tout à l'heure. Je reviendrai d'ailleurs plus loin sur ces Sinti (Σίντιες) de Lemnos. Je remarquerai seulement ici qu'Homère, qui les représente comme un peuple favori de Vulcain[1], c'est-à-dire adonné au travail des métaux, les appelle dans l'Odyssée gens *au langage barbare* (ἀγριόφωνοι), ce qui paraît indiquer qu'ils avaient, comme les Bohémiens d'aujourd'hui, une langue particulière; et que Hellanicus de Lesbos[2], historien un peu antérieur à Hérodote, dit positivement qu'ils étaient venus de la Thrace. — Les indications géographiques que je compte relever avec soin sont aussi très-significatives, et il en est qui ont une extrême importance historique. — Quant à la lacune qui semblait infranchissable entre les Sigynes et les Sinti de l'antiquité et nos Bohémiens modernes, elle est en grande partie comblée par ces hérétiques du moyen-âge byzantin dont le nom d'Athingans ou Azingans est identique à celui des Bohémiens, tel qu'il se retrouve dans d'anciens documents roumains des XIVe et XVe siècles et jusque dans la forme actuelle du nom des Tsiganes en Grèce[3]; et l'histoire de ces hérétiques rentrera beaucoup plus aisément qu'on ne l'imagine dans celle des Tsiganes[4]. — On ne doit pas d'ailleurs perdre de vue les divers indices de l'ancienneté des Bohémiens en Europe que fournissent déjà la philologie et l'ethnographie[5], et qui, je n'en doute pas, se multiplieront et se préciseront lorsque les recherches seront enfin dirigées dans ce sens.

Cette thèse de l'identification des Bohémiens avec les Sigynes et les Sinti de l'antiquité n'est pas nouvelle; ce qui sera nouveau, ce sera de la rendre évidente et de la faire accepter généralement, en y rattachant des corollaires historiques qu'on n'a pas aperçus jusqu'ici et qui ne manquent pas d'importance. Elle a été soutenue, principalement par un Allemand, le Dr Johann Gottfr. Hasse (*Die Zigeuner im Herodot*, Kœnigsberg, 1803, pet. in-8° de 46 p.), et, 44 ans plus tard, par M. Vivien de Saint-Martin[6], qui savait l'existence de l'écrit de Hasse, mais qui

1. *Iliad.* I, 594; *Odys.* VIII, 294, voy. aussi quelques vers plus haut.
2. Cité par M. Vivien de S.-Martin, dans le Mémoire indiqué plus loin, p. 64.
3. M. Paspati (*Les Tchinghianés*, p. 18) conteste l'identité des deux noms, en s'appuyant sur l'autorité de Coraï; mais je ne désespère pas de le convertir lui-même.
4. M. Boethlingk (*Mélanges asiat.* St.-Peters. T. II, 1re livr. 1852, p. 4-7) a fourni, d'après M. Brosset, un curieux passage d'une chronique géorgienne du XIe siècle, relatif à une tribu d'*Atsincans*, qui habitait les environs de Constantinople, et en qui on ne peut s'empêcher de reconnaître à la fois les hérétiques en question et les Bohémiens. — Je renvoie aussi à une importante remarque de M. Paspati sur l'ancien christianisme des Tchinghianés musulmans (*Les derniers travaux*, ibid., p. 293; t. à p. p. 44), à mes remarques sommaires sur les légendes pseudo-chrétiennes des Boh. (ibid. p. 317-318; t. à p. 67-68), etc.
5. *Les derniers travaux : Rev. crit.* ibid. : voy. divers endroits des p. 296-303; t. à p., p. 47-54; et *passim*.
6. Dans son *Mémoire hist. sur la géographie ancienne du Caucase* (Paris, 1847, in-8°) depuis la p. 49, et surtout depuis la p. 57, jusqu'à la p. 69.

Digitized by Google

n'avait pu en prendre connaissance[1] ; en sorte que nous avons là deux travaux originaux, qui concordent parfaitement dans leurs conclusions générales et même dans la plupart des autorités invoquées, tout en se complétant sur quelques points l'un par l'autre. Mais ni l'un ni l'autre de ces érudits n'ayant fait une étude spéciale des Bohémiens ne les connaissait assez pour appuyer son opinion de rapprochements décisifs; ils n'avaient pas non plus assez creusé le sujet pour aller au devant des objections qui devaient se présenter, et notamment pour combler cette lacune, en apparence infranchissable, que je signalais tout à l'heure entre l'antiquité et l'époque assez moderne à laquelle presque tous les auteurs autorisés rapportaient l'apparition des Bohémiens en Europe. Aussi leur opinion fut-elle à peu près unanimement repoussée, et est-elle restée enfouie dans deux écrits dont on ne tient pas compte[2]. Moi-même, qui, le premier, dans mes deux Mémoires de 1844 et 1849, ai nettement séparé deux faits jusque-là confondus, celui de l'apparition des Bohémiens en Occident, dont j'ai donné l'histoire, et celui de l'apparition des Bohémiens dans l'Europe orientale, dont l'histoire paraît impossible, à prendre le mot *apparition* à la lettre, — qui ai, le premier, établi sans conteste, dans le second de ces deux Mémoires, que les Bohémiens existaient dans le Sud-Est de l'Europe bien avant de se répandre en Occident[3],

---

1. *Ibid.* p. 65, note 2.

2. Pour ce qui regarde M. Vivien de Saint-Martin, il est bien entendu que je ne parle ainsi que de la partie de son mémoire qui concerne les Bohémiens.

3. J'ai pourtant eu la mauvaise chance de commettre deux erreurs matérielles en deux des endroits les plus importants de ce mémoire de 1849, *Nouvelles recherches sur l'apparition*, etc. — La première (p. 12 et suiv.) ne m'est pas imputable, et je n'ai pu la rectifier qu'en rencontrant dans une vente l'ouvrage de Symon Simeon, que je n'avais trouvé dans aucune bibliothèque, comme j'avais eu soin d'en prévenir le lecteur : le précieux passage en question se rapporte, non à l'île de Chypre en 1332, mais à l'île de *Crète* en 1322 (et non 1422, comme je l'ai machinalement et sottement écrit dans ma *rectification* (!) de la *Revue crit.*, l. c. p. 322; t. à p., p. 72). — Quant au 1er des deux documents valaques de 1386 et de 1387, mentionnés p. 20, il est, d'après la traduction roumaine du texte slavon, que j'ai, tout entière écrite de la main de mon regretté ami Nicolas Balcesco (mort en 1852, et qui, jeune encore, était déjà historien aussi distingué qu'éminent citoyen), il est, dis-je, non de Vlad ou Vladislav (auquel d'ailleurs la date de 1386 ne peut se rapporter), mais de *Dan*, qui y confirme les donations faites par son père *Radu* (1366-1376?) et non par son oncle Vladislav; et je ne puis m'expliquer à demi la double erreur que j'ai commise sur un texte que j'avais entre les mains, et dont j'avais même préparé un long commentaire, qui est resté inédit, qu'en remarquant que la date de 1386 ne cadre pas non plus avec le règne de Dan II ou d'un Dan quelconque (c'est déjà Mircea Ier qui régnait certainement alors). C'est donc sur cette date que paraît finalement porter l'erreur qui reste à rectifier; et elle pourrait s'expliquer aisément par une inadvertance dans la transcription de la date, exprimée dans l'original en *lettres* slavones numérales se rapportant à l'ère de Cp. La date de ma charte a été transcrite 6894 (3 octob.), qui répond bien à 1386 : on aurait peut-être dû lire 6,884 (1376), qui se rapporterait en effet au commencement du règne de Dan II, d'après la chronologie courante (telle que la donne Ubicini par exemple); mais cette chronologie est encore si douteuse en beaucoup de points, et notamment pour ce qui regarde ce Dan, que je n'ose point donner cette rectification pour certaine, quelque vraisemblable qu'elle paraisse. — Il faut espérer que M. Hasdeu (dont le nom s'écrit aussi Hajdeu), qui a déjà éclairci tant de détails chronologiques dans les fascicules parus de son *Istoria critica a Romaniloru*, commencée il y a plusieurs années (Bucarest, in-4°), nous donnera bientôt un tableau général de la chronologie roumaine, aussi exact que peut l'établir actuellement la critique, avec ren.

Digitized by Google

et que, contrairement à de prétendus documents qui n'existent pas, *personne ne les y avait jamais vus arriver,* — moi-même, je n'étais pas alors armé de preuves suffisantes pour m'éloigner des idées reçues, au point de passer du xve siècle de notre ère à l'antiquité historique la plus reculée. Aujourd'hui je puis dire qu'aucune des objections qu'on opposait autrefois à la thèse de Hasse et de M. Vivien de S.-M. ne subsiste plus pour moi. A la vérité la philologie paraît disposée à en apporter de nouvelles, et je dois m'y arrêter un instant.

Il en est une d'abord que je n'ai vue formulée nulle part, mais qui peut se présenter à l'esprit de ceux-là mêmes qui ne sont pas philologues, qui s'est présentée au mien, et qui autrefois m'aurait paru assez forte : On pourra dire que, si les Bohémiens existent dans le Sud-Est de l'Europe depuis une antiquité immémoriale, la conservation de leur langue qui est certainement apparentée aux langues de la région de l'Indus, et qui s'est en effet mieux conservée en Europe que partout ailleurs, est un phénomène inouï, inexplicable. Je conviens que le fait est étonnant. Mais il y a bien des choses plus extraordinaires et vraiment impossibles à expliquer, non-seulement dans les données de l'opinion courante qui faisait sortir les Bohémiens de l'Inde à la fin du xive siècle, mais dans les données de M. de Goeje qui nous font remonter quelques siècles plus haut : telle serait l'impossibilité, si elle persiste, d'identifier positivement les Bohémiens et leur langue à aucune population et à aucune langue actuelles de l'Inde; telle est aussi, dans les mêmes données, l'obscurité qui enveloppe ce nom de *Tsiganes,* répandu dans toutes les contrées si étendues et si diverses de l'Europe orientale, et qui n'a pénétré qu'accidentellement dans l'Europe occidentale[1]. Je remarque, d'ailleurs, que le fait incontestable de la conservation d'une langue bohémienne incomparablement plus pure en Europe que dans l'Asie antérieure et en Égypte, paraît étonnant aussi au premier abord, et que, loin d'être défavorable à ma thèse, il vient à son appui; je remarque que les Bohémiens sont groupés en masses beaucoup plus considérables dans le Sud-Est de l'Europe que partout ailleurs, que leurs antiques ancêtres y ont formé soit de véritables peuplades, soit des corporations d'artisans nomades fortement constituées, dont je pourrais signaler des restes encore très-remarquables, et que ces circonstances suffiraient peut-être à expliquer le phénomène qu'on m'oppose comme une objection. Faut-il, pour en compléter l'explication, faire intervenir des immigrations bohémiennes plus récentes, comme celles que M. de Goeje croit avoir trouvées,

---

voi aux textes et aux dissertations contenus dans son *Istoria critica* et dans d'autres recueils, et avec mention de tous les points qui restent incertains. — Quoi qu'il en soit, ma charte de 1387, qui est bien de Mircea, fils aussi de Radu et frère de Dan (desquels Mircea rappelle ici les donations faites au même monastère de Tismana), et qui a été publiée depuis, texte et trad. roumaine, par M. Hajdeu, dans l'*Archiva istorica*, t. III, 1867, p. 191-193, garde toute sa valeur. — J'aurais maintenant d'autres documents précieux à ajouter à ceux-là; mais je ne puis prolonger cette note. Je dirai seulement que, l'année suivante (1388), le même Mircea donnait d'un coup à un autre monastère, celui de Cozia, 300 *familles* de *Atsigani*.

1. Sur les divers noms des Boh. et sur leur répartition géographique, j'aurai à faire ailleurs bien des observations utiles.

Digitized by Google

et dont je suis loin de repousser l'idée, puisque j'ai moi-même mis en avant la thèse qu'il vient de développer? Je ne sais. Je ne prétends pas affirmer, ni que *tous* nos Bohémiens modernes descendent des Sigynes et des Sinti de l'antiquité et des autres peuplades anciennes qu'on pourra sans doute rattacher à celles-là, ni que la langue des Bohémiens modernes dérive directement et exclusivement de la langue qu'ils parlaient. Mais je crois pourtant qu'on peut se demander si les nouvelles recrues, djattes ou autres, qui ont pu se joindre aux anciens groupes tsiganes du Sud-Est de l'Europe, et qui n'avaient sans doute pas la cohésion, la forte organisation corporative de ceux-ci, qui d'ailleurs avaient déjà subi plusieurs transportations avant d'être déportées sur le territoire byzantin, n'ont pas plus contribué au dépérissement de la langue dans l'Asie-Mineure, en Perse et ailleurs, qu'à son ravivement dans l'Europe orientale, où ces nouveaux venus durent se fondre dans l'ancienne masse. Car ici, dans la péninsule des Balkans et les régions circonvoisines, est vraiment la seconde patrie des Tsiganes (je devrais peut-être dire la troisième, en tenant compte de l'Égypte pour une partie de nos Tsiganes mêmes d'Europe), ou plutôt leur vraie patrie en tant que Tsiganes, à peu près (toute proportion gardée entre la civilisation sédentaire et la barbarie nomade) comme notre France est notre patrie à nous, en dépit de nos origines asiatiques. Mais ce sont là des questions sur lesquelles il serait oiseux quant à présent de disserter longuement : nous ne savons et ne saurons sans doute jamais rien de la langue des anciens Sigynes et Sinti; et ce n'est que par de délicates analyses dont les éléments paraissent faire encore défaut, qu'on pourra peut-être un jour asseoir quelques données plausibles sur la proportion des diverses immigrations bohémiennes qui peuvent s'être succédé en Europe. Ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que les premières, et probablement les principales, remontent à une antiquité trop reculée pour qu'il soit possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'en fixer les dates même approximatives.

En attendant les preuves détaillées que je me crois en mesure de donner de ce fait capital, je ne dois pas oublier une autre objection qu'on ne manquera pas de me faire, et qui serait tirée de la nature même de l'idiome bohémien et de ses rapports avec les langues populaires modernes de l'Inde. J'ai réfuté ailleurs [1], d'après des autorités qu'on jugera sans doute suffisantes, l'opinion, encore assez répandue [2], que le bohémien aurait des affinités toutes particulières avec l'hindoustani. Mais à côté de cette langue bâtarde et moderne, qui est d'un usage général dans l'Inde, il y a des idiomes locaux, des langues populaires de souche aryenne, qu'on a aussi tout naturellement comparées au bohémien, et qui, tout naturellement aussi, ont toutes fourni, concurremment avec le sanscrit et avec l'hindoustani, des éléments lexicaux et grammaticaux d'une grande utilité pour l'explication étymologique de la langue bohémienne. Faut-il en induire que le bohémien soit lui-même une langue *moderne* de l'Inde, c'est-à-dire une langue

1. *Bulletins de la Société d'anthropologie*. Séance du 19 fév. 1874.
2. Cette opinion se retrouve encore dans le récent ouvrage de M. Ch. Leland, *The English Gipsies and their Language*. Lond. 1874.

Digitized by Google

qui n'ait pu se former que dans l'Inde et à des époques plus ou moins modernes, telle à peu près qu'elle existe aujourd'hui là où elle s'est le mieux conservée? C'est là une question que l'exposé sommaire de ma thèse engagera, je l'espère, les savants compétents à examiner de plus près qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. En réalité plusieurs d'entre eux ont considéré cette question comme tranchée d'avance dans le sens de l'affirmative. C'est ce qui paraît résulter notamment de l'importance particulière que M. Ascoli[1] et M. Miklosich[2] ont attachée aux langues néo-aryennes de l'Inde pour la recherche des origines de la langue bohémienne et pour la constatation de ses étymologies. On remarquera toutefois que leur préoccupation à cet égard n'implique pas nécessairement l'opinion arrêtée qu'on leur attribue. En fait M. Ascoli a laissé présumer cette opinion, qui était bien, je crois, au fond de sa pensée, mais il ne l'a formulée nulle part; et quant à M. Miklosich, qui a été plus explicite, j'aurai occasion, en rendant compte de ses travaux, d'enregistrer la loyale rétractation qu'il a bien voulu m'adresser[3] au sujet du passage, en vérité trop aventuré, où il exprimait l'opinion que les Bohémiens avaient dû quitter l'Inde après l'an 1000[4]. Il reste toutefois de la marge entre l'an 1000 de notre ère et l'antiquité reculée où se placent les Sigynes et les Sinti; et M. Miklosich n'avait aucun motif pour revenir sur le passage où il dit, en se fondant sur quelques observations philologiques, que l'émigration des Bohémiens ne paraît en aucun cas pouvoir être placée au temps d'Hérodote[5]. Mais le fait est que la question, que beaucoup de gens regardent comme résolue, n'a jamais été sérieusement posée ni encore moins traitée à fond. Il était tout naturel que cette question parût presque oiseuse, lorsque les savants compétents étaient d'accord pour considérer l'apparition des Bohémiens en Europe comme toute moderne, et il était impossible que la philologie ne se laissât pas influencer à cet égard par les idées reçues. Ce que je demande maintenant aux indianistes qui ont fait une étude approfondie du bohémien, c'est de se dégager de toute opinion préconçue, c'est de préciser, de grouper et de présenter sous une forme accessible aux profanes toutes les preuves qu'ils croiraient avoir de la *modernité* de cet idiome, et de rechercher aussi en toute impartialité si ces éléments modernes ne pourraient pas s'expliquer, soit par un travail interne et spontané de la langue, comparable, par exemple, à ce qui s'est passé dans le roumain par rapport aux autres langues romanes, soit par les influences des milieux modernes étrangers, soit enfin par l'adjonction aux anciens groupes bohémiens de quelques nouvelles recrues, djattes

1. *Zigeunerisches*, Halle, 1865.
2. *Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europa's* (série d'importants Mémoires qui réclament un compte-rendu spécial, pour lequel j'attends le concours d'un linguiste et particulièrement d'un slaviste) : Voy. le 3e grand Mémoire in-4°, extrait des *Denkschriften* de l'Acad. de Vienne, Wien, 1873, p. 1-4.
3. Dans une lettre du 26 novembre 1874.
4. 3e Mémoire déjà cité, p. 3. — Il me sera du reste permis de remarquer que M. Miklosich, qui a une grande autorité comme slaviste, comme linguiste, et qui a fait aussi une étude spéciale de la langue bohémienne, n'est pas indianiste.
5. *Ibid.*

Digitized by Google

ou autres, émigrées de l'Inde à des époques plus ou moins modernes[1]. Cette dernière hypothèse permettrait toujours, ce semble, de concilier mon système avec les données de la philologie, à supposer même que celle-ci fît des constatations réellement incompatibles avec une séparation absolue de la race tsigane et des populations indiennes dès les temps antiques. Dans tous les cas, la philologie n'est pas plus infaillible que les autres branches de l'érudition, et je lui demande de ne pas s'attribuer une autorité exclusive dans une question aussi complexe que celle dont il s'agit. Si elle a ses droits, les rapprochements historiques et ethnographiques sur lesquels je me fonde ont les leurs aussi; et, en attendant que la conciliation se fasse clairement entre les données de l'une et de l'autre provenance, je demande à la philologie de tenir quelque compte de celles que je lui apporte et surtout de celles que je lui apporterai dans un travail plus développé, comme je m'engage à tenir compte, de mon côté, des objections et des indications contradictoires qu'elle pourra me fournir. — Je renouvelle en même temps la prière, que j'ai déjà adressée ailleurs aux savants qui sont à la fois hellénistes et tsiganologues, de rechercher dans le bohémien les traces que le grec *ancien* a pú y laisser. M. Miklosich, dans le court aperçu général qu'il avait publié en 1872 dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne et dont j'ai parlé dans les *Derniers travaux*, etc.[2], disait, p. 3, que les éléments grecs qu'il avait relevés dans le bohémien appartenaient au grec des XIVe et XVe siècles. Si l'on peut reconnaître dans le bohémien du grec d'une date si précise, il doit être encore plus facile d'y reconnaître du grec ancien; et dans ce cas je ne doute pas qu'en cherchant bien, on n'en trouve, ce qui serait une confirmation de ma thèse, irrécusable pour la philologie.

Puisque j'ai eu à faire allusion à une communication personnelle de M. Miklosich, j'ajouterai que pour ce qui regarde les rapports particuliers du bohémien avec telles ou telles langues de l'Inde, ce savant, à la différence de M. Ascoli, qui inclinait à donner la prédominance au sindhi, maintient dans la même lettre l'opinion qu'il avait exprimée dans le mémoire déjà cité (p. 2) : il m'écrit en effet : « Je ne crois pas que le bohémien puisse être mis en rapport plus intime » avec l'une quelconque des sept langues néo-indiennes (hindi, mahratte, pend- » jabique, sindhi, guzerate, bengali, orija); nous savons seulement que le » bohémien est une langue parente de quelqu'une de celles-là, et j'aimerais mieux » l'y ajouter comme huitième. » Ici, sur une question qui ne peut être débattue qu'entre indianistes, je n'ai plus d'objections; je remarque seulement que l'opinion de M. Miklosich paraît encore moins favorable que celle de M. Ascoli à la confirmation philologique de la thèse de M. de Goeje, surtout dans l'hypothèse de l'identité du sindhi et du djatt.

---

1. Feu le colonel Colombari, qui avait été assez longtemps au service de la Perse, m'a assuré autrefois que de petites migrations d'Hindous, paraissant avoir les plus grandes analogies avec nos Bohémiens, se faisaient encore de nos jours de l'Inde en Perse et paraissaient se continuer au delà. Voyez aussi ce que dit des Tchangars le Dr Trumpp, cité par Miklosich, p. 2 de son 3e Mémoire in-4° de 1873 déjà indiqué.

2. *Rev. crit.*, l. c., p. 320-323; t. à p., p. 70-74.

Digitized by Google

Mais je reviens à ma thèse, pour dire quelques mots des corollaires importants qui en découlent : j'indiquerai seulement les deux ou trois principaux.

Si les Bohémiens peuvent être identifiés aux anciens Sigynes et aux anciens Sinti, ils se rattachent nécessairement aussi aux Cabires, Telchines, etc., qui eurent leur centre dans les îles de la Méditerranée orientale, mais qui laissèrent aussi des embranchements en Thrace, dans l'Asie occidentale (notamment les Chalybes[1]) et probablement en Égypte. Car c'est un fait reconnu par tout le monde que les Sigynes et surtout les Sinti de l'antiquité faisaient partie des peuplades cabiriques. La chose est de toute évidence pour les *Sinti*, et je n'ai qu'à renvoyer sur ce point aux pages substantielles de M. Rossignol[2] sur les Sinti de Lemnos. Si elle apparaît moins clairement d'abord pour les Sigynes, sur lesquels l'antiquité ne nous a laissé que de rares témoignages assez vagues, parce que ceux qui étaient plus particulièrement connus sous ce nom de Sigynes, et qui avaient conservé des habitudes plus nomades, avaient leur principal siége dans des régions du bas Danube et du Caucase que les écrivains grecs ont mal connues, — elle est cependant attestée par l'explication même de leur nom (telle que je la donnerai plus loin), explication dont les éléments nous viennent précisément de ces îles de la Méditerranée orientale qu'habitaient les Cabires, et qui s'applique merveilleusement à cette branche essentielle des produits fabriqués par les Sinti ou Sintiens, les armes de guerre et particulièrement le javelot. Ce rapprochement entre les ancêtres de nos Bohémiens et les peuplades cabiriques est de première importance, et il trouve sa pleine confirmation dans ce qui constitue encore aujourd'hui les traits les plus saillants de cette étrange race bohémienne. Si on voulait en effet la caractériser en quelques mots, il faudrait l'appeler une race de travailleurs en métaux, de devins et de musiciens, ce qui est aussi la caractéristique des Cabires et des Telchines[3]. Je pourrais ajouter bien des traits secondaires; mais ceux-là, joints à l'identité du nom des Sinti et à la signification du nom des Sigynes, telle qu'elle apparaîtra plus loin, me semblent déjà suffisants pour établir, à travers les siècles, un lien étroit entre nos modernes Tsiganes et les mystérieux métallurges de l'antiquité cabirique et pélasgique.

Et les Sibylles que l'antiquité classique a connues en Thrace, en Asie-Mineure, en Egypte, en Grèce, c'est-à-dire partout où étaient les principaux centres des ancêtres de nos Bohémiens, partout où leur race est encore la plus répandue, comment ne pas reconnaître en elles des Tsiganes ? Leur nom même me paraît attester cette identité : il me semble permis de ne voir dans Σιβύλλα qu'une forme particulière de σιβύνη, σιγύνη, Σίγυνος, σίγυννος, σίγυμνος[4], qui se pren-

---

1. Dont le nom s'expliquera peut-être par la langue bohémienne.
2. *Les métaux dans l'antiquité*. Paris, 1863, in-8°, p. 50-55.
3. Voy. Rossignol, *Les métaux dans l'antiquité*, *passim*.
4. Cf. aussi διαβολία employé quelquefois avec le sens de javelot, et certaines formes du même mot dans le grec ancien et le grec moderne, βέλος, σίβελος.

Digitized by Google

nent l'un pour l'autre en grec, et qui sont eux-mêmes identiques au nom des Sigynes ou Tsiganes, comme nous le verrons encore mieux tout-à-l'heure. Le mot se retrouve du reste dans la basse latinité sous une autre forme, encore identique au nom des Bohémiens : « *Sagana*, incantatrix, vates » (Du C. *Glos. lat.* au mot *Sagana*). Cette étymologie n'est pas, à la vérité, conforme à l'opinion générale : d'après celle-ci, Σιβύλλα serait un mot composé de Σιός (forme dorienne, tant du génitif de Ζεύς, Jupiter, que du nominatif Θεός, Dieu) et de βουλη ou βόλλα, volonté [1]. Je ne suis pas linguiste; mais je ne désespère pas que l'étymologie beaucoup plus simple que je propose n'obtienne l'adhésion des savants compétents. Je l'ai déjà du reste rencontrée ailleurs, incomplète il est vrai, chez tel ou tel auteur qui ne pouvait penser aux Bohémiennes dans cette antiquité reculée, qui n'avait pas cherché et trouvé l'explication de leur nom, et qui rattachait directement Σιβύλλα à σιβύνη par le sens étymologique de *trait* de la parole prophétique, *parole-dard* pour ainsi dire, figure toute naturelle qui se retrouve sous bien des formes, dans les *traits* de la calomnie, par exemple, et dans le nom même de la calomnie, en grec διαβολή, rattaché à une autre forme du nom du javelot, διαβολία. Mais cette explication étymologique qui me paraît déjà bien meilleure que l'étymologie abstraite et composée indiquée plus haut, se simplifie encore et se concrète, lorsqu'on remarque que le nom de *Sibylle* n'est qu'une forme particulière du nom ethnique de celles qui rendaient les oracles. L'évidence alors me paraît complète, mais elle dépend en grande partie de l'explication même du nom de Tsiganes, qui ne viendra que plus loin. — Du reste même en commençant par écarter la question d'étymologie, s'il devient certain que les Tsiganes, et surtout les Tsiganes anciens affiliés aux devins et aux *dieux* cabiriques, existaient dès ces époques reculées dans les contrées mêmes où se rencontrent les antres des Sibylles, qui peut douter que ces étranges prophétesses ne fussent, sinon toutes, du moins la plupart, des Tsiganes ? — Les deux *Egyptiennes*, dont la légende fait des colombes noires, et qui, d'après le récit d'Hérodote (II, 54-58) fondèrent deux des sanctuaires prophétiques les plus vénérés de l'antiquité (tous les deux consacrés à Jupiter), celui de Lybie et celui de Dodone, ont aussi une couleur assez tsigane; et j'aurais particulièrement quelques remarques à faire sur celle de Dodone (en Epire). Mais je ne veux pas m'y arrêter ici. Ce sont les Sibylles troglodytes qui appellent avant toutes autres l'identification bohémienne: Quelques-unes seulement parvinrent à fonder des sanctuaires prophétiques qui ont obtenu une célébrité universelle; mais celles-ci ne peuvent être

---

1. Voy. *Thes. graecae linguae* ab H. Stephano, revu par Hase et les frères Dindorf, 1848-54; Chassang, *Dict. grec* classique; Littré au mot *Sibylle*, etc. Je remarque cependant que dans le *Thes.*, comme dans la grande *Encyclop.* du XVIIIe siècle, on mentionne aussi l'opinion de « quelques-uns » qui veulent que ce nom de Sibylle ait été d'abord celui d'une certaine prophétesse, et qu'il ait été ensuite étendu à celles qui marchèrent sur ses traces. L'étymologie que je propose substitue à ce prétendu nom propre un nom ethnique légèrement modifié en raison de sa signification spéciale.

Digitized by Google

que des exceptions au milieu d'une foule d'autres, qui, dans leurs antres et sur un trépied plus modeste, distribuaient leurs prédictions au commun des mortels.

J'aurais bien quelques autres aperçus à ouvrir. J'aurais, par exemple, à faire remarquer que les Bohémiens, qui doivent déjà se rattacher à l'Egypte [1] par leurs origines cabiriques, se retrouvent aujourd'hui dans ce pays, non-seulement à peu près tels que nous les connaissons en Europe, mais aussi comme charmeurs de serpents, ce qui rappelle déjà d'antiques souvenirs, puis sous la forme plus gracieuse que pudique des Almées, qui paraissent remonter elles-mêmes à l'antiquité la plus reculée, et sous les traits assez divers et moins séduisants des *meschaéli*, sur lesquels M. Quatremère [2], après M. Silvestre de Sacy, a recueilli quelques données historiques qui permettent de remonter déjà au XIIIe siècle (je retrouverai les *meschaéli* jusque parmi les Bohémiens de Roumanie), enfin sous d'autres aspects encore, comme celui de derviches mendiants, qui n'est pas sans quelque analogie avec le rôle de pélerins et de pénitents chrétiens que les Bohémiens se donnèrent en arrivant en Occident. — Tout cela peut faire présumer que ce n'est pas d'hier que les Tsiganes ont fait connaissance avec l'Egypte.

J'aurais, d'autre part, à rappeler l'attention sur les *Sicanes* de Sicile, dont j'ai dit un mot ailleurs [3]... Mais je ne puis avoir la prétention d'entrer ici dans toutes les ramifications du sujet.

Telles sont les données principales du livre dont je recueille les éléments depuis bien des années, et dans lequel seront refondus mes anciens mémoires de 1844 et 1849 sur l'apparition des Bohémiens en Europe (complétés d'ailleurs et éclairés, dans la partie qu'ils traitent, par des documents nouveaux), de manière à former une histoire générale des Bohémiens depuis l'antiquité jusqu'au XVe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque qui était naguère, et qui est encore aujourd'hui pour beaucoup d'auteurs, le point de départ de nos connaissances sur cette race : livre retardé d'année en année par des empêchements de toute sorte, mais surtout, je le confesse, par mon ignorance en beaucoup de choses qu'il me faudrait savoir pour traiter aisément et dignement un sujet que j'aime, et que je trouve très-beau, mais bien vaste pour ma très-petite érudition. Faute de mieux, j'espère du moins, pendant que ma santé fort ébranlée me le permet encore, fixer la chaîne de l'œuvre dont je tiens les fils, et que d'autres recouvriront d'une trame plus riche et plus serrée.

Paul BATAILLARD.

(*La fin au prochain n°.*)

---

1. Je ne puis entrer ici dans les explications qu'appellent le nom d'*Égyptiens* donné aux Bohémiens dans plusieurs pays et la tradition d'origine égyptienne qui s'est conservée parmi eux. Je puis seulement affirmer que ce nom et cette tradition se retrouvent en Orient comme en Occident, qu'ils sont plus anciens qu'on ne l'a cru, et qu'ils méritent une sérieuse attention.

2. *Hist. des Sultans mamlouks*..... de Makrisi, trad. en français, Paris, in-4°, t. *I*, 1837, 2e partie, p. 4-6.

3. *Les derniers travaux*, etc., *Rev. crit.*, l. c., p. 213-214; t. à p., p. 23-24.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 24 septembre 1875.

M. Ermakow, de Trébizonde, qui a déjà envoyé à l'académie des photographies de monuments de l'orient, écrit que l'académie des sciences de S. Pétersbourg l'a chargé d'une mission archéologique dans l'Asie Mineure, la Géorgie, la Turquie, le Caucase, etc. : il offre à cette occasion ses services à l'académie pour lui procurer des vues photographiques des localités et des monuments qu'il doit visiter, ou des reproductions d'inscriptions.

L'académie, ayant à nommer un lecteur pour la séance publique annuelle des cinq académies, qui doit avoir lieu le 25 octobre, désigne M. Desjardins, qui lira son mémoire sur les inscriptions du corps de garde de la 7e cohorte des vigiles de Rome.

M. Thurot lit la suite de son étude sur les historiens de la 1e croisade. Il parle de Baudri de Bourgueil, auteur d'un remaniement du récit anonyme connu sous le nom de *Gesta Francorum*, dont il a été question à la dernière séance. Ce Baudri fut moine, puis abbé de Bourgueil, enfin (1108) archevêque de Dol; il mourut en 1130. Il se piquait de littérature ; il a laissé divers ouvrages en prose et en vers. Parmi ses œuvres en vers on remarque des poésies érotiques, imitées des *Bucoliques* de Virgile ou des *Héroïdes* d'Ovide : il a soin, au reste, pour que son caractère religieux n'en soit point compromis, de proclamer qu'il n'y a là qu'un simple jeu d'esprit. Ses œuvres en prose, toutes écrites après qu'il eut été nommé archevêque, sont d'une nature plus sévère, et se rapportent presque toutes à l'hagiographie. Ce sont diverses vies de Saints, une description du monastère de Fécamp, une histoire des évêques de Dol, *Gesta pontificum Dolensium*, et l'histoire de la croisade. Baudri se pique peu d'exactitude historique, et se préoccupe surtout de mettre en beau style ce que d'autres avaient écrit avant lui avec moins d'art. Ainsi il a composé l'histoire de la croisade en paraphrasant les *Gesta Francorum*. Il n'a point cherché à corriger la langue de l'auteur anonyme; la sienne est tout aussi incorrecte : mais il s'est attaché à rendre le style du récit plus noble et plus harmonieux. Ainsi il substitue des expressions poétiques à celles qui lui semblent trop simples : *summo diluculo* devient *sol terris illuxerat;* il fait souvent rimer ensemble les divers membres d'une même phrase. Il amplifie ou refait les discours prêtés par l'anonyme à ses personnages. Il développe l'analyse des sentiments, ou l'introduit là où le premier rédacteur n'avait pas cru devoir la mettre : ainsi là où l'anonyme met simplement *egressi sunt*, Baudri ajoute *non sine remanentium lacrimis*. Il ajoute des détails pittoresques ; l'anonyme parlant d'un château bien muni de vivres, *castellum plenum omnibus bonis*, Baudri spécifie, *frumento*, *caseo*, *oleo*. Quand l'anonyme rapporte sans commentaire quelque excès commis par les croisés ou quelque perfidie d'un de leurs chefs, Baudri s'efforce de voiler le fait, de l'atténuer ou de l'excuser. Si l'on n'avait pas le texte des *Gesta Francorum* pour le contrôler, il serait souvent difficile de distinguer dans Baudri ce qu'il a su et ce qu'il a inventé. Il faut ajouter que

Digitized by Google

Baudri a aussi intercalé dans le récit quelques faits vrais, omis par l'anonyme, et qu'il avait appris d'ailleurs.

M. Germain, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, correspondant de l'académie, commence une lecture sur le *Liber procuratoris studiosorum* des archives de la faculté de médecine de Montpellier. Le procureur des étudiants, appelé aussi *procurator baccalaureorum et studentium*, était, dans l'ancienne université de médecine de Montpellier, un mandataire élu des étudiants, chargé de les représenter dans toutes les affaires où leur intérêt collectif était en jeu. Il ne représentait que ceux qui n'étaient pas arrivés encore à la licence, et devait lui-même n'être pas licencié. Le livre dont M. Germain entretient l'académie est un registre de la gestion des procureurs des étudiants du 26 mars 1526 au 15 décembre 1535. Pendant ce temps 26 procureurs différents se sont succédé : il y en a de tous pays, du midi de la France, de Bourgogne, de Bretagne, de Paris, de Flandre, de Suisse, d'Italie. On trouve dans ce registre des procureurs plusieurs mentions relatives à Rabelais, qui étudia la médecine à Montpellier durant l'année scolaire 1530-1531 et y fut reçu bachelier en décembre 1530; la signature même de Rabelais se trouve plusieurs fois dans le livre. Le même registre donne des détails sur les nombreux banquets dans lesquels les étudiants se réunissaient à toute occasion, pour les grandes fêtes, pour fêter un grade nouveau donné à un camarade, pour l'arrivée ou le départ d'un étudiant. Le 21 nov. 1534 le procureur des étudiants marque qu'un de leurs camarades, autorisé à commencer un cours à l'université, ne leur a offert qu'un maigre repas où l'on n'avait ni la place de s'asseoir ni assez à manger, et se plaint vivement de cette lésinerie : il ajoute qu'on aurait pu dire comme dans l'évangile : Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de gens? — Le *liber procuratoris*, dans les premières années, n'est presque rempli que de comptes de cuisine et de menus de banquets. — M. Germain accompagne cette communication de diverses indications sur l'organisation de l'université de médecine de Montpellier au 16e siècle. — A propos du terme de *baccalaureus*, bachelier, que M. Germain expliquait comme signifiant celui qui reçoit une *baie* du *laurier* doctoral, M. Thurot fait remarquer que ce mot n'est qu'une déformation, faite en vue de cette étymologie, du nom primitif, qui est *baccalarius* : dans les registres de l'université de Paris le grade du baccalauréat ne s'appelle jamais autrement que *baccalariatus*. M. Germain dit qu'il n'ignore point ce fait, mais que l'expression *baccalaureus* et le symbole de la *baie de laurier* étaient consacrés à l'université de Montpellier depuis le 14e siècle.

Ouvrage déposé : — Étienne de Campos Leyza, Analyse étymologique des racines de la langue grecque pour servir à l'histoire de l'origine et formation (*sic*) de la langue, Bordeaux, 1874, in-8o.

Julien Havet.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — **9 Octobre** — **1875**

Sommaire : 196. Documents sur Jules-César Scaliger et sa famille, p. p. MAGEN. — *Correspondance :* Sur les origines des Bohémiens ou Tsiganes, avec l'explication du nom Tsigane (*suite et fin*). — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

196. — **Documents sur Jules-César Scaliger et sa famille**, publiés par M. Adolphe MAGEN. Agen, imprimerie de Prosper Noubel. 1873. In-8° de 122 p. (Extrait du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*).

Pendant la Révolution, vers le milieu de 1792, l'église des RR. PP. Augustins d'Agen, où reposaient les restes de Jules-César Scaliger, fut vendue, puis démolie. La sépulture du savant médecin et critique, dont la gloire, déjà grande de son temps, fut renouvelée et bien dépassée par celle de son fils, n'échappa point à la profanation. Mais du moins ses os furent pieusement recueillis par un jeune citoyen agenais et conservés, pour la majeure partie, par les héritiers de ce jeune homme, mort en 1810, en Espagne, où il exerçait les fonctions de médecin militaire. En 1867, ces héritiers remirent les ossements de Jules-César Scaliger entre les mains des membres du bureau de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, pour être gardés soigneusement par elle jusqu'à l'époque où il lui serait possible de les déposer à jamais dans un monument public. Cette circonstance a inspiré à un savant littérateur agenais l'idée de réunir et de publier un assez grand nombre de documents concernant le chef de la famille Scaliger et ses descendants. La publication de M. Ad. Magen comprend d'abord une traduction de la longue et intéressante lettre latine adressée par Joseph Scaliger à Janus Douza, lettre publiée originairement à Leyde, en 1594, dans le format in-4°, et réimprimée ensuite en tête de la correspondance de son savant auteur. M. M. a cru devoir supprimer, et nous ne saurions l'en blâmer, la fabuleuse généalogie qui occupe les premières pages de ce morceau. Mais il y a joint un grand nombre de notes historiques, biographiques et littéraires, dont plusieurs fort développées et fort curieuses. Viennent ensuite, sous forme d'appendice, diverses pièces concernant Jules-César Scaliger, ses enfants et ses descendants. Parmi ces documents, on remarquera surtout le testament de Jules-César et celui de Joseph Scaliger.

La traduction de M. M. est écrite avec beaucoup de facilité et d'agrément; peut-être en certains cas aurait-elle pu serrer le texte de plus près. Nous allons soumettre au savant et laborieux écrivain quelques observations que nous a suggérées une lecture attentive de son précieux recueil.

Page 10. On lit ce qui suit, à propos de Jules-César Scaliger : « Présenté » ensuite par son père à l'Empereur Maximilien, son aîné de dix ans, etc. » M. M. fait observer en note qu'il y a là une erreur évidente, et que Maximilien

Digitized by Google

étant né en 1459, ce n'est pas de dix ans, mais de vingt-cinq qu'il était l'aîné de Scaliger. Mais le texte de Joseph Scaliger est ainsi conçu : « Annorum duo-» decim minor Maximiliano Cæsari à patre Benedicto oblatus[1] », ce qui nous paraît devoir se traduire de cette sorte : « à l'âge de moins de douze ans, il fut » présenté par son père Benoît à l'empereur Maximilien. » Immédiatement avant les mots qu'on vient de lire, il est dit que Jules-César Scaliger, avec Tite, son frère, apprit les éléments de la grammaire et des lettres d'un client de sa famille, Jean Joconde de Vérone, très-savant homme et très-honnête, qui se fit plus tard moine franciscain. Dans une note relative à ce passage, M. M., après avoir fait observer qu'il s'agit du célèbre *Frate Giovanni Giocondo*, ajoute ces mots : « D'après une note dont je ne retrouve plus la source, il s'appelait Jean *Gaillard* » et il aurait construit le Pont-Neuf à Paris. » Il y a ici trois remarques à faire : 1° Gaillard est une version un peu libre de Giocondo, nom qu'un vieux traducteur du XVIe siècle a rendu plus exactement par le joyeulx ; 2° ce n'est pas le Pont-Neuf que Fra Giocondo a fait construire, mais bien le pont Notre-Dame[2] ; 3° Giocondo embrassa de bonne heure la vie monastique, dans l'ordre des frères prêcheurs, et non dans celui des franciscains.

Page 29, après avoir raconté très-longuement les prouesses de son père, Joseph Scaliger s'emporte contre ceux qui s'étaient permis de blâmer de tels actes d'adresse, de force ou d'agilité, et notamment contre un certain Lucumon Beccelenus, « l'homme du monde qui a fait de son talent et de ses loisirs l'usage » le plus indigne et qui, avec une grossièreté sans exemple, cherche à tourner » mon père en ridicule, pour avoir, en armes, dansé la Pyrrhique devant l'em-» pereur Maximilien. Oh ! la stupide, l'étrange impudence ! Mais le Maruccin, si » enclin à critiquer les talents et les goûts des personnages les plus distingués, » ne s'est-il pas moqué de Moïse qui a eu, selon lui, le tort d'écrire les noms » des patriarches en hébreu plutôt qu'en flamand ? Et cependant ses *Origines*, » plus absurdes peut-être qu'impies, ont été publiées sur le permis de gens qui » prétendent au droit de contrôle en tout ordre de productions. »

Sur ce passage M. M. a fait une note ainsi conçue : « Le nom de Beccélenus » et celui de Maruccin, qu'on rencontre un peu plus bas, manquent à tous les » Recueils biographiques, y compris celui d'Antoine Teissier (*Les Éloges des* » *hommes savants*, etc.), si bien informé sur cette époque[3]. » Il nous paraît certain que les mots Marrucin (Marrucinus) et Lucumon[4] Becceselenus (car c'est

1. *Josephi Scaligeri..... Epistola de vetustate* et *splendore gentis Scaligerae et Jul. Cæs. vita*, p. 31 ; *Illustriss. viri Josephi Scaligeri, Julii Cæs. a Burden f. epistolae*. Lugduni Batavorum, ex officina Bonaventurae et Abrahami Elzevir. 1627. In-8°, p. 28.

2. Cf. la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série. T. II, 1845-1846, p. 38 suiv., article de Le Roux de Lincy ; la *Biographie universelle* de Michaud, article Giocondo, par Émeric-David ; la *Biographie générale* de Didot, Art. Giocondo, par feu Ern. Breton ; *et Martin Hylacomylus Waltzemüller, ses ouvrages et ses collaborateurs,.... par un géographe-bibliophile* (feu M. d'Avezac). Paris, 1867, in-8°, p. 89. Voyez encore les *Prima Scaligerana*, dans le recueil de Des Maizeaux, *Scaligerana*, *Thuana*, *Perroniana*, etc., t. II, p. 120, 121.

3. M. M., p. 29, note 2.

4. Lucumo = Fou, monomane, mélancolique.

Digitized by Google

ainsi que porte le texte de Joseph Scaliger[1]) désignent une seule et même personne, et que ce sont des épithètes outrageantes appliquées à cette personne, plutôt que son nom véritable. J'ai déjà expliqué ici même, à propos d'un passage de Balzac relatif à Rocolet, ce qu'il fallait entendre par Marrucin[2]. Lorsque je lus pour la première fois, au commencement de septembre 1874, l'opuscule de M. M., je me trouvais à Granville (Manche), c'est-à-dire, loin de mes livres et de presque toute espèce de livres. Mais je supposai aussitôt qu'il devait être question du savant et systématique Goropius Becanus, et je communiquai par lettre ma conjecture à un des amis de M. M., qui est en même temps un des principaux collaborateurs de la *Revue critique*. Toutefois ce n'était qu'une pure supposition, fondée uniquement sur les railleries adressées par Joseph Scaliger aux rêveries étymologiques du censeur de son père, et sur le titre d'*Origines* donné au livre qui les renferme. Mais en recourant plus tard aux longues élucubrations du médecin anversois, j'y trouvai ce passage, relatif justement à Jules-César Scaliger : « Quid enim ille non possit, qui puer adhuc cùm esset, in pano» plia coram Maximiliano pyrrichen saltarit ?[3] » Plus récemment encore, en feuilletant le curieux petit volume intitulé : *Pauli Colomesii opuscula*[4], à l'article intitulé : Clavis epistolarum Josephi Justi Scaligeri Aginnensis, j'ai vu que le savant critique et bibliographe avait reconnu, il y a plus de deux siècles, qui était Lucumo Becceselenus. Il s'était contenté d'énoncer le fait, en promettant de parler avec détail de Jean Goropius Becanus, dans un ouvrage qui devait porter le titre de *Belgium Orientale*, mais qui n'a point vu le jour. Il est à peine besoin d'ajouter que Joseph Scaliger s'est complu malignement à donner à Goropius Becanus un nom qui ne diffère que par une seule lettre et par la désinence du sous-titre de son livre. En effet, Becceselenus « grand niais, imbécille » rappelle aussitôt le Becceselana qui figure dans le titre de l'in-folio du médecin anversois, et que celui-ci traduit par « panes quibus pueri nutriuntur[5]. »

Page 40, Joseph Scaliger dit que son père ayant éprouvé un violent échauffement, fit usage, pour se soulager, du suc d'une plante qu'on appelle *albateca* en Espagne. M. M. suppose qu'il pourrait être question ici de la Fabrègue, espèce de basilic qu'en Espagne on appelle : *albahaca, alfabega;* et il renvoie au *Glossaire des mots espagnols* (*et portugais*) *dérivés de l'arabe*, par R. Dozy et le Dr (W) H. Engelmann, 2e édition, p. 62, v° albahaca, etc. Mais cette conjecture est contredite par ce qu'on lit immédiatement après, et qui prouve qu'il s'agit d'un fruit et non simplement d'une plante[6]. Je crois donc que Joseph Scaliger a

1. Page 41 de l'édition elzévirienne.
2. *Revue critique*, n° du 8 août 1874, p. 91.
3. Joan. Goropii Becani *Origines antwerpianae, sive Cimmeriorum Becceselana novem libros complexa*. Antverpiae, ex officina Christophori Plantini, 1569, in-folio. *Antiquitates Antwerpianae*, p. 293.
4. Ultrajecti, apud Petrum Elzevirium, 1669, in-12; page 145.
5. *Opus suprà laudatum*, p. 1054. — Il est ainsi fait mention de Goropius Becanus dans le *Scaligerana* : « Goropius Becanus dicebat linguam Adami fuisse Brabantinam..... » Goropius Becanus a esté fort estimé, mais on n'en fait plus d'estat maintenant; il ne » vaut rien. » *Scaligerana, Thuana*, etc., t. II, p. 223-224.
6. Ex adstricta ob cruditatem illius *fructus* vesica; p. 47, éd. elzévirienne.

Digitized by Google

voulu parler de la pastèque ou melon d'eau (cucurbita citrullus), appelée en espagnol *albudega* ou *albudeca*, et en portugais *pateca*[1].

Dans le testament de Joseph Scaliger (p. 76) on rencontre l'expression : tout arroy de cuisine. M. M. a supposé qu'il y avait là une erreur de copiste et qu'il fallait lire harnoy (harnais). Je ne partage pas cette opinion : le mot arroy me paraît la vraie leçon et s'interprète très-bien ici par « attirail. »

La correction typographique laisse trop à désirer. P. 20, n. 3, il est dit que François Ier était neveu du frère de Charles III, duc de Savoie. C'est neveu du père qu'on doit lire. A la page 34, n. 2, il faut sans doute changer Quivini en Quirini, *comalatoria* en *consolatoria*, *comporto* en *composto*. — P. 43, n. 1, la date 1521 doit être remplacée par 1541.

En résumé, malgré quelques taches, la plupart légères, la publication de M. M. est un précieux service rendu à l'histoire du XVIe siècle. Elle mérite de prendre place à la suite des deux intéressantes études biographiques consacrées à Jules-César Scaliger et à son fils, par M. Charles Nisard, dans les ouvrages intitulés : *Les gladiateurs de la république des lettres* et *Le Triumvirat littéraire au XVIe siècle*. Quand notre savant et laborieux collaborateur, M. Tamizey de Larroque, aura publié le travail qu'il prépare sur Joseph Scaliger, il restera sans doute bien peu de chose à apprendre sur les deux grands érudits, et nous aurons moins lieu de regretter que Ruhnkenius n'ait pas mis à exécution le projet qu'il avait formé d'écrire la vie de Joseph Scaliger, afin de l'ajouter à l'éloge d'Hemsterhuys[2].

C. DEFRÉMERY.

CORRESPONDANCE.

Sur les origines des Bohémiens ou Tsiganes,

AVEC L'EXPLICATION DU NOM TSIGANE.

Lettre à la Revue critique.

(*Suite et fin.*)

III.

En attendant, je ne crois pas devoir retenir plus longtemps l'explication du mot *Tsigane*, qu'on a vainement cherchée jusqu'ici, que M. de Goeje, M. Burton et M. Fagnan viennent encore de tenter sans beaucoup de succès, et que je me crois en mesure de donner d'une manière définitive. Si je ne l'ai pas publiée plus tôt, c'est qu'elle me paraît être la preuve topique et comme la confirmation matérielle de tout mon système, et qu'il m'en coûtait, soit d'affaiblir cette expli-

---

1. Cf. Dozy et Engelmann, *opus suprà laudatum*, p. 74; et la savante dissertation intitulée : *B. C. D. Abattichim sive melones Ægyptii, ab israëlitis desiderati, quinam et quales fuerint, brevi* διαεκεπ Σει *ostendere conatur* Olavus Celsius. *Lugduni-Batavorum*, 1726, in-8°, *passim* et surtout p. 4 et 5. — Le chevalier d'Arvieux, parlant des pastèques d'Alep et de l'eau qu'elles renferment en abondance, ajoute : C'est la ptysanne ordinaire des malades. *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, recueillis par le R. P. Jean-Baptiste Labat, t. VI, p. 413, 414.

2. *Vita Davidis Ruhnkenii a Daniele Wyttenbachio scripta..... edidit.....* Carolus Henricus Frotscher. Fribergae, 1846, in-8°, p. 162.

Digitized by Google

cation et sa portée en l'isolant, soit d'affaiblir ma thèse elle-même et de déflorer le livre que je prépare, en donnant de celui-ci une ébauche informe et sans étais, comme je viens de le faire dans les quelques pages qui précèdent. Malgré les inconvénients d'un résumé fait un peu à la hâte, sur une masse de matériaux et de notes que je ne puis songer à passer en revue, c'est à ce dernier parti que je me suis cependant arrêté. Je répète que l'explication du mot *Tsigane* et ma thèse sont inséparables : c'est ce qui m'excusera, je l'espère, d'avoir osé parler si longuement, et dans un recueil comme celui-ci, d'un livre qui n'existe pas encore. On voudra peut-être bien reconnaître aussi que les vues que j'ai indiquées n'étaient pas inutiles à mettre en regard de celles exposées par M. de Goeje.

A la fin du précieux passage où Hérodote (V, 9) parle des Sigynes, qu'il dit occuper, au nord de la Thrace, un grand pays désert au delà de l'Ister, et qui s'étendent aussi, suivant lui, jusqu'au pays des Venètes établis sur les bords de l'Adriatique, se trouve une glose, certainement fort ancienne, et que des savants autorisés[1] pensent être d'Hérodote lui-même. Cette glose, la voici : « Les Ligiens (Ligures) qui demeurent auprès de Massalie donnent aux marchands le nom de Sigynnes (Σιγύνας); mais les Cypriotes appellent ainsi les lances ou javelots (δόρατα)[2]. » Cette note, d'où l'on peut induire que des troupes de colporteurs ou artisans sigynes, c'est-à-dire Tsiganes, étendaient dès lors leurs courses jusqu'à l'ancienne Marseille, est déjà par là fort précieuse. Quant à la remarque relative au nom particulier que les Cypriotes donnaient au javelot ou à la pique, et qui de chez eux (et de chez les Macédoniens[3]) a apparemment passé dans la langue grecque sous les diverses formes[4] dont j'ai déjà indiqué les principales en parlant des Sibylles, elle ne me disait rien de clair; mais elle m'était cependant restée dans la mémoire comme pouvant contenir la matière de quelque rapprochement utile, lorsqu'un heureux hasard me donna la clef de l'énigme.

J'avais un jeune parent Cypriote, Eugène Santi (mort depuis), qui, après avoir fait ses études classiques à Paris, y était revenu de Chypre pour suivre les cours de l'école des langues orientales vivantes. Il s'y trouvait ainsi en 1866. Je ne pouvais manquer de profiter de cette occasion pour m'enquérir des Bohémiens de ces îles de la Méditerranée orientale, où leur étude offrirait un intérêt tout particulier; car, d'une part, c'est dans ces îles qu'était le principal siége de ces peuplades ou corporations cabiriques, parmi lesquelles les Sinti de Lemnos occupent une place importante; et, de l'autre, cette région est une de celles où les documents modernes connus jusqu'ici permettent d'entrevoir la présence très-ancienne des Bohémiens les plus incontestables[5]. Mon jeune

1. Entre autres Diefenbach, *Origines europæa*, 1861, p. 419; cf. p. 86.
2. Une glose assez voisine de celle-là est donnée par un scholiaste d'Apoll. de Rhodes. V. Diefenb., ibid. p. 419. — Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, d'après Suidas, le nom de σιγύνη s'appliquait particulièrement aussi au javelot en usage chez les Macédoniens.
3. Voy. la dernière note.
4. Voy. du reste Diefenbach, *ibid.*, et aussi p. 287.
5. Sur les Bohémiens de Crète en 1322, voy. dans mon mémoire de 1849, tirage à

Digitized by Google

parent ne put me renseigner que sur ceux de Chypre, qui sont encore dans cette île au nombre de cinq cents à mille environ, et il me donna sur eux (en mai et juin 1866) des détails qu'il serait trop long de reproduire ici. Le point important, c'est que le nom sous lequel ils sont actuellement connus en Chypre est *Kilindjiridès*. C'était la première fois que j'entendais ce nom[1], qui n'a jamais été recueilli par aucun auteur ayant traité des Bohémiens, et il m'intrigua tout d'abord. Mon jeune parent m'expliqua aussitôt que ce nom est évidemment d'origine turque, avec une terminaison grecque, et que la finale turque *dji*, aussi bien que la terminaison grecque *idès*, qui a été ajoutée à la première, servent généralement toutes les deux à désigner des métiers. Quant à la partie essentielle du nom, elle concorde parfaitement, sauf addition d'un *n*, avec le mot *Qylidj*, qui en turc signifie *sabre* ou *épée*. Le mot signifierait donc *marchands* ou *fabricants d'épées ou de sabres*. Pourquoi cette qualification ? Evidemment elle se rapportait aux industries métallurgiques des Bohémiens : la remarque faite par Hérodote ou un de ses très-anciens scholiastes, à *propos des Sigynes*, que le nom qu'on leur donne est aussi celui qu'on donne au *javelot* en *Chypre*, me revint aussitôt en mémoire, et il me sembla clair que le nom de *Kilindjiridès* n'était qu'une traduction, légèrement modifiée en raison des différences survenues dans les armes les plus usuelles, du nom des Tsiganes, traduction faite par les Turcs établis dans l'île, à une époque, évidemment, où l'ancienne synonymie de leur nom et des armes qu'ils fabriquaient ne s'y était pas encore perdue, mais où de fabricants de javelots ou de lances ils s'étaient faits fabricants de sabres ou d'épées. Cette interprétation n'a rien que de conforme à ce que l'on sait des fréquentes modifications que la transformation des usages apporte au sens des mots, et elle se trouve particulièrement justifiée par un exemple pris dans la langue même des Bohémiens et s'appliquant au même mot : chez ceux de l'Asie Mineure, *Kilidj* signifie maintenant *faulx* (Paspati, *Les*

---

part, p. 11-12, le passage de Symon Simeon, rectifié comme il est dit plus haut (note 3 de la p. 215); sur ceux de Chypre, voy. *ibid.*, p. 10-11, les passages de Lusignan et de Florio Bustron; sur ceux des îles de la Méditerranée orientale en général, voy. *ibid.*, p. 8-10, les passages d'André Thevet et de Pierre Belon. On remarquera les occupations métallurgiques auxquelles ces Boh., quoique isolés et comme perdus dans ces îles, se livrent encore, d'après Lusignan, Thevet et Belon. — A ces documents, il faut ajouter maintenant ceux, relatifs aux Boh. des côtes de la Grèce, que feu M. Carl Hopf a mis en œuvre (il est bien regrettable qu'il ne les ait pas donnés textuellement et qu'il n'ait pas même exactement indiqué ses sources toutes manuscrites) dans les p. 11-23 de sa brochure, *Die Einwanderung der Zigeuner* (Gotha, 1870, pet. in-8° de 47 p.). Le reste n'est généralement qu'un résumé de mes deux mémoires de 1844 et 1849, à l'exception toutefois de la plus grande partie des p. 23-26, qui contiennent des choses très-contestables (que le savant M. Rœsler a relevées dans l'*Ausland* du 22 avril 1872, p. 106-107). Là aussi, au moins p. 20, les Bohémiens (qu'un voyageur allemand de la fin du XVe s., parlant de ceux de Modone, appelle *Suyginer*, p. 15), apparaissent comme chaudronniers et forgerons.

1. Je ne l'ai retrouvé depuis, comme nom ethnique des Boh., qu'à Rhodes, sous la forme *Kaldji* : ce nom m'a été fourni, en octobre 1866, par Auguste Salzmann, qui depuis 1857 avait sa principale résidence dans cette île, où il faisait alors ses fouilles bien connues de Kamiros. Salzmann, qui était pour moi une vieille connaissance, est aussi mort depuis.

Digitized by Google

Tchinghianés, p. 121)[1]. D'un autre côté, la *sagaris* des Amazones (voy. plus loin en note) n'est plus un javelot, mais, paraît-il, une hache en fer. Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre.

Cependant il pourrait encore rester quelques doutes sur la valeur et la portée de ce rapprochement, mais en voici une confirmation, qui paraîtra, je pense, sans réplique. Un des trois noms ethniques qui sont donnés aux Bohémiens en Grèce, est celui de Κατζίβελος, pl. οι, (Paspati, *Les Tching.*, p. 19), qui est connu dans une grande partie de la péninsule du Balkan, et jusqu'en Roumanie, où l'usage de la langue grecque, apportée par les princes phanariotes, était encore très-répandu il y a une trentaine d'années. M. Paspati, qui est Grec pourtant, mais qui vit à Constantinople, et qui d'ailleurs n'avait pas les mêmes raisons que moi pour s'arrêter sur ce nom[2], est allé en chercher l'explication dans le Vocabulaire grec vulgaire-italien de Somavera (en ital., Parigi, 1709), et dans Pott, t. II, p. 259, où le savant professeur de Halle fait dériver le mot grec d'un mot roumain, *cacivel*, et le mot roumain du latin *captivus*, *captivellus*[3]. Cette explication peut paraître d'autant plus séduisante au premier abord, que les Bohémiens ont été longtemps esclaves en Roumanie; mais elle est inadmissible. D'abord *cacivel* ne paraît pas exister dans la langue valaque; je le cherche en vain dans les Dictionnaires de cette langue, et les Roumains que j'ai consultés à cet égard connaissent le mot grec, mais non la prétendue forme roumaine qu'on a mise en avant. De plus, la première personne sachant le grec moderne, à laquelle j'ai demandé, sans aucune explication préalable qui pût la mettre sur la voie, ce que pouvait signifier littéralement le mot Κατζίβελος (c'était précisément un Roumain bien connu, mon vieil ami C. A. Rosetti), m'a répondu sans hésiter : « βέλος, ζιβέλος, JAVELOT » ! Ce qui apparaît si clairement dans le grec moderne s'explique du reste tout aussi bien par le grec ancien : il n'est déjà pas difficile de retrouver dans les trois dernières syllabes de Κατζίβελος le σιβύνη ancien, qui s'écrit même quelquefois ζιβύνη[4], qui, pour signifier Sibylle, prend la forme σιβύλλα, et qui apparaît aussi sous la forme διαβολία en conservant la signification de javelot[5]. Mais il n'y a pas besoin de chercher si loin : βέλος n'appartient pas seulement au grec moderne, il se retrouve exactement dans le grec ancien[6], comme un mot très-usité : « βέλος, trait, flèche, lance,

1. Il est curieux de noter qu'une des castes modernes de l'Inde porte « sur un éten- » dard rouge l'effigie d'une espèce de *sabre* nommé *Sangara*cody. » E. Roubaud, *Contribution à l'anthropologie de l'Inde* (travail couronné par la Société d'anthr. en 1869), p. 43. Je remarque en passant, *ibid.* p. 67, une caste appelée *Singara*vallou, etc.

2. Depuis, cependant, M. Paspati lui-même a eu l'obligeance de me fournir une indication de laquelle il résulte que le nom de κατζίβελος, comme servant à désigner les Bohémiens, se trouve déjà chez un poète byzantin du milieu du XIVe siècle.

3. Paspati, *Les Tchinghianés*, p. 19.

4. La forme intermédiaire « Ζίβυλοι, teli genus » (*Nov.* de Justinien) se retrouve chez J. Meursius, *Glos. graeco-barbarum*, Lugd. Bat. 1614, in-4°. — Cf. Βελοραδες, acuarii.

5. Cf. διαβάλλω, transpercer; βάλλω, jeter, lancer contre; καταβάλλω, jeter à bas, renverser.

6. Et même très-ancien : il occupe plus de deux colonnes dans le *J. Morisonii Duncani Novum Lexicon gr., ex Ch. Tob. Dammii Lexico Homerico-Pindarico ..... retract.*, corrigé et aug. par Chr. Frid. Rost, Lipsiæ, 1836, in-4°, où je remarque que les mots σιβύνη,

Digitized by Google

épée.... » (Dict. de Chassang) nous donne le mot textuel, même avec la signification secondaire d'*épée*, qui s'offre à nous dans *Kilindjiridès*, l'équivalent turco-grec de Κατζίβελος. — Resterait à trouver la valeur précise de la syllabe initiale κατ. Ce préfixe vient-il de κάζω, orner, décorer, ajuster, ou de καττύω, raccommoder? N'est-ce pas plutôt tout simplement la préposition κατά, qui a, comme chacun sait, des sens très divers et souvent difficiles à préciser? Ici elle signifierait *adonné à*, *s'occupant de*, comme dans κατείδολος, adonné au culte des idoles. Mais c'est là un détail secondaire dont je laisse l'explication dernière aux hellénistes. Κατζίβελος est évidemment dans tous les cas un ouvrier en javelots, un fabricant d'armes de ce genre, et c'est une autre forme des mots Sigyne et Tsigane, qui ont le même sens.

En résumé Σίγυνος, ancienne forme grecque du nom que les Tsiganes portent encore aujourd'hui dans tous les pays de l'Europe orientale, d'où il a rayonné un peu au delà et un peu en deçà[1], signifiait simplement *javelot*, *pique*, etc., soit que le nom de la chose ait passé à ceux qui la fabriquaient, soit que le nom ethnique des fabricants ait passé à la chose. Puis ce nom ethnique, qui, en tant que nom commun, avait en grec ancien des formes assez diverses, notamment celles de σιβύνη et de βέλος, est devenu en grec du moyen-âge Κατζίβελος, qui signifie un peu plus explicitement fabricant de javelots, flèches, lances, *épées*; et c'est là encore aujourd'hui le nom grec des Bohémiens le plus répandu, non-seulement en Grèce (où on les appelle aussi Ἀτζίγανος ou Ἀθίγγανος, et Γυφτος, Egyptien), mais en diverses régions de la péninsule des Balkans où le grec a pénétré. Enfin ce nom, que les Turcs ont trouvé en Chypre, soit sous sa forme ancienne de Σίγυνος, déjà sans doute transformé en *Cingani* que nous y rencontrons au xve siècle, soit sous la forme plus moderne de Κατζίβελος, soit plus probablement sous l'une et l'autre forme qui s'expliquaient l'une par l'autre, a été traduit dans cette île par *Kilindjiridès*, mot turc flanqué d'une terminaison grecque, qui signifie plus particulièrement fabricant *d'épées*. La même chose est arrivée à Rhodes, avec cette seule différence que le mot *Kaldji* est demeuré purement turc sans addition de finale grecque.

Ainsi se trouve tout à la fois expliqué le nom mystérieux des *Tsiganes*, et prouvée leur identité originelle avec les anciens Σιγύνοι ou Σιγύνναι, et par suite aussi celle des Sinti actuels avec les anciens Σίντιες, en même temps que le rapport des uns et des autres avec les anciens métallurges cabiriques se trouve aussi confirmé par la signification même du nom des premiers.

σίγυνος, etc. (qui occupent une grande place dans les Dict. généraux de la langue grecque), font entièrement défaut, ce qui indique que leur usage est postérieur à Homère et à Pindare. Quant au mot Σιβύλλα, il y est mentionné (toujours avec la même étymologie), dans ces termes : « nomen mulierum fatidicarum, recentiorum Homero. » — De son côté le *Thesaurus* d'Henri Etienne consacre au mot Βέλος plus d'une colonne; et, après le sens courant de « telum, jaculum, sagitta, hasta missilis », qui devient la foudre entre les mains de Jupiter, il donne aussi le sens de « gladium », etc.

1. Ce nom a pris d'ailleurs dans quelques endroits une forme un peu différente, celle de *Singari*, *Cingari* ou *Zingari* et même *Tsangari*, qui se trouve aussi en rapport avec des modifications analogues du nom de l'arme en question, qui se rencontrent de ci et de là; et il a passé aussi, à certaines époques et dans certaines contrées, par la forme un peu altérée d'*Athingans*, *Atsincans*, *Atsigani*.

Digitized by Google

Mais d'où vient-il ce nom de *Sigyné* ou *Tsigane?* On entre ici dans un domaine plus ou moins hypothétique, où je dois m'arrêter d'autant moins que ma lettre est déjà beaucoup trop longue. Je remarquerai cependant que ce nom, qui a perdu sa signification ethnique dans la langue bohémienne, et qui peut même n'y avoir jamais eu droit de cité avec cette signification (car les Tsiganes ont des noms ethniques qu'ils gardent secrets autant qu'ils peuvent), qui ne paraît pas non plus se retrouver chez eux avec le sens de javelot, lance, pique, sabre ou épée, ce qui peut s'expliquer suffisamment peut-être par la désuétude où le premier de ces engins est tombé en Europe, est pourtant reconnaissable dans les mots de leur idiome qui signifient *piquer*, *couper*, *tuer*, *chasseur*, *battre*, *se quereller*, *querelle*, et aussi *graver*, *écrire* (à la pointe évidemment), *cracher* (lancer sa salive) [1]; en sorte que le mot de la même famille qui signifiait *javelot*, *lance*, etc., a dû, ce semble, exister aussi dans leur langue. Je suis donc tenté de supposer qu'il a été apporté par eux. Il est très-supposable, dans tous les cas, que le nom d'un objet aussi précieux que l'arme de bronze ou de fer qu'ils étaient probablement seuls alors à fabriquer dans certaines régions [2], leur a été appliqué par les populations auxquelles ils en fournissaient, et qu'ils ont eux-mêmes accepté ce nom vis-à-vis des étrangers, comme ils font encore aujourd'hui (et bien plus volontiers même qu'aujourd'hui, à une époque où ce nom désignait leur noble industrie, et où ils avaient un prestige qu'ils ont perdu), tout en conservant, comme aujourd'hui, d'autres noms pour se désigner eux-mêmes dans leur langue [3]. Il paraît aussi que le nom, d'abord employé pour désigner le javelot, et qui était devenu ethnique, a servi ensuite à désigner, comme nous l'avons vu précédemment, des armes autres que le javelot, fabriquées sans doute par les Sigynes. Ce qui est clair, c'est que dans le principe ce nom ne dut être donné qu'aux Bohémiens travaillant le cuivre ou le fer, lesquels sont du reste encore aujourd'hui en grande majorité.

Mais, dans le principe même, ce nom, que je suppose avoir été apporté dans l'Europe orientale par les Tsiganes et les Sinti de l'antiquité, plutôt comme signifiant *javelot*, *lance*, etc., que comme nom ethnique, ne leur appartenait sans doute pas exclusivement en tant que servant à désigner l'arme en question; car il se retrouve, sous des formes plus ou moins rapprochées du mot *zagaie*, non

---

1. Il serait trop long de relever ici les diverses formes de ces noms dans tous les vocabulaires boh. de quelque valeur.

2. Ils sont encore aujourd'hui les seuls forgerons, maréchaux-ferrants, chaudronniers, etc. du peuple des campagnes en Roumanie et dans beaucoup de contrées de l'Europe orientale; et il ne faudrait pas remonter bien haut pour les trouver seuls ou à peu près seuls à exercer ces industries même dans les villes de ces régions. On les voit même chargés en Hongrie, aux XVe et XVIe siècles, de fondre des boulets pour la guerre contre les Turcs (Grellmann, 2e éd. allem., 1787, p. 169); et je pourrais sans doute trouver d'autres exemples significatifs.

3. Celui de *Sinti* notamment, qui était alors public, du moins en quelques localités, et qui est devenu secret. J'aurais bien des remarques à faire sur les noms que les Bohémiens se donnent et sur ceux qui leur sont donnés; mais je ne puis les aborder ici : ce sera une partie importante du travail que je prépare.

Digitized by Google

seulement dans les régions du nord de l'Afrique où ils ont très-bien pu l'importer[1], et d'où nous serait venu notre mot *sagaie* ou *zagaie*[2], mais dans des contrées beaucoup plus éloignées où il n'est guère supposable que les armes qu'ils fabriquaient aient pénétré avec le nom qui désignait ces engins. Mais comme je le remarque dans une petite communication spéciale que j'ai faite à ce sujet à la Société d'anthropologie[3], on ne connaîtra bien l'histoire de ce nom *sagaie* et des autres noms qui s'en rapprochent, que lorsque les voyageurs auront pris la peine de les relever exactement chez les divers peuples ou peuplades où ils peuvent se rencontrer, au lieu d'appliquer, comme ils le font trop souvent, notre mot *sagaie* aux armes piquantes et de jet qui s'offrent à eux. Provisoirement je pense que le mot et la chose pourraient bien avoir été originairement répandus par cette race chamite qui a formé des couches si importantes de la population dans les parties méridionales de l'ancien continent, depuis l'Inde jusqu'aux extrémités de l'Afrique, et à laquelle se rattachent certainement les Bohémiens. Je ne puis douter en effet que les Tsiganes ne soient des Chamites, et plus particulièrement des Kouschites, qui auraient vécu sous les Aryas dans la région de l'Indus assez longtemps pour perdre leur langue kouschite et adopter une langue aryenne, mais dont les premières et très-probablement les plus importantes émigrations vers l'Occident remonteraient cependant à une antiquité très-reculée.

Tel est sans doute le point de vue où, de leur côté, les recherches philologiques, anthropologiques et ethnographiques devraient se placer pour aboutir, s'il se peut, à des résultats précis. Jusqu'ici le vague des conclusions qu'on peut légitimement tirer des comparaisons instituées entre les Bohémiens et telles ou telles tribus de l'Inde, vient à l'appui des observations que j'ai déjà présentées plus haut[4] : On saisit des rapports philologiques, anthropologiques et ethnographiques généraux, qui ne font guère que confirmer ce que l'on savait déjà d'une parenté évidente entre les Bohémiens et les populations de l'Inde, plus particulièrement celles de la région de l'Indus; mais, en fin de compte, l'Inde, d'où les Bohémiens ont dû nous venir, est précisément la contrée où jusqu'ici on ne les a pas encore retrouvés avec certitude : d'où l'on serait autorisé à conclure

1. Il y a des Bohémiens jusqu'en Algérie : Voy. mes *Notes et questions sur les Bohémiens en Algérie*, Paris, 1874. Extrait des *Bulletins de la Soc. d'anthr.*, séance du 17 juillet 1873.

2. Voy. les mêmes *Bulletins*, séance du 21 mai 1874, p. 406-409. — On pourrait peut-être cependant se demander si le mot français, espagnol et portugais, ne nous viendrait pas plus anciennement des Tsiganes et des Grecs. — Quoi qu'il en soit, la première partie du mot paraît se retrouver dans le mot latin *Sagitta* et les autres mots qui lui sont apparentés en diverses langues, même en gaélique (Voy. Littré au mot *Sagette*), et la seconde dans le *gais* des Gaulois. — J'ose appeler l'attention des linguistes sur cette famille de mots évidemment très-intéressante. — Ce qui est peut-être plus important à noter ici, c'est le *Sagaris* des Amazones (Strabon, lib. XI, ch. V, 1.), arme (hache en fer, dit-on) dont le nom reproduit une autre forme moins usitée du nom des Tsiganes, *Cingari*, *Tsangari*, etc.

3. Séance du 21 mai 1874. Voy. note précédente.

4. Et précédemment aussi dans *Les derniers travaux* etc., *Rev. crit.*, l. c., p. 303 en note; t. à p., p. 54.

Digitized by Google

que la parenté entre nos Bohémiens et les populations hindoues qui ont avec eux le plus d'affinités, remonte trop haut pour être bien définie et pour donner un résultat d'identification particulière et certaine : conclusion qui, pour être fort différente de celle qu'on a cherchée et qu'on a souvent prétendu trouver, n'en aurait pas moins sa grande importance, si elle était définitive (elle serait une nouvelle confirmation de ma thèse, qui pourtant peut s'en passer). Mais il ne faut jamais se presser d'adopter de telles solutions négatives. Il y a encore dans l'Inde bien des peuplades mal connues, notamment quant à leurs langues. D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, l'identification des Djatt avec une partie des Bohémiens donne aux recherches un objet précis; et, de plus, en raison des dates relativement modernes auxquelles se rapporte cette identification, il semble que ces recherches devraient aboutir. Il est seulement à désirer, comme je l'explique à la fin de ma lettre à l'*Academy*, qu'elles soient faites dans des conditions de pleine compétence qui sont malheureusement difficiles à réunir. — Il va de soi d'ailleurs qu'une enquête si bien préparée ne devrait pas négliger telles ou telles autres peuplades de l'Inde dont l'identification avec les Bohémiens a pu être proposée avec quelque apparence de vraisemblance, ou que des rapprochements nouveaux et inattendus signaleraient à l'attention.

En résumé, ma thèse principale et celle de M. de Goeje, à laquelle, comme on l'a vu, je ne suis pas non plus étranger, mais que j'ai encore plus de raisons qu'autrefois de considérer comme secondaire, ne sont pas inconciliables. Il s'agira seulement de faire leurs parts; mais en attendant les nouvelles investigations qui permettront sans doute de faire ces parts plus exactes, je crois pouvoir dès maintenant réclamer la plus grosse de beaucoup pour le système que j'ai sommairement exposé ici pour la première fois.

Il est assez présumable en effet que les Djatt signalés par M. de Goeje[1], surtout ceux qui devinrent habitants de la Syrie et de l'empire byzantin, ont dû, en partie du moins, se transformer en Bohémiens; et s'il en est ainsi, il peut y avoir là un fait important de nature à éclairer l'ethnologie bohémienne, et à rendre compte des caractères particuliers de certains groupes Tsiganes.

1. Je ne crois pas inutile de résumer ici, d'après l'analyse de M. Fagnan, les données historiques que M. de Goeje a recueillies sur les migrations ou transportations des Djatt vers l'Occident. — Leurs premières colonies sont trouvées au VIIe siècle « chez les Perses, chez les Arabes et ailleurs encore. » Leurs traces apparaissent aussi dans le « canal des Zott » près de Babylone, et dans le territoire des Zott entre Râmhormouz et Arradjân à l'époque des premières conquêtes de l'Islam. — En 670, des familles de Zott sont transportées par les Arabes musulmans de Basra en *Syrie*. — Vers 710, les mêmes conquérants en transportent d'autres, tant Zott qu'autres Indiens, de l'Inde sur les bords du Tigre vers le Khouzistan; un certain nombre de ceux-ci sont ensuite transportés, en 714 et 720, avec leurs buffles au nombre de quatre mille, vers Antioche et Mopsueste, où, groupés principalement à Kaskar, ils avaient acquis, au siècle suivant, assez d'indépendance pour lutter contre le Khalifat; cette lutte dura depuis 820 jusqu'à 834, époque où ils furent vaincus et amenés à Bagdad au nombre de 27,000 : on les déporta d'abord à Khânikin (au N.-E. de Bagdad); puis la plus grande partie d'entre eux fut transportée à Ainzarba en *Syrie;* enfin les Byzantins, ayant pris Ainzarba en 855, emmenèrent les Zott avec tous leurs biens, et c'est ainsi que ces étrangers furent introduits *sur le territoire de l'empire byzantin.*

Digitized by Google

Mais cela n'est encore que vraisemblable, cela reste à prouver; et il y a d'abord des études toutes spéciales à faire dans ce sens sur les Bohémiens de diverses régions, notamment sur ceux de Syrie, chez qui l'on croit que le nom de *Zott* s'est conservé, ce qui demande aussi à être établi. Car il est parfaitement certain, pour moi du moins, que la race entière des Bohémiens ne dérive pas de là, que cette race nombreuse (que je crois d'ailleurs de souche Kouschite, et qui pouvait être conséquemment plus ou moins étroitement apparentée aux Djatt), existait dans le sud-est de l'Europe et dans les contrées voisines dès l'antiquité la plus reculée, et que finalement les Djatt des migrations signalées par M. de Goeje ne peuvent y être entrés que comme un faible et tardif appoint.

Il reste ensuite à faire dans l'Inde des études comparatives, très-complètes et très-approfondies, entre les Bohémiens et les Djatt, entre les deux langues notamment, qui pourraient toutefois être étudiées aussi en Europe et dans le cabinet si l'on disposait d'éléments suffisants. Mais, de quelque façon qu'on procède, et pour ne parler que de la langue, *qui n'est pourtant pas, il s'en faut, l'unique élément de la question,* je crois, à vrai dire, qu'on a peu de chances d'aboutir de ce côté à l'identification cherchée, si l'on ne commence par étudier tout particulièrement la langue de ceux des Bohémiens de Syrie ou d'ailleurs qu'on serait autorisé, soit en raison de leur nom de Zott, soit par suite de quelque autre rapprochement topique, à rattacher spécialement aux Djatt des migrations ou transportations signalées plus haut, et par recueillir, non pas exclusivement bien entendu, mais avec un soin particulier, tout ce qu'elle peut offrir aussi de spécifique.

Ici trois alternatives se présentent :

Ou l'on ne trouvera entre la langue générale des Bohémiens (qu'il faut prendre surtout dans le sud-est et le centre de l'Europe) et la langue des Djatt (sindhi ou autre), que des rapports de parenté plus ou moins lointains, comme ceux qui ont été déjà très-bien constatés entre la *romani tchib* et telles ou telles langues aryennes de l'Inde; et ce sera une éclatante confirmation de ma thèse, qui pourtant, comme je l'explique plus loin, ne saurait être mise à néant par la solution contraire.

Ou l'on trouvera, entre la langue *romani* et la langue des Djatt des rapports assez étroits pour donner un appui nouveau à la thèse de M. de Goeje prise dans sa généralité (non dans son universalité, ce que je crois pouvoir déclarer d'avance impossible). Et alors, suivant le degré d'importance des rapprochements établis, je pourrai être forcé de reconnaître, contre mon attente, que la langue des Djatt des migrations ou transportations du moyen-âge a apporté un élément notable dans la langue des Bohémiens en général, qu'elle l'a probablement ravivée, et que sans doute aussi la proportion, dans la race bohémienne aujourd'hui si nombreuse, de la petite population djatte ainsi déportée au moyen-âge, a été plus considérable qu'il ne me paraissait raisonnable de le présumer. Mais, à supposer même, contre mon attente, que ma thèse perdît ainsi un peu de terrain, il ne pourrait y avoir là qu'une question de proportion à discuter;

Digitized by Google

car, dans ma conviction, cette thèse est indestructible (je crois du reste qu'elle peut déjà passer pour telle après mon explication du mot *Tsigane*). Et c'est ici que l'ethnologie, après la philologie, reprendrait ses droits : Il faudrait, par exemple, que M. de Goeje ou tout autre m'expliquât avec ses quelques milliers de Djatt du moyen-âge, éleveurs de buffles ou adonnés à d'autres occupations étrangères à la généralité des Bohémiens, comment, sur les 600,000 Tsiganes, plus ou moins, qui existent actuellement dans le sud-est de l'Europe et dans l'Asie Mineure, sans parler des autres régions, il y en a certainement plus de la moitié et très-probablement plus des trois quarts[1], qui sont travailleurs en métaux, forgerons, maréchaux-ferrants, serruriers, cloutiers, armuriers, chaudronniers, orpailleurs, etc. : on remarquera en passant que ces industries pratiquées très-habilement avec des procédés et des instruments tout-à-fait primitifs[2] viennent certainement d'une antiquité reculée, et qu'elles ne peuvent pas avoir été adoptées en Europe, à des époques plus ou moins modernes, par des nomades qui ne les auraient pas apportées avec eux. Il ne faudrait pas oublier non plus la divination, la musique, la profession de meneurs d'ours, celle de fabricants d'ustensiles de bois et d'osier, celle de conteurs, etc.

Ou l'on trouvera quelque rapport particulier entre la langue des Djatt et celle des groupes bohémiens de Syrie ou d'ailleurs qui sont spécialement désignés pour cette étude comparative, mais de ceux-là seulement. Ce serait à la fois la confirmation de ma thèse principale et celle de la thèse de M. de Goeje (qui est un peu la mienne aussi, je désire qu'on ne l'oublie pas), mais de cette dernière thèse réduite, comme je crois qu'elle doit l'être, à de très-minimes proportions.

Ou, enfin, on ne trouvera pas même ce rapport particulier (ce qui n'est qu'un autre aspect de la première alternative) ; et dans ce cas l'appui philologique manquera à la thèse que nous avons présentée, M. de Goeje et moi, à des époques et dans des mesures différentes. Mais je m'empresse d'ajouter que cette thèse ne sera pas, par ce seul fait, annulée. Sans doute il se peut que les Djatt transportés au moyen-âge vers l'Occident ne soient pas entrés dans le giron bohémien, qu'ils aient dépéri, ou qu'ils se soient fondus dans des populations quelconques, ou même qu'on en retrouve des groupes restés étrangers aux Bohémiens, ce qui serait le plus fort argument contre l'identification même partielle. Mais il se peut aussi très-bien qu'en se fondant avec les Bohémiens, ils aient perdu ce que leur langue avait de spécifique et adopté la langue de ceux-ci; et l'ethnologie devrait alors intervenir de nouveau pour appuyer ou démolir cette dernière hypothèse.

Dans tous les cas, et c'est un point sur lequel je tiens d'autant plus à insister que je ne l'ai pas mis en lumière dans ma lettre à l'*Academy*, on voit combien il

---

1. Il serait juste de ne pas faire entrer en ligne de compte ceux assez nombreux qui ont été astreints en Roumanie à l'esclavage domestique, ni ceux que l'on a obligés, en Hongrie ou ailleurs, à quitter leurs occupations favorites pour se faire sédentaires.

2. Par exemple, le soufflet de forge à jet continu, composé de deux outres. Voy. ma communication à la Société d'anthr., déjà citée, *Bulletins*, 21 mai 1874, p. 409-411.

Digitized by Google

importe d'étudier d'abord de près les groupes bohémiens de Syrie ou d'ailleurs qu'on a des raisons particulières de croire apparentés aux Djatt des migrations du moyen-âge.

PAUL BATAILLARD.

Paris, 2 juillet 1875.

Post-Scriptum, 13 août. — Je demande la permission d'ajouter quelques mots au sujet de la note que les directeurs de la *Revue critique* ont placée en tête de ma lettre et qu'ils ont bien voulu me communiquer avant l'impression.

Je n'ai pas besoin de dire que cette note inattendue m'a chagriné, en m'apprenant que l'exposé sommaire de ma thèse, que je croyais avoir rendue évidente par mon explication du nom des *Tsiganes*, ne les avait pas convaincus. La note en question a du moins pour moi cette utilité de m'avertir que l'inconvénient est encore plus grand que je ne l'avais prévu, de publier un simple aperçu de ses idées, quand elles heurtent les opinions généralement admises. En présence de cette note, j'ai songé un instant à supprimer de ma lettre tout ce qui a rapport à l'exposé sommaire de mon système, et de la réduire à la simple réclamation que je ne pouvais me dispenser de faire. A la réflexion, et après quelques explications échangées avec la Direction de la *Revue*, je suis revenu sur cette première détermination. Outre que ma critique de la thèse de M. de Goeje, et celle que je pourrai avoir à faire ultérieurement d'autres travaux relatifs aux Bohémiens, doivent s'éclairer tout naturellement de l'exposé de ma propre pensée, je crois qu'il est bon que mon système, même sous la forme de simple ébauche, subisse l'épreuve de la publicité : je me suis dit que mon travail définitif ne pourrait que profiter des critiques et des objections que ma lettre provoquera sans doute. Tout mon désir est que ces critiques et ces objections aillent au fond des choses et qu'elles se formulent nettement; je renvoie à cet égard aux observations que j'ai déjà présentées plus haut (voy. p. 218-219).

P. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 1er octobre 1875.

Le directeur de l'enseignement supérieur, au ministère de l'instruction publique, écrit à l'académie pour lui demander de s'occuper du programme de l'examen imposé aux candidats à l'école d'Athènes. Renvoyé à la commission de l'école d'Athènes.

Le secrétaire général du ministère de l'instruction publique transmet à l'académie, pour la commission des inscriptions sémitiques, divers documents épigraphiques de date moderne, envoyés par M. Cherbonneau. M. Derenbourg fait observer que la commission ne compte admettre dans le recueil qu'elle prépare aucune inscription postérieure au 8e siècle.

— M. Thurot termine la lecture de son étude sur plusieurs des historiens de

Digitized by Google

la première croisade[1]. Il traite de Guibert de Nogent, auteur de la relation qui porte le titre célèbre : *Gesta Dei per Francos*. Guibert, né près de Beauvais, en 1053, d'une famille noble, moine au couvent de Flers, puis abbé de Nogent-sous-Couci (auj. dép^t de l'Aisne), mort vers 1121, fut un lettré, un poète et un savant. Il a laissé, outre la relation de la croisade, quelques écrits théologiques, tels que son *Traité de l'incarnation contre les Juifs*, et une autobiographie imitée des *Confessions* de S. Augustin. Sa relation de la première croisade est, aussi bien que son Traité de l'incarnation, un ouvrage écrit principalement contre les Juifs, pour la glorification du christianisme. Il a voulu, en écrivant l'histoire de la croisade, montrer combien cette guerre, entreprise pour Dieu seul, et conduite par Dieu lui-même (*Gesta Dei per Francos*) était au dessus de toutes les guerres de l'ancien testament. Il a composé son récit d'après les *Gesta Francorum*, mais, en récrivant la relation de l'anonyme, il l'a mise en un style prétentieux, bizarre et souvent obscur, qui lui semblait plus digne de la gravité de l'histoire. Il montre son érudition étendue, quoiqu'incomplète, par de fréquentes allusions aux auteurs classiques, au point que souvent ce qu'il dit est inintelligible si l'on ne connaît les passages auxquels il a pensé. Il a ajouté au récit des *Gesta Francorum* un assez grand nombre de faits qui lui ont été rapportés par diverses personnes, notamment par le comte Robert de Flandre et l'archevêque de Reims Manassès. A l'occasion de ces récits, il fait preuve d'un certain mélange de critique et de crédulité; lorsqu'on lui rapporte un miracle, il n'est disposé, ni à l'admettre, ni à le rejeter, sans examen. Les additions qu'il a faites au récit original ne sont du reste pas bien fondues avec le reste, et l'ouvrage est dans son ensemble assez mal composé.

— M. Germain lit la fin de son mémoire sur le *liber procuratoris studiosorum* de l'université de médecine de Montpellier. Il indique les détails que ce manuscrit donne sur les banquets que les étudiants organisaient entre eux, et sur leurs autres réjouissances communes à l'occasion des fêtes, telles que des représentations de soties ou de moralités. On trouverait là, dit-il, des renseignements curieux pour l'histoire du théâtre en France. Les étudiants en droit aussi donnaient des représentations, et les deux écoles ne se ménageaient pas l'une l'autre : plusieurs fois les étudiants en médecine s'assemblent et décident de s'armer pour tenir tête aux légistes, si ceux-ci veulent les jouer sur leur théâtre. — Le *liber procuratoris* fournit aussi de curieux détails sur les dissections anatomiques. Elles étaient rares alors, 2, 3 ou 4 seulement par an : les étudiants ne trouvaient pas souvent l'occasion de se procurer le cadavre d'un supplicié, ou d'un pauvre mort à l'hôpital. M. Germain cite le compte d'une de ces *anatomies*, dans lequel figurent les frais de l'enterrement, et *une messe à l'intention du disséqué*. Pour subvenir aux frais de ces dissections, tous les étudiants qui y assistaient devaient payer un droit.

1. En rendant compte de la première partie de cette étude, lue à la séance du 17 septembre (n° 39, p. 207), j'ai omis de dire que le poème français du 12e siècle, où se trouve le vers cité par M. Thurot, *Uns clers pravencel l'ad premiers latimée*, est encore inédit, et que le renseignement dont M. Thurot a tiré parti lui a été fourni par M. Paul Meyer, qui a examiné le manuscrit en Angleterre.

Digitized by Google

— M. de Longpérier communique, d'après M. Ch. Roessler, du Havre, la nouvelle d'une découverte qui vient d'être faite dans l'ancienne église abbatiale de Fécamp. On a trouvé le sarcophage du 3e abbé de Fécamp, Guillaume de Ros, mort en 1107. Sur une plaque de plomb qui y était jointe se voit une inscription, dont M. de Longpérier donne la lecture suivante :

HIC IACET ABBAS WILLELMVS, PRIMVM ECCLESIE
BAIOCENSIS CANTOR ET ARCHIDIACONVS, DEINDE CADOMI MONACHVS,
AD EXTREMVM FISCANNENSIS CENOBII ABBAS TERCIVS, QVOD PER XXVII ANNOS
ET DIMIDIVM OPTIME REXIT : ET ECCLESIAM ATQVE OFFICINAS
INTVS ET FORIS RENOVAVIT, VIR IN OMNIBVS BONI
TESTIMONII . HIC OBIIT VII KAL' APRILIS M° C° ET VII° ANNO AB
INCARNATIONE DOMINI SALVATORIS.

Cette inscription est écrite avec un grand nombre de ligatures; l'usage de lier les lettres n'était pas seulement pratiqué par manière d'abréviation, c'était une recherche d'élégance, qui remonte au temps de l'empire romain. On a trouvé aussi dans le cercueil quelques fragments des ornements sacerdotaux de l'abbé, notamment deux anneaux de sa crosse, qui portent les inscriptions VIRGA CORRECTIONIS et BACVL9 (*baculus*) CONSOLATIONIS.

M. Delisle annonce une découverte analogue qui a été faite au mont S. Michel, où l'on a trouvé la tombe de deux abbés du mont, Robert de Thorigny et son successeur Martin, avec leurs épitaphes. Le premier est connu comme historien; l'inscription qu'on a trouvée nous donne sur lui un détail de plus, elle nous apprend que lors de sa mort, en 1187, il était âgé de 80 ans. Quant à son successeur Martin, son épitaphe ajoute à son nom les mots DE FVRMIDEIO, ou plutôt probablement DE FVRMINEIO, qui paraissent indiquer qu'il était du village de Formigny.

— M. Desjardins continue la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot sur la Maurétanie Tingitane. La partie qu'il lit traite du fleuve et de la ville de Subur, au Sud de Lixus. M. Tissot a joint à cette partie de son mémoire divers croquis des lieux, et le dessin d'une tête sculptée trouvée en cette contrée, qui paraît être une œuvre grecque de l'époque d'Auguste.

Ouvrage déposé : — Souvenirs de la vieille France. Les sociétés de tir avant 1789. Amiens, 1875, in-8° (sans nom d'auteur).

Julien HAVET.

ERRATUM.

N° 35, p. 137, l. 22. Au lieu de *l'état construit*, lisez : *les formes de pluriels en arabe et la déclinaison dans les langues sémitiques.*

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 16 Octobre — 1875

Sommaire : 197. BIRCH, l'Égypte depuis les temps les plus reculés jusqu'en 300 av. J.-C. — 198. MADVIG, Opuscules philologiques. — 199. MARTY-LAVEAUX, Cours historique de langue française. — 200. R. DE LASTEYRIE, Étude sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000. — 201. CHEVALIER, Choix de Documents historiques inédits sur le Dauphiné. — 202. Pièces allemandes à marionnettes, p. p. ENGEL. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

197. — **Egypt from the earliest times to B. C. 300**, by S. BIRCH, LLD., etc. published under the direction of the Committee of general Literature and Education, appointed by the Society for promoting Christian Knowledge. London. 1875. In-16, xxij-192 p.

L'histoire d'Égypte publiée par M. Birch fait partie d'une collection destinée à répandre en Angleterre la connaissance de l'histoire ancienne d'après les monuments. Elle donne dans un format commode et sous un petit volume tous les renseignements qu'on a dans la grande *Histoire* de Brugsch et bien d'autres qu'on y cherche sans pouvoir les y trouver. Quelques bois intercalés dans le texte font passer sous les yeux du lecteur soit des vues de l'Égypte moderne, soit des monuments, soit des scènes de la vie privée et religieuse empruntées aux bas-reliefs antiques. Le livre est bien fait pour intéresser les personnes qui sans rien entendre à la pratique du déchiffrement, désirent connaître les résultats auxquels on est arrivé et se représenter ce que pouvait être le pays d'Egypte dans l'antiquité.

G. MASPERO.

---

198. — **Kleine philologische Schriften** von Joh. Nikolai MADVIG, Professor an der Universitæt in Kopenhagen. Vom Verfasser Deutsch bearbeitet. Leipzig, Teubner. 1875. In-8°, vij et 560 p. — Prix : 18 fr. 75.

M. Madvig a réuni dans ce volume la traduction allemande de différents opuscules qu'il avait publiés en danois en 1836, 1842, 1856, 1857, 1859, 1863, 1864, 1866, 1871. Les premiers dans ce volume (1836-1857 et 1871) et les plus anciens en date se rapportent à ce que nous appelons en France la grammaire générale : M. M. y expose ses vues sur la nature, les lois et le développement du langage, particulièrement des formes grammaticales (genre, nombre, cas, voix, temps, personnes, modes); c'est plus de la moitié du volume (1-377). Dans le reste M. M. traite des sujets suivants : remarque sur la γραφὴ παρανόμων — de Granius Licinianus — remarques d'exegèse sur Platon, Virgile, Horace — remarques sur la fécondité de la poésie dramatique chez les Athéniens et sur ses conditions. — De l'avancement dans l'armée romaine. Ces deux dernières dissertations sont les plus développées (421-560).

Digitized by Google

M. M. demande grâce pour le peu d'aisance et de sûreté avec lequel il se sert de la langue allemande; et en effet la longueur démesurée de certaines périodes, en outre surchargées de parenthèses, montre que l'instrument, d'ailleurs fort bon (à mon avis), n'est pas facile à manier, surtout pour un auteur, qui, en lisant assidument les classiques grecs et latins, paraît avoir été plus sensible au fond qu'à la forme. Le style est particulièrement pénible, comme il est naturel, dans l'expression des idées générales, dans la partie grammaticale du volume. Mais comme l'esprit de M. M. a autant de solidité que de finesse, on ne doit pas se laisser rebuter par ces imperfections; on sera récompensé de sa peine. Nous nous bornerons ici à indiquer quelques-unes des vues de l'auteur sur le langage et la grammaire générale.

M. M. insiste avec raison sur ce fait essentiel que le langage est parlé par des individus pour les besoins du commerce social, qu'il n'a pas une existence indépendante de ceux qui le parlent et qui le parlent non pour eux-mêmes, mais pour se faire entendre des autres. Il en conclut qu'il ne faut pas attribuer à une langue de ces finesses imaginaires que la subtilité des grammairiens a cru trouver dans les langues anciennes. La supériorité du grec et du latin sur les langues modernes lui paraît un préjugé de philologue : il trouve ni plus ni moins de finesse en grec et en latin qu'en danois, en allemand et en anglais. M. M. place à bon droit la perfection d'une langue dans la souplesse avec laquelle elle se prête à une expression claire et aisée de la pensée; et à ce point de vue, il ne voit pas (p. 278) qu'il y ait de grandes différences entre des langues qui appartiennent à la même famille et qui sont parvenues à un développement complet, par exemple entre l'allemand, le français et l'anglais. Il pense (et je ne puis être que de son avis) que la structure grammaticale d'une langue n'a pas de rapport avec l'état intellectuel d'un peuple (p. 6-8), que, par exemple, si une langue ne distingue pas les genres, on ne saurait en conclure que ceux qui la parlent manquent d'imagination poétique (p. 20). M. M. n'est pas satisfait de ce qui se dit vulgairement sur les différences qui distinguent l'agglutination d'avec la flexion et sur la supériorité de la flexion relativement à l'autre procédé (p. 168-173). Il trouve que la distinction est difficile à maintenir, et que les avantages de la flexion ont été vaguement présentés.

M. M. a appliqué ces vues générales à l'appréciation de l'étude des langues grecque et latine considérées comme objet d'enseignement (p. 285-290), et ce qu'il dit à ce sujet, quoique accessoire dans son plan, est trop intéressant pour que nous ne nous y arrêtions pas. M. M. ne pense pas que le grec et le latin ni aucune autre langue ait par elle-même des qualités telles qu'elle doive servir plus qu'une autre à exercer l'esprit et à le préparer à d'autres travaux. D'autre part il trouve qu'on a beaucoup exagéré et la grandeur morale du monde antique et la supériorité artistique de ses monuments littéraires[1]. Ce qui, à ses yeux,

1. P. 288 : « Aber wieder læsst sich die Nothwendigkeit dieses Elements weder mit » dem Satze begründen, das Alterthum sei eine ethisch bessere und grœssere Zeit, noch » mit der Anpreisung der alten Litteraturwerke als der unerreichten und unerreichbaren

Digitized by Google

recommande l'étude des langues anciennes, c'est qu'elle est le seul moyen de nous faire par nous-mêmes une idée personnelle et directe de la civilisation antique, dont la nôtre est sortie, et par conséquent de nous rendre mieux compte de la civilisation où nous vivons. Avec nos habitudes, peut-être avec nos préjugés français, nous ne pouvons nous empêcher d'être surpris du peu d'importance que M. M. donne dans l'éducation à l'art d'exprimer sa pensée avec ordre et clarté. Il n'en parle même pas; et il ne croit pas qu'Homère, Platon, Xénophon, Démosthène, Cicéron, Virgile aient comme poètes et comme prosateurs le rang qu'on leur attribue et puissent passer pour des modèles incomparables et toujours utiles à étudier et à imiter. Le développement de notre langue et de notre littérature donne, dans notre enseignement, aux lettres anciennes et particulièrement aux lettres latines une importance qu'elles ne peuvent avoir pour des Anglais, des Danois, des Allemands, des Russes, dont la langue ne se rattache pas au latin et dont la littérature ne s'est pas développée sous l'influence de l'antiquité. Pour nous la connaissance du latin est absolument nécessaire, je ne dirai pas seulement pour goûter nos classiques, mais même pour comprendre une partie considérable de notre vocabulaire.

M. M. prémunit à plusieurs reprises (p. 200-201, 215-216, 343-351) contre l'abus de la phonétique et de l'étymologie en grammaire, particulièrement dans l'enseignement. « La recherche des lois phonétiques, » dit-il (p. 201) « a une » grande importance pour les études d'histoire du langage et d'étymologie; » mais quand il s'agit de savoir une langue en particulier il faut posséder plei- » nement l'ensemble des faits, savoir les acceptions des mots et les poursuivre » dans leurs ramifications, saisir avec précision les lois de la syntaxe dans toutes » leurs nuances. » Il développe à plusieurs reprises que le sens primitif des mots et surtout des éléments qui constituent les formes grammaticales venant à s'effacer, l'étymologie n'est pas d'un aussi grand secours qu'on le croit communément pour l'intelligence d'une langue complètement formée. Sur ce point M. M. est peut-être trop absolu. Je distinguerais entre les langues anciennes dont l'histoire ne peut être restaurée que par conjecture et les langues modernes, en particulier les langues romanes, dont l'histoire peut être étudiée dans les faits, et pour l'étude des langues modernes entre la spéculation et la pratique. Une étymologie conjecturale comme celle du grec et du latin est plus nuisible qu'utile à la connaissance de ces langues prises en elles-mêmes et indépendamment de leurs rapports originaires; elle peut donner les idées les plus fausses sur les analogies des formes, les acceptions des mots, et surtout l'emploi des formes grammaticales. Ainsi une théorie de l'infinitif qui reposerait sur l'hypothèse fort incertaine que l'infinitif est un locatif ou un datif devient facilement monstrueuse [1].

» Muster der Darstellung und der Kunst; denn über beide Behauptungen, die gar zu oft » ohne alle wahre Kenntniss und Prüfung, mit merkwürdigem Vergessen der Schatten- » seiten und Mængel deklamatorisch ausgeführt werden, læsst sich wenigstens ins Unend- » liche streiten. »

1. Cf. *Revue critique* 1872, II, 27 et suiv., 129 et suiv. Ces critiques sont tout à fait d'accord avec la remarque essentielle de M. M. sur l'effacement du sens étymologique.

Digitized by Google

Il en est tout autrement des langues romanes, où beaucoup d'étymologies de mots et en particulier les origines des formes grammaticales sont absolument certaines. « Le grammairien français, » dit M. M. (p. 216), « doit décrire » (beschreiben) les différents emplois du conditionnel avant de rechercher com- » ment il est formé, quelque intéressante que soit d'ailleurs cette étude au point » de vue de l'histoire de la langue et quelque jour qu'elle jette sur les procédés » du langage. » L'exemple cité ici par M. M. est très-propre à montrer qu'il est à peu près impossible de « décrire » méthodiquement les emplois d'une forme grammaticale dont on ne connaît pas l'origine, et même de définir cette forme elle-même. Les formes grammaticales sont comme les mots; elles ont leur signification primitive et leurs significations dérivées. Si cette signification primitive n'est pas évidente par elle-même, comme elle l'est pour le genre, le nombre, l'impératif, ou si l'étymologie et la forme ne l'indiquent pas, comme dans les cas, dans le subjonctif, dans l'optatif, on se trouve dans le plus grand embarras. Mais quand on a présent à l'esprit que *je viendrais* est formé de *venire habebam,* on n'hésite pas à considérer la forme mal à propos appelée *conditionnel,* non pas comme un mode, mais comme un temps de l'indicatif, et comme un temps dont la fonction propre est de marquer qu'une action passée est postérieure à une autre action passée, « j'ai deviné qu'il *viendrait,* » et dont la fonction dérivée est de marquer que la chose énoncée est considérée comme possible, d'abord en tant que conséquence d'une supposition, « s'il le voulait, il *viendrait,* » puis indépendamment de l'idée de supposition, « je viendrais volontiers, » etc. Faute de se reporter à l'origine de cette forme, nos grammairiens ont tenu pour un mode ce qui est proprement un temps qui a pris par dérivation une signification modale, et ils l'ont mal défini en disant que le conditionnel affirme avec l'idée accessoire d'une condition énoncée ou sous-entendue : définition qui ne convient pas à la fonction temporelle du conditionnel et qui ne s'applique même pas exactement à la fonction modale[1]. Au point de vue de la pratique il suffit sans doute d'énumérer dans un ordre quelconque les différents emplois du conditionnel; mais dès que le grammairien veut, je ne dirai même pas en rendre raison, mais seulement savoir de quoi il parle, il est obligé de remonter à l'origine. Un autre exemple non moins frappant de cette nécessité de remonter au latin pour donner les règles du français, c'est la distinction, aujourd'hui pure-

1. Meigret (1550) et R. Estienne (1557) l'appellent « optatif présent, » Maupas (1625), Oudin (1633), Chifflet (1659), « second imparfait de l'optatif, » De la Touche (1696) « second imparfait du conjonctif (subjonctif) qu'on appelle aussi imparfait conditionnel, » Regnier Desmarais (1706), « futur du subjonctif. » Bulfier (1709) le range parmi les temps de l'indicatif sous le nom de « l'incertain, » Restaut (1730), de Wailly (1763), sous celui de *conditionnel*. Au fond tous ces auteurs le définissaient comme un mode. L'abbé Girard (*Principes*, 1747) le range au nombre des modes et l'appelle « supositif » en déclarant (II, 11) qu'il aimerait mieux l'appeler « conditionnel. » Levizac (1797) hésite sur la question de savoir si le conditionnel est un mode ou un temps, et la tient pour indifférente. Giraut Duvivier (1811) le rangea parmi les modes dans sa déplorable compilation (*Grammaire des grammaires*), dont le succès fit loi pour les autres grammairiens, qui, à son exemple, ne citent pas parmi les emplois du conditionnel son emploi propre et primitif, « j'ai prédit qu'il viendrait. »

Digitized by Google

ment conventionnelle, des cas où *i* suivi d'une autre voyelle est monosyllabe ou disyllabe, *chien, historien, premier, lier, nous aimions, les passions*, etc. Qu'on ouvre les traités de versification française antérieurs à celui de M. L. Quicherat (1850), on y verra des énumérations énormes qui ne permettent guère de retenir une distinction que notre prononciation n'observe plus. M. Quicherat a introduit la lumière dans ce chaos en faisant remarquer qu'en général l'*i* ne compte pour une syllabe que dans les mots où il est représenté en latin. Ces exemples font vivement sentir combien notre science du grec et du latin est imparfaite : car ce que l'on a conjecturé sur leurs origines est à ce que l'on sait des origines des langues romanes dans le rapport du roman à l'histoire; et en ce qui concerne ces langues, je ne puis que donner raison à M. M.

Au reste je ne sais si M. M. lui-même ne se fait pas quelque illusion sur le degré de sûreté et de délicatesse que nous pouvons atteindre dans la connaissance ou plutôt dans le sentiment d'une langue morte, et dans l'appréciation de la manière dont un ouvrage est écrit en cette langue. Quelle que soit pour moi l'autorité de M. Madvig comme latiniste (et je n'en connais pas aujourd'hui qu'on puisse mettre à côté de lui), je me refuse à le suivre quand il trouve que Tite Live est un écrivain parfois pesant, peu naturel et incorrect[1]. La réputation de Tite Live chez les Romains était trop grande pour qu'on puisse lui imputer vraisemblablement ces défauts; et il les aurait eus que le latiniste le plus consommé ne saurait les reconnaître. Sa langue présente sans doute beaucoup de particularités; mais comment établir qu'elles n'étaient pas conformes à l'usage de son temps, qui n'est guère représenté pour nous que par des poètes? et d'ailleurs avons-nous assez de monuments de la langue latine pour affirmer qu'elles ne lui sont pas antérieures? La langue de César est-elle celle de Cicéron? Et si tout ce qu'a écrit César nous était parvenu, ne trouverions-nous pas beaucoup de tours et de locutions qui ne se recontrent pas dans les commentaires? En langues anciennes, comme en antiquités, il faut se résigner à beaucoup ignorer.

Charles THUROT.

---

199. — **Cours historique de langue française** : 1° De l'enseignement de notre langue : 1 fr.; 2° Grammaire élémentaire : 75 c.; 3° Grammaire historique : 1 fr. 50, par Ch. MARTY-LAVEAUX, trois volumes, petit in-12. Paris, Lemerre. 1874-1875.

Du *Cours historique de la langue française*, dont M. M.-L. a entrepris la publication, les trois petits livres dont les titres précèdent forment un tout assez complet, pour pouvoir être ici examinés d'ensemble.

---

1. P. 358 : « Livius ist ..... nicht nur der Repræsentant der vœllig ausgeprægten » Schriftsprache, sondern seine Schriftsprache neigt sich in ihrem methodischen, berech- » neten Fortschreiten zum Schwerfælligen, ja wird durch ihre Kunst bisweilen im Ver- » hæltniss des Baues der Periode zum Gedanken incorrekt und unnatürlich und hat hin » und wieder Ausdrücke und Redeweisen, worin die Vorstellungen über die natürliche » Grænze hinaus zusammengedrængt und verschrænkt sind. »

Digitized by Google

Le premier opuscule est comme la préface du *Cours*. Après un rapide exposé de l'histoire des études grammaticales en France, l'auteur trace avec netteté et précision le programme d'un enseignement historique de la langue, enseignement qui doit comprendre, après la grammaire élémentaire, une grammaire historique, et divers traités sur l'histoire de la prononciation, de l'orthographe, de la ponctuation, du vocabulaire, etc. Cet opuscule est rempli d'observations souvent neuves, toujours judicieuses et intéressantes, et chaque chapitre est comme le sommaire d'un livre à écrire. M. M.-L. commence à réaliser son vaste programme, en publiant la *Grammaire élémentaire* qui s'adresse aux commençants et la *Grammaire historique* écrite pour les élèves plus avancés. Le plan des deux livres est le même; ils ne diffèrent que par l'étendue des développements et des explications historiques données dans le second, qui quelquefois aussi apporte des corrections au premier.

Nous commençons notre analyse par la *Grammaire élémentaire*, parce qu'elle sert de base à la *Grammaire historique*.

Les réformes hardies y abondent; réformes qui ne sont pas faites d'une main téméraire, mais paraissent avoir été longuement pesées et mûries. Ce sont ces nouveautés qui donnent à cette petite grammaire son originalité et son cachet propre.

Nous remarquons d'abord l'introduction du neutre, à côté du masculin et du féminin. M. M.-L. le retrouve dans *cela, ceci, il* (de *il pleut*, etc)., *le* (au sens de *cela*), *quoi*, etc. Nous croyons cette nouveauté utile, parce que, conforme en général à l'histoire de la langue, elle simplifie l'exposition et l'explication de plusieurs règles[1]. Toutefois, quand M. M.-L. voit un neutre dans *le beau* (ce qui est beau), etc., peut-être va-t-il trop loin. Logiquement le neutre y est, historiquement et grammaticalement non, à moins qu'on ne démontre que, *pour la forme, le beau* neutre ait été, à un moment donné, distinct de *le beau* masculin, comme il l'est en espagnol (*el bello, lo bello*).

La subdivision du nom commun en nom commun ordinaire, collectif, abstrait, indéfini, diminutif et composé, quoique assez peu heureuse d'exposition, puisqu'elle réunit deux groupes divers de noms, fondés, l'un sur la signification (noms collectifs, abstraits, indéfinis), l'autre sur la forme (diminutifs, composés), est au fond juste et utile. Elle permet aussi de rattacher au nom certains prétendus pronoms indéfinis, tels que *on* et *personne*.

L'adjectif est divisé en adj. qualificatif, adj. numéral et adj. pronominal; la théorie de ce dernier est ramenée à celle du pronom qui se divise en pronom personnel et adj. déterminatif (*le, la, les*), en pron. et adj. possessifs; pron. et adj. démonstratifs, pron. et adj. relatifs et interrogatifs, pron. et adj. indéfinis. Cette division est ingénieuse et simple. Ce qu'elle offre de plus révolutionnaire, c'est la place qu'elle fait à l'article, rattaché intimement au pron. personnel *le, la, les*. Cette manière de voir est discutable : *étymologiquement* elle est vraie, *histori-*

1. M. M-L. fait de *on* et de *personne* des neutres; c'est une erreur; ces mots sont masculins; le neutre ne peut désigner que des *choses* indéterminées, et non des *personnes*.

Digitized by Google

quement, non. L'article et le pron. personnel viennent bien tous deux de *illum, illam, illos;* mais la langue, en conservant au pron. *illum* sa valeur latine, en a d'un autre côté atténué la signification primitive pour en faire un démonstratif *très-effacé*, emploi nouveau qu'ignorait le latin. Dans *voyez-vous le roi? je le vois, le* a deux fonctions absolument distinctes. Il y a donc là en somme deux mots différents, et ce n'est pas tenir compte de l'histoire de la langue que de chercher à les rapprocher, sous prétexte qu'à l'origine ils étaient identiques. C'est commettre l'erreur du lexicographe qui ne voudrait voir dans *bureau* (drap) et *bureau* (meuble de travail) qu'une seule et même chose, parce que, étymologiquement, c'est un seul et même mot. C'est l'écueil de la grammaire comparée d'oublier le développement qu'ont pris les formes grammaticales, pour n'en voir que les points de départ, sans songer que des formes, unes à l'origine, ont pu modifier leur valeur, l'atténuer, l'étendre, s'adapter à l'expression de rapports nouveaux, se soumettre à des fonctions nouvelles; et d'arriver ainsi, par la recherche d'une simplification trop grande, à l'indétermination absolue. Cette tendance à laquelle M. M.-L. cède encore volontiers dans d'autres parties de sa grammaire devait être signalée. Remarquons en outre qu'il y a quelque chose d'artificiel à donner à l'article *le, la, les*, le nom d'adj. déterminatif, pour le séparer d'un côté des adj. démonstratifs dont il n'est qu'une forme atténuée, et le rapprocher de l'autre des pron. personnels. Le terme de *déterminatif* est d'ailleurs universellement adopté comme une expression générique qui embrasse dans ses divisions les démonstratifs, les relatifs, les indéfinis.

Quant à la théorie générale qui consiste à rapprocher les adjectifs des pronoms sans faire rentrer néanmoins les premiers dans les seconds, elle est juste et simple. Toutefois, elle pourrait être plus creusée; nous renvoyons sur ce point à ce que nous écrivions ici-même l'année dernière (*Revue critique*, 1874, 2e semestre, p. 392).

La théorie du verbe renferme deux nouveautés. Les quatre conjugaisons sont conservées; mais les paradigmes des temps composés avec les auxiliaires sont séparés de ceux des simples, et donnés à part dans une section nouvelle après les quatre conjugaisons. Ces *locutions verbales*, comme les appelle M. M.-L., formées du verbe et d'un auxiliaire *avoir, être* (et même dans certaines expressions, *devoir, aller, venir*), sont de la sorte étudiées d'ensemble. C'est une simplification très-utile et qui repose sur une vue très-juste; elle est également pratique; car déjà admise dans une remarquable grammaire française plus connue en Angleterre que chez nous[1], elle a subi avec succès l'épreuve de l'enseignement public à Londres depuis plusieurs années.

L'autre nouveauté est l'absence complète du passif. « Le verbe passif n'existe pas en français, » dit M. M.-L. dans son opuscule *De l'Enseignement de notre langue* (p. 38). Bien qu'il ne donne pas les raisons de son affirmation, il nous parait être dans le vrai. En effet, le participe passé, que quelques grammairiens

1. *Grammaire française* par Antonin Roche, un vol in-12, Paris et Londres, 6e édit. 1872.

Digitized by Google

appellent participe *passif*, mérite bien son nom de *passé*. Quand l'on dit : « frappé par cet homme, je tombai, » *frappé* signifie *ayant été frappé*, *après avoir été frappé*. Or, cette signification de passé est précisément conservée dans le prétendu passif *je suis frappé*, qui veut dire non *cædor*, mais *sum cæsus*, « je suis ayant été frappé, ayant reçu un coup. » Le passif existe si peu chez nous que l'on ne peut traduire *cædor*, passif de *cædo*, que par *on me frappe*. Le participe, dans la locution verbale avec *être*, conserve donc toujours sa signification propre, et *je suis frappé* ne dit pas plus dans son ensemble, que les termes séparés *je suis* + *frappé*; il n'y a donc pas de locutions verbales passives, et par suite de conjugaisons passives.

On voit par là qu'il n'en est pas du participe passé construit avec *être* comme du participe passé construit avec *avoir*. Ce dernier a produit une locution verbale. *J'ai frappé* est autre chose que *j'ai* + *frappé*. Le latin disait : *Habeo scriptam epistolam*, « j'ai (je possède) écrite une lettre. » Le progrès du français a consisté à détacher peu à peu le participe du substantif, en le dépouillant de sa valeur d'adjectif, pour l'unir plus étroitement au verbe *avoir*, et faire dominer en lui la signification verbale; et, partie de *habeo — scriptam epistolam*, la langue est arrivée à *habeo scriptum — epistolam*. Voilà pourquoi le participe construit avec *avoir*, qui s'accordait d'abord avec le substantif, a formé peu à peu avec le verbe une locution composée, où il tend à devenir invariable. Le peuple aujourd'hui dit : *Quelle grande lettre il a écrit!* et non *écrite;* et vraisemblablement le jour n'est pas loin où la grammaire française enseignera l'invariabilité absolue du participe construit avec *avoir*.

L'auteur supprime en dernier lieu la syntaxe, dont il ne prononce pas même le nom. Il en dissémine les principales règles dans le cours de la grammaire à la suite de chaque section grammaticale. Pour une grammaire élémentaire qui s'adresse à des enfants de 8 à 10 ans, je ne vois pas de mal à une simplification de ce genre, si une grammaire plus étendue vient compléter l'enseignement sur ce point et donner à la syntaxe la place qui lui revient. Toutefois dans la grammaire historique de M. L.-M., il n'en est pas malheureusement ainsi.

Telles sont, pour nous en tenir aux traits généraux, les principales innovations de cette petite grammaire, neuve et originale en grande partie ; nous sommes d'accord avec l'auteur sur la plupart des points. Toutefois, en entrant dans les détails, nous aurions plusieurs erreurs à signaler; mais comme nous les retrouvons avec d'autres dans la *Grammaire historique*, nous arrivons à cet ouvrage.

Nous avouerons dès l'abord qu'il est tout à fait insuffisant. L'auteur, de parti pris, a éliminé de la grammaire bien des règles et des faits qui devaient y avoir place. La phonétique est supprimée, et la syntaxe, comme dans la grammaire élémentaire, réduite à la portion congrue, est mêlée à la théorie des formes. Pourtant une division plus rigoureuse s'imposait à la *grammaire historique* qui, étudiant scientifiquement la langue, devait en considérer d'abord les sons, puis les mots, et enfin les phrases. Pour donner un exemple de cette insuffisance, je prendrai au hasard un chapitre : *Pronoms et adjectifs indéfinis* (p. 105-107).

Digitized by Google

L'auteur cite les principaux pronoms et adjectifs, et oublie *même*. Sur les différences d'emploi de *chaque* et *chacun*, sur l'emploi de l'adjectif possessif avec ces deux mots, sur l'emploi de *aucun* au pluriel avec la valeur négative, sur la question du nombre du verbe avec *l'un et l'autre* pour sujet, sur la différence de *l'un l'autre* et *l'un et l'autre*, etc., pas un mot. C'est par principe que M. M.-L. a été aussi peu explicite, cela ressort de l'ensemble de l'ouvrage; mais M. M.-L. semble avoir suivi un principe erroné. Il n'a pas vu nettement à quelle sorte d'élèves il s'adressait; il a voulu, ce semble, écrire une grammaire à l'usage des élèves de sixième ou de cinquième, sans songer qu'une grammaire historique ne peut convenir qu'à ceux qui ont déjà de la langue une connaissance suffisante, et que la grammaire historique doit être le complément et le couronnement de la grammaire élémentaire.

Enfin, je signalerai dans ce livre des erreurs graves, dont quelques-unes se trouvent déjà dans la petite grammaire. La théorie des voyelles, diphthongues et consonnes est incomplète et fautive en plusieurs points; par exemple, l'auteur dit que l'*e* bref, comme dans *trompette* est un *e* muet ou fermé (p. 6.); que dans *patrie*, *ie* fait diphthongue; que les *gutturales* sont ainsi nommées parce qu'elles se prononcent à l'aide du gosier; le gosier n'a affaire spécialement dans la prononciation d'aucune lettre; les gutturales sont émises à l'aide du palais. L'auteur parle des deux valeurs du *g* et oublie de parler de celles du *c*, etc. P. 19, le sujet est défini : « le mot représentant l'être qui fait une action; » ex. *Pierre a prêté un livre à Paul*. Mais dans *Pierre a été frappé*, quelle action exerce le sujet? P. 21, on voit le tableau de la déclinaison romane au IXe siècle : il en faut effacer les nominatifs pluriels *rosae* et *pastores*. M. M.-L. qui parle assez longuement du genre des noms, aurait pu dire un mot des pluriels neutres, devenus féminins parce qu'ils ont été considérés comme appartenant à la première déclinaison : cette particularité lui aurait permis d'expliquer quelques doubles genres, comme ceux de *orge*, *orgue*, etc. Les pages sur le comparatif et le superlatif dans les adjectifs et les adverbes (p. 59-62; 173-176) sont inutiles (cf. *Revue critique*, 1874, 2e semestre, p. 389). A la p. 64, on s'attendait à une explication sur les deux orthographes *mil* et *mille*. *Moi* et *toi* et *soi* (p. 80), ne viennent pas de *mihi*, de *sibi* et de *sibi* (cf. *ibidem*, p. 390). La théorie de l'imparfait *cantabam*, *chanteve*, *chantois*, *chantois*, *chantais* est inexacte; cf. *Romania*, II, 145. Les formes inchoatives en *sc* des verbes de la seconde conjugaison existent également aux trois personnes du singulier, *finis* de *finisc-o*, *finis* de *finisc-is*, *fini(s)t* de *finisc-it*, etc. Ces observations montrent que l'ouvrage pour la partie étymologique et historique doit être soumis à une révision sévère. Cependant, pour être strictement juste, il faut signaler nombre de remarques intéressantes et quelquefois neuves qui portent spécialement sur la langue du XVIe et du XVIIe siècle, dont l'auteur a fait une étude approfondie, par exemple, les observations sur le participe présent et le participe passé (p. 151 et 154).

En résumé, si la *Grammaire historique* ménage avec trop de parcimonie les explications et les règles, et si elle n'a pas su éviter de graves erreurs, elle a des détails intéressants et dans ses traits généraux elle présente les qualités qui font

Digitized by Google

l'originalité de la petite grammaire. Comme celle-ci, elle est écrite avec une simplicité qui ne manque pas d'élégance et avec une grande clarté, et se lit avec plaisir. La *Grammaire élémentaire* enfin, qui peut franchir les murs du collége et pénétrer dans les écoles communales, avec les vues hardies et justes qui la caractérisent, fait faire à l'enseignement grammatical un progrès réel.

A. DARMESTETER.

---

200. — **Étude sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000**, par Robert DE LASTEYRIE, élève de l'École des Hautes-Études, ancien élève de l'École des chartes (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fascicule 18). Paris, Vieweg. In-8°, 152 p. — Prix : 5 fr.

Il n'est guère de question plus difficile que celle de l'origine des premières maisons féodales; pour la plupart des cités de la France, la suite chronologique des comtes et des vicomtes est extrêmement malaisée à établir; et l'on a besoin de toutes les ressources de la critique et de la méthode inductive pour retrouver le lien qui unit ces personnages la plupart sans histoire. C'est à la solution d'une question de ce genre que M. de Lasteyrie a appliqué tous ses soins; il a voulu donner des anciens comtes et vicomtes de Limoges une liste aussi sûre que possible; le champ au premier abord semble assez étroit; mais si l'on songe à l'absence de tout travail véritablement critique sur la matière, à la nécessité d'employer une multitude de chartes mal copiées, mal datées, souvent d'une authenticité douteuse, on comprend la difficulté de la tâche et le mérite qu'il y a à l'avoir accomplie. C'est ce que M. de L. a fait ou à peu près, et dans ce petit volume, il y a plus de faits réellement nouveaux, plus d'aperçus vrais que dans beaucoup de gros ouvrages. L'exposition est claire, concise, trop concise quelquefois.

Sous ce titre : *Les comtes de Limoges*, M. de L. n'a pas compris l'histoire des comtes de Poitiers, maîtres du Limousin depuis le commencement du xe siècle; il ne s'est occupé que des plus anciens de ces princes. Naturellement il n'est pas facile de rendre compte d'un pareil livre, qui vaut surtout par l'ensemble des faits observés, par la méthode rigoureuse avec laquelle est menée la discussion; car à vrai dire, tous ces faits n'ont presqu'aucune valeur en eux-mêmes; il faut les grouper, en opérer pour ainsi dire la synthèse pour en composer une histoire. Nous n'avons donc qu'une ressource, c'est de parcourir le livre en indiquant les quelques endroits qui nous paraissent défectueux, en relevant quelques menues erreurs et en mentionnant les faits nouveaux, que l'auteur a mis en lumière.

P. 6-7. M. de L. supprime avec raison le comte Jocundus, que la plupart des historiens placent en tête de la liste des premiers comtes de Limoges, et démontre d'une façon péremptoire que les sources contemporaines, Grégoire de Tours et les deux vies de saint Yrieix, ne lui donnant pas cette qualité, il est difficile d'être aujourd'hui plus affirmatif que ces auteurs.

Digitized by Google

P. 10-11. D'autre part, c'est croyons-nous à tort que lui-même fait entrer dans la série un certain Barontus mentionné au VIIe siècle par un diplôme royal et par quelques vies de saints ; en effet, nous lui ferons remarquer qu'il invoque ici les arguments que tout-à-l'heure il repoussait à propos de Jocundus : aucun de ces documents ne donne positivement à Barontus le titre de comte.

P. 14 et suiv. Nous trouvons ici une excellente dissertation sur la charte de fondation de Charroux, les arguments sont concluants et bien présentés ; il est impossible de ne pas admettre avec l'auteur la fausseté partielle de cet acte.

P. 20 et suiv. C'est ici que commence la meilleure partie du livre, l'article de Gérard, comte de Limoges, que M. de L. raye de l'histoire en prouvant jusqu'à l'évidence que c'est un personnage apocryphe, que tous les actes qu'on lui a attribués, tous les faits qu'on a mis à son compte doivent être rapportés aux autres comtes Gérard, qui vivaient à cette époque.

P. 26. Autre passage tout nouveau sur Raimond, comte de Limoges, que l'auteur identifie avec le comte de Toulouse de même nom, souche de la famille qui ne s'éteignit qu'au XIIIe siècle. Peut-être faut-il voir dans le Limousin le berceau de cette race, qui a joué un rôle si important dans l'histoire du moyen-âge. Cette découverte, sur la trace de laquelle M. de L. a sans doute été mis par l'histoire de Tulle de Baluze, change complètement l'histoire de cette partie de la France et permet de comprendre le rôle joué au Xe siècle par les successeurs de ce Raimond. De plus, ce seul fait de l'identité de ces deux Raimond renverse tout le système de M. Deloche sur la transmission du comté de Limoges à la famille de Poitiers ; il est vrai que ce dernier fait reste sans explication admissible ; c'est à M. de L. que revient le devoir de combler cette lacune en poursuivant plus loin l'histoire de ces premiers comtes.

P. 39, lignes 4 et 20. Nous relevons à deux reprises une petite faute d'orthographe ; le comte de Gévaudan s'appelait *Acfred* et non pas *Alfred ;* les textes latins le nomment *Aifredus, Acfredus,* mais jamais *Adalfredus* ou *Alfredus ;* le nom français est *Aifroi* et non *Aufroi.*

P. 47. M. de L. reprend la thèse de M. Sohm, en l'appuyant du reste sur d'autres textes ; il identifie le vicomte et le *missus comitis ;* toutefois l'auteur français n'a pas osé pousser cette doctrine jusqu'au bout et identifier le *vicedominus* et le *vicecomes ;* nous croyons pourtant qu'une étude attentive des textes l'y aurait certainement conduit. M. de L. dit bien que si le *vicedominus* figure dans certains actes, c'est parce que ces actes intéressent des personnes ecclésiastiques ; nous lui ferons remarquer que les actes du IXe siècle ne devraient pas alors mentionner d'autres officiers, puisque la plupart sont relatifs à des domaines de l'Eglise. Nous serions disposés à prendre le mot de *vicedominus* dans son sens étymologique de *lieutenant du maître,* le *dominus* étant ici le comte. Cette explication lèverait toutes les difficultés.

P. 58-59. M. de L., dans quelques phrases fort ingénieuses, essaie de rapporter au comte Eudes de Toulouse l'institution des vicomtes de Limoges ; mais il est obligé d'interpréter la chronique d'Adémar de Chabannes ou plutôt son continuateur, et une affirmation appuyée sur l'interprétation d'un passage d'un

Digitized by Google

historien qui est aussi postérieur manque réellement de consistance.

P. 64-5. Sans vouloir ici trancher la question, nous ferons remarquer à l'auteur qu'il attribue au vicomte Hildegaire un règne d'une longueur extraordinaire, près de 56 ans. Nous lui recommandons ce point, au cas d'une nouvelle édition de son travail.

P. 89 et suiv. Là commence une belle série de pièces justificatives, publiées avec un soin minutieux; nous ne ferons à M. de L. qu'une seule remarque. La plupart des copies employées par lui sont du XVIIe et du XVIIIe siècle; il s'est pourtant donné la peine de mettre en note toutes les variantes. Elles sont des deux espèces : les unes de texte, il était bon de les noter, car elles peuvent changer le sens, l'éclairer ou mettre sur la trace d'une correction utile; les autres d'orthographe, il était superflu de les donner, car jamais personne n'aura l'idée d'employer ces copies la plupart fautives, pour reconstituer le texte original du Xe siècle : ce serait s'exposer à autant d'erreurs que de mots. Pour des études de cette nature, il faut un original ou une copie contemporaine; toute autre source doit être non avenue.

A. MOLINIER.

---

201. — U. CHEVALIER, **Choix de Documents historiques inédits sur le Dauphiné**, t. VI de la 3e série du bulletin de la Société de statistique du départ. de l'Isère. Montbéliard, imp. Hoffmann. 1874. In-8°, viij-400 p. — Prix : 9 fr.

Ce volume forme le t. VII de la collection des Cartulaires Dauphinois entreprise il y a huit ans par M. l'abbé U. Chevalier, et poursuivie avec une activité qui n'a jamais nui à la conscience scrupuleuse avec laquelle les textes sont édités. Le choix que nous offre aujourd'hui M. U. C. provient en majeure partie d'un recueil de pièces tirées au siècle dernier par l'érudit Guy Allard des archives de la Chambre des comptes de Grenoble et conservées aujourd'hui à la bibliothèque publique de cette même ville; le reste du volume a été emprunté par M. U. C. aux archives départementales de l'Isère. Ces cent dix pièces sont du plus haut intérêt et ajoutent beaucoup à notre connaissance sur l'histoire du Dauphiné pendant le XIVe et le XVe s. [1]. Nous y trouvons en particulier des renseignements nombreux et précis sur l'état politique, administratif, financier du Dauphiné avant et après sa réunion à la France; l'énumération des seigneuries qui devaient au Dauphin hommage et redevances (n°s 10, 76, 103), le montant des revenus de la province (n°s 45, 80, etc.), la liste des officiers, baillis, châtelains du Dauphin (n° 15); la valeur des monnaies de 1345-1350 (n° 43); les droits de souveraineté conservés par l'Empire sur le Dauphiné (n°s 44, 48, 51, 52, etc.), plusieurs procès-verbaux de convocation des Etats du Dauphiné (n°s 65, 66, etc.), un compte très-détaillé des dépenses du Dauphin Guigues VIII de 1327 à 1329 (n° 4), un acte en langue hébraïque contenant une convention des communautés juives du Graisivaudan pour le paiement de l'impôt au Dauphin en 1346 (n°34);

---

1. Deux pièces seules sont du XIIIe s., l'une de 1248, l'autre de 1298. — La plus récente est de 1483.

Digitized by Google

un long mémoire de l'archevêque Henri de Villars, lieutenant de Humbert II, pour rendre compte à ce Dauphin, alors en Orient, de l'administration de ses Etats en février 1346. Nous signalerons en outre des fragments de chroniques intéressants. L'un d'eux (n° 107) conservé aux archives de l'Isère, relate avec une grande exactitude les faits et gestes de Charles le Téméraire de 1471, époque de la bataille de Bussy, à sa mort en 1477 (15 janvier). Un document plus curieux encore est l'instruction du procès intenté en 1430 au nom de de Charles VII à Louis d'Orange comte de Chalon, pour avoir attaqué le gouverneur du Dauphiné Raoul de Gaucourt (n° 97). On y trouve un récit détaillé de la guerre dite d'Anthon, accompagné de toutes les pièces à l'appui. — Enfin nous trouvons un fait entièrement nouveau mis en lumière par trois documents tirés du recueil de Guy Allard (n°s 18-20). « Débiteur de 16000 florins à la chambre apostolique, Humbert II avait fait de vains efforts pour se libérer; c'est alors que, pressé également par d'autres créanciers, il dut proposer au pape de tenir en fief de l'Eglise romaine le marquisat de Césane, la principauté de Briançonnais, le duché de Champsaur, le comté de Graisivaudan, le bailliage de la terre de la Tour et la baronie de Faucigny. L'état des revenus de cette portion du domaine delphinal, présenté aux cardinaux commis par Clément VI, fut contrôlé par des sous-commissaires (n° 18), qui établirent à leur tour la valeur justifiée de ces six provinces (n° 19). Malgré les efforts des gens du Dauphin, pour suppléer à la différence constatée (n° 20), ces pourparlers ne semblent pas avoir eu d'autre suite. Humbert II se tourna vers Philippe de Valois, et le premier traité de transport du Dauphiné à la couronne de France fut signé le 23 février 1343[1] ». Trois actes (n°s 21, 23) se rapportent à cette cession.

Nous ne pouvons pas ici faire autre chose qu'indiquer rapidement les pièces qui ont le plus vivement attiré notre attention. Ce que nous venons de dire suffit à montrer l'intérêt exceptionnel de cette publication pour l'histoire proprement dite comme pour l'histoire du droit et des institutions. M. U. C. s'excuse de n'avoir pu dresser un index pour des documents qui sont le plus souvent une suite de noms propres. Il nous semble qu'il aurait pu tout au moins donner une table chronologique des documents. Le classement analytique donné dans la préface (p. VII) est trop insuffisant. Les annotations sont pour la plupart des variantes, ou des observations paléographiques et diplomatiques. La précision et l'intérêt des notes historiques en petit nombre ajoutées par l'auteur font regretter qu'elles ne soient pas plus multipliées. Mais si l'annotation avait glissé dans le commentaire, le volume, déjà gros, aurait pris des proportions démesurées.

---

202. — **Deutsche Puppenkomœdien**, herausgegeben von Carl Engel. II. Der Verlorene Sohn. Der Raubritter oder Adelheid von Staudenbühel. — III. Don Juan. Kœnig Cyrus. In-12. Oldenburg, Verlag der Schulzeschen Buchhandlung. 1875. — Prix : 3 fr. 50.

Les pièces à marionnettes ont, pour l'histoire générale du théâtre et de la littérature, une importance incontestable que M. Engel s'est attaché encore à faire

---

1. P. 73.

Digitized by Google

ressortir dans la préface de son second volume. Il est impossible de ne pas souscrire aux raisons qu'il apporte et de ne pas reconnaître avec lui que ces drames naïfs prennent rang, bien qu'un peu au-dessous, à côté des légendes et des chansons populaires. Aussi ne pouvons-nous qu'encourager le nouvel éditeur à continuer la publication, commencée par lui il y a deux ans avec le Faust[1], des pièces à marionnettes allemandes sous leur forme traditionnelle et authentique.

Les quatre drames populaires qui remplissent les deux volumes que nous annonçons : *L'Enfant prodigue*, *le Chevalier Brigand* ou *Adélaïde de Staudenbühel*, *Don Juan* et *le Roi Cyrus*, se recommandent à la fois par l'importance et la variété des sujets. L'enfant prodigue était déjà célèbre au XVIe siècle, et on attribue à Shakspeare un remaniement de cette légende, traduit et joué de bonne heure en Allemagne, et qui fut une des pièces favorites de Lessing. Adélaïde de Staudenbühel est moins connue ; mais ce drame si court renferme des scènes pleines de naïveté et d'un caractère vraiment national et allemand. Avec Don Juan, au contraire, nous retrouvons un sujet cosmopolite sous son origine espagnole. L'importance de cette légende et les remaniements dont elle a été l'objet de la part des génies les plus divers, — il suffit de nommer Molière et Mozart — expliquent assez l'intérêt qui s'y attache ; aussi est-ce avec raison que M. Engel en a suivi les transformations nombreuses depuis Tirso de Molina ; la pièce populaire que nous avons ici ne fait pas trop mauvaise figure à côté de celles qui l'ont précédée et inspirée ; le personnage de Don Juan en particulier y revêt un caractère de cruauté et de perversité sauvage qui contraste avec celui qui lui est attribué d'ordinaire. Quant à Cyrus, « roi de Perse, » cette comédie, dans sa forme essentiellement simple et naïve, nous montre sous un aspect nouveau le drame populaire allemand. Tout se réunit donc pour que les deux volumes que vient de publier M. Engel soient, comme celui qui les a précédés, les bienvenus pour tous les amis du théâtre et de la littérature populaire.

***

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 8 *octobre* 1875.

Le ministre de l'instruction publique communique à l'académie : 1° plusieurs documents envoyés par M. Cherbonneau pour la commission des inscriptions sémitiques ; 2° un projet de décret sur l'école archéologique de Rome (renvoyé à la commission de l'école d'Athènes).

M. Le Blant commence la lecture d'un mémoire intitulée : *Polyeucte et le zèle*

---

1. Voir *Revue critique*, 1875, I, p. 349.

Digitized by Google

téméraire. Selon les anciennes lois de la discipline religieuse, dit M. Le Blant, le Polyeucte de Corneille n'aurait point été reconnu pour un martyr; la violence à laquelle il se livre était un acte formellement réprouvé par l'église. Aussi n'est-ce point dans un des récits que l'on tient pour authentiques, comme les *Acta Sincera* de Ruinart, que Corneille a trouvé la donnée de sa pièce, mais dans une légende sans autorité. M. Le Blant cherche comment s'est formée cette légende, qui donne un acte condamné par l'église chrétienne pour une œuvre sainte et digne de la palme du martyre. L'ancienne église n'admettait un nouveau nom sur la liste des martyrs qu'après un examen préalable, et elle en refusait le titre et les honneurs à ceux qui avaient désobéi à ses lois. Or s'il était du devoir des chrétiens de souffrir la persécution avec courage, ils ne devaient point la chercher. Il n'y avait d'exception que pour ceux qui avaient faibli une première fois devant la persécution ; ceux-là pouvaient se réhabiliter en retournant d'eux-mêmes aux supplices. A tous les autres, il était défendu de s'offrir au martyre témérairement, comme de s'y refuser lâchement. Mais les chrétiens, emportés par leur zèle, n'obéissaient pas tous à cette loi. Il y avait notamment une secte, dite des circoncellions, dont les adhérents pensaient imiter suffisamment les martyrs s'ils faisaient en sorte de mourir comme eux de mort violente, de quelque façon que ce fût. Les uns recouraient au suicide, d'autres se faisaient tuer de force ou à prix d'argent. Souvent la foule honorait ceux qui étaient morts ainsi à l'égal des martyrs reconnus par l'église.

M. Th. H. Martin termine la lecture de son mémoire sur les hypothèses astronomiques des philosophes grecs qui n'admettaient pas la sphéricité de la terre (v. les séances des 5 et 12 février 1875, *Revue critique*, 1875, t. I, p. 112 et 126). Il expose le système cosmogonique et cosmographique d'Héraclite d'Éphèse (ve siècle avant notre ère), qui lui paraît contenir un certain nombre d'emprunts au système d'Anaximandre. Suivant Héraclite tous les corps se composaient d'une même substance, susceptible de prendre des formes diverses, et le monde était dans un état de transformation perpétuelle. Le feu et l'eau n'étaient point des éléments distincts, mais deux états contraires d'un même élément. Les astres étaient, selon Héraclite, des feux alimentés par les exhalaisons des eaux de la mer, et contenus dans des nacelles obscures, qui les empêchaient de s'enlever. La nuit et l'hiver étaient dus à des diminutions diurnes et annuelles des exhalaisons marines qui alimentaient le soleil, les éclipses à un retournement accidentel de la nacelle de cet astre ou de celle de la lune. — — M. Martin expose ce système dans le plus grand détail. Il conclut ensuite, sur l'ensemble de son mémoire, en faisant remarquer combien était faible la part d'idées vraiment scientifiques que contenaient les spéculations de ces philosophes.

M. Michel Bréal fait une lecture sur diverses étymologies de mots latins. Quelques-unes de ces étymologies lui ont été suggérées par l'étude des dialectes italiques. D'autres sont les résultats d'un travail entrepris, sous la direction de M. Bréal, par la conférence de grammaire comparée de l'école pratique des hautes études, qui a pour but de rassembler les éléments d'un dictionnaire éty-

Digitized by Google

mologique de la langue latine. Les étymologies exposées par M. Bréal à cette séance sont les suivantes :

1° *filius*. Ce mot, comme on l'a déjà remarqué, signifie proprement nourrisson, et il est parent du grec θηλή. On le trouve employé au sens propre en ombrien, dans les tables eugubines, qui mentionnent parmi les animaux désignés pour servir de victimes dans les sacrifices des *sues filios* ou *felios* et des *sues gomias*. Les premiers sont des cochons de lait. Les *sues gomias* sont des porcs engraissés ; le mot se retrouve en latin sous la forme *gumias* avec l'acception dérivée de « gourmand » : on en a deux exemples en ce sens, tirés de Lucilius. — Il y a aussi en latin quelques mots analogues à *filius* où l'acception primitive s'est conservée, comme *felebris*, qui désigne un animal nourri de lait.

2° *mensa*. Au 7e livre de l'Enéide, les Troyens à la fin d'un repas mangent des pains qui leur avaient servi pour poser les autres mets, et ainsi s'accomplit l'oracle qui avait annoncé qu'ils mangeraient jusqu'à leurs tables, *mensas*. La légende, sous cette forme, est étrange, et sans doute quelque peu défigurée. Les tables d'Iguvium semblent en fournir l'explication. Parmi divers genres de gâteaux, elles en mentionnent un appelé *mefa*. Or en ombrien *ns* devient souvent *f*. La forme latine correspondante serait donc *mensa*. M. Bréal pense que dans la légende primitive l'oracle contenait un jeu de mots : il semblait parler de tables, *mensae*, mais c'était des gâteaux du même nom qu'il fallait entendre.

3° *interpres*. M. Curtius a rapproché la seconde partie de ce mot du grec φράζω, parler, mais ce rapprochement ne convient ni pour la forme, ni pour le sens. Par *interpres* on entendait autrefois non-seulement celui qui parle pour un autre, mais toute espèce d'intermédiaire. M. Bréal pense qu'à l'origine ce mot a dû signifier un courtier de commerce, et que dans la dernière syllabe il faut reconnaître la racine *pra* ou *par*, vendre, qui se trouve en grec dans πιπράσκω et en latin dans *pretium*.

4° *carmen*. M. Bréal rapproche ce mot du sanskrit *çasman*, invocation (de la racine *çaṅs*, réciter, prononcer des formules). Le latin a changé l'*s* en *r* comme dans *ueternus* de *uetus*, *diurnus* de *dius*, etc. Le sens propre de *carmen* est « formule » et non « poème », comme M. Bréal le montre par divers exemples.

Ouvrage déposé : L. Lèques, Histoire de la gendarmerie, Paris, 1874, in-8°. — *Présenté de la part de l'auteur par M. Desjardins :* Ch. Clermont Ganneau, Observations sur quelques points des côtes de la Phénicie et de la Palestine.

Julien Havet.

ERRATA.

N° 41. P. 228, l. 13, rétablir le mot *littéraire* après *l'histoire*. — Ibid. note 1, l. 3, lisez ΔΙΑΣΚΕΠΣΕΙ.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 23 Octobre — 1875

Sommaire : 203. PIERRET, Vocabulaire hiéroglyphique, fasc. I. — 204. KIÆR, La Langue de Juvénal. — 205. AYER, Phonologie de la langue française; SCHELER, Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins. — 206. DE GODEFROY-MÉNILGLAIZE, Les savants Godefroy. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

203. — **Vocabulaire hiéroglyphique** comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques, classés alphabétiquement par Paul PIERRET, conservateur-adjoint des Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre. 1re fascicule. In-8°, ij-80 p. 1875. Paris, Franck. — Prix : 6 fr.

Le *Dictionnaire* et la *Grammaire* de Birch font partie d'un ouvrage qui coûte près de deux cents francs; le *Dictionnaire* de Brugsch vaut de cinq cents à six cents francs : ce sont là des prix bien faits pour décourager l'étudiant et empêcher le recrutement du personnel égyptologique. M. Pierret a voulu mettre à la disposition de tous un manuel commode et surtout à bon marché qui permît aux commençants d'aborder directement les textes et servît jusqu'à un certain point de complément aux Dictionnaires publiés jusqu'à ce jour. Il a mis dans son Vocabulaire non-seulement les mots déjà classés par Champollion, par Birch, par Brugsch et par Chabas, non-seulement les noms royaux, géographiques et divins, mais encore tous les mots nouveaux qu'il a rencontrés au cours de ses études, tous ceux qu'il a trouvés épars dans les travaux des différents égyptologues. Son recueil sera évidemment ce qu'il y a de plus complet dans l'espèce.

M. P. n'a pu cependant ni tout contrôler, ni tout relever :

1° *A*ÂF (p. 12, mot 5) est traduit d'après Devéria *prix*, *récompense*. Il signifie *tordre*, *tresser*, *faire la corde* (*Denkm.* II, 126) et se rattache à une racine * ÂF, qui donne *A*ÂF, UÂF et par adjonction de N, ÂFEN, ÂFENI, ÂFENN*U*.

2° Je prends dans mes notes un certain nombre de mots qui paraissent avoir échappé à l'attention de M. Pierret et de ses devanciers.

A*H*, s'extasier (Mariette, *Denderah*, I, 19, *a* 4).

A*T*ES, espèce de fleur (*Anastasi* III, 2, l. 3-4).

*A*PT, condamner (*Anastasi* II, 6, l. 5-6).

*A*MMTI, ceux qui habitent le tombeau (?) (Mariette, *Monuments divers*, I, 57 *a*, l. 5-6).

*A*M-*H*ÂT-U, ancêtres (Champollion, *Notices* II, 51).

*A*MAT, bouquetin fauve, femelle (Champollion, *Notices* II, 360).

*AH*TI, gosier (*Papyrus de Boulaq*, I, 10, l. 21).

*AH*TI, pâteux, épais, visqueux (*Papyrus de Boulaq*, pl. 8, l. 20; pl. 10, l. 2).

ÂÂ, taureau (*Denkm.* II, 131).

Digitized by Google

ÂÂ, affirmer (*Papyrus de Berlin*, I, 143).

ÂRUI, pousse de palmier (*Papyrus de Boulaq*, I, 12, l. 5).

ÂTAL, potier, mouleur (Mariette, *Denderah*, I, 28, 4e règ. l. 7).

On voit par le petit nombre des rectifications et des additions combien peu le travail de M. Pierret laisse à désirer. J'espère qu'il sera terminé le plus promptement possible et sera assez peu coûteux pour ne pas décourager les étudiants de bonne volonté mais de bourse légère.

G. MASPERO.

---

204. — **Sermonem D. Junii Juvenalis** certis legibus astrictum ex accurata inquisitione locorum atque interpretatione demonstrare conatus est Ludolphus O. KIÆR. Hauniæ, Hoest. 1875. In-8°, 241 p. — Prix : 6 fr.

M. Kiær traite d'abord des particularités de la métrique de Juvénal, ensuite de celles qu'offre sa langue dans l'ordre des mots, l'emploi des conjonctions copulatives, l'ellipse, l'interrogation, l'infinitif, l'impératif et le participe, l'accord du sujet et de l'attribut, les changements de nombre, de sujet, de temps et de mode, les cas, les tropes; il termine par une liste des mots grecs employés par Juvénal.

M. K. n'a pas suffisamment cherché à interpréter les faits qu'il a rassemblés et dont bon nombre s'expliquent par le genre de poésie que Juvénal a cultivé et par la manière dont il le comprenait. La satire était un genre qui se rapprochait du ton de la conversation, *sermoni propiora*, comme dit Horace; et c'est ce qui explique pourquoi la langue et la métrique de Virgile sont fort différentes de celle de Juvénal : d'autre part Juvénal mettait, comme Perse lui en avait d'ailleurs donné l'exemple, plus d'imagination poétique dans la satire qu'Horace, dont le ton est beaucoup plus familier. Il faut tenir compte aussi des exigences de la métrique, quand on étudie la langue d'un poète. Si Juvénal a toujours employé *fame*, et les noms propres grecs en *e*, *Migale*, *Thymele*, *Tisiphone* de telle sorte que leur dernière syllabe soit la première d'un pied, il n'a pas suivi « certam regulam; » il ne pouvait pas les placer autrement dans un hexamètre. Enfin le hasard est pour beaucoup dans la fréquence, la rareté ou l'absence d'un mot, d'une locution, d'un tour. Je ne puis voir que quelque chose de purement fortuit dans le fait que Juvénal n'emploie *neque* que sept fois, et met *nec* partout ailleurs; il faut songer que nous n'avons que 3588 vers de Juvénal[1]. Dans l'ensemble la langue de Juvénal n'offre pas de particularités caractéristiques, et je ne vois rien d'important à conclure des faits rassemblés par M. K.

Les parties de l'ouvrage où M. K. a proposé une interprétation nouvelle ou défendu une interprétation ancienne de bon nombre de passages de Juvénal me paraissent meilleures. Je ne puis être de son avis sur quelques-unes; et pour

---

1. A plus forte raison quand il s'agit de Perse, qui n'a que 664 vers, ne peut-on rien conclure de l'absence ou de la rareté d'une locution.

Digitized by Google

commencer par cette partie désagréable de ma tâche, je ne saurais approuver la manière dont M. K. ponctue et explique (p. 20-22) les vers (XI, 21-23) :

> Refert ergo quis hæc eadem paret; in Rutilo nam
> Luxuria est, in Ventidio laudabile nomen
> Sumit et a censu famam trahit.

Il sépare « laudabile nomen » de « sumit » et le construit comme attribut de « est » opposé à « luxuria, » ce qui semble forcé et inutile; mais il a raison de trouver le sujet de « est », « sumit » dans « quis haec eadem paret » où il est en effet contenu, « eadem agendi ratio. » Heinrich (qui, pour le dire en passant, est un fort médiocre interprète) a eu tort de voir une tautologie dans « laudabile ..... trahit, » qui est une manière de s'exprimer très-familière aux poètes latins. — Dans XI, 86 et suivants, M. K. met une virgule après (89) « ligonem », et rattache à ce qui précède « quum tremerent autem ..... tout en conservant « autem, » ce qui pour moi est absolument inintelligible. — Dans VI, 87-90 :

> « Et quando uberior vitiorum copia? quando
> Maior avaritiae patuit sinus? Alea quando
> Hos animos? Neque enim loculis comitantibus itur
> Ad casum tabulae, posita sed luditur arca. »

M. K. sous-entend « habuit » avec « hos animos » en l'extrayant de « quando » maior avaritiae patuit sinus » qui serait l'équivalent de « quando avaritia sinum » maiorem habuit. » Ne serait-il pas plus simple de sous-entendre « sustulit » que le sens impose pour ainsi dire à l'esprit? — Dans la satire VIII après avoir invectivé contre les rapines des gouverneurs de provinces, Juvénal ajoute (121-124) :

> Curandum imprimis, ne magna injuria fiat
> Fortibus et miseris. Tollas licet omne quod usquam est
> Auri atque argenti : scutum gladiumque relinques
> Et jacula et galeam : spoliatis arma supersunt.

M. K. croit que le poète a voulu dire : « il faut prendre garde de maltraiter des » populations braves et de leur laisser leurs armes; » et il paraphrase ainsi : « tollas licet aurum atque argentum, si scutum, gladium, jacula reliqueris, arma » iis supersunt, et his armis injuriam ulcisci conabuntur. » Il préfère la leçon *relinquas* de quelques manuscrits. Il y a une sorte de naïveté à dire : « si on leur » laisse leurs armes, il leur restera des armes. » Le poète a voulu dire évidemment : « on a beau leur enlever leur or et leur argent, on leur laissera le fer » avec lequel ils peuvent fabriquer des armes. » La confection des armes de guerre était alors chose moins compliquée qu'aujourd'hui. — Dans les vers (VI, 535-541), dont Madvig a rectifié le premier la ponctuation,

> Ille petit veniam, quoties non abstinet uxor
> Concubitu sacris observandisque diebus,
> Magnaque debetur violato poena cadurco,
> Et movisse caput visa est argentea serpens.
> Illius lacrimae meditataque murmura praestant,
> Ut veniam culpae non abnuat ansere magno
> Scilicet et tenui popano corruptus osiris.

M. K. pense avec raison que les propositions « ille ..... » « illius ..... » se

Digitized by Google

rapportent au même fait, et qu'il ne faut pas de point après « serpens; » et du reste Hermann avait déjà mis un point et virgule. Mais il se trompe quand il explique ainsi la suite des idées « quoties uxor concubitu non abstinet, ille veniam » petit, et *si* magna poena ..... visa est, illius lacrimae praestant ..... » Il me paraît évident, comme le propose ensuite M. K. lui-même (140-141), que les vers 537-538 « magnaque ..... serpens » dépendent de « quoties, » et désignent les prodiges par lesquels le dieu manifeste sa colère; mais je ne vois pas la nécessité de mettre alors un point après « petit veniam. » — Dans la satire VI, Juvénal parlant des inconvénients qu'il y a à être marié à une femme belle et honnête, mais orgueilleuse comme Cornélie ou Niobe, ajoute (178-185) :

Quae tanti gravitas, quae forma, ut se tibi semper
Imputet? Huius enim rari summique voluptas
Nulla boni, quoties animo corrupta superbo
Plus aloes quam mellis habet.

C'est à tort que M. K. abandonne l'explication donnée par Ruperti et adoptée par les autres commentateurs. Il entend par « gravitas » la fécondité de la femme, prend « tibi » pour une apostrophe à l'épouse orgueilleuse, et, ne tenant aucun compte (je ne sais pourquoi) de « semper, » il commente « se tibi im- » putet » par « tuam contumaciam atque superbiam ferat, » ce que je ne puis comprendre. Il ne me paraît pas douteux qu'il ne faille sous-entendre l'idée de « morum » avec « gravitas, » que ces abstractions ne soient le sujet de « im- » putet, » que « tibi » ne se rapporte au mari, et que « imputare » ne doive être pris dans le sens qu'il a très-souvent chez les écrivains de ce temps, « mettre » sur le compte d'un autre une chose comme un bienfait dont il doit vous être » reconnaissant; » par exemple dans Tacite (*German.* 21) « Gaudent muneribus, » sed nec data imputant, nec acceptis obligantur. » — Dans VI, 444-446,

Imponit finem sapiens et rebus honestis;
Nam quae docta nimis cupit et facunda videri
Crure tenus medio tunicas succingere debet,
Caedere Sylvano porcum, quadrante lavari

la conjonction « nam » ne me semble pas employée elliptiquement, par forme de prétermission comme elle l'est souvent : « je ne parle pas de ..... car » elle indique la cause pour laquelle une femme raisonnable garde une certaine mesure dans la science et l'instruction; *car* celle qui n'en garde pas n'est plus une femme. — Dans la satire VI, Juvénal parlant des superstitions des femmes, d'abord de celle qui ne fait rien sans consulter, comme nous dirions aujourd'hui, l'almanach, continue ainsi (582) :

Si mediocris erit, spatium lustrabit utrinque
Metarum et sortes ducet, frontemque manumque
Praebebit vati crebrum poppysma roganti.
585 Divitibus responsa dabunt Phryx augur et Indus
Conductus, dabit astrorum mundique peritus
Atque aliquis senior, qui publica fulgura condit :
Plebeium in Circo positum est et in aggere fatum.
Quae nudis longum ostendit cervicibus aurum
590 Consulit ante phalas delphinorumque columnas,
An saga vendenti nubat caupone relicto.

Digitized by Google

Hae tamen et partus subeunt discrimen et omnes
Nutricis tolerant fortuna urgente labores;
Sed jacet aurato vix ulla puerpera lecto.

On a trouvé, non sans raison, du désordre dans ce développement. M. K. fait remarquer que le poète parle d'abord de la femme pauvre qui consulte au cirque, puis de la femme riche qui consulte chez elle, ensuite d'une femme riche du peuple (divitem cauponam) qui consulte au cirque. Pour remédier à cet inconvénient, il propose de transposer les vers 582-584 après le vers 591, réunissant ainsi tout ce qui se rapporte aux consultations faites dans le cirque. Au point de vue de la langue j'y vois un inconvénient : c'est que le futur employé dans les vers 582-584 correspond au futur employé dans les vers 585-587 : ce qui semble indiquer que ces groupes de vers ne peuvent être séparés. Reconnaissons que l'ordre n'est pas rigoureux, que le poète après avoir opposé la femme, non pas pauvre, mais de petite condition à la femme riche, reprend le premier membre de l'antithèse sous une autre forme, et je crois, pour passer au développement qui commence avec le vers 592. Il n'y a là rien qui ne puisse être toléré chez un poète[1]. C'est à tort que M. K. et déjà avant lui Madvig[2] considèrent les pendants d'or comme une marque de richesse; les paysannes d'Italie en portent encore aujourd'hui pour la plupart. Pourquoi une femme du petit commerce, une femme « mediocris, » n'en aurait-elle pas porté du temps de Juvénal? Elles ne les avaient pas sans doute en or massif. — M. K. propose aussi une transposition dans VI, 224-229 :

Imperat ergo viro, sed mox haec regna relinquit
225 Permutatque domos et flammea conterit, inde
Advolat et spreti repetit vestigia lecti.
Ornatas paullo ante fores, pendentia linquit
Vela domus et adhuc virides in limine ramos.
Sic crescit numerus, sic fiunt octo mariti.

Rapportant les vers 227-228 à la célébration du second mariage avec le premier mari, il les transpose après le vers 224 « .....relinquit, Ornatas, etc. » Il me semble qu'alors il manquerait précisément ce que nous trouvons dans le texte, l'indication de la rapidité avec laquelle la femme inconstante quitte le second mari pour revenir au premier; « domus » se rapporte à la maison du second mari. Je ne mettrais qu'un point et virgule après « lecti. »

---

1. Il y a bien d'autres incohérences dans Fénelon. Condillac a déjà remarqué (*art d'écrire*, III, 2) qu'il y a peu de suite dans le tableau de l'avarice de Pygmalion, et qu'en général « le tissu » du style de Bossuet « est mieux formé. » On trouve un exemple du défaut d'ordre habituel à Fénelon à la fin du IVe livre dans la description d'ailleurs poétique de l'apparition d'Amphitrite : « Après eux (les Dauphins) venoient *des Tritons*, qui » sonnoient de la trompette ..... *ils environnoient le char d'Amphitrite traîné par des che-* » *vaux marins*..... Une troupe de nymphes nageoient en foule derrière le char..... La » déesse ..... avoit un visage serein et une douce majesté qui *faisoit fuir les vents* séditieux..... *Les Tritons conduisoient les chevaux et tenoient les rênes dorés*..... On voyoit au » milieu des airs Eole ..... son visage ..... sa voix ..... ses yeux ..... *tenoient en silence* » *les fiers aquilons*..... »

2. *Opuscula Academica*, II, 198. Je ne crois pas qu'on puisse entendre « longum » aurum » d'un collier; le mot me semble désigner de longs pendants d'oreille que l'on voit de chaque côté du cou nu.

Digitized by Google

Il y a un certain nombre de passages que M. K. me paraît avoir très-heureusement éclaircis. Il est certain que dans XV, 134-136 « Plorare ergo jubet cau- » sam dicentes amici Squaloremque rei », il y a quelque chose qui ne peut se construire; le sens est rétabli si on lit « atque rei, » construction semblable à « coctae siliginis offas et madidae » (V, 71). — Dans la satire IX, Naevolus après s'être écrié (139) « Quando ego figam aliquid, quo sit mihi tuta senectus » A tegete et baculo? » exprime ses vœux, et ajoute (146) « sufficiunt haec, » Quando ego pauper ero. Votum miserabile, nec spes his saltem. » M. K. fait remarquer qu'il vaut mieux mettre un point après « haec, » et un point d'interrogation après « ero. » Le poète fait dire à Naevolus : « quand aurai-je ce qui » après tout n'est pour moi que de la pauvreté? » — M. K. rétablit aussi le sens et la construction par le changement de la ponctuation dans XIV, 227-232.

Nam quisquis magni census praecepit amorem
Et laevo monitu pueros producit avaros
Et qui per fraudes patrimonia conduplicare
Dat libertatem et totas effundit habenas
Curriculo.

Il explique, comme l'avait fait déjà Ruperti, « et » (228) par « etiam, » sous-entend « praecepit » avec « conduplicare, » et par conséquent met une virgule après « amorem, » et « conduplicare. » —Il y a une difficulté sérieuse dans X, 173-178 :

Creditur olim
Velificatus Athos et quidquid Graecia mendax
Audet in historia, constratum classibus isdem
Suppositumque rotis solidum mare; credimus altos
Defecisse amnes epotaque flumina Medo
Prandente, et madidis cantat quae Sostratus alis.

M. K. trouve avec raison que les mots « constratum ..... mare » sont construits et placés singulièrement. Il remédie à ce désordre très-simplement en supprimant le point et virgule après « mare, » et en mettant une virgule après « credimus, » avec lequel il construit « constratum..... » ou avec quelques manuscrits « quum » stratum..... »

On voit que le travail de M. Kiær n'est pas inutile à l'interprétation de ce poète difficile.

Charles THUROT.

---

205. — **Phonologie de la langue française**, par C. AYER, directeur de l'Académie de Neuchâtel. Paris, Neuchâtel et Bruxelles. 1875. 1 vol. in-12, viij-136 p.
Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins, par A. SCHELER. Paris et Bruxelles. 1875. Un volume in-16, viij-259 p.

Voici deux petits traités de phonétique française que nous envoient la Suisse et la Belgique, preuve des progrès que fait au delà de nos frontières l'étude scientifique de notre langue. Traitant le même sujet, il convient de les réunir ensemble et de les étudier dans un même article.

Digitized by Google

La *Phonologie* de M. A. est composée de trois parties. La première (*Nature et formation des sons*, p. 1-34) étudie les sons en général, les voyelles, les consonnes et donne la théorie de l'accent tonique. Cette étude moitié physiologique, moitié philologique est en général exacte; elle pèche toutefois par le manque de précision; l'analyse des sons n'est pas aussi approfondie qu'elle pourrait l'être dans l'état actuel de la science. Le ch. IV de cette première partie (*De l'Euphonie en français*) contient un singulier mélange de remarques justes et neuves et d'assertions fausses. D'où l'auteur a-t-il tiré ce principe « général dans l'ancien français » que *la syllabe finale ne peut être terminée phonétiquement que par une voyelle* (*e* muet ou voyelle sonore) et que par suite les consonnes finales étaient muettes (p. 25-26)? De même au ch. suivant (*Quantité et accent*), l'auteur établit que l'accent porte sur la dernière syllabe, à moins qu'elle ne soit muette; or, ajoute-t-il, comme cet *e* muet ne sonne pas et comme d'un autre côté *l'accent ne peut reposer que sur une syllabe terminée phonétiquement par une voyelle*, il suit de là que la consonne qui vient après la voyelle accentuée ne se fait pas entendre (*salu*[t] *parle*[r]) ou commence une nouvelle syllabe (*vi*-de, *gro*-sse; *hau*-t in*térêt*, etc.) et que dans les mots dont on fait sonner la consonne finale sans qu'il y ait liaison, par exemple dans *sec*, *mer*, il y a en réalité deux syllabes et non une (p. 31). Bizarre théorie qui repose sur une fausse analyse des sons et l'ignorance de l'histoire de l'*e* féminin en vieux français.

La deuxième partie a pour objet l'histoire des lettres latines. C'est de beaucoup la plus importante, et elle embrasse plus de la moitié de l'ouvrage (p. 34-123). Elle commence par des considérations remarquables sur la formation populaire et la formation savante et sur les principes généraux des modifications euphoniques (permutation, assimilation, contraction, métathèse, élision, addition de lettres, etc.). La *loi d'équilibre* que l'auteur croit trouver entre l'action de la syllabe initiale où domine la consonne et la syllabe accentuée où domine la voyelle et à laquelle il attribue principalement la syncope des voyelles et des consonnes (p. 42), n'est pas aussi apparente qu'il le pense. Il ne la fonde guère que sur l'exemple de *délié* (delicatus) et *comté* (comitatus) (p. 51) où la chute de la consonne *c* aurait pour résultat le maintien de la voyelle atone *ĭ*, et réciproquement la chute de la voyelle atone *ĭ*, celui de la consonne *m*. Or l'exemple de *délié* est faux, parce que la seule forme connue du vieux français est *delgié* qui dérive régulièrement de *delicatus* par la chute de la protonique brève *ĭ*[1]. Cette loi d'équilibre dont on ne saisit pas d'ailleurs nettement l'action et qui en outre serait en contradiction avec la loi de la chute de la protonique, ne nous paraît pas fondée.

Quand M. A. arrive à l'étude des voyelles (p. 58), il reproduit fidèlement Diez: or l'on sait que la phonétique romane, et spécialement la phonétique française, créée par l'illustre auteur de la *Grammaire comparée des langues romanes*, est restée même dans la troisième édition de ce livre classique, en arrière des décou-

1. *Délié* date du XVe siècle et semble dû à une confusion avec le participe *deslié*.

Digitized by Google

vertes nouvelles ; d'ailleurs, depuis la publication de la troisième édition (1870) la science a marché à grands pas ; aussi la théorie des voyelles, malgré le soin qu'y a apporté l'auteur, est insuffisante. Trop souvent M. A., suivant en cela les errements du maître, fait une large part aux mots de formation savante ou aux mots populaires dont l'orthographe a été rajeunie, et qu'il cite comme des anomalies : par exemple il faut effacer (p. 62) *clair*, *aile* (vieux français *cler, éle*), *chandelle* (v. fr. *chandoile*), *pèse* (v. fr. *poise*); (p. 63) *lac*, *grave;* (p. 64), *mode, école, rude*, etc., etc. La façon dont sont cités les exemples où entre le groupe *oi* (*ui*), montre que l'auteur n'est pas au courant de la question compliquée que soulève ce groupe. Le résumé que M. A. donne (p. 69) du traitement des voyelles accentuées est en partie inexact : *ō* par exemple ne se confond pas avec *ŏ* quoique tous deux aboutissent généralement à *eu*. Pour les voyelles dites *en position*, l'auteur ne paraît pas se douter de l'action de la quantité sur l'altération phonétique. Des faits d'ordre divers sont groupés confusément sans explication. Ainsi pour *e* en position latine ou romane, l'auteur dit qu'il se maintient. « Quelquefois cependant, ajoute-t-il (p. 66), il devient *ie : neptia*, » nièce; — *ei* ou *oi : sec(a)le*, seigle; *stella*, étoile; — et même *i* ou *a : despectus*, » dépit; *lucerna*, lucarne. » Quelle confiance dans la sûreté des lois phonétiques peuvent inspirer au lecteur ces prétendues exceptions dont il ne se rend pas compte? En somme, l'auteur, avec tout son talent d'exposition, n'a pas su donner à cette théorie du vocalisme l'exactitude et la précision voulues.

La théorie des consonnes est plus approfondie, et l'auteur ajoute quelque peu à Diez. La modification la plus importante consiste à séparer les groupes de consonnes des consonnes simples, que Diez avait confondus. Cette division éclaire d'un jour nouveau les lois qui régissent la phonétique des consonnes; toutefois là encore l'auteur aurait pu aller plus loin qu'il n'a fait, et au lieu de se contenter de constater les faits et de citer les exemples en détail, il aurait pu formuler des lois générales qui ressortaient elles-mêmes des exemples mieux groupés. Ainsi en considérant d'abord dans les consonnes simples toutes les consonnes initiales; puis toutes les médiales; puis toutes les finales; il serait arrivé à des formules plus nettes, plus propres à s'imprimer dans l'esprit du lecteur, et qui offraient en outre cet avantage de reparaître dans la théorie des groupes[1]. Reconnaissons toutefois que si dans la théorie des groupes, M. A. n'a pas su arriver à des lois plus générales, et si souvent ses explications sont contestables[2], cette partie offre l'avantage de réunir en quelques pages un ensemble d'exemples dont on peut tirer bon parti.

La troisième partie (*les Lettres françaises*) ne contient que quelques pages

1. Voir plus bas, page 268.

2. L'*u* de *coude* (cubitus) ne vient pas du *b* (p. 116); c'est l'*u* de *cubitus* qui donne régulièrement *ou*. *El* donne *eau* et non *au* (p. 112); *dauphin* vient de **dalphinus*, *aumône* de **alimosina; eau* lui-même vient non pas du changement de *èl* en *al* avec maintien d'un *e* étymologique non prononcé, mais du changement de *èl* en *èal*, *èàl*, *eal*, *eau*, avec *e* féminin jadis prononcé (cf. plus bas, p. 267). La théorie de la gutturale (p. 103 et suiv.) est en grande partie inexacte. *Caisse* (p. 120) est provençal; *capsa* a donné en fr. *châsse*. etc., etc.

Digitized by Google

(123-136). C'est un court et très-rapide exposé des principales règles établies par Diez dans sa *Grammaire* (I, 336-433 de la traduction française). Nous y trouvons quelques remarques nouvelles, entre autres cette observation très-juste qu'il n'y a plus en français de diphthongues réelles et que dans *ia* de *diable* par exemple l'*i* est consonne.

En somme ce petit livre a le grave inconvénient d'être en retard sur les dernières découvertes. Il est par trop insuffisant; c'est dommage, car il est fait avec soin et travail; et l'auteur y fait preuve d'un talent réel d'exposition, surtout dans les considérations générales. L'intérêt de ce livre, outre les vues d'ensemble, est de présenter réunis commodément pour les lecteurs les traits les plus importants de la phonétique française qu'il faudrait aller chercher dans tout le premier volume de Diez. Signalons-y encore des rapprochements avec les dialectes de la Suisse romande qui ont leur prix.

Le jugement que nous venons de porter sur le livre de M. A. peut s'appliquer dans ses traits généraux, et sauf quelques restrictions, à celui de M. Sch. Quoique supérieur en bien des points à la *Phonologie*, l'*Exposé* non plus ne satisfait pas les exigences d'une science devenue aujourd'hui sévère et rigoureuse. Et avec M. Sch. la critique a d'autant plus le droit de se plaindre que l'auteur porte un nom bien connu dans la philologie française. Noblesse oblige. L'auteur du *Dictionnaire* d'étymologie et de ces éditions de nos vieux textes si appréciées par le public compétent, se devait à lui-même de mettre son œuvre au courant des derniers travaux. Aux faits réunis par Diez, l'auteur se contente d'ajouter généralement le résultat de ses propres recherches consignées pour la plupart dans son *Dictionnaire*. Mais celles de MM. Paris, Meyer, Schuchardt, Mussafia, Ascoli, etc., qui ont dans ces dernières années transformé la phonétique romane, quoi qu'il en dise dans sa préface, M. Sch. semble les avoir laissées de côté.

L'ouvrage de M. Sch. est plus développé que celui de M. A. Tandis que celui-ci consacre une soixantaine de pages (assez compactes, il est vrai) à la théorie des sons latins (p. 56-123), M. Sch. étend son exposition sur plus de deux cent cinquante pages, et, malgré cela, il ne se permet aucune considération générale. A peine quelques lignes sur l'accent tonique, et il entre immédiatement en matière, commençant par exposer la chute des atones (p. 3-55) pour arriver au traitement des toniques et des atones qui se maintiennent (75-141) et terminer par l'étude des consonnes (143-259) gutturales (148), labiales (187), dentales (210). Cet ouvrage est donc une collection de faits et d'exemples groupés suivant certains principes que l'auteur expose d'un style parfois algébrique et avec la sévérité d'un formulaire de chimie. A cela je ne vois pas de mal et la science ne perd rien à être présentée dans son austère nudité.

Mais si M. Sch., grâce à ce plan et à cette méthode, entre dans plus de détails que M. A.; s'il donne plus de développements aux questions, multiplie les exemples anciens et modernes, signale parfois les difficultés spéciales, et essaie des solutions; si en un mot il aspire à la rigueur et à la précision, il faut le reconnaître avec regret, il est loin d'arriver au but qu'il se propose. Un rapide aperçu du livre suffira pour s'en convaincre.

Digitized by Google

L'auteur étudie d'abord les atones finales, lesquelles tombent ou sont remplacées par un *e* muet quand la dernière atone est *a* ou quand cette atone est précédée de consonnances composées. « On trouve d'ailleurs, ajoute M. Sch., » de nombreux vocables sous les deux formes avec ou sans *e* muet : avarus » *-avare* et *aver**, casa *-case* et *chez;* firmus *-ferme* et *ferm*;* rigidus *-roide* et *roit;* » tormentum *-tourmente* et *tourment;* granum *-graine* et *grain;* legumen *-légume* » et *léun**[1]. » Pourquoi rapprocher et donner comme des anomalies des formes qui doivent leur explication à des causes diverses? *Avare, case, légume* sont des mots savants ou étrangers; *ferme, roide* sont *ferm, roit* refaits, comme d'autres adjectifs, sur les féminins; *tourmente, graine* sont *tormenta, grana.* — Dans les *proparoxytons,* M. Sch. montre comment la première atone tombe, et comment les deux consonnes tantôt restent avec un *e* muet final (ordinem, *ordre*), tantôt se réduisent à une consonne avec *e* muet (domina, *dame*), tantôt sont représentées par une consonne simple (nitidus, *net*) (p. 6-8). Ces trois lois sont établies par des exemples abondants et en général exacts; mais qu'est-ce qui détermine pour chacun de ces exemples l'application de l'une ou de l'autre de ces lois? Quel est l'action de la voyelle finale? des groupes de consonnes? Sans doute la plus grande partie de ces explications doit être réservée pour la théorie des consonnes, mais pourquoi M. Sch. entreprend-il dès le début, dans le chapitre des atones, la théorie des groupes? Car il a cru utile d'étudier en détail les *proparoxytons* et après avoir exposé les trois lois dont nous venons de parler, il prend un à un les divers suffixes *ĭcus, ĭcem*[2], *ĭlis, ŭlus,* etc., et montre ce qu'ils ont donné dans la formation populaire et dans la formation savante. On ne peut qu'approuver ces développements qui, par le nombre considérable d'exemples mis sous les yeux du lecteur, font toucher du doigt la différence radicale qui sépare les deux systèmes de formation de mots; toutefois il suffit que l'auteur montre la chute des voyelles atones dans les mots vulgaires et l'oppose au maintien des mêmes voyelles dans les mots savants sans avoir besoin de s'occuper du sort des consonnes et d'empiéter, comme il le fait durant vingt-cinq ou trente pages, sur la théorie des consonnes. Mais ceci n'est qu'un défaut de composition. Ce qui est plus grave ce sont les exemples mal choisis, mal groupés ou mal expliqués, comme dans la page 35 où l'auteur étudie le groupe *eus, ius* dans des mots dans lesquels « l'élément *e, i* disparaît sans trace, si ce n'est qu'il sauvegarde au *t* ou » au *c* qui précède, leur caractère sifflant *qu'ils avaient déjà en latin* (!) » Et l'auteur, à l'appui de cette règle, cite sans distinguer des mots savants et des mots populaires, des mots où l'*i* agit sur la voyelle accentuée et des mots où il agit sur la consonne, etc.[3].

---

1. L'auteur ajoute en note : « C'est *peut-être* sous l'influence de leur pluriel en *a* que » beaucoup de substantifs neutres ont revêtu la forme féminine. » Pourquoi *peut-être?*

2. Citons en passant le singulier lapsus ou la singulière faute d'impression qui, dans la note 1 de la page 13, fait écrire *ĭcem* dans *perdĭcem, radĭcem, junĭcem, cornĭcem.*

3. *Abstème, audace, factice, *omecide, justice, sanguin, superbe* sont de formation savante; *postiche* est italien; *aŭr* est **agŭrium, agŭirum, agŭrum* (ŭ = ŭi), *agur, aŭr; cil, fils, lis* ont l'*l* mouillée en vieux français *cilz, filz, lilz; joie* est *gaudia, janua, joie;* etc., etc.

Digitized by Google

La théorie des voyelles accentuées laisse aussi à désirer. Tout ce qui concerne *a* = *ié* (p. 62 et 69-73) est inexact et confus. Sur les rapports de *ē* et *ĭ*, de *ō* et *ŭ* on ne trouve rien de satisfaisant. M. Sch. n'a pas fait remarquer que le latin populaire avait ramené *ĕ* et *ŏ* à *è*, *ò* ouverts; *ē* et *ĭ* à *é* fermé; *ō* et *ŭ* à *ó* fermé; que les voyelles en position devant deux consonnes ont conservé la valeur qu'elles avaient en latin; que par exemple *sĕx*, *lĕx* se prononçaient *sèx*, *lèx*; que *vĭrĭdem* se prononçait *vérede* ou *vér'de*; que de la sorte *ĕ* et *ŏ* devaient donner et ont en effet donné suivant leur nature, un *è* ou un *é*, un *ò* ou un *ó*; que *ĭ* en position n'a pu donner que *é*, tandis que *ī* en position persistait, etc.[1]. De là des assertions comme la suivante (p. 89) : « Devant les nasales complexes *c* est conservé et » produit, avec l'*m* ou l'*n* qui suit, le son spécial qui caractérise notre prononciation de *in* : ce son s'orthographie tantôt par *in* ou *im* comme dans *cinq* » (quinque), *prince* (principem), *simple* (simplicem), *quint* (quintus), *lynx* v. fr. *lins* » (lynx), *quinze* (quindecim); tantôt et c'est le cas surtout quand *n* est suivi » d'une gutturale, par *ein* ou son équivalent *ain* : ainsi dans *cingere*, *fingere*, *pingere*, *tingere*, *stringere*, *exstinguere*, fr. *ceindre*, *feindre*, *peindre*, *teindre*, » *estreindre*, *esteindre*. » *In* est différent de *ein*; l'un s'est prononcé à l'origine *i-n'*, l'autre *éyn'*; le premier vient de *i* long en position (*quīnque*, *quīntus*, *quīndecim*, cf. *quīnus*; *prīncipem* de *prīmus-caput*; *simple* et *lynx* sont à discuter); le second de *ĕ* bref (*cĭngere*, *fĭngere*, etc.). Mêmes explications à donner aux divers traitements de *ĕ*, *ē*, *ĭ* en position devant la gutturale; *ĕ*, c.-à-d. *è*+la gutturale aboutit à *i* par *ièi*; *ē* et *ĭ*, c.-à-d. *é*, aboutissent à *éi*, *oi*. — P. 78, M. Sch. explique, comme Diez, le changement de *el* (*ĕllus*) en *eau* par l'intermédiaire de *iel*, *ial*, *iau*, *eau*; depuis longtemps M. G. Paris a démontré que cette série est inexacte, que la diphthongaison de *el* en *iel* n'est pas admissible en français, que le changement direct de *e* en *a* dans *iel*, *ial* est anormal, et que le passage de *iau* en *eau* est sans exemple; qu'au contraire la phonétique et les textes anciens s'accordent à indiquer la série *èl*, *èal*, *éàl*, *éau*, *eau* (*eō*) d'où soit *iau* (*iō*, picard, etc.), soit *au* (*ō*, français). — L'auteur résume comme il suit les transformations de *ŭ* (p. 108). « *U* bref se retrouve sous les formes diverses suivantes » *ou* (*couve*, *joug*, *ou*, *loup*), *eu* (*gueule*, *jeune*, *couleuvre*), *oi* (*noix*, *croix*), *ui* » (*cuivre*, **sui*, *suis*), *u* (*rude*, *due*, *sur*, *grue*). » La science dans l'état actuel exige et permet bien plus de rigueur et de précision.

Dans la théorie des consonnes, l'auteur suit l'exposition de Diez et se contente en général d'ajouter des exemples nouveaux à ceux que donne la *Grammaire*. Après l'examen de chaque consonne qu'il considère séparément comme initiale,

---

1. A cet égard les assonances et les rimes des vieux poètes français et le dictionnaire de rimes provençales de Hugues Faidit sont singulièrement instructifs. Ainsi on voit nettement distinguer les mots à *è* ouvert venant d'un *ĕ* bref latin en position des mots à *é* fermé venant d'un *ē* long ou d'un *ĭ* bref latin en position. *Lèttre* de *lĭttera* rimera avec *mèttre* de *mĭttere*, mais non avec *prèstre* de *prĕsbyter*; *regrètte* de **grēttare* (grētan) rimera ou assonera avec *saète* de *sagĭtta* ou avec le suffixe *ète* (**ēttus* ou plus vraisemblablement *ĭttus*), mais non avec *tèste* de *tĕsta*. *Vèrd* (*vĭridem*) ne rimera jamais avec *pèrd* (*pĕrdit*). Je ne puis ici qu'indiquer ces observations.

Digitized by Google

comme médiale et comme finale, il étudie les groupes divers dans lesquels elle peut entrer. Il eût été plus utile de considérer d'ensemble les consonnes initiales, puis les médiales, puis les finales; de faire un chapitre à part pour les groupes latins et pour les groupes romans et d'examiner ces groupes d'après la nature de la consonne initiale. L'auteur serait arrivé à formuler quelques lois générales comme les suivantes : Quand la première consonne est une liquide ou une spirante, elle est traitée comme finale, et la seconde comme initiale (à moins que ce ne soit une liquide); quand la première est une muette, elle s'assimile et tombe et la seconde est traitée comme initiale (à moins que ce ne soit une liquide); la gutturale dans tous les cas présente un traitement particulier. Faute d'avoir suivi cette voie, M. Sch., à l'exemple de Diez, accumule les règles de détail; chaque groupe présente sa règle et souvent ses règles particulières, et le lecteur se perd dans un dénombrement pénible de faits qui ne semblent avoir aucun lien entre eux. Cette exposition, qui était inévitable à l'époque où Diez créait de toutes pièces le système de la phonétique romane, doit être remplacée par celle de lois générales embrassant la multiplicité des faits. Plus la phonétique deviendra rigoureuse et précise, plus elle pénétrera dans l'organisme physiologique des sons, mieux elle saisira le mouvement de ces lois qui régissent dans leur action directe ou dans leur entre-croisement multiple le système du vocalisme et du consonnantisme roman.

Pour entrer dans le détail de cette troisième partie, il serait facile de relever de nombreuses inexactitudes. — P. 187. « *gn* est transposé en *ng* : pugnus, » pungus, *poing;* signum, singum, *seing;* cognitus, congtus, *cointe;* vig(ī)nti, » vingti, *vingt.* » Dans *poing*, *seing*, *cointe*, l'*i* représente le *g* latin qui a été ajouté à *poing* et à *seing* par des clercs désireux de rappeler l'étymologie latine. *Viginti* a donné *vi-inti*, *vint* écrit postérieurement *vingt*. — P. 208. Dans le groupe *mn* « en espagnol *n* devient *r;* » c'est *n* dans le groupe roman *m'n* et non dans le groupe latin *mn*. — P. 211. « Le maintien du *t* ne caractérise pas » toujours un mot comme appartenant à la couche savante; l'ancienne langue » offre un grand nombre de cas contraires à la règle de la syncope (du *t* médial), » ainsi : *visiter*, *nature*, *quatorze*, *citer*, *quite* (quitte), *noter*, *toute*, *beton*, *matière*, » *poete*. Parfois le *t* primitif est redoublé : beta, *bette*, bletum, *blette*, carota, » *carotte*. » M. Sch. paraît ici, comme aussi en d'autres passages de son livre, porté à croire que la formation savante ne date que de l'époque moderne, tandis qu'elle remonte jusqu'à la Cantilène de Ste Eulalie (*virginited*). Dans la liste citée, *visiter*, *nature*, *citer*, *noter*, *matière*, *poète* sont dus aux clercs; *toute* est le latin populaire *tutta;* il est douteux que *beton* vienne de *bitumen; quatorze* est *quatvordecim* où le *t* est maintenu par le *v* qui le suit; la seule inspection des mots *bette*, *blette*, *carotte* (où le *t* a été redoublé par suite d'une confusion avec les suffixes *ette*, *otte*) montre qu'ils ne dérivent pas par voie populaire, de *bēta*, *blĭta*, *carota;* car sans parler du maintien du *t*, il faudrait *boie*, *bloie*, *charoue*, ou *cheroue*. *Quitte* seul présente des difficultés, et le passage de *quietus* à *quitte*, comparé à *coi*, reste obscur. — P. 213. « *ordière* d'où *ornière;* » *ornière* vient de *orne*, en vieux français et encore dans les patois, *ligne*, *sillon*, de *ordinem*. — P. 217. « Le groupe *st*

Digitized by Google

» devenant final, perd le *t* : repastus, *repas*, conquis'tus, *conquis*, postea, *puis*, » ostium, *huis*, v. fr. *tos* pour *tost* (*tôt*), *os* pour *ost* du latin *hostis*. » Ces deux lignes rapprochent des exemples qui jurent entre eux. *Conquis* ne vient pas de *conquistus* (ou plus exactement *con-quaĕstus* qui a donné *conquèst*, *conquèste*); mais c'est, comme *mis*, une forme du participe passé refaite en vertu de l'analogie : *puis* et *huis* viennent de *postea*, *ostium* par *poskia*, *oskium*, de sorte que le *t* est représenté dans ces deux mots par *i*. *Os* est un affaiblissement de *oz*, forme régulière pour *osts*; *tos* (si cette forme est authentique) sera de même *tost* plus l'*s* adverbiale, d'où *tosts*, *toz*, *tos*. — P. 231. L'auteur est trop porté à exagérer la durée de la prononciation de l'*s* devant une consonne, et il voit une anomalie dans l'accentuation du mot *côte* (coste) comparé à *coteau* (au lieu de *côteau*, de *costeau*); l'auteur ne voit pas que l'accent circonflexe en principe n'existe que sur les syllabes portant l'accent tonique; cf. *crête* et *écrire*; dans *le nôtre*, *o* a l'accent tonique, dans *notre* (*enfant*), *notre* est enclitique. — Il est inutile de multiplier ces citations; elles suffisent à montrer que l'ouvrage de M. Sch. est loin de répondre aux légitimes exigences de la science.

On était en droit d'attendre une œuvre d'un caractère plus sévère de la part de l'auteur du *Dictionnaire d'étymologie française*. Reconnaissons toutefois que ce traité a, comme celui, plus que celui de M. A., le mérite de réunir nombre de faits intéressants; on y trouve quelques explications neuves[1] ou que l'auteur avait indiquées pour la première fois, sans les développer, dans son dictionnaire. Tel qu'il est, et malgré son insuffisance et ses erreurs, il sera utile cependant aux commençants qui y pourront s'initier aux premiers principes de la philologie française.

A. DARMESTETER.

---

206. — **Les savants Godefroy**, mémoires d'une famille pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. 1 vol. in-8° de 420-ix p. Paris, Didier. 1873. — Prix : 7 fr. 50.

« L'auteur de ces mémoires, dit une note imprimée au verso du titre, est le marquis de Godefroy-Ménilglaize. Lui et son fils sont les seuls descendants mâles des savants Godefroy. » On pressent un livre de famille, et c'est bien cela; mais il ne reste pas moins curieux et utile pour les hommes studieux que l'intérêt du sang n'attache pas au sujet. Il fallait un membre de la famille pour en retracer les annales intimes, en dépit de la dispersion de la plupart des papiers, depuis le XIVe siècle jusqu'à la Révolution française. Et ce caractère *domestique* assure une nouveauté réelle, un surcroît d'intérêt vivant à des biographies auxquelles un lettré ne saurait être indifférent.

Le premier des illustres savants de cette noble famille, originaire de Mons,

---

1. Comme celle de *de-struire* (de **strucere*), p. 41, n. 2. Les exemples en général sont plus abondants que dans Diez, et l'auteur cite assez souvent des formes intéressantes du v. fr.

Digitized by Google

mais fixée à Paris dès le commencement du XVIe siècle, c'est Denys I Godefroy, dont le nom latin *Dionysius Gothofredus* est si connu de tous ceux qui ont étudié le droit romain. Il embrasse la réforme, professe le droit à l'étranger, et meurt à Heidelberg le 7 septembre 1622. Ses nombreux travaux de jurisconsulte, d'humaniste et d'historien lui firent une renommée du meilleur aloi. Son fils Jacques le surpasse encore et peut passer, au jugement de Gravina, pour le premier interprète du droit romain après Cujas. Théodore Godefroy, son aîné, nous intéresse aujourd'hui davantage, parce qu'il est l'un des plus respectables ancêtres de la vraie école historique, celle qui s'appuie toujours sur les documents et qui s'alimente aux sources. Ses innombrables portefeuilles sont connus de tous les chercheurs et ses éditions d'*Histoires* de divers règnes par des contemporains, avec des éclaircissements et des documents annexés, n'ont pas toutes été surpassées par les travailleurs venus après lui. Converti au catholicisme, il jouit de la faveur royale en même temps que de l'estime publique et put transmettre son titre d'historiographe de France à son fils Denys II, diplomate, éditeur de textes historiques, collectionneur de vieux titres comme lui. L'histoire littéraire réclame encore dans sa descendance Denys III, mort en 1719, à qui l'on doit quelques éditions d'ouvrages historiques, et dont l'auteur de ce livre possède « un *Alphabetica*, sorte d'encyclopédie en huit gros volumes, totalement de sa main, d'une écriture serrée et régulière (p. 242); » et Jean Godefroy, qui publia beaucoup de travaux et de documents curieux sur la Ligue, et dont M. de Godefroy-Ménilglaize a dans ses cartons plusieurs mémoires sur des questions d'histoire et de droit politiques. Au XVIIIe siècle, la forte et généreuse race des Godefroy fournit à la diplomatie, à l'armée, à l'église des noms dignes de mémoire, et qui ne font pas mauvaise figure à la suite des noms chers à la science et à l'érudition, qu'elle avait donnés aux époques antérieures.

Ce livre se recommande, comme on le voit, aux amis de notre histoire littéraire. Qu'on n'y cherche pas ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre. Il n'a pas prétendu reprendre en sous-œuvre et juger par lui-même les travaux si multiples de ses illustres ancêtres. A propos d'une discussion de théologie calviniste, ou d'un commentaire sur le droit romain, ou d'une édition critique d'un auteur latin ou d'un chroniqueur français, M. de Godefroy-Ménilglaize n'approfondit pas des questions spéciales qui, d'ailleurs, auraient exigé plus de place que son plan n'en comportait. Il a même quelques indications inexactes ou incomplètes : ainsi les documents publiés par Annius de Viterbe ne sont pas repoussés assez nettement (p. 59), et l'auteur de *Port-Royal* est substitué (p. 225) à son homonyme, magistrat parisien qui n'était pas de ses amis. Mais, si la critique des travaux publiés par les aïeux de l'auteur ne gagne pas beaucoup à cette publication, il en est tout autrement de leur biographie. Elle s'enrichit de mille particularités sur leurs relations, leur fortune, leurs alliances, leurs affaires de famille, leur vie littéraire même : car l'auteur a utilisé une masse de papiers d'affaires et de correspondances où les faits inédits abondaient. Il s'excuse une fois de prodiguer « les détails minutieux et quelque peu fastidieux (p. 99). » Tous les bons esprits l'absoudront de ce reproche ; on pourra même regretter qu'il ne cite pas assez

Digitized by Google

souvent les lettres familières de ces vieux savants qu'il fait aimer; ce qu'il en révèle est plein d'intérêt et de charme et remet en mémoire l'excellent aphorisme du cardinal Baronius : « Epistolari historia nulla fidelior atque tutior. »

En dehors de l'histoire littéraire, ce livre nous donne les annales d'une famille pendant trois siècles, à travers des positions, des milieux et des états de fortune très-divers. A ce nouveau point de vue, il est d'autant plus instructif qu'il unit la sincérité la plus absolue à l'accent pénétrant de ce sentiment profond de la famille qui est le plus précieux patrimoine légué par les générations passées aux générations nouvelles. Cette étude de l'organisation intime de la famille d'autrefois est aujourd'hui en honneur; et, sans contester les illusions qu'elle peut créer chez certains esprits trop tournés en arrière, elle doit assurément donner à l'avenir plus d'une indication utile; elle renferme d'ailleurs pour l'histoire des révélations d'un grand intérêt, non-seulement de curiosité, mais d'instruction.

Léonce COUTURE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 15 octobre 1875.

M. de Ste Marie annonce que les inscriptions puniques découvertes par lui, dont le ministre de l'instruction publique avait ordonné l'envoi à Paris et le dépôt à la Bibliothèque nationale, sont parties de Tunis le 29 septembre, sur le vaisseau amiral *Magenta*.

L'académie décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Brunet de Presle, et fixe la discussion des titres des candidats au 26 novembre prochain.

Le bureau, autorisé par l'académie à désigner les membres des commissions qui devront lui proposer des sujets de concours pour le prix ordinaire et le prix Bordin, nomme : pour le prix ordinaire, dont le sujet devra être pris dans les études orientales, MM. Defrémery, Derenbourg, Mohl et de Slane; pour le prix Bordin, dont le sujet devra appartenir aux études relatives au moyen âge, MM. Delisle, Hauréau, Jourdain et Thurot.

L'académie n'ayant reçu aucun mémoire sur l'*Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand*, question mise au concours pour le prix ordinaire, proroge le concours sur cette question jusqu'au 31 décembre 1876.

M. Th. H. Martin commence la lecture d'un second mémoire sur les hypothèses astronomiques des philosophes grecs. Il étudie les théories de Xénophane, qui fut à la fois un poète et un philosophe, et qui professa une sorte de panthéisme assez mal défini. La doctrine cosmographique de Xénophane peut être reconstituée à l'aide des indications éparses dans les auteurs anciens. Il professait que la terre a ses racines dans l'infini, c'est à dire qu'elle s'étend indéfiniment en profondeur au dessous du sol, tandis qu'au dessus l'air s'étend aussi indéfiniment en hauteur. La forme de la terre était, selon lui, un plan d'une étendue horizontale infinie. Les astres sont des nuages embrasés, qui s'allument à leur

Digitized by Google

lever et s'éteignent à leur coucher. Le mouvement diurne de ces astres se fait horizontalement en ligne droite : c'est une fausse apparence qui fait croire ce mouvement circulaire. Cicéron confond probablement Xénophane et Xénocrate, quand il dit que suivant Xénophane la lune était habitée comme la terre.

M. Desjardins, en faisant hommage à l'académie du 4e fascicule de ses *Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum*, qui contient la 3e série des *Balles de fronde de la République*, relève une attaque qui a été dirigée contre lui par M. Th. Bergk, dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunde im Rheinlande*, publiés à Bonn. Selon M. Bergk, toutes les balles de fronde publiées par M. Desjardins sont fausses, et M. Desjardins a été dupe ou complice d'une *falsification impudente*. Depuis que cet article a paru, M. Mommsen y a répondu, dans la séance de l'académie de Berlin du 3 juin dernier, et a déclaré que *l'examen des originaux avait suffi pour réfuter l'opinion* que M. Bergk *avait émise avec une telle assurance*.

M. Benloew, doyen de la faculté des lettres de Dijon, commence la lecture d'un mémoire destiné à démontrer l'identité des anciens Pélasges et des Albanais d'aujourd'hui, par la comparaison des anciens noms de lieux de la Grèce avec les mots de la langue albanaise. Humboldt le premier a remarqué que les noms anciens de beaucoup de villes espagnoles pouvaient s'expliquer au moyen de la langue basque, et il en a conclu à l'identité des Basques et des anciens Ibères. C'est la même méthode que M. Benloew se propose d'appliquer à la question des Pélasges. Selon l'opinion dominante en Allemagne, les Pélasges seraient les mêmes que les Grecs. Une opinion moins répandue les regarde comme un peuple sémitique. Ces deux systèmes sont erronés, selon M. Benloew : les Pélasges étaient un peuple autochthone, différent des Grecs, mais indoeuropéen. Hahn le premier, il y a vingt ans, a vu l'identité des Albanais et des Pélasges. Il a soutenu cette thèse par des arguments purement ethnographiques. Le mémoire de M. Benloew a pour but d'apporter des preuves linguistiques à l'appui de la même opinion.

Ouvrages déposés : C. Bursian. Ueber den religiœsen Charakter des griechischen Mythos. München, 1875, in-4°. — **Monumenta Boica, vol. 42. Edidit academia scientiarum boica.** Monachii, 1874, in-4°. — Diverses publications de l'académie des sciences de Krakovie, en polonais. — J. Roulez. Les légats propréteurs et les procurateurs des provinces de Belgique et de la Germanie inférieure. S. l. n. d., in-4°. — *Envoyés au concours des antiquités de la France :* Nicétas Périaux : 1° Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen, 1871-2; 2° Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen, 1874; 2 vol. gr. in-8°, Rouen. — *Présenté par l'auteur (cf. ci-dessus)* : E. Desjardins. Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'académie de Berlin. Notice pouvant servir de IVe supplément. In-f°, p. 53-87, pl. VII-XI. — *Présentés par M. de Longpérier :* — Georges Rayet. Les cadrans solaires coniques. S. l. n. d., in-8°. — Stanley Lane Poole. The coins of the eastern khaleefehs in the British museum (catalogue of oriental coins in the British museum, vol. I). Edited by St. Poole. 1875, in-8°.

Julien Havet.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **30 Octobre** — **1875**

Sommaire : 207. MUIR, Choix de sentences religieuses et morales, traduites du sanskrit. — 208. FISCHER, Térence imitateur des premiers comiques latins. — 209. BURKHARDT, Guide dans les Archives allemandes. — 210. LECOY DE LA MARCHE, Le roi René (1er *article*). — 211. WIMPHELING, *Germania;* MURNER, *Germania nova.* — 212. Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, p. p. F. FRANK. — 213. TOBLER, Bibliographie géographique de la Palestine. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

207. — J. MUIR; **Religious and Moral Sentiments metrically rendered from Sanskrit Writers,** with an Introduction, and an Appendix containing exact translations in prose. London, Williams and Norgate. 1875. In-8°, 128 p. — Prix : 2 fr. 50.

Cette élégante petite anthologie[1] est une partie détachée d'un ouvrage plus considérable dans lequel le savant auteur des *Sanskrit Texts* se propose de retracer le développement religieux et moral du peuple hindou. Elle n'en forme pas moins un ensemble si bien proportionné, si parfaitement arrondi, que l'impression qui en résulte ne rappelle en rien cette demi-satisfaction que nous laisse d'ordinaire la lecture d'un fragment. Les 116 morceaux d'inégale longueur (de 1 à 30 distiques) dont elle se compose, sont empruntés aux principaux monuments de la littérature sanscrite, depuis l'Atharvaveda-Sa*m*hitâ et le Çatapatha-Brâhma*n*a, jusqu'aux recueils modernes tels que le Subhâshitâr*n*ava et le Bhâminîvilâsa, en passant par les Upanishads, Manu, les poëmes épiques et les œuvres de la poésie raffinée et courtoise du moyen-âge. Aucune époque du passé de l'Inde n'est donc absolument exclue de ce petit recueil et, par là, il se distingue des publications analogues qui ont été faites jusqu'ici. Il s'en distingue non moins nettement par la pensée une et bien définie qui a déterminé le choix des morceaux. Les recueils de ce genre antérieurement publiés en diverses langues de l'Europe sont avant tout des œuvres purement littéraires. Dans celui de M. M. il y a quelque chose de plus. Bien qu'il porte au plus haut point le cachet de la perfection littéraire et que, par les grâces de la diction, il doive charmer les plus délicats, c'est avant tout un livre de doctrine, n'excluant pas certaines tendances pratiques et inspiré d'un bout à l'autre par une aimable et sereine philosophie. Comment les Hindous, quand ils daignaient sortir des obscurités de leur théosophie ou de leur sèche casuistique, ont-ils parlé de Dieu et du devoir? Quelles expressions heureuses et d'un intérêt général ont-ils trouvées pour ces grands problèmes de la pensée humaine? C'est pour répondre à ces questions que l'auteur a réuni les matériaux de ce petit livre.

A première vue il semblera peut-être que ç'a dû être là une tâche facile. Le

1. Publiée d'abord pour un nombre plus restreint de lecteurs en 2 petites brochures : Edinburgh, November 1874 et April 1875.

Digitized by Google

génie hindou qui montre relativement peu de vigueur et de souplesse dans la conception concrète des sentiments moraux, qui est inhabile à leur donner la réalité dramatique, à les nuancer et à les faire vivre sous la forme d'un caractère, se montre en effet sans rival dans l'analyse abstraite de ces mêmes sentiments, dans l'art de les réduire en sentences et de leur imposer des préceptes. D'autre part, il a su exprimer le sentiment religieux avec une variété, une intensité et une profondeur qui n'ont été égalées que dans les littératures chrétiennes. M. M. n'a donc eu que l'embarras du choix : mais c'était là un embarras réel, et il fallait toute sa vaste lecture au service d'un tact exquis, pour extraire de cette richesse exubérante, et renfermer en un si petit nombre de pages, un recueil aussi complet, aussi judicieux et surtout aussi vrai que le sien. En effet, M. M., au risque de priver son livre de ce piquant que donne l'étrangeté, s'est abstenu des hardiesses mystiques et des exagérations morales dont la littérature sanscrite abonde. Il semble avoir évité, plutôt que recherché, une certaine espèce de sublime, et cela avec d'autant plus d'équité, que la nature même de son livre l'obligeait d'autre part à laisser dans l'ombre les côtés moins nobles de l'esprit hindou. Réduit, comme il a soin d'en avertir le lecteur, à n'en donner qu'une image partielle, et ne pouvant pas atteindre complètement à la vérité locale, il a tenu du moins à ne pas sortir de la vérité humaine et, avec quelque abnégation peut-être, il est resté dans une voie moyenne.

Les morceaux du recueil de M. M. sont traduits en vers. Dans notre langue où il est si difficile de traduire exactement en prose, une pareille tentative est un tour de force presque toujours funeste à l'audacieux qui l'entreprend. Il n'en est pas de même dans la langue anglaise. Sans posséder sous ce rapport les ressources de l'allemand, elle est assez souple dans son vocabulaire et dans sa versification, pour que le traducteur qui s'impose le joug de la mesure et de la rime, soit tenu d'être presque aussi irréprochable sous le rapport de la fidélité que sous celui de l'élégance. Combien les traductions de M. M. sont élégantes, ce n'est pas à nous d'en juger. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles nous ont charmé, c'est que, parmi ses compatriotes, M. M. est unanimement reconnu pour un maître dans cet art, et que les imitations en vers d'hymnes védiques qu'il a données dans ses *Sanskrit Texts* sont regardées comme des modèles. Quant à l'exactitude avec laquelle les originaux sont reproduits, M. M. a mis le lecteur le moins compétent à même de l'apprécier. Il a donné en effet dans ses notes une traduction littérale en prose de chaque morceau, et je ne doute pas qu'après quelques comparaisons, les plus difficiles ne se déclarent satisfaits. — Les notes contiennent en outre un grand nombre de passages parallèles empruntés soit aux livres de la Bible, soit aux auteurs grecs et latins, et ces rapprochements ne sont pas un des moindres attraits du recueil.

D'après ce qui précède, on a pu voir que le livre de M. M. s'adresse au public lettré en général. Mais avec l'auteur des *Sanskrit Texts*, la science, et la science la plus spéciale, trouve toujours son compte. Sans parler des renseignements divers que contiennent les notes, la préface est consacrée à un exposé très-

Digitized by Google

complet d'une des questions les plus intéressantes et les plus controversées de l'histoire littéraire de l'Inde : l'influence exercée par le christianisme ou par certaines idées chrétiennes sur plusieurs œuvres de la littérature sanscrite. Fidèle ici encore à sa méthode habituelle de laisser la parole aux faits, M. M. met le lecteur en état de se former un jugement plutôt qu'il ne cherche à lui imposer le sien. Il se contente d'exposer les données de la question ainsi que les interprétations diverses qu'on en a fournies; mais il le fait d'une manière si complète, si impartiale et si lucide, que la conclusion est tout indiquée, sans même qu'il la formule. Dans l'état présent de nos connaissances, cette conclusion est négative. Et en effet, si l'on examine dans leur ensemble les preuves sur lesquelles s'appuie cette prétendue influence, on est étonné de les trouver si légères. C'est ainsi que, voyant apparaître, à une époque incertaine mais relativement moderne, dans les religions de Çiva et de Vishnu, le sentiment nouveau de la *bhakti* c'est-à-dire de la foi ou plutôt de la dévotion absolue, passionnée, à un dieu suprême érigée en mérite souverain et en unique moyen de salut, on ne s'est pas demandé si cette doctrine ne trouvait pas son explication dans l'évolution normale des religions hindoues, si le vieil et universel sentiment de la confiance en la divinité (la *çraddhâ* védique) n'a pas dû prendre naturellement cette forme chez des sectes arrivées à un certain monothéisme et qui voyaient leur dieu contesté par des sectes rivales[1]: On s'en est emparé purement et simplement comme d'un fait chrétien, et on a décidé qu'il fallait y voir une copie du dogme paulinien de la foi. La théorie parfaitement indienne des *Avatâras* a dû subir des interprétations de même sorte, et la Bhagavad-gîtâ a été réclamée comme un centon de l'Évangile; si bien qu'à tout prendre, la religion officielle d'une grande partie de l'Inde n'aurait été, à un certain moment, qu'une sorte de christianisme déguisé, quelque chose d'analogue à ce qui s'est vu de nos jours chez les Taïpings de la Chine. Et quand on s'enquiert des traces qu'auraient dû laisser dans la littérature les communications qu'une influence pareille suppose, on est renvoyé à deux ou trois récits qui sont à peine des légendes et qui portent tous les caractères de fictions de remplissage, telles que la fantaisie dévote des brâhmanes en a fabriqué à la douzaine. C'est évidemment trop peu pour soutenir une aussi grosse thèse. En pareille matière, les règles de la saine critique ne s'accommodent pas de faits simplement possibles; elles en exigent de positifs.

Il est un point cependant où un contact entre les religions de l'Inde et la tradition chrétienne est incontestable : les ressemblances qu'on observe entre l'histoire de Krishna et celle de Jésus. Après le savant mémoire de M. A. Weber sur la *Krishnajanmâshtamî*, on ne saurait douter qu'il n'y ait là de part et d'autre un ensemble de récits communs. M. M. n'a pas cru devoir toucher à ce côté de la question, et c'est le seul reproche que j'aie à lui faire. En effet, c'est ici seulement que nous nous trouvons en présence de faits positifs, sur lesquels la

1. Le même sentiment a certainement joué un grand rôle dans les religions d'Adonis, de Sérapis, de Mithra, etc. Le XIe livre des Métamorphoses d'Apulée en est plein. S'en suit-il que tout cela soit chrétien?

Digitized by Google

critique ait prise, et, s'il était démontré que les éléments de la vie de *Krishna* sont des emprunts faits à l'Évangile, toute la question de l'influence chrétienne sur les religions et sur la littérature de l'Inde changerait de face. Cette démonstration est-elle faite? Je ne le pense pas. M. Weber, qui a soutenu l'affirmative avec une science qu'on ne saurait assez admirer, ne paraît pas s'être assez souvenu que ces récits répondent aux éléments les plus manifestement légendaires de la vie du Christ, et qu'il n'est peut-être pas un seul Θεὸς Σωτήρ ou simplement Ἀλεξίκακος dans la biographie duquel on ne les retrouve plus ou moins. Le savant professeur de Berlin croit-il à la réalité historique de l'adoration des Mages, du massacre des Innocents, de la fuite en Égypte, etc.? Et dans le cas contraire, est-il en mesure de prouver que ces traditions se sont formées pour la première fois en Judée, autour du nom de Jésus de Nazareth? Je sais qu'il s'est débité à ce sujet beaucoup de non-sens; mais la critique indépendante n'a pas à s'occuper de ces excentricités simplement irrévérentes. En présence de ces récits, elle sent qu'elle touche à un vieux fond mythique devant lequel la question d'un emprunt direct se complique et tend à disparaître.

Il ne nous reste plus, en remerciant M. M., qu'à souhaiter à son gracieux recueil un très-grand nombre de lecteurs, sûrs que nous sommes d'avance, que tout homme lettré, pour peu qu'il aime suivre à travers les âges et chez les divers peuples les grandes lignes de la pensée humaine, ne manquera pas d'y trouver du plaisir et du profit.

A. Barth.

---

208. — L.-A. Fischer. **De Terentio** priorum comicorum latinorum imprimis Plauti sectatore quaestiones selectae. Dissert. inaug. Halis Saxonum, formis Karrasianis. 1875. In-8°, 57 p. — Prix : 1 fr. 35.

Terentius in fabulis faciendis talem se praestitit, ut priorum comicorum Latinorum rationem haberet, quodque illi fecissent, ipse faceret, ita tamen instituit hanc imitationem, ut hominibus graece doctis fabulas suas gratas reddere studeret. (P. 57). Ceux même qui insistent le plus sur l'imitation de Ménandre dans Térence, et contre lesquels M. T. a cru devoir soutenir la thèse que nous venons de citer, souscriront sans hésiter à cette thèse; car personne, pensons-nous, n'a jamais voulu dire que Térence, tout en s'efforçant de conserver mieux que ses prédécesseurs l'atticisme de leurs communs modèles, n'ait pas eu pour point de départ le théâtre latin, tel qu'il était en l'an 166. Mais il y a toujours quelque utilité à étudier en détail ces appréciations de l'histoire littéraire, qui sont fondées sur une certaine impression générale plutôt que sur l'observation exacte. — M. T. traite du choix des sujets et des titres; puis, très-brièvement du nombre des acteurs et des prologues; enfin du langage et de la versification. Il reconnaît, du reste, que le sujet est loin d'être épuisé.

T.

Digitized by Google

209. — C. A. H. BURKHARDT, **Hand und Adressbuch der deutschen Archive** im Gebiete des deutschen Reiches, der œsterreichisch-ungarischen Monarchie, der russischen Ostsee Provinzen und der deutschen Schweiz. Leipzig, Grenow. 1875. In-8°, xiij-208 p. — Prix : 10 fr. 75.

Ce manuel, rédigé avec un véritable esprit scientifique, sera fort utile à ceux qui auront à travailler dans les archives allemandes, aussi bien dans celles qui se trouvent en Autriche, dans les provinces baltiques et dans la Suisse allemande, que dans celles qui relèvent du nouvel Empire. Pour chaque archive nous trouvons l'indication, non-seulement des principaux fonctionnaires qui la dirigent et de l'autorité compétente pour accorder des autorisations de travail, mais encore la mention de tous les ouvrages qui ont parlé des archives et de leur contenu, et une courte notice sur la nature des documents qui s'y trouvent renfermés.

---

210. — **Le roi René**; sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie, par A. LECOY DE LA MARCHE. 1875. 2 vol. in-8°, xvj-559 et 548 p. Ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions a décerné le premier prix Gobert. — Prix : 15 fr.

I.

L'intérêt sympathique que le roi René inspire à la postérité est plutôt dû aux qualités séduisantes de l'homme qu'aux talents du souverain et du capitaine. Toutefois, s'il brilla plus dans les lettres et les arts que dans les affaires publiques, il ne s'ensuit pas que son rôle politique soit effacé et que l'histoire de ses négociations et de ses guerres soit dénuée d'intérêt. Pour qu'un personnage historique soit intéressant il n'est pas nécessaire qu'il ait réussi, il suffit qu'il ait été mêlé à de grands événements et qu'il ait déployé du courage et de l'énergie dans sa lutte contre la destinée. La vie de René offre ces deux conditions d'intérêt. On ne pourra plus, en effet, après avoir lu l'ouvrage de M. L. de la M., considérer René comme un prince plus soucieux de son repos que de sa gloire. Il ne refusa aucun des états que la fortune lui offrit; s'il se dépouilla de la Lorraine et du Barrois en faveur de son fils Jean d'Anjou, ce fut seulement parce qu'il reconnut que la multiplicité et l'éparpillement de ses possessions lui en rendait l'administration presque impossible; deux fois il tenta le sort des armes en Italie; enfin, à une époque assez avancée de sa carrière, il accepta le trône d'Aragon. Tout cela ne témoigne pas d'un amour exagéré du repos. Ce qui est vrai, c'est que les circonstances lui imposèrent une tâche au-dessus de ses ressources et de ses talents. — Le volume dont nous avons à rendre compte[1] se divise en deux parties; la première est une biographie du roi René, la seconde un exposé de son administration en Anjou. Chacun des chapitres de cette biographie correspond à l'un des rôles politiques que René fut appelé à jouer et nous transporte dans

1. Un de nos collaborateurs rendra compte du second volume, consacré à l'influence artistique et littéraire du roi René. [*Réd.*]

Digitized by Google

un des pays qu'il eut à gouverner et à conquérir. L'énumération des titres de ces chapitres fera apprécier la clarté du plan : I René enfant (1409-1419), II René duc de Bar et de Lorraine (1419-1438), III René roi de Sicile (1435-1442), IV René duc d'Anjou sous Charles VII (1442-1461), René duc d'Anjou sous Louis XI (1461-1471), René comte de Provence (1471-1480).

L'auteur a mis en œuvre avec intelligence et habileté les matériaux nombreux et pour la plupart inédits que lui ont fournis les Archives nationales, celles des Bouches-du-Rhône, de Naples, de Milan et de Florence. Son récit est clair et rapide, mais il ne reflète pas les mœurs, les passions au sein desquelles René a vécu, en d'autres termes il manque de vie. Soit que la nature ait refusé à M. L. de la M. ce tact historique qui saisit la différence des milieux, soit qu'avant de traiter son sujet il ne se fût pas assez familiarisé avec les hommes et les choses du xve siècle, soit enfin à cause de sa tendance à sacrifier parfois la vérité à la convention, en présentant par exemple son héros comme un type constant de fidélité et de loyauté, toujours est-il que son livre est dépourvu de cette couleur locale qui, discrètement employée, fait le charme de l'histoire narrative. Le style lui-même avec son élégance académique contribue à fausser l'impression générale et constitue un anachronisme perpétuel.

Telles sont les qualités et les défauts du volume pris dans son ensemble; passons maintenant aux critiques de détail. P. 15 et 36, M. L. de la M. parle d'un arrêt du Parlement rendu en 1395 et condamnant Pierre de Craon à abandonner à Louis II duc d'Anjou, en remboursement de 100,000 ducats qu'il avait pris à Louis Ier, la terre de la Ferté-Bernard. M. L. de la M., qui n'a pas vu cet arrêt, s'est trompé sur sa date et sur son objet. Voici la vérité sur cette affaire. Louis Ier avait envoyé son chambellan Pierre de Craon auprès de Bernabo, duc de Milan, et de Jean-Galeas, comte de Vertus, ses alliés, pour négocier un emprunt. L'envoyé du duc d'Anjou obtint du duc de Milan 50,000 florins et du comte de Vertus 40,000 florins ou ducats d'or. Rainaldo de' Orsini, comte de Tagliacozzo (Reginaldo de Hurchinis, comite *de Taillecote*), lui remit aussi 10,000 florins. Pierre de Craon s'appropria ces 100,000 ducats. Ajourné au Parlement en 1391 après la mort de son maître, il ne comparut pas en personne et la veuve de Louis d'Anjou obtint défaut contre lui. Il fut assigné de nouveau pour le 4 avril 1392. N'ayant comparu que par procureur, un second défaut fut donné contre lui le 17 juin et il fut cité une troisième fois pour le 18 août de la même année et pour le 25 février 1393 (n. s.) avec menace, s'il était encore défaillant, d'être condamné au bannissement et à la confiscation. Il fit défaut une quatrième fois. En conséquence, le 4 mars 1393 (n. s.) la cour accorda à la duchesse le profit du défaut et condamna Pierre de Craon à perdre les fiefs qu'il tenait de la duchesse d'Anjou, à lui rembourser 100,000 ducats et à rester en prison jusqu'au paiement[1]. — Louis II n'était pas seulement resté redevable envers le duc de Bourgogne de quelques objets du trousseau de Catherine de Bourgogne (p. 27), mais aussi d'une partie de la dot en argent, car

1. *Reg. crim. du Parl.* X^2a 13 f. 126.

Digitized by Google

le 12 mars 1432 (n. s.) René obtint décharge de cette dot en cédant au chancelier de Philippe le Bon, Nicolas Rolin, les châtellenies d'Aymeries, de Pont-sur-Sambre, Raismes, Quartes et Dourlers en Hainaut[1]. La répartition des impôts par les contribuables est moins rare au moyen-âge que M. L. de la M. se le figure (p. 41). D'après une ordonnance de S. Louis, les tailles devaient être assises dans les villes par des répartiteurs au nombre de six à douze qui étaient élus au second degré par les habitants[2]. — L'accord intervenu entre Yolande d'Aragon et le cardinal-duc de Bar, et en vertu duquel René devint héritier présomptif du duché de Bar, semble avoir échappé aux recherches de M. L. de la M. Nous n'avons pas été plus heureux que lui. Nous ne lui reprocherons pas non plus de n'avoir pas analysé les moyens produits par Yolande de Bar et par son frère dans un procès dont le dénouement seul intéressait son héros. Nous profiterons seulement de cette occasion pour signaler à ceux qui voudraient connaître les questions débattues entre la reine d'Aragon et le cardinal, les conclusions motivées présentées par les parties le 12, 13, 19 et 22 décembre 1418[3]. — Nous parlions en commençant de la partialité de M. L. de la M. pour le roi René. Il y a des cas où cette partialité se révèle par l'omission de faits qui pourraient nuire au prestige de son héros. Quand il mentionne le siége de Passavant par René en 1427 (p. 67-68), il ne nous dit pas que cette place appartenait au dauphin et que René manquait à cette fidélité qui, d'après son historien, inspira toujours sa conduite. M. L. de la M. a complétement passé sous silence un autre acte d'hostilité du roi René contre le parti dauphinois, rapporté par Monstrelet[4]. En 1428, pendant que Guillaume de Flavy était assiégé dans Beaumont en Argonne par Jean de Luxembourg, le duc de Bar fit démolir la place forte de Neuville-sur-Meuse, où ce capitaine dauphinois tenait garnison et qui lui servait de retraite. M. L. de la M. a craint de diminuer le mérite de René en rappelant les événements qui le décidèrent à rejoindre le dauphin à Reims et à retirer l'hommage que son grand-oncle le duc de Bar venait de faire en son nom et en vertu de son mandat au duc de Bedford (70-74). Ni cet acte de foi et d'hommage, ni même le siége et la démolition de places dauphinoises, n'autorisent, nous le reconnaissons, à mettre en doute les sympathies de René pour la cause de son beau-frère; toutefois il fallait dire qu'il attendit les succès de Jeanne d'Arc pour manifester ces sympathies et se séparer franchement du parti auquel il se rattachait par son grand-oncle et son beau-père. M. L. de la M. obéit à la même partialité en faveur de son héros quand il se refuse à admettre sa participation au complot tramé à Angers en 1437. Il se fonde sur ce que cette complicité[5] n'est pas établie par des preuves authentiques, et il explique l'intervention de René comme celle d'un

1. Bibl. nat. *coll. Lorraine*, 238, n° 3.
2. *Ordon. du Louvre* I, 291.
3. *Matinées du Parl.* X[1]a 4792 f. 93 v° — 98.
4. Ed. Douet d'Arcq, IV, 291.
5. Elle est reconnue par le dernier historien de Charles VII. Beaucourt, *Caractère de Charles VII*, p. 88, 89.

Digitized by Google

conciliateur (p. 130-131). Mais, à défaut d'actes authentiques, toujours rares quand il s'agit d'une conspiration, le témoignage de Perceval de Cagny, familier du duc d'Alençon qui était l'un des conjurés, suffit pour prouver que René trempa dans ces menées[1]. L'explication de sa conduite dans cette circonstance se trouve peut-être dans le traité passé par lui avec Charles d'Anjou le 2 août 1437. En échange du comté du Maine qui lui était constitué en apanage, le favori s'engageait à employer son crédit au profit du chef de sa maison. Cette promesse peut faire supposer que René avait trouvé son frère trop tiède pour ses intérêts et s'était joint à ses adversaires pour le renverser ou peut-être seulement pour l'effrayer. Puisque nous parlons de l'apanage de Charles d'Anjou, nous compléterons ce que M. L. de la M. dit de la façon dont il fut réglé par le traité du 5 avril 1441 (p. 251-252. Voy. aussi p. 131-132). Ce n'est pas seulement le comté du Maine que Charles d'Anjou reçut alors en apanage; René y joignit le Château-du-Loir, la Ferté-Bernard, Mayenne-la-Juhel. Charles ne devait jouir de la baronnie de Sablé qu'après la mort de Yolande d'Aragon à laquelle elle avait été assignée en douaire[2]. Dans le cas où le comte du Maine n'aurait pas de postérité masculine, l'apanage ferait retour à René ou à ses hoirs mâles, la descendance féminine de Charles devant se contenter de la seigneurie de la Roche-sur-Yon et de 40,000 écus d'or. Ces conventions furent ratifiées par le roi le 7 octobre 1441[3]. — Au sujet des négociations de Louis XI avec les ambassadeurs florentins en 1461 et 1462 (n. s.), M. L. de la M. aurait pu consulter la relation du voyage de ces ambassadeurs écrite par le chancelier de l'ambassade et publiée dans l'*Archivio storico* (série III, tome I, part. 1). Ce n'est pas que ce secrétaire rende compte des conversations du roi et des ambassadeurs, mais, tandis qu'il garde le silence sur l'audience secrète du 31 décembre 1461, il nous apprend que le sire de Beauveau, sénéchal de Provence, et le sire de Précigny assistèrent à l'audience privée du 2 janvier 1462 (n. s.). La présence des ambassadeurs du roi René méritait d'être mentionnée. Elle ne s'explique pas seulement par les réclamations de la république au sujet d'un corsaire angevin, mais aussi par l'espoir de la gagner à la cause de leur maître (p. 335-336). Les ambassadeurs florentins prirent congé du roi le 10 janvier. — M. L. de la M. s'est trompé sur la date de l'ordonnance en vertu de laquelle les greffes de l'Anjou durent être baillés à ferme; le roi René prit cette mesure en 1456 et non en 1457. C'est ce qui résulte de la communication faite le 16 février 1457 (n. s.) au conseil ducal par le président de la chambre des comptes[4]. Quant à l'ordonnance royale rendue un peu auparavant dans le même dessein, et dont René s'inspira, son existence n'est pas douteuse, puisqu'elle est mentionnée dans cette communication; mais elle est restée inconnue aux éditeurs des recueils d'ordonnances

1. Bibl. nat. mss. Duchesne 48 f° 104 v. et 105.
2. M. L. de la M. ne nomme pas la baronnie de Sablé parmi les terres qui formaient le douaire d'Yolande d'Aragon, p. 35, n. 1.
3. Parl. ordonn. XI[a] 8605 f. 77 v°.
4. « Sire il est vray que *environ le mois d'aoust derren. passé* vous ordonnastes, etc. » Arch. nat. P 1334[6] f. 145.

Digitized by Google

et à M. Vallet de Viriville, et on serait curieux d'en connaître l'objet d'une façon précise. En effet la mise en adjudication des greffes n'était pas en 1456 une innovation en France, puisque dès le 10 novembre 1322 Charles le Bel ordonnait aux baillis et sénéchaux d'affermer aux enchères les *greffes*, sceaux et geôlages de leurs bailliages et sénéchaussées[1]. — Les noms de lieu ne sont pas toujours ramenés à leur forme actuelle, ce qui déroute le lecteur. Il est question plusieurs fois de la terre de *Chailly* en même temps que de celle de Longjumeau. *Chailly* s'appelle aujourd'hui Chilly-Mazarin (Seine-et-Oise, arr. Corbeil, cant. Longjumeau). C'est en vain qu'on chercherait parmi les dépendances de la baronnie de Berre une localité du nom d'*Alanson* (p. 38). Sous cette forme archaïque on reconnaît sans peine Lançon[2], dans le voisinage d'Istre ou mieux Istres et de Martigues qui dépendaient de la même baronnie. Le fief de *Pocé*, près Saumur (p. 36) doit être identifié avec les localités du *haut et bas Poçay* que l'on trouve sur la carte de Cassini dans le voisinage de Bagneux (arr. et cant. Saumur). M. L. de la M. aurait dû déterminer d'une façon plus précise la situation de la seigneurie de *Vandole* qu'il place en Provence, et que nous avons vainement cherchée dans Cassini. Il a probablement reproduit les noms des villes du Brescian occupées en 1453 par les forces réunies de René et de Sforza (p. 280-281), tels qu'il les a trouvés dans Simoneta; ces noms s'écrivent différemment aujourd'hui. *Pons-sur-Senne* (p. 35, n. 3) est une mauvaise lecture, c'est Pont-sur-Sambre qu'il faut lire. *Doulers* (ibid.) lisez Dourlers, *Quarte* lisez Quartes, *Raimes* lisez Raismes, *Attenay* lisez Athenay (Sarthe, arr. le Mans, cant. la Suze, com. Chemiré-le-Gaudin). *Alluye* lisez Alluyes (Eure-et-Loir, arr. Châteaudun, cant. Bonneval). *Auton* lisez Authon, auj. Authon-du-Perche (Eure-et-Loir, arr. Nogent-le-Rotrou). *La Basoche* lisez la Bazoche, auj. la Bazoche-Gouet. C'est sans doute par suite d'une faute d'impression, qui devrait être rectifiée à l'*errata*, qu'on lit Jehan *Dannet* au lieu de Dauvet parmi les noms des personnes qui assistèrent au conseil royal du 1er avril 1465 (II, 312). En effet le nom du premier président du Parlement est bien connu de tous ceux qui se sont un peu occupés du XVe siècle, et on le trouve correctement écrit dans le premier volume de l'ouvrage, à l'occasion de la demande que ce personnage, alors procureur général au Parlement, adressa à René pour obtenir l'extradition de Jean de Village (I, 295-297). Nicolas Rolin était seigneur d'A*u*thume en Bourgogne et non d'A*n*thume (I, 123). Les conseillers du cardinal-duc de Bar en présence desquels fut expédié l'acte de foi et hommage de celui-ci au duc de Bedford s'appelaient Haroué[3] et Bouillon et non Haro*u*e et *Bruillon* (II, 219)[4]. C'est très-probablement ce dernier personnage qui figure dans un autre endroit de l'ouvrage (I, 115) sous le nom également altéré de *Breuillon*.

On se tromperait sur l'opinion que nous avons du livre de M. L. de la M. si

1. *Ord. du Louvre* I, 773.
2. Bouches-du-Rhône, arr. Aix, cant. Salon.
3. Haroué (Meurthe, arr. Nancy).
4. *Arch. nat., Parl. Ordonn.* X1a 8605 f. 12 v°.

Digitized by Google

on la cherchait uniquement dans les observations qui précèdent. On s'explique que M. L. de la M., absorbé par la recherche et la mise en œuvre de matériaux aussi nombreux, n'ait pas eu le temps ou la patience d'identifier tous les noms de lieu et de personne qu'il a rencontrés sur sa route. Nous devions relever ces imperfections, mais nous ne pouvons passer sous silence les mérites d'un livre qui, croyons-nous, résistera dans son ensemble à l'analyse dissolvante de la critique. Il est substantiel, bien composé, bien écrit[1] quoique avec un peu d'apprêt. Il rectifie les nombreuses erreurs où est tombé le prédécesseur de M. L. de la M., M. de Villeneuve-Bargemont. Il est enrichi de plus de cent pièces justificatives inédites et d'un itinéraire, dressé à l'aide des actes officiels, qui permettra de contrôler les historiens du roi René; en somme, il est digne de la haute récompense que l'Académie vient de lui décerner.

G. FAGNIEZ.

---

211. — **Jacobi Wimpfelingii Germania ad Rempublicam Argentinensem.** — Thomae Murneri ad Rempublicam Argentinam Germania nova. — Impressum Genevae per Julium Guill. FICK, anno Domini MDCCCLXXIV. (Strassburg, Bull. 1874). In-4°, 20 p. — Prix : 4 fr.

La présente réimpression, chef-d'œuvre d'exactitude, en même temps que modèle d'élégance typographique, remet entre les mains du public lettré un opuscule que bien peu de personnes ont pu se vanter d'avoir jamais aperçu, et dont la perte a été mainte fois déplorée par les bibliophiles. Il s'agit des pièces d'une polémique, moitié scientifique et moitié politique, commencée aux débuts du XVIe siècle, et que des événements récents ont rendue plus acharnée, comme aussi plus actuelle que jamais. La plaine entre les Vosges et le Rhin appartient-elle à la France où à l'Allemagne ? Cette question, si souvent discutée dans les pamphlets et si souvent tranchée, mais jamais sans appel, par le glaive ou le canon, un savant alsacien, que ses mérites littéraires et pédagogiques ont placé au premier rang des humanistes de la fin du XVe siècle, Jacques Wimpheling de Sélestadt, la posait à ses concitoyens en 1500. Il avait remarqué que dans Strasbourg se formait un noyau, bien petit et bien caché encore, de sympathies françaises, et il croyait de son devoir d'exhorter les Alsaciens et surtout Strasbourg à rester fidèles au Saint-Empire Romain-Germanique, « afin d'y voir fleurir toujours la liberté romaine et la vertu germaine. » A grand renfort de citations et d'arguments, les uns plus sérieux, les autres d'une puérilité ridicule, il démontrait à ses compatriotes que l'Alsace avait été toujours allemande, que Clovis et Charlemagne avaient été Allemands, et que la France s'arrêtait aux limites naturelles des Vosges.

Cet écrit publié à Strasbourg, par Jean Pruss, en janvier 1501, excita quelque

---

1. Ces qualités brillent surtout dans l'épisode de la *Fausse Pucelle*, que l'auteur avait déjà traité ailleurs.

Digitized by Google

peu l'opinion publique, et un personnage bizarre, malheureusement aussi peu recommandable par ses mœurs qu'il était remarquable par sa verve et son esprit satirique, le dominicain Murner, entreprit de le réfuter et de prouver que l'Alsace avait été française, c.-à-d. gauloise, dans le passé. C'était un jeu dangereux pour l'auteur, car on ne plaisantait point à cette époque avec « les ennemis de l'empire ». Aussi Murner eut-il soin de déclarer que c'était au point de vue de l'érudition seule qu'il attaquait l'écrit de Wimpheling, et de protester de ses sentiments patriotiques allemands, dans une dédicace au magistrat de Strasbourg. Mais les autorités de la petite république ne goûtèrent point ses explications et, par ordre du Sénat, l'édition toute entière fut saisie chez l'imprimeur Gruninger, au moment où elle allait être mise en vente. Six exemplaires seulement avaient été déjà livrés à l'auteur ou vendus; tous les autres furent détruits. Que sont devenus ces six exemplaires? L'un d'eux arriva au XVIIe siècle entre les mains du célèbre archiviste strasbourgeois Wencker, et passa avec ses riches collections à la bibliothèque de la ville; il a péri dans le bombardement de 1870. Incomplet comme lui, un autre exemplaire se trouve à la bibliothèque de Copenhague. Une seule des six plaquettes échappées à la destruction ordonnée en 1501, existe encore à la bibliothèque cantonale de Zurich. C'est sur cet exemplaire qu'un savant strasbourgeois, qui a désiré garder l'anonyme, a fait réimprimer, disons mieux, facsimiler la présente édition, par M. Fick, l'éminent imprimeur de Genève; les vieux bois ont été reproduits par la photolithographie, les types copiés avec la plus grande exactitude et une des plus grandes raretés bibliographiques rendue ainsi à la circulation. Naturellement Wimpheling n'avait point vu son travail détruit comme celui de son adversaire; aussi sa brochure est-elle moins rare, sinon dans l'édition originale, au moins dans la seconde édition qu'en fit le célèbre satirique Moscherosch, en 1649, alors que les tendances françaises s'affirmaient de plus en plus en Alsace. Quand Wimpheling eut appris que Murner préparait un travail pour réfuter le sien, il tâcha de s'en procurer le manuscrit et rédigea d'avance une réponse : *Declaratio... ad mitigandum adversarium.* C'est une plaquette sans date ni lieu d'impression, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque Mazarine, et que Wimpheling mit au jour malgré la suppression du factum contre lequel elle était dirigée. Des amis de l'humaniste de Sélestadt, irrités de le voir attaqué par le dominicain, publièrent également des brochures en faveur de sa thèse : *Defensio Germaniae Jacobi Wimphelingi*, etc., auxquelles Murner répondit à son tour par des satires fort violentes en prose et en vers. Ce qu'il y a d'amusant dans cette querelle, c'est que, malgré le point de départ tout politique, il n'est plus parlé dans aucun de ces pamphlets de la question des limites de la Gaule; sans doute on craignait de voir l'autorité civile intervenir derechef dans une discussion si délicate, et l'on aimait mieux se lancer de gros mots à la tête (*cucullatus diabolus, asinus plumbeus*, etc.) que de risquer l'exil ou la prison. L'éditeur a donc bien fait de ne pas joindre la suite de cette polémique aux deux pièces principales réunies dans sa plaquette. On sera frappé, en les lisant, du peu d'originalité dans le raisonnement, du respect servile pour les autorités scientifiques les moins

Digitized by Google

respectables qui s'y montre à chaque instant, chez l'un comme chez l'autre des deux adversaires. Les polémiques dans le champ de l'ethnographie politique ne sont pas aujourd'hui peut-être beaucoup plus loyales, ni plus scientifiques qu'alors, mais du moins on tâche d'être moins puéril et plus correct dans ses déductions logiques.

E.

---

212. — **Les Marguerites de la Marguerite des Princesses.** Texte de l'édition de 1547 publié avec introduction, notes et glossaire par Félix Frank. Paris, Jouaust, 1873-74, 4 vol. in-16 de xcix-160, 257, 250 et 313 p. — Prix : 10 fr. le vol.

La *Revue critique* est fort en retard avec les *Marguerites de la Marguerite des Princesses*. Heureusement que les bonnes publications font leur chemin toutes seules et que, malgré le silence gardé, au sujet de la nouvelle édition des œuvres poétiques de la reine de Navarre, par les journaux et par les revues, cette édition est déjà presque épuisée ! Bien des choses expliquent ce grand succès : la rareté des exemplaires du xvie siècle (non réimprimés depuis 300 ans), l'intérêt du recueil, et, par-dessus tout, l'extrême soin avec lequel, soit typographiquement, soit littérairement, ont été édités les quatre volumes classés sous le n° XVI dans la collection du *Cabinet du Bibliophile*.

MM. Jouaust et Frank ont reproduit le texte de l'édition *princeps* (Lyon, Jean de Tournes, 1547 in-8°), mais sans négliger de recourir à l'édition de 1554, toutes les fois qu'une leçon leur a paru suspecte. Ils n'ont pas manqué non plus de rapprocher des deux volumes de 1547 les pièces qui avaient vu le jour isolément, avant d'être réunies dans l'écrin des *Marguerites*. Ils ont ainsi pu corriger diverses fautes d'impression et nous donner un texte d'une incomparable pureté. Ai-je besoin d'ajouter que l'orthographe du xvie siècle a été religieusement respectée, et que, suivant la constante habitude de la *librairie des Bibliophiles*, on a seulement modifié l'accentuation et la ponctuation ? Les gravures sur bois intercalées dans le texte de l'édition originale ont été toutes exactement reproduites, et, de plus, on a placé, en tête du premier volume, un portrait authentique de la reine de Navarre, gravé à l'eau forte d'après un dessin du temps que l'on conserve au cabinet des Estampes.

Voici comment les poésies de la sœur de François 1er ont été réparties entre les quatre volumes :

I. *Le Miroir de l'âme pécheresse. — Discord estant en l'homme par la contrariété de l'Esprit et de la Chair et Paix par vie Spirituelle. — Oraison de l'âme fidèle à son Seigneur Dieu. — Oraison à Nostre Seigneur Jésus-Christ.*

II. *Comédie de la Nativité de Jésus-Christ. — Comédie de l'Adoration des Trois Roys à Jésus-Christ. — Comédie des Innocents. — Comédie du Désert.*

III. *Le Triomphe de l'Agneau. — Complainte pour un détenu prisonnier. — Chansons spirituelles. — L'Histoire des Satyres et Nymphes de Dyane. — Epistres de la Royne de Navarre au Roy Françoys, son frère.*

Digitized by Google

IV. *Les quatre dames et les quatre gentilzhommes. — Comédie. — Farce de trop, prou, peu, moins. — La Coche. — L'Umbre. — La Mort et Résurrection d'Amour. — Chanson faite à une dame. — Les adieu des Dames de chez la Reyne de Navarre allant en Gascongne. — Enigmes.*

Toutes ces poésies sont à étudier, soit quant à la langue, soit quant aux idées, soit quant aux renseignements de biographie et d'histoire que l'on peut en extraire. Le talent de l'auteur, qui a été très-discuté, est incontestable, mais il n'est pas égal, et si quelques pièces sont écrites avec grâce et avec délicatesse, si quelques-unes même sont vraiment délicieuses, d'autres et en assez grand nombre sont des plus médiocres. La muse de Marguerite, parfois souriante et ailée, se traîne parfois péniblement, *musa pedestris*. En somme, tout est à lire dans les *Marguerites de la Marguerite*, et certaines pages y doivent être relues et savourées[1].

M. Fr. a groupé, à la fin de chaque volume, des notes d'une grande utilité, et son *glossaire* (t. IV, p. 297-313) abonde en excellentes explications et en curieux rapprochements. Mais ce qui, dans tout son travail, a le plus d'importance et mérite le plus d'estime, c'est l'*Introduction*. Laissons-le nous dire lui-même ce qu'il a voulu y mettre et ce qu'en effet il y a très-bien mis (p. ij et iij) : « En résumant aussi brièvement que possible la biographie de Marguerite d'Angoulême, j'ai cru devoir indiquer avec précision ce que son éducation, sa vie, son caractère et ses opinions offrent de plus saillant. Signaler les principales traces de ces divers éléments dans ses œuvres; rectifier les assertions hasardées au sujet de ses poésies; relever certaines erreurs matérielles qu'il importe de ne pas laisser se perpétuer, voilà encore une tâche que m'imposait le souci d'une critique impartiale ; enfin la partie bibliographique devait recevoir ici un développement spécial. La *Notice* qu'on va lire n'est donc ni une reproduction ni un simple abrégé des études antérieures; tout en profitant de leurs indications, elle les complète et les corrige en plusieurs endroits; et peut-être la figure de la reine de Navarre s'y dégage-t-elle avec plus de netteté de la réunion des traits particuliers, recueillis partout avec le plus grand soin. »

M. Fr. a su beaucoup ajouter à ce qu'avaient écrit sur la vie de Marguerite et sur ses ouvrages Bayle, Génin, Le Roux de Lincy, les frères Haag, M. Littré, M. de Loménie, M. de la Ferrière-Percy, M. d'Héricault, M. Victor Luro, etc. Je n'ose pas dire que la biographie de la séduisante princesse ne soit plus à faire, mais du moins je crois pouvoir déclarer que nul n'aura autant contribué que le jeune érudit à rendre possible cette définitive biographie. M. Fr. aime et admire beaucoup Marguerite, mais il ne se laisse pas entraîner, pour cela, dans de complaisantes exagérations. Le charme qu'après tant d'autres il a subi ne le rend pas aveugle, mais semble lui donner, au contraire, une clairvoyance toute particulière pour découvrir la vérité au milieu des récits dissemblables et des jugements contradictoires. C'est surtout quand il s'agit de défendre son héroïne

1. Je ne m'éloigne pas trop, dans cette appréciation, du sentiment de l'éditeur. Cf. p. lvij et lxxxv.

Digitized by Google

contre certains reproches immérités que sa passion l'inspire heureusement; son esprit, naturellement fin, s'aiguise encore dans cette lutte contre les adversaires de Marguerite et principalement contre ceux qui, sans être des adversaires, n'ont pas craint d'attribuer à la sœur de François Ier de coupables amours. Sans doute on avait déjà prouvé que la flamme incestueuse dont, d'après Génin et Michelet, le cœur de Marguerite aurait été consumé, n'avait point existé, mais la pressante et habile argumentation de M. Fr. (p. xxxj-xxxv) achève de venger Marguerite d'une injure qui n'aurait jamais dû l'atteindre. Après avoir loué les ingénieuses et sûres rectifications du biographe, je ne louerai pas moins les observations du bibliographe (p. lxxxv-xcvij), et, en finissant, je demanderai à M. Fr. une publication qu'il est si capable de rendre excellente, le recueil des poésies inédites de Marguerite[1], qu'il pourrait faire précéder du tableau complet[2] d'une vie dont il a mis sous nos yeux la fidèle et brillante esquisse.

T. de L.

---

213. — **Bibliographica geographica Palestinæ** ab anno CCCXXXIII, usque ad annum M. Auctore Tito Tobler. Dresdæ, Libraria G. Schœnfeldia. 1875. In-8°, 27 p. — Prix : 1 fr. 35.

Cette plaquette, extraite du *Neuer Anzeiger für Bibliographie u. Bibliothekwissenschaft* édité par Petzholdt (1875, fasc. 6, 7, 8, 9), contient la description de tous les textes concernant la géographie de la Palestine, de l'an 333 à l'an 1000. Déjà M. Tobler avait consacré à cette série, dans son ouvrage d'ensemble : *Bibliographia Geographica Palestinæ* etc., publiée en 1867, sept pages excellentes; une question posée en 1871 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'a engagé à refaire entièrement ce travail partiel, qui a maintenant une étendue presque triple du premier; ce qu'il nous donne aujourd'hui, c'est, avec quelques légers changements et de rares additions, le mémoire envoyé par lui au concours dans l'espoir d'obtenir une récompense qui ne lui a point été décernée.

Nul n'a plus que M. T. de compétence pour traiter pareil sujet; explorateur émérite de la Terre-Sainte, il a été l'éditeur, et l'éditeur irréprochable, de plusieurs de ces textes dont il entreprend de dresser le catalogue complet; c'est à ce savant suisse que s'est adressée la Société récemment constituée chez nous, *pour la publication des textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin* : il a été chargé du volume I qui renfermera les *Pèlerinages en Terre-Sainte* (textes latins de 333 à 1100). Ce choix heureux est un hommage bien fait pour consoler M. T. d'une légère déception sur laquelle il eût peut-être mieux valu pour lui ne point insister.

---

1. M. Fr. dit à ce sujet (p. lviij, note 1) : « Les manuscrits de la Bibliothèque nationale » et de l'Arsenal contiennent de véritables richesses qui fourniraient la matière d'une très» belle publication. » Un peu plus loin (p. lx), il rappelle que M. Le Roux de Lincy goûtait beaucoup les poésies restées inédites et qu'il les appelait « le plus beau fleuron de » la couronne poétique de notre princesse. »

2. Voir sur ce point le programme de l'auteur (p. xcix). Si, comme je l'espère, M. Fr. ne laisse à personne l'honneur de réaliser ce programme, je lui recommanderai de chercher dans les documents des archives de Pau tout ce qui est relatif au séjour de Marguerite à Nérac et en Béarn.

Digitized by Google

La présente monographie commence avec le *Pèlerin de Bordeaux* (333) et finit avec Abou Abd Allah Mohammed el-Bachchâri (988). M. T. passe en revue, pour chaque ouvrage, tous les mss. connus et les diverses éditions qui en ont été imprimées, en accompagnant le tout d'observations critiques souvent fort détaillées, parfois sévères.

Je crois qu'il sera difficile de trouver en défaut l'érudition vigilante et la clairvoyance de l'auteur, et que cet opuscule est indispensable à quiconque s'occupe de la Palestine. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'avoir omis quelques textes orientaux, par exemple le *Livre des routes et des provinces* d'Ibn Khordadbéh, l'ouvrage d'Ibn Haukal et même celui de Mokaddesy, pour ne citer que ceux qui me viennent à l'esprit; ces textes, qui renferment de précieux renseignements sur la Palestine et ne dépassent pas le xe siècle, rentraient tout naturellement dans un cadre où figurent Istakhri et Bachchâri.

C. CLERMONT-GANNEAU.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 22 octobre 1875.

L'académie met au concours les questions suivantes :

Prix ordinaire : Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le khalifat;

Prix Bordin : Étude historique sur les Grandes chroniques de France. A quelle époque, sous quelles influences et par qui les Grandes chroniques ont-elles été commencées? A quelles sources les éléments en ont-ils été puisés? Quelles en ont été les rédactions successives?

La séance publique annuelle de l'académie est fixée au 5 novembre. M. L. Renier est désigné pour faire une lecture à cette séance. Il parlera des inscriptions relatives aux historiens Arrien et Velleius Paterculus, dont il a entretenu l'académie aux séances des 9 juillet et 27 août 1875.

M. Le Blant termine la lecture de son mémoire intitulé : *Polyeucte et le zèle téméraire.* Il achève de montrer que la conduite attribuée à Polyeucte par le récit qu'a suivi Corneille est contraire aux lois de l'ancienne église. Il cite à l'appui de cette opinion des exemples tirés, tant de l'antiquité, que de ce qui se passa en Espagne quand les Musulmans conquirent ce pays et en persécutèrent les habitants chrétiens. Si le sacrifice de ceux qui allaient s'offrir d'eux-mêmes au martyre a pu être discuté et a trouvé des défenseurs, les insultes contre la religion dominante et les actes de violence ont toujours été condamnés. Le concile d'Elibéris, au commencement du 4e siècle, défendit d'admettre au nombre des martyrs ceux qui briseraient les idoles païennes. Si donc le fait qui a servi de thème à Corneille n'est pas apocryphe, le zèle de Polyeucte sortait de la condition commune, et il n'a pu être reçu au nombre des martyrs que par une dérogation aux règles ordinaires.

M. Benloew continue la lecture de son mémoire sur l'albanais et la langue

Digitized by Google

des Pélasges. Il expose un certain nombre de rapprochements étymologiques entre plusieurs anciens noms de lieu de la Grèce et les mots de la langue albanaise. Ainsi les mots albanais ἐνδεντγ, ἐνδερ, j'habite, je repose, ἐνδείτουρα, ἐνδείτμερα, l'habitation, lui paraissent fournir l'étymologie et le sens primitif du nom de la ville d'Andanie, ancienne capitale des Léléges ou Pélasges, de plusieurs autres noms tels qu'Andara, Andros, Kel-endéris, etc., d'un grand nombre de noms de villes dont le mot *anda* forme la seconde partie (ceux-ci se rencontrent dans la Troade, la Carie, la Lycie, la Lycaonie, dans toute l'étendue de l'Asie mineure jusqu'à l'Halys et quelquefois encore au delà de cette rivière), et des noms comme Nazianzus, Arianzus, etc. Ensuite M. Benloew étudie les noms qui contiennent la désinence βη (βα, βος), et il y retrouve l'albanais βενδ, lieu, endroit : il explique ainsi les noms de Δέρβη, Λύρβη, Ἴσβος, Θίσβη, Θήβη, Ἀρίσβη, Λέσβος, etc. Enfin il explique à l'aide de l'albanais (μιλετ, peuple; *ter, tra, tout*) les noms de Μίλητος, Τερμίλαι, etc., et en rapproche d'autres noms tels que Τράμβηλος, Τροία, Τροίζην. Il ajoute à ces groupes de mots un certain nombre d'étymologies isolées, parmi lesquelles on peut citer celles du nom de l'Olympe, des noms de Pylos, de Dédale, etc., etc.

M. le marquis d'Hervey lit un mémoire sur le pays connu des anciens Chinois sous le nom de Fousang. Ce pays, connu des Chinois dès le 5e siècle, a été identifié avec l'Amérique par Deguignes, dont l'opinion a été combattue par Klaproth. M. d'Hervey soutient l'opinion de Deguignes, et il apporte à l'appui des arguments nouveaux. Il cite divers auteurs chinois, inconnus aux savants qui ont étudié la question jusqu'ici : ces auteurs parlent d'une terre située à une grande distance à l'est de la Chine, qui ne peut être, selon M. d'Hervey, que l'Amérique. Il est vrai que les récits chinois relatifs à ce pays contiennent des faits évidemment fabuleux, mais ces faits peuvent avoir été intercalés après coup dans une relation originale authentique. On a cité comme une légende fabuleuse qui devait discréditer les récits des Chinois sur ce sujet la mention d'une nation d'amazones établie dans une des contrées du Fousang : mais M. d'Hervey fait remarquer que cette même tradition se retrouve dans les relations des Espagnols et des Portugais qui ont visité l'Amérique au 16e siècle, et cette concordance lui paraît frappante. Quant au système de Klaproth qui voulait que le Fousang fût le Japon, M. d'Hervey le déclare insoutenable; il y relève diverses sortes d'erreurs et de contradictions.

Ouvrages déposés : — Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre : traduction du texte par C. de HARLEZ. Tome I : Introduction, Vendîdâd. Liége, 1875, in-8°. — R. C. CHILDERS : A dictionary of the Pali language. London, 1875, in-4°. — La guerre de Metz en 1324, poème du XIVe siècle, publié par E. de BOUTEILLER, suivi d'études critiques sur le texte par F. BONNARDOT. Paris, 1875, in-8°. — H. VASCHALDE : Anthologie patoise du Vivarais (documents inédits); Les poésies de François Valeton d'Aubenas; Nos pères, proverbes et maximes populaires du Vivarais : trois brochures in-8°, Montpellier, 1875.

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 6 Novembre — 1875

Sommaire : 214. LECOY DE LA MARCHE, Le roi René (IIe article). — 215. GENTILI, Sur la fabrication des tapisseries. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

214. — **Le roi René**; sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie, par A. LECOY DE LA MARCHE. 1875. 2 vol. in-8°, xvj-559 et 548 p. Ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions a décerné le premier prix Gobert. — Prix : 15 fr.

II.

Le roi René est resté célèbre et presque populaire surtout à cause de son goût pour les arts qu'il pratiqua, aima et encouragea dans ses domaines. Nombre de ceux auxquels sa renommée artistique, transmise jusqu'à nous par des traditions et des légendes, était familière, ignoraient sa participation à presque tous les événements de son temps, où, à dire vrai, il ne joua pas les premiers rôles qui n'étaient à la hauteur ni de son caractère ni de ses talents. Aujourd'hui encore, pour la plupart des lecteurs, et malgré tout l'attrait qu'elle peut acquérir sous la plume d'un écrivain habile et disert, l'histoire proprement dite de René d'Anjou a pour principal intérêt de le placer dans son milieu et d'expliquer son rôle artistique.

Quel rôle eut réellement René dans le développement de l'art? Quelle influence exerça-t-il? Telles sont les questions que M. L. de la M. avait à résoudre et auxquelles il a consacré environ la moitié de son second volume; le reste est occupé par les pièces justificatives de l'ouvrage. Empressons-nous de dire qu'il apporte sur ces points bon nombre d'éclaircissements, et que si après lui la discussion n'est pas close, il aura eu du moins l'honneur d'ouvrir la voie et d'aborder la question avec les documents et les textes qui seuls permettent une discussion sérieuse[1].

Une précédente publication de M. L. de la M. avait déjà beaucoup contribué à substituer une base certaine aux traditions vagues sur lesquelles s'étaient appuyés les précédents historiens. Les *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René* n'avaient pas diminué l'idée qu'on pouvait se faire de l'influence artis-

1. Je n'ai garde d'oublier l'excellent mémoire de M. J. Renouvier, *Les peintres et les enlumineurs du roi René*, publié en 1857 dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*. Avec le peu de documents dont il disposait, M. R. a fait tout ce qui pouvait se faire alors. Sa discussion est l'œuvre d'un esprit très-pénétrant et devra toujours être consultée. Sans partager toutes ses opinions, je me plais à reconnaître l'autorité de sa critique.

Digitized by Google

tique du roi de Sicile. Presque en tout point ils avaient confirmé la tradition en montrant ses goûts, l'intérêt qu'il prenait aux travaux qu'il commandait, la surveillance qu'il exerçait. Il avait apparu moins comme un artiste, il est vrai, que comme un amateur, curieux des procédés des artistes et des artisans, vivant dans leur familiarité, ne dédaignant pas de se mettre sous leur direction, cherchant à transporter dans ses domaines les pratiques des ouvriers de l'Orient, désireux d'acclimater toutes les branches de l'art, et surtout de ce que l'on a appelé depuis l'art industriel. Telle était l'impression générale; néanmoins ces documents si intéressants, si vivants, si féconds en révélations sur les œuvres et les artistes, étaient loin de satisfaire la curiosité; ils l'excitaient plutôt en proposant nombre de problèmes à résoudre, en mettant sur la voie de nombre de recherches. C'est en grande partie le commentaire de ces textes que présente la partie de l'ouvrage de M. L. de la M. que nous allons examiner.

M. L. de la M. a suivi dans son travail le plan, excellent du reste, qu'il avait adopté pour la classification des textes : *Architecture, Peinture et sculpture, Objets mobiliers, Musique et fêtes.* Un 5e chapitre est dans son ouvrage consacré à la *littérature.* Il a très-habilement tiré parti de ses documents, la lecture de ces cinq chapitres est fort agréable, et son travail est une contribution importante à l'histoire de l'art au xve siècle. Il est loin cependant de répondre complètement à l'attente du lecteur. Si, trop souvent, on a témérairement entrepris l'histoire de l'art rien que par l'interprétation et l'étude des monuments, il est clair cependant que c'est le travail dont l'histoire de l'art saurait le moins se passer, or M. L. de la M. n'a guère utilisé que les documents écrits et quelque habileté qu'il ait mise à les commenter, on ne saurait s'étonner qu'il n'ait pas réussi à leur donner un nouvel intérêt. Les deux premiers chapitres surtout (*Architecture, Peinture et sculpture*) sont restés fort insuffisants. Ne cherchez pas dans son chapitre sur l'architecture quel a été le caractère de ces manoirs de plaisance qu'a construits l'un des premiers René d'Anjou, architecture d'un caractère nouveau, singulier mélange des caractères traditionnels du château seigneurial et de la maison de ville, acheminement vers le château de la renaissance et la villa moderne et qui méritait bien qu'on l'étudie; n'y cherchez aucune donnée sur l'architecture religieuse des nombreuses chapelles que le roi de Sicile fit bâtir ou restaurer, il ne vous indiquera même que rarement les plans ou les vues qui en ont été publiées. Et cependant les bases d'études étaient faciles, sur une trentaine d'édifices qu'a fait bâtir, aménager, ou restaurer le roi René, il en est une dizaine qui subsistent, et parmi eux, plusieurs de ces manoirs d'Anjou si intéressants et qui sont sa création la plus originale. Mais M. L. de la M. qui « s'est élancé sur les traces de René en Provence » et en Italie » ne les a point vus, et ne sait que rarement s'il en subsiste quelques vestiges. Il traduit en langage académique ses documents d'archives, paraphrase plus ou moins heureusement, les marchés et devis, fait avec eux le compte des chambres, ajoute que les tourelles étaient élégantes, les boiseries ouvragées, les demeures princières. Il connaît souvent les noms des constructeurs, l'époque de construction des diverses parties des édifices, sait l'origine et la qualité des

Digitized by Google

matériaux; mais à tous ces renseignements précieux, il a manqué pour leur donner la vie et les animer, la science de l'archéologue et l'interprétation que seule pouvait donner l'étude des monuments encore existants ou de leurs analogues. Privée de cette lumière, son étude est moins attrayante que la lecture des documents qu'il a mis en œuvre; son style est plus vague, moins exact, moins piquant aussi que celui du xve siècle, et de fait, c'est aux *Extraits des comptes et mémoriaux* qu'il faudra toujours recourir lorsqu'on voudra sur ces questions des renseignements exacts. Ajoutons que les détails sur le tombeau de René et sur celui de la nourrice Typhaine seraient mieux à leur place dans le chapitre suivant consacré à la sculpture, qu'on ne voit guère non plus comment se rattachent à l'architecture les renseignements sur les animaux de ses ménageries, que les digues et tous les travaux contre les inondations de la Loire n'y tiennent pas non plus par un lien bien étroit. Tout cela occupe 26 pages des 60 du chapitre sur l'*Architecture* et même dans le reste il est beaucoup plus question de réparations et de consolidations que d'architecture véritable.

Le chapitre relatif à la peinture et à la sculpture est peut-être de tout le livre celui qui a été le plus légèrement écrit. M. L. de la M. s'est tout d'abord occupé de déterminer quelle part de vérité existe dans la tradition qui fait du roi René lui-même un peintre et un enlumineur. Il a produit à cet égard des témoignages concluants qui confirment la tradition, il les a rapprochés de ceux déjà produits, mais il eût pu mettre davantage ceux-ci dans tout leur jour. La lettre de remerciements qu'adressèrent à René vers 1456 les Frères mineurs de Laval, pour qui il avait « prins tel labour de composer ung image de pitié[1], » les indices tirés de ses achats[2], des instruments inventoriés dans son cabinet du château d'Angers[3], la mention de ses « petites et secrètes occupations » dans le *Mortifiement de vaine plaisance*[4], sont des preuves suffisantes de ce fait. A côté de ces témoignages M. L. de la M. a cité le passage souvent produit « d'une lettre de *Summonte*. » Ce passage n'est pas tiré de *Summonte* dont l'histoire de Naples a paru en 1601[5], mais de *Summonzio* napolitain qui l'écrivit le 20 mars 1524 (moins de 50 ans après la mort du roi René) dans une lettre qu'il adressait à Marcantonio Michele, gentilhomme vénitien, lettre communiquée par le Cav. Lazzara de Padoue à Puccini qui en a publié des extraits dans ses mémoires sur Antonello de Messine[6]. Il me paraît important d'établir toute la valeur de ce témoignage qui indique la prédilection de René pour la peinture flamande et sur lequel nous

1. Lettre publiée dans les *Archives de l'art français*. T. I, p. 321, rapprochée par M. L. de la M. d'un article de compte de Jeanne de Laval. T. II, p. 77.
2. Achat de toile pour peindre une *Madeleine* (*Comptes et Mém.* N° 469. *Le roi René*. T. II, p. 76). Achat de parchemin pour faire des heures (*Comptes et Mém.* N° 489).
3. Voy. entre autres les « fourmez d'oiseaux » et les tableaux représentant des oiseaux. (*Comptes et Mém.* N° 642).
4. Quatrebarbes, *Œuvres complètes du roi René*. T. IV, p. 1.
5. *Istoria della citta e regno di Napoli*. 4 vol. in-4°. Naples. 1601-1643.
6. *Memorie istorico-critiche di Antonello degli Antonj* da il Cav. Tommaso Puccini conservatore degli stabilimenti delle arti, dell' archivio diplomatico, etc. Firenze. 1809. In-8°.

Digitized by Google

aurons occasion de revenir[1]. Celui de Nostre-Dame quoique postérieur n'est pas non plus à dédaigner, et en le citant, il est bon de ne pas oublier que César de Nostre-Dame était arrière petit-fils de Pierre de Nostre-Dame, médecin juif, astrologue de René qui l'avait converti et lui avait accordé des lettres de noblesse[2].

La preuve faite que René fut peintre et enlumineur, restait à examiner les œuvres que la tradition lui attribue. M. L. de la M. a fait cette revue trop rapide, son excuse est qu'il ne les a pas vues. Dire que les raisons qu'on invoque contre l'attribution au roi René ne sont pas plus probantes que la tradition[3], c'est paraître ignorer que la critique peut trouver quelques bases dans l'étude des monuments. Même si cet examen doit dépouiller René, il est loin d'être sans fruit, car, si l'histoire de ces œuvres d'art prouve qu'elles ont été faites à son époque et dans ses états, elles restent comme éléments indispensables de l'appréciation de son goût et de son rôle artistique. Aussi, au lieu de ne traiter que légèrement ce sujet, M. L. de la M. eût dû examiner et étudier les nombreux tableaux du xve siècle, conservés dans les églises et les collections de Provence et d'Anjou[4].

Il me paraît insuffisant de dire du *Buisson ardent* que c'est une « œuvre de » mérite », et qu'elle a été attribuée à Jean Van Eyck[5]. Ce tableau souvent décrit[6], qui appartenait avant la révolution à l'église des Carmes et décorait l'autel où était déposé le cœur de René, est incontestablement d'un maître flamand. Si l'ordonnance de la composition et même certains personnages font penser à Jean Van Eyck, l'attribution est néanmoins impossible, puisqu'on y voit représentée sur un volet, comme donatrice, Jeanne de Laval reconnaissable à sa figure pâle et sèche, que ne déridèrent jamais que les jeux grotesques de la Fête-Dieu, et qu'elle ne fut la femme de René qu'en 1455, c'est-à-dire bien après la mort de Jean Van Eyck[7]. La critique moderne s'accorde en général à faire hon-

---

1. Voici le passage : « Etiam de Soa mano pinse bene, et a questo studio fu somma- » mente dedito, pero secundo la disciplina di Fiandra. » (*Ibid.*, p. 37).

2. César de Nostre-Dame (1555-1629) dit entre autres choses que René enlumina une donation du comté de Provence au roi Louis XI (*Histoire et Chronique de Provence.* 1614. In-f°). Témoignage rapporté par M. L. (t. II, p. 86).

3. T. II, p. 70 n. 1.

4. Il est à espérer que nous ne tarderons pas à avoir des éclaircissements à ce sujet. En 1870, le ministre des beaux-arts avait chargé M. A. Michiels « d'explorer l'est et le » midi de la France pour y chercher les origines de l'école Flamande et y apprécier les » œuvres nombreuses de cette école qui ornent les églises méridionales. » Une partie du rapport de M. Michiels qui doit paraître avec la collaboration de M. de Chennevières a déjà été publiée dans le journal officiel (*L'art flamand à Dijon.* N^os des 13, 14, 17, 18, 20, 26 avril 1874).

5. T. II, p. 70.

6. Pour la première fois dans Pitton. *Histoire de la ville d'Aix.* 1666. P. 227. Puis dans de Haitze, *Les curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix.* Aix. 1679. In-8°. Décrit très-longuement et reproduit au trait dans Millin. *Voyage dans les départements du midi de la France.* Paris. 1807-1811. T. II, p. 343 à 351 et Atlas pl. XLIX. — Décrit et reproduit au trait dans Al. Lenoir. *Monuments des arts libéraux de la France.* Paris. 1840. P. 46 et pl. XLIV. Le meilleure reproduction est encore celle donnée par Quatrebarbes. *Œuvres complètes du roi René.* T. I, p. 7. Tous ces auteurs l'attribuent à René d'Anjou.

7. M. Renouvier (p. 12) maintient avec Waagen l'attribution à Jean Van Eyck, en supposant que les volets sont l'œuvre postérieure d'un élève et imitateur. Cette hypothèse n'a été

Digitized by Google

neur de ce tableau au pinceau de Jean Memling qui a dû le peindre entre 1470 et 1475[1].

Il eût été à propos d'observer que l'auteur de ce beau tableau, si finement peint, ne pouvait être celui du panneau du musée de Cluny (*Prédication de la Madeleine*) d'une tout autre pratique, gouaché pour ainsi dire, grossier, inhabile. Ce dernier, au dire de M. de Chennevières[2], se rapproche du tableau du cabinet de M. Roux Alphéran (*L'Adoration des Mages*). Selon M. Michiels ce dernier tableau (qui est sur une toile très-légère) serait au contraire un œuvre du XVIe siècle[3].

Le tableau des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon (*La divine comédie*) bien que je ne le connaisse que par la reproduction au trait qui se trouve dans les *Œuvres complètes du roi René*[4] ne me paraît pas non plus de la même main que les précédents et M. Renouvier se trouve d'accord avec Boisserée pour l'attribuer à Jean Fouquet, attribution vraisemblable[5]. Parmi les œuvres attribuées à René et qui ne subsistent plus, M. L. de la M. cite les peintures murales de la chapelle du Petit-Puy à Baugé[6], des emblèmes dans la salle du roi à Arles[7], et les attributs et emblèmes des chambres des manoirs de Chanzé et de Reculée[8]; il eut pu ajouter un *Ecce homo*, que virent Millin et Lenoir chez les Observantins de Marseille[9] et qui n'a plus, à ma connaissance, été mentionné depuis.

---

admise par aucun de ceux qui depuis ont vu le tableau et n'ont pu découvrir entre les volets et le panneau principal les prétendues différences de touches signalées par M. Renouvier.

1. Voy. de Chennevières. *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*. T. I, p. 130. — Marius Chaumelin. *Trésors d'art de la Provence exposés à Marseille en* 1861. Marseille. 1862. In-8°, p. 107 à 118. C'est la meilleure description avec une discussion critique approfondie. — Notes et additions de M. Ruelens aux *Anciens peintres flamands* de Crowe et Cavalcaselle. T. II, p. clviij. — M. Michiels (*Histoire de la peinture flamande*, t. III, p. 162 et 202) l'attribue à Jean Van der Meire auquel il s'est efforcé de reconstituer un œuvre, mais sur des données absolument hypothétiques.

2. Ouv. cit. t. I, p. 141. Une reproduction en couleur de ce tableau se trouve dans du Sommerard. *Les arts au moyen-âge*. Album. 1re série, p. 38.

3. Ouv. cit. t. III, p. 205. — Voici l'histoire de ce tableau : il appartenait avant la révolution aux religieuses dominicaines de N.-D. de Nazareth d'Aix (dames de Saint-Barthélemy); elles le donnèrent au P. Pouillard, grand carme d'Aix (qui fut conservateur du musée du cardinal Fesch. (Voy. une notice sur lui d'Emeric David dans le *Moniteur universel* du 23 août 1823). Celui-ci le vendit à M. Sallier, amateur d'Aix, qui le vendit à M. Porte (auteur d'*Aix ancien et moderne*) qui le vendit à M. Alexandre de Lestang-Parade (voy. la description de sa collection de tableaux par C. Gaszynski, *Mémorial d'Aix* du 13 juin 1841). Ce dernier le donna à M. Roux-Alphéran (voy. Roux-Alphéran. *Rues d'Aix*. 2 vol. in-8°, t. II, p. 241). — Il est reproduit dans les *Œuvres complètes du roi René*, t. I, pl. 16.

4. T. I, pl. 13.

5. Renouvier. *Les peintres et enluminieurs du roi René*, p. 15, et Boisserée, Lettre sur les anciennes écoles de peinture françaises, dans le *Bulletin du comité historique des arts et monuments*, t. I, p. 106.

6. T. II, p. 77.

7. T. II, p. 78.

8. *Extraits des Comptes et Mém.* N°s 643 et suiv.

9. Millin. *Ouv. cit.*, t. II, p. 343. — Lenoir. *Ouv. cit.*, p. 46. Rapprochez l' « ymaige » de crucifix » donnée par René aux Frères mineurs de Laval, et qui contrairement à l'assertion de M. L. de la M. ne me paraît pas pouvoir s'identifier avec l' « ymaige de » pitié » dont il a été question plus haut (t. II, p. 77).

Digitized by Google

M. L. de la M. dit avoir trouvé l'auteur de la peinture qui « surmontait le grand » autel des Célestins d'Avignon » et qui représentait le cadavre d'une maîtresse du roi René. C'est selon lui un Italien du nom de Francesco. M. L. de la M. a fait ici une confusion. Si l'on se reporte aux documents qui lui ont fourni ce renseignement, on voit, d'une part, qu'en 1478 « Francesco Laurens tailleur d'ymaige[1] », c'est-à-dire sculpteur, présentait à René des « ouvrages d'ymaigerie en painture, » c'est-à-dire des œuvres de sculpture peintes, suivant le goût de l'époque, et d'autre part que ce même Francesco faisait pour les Célestins un retable de marbre représentant la rencontre de J.-C. et des saintes femmes[2]. Comment a-t-il pu confondre ce bas-relief avec la peinture dont on a fait honneur à René? Le plus étrange, c'est que M. L. de la M. dit fort bien que ce retable est conservé aujourd'hui dans l'église de Saint-Didier. Je ne sais en outre où il a puisé que la peinture attribuée à René avait décoré le grand autel; il faut avouer que c'eût été un sujet singulier à cette place. Elle n'y était plus au moins en 1739, époque où la vit le président de Brosses, dont la description méritait d'être citée : « Dans une de leurs salles (des Célestins) je trouvai le fameux tableau peint en » détrempe par René d'Anjou, roi de Provence, leur fondateur..... C'est un » grand squelette debout, coiffé à l'antique, à moitié couvert de son suaire dont » les vers rongent le corps défiguré d'une manière affreuse; sa bière est ouverte, » appuyée debout contre une croix de cimetière et pleine de toiles d'araignées » fort bien imitées. Au diable soit l'animal qui de toutes les attitudes où il pou- » vait peindre sa maîtresse en a choisi une d'un si horrible spectacle ! [3] »

Cet horrible spectacle, était, paraît-il, du goût de René, et ceci nous amène à parler de la peinture désignée sous le nom du *Roi mort* qui représentait le roi de Sicile sous la forme d'un cadavre encore revêtu d'une partie de ses chairs, avec la couronne et le manteau, laissant tomber le globe et le sceptre, et qui ornait son tombeau à Angers. Cette peinture, on le sait, est détruite; M. L. de la M. l'attribue hardiment à René, mais en l'absence de tout document précis, elle ne peut servir que comme indice de son goût pour ces représentations allégoriques assez frappantes, mais vulgaires. Il en faut rapprocher, ainsi que l'indique M. L. de la M. (p. 84), une miniature d'un livre d'heures qui lui a appartenu, et qui est non pas « une réduction du tableau du *roi mort,* » mais une peinture analogue où l'on voit un squelette coiffé d'une couronne royale[4]; et aussi ce titre d'un tableau inventorié au manoir de la Ménitré : *La mort qui pique l'amoureux.*[5] (p. 81).

---

1. T. II.
2. Ce François Laurens des comptes du roi René fait songer à Francesco Laurana, graveur en médaille assez célèbre, qui cisela en 1463 une belle médaille du roi René. Je n'ai pas les éléments nécessaires pour vérifier ce rapprochement, il faudrait voir le retable de l'église de Saint-Didier et rechercher ce que l'on sait des particularités de la vie de Laurana.
3. *Le Président de Brosses en Italie.* Ed. Didier, t. I, p. 20.
4. Bibl. nat. ms. lat. 1156 a f° 113, in-8°. — Cette miniature est gravée au trait dans les *Œuvres complètes du roi René,* p. 68.
5. M. Renouvier, cite aussi une *Image de la mort* de l'église de Saint-Paul de Lyon attribuée au roi René.

Digitized by Google

Nous savions déjà que, pour les contemporains même de René, « les painctres » du roy de Cecille [1] » avaient constitué un groupe renommé. Bien peu de noms malheureusement étaient connus, aucun ne pouvait s'appliquer à une œuvre; les textes mis au jour par M. L. de la M. en ont fait connaître un certain nombre, ont fourni sur d'autres des renseignements importants, ont montré dans quelle intimité avec René certains d'entre eux ont vécu. C'est avec raison qu'il a insisté sur l'origine flamande de la plupart, quoiqu'il n'ait pas cependant mis dans tout son jour l'influence de la peinture flamande. Dans ses tentatives de rapprochements et d'identification il a été moins heureux. Il dit à deux reprises (p. 71 et 75) que René a dû être en rapport avec Jean Van Eyck peu après 1448, mais cette hypothèse, déjà plusieurs fois émise, ne peut plus se produire depuis que l'on sait que Jean Van Eyck est mort en 1440 [2]. Elle n'avait du reste qu'une base bien incertaine, c'était la lettre adressée par René, pour lui demander des peintres, à « maître Jehanot le Flament; » [3] mais les peintres flamands du nom de Jean, les Jean de Flandre, sont nombreux dans les textes et il n'est guère possible avec ce seul indice de songer à une identification. On a mis aussi en avant Jean Memling, mais les premières œuvres connues de celui-ci datent de 1460 environ et en 1448 il devait être à peu près inconnu. Peut-être pourrait-on penser à Jean de Boulogne qui devint en 1449 peintre et valet de chambre des comtes de Flandre [4].

Un des peintres les plus employés à la cour de René était Coppin Delf, M. L. de la M. a pu ajouter des détails curieux à ce que l'on savait déjà de lui. En disant que Coppin était un *surnom* fréquent chez les artisans, M. L. de la M. a paru ignorer que c'était un prénom, un diminutif de Jacques très-usité dans le Nord. Delf est une indication d'origine, et à moins de le considérer comme parent de tous ses concitoyens on ne saurait le rapprocher d'un orfèvre de Bruges nommé Clay de Delf. Coppin avait orné de peintures et de dorures le tombeau de René, et un groupe sculpté dit le *Domine quo vadis*, qu'on ne connaît que par une estampe du XVIIIe siècle. Quoique l'on ait la mention d'autres œuvres de lui, aucune n'a survécu, ce qui n'empêche pas M. L. de la M. d'écrire avec naïveté : « Les ou- » vrages de Coppin Delf ne sont pas perdus tout à fait... ils revivent en partie dans » les dessins qui nous ont été conservés du tombeau de René et du groupe de » Saumur » (p. 95). Il convient, il est vrai, que ce sont là « des éléments bien » faibles pour juger son talent,.... » en effet! Il est bon d'observer que toutes les indications des travaux exécutés par ce peintre ne désignent que des peintures d'attributs, d'ornements et de sculpture. Parmi les autres artistes, M. L. de la M. me paraît identifier à tort (p. 90) le nom bien français de Georges Trubert, avec Turlère ou Turlery qui semble être plutôt un Anglais. — « Maistre Gentil » paintre » auquel René commanda en 1476 une bannière pour les habitants

1. Jean Robertet à la fin du XVe s. (*Bibl. de l'École des chartes*. 2e série, t. III, p. 69).
2. « Pro Sepultura magistri Johannis de Eyck pictoris, XII. lib. par. » (Extrait du compte de la fabrique de Bruges pour 1440, Carton, *Les trois frères Van Eyck*, p. 43).
3. Cette lettre si intéressante a été publiée d'abord par M. Renouvier, puis par M. de Montaiglon dans les *Archives de l'art français*, t. V, p. 214.
4. Sur Jean de Boulogne, voy. de Laborde. *Les ducs de Bourgogne*. T. I, n° 1437 et passim.

Digitized by Google

d'Auriol (p. 96) fait songer à Bartolommeo di Gentile dont le Louvre possède un tableau daté de 1497 (n° 66).

Tout en indiquant la prédilection de René pour la manière des peintres flamands, M. L. de la M. dit qu'il eut aussi des sympathies pour « l'École d'Italie » (p. 71) et il ajoute qu'il fut « à même d'apprécier » Colentino (lisez : Colantonio) del Fiore, Angelo Franco et le Zingaro, mais précisément ces peintres n'ont été que des imitateurs des Flamands et peut-être en partie sous l'influence de René. En ce qui touche Colantonio du moins, nous avons un témoignage important que M. L. de la M. n'a pas connu : un second passage, rapporté aussi par Puccini, de la lettre de Summonzio de 1524, citée plus haut, nous dit que Colantonio avait la plus vive admiration pour la manière flamande et songeait à aller l'étudier en Flandre, mais qu'il fut retenu par René qui lui en apprit les procédés [1]. C'est à tort que M. L. de la M. dit que René ne put pas connaître Antonello de Messine en Italie (p. 72, n. 1). Antonello né en 1414 vint étudier sous Colantonio del Fiore à Naples en 1438 [2]; c'est précisément l'année où René y arriva lui-même. Vasari en disant qu'Antonello vit à Naples un tableau de Jean Van Eyck appartenant au roi Alphonse (c'est peut-être le Saint Jérôme qui y est encore) a fort bien pu ne pas savoir lequel d'Alphonse ou de René régnait à Naples au moment du passage d'Antonello [3].

Entre Summonzio qui dit que René enseigna à Colantonio la méthode flamande et Vasari qui raconte qu'Antonello alla en Flandre surprendre les secrets des Van Eyck, semble exister une contradiction. Si l'on ajoute foi aux paroles de Summonzio, elles indiquent trop nettement les procédés nouveaux, la peinture à l'huile (*la pratica et la tempera di tal colore*) [4] pour qu'on puisse croire avec Crowe et Cavalcaselle que ce qui dans les œuvres flamandes faisait l'admiration de l'artiste napolitain, ce que René lui enseigna, ce fut l'ordonnance, le style, « les particularités de la composition et du dessin; » à cet égard, les maîtres n'auraient pas manqué en Italie, et je crois que le goût flamand n'y a pénétré au contraire que comme conséquence de l'imitation du procédé, de la technique flamande. Les témoignages contemporains ne manquent pas sur ce point; Vasari [5], Fazio [6], Filarete [7] montrent quelle importance capitale les peintres

1. « La professione di Colantonio era, siccome portava quel tempo, in lavoro di » Fiandra e lo colorire di quel paese, al che era tanto dedito che aveva deliberato d'an- » darvi, ma il re Raniero lo ritenne quà col mostrargli ipso la pratica e la tempera di » tal colore » (Puccini. Ouv. cit., p. 37).

2. Crowe et Cavalcaselle. *Les anciens peintres Flamands*. Traduct. Delepierre. T. I, p. 199 et 205.

3. Vasari. Edit. Lemonnier. T. IV, p. 78.

4. Crowe et Cavalcaselle traduisent ainsi ces mots : « les procédés de sa propre mé- » thode » (p. 201). C'est une interprétation impossible.

5. « Conoscevano gli artefici, che nelle pitture a tempera mancavano l'opere d'una » certa morbidezza e vivacita, che arebbe potuto arrecare..... Molti avevano, sofisticando, » cercato di tal cosa; non pero aveva niuno trovato che buono fusse..... Fu una bellis- » sima invenzione ed una gran comodita all' arte della pittura il trovare il colorito a » olio. » Il faudrait citer toute la vie d'Antonello (Ed. Lemonnier, t. IV, p. 74-82).

6. « Joannes Gallicus (Jean Van Eyck) nostri seculi pictorum princeps judicatus est..... » putaturque multa de colorum proprietatibus invenisse..... » (*Liber de viris illustribus* rédigé en 1457. Ed. de 1745, in-4°, p. 46).

7. « Et anche a olio si possono mettere tutti questi colori. Ma questa e altra pratica

Digitized by Google

attachaient à la recherche des nouveaux procédés, et en même temps combien l'on fut vivement frappé par les œuvres brillantes, d'une couleur pleine d'éclat et de transparence, dont la perfection était due en grande partie à de nouvelles méthodes, que produisirent, dans la première moitié du xve siècle, les peintres Brugeois. A l'époque où René devint roi de Naples, je ne vois rien d'extraordinaire à ce que lui, que nous savons à n'en pas douter par ses comptes, préoccupé de détails de métier, ait connu, plus ou moins imparfaitement, les procédés flamands. A ce moment ils n'étaient guère plus un secret, dès 1420 la réputation des Van Eyck et de leur nouvelle méthode était fort répandue[1], on a cité des marchés pour des tableaux à l'huile commandés à d'autres peintres en 1419 et 1434[2]; Cennini, qui écrivait en 1437 son *Trattato della pittura,* annonce qu'il enseigne à peindre à l'huile sur panneau comme le font beaucoup d'Allemands[3]. Pourquoi René qui avait été à Lille en 1437, qui avait vécu à la cour de Bourgogne, qui avait dû fréquenter alors familièrement tant d'artistes, n'aurait-il pas connu ces nouveaux procédés[4]? Rien d'extraordinaire aussi qu'il ne les ait connus qu'imparfaitement il est vrai, comme Cennini, comme Filarete[5], et que malgré son enseignement, on ait cru pouvoir découvrir à Bruges de bien autres secrets, ce qui explique suffisamment le voyage d'Antonello en Flandre; ajoutons qu'après avoir adopté, imité, les procédés matériels des maîtres flamands, on ne tarda pas à en subir la manière et à désirer d'être dirigé par eux.

Ceci nous a entraîné bien loin du livre de M. L. de la M., mais je pense que le témoignage de Summonzio valait la peine d'être discuté; le rôle qu'il attribue à René dans la diffusion des procédés flamands, dans les relations entre les peintres flamands et napolitains, méritait qu'on s'y arrêtât quelques instants.

On pouvait espérer que les indications de tableaux qui se trouvent dans les inventaires ou les comptes de René apporteraient quelques lumières sur son goût;

» et altro modo, il quale e bello a chi lo sa fare. Nella Magna si lavora bene in questa » forma, maxime da questo maestro Giovanni da Bruggia et Maestro Ruggieri, i quali » hanno adoperato optimamente questi colori a olio. » (Citation du traité de Filarete dans Vasari ed. Lemonnier. T. IV, p. 99).

1. Crowe et Cavalcaselle, *Ouv. cit.*, t. I, p. 46.
2. Diericx, *Memoires sur la ville de Gand,* t. II, p. 55 et 255.
3. Chapitres 89 à 94.
4. « On assure, dit M. L. de la M. p. 72, qu'il importa en Italie les goûts et les procédés » flamands et qu'il contribua en particulier à y répandre l'invention ou plutôt le perfec- » tionnement de la peinture à l'huile dont il recommandait en effet l'emploi à ses artistes » d'Anjou. » Les deux exemples qu'il cite, les seuls qu'on trouve dans les *Comptes et Mémoriaux*, ne sont pas concluants; ils sont l'un de 1459, l'autre de 1472, encore faut-il observer qu'il s'agit dans le premier de sculpture et dans le second d'attributs sur une muraille, or on sait que bien avant les perfectionnements des Van Eyck on employait les couleurs à l'huile en enduit ou teinte plate, qu'on en peinturait les sculptures et même partiellement quelques tableaux.
5. « Dimmi in che modo si lavora con questo olio, e che olio e questo? — L'olio e di » seme di lino. — Non e egli molto obscuro? — Si, ma se gli toglie. Il modo non so; » se non mettilo intra una amoretta, et lasciavelo uno buono tempo, egli schiarisce » (*Commentario alla vita di Antonello*. Vasari, éd. Lemonnier. T. IV, p. 99). Les citations qu'en ont données les éditeurs de Vasari font bien désirer qn'on publie le traité de Filarete, écrit à Florence vers 1460 et dont le ms. se trouve à la bibliothèque Magliabecchi.

Digitized by Google

jusqu'à présent aucun n'a pu être identifié avec une œuvre existant encore; — mais de ce côté tout espoir n'est pas perdu; M. Michiels a dû voir de nombreux tableaux et quand le livre qu'il annonce paraîtra, il faudra examiner si aucun n'est mentionné dans les documents publiés par M. L. de la M.

(*La fin au prochain n°.*) A. GIRY.

---

215. — **Sulla Manifattura degli Arazzi.** Cenni storici raccolti e pubblicati dall' arazziere Cav. Pietro GENTILI romano. Rome, typog. Cuggiani, Santini et C°. 1874. In-8°, 109 p.

Sous le titre qu'on vient de lire, un artiste tapissier italien, M. P. Gentili, naguère attaché à la manufacture pontificale des Gobelins de Rome, a réuni un certain nombre de notices sur l'histoire de l'art qu'il cultive; il en étudie les destinées en France, dans les Flandres, en Italie et dans d'autres pays encore, et en décrit quelques-uns des spécimens les plus beaux.

Nous nous occuperons plus spécialement dans ce compte-rendu de la partie de son travail qui concerne l'Italie : c'est la seule qui offre quelque nouveauté, et c'est elle aussi qui renferme le plus de lacunes parce que l'auteur y est abandonné à ses propres forces.

La fabrication des tapisseries historiées ne paraît pas remonter bien haut chez nos voisins, et très-certainement elle n'a pas pris naissance chez eux. Le nom seul de tentures d'Arras (Arazzi) qu'ils appliquent à ses produits prouve qu'elle est d'origine étrangère. Ce sont des Flamands de la Flandre française qui ont importé cet art dans la Péninsule; les plus anciens documents connus en font foi [1].

La ville de Sienne a été, selon toute vraisemblance, la première qui ait donné l'hospitalité aux maîtres venus de delà les monts. Les *Documenti per la storia dell' arte senese,* de M. Milanesi, nous apprennent en effet que sous la date du 19 novembre 1438 « Renaldo di Gualtieri de la Magna (ou Mangnia) Bassa, maestro » di panni di Razo », Flamand, demanda au conseil de la ville en question « una provisioncella » pour enseigner son art, et que sa pétition eut un plein succès. Il en fut de même d'une nouvelle demande faite en 1439-1440, à la suite de laquelle l'artiste reçut, pour la durée de six ans, une indemnité annuelle de vingt florins [2]. Son successeur à Sienne fut « Giaghettus Benedicti de Razzo » (Giachetto d'Arras). Le 27 octobre 1442 il conclut avec la commune un traité par lequel il s'engageait à travailler pour elle pendant une période de dix ans, moyennant un salaire de quatre-vingt-cinq florins par an. Il exécuta de nom-

---

1. Antérieurement à cette époque, en plein moyen-âge, on faisait déjà venir des tapisseries de France. Nous en avons une preuve dans la lettre par laquelle un évêque italien, du nom de Léon, prie Guillaume V, comte de Poitou, de lui envoyer un « tapetum » mirabile » fabriqué à Poitiers (1025). Jubinal, *Recherches sur l'usage et l'origine des tapisseries à personnages dites historiées.* Paris. 1840. P. 15-16.

2. T. II, p. 180. M. Gentili n'a connu ni cette pièce, ni les trois suivantes, car il prétend que la première fabrique de tapisseries de l'Italie est celle de Ferrare.

Digitized by Google

breuses tapisseries pour le Palais public (on en trouvera la liste dans l'ouvrage de M. Milanesi, II, 212), et fut également occupé par le pape Nicolas V. En 1456, après une absence de quelques mois, il demanda un sauf-conduit pour rentrer à Sienne où il craignait d'être inquiété par ses créanciers et ce sauf-conduit lui fut accordé [1].

A la même époque (2 juillet 1457) nous trouvons à Florence un autre tapissier flamand « Livinio Gigli de Burgis » [2].

En 1463 le conseil des arts de Pérouse signe un traité avec Me « Jacobus, » alias Jaconino, Filippi Birgieres de Lilla Flandrie, magister Nicholaus ejus » filius et domina Johanna et domina Micheletta eorum uxores ad præsens com- » morantes in civitate Perusie. » Ces artistes seront tenus « ad construendos » pannos de razzo in civitate Perusie et debeant ipsam artem pannorum de » razzo et modum illos construendi docere omnibus eum adiscere volentibus » gratis, » etc. [3]

En 1464 la ville de Ferrare engage maître Zoane Mille et maître Raynaldo Grua de Franza « maestri solenni et perfectissimi de l'arte de la Tapezaria ad » introdure in dicta citade epsa arte de Tapezaria [4]; » en 1470, selon un témoignage qui n'est pas bien sûr, des artistes de Bruges auraient travaillé dans la même ville, où cependant vers la fin du siècle, en 1490, nous ne trouvons plus qu'un seul tapissier Me Bernardin, fils du peintre Bongiovanni. Cet artiste ayant voulu s'expatrier, la commune lui accorda pour le retenir une subvention de quatre livres par mois [5].

C'est encore à un Flamand, Rinaldo Duro, que l'on doit l'introduction à Corrége de l'art de la tapisserie. Le 4 avril 1480 cet artiste reçut 57 ducats d'or pour prix d'un de ses ouvrages, et en 1496 (27 avril) quelques lopins de terre que la femme du seigneur du lieu lui céda en récompense de ses services. Il mourut entre 1511 et 1512 à Bologne où il avait fixé son domicile [6].

Quelques années plus tard, vers 1488, Modène voit se fixer dans ses murs Antoine Barbanti (peut-être Brabanti, du Brabant), fils de feu Gerardino de Bruxelles; en 1528 un autre Flamand, Jean de Gesulis s'établit dans la même ville [7].

La production de tapisseries historiées paraît s'être bornée à ces quelques localités pendant le xve siècle. A Rome, dans les registres des paiements de la chambre apostolique, dont j'ai parcouru presque toute la série, je n'ai pas trouvé

---

1. Milanesi, *Documenti*, t. II, p. 210-214. M. Milanesi (p. 213) identifie ce Giachetto avec le Giachetto dont parle Filarete (Gaye, *Carteggio* I, 205-209). M. de Montaiglon croit au contraire qu'il s'agit dans ce passage de Jean Fouquet (*Archives de l'art français*. 2e série, I, 463).
2. Gaye, *Carteggio* I, 563.
3. *Giornale di Erudizione artistica*. 1873. P. 265-266.
4. Cittadella, *Notizie relative a Ferrara*. Ferrare. 1864. P. 650. — M. Gentili a puisé à pleines mains dans le volume, si riche en renseignements de toute nature, du savant bibliothécaire de Ferrare, sans même le citer.
5. Cittadella, *loc. cit.*
6. Campori, *Gli artisti italiani e stanieri negli stati estensi*. Modène. 1855. P. 32 et 495.
7. Campori, *Gli artisti* ..... P. 32 et 500.

Digitized by Google

jusqu'ici de traces de tapissiers; les brodeurs par contre (ricamatori) abondent.

Au XVIe siècle les tentatives d'acclimatation gagnent en étendue et en importance. Cependant c'est encore dans les Flandres que sont exécutées les tapisseries du Vatican d'après les cartons de Raphaël[1]. Il en est de même des tapisseries de Mantoue, du même maître, qui ont été transportées à Vienne en 1866. M. d'Arco a montré qu'elles n'ont pas vu le jour dans le bourg de San Giorgio, près de Mantoue, comme on le croyait, mais bien dans la cité d'Arras[2].

Vers 1530, on trouve au service du pape deux tapissiers dont l'un au moins était Flamand, et dont la présence à Rome ne paraît pas avoir été signalée jusqu'ici, Pierre Van Alst ou Aelst et Adrien. Le premier touche plusieurs sommes importantes :

17 juin 1531. D. Petro Van Aelst tapezario s^mi D. N. papæ florenos ducentos ..... pro totidem quos id. d. Petrus occ^ne pannorum tapezariæ prælibatorum s^mi D. N. dat. consequi debet.

11 nov. 1532. D. Petro de Alst suæ S^tis tapeziario duc. quinquaginta auri ... ad bonum computum credili quod forsan habet seu habebit cum Cam^a occasione laborariorum[3].

Adrien au contraire paraît surtout occupé de travaux de restauration.

26 juillet 1533. Mag. Adriano tapeziario s^mi D. N. papæ duc. quinque auri et solidos decem ..... pro ejus mercede resarcituræ certorum tapetorum foreriæ s^mi D. N. papæ[4], etc.

Ce Pierre Van Alst est sans doute le même que celui qui figure dans des comptes de 1514 et 1522 publiés par M. Houdoy[5].

Ferrare et Florence sont pendant cette période les deux centres de production les plus importants. Je ne m'occuperai aujourd'hui que de la première de ces deux villes; l'autre aura son tour quand je rendrai compte d'un travail que M. Conti vient de consacrer aux tapissiers employés par les Médicis et que je n'ai encore pu me procurer.

Nous savons, grâce à M. Cittadella, qu'en 1516 Ferrare possédait un « arazziere » du nom de « Tomaxo de M. Girardino tapeziero; » cet artiste mettait en gage un « razo a fojame » et un « razo a figure »[6]. En 1525-1530 « Mag. Michael fil. Joannis de Combis de la Argenteria habitator Ferrariæ » est qualifié de « tapezerius » de la duchesse Renée[7].

Vers le milieu de ce siècle a lieu l'exécution des huit tapisseries conservées dans la cathédrale de Ferrare. L'une d'elles porte l'inscription :

---

1. Vasari, éd. Lemonnier, VIII, 67.
2. *Notizie intorno agli arazzi disegnati da Raffaello*. Mantoue. 1867. In-8°.
3. Archives d'État de Rome. Mandats de la chambre apostolique 1530-1534 f° 55 et 1531-1534, f° 59 v°.
4. Mandats. 1531-1534, f° 93.
5. *Les Tapisseries de Haute-Lisse. Histoire de la fabrication lilloise*. Lille. 1871. P. 143 et 144.
6. *Notizie*. P. 651.
7. *Ibid*.

Digitized by Google

FACTVM
FERRARIÆ
MD
LIII

Elles n'ont pas été faites d'après les cartons des Dossi, comme on l'a cru pendant longtemps et comme le prétend encore M. Gentili (p. 33), mais bien d'après ceux du Garofalo et de Camille Filippi. M. Cittadella a publié le contrat relatif à cette entreprise; il est en date du 15 octobre et nous apprend, outre les noms de ces deux peintres, celui du tapissier, qui était Flamand et qui s'appelait Jean. Le dessin des bordures avait été fourni par un autre Flamand, Me Lucas [1]. M. Cittadella est disposé à voir dans ce Jean le célèbre Jean-Baptiste Rossi ou Rost, le tapissier des Médicis, qui tissa pour le duc de Ferrare, avec Nicolas Rossi, les cartons de Jules Romain [2]. Sans chercher ici à approfondir cette question, je me bornerai à faire remarquer qu'un des arguments invoqués par le savant bibliothécaire est peu admissible. Je veux parler de la présence dans le musée de Ferrare de trois tapisseries signées IAN RAES et contenant en outre un monogramme composé de deux B affrontés entre lesquels est figuré un écusson. M. Cittadella voudrait identifier ce Jean Raes avec Jean-Baptiste Rost, mais en cela je me permettrai d'être d'un avis différent du sien. Il résulte en effet de documents que j'ai publiés dans la *Revue des Sociétés savantes* [3], qu'un Jean Raes figurait vers 1630 parmi les meilleurs tapissiers des Flandres, et M. Darcel, dans le savant commentaire qu'il a joint à ces documents, cite une tapisserie exposée en 1874 à l'Union Centrale et portant la signature E. RAES, avec la marque que l'on croit être celle de Bruxelles, c'est-à-dire les deux B séparés par un écu [4].

A l'exposition rétrospective de Milan (1874), j'ai vu une tapisserie appartenant à la cathédrale de Côme et représentant, d'après le catalogue (n° 170), la mort de la Vierge, avec l'inscription :

FACTVM
FERRARIÆ
MDLXII.

Malgré ce certificat d'origine on s'est accordé à lui trouver un aspect flamand [5], et ajoutons-le, rien ne s'oppose à ce qu'elle ait été exécutée à Ferrare par un artiste des Flandres. Nous en trouvons en effet deux dans cette ville à l'époque à laquelle appartient la tapisserie de la cathédrale de Côme : Gérard Slot, fils de

1. *Documenti ed Illustrazioni risguardanti la storia artistica ferrarese*. Ferrare. 1868. P. 164 et suiv.
2. Vasari, X, 110.
3. Cinquième série, t. VIII (nov.-déc. 1874), p. 519.
4. P. 507. Voir toutefois au sujet de cette attribution l'article du même auteur dans la *Chronique des arts* du 16 janvier dernier.
5. Voir l'article précité de M. Darcel dans la *Chron. des arts*, p. 18. La tapisserie qui s'y trouve mentionnée est probablement la même que la nôtre, bien que le sujet qu'elle représente soit désigné sous le titre de Pentecôte. La personne qui en a donné une description à M. Darcel y a en outre découvert un monogramme formé d'un H et d'un K accolés (Hans Karcher?).

Digitized by Google

Jacques Slot de Flandre, qualifié de tapetiarius (1560-1562), et Gérard Molinari, fils de feu Aries de Bruxelles[1]. En ce qui concerne « mag. Johanes q. Aloysii » de Carcheria tapezarius illmi D. Ducis » établi à Ferrare en même temps que Gérard Slot (1562), nous manquons de renseignements précis sur ses travaux[2].

Au commencement du XVIIe siècle l'Italie est encore forcée de faire appel soit à l'industrie, soit aux artistes de l'étranger. M. A. Baschet a publié dans le temps une série de documents relatifs à des œuvres de tapisseries de Flandre et de France négociées par le nonce Guido Bentivoglio pour le cardinal Borghèse, 1610-1621[3]. Le précieux Diarium manuscrit du voyage fait en France par le cardinal F. Barberini en 1625[4], nous fournit une autre preuve de l'admiration des Italiens pour les Gobelins qu'ils aperçurent au Louvre, à Notre-Dame, au château de Fontainebleau et dans une foule de demeures royales ou particulières. Le rédacteur de ce journal ne manque jamais de les décrire avec soin.

Il est à présumer que ce fut à la suite de cette légation que le cardinal Barberini s'occupa d'établir à Rome une manufacture d' « arazzi » dont les produits pussent rivaliser avec ceux qui l'avaient si fortement frappé pendant son séjour en France. Ce projet n'eut pas de suite, mais la correspondance à laquelle il donna lieu abonde en renseignements nouveaux sur l'état de la fabrication, tant en Italie que de l'autre côté des Alpes[5].

D'après M. Gentili ce n'est qu'en 1702, sous Clément XI, que Rome posséda enfin un atelier de tapisseries. Je ne m'étendrai pas sur cet établissement qui fonctionne encore, bien qu'il ait été enlevé au pape en 1870, lors de l'entrée des Italiens, et je me contenterai de renvoyer à l'ouvrage de M. Gentili qui l'a étudié avec assez de développements.

En ce qui concerne la plus jeune des manufactures italiennes de tapisseries, celle de Naples, M. Gentili n'a fait que la mentionner, sans nous fournir ni dates, ni renseignements positifs. Il lui aurait cependant été facile de se procurer ces éléments. Les archives d'État de Naples les lui auraient fournis. Nous y voyons par exemple que la manufacture de cette ville recruta une grande partie des artistes de celle de Florence, supprimée à la mort du dernier des Médicis. Les lettres ci-jointes, l'une écrite en italien, l'autre en espagnol, contiennent à ce sujet quelques indications curieuses.

.....Essendo che il di 9 novembre 1737 partisse di Firenze Domenico del Rosso, e Gio. Francesco Pieri, si come il di 12 dicembre partirono Ant. Luigi Minchioni, Marco Gosler, Carlo Mugnai, Bastiano Pieroni, et Orlando Filippini, i quali furono animati dal P. Rev. Ascanio, che gli douesse correre dal' di suddo quel soldo, etc.

---

1. Cittadella, *Documenti*, p. 168.
2. Cittadella, *loc. cit.*
3. *Gazette des beaux-arts*. 1re série. XI. 406-415. XII. 32-45.
4. Bibl. nat. de Naples. E. 54.
5. Voir la *Revue des Sociétés savantes*. Cinq. série, t. VIII, p. 509-520. — M. Gentili n'a pas connu cette correspondance qui est conservée à la Bibl. Barberini.

Digitized by Google

Partiendo de esta ciudad para la de Napoles Domingo del Rosso, y Francisco Pieri oficiales de la Tapizeria del Ser. S. Duque difunto, che per aver sido despedidos de este servicio, passan a emplearse en el de Su Mag. Siciliana, etc. (Florence, 6 nov. 1737 [1]).

Un autre document, postérieur de quelques années (il est joint à une lettre du 3 février 1743), nous apprend quels étaient les appointements et les occupations des différentes personnes attachées à la manufacture.

Relazione de Professori Arazzieri, Giovini e Persone impiegate con soldo nella Reale Tappizzeria d'arazzi colla specificazione di loro salarii ed occupazioni che anno presentemente.

Professori. Salario mensuale.

Domenico del Rozzo capo maestro, e direttore delli altri Professori e Giovini lavora nell' arazzo rapresentante l'aria ad una figura di nudo che denota un vento. Ha di salario docati venti al mese ed il quartiere. d. 20

Carlo Mugnai lavora nel sud. Arazzo ad una figura che denota la notte che sparisce (le logement). 17

Bastiano Pieroni di presente è amalato (le logt.). 17

Marco Gosler lavora nel sud. Arazzo al terreno, e sassi sottoposti a venti (le logt.) 17

Bernardino Cavalieri lavora nel sud. Arazzo all' aria e nuvole (logt.). 17

Antonio Luigi Minchioni lavora nel sud. Arazzo alla fregiatura (logt.). 17

Antonio Valenti lavora nell' Arazzo che ha a rapresentare l'acqua alla fregiatura (logt.). 15

Orlando Filippini lavora nel 3° Arazzo alla fregiatura (logt.). 15

Il y avait en outre six jeunes artistes avec des appointements variant de 3 à 8 ducats par mois, quatre autres sans salaire, un comptable, un domestique et enfin un modeleur en cire, Jean-François Pieri qui paraît avoir été une sorte d'administrateur et qui recevait 25 ducats par mois, outre le logement [2].

On voit par ce qui précède combien l'ouvrage de M. Gentili est incomplet; on voit aussi combien il reste à faire pour composer une bonne histoire de la tapisserie italienne. Eug. MÜNTZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 29 octobre 1875.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie un troisième rapport de M. Victor Guérin sur sa mission en Palestine, et divers documents épigraphiques arabes envoyés par M. Cherbonneau.

M. Biehlen, de Berne, adresse à l'académie des photographies de plusieurs gemmes qui lui appartiennent, et qui lui paraissent intéressantes au point de vue archéologique.

1. Segretaria della Casa Reale. Reali Musei. Quadreria lavoratorio di Pietredure, scuola di disegno. Pittura; arazzeria. filza I 1737-1739 (n° 927).
2. Naples. Archives d'État. Segretaria della Casa Reale. filza 928 (1741-1742).

Digitized by Google

M. de Witte lit un mémoire sur le *Mercure tricéphale gaulois*. On a trouvé à plusieurs reprises dans les environs de Reims de petits cippes de pierre qui portent l'image d'une divinité barbue à trois visages, l'un de face et les deux autres de profil; on a considéré ce dieu comme un Mercure spécialement adoré à Reims. Mais comme des images semblables ont été trouvées depuis dans d'autres localités, à Laon, à Paris et dans le département de Saône-et-Loire, il faut croire que ce dieu à trois visages n'était point une divinité locale des environs de Reims, mais une divinité nationale gauloise. M. de Witte présente divers rapprochements entre ce dieu tricéphale de la Gaule et d'autres divinités à trois têtes que l'on retrouve dans presque toutes les parties du monde connu des anciens.

L'académie se forme en comité secret pour entendre un rapport de la commission de l'école d'Athènes.

M. de Longpérier lit une note intitulée *Les plus anciens bronzes du monde*, dans laquelle il signale deux statuettes égyptiennes de bronze qui sont parvenues récemment à sa connaissance, et qui prouvent que l'industrie des bronzes d'art remonte à une plus haute antiquité qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. M. de Longpérier rapporte l'une de ces deux statuettes au seizième siècle avant notre ère. C'est certainement, dit-il, le plus ancien ouvrage d'art en bronze aujourd'hui connu.

M. de Wailly commence la lecture d'un mémoire intitulé *Observations sur la langue de Reims au treizième siècle*. M. de Wailly a pris pour base de cette étude le texte d'un registre du greffe de l'échevinage de Reims, commencé en 1248 et terminé en 1299. Ce registre contient un grand nombre d'articles divers écrits au jour le jour et par des mains différentes : on est donc bien sûr qu'il donne exactement la langue de Reims à l'époque où il a été rédigé, sans perturbation causée par les habitudes particulières d'un copiste. Ce registre a été publié par M. Varin dans les *Documents inédits sur l'histoire de France;* en outre M. de Wailly en a vérifié le texte sur le manuscrit, qui lui a été prêté par la ville à cet effet. Le résultat de l'étude qu'il en a faite a été de constater une très-grande ressemblance entre la langue de ce registre et celle des chartes de Joinville. C'est pourquoi il a pris pour base de son présent travail son précédent *Mémoire sur la langue de Joinville*, se bornant à indiquer les points par lesquels la langue du registre de l'échevinage de Reims diffère de celle qu'il avait étudiée dans ce mémoire.

Ouvrages déposés : — Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, nouvelle édition par Cocheris, t. 4, 1e livraison, in-8°. — Le rituel brahmanique du respect social, traduit du sanscrit par Ch. Schœbel (extrait des mémoires du congrès provincial des orientalistes). — ΧΙΩΤΗΣ, Ἱστορία τοῦ Ἰωνίου κράτους, in-8°.

Présentés : — par M. L. Renier : Edm. Blanc, Notice sur l'épigraphie grecque et romaine de Vence et de ses environs (extrait des mémoires de la société des sciences naturelles et historiques de Cannes, t. 4, p. 126-200); — *par l'auteur :* Ravaisson, Projet d'un musée de plâtres (extrait de la Revue archéologique); — *par M. de Longpérier :* P. Pierret, Dictionnaire d'archéologie égyptienne; Paris, imprimerie nationale.

Julien Havet.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **13 Novembre** — **1875**

Sommaire : 216. GALIEN, Opuscule sur les médecins, p. p. MUELLER, 2e éd. — 217. LECOY DE LA MARCHE, Le roi René (IIe art., *suite et fin*). — 218. KŒNIG, Étude sur l'authenticité des poésies de Clotilde de Surville. — 219. SOREL, Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

216. — **Galeni libellus** quo demonstratur optimum medicum eundem esse philosophum. Recognovit et enarravit Iwanus MUELLER, Litt. Graec. et Rom. in Universitate Erlangensi Prof. P. O. Editio altera auctior et emendatior. Erlangae, Deichert. 1875. In-8°, 52 p. — Prix : 1 fr. 75.

Cet opuscule de Galien avait déjà été édité par M. I. Müller dans un programme universitaire. Il a disposé pour cette seconde édition de la collation du manuscrit du Vatican, Urbinas 67, faite par un de ses élèves feu Th. Karrer. Il l'a jointe à celle d'un manuscrit de Florence, Laurentianus LXXIV, 3, d'un manuscrit de Paris, 2164, et aux variantes consignées par Joseph Scaliger à la marge de l'édition d'Alde. Il place au premier rang les leçons de seconde main du *Laurentianus*, au second celles des autres manuscrits, au troisième celles de l'édition d'Alde qui paraît avoir été (ici comme pour beaucoup d'autres ouvrages) la reproduction fidèle d'un mauvais manuscrit.

Le texte est notablement amélioré soit au moyen des manuscrits qui fournissent de meilleures leçons que l'édition d'Alde, seule base des textes jusqu'ici publiés, soit au moyen des conjectures proposées par Coraï, excellent helléniste et critique très-intelligent, et de celles qu'a trouvées M. M. lui-même, qui paraît très-bien connaître les ouvrages et la langue souvent peu classique de Galien.

Je n'ai d'observations à présenter que sur un petit nombre de points.

M. M. corrige le texte en trois endroits, par retranchement : moyen toujours contestable, quand on ne peut pas expliquer comment les mots que l'on supprime se sont introduits dans le texte. Galien (57 Kühn) dit : οὐκ ἐνδέχεται πλοῦτον ἀρετῆς τιμιώτερον ὑποθέμενον καὶ τὴν τέχνην οὐκ εὐεργεσίας ἀνθρώπων ἕνεκεν, ἀλλὰ χρηματισμοῦ μαθόντα τοῦ τέλους τοῦ κατ' αὐτὴν ἐφίεσθαι. φθάσουσι γὰρ ἕτεροι πλουτῆσαι, πρὶν ἡμᾶς ἐπὶ τὸ τέλος αὐτῆς ἐξικέσθαι. M. M. propose de retrancher φθάσουσι κ. τ. ἑ. parce que « his verbis neque sententia probabilis » subicitur neque apta est cum antecedentibus coniunctio. » Sa critique est tout à fait fondée; mais elle prouve seulement que le passage est altéré : comment aurait-on ajouté quelque chose qui n'offre pas une « sententia probabilis? » on lit ailleurs (60 Kühn) : τίς ἡ χρεία τῷ ζώῳ ..... ἑκάστου, δέον μὲν ἄγειν καὶ ταῦτα μὴ ἀβασανίστως, ἀλλὰ μετ' ἀποδείξεως πεπιστεῦσθαι, πρὸς τῆς λογικῆς δήπου διδάσκεσθαι μεθόδου. Les mots μὲν ἄγειν n'offrent aucun sens; mais pourquoi les aurait-on introduits dans le texte? Il faudrait en rendre raison pour

Digitized by Google

avoir le droit de les supprimer. Galien (62 K) après avoir dit que c'est disputer sur les mots que de refuser le nom de philosophe au médecin qui a les qualités du philosophe, ajoute : οὐ γὰρ δὴ τοῦτό γ' ἂν ἔχοις εἰπεῖν, ὡς ὑφάντης μέν τις ἢ σκυτοτόμος ἀγαθὸς ἄνευ μαθήσεώς τε καὶ ἀσκήσεως οὐκ ἄν ποτε γένοιτο, δίκαιος δέ τις (M. M. ajoute ici ἰατρός) ἢ σώφρων ἢ ἀποδεικτικὸς ἢ δεινὸς περὶ φύσιν ἐξαιφνίδιον ἀναφανήσεται μήτε διδασκάλοις χρώμενος μητ' αὐτὸς ἐπασκήσας ἑαυτόν. εἰ τοίνυν καὶ τοῦτ' ἀναίσχυντον καὶ θάτερον οὐ περὶ πραγμάτων ἐστίν, ἀλλ' ὑπὲρ ὀνομάτων ἐρίζοντος, φιλοσοφητέον ἡμῖν ἐστιν πρότερον, εἴπερ Ἱπποκράτους ἀληθῶς ἐσμεν ζηλωταί. Je ne pense pas qu'il faille retrancher πρότερον, comme si φιλοσοφητέον signifiait *être* philosophe, pratiquer la philosophie. Il me semble que cette expression se rapporte à ce que Galien vient de dire et signifie *faire* de la philosophie, étudier la philosophie théoriquement et pratiquement. En somme le raisonnement de Galien revient à ceci : on n'est pas un vrai médecin sans être philosophe; on (je n'ajouterais pas ἰατρός qui me semble contraire au sens, la proposition est évidemment générale) ne devient pas philosophe sans étude et sans exercice; donc il faut d'abord faire de la philosophie, des études philosophiques, pour être un digne émule d'Hippocrate.

Au reste M. Müller me paraît avoir en général bien entendu son texte. La traduction est exacte. Elle ne me semble pas serrer le sens d'assez près dans ce passage où Galien (54 Kühn) reproduit à peu près textuellement Hippocrate (*Prognost.* c. 1) : τοῦ προγινώσκειν τά τε παρόντα καὶ τὰ προγεγονότα καὶ τὰ μέλλοντα γενήσεσθαι τῷ κάμνοντι πολλὴν χρῆναι πεποιῆσθαι πρόνοιαν Ἱπποκράτης φησίν. La traduction « cogitatione ac mente complectamur » ne rend pas exactement le sens de προγινώσκειν, et les explications de Daremberg citées en note n'expliquent pas clairement comment ce verbe est employé du passé et du présent. Il signifie sans doute deviner le passé, *avant* qu'on vous le dise, et le présent, *avant* qu'on vous le montre.

Une chose digne de remarque dans l'opuscule de Galien, c'est le contraste de la méthode qu'il recommande aux médecins avec celle que les philosophes, dans le même temps, pratiquaient en physique. Galien croit qu'on peut dépasser Hippocrate et ajouter à ce qu'il a fait (57 et 63 Kühn); il recommande de vérifier par l'expérience ce qu'on a appris par tradition, κρίνειν τῇ πείρᾳ τὰ ἐκ λόγου διδαχθέντα (58 K.). Les philosophes mettaient l'autorité d'Aristote et le raisonnement à priori au-dessus de l'étude directe des faits. Il est possible que l'obligation que la pratique imposait aux médecins de se mettre en présence de la réalité ait contribué à cette différence de procédés.

Charles THUROT.

---

217. — **Le roi René**; sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie, par A. LECOY DE LA MARCHE. 1875. 2 vol. in-8°, xvj-559 et 548 p. Ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions a décerné le premier prix Gobert. — Prix : 15 fr.

(*Suite et fin.*)

Un certain nombre de mss. à miniatures qui ont appartenu à René se sont conservés; leur examen devait figurer naturellement à côté de celui des autres

Digitized by Google

peintures, mais ici encore M. L. de la M. a été très-insuffisant. Il a fait la critique des livres d'heures attribués à René et conservés à Paris et avec toute raison n'en a retenu que deux, non pas comme exécutés par le roi de Sicile, mais qui ont été faits pour lui. Ce sont les mss. de la Bibl. nat. 1156a et 19332 du fonds latin. Ces deux mss. contiennent des notes historiques relatives à René et à sa famille, qui, dit M. L. de la M., « n'ont guère pu être placées là que par le principal » intéressé ou son secrétaire » (p. 84). Cette conjecture fait penser à des notes d'écriture courante placées là après coup; elles sont au contraire d'écriture fort régulière et ont été écrites avant l'ornementation des mss. dont les encadrements ont été souvent reculés ou interrompus pour leur faire place. Ajoutons que les charmantes peintures du ms. 1156a ont tout le caractère des productions flamandes. L'unique peinture du ms. 17332, une grande tête de vierge, à peine modelée, raide de lignes, rappelle le type byzantin; les encadrements du même ms. sont d'un très-habile enlumineur, mais ne sauraient compter comme œuvres d'art.

Il existe à Aix, à Angers, à Poitiers et à Vienne, d'autres livres d'heures attribués à René; M. L. de la M. ne les ayant pas vus n'a fait que les mentionner; il a eu tort de dire qu'ils « n'offrent pas de caractères d'authenticité plus positifs, » il eût fallu avant de produire cette affirmation en faire un examen, et même s'ils ont seulement appartenu à René, ils valaient une description. Quant aux autres mss. à peintures qu'a possédés René, ils ne sont l'objet d'aucune notice; il n'y a que de vagues indications soit à propos des œuvres littéraires de René, soit dans l'inventaire que M. L. de la M. a dressé de sa *librairie*[1]. Parmi les livres de cette librairie il en est un que M. L. de la M. indique ainsi : « Livret orné de » figures et commençant par ces mots : *Pour tel ouvraige* (manuel d'art) » (p. 190). Un « manuel d'art » dans les livres de René serait certes une chose importante, mais dans l'inventaire du château d'Angers où M. L. de la M. a puisé l'indication de ce livre, rien n'autorise à en faire « un manuel d'art » et je ne sais où il a pu prendre ce renseignement[2]. Quinze miniatures extraites de manuscrits du xve s., qui sont l'œuvre de différentes mains, et forment un recueil conservé au dép. des Estampes de la Bibl. nat. (AD. 94; elles ont été acquises en 1787), ont été parfois, sans raison aucune, attribuées au roi René.

Toute une série d'œuvres d'art qui subsistent encore peuvent servir à juger les artistes dont s'entoura le roi René : je veux parler de ses portraits et de ceux de sa femme Jeanne de Laval[3]. Ces œuvres, est-il besoin de le dire, ont encore

1. Je signale entre autres la première traduction latine de Strabon par Guarini de Vérone, envoyée à René par Marcello (Bibl. d'Albi, ms. 77). Deux grandes peintures, représentent, l'une, le traducteur faisant hommage de son livre à Marcello, l'autre Marcello en faisant hommage à René. Cette dernière est reproduite dans les *Œuvres complètes du roi René*. T. IV, pl. 24.

2. Voici l'article de l'inventaire : « Item, ung meschant petit livret en papier, couvert » de parchemin, ouquel a certaines figures, et se commance ou premier feuillet : *Pour tel* » *ouvraige* » (*Extrait des Comptes et Mémoriaux*, p. 268).

3. Je ne crois pas qu'on connaisse les traits de sa première femme Isabelle de Lorraine autrement que par un dessin colorié de la collection Gaignières (t. XI, 15) d'après un vitrail de l'église des Cordeliers d'Angers. Il a été reproduit par Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, t. III, pl. 47.

Digitized by Google

un autre intérêt, celui de nous faire connaître la figure de personnages historiques, ce qui a bien quelque importance; en outre, les types, étant bien établis, peuvent permettre d'attribuer aux artistes employés par René les œuvres de son temps où l'on retrouverait ces représentations. M. L. de la M. n'en a parlé qu'incidemment, et, faute de les avoir bien classés, me paraît s'être absolument mépris sur les traits de la physionomie de René.

Dans ces portraits contemporains, il y a des médailles, des ivoires et des peintures. Incontestablement, les types authentiques, commandés par René, faits sous sa direction, destinés à transmettre ses traits à la postérité, sont les grandes médailles, fort belles, pour lesquelles il a employé des artistes célèbres. M. L. de la M. n'est pas de cet avis, il préfère, sans préciser, les portraits des *miniaturistes;* pour lui ceux des médailles sont *imparfaits;* la raison qu'il en donne est cette énorme hérésie artistique : « *L'instrument et la matière étaient plus rebelles » pour les graveurs que pour les peintres et il est à croire que l'artiste n'aura pas pu » reproduire exactement son modèle.* » Et cette observation est faite à propos de la belle médaille de 86 millim. due à François Laurana, celui-là même dont on connaît une belle médaille de Louis XI!

Ajoutons que les types des médailles se ressemblent entre eux, ressemblent aux principaux portraits, ressemblent au portrait du volet du *Buisson ardent* où René, quoi qu'en dise M. L. de la M., est loin d'avoir le nez aquilin.

En dépit de sa mauvaise opinion sur les graveurs, M. L. de la M. déclare que l'art de la gravure « fut réveillé par l'influence de René », c'est là une phrase banale, ni les comptes, ni aucun document ne révélant rien de particulier à cet égard. M. L. de la M. a décrit les trois médailles conservées au cabinet de la Bibliothèque nationale. A propos de celle de Pierre de Milan datée de 1461, il faut observer que le *Trésor de numismatique* qui l'a reproduite d'après un exemplaire du cabinet de Florence[1], dit que c'est la reproduction en bronze d'un ivoire de cet artiste. En effet, ce médaillon d'ivoire faisait partie du cabinet du président Fauris de Saint-Vincent à Aix[2]. Millin l'y vit et l'a reproduit dans son *Voyage dans les départements du midi de la France*[3]. Une quatrième médaille sans date ni signature, représentant René seul, profil à gauche, revêtu d'une armure, est reproduite dans le Trésor de numismatique, d'après un exemplaire du cabinet impérial de Vienne[4]. Il convient d'ajouter à cette liste la mention d'un médaillon circulaire en bois sculpté, d'un travail allemand de la fin du xve siècle, où René est représenté en buste de profil avec cette légende : REGIS . SICELIDVM . EFFIGIES . EST . ISTA . RENATI. (Musée du Louvre. Bois sculptés. B. 191.)

---

1. *Médailles italiennes*, 2e partie, pl. XIV. La médaille de Pierre de Milan de 1462 y est aussi reproduite.
2. Il est décrit et reproduit dans le recueil de ses opuscules publié sous le titre de *Recueil de divers monuments d'antiquités trouvés en Provence.* 1 vol. gr. in-4° avec 17 pl. Paris. 1805. Reproduit aussi mais fort inexactement dans *Les tournois du roi René* publiés par Champollion-Figeac. In-f° maximo. Didot. 1826.
3. Atlas, pl. XXXII. Voy. aussi t. II, p. 231.
4. *Trésor de numismatique.* Loc. cit.

Digitized by Google

Parmi les portraits en peinture il en est un qui mérite de nous occuper quelques instants. Dans la grande édition qu'a publiée Didot des *Tournois du roi René* en 1826-1827, se trouve reproduit en frontispice, un diptyque de la dimension d'un petit in-octavo représentant, à gauche, le roi René, vu à mi-corps, et à droite, un buste de femme que M. Champollion dit être Catherine Capelle, une maîtresse du roi René, mais qui est à n'en pas douter la figure sèche et froide de la reine Jeanne de Laval. Cette peinture, que l'éditeur attribue bien entendu à René lui-même, aurait été donnée par celui-ci à Jean de Matheron, l'un des familiers de René, et en effet, le revers de chaque peinture présente, sur un fonds d'azur parsemé de fleurs de lys d'or, une tige de lys blanc enveloppée d'une banderolle portant la devise : *Ditat servata fides*, tige, banderolle et devise qu'on retrouve sur la médaille de Jean de Matheron, autre monument des artistes de René, qu'a reproduite Millin d'après un exemplaire du cabinet Fauris de Saint-Vincent[1]. Millin vit une peinture semblable en 1807 chez les descendants de Matheron[2]. Elle est reproduite, fort grossièrement et fort inexactement du reste, en tête du livre des tournois et était alors dans le cabinet de M. Revoil, professeur à l'école des beaux-arts de Lyon; elle est passée depuis dans la collection de M. Didot, et on a pu la voir à l'exposition d'œuvres d'art faite à Paris en 1874 au profit des Alsaciens-Lorrains.

Mais, chose étrange, alors que cette peinture était dans le cabinet Revoil, M. Roux-Alphéran, dans son livre sur les rues d'Aix, publié en 1847, en décrivait une semblable conservée à cette époque encore dans la famille Matheron : il connaissait cependant le tableau possédé par M. Revoil et déclarait que ce devait être une copie faite par ce dernier pendant son séjour à Aix[3]. M. Renouvier, peu avant 1857, vit encore ces portraits chez M. de Saint-Pons, de la famille Matheron.

Depuis, M. Chazaud acquit le tableau des derniers descendants de Matheron, et j'ai pu le voir dernièrement dans son cabinet à Paris. Il est exactement pareil à celui de la collection Didot[4]. Malheureusement je n'ai plus ce dernier assez présent à la mémoire pour pouvoir discuter l'affirmation de Roux-Alphéran et me déclarer sur l'authenticité de ces deux œuvres. Dans le diptyque de M. Chazaud, René est très-finement peint, très-ressemblant au portrait du volet du buisson ardent; c'est une œuvre flamande d'un artiste très-analogue à Memling. Jeanne de Laval, moins expressive, paraît d'une autre main, moins légère, d'une touche plus lourde. Lequel de ces deux tableaux est authentique ? Est-il possible de croire que l'un soit une répétition contemporaine de l'autre ? C'est là un problème que pour le moment je me contente de poser.

Il existe aux Archives nationales un aveu rendu au roi René par Jean de

---

1. Ouv. cit. Atlas, pl. XXXII. Voy. t. II, p. 232.
2. Ouv. cit., t. II, p. 343.
3. Roux-Alphéran, *Les rues d'Aix*. 2 vol. in-8°. Aix. 1847. T. I, p. 478.
4. Il n'y a pas jusqu'à une gaine de velours rouge du XVII° s. environ, figurée dans la publication de M. Champollion, que j'ai retrouvée chez M. Chazaud.

Digitized by Google

Sainte-Maure pour la baronnie de la Haie-Joullain dont la première page est ornée d'une miniature carrée, d'environ 10 centimètres de côté, assez fine, représentant le vassal faisant hommage à son suzerain[1]. Les auteurs du catalogue du musée des Archives (p. 279) et après eux M. L. de la M. ont voulu voir naturellement dans le suzerain un portrait du roi de Sicile. M. L. de la M. dit formellement que l'artiste lui a donné les traits du roi René (p. 86). Quiconque examinera cette miniature sera tout d'abord frappé de l'insignifiance de cette figure. Il y a d'autres personnages plus vivants, plus expressifs, celui à longue robe fourrée, par exemple; mais on s'étonnera bien davantage encore en voyant que ce prétendu roi René a suspendues au-dessus de sa tête les armes de France, et que le dais sous lequel il siége est bordé d'un listel aux couleurs de la livrée particulière des rois de France, bleu, blanc et rouge[2]. A n'en pas douter c'est un hommage au roi de France que représente cette miniature. Est-ce là que M. L. de la M. a vu René avec un nez aquilin? Le fait est étrange, mais absolument certain, indiscutable. Reste à trouver son explication. Dans mon opinion, cette peinture n'est qu'une œuvre d'art industriel, comme nous savons par ailleurs qu'en faisaient à cette époque les enlumineurs; c'est un parchemin orné d'attributs qu'a acheté le seigneur de la Haie-Joullain pour y faire transcrire son hommage. Trop souvent on confond dans une admiration commune ces miniatures très-nombreuses dans les manuscrits de luxe, avec les rares œuvres de grande valeur artistique que nous ont laissées les maîtres.

Pour en finir avec les portraits, mentionnons parmi ceux que n'a pas cités M. L. de la M. la reproduction par Willemin (*Monuments français inédits*, pl. 196) d'une miniature représentant « le roi René d'Anjou dans son cabinet d'après un » ms. du fonds Saint-Germain » (Bibl. nat. ms. 19039 Fr. f° 201. C'est un ms. du *Mortifiement de vaine plaisance*, écrit en 1514); un dessin colorié de la collection Gaignières (II, 13) d'après un vitrail des cordeliers d'Angers, représentant le roi René; la copie par Gras du portrait du *Buisson ardent* (musée de Versailles n° 3922); une miniature, d'un ms. du *Pèlerinage de la vie humaine* par Guillaume de Guilleville, commencé au mois de février 1464, représentant l'auteur offrant son livre à Jeanne de Laval et un ivoire du xve s. représentant Jeanne de Laval, possédé, je crois, par M. Bonnafé.

Je ne poursuivrai pas plus avant l'examen détaillé du livre de M. L. de la M. On peut voir par ce qui précède qu'il n'a pas complètement épuisé son sujet. Je n'ajoute que quelques notes sur ses derniers chapitres. Dans celui consacré aux objets mobiliers, il s'est trouvé amené à mentionner la tapisserie de l'*Apocalypse* que Louis Ier d'Anjou avait fait fabriquer d'après un ms. de l'Apocalypse que Charles V lui avait prêté avant 1373 (p. 111). Ce ms. n'est pas le ms. Français 7013, mais 403 de la Bibliothèque nationale; il est, non pas du xiie, mais du milieu du

1. Cette miniature a été reproduite en couleur par du Sommerard. *Les arts du moyen-âge* (Album, 9e série, pl. 35).

2. M. Douet d'Arcq dans un mémoire sur les *Chartes à vignettes* (*Revue archéologique*. 1847. P. 755) a voulu voir la maison d'Anjou désignée par la bordure rouge du manteau du suzerain.

Digitized by Google

XIIIe siècle. Une comparaison entre les deux œuvres serait très-importante et probablement très-féconde. Je crois que c'est l'unique exemple qu'on puisse citer d'un modèle encore existant d'une tapisserie du XIVe siècle. — Dans ce chapitre consacré aux objets mobiliers, M. L. de la M. eût pu citer une armoire ornée des armes et devises de René d'Anjou, dessin d'une tapisserie conservée à Saint-Maurice d'Angers, donné par Willemin (*Monuments français* pl. 209, texte p. 11). — P. 131. Trouvant dans l'inventaire du château d'Angers la mention que les lits étaient recouverts de pavillons, de filets, de treillis, il pense que c'était une « imitation des *moustiquaires* de Provence ». Pourquoi vouloir corriger l'inventaire qui dit lui-même que ces objets avaient pour but de « garder que les chiens ne se couchent dessus ? [1] »

M. L. de la M. n'a qu'à peine mentionné au cours de son travail quelques sceaux et quelques monnaies du roi René; ces monuments se rattachent cependant fort étroitement à l'art. René a eu un grand nombre de sceaux différents, a fait frapper un grand nombre de types de monnaies. Nous ne pouvons songer à entreprendre ici le classement et la description de ces monuments; nous nous contenterons d'indiquer, en dehors des collections qui en contiennent des exemplaires, quelques ouvrages qui en ont donné des reproductions. M. Blancard (*Iconographie des sceaux et bulles du département des Bouches-du-Rhône*, pl. 20 à 22) a publié six sceaux différents de René, la plupart armoriaux — sauf l'un d'eux, très-beau, ayant d'un côté le type de majesté, René sur son trône soutenu par des lions antiques; au revers, le type équestre; ce sceau pend à un document de 1439. M. Douet d'Arcq (*Collection de sceaux*, n°s 809 à 811) a décrit 3 sceaux de René, comme duc de Bar, qui se trouvent aux Archives nationales; 2 sont armoriaux, un 3e, équestre de 98 millim. On en trouvera d'autres dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* (*Grands feudataires*, pl. 22, n°s 3 à 5), dans Dom Calmet, *Histoire de Lorraine* (II, pl. 4, n°s 23 à 26, et V. pl. II, n° 1), dans Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille* (t. I, p. 266, 267, 274, 496), dans Vredius *Généalogie des comtes de Flandre* (p. 105 à 107 et pr. II p. 244). Un sceau d'Isabelle de 1435 se trouve dans Blancard (pl. 22, n° 2). On trouvera les principales reproductions de ses monnaies dans Dom Calmet, *Histoire de Lorraine* (t. II, pl. 2, n°s 22 à 26, et t. V, pl. 2, n°s 5 et 6), 16 types différents dans de Saulcy, *Recherches sur les monnaies des ducs de Lorraine* (pl. 10 n°s 10 à 14, et pl. 11 n°s 1 à 11), *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar* (pl. 7 n°s 1 et 2). Les monnaies de René comme souverain de Provence, se trouvent dans Papon, *Histoire générale de Provence* (t. III, pl. 12, n°s 1 à 3, pl. 13, n°s 4 à 15); dans Tobiesen Duby, *Monnaies des barons* (pl. 99, n°s 1 à 6). Les n°s 3 et 4 portent dans le cercle la représentation de la tarasque, cette bête chimérique qui servit de prétexte aux jeux institués par René. — M. de Longpérier a publié

1. Les chiens étaient très-nombreux dans les habitations princières du XVe s. et avaient leurs entrées partout. Comparez un art. des comptes des ducs de Bourgogne mentionnant un achat de toile « à faire ung sac pour porter les coussins de l'oratoire, pource que les » chiens de moudit seigneur avoient mengié l'autre. » (De Laborde. T. I, p. 228.)

Digitized by Google

dans la Revue numismastique (1844, p. 286) une monnaie de René comme roi d'Aragon, M. Voillemier, une autre, avec une monnaie comme roi de Navarre (ibid., 1840, p. 347). On trouve ses monnaies comme roi de Sicile, dans Paruta, *Sicilia descritta* (ed. de Maier, 1697, p. 126). Dans Vergara, *Monete del regno di Napoli* (p. 47 à 49) et dans Muratori, *Antiquitates italicæ* (I, pl. 31 nos 4 à 9). On voit que toutes ces reproductions pouvaient servir à une étude des sceaux et des monnaies de René; il est regrettable que M. L. de la M. ne l'ait pas entreprise.

Les œuvres littéraires de René, assez nombreuses, sont comme la plupart des autres œuvres de l'époque un tissu d'allégories qu'il nous est aujourd'hui impossible de goûter. Elles n'ont qu'un intérêt, mais capital, c'est de nous faire pénétrer complètement dans le caractère du roi de Sicile et d'autant plus que toutes ont été inspirées par une situation, une disposition d'esprit particulière. Veuf d'Isabelle de Lorraine, René écrit un traité de morale mystique, *le Mortifiement de vaine plaisance;* en butte aux tracasseries de Louis XI il compose une sorte de satire, ou plutôt un récit allégorique de ses malheurs, l'*Abuzé en court;* au moment de son mariage avec Jeanne de Laval, une pastorale, *Regnault et Jeanneton* où il altère à peine les noms des deux héros. La chevalerie de l'époque jouait volontiers au berger, témoin le pas d'armes de la bergère en 1449 à Tarascon, où Isabelle de Lenoncourt présidait le tournoi habillée en pastourelle et où tous les chevaliers et écuyers étaient en pastours avec des houlettes. Enfin quelque temps après son mariage, il écrit *Le cœur d'amour épris*. M. L. de la M. a sagement analysé ces ouvrages et a montré ce qu'on pouvait en tirer pour mieux connaître son héros.

Au sujet des œuvres du roi René, nous ne lui ferons qu'un seul reproche, c'est d'avoir, sans examen, déclaré non authentique une pièce qui se trouve dans un ms. de la bibliothèque de Troyes (no 763) tout en ayant ingénieusement songé à la rapprocher de vers de René sur la passion indiqués par Lacroix du Maine et qui ne se retrouvent plus (p. 173).

A propos des relations de René avec les hommes illustres de son temps, M. L. de la M. a discuté la possibilité d'une rencontre avec Villon (p. 179); il est certain que si Villon, parti pour Angers en 1456, y arriva, il a pu y trouver et y voir René. Mais à cette époque et pour le poète, partir et arriver étant choses fort distinctes, nous continuerons à tenir avec M. Longnon le séjour de Villon à Angers pour douteux.

Dans toute cette partie du livre, du reste, nous ne relèverons plus que quelques phrases hyperboliques sur René : « Il est évident qu'il lisait » les auteurs latins dans leur texte original. Pour les Grecs, c'est moins » démontré puisqu'ils ne figurent dans sa bibliothèque que sous la forme de » traduction latine (p. 191). » — « L'anglais ne pouvait lui être totalement » étranger en raison de ses liens de parenté..... Vingt-quatre volumes en » langue turque ou maure qui parurent aux rédacteurs de ses inventaires » autant de grimoires indéchiffrables n'avaient pas été rassemblés pour rien.... » Les orientaux l'avaient sans doute familiarisé avec leurs dialectes » (p. 192). « Si la découverte de l'Amérique était arrivée quelques années plus tôt, il n'est » pas douteux que sa curiosité scientifique eût trouvé dans cet événement capital

Digitized by Google

» un aliment et un essor nouveau » (p. 193). On pourrait multiplier les citations de cette nature; celles-ci suffisent pour montrer jusqu'à quel point M. L. de la M. a poussé cette apologie constante du roi René qui est le défaut le plus saillant de son livre.

A. GIRY.

---

215. — **Étude sur l'authenticité des poésies de Clotilde de Surville**, par Wilhelm KŒNIG. Halle, Schwabe. 1875. In-8°, 173 p. — Prix : 5 fr.

Après les publications de MM. Loquin, Guillemin et Merzon (voy. *Rev. Crit.*, 1874, t. I, art. 94), démontrer la supposition des poésies de Clotilde de Surville, c'est véritablement enfoncer une porte ouverte. M. König s'excuse en disant que son livre a été écrit en grande partie il y a longtemps et remanié seulement à la suite des récents ouvrages sur la question. Il ajoute qu'il a cherché à préciser plus qu'on ne l'avait fait « les impossibilités tenant à la langue, aux idées, aux » connaissances, etc.» Il en a effectivement réuni un grand nombre et nous dirons volontiers avec lui : « les simples résultats provenant d'un tel travail, qui est » parfois difficile et aride, pèsent plus dans la balance que les résultats les » plus brillants. » Nous pouvons recommander la lecture de cette brochure, écrite dans un français remarquablement aisé et presque toujours correct, à ceux qui douteraient encore de la fabrication des œuvres de Clotilde. La partie philologique pourrait être plus approfondie, mais elle contient cependant quelques observations intéressantes. Dans une note finale, M. K. éprouve le besoin de dire qu'il partage l'opinion de M. Loquin sur la collaboration d'un « feudiste » dans le travail du marquis de Surville. Sans ces quelques lignes, nous n'aurions à relever dans sa dissertation aucune hypothèse aventurée.

G. P.

---

219. — **Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande**, par Albert SOREL. Paris, Plon. 1875. 2 vol. in-8°, 428-452 p.

« L'objet de ce livre est de faire connaître les événements diplomatiques qui » ont amené la guerre entre la France et l'Allemagne et qui l'ont accompagnée, » de déterminer les rapports de ces événements avec l'état général de l'Europe, » d'en indiquer les conséquences dans les traités qui ont consacré les résultats » de la guerre. » — M. Albert Sorel marque ainsi en termes précis, dès les premiers mots de sa préface, le but de son *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*. L'ouvrage de M. S. embrasse les principales questions dont le sujet lui imposait l'examen. Toutes ces questions ne sont pas, à dire vrai, traitées avec la même étendue. Les rapports directs de la France et de l'Allemagne tiennent la plus grande place dans cette histoire. C'était là, en effet, le fonds du sujet et la partie essentielle du travail. Les deux adversaires n'ont pas cessé un instant, dans le combat et dans les négociations, de rester isolés l'un vis-à-vis

Digitized by Google

de l'autre. La guerre a été un duel qu'ils ont engagé, poursuivi et terminé sans intervention de qui que ce soit. L'Europe a conservé une attitude toute passive, et les efforts de la diplomatie, pour obtenir une médiation, ont complètement échoué contre le parti pris de l'intérêt, de l'indifférence ou de la peur. M. S. a constaté le fait et en a donné les raisons principales sans qu'il lui parût nécessaire d'entrer dans le détail de la politique de chacun des états. Le livre a été préparé, comme l'atteste l'index bibliographique des ouvrages cités, d'après les sources les plus autorisées. L'auteur s'est appliqué à suivre la méthode historique, comme s'il écrivait l'histoire d'une époque éloignée au lieu de raconter les événements dont nous avons été les contemporains. M. S. a composé son ouvrage avec beaucoup d'art et de clarté. Le style a du mouvement et parfois de l'éclat. On n'y sent jamais la froideur et la sécheresse qu'affectent les écrivains traitant des questions diplomatiques. Le livre, en un mot, est un livre bien fait et bien écrit.

Les chapitres consacrés à l'étude des origines de la guerre, à la candidature Hohenzollern, aux négociations d'Ems, à la déclaration de guerre, sont la partie la plus fortement étudiée de l'ouvrage de M. S. On se doutait déjà, surtout depuis les explications fournies par M. le duc de Gramont, que la guerre de 1870 avait été le résultat de la « maladresse » de notre gouvernement. M. S. a dit le mot (préface, p. vij) et il a prouvé la chose. Sa démonstration ne laisse rien à désirer pour la précision. Que M. de Bismark qui voulait la guerre se soit servi de la candidature Hohenzollern pour nous entraîner à quelque démarche imprudente, cela prouve qu'il ne faisait pas grand cas de l'habileté de nos politiques. Mais qu'un ministre qui prétendait connaître le terrain diplomatique et qui ne voulait pas la guerre, ainsi qu'il l'a dit et répété, que M. de Gramont n'ait pas vu aussitôt le piége, cela restera comme un exemple rare dans l'histoire de la diplomatie. Or, il ne l'a pas vu : son livre *France et Prusse*, ses dépositions devant la commission parlementaire, sa polémique avec M. Benedetti démontrent son erreur. De là sa déclaration du 6 juillet 1870, « le premier désastre de la » France, dit M. S. Ce fut un Wœrth diplomatique. Il fallait que la Prusse » cédât, sinon c'était la guerre. » M. S. nous montre les effets de cette malencontreuse déclaration sur l'opinion publique à Paris, sur les cabinets de l'Europe, sur le roi de Prusse. Elle nous interdit toute retraite honorable et nous mena à la guerre. M. S. essaie d'expliquer enfin le mystère de la nuit du 14 au 15 juillet. Dans le conseil qui se tint à St-Cloud, la mobilisation des troupes fut ajournée vers onze heures du soir, et une demi-heure après la guerre fut résolue! Que renfermait donc la dépêche dont le maréchal Le Bœuf a parlé dans sa déposition, et qui provoqua un si brusque revirement? Il ne s'agissait pas du fameux télégramme d'Ems imaginé par M. de Bismark : on le connaissait depuis le matin. Ce télégramme d'ailleurs, bien qu'il fût un incident très-fâcheux, n'aurait pas justifié les mots de « nouvelles désastreuses » dont M. de Gramont s'est servi pour caractériser les renseignements qui produisirent tant d'effet sur le conseil au dernier moment. Mais parmi les nouvelles qu'il reçut dans la soirée du 14 et dans la nuit du 14 au 15, M. de Gramont parle d'un « compte-rendu très-exact

Digitized by Google

» du langage tenu la veille par M. de Bismark à l'ambassadeur d'Angleterre et » de l'attitude prise, à partir du 13, par le cabinet de Berlin. » Or, on sait, d'après une dépêche de lord Loftus, que M. de Bismark se préparait à demander « une *rétractation* ou une *explication satisfaisante* du langage menaçant tenu par » M. le duc de Gramont. » Ainsi après avoir lancé un ultimatum à la Prusse, notre gouvernement était dans une situation analogue à celle où se trouva placée la Prusse vis-à-vis de l'Autriche en 1850. Et pour échapper à l'injonction de M. de Bismark, on se précipita tête baissée dans la guerre. Si cette explication est exacte, on voit que nous avons payé bien cher la « maladresse » du 6 juillet.

Il n'a point été facile de déterminer l'état réel de nos relations diplomatiques au point de vue des alliances, soit avant soit après la déclaration de guerre. « J'avais lieu de croire, a dit le maréchal Le Bœuf, que nous ne serions pas » isolés en Europe.» M. de Gramont a refusé de s'expliquer sur ce sujet délicat, soit dans son mémoire *France et Prusse*, soit devant la commission d'enquête. Sans une polémique qui s'engagea entre ce personnage et M. de Beust, sans la publication d'une dépêche confidentielle adressée par le ministre autrichien à M. de Metternich le 20 juillet, et sans quelques indications assez précises qu'a fournies M. de Chaudordy, on ne saurait rien. Les documents relatifs aux négociations de la France furent enlevés du ministère, avant la révolution du 4 septembre. « Les précautions étaient prises depuis deux jours, » dit M. de Gramont dans son livre (p. 347) et nous regrettons que M. S. n'ait pas signalé ce fait qui n'a pas laissé d'avoir son importance lorsque l'on a tenté après le 4 septembre de nouvelles négociations avec l'Autriche et l'Italie. Depuis 1867 il y avait eu des négociations très-confidentielles entre l'empereur Napoléon et l'empereur d'Autriche d'une part et le roi d'Italie de l'autre. « Il n'y eut abso- » lument rien de signé, » dit M. S. Il est possible pourtant qu'un traité ait été rédigé, et M. de Gramont nous le dira peut-être quelque jour. En tous cas, après la déclaration de guerre, un traité fut conclu entre l'Autriche et l'Italie de concert avec la France. Les deux puissances observeraient la neutralité armée jusque vers le 15 septembre, — puis, leurs préparatifs étant achevés, elles réclameraient de la Prusse, sous la forme d'un ultimatum, le *statu quo* défini par le traité de Prague. Mais il y avait une condition expresse pour l'exécution du traité, c'est que les troupes françaises entreraient en Allemagne. Tout était arrêté et conclu à la date du 5 août, mais le 6 nous fûmes battus à Wœrth et à Spickeren. L'Autriche et l'Italie se dégagèrent aussitôt. M. de Beust fit parvenir à Londres l'assurance qu'il était « libre de tout engagement ». Le cabinet italien sollicita de l'Angleterre la conclusion d'une ligue de neutralité qui lui permit de résister aux demandes pressantes de la France et l'obligeait à ne rien faire sans l'avis des contractants. En même temps, en Danemark, une négociation en vue d'une alliance fut interrompue. Si l'on ajoute que l'Angleterre avait désapprouvé notre attitude, depuis la déclaration du 6 juillet, et que la Russie avait manifesté l'intention d'intervenir si l'Autriche agissait pour nous, — il est difficile de contester que la France ne fût tout à fait isolée. « Ce ne fut pas la révolution du

Digitized by Google

» 4 septembre qui rompit les négociations d'alliances, dit M. S., ce furent les » députés du 6 août. L'isolement diplomatique de la France était complet le » jour de la capitulation de Sedan et les conditions de la Prusse étaient posées » déjà. »

A-t-il été possible, après la révolution du 4 septembre et bien que le gouvernement de la défense nationale n'eût point été reconnu par l'Europe, d'obtenir une médiation entre la France et la Prusse? M. S. en s'appuyant sur le témoignage de M. de Chaudordy, se prononce pour l'affirmative. Il raconte en détail, — et non peut-être sans quelque complaisance, — la négociation conduite avec beaucoup d'habileté par M. de Chaudordy, en vue de faire sortir l'Angleterre de son abstention. Notre délégué aux affaires étrangères obtint, en effet, de la part de l'Angleterre la démarche la plus inattendue. Le 20 octobre, au moment où M. Thiers revenait de sa mission près des cours de l'Europe, le cabinet de Londres prit l'initiative d'une proposition d'armistice qu'il adressa en même temps à la France et à la Prusse. Il demanda aussi à la Russie, à l'Autriche, à l'Italie de faire aux belligérants des « représentations pressantes » pour appuyer celles qu'il leur adresserait de son côté. « Vous avez obtenu des choses extra- » ordinaires, » dit M. Thiers à M. de Chaudordy. M. S. n'a point de peine à démontrer, en effet, que M. Thiers avait moins obtenu de la Russie que M. de Chaudordy de l'Angleterre. « La Russie, dit-il, s'était engagée à transmettre à » la Prusse une demande d'armistice venant de la France; l'Angleterre propo- » sait aux deux belligérants, en même temps, de se mettre en rapports. » M. S. a parfaitement raison, au point de vue théorique, — mais au point de vue pratique, il se fait peut-être illusion sur le succès de la proposition anglaise. M. Thiers avait bien quelque raison de ne point trop compter sur le cabinet de Londres, malgré tous les efforts d'un diplomate aussi avisé que M. de Chaudordy. La proposition anglaise avait été accueillie avec dédain par le cabinet de Pétersbourg. « Sa majesté, avait dit le prince Gortchakov, croit que tout arrangement » entre les puissances neutres serait une œuvre stérile et sans résultat pra- » tique. » Eût-il suffi dès lors d'entraîner l'Autriche-Hongrie et l'Italie pour imposer à la Prusse? Oui, peut-être, si les ministres anglais avaient montré la résolution de se faire écouter. Mais il est bien clair que l'Angleterre n'agissait qu'à la condition de ne se compromettre en aucune façon. Si M. Thiers eût abandonné la proposition russe pour attendre l'effet de la proposition anglaise, il est douteux que le cabinet anglais eût montré pour cela plus d'énergie et plus d'activité pour faire triompher ses intentions. Il y a lieu de regretter que le voyage de M. Thiers à Paris et ses pourparlers à Versailles aient retardé le mouvement offensif de l'armée de la Loire, à la fin d'octobre, — mais si M. Thiers jugeait nécessaire de conclure la paix, la proposition de la Russie lui donnait le moyen de savoir ce que M. de Bismark voulait, tandis que la proposition de l'Angleterre n'eût point tenu contre une fin de non-recevoir du cabinet prussien.

M. S. insiste sur ce fait que M. Thiers n'a point essayé, lors des négociations pour les préliminaires de Versailles, de faire intervenir les neutres dans la fixa-

Digitized by Google

tion des conditions de paix. « Ce fut de parti-pris, dit-il, que M. Thiers évita » d'en appeler à l'Europe. » Un autre écrivain très-judicieux, M. Valfrey, avait signalé le même fait dans son *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*. « Le fait caractéristique de la procédure de M. Thiers, dit-il, » est de n'avoir pas mis les puissances au courant des exigences territoriales de » la Prusse. » Les deux écrivains se montrent très-surpris de cette façon d'agir et n'hésitent point à la blâmer. M. S. établit qu'une intervention des neutres, en dépit du mécontentement que M. de Bismark en eût ressenti, n'aurait point aggravé les conditions de paix. M. Valfrey, même pour les cessions territoriales, est d'avis qu'une autre procédure diplomatique aurait ramené M. de Bismark à des conditions plus modérées que celles qui ont prévalu (I. 133). L'histoire saura sans doute quelle réponse M. Thiers réserve à ces objections, mais nous essaierons d'indiquer une explication de sa manière d'agir.

Ce fut l'une des difficultés les moins apparentes et peut-être les plus réelles pour notre gouvernement, lorsqu'il engagea les négociations de paix, de déterminer dans quelle mesure et dans quel sens les grandes puissances seraient disposées à faire prévaloir leur influence près des belligérants. La Prusse avait dit bien haut qu'elle entendait faire la paix sans médiateur, et tout le monde savait dès les premiers jours de la guerre à quelles conditions, au point de vue des cessions territoriales, elle traiterait avec nous. Mais rien ne nous autorise à penser que M. de Bismark n'eût pas su tirer au besoin grand profit d'une médiation offerte par les cabinets sans rien céder d'essentiel sur les conditions de paix. Si les états de l'Europe avaient manifesté la préoccupation de maintenir un certain équilibre, en dépit de la prépondérance conquise par la Prusse, M. de Bismark eût cherché de son côté le moyen de garantir la durée de son traité de paix avec la France. Ces deux tendances n'étaient pas si contradictoires qu'un politique habile comme le ministre prussien n'eût trouvé le moyen de les concilier. Il eût suffi pour cela de répondre aux conseils de modération qu'il aurait reçus de Londres, de Vienne, de Pétersbourg, en réclamant de l'Europe la garantie de la paix qu'il nous eût imposée. Or il y avait fort à craindre, dans l'état d'isolement et de défiance où l'on voyait alors les grandes puissances, que M. de Bismark n'obtînt cette précieuse garantie au prix de très-minimes concessions. Ainsi la défaite de la France eût été sanctionnée par l'Europe. On comprend donc que M. Thiers, qui avait vu de près tous les hommes d'état de l'Europe, n'ait pas voulu laisser faire de notre abaissement l'une des conditions d'un soi-disant équilibre européen. Tous les peuples ont subi des défaites et traversé des périodes de faiblesse et d'effacement. Ceux-là seuls ont mérité de tenir une grande place dans l'histoire qui n'ont jamais désespéré de leur avenir. Or, c'eût été désespérer que d'accepter, sous le nom de paix garantie par l'Europe, une sorte de tutelle honteuse et dégradante. La paix de Francfort n'a eu d'autre sanction que la force : — Nous ne voyons pas quel avantage c'eût été pour nous de lui donner pour sanction un verdict européen, à moins que la médiation de l'Europe nous eût sauvé du démembrement.

Nous n'avons touché qu'à quelques questions et nous sommes obligés de nous

Digitized by Google

borner. Le livre de M. S. n'est pas seulement une histoire, mais un traité de diplomatie. Il expose toutes les parties d'une négociation de telle façon qu'on en comprenne le fort et le faible. On trouve parfois qu'il a trop de confiance dans cet art dont il connaît à fond la théorie et la pratique. L'infaillibilité de M. de Bismark, qu'il est si facile d'opposer à la faiblesse de ses adversaires, a surtout acquis toute sa valeur à cause de M. de Moltke. On serait tenté de penser que M. S. l'oublie à certains moments. Mais, quoi qu'il en soit, le livre mérite d'être étudié sérieusement et il atteste la profonde compétence de M. S. dans son enseignement de l'École des sciences politiques. Nous ne voulons pas terminer notre appréciation sans recommander la lecture de deux dissertations très-instructives, que M. S. a mises en appendice, sur le maréchal Niel et sur une comparaison des événements de 1806 et de 1870. On y verra des faits qui fortifient singulièrement les réflexions très-sages que nos désastres ont inspirées à M. S. sur les conditions d'existence de notre pays.

VAN DEN BERG.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance publique annuelle du 5 novembre 1875.

M. Alfred Maury, président de l'académie, prononce un discours dans lequel il fait connaître les prix décernés en 1875 et les sujets de prix proposés.

Les prix décernés cette année ont été annoncés par la *Revue critique*, 1875, 1 p. 399, 2 p. 111-2, 143-4, 159. En outre, le prix Stanislas Julien, pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine, a été décerné à M. James Legge, pour son Recueil des classiques chinois avec traduction et commentaire en anglais, Hong-Kong, 1861-72, gr. in-8°. Aux sujets de concours déjà annoncés (*Revue critique*, 1873, 2, p. 342, et 1874, 2, p. 383), il faut ajouter les suivants[1] : — *Prix ordinaire* (2000 fr.) : — 1877 (concours prorogé). Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand. — 1878. Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Khalifat. — *Prix Bordin* (3000 fr.) : — 1877 (concours prorogé). Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien. — 1878. Etude sur les Grandes Chroniques de France. A quelle époque, sous quelles influences, et par qui les Grandes Chroniques de France ont-elles été commencées ? A quelles sources les éléments en ont-ils été puisés ? Quelles en ont été les rédactions successives ?

---

1. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'institut, le 31 décembre 1876, *terme de rigueur*, pour les concours de 1877, et le 31 décembre 1877, *terme de rigueur*, pour les concours de 1878.

Digitized by Google

Dans le même discours, M. Maury indique les travaux que l'académie a reçus des membres des écoles françaises d'Athènes et de Rome. M. Collignon a dressé un catalogue des vases peints du musée d'Athènes. M. Bayet a recueilli les inscriptions chrétiennes de l'Attique. M. Bloch a fait un travail sur le sénat romain. M. Riemann a entrepris une étude sur les manuscrits de la première décade de Tite-Live. M. Homolle poursuit des recherches sur le territoire d'Ostie. M. l'abbé Duchesne a fait un travail sur le *Liber pontificalis;* M. Clédat, un classement des manuscrits de Bertrand de Born. M. Müntz a commencé un livre sur l'histoire de la mosaïque chrétienne en Italie.

M. Maury termine son discours en exprimant les regrets de l'académie pour la perte de deux de ses membres, MM. d'Avezac et Brunet de Presle, qui sont morts depuis la dernière séance publique. Enfin il proclame officiellement, au nom de l'académie, les noms des élèves de l'école des chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* pour l'année 1875 (v. *Revue critique*, 1875, 1, p. 158).

M. H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'académie, lit une *Notice sur la vie et les travaux de Aignan-Stanislas Julien, membre ordinaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres*. Après avoir raconté la vie de Stanislas Julien[1] jusqu'à l'époque où il fut nommé professeur de chinois au collége de France (1832), puis membre de l'institut, et dit comment, doué d'une grande ardeur et d'une merveilleuse facilité pour l'étude des langues, il avait appris en peu de temps et coup sur coup presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie, M. Wallon s'attache à faire connaître la méthode nouvelle qu'il a introduite dans l'étude du chinois, les découvertes par lesquelles il a porté la lumière dans ce langage encore très-obscur avant lui.

Il explique comment la langue chinoise n'ayant aucune espèce de flexions, ni pour les noms ni pour les verbes, y supplée par les lois d'une syntaxe rigoureuse, qui attribue aux mêmes mots des valeurs diverses suivant la place qu'ils occupent dans la phrase. Cette syntaxe avait été entrevue par les sinologues antérieurs, mais Julien en a le premier déterminé les lois, et par là il a pu comprendre et traduire avec sûreté un grand nombre de textes réputés avant lui inabordables, notamment les anciennes poésies, que souvent les Chinois même ne pouvaient expliquer. — Fier des résultats de sa méthode, il la jugea si nécessaire qu'il ne crut pas qu'on pût prétendre désormais s'en passer. Il ne put souffrir que d'autres voulussent se hasarder sans lui sur un terrain dont

---

1. M. Wallon signale, relativement à ses prénoms, un fait jusqu'ici peu connu. Julien, le sinologue, était né à Orléans le 13 avril 1797, et son prénom était Noël; Aignan-Stanislas était son frère, né le 20 sept. 1799, qui fut mécanicien, partit pour l'Amérique à l'âge de 16 ou 17 ans, et ne reparut plus. Noël Julien porta ce prénom jusque passé vingt ans : « Ce fut seulement quand il publia ses premiers livres qu'il les signa du nom » de Stanislas, le trouvant sans doute plus sonore, plus large, plus imposant : en telle » sorte qu'on se demande s'il n'aurait pas confondu l'acte de naissance de son frère avec » le sien. » En effet dans une biographie publiée en 1834, que M. Wallon considère comme une autobiographie, il est indiqué comme né en 1799.

Digitized by Google

il se sentait si bien maître. De là son différend si vif avec M. Pauthier, son concurrent malheureux au Collége de France et à l'institut. Pauthier était de ceux qui croyaient « que l'interprétation d'un texte chinois n'était que l'art de » deviner une série d'énigmes, ou la mise au net d'une suite d'images indécises » entre lesquelles le traducteur européen devait établir une liaison qui n'existait » pas en chinois »; Julien qui avait montré que cette liaison existait dans les textes et enseigné l'art de l'y découvrir, ne pardonna jamais à son rival d'avoir dédaigné la méthode de traduction rigoureuse dont il était le créateur, et d'avoir prétendu mettre au-dessus un procédé qui remplaçait l'intelligence exacte des textes par une sorte de divination ingénieuse.

Toutefois ses querelles ne furent pas sans profit pour la science. Un différend qu'il eut avec l'arabisant Reinaud sur la géographie indienne l'amena à faire des livres chinois relatifs à l'Inde une étude approfondie, d'où il tira une découverte des plus considérables, sa *méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois*. — Outre ses découvertes philologiques, on lui doit un très-grand nombre de traductions du chinois, genre de travail qu'il appréciait beaucoup plus que les dissertations les plus savantes. Parmi celles de ces œuvres pour lesquelles il a montré le plus de goût, et qui ont rendu le plus de services, M. Wallon signale ses traductions d'ouvrages relatifs aux industries chinoises, et surtout à celles de la soie et de la porcelaine. Son *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie* (1837), fut estimé d'une telle importance qu'en très-peu d'années il fut traduit en italien, en allemand, en anglais, en russe et en grec moderne. — Depuis ses premiers débuts dans les études chinoises, Stanislas Julien s'y attacha vivement et exclusivement. « Il fut, on peut le dire, l'homme d'une seule chose ». Il n'appréciait point les autres études; il crut à peine au déchiffrement des hiéroglyphes, et point du tout à celui des inscriptions en caractères cunéiformes. Il donna un dernier témoignage de son attachement aux études chinoises dans son testament, par lequel il légua à l'académie des inscriptions une rente annuelle de 1500 fr. pour être donnée en prix, tous les ans, au meilleur ouvrage publié sur la Chine. — Il mourut le 14 février 1873, et fut remplacé à l'académie des inscriptions par M. Jules Girard.

Le programme de la séance annonçait la lecture d'une *Explication de deux inscriptions antiques relatives aux historiens Velleius Paterculus et Arrien*, par M. Léon Renier. M. Renier s'est borné à lire la partie de son travail qui se rapportait à Velleius Paterculus. C'est la communication qu'il avait faite à l'académie à la séance du 27 août 1875 (*Revue critique*, 1875, 2, p. 160).

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 20 Novembre — 1875

Sommaire : 220. *Dobree, Remarques critiques*, p. p. WAGNER. — 221. LUCRÈCE, *De la Nature des Choses*, p. p. BOCKEMÜLLER. — 222. HAHN, Grammaire du vieux haut-allemand, p. p. JEITTELES, 4e éd.; BRAUNE, Chrestomathie de vieux haut-allemand. — 223. La *Chronique de Flersheim*, p. p. WALZ. — 224. DORANGE, Catalogue des Mss. de la bibliothèque de Tours. — 225. SCHURÉ, Le Drame musical. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

220. — **Petri Pauli Dobree adversaria critica.** Editio in Germania prima cum praefatione Guilelmi WAGNERI. Berolini, S. Calvary, 1874-1875. 5 vol. in-8°. I, xij et 352 p.; II, 220 p.; III, 147 p.; IV, 298 p.; V, 63 p. — Prix : 16 fr.

Dobree (Pierre-Paul) né dans l'île de Guernesey en 1783, fut *fellow* du Trinity College à Cambridge et ami intime de Porson. Il édita en 1820 le Plutus d'Aristophane avec les remarques de Porson et les siennes, et il procura en 1822 l'édition du Lexique de Photius que Porson avait préparée. Il fut nommé professeur de grec à Cambridge en 1823 et mourut le 24 septembre 1825. Il laissait dans ses papiers un très-grand nombre de remarques critiques sur les classiques grecs. Elles furent publiées par son ami J. Scholefield, à Cambridge, en 1831, sous le titre de *Petri Pauli Dobree adversaria critica*. Elles placent leur auteur au premier rang des hellénistes. M. Wagner, qui a conseillé cette réimpression et qui y a présidé, semble même placer Dobree au-dessus de Porson : « ne que » tamen dixerim » dit-il dans sa préface p. iv, « Dobraeum ad solius Porsoni » exemplum se totum finxisse atque formasse, sed ut ingenue fatear, videtur mihi » Porsoni timidam quandam sapientiam cautionemque haud iniuria abiecisse et » in re critica factitanda ipsum magistrum audacia superasse. Quod non sum » nescius Britannis longe aliter videri hominibus plerumque cautissimis nimiaque » anxietate vulgatas quas dicunt lectiones conservantibus..... Itaque Porsonus » maior fortasse fuisset si nonnumquam audaciæ indulgere voluisset, sed ita caute » vestigia ponere solet, ut errores vix commiserit. Quid! nonne magnum est tales » errores committere quales sunt Bentlei?.... semper fere credimus Porsono » summamque eius diligentiam et circumspectam cautionem laudamus; per- » saepe non persuadet nobis Bentleius, at critices rationem ab hoc potius discimus » quam ab illo. »

Nous ne pouvons être de l'avis de M. Wagner: Bentley est un critique plus digne d'admiration que d'imitation. Il avait infiniment d'esprit et de lecture, mais moins de goût et de jugement. La circonspection que M. Wagner reproche à Porson me paraît précisément une des marques les plus évidentes de son génie. Quoi de plus fort que de ne pas abuser de sa force! Quoi de plus grand et de plus rare que de ne pas avoir les défauts de ses qualités et de réunir des mérites aussi difficilement compatibles que le bon sens et la pénétration! Au reste je

Digitized by Google

puis invoquer l'autorité d'un homme qui peut être nommé à côté de Bentley et de Porson; M. Madvig dit en parlant de la critique (*Adversaria*, I, 124) : « Eam artem etsi non praeceptis comprehensam quidam naturali quadam prudentia tenuerunt velut Richardus Porsonus, etsi in uno fere Graecorum scriptorum genere ingenium exercuit, alii, qui magni critici haberi solent, aut ex aliqua parte sæpe eam violarunt, ut Bentleius in mendis coarguendis et in suspicione continenda, aut prorsus ea caruerunt, ut G. Hermannus, qui non maximum numerum bonarum emendationum obruit innumerabili inanium et levium opinionum festinanter iactarum multitudine. »

Charles THUROT.

---

221. — T. LUCRETI CARI **De rerum natura libri sex**, redigirt und erklärt von Friedrich BOCKEMÜLLER. Gedruckt als Handschrift. Stade, Verlag v. Fr. Steudel *sen.* 1873 (l. I et II), 1874 (l. III-VI). 2 vol. in-8° (l. I à III et IV à VI), 255 et 279 p.

Il faut du courage pour faire une nouvelle édition de Lucrèce, en Allemagne, du moins, dans la patrie de Lachmann. Et cependant, en voici deux en peu de temps; une qui est annoncée pour paraître prochainement, de M. Brieger[1]; et une autre qui a vu le jour l'année dernière, celle dont le titre figure en tête de ces lignes. M. Brieger est aujourd'hui un des savants les mieux qualifiés pour ce travail; ses études sur Lucrèce dans le *Philologus*, et ailleurs, l'ont prouvé. Au contraire, ceux qui avaient lu l'opuscule intitulé : *Lucretiana quae scripsit Fr. Bockemuellerus* (Stade, 1869), et un article des *Grenzboten*, 1869, signé *Fr. B.*[2], ne pouvaient pas augurer aussi favorablement d'une édition de Lucrèce faite par M. B. Et, en effet, cette édition est loin de marquer un progrès dans la science[3].

Le texte de Lucrèce « rédigé » par M. B. est un texte remarquable, cela est vrai, par sa nouveauté. On y compte par centaines les mots que M. B. a cru devoir corriger[4] et les passages où il a élagué ou transposé un ou plusieurs vers. Mais parmi plus de mille corrections, il en est bien peu qui soutiennent un examen attentif, pas plus d'une quinzaine qu'on pourrait songer à adopter, et quatre ou cinq qui sont à peu près évidentes[5]. La grande majorité est de la nature

---

1. Mittheilungen der Verlagsbuchhandlung B. G. Teubner. 1875. N° 4, p. 55.
2. Ein Zeitgenosse Julius Cæsars (Grenzboten. 1869. T. II, p. 129 suiv.).
3. M. B. dit, il est vrai (Lose Blætter, N° 1, zu Lucrez, p. 3), qu'il n'a pas voulu donner une édition de Lucrèce dans l'acception ordinaire de ce mot; il fait profession d'avoir offert au public seulement : 1° des matériaux pour une édition à venir; 2° le texte de Lucrèce rétabli, avec preuves à l'appui; 3° un commentaire suivi, divisé par chapitres. Mais qu'est-ce donc que le texte d'un auteur, revu et accompagné d'un commentaire, si ce n'est une édition dans l'acception ordinaire du mot?
4. J'avais noté environ 1060 corrections que M. B. paraissait donner comme étant de lui. Mais j'ai vu qu'il y en avait plusieurs qui avaient déjà été proposées par d'autres.
5. I 450 (Lachm.) *harum;* II 92 *modoque* (p. *modoquest*); 617 *ullam* (p. *uuam*); 802 *coruscat;* 812 *cum nigrum;* III 415 *splendeat;* 778 *et spectare;* 702 *dispertita retro*, le v. 702 devant précéder le 701; IV 406 *ibi;* 957 *satur ac;* V 697 *et eo* (seulement, il fallait expliquer *eo* = *ideo*); 1360 *durarunt;* VI 85 *qui fiant;* 498 *uideas.*

Digitized by Google

de celles, absolument inutiles ou inadmissibles, qui se présentent à l'esprit la première fois qu'on lit un auteur, sans connaître ni son style ni sa manière de penser. Enfin, il y en a une multitude par lesquelles M. B. attribue à Lucrèce des expressions qui ne sont pas latines, ou des idées si bizarres, qu'on se demande quel auteur aurait songé à les énoncer en n'importe quelle langue[1]. — M. B. eût peut-être échappé à ces reproches, si, à défaut d'un certain tact critique, il avait au moins de la méthode; s'il fondait sa critique (et son interprétation) sur l'observation lexicographique, grammaticale, métrique, etc.[2]; s'il essayait de justifier, aux yeux de la raison et du bon sens, les opérations auxquelles il soumet le texte; s'il se rappelait que la critique peut bien rarement trancher les questions, qu'elle est, comme toute science, et plus que toute autre science, une espèce de calcul des probabilités. Mais bien loin de là, M. B. semble se défier de l'observation, ou la mépriser[3]; il ne doute jamais; il affirme, et quand il donne des raisons, ce sont trop souvent encore des affirmations qui ont besoin de preuve à leur tour[4].

Les vers sont éliminés ou transposés avec non moins d'arbitraire. Il n'y a nul doute que Lucrèce n'a pas terminé son poème, et que bien des passages n'occupent pas la place où Lucrèce les aurait rangés, s'il avait pu y mettre la dernière main; il y en a même qui ne trouvent leur place nulle part dans le poème tel que nous le possédons. Tout le monde est d'accord là-dessus depuis Lachmann. Mais cela ne suffit pas à M. B. Il prétend savoir dans quelle année chaque mor-

---

1. En voici un très-petit choix : I 476 *turgidulus* p. *durateus* (*equus Troianus*); II 173 *blandĭter* (adv.); 934 *hunc* (*sensum*)..... *non fieri partum* (« partic. ») : « que cette sensa- » tion ne prend pas naissance; » III 460 *in munis* (corrigé par M. B. pour *inmanis*) : « *muniorum*, gén. de *munia*, est attesté; l'abl. *munis* ne l'est pas ailleurs qu'ici; mais » l'impropriété de l'épithète *inmanis* appliquée à *morbos* est une espèce de preuve (hat ihre » Beweiskraft!) »; IV 123 suiv. *quaecumque ... expirant ... absinthia ... habrotonique ..., horum* (p. *quorum*) *unum ... si forte ciebis* (p. *duobus*)! « que de choses l'absinthe et l'aurone » exhalent! » 662 *pena erant* (p. *penetrant*) : « restaient en réserve, comme provision; » *pena*, plur. de *penum*, qui est fréquent à tous les cas du singulier »; 843 *manu pugnea* « avec la main qui fait le poing »; V 30 M. B. prouve que Lucrèce ne peut pas avoir parlé des oiseaux du Stymphale, puis il corrige *tymphala colentes* (mss.) en *tum prata colentes;* 300 *esi* (p. *ei*) *exitium* « l'épuisement de l'huile de lampe »; « *esum* = combustible, » Virg. Æn. V 683 » (*lentusque carinas* | *est uapor*); 436 *molisque cohum ortae* p. *molisque coortae*. VI 1096 *ea cum casu sunt corte* (p. *forte*) *coorta* : « *corte* = *cohorte*, en masse » compacte ».

2. Il n'aurait pas l'idée, p. ex., en introduisant dans le texte de Lucrèce *rebus ab* (IV 91), *tempore in* (IV 794), et plusieurs tournures pareilles, de se demander quelles règles Lucrèce observe dans l'emploi de cette figure. Il ne paraît pas seulement se servir d'un *index uerborum* : « je n'ai pas remarqué, dit-il (es ist mir nicht aufgefallen), que Lucrèce » emploie les mots *elementa* et *figurae* pour désigner les atomes dans le l. I » (I, 109, note).

3. IV 740 *animalis* : « Il serait étrange qu'il n'eût pas été permis à Lucrèce d'employer » au singulier un des mots les plus usités » (mss. *anima*, Lamb. *animalis*, Munro *animantis*, parce que Lucrèce, en effet, n'emploie qu'une seule fois *animal*, et huit fois *animans*); etc.

4. II 323 « *magno cursu* avait peut-être une acception technique spéciale ». 404 « le » mot *uidere* peut désigner n'importe quelle perception des sens chez Lucrèce ». V 260 « *edens* (p. *ergo*), sous-ent. *partu*, comme c'est le cas fréquemment chez les poètes ». 650 « *ingenti* ne peut pas servir d'épithète à *caligine* chez un poète tel que Lucrèce ». VI 52 « *iaciunt animos* peut se dire, comme on dit : *Memmius iacet* ».

Digitized by Google

ceau a été composé; combien de fois Lucrèce a remis son poème sur le métier; quels vers il a ajoutés ou retranchés à chaque fois[1]; enfin, quelle était, dans la pensée de l'auteur, la forme que devait adopter définitivement l'ensemble et chacune des parties de son œuvre. C'est pour nous la présenter sous cette forme que M. B. procède aux dislocations les plus surprenantes[2]. Il a un cadre tout fait, d'après des vues trop systématiques sur le plan du poème et la distribution des matières, et, de gré ou de force, il fait tout rentrer dans ce cadre, même les morceaux dont il est prouvé jusqu'à l'évidence que Lucrèce ne leur avait pas encore trouvé de place[3]. Néanmoins, c'est peut-être le principal mérite de l'ouvrage de M. B., d'attirer l'attention du lecteur sur les divisions, les transitions, les récapitulations, en un mot sur les indices de l'ordre adopté par Lucrèce; et pour ceux qui ne le suivront pas dans ses tours de force critiques, il aura réussi tout au moins à révéler dans le texte de Lucrèce encore plus d'incohérence qu'on n'en avait déjà reconnu. C'est quelque chose de constater le mal, lors même qu'il n'y aurait pas de remède[4].

L' « explication » de Lucrèce offerte par M. B. se réduit à fort peu de chose. On vient de voir qu'il s'applique particulièrement à rendre compte du plan du poème et de l'enchaînement des idées; il faut lui en savoir gré, tout en regrettant les excès où cette préoccupation très-légitime l'a poussé. Mais à part cela, l'interprétation de M. B. n'est guère qu'une espèce de paraphrase dont il serait difficile de concevoir l'utilité[5], pour ne rien dire de certaines erreurs trop manifestes[6]. Quelques notes, éparses çà et là, relatives aux antiquités, sont tirées de Guhl et Koner[7]. Très-peu de chose, nous l'avons dit, sur la grammaire, le style, la versification de Lucrèce. Presque rien sur la philosophie épicurienne. M. B.

---

1. Memmius joue un grand rôle dans tout cela. Or rien ne prouve que le Memmius de Lucrèce soit celui que M. B. a en vue, le préteur de Bithynie de l'an 57. C'est possible, voilà tout ce qu'on peut affirmer.

2. Ainsi, dans le l. III, où il est vrai que les arguments contre l'immortalité sont accumulés sans beaucoup d'ordre, ils ont dû presque tous changer de place, sans que l'enchaînement logique y ait sensiblement gagné. Il en est de même de la seconde partie du l. VI, où M. B. établit deux catégories de phénomènes, *terribilia* et *mirabilia*. Ceci est encore assez indifférent. Mais l'histoire du monde au l. V est véritablement bouleversée. Enfin, c'est dans d'innombrables transpositions de fragments moins étendus que le poème a le plus souffert, chacune de ces transpositions ayant nécessité la transformation d'un ou plusieurs vers.

3. II 167-183, vers que M. B. trouve tout à fait à leur place entre 166 et 184; IV 822 suiv., etc.

4. M. B. paraît cependant avoir trouvé le remède en quelques endroits; ainsi, quand il place les v. 205 à 207 du l. I après 214 (cf. Stuerenburg, *de carminis Lucr.* l. I. Lips. 1874, p. 23 suiv.); de même I 885 *herbis quoque saepe decebat*, | 884 *cum lapidi in lapidem terimus, manare cruorem*; etc.

5. Je prends au hasard : II 711 *nam*, car — *sua cuique corpora*, les atomes convenables à chaque organisme passent — *ex omnibus*, de tous les aliments dans l'intérieur des membres — 712 *conexaque efficiunt*, et après être entrés en rapport, ils contribuent, etc.

6. IV 953 « *membra summittuntur*, les membres sont relevés, redressés (I, 8 *tellus flores* » *summittit*) ». V 102 « *fert proxima*, conduit le plus vite — *munita fidei* (comme III 498 » *munita uiai*) signifie la même chose que *munitam fidem*, une preuve certaine, suffisante. » VI 849 *fons fertur*, une source jaillit. Etc., etc.

7. Non pas, p. ex., des erreurs telles que celle-ci : « Les Romains n'avaient ni le » besoin ni l'habitude de boire des breuvages chauds dans des coupes » (VI 949, note).

Digitized by Google

cite fréquemment les commentaires et les monographies sur Lucrèce; mais ce n'est pas, en général, pour en tirer ce qu'ils renferment de mieux, ni avec une entière exactitude[1].

Il est regrettable que M. B. ait pris la peine de faire imprimer son «manuscrit», et qu'il ait, par là, imposé la peine de le lire à ceux que des études spéciales obligent à se tenir au courant des publications relatives à Lucrèce. Car si l'on a pu dire de certains grands critiques qu'on apprend d'eux lors même qu'ils se trompent, c'est le contraire de M. B. On n'apprend guère de lui, même quand il a raison.

Max BONNET.

---

222. — K. A. HAHNS **Althochdeutsche Grammatik**, nebst einigen Lesestücken und einem Glossar. Hrsg. von Adalbert JEITTELES. Vierte wesentlich verænderte und vermehrte Auflage. Prag. In-12. 1875. Verlag von F. Tempsky. vx-152 p.
Althochdeutsches Lesebuch zusammengestellt und mit Glossar versehen von Wilhelm BRAUNE. Halle, Lippert'sche Buchhandlung. 1875. In-8°, viij-225 p. — Prix : 4 fr.

L'ancien haut-allemand a pour l'étude de la philologie germanique une importance capitale et depuis longtemps reconnue; si les monuments qui nous en restent, en effet, ne sont pas aussi nombreux que ceux de la plupart des autres idiomes congénères, les différences profondes des dialectes qu'on y rencontre, le mélange de la diversité des formes qu'ils présentent, formes tantôt plus récentes et plus affaiblies, d'autres fois plus archaïques et partant plus complètes, en font une mine unique et précieuse d'enseignements ou de comparaisons et expliquent que cet idiome ait été de bonne heure l'objet d'une étude spéciale. Ce fut là ce qui détermina K. A. Hahn à publier en 1852 sa *Grammaire de l'ancien allemand*. Mais depuis cette époque la connaissance des dialectes germaniques a fait de grands progrès et son livre avait besoin d'être soigneusement remanié. Les morceaux choisis qui le terminent présentaient des lacunes évidentes, le dictionnaire était aussi par trop incomplet. C'étaient là des défauts qui pour être *voulus* n'en étaient pas moins regrettables. M. Jeitteles, chargé après la mort de l'auteur de publier son recueil, s'est attaché à les effacer dans deux éditions successives, et l'accueil que, malgré quelques critiques, a reçu l'œuvre de Hahn ainsi modifiée en fait assez l'éloge et en montre l'utilité. La quatrième édition qui nous en est offerte aujourd'hui ne mérite pas un accueil moins empressé : les changements apportés à la grammaire, la révision attentive du texte des morceaux qui la suivent, les additions utiles faites au glossaire contribuent à faire de ce petit livre un manuel excellent pour les jeunes germanisants, qui y trouvent à la fois tout ce qui est nécessaire pour arriver à une connaissance générale de l'ancien haut-allemand et une préparation suffisante pour en faire une étude plus approfondie et plus complète.

---

1. IV 304 *adurit* p. *ardurit*; etc. IV 1034 M. B. n'a pas du tout compris ce que Lachmann dit de Naugerius, ce qui prouve qu'il n'a pas consulté l'édition de ce dernier.

Digitized by Google

Cette étude plus complète, M. Braune s'est proposé de fournir ce qu'il fallait pour l'entreprendre : une grammaire et un *Lesebuch* étendus. En attendant qu'il publie la grammaire, il nous donne aujourd'hui le recueil dont elle doit être en quelque sorte le commentaire. Ce *choix*, destiné à suppléer à ce qu'il y a d'incomplet dans les *Lesebuch* de Wackernagel et de Schade renferme tous les petits monuments en ancien haut-allemand de quelque importance pour l'étude de la langue et de l'histoire littéraire, et de longs extraits des monuments plus considérables; c'est ainsi qu'on y trouve un fragment de l'Harmonie des Evangiles d'Ottfried, qui n'a pas moins de 2600 vers[1]. Cet important recueil est suivi d'un dictionnaire qui renferme tous les mots qui s'y rencontrent. Si on peut regretter que l'auteur n'ait qu'exceptionnellement indiqué les passages d'où ils étaient tirés, on ne trouve pas moins dans son glossaire tout ce qui est nécessaire à une intelligence complète du texte. Le livre de M. Br. est ainsi appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui voudront aborder l'étude difficile de l'ancien haut-allemand, et on ne peut que le féliciter de s'être si bien acquitté de la tâche qu'il s'était imposée et que l'encourager à l'achever en nous donnant prochainement la grammaire qu'il nous promet.

C. J.

---

223. — **Die Flersheimer Chronik.** Zur Geschichte des XV. u. XVI. Jahrhunderts. Zum ersten mal nach vollstændigen Handschriften herausgegeben von Dr Otto Walz, a. o. Prof. der Geschichte an der Universitæt Heidelberg. Leipzig, S. Hirzel. 1874. In-8°, xxiv-124 p. — Prix : 5 fr. 35.

Nous avons, une fois déjà, prononcé ici le nom de la *Chronique de Flersheim*, en rendant compte de l'intéressante biographie de François de Sickingen due à M. Ulmann (*Rev. Crit.* 1874, p. 261). En rédigeant son ouvrage, M. U. annonçait avec regret que, malgré toutes ses recherches, il n'avait point réussi à retrouver le manuscrit de ce récit si important pour son sujet, et qu'il faudrait se contenter désormais de la copie incomplète et fautive, publiée par le docteur Ernest Münch, quarante ans auparavant. Mais par un de ces jeux du hasard qui apprennent au savant à ne point désespérer trop tôt, c'est au moment même où des autorités compétentes constataient ainsi devant le monde savant la perte définitive de la Chronique, qu'un jeune professeur de Heidelberg, actuellement à Dorpat, parvenait à retrouver notre écrit entre les mains d'un haut dignitaire de l'Eglise, M. le chanoine Holger, de Trêves. Il vient de le livrer au public dans une édition soigneusement établie.

C'est en effet un document des plus curieux pour l'histoire des troubles politiques qui accompagnèrent les origines de la Réforme en Allemagne et précédèrent la guerre des Paysans. Philippe de Flersheim, qui en a rédigé la majeure et la plus intéressante partie, était le beau-frère de François de Sickingen; sa *Chronique* a été composée pour défendre l'illustre chevalier contre les accusations

---

1. On y trouve aussi (p. 150-158) quelques extraits de textes en ancien saxon.

Digitized by Google

d'ingratitude à l'égard de la Maison Palatine, et pour montrer qu'au contraire c'est elle qui a fort mal reconnu les services de l'illustre *condottiere* germain. La rédaction de la chronique ne remonte qu'à 1547 environ, alors que Philippe de Flersheim occupait le siége épiscopal de Spire; il dictait son récit à son secrétaire, et quelques-unes de ses narrations, puisées dans des souvenirs assez lointains déjà, restent sujettes à caution; quelques impressions se sont effacées, et — curieux exemple d'une influence anti-historique, très-compréhensible d'ailleurs dans la position de l'évêque! — d'autres sont systématiquement écartées : ainsi l'auteur s'obstine à faire mourir Sickingen, ce fougueux champion de la Réforme, en fervent catholique. L'édition de M. W. est faite avec un grand soin, et telle qu'on devait l'attendre d'un connaisseur aussi compétent de la première moitié du XVIe siècle. M. W. ne s'est pas contenté de nous donner le texte primitif de la chronique; il a joint à son volume les additions qu'un neveu de l'évêque, Frédéric de Flersheim, fit au manuscrit jusqu'en 1572, ainsi que celles par lesquelles son petit-fils, Jean-Frédéric de Flersheim, continua le récit jusqu'à l'année 1588. Le manuscrit de Trêves a été collationné avec une copie découverte à Würzbourg, et un autre exemplaire, retrouvé par M. Walz à Heidelberg même, que l'on croyait également depuis longtemps perdu. Un registre des noms propres et des noms de lieux mentionnés dans la chronique termine cette utile publication.

R.

---

224. — **Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Tours**, par A. DORANGE. Tours. 1875. Gr. in-4°, viij-582 p.

La bibliothèque de Tours est l'une des plus riches de nos bibliothèques provinciales. Elle contient des monuments paléographiques que l'on peut dire uniques, tels que l'évangéliaire en lettre d'or de Saint-Martin (n° 22), des mss. d'auteurs classiques, de l'un desquels (n° 688) M. Thurot a récemment montré l'importance dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études* (fasc. 17), des textes anciens de plusieurs de nos anciens poëmes, tels que Gui de Bourgogne (dont on ne connaît d'ailleurs qu'un autre ms., celui de Londres), Huon de Bordeaux, Ogier le Danois (les meilleurs textes connus), etc.

Il n'est point surprenant qu'une bibliothèque où sont venues affluer les collections de Saint-Gatien, de Saint-Martin, de Marmoutiers, soit aussi riche : il faut bien plutôt s'étonner et regretter qu'elle ne le soit pas davantage; et elle le serait, sans l'état d'abandon où elle a été laissée pendant la première moitié de ce siècle. L'*avertissement* placé en tête du Catalogue dont nous allons rendre compte contient à cet égard des témoignages précis, et dès l'instant que selon l'expression de M. Dorange « les livres, les manuscrits même *se promenaient* » dans les divers bureaux de la préfecture », on s'explique sans peine que quelques uns des plus anciens et des plus beaux livres de Saint-Martin et de Saint-Gatien aient été s'égarer dans la collection de feu Libri, pour aller de là trouver un refuge dans la bibliothèque d'un riche bibliophile d'outre-Manche.

Digitized by Google

La meilleure sauvegarde d'une collection de mss. est un catalogue imprimé. Il est dangereux de faire passer en vente publique un ouvrage volé dont l'identité est officiellement constatée et partant facile à démontrer. Or s'il est souvent possible de déguiser la provenance d'un volume imprimé, il est extrêmement difficile de tromper sur l'identité d'un ms., lorsqu'il a été bien décrit. C'est qu'on peut toujours supposer l'existence de plusieurs exemplaires d'un imprimé, si rare soit il, tandis que les mss. sont de leur nature des exemplaires uniques.

Le catalogue de M. Dorange, qui indique avec précision le contenu des mss., et fait connaître les *incipit* ainsi que la page où commence chaque ouvrage, suffit à constater l'identité des mss., et suffit aussi, ou à peu près, à renseigner les travailleurs qui savent chercher, et que la connaissance du sujet met à même de deviner ce qui n'est pas dit expressément. De sorte qu'en somme M. D. a fait un travail utile et dont on doit lui savoir gré.

Mais si nous voulions examiner par le menu son travail, en tant qu'œuvre d'érudition, nous y pourrions signaler bien des imperfections. Non pas qu'on y rencontre beaucoup de grosses erreurs : M. D. a eu soin de soumettre les épreuves de son catalogue à des personnes de la plus indiscutable compétence, et la phrase dans laquelle il adresse ses sincères remerciements « à MM. L. Delisle, » Michelant, H. Zotenberg, K. Wescher et A. Molinier », ne donne qu'une idée fort inadéquate des obligations qu'il a contractées envers ces érudits, envers le premier surtout. Mais tout dans ce catalogue, et ce qui s'y trouve, et ce qui ne s'y trouve pas, et la rédaction même, tout trahit une grande inexpérience des choses de l'érudition en général, de la bibliographie des mss. en particulier.

Examinons d'abord quelques points de la description matérielle des mss. : M. D. indique les dimensions des volumes par les abréviations *gr.*, *moy.*, *pet.* Ces désignations ont un sens pour les employés de la Bibliothèque nationale, car dans cet établissement les mss. sont divisés dans chaque fonds en trois classes selon leur hauteur : les grands ayant de $0^m,37$ à $0^m,50$, les moyens de $0^m,27$ à $0^m,37$, les petits moins de $0^m,27$. Mais pour le public, qui n'est point initié à ces détails d'administration, grand, moyen, petit, sont des termes sans précision; et pourtant les dimensions exactes des mss. sont utiles à connaître, puisqu'elles fournissent l'un des éléments d'identification les plus certains. C'est donc avec toute raison que M. Delisle, dans une brochure dont nous avons rendu compte ici même en son temps[1], recommandait « de mesurer en millimètres la hauteur et » la largeur des volumes, en tenant compte du corps même du mss., et non » pas des plats de bois ou de carton dont les dimensions peuvent être modifiées » par un changement de reliure. » Pour le dire en passant je remarque avec satisfaction que cette méthode est celle qui prévaut depuis peu dans la rédaction des catalogues à la Bibliothèque nationale.

Autre détail. M. D. a le soin d'indiquer le feuillet où commence chaque

1. *Rev. crit.* 1873, art. 166.

Digitized by Google

ouvrage, mais il est fort rare qu'il donne le nombre total des feuillets du ms. Or cette indication a une grande importance. D'abord parce qu'elle est l'un des meilleurs moyens qu'on ait de constater, et par suite de prévenir, la mutilation des livres; ensuite parce que dans le cas d'ouvrages peu connus ou dont l'étendue varie selon les rédactions, la connaissance du nombre des feuillets est un utile élément d'appréciation.

Passons à des critiques d'un autre ordre. M. D. est verbeux : il dit peu en beaucoup de mots. Ayant à dire que le roman de Cliget (n° 942) est inédit, il s'exprime ainsi : « Plusieurs travaux préparatoires ont été entrepris sur ce » poëme. Quoique dans l'état actuel des nombreuses études qui se poursuivent » sur l'ancien français, il soit assez difficile de pouvoir dire si une pièce quelconque » est encore inédite ou non, nous sommes sûr que ce poëme n'a pas encore été » publié. » *Nous sommes sûr*, veut sans doute dire : « Nous avons appris de M. le » Dr F....., qui prépare une édition du *Cliget*..... » — Ailleurs (p. 46), après avoir cité ces mots qui terminent le ms. 110 : « Explicit glosa continua super » Lucam et Johannem, edita a beato Thomas de Aquino, ordinis Predicatorum, » completa per manum Yvonis Mesnagier, canonici et penitenciarii Turonensis. » A. D. 1443°. » M. D. croit devoir ajouter : « la note qui précède nous fait » voir que ce volume a été achevé en 1443 par Yves Mesnagier, chanoine et » pénitencier de l'église de Tours. » M. D. pense-t-il que les gens que cette note peut intéresser ignorent le latin ? C'est à l'aide de développements de cette force que l'auteur a élevé aux dimensions d'un grand in-4° un catalogue qui aurait pu sans dommage se maintenir dans les limites d'un simple in-8°. Si M. D. veut bien prendre la peine de jeter les yeux sur le récent catalogue des mss. de Vienne [1] il apprendra comment on peut faire tenir beaucoup de matière en peu d'espace.

Voici qui est plus grave. M. D. ne sait pas distinguer un ouvrage connu d'un ouvrage qui ne l'est pas; ou, pour dire la même chose en d'autres termes, tous les ouvrages lui paraissent rentrer dans la seconde de ces deux catégories. Ainsi, il emploie une cinquantaine de lignes à faire connaître (d'une façon bien imparfaite pour le dire en passant) le contenu du traité de G. de Saint-Amour *De periculis novissimorum temporum* (n° 112). Il ne paraît pas s'être douté que ce traité avait en son temps excité quelque émotion, de sorte que le titre seul, et au besoin un renvoi à l'*Histoire littéraire*, eussent suffi au lecteur le plus exigeant. Du reste les indications bibliographiques sont rares chez M. D., et ordinairement peu précises. Ainsi, à propos du poëme de Barlaam et Josaphat (n° 949), il indique qu'un autre poëme sur le même sujet, celui de Gui de Cambrai, a été publié par M. Zotenberg et par moi (toutefois sans rapporter le titre de notre publication), il ajoute même que de la version contenue dans le ms. de Tours il existe un

---

1. *Tabulae codicum manu scriptorum, praeter graecos et orientales, in bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum*, Edidit Academia Caesarea Vindobonensis. Vindobonae, 1864 et suiv., six vol. in-8°.

Digitized by Google

autre ms. à Carpentras, mais il néglige absolument ce point essentiel que nous avons donné à la suite du poëme de Gui de Cambrai, des extraits du ms. de Tours. — Le dédain de M. D. pour les indications bibliographiques se manifeste surtout dans la description du ms. 927; cette description suit de très-près (et il ne faut pas s'en plaindre) celle que M. Delisle a donnée du même ms. dans la *Romania*, II, 91, et cependant la notice de M. Delisle n'est pas mentionnée.

La table, qui renvoie aux pages, et non aux nos des mss., ce qui est une faute, laisse beaucoup à désirer.

J'en ai dit assez pour montrer qu'il n'y a pas lieu de soumettre ce travail à un examen détaillé[1]. D'ailleurs, quelles qu'en soient les imperfections, il est évident que M. Dorange a fait le mieux qu'il a pu.

P. M.

---

225. — **Le Drame musical.** T. I. La musique et la poésie dans leur développement historique. T. II. Richard Wagner, son œuvre et son idée, par Edouard Schuré. Paris, Sandoz et Fischbacher. I-XIII. 1-368 et 1-428. 15 fr.

Cet ouvrage ne renferme pas tout-à-fait ce qu'annonce son titre et notamment le sous-titre du 1er volume. Il semble que M. Schuré ait d'abord projeté de traiter le sujet qu'il aborde dans son 2e volume : « Richard Wagner, son œuvre et son idée », puis, qu'une fois ce 2e volume conçu, il ait pensé que pour faire comprendre la révolution tentée dans l'art dramatique et lyrique par le moderne novateur allemand, une analyse détaillée de ses œuvres — à la fois poétiques et musicales — ne suffirait pas : M. S. a entrepris d'exposer l'enchaînement des raisons qui expliquent et justifient les essais de réforme de l'auteur de *Lohengrin* et des *Niebelungen*, et pour cela il est remonté jusqu'à l'origine du drame lyrique, puis il en a suivi rapidement les transformations depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Cette étude remplit le 1er volume. Dès les premières pages l'auteur pose une thèse dont l'ouvrage entier est le développement et que voici en deux mots : A l'éclosion du drame, éclosion qui fut aussi en un sens un épanouissement, M. S. rencontre la tragédie grecque « la forme dramatique la plus élevée » et la plus complète que l'art humain ait su créer », combinaison complexe à laquelle concouraient les trois arts que les anciens désignaient sous le nom d'*arts musiques*, la poésie, la musique proprement dite et la pantomime rhythmée (l'*orchestique*). C'est à la tragédie grecque ainsi conçue comme le produit de l'alliance des trois muses que M. S. rattache tout le système de son livre : « La » loi supérieure, dit-il, qui domine le développement de l'art grec, c'est la » primitive et profonde harmonie de la danse, de la musique et de la poésie. » Cette harmonie persiste à travers toutes ses métamorphoses et produit enfin le

---

1. Disons pourtant à M. D. que le mot *Sor*, qui paraît l'avoir vivement intrigué (voy. p. 209, note) doit se lire *Sortes* et signifie Socrate; voy. Thurot, *Notices et extraits des mss.*, XXII, 106, note 1.

Digitized by Google

» chef d'œuvre tragique. Le divorce des trois arts spontanés amène la décadence » de la tragédie et de l'art grec tout entier... Rapide, brillante et unique évolution » qui contient d'avance et résume les évolutions futures de l'art dans l'huma- » nité... Les arts particuliers ne sont que les fragments d'un grand tout qu'on » pourrait appeler l'art humain universel... Les muses sœurs autrefois unies » sont maintenant séparées. Est-ce à dire qu'elles se suffisent à elles-mêmes? » Elles le croient, le disent, mais il n'en est rien. »

Nous nous attendions à trouver dans le livre de M. S. la démonstration en règle des principes esthétiques posés sous cette forme un peu vague, et nous avons ouvert avec curiosité les premiers chapitres : mais notre attente a été déçue : M. S. n'a pas construit son ouvrage d'après les règles de la méthode scientifique : on n'y constate nulle rigueur d'analyse. L'auteur fait preuve de qualités d'un autre genre: l'élévation de la pensée, la noblesse des aspirations esthétiques, la pureté du sentiment artistique animent d'un souffle vif et puissant plus d'une page de son livre ; mais ces qualités ne suppléent pas celles dont nous regrettons l'absence. M. S. revêt ses idées d'une forme sytématique et absolue qui n'est pas toujours justifiée par l'examen rigoureux des faits. Constamment il classe ceux-ci en grandes catégories, puis bâtit sur ces catégories des théories générales auxquelles ne manquent ni l'originalité ni l'éclat, mais qui n'ont pas une base assez sûre. Le style même pèche par l'absence de précision : il abonde en images brillantes, en frappantes antithèses; la phrase prend ainsi de la couleur mais ne dit pas toujours ce qu'elle devrait dire. L'auteur déclare lui-même dans sa préface « qu'il n'a pas fait un livre de critique ». Nous ne saurions mieux indiquer ce qui rend son ouvrage défectueux, ou plutôt ce qu'il n'y faut pas chercher.

Dès le point de départ la précision fait défaut. C'est en vain qu'on voudrait dans les chapitres consacrés à la Grèce apercevoir clairement ce que l'auteur entend par la combinaison des trois arts dans la tragédie antique. M. S. néglige absolument ce côté essentiel de son sujet. Il célèbre en termes enthousiastes les merveilleux effets de l'union des trois muses, mais il oublie de nous dire comment suivant lui se réalisait cette fusion magique. Pour ne parler que de deux de ces muses, il semble que l'auteur parte d'un fait tout-à-fait clair lorsqu'il nous entretient du mélange du chant et de la poésie helléniques : au fond c'est un point fort obscur et qui méritait que l'auteur le traitât avec plus de soin. Les immenses développements de la musique moderne sous le rapport de la polyphonie rendent pour nous très-problématiques les conditions d'existence du drame lyrique antique. Nous sommes obligés d'admettre, étant donnée la richesse du texte poétique, une subordination constante de la musique à la poésie; la première, malgré l'importance de l'élément rhythmique et mélodique, n'étant, même dans les chœurs et dans les parties plus spécialement lyriques des chœurs, que, suivant l'expression d'Aristote, un assaisonnement (ἡδυσμα) de l'œuvre du poète[1]. Au lieu de poser

1. Voy. Rossbach et Westphal, *Griechische Metrik*, 2e édit. T. I, p. 18, qui résume les

Digitized by Google

nettement les termes du problème, M. S. s'en tient à des appréciations générales d'un vague regrettable. Ses aperçus sur l'origine et la structure du drame grec sont tout à fait insuffisants et même — ce qui est plus grave — pourraient faire naître de singulières erreurs dans l'esprit d'un lecteur non au courant de la matière. On pourrait croire qu'aux yeux de l'auteur, le drame, au moins dans certaines de ses parties, consistait en une sorte d'action commune où la danse, la musique et la poésie intervenaient simultanément et avec une égale importance, sans se nuire ni s'effacer mutuellement : résultat qui n'a jamais été atteint à aucune époque et par aucun art. Si telle n'est pas au fond l'idée de M. S. sur le théâtre d'Eschyle et de Sophocle, il a si peu éclairci un point qui était pourtant le véritable nœud de son sujet, qu'une confusion de la part du lecteur serait tout à fait excusable. Tant que ce doute peut subsister, tant que l'auteur laisse planer des nuages sur ce qu'il veut désigner par l'alliance de la musique et de la poésie dans le drame antique, sa formule qui suppose cette alliance définie n'a pas de valeur.

Le livre entier se ressent du peu de précision des premiers chapitres.

Après avoir célébré l'antique alliance des muses, M. S. essaye de les suivre dans leurs courses séparées à travers les siècles; il montre la poésie se développant en des floraisons immenses, d'où la musique a disparu et avec elle la calme perfection et l'harmonie complète des compositions antiques; la musique s'éclipsant pendant plusieurs siècles, puis surgissant de nouveau des ténèbres sous forme de combinaisons harmoniques et mélodiques où la poésie et par suite l'élément vivant et dramatique ne joue plus qu'un rôle secondaire. Tout cela est un peu factice et superficiel.

M. S. s'est tracé un vaste cadre qu'il remplit d'une façon incomplète. Ses chapitres d'histoire sont plutôt en réalité des digressions — dont plusieurs brillantes et bien écrites — sur Dante et Byron, Gœthe et Shakspeare, Palestrina et Beethoven. Le lien qui rattache un assez grand nombre de ces pages au sujet même du livre est fragile et ne s'aperçoit pas clairement. Le chapitre relatif à Beethoven, où l'auteur suppose qu'en introduisant dans le dernier morceau de sa 9e symphonie quelques strophes de Schiller, l'illustre compositeur a définitivement démontré que pour atteindre à son apogée l'art devait unir la musique à la poésie, ce chapitre pourrait soulever bien des objections. Beethoven fournit précisément les plus puissants arguments contre la thèse favorite de M. S. Il a ouvert à la symphonie purement instrumentale des horizons presque infinis : on pourrait croire que les paroles lui paraissaient des chaînes et qu'il voulut prouver comment la musique pouvait en s'en affranchissant s'élever jusqu'au ciel.

Nous regrettons que M. S. n'ait pas consacré un de ses chapitres à un sujet qu'il eût cependant été pour lui bien intéressant de traiter : nous voulons parler des essais scéniques du moyen-âge, des drames religieux, qui eussent offert de

---

rares témoignages anciens sur ce sujet, notamment sur le débit de certaines parties du dialogue avec accompagnement de musique instrumentale (παρακαταλογή) et dans le même ouvrage t. II, p. 296 : *Die metrische Composition der dramatischen Dichtungen.*

Digitized by Google

curieux points de comparaison avec la tragédie antique sortie comme eux du culte populaire. M. S. aurait pu trouver là et suivre ensuite jusqu'à la cantate d'église et l'oratorio de Bach et de Hændel une veine féconde d'études sur les transformations qu'a subies l'alliance de la musique et de la poésie religieuses[1].

Le livre intitulé l'*Opéra* est moins une histoire qu'une suite de critiques contre les tendances de cette forme du drame lyrique durant son entier développement. Ces critiques sont souvent justes : l'auteur est impitoyable pour les défauts de l'école italienne et les exagérations ou les futilités qui par son influence ont envahi nos scènes lyriques. Tout en reconnaissant de grandes beautés dans les opéras de tant de maîtres illustres, italiens, allemands ou français, M. S. considère en somme leurs œuvres « comme une série de tâtonnements, d'essais plus » ou moins manqués, de confusions ou de méprises. » C'est le genre lui-même qui est ainsi condamné, et quoique sur plusieurs points nous acceptions le jugement sévère de l'auteur, cette condamnation en bloc nous paraît bien sommaire. Nous aurions voulu de l'auteur une analyse quelque peu précise des systèmes suivis par les grandes écoles des deux derniers siècles et du nôtre, depuis l'école florentine qui, comme on sait, en créant l'opéra à la fin du XVIe siècle, crut ressusciter la déclamation de la tragédie antique[2] jusqu'à l'opéra moderne qui, surtout en France, est devenu comme une sorte de fusion entre les divers styles. L'auteur glisse sur ce sujet qui valait la peine d'être traité plus à fond : il ne s'arrête un peu longuement qu'à Gluck. Celui-ci constitue en effet un point culminant dans le développement du drame lyrique, et M. S. a raison de le représenter comme un géant parmi ses contemporains ou ses successeurs. Mais il arrive à une conclusion exagérée lorsqu'il résume le rôle de Gluck dans ces mots : « Les compositeurs » qui viennent après lui ont contribué à développer les ressources de l'orchestre, » mais ils n'ont pas fait faire un pas de plus à la tragédie lyrique : tout au con- » traire ils l'ont fait reculer et Gluck les domine de toute sa hauteur. » Gluck a le premier (en continuant cependant Lully et Rameau) posé la formule définitive de l'art tragi-lyrique et créé par réaction contre le genre factice et conventionnel de l'école italienne (à cette époque l'école napolitaine) ce drame mouvementé, pathétique, respectueux de la vérité théâtrale et de la justesse de la déclamation, qui n'a plus disparu de la scène. A ce point de vue les réformes de l'auteur d'*Orphée* et d'*Alceste* ont eu une portée immense : mais comment nier les progrès dus à Mozart, Weber, Spontini et aux maîtres plus modernes, et les beautés nouvelles dont malgré de fâcheux retours à de mauvaises traditions, ils ont doté le drame musical ?

La nouvelle école dont M. R. Wagner est le chef incontesté et dont M. S. défend chaleureusement les doctrines, a, on le sait, l'ambition d'opé-

---

1. Voir entre autres Coussemaker, *Drames liturgiques du moyen-âge* (texte et musique).
2. Ce fut là le but poursuivi par l'école florentine au temps des Peri, des Caccini, des Emilio del Cavaliere : « Nous avons voulu, disait Caccini dans ses *Nuove Musiche*, faire » une espèce de chant par lequel il fût possible de parler pour ainsi dire en musique. » Voir Gevaert, *Chefs-d'œuvre de la musique vocale italienne aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Introduction historique.

Digitized by Google

rer dans le drame lyrique une réforme complète. Cette réforme d'après le nouveau programme se rattacherait directement aux idées de Gluck. Celui-ci, dit-on, avait entrevu une transformation de l'opéra encore plus profonde que celle qu'il a réalisée, et cette transformation, il l'a indiquée dans le passage bien connu de son épître dédicatoire d'Alceste : « J'ai cherché à réduire la musique » à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression » des sentiments et l'intérêt des situations sans interrompre l'action ni la refroidir » par des ornements superflus, etc. » Si Gluck, ajoute-t-on, eût été fidèle à ce programme, au lieu de conserver la coupe générale de l'opéra avec ses catégories reçues, airs, récitatifs, morceaux d'ensemble, etc., il serait allé plus loin : il aurait supprimé toutes les formes convenues comme autant de barrières qui arrêtent la marche du drame, confondu la mélodie avec le récitatif, effacé les périodes rhythmiques régulières — qui sont dans la musique classique comme les assises de l'édifice mélodique et harmonique — donné enfin au drame musical l'allure exacte d'un drame shakspearien dont le chant aurait suivi tous les détours, tous les capricieux élans. Gluck s'est arrêté en chemin; l'école nouvelle pense qu'il s'est arrêté trop tôt, et ce qu'il n'a pas fait, elle le tente. On ne saurait méconnaître le talent considérable déployé dans ces tentatives : mais il ne s'en suit pas que la voie si hardiment ouverte soit celle où l'art de l'avenir doit marcher.

C'est précisément à décrire cette voie nouvelle et les efforts du maître qui l'a frayée que M. S. consacre son 2e vol. tout entier. Nous ne voulons pas le suivre dans son analyse détaillée des ouvrages de M. Wagner. L'examen de ces longs chapitres, d'ailleurs intéressants et bien écrits, nous entraînerait à des discussions qui ne sont pas du domaine de cette *Revue*. L'avenir seul montrera la valeur définitive de ces efforts dont nous ne nions pas la puissance, mais dont l'efficacité nous paraît plus douteuse. Rien n'est moins certain *à priori* que le principe mis en avant par la nouvelle école de la nécessité d'une constante et intime fusion de la musique avec la poésie : rien ne prouve surtout que cette fusion soit possible : chacun des deux arts a ses lois propres, et il faut pour qu'une alliance entre eux puisse se réaliser que l'un des deux fasse des sacrifices. Le drame grec subordonnait le chant au texte poétique : l'opéra moderne a, sauf dans le récitatif, donné la prépondérance à la musique : résultat tout-à-fait conforme à ce qu'exigeait le développement de l'art musical. Vouloir arriver à un partage égal entre les deux muses, c'est une chimère : ni l'antiquité, ni la renaissance n'y ont réussi, et nous ne pensons pas que l'art moderne ait un meilleur succès dans cette voie.

« Dans un opéra, écrivait Mozart[1], il faut absolument que la poésie soit la fille » obéissante de la musique ; » ce qui ne veut pas dire que celle-ci doive en mauvaise mère maltraiter sa compagne, comme les scènes lyriques en ont fourni trop d'exemples. On comprend mieux aujourd'hui que jadis la nécessité pour le compositeur de respecter le texte poétique et les lois du drame : à ce point de

1. Mozart; lettres, traduites par Goschler : lettre 209.

Digitized by Google

vue l'influence de la nouvelle école est et sera salutaire. — Mais quant au bouleversement absolu des principes auxquels nous devons en somme des types musicaux et dramatiques admirables, bouleversement solennellement annoncé dans de nombreuses préfaces et brochures et dont le théâtre de Bayreuth doit prochainement montrer la réalisation complète — (les ouvrages jusqu'ici les plus connus de R. Wagner n'étaient que de premiers pas faits dans la voie nouvelle et les parties qui ont produit le plus d'impression se rapprochent plus ou moins de l'ancienne forme) — peut-être est-il prématuré d'applaudir avec enthousiasme à ces projets de révolution comme le fait M. S. Quelle que soit la puissance du novateur, on peut conserver des doutes sur la valeur du genre qu'il a l'ambition de créer.

E.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 novembre 1875.

Le ministère de l'instruction publique transmet à l'académie : 1° 50 estampages d'inscriptions sémitiques, et l'estampage d'une inscription romaine, envoyés par M. de Sainte-Marie; 2° un rapport de M. Emile Legrand sur une mission en Grèce.

M. de Wailly termine la lecture de son mémoire sur la langue de Reims au 13e siècle. Après avoir signalé l'emploi assez fréquent de l'article picard *li* pour *la*, M. de Wailly indique les principales particularités que les documents étudiés par lui présentent au point de vue de la phonétique. L'*a* tonique latin devient généralement *ei* et non *e* (sauf après un *i* qui ne compte pas pour une syllabe) : ainsi dans la première conjugaison l'infinitif est en *eir* et le participe masculin en *ei;* le participe féminin est en *ee* dans l'orthographe, mais M. Wailly pense que cet *ee* se prononçait comme *eie*. Dans quelques mots seulement l'*a* tonique latin est représenté par un simple *e*, *pere*, *mere*, *procurere;* la 3e personne du pluriel du passé défini est quelquefois en *erent* et plus souvent en *arent*. On trouve aussi *a* pour *au*, par exemple *acun*. De même *o* et *u* alternent avec *ou:* le même scribe écrit tantôt *nos* et tantôt *nous*, tantôt *mainburnie* et tantôt *mainbournie;* selon M. de Wailly ces diverses orthographes représentent également le son *ou*. Parfois aussi ce même son est représenté par un *o* surmonté d'un trait horizontal : *ō*. On a cru jusqu'ici que l'abréviation *ō* représentait toujours *on* ou *om*. M. de Wailly pense qu'elle représente également *ou*. Il en donne pour preuve un grand nombre de mots que les scribes de Reims écrivent tantôt par *ō* et tantôt par *ou*, jamais par *on : cōuenance* et *couuenance*, *Thōmas* et *Thoumas*, etc. Il soutient, par de semblables motifs, que le signe abréviatif en forme de 9 qui dans les textes latins représente les lettres *con* ou *com* peut aussi signifier en français *cou :* ainsi l'on trouve *9uert* pour *couvert*, et un même ms. écrit notre adverbe *comment* indifféremment *coument*, *cōment* et *9ment*; de même le *p* accompagné d'une ligne sinueuse à gauche de la haste signifie, selon M. de Wailly, aussi bien *prou* que

Digitized by Google

pro. — En ce qui concerne les consonnes, M. de Wailly remarque seulement que les consonnes sont tantôt redoublées et tantôt simples, et que le choix entre ces deux manières d'écrire est tout à fait indépendant de l'orthographe latine. Il relève aussi l'emploi de l'*x* pour le son *ks* dans *axion* pour *action*. Enfin il signale l'usage des accents, non-seulement pour marquer les *i* (comme nous employons aujourd'hui le point), mais aussi pour séparer des voyelles en contact qui devaient se prononcer séparément : ainsi l'on trouve les participes féminins *receûé*, *véué*, *ólé*.

M. Le Blant met sous les yeux des membres de l'académie les photographies de trois fragments du tombeau de S. Martin de Tours, qui ont été retrouvés récemment.

M. Heuzey commence la lecture d'un mémoire intitulé *Etudes sur la ville de Dyrrhachium*. Cette ville avait été fondée par les Corcyréens, qui lui avaient donné le nom d'*Epidamnos;* les commerçants étrangers l'appelaient plus souvent *Dyrrhachium* du nom d'une colline voisine; les Romains préférèrent ce dernier nom, trouvant celui d'Epidamnos de mauvais augure parce qu'il semblait contenir le mot *damnum*. Toutefois les anciens même avaient quelques doutes sur l'identité du Dyrrhachium des Romains avec l'Epidamnos des Corcyréens; et Anne Comnène, au 12e siècle, rapporte que les habitants de Durazzo ou Dyrrhachium montraient hors de leurs remparts l'emplacement de l'ancienne Epidamnos.

M. Chodzkiwick commence la lecture d'un mémoire dans lequel il se propose de donner une nouvelle lecture d'une inscription cunéiforme, trouvée dans un palais d'habitation bâti par Darius I à Persépolis, et qui, bien que très-courte et écrite en trois langues, n'a pu encore être expliquée d'une manière satisfaisante.

Ouvrages présentés de la part des auteurs : — par M. G. de Tassy : « Antiquities of » Orissa », par le Babou Rajendra Lala Mitra, de Calcutta, t. I, in-folio (magnifique ouvrage publié sous le patronage du gouvernement de l'Inde, avec un grand nombre de planches en photographie, en lithographie et en gravure sur bois); — *par M. L. Renier* (*de la part de M. Ariodante Fabretti*) : le premier fascicule des Actes de la société d'archéologie et des beaux-arts de Turin; — *par M. Duruy :* Biographie de Fr. Cailliaud (explorateur de l'Afrique), par M. le baron de Girardot; — *par M. Thurot* (*de la part du traducteur*) : Fr. Bücheler, Précis de la déclinaison latine, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur (24e fascicule de la Bibliothèque de l'école des hautes études, sciences philologiques et historiques); — *par M. Egger :* L. de Backer, Bidasari, poème malais (traduit du néerlandais); A. Dumont, Essai sur l'éphébie attique, t. II; — *par M. Renan :* Henri Fournel, Les Berbères, étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, t. I, Paris, imprimerie nationale.

Julien Havet.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 27 Novembre — 1875

Sommaire : 226. MONIER WILLIAMS, La Sagesse des Hindous. — 227. DE SCHULTE, Histoire de la Littérature canonique, t. I. — 228. DŒBNER, Histoire des négociations de 1325 entre Louis IV de Bavière et Frédéric le Beau d'Autriche. — 229. DUVAL, Introduction à l'histoire de la Révolution dans la Creuse, etc. — *Variétés :* Revue des dialectes allemands, p. p. FROMMANN. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

226. — MONIER WILLIAMS; **Indian Wisdom** or Examples of the Religious, philosophical and ethical doctrines of the Hindûs : with a brief history of the chief departments of sanskrit literature and some account of the past and present condition of India, moral and intellectual. London, Allen and Co. 1875. In-8°, xlviij-542 p.

M. Monier Williams caractérise lui-même sa publication dans les termes suivants : « Le présent volume a pour objet de répondre à un besoin dont j'ai » pu reconnaître l'existence, à une question qui m'a été souvent adressée dans » le cours de mon professorat : Y a-t-il un livre qui donne une bonne idée » générale du caractère et du contenu de la littérature sanscrite ? — Il est » destiné en outre à mettre tout Anglais instruit en état, par le moyen de traduc- » tions et d'explications de morceaux de la littérature sacrée et philosophique de » l'Inde, de pénétrer dans l'esprit, dans les habitudes de pensée, dans les cou- » tumes du peuple hindou, et d'arriver à une connaissance correcte d'un système » de croyances et de pratiques qui s'est maintenu pendant au moins 3000 ans et » qui continue de former une des principales religions du monde non-chrétien. » .... Je me propose, dans ces leçons, de donner des exemples des plus remar- » quables enseignements religieux, philosophiques et moraux des anciens » auteurs hindous, en les disposant de façon à former une suite régulière confor- » mément aux époques successives de la littérature sanscrite. »

Ces explications, rapprochées de celles que renferme le titre, donnent en effet une idée fort juste de l'ouvrage. Ce n'est pas une histoire de la littérature, ni même une histoire des idées et des croyances; ce n'est pas non plus un simple manuel, ni un recueil de morceaux choisis, ni une suite d'études sur un certain nombre de points saillants. Mais c'est un peu tout cela. Il en est résulté peut-être pour le livre quelques légères disparates et un certain manque de proportion; mais ces défauts sont amplement compensés par la liberté d'allure qu'ils laissaient à l'auteur, et, à tout prendre, nous ne pensons pas qu'il y ait un autre ouvrage à l'usage du grand public offrant un aperçu général aussi satisfaisant et en somme aussi exact de la part qui revient à l'Inde dans l'histoire intellectuelle de l'humanité. Plus également complète que les chapitres correspondants du

Digitized by Google

livre de M. de Bohlen, moins sèche et moins érudite que les *Vorlesungen*, de M. Weber, plus générale que l'*Ancient sanskrit Literature* de M. Max-Müller qui ne traite que de l'époque védique, la publication de M. W. est une œuvre de vulgarisation excellente, d'une lecture agréable et substantielle, et que le spécialiste lui-même ne consultera pas sans profit.

Dans une introduction destinée à orienter le lecteur, M. W. esquisse à grands traits la condition présente et passée de l'Inde. Il passe en revue les religions, les langues, les institutions et cherche à dégager de cet examen rétrospectif quelques leçons pour l'avenir. Les considérations dans lesquelles il entre au sujet des religions hindoues comparées au christianisme, bien que faites dans un esprit parfaitement libéral, paraîtront peut-être au lecteur du continent empreintes d'une saveur anglaise un peu trop prononcée. Nous sommes en ceci moins préoccupés du côté pratique que nos voisins; nous n'avons pas le tempérament aussi porté à la controverse et le vieux préjugé contre « les payens » a en général moins de prise sur notre public. On n'en goûtera pas moins cet exposé nourri de faits et plein d'aperçus intéressants. Le jugement réservé et même sévère que, ici et encore plus loin, M. W. a porté du Buddhisme nous paraît en particulier d'une grande justesse. Il y a toujours du danger à formuler une opinion sommaire sur un ensemble de faits aussi complexe qu'une religion; nous nous permettrons cependant de dire qu'à notre avis, celle-ci a été trop vantée et dans ses principes et dans ses résultats. On l'a trop représentée comme une doctrine de liberté, comme une émancipation sociale et intellectuelle. On l'a assimilée à la réforme, à la lutte de l'empire contre le sacerdoce, à d'autres choses encore, et en Allemagne, depuis quelque temps, on semble y chercher un précédent du *Culturkampf*. Ce sont là des théories que les faits ne justifient guère. Pour nous, ce qu'il y a eu de vraiment noble et grand dans le Buddhisme, c'est, autant qu'il nous est donné de l'entrevoir, la personne du Buddha; c'est sa charité vraiment humaine et sa conception d'une religion uniquement fondée sur la pureté morale. On n'en saurait douter, les bords du Gange ont vu alors se passer des scènes, ont entendu prononcer des paroles de mansuétude et d'amour vraiment dignes de la Galilée. Mais les reflets de cette première aurore ne doivent pas nous donner le change. Pour l'historien il y a dans une religion encore autre chose que le rêve d'une belle et grande âme : il est obligé de la prendre dans ses dogmes et dans ses institutions. Or que nous offre le Buddhisme à ce double point de vue? Le nihilisme en spéculation et le monachisme en pratique. Par l'un et par l'autre il a dû agir, et il a agi en effet, à la façon d'un narcotique et d'un dissolvant. Aussi, dans tout ce qu'il nous a laissé, c'est à peine si nous pouvons entrevoir une période de véritable jeunesse, et toute son histoire ressemble à une longue décadence. Dans l'Inde même il paraît s'être éteint d'épuisement et il ne s'est perpétué au dehors que chez des races sans imagination et sans idéal.

Après ces considérations préliminaires, M. W. entre dans le détail de son sujet : l'étude de l'esprit hindou, tel qu'il se révèle dans les principales œuvres de la littérature. Dans les 2 premières leçons, il passe rapidement en revue les écrits védiques. Les 5 suivantes sont consacrées à l'examen des systèmes philo-

Digitized by Google

sophiques. La littérature technique des *Vedângas*, les écrits tant anciens que modernes qui traitent du rituel, de l'exégèse, de la grammaire, de l'astronomie, de la coutume et du droit, forment la matière des 4 leçons suivantes. 3 autres contiennent l'analyse des deux grands poèmes épiques; enfin, dans la dernière, l'auteur examine successivement les productions de la poésie artificielle classées sous le nom de *Kâvyas*, la littérature dramatique, les *Purânas*, les *Tantras*, la poésie gnomique et les recueils de contes et d'apologues.

Comme il fallait s'y attendre, M. W. n'a pas développé également toutes les parties de ce programme. Le désir de ne pas répéter ce qui a été dit et bien dit ailleurs, le caractère même de son livre qui excluait toute enquête trop spéciale, enfin l'abondance extraordinaire des matériaux l'obligeaient à se renfermer sur certains points dans des limites plus étroites. C'est ainsi que certaines branches de la littérature technique, par exemple les écrits relatifs à l'astronomie, aux mathématiques, à la médecine, ont été traités très-sommairement, tandis que d'autres, tels que le Code de Manu, ont été l'objet de véritables monographies. Ces inégalités auraient pu être moindres; mais puisque, dans une certaine mesure, elles étaient inévitables et que les préférences de l'auteur ont en somme porté sur l'essentiel, nous les admettons volontiers, et nous ne ferons de ce chef à M. W. qu'un seul reproche : la place qu'il a faite à la littérature védique (47 pages) est décidément insuffisante.

Par contre, nous citerons comme morceaux particulièrement réussis les analyses du Mahâbhârata, du Râmâyana, du Code de Manu et surtout l'exposé des systèmes philosophiques, la partie la plus remarquable du livre et celle où l'auteur a le plus mis du sien. Le premier, que nous sachions, M. W. a essayé, avant de s'engager dans l'examen des diverses écoles, de recueillir les doctrines qui leur sont communes à toutes, et d'esquisser ainsi une sorte de philosophie hindoue générale. L'idée en elle-même était certainement heureuse. Mais, dans l'exécution, elle exigeait des précautions et des développements spéciaux dont M. W. s'est peut-être trop dispensé, et cela au risque d'exposer un lecteur peu préparé à toute sorte d'équivoques et de malentendus. Ainsi il est parfaitement exact que la doctrine de la conséquence, ou du « lien » de nos actes, celle de la transmigration, de la destinée, de la délivrance finale sont communes à toutes ou à presque toutes les écoles. Les termes qui correspondent à ces notions sont une sorte de monnaie dont la valeur subit des variations locales, mais qui a cours sur tous les marchés du pays. Mais en est-il de même de l'éternité des âmes, de l'éternité de la matière et de la doctrine quasi-hégilienne que l'esprit n'arrive à la connaissance que dans un corps ? Est-il vrai qu'à ces questions comprises dans le sens qu'elles ont pour nous d'après toutes les habitudes et traditions de la langue philosophique de l'Occident, les sectes hindoues fassent la même réponse ? Et si le lecteur doit d'abord les traduire dans la langue technique de l'Inde, ne faut-il pas qu'il soit déjà initié à sa philosophie ? M. W. remarque lui-même que notre notion de la matière n'a pas d'équivalent exact en sanscrit. Le fait est que toutes les écoles hindoues ignorent la création *ex nihilo*, qu'il s'agisse du monde matériel ou du monde spirituel. Mais, passé ce point,

Digitized by Google

leurs solutions du problème ontologique sont aussi divergentes que celles qu'on trouve chez tout autre peuple, et il suffit de parcourir l'exposé de M. W. pour se convaincre qu'elles vont en effet de l'extrême idéalisme jusqu'au matérialisme le plus brutal.

Comme méthode d'exposition, M. W. a choisi avec raison la plus directe : il analyse et cite le plus possible. Un grand nombre des passages extraits sont traduits en vers blancs d'une très-belle facture. Aussi plusieurs chapitres du livre forment-ils un digne pendant au recueil de M. J. Muir que nous annoncions récemment. Des notes abondantes placées au bas des pages renvoient le lecteur aux ouvrages où il trouvera des informations plus complètes, ainsi qu'aux éditions et traductions faites jusqu'ici des principales œuvres de la littérature sanscrite. Dans le choix de ces dernières indications toutefois, il y a un peu d'arbitraire. Tantôt l'auteur semble exclure les éditions qui ne donnent que le texte, tantôt il les admet : il en agit de même avec les traductions dans une langue autre que la sienne, et sans qu'on voie toujours bien pourquoi. Ainsi p. 161 il ne fait pas mention du *Rigveda-Prâtiçâkhya* de M. Régnier, ni p. 211 de l'*Apastamba-Dharmasûtra* de M. Bühler, le seul texte que nous ayons de cette classe d'écrits. Ce sont là des inconséquences : l'omission du *Taittirîya-Prâtiçâkhya* de M. Whitney, p. 116, paraît être plutôt le fait d'un oubli.

M. W. annonce sur sa 1re page qu'il suivra dans son exposé l'ordre des époques » successives de la littérature sanscrite ». Il est à regretter qu'il ne se soit pas expliqué en même temps sur ce qu'il faut entendre par là. Un lecteur inexpérimenté pourrait croire en effet que le livre, dans son ensemble, reproduit un ordre historique, tandis qu'en réalité il ne reproduit que la classification systématique dont la littérature sanscrite a été de bonne heure l'objet. Or celle-ci est avant tout descriptive et n'a qu'exceptionnellement une valeur chronologique. Ses divisions correspondent à des classes d'écrits, rarement à des époques. C'est ainsi, pour prendre une des plus tranchées de ces divisions, qu'on a composé des *sûtras* peut-être 5 siècles et plus avant notre ère et que, 10 siècles après cette ère, on en composait encore. Il y a donc une classe d'écrits appelés sûtras, il n'y a pas à proprement parler une « époque des sûtras ». Ce n'est pas que dans ces classes on ne puisse découvrir une certaine succession, ni même qu'en passant de l'une à l'autre on n'arrive à distinguer des œuvres plus anciennes et d'autres plus modernes. Mais que d'incertitude dans la plupart de ces déterminations et combien de lacunes ! Que faire de ces nombreux écrits qui ont eu pour véritable auteur l'école ou la secte dont ils contenaient la doctrine, qui se citent tous les uns les autres, et dont la composition a duré pour ainsi dire tout le temps qu'ils ont été en faveur ? Non-seulement pour une bonne partie de cette littérature nous n'avons pas de dates précises, mais les déterminations relatives même nous font défaut et, là où celles-ci manquent, il y a bien encore des problèmes historiques, il n'y a pas, à proprement parler, d'histoire.

M. W. n'a certainement pas méconnu ces difficultés ; ils les a même indiquées plusieurs fois chemin faisant ; mais il n'en a pas assez prévenu le lecteur. D'autre part, il est juste de reconnaître qu'il a mis à profit, autant que le comportait le

Digitized by Google

caractère élémentaire de son livre, tout ce qui pouvait introduire un peu d'ordre dans cette confusion. Il l'a fait avec prudence, évitant de soulever des questions insolubles et se défiant des nouveautés en un sujet où il est plus facile d'ébranler les opinions reçues que d'en établir de meilleures. Sa critique en général est conservatrice : dans certains cas toutefois elle l'est avec excès, par exemple quand il place la rédaction du Code de Manu 5 siècles avant l'ère chrétienne.

Sa principale raison pour admettre une date aussi reculée paraît avoir été le caractère archaïque que présentent en général les données de cet ouvrage. Et en effet, à ne juger que d'après le contenu, on est tenté de regarder le livre comme très-ancien. Il suffit pour cela d'éliminer, comme autant d'additions faites après coup, certains éléments qui trahissent une origine plus moderne (mention des Chinois, des Grecs, de l'écriture, la théorie complète des *yugas* et des *manvantaras*, les passages à tendance encyclopédique, etc., etc.), opération toujours permise à priori quand il s'agit d'un ouvrage sanscrit. Mais, depuis que la littérature vraiment ancienne de l'Inde est mieux connue, on a pu s'apercevoir que la position du Code de Manu par rapport à cette littérature est bien différente de celle d'autres ouvrages qui ont eu également à subir des additions et de bien plus considérables, le Mahâbhârata par exemple, dont la masse a, de ce chef, peut-être décuplé. En effet, la littérature védique, laquelle *dès l'origine* est toute sacerdotale, est remplie d'allusions à une poésie héroïque et profane. Quelle était au juste cette poésie? Nous n'en savons rien; mais nous ne pouvons pas douter que le grand poème épique n'en soit le dernier écho et qu'après bien des transformations, les diverses branches de la légende nationale ne soient venues se réunir dans cette immense encyclopédie [1]. La question d'origine est donc ici essentiellement indéterminée. On discutera l'âge de certaines additions, on cherchera à distinguer les remaniements successifs : mais à quelqu'époque qu'on remonte, il y aura dans la littérature une place pour une œuvre plus ou moins semblable.

Le cas est tout autre pour le Code de Manu. Il n'en est fait mention nulle part; aucune œuvre ancienne ne le suppose; sa place est prise au contraire par une littérature bien plus authentique, et c'est à celle-ci sans doute que se rapportent les expressions si fréquentes de *çâstram*, *çâstrâni*, quand elles ne désignent pas simplement « la loi, les ordonnances » d'une façon toute générale. Du moins ne les trouve-t-on pas associées au nom de Manu. Sur Manu lui-même, les renseignements, les légendes abondent : tantôt il n'y en a qu'un, tantôt ils sont plusieurs; de bonne heure on lui attribue plusieurs hymnes du Rig-Veda; il est le père et le premier législateur des hommes et, en cette qualité, on fait remonter

1. Les renseignements sur la façon dont le Mahâbhârata s'est transmis, sont très-rares. En voici un qui se rapporte au Xe siècle. Une chronique des rois d'Anhillavâdâ dans le Gujarat, le *Dvaiâsharâya* (XIIe siècle) raconte que le jeune prince Châmand Râjâ se plaisait à se rendre dans le temple de Rudra à Siddhapur, où les anciens se rassemblaient, afin qu'il pût y entendre le Mahâbhârata. *Indian Antiquary*, IV, 110. Ainsi, encore à cette époque, on ne le lisait guère.

Digitized by Google

à lui certains rits, certaines institutions; on cite de lui des ordonnances, des décisions détachées; des *çlokas*, des vers mnémoniques courent sous son nom; mais nulle part il ne figure comme l'auteur d'un Code. Un ouvrage sur la même matière, le *Dharmasûtra* d'Apastamba, de date indéterminée, mais certainement postérieur de beaucoup au ve siècle av. J.-C., et qui cite ses autorités presqu'à chaque page, nomme Manu 2 fois : II, 14, 11 où est rappelée une légende de la *Taittirîya-Samhitâ* qui le montre donnant, comme père de famille, le premier exemple de la loi d'héritage, et II, 16, 1 où lui est attribuée l'institution des offrandes funèbres. Ailleurs, I, 14, 13 et 25; I, 19, 13-16; II, 4, 14, des stances qui font partie de notre texte de Manu sont citées sans autre mention que « on dit », « il est dit dans un Purâna ». Tout cela ne s'accorde guère avec l'existence d'un code de Manu 5 siècles avant notre ère. Il y a plus : on peut affirmer que la présence, à cette date et sous ce nom vénéré entre tous, d'un livre pareil embrassant l'encyclopédie entière du droit et de la coutume, rendrait toute l'ancienne littérature juridique à peu près inexplicable. Cette littérature écrite en *sûtras*, et dont nous n'avons que des débris, est elle-même très-probablement de beaucoup postérieure à la date que M. W. revendique pour Manu. Mais elle est authentique, ses œuvres appartiennent à des écoles connues et relèvent d'œuvres antérieures également connues; ses auteurs enfin sont des personnages historiques, des hommes qui ont vécu et enseigné. En face d'elle le Code de Manu ouvre la longue série de ces compositions apocryphes et pseudonymes, sans attache dans le passé, et dont l'unique objet semble avoir été de réduire en matière de littérature courante les vieilles traditions brahmaniques.

Pour atténuer le caractère apocryphe du livre, on a essayé, il est vrai, de le rattacher directement à une école védique. On a transformé le Code de Manu en Code des Mânavas, en le donnant pour une rédaction poétique des sûtras de l'école qui a porté ce nom. Cette explication nous paraît peu probable, en raison même du caractère éclectique du Code et, en tous les cas, elle n'avancerait guère la thèse de M. W. Tout ce que nous savons de ces *Mânavasûtras*, c'est que la partie relative au rituel a été commentée par Kumârila Bhatta au viie siècle, et il n'est pas certain du tout qu'ils aient aussi traité du droit et des coutumes. Nous ignorons du reste la nature précise du rapport qui les rattache au nom de Manu. Mais si ce rapport devait être aussi explicite que celui qui a valu son titre au Code, si ces sûtras eux-mêmes étaient par conséquent apocryphes à priori, nous n'hésiterions pas à voir dans ce fait exceptionnel parmi cette classe d'écrits, un argument décisif contre leur antiquité. En résumé, nous estimons que la date proposée pour le Code de Manu par M. W. est insoutenable et que, dans l'état actuel de nos connaissances, toute détermination précise à ce sujet est prématurée. On a parlé des premiers siècles de notre ère, et il se peut qu'on soit tombé juste. Les premiers écrivains qui le citent d'une façon certaine paraissent être jusqu'ici les Mimansistes.

L'usage peu critique qu'on fait souvent de ce livre célèbre, particulièrement dans des ouvrages de droit comparé, doit nous servir d'excuse pour cette longue

Digitized by Google

discussion. Nous serons plus brefs dans l'indication de quelques inexactitudes de détail qui ont échappé à M. W. et qu'il aura sans doute l'occasion de corriger dans une prochaine édition. P. 19 : Il est peu probable que les 7 chevaux de Sûrya aient désigné les 7 jours de la semaine que les Hindous ne paraissent avoir connus qu'assez tard. — P. 23. L'hymne cité est du *dernier* livre du Rig Veda. — P. 28. Le *Tândya* et le *Praudha* ou *Pancavimça-brâhmana* sont un seul et même ouvrage. — P. 31. La classification des sacrifices donnée en note est inexacte au point de vue hindou et insuffisante au nôtre. — P. 35 et 182. L'opinion émise dans l'Aïtareya-brâhmana que le soleil ne descend en réalité jamais sous l'horizon, mais que jour et nuit il va et vient au-dessus de nos têtes en nous présentant successivement ses 2 faces, l'une brillante et l'autre obscure, est une explication grossière et enfantine qui ne fait nullement honneur à ceux qui l'ont imaginée, fût-ce « 2000 ans avant Copernic ». — Ibid. L'explication d'*Upanishad* par « ce qui gît sous la (surface), un mystère » n'est pas probable : dans un livre élémentaire, il eût fallu indiquer au moins qu'il y en a une autre. La même observation s'applique à l'étymologie d'*ârya* rapproché de *arare* p. 234. — P. 37. « Les *âranyakas* sont si obscurs et empreints d'une majesté si auguste, qu'il n'était permis de les lire que dans les solitudes des forêts ». Je ne comprends pas ce que M. W. veut dire par là. — P. 38. La *Taittirîya-Upanishad* fait partie de l'Âranyaka et non de la *Samhitâ*. — P. 49. En faisant de Zoroastre le contemporain du Buddha, de Pythagore et de Confucius, il eût été convenable de prévenir que c'est là une opinion de minorité. — P. 158. La règle générale que plus un *sûtra* est vieux, plus il est concis, est certainement inexacte, même avec les restrictions dont M. W. l'entoure. La concision des Sûtras est très-artificielle; on n'a pas dû y arriver du premier coup, et nous assistons au développement graduel de ce style dans certaines parties des Brâhmanas. D'ailleurs la règle de M. W. est en contradiction avec la priorité qu'il assigne lui-même aux *Kalpa-sûtras;* ceux-ci sont bien moins concis que ceux de Pânini et que les Sûtras philosophiques. Les Sûtras bouddhiques n'ont rien à faire ici. — P. 159. Le mot *râjanya* est employé encore ailleurs pour désigner les xatriyas; c'est le terme usuel dans les brâhmanas. — P. 160. La classe des écrits qualifiés de *Çixâ* est bien plus nombreuse; on en connaît déjà plus d'une douzaine. — P. 182. La légende des 27 *Naxatras*, filles de Daxa et épouses de Soma, n'est pas particulière à la « later mythology »; elle est védique. Cf. par ex. *T. S.* II, 3, 5, 1. — P. 183. Il y a longtemps que M. Whitney ne défend plus l'opinion de Biot d'après laquelle les Naxatras auraient été empruntés aux Chinois et, dans ces derniers temps, il l'a formellement combattue : *Linguistic and Orient. Studies* II, 385. — P. 185 et 542. Aryabhata n'est l'auteur que d'un seul ouvrage, l'*Aryabhatîya;* les deux autres titres désignent des subdivisions. La tradition hindoue ne sait rien d'un auteur de ce nom qui aurait vécu au IIIe siècle.

A. Barth.

Digitized by Google

227. — **Die Geschichte der Quellen und Literatur des canonischen Rechts** von Gratian bis auf die Gegenwart, von Dr Joh. Friedrich von Schulte. Drei Bænde. Erster Band. Einleitung. — Die Geschichte der Quellen und Literatur von Gratian bis auf Papst Gregor IX. Stuttgart, Ferd. Enke. 1875. 1 vol. in-8° de vj-264 p. — Prix : 10 fr. 75.

Le Dr Schulte, dont les travaux sur les sources canoniques du Moyen Age ne sont point inconnus parmi nous, mais n'y jouissent pas encore de la grande réputation qu'ils méritent, a entrepris de résumer et de fondre en un tout complet ses vastes recherches : il vient de faire paraître le premier volume d'une histoire générale de la littérature canonique depuis Gratien jusqu'à nos jours. Ce premier volume embrasse la période comprise entre Gratien et Grégoire IX ; après une sobre introduction dans laquelle l'auteur expose la méthode qu'il a suivie et fournit au lecteur les renseignements bibliographiques indispensables, M. Sch. aborde directement son sujet. L'ouvrage, dont le plan me paraît simple et très-naturel, est divisé en deux parties.

La première partie est consacrée aux recueils de textes, en tête desquels figure le Décret de Gratien que son auteur n'a pu compiler directement sur les sources, mais bien à l'aide des nombreuses collections qui avaient précédé la sienne. (Ici M. Sch. énumère les modernes éditions scientifiques de quelques-uns des recueils que Gratien a utilisés : cette énumération est également élogieuse pour les divers éditeurs dont les mérites sont pourtant fort inégaux[1]). Après le Décret de Gratien, M. Sch. passe en revue les compilations comprises entre Gratien et Bernard de Pavie ou Cirea, compilations qu'il a déjà étudiées dans une intéressante monographie publiée à Vienne, en 1873 ; il arrive ensuite à la compilation de Bernard de Pavie ou Compilatio prima, aux Compilationes secunda, tertia, quarta et quinta qui précédèrent les travaux de Pennafort et de Grégoire IX. Quelques renseignements sur la science en droit civil des compilateurs canoniques terminent cette première partie.

La seconde est consacrée non plus aux recueils de textes, mais aux gloses, aux commentaires et aux travaux personnels des canonistes. M. Sch. étudie d'abord les décrétistes ou commentateurs du Décret de Gratien, l'Italien Paucapalea (d'où l'expression Paleæ), Omnibonus, Rufinus dont il cite quelques extraits inédits des plus précieux et des plus intéressants, Laborans, le célèbre Huguccio, etc., etc. Les commentateurs des Décrétales, ou Décrétalistes, Richardus Anglicus, Gratia, Tancrède etc., viennent à leur tour et forment chacun l'objet d'un chapitre spécial. Arrivé au terme de cette étude, M. Sch. expose, en quelques pages, le système d'enseignement oral du droit canonique au moyen âge et la méthode des auteurs dont il vient d'énumérer et de résumer les travaux.

Quelques extraits très-heureusement choisis forment un appendice qui sera lu, je n'en doute pas, avec un véritable intérêt.

---

1. Voyez le compte-rendu de l'édition de Deusdedit publié par la *Revue critique* du 14 septembre 1872.

Digitized by Google

Si on veut bien se rappeler que la plus grande partie des œuvres canoniques du moyen âge analysées par M. Sch. sont encore inédites, si, de plus, on tient compte de ce fait que presque toutes ces compilations ont été étudiées par M. Sch. d'après un nombre considérable d'exemplaires, on mesurera facilement toute l'importance de l'ouvrage que je viens d'analyser.

Je regrette que l'auteur n'ait pas toujours indiqué les manuscrits qu'il a utilisés. Il se contente, dès que ce renvoi est possible, de viser ses travaux antérieurs, tandis que, sur d'autres recueils, il fournit d'assez amples indications. Le lecteur eût été heureux de trouver, sous chaque paragraphe, la liste des manuscrits étudiés par M. Sch. et même la cote de ceux dont ce dernier connaît l'existence, mais qu'il n'a pu aborder. Ces renseignements ajouteraient au livre une grande valeur pratique : mais il règne, au contraire, à ce point de vue, dans tout l'ouvrage, une certaine inégalité : ainsi, M. Sch. cite deux manuscrits d'Huguccio de la Bibliothèque Nationale[1], et ne mentionne pas les manuscrits d'Etienne de Tournai que possède la même bibliothèque[2]; aussi bien, M. Sch. (je ne puis taire ici mon étonnement) est fort mal renseigné sur les catalogues de la Bibliothèque Nationale. Il s'exprime ainsi à la p. 10 de son livre : « le catalogue de la Biblio- » thèque de Paris ne s'étend pas encore jusqu'aux ouvrages de droit; quant » aux anciens catalogues ils ne sont pas complets; et les cotes ont été modi- » fiées. » Double erreur, les cotes de l'ancien catalogue sont toujours vraies et le catalogue des nouveaux fonds latins (le seul qui intéresse M. Sch.) a été entièrement terminé et publié par l'infatigable M. Léopold Delisle[3]. Si, comme je le crains, M. Sch. n'a pas longuement étudié les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, il ne saurait, du moins, accuser les catalogues.

Avant de quitter le chapitre des manuscrits, je signalerai un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican dont M. Sch. ne parle pas, et qui contient, relativement à la date de la *Compilatio prima*, la même note que le Codex 1105 de Giessen[4]. (Il peut être utile de relever ce fait pour l'étude comparative des manuscrits de Bernard de Pavie.)

Je puise cette indication dans un travail de la Porte du Theil que M. Sch. paraît avoir négligé : le mémoire en question lui aurait, de plus, fourni les indications précises sur la date de l'épiscopat du même Bernard de Pavie ; il n'est pas suffisant de dire, après Laspeyres, que Bernard fut prévôt de l'Eglise de Pavie jusqu'en 1191 et, depuis lors, évêque de Faenza[5]. La Porte du Theil a prouvé que Bernard ne devint évêque de Faenza qu'un certain temps après le 29 mars 1191[6].

Mais je ne veux pas tomber dans l'infiniment petit. Qu'il me suffise de dire que

---

1. P. 157, note 6.
2. P. 133, note 4.
3. *Bibl. de l'École des chartes*, V^e^ série, t. III, p. 277 et suiv., t. IV, p. 185 et suiv. VIe série, t. I, p. 185 et volumes suivants.
4. P. 82, note 17. Conf. *Notices et extraits des manuscrits*, VI, 52.
5. P. 177.
6. *Notices et extraits*, VI, 54.

Digitized by Google

ce beau livre est à la hauteur de ceux qui l'ont précédé ; il les coordonne, les résume et les complète. Nous n'attendions pas moins du savant Dr Schulte.

Les préoccupations militantes qui, en des temps très-divers, ont suivi l'érudit canoniste jusque sur le domaine, en apparence, très-pacifique, de la science, se laissent bien apercevoir ici, mais d'une façon relativement discrète : je n'ai pas à m'en préoccuper. Je dirai seulement qu'elles ont inspiré à l'auteur une observation trop sévère[1] à l'endroit des *Correctores Romani*. Les *Correctores* pouvaient-ils se placer au point de vue historique qui nous dirigerait aujourd'hui dans une édition du *Corpus juris?* Ils ont corrigé le Décret, sans se préoccuper, comme nous le ferions nous-mêmes, de savoir si tel recueil utilisé par Gratien était déjà fautif, cas auquel, avec beaucoup de raison, nous maintiendrons l'erreur dans le texte d'une édition savante. Devons-nous leur reprocher avec amertume cette conduite? Je ne le pense pas : une sage critique évite de se montrer rétrospectivement trop exigeante.

Paul VIOLLET.

---

228. — DŒBNER, Richard, **Die Auseinandersetzung zwischen Ludwig IV dem Bayer und Friedrich dem Schœnen von Œsterreich im Jahre 1325.** Gœttingen, R. Peppmüller. 1875. In-8°, 64 p. — Prix : 2 fr. 15.

La présente brochure a pour but d'examiner de plus près les négociations qui suivirent la bataille de Mühldorf, gagnée le 28 septembre 1322 par Louis de Bavière sur l'anti-césar Frédéric le Beau d'Autriche. Cette victoire mit, comme on sait, le prétendant de la famille des Habsbourg entre les mains du Bavarois triomphant, qui l'enferma dans le château de Trausnitz. Des querelles subséquentes avec le pape Jean XXII, un échec assez grave qu'il éprouva au siége de la ville de Burgau engagèrent Louis à se réconcilier avec son adversaire vaincu. C'est la série des actes débattus et finalement conclus entre les deux rivaux, que discute M. Doebner, c.-à-d. le traité de Trausnitz, du 13 mars 1325, celui de Münich, du 5 septembre de la même année, la déclaration d'Ulm, du 7 janvier 1326, ainsi que les circonstances se rattachant à ces négociations, telles que la tentative de Charles le Bel pour obtenir la couronne impériale, grâce au concours de la papauté d'Avignon. M. D. a judicieusement combiné les rares documents authentiques que nous possédons aujourd'hui sur cette époque passablement obscure de l'histoire d'Allemagne ; il a utilisé les données, trop souvent inexactes ou trompeuses, des chroniques allemandes et même étrangères, des sources italiennes surtout, Marino Sanudo, Villani, etc. Ce n'est pas à dire qu'il ait réussi à porter la lumière sur toutes les questions de détail, passablement embrouillées parfois, qui se rattachaient à son sujet; et s'il a su, sur quelques points, arriver à des résultats plus exacts, à des conclusions plus probables que Kopp, de Weech, ou que Kurz par exemple, qui ont traité le sujet avec le plus de détails avant lui, il reste encore plus d'un problème à résoudre.

---

1. P. 74.

Digitized by Google

Néanmoins la lecture et l'étude du travail de M. D. s'impose à qui voudra étudier ou écrire l'histoire du règne de Louis de Bavière, et marque un progrès dans la connaissance de la question spéciale dont il s'occupe.

Un appendice fort court traite de la chronologie de quelques lettres du pape Jean XXII, écrites en 1325 et relatives aux négociations avec Frédéric d'Autriche. Nous avons été frappé de voir que, citant Villani et d'autres auteurs étrangers, M. D. n'ait pas trouvé sous sa main certains chroniqueurs français ou flamands, comme la *Chronique des comtes de Flandre* ou le continuateur de Guillaume de Nangis. Il semble étrange qu'un candidat au doctorat de Goettingue — car le présent travail n'est sans doute qu'une thèse universitaire, bien que le titre n'en dise rien — n'ait pu se procurer à la bibliothèque de l'Université des ouvrages qui ne sauraient y manquer.

R.

---

229. — **Introduction à l'histoire de la Révolution dans la Creuse.** Cahiers de la Marche et Assemblée du département de Guéret, 1788-1789; par Louis Duval, archiviste du département de la Creuse. Paris, Dumoulin. 1873. In-12, 197 et 147 p. — Prix : 5 fr.

Le volume de M. D. se compose de deux parties : une introduction et un recueil de pièces. L'introduction elle-même comprend deux sections consacrées, l'une à l'histoire générale et à la provinciale, antérieures à la convocation des Etats généraux (1 à 171); l'autre à un récit des circonstances qui ont accompagné ou suivi cet événement dans la Marche, à l'appréciation des espérances ou des craintes qu'il y a fait naître, au tableau des opérations électorales auxquelles il y a donné lieu, à l'analyse enfin des vœux et des cahiers que les trois ordres y ont remis à leurs députés.

Avant de faire de ce travail, qui doit être regardé comme le prologue d'une œuvre plus vaste, l'éloge qu'il mérite, je suis obligé d'insister sur un principe que j'ai déjà eu trop souvent l'occasion de poser.

Les histoires locales doivent, pour être utiles, conserver leur caractère de monographie. Il ne leur est permis de toucher à l'histoire générale que discrètement, par allusions rapides, qui ont pour objet de rappeler à la mémoire des faits présumés connus, en tant du moins que ces faits sont nécessaires à l'intelligence des circonstances locales.

Ce principe a été violé par M. D. Sans doute les données de son introduction ne sont pas radicalement fausses, et il est permis d'adhérer dans une certaine mesure aux conclusions qu'elle comporte. Mais comment, rassemblée en 170 pages, l'histoire des institutions de la France ne serait-elle pas superficielle ? Ainsi conçue elle ne peut être que le reflet d'opinions déterminées; elle ne va point au fond des choses, elle les effleure et n'en présente point les différents aspects. L'esprit qui a animé M. D. est l'esprit démocratique. C'est son droit d'avoir celui-là. Mais il faut bien admettre les prérogatives de l'esprit contraire qui, dans un tout autre ordre d'idées, peut inspirer la même histoire.

Digitized by Google

Ce que doit se proposer l'auteur d'une monographie, c'est l'étude complète, détaillée, voire minutieuse d'un sujet déterminé. Si M. D. s'était borné à rechercher dans l'examen des institutions propres à la Marche les traits qui leur étaient communs avec celles de la France et les traits qui en diversifiaient la physionomie, il eût accompli très-utilement sa tâche.

Sous cette réserve, je n'ai guère que des éloges à donner au travail de M. D. Il est composé avec soin, rédigé avec conscience, écrit avec modération, au moins dans la forme, même quand la pensée est excessive. L'auteur a parfaitement résumé les pièces qu'il publie, et en donne très-exactement l'esprit. Ayant commencé, je l'avoue, la lecture de l'ouvrage par celle des documents, et ayant eu occasion d'y faire quelques remarques, j'ai été très-agréablement frappé de voir que les points notés par moi n'avaient nullement échappé à l'attention de M. D. et qu'il en avait tiré tout le parti désirable.

Il ne me sied point d'esquisser ici l'histoire de la Marche; je la résume en deux mots. Pays pauvre, deshérité des biens de la terre, assez négligé et comme perdu dans ses limites étroites, au milieu de riches provinces, la Marche souffrit plus encore que ses voisines du vice d'une administration défectueuse, mal contrôlée, souvent insouciante et toujours besogneuse. Le peu qu'elle arrachait à la misère lui était disputé par les contrées limitrophes, qui employaient à la construction ou à l'entretien de leurs routes et de leurs édifices la totalité des sommes votées dans l'intérêt de la généralité. De là une lutte incessante, notamment avec le Bourbonnais, qui remplit les XVIIe et XVIIIe siècles; lutte où la Marche eut régulièrement le dessous, faute d'influence auprès de l'Intendant et à la cour. La misère et le conflit, ces deux incurables fléaux de l'ancien régime dans les campagnes et les petites villes, ont particulièrement sévi en Marche, avant 1789.

Je renonce, j'ai expliqué pourquoi, à critiquer la partie de l'introduction où M. D. trace le tableau de ce régime. Je dirai quelques mots de la seconde, celle où il s'agit du mouvement que marque la convocation des états généraux; je signalerai d'abord ce que j'y veux louer, puis ce qui m'y paraît discutable.

Des assemblées provinciales de 1787, M. D. a raison, je crois, de dire avec Tocqueville et contre M. de Lavergne qu'elles étaient condamnées à l'impuissance (p. 134). Leur institution présentait en effet tous les inconvénients attachés aux demi-mesures politiques; elles agitent les esprits, et leur refusent l'aliment propre à les calmer. Alors, la nation était un enfant auquel on donne une part de gâteau, en lui laissant le reste sous les yeux. Aucun ordre de l'Etat, ni la noblesse, ni le clergé lui-même ne devait se contenter de miettes, après qu'on eut eu l'imprévoyance de placer à sa portée l'objet éternel de l'universelle convoitise : le pouvoir. M. D. me paraît également dans le vrai, quand il signale (p. 160) le rôle prépondérant des assemblées de département de 1789 à 1791. Ce fut en effet la seule force locale qui exerça efficacement l'autorité, après la disparition des administrations de l'ancien régime, et jusqu'à l'usurpation factieuse des municipalités qui, timide encore en 1792, atteint son apogée l'année suivante.

Digitized by Google

En observant que nulles entraves ne furent apportées à la libre manifestation de la pensée des électeurs en 1789 (p. 177), M. D. fait encore une remarque, non pas neuve, mais qu'on omet trop souvent : jamais depuis cette époque, la nation n'a été invitée à parler d'abondance, comme elle le fut dans ce moment là. Il importe toutefois de ne pas oublier que dans les petites villes, et dans les localités, non pas les moindres, mais celles de médiocre étendue, le mouvement fut conduit par les détenteurs de charges judiciaires, avocats ou officiers subalternes qui se rapprochent par la position sociale de l'homme d'affaires, toujours à l'affût des aubaines ou des occasions de se produire; ils s'emparèrent de la direction des assemblées préliminaires, et en rédigèrent les cahiers. Selon M. D. cette spontanéité des vœux locaux se traduisit par une communion absolue des idées générales (p. 175); et il cite à l'appui de son opinion celle de M. Carnot fils. Précaution superflue ! car c'est bien là, aujourd'hui encore, l'opinion dominante. L'assertion comporte cependant des réserves. Les trois ordres n'ont pas eu autant de vues communes qu'on l'a dit et répété. Il est certain par exemple que, presque dans tous les bailliages, le clergé a revendiqué le monopole de l'éducation et de l'instruction publique (surtout dans les campagnes, point à noter) et la noblesse l'exemption de la taille, de l'impôt personnel : les vœux du Tiers furent en général absolument contraires à ces deux prétentions là. Je signale des traits d'ensemble. Dans le détail, la diversité des cahiers fut telle que Rondonneau, qui s'était chargé pour le compte de la chancellerie d'en dresser la rédaction, renonça à sa tentative; elle n'a pas été reprise depuis.

M. D. excuse les rivalités de clocher, ce patriotisme étant au fond, dit-il, une chose fort respectable (p. 182). Au mot de respectable j'en substituerais volontiers un autre, celui de regrettable par exemple. Quand, il y quinze ans, j'abordai pour la première fois, avec tous les préjugés de l'instruction puisée dans nos historiens de la Révolution, l'étude des Etats généraux de 1789, le spectacle des luttes engendrées par ce genre de patriotisme fut une des révélations qui me causèrent le plus de désenchantement et de dégoût. Les rivalités de ville à ville, les conflits d'attributions de corporation à corporation, de magistrat à magistrat remplissent les trois quarts de la correspondance administrative motivée par la réunion des Assemblées primaires et secondaires. Ce n'est pas trop s'avancer que d'affirmer que les franchises locales et les institutions provinciales d'avant 1789 ont tristement abouti, dans la période finale, à l'explosion des passions les plus mesquines, au débordement des haines et des colères les plus frivoles. Un égoïsme étroit et le plus mal entendu en est l'expression.

M. D. approuve le doublement du Tiers; mais, il le déclare avec franchise, c'est parce qu'il est partisan de la Révolution. Il est impossible de nier, ajoute-t-il, que les cahiers du Tiers, en demandant le vote par tête et non par ordre, ont ouvert la carrière à la Révolution (p. 193, conf. p. 154). Cette opinion me paraît inattaquable. Ce que je conteste, c'est la légitimité du droit qui fut concédé au Tiers. Céder à sa prétention, c'était annuler les deux autres ordres. Le tiers, selon moi, obéissait à la loi de tout organisme, qui est la recherche de sa conservation, partant de son accroissement indéfini. Car tout ce qui ne se développe pas, indi-

Digitized by Google

vidu, corps, ou nation, tend nécessairement à l'amoindrissement et dépérit. Ce qui occupa le Tiers en 1789 plus encore qu'en d'autres temps, parce qu'alors il parvint à son complet épanouissement (non qu'il ne fût rien auparavant ainsi que l'a écrit Sieyès; depuis deux siècles, il avait très-grande place à tout dans l'Etat), c'est le souci de ses intérêts propres. Ce qui le choquait dans les priviléges du Clergé et de la Noblesse, c'était de n'y point participer. Il trouvait mauvaises les exemptions du Clergé et de la Noblesse; il aurait trouvé très-bon d'en jouir, à l'exclusion des classes qu'il jugeait inférieures à la sienne, celles des ouvriers et des paysans. Ce sentiment éclate dans certains cahiers dont M. D. a très-heureusement relevé des passages significatifs. Les bourgeois de la Marche revendiquent l'accession à tous les emplois militaires (l'interdiction des grades supérieurs étant, disent-ils, l'affront le plus sensible à un Français) de la même main qu'ils repoussent, comme une sanglante injure, l'humiliation de tirer au sort pour la milice avec les enfants de leurs meuniers, de leurs métayers et de leurs propres domestiques (p. 86, 177 et 108 des pièces).

Il est encore deux points que je tiens à louer dans le travail de M. D. Dans la série des documents qu'il met au jour, il fait suivre la liste des membres du clergé de la Marche qui ont pris part à l'Assemblée de l'ordre et à la rédaction du cahier, de l'indication de leurs fonctions précédentes et ultérieures; il donne la date de leur mort, il fait savoir quels sont ceux qui accordèrent ou refusèrent le serment (p. 48 des pièces). Cette recherche aussi intéressante que difficile est du meilleur exemple.

Enfin il signale très-judicieusement comme des sources d'informations précieuses certains registres d'état-civil où les curés de campagne inscrivaient à côté des actes de baptême, de mariage et d'enterrement, nombre de particularités concernant l'histoire locale, sortes d'annales intimes du village, de la cure et de l'église, où l'on trouve des comptes, des situations de revenus, des descriptions topographiques, voire des généalogies de famille (p. 63).

H. Lot.

VARIÉTÉS.

Die deutschen Mundarten. Zeitschrift für Dichtung, Forschung und Kritik, hgg. von Dr G. Karl Frommann. Siebenter Band (Neue Folge, erster Band). I. Heft. In-8°. Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1875. 128 p. — Prix : 5 fr. 35.

Nous nous empressons d'annoncer la réapparition de cette revue, dont la publication était interrompue depuis 14 ans. Inutile d'insister ici sur l'à-propos et l'importance de l'étude des dialectes; non-seulement on y trouve bien souvent l'explication la plus sûre des particularités que présente la langue littéraire, mais encore ils offrent pour la philologie générale et la grammaire comparée les renseignements les plus précieux. Alors que les Anglais ont fondé une société pour l'étude des dialectes de la Grande-Bretagne, que nous avons celle des *langues romanes* et qu'Ascoli et son école poursuivent leurs publications, il eût été étrange que l'Allemagne n'eût point de périodique destiné à consigner et à encourager les

Digitized by Google

recherches dont ses dialectes si variés continuent à être l'objet, même après les travaux des Schmeller et des Weinhold. A en juger par le premier numéro le journal de M. K. Fr. répond parfaitement à ce qu'on attend d'une publication de cette nature, et les auteurs se sont fait une idée fort exacte du programme qu'ils avaient à remplir; le mode de transcription proposé par M. Schröer en particulier mérite d'être médité et en général approuvé; on peut regretter seulement que certains sons, communs à presque toutes les langues indo-européennes, soient représentés par des signes autres que ceux qu'on admet d'ordinaire: c'est le cas par exemple pour *j*, sonore de *sch*, figuré ici par *s*, bien que ce signe soit le plus souvent celui de la sourde *sch* elle-même.

Mais je ne voudrais pas trop insister sur ces critiques de détail, quoiqu'elles aient aussi leur importance, et j'arrive à la composition du premier numéro de la nouvelle revue. Après un exposé des devoirs qui incombent à celui qui veut étudier scientifiquement les dialectes allemands, et des exigences qu'on est en droit de réclamer pour l'édition et l'orthographe des textes, on y trouve trois articles de fond d'un grand intérêt. Le premier, du Dr Staub de Zurich, est consacré à l'examen d'une particularité phonétique non encore signalée du dialecte suisse alémanique, la suppression de *n* devant une consonne, suppression que connaissait aussi le latin de la décadence, et qui, par suite, s'observe également dans les langues romanes. Le second article, du Dr H. Rœttsches, est une étude approfondie du dialecte de Krefeld dans ses rapports avec l'ancien saxon, l'anglo-saxon et l'ancien haut-allemand. Dans le troisième article enfin le professeur A. Birlinger de Bonn donne des renseignements nouveaux et curieux sur les termes de chasse et de pêche dans le dialecte bavarois. Un épithalame de 1670, écrit dans le dialecte de la Marche, nous ramène au bas-allemand et termine dignement le premier fascicule de cette revue à laquelle nous souhaitons la bienvenue, en appelant de nos vœux le jour, puisse-t-il n'être pas éloigné! où un recueil semblable se fondera chez nous pour l'étude des patois parlés au nord de la Loire. C. J.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 *novembre* 1875.

M. de Saulcy rend compte du troisième rapport de M. V. Guérin au ministre de l'instruction publique sur sa mission en Palestine. Ce rapport est daté du 20 septembre 1875. M. Guérin, à cette date, avait visité les régions de la haute Galilée et la ville de S. Jean d'Acre. Un accès de fièvre pernicieuse, qui avait mis sa vie en danger, l'avait arrêté quelque temps. Parmi les résultats nouveaux consignés dans ce rapport de M. Guérin, M. de Saulcy signale la découverte de l'emplacement de la ville d'Asochis, mentionnée dans Joseph.

M. F. Liger écrit pour se porter candidat à la place de membre ordinaire vacante par la mort de M. Brunet de Presle (v. ci-après, ouvrages déposés).

Digitized by Google

M. Heuzey continue la lecture de son mémoire sur la ville de Dyrrhachium ou Épidamne. Après avoir achevé de montrer que pendant presque toute la durée des temps antiques ces deux noms furent tenus pour synonymes, et que si sous l'empire quelques personnes ont voulu les distinguer, la différence qu'ils faisaient entre Épidamne et Dyrrhachium n'était que celle d'une ville haute et d'une ville basse, de la citadelle et du port d'une même localité, M. Heuzey donne une description détaillée des lieux où était située cette ville et des ruines qui en restent. Il donne en même temps au tableau la carte des lieux qu'il décrit. L'enceinte ancienne de Dyrrhachium formait un vaste quadrilatère, dont la ville moderne de Durazzo n'occupe aujourd'hui qu'un angle. La grande enceinte existait encore au moyen-âge; en 1235 elle fut renforcée d'une tour, comme le prouve une inscription que cite M. Heuzey. Cette inscription, écrite en vers grecs, indique que la tour a été bâtie par Théodore Ducas Comnène, c'est à dire par Théodore L'Ange, second despote d'Épire et de Thessalie, qui prétendait descendre des Comnènes.

M. Desjardins continue la lecture du mémoire de M. Charles Tissot sur la géographie ancienne de la Maurétanie Tingitane. Il annonce que M. Tissot est reparti pour le Maroc, d'où il se propose d'envoyer une nouvelle carte à l'appui de son mémoire.

Ouvrages déposés : — L. Deschamps de Pas : Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la maison d'Autriche (1482-1556); Paris, 1874, et Bruxelles, 1875, 2 vol. in-8°. — A. Franklin : La Sorbonne; Paris, 1875, in-8°. — L. Gilliodts van Severen : Coutumes du pays et comté de Flandre, quartier de Bruges, t. 2 : coutumes de la ville de Bruges; Bruxelles, 1875, in-4°. — F. Liger : Notice sur les titres et les travaux de M. F. Liger, Paris, 1875, in-4°; La ferronnerie ancienne et moderne, Paris, 1873-75, 2 vol. in-8°; Fosses d'aisance, latrines, urinoirs et vidanges, Paris, 1875, in-8°; etc. — C. de Longe : Coutumes du pays et duché de Brabant, quartier d'Anvers, tome 5 : coutumes du Kiel, de Deurne et de Lierre; Bruxelles, 1875, in-4°.

M. Jules Girard présente de la part de M. Dufour la relation du siége de Paris par Henri IV en 1590, par Filippo Pigafetta, traduite de l'italien par M. Dufour (extrait des mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France). Cette relation tire un intérêt particulier des détails qu'elle donne sur la ville de Paris au temps de Henri IV. — M. Delisle annonce que, depuis la publication de la traduction de M. Dufour, il a été trouvé à la bibliothèque de l'institut un exemplaire de la relation de Pigafetta qui présente, de plus que les autres, un plan de Paris, ce qui augmente encore l'intérêt de cet ouvrage.

M. Garcin de Tassy présente, de la part de M. Paul Bataillard, un travail sur les origines des Bohémiens ou Tsiganes, qui a paru cette année dans la *Revue critique*, et de la part du Rév. M. Hughes, missionnaire à Peschawar, un ouvrage intitulé *Notes on Muhamadanism*. Cet ouvrage a pour but de faire connaître exactement les dogmes de la religion musulmane, afin de guider les missionnaires chrétiens dans leurs controverses avec les Musulmans. M. Hughes a publié ces *Notes* en attendant un ouvrage plus considérable qu'il prépare sur le même sujet; il y a joint un utile index des mots techniques.

Julien Havet.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — **4 Décembre** — **1875**

Sommaire : 230. Études de grammaire grecque et latine, p. p. CURTIUS, t. VI, cah. 1. — 231. MANNHARDT, Le Culte des Arbres chez les Germains. — 232. FERET, Henri IV et l'Église Catholique. — 233. SCHMIDT, Leibnitz et Baumgarten, étude d'Esthétique. — 234. Les *Contes* de Perrault, p. p. LEFÈVRE. — 235. DE GUBERNATIS, Dall' Ongaro. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

230. — **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik.** Herausgegeben von G. CURTIUS. VI, 1. Leipzig, Hirzel. 1873. In-8°, 276 p. — Prix : 8 fr.

Ce premier cahier du VIe volume des études de grammaire grecque et latine faites et publiées sous la direction de M. G. Curtius comprend les travaux développés de M. Forssmann sur l'emploi des temps de l'infinitif dans Thucydide, de M. Fritsch sur l'*Hyphaeresis* des voyelles en grec (βοηθές pour βοηθόος), de M. Mangold sur la *Diectasis* homérique (ὑπνώοντας, ὀρόωντα) considérée principalement dans les verbes en αω, des observations de M. Jolly sur la forme la plus simple de la subordination dans les langues indo-germaniques, de M. G. Meyer sur la composition des noms en grec, quelques étymologies de M. Windisch, et quatre courtes remarques de M. Curtius.

Je ne dissimulerai pas que les résultats obtenus par MM. Fritsch et Mangold ne me paraissent que possibles, et que la méthode qu'ils ont suivie et qui est aujourd'hui communément appliquée au grec et au latin est sans rigueur. Les recherches ainsi dirigées me font l'impression que Montesquieu a si bien exprimée en parlant de l'établissement de la monarchie française par l'abbé Dubos (*Esprit des lois,* XXX, 23) : « Plus on y manque de preuves, plus on y multiplie les » probabilités..... une infinité de conjectures sont mises en principe et on en » tire comme conséquences d'autres conjectures. Le lecteur oublie qu'il a douté » pour commencer à croire. » Par exemple voici comment M. Curtius, en partie suivi par M. Mangold, a rendu compte de la diectasis homérique : Les verbes contractes grecs ont la même origine que les verbes sanscrits en *ajâmi,* et le radical était primitivement suivi d'un *jod, première hypothèse* déjà proposée par Bopp; la chute du *jod*[1] allonge tantôt la voyelle précédente, *seconde hypothèse,* tantôt la voyelle suivante, *troisième hypothèse,* à laquelle M. Curtius a ensuite renoncé[2], préférant admettre une transposition de quantité comme dans Ἀτρείδεω, Ἀτρείδαο, ce qui n'est qu'une autre hypothèse. M. Mangold n'en est pas

1. Curtius, *Erlaüterungen zu meiner griechischen Schulgrammatik.* 1870. P. 100. Cf. Mangold, p. 160.
2. *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik,* III, 398.

Digitized by Google

satisfait; il avoue qu'on n'a pas réussi à expliquer l'origine de formes comme ὁρόωντα; au lieu de renoncer à une explication, ce qui est évidemment le plus sage, il préfère imaginer, lui aussi, une hypothèse : c'est qu'en un temps relativement moderne, lorsque les formes contractes étaient seules usitées, les formes ὁρόωντα, etc., ont été introduites par des rhapsodes qui ne se rendaient plus compte des anciennes formes et qui les croyaient nées des formes contractes. Ainsi il supprime le fait qu'il s'agit d'expliquer. De même M. Fritsch suppose que dans θεουδής, ου, qu'il ne peut expliquer, « errori tantum librariorum et critico- » rum antiquorum deberi (92). » On ne sort donc pas des conjectures; et par une conséquence fort naturelle, pour établir une conjecture, on tire un argument de l'impossibilité, assurément fort relative, d'en proposer une autre qui soit plus probable, comme le fait M. Mangold pour l'hypothèse de Bopp qui rattache les verbes contractes grecs aux verbes sanscrits en *ajâmi* (157) : « Jam vero, ut » concedamus Boppi hypothesin non esse satis probatam, tum demum ea nobis » missa facienda erat, si aliam Savelsbergius (*qui rattache ces verbes à des verbes* » *en avâmi*) protulisset, quae melius rationibus fulta esset. »

Les règles elles-mêmes de phonétique sur lesquelles on s'appuie dans ces recherches sont fort incertaines. Elles laissent en dehors beaucoup d'exceptions, et comme ces règles reposent sur des hypothèses, une hypothèse qui laisse en dehors une grande partie des faits qu'elle doit unir manque son but. La loi de l'allongement d'une voyelle par compensation de la chute d'une consonne ne peut passer pour une loi, quand on est obligé de reconnaître que le F est syncopé tantôt avec compensation tantôt sans compensation (94, cf. 98), que la syncope du *jod* qui allonge par compensation la voyelle dans les verbes en αω et en οω ne l'allonge pas dans les verbes en εω. M. Curtius lui-même, qui pose en règle dans une grammaire élémentaire (§ 42) que dans l'allongement par compensation, α bref devient α long, πᾶς de πα-ντς, qu'ε devient ει, εἰμί de ἐσ-μι, que ο devient ου, διδούς de διδοντς, laisse en dehors bien des exceptions et est forcé de reconnaître que ε devient η dans ποιμήν de ποιμενς, que ο devient ω dans ἡγεμών de ἡγεμονς, dans λύων pour λυοντς (ce qui a encore une autre exception dans ὀδούς) et que α devient η dans ἔφηνα pour ἐφανσα. Il faut imaginer d'autres hypothèses pour rendre raison de ces allongements; et on est conduit ainsi à oublier que l'hypothèse, qui peut servir à lier les faits, ne doit pas les remplacer. Malheureusement les faits manquent pour l'étude de la formation de la langue grecque. Le grammairien qui s'en occupe n'est pas dans une situation aussi favorable que le romaniste. Quand le romaniste observe qu'au XVIe et encore au XVIIe siècle on disait très-souvent *dine* pour *digne*, *cyne* pour *cygne*, *assine* pour *assigne* (nous disons encore *sinet*), jamais *vigne*, *ligne*, il remonte comme l'a fait M. G. Paris (*Revue critique*, 1874, II, p. 159), au latin, et il constate que le *g* de *dine*, etc. est étymologique et que celui de *ligne*, *vigne* est orthographique et ne sert qu'à la représentation de l'*n* mouillée (*vinea*, *linea*). Nous n'avons pas cette ressource pour le grec et le latin; nous ne pouvons atteindre cette évidence.

Tout en constatant que les problèmes qu'offre la formation des langues anciennes

Digitized by Google

sont de l'espèce de ceux que les mathématiciens appellent indéterminés et ont beaucoup plus d'inconnues que d'équations, il faut reconnaître qu'un grand nombre d'explications qu'on donnait autrefois des formes des mots sont devenues inadmissibles. Ainsi M. Fritsch a raison de ne pas accorder à Lobeck (*Pathologiae graecae elementa* I, 259) que δρομέσι, τοκέσι, Σιφαέσι viennent des nominatifs δρομέες, etc. avec syncope de l'ε, ni à Krüger que les datifs ἔπεσσι, ἀειχέσσι, etc., soient pour ἐπέεσσι, etc., par syncope de l'ε. Malheureusement nous sommes plus sûrs de ce qui est faux que de ce qui est vrai; et pour combler les lacunes de notre savoir, nous sommes induits insensiblement à confondre le possible avec le probable et le probable avec le certain.

Le travail de M. Jolly a pour objet d'établir que des propositions subordonnées construites comme « naturam expellas furca, tamen usque recurret » « ducas » volo hodie uxorem » « the man I saw » « ils n'ont espée, ne soit bien aceré » ne doivent pas être expliquées par l'ellipse d'une conjonction ou d'un pronom relatif, mais sont le reste d'une période primitive du langage, où la subordination n'était pas encore marquée. J'accorderais à M. Jolly la partie négative de sa thèse, mais je ne puis être de son avis sur la partie affirmative. L'ellipse doit être rejetée, mais pour d'autres raisons. En général on ne doit pas admettre facilement l'ellipse des mots qui signifient des rapports. On sous-entend souvent le verbe, « ici, Médor, » le substantif « ferina vesci; » mais on ne sous-entend pas la conjonction dans « le fer, le bandeau, la flamme est toute prête, » ni le pronom démonstratif dans « qui m'aime me suive, » ni la préposition dans « j'habite rue de Vaugirard. » L'usage autorise tantôt à exprimer le rapport qui unit les termes tantôt à le laisser entendre. Mais on ne peut pas dire que pendant un certain temps on aurait dit « j'habite rue de Vaugirard » et plus tard « j'habite » dans la rue de Vaugirard. » En syntaxe où les constructions les plus importantes se montrent simultanément, comme Diez l'a fait remarquer dans les langues romanes, la chronologie est à peu près impossible à établir rigoureusement. Il est évident que φιλέων est antérieur à φιλῶν; mais non-seulement il n'est pas évident, mais il n'est pas même probable (M. Jolly soupçonne lui-même (p. 221) que son assertion paraîtra *hasardée* « gewagt ») qu'on ait commencé par laisser entendre la subordination des propositions sans l'exprimer, qu'ensuite au bout d'un certain temps on ait senti le besoin de l'exprimer par des pronoms et des particules pronominales placées dans la proposition subordonnée, et qu'enfin, encore après un certain intervalle, on ait senti le besoin de marquer la subordination dans les deux propositions (*tantum* ..... *quantum*). M. Jolly place en dernier cette troisième manière d'exprimer la subordination, parce qu'elle serait la plus compliquée, « die complicirteste, » et il place en premier lieu la construction où on laisse entendre la subordination, parce qu'elle porterait le caractère d'une période très-antérieure du langage où l'on n'avait pas encore une perception très-nette de la distinction entre les idées plus importantes et celles qui le sont moins, entre les propositions principales et les propositions dépendantes[1].

1. P. 222 : « Endlich entspricht die erste, einfachste Uebergangsform am meisten dem

Digitized by Google

Je vois plusieurs objections à ces hypothèses. D'abord ce qui paraît simple ou compliqué à des esprits qui procèdent par voie de réflexion, d'abstraction et d'analyse, n'est pas également simple ou compliqué pour le peuple qui parle par instinct ou plutôt par une habitude devenue instinctive; et on sait que le propre de l'instinct est d'exécuter avec sûreté des opérations qui semblent très-compliquées à la réflexion, que tout langage est plus ou moins compliqué et peut être d'autant plus compliqué qu'on le prend à une période plus ancienne de son histoire. En second lieu ce procédé *si simple* et si primitif de subordination se rencontre dans des langues de formation très-récente, dans les langues romanes, « ils n'ont espée, ne soit bien aceré » « or n'a baron, ne li envoit son fil. » M. Jolly dit bien d'une manière générale que la forme la plus simple de la subordination qui est rare chez les écrivains latins reparaît dans les langues romanes qui dérivent de la langue populaire. Mais il faudrait montrer dans la langue populaire latine des constructions semblables à celles que nous venons de citer; et il faudrait prouver que ces constructions étaient anciennes. On en trouve dans les langues germaniques; et c'est là une de ces coïncidences comme la syntaxe en offre tant.

M. Forssmann a rassemblé patiemment toutes les constructions de l'infinitif dans Thucydide, et (exemple remarquable de la préoccupation) il persiste à trouver partout la distinction entre l'infinitif présent comme marquant la durée de l'action et l'infinitif aoriste comme désignant l'action, abstraction faite de sa durée. Il est bien un peu embarrassé par les textes où Thucydide dit de Périclès qu'il était λέγειν τε καὶ πράσσειν δυνατώτατος (1, 139, 4), et de Brasidas, ἦν δὲ οὐκ ἀδύνατος, ὡς Λακεδαιμόνιος εἰπεῖν (4, 84, 2) : Voici comment il se tire d'affaire (16) : « Qui diligentius rem perpenderit in una re variam rationem » cogitandi et dicendi scriptorem secutum esse non negabit. Nam verbis δυνα- » τώτατος λέγειν in universum magnam eloquentiam contendit fuisse in Pericle; » cum vero Brasidam οὐκ ἀδύνατον εἰπεῖν dicit, eum occasione oblata non im- » peritum dicendi fuisse narrat. Alterum sic fortasse verteris « Pericles praestan- » tissimus erat orator, » alterum jam compositis verbis circumscribere oportet « Brasidas, ubi res postulaverunt, non indiserte loqui solitus est, Brasidas ver- » stand, wenn es darauf ankam, gut zu sprechen. » Mais Périclès ne parlait » sans doute que « oblata occasione » « ubi res postulaverunt » « wenn es » darauf ankam, » et l'on sait que le présent ne marque pas seulement la durée, mais la répétition fréquente, habituelle de l'action. Il faut en arriver à cette conclusion que si le présent et l'aoriste ne sont pas synonymes dans les verbes qui signifient un état, une manière d'être, si, comme le dit Aristote dans un passage sur lequel Bonitz dans son index a le premier appelé l'attention (*Eth.*

» Charakter einer sehr frühen Sprachstufe, welche den Unterschied zwischen wichtigeren » und minder wichtigen Gedanken, Haupt und Nebensætzen noch nicht zu deutlichem » Bewustsein gebracht hatte und daher nur durch die Betonung oder vielmehr Tonlosig- » keit gewisser Sætze ausdrückte, dass dieselben im Geiste des Sprechenden sich hinter » andere, bedeutungsvollere Sætze gleichsam zurückschoben. »

Digitized by Google

Nicom. X, 2. 1173 1 et suiv.), ἥδεσθαι signifie ἐνεργεῖν κατὰ τὴν ἡδονήν, et ἡσθῆναι, μεταβάλλειν εἰς ἡδονήν, cette distinction n'est pas applicable aux verbes qui signifient une action; on rencontre alors à chaque page des exemples comme λέγειν, εἰπεῖν, comme λέγε, ἀνάγνωθι, où les deux temps deviennent absolument synonymes.

Charles THUROT.

---

231. — **Der Baumkultus der Germanen und ihrer Nachbarstæmme.** Mythologische Untersuchungen von Wilhelm MANNHARDT. Berlin, Borntræger. 1875. In-8°, xx-646 p. — Prix : 18 fr. 75.

Ce livre n'est que la première partie d'un travail considérable sur « les cultes » des bois et des champs »; il a déjà été préparé par diverses publications de l'auteur [1]. Il est difficile de rendre compte d'un pareil ouvrage, qui contient une masse vraiment énorme de faits, rassemblés avec patience et classés d'après les points de vue de l'auteur. L'*idée générale* du livre est ainsi exposée par M. Mannhardt lui-même dans le sommaire : « De l'observation de la végétation l'homme » primitif a conclu à une identité essentielle entre lui et la plante; il a attribué » au végétal une âme semblable à la sienne propre; c'est sur cette conception » fondamentale que repose le culte des arbres chez les peuples du Nord de » l'Europe ». Nous acceptons très-volontiers, pour notre part, cette formule générale, parfaitement conforme aux résultats obtenus dans d'autres directions sur l'état psychologique de l'humanité non civilisée, mais l'auteur, comme on devait s'y attendre, lui a donné une portée trop étendue et trop exclusive. Elle est souvent opposée aux systèmes d'interprétation mythique qui prévalent aujourd'hui, et tout en reconnaissant avec l'auteur qu'elle rend compte de plus d'un fait que ne saurait expliquer la mythologie comparée telle qu'on la pratique ordinairement, nous ne pouvons accorder qu'elle suffise à expliquer tous ceux dont il s'occupe. Les concepts, à la fois religieux et scientifiques, qui forment la base de toute mythologie se compliquent et s'enchevêtrent singulièrement chez tous les peuples : à côté de la conception qui fait regarder l'arbre d'abord comme un être animé, puis comme un être surnaturel, mille autres influences peuvent faire donner une importance religieuse à telle espèce où même à tel individu. Si l'on joint à cette première complication les emprunts et les imitations d'un peuple à l'autre qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des religions et des cultes, on se convaincra que tout système qui prétend soumettre à une explication unique un ordre de faits religieux aussi vaste que les cultes des bois et des champs est par là même condamné à bien des interprétations subtiles ou aventureuses. M. M. n'a pas échappé à ce danger, mais ses quelques erreurs n'empêchent pas qu'on ne doive reconnaître le mérite exceptionnel de son livre, admirer, outre l'immensité des recherches, la clarté et l'ordre qui y règnent, et le regarder comme un très-grand enrichissement de la science mythologique. —

---

1. Voy. par exemple *Rev. crit.* 1868, t. II, art. 171.

Digitized by Google

Il se divise en sept chapitres, dont nous allons donner les titres en y joignant ça et là quelques observations.

Ch. I (p. 5-71). *L'âme de l'arbre.* L'auteur établit ici sa thèse fondamentale, en l'appuyant des témoignages les plus divers et les plus intéressants. Un paragraphe particulièrement curieux est celui qui concerne l'influence attribuée à l'arbre sur les maladies de l'homme : on regarde celles-ci comme causées par des vers (conçus plus ou moins eux-mêmes comme des êtres surnaturels), et on pense que l'arbre peut les envoyer ou les rappeler, parce qu'on les assimile aux vers et aux insectes rampants qu'on trouve sous l'écorce de l'arbre. — Le § 15, sur le frêne Yggdrasill, contient une hypothèse qu'il serait trop long d'expliquer ici, mais qui paraît tomber dans le défaut indiqué plus haut : l'arbre cosmique appartient à une conception d'un tout autre ordre, autant qu'on peut en juger d'après tout ce que nous en savons (M. M. montre d'ailleurs, soit dit en passant, pour l'appréciation des textes eddiques, d'une valeur et d'une date si différentes, beaucoup de critique et la connaissance approfondie des derniers travaux). — Le sujet de M. Mannhardt était en lui-même bien assez étendu pour qu'on ne puisse songer à lui reprocher de ne pas l'avoir agrandi encore. Cependant il est certain que tout ce chapitre aurait gagné à ne pas se restreindre aux « Germains et à leurs voisins », et que sans parler de l'antiquité, on trouverait les rapprochements les plus frappants à faire à chaque page avec les croyances des peuples sauvages de toutes les parties du monde[1]. C'est qu'en effet ce qu'on pourrait appeler la basse mythologie, la mythologie sans dieux nettement individualisés, tend de plus en plus à apparaître, non plus comme le débris de l'ancienne religion germanique, ainsi que le voulait Grimm, non plus même simplement, d'après les théories aujourd'hui dominantes, comme le reste d'un fonds aryo-européen primitif, mais comme le patrimoine commun (avec des variantes locales innombrables) de l'humanité primitive presque entière. Cette idée est loin de contredire l'opinion essentielle de M. Mannhardt, et le résultat de ses recherches viendra fort utilement prendre sa place dans l'ensemble des investigations qui ont pour but principal de reconstituer pour nous, autant que faire se peut, l'état intellectuel de la race humaine à une époque bien antérieure à toute histoire.

Ch. II (p. 72-154). *Les esprits des bois.* « De la foule des âmes des arbres se » dégagent leurs représentants collectifs, les esprits des bois, êtres doués d'un » mouvement libre, mais dont la vie est cependant liée au sort des arbres; ils » manifestent leur existence dans le vent, et finissent pas agrandir leur notion en » celle de génie de la végétation. » L'auteur passe en revue toutes les croyances germaniques, slaves et celtiques aux « hommes des bois », à la « gente selvatica », aux « dames blanches, vertes », etc., et montre partout ces êtres fantastiques intimement associés soit aux arbres, soit en général à la végétation.

---

1. L'auteur ne se les est pas tout à fait interdits; mais il s'excuse d'en faire çà et là. Ce n'est pas assurément la science qui lui fait défaut; il a suivi rigoureusement le plan qu'il s'était prescrit.

Digitized by Google

Ch. III (p. 154-310). *L'âme de l'arbre comme génie de la végétation.* Poursuivant cette nouvelle idée dans tous ses développements, M. M. y rattache une foule d'usages, parmi lesquels le plus répandu est celui de la plantation du *mai,* qui, avec tous ses congénères, est étudié ici d'une façon absolument satisfaisante. L'un de ces congénères est l'arbre de Noël, planté au solstice d'hiver, et dont la bûche de Noël n'est qu'une variante[1]. M. M. nous donne des renseignements fort curieux sur la propagation de cet usage de l'arbre de Noël, presque identifié aujourd'hui avec la nationalité germanique, et que les Allemands portent avec eux dans tous les pays où ils se répandent. Ces renseignements se résument ainsi : « Au commencement du XIXe siècle il n'était connu que d'un » petit nombre d'Allemands ; c'est la réaction religieuse qui suivit la guerre de » l'indépendance et qui succéda à l'empire d'un rationalisme par trop sec qui en » favorisa l'extension.... Elle a marché de pair avec l'idée nationale.... Schleier- » macher dans sa *Fête de Noël,* parue en 1805, Tieck dans la nouvelle *la Nuit* » *de Noël,* ne parlent pas encore de l'arbre comme d'un élément de la fête à » Berlin. » — On remarquera dans ce chapitre une dissertation intéressante, mais peu concluante, sur les *Irminsûl.*

Ch. IV (p. 311-421). *Les esprits des bois conçus comme génie de la végétation sous forme humaine.* Il s'agit ici des représentations du génie de la végétation par des personnages humains, et entre autres des *rois* et *reines de mai.* Un grand nombre d'usages en apparence fort éloignés sont à bon droit rapprochés et s'expliquent l'un par l'autre. Cependant l'auteur paraît avoir été, ici, notamment en ce qui concerne les représentations symboliques où on emporte, où on noie, où on brûle le personnage qui représente la végétation épuisée (ou l'hiver), moins complet que pour d'autres parties.

Ch. V (p. 422-496). *Génies de la végétation; les noces de mai.* Sous cette rubrique sont rangés tous les usages où les génies de la végétation sont représentés par un couple ; on y remarquera le curieux paragraphe sur l'imitation par des couples humains de l'union symbolique du couple surnaturel, celui qui concerne la Saint-Valentin[2], et les nombreux usages relatifs aux nouveaux mariés.

Ch. VI (p. 497-566). *Génies de la végétation : feux.* Il s'agit du feu de Pâques, de Mai, de la Saint-Jean, etc. L'auteur rattache à ce groupe, — comme l'avait déjà fait M. Liebrecht en maintenant la puissance de l'usage sous une forme adoucie jusqu'à nos jours, — les sacrifices humains offerts par les Gaulois sous forme de mannequins d'osier brûlés avec les hommes qu'ils contenaient, et discute à ce propos minutieusement le témoignage des anciens sur ces sacrifices. Il revient ainsi sur un sujet qu'il avait déjà traité, mais avec moins de détails (voy. *Rev. crit.* 1868, t. II, p. 121).

---

1. Du moins d'après l'auteur ; nous aurions des réserves à faire à ce sujet.
2. Nous ne savons si M. M. a raison de regarder les usages relatifs à cette fête comme exclusivement anglaise d'origine et de considérer ceux qu'on trouve en France comme des emprunts faits à l'Angleterre. Nous croyons qu'on pourrait soutenir la thèse contraire.

Digitized by Google

Ch. VII (p. 567-640). *Génies de la végétation : Nerthus.* Dans ce chapitre, M. M. essaie de montrer que le fameux culte de Nerthus, qu'on ne connaît que par un passage de Tacite, appartient au cycle des fêtes du printemps. Il discute avec soin toutes les explications données avant lui, et soumet à son tour le texte de la *Germanie* à toutes les investigations possibles. Ce texte, — comme tant d'autres analogues, surtout chez Tacite, — est quelquefois obscur et vague. Cependant, quand on a pesé avec M. M. toutes les conjectures auxquelles chaque mot peut donner lieu, et qu'on relit ensuite dans son ensemble la description de l'historien romain, on ressent une impression très-différente de celle qu'il voudrait donner. La discussion de ce point spécial entraînerait trop loin; remarquons seulement qu'il est impossible de ne pas conclure des expressions de Tacite que Nerthus était une déesse, et que la promenade mystique qu'il décrit avait lieu non à époque fixe mais suivant l'inspiration du prêtre.

Nous ferons une dernière remarque en fermant ce livre important, fruit de tant de recherches et de tant de réflexions. L'auteur a rapporté un très-grand nombre de croyances et d'usages français; il a pris les uns dans les livres; quant aux autres, « ils sont extraits, nous dit-il, d'une grande collection qu'il m'a été donné de puiser en 1870 dans mes entretiens personnels avec des prisonniers de guerre. » Ainsi tandis que nous négligeons ces recherches, qui intéressent pourtant l'histoire de notre culture nationale, un savant allemand trouvait moyen de profiter de nos malheurs pour s'instruire sur des points que nos propres savants ignorent. On croit trop en France que la source des contes, des croyances, des coutumes populaires est tarie; il suffit de regarder attentivement pour la voir ruisseler encore sur le vieux sol celtique. Espérons que l'exemple de M. M. nous piquera d'honneur et nous vaudra prochainement en abondance des recueils de matériaux bien choisis pour notre mythologie populaire.

---

232. — **Les grandes figures de l'histoire.** *Henri IV et l'Église catholique* par M. l'abbé P. Feret, docteur en théologie, chanoine honoraire d'Evreux, aumônier du lycée Saint-Louis. Paris, Victor Palmé. 1875. In-8° de xv-485 p.

M. l'abbé Feret déclare, à la fin de son *Avant-propos*, qu'il s'est proposé de faire « une œuvre consciencieuse ». Ses lecteurs ne lui refuseront pas l'éloge d'avoir sérieusement étudié le sujet qu'il a choisi, et d'avoir sincèrement exposé, dans son récit et dans sa discussion, ce qu'il a cru être la vérité. Je ne serai pas d'accord avec lui sur tous les points, mais moins que personne je méconnaîtrai le zèle du chercheur et la bonne foi de l'historien.

M. F., pour écrire les deux parties de son livre : *Retour de Henri IV à l'église catholique* (p. 1-281) et *Henri IV dans l'église catholique* (p. 285-459) a consulté presque tous les ouvrages imprimés relatifs à la thèse qu'il a entrepris de soutenir, en commençant par l'*Histoire* du président de Thou et en finissant par celle de M. Guizot[1]. Il a consulté aussi un certain nombre de recueils manuscrits de la

1. Voir la liste des principaux ouvrages consultés, p. xiv et xv. M. F. ne paraît pas

Digitized by Google

Bibliothèque Nationale, particulièrement ceux de la collection Brienne[1]. En dehors même des documents qui concernent directement la question religieuse, il en a interrogé beaucoup d'autres qui lui ont fourni des citations assez curieuses, notamment celles (soit en vers, soit en prose) qui sont tirées (p. 450-459 et 475-480) de rares plaquettes publiées en 1610 et en 1611, à l'occasion de la mort de Henri IV[2].

Pour M. F., l'abjuration du fils de Jeanne d'Albret a été plus religieuse que politique. Pour la plupart des historiens, cette abjuration a été, au contraire, plus politique que religieuse. En d'aussi délicates matières, quand les preuves décisives font défaut, toute affirmation devient souverainement imprudente. Seulement, si l'on s'en tient à ce qui est le plus vraisemblable, si l'on examine d'un œil non prévenu toutes les circonstances, si l'on se préoccupe surtout du caractère du roi Gascon, on est amené à croire que l'opinion de M. l'abbé F. est erronée et à redire, avec M. Guizot, « que la part du patriotisme a été la plus grande dans » l'âme de Henri IV, et que le sentiment de ses devoirs de roi envers la France » en proie à tous les maux de la guerre civile et de la guerre étrangère a été le » mobile déterminant de sa résolution. » Le grand bon sens et le grand bon cœur de Henri IV avaient merveilleusement compris que le changement de religion, c'était le salut du pays. D'autres motifs, d'un ordre moins relevé, ont pu se joindre à celui-là, et la noble ambition de faire cesser les malheurs de la patrie a pu très-bien être accompagnée du vif désir de garder une couronne, sans cela, toujours vacillante, mais de telles considérations ne sont entrées dans la décision prise le 23 juillet 1593[3] que comme quelques grains d'alliage entrent dans une pièce d'or.

Un autre point que je ne saurais concéder à M. F., c'est que Henri IV ait jamais eu la pensée d'instituer sur les ruines de la vieille Europe une république chrétienne (p. 343 et suiv.). Ce ne sont pas les esprits à la fois aussi fortement et aussi finement trempés que l'était celui du Béarnais, qui se lancent ainsi dans les illusions et les utopies. Les rêveries qui nous ont été conservées par les *Œconomies royales* ont pu charmer les longs ennuis de Sully disgracié : j'ose

---

avoir connu un travail spécial de l'ingénieux historien de Louis XIII, M. A. Bazin, travail intitulé : *L'abjuration de Henri IV* (*Études d'histoire et de biographie*, 1844). Il ne cite non plus nulle part les remarquables pages des *Causeries du Lundi* sur Henri IV et sur Sully. Enfin, je constate avec regret qu'il n'a pas songé à utiliser l'important ouvrage sur le pape *Sixte-Quint* par M. le baron de Hübner (1869, librairie Franck, 3 vol. in-8°).

1. M. F. n'aurait-il pas trouvé quelque avantage à rapprocher du volume 137 de la collection Brienne le volume 10198 du Fonds français, qui est rempli de pièces sur la conversion de Henri IV? ces pièces (à l'état de copie) s'étendent de 1572 à 1595.

2. M. F. emprunte aussi de piquants passages (p. 108-112) au pamphlet qui parut à Paris, le 19 août 1593, sous ce titre : *Le banquet et après-disnée du conte d'Arète, où il se traicte de la dissimulation du roi de Navarre, et des mœurs de ses partisans* (in-8°). M. F. ajoute que le volume est « attribué au ligueur Louis d'Orléans. » Le virulent pamphlet lui est attribué avec d'autant plus de raison, que son nom se lit en tête de l'édition d'Arras (même année).

3. M. F. établit très-bien cette date et quelques autres dates qui ont été mal indiquées par Pierre de L'Estoile, Davila, M. Poirson, M. Henri Martin, etc. Voir les notes des pages 67, 81, etc.

Digitized by Google

assurer qu'elles n'ont jamais séduit un prince qui connaissait trop les difficultés de la politique pour se risquer dans de chimériques entreprises. De même qu'il faut, paraît-il, laisser à Sully la responsabilité du bon mot sur Paris et la messe tant de fois cité comme étant de Henri IV, de même il faut lui laisser la responsabilité des vastes et irréalisables plans qu'il attribue à son héros.

Ces réserves faites, je louerai dans le livre de M. F. de bonnes pages sur le cardinal du Perron, sur le cardinal d'Ossat, sur le cardinal de Joyeuse, principalement de bonnes pages sur Henri IV. Même après tous les recommandables travaux dont ce prince a été l'objet, le travail de M. F. est digne d'attention, et je ne voudrais pas que les contestables théories de l'auteur empêchassent qui que ce fût d'apprécier ce que le reste du livre a d'utile et d'intéressant.

T. DE L.

---

233. — **Leibnitz und Baumgarten**, ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Æsthetik von Johannes SCHMIDT, Dr phil. (Hierin eine ausführliche Kritik æsthetischer Grundanschauungen Lotze's und Zimmermann's). Halle, Lippert'sche Buchhandlung. 1875. In-8°, viij-122 p. — Prix : 3 fr. 80.

On sait comment Baumgarten, en établissant une distinction tranchée entre la connaissance inférieure ou sensible et la connaissance supérieure ou rationnelle, a jeté les bases de l'esthétique; M. Joh. Schmidt s'est proposé de rechercher en quoi le fondateur de cette science nouvelle avait été devancé par Leibnitz et ce qu'il devait au célèbre philosophe. C'est seulement après une analyse des ouvrages où se trouvent exposées les idées de Baumgarten sur l'art, — ouvrages moins inconnus qu'il ne le suppose, — que l'auteur aborde la question qu'il s'est proposé d'élucider. Il montre que non-seulement l'idée de forme a été introduite d'abord par Leibnitz dans la philosophie moderne, mais que c'est lui aussi qui le premier a assigné au beau son domaine propre dans l'esprit humain. Puis vient l'examen des emprunts que Baumgarten a faits aux doctrines de Leibnitz ou du profit qu'il en a su tirer. Dans toute cette recherche M. J. Schmidt fait preuve d'une pénétration incontestable. Il me semble cependant qu'il tend trop à augmenter, aux dépens de son successeur, le mérite de Leibnitz, non en lui attribuant des opinions qu'il n'aurait point eues, mais en supposant que Baumgarten en ait plus profité qu'il ne l'a fait réellement. Que l'idée première de « notions obscures » se retrouve déjà dans Leibnitz, cela est parfaitement vrai, mais il ne l'est pas moins qu'à Baumgarten revient le mérite d'avoir opposé à la connaissance rationnelle la *gnoseologia inferior,* ce qui est la base même de son système esthétique.

Dans le cours de son étude, M. Schmidt apprécie les théories de R. Zimmermann et de Lotze, dont il fait, surtout de celles du premier, une critique sévère. Son travail se termine par l'examen de la différence qui existe entre le réalisme qu'il condamne et le naturalisme qu'il approuve. Sa doctrine se résume dans cette proposition exposée, p. 115, que « le besoin esthétique n'est satisfait que

Digitized by Google

par la représentation d'une réalité déterminée », point de vue d'où il approuve et justifie le précepte de l'imitation de la nature repris par Zimmermann. Si ce petit ouvrage manque parfois de clarté dans l'exposition, si les questions s'y mêlent aussi souvent d'une manière fatigante pour l'esprit du lecteur, il n'en témoigne pas moins d'une connaissance approfondie du sujet et d'un véritable talent d'analyse. On sent que c'est un début, mais c'est un début qui promet.

C. J.

---

234. — **Les Contes de Charles Perrault**, avec deux Essais sur la Vie et les Œuvres de Perrault et sur la Mythologie dans ses Contes, des Notes et Variantes et une Notice bibliographique par André Lefèvre. Paris, Lemerre. 1875. In-12, lxxx-182 p. — Prix : 2 fr. 50.

La charmante collection Jannet, qui est maintenant entre les mains de l'éditeur Lemerre, vient de s'enrichir d'un de ses meilleurs volumes. Malgré les soins que M. Giraud avait apportés à son édition des Contes de Perrault, le texte n'avait pas été revu avec l'exactitude minutieuse qu'a apportée à cette tâche M. André Lefèvre, et il n'avait pas été accompagné des variantes, souvent intéressantes, des éditions originales. A ce texte excellent et qu'il n'est pas téméraire d'appeler avec l'éditeur « définitif », M. L. a joint une double introduction[1]. La première est une biographie de Perrault, écrite avec esprit, avec sobriété, et donnant de cette agréable et honnête figure une idée parfaitement exacte, en même temps qu'elle « dispense de la lecture de ses œuvres choisies ». La seconde est un *Essai sur la mythologie dans les Contes de Perrault*. M. L. rappelle en commençant le livre de M. Husson, la *Chaîne traditionnelle*[2]. « Ce livre », dit-il, « bien qu'amicale-» ment malmené dans la rigoureuse *Revue critique* (nous ne contestons pas la » justesse des objections), a pleinement réussi; succès qui nous rassure et nous » encourage. Dans une champ plus restreint, avec une allure plus dégagée » encore et plus mondaine, nous encourons volontiers les mêmes critiques, » compétentes et d'avance acceptées. *Il s'agit ici d'être lu.* » Nous avouons ne pas bien comprendre le sens de cette dernière phrase, ni comment on a plus de chances d'être lu en s'en tenant à des généralités assez vagues qu'en donnant des renseignements précis; mais la bonne grâce avec laquelle l'auteur va au devant de la critique est faite pour la désarmer, et nous n'aurons pas le pédantisme de lui dire qu'il met en pratique le *Video meliora proboque, Deteriora sequor*. Les défauts et les mérites du livre de M. Husson se retrouvent en effet dans cet *essai*, et nous pouvons nous borner à renvoyer nos lecteurs à ce que nous en avons dit. Nous insisterons seulement sur une observation que nous avons présentée déjà et à laquelle on ne saurait accorder trop d'importance. C'est la nécessité de

---

1. N'oublions pas une notice bibliographique, très-complète pour les anciennes éditions, qui termine le volume.
2. Voy. *Rev. crit.* 1874, t. II, art. 145.

Digitized by Google

distinguer dans une suite entre les éléments qui la constituent réellement et les traits qui n'y sont qu'accessoires, récents et fortuits. M. L., comme M. Husson, à complètement négligé ce travail de critique. Il s'étend par exemple sur le caractère mythique du chat, à propos du *Chat botté ;* mais le héros de ce conte n'est un chat que dans un certain nombre de versions; dans les plus anciennes il est remplacé par un renard, dans d'autres par un chien, etc.[1] Tout ce qui est dit sur le nom de Barbe-Bleue est également inopportun : ce n'est qu'un des noms très-nombreux par lesquels on désigne chez vingt peuples différents le héros de cette histoire, très-altérée dans sa forme française. Le seul moyen de reconnaître dans un conte le fond traditionnel des altérations postérieures est de le comparer avec ses congénères chez les autres peuples. M. L. a à peine essayé ce travail qui, si nous ne nous trompons, aurait été plus intéressant pour le lecteur que les rapprochements plus ou moins ingénieux de la haute mythologie. Il n'a pas été toujours très-heureux quand il a tenté quelque recherche de ce genre. Ainsi le conte russe qu'il compare avec Griselidis est visiblement sorti de la nouvelle de Boccace, dont jusqu'à présent on ne connaît pas les origines. M. L. dit à deux reprises que Boccace a pris ce récit « dans nos fabliaux ». S'il pouvait dire dans lequel, il aurait fait une jolie trouvaille d'histoire littéraire. — A côté de l'explication mythique, plus ou moins solide, des contes de Perrault, on voudrait que M. L. eût plus insisté sur l'histoire de ces contes en France avant Perrault, sur les traces de leur existence au moyen-âge, à la renaissance, au XVIIe siècle[2], sur les voies par lesquelles ils sont arrivés à l'auteur, et surtout sur la part personnelle qui lui revient dans leur rédaction. On est étonné de ne trouver nulle part la critique des contes à ce dernier point de vue. Perrault a eu le rare et grand mérite de sentir instinctivement le charme des contes d'enfants, et de reproduire, quelquefois avec une fidélité et un bonheur qu'on n'a pas surpassés, les formules traditionnelles et les expressions naïves dont ils sont pleins, mais en même temps il y a mis du sien, comme dans les scènes d'amour, dans les descriptions, dans des plaisanteries souvent fort plates et toujours parfaitement déplacées. M. L. a parfaitement vu ce mélange et l'a en passant finement apprécié, mais nous pensons qu'il aurait pu en analyser les éléments d'une façon instructive et avec grand profit pour le goût du public, qui, en France, n'a pas encore appris suffisamment à apprécier dans leur vrai caractère les traditions populaires, et qui notamment dans les contes de Perrault est trop porté à admirer en bloc ce qui est bon et vieux et ce qui est médiocre et ajouté.

Il résulte de ces observations qu'il reste encore place pour un commentateur

---

1. Voy. *Rev. crit.* 1874, t. II, p. 2.

2. En parlant du goût pour les contes qui règna dans les dernières années du XVIIe s. M. L. dit : « Les manuscrits enfouis par Conrart dans un silence prudent, et qui dorment » à l'Arsenal, sont pleins de ces exercices. » Il doit y avoir là une méprise, Conrart étant mort une trentaine d'années avant la publication des *Contes* de Perrault, qui furent le premier essai dans ce genre. Si M. L. connaissait réellement des contes dans les manuscrits de Conrart, il aurait bien dû les indiquer.

Digitized by Google

de Perrault. Mais nous laisserions à nos lecteurs une impression très-fausse si nous ne disions pas expressément en terminant que l'essai de M. Lefèvre offre une lecture fort agréable, semée d'idées heureuses très-bien exprimées et de vues presque toujours justes, et qu'il ajoute un véritable prix à cette jolie édition que recommande, — outre son exécution si élégante et son prix si modique, — l'excellente constitution du texte et la notice littéraire qui le précède.

G. P.

---

235. — A. DE GUBERNATIS, **F. Dall' Ongaro e il suo epistolario scelto.** Firenze. 1875. In-8°, 400 p. — Prix : 6 fr.

François Dall' Ongaro est une des figures intéressantes de l'Italie moderne. Né en 1808 dans la province de Trévise, il fut élevé au séminaire et se destina à l'état ecclésiastique; mais ayant voulu se servir de la chaire pour y prêcher des idées libérales et humanitaires, il se vit interdire la prédication et il dut gagner sa vie en donnant des leçons dans diverses familles. Pendant ce temps, son talent d'écrivain et de poète s'était révélé; il s'exerçait avec une égale facilité dans la ballade, la canzone, le stornello, la nouvelle, le drame. En 1838 il devint directeur de la *Favilla*, journal littéraire de Trieste et passa dans cette ville les huit années les plus heureuses de sa vie. La *Favilla* cessa de paraître en 1846. Peu de temps après, le mouvement révolutionnaire en Italie, commencé par Pie IX et qui bientôt devait se retourner contre lui, éclatait. Dall' Ongaro s'y jeta avec toute l'impétuosité d'une nature naïve et enthousiaste. D'abord à Rome, où il fut un des admirateurs des réformes pontificales, il passa à Venise quand celle-ci se souleva contre l'Autriche. Expulsé peu après par ordre de Manin pour un article imprudent, il retourna à Rome où il partagea l'héroïque et malheureuse destinée de l'éphémère République de Mazzini et de Garibaldi. Il dirigea le Moniteur du gouvernement révolutionnaire. Pendant les années qui suivirent, sa destinée fut celle de la plupart des patriotes italiens : l'exil souvent accompagné de la misère. Il résida successivement en Suisse, en Belgique, en France. Mais dès que le gouvernement piémontais indiqua clairement son intention de se mettre à la tête du mouvement unitaire, Dall' Ongaro se rallia à lui. Il rentra en Italie en 1858, et depuis lors partagea son temps entre la poésie, les beaux arts et ses fonctions de professeur de littérature dramatique, d'abord à Florence, puis à Naples. Cette dernière période de sa vie, où les rêves de sa jeunesse semblaient enfin réalisés, fut empoisonnée par les attaques dont il fut l'objet, tantôt comme ancien mazzinien tantôt comme républicain rallié à la monarchie, et par l'insuccès de ses cours. Il mourut le 10 janvier 1873.

Le volume que vient de publier M. de Gubernatis se divise en deux parties; la première est une sorte d'essai biographique pour lequel M. de G. a tiré un heureux parti des lettres et des poésies de Dall' Ongaro; la seconde contient un choix des lettres de Dall' Ongaro et de celles qui lui furent adressées par des hommes de lettres, par des hommes politiques, par des amis et par des amies. Quand je

Digitized by Google

dis : *un choix*, cela veut dire simplement que la correspondance n'est pas complète ; car le triage ne paraît pas avoir été fait avec une grande rigueur. Beaucoup de lettres insignifiantes sont publiées ; et M. de G. nous avertit lui-même que d'autres beaucoup plus intéressantes sont restées inédites. Des lettres à Nina, l'amour le plus profond et le plus vif qu'ait ressenti Dall' Ongaro, deux seulement, très-belles il est vrai, nous sont données. — Néanmoins cette correspondance est du plus vif intérêt. — Nous y avons surtout remarqué les lettres de N. Tommaseo, le philologue patriote, l'ami le plus ancien et le plus fidèle de Dall' Ongaro, esprit supérieur, plein de pénétration et de finesse, qui modère par son sage scepticisme l'enthousiasme trop crédule du poète ; et une série de lettres de Mazzini (nos 167 à 177) qui donnent la plus vivante image de l'activité infatigable, du désintéressement héroïque de l'homme extraordinaire en qui s'était incarnée l'idée de l'unité italienne. La lettre 172, consacrée à l'exposition de ses idées religieuses, est une des plus remarquables. Quant aux lettres de Dall' Ongaro, on y retrouve cette facilité harmonieuse, cette bonne grâce spirituelle qu'on admire dans ses canzoni et dans ses stornelli, mais aussi quelque chose d'un peu banal et superficiel, peu d'énergie et de profondeur dans la pensée. M. de G., que sa bienveillance naturelle et son rôle de biographe disposaient plus à l'éloge qu'au blâme, n'a pas assez indiqué, à notre avis, les lacunes graves du talent et du caractère de Dall' Ongaro. Il va jusqu'à lui faire un mérite de ses faiblesses, en particulier de ce qu'il appelle dans une élégante périphrase « son admiration pour toutes les formes du beau », et sur d'autres points il donne à la pensée de l'écrivain une netteté qu'elle n'a jamais eue. Il le tire à lui avec un zèle par trop ingénieux. Il voudrait effacer de la vie de son héros l'admiration enthousiaste que le poète patriote a eue pour Pie IX, et faire croire que Dall' Ongaro n'a jamais admiré Pie IX lui-même, mais les idées de liberté que le pape représentait pour les Italiens dans les premiers mois de 1848. La lettre 33 suffit à lui répondre. Elle témoigne des vrais sentiments de Dall' Ongaro qui était heureux de recevoir les encouragements et la bénédiction du pape et qui, même après sa fuite à Gaëte, conservait pour Pie IX on ne sait quelle affectueuse vénération (voy. lettres 43, 44).

Dans le chapitre intitulé : *Sentiments religieux*, M. de G. veut que Dall' Ongaro en soit arrivé à ne pas reconnaître d'autre Dieu que la conscience individuelle. Cette opinion est contredite par plusieurs passages de la correspondance et surtout par la lettre très-intéressante citée presqu'en entier par son biographe (p. 26-32) et dans laquelle Dall' Ongaro exprime des convictions spiritualistes très-nettes, tout-à-fait analogues à celles de Mazzini dont nous parlions tout-à-l'heure, la foi dans une révélation progressive de Dieu par l'humanité. Ce qui est vrai c'est que Dall' Ongaro n'avait pas une grande consistance dans ses idées, qu'il subissait un peu l'influence de ceux qui l'entouraient, et surtout qu'il ne voulait pas scandaliser ses amis libres-penseurs sans pour cela renoncer aux idées qui charmaient son imagination et son cœur. Mais le matérialisme et l'athéisme lui ont toujours été antipathiques.

Je crois que M. de G. n'aurait pas diminué Dall'Ongaro en accentuant davan-

Digitized by Google

tage ses côtés faibles. Il aurait donné de lui une image plus vivante. Ce sont les critiques qui donnent du prix aux éloges. Une bienveillance trop universelle leur ôte toute valeur. M. de G. dit quelque part qu'avec Montanelli et Dall' Ongaro l'Italie n'a rien à envier à la gloire de Kœrner et de Byron. Ce sont là des exagérations qui diminuent, au lieu de les grandir, ceux qui en sont l'objet. Passe encore pour Kœrner; mais évoquer le nom de Byron à propos de Dall' Ongaro!

M. de G. nous trouvera peut-être bien sévère et nous accusera de sécheresse. Récemment dans un article de la *Perseveranza*, tout en donnant à la Revue Critique et à ses rédacteurs des éloges auxquels nous avons été très-sensibles, il leur a reproché de manquer d'enthousiasme, presque de manquer de cœur. Il les compare à des botanistes qui ne se sont jamais oubliés à respirer le parfum d'une fleur, à des naturalistes qui connaissent à merveille l'anatomie du rossignol, mais n'ont jamais écouté son chant. Que M. de G. se rassure : les rédacteurs de la Revue Critique ne sont pas si insensibles; mais ils pensent qu'il n'est pas très-utile d'exprimer longuement le plaisir que leur cause un chant ou un parfum, car cela n'apprend rien ni à ceux qui le connaissent ni à ceux qui ne le connaissent pas. Ils jugent plus utile d'analyser, de définir, de comparer ce qui est susceptible d'analyse, de définition et de comparaison, et puis de dire : sentez et écoutez; lisez et admirez! C'est ce que nous disons aujourd'hui : Lisez le volume que M. de G. vient de publier, vous y apprendrez à connaître une âme noble et chaleureuse qui a contribué pour sa part à donner à sa patrie la liberté et l'unité, qui par son drame *Il povero Forneretto* a rendu plus rare l'application de la peine de mort; qui, s'il n'a pas réussi, comme il l'espérait, à donner *une Marseillaise* à l'Italie, a du moins laissé quelques petits poëmes, d'une forme vive et légère sans doute, mais animés d'un vrai souffle poétique et qui méritent de lui survivre[1].

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 26 novembre 1875.

M. Léopold Delisle, faisant fonction de secrétaire en l'absence de M. Wallon, lit les lettres des candidats à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Brunet de Presle. Ces candidats sont au nombre de quatre, MM. Barbier de Meynard, Boutaric, Bréal et Liger. MM. Boutaric et Bréal s'étaient déjà présentés précédemment; M. Bréal, aux titres qu'il avait fait valoir, ajoute son ouvrage nouveau sur les *tables eugubines*. M. Barbier de Meynard

---

1. Voy. la ballade l'*Usca*, les pièces à Nina. Dans sa lettre à Mme Ida de Duringsfeld (n° 222), Dall' Ongaro donne de son activité littéraire un aperçu très-intéressant et où il indique avec justesse la valeur de ses œuvres et l'influence qu'elles ont exercée.

Digitized by Google

énumère ses travaux relatifs à l'orient, dans lesquels il a étudié de préférence les textes arabes et persans qui intéressent l'histoire des états et de la civilisation. M. Liger a joint ses ouvrages à sa lettre (v. la dernière séance). L'académie se forme en comité secret pour discuter les titres de ces candidats.

M. Casati, de Lille, se porte candidat à une place de correspondant de l'académie.

M. Duruy commence la lecture d'un mémoire sur le régime municipal romain pendant les deux premiers siècles de l'empire. Les textes insérés au Digeste ne font connaître que l'administration romaine de la fin de l'empire, après le 3e siècle. Le régime municipal en vigueur pendant les deux premiers siècles n'a été révélé que par l'étude des inscriptions. Ce qui caractérise le régime de cette époque, c'est la grande part d'indépendance qui était laissée aux cités. La plupart élisaient librement leurs magistrats, qui exerçaient la juridiction. Il y avait seulement un droit d'appel des magistrats municipaux aux gouverneurs des provinces. Mais ceux-ci même n'étaient que des citoyens chargés d'une mission temporaire, non des fonctionnaires de profession. Jusqu'au 3e siècle, dit M. Duruy, les Romains n'ont pas connu ce que nous appelons des fonctionnaires.

Ouvrages déposés : ROUDAIRE, Sur les travaux de la commission chargée d'étudier le projet de mer intérieure en Algérie; Paris, 1875, brochure in-8°. — Michel BRÉAL, Les tables eugubines (26e fascicule de la Bibliothèque des hautes études, sciences historiques et philologiques); Paris, 1875, in-8° et in-folio. — GILBERT de Mons, Chronique de Hainaut, traduite par le marquis de GODEFROY MÉNILGLAIZE; Tournai, 1874, in-8°. — PERROT, Inscriptions inédites d'Asie-Mineure (extrait de la Revue archéologique).

Ouvrages présentés de la part des auteurs : — par M. Renan : I diplomi greci ed arabi di Sicilia pubblicati nel testo originale, tradotti ed illustrati da Salvatore CUSA, Palermo, 1868, in-folio (1e partie du t. I, contenant seulement des textes, dont la traduction et le commentaire seront donnés plus tard; cette publication doit comprendre toutes les pièces de l'époque normande et de l'époque souabe, écrites en grec ou en arabe, conservées aux archives des églises de Palerme, Montréal, Messine et Cefalù); — *par M. de Wailly :* Recueil de poésies françoises du XVe et du XVIe siècle, morales, facétieuses et historiques, réunies et annotées par MM. Anatole de MONTAIGLON et James de ROTHSCHILD (10e volume d'une collection commencée par M. A. de M. et continuée avec la collaboration de M. J. de R.; contient plusieurs pièces d'un intérêt historique); — *par M. Derenbourg :* J. HALÉVY, La prétendue langue d'Accad, brochure in-8°; — *par M. de Rozière :* E. BOUTARIC, Des origines et de l'établissement du régime féodal, et particulièrement de l'immunité (mémoire lu à l'académie, revu et augmenté).

Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **11 Décembre** — **1875**

Sommaire : 236. Hymnes du Rigveda, tr. p. GELDNER et KAEGI, avec le concours de ROTH. — 237. BRISSAUD, l'Administration anglaise et le mouvement communal dans le Bordelais. — *Correspondance :* Lettre de M. Magnabal. — *Variétés :* P. P. Dobrée. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

236. — **Siebenzig Lieder des Rigveda,** übersetzt von Karl GELDNER und Adol KAEGI, mit Beiträgen von R. ROTH. Tübingen, Laupp. 1875. 1 vol. in-12, xiv et 176 p. — Prix : 4 fr.

Soixante-dix hymnes formant seulement la quatorzième partie environ du Rig-Véda, mais choisis de façon à donner une idée du livre entier, et, sous réserve des difficultés que présente encore l'intelligence du texte, rendus avec une fidélité remarquable dans une traduction imitant les mètres mêmes de l'original et accompagnée de commentaires concis donnant le nécessaire, aux indianistes d'une part, et de l'autre au grand public, telle est la matière de cette publication[1]. Elle est de celles qu'il serait superflu de louer longuement et que recommande assez le nom de leur auteur. Car pour un étranger qui ne peut bien apprécier le mérite littéraire des traductions métriques exécutées pour la plus grande partie par les deux élèves de M. Roth, leur maître est le véritable auteur de la publication entière dont il paraît prendre du reste, en signant seul la préface, toute la responsabilité. Or on sait ce qu'a fait M. R. pour les études védiques. En disant (p. vj) qu'il a voulu montrer à quel point étaient arrivées l'exégèse et la critique du Véda, il n'ajoute pas, mais il aurait eu le droit, et nous avons le devoir de le faire, que c'est à lui que ces résultats sont dus pour la plus forte part. Quand on songe à ce qu'était l'interprétation védique lorsqu'a commencé la collaboration de M. R. au dictionnaire de Pétersbourg, et quand on constate l'état où il la laisse au moment où cette grande tâche touche à sa fin, le sentiment qu'on éprouve est celui d'une admiration et aussi d'une gratitude qui, sans méconnaître les contributions des autres védistes ses contemporains, MM. Max Müller, Benfey, Aufrecht, Weber, Haug, Muir, Whitney, Ad. Régnier, et les autres[2], à l'œuvre à laquelle il s'était presque exclusivement voué, lui fait honneur d'avance des progrès qu'une génération nouvelle peut espérer réaliser après lui, et rattache comme élèves à son enseignement écrit ceux mêmes

1. Elle avait été préparée par un article de M. Roth dans la *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*. XXIV, p. 305.
2. M. Grassmann appartient plutôt, au moins par la date de l'apparition de son lexique, à la génération nouvelle.

Digitized by Google

qui n'ont pas eu l'honneur et le profit d'entendre sa parole vivante. En faisant l'entreprise aventureuse de critiquer en détail l'œuvre où les résultats de ce long labeur sont enfin mis à la portée du grand public, je tenais avant tout à rendre cet hommage au maître : j'ose espérer qu'il excusera la hardiesse d'un disciple ignoré, s'il pense que la fidélité de l'élève doit s'attacher, moins aux résultats obtenus qu'à la méthode qui a permis de les atteindre et qui peut servir encore à les perfectionner.

Cette méthode, indépendante de la prétendue tradition hindoue, sans négliger les données que peuvent fournir, — en deçà de la période védique la linguistique et, à la condition d'une extrême prudence, vu l'état rudimentaire de cette science, la mythologie indo-européenne, — au delà l'étude des rites et des mœurs brâhmaniques, — consiste avant tout dans la comparaison de tous les passages des hymnes où se rencontre un même mot, où se devinent des conceptions analogues. Il est clair d'ailleurs qu'on ne peut avoir pratiqué longuement cette méthode sans avoir aussi conçu sur le caractère général du livre qu'on cherche à expliquer une théorie quelconque, qui devient à son tour, et très-légitimement, un facteur important de l'exégèse dans les cas particuliers. Entre plusieurs interprétations du Rig-Véda, différentes mais également systématiques dans le bon sens du mot, la critique définitive d'une génération, qui ne sera peut-être pas encore la prochaine, choisira plus aisément qu'entre des collections bigarrées d'explications restées sans cohésion entre elles. Il sera temps alors d'ailleurs de les corriger s'il y a lieu l'une par l'autre, et le rôle de l'éclectisme est de clore un développement scientifique, et non de le commencer ou même de le poursuivre. L'important est que les applications de la théorie favorite ne dépassent jamais les limites imposées par la méthode commune qui relie entre elles nos recherches indépendantes, et qui nous juge plus sûrement encore qu'elle ne nous conduit : car si nous ne sommes pas toujours certains en la suivant d'arriver au but, nous le sommes du moins d'errer en l'abandonnant.

Pour M. R., comme, il faut le dire, pour la plupart des védistes dont l'idée a d'ailleurs été souvent exagérée jusqu'à la caricature par les purs mythologues, le meilleur sens qu'on puisse trouver à un passage védique sera toujours le plus simple, — s'il s'agit de mythologie, le plus strictement naturaliste, — et en général le plus universellement « humain. » J'ai le regret, car je sens ce qu'a de dangereux un isolement, moins complet pourtant qu'on ne pourrait le croire[1], de ne pas partager sur ce point l'opinion dominante. Le Rig-Véda me semble imprégné dans presque toutes ses parties de spéculations théosophiques, portant principalement sur l'idée de la toute-puissance du sacrifice, laquelle revêt toutes les formes, même la forme décidément mythologique. Peut-être vais-je me classer moi-même aux yeux de M. R. parmi ces « originaux » (Sonderlinge p. vij) qui aiment ce qui est « embrouillé et rebutant »; non pas pourtant comme nécessai-

1. Sans parler de M. Haug, avec lequel je ne suis pas sûr du reste de m'entendre beaucoup mieux, je citerai certains passages des articles de M. Barth dans la *Revue* : 1872, II, p. 51, 280, etc.

Digitized by Google

rement plus « antique, » mais comme spécialement *védique*. Il semble cependant que pour quiconque cherche moins dans le Rig-Véda des jouissances esthétiques qu'un enseignement historique, en prenant le mot histoire au sens le plus large, ce qui est spécialement védique doit offrir plus d'intérêt que ce qui serait universellement « humain. » Aussi bien, et quoiqu'une interprétation qui ne révélerait rien de nouveau à son propre auteur aurait toujours quelque chance d'avoir été tirée de son fonds antérieur, plutôt que du texte même, il est clair que l'intérêt plus ou moins grand qu'elle peut offrir n'est pas un critérium suffisant pour en éprouver la justesse. Ne pouvant prendre occasion de cet article pour exposer et défendre une théorie personnelle, j'éviterai, autant que faire se pourra, de porter la polémique sur le domaine des systèmes, et tâcherai de la maintenir sur celui de la méthode où je suis plus sûr d'être, d'abord compris, et quelquefois peut-être approuvé. On peut, ce semble, reprocher à M. R. d'avoir, — soit pour retrouver dans un hymne entier ou dans un passage isolé la simplicité de pensée qu'il y cherche, soit même sans ce motif, — recouru trop facilement aux moyens suivants.

Les sens ou les modes d'emploi d'un même mot sont multipliés à l'excès, quelquefois même un sens est supposé pour un seul passage. Le cas est surtout grave lorsque par exemple dans le vers VII. 87. 4 l'attribution au mot *padá* du sens, d'ailleurs inconnu aux hymnes, de « mot, parole » (sans parler de l'interprétation, proposée il est vrai sous forme dubitative, du mot *ǵhnyā*, fixé comme nom de la vache, dans le sens étymologique d' « indestructible, éternelle, ») défigure un mythe aussi arrêté que celui de la « PLACE cachée de la *vache* » *padám gór ápagūlham* IV. 5. 3, cf. 10, appelée ailleurs la place de l'oiseau IV. 5. 8 et *passim*, (et celui de la vache aux trois fois sept formes IV. 1. 16, évidemment équivalent à celui des trois fois sept vaches[1] IX. 70. 1, et des trois fois sept rivières IX. 86. 21, X. 64. 8). — Voici maintenant un exemple assez frappant qui montrera comment la préoccupation de trouver un sens qui se rapporte à la vie ordinaire a pu obscurcir la signification d'un mot et d'une phrase parfaitement clairs si l'on s'en tient à la notion du culte. Il s'agit du mot *admasád* I. 124. 4 et de l'interprétation déjà critiquée par M. Haug (*Gött. Anz.* 1875, p. 79[2]) qui du reste veut en substituer une moins heureuse encore, le sens qu'il propose d'après le Nirukta étant sans autre application védique, et paraissant d'ailleurs étymologiquement inadmissible. *Admasád* signifie bien « convive » mais l'application de ce mot à Agni VIII. 44. 29 (cf. VI. 4. 4 et VIII. 43. 19), et à ceux dont la prière a été exaucée VII. 83. 7, montre que le festin dont il s'agit est celui du sacrifice, en sorte que le mot peut passer pour synonyme de « prêtre ». L'aurore réveille

1. Cf. encore les vaches qui ont beaucoup de cornes (expression équivalente à beaucoup de vaches), dont on veut faire des étoiles *scintillantes* (!) I, 154, 6.

2. A propos du même hymne, I, 124, M. Haug dont la critique atteint M. R. en passant par dessus son disciple M. Delbrück, propose aussi des interprétations nouvelles de 7 *a* et de 7 *b* : la coutume à laquelle ferait allusion le premier pâda a plus de chances que l'autre d'être védique ou généralement âryenne. D'ailleurs le mot *gárta*, quoique assez obscur, a trop d'emplois dans la mythologie védique pour qu'on puisse les négliger ici.

Digitized by Google

donc ceux qui dorment, non comme un hôte (qui arrive le matin!) mais comme le prêtre qui appelle au sacrifice. C'est une raison de plus d'accepter le sens littéral du premier pâda : « Elle a fait apparaître des trésors comme *Nodhas*, » (dont on propose de faire par une hypothèse gratuite « le marchand »), c'est-à-dire comme le prêtre Nodhas a comblé, lui aussi, le sacrifiant de biens, grâce à l'efficacité de ses sacrifices. — Passons en revue quelques autres mots. Au vers I. 152. 6, *āsâvívāsan* ne saurait signifier que : « honorant avec la bouche » c.-à-d. avec une prière. — Le mot *asuryà* semblerait mieux traduit par le terme de « souveraineté divine » (cf. VI. 20. 2) que par les expressions vagues de « Gottheit » IV. 42. 2, VI. 74. 1, ou de « Lebensfülle » II. 33. 9. Encore moins admettrais-je le sens proposé II. 27. 4; je comprends « conservant leur » pouvoir suprême » (cf. II. 33. 9 et VI. 74. 1). — Pourquoi donner pour un seul passage VII. 61. 2 le sens d'enthousiasme au mot *krátvā* si souvent employé au commencement d'une phrase qu'il est devenu une sorte de *cheville*, comme encore au vers VII. 76. 1 où je rapporterais *devânām* à *cákshuh*? — Le mot *yavrí* « enveloppe » ne paraît pas avoir pris le sens de corps, même au vers I. 116. 10 (p. 44, note 4[1]) et encore moins au vers IV. 42. 1 où l'on veut préciser ce sens par l'adjectif *upamá* « l'enveloppe la plus *voisine* » (de l'âme?) Varuna (ou Indra s'identifiant à ce dieu, voir plus bas) dit qu'il règne sur la race[2] de l'enveloppe supérieure, c.-à-d. du ciel (cf. l'enveloppe des eaux I. 54. 10, de l'éclair I. 164. 29, des vaches I. 164. 7). — Pourquoi supposer au vers V. 85. 4 un emploi exceptionnel du moyen *çrathayanta* au sens actif, surtout étant donnée l'opposition avec *tavishīyántah*? Les héros dont il s'agit ne sont-ils pas les Maruts dont l'éclat est voilé (V. 59. 1) ou le souffle abattu par la pluie? — Comment donner, pour l'explication du seul passage VII. 87. 1, un régime direct à *ritāy*, et admettre que *sárga* désigne, même métaphoriquement, le cocher? Ne vaut-il pas mieux admettre un enjambement sur le second hémistiche, que de pareilles dérogations à l'usage de la langue, et rapporter *ritāyán* au dernier pâda en rattachant les mots précédents au second? — Au vers I, 154. 2 traduirait-on *adhikshiyánti* « demeurent *sous* (les trois pas de Vish*n*u), » si on n'avait pas l'arrière-pensée, non exprimée du reste, que ces trois pas doivent être les trois positions du soleil au levant, au zénith et au couchant, plutôt que les trois places du feu dans le ciel, dans l'atmosphère et sur la terre? — VII. 76. 2 *ádhi harmyébhyah* signifie évidemment « *de* ses demeures » et non « *sur* nos demeures. » — Au vers VII.

1. Les Açvins, pour rajeunir Cyavâna, ne lui enlèvent pas son corps, ce qui serait peu intelligible, mais ils le tirent d'une enveloppe qui désigne métaphoriquement sa vieillesse même (cf. VII, 71, 5 rapproché de I, 140, 8) et qui rappelle en même temps l'enveloppe d'Agni ou de tout personnage divin analogue que Cyavâna symbolise. — Au vers V, 19, 1, l'enveloppe qui sort de l'enveloppe est sans doute la matrice, c.-à-d. la mère qui sort de sa retraite pour enfanter (cf. l'enveloppe des vaches I, 164, 7 et le rajeunissement des femelles équivalent à leur sortie de l'enveloppe I, 140, 8).

2. C'est la cinquième des cinq races appelées si souvent du même nom *krishtáyah*. Telle est selon nous, et contre l'opinion de M. R. (p. 18), l'origine de cette conception. Les cinq races sont celles des cinq points cardinaux, c.-à-d. des quatre points cardinaux et du ciel, comme les deux races, IX, 70, 3, sont celles de la terre et du ciel. L'application de la formule à cinq races humaines paraît secondaire.

Digitized by Google

83. 4, *tritsūnām puróhitiḥ* peut-il signifier autre chose que « le sacerdoce *des* » Tritsus » (cf. 8)? — M. Grassmann a donné le vrai sens des mots *asutrip* X. 14. 2 (cf. Barth. *Revue*, 1873, I, 101) et *vimuco napāt* I. 42. 1 (cf. les fils d'Aditi, nom dont l'un des sens est « liberté »). — Je réserve les mots *dhâman* et *vratá*, (domaine! III. 59. 3 et ailleurs) qui exigeraient une dissertation spéciale [1].

On peut regretter aussi quelquefois que le sens propre des mots soit abandonné pour des sens figurés, de telle façon que les angles de la pensée védique, si on veut pardonner cette expression, se trouvent adoucis, selon nous, aux dépens de l'interprétation vraie. En voici un exemple frappant : au vers X. 125. 7 l'opposition de *suve* et de *pitáram*, le goût des poètes védiques pour les formules paradoxales, et le précédent d'Aditi, mère et fille de Daksha, me laissent en toute sécurité sur la traduction : « J'*enfante* mon père au sommet (ou mieux au » commencement) de ce monde.[2] » Le traducteur, évidemment effrayé du paradoxe, préfère : « Je *place* mon père au sommet du monde. » Le sens d' « enfanter » peut même sans doute être également gardé pour *bibharmi* au vers 1, la Parole, que M. R. reconnaît avec la tradition pour la divinité de cet hymne, ou ce qui revient au même la prière des ancêtres *pítryā dhíḥ*, étant ailleurs III. 39. 2 et 3 appelée la mère des *jumeaux* qui se place sur l'extrémité agitée de la langue. Mais n'allons pas plus loin pour aujourd'hui sur ce terrain brûlant[3]. — Au vers IV. 50. 6 *pitré viçvádevāya* est vraisemblablement le « père

---

1. La 57e livraison du dictionnaire que je reçois à l'instant me prouve qu'il faut mettre au compte de M. Geldner la traduction de *havya* « Wort » VII, 86, 2, et à celui de M. Kaegi l'interprétation de *ut-han* III, 33, 13. Ce n'est sans doute pas non plus M. R. qui renonce au sens parfaitement établi par lui-même pour *ni-marj* avec un locatif X, 39, 14.

2. M. Weber, en traduisant (*Indische Studien* IX. 475) : « J'enfante dans ma tête le » père de ce monde, » garde à *suve* sa signification propre. Mais dans ce sens on attendrait l'ablatif de *mūrdhán* plutôt que le locatif.

3. Je signalerai seulement encore à propos de la Parole la violence faite dans le dictionnaire au mot *vip* « enthousiasme, prière » auquel on attribue dans plusieurs passages le sens de rameau, tige allongée, hampe de javelot, etc. Les trois passages qui ont le plus contribué à cette erreur sont : 1° VI. 44. 6 où la ramification des faveurs d'Indra est comparée à celle des prières, parce que les prières sont elles-mêmes comparées à des branches qui se divisent VII. 43. 1 ; 2° VIII. 19. 33 qui signifie : « J'attelle comme des » prières les richesses des hommes, » les prières étant comparées elles-mêmes à des attelages (VI. 35. 3), c.-à-d. : « Moi, prêtre et cocher des prières, je suis aussi le cocher » des richesses, j'en dispose à mon gré; » 3° X. 99. 6, dont le sens est : « Trita (prêtre » céleste) a frappé le sanglier avec une prière, une formule, à pointe de fer (cf. VI. 47. » 10 la prière aiguisée comme le tranchant du fer), ou peut-être simplement faisant l'office » de fer. » On peut comparer au dernier passage cette expression *vi duro grinīshe* VI. 35. 5 « Tu ouvres les portes par le chant ». Il s'agit d'Indra aidé du chant des Angiras. M. Grassmann propose d'y prendre *durah*, paroxyton, pour le nominatif d'un mot *dura* que M. R. a cru trouver déjà au vers I. 53. 2 avec une autre accentuation *durah*, oxyton. Dans ce dernier vers la méprise est d'un autre ordre, elle est bien bizarre; le sens est : « tu es le maître de la porte du cheval, de la porte de la vache, etc., c.-à-d. de toutes » les portes divines *dvāro devīḥ*, par lesquelles passent tous les dons que les dieux font aux » hommes. » Les vers VI. 35. 5 et X. 99. 6 sont des exemples frappants du rôle que joue la Parole dans la mythologie védique et de la hardiesse des formules où ce rôle est indiqué.

Digitized by Google

» de tous les dieux » cf. II. 26. 3. — Pourquoi ne pas respecter au vers I. 115. 6 cette conception des *deux formes du soleil*, la brillante et la noire, qui se retrouve ailleurs X. 37. 3, et en effacer le relief dans l'opposition pure et simple de « Tageshelle » et « Dunkel » ? — Un dernier exemple sera précisément celui que M. R. cite dans sa préface (p. vij) pour montrer comment l'interprétation la plus simple peut venir après bien des discussions départager les amateurs d'interprétations « merveilleuses », et qui pourrait être plus heureusement choisi. Sans proposer une interprétation personnelle de ce passage I. 104. 4, quoiqu'il n'y ait que l'embarras du choix (mais c'en est un sérieux en pareille matière), je n'hésite pas pourtant à repousser celle de M. R. Indépendamment de l'opposition de *úparasya* à *pūrvābhih* qui se reproduit dans une formule analogue entre *áparāh* et le même mot V. 48. 2, et dont on ne tient pas compte, il n'y a pas pour *nābhi*, comme pour *yóni* (X. 34. 11), d'autres exemples du sens pur et simple de « maison ». Dans tous les cas où on le traduit « séjour » il signifie en réalité « point d'origine » toujours avec allusion au sens primitif de « nombril » (comme dans d'autres cas à celui de « moyeu »), si l'on tient compte de la conception védique qui rattache le fils au nombril du père par lequel celui-ci se rattache lui-même à son ancêtre, pour aboutir en haut de l'arbre généalogique à ce paradoxe analogue à celui qui a été relevé plus haut : le *nombril* du non *né*, c.-à-d. *de celui qui n'a pas eu de parents* X. 82. 6. On s'explique très-bien que *yóni* « matrice » ait pris le sens de « demeure ». Le même développement de sens était impossible pour *nābhi* « nombril ».

M. R. dédouble aussi trop souvent les mots en posant des homonymes d'étymologie différente. M. Grassmann a déjà réagi contre cette tendance, mais peut-être moins encore qu'il n'aurait fallu. Je ne crois pas plus que lui par exemple au double *çúbh* (I. 165. 1) et au double *çrávas* (I. 165. 12). Il ne semble même pas qu'il y ait dans le Rig-Véda aucun exemple certain de la confusion, plus tard fréquente, des racines *sru* et *çru;* car de ceux qu'admet M. Gr., l'un I. 127. 3 est obscur et exigerait à cause de la comparaison *váneva* un sens étranger à l'emploi du véritable *sru*, et les deux autres II. 13. 12, X. 49. 8, s'expliquent très-bien dans le sens de VII. 62. 5. — Est-il bien nécessaire aussi de poser un *jar* « aller » pour expliquer des passages comme I. 123. 5, IV. 51. 8, VII. 76. 6 (cf. aussi X. 31, 7 et peut-être I. 124. 10), où le sens de s'éveiller conviendrait si bien, puisqu'il s'agit de l'aurore : *prathamā jarasva?* On aurait là le simple dont *jāgar* est l'intensif. Le verbe serait pris au figuré VIII. 70. 9. Dans les autres passages cités (B. R.), on a *jar* « chanter, faire du bruit » (II. 39. 1 *grāvāneva*, et sans doute X. 40. 3. cf. d'ailleurs la voix divine des Açvins VIII. 9. 16).

Passons à un autre expédient dont M. R. paraît abuser un peu. Il s'agit de la critique du texte. Pour une critique qui ne peut être que conjecturale il n'y a naturellement pas d'autre règle à observer que celle d'une extrême prudence. Il faut se garder surtout, avant d'avoir définitivement achevé l'inventaire des idées védiques, de biffer d'un trait de plume les droits de nos poètes à la propriété de telle ou telle conception plus ou moins bizarre. Or à côté de corrections à peu près sûres comme *nripatī* VII. 69. 1 et *dipsato* II. 27. 3, et d'autres au moins

Digitized by Google

vraisemblables, M. R. en propose de plus douteuses. Ainsi : IV. 42. 3 *indra* pour *indro*. Mais si c'était Indra, qui, après avoir supplanté Varuna, s'attribuait en sa présence (7) son nom et ses prérogatives? Le début du vers 6 *ahám tá víçvā cakaram* s'explique mal s'il ne se rapporte qu'à ces deux actes du vers 5 qui d'ailleurs n'en font qu'un : *krinómy ājím* et *íyarmi renúm*. M. R. n'entend-il pas lui-même que dans les vers V. 81. 4 et 5 les mots : « tu es Mitra, tu es Pūshan, » adressés à Savitar, signifient « tu remplis leur rôle » ? — I. 165. 14. *duvasyā* = *duvoyā* est ingénieux. Mais *duvás* opposé à *dúvas* ne peut être mieux interprété que comme signifiant « pieux », sens qu'il a en effet I. 168. 3 (les gouttes de Soma reçues dans le sein de l'homme pieux), et qu'il doit avoir également ici, dans un hymne attribué précisément au même poète. L'opposition de *duvasyāt* et *duvāse* semble d'ailleurs promettre mieux que ce qu'on en tire. Ne pourrait-on pas traduire sans correction, en faisant de *duvasyāt* un subjonctif *final* sans conjonction (cf. VII. 81. 5) ou mieux en admettant que la conjonction *yát* sert pour les deux propositions : « Puisque la sagesse de Mânya nous a rassemblés afin » que le poète témoigne en quelque sorte sa piété au pieux », le pieux désignant les Maruts, prêtres célestes (cf. 11)? (M. Max Müller tire de la même construction un sens différent). — X. 97. 7. *açvāvatīm* qu'on remplace par *apyāvatīm* dans le sens de *ápyām* ne ferait-il pas allusion à un mythe semblable à celui de l'açvattha (Kuhn. *Herabkunft*, p. 198)? — Pourquoi douter des leçons *ádite* et *índra* II. 27. 14 (cf. II. 29. 3), et *bhrigávo* X. 39. 14 et IV. 16. 20 (les personnages considérés dans le Rig-Véda comme d'anciens sacrificateurs pouvant tous passer pour des charrons puisque le char est leur prière[1])? D'autres corrections encore seront discutées plus loin.

La critique de M. R. porte non-seulement sur les mots isolés, mais sur l'ensemble des hymnes. L'addition postérieure d'un vers à la fin d'un hymne, les interpolations même à l'intérieur d'un morceau n'ont en elles-mêmes rien d'invraisemblable, et peuvent devenir probables dans tel ou tel cas particulier. L'hypothèse de transpositions de vers appartenant tous originairement à l'hymne où on les retrouve est déjà plus inquiétante, surtout quand on en use avec la prodigalité que nous constaterons plus loin. Il est vrai qu'ici M. R. prétend, au moins dans certains cas, n'en être plus réduit à des conjectures sans contrôle possible : le contrôle est pour lui dans la construction des hymnes qui seraient, « beaucoup plus souvent qu'on n'a été jusqu'ici disposé à le croire[2] » (p. viij),

---

1. Cf. I, 94, 1; X, 135, 3; IV, 36, 2 (*mánasas pári dhyáyā*, des Ribhus eux-mêmes), les expressions *glrvāhas* « qui a pour véhicule le chant » (cf. surtout I, 61, 3 et *sindhuvāhas*, V, 75, 2 « qui est porté par les flots ») *ukthávāhas*, etc., et ce vers : III, 30, 20. Les prêtres Kuçikas désirant la lumière t'ont fait un véhicule avec leurs prières, ô Indra! etc., etc.

2. Un examen attentif de tous les hymnes que M. R. croit devoir diviser en stances me laisse des doutes à cet égard. Sauf dans l'hymne X. 119 et dans deux ou trois autres, la liaison des vers ainsi réunis est souvent bien peu frappante, quelquefois même le groupement me paraît méconnaître ou le sens général de l'hymne ou le sens particulier des différents vers. Mais l'espace me manque pour discuter en détail toutes ces questions.

Digitized by Google

divisés en strophes de deux ou de trois vers. Dès lors les transpositions qui rétabliraient à la fois la construction métrique et l'ordre naturel des pensées prendraient un caractère de vraisemblance voisin de la certitude. L'exemple le plus frappant de ce fait est la transposition du vers 1 replacé après 5 dans l'hymne X. 119. Nous examinerons tout à l'henre si dans beaucoup d'autres cas les transpositions proposées ne rompent pas au contraire le cours naturel de la pensée et ne dénaturent pas le caractère général des hymnes. Signalons dès maintenant dans l'hymne IX. 112, où il n'est pas question d'ailleurs de construction métrique, le vers 4 qu'il vaudrait mieux encore regarder comme ajouté que de l'intercaler après le vers 2, puisqu'il se rapporte mal au sujet, traitant des *désirs* (voyez surtout le 3e pâda) et non des *métiers* différents. — Dans l'hymne IV. 24, les vers 9 et 10 malgré la différence du mètre pourraient bien former une seule et même annexe. Elle ferait le pendant des Dânastutis si fréquentes à la fin des hymnes. Un prêtre, mécontent du prix qu'on lui a proposé pour le sacrifice, offre son dieu à un autre, par une hardiesse de langage à laquelle nous prépare le vers VIII. 1. 5, et sans qu'il soit nécessaire d'ailleurs de supposer une allusion à une image ou à un symbole.

Il n'y a à faire que très-peu d'observations purement grammaticales. Les collaborateurs de M. R. sont évidemment seuls responsables de quelques inadvertances comme la substitution d'indicatifs à des subjonctifs I. 124. 11, et réciproquement, ibid. 13, et d'autres négligences peu graves où la grammaire est plus ou moins intéressée. Je voudrais seulement attirer l'attention sur un fait de syntaxe qui paraît n'avoir pas été encore observé. Au vers I. 143. 3, M. R. propose d'interpréter la comparaison *aktúr ná síndhavah* en faisant de *síndhavah* un génitif. La forme serait très-acceptable au point de vue de la linguistique, mais je ne crois pas qu'il y en ait d'autre exemple védique. D'ailleurs des constructions analogues ont déjà suggéré d'autres expédients. Ainsi I. 65. 5 *girir ná bhújma* appelle, selon M. R. lui-même dans son dictionnaire, la correction *bhujmâ*, avec laquelle on reproduit, il est vrai, la formule de Vâl. 2. 2. Dans sa traduction de l'hymne I. 66 (*Orient und Occident* I), M. Benfey, luttant contre deux difficultés du même genre *áyur ná prānáh* (1) et *páyo ná dhenúh* (2), croit lever la première en donnant au mot *áyu* le sens adjectif de « vivant » contraire à son accentuation, et la seconde par l'hypothèse d'une tmèse dont il ne cite qu'un seul exemple analogue (avec *ná*), exemple que supprime l'existence aujourd'hui reconnue d'un thème *úsh* I. 69. 1. Ce n'est pas tout, et la même construction se retrouve I. 65. 6 et 66. 10 *síndhur ná kshódah*, et V. 59. 3 *súryo ná cákshuh*. Dira-t-on que *kshódah* et *cákshuh* sont à l'instrumental sans désinence comme *vácah* I. 26. 2? Mais dans ce nouvel exemple : *nadyèva rītíh* II. 39. 5, cette ressource fera défaut, aussi bien que toutes les subtilités de construction qu'on aurait pu imaginer dans les précédents; car il est isolé au milieu d'une litanie de duels adressée aux Açvins. Il faut donc renoncer aux expédients de toute sorte, et reconnaître que dans tous ces exemples (et dans d'autres encore que je n'ai pas actuellement sous la main), par une application de la construction dite *paratactique*, le terme auquel on compare, et le *tertium comparationis* sont

Digitized by Google

construits tous les deux au même cas, celui naturellement du terme comparé. On pourrait évidemment dire à volonté dans toute langue *síndhur ná kshódasā* ou *síndhor ná kshódah*, en mettant tour à tour l'un et l'autre mot au nominatif. La langue védique les y met tous deux ensemble. Notre exemple I. 143. 3 a seulement ceci de particulier que le terme principal suit, tandis qu'il précède dans les autres.

Abel BERGAIGNE.

(*La fin au prochain N°.*)

---

237. — **L'Administration anglaise et le mouvement communal dans le Bordelais.** Les Anglais en Guyenne, par D. BRISSAUD, agrégé de l'Université, professeur d'histoire au Lycée Charlemagne. Paris, Dumoulin. 1875. Gr. in-8° de viij-302 p.

Le livre de M. Brissaud est tiré presque entièrement de deux documents manuscrits qui appartiennent aux archives de la mairie de Bordeaux, le *Livre des Bouillons* et le *Registre des délibérations de la Jurade, de* 1414 *à* 1416. Quand M. B. étudia ces documents, il y a déjà plusieurs années (avant 1862), ils étaient inédits. Une commission nommée par l'administration municipale de Bordeaux, et formée des érudits les plus compétents du chef-lieu du département de la Gironde, a publié, en 1867, le *livre des Bouillons,* et, en 1873, les *Registres de la Jurade de* 1406 *à* 1409 (2 volumes grand in-4°). Les *Registres de la Jurade de* 1414 *à* 1416 ne paraîtront qu'un peu plus tard. Ainsi, distancé par la commission pour une partie de son travail, M. B. la distance, au contraire, pour une autre partie, et la moitié de son livre reste, pour ainsi dire, toute nouvelle. Hâtons-nous d'ajouter que, même en ce qui regarde les renseignements fournis à l'auteur par le dépouillement du plus important des registres municipaux de la ville de Bordeaux, la belle publication de 1867 ne les rend pas inutiles, car, à côté d'un recueil de textes reproduits avec la plus admirable fidélité, on aime à posséder un ouvrage où ces textes sont clairement analysés et judicieusement commentés.

A l'aide du *Livre des Bouillons* et du *Registre de* 1414 *à* 1416, et sans négliger divers autres recueils[1], M. B. a composé une très-bonne histoire de Bordeaux

---

1. Les *Actes* de Rymer, les *Rôles gascons,* la *Notice d'un manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbuttel* par MM. Martial et Jules Delpit, la *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre* par M. Jules Delpit, *La Chronique bourdeloise* de G. de Lurbe, *Les Variétés bordelaises* de l'abbé Baurein, etc. Je constate avec plaisir que M. B. juge le superficiel dom Devienne (et non de Vienne) et le savant abbé Baurein (p. vj et vij), comme j'ai eu l'occasion de les juger moi-même autrefois (*Observations sur l'histoire d'Éléonore de Guyenne,* 1864; *Louis de Foix et la tour de Cordouan*, 1864). C'est probablement par suite d'une faute d'impression que la publication de la *Chronique bourdeloise* de G. de Lurbe est mise (p. vij) en 1574, au lieu de 1594. Je parle bien entendu de la traduction, car le texte latin est antérieur de quelques années (1589). Relevons encore une toute petite erreur de l'*Avertissement :* M. B. donne à l'abbé Baurein (p. iij) le titre de « feudiste » de la ville. » Les éditeurs du *Livre des Bouillons* nous apprennent (p. xxxviij) que l'abbé Baurein fut seulement adjoint, en sa qualité de paléographe, au feudiste de la ville.

Digitized by Google

et du Bordelais pendant la période de la domination anglaise. Sur l'administration, « c'est-à-dire la nature, les limites, les agents de la souveraineté exercée » par les monarques anglais, » (p. vij), sur le mouvement communal, depuis son origine jusqu'à son plus large développement, et, en un mot, sur tout ce qui se rattache à la vie municipale dans Bordeaux er dans les villes environnantes (Saint-Emilion, Libourne, La Sauve, Saint-Macaire, etc.), depuis les premières années du XIIIe siècle jusqu'au milieu du XVe siècle, le livre de M. B. renferme les plus abondantes et les plus précises indications. Peut-être sur quelques points, les *Registres de la Jurade de* 1406 *à* 1409, où l'on remarque une excellente introduction [1], auraient-ils fourni un peu plus de lumière au consciencieux historien des *Anglais en Guyenne!* Espérons qu'il reviendra sur un sujet aussi intéressant et qu'alors, profitant non-seulement des documents du volume de 1873, mais encore des divers autres documents qui auront été publiés, soit par la commission des Archives municipales de Bordeaux, soit par la société des Archives historiques du département de la Gironde, il obtiendra l'éloge d'avoir épuisé le sujet qu'il a déjà eu le mérite de traiter le premier.

T. DE L.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire l'article dû à la plume de M. Morel Fatio sur l'édition annotée que j'ai donnée du *Mágico prodigioso* de Caldéron. Permettez-moi de remercier d'abord cet éminent critique d'avoir bien voulu me prendre au sérieux. Il m'a fait en me critiquant beaucoup d'honneur. Je ne voudrais pas toutefois qu'il jugeât par mon travail de toute la méthode de l'université de France, parce que je suis membre de cette université, surtout quand il avoue lui-même (*Revue critique* n° 39 p. 198) « que nous manquons de renseignements précis sur l'état » de l'enseignement de la littérature espagnole dans nos établissements d'instruc- » tion secondaire, etc... » C'est un premier point que je tiens à établir.

« Le résumé de la vie du poète a été traduit par M. M., sauf quelques détails » pris ailleurs, de la biographie de Calderon » etc. (ib. p. 194), et M. Fatio ajoute en note « pourvu que l'on n'omette point de rendre à César ». C'est un grand crime de ma part de n'avoir pas dit que j'empruntais d'un auteur espagnol une biographie résumée et que j'y ajoutais d'autres détails, pris ailleurs. Mais puisque M. Fatio a si bien reconnu cette source non indiquée, pourquoi, dans son ardent amour de la justice, omet-il de dire que, dans toutes les autres circonstances, je rends à César ce qui est à César? Je n'ai pas la prétention d'avoir la science infuse, ni de posséder même le quart du savoir de M. Fatio; aussi quand j'ai pris

---

1. Voir les pages iv-xiij consacrées à l'organisation du corps municipal de Bordeaux au XVe siècle, au rôle politique qu'il joua de 1406 à 1409, et à son activité administrative pendant les mêmes années.

Digitized by Google

chez MM. Philarète Chasles, le comte Lafond, Antoine de Latour, chez Ticknor, Hartzenbusch, les Bollandistes, je ne manque pas de le reconnaître et les lecteurs de mon introduction peuvent facilement s'en convaincre. Le reproche n'est donc pas sérieux. Passons[1].

M. Fatio dit bien qu'il ne sait pas pourquoi j'écris toujours *Caldéron* en conservant à l'*é* la prononciation qu'il tient de l'espagnol, mais il n'ajoute pas pourquoi il écrit toujours, lui, *Calderon*[2]. Si l'on acceptait la traduction de *a titulo de* par *à cause de, sous prétexte de,* comme le voudrait M. Fatio, la phrase n'aurait pas de sens[3]. Si j'avais donné le fragment de romance que M. Fatio n'a pas découvert le premier, dans les *comedias escogidas* de Lope de Vega[4], je suis certain qu'il n'aurait pas manqué de m'accuser de relever quelques traits intéressants de la physionomie du poète, mais qui sont loin de le faire connaître dans son entier. Je tire des Bollandistes la légende de St Cyprien, pourquoi ne pas me borner à en donner une analyse? J'aurais donné cette analyse; n'eût-il pas été plus simple de reproduire l'abrégé des Bollandistes? « Il était tout fait et il nous aurait plus instruit que l'analyse pour laquelle M. M. s'est donné tant de peine ». Voilà ce que n'aurait pas hésité de remarquer M. Fatio par suite de son système de critique[5].

Je lui en demande bien pardon, je n'ai jamais eu la pensée de faire entamer une discussion sérieuse entre Philarète Chasles et Ochoa sur le parallèle entre le *Mágico prodigioso* de Caldéron et le Faust de Gœthe. La page de Philarète Chasles m'a paru résumer suffisamment les divers points de la comparaison et je l'ai reproduite de préférence à la longue dissertation de Karl de Rosenkranz. Cette dernière n'a pas moins de cent quarante-quatre pages in-octavo[6]. Il

---

1. [Le reproche est très-sérieux au contraire. Quand on reproduit le travail d'un érudit tel que La Barrera, qu'on le copie au point que plusieurs passages du calque ne peuvent être compris qu'à l'aide de l'original, c'est un oubli rare que de ne pas citer le livre d'où l'on tire tout son savoir. L'auteur de la nouvelle édition du *Mágico* prétend qu'il a cité ses sources « dans toutes les autres circonstances ». Ajoutez-y les *rames* de M. de Latour, que celui-ci se gardera d'ailleurs de réclamer.]

2. [Il y a deux manières d'écrire les noms propres étrangers en français : il faut ou les reproduire tels qu'ils s'écrivent dans la langue originale, ou les franciser complétement. M. M. peut choisir entre *Pedro Calderon de la Barca*, ou *Pierre Chauderon de la Barque*. Ensuite quelle raison d'accentuer l'*é* du seul mot *Calderon* pour indiquer la prononciation de cette voyelle en castillan? Les élèves qui expliquent le *Mágico* ne seraient-ils pas tenus de savoir que le son de l'*e* muet français n'existe pas dans la langue sœur?]

3. [Ce n'est pas l'avis de ceux qui savent le castillan.]

4. [Je n'avais pas à le découvrir, le livre qui le contient étant dans le domaine public depuis une quinzaine d'années.]

5. [M. Magnabal est à côté de la question, et il ne s'agit point ici d'analyse. Je lui ai reproché de n'avoir pas indiqué les procédés dont a usé Calderon pour tirer sa *comedia* des versions latines de la légende de S. Cyprien. Pour obtenir ce résultat il fallait étudier ces textes et s'enquérir soigneusement des travaux critiques dont ils ont été l'objet. Mais M. M. n'a rien fait de tout cela.]

6. [Puisque M. M. était bien décidé à ne rien nous donner de son crû dans cette notice, je comprends à merveille qu'il ait mieux aimé copier Philarète Chasles que de résumer le mémoire de M. K. Rosenkranz; car pour le résumer il eût fallu le lire et non se borner à en compter les pages; or, nous avons vu naguère (voy. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 70) que M. M. ne possède de la langue allemande qu'une connaissance fort sommaire.]

Digitized by Google

est vrai qu'elle est en allemand. Ne serait-ce pas là son plus grand mérite aux yeux de ceux qui professent que toute science nous vient aujourd'hui de l'Allemagne? Et il ne faut croire, comme M. Fatio, que si l'on indique que cette dissertation a été publiée à *Leipzig*, il faut lire *Halle*. L'édition que j'ai sous les yeux porte : *Halle und Leipzig* 1829. Donc il n'y a pas erreur dans mon indication[1]. Je me suis bien gardé de parler de la versification de la *comedia* espagnole. Je n'avais pas à faire une anthologie des poètes dramatiques. D'autre part je n'ai jamais pensé, et je ne pense pas encore, qu'il faille mettre en tête de chaque pièce en vers, éditée séparément, une étude sur la versification. Je persiste à croire que ceux qui lisent ce genre de compositions dramatiques se sont instruits dans les traités spéciaux des règles de la versification. Libre à M. Fatio d'être d'une opinion contraire[2].

Quand il passe à la critique du texte, il veut bien, M. Fatio, me savoir gré d'avoir donné une preuve de modestie en me contentant de reproduire le texte établi par M. Harzenbusch. Je vous avoue, M. le Directeur, que si, dans tout son article critique, il avait apporté cette politesse et cette urbanité qui ne convient pas, il est vrai, à tout le monde, mais qui donne au jugement une force d'autant plus grande qu'il frappe avec plus de modération, j'aurais accepté, sans y répondre, les critiques peu justes ou erronées sorties de sa plume.

Mais on affirme tout savoir, tout tirer de son crû, être un Pic de la Mirandole, et l'on vient dire à des lecteurs aussi choisis que ceux de la *Revue critique*, en parlant d'un commentaire philologique : « ce commentaire est conçu de telle » manière qu'on ne voit point à quelle catégorie de lecteurs il s'adresse » (ib. p. 195). Que faites-vous, M. Fatio, de votre loupe critique? Elle vous fait reconnaître que la date traditionnelle du pontificat d'un pape, sur l'existence duquel vous me reprochez de ne pas m'être appesanti, *est sans valeur historique* (ib. 197). Elle vous fait voir dans Antioche *une ville peu connue* (ib.); dans Pline l'ancien, *un personnage énigmatique* (ib)[3]. Elle vous montre Philarète Chasles

1. [Voici la phrase de M. M. concernant le mémoire en question : « En 1829, Karl Rosenkranz, à Leipzick, s'occupe du *Magicien prodigieux* dans une dissertation des plus intéressantes, quoique un peu trop métaphysique ». En 1829 M. K. Rosenkranz était *Privat-docent* à Halle et c'est dans cette ville, où il a professé jusqu'en 1833, qu'il a écrit, sinon publié, cette dissertation (voy. le *Conversations-Lexicon* de Brockhaus s. v.). Au reste M. M. a tort de prendre la responsabilité de cette légère inexactitude, car il sait bien qu'il n'a fait ici que copier Ticknor.]

2. [M. M., qui veut bien nous exposer ces principes sur le commentaire des poètes dramatiques espagnols, aurait dû pousser le condescendance jusqu'à nous indiquer le titre du traité spécial de versification, écrit en français, — car nous avons vu que ses lecteurs ne sont pas tenus de savoir le castillan — à l'aide duquel nos collégiens, qui en fait de vers dramatiques ne connaissent guère que l'alexandrin, pourront s'orienter dans la rhytmique si variée de la *comedia*. Quant à moi je ne connais qu'un traité de versification qui mérite ce nom, c'est l'*Arte poetica* de Juan Diaz Rengifo, mais ce livre est écrit en espagnol et ne peut être mis entre les mains de commencants.]

3. [M. Magnabal semble ne pas connaître une figure de rhétorique, qu'on nomme *ironie* ou *contre-vérité*, laquelle « s'emploie lorsqu'on dit précisément le contraire de ce » qu'on pense et de ce qu'on veut faire entendre ». C'est cette figure que j'ai employée en parlant d'Antioche et de Pline, avec peu de succès, paraît-il, puisqu'elle n'a pas été saisie.]

Digitized by Google

comme *un souffleur* (ib. p. 195); M. Bouillet et les auteurs de précieux dictionnaires où ceux qui n'ont pas la prétention de tout savoir, ni de tout inventer, puisent d'utiles renseignements, comme des *compilateurs ejusdem farinae* (ib. p. 197). Vous appelez un *calepin quelconque* le Dictionnaire de l'Académie espagnole[1], d'où est extraite l'explication du mot *jornada* (ib.) Vous lisez mal la note de la page 118 et vous appliquez à *alcazar estrellado* l'observation qui ne porte que sur *alcazar*[2], vous donnant le malin plaisir de commettre une bévue pour la mettre sur mon compte aux yeux de vos lecteurs. Sans collationner vous lisez *remos*, là où les textes reproduisent *ramos* que veulent la rime et l'assonance, contrairement à votre assertion[3]. Veuillez relire le passage page 128, et vous verrez qu'il faut *u* et non pas *o* ainsi que vous le prétendez; rendez-vous compte de la manière dont le sens est coupé, page 166, et vous trouverez qu'on a ici raison de mettre *o* et non pas *u*, sans qu'il y ait contradiction avec la règle grammaticale, ainsi que vous le soutenez[4].

Je suis loin de méconnaître qu'il ne s'est pas glissé des fautes d'impression dans mon édition du *Mágico prodigioso;* qu'il n'y a pas quelques virgules mal placées, quelques accents mal mis; que *pour* s'est imprimé au lieu de *par; celle* au lieu de *celui*[5], en parlant du sang qui est du féminin en espagnol et du masculin en français. Vous avez raison ici, M. Fatio, comme pour *volver á las espadas*; et je vous remercie bien sincèrement d'avoir signalé ces quelques erreurs, prouvant à vos yeux que je suis aussi peu compétent en langue castillane qu'en langue française; erreurs qui disparaîtront prochainement; pas toutes : il en est que je conserverai, malgré vos critiques qui ne sont pas acceptables[6].

---

1. [Non pas, je l'estime fort au contraire; mais je prétends que M. M. a pu tirer son article sur les divers sens du mot *jornada* d'un de ces nombreux calepins espagnol-français qui tous vivent sur le fond du dictionnaire de l'Académie espagnole, auquel M. M. n'avait pas à recourir en cette occurrence.]

2. [Ici M. M. a raison, son observation ne porte en effet que sur le mot *alcázar*. Il est donc bien entendu que les vers *Este monte elevado En si mismo al alcázar estrellado* se traduiront désormais par : « Ce mont élevé sur sa base même au palais des rois étoilé ».]

3. [M. M. continue à ne pas comprendre, ou, ce qui est plus grave, à ne pas vouloir comprendre. Pour s'expliquer comment M. de Latour, qui, lui, sait le castillan, a été amené à écrire le non-sens en question, il faut nécessairement admettre qu'il a lu, *par inadvertance, remos* pour *ramos*. M. M. qui est coupable d'avoir reproduit la bévue de son devancier, croit se justifier en nous répondant par la phrase qu'on vient de lire où il y a plus, à la lettre, d'erreurs que de mots. Le lecteur me dispensera d'insister.]

4. [A la page 145, note 6. M. M. s'exprime ainsi : « Notez l'emploi de *u* pour *o* toutes » les fois que le mot précédent ou le mot suivant commence par un *o* ». Je ne veux pas abuser de la situation et je corrige d'abord : « toutes les fois que le mot précédent *se* » *termine,* ou que le mot suivant commence par un *o*. » Telle qu'elle est énoncée cette règle est beaucoup trop générale, et ne s'applique pas en tous cas à la langue du XVIIe siècle. Mais là n'est pas la question; j'ai dit que les leçons des p. 128 : *Párate, inconstante flor, U decid*, et 166 : *Al otro, ó sañudo*, etc., admises par M. M., étaient en contradiction avec la règle qu'il donnait ailleurs, et je le maintiens encore.]

5. [En remplaçant *celle* par *celui*, M. M. supprime le barbarisme, mais conserve le solécisme. C'est un progrès.]

6. [M. M. se fait d'étranges illusions s'il pense que les « quelques » erreurs que j'ai relevées sont les seules qui puissent être recueillies dans son travail. J'avais eu un instant la pensée d'accompagner cette réponse d'un errata à peu près complet de la nouvelle édition du *Mágico;* mais voyant que M. M. nous promet de l'expurger, je ne crois pas devoir le priver du plaisir de se corriger lui-même.]

Digitized by Google

Ceci soit dit, M. le directeur, pour prouver à M. Fatio que je ne suis ni impeccable, ni infaillible, ni incorrigible, mais que je ne saurais être aussi affirmatif que lui quand il assure à vos lecteurs qu'il existe une copie manuscrite du *Mágico* chez le duc d'Osuna, mais qu'on n'en a point tiré parti (ib. p. 195 note). Qu'en sait-il[1]? Quand il répète l'erreur qu'il a déjà commise dans le n° 30 de la *Revue critique* de 1873, en soutenant (ib. p. 195, note 1) que j'ai publié la traduction espagnole de Ticknor, alors que j'ai directement traduit du texte anglais[2]; et il lui eût été facile de s'en convaincre par la comparaison du texte original avec la traduction. Sans prétendre connaître par moi-même tous les idiotismes de la langue castillane, que M. Fatio peut comprendre mieux que personne, je continue de croire, dût-il recommander mes observations philologiques aux romanistes de toutes les écoles, que jusqu'à preuve du contraire, j'ai raison dans mes notes sur l'*ll;* sur l'*o* changé en *ue;* sur la contraction de *ae* en *ai*, etc., etc. Je pense enfin qu'il me serait plus facile de faire comprendre à des élèves ou à des collégiens qui ne savent pas un mot d'espagnol que *fatio* dérive de *facetioso*, ou représente *fat* + *io* que de leur faire admettre, comme il le veut lui-même (ib. p. 196), que la forme *hay* du verbe *haber* représente *habet* + *ibi*[3].

---

1. [Voilà une question au moins maladroite; le fait qu'une copie manuscrite du *Magico* se trouve au palais de l'Infantado est connu depuis plus de vingt ans (voy. l'éd. de Hartzenbusch, t. IV, p. 672 et A. F. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. III, p. 88 de l'appendice); ce qui l'est beaucoup moins, c'est que ce manuscrit, loin d'être une copie sans valeur, ou simplement médiocre, contient l'autographe même de Calderon. Je dois ce précieux renseignement à l'obligeance de M. A. M. Fabié, membre de l'Académie de l'Histoire et l'un des érudits les plus distingués de l'Espagne contemporaine, qui a bien voulu m'écrire à ce sujet une lettre fort détaillée dont je me permets d'extraire le passage suivant parce qu'il peut intéresser plusieurs érudits en Europe: « Examinado el ms. de Osuna con atencion por los s^res Sancho Rayon, Zabal- » buru, y por mi, y comparandolo con los autógrafos indubitados que en la misma biblio- » teca existen, es indudablemente tambien autógrafo, con la desgraciada particularidad » de faltarle el fin, probablemente la ultima hoja, donde estaria la firma de Calderon; » esto, que ya es importante, no lo es sin embargo tanto como la circunstancia de ser » el ms. mucho mas correcto y puro, como era natural, que todos los textos publicados, » en los cuales faltan ademas versos y tiradas ó fragmentos de alguna consideracion. » On le voit, M. Magnabal aurait agi dans son intérêt en gardant un silence prudent sur des choses qu'il ignore aussi profondément. Quant aux lecteurs de la *Revue*, ils lui sauront gré de m'avoir posé cette question : j'ai été amené par là à produire un document, qui constitue le seul appoint que cette discussion rebutante apporte au progrès de nos études.]

2. [Je n'ai jamais soutenu que M. M. avait « publié la traduction espagnole de Tick- » nor », qui est l'œuvre de MM. de Gayangos et de Vedia, j'ai dit que M. M. avait fait sa traduction française sur cette traduction espagnole au lieu de prendre le texte original; j'ai fait mieux, je l'ai prouvé, comme chacun peut s'en convaincre en recourant au n° 30 de la *Revue* de 1873.]

3. [Que M. M. ne sente pas le ridicule qu'il y a à parler de la *contraction* de *ae* en *ai*, à faire de la diphthongaison de l'*o* bref ou en position une caractéristique de certaines formes verbales, etc., etc., ce n'est point là ce qui m'étonne. On n'est pas tenu de savoir ce qu'on n'a pas appris. Je m'étonne seulement que ces choses s'impriment dans une édition classique, car, pour peu qu'on ne réagisse pas énergiquement contre ce genre d'explications philologiques, on peut s'attendre à lire bientôt dans le commentaire, d'un auteur français cette fois, une note ainsi conçue : « Remarquez cette forme *il y a* du » verbe *avoir*, dont l'indicatif présent est *j'ai*, *tu as*, *il a* ». Alors on reconnaîtra peut-être que la critique a le devoir de s'occuper de publications, qui, tout insignifiantes qu'elles soient en elles-mêmes, peuvent exercer une influence déplorable dans le milieu où elles sont lues et recommandées. Alfred Morel-Fatio.]

Digitized by Google

Veuillez me permettre de croire, Monsieur le Directeur, que votre haute impartialité ne m'obligera pas à recourir à une réquisition et que vous voudrez bien insérer cette lettre dans un des prochains numéros de la *Revue critique*.

Veuillez agréer aussi l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paris, ce 12 novembre 1875.

J.-B. MAGNABAL.

VARIÉTÉS.

M. Julien Havet nous communique les renseignements suivants qui ajoutent des détails peu connus à ce que l'on sait de la vie du philologue anglais Dobrée. (Revue critique 1875, II, p. 321).

« Le nom du philologue guernesiais Pierre Paul Dobrée doit s'écrire » avec un accent aigu sur le premier des deux *e*. Du moins c'est l'orthographe » usitée à Guernesey, où il y a encore aujourd'hui des membres de la famille » Dobrée.

» Cette famille était, à ce qu'il paraît, d'origine française. Je trouve en tête » d'une biographie de P. P. Dobrée, placée à la suite du livre intitulé *The* » *history of Guernsey*, by Jonathan Duncan, London, 1841, p. 616 : « This emi- » nent scholar was born in Guernsey, on the 26 th. of June, 1782, of a family » which had come from France, upon the massacre of St Bartholemew. »

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 3 décembre 1875.

M. Renier annonce qu'il a reçu une lettre de M. Masqueray, professeur au lycée d'Alger, qui a été envoyé en mission archéologique dans la région de l'Aurès. M. Masqueray a commencé l'exploration des ruines de Timgad. Il a levé le plan du grand temple de Jupiter Capitolin, et découvert 18 inscriptions nouvelles, dont il a pris des estampages; il espère en trouver encore d'autres.

L'académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Brunet de Presle. Est élu, M. Michel Bréal, professeur au collége de France, directeur d'études à l'école pratique des hautes études.

M. Ravaisson annonce que la stèle moabite du roi Mésa est exposée à la vue du public au musée du Louvre, dans la salle des antiquités judaïques. On a réuni les fragments qui avaient été achetés par le musée et ceux qui lui ont été donnés par la société palestinienne de Londres; on a complété les lacunes au moyen de l'estampage qui avait été pris avant que la stèle ne fût brisée, ainsi qu'à l'aide d'une copie faite par un arabe à la même époque. Cet estampage et cette copie sont exposés à côté de la stèle.

L'académie se forme en comité secret.

Digitized by Google

Après la reprise de la séance publique, M. Duruy lit la suite de son mémoire sur le régime municipal romain pendant les deux premiers siècles de l'empire. Ce régime variait d'une cité à l'autre; l'uniformité ne s'établit que plus tard. Certains territoires étaient entièrement soumis aux magistrats romains, tandis qu'ailleurs se trouvaient des cités qui jouissaient d'une grande indépendance. Ainsi, en ce qui concerne la juridiction, les jurisconsultes du troisième siècle reconnaissent aux magistrats municipaux le pouvoir de rendre la justice, mais ils l'enferment dans des limites fort étroites, au civil comme au criminel. Dans le haut empire au contraire il y avait des endroits où l'autorité locale exerçait jusqu'au droit de vie et de mort. Ainsi les évangiles montrent Jésus condamné à mort par les Juifs, et ceux-ci ne demandent à Pilate que la permission d'exécuter la sentence qu'ils ont eux-mêmes prononcée. Aux témoignages directs que nous avons sur la juridiction des magistrats municipaux, s'ajoutent des témoignages indirects tirés de l'histoire, qui nous montrent l'étendue d'action de cette juridiction. Ainsi Claude, pour donner le spectacle d'un combat naval sur le lac Fucin, rassembla à la fois 19000 condamnés à mort, — et dans le même temps il devait y avoir encore un grand nombre de condamnés qui se trouvaient impropres à être ainsi employés; M. Duruy ne pense pas que les gouverneurs romains aient suffi à prononcer toutes ces sentences de mort; beaucoup de ces hommes, sans doute, avaient été condamnés par les juridictions municipales. — Aux cités indépendantes s'ajoutaient en beaucoup d'endroits des confédérations de cités, qui elles aussi jouissaient de priviléges importants. En résumé, dit M. Duruy, l'empire romain, durant les deux premiers siècles, ne fut pas un état au sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot. C'était une aggrégation de communautés républicaines, séparées pour l'administration, unies sous un gouvernement central seulement en ce qui concerne la souveraineté politique et de l'impôt.

Ouvrages déposés : — F. de LASTEYRIE, Histoire de l'orfèvrerie; — HENDE, Histoire de Lille. — *Présenté par M. Renan :* Mémoire sur le Site de la ville d'Adoullam, par M. CLERMONT-GANNEAU.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BERNHARDI, Geschichte Russland's (Leipzig, Hirzel). — BOUDROT, Le Jugement dernier, rétable de l'hôtel-Dieu de Beaune (Beaune, Batault-Morot). — BUSOLT, Spinoza (Berlin, Mittler). — CALDWELL, A Comparative Grammar of the Dravidian or South-Indian Family of Languages, 2d Ed. (London, Strassburg, Trübner; Paris, E. Leroux). — CHILDERS, A Dictionary of the Pali Language. Part II completing the Work (London, Strassburg, Trübner; Paris, E. Leroux).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — **18 Décembre** — **1875**

Sommaire : 238. Hymnes du Rigveda, tr. p. GELDNER et KAEGI, avec le concours de ROTH (suite et fin). — 239. GANTRELLE, Nouvelle grammaire de la langue latine, 10e éd. — *Variétés :* Un pamphlet à propos du Pamphile. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

238. — **Siebenzig Lieder des Rigveda,** übersetzt von Karl GELDNER und Adolf KAEGI, mit Beitrægen von R. ROTH. Tübingen, Laupp. 1875. 1 vol. in-12, xiv et 176 p. — Prix : 4 fr.

II.

J'en demande pardon à ceux de nos lecteurs qui ne sont pas indianistes, mais tout en négligeant un bon nombre d'observations, les unes moins importantes, les autres qui exigeraient de trop longs développements, je ne suis qu'à moitié de ma tâche. Les indianistes voudront bien continuer à me suivre avec le texte et la traduction en main : il m'aurait fallu tripler le volume de cet article pour suppléer à l'un et à l'autre. J'ai réservé les hymnes qui m'ont suggéré le plus grand nombre de remarques afin de simplifier, en ne dispersant pas ces remarques, mon propre travail et celui du lecteur. Mais avant de les aborder, examinons encore la traduction d'un certain nombre de passages isolés.

II. 27. 11. Rien n'indique qu'il s'agisse de la droite ou de la gauche des Âdityas. Le poète dit qu'il ne distingue pas les points cardinaux (parce qu'il est dans les ténèbres), et demande la lumière (qui les lui fera distinguer). Ici c'est le traducteur qui s'écarte du sens le plus simple que la comparaison de I. 31. 14 et de IX. 70. 9 met hors de doute. — VII. 76. 3. L'idée qu'il y a eu beaucoup de jours avant le soleil, et que l'aurore une fois apparue ne s'éloigne plus, ne semble ni védique, ni « humaine ». L'aurore n'est pas comparée non plus à *un* fiancé comme dans la Bible, mais à *son* amant, le soleil. Je traduirais ce vers à construction un peu embarrassée en admettant un pléonasme de mots comparatifs (*ná* avec *dadrikshé* et *iva* avec *púnar yatí*), dont il y a d'autres exemples, et en donnant à *púnar i* comme à *púnar ā i* I. 124. 4 le sens de «revenir» pour lequel *púnar* paraît suffire sans *ā* : « Ils ont été nombreux les jours (cf. I. 113. » 8, 11, 124. 2. 9) qui (ont commencé) à l'orient au lever du soleil, à l'endroit, » d'où arrivant comme ton amant, tu as été vue ô Aurore! pareille à une reve- » nante ». — I. 41. 9. Au lieu de bâtir un sens sur le seul mot *catúrah* qui devrait désigner les quatre dés, si on s'attache à l'infinitif ablatif *nidhātoh* qui dans un hymne aux Âdityas et dans un vers où il ne peut être question que de Varuna doit nécessairement signifier « lier » (cf. *nidhā* lien et le nom de *nidhā-pati* donné au Gandharva), on arrive au sens : « Qu'on craigne d'être lié par » celui qui en retient même quatre ». — X. 117. 8. Il est difficile de voir en

Digitized by Google

quoi la désignation du vieillard par *tripád* serait plus vraisemblable que celle de l'enfant par *cátushpād*, ou pourquoi si *ékapād* désignait le dieu Aja ainsi nommé, *tripád* ne s'appliquerait pas à Vishnu et *cátushpād* au Purusha. La solution de la difficulté paraît devoir être cherchée dans le quatrième pâda. Si l'on prend *pankti* dans celui de ses sens qui peut être le plus vraisemblablement védique, et *sam-paç* dans le sens de « récapituler, embrasser » qu'il a dans les Brâhmanas, (en admettant d'ailleurs avec M. R. le sens que le contexte paraît en effet imposer pour *abhy èti paççát*, et en passant sur le *dvipádām* au lieu duquel on attendrait plutôt *tripádām*) on aboutit à un aphorisme sur les mètres comme il y en a tant dans le Rig-Véda : les mètres vont d'autant plus vite qu'ils ont moins de pieds, — au dernier pâda : celui qui se compose de panktis, ou séries de cinq pieds, va en s'approchant (des autres, sans les atteindre). — IV. 33. 1 et V. 85. 1 rapprochés semblent signifier : « Je les prie *d'étendre la vache* brillante », et « Lui » qui a fendu en quelque sorte la peau (les ténèbres, VII. 63. 1) comme un » boucher pour *étendre la terre* sous le soleil. » — VII. 82. 6. La traduction ne tient pas compte de *asya*, et *tvísh*, ordinairement « violence », ne s'oppose pas nécessairement à *çulká*. Je comprends : « Tous les deux déploient pour l'action » et pour un grand profit la force durable qui appartient en propre à Varuna. » — I. 115. 5. Non « devant l'œil de Mitra et de Varuna », mais « pour qu'ils » voient. » — X. 18. 5. Le sens de l'allemand m'échappe ; celui du texte paraît être : « comme la postérieure ne prend pas les devants sur l'antérieure (*hā* cf. *vi-hā* X. 71. 8). Au vers 7 il faut joindre *ánjanena* à *sám viçantu* (Gr.) et au vers 6 séparer *ā́ rohata* de *āyuh* (cf. 7). — IV. 33. 11, voyez Gr. — X. 117. 1. En tenant compte de *it* on traduira : « La faim n'est pas le seul genre de mort » qu'aient fixé les dieux. » C'est une menace au riche : « il y a des genres de » mort pour celui qui est repu. » — VII. 86. 1. Est-il sûr que l'idée de la révolution du ciel lui-même en tant que voûte solide soit védique ? Pourquoi ne pas traduire : « Il a poussé l'astre (le soleil, *nákshatra*) dans le ciel ? » — IV. 42. 4. « J'ai fixé le ciel dans la place du *ritá*, » (cf. l'aurore suivant le chemin du *ritá* I. 124. 3). — I. 143. 2 *asyá krátvā samidhānásya* peut se rapporter à Agni (*asya* se rapportant au sujet dans la même locution I. 190. 3, V. 29. 7, cf. aussi I. 152. 3). — VII. 86. 2. « Je me dis à *moi-même*. » — IV. 30. 16. « Indra lui a » donné part aux hymnes ; » c.-à-d. l'a rendu glorieux, cf. II. 13. 12, *prá çravayan*. Il s'agit d'ailleurs d'un personnage mythologique[1]. — IX. 112. 4. « Ceux » qui adressent la parole (à quelqu'un) aiment un sourire (de lui). » — VII. 83. 8. *yátra*..... Le tour est le même qu'au vers 6.

Nous passons maintenant aux hymnes réservés.

II. 38. Le vers 10 est-il une interpolation, ou le nom de *nárāçámsa*, ailleurs donné non-seulement à Agni, mais aussi à Pûshan, l'est-il ici à Savitar qui serait

1. Le fils de la vierge. A propos des vierges mythologiques, le second hémistiche du vers IV, 19, 7, permet-il de douter que celles qui sont nommées au premier ne soient, en dépit du *ná* comparatif qui est un peu inattendu, les eaux du ciel ? L'observation est faite pour l'épithète *ritajnáh* qu'il ne faudrait plus traduire « vertueuses » mais prendre dans le sens de II, 28, 4.

Digitized by Google

de plus appelé *gnâspáti* en qualité de Tvash*t*ar Savitar? — Au vers 8 le sens de « soir » (clignement d'œil du soleil) donné à *nimíshi* est supposé pour ce seul passage, et on s'appuie sur cette prétendue mention du soir pour préférer le vers en question au vers 7 qui ne serait qu'une variation de la même pensée et n'aurait pu exister originairement à côté de lui. Mais cette similitude des deux vers semble elle-même moindre qu'on ne le prétend. Dans 7 *a*, avec ou sans la correction *ápyā* (l'existence d'un féminin *ápī*, génitif *ápyās* est-elle suffisamment prouvée par un passage peut-être corrompu lui-même, VI. 67. 9 où d'ailleurs le génitif serait en *as?*) l'accusatif *bhāgám* ne peut être que le régime de *á vi tasthuh*, ou si le premier pâda doit rester distinct du second, d'un verbe analogue sous-entendu. Dans 7 *b mrigayás* ne peut d'après sa formation (de *mrigay* assimilé à une racine avec le suffixe *as* accentué) signifier que « chasseur » et non « gibier ». Je traduirais donc, sans correction aucune : « *On* (les pêcheurs) cherche le » trésor aquatique que tu as déposé dans les eaux; les chasseurs (de gros gibier) » se répandent dans les plaines; *on* va dans les bois pour les oiseaux[1] : personne » ne viole les lois du dieu Savitar. » Après ce vers relatif aux différents genres de vie des hommes (cf. vers 6), en vient un autre sur les mœurs des animaux, construit d'une façon très-analogue, avec un seul verbe *gāt* pour trois phrases, et un enjambement de cinq syllabes au commencement du troisième pâda : car je traduis : « tous les oiseaux remuent à chaque instant et sans repos. » La correction *vārunā* au premier pâda est vraisemblable. Mais à part ce seul mot, nous accepterions sans aucun changement les vers 7-11. — Dans les six premiers vers, il faut relever d'abord la traduction inadmissible de *arámati*h par « rastet nie ». Quoique le mot pris une fois dans le sens concret de « pieux » VIII. 31. 12, puisse dans ce sens s'appliquer à Savitar, j'aime mieux en faire comme autrefois M. R. lui-même dans son dictionnaire, en admettant un nouvel enjambement, le sujet de *adardhar :* « le génie de la piété a distingué les temps. » Mais alors ce génie n'est-il pas au vers 5, la « mère » qui donne la meilleure part au « fils » (Agni; cf. I. 164. 8, la mère qui donne au père sa part du sacrifice)? M. R. lui rapportait aussi autrefois 4 *a*. Mais je crois que les mythologues ont décidément raison de voir dans cet autre passage la nuit (*mókī*, vers 3) confondant les deux mondes qui sont séparés pendant le jour : le sage qui dépose sa puissance au milieu de son œuvre serait alors Savitar lui-même. A cet égard la comparaison du vers 4 de l'hymne I. 115, où une allusion aux travaux terrestres serait tout à fait isolée, paraît décisive. Dès lors il sera naturel de ne voir dans le vers II. 38. 3, qu'une allusion aux chevaux du Soleil, en sorte que la première mention des travaux des hommes se trouverait au vers 6, servant de transition à la seconde partie de l'hymne.

IV. 18. Les vers 7 et 8 attribuant expressément des naissances diverses à Indra, on ne voit pas comment les détails, prétendus contradictoires, renfermés

1. Si dure que puisse paraître ici notre construction, elle semble encore grammaticalement plus satisfaisante que celle qui aboutit à la traduction « les bois sont aux oiseaux »; dans ce sens en effet on attendrait plutôt le génitif.

Digitized by Google

dans cet hymne, pourraient prouver qu'il est composé de fragments. D'abord les vers 1-5 forment un seul tout que le traducteur a tort de rompre en supprimant 4 comme interpolé, et en détachant 5 pour le joindre à 6 et 7. Indra, quoi qu'en dise la note, n'a pas suivi le conseil qui lui était donné au vers 1. Il a bel et bien fait mourir sa mère, et le vers 4 le justifie : « Qu'aurait-il fait (et il avait » beaucoup à faire, vers 2) dans sa cachette (*ridhak*, ainsi probablement VII. » 61. 3 et en tout cas X. 79. 2 à côté de *gúhā* cf. vers 5), lui que sa mère avait » porté déjà tant de mois et tant d'années ? » Cette cachette était le sein de la mauvaise mère qui méprisait son enfant (vers 5) et ne lui laissait pas voir le jour. — Au contraire les vers 6 et 7 dont le premier commence par un mouvement qui rappelle celui du vers 1, nous montrent la mère d'Indra faisant son éloge devant les eaux qui le méprisent. — La même opposition se retrouve entre les vers 10 et 11, si on ne la supprime pas, comme le fait le traducteur par la correction *dret tám* qui le contraint au quatrième pâda à ajouter un « doch », et à condamner ainsi lui-même sa correction : cette fois là Indra n'avait pas été léché par sa mère, et se frayait lui-même sa voie (à peu près comme aux vers 2 et 3). C'est qu'en effet, d'après le vers 8, de même que les eaux qui aux vers 6 et 7 insultaient Indra le caressent quelquefois, de même celle que nous trouvons bonne mère aux vers 7 et 11 est quelquefois mauvaise comme aux vers 5 et 10 : « Tantôt la jeune femme t'a rejeté; tantôt la mauvaise mère (*kushávā*) t'a » dévoré. » Remarquons en passant qu'Indra rejeté par sa mère, Indra le quatrième âditya (Vâl. 4. 7) si souvent nommé avec les trois autres, rappelle de la manière la plus frappante Mârtâ*nd*a, le huitième âditya, rejeté par Aditi. — La mention du faucon apportant le Soma dans le vers 13 qui est d'ailleurs une réponse nécessaire au précédent, ne permet guère de douter que ce vers ne se rapporte à Indra. La femme ne peut être que la veuve, c'est-à-dire la mère. Quant au chien qui joue ailleurs (I. 161. 13, sans parler des fils de Saramâ) un rôle mythologique, ne désignerait-il pas le gardien du Soma, et ne serait-il pas le même que ce père tué par Indra, ce personnage nommé Dâsa au vers 9 et Tvash*t*ar au vers 3, Tvash*t*ar étant lui-même un personnage équivoque, moitié dieu, moitié démon (cf. la victoire qu'Indra remporte sur lui III. 48. 4, et son hostilité contre les *R*ibhus)? En somme les vers 10-13 fournissent le développement des vers 8 et 9. Ce développement, il est vrai, avait déjà commencé dans les vers 1-7; mais qui reprochera à un poète de n'avoir pas choisi comme début la division de son sujet, et d'avoir préféré le mouvement si remarquable auquel il a déjà été fait allusion : *aydm pánthāh*, etc. ? — Au vers 11 est-il possible que *ví kramasva* ne désigne point les trois pas de Vish*n*u (cf. VIII. 12. 27)?

VI. 9. Le vers 6 est intercalé entre 3 et 4 en vue d'une interprétation d'ensemble qui paraît souffrir bien des difficultés. Que fait-on de *ávarena* en cherchant dans *pitrā́* l'ancêtre du poète, et qu'est-ce que ce titre de *amrítasya gopáh* qu'il se donnerait à lui-même? De plus le rapprochement de *ávarena pitrā́* et de *avāc cáran* ne semble-t-il pas s'imposer? Ce père inférieur paraît être Agni[1], et Agni

1. Agni reçoit ailleurs l'épithète *avama* IV. 1. 5. Le premier pâda du vers I. 104, 4

Digitized by Google

aussi le gardien de l'immortalité qui vivant en bas en sait plus qu'*un* autre, ou plus que *l'*autre (le père supérieur, son père à lui, qui passe aussi pour son fils V. 3. 9 cf. III. 1. 10), Agni qui seul connaît le sacrifice, d'où le commencement du vers 4 qu'on sépare à tort de 3 : « Le voici, le premier sacrificateur. » Le vers 6 n'annonce pas sans doute une inspiration, qui même si on place ce vers avant 4 semblerait bien courte après avoir été si pompeusement décrite, mais plutôt le trouble d'un esprit inquiet : *vi me mánaç carati* (cf. I. 105. 6. 7 et *passim*); et en effet le poète ne sait que dire : *kím svid vakshyámi*. Mais devant Agni les dieux eux-mêmes sont saisis de crainte (7) : c'est là le lien des deux vers que le traducteur sépare. L'hymne entier n'est qu'un aveu de l'ignorance du poète opposée à la sagesse d'Agni.

IX. 113. Le mouvement du vers 6 ne le rattache-t-il pas à la seconde partie de l'hymne plutôt qu'à la première? Pourquoi *brahmâ* ne désignerait-il pas le prêtre céleste? Le vers 4 a déjà parlé du Soma *préparé* (et non vaguement *créé*) par le créateur *dhātrá*. Au vers 5 je traduirais en tout cas « purifié *par* la prière » et non « traüfelnd *zum* Gebet », si même *bráhman* malgré son accent n'est pas ici concret (cf. IV. 50. 8). Sans songer encore au Brahmâ classique, il ne faudrait pas méconnaître la portée mythologique de tout ce passage.

I. 161. Sans prétendre trouver un lien évident entre toutes les parties de cet hymne, on se demandera si l'incohérence d'un morceau reproduisant des traditions dont le sens pouvait échapper, au moins en partie, au poète lui-même, est un argument suffisant contre l'unité de composition. Laissant même de côté cette question on peut douter que l'intercalation du vers 14 entre 5 et 6 soit bien heureuse. Au vers 3 les *R*ibhus annoncent des œuvres dont l'accomplissement est constaté aux vers 6 et 7. Le char des Açvins, la vache de Brihaspati, les chevaux d'Indra sont ceux qu'ont faits les *R*ibhus, et si le poète ajoute que ceux-ci ont été rejoindre les dieux, c'est pour constater leur récompense, et il n'entend pas que les dieux les aient pris sur leurs véhicules. Le vers 14 interrompt donc mal à propos le développement des vers 1-7. Au contraire, célébrant seulement l'amour des dieux pour ces pieux serviteurs (*ichántah*, cf. VIII. 2. 18), il est très-bien placé à la fin de l'hymne. — Le vers 12 semble bien à sa place entre 11 et 13. Dire des *R*ibhus qu'ils parcourent les mondes (ou qu'ils se glissent parmi les êtres) les yeux fermés (*sammílya*, selon la construction la plus ordinaire, doit se rapporter au sujet), c'est la même chose en langage mythologique que de dire qu'ils dorment dans la maison de Savitar (qui règne aussi sur la nuit). De plus le second hémistiche semble faire allusion au réveil des *R*ibhus et servir de transition au vers suivant. — Je fais toutes mes réserves sur la construction de 11 et sur le sens de 11 *d* et 13 *d*. — L'intervention du bouc *bastá* ne résulterait-elle pas d'un jeu de mots sur *ajá* « bouc » et « non né » qui dans le second sens aurait pu désigner Savitar?

---

doit être traduit sans doute : « J'interroge l'inférieur (Agni) sur le sacrifice, » et en tout cas c'est Agni qui doit répondre : « Que le messager le dise! » Au vers I. 144. 1 c'est encore Agni qu'on interroge comme le plus sage. Cf. aussi I. 164. 37. Sur l'essence inférieure et l'essence supérieure (et la 3e essence) du père, voyez I. 155. 3.

Digitized by Google

V. 84. Cet hymne de trois vers est difficile, tant parce qu'adressé à Prithivi seule, il est unique de son espèce dans le Rig-Véda, que parce qu'il renferme en deux vers deux ἅπαξ εἰρημένα et un autre mot obscur. Le traducteur admet, comme j'ai eu l'occasion de le soutenir contre M. de Gubernatis (*Revue*, 1875. I, p. 52), que Prithivî est bien ici le génie de la terre. L'interprétation de *khidrá* « charge » proposée par M. Grassmann semble plus vraisemblable que celle qui a été suggérée à M. R. par le Nirukta. — Il paraît impossible, à la place où est *aktúbhih* de le traduire autrement que « le soir » ou peut-être « de jour en « jour » (cf. IV. 53. 1 et 3 et ailleurs). — L'explication de *vicārini* (χθὼν εὐρυόδεια) est une hypothèse contraire à la formation la plus vraisemblable du mot (formation primaire et non dérivation). L'idée d'un mouvement de la terre (rien de Galilée) est impliquée par le vers X. 149. 1. De plus le ciel et la terre disparaissent (pendant la nuit) puisqu'Indra VIII. 85. 16 ou les anciens prêtres III. 54. 4 (cf. I. 161. 12) les retrouvent. Mais je chercherais plutôt le sens de *vicārini* en le supposant synonyme d'un *vivartini* qui d'après les vers VI. 8. 3, I. 185. 1 ferait allusion au phénomène de la séparation au lever du jour du ciel et de la terre confondus pendant la nuit, ou peut-être du développement, du déroulement de la terre. — Quant à *perú* qui ne doit pas être distingué de *péru* (cf. X. 36. 8 et V. S. 6. 10, cf. encore VII. 35. 12), il semble formé comme *pedú* (pour *papadú*), le piéton auquel les Açvins donnent un cheval, l'est de *pad* « marcher, » — c'est-à-dire de *par, prā* « remplir » avec le redoublement *pa*, tandis que le nom du démon *pípru* (qui semble au premier abord une antiphrase) a le redoublement *pi*. Ce mot *perú* ou *péru* « libéral » semble appliqué IX. 74. 4 à ceux qui pressent le Soma dans le ciel. Il l'est au Soma lui-même X. 36. 8, et paraît désigner T. S. 3. 1. 11. 8, non un membre (B. R.), mais encore le Soma comparé au sperme (cf., à cause du verbe *tuj*, I. 105. 2). Je crois qu'il désigne ici le Soma céleste (comme déjà peut-être dans la T. S.) La comparaison du Soma avec un cheval hennissant est banale, et fournirait peut-être une explication du vers 1. 158. 3 qui a suggéré pour *perú* le sens de « sauveur » (de *par*, franchir, B. R.; le sens étymologique est d'ailleurs assez indifférent). Quant au sens de notre hémistiche il serait analogue à celui de I. 185. 5, VII. 101. 3, et pourrait être précisé par celui de I. 105. 2.

X. 127. Le vers 7 est intercalé entre 2 et 3 en vue d'une division de l'hymne en strophes de deux vers. Mais si le rapport des vers 4 et 5 est frappant, celui des vers 2 et 3, dans l'ordre traditionnel ne l'est pas moins. Or ce sont eux précisément qu'on sépare. Le rapprochement de 7 et 3 ne semble pas mieux justifié par le sens de 7 *c* : car celui qu'on propose est bien bizarre. Il ne semble pas d'ailleurs que *ushás* désigne le crépuscule du soir ni dans l'un ni dans l'autre vers. Au vers 3 *ushás* est le jour (comme dans le duel *ushásānáktā*) que la nuit chasse, tout en éloignant en même temps l'obscurité par son propre éclat, puisque c'est d'une nuit brillante qu'il s'agit. Au vers 7 je crois que le même mot au vocatif désigne bien la divinité de l'hymne, c'est-à-dire la nuit elle-même. On dit en effet les deux *ushás* dissemblables V. 1. 4, comme on dit les deux jours V. 82. 8, nommés ailleurs le jour noir et le jour blanc VI. 9. 1, et l'apparition de la nuit est exprimée par le même verbe que celle de l'aurore : *aúchat sā rātrī*

Digitized by Google

V. 30. 14 (cf. 13 : *aktór vyùshtau*). Je traduirais donc : « O nuit, fais[1] en quelque » sorte payer les dettes, » c.-à-d. « punis les méchants. » Le vers 7 forme ainsi la suite naturelle du vers 6 : « Écarte la louve, le loup, le voleur. » — Les vaches dont il s'agit au vers 8 semblent n'être que les louanges mêmes, et on peut traduire littéralement, sans interversion de pâdas : « Je t'ai offert *en quelque sorte* » des vaches : accepte-les, ô fille du ciel ! comme l'éloge qu'on adresse au vain- » queur. » (Ainsi Muir, *Sanskrit Texts*, IV. 498.) La nuit est en effet en ce moment victorieuse du jour. — Ne faudrait-il pas garder à *ūrmye* et *sutárā* rapprochés leur sens étymologique ?

X. 10. La traduction de M. Muir semble préférable pour les vers 1 *c d*, 2 *b*, 9 *d* (cf. la note du traducteur lui-même 10 *b*). Le vers du Sâma-Véda ayant une tout autre application, je garderais aussi la leçon *jayanvân* 1 *b* : quoique Yama soit considéré comme le premier homme, l'union dont il s'agit entre lui et Yamî n'en devait pas moins être à l'origine une union mythologique, et probablement comme celle de Purûravas et d'Urvaçî l'union d'un mâle terrestre, tel que le feu du sacrifice, avec une femelle céleste telle que la nuée ou l'aurore. Il ne serait pas impossible que 9 *c* comme 1 *b* contînt une allusion à un mythe de ce genre. Ces traits d'une légende ancienne pouvaient s'imposer au poète en dépit de la tendance qu'il montre ici à la modifier dans un sens moral. — Au vers 4 *rapema* s'explique. Yamî a prétendu (3) suivre la volonté des dieux : c'est, en disant (en apparence) ce qui est légitime, dire (en réalité) ce qui est illégitime. — Le sens de « se fermer » proprement « s'effacer, disparaître » donné à *ut-mi* (9) ne peut être confirmé par *Chānd. Up.* 8. 6. 5 où ce verbe est au passif. Yamî veut dire que le soleil violerait la loi. Cette interprétation suggère pour le premier pâda où *asmai* s'explique mal dans la traduction critiquée, ce sens : « Si on lui faisait des dons jour et nuit. » — Au vers 10 ne pourrait-on pas aussi traduire les subjonctifs par des conditionnels, Yama redoutant avant tout les conséquences qu'entraînerait son exemple ? — Au vers 11, à un sens qui suppose une construction embarrassée et qui semblerait de plus exiger un *sá* au premier pâda et un *sā́* au second, je n'hésiterais pas à substituer : « Y a-t-il encore un frère en l'absence de toute protection; » y a-t-il encore une sœur quand la destruction est proche ? » En d'autres termes, il n'y a plus de scrupules à garder au sujet de l'union d'un frère avec sa sœur. C'est la théorie des cas de détresse, admise plus tard sur d'autres points par les lois de Manu. — Au vers 5 pourquoi (sinon pour le besoin du vers ?) « der Lebengeber Tvashtar, » plutôt que : « Savitar l'Artisan. » Je tiendrais davantage à garder la formule : Savitar Tvashtar. — Au vers 2 pourquoi préciser (en note) le sens d'*ásura* et appliquer ce terme à Varuna ? Ces fils de l'Asura ne sont-ils pas les Âdityas (cf. III. 56. 8 les trois fils de l'Asura) ? Or ceux-ci ne passent pas pour les fils de Varuna. — Au vers 12, faute d'impression pour *der* Bruder.

---

1. Le verbe causal *yātay* ne paraît pas avoir jamais pris le sens de « payer » que lui donne le traducteur.

Digitized by Google

X. 34. Le vers 13 est rejeté à la fin comme interpolé. Mais le roi des dés dont parle le vers 12 ne serait-il pas Savitar? C'est à son œuvre que déjà l'œuvre des dés a été comparée (8). Le joueur offre des trésors à ce roi des dés pour obtenir ses faveurs (cf. X. 42. 9). S'il n'est autre que Savitar, la réponse du dieu est très-bien placée à la suite. — Si on suppose qu'au vers 10 le joueur ruiné part pour chercher fortune et non pour voler (l'idée du vol n'est pas impliquée par les termes), et si on substitue à l'interprétation douteuse de *agnér ánte* « à » la fin du feu, c.-à-d. la nuit », celle de M. Grassmann « près du feu, » on reconnaît une liaison plus étroite entre 10 et 11. Le joueur qui s'expatrie, en venant demander l'hospitalité dans une maison étrangère, est saisi de remords à la vue de la femme de la maison, plus heureuse que la sienne, et de cette maison bien ordonnée : c'est que le matin il a joué, et maintenant il tombe comme un misérable près du foyer de son hôte (en suppliant?). — L'interprétation de 4 *b* est très-ingénieuse : je préfère cependant celle de M. Muir, plus conforme au rôle attribué aux dés dans tout l'hymne : d'ailleurs le joueur n'emporte pas les dés, mais court à leur appel (5). — Au vers 9 « todt » faute d'impression pour « kalt »? Sur 9 *a* cf. *Revue*, 1875, I, p. 19.

X. 71. L'interversion des vers 2 et 3, 6 et 7, 8 et 9, 10 et 11, outre ce qu'elle a d'inquiétant en elle-même, ne semble pas très-favorable à une interprétation satisfaisante de l'hymne. La sincérité que célèbre le vers 2 n'est restée entière qu'entre les premiers inventeurs de la Parole dont il était question au vers 1. Le vers 3 ne nous entretient pas comme le vers 1 de l'invention, mais de la diffusion de la Parole. Les effets de cette diffusion, de cette *vulgarisation*, sont indiqués dans les vers qui suivent. On n'y a voulu voir qu'une seule idée, l'inégalité des aptitudes à comprendre la parole et à en user, et on est ainsi arrivé pour le premier hémistiche du vers 6, d'ailleurs déplacé, à ce sens bizarre : « Celui qui » a abandonné un ami perd sa part de la parole. » Dans 5 *a* on sous-entend avec *sakhyé* sans autre raison, ce semble, que l'exemple de Sâyana, un génitif *vācdh*, et on oppose *eshá* dans le sens de « l'autre » au mot *tvam* auquel il paraît devoir être rapporté comme pronom anaphorique. Laissons au contraire le vers 6 à sa place et opposons 5 et 6 à 2 *c d*. Là il était dit : « Les amis apprennent » leur amitié mutuelle : *un bien précieux est déposé dans leur parole.* » Il semble naturel de traduire ici : « On assure à un autre (cf. 4) qu'il est fermement » établi dans l'amitié (qu'il peut compter sur elle), et on ne l'aide même pas » dans ses luttes (ou à déployer sa force); il s'en va avec une illusion, et non » avec une vache féconde, ayant entendu une parole sans fleur et sans fruit. — » Celui qui abandonne un ami, un compagnon, *il n'y a pas de bien* (*bhāgá*[1] com- » paré à *lakshmí*) *dans sa parole.* Ce qu'on entend (de lui), on l'entend en vain, » car il ne connaît pas le chemin de l'honnêteté. » Ces deux vers nous montreraient donc la fausseté succédant à la sincérité des premiers temps. — A partir du vers 7 il est question des aptitudes diverses auxquelles a fait allusion déjà le

1. Je ne veux pas toutefois passer sous silence l'emploi de *bhāgá* au vers I. 164. 37 qui serait en faveur de l'interprétation critiquée. Aussi bien n'entends-je donner la mienne que pour une tentative nouvelle, et non pour une solution définitive.

Digitized by Google

vers 4, qu'on ne peut déplacer d'ailleurs à cause du *tvam* du vers suivant qui resterait isolé. Mais un écho des vers 5 et 6 se retrouve également au vers 10 qui parle de l'ami utile et prêt à la lutte (ou à l'héroïsme cf. 5 *b*). Nous conclurons de là seulement qu'il ne faut pas imposer aux poètes védiques une trop grande fidélité à un plan et à des divisions rigoureuses. Remarquons encore que l'interversion de 8 et 9 semble ôter tout sens à 9 *a* qui ne s'explique que comme faisant suite à 8*c d* : après ceux qui sont dépassés et ceux qui prennent les devants, on nomme ceux qui ne vont ni près ni loin, c'est-à-dire probablement qui restent en place. — Enfin le vers 11 qui ne parle plus des aptitudes, mais des *fonctions* diverses des prêtres dans le sacrifice, semble très-bien où il est, si même ce n'est pas là une addition postérieure. Peut-être fait-il allusion aux quatre places de la parole, par une application secondaire d'une formule dont le sens était d'abord différent (I. 164. 45).

X. 129. Y a-t-il réellement une lacune dans la suite des pensées entre les vers 4 et 5 ? Je crois que *eshām* (5) se rapporte à *kavâyah* (4) et que le « fil tendu à travers » est le sacrifice qui unit le ciel à la terre. Au dernier pâda *svadhâ* et *prâyatih* opposés paraissent signifier, le premier la jouissance (IX. 113. 10), le second l'oblation. Actuellement l'oblation est en bas et la jouissance en haut. Le poète semble se demander dans ce vers obscur s'il en a toujours été ainsi, si le sacrifice, considéré comme une des causes créatrices du monde, a commencé sur terre ou dans le ciel (voyez *b*; où prend-on ici un *was?*). La question n'est pas sans analogie avec celle du vers I. 185. 1 : Quel a été le premier du ciel ou de la terre ? (cf. encore plus haut VI. 9. 2, 3, le père inférieur opposé à l'autre).

VII. 103. Je crois comme M. de Gubernatis (*Mythologie zoologique*, trad. fr. II p. 392), avec lequel je suis heureux de me rencontrer cette fois (sans accepter pourtant l'étrange interprétation du vers IX. 112. 4, p. 396), que les grenouilles dont il s'agit ici sont des grenouilles mythiques. La raison de mon adhésion est principalement dans le dernier pâda du vers 9 qui rapproché de *gharmínah* (8) et de *apâm prasargé* (4) ne paraît pouvoir signifier que : « Les vases de lait » chauffés (V. 30. 15) sont répandus. » Or ces vases de lait répandus par des *adhvaryus* qui ne sont autres que les grenouilles ne pourraient guère être que les pluies tièdes de l'été. Les grenouilles célestes formeraient une troupe analogue à celle des *Angiras*, et généralement des sacrificateurs divins confondus avec les âmes des ancêtres. Dans le vers de l'A. V. XVIII. 3. 60 dont les leçons semblent préférables à celles de R. V. X. 16. 14, n'est-ce pas au sein des eaux célestes que le mort doit se trouver à l'aise comme une grenouille, éteindre l'ardeur du feu du bûcher qui l'a brûlé ? — On remarquera en outre que l'interprétation mythologique rend compte du vers 10 que le traducteur considère comme ajouté postérieurement[1].

1. Il y aurait à voir encore s'il ne faut pas rapprocher du mot *bheka* « grenouille » le mot *bekurâ* nom de *vâc* (la voix des grenouilles célestes?) par l'intermédiaire des mots *bekuri*, *bhekuri*, *bhâkuri* qui présentent la permutation du *b* et du *bh*. Ce rapprochement conduirait à donner le sens de « grenouille » au mot *bakura* que le parallélisme de *vrika* traduit sans bonnes raisons « charrue » conduit à considérer comme un nom d'animal I. 117. 21. Au vers IX. 1. 8 *bâkura driti* serait la peau de la grenouille céleste, cf. VII. 103. 2.

Digitized by Google

La réserve que je garde sur les questions proprement mythologiques dans tous les cas où la traduction littérale ou la défense de l'intégrité du texte n'y est pas gravement intéressée, m'est imposée par les dimensions déjà excessives de cet article. Je n'en sortirai que sur deux points. D'abord pour protester contre la tendance à substituer la lune au dieu Soma. Ce n'est pas par là qu'on expliquera les hautes fonctions cosmiques attribuées à ce dieu (cf. Muir, *Sanscrit texts,* V. p. 266 et suivantes). Mais en tout cas peut-on douter que la divinité du vers VIII. 29. 1 ne soit le dieu du breuvage sacré, auquel l'épithète *babhrú* appartient tout spécialement, et qui peut recevoir aussi celle de *víshuna* puisqu'il est *trishadhasthá* (ce qui ne se rapporte pas apparemment aux phases de la lune)? Est-ce ce dieu ou la lune qui doit figurer dans une énumération des principales divinités du Rig-Véda, et être rapproché d'Agni nommé au vers 2? De même si c'est Soma et non la lune qui dans le vers I. 91. 12 reçoit les épithètes de *gayasphāna* et *amīvahán,* pourquoi chercher la lune et non Soma dans cet Indu identifié à Vâstoshpati VII. 54. 2 qu'on appelle aussi *gayasphāna* et *anamīvá*, surtout si l'on songe que la première des deux épithètes ne figure que dans ces deux seuls passages, et que la seconde n'a pu être suggérée que par l'idée du breuvage? Soma, comme Agni, en qualité de dieu terrestre et domestique ne devait-il pas devenir tout naturellement le gardien de la demeure? Je profite de l'occasion pour dire, ce qu'on devine sans doute, que dans mon système d'interprétation je ne partage pas le dégoût qu'inspire à M. R. le IXe Mandala (p. vj). — D'autre part c'est sacrifier un peu trop à l'abstraction pure que d'expliquer les fonctions cosmiques de Vâc X. 125 en disant : « La parole, comme première » manifestation de l'esprit, représente l'esprit lui-même. » Il ne faudrait pas oublier, quand il s'agit de la Parole védique, la toute-puissance attribuée à la prière des ancêtres en vertu de l'idée que les chantres védiques se faisaient du sacrifice (cf. Weber, *Indische Studien,* IX, 479).

Il est plus que temps de finir. Est-il nécessaire de dire que je ne prétends nullement donner pour certaines toutes les interprétations que j'ai proposées? Quoique j'aie prodigué les points d'interrogation, je suis prêt à en ajouter autant qu'on voudra. Les critiques du moins ne portent pas toutes à faux, et il en restera toujours assez pour prouver, sans diminuer l'autorité du maître incontesté des études védiques, qu'une traduction actuelle du Rig-Véda, même émanant plus ou moins directement de lui, ne saurait être définitive.

Abel BERGAIGNE.

---

239. — **Nouvelle grammaire de la langue latine** d'après les principes de la grammaire historique par J. GANTRELLE, docteur ès-lettres, professeur à l'Université de Gand, ancien inspecteur de l'enseignement moyen. Dixième édition, revue et corrigée. Paris, Garnier. Gand, Hoste. 1875. In-8°, iij et 348 p.

La grammaire latine publiée par M. Gantrelle a eu en Belgique un succès mérité par la bonne disposition des matières, la sagesse de la méthode et l'usage de ce que les travaux des philologues ont ajouté à nos connaissances.

Dans la partie où il est traité des déclinaisons et des conjugaisons, M. G. « a

Digitized by Google

» tenu compte » et s'est servi avec discrétion « des résultats les plus sûrs de » l'étude de la grammaire historique. » Il paraît craindre qu'on ne lui fasse « le » reproche d'avoir procédé ici avec trop de réserve. » Nous ne serons pas de ceux qui lui feront ce reproche. On ne saurait être trop réservé à introduire des conjectures, souvent chimériques et arbitraires, dans un livre qui doit plutôt enseigner l'usage de la langue qu'en rendre raison. Nous n'avons pas examiné en détail cette partie du livre. Nous remarquerons seulement que la dénomination d'accent tonique a l'inconvénient sérieux d'induire en erreur sur l'accentuation des Latins qu'elle confond avec notre accentuation moderne, et qui en était essentiellement différente par la variété musicale de ses modulations.

La syntaxe est, comme il le faut, très-développée; elle occupe près des deux tiers du volume, pages 120-315. Nous n'y avons pas trouvé d'erreurs graves. On pourrait relever çà et là quelques imperfections de rédaction, par exemple : P. 126. « Souvent l'apposition n'a lieu que par rapport au cas spécial exprimé » par le verbe ..... aedem quam *consul* voverat ..... *dictator* decavit. » Je préférerais dire que le substantif est construit en apposition à l'idée exprimée par la désinence personnelle du verbe, et en français au pronom qui est exprimé à part : « nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire des hommes extra- » ordinaires. » — P. 127. « Quelquefois l'attribut s'accorde avec le substantif » lié au sujet par *ut, nisi, tanquam,* si ce substantif *en est le plus rapproché.....* » Quis illum consulem, nisi latrones putant? » Lisez : « précède. » — P. 127. « Si le relatif est accompagné d'un autre substantif et du verbe *esse* ou des » verbes qui signifient *appeler,* etc., il prend ordinairement le genre, le nombre » et le cas du substantif avec lequel il se trouve ..... domicilia conjuncta, quas » urbes dicimus..... » M. G. aurait dû dire ici ce qu'il ne dit qu'un peu plus loin; à savoir que lorsque l'antécédent est suffisamment déterminé par lui-même, le relatif s'accorde souvent avec l'attribut du verbe. — P. 130. « Avec les » verbes transitifs, il (l'accusatif) désigne l'objet vers lequel l'action est dirigée. » D'abord, ici comme dans toute la théorie des cas, il semble préférable de dire « *le substantif construit à* l'accusatif désigne etc. » L'accusatif en lui-même, la désinence casuelle en général, ne désigne pas un objet. Ensuite c'est l'objet « *direct et immédiat* de l'action » qu'il faudrait dire. Dans « dedi librum Petro » le substantif construit au datif ne désigne-t-il pas aussi « l'objet vers lequel » l'action est dirigée? » — P. 175. « On met « *in* pour *appuyer sur l'idée* « en » combien de temps » : legati in diebus proximis decem Italia decedent. » Lisez « pour exprimer dans quelles limites de temps une chose a lieu. » — P. 184. Dans les exemples où le nominatif serait employé pour le vocatif, il est à remarquer qu'il est construit en apposition à *tu,* qu'il faut absolument rétablir dans le texte de Juvénal (4, 23) « hoc *tu* succinctus patria Crispine papiro ». — P. 187. Quand on emploie le présent de narration « l'événement est présenté comme se » passant sous les yeux du lecteur, et la narration devient *description ou tableau.* » Quand on emploie l'imparfait, la narration devient aussi description. D'ailleurs le présent de narration est souvent employé, et il l'est précisément dans l'exemple cité, pour exprimer des faits qui se succèdent, et non des circonstances simul-

Digitized by Google

tanées, ce qui est le propre d'une description. — P. 189. « On met le parfait » avec *cum* etc..... pour exprimer une action habituelle ou répétée qui est censée » précéder l'action principale ..... dum lego, assentior, cum *posui* (*pose* plutôt » que *dépose*) librum, omnis assensio elabitur. » P. 191. « Le plus-que-» parfait se met surtout avec *ubi, ut, simulac,* lorsqu'il s'agit d'une action » répétée, le verbe principal étant à l'imparfait ..... simulac se remiserat » intemperans reperiebatur. » Il me semble plus exact de dire que dans ces deux constructions, le latin, au lieu d'exprimer, comme le français, par le présent et l'imparfait, que l'action est habituelle, exprime qu'elle est antérieure à l'action principale, en laissant entendre par le sens général qu'elle est habituelle. — P. 193. *Dico quid egeris* ne répond pas seulement à « je dis ce que vous » avez fait, » mais encore à « je dis ce que *vous faisiez,* » ce qu'il est essentiel d'ajouter; les commençants s'y trompent toujours. — P. 197. « L'indicatif sert » à exprimer un fait positif et réel, comme en français. » Quand je dis « peut-» être vient-il, viendra-t-il, est-il venu » je n'exprime pas un fait positif. Il est préférable de dire que l'indicatif énonce par lui-même la chose purement et simplement; ce qu'on ajoute lui donne toutes sortes de modalités. Il en est de même de l'indicatif avec *si* (p. 220). Il n'exprime pas nécessairement un fait réel; il n'ajoute par lui-même aucune idée à celle de supposition. — P. 198. Je doute qu'*oportebat* signifia jamais « il aurait fallu. » Dans « ad mortem te jampridem » duci oportebat » il faut rendre par « il y a longtemps qu'il *faudrait*..... » — P. 203. Les interrogations comme « quid facerem? » seraient plus justement appelées *délibératives* que *dubitatives,* et se traduiraient par « que pouvais-je, » devais-je faire? » plutôt que par « qu'aurais-je fait? » — P. 221. On ne peut pas dire que dans « nemo fere saltat sobrius, nisi forte insanit » la proposition subordonnée explique « un fait invraisemblable. » — Même page. « En disant » *si vellet, posset* ..... ou *si voluisset, potuisset* ..... j'exprime le fait de vouloir » comme étant ou ayant été impossible. » Il me semble qu'ici l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif expriment seulement que la supposition ne répond pas ou ne répondait pas à la réalité, ce qu'on rendrait par la proposition incidente « s'il voulait, *mais il ne veut pas*....,» « s'il avait voulu, *mais il n'a pas* » *voulu, ne voulait pas.* » « Si Latine scirem, Virgilium legerem » « si je savais » le Latin, *mais je ne le sais pas*..... » Ce qui ne veut pas dire qu'il est impossible qu'on le sache. — P. 237. « Le participe en *rus* avec *esse exprime*..... le » conditionnel français. » Lisez « répond au..... » — P. 249. « A l'actif il y a » un participe pour marquer la *durée, legens* ..... au passif il y en a un pour » marquer l'*accomplissement, lectus*..... » Je crois plus exact de dire « pour » marquer la *simultanéité* ..... l'*antériorité.* » La définition de M. G., qui est d'ailleurs aujourd'hui très-répandue, a l'inconvénient de ne pas s'appliquer à une action très-rapide et instantanée. — P. 273. Les articles relatifs à *quisquam, quisque* sont à refaire à l'aide de Madvig. — P. 277. « Dans les propositions » subordonnées, *sui, sibi, se* et *suus*..... se rapportent au sujet de la proposition » principale, si les propositions subordonnées sont avec elle dans un rapport » intime et nécessaire; telles sont par exemple celles qui expriment une inten-

Digitized by Google

» tion, une interrogation indirecte, etc., et toutes celles qui énoncent la pensée » du sujet de la proposition principale. » Il est à peu près impossible de définir avec précision l'emploi du pronom réfléchi dans les propositions subordonnées. Il vaut mieux énumérer, comme l'a fait Madvig, toutes les espèces de proposition où *sui, sibi, se, suus* sont employés. Par conséquent un *etc.* n'est nullement à sa place ici. — P. 285. L'emploi de *an* dans les interrogations autres que les disjonctives n'est pas nettement présenté. Toute cette partie me semble à refaire. On peut profiter de ce que Seyffert a dit et très-bien dit sur ce sujet dans ses *Scholae Latinae*. Par exemple il est très-utile de considérer *an* en beaucoup de cas comme ayant la valeur de *num enim* (qui est inusité) et se rapportant à une proposition exprimée ou sous-entendue. — P. 287. « *nescio an, haud scio an* » ..... peuvent *quelquefois* se rendre par *peut-être.* » Lisez « se rendre *presque* » *toujours* ..... » dans les écrivains de l'âge classique. Cf. Madvig § 453. — P. 289. « *nec* signifie *rarement* « pas même. » Lisez « *souvent* dans les auteurs » du temps de l'empire. » — P. 292. *Non magis quam* a aussi le sens négatif de *non plus que* comme en français. — P. 297. L'article relatif à l'emploi de *quidem* avec *ille* aurait besoin d'être complété et rectifié à l'aide de Madvig. — — P. 306. L'auteur aurait dû profiter pour ce qu'il dit de l'ordre des mots du travail de M. Weil, qui est fort supérieur à tout ce que les autres ont dit sur ce sujet important[1]. — P. 310. Ce que M. G. dit de la place de *non* est tout à fait insuffisant, comme ce qu'on trouve d'ailleurs dans toutes les autres grammaires. Le sujet a été traité avec détail dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, I, 223 et suiv. — P. 311. La liaison des propositions en latin n'a pas encore été suffisamment étudiée par les grammairiens. Nægelsbach (*Lateinische Stilistik*) a donné une bonne classification des différentes espèces d'asyndètes, dont M. G. aurait pu profiter. Au reste si l'on étudie au point de vue de l'emploi des conjonctions de coordination un texte latin d'une certaine étendue, on constate bientôt que si ces conjonctions sont employées plus souvent qu'en français, il n'en est pas comme du grec où il est de règle de lier les phrases par des conjonctions : le latin se contente souvent de les lier par le sens, et fait de l'asyndète un usage incomparablement plus fréquent que le grec.

Il est difficile, en grammaire, de rapprocher les exemples suivant les véritables analogies. On peut contester que ce soit dans les mêmes conditions que le pluriel est employé dans « magna pars vulnerati..... » et « pro se quisque ... amplexi » sunt » (p. 125), que la préposition est supprimée dans « silvis ... corpora » foeda jacent » et « aequo dimicatur campo » (p. 176); l'interrogation « tibi » inimicus cur esset? » ne semble pas de même espèce que « quid facerem » (p. 203). Les textes où le subjonctif est employé à la seconde personne du singulier dans le sens de *on*, comme « quem laeseris » (p. 211), « priusquam » aggrediare, incipias » (p. 234), ne peuvent servir pour l'emploi du subjonctif avec le relatif et *priusquam*. L'exemple de Cicéron « nobis ista quaesita, a nobis

1. *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes.* Question de grammaire générale par H. Weil. Paris, Vieweg. 1869. In-8°. Cf. *Revue critique*, 1869, II, 113.

Digitized by Google

» praecepta sunt » (148) est sans doute incorrect, comme l'a montré Madvig (*De finibus*, 4, 22).

Je n'en ai pas fini avec mes chicanes. Je chercherai encore querelle à M. Gantrelle sur deux points, où du reste il a suivi le commun des grammairiens, sur la langue poétique et sur les hellénismes. Il ne me semble pas qu'on se fasse une idée bien exacte de la langue poétique des Latins, quand on dit par exemple que des constructions comme « promontorium Miseni » « se rencontrent surtout » chez les poètes » (p. 126), que le génitif « montes auri » « n'est guère usité » en prose » (p. 151), qu' « en poésie et dans la *prose poétique* (les Latins avaient-» ils une prose poétique?) on emploie quelquefois l'accusatif au lieu de l'ablatif » ... vite caput tegitur » (p. 166). Si l'on entend par prose les ouvrages qui nous sont restés de Cicéron, ces observations seraient justes. Mais ce serait donner de la prose latine une définition bien étroite, et il me paraît dur d'exclure Tite Live du nombre des prosateurs classiques[1]. Quant aux hellénismes, je doute fort qu'une langue emprunte à une autre des constructions. L'attraction « judice » quo nosti populo » n'est certainement pas imitée du grec (p. 295)[2], non plus que la locution française « et vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison » (Molière) n'est « imitée » du latin (p. 201); cette locution est familière, comme on peut le voir dans les exemples cités par M. Littré, et c'est par l'effet d'un pur hasard qu'elle se rencontre avec le latin « non possum quin; » une locution familière française ne peut guère être empruntée au latin.

Charles THUROT.

VARIÉTÉS.

Un pamphlet à propos de Pamphile.

M. Baudouin, voulant sans doute justifier mon étymologie de *pamphlet* (voy. *Rev. crit.* 1874, t. II, art. 167), vient de faire imprimer sous ce titre, *Le* Pamphilus *et M. Gaston Paris* (Toulouse, chez Privat) douze pages qui me paraissent devoir compter parmi les plus inutiles qui aient jamais fait gémir la presse. Les personnalités qu'il se permet de m'adresser me touchent d'autant moins que l'auteur n'a même pas su arriver à être méchant. Sa diatribe est parfaitement inoffensive; mais en outre elle est incohérente. Ancien élève de l'École des chartes, archiviste d'un de nos principaux départements, éditeur du *Pamphilus*, M. Baudouin

---

1. M. G. dit ailleurs (p. 212) que « dans Plaute et dans Térence on trouve « scin' » quae ego te volebam? » mais le subjonctif est de règle dans la prose. » On peut opposer la langue de la prose à celle de Virgile et d'Horace, mais non à celle de Plaute et de Térence qui est la langue de la conversation. L'emploi de l'indicatif à l'interrogation indirecte paraît avoir été un archaïsme, qui a peut-être persisté dans la langue populaire, et qui reparaît à la fin de l'empire. Cf. Diomède (389 Putsch. 395, 15 Keil) : « relativa » species verbi dicta videtur cum ad eum sermonem sequentia referuntur quo dependet » sequens. Hanc speciem in consuetudine parum multi observant imperitia lapsi, cum » dicunt *nescio quid facis*, *nescio quid fecisti*. Eruditius enim dicetur *nescio quid facias*, *nescio* » *quid feceris*. »

2. M. Fœrster a approfondi la question de l'attraction du relatif en latin dans *Quaestiones de attractione enuntiationum relativarum*. Berolini. 1868, In-8°. Cf. *Revue critique*, 1869, I, 401.

Digitized by Google

trouve qu'il n'y a rien de plus ridicule que les « scoliastes, compilateurs, grabe-» leurs de vieux livres et de manuscrits. » Il avoue son ignorance; bien plus, il s'en vante, ce qui ne l'empêche pas, deux pages plus loin, de prétendre parler au nom de « la vraie science. » De moi, qui lui cite de nombreux manuscrits du *Pamphilus* remontant jusqu'au XIIe siècle, et de lui qui déclare qu'il n'en existe pas de manuscrits antérieurs au XVe siècle; de moi qui lui signale de nombreuses imitations et traductions de ce poème dans diverses langues, et de lui qui affirme qu'il n'a été « ni imité ni traduit, » il trouve que c'est moi qui prête à rire. Il me reproche de l'*assommer* de « mon savoir, » lui qui ne se pique pas d'être instruit, et il oppose à mon pédantisme la modestie de mon bottier, qui ne » prend pas avec moi des airs dédaigneux parce que je ne sais pas seulement » faire des bottes. » Mais si je me mêlais de faire des bottes, mon bottier aurait le droit de hausser les épaules, et si je me posais comme le représentant de la cordonnerie française en face de l'étranger, il devrait prévenir ses confrères allemands de ne pas me prendre au sérieux. C'est tout bonnement ce que j'ai fait. Là-dessus M. Baudouin me traite d' « Allemand. » C'est trop naturel. J'ai même été agréablement surpris : je m'attendais à « Prussien. » Quant à lui, il a publié le *Pamphilus* « par pur patriotisme. » Ce motif, auquel on ne s'attendait guère, est assurément fort respectable : un patriotisme non moins pur, mais plus éclairé, engagera désormais M. Baudouin, j'en ai la confiance, à ne rien publier du tout. G. P.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 10 *décembre* 1875.

Il est donné lecture d'un décret par lequel le président de la république approuve l'élection de M. Michel Bréal en remplacement de M. Brunet de Presle; M. Bréal est introduit et reçu.

Des estampages d'inscriptions sémitiques sont envoyés par M. de Sainte Marie. M. le président annonce que déjà plusieurs des pierres portant des inscriptions sémitiques, dont était chargé le vaisseau *Magenta,* récemment détruit par un incendie, ont été retrouvées et ramenées à terre.

L'académie constate qu'il y a trois places vacantes parmi ses correspondants français. Une commission de quatre membres est nommée pour examiner les titres des candidats. Sont élus membres de cette commission MM. de Longpérier, L. Renier, Delisle et Defrémery.

M. de Longpérier lit une note de M. le commandant Robert Mowat, intitulée *Détermination de la divinité représentée sous une forme tricéphale sur des bas-reliefs gaulois*. Cette divinité est celle qui a fait l'objet d'une communication de M. de Witte lue à la séance de l'académie des inscriptions du 29 octobre 1875. M. de Witte a considéré la figure tricéphale, ou plus exactement à trois visages, qu'on a trouvée sur divers monuments de la Gaule, comme la représentation d'une divinité spécialement gauloise. M. Mowat combat cette manière de voir. Quand

Digitized by Google

Auguste réorganisa le culte des Lares, il rangea les dieux étrangers, adorés dans les diverses provinces, au nombre des *Lares Augusti;* cette mesure mit fin à l'ancienne religion gauloise en l'absorbant dans la religion romaine, et dès lors il ne fut plus permis de représenter aucune divinité sous une autre forme que celle qui était consacrée par le culte romain. On ne peut donc supposer que la figure tricéphale en question fût particulière à la Gaule, et l'on doit en chercher l'analogue dans la religion des Romains. Tel est le raisonnement qui amène M. Mowat à identifier le dieu gaulois, dit tricéphale, avec le Janus *Quadrifrons* des Romains. Selon lui les figures de ce dieu représentent en réalité un personnage à quatre visages, *quadrifrons;* seulement sur les objets où l'on a trouvé cette figure, qui sont ou des bas-reliefs ou des cippes destinés à être adossés aux murs, l'un des quatre visages n'a pu être figuré; ainsi Janus Quadrifrons est représenté avec trois visages apparents seulement sur des monnaies d'Hadrien. La figure gauloise dite tricéphale est souvent accompagnée d'une tête de bélier, animal qui était chez les Romains aussi un attribut de Janus. — Après avoir lu cette note, M. de Longpérier déclare qu'il ne peut en accepter les conclusions. La divinité gauloise en question a certainement trois visages et non quatre. On la trouve représentée avec trois visages seulement : sur un cippe cylindrique de Reims, où les trois visages occupent chacun le tiers de la circonférence du cylindre, en sorte que chacun des trois touche aux deux autres; sur un bas-relief des environs de Laon, où les trois visages sont également tournés vers le spectateur, au lieu que si l'on devait supposer un quatrième visage par derrière il ne devrait y avoir qu'un visage de face, au milieu, avec deux visages latéraux de profil; sur un bronze du musée de S. Germain, sculpté en ronde-bosse de tous les côtés également, où les trois visages n'occupent pas toute la circonférence, mais où la place que devrait occuper, dans le système de M. Mowat, le quatrième visage, ne présente aucune sculpture; etc., etc. M. de Longpérier met sous les yeux de ses confrères les moulages de quelques-uns des objets dont il parle. Il ajoute que si quelques-unes de ces figures sont accompagnées d'une tête de bélier, dans l'une d'entre elles au lieu d'une simple tête on voit figuré en entier l'animal qui sert d'attribut au dieu, et que cet animal n'est pas un bélier, mais un monstre à tête de bélier avec le corps d'un poisson. Ces raisons font que M. de Longpérier refuse de reconnaître dans les figures en question une représentation du dieu romain Janus.

M. Ravaisson annonce une acquisition intéressante que vient de faire le musée du Louvre. Ce sont quatre statues de bois égyptiennes. Elles remontent toutes à l'ancien empire, et trois d'entre elles au temps de la 6e dynastie, époque dont il nous reste très-peu de monuments semblables. Cette acquisition est due à M. Pierret, auquel est confiée la garde des antiquités égyptiennes au musée du Louvre.

M. Heuzey continue la lecture de son mémoire sur la ville de Dyrrhachium ou Épidamne, aujourd'hui Durazzo. Julien HAVET.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — **25 Décembre** — **1875**

Sommaire : 240. CHAIGNET, La philosophie de la science du langage.— 241. WALLON, Saint Louis et son temps. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

240. — **La philosophie de la science du langage étudiée dans la formation des mots**, par A. Ed. CHAIGNET, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Paris, Didier. 1875. Un vol. in-12, xj-360 p. — Prix : 3 fr. 50.

La publication de ce livre est de bon augure pour le progrès des études philologiques. Jusqu'ici dans la grammaire comparée, on voyait surtout la science qui, par l'étude des sons, des formes, était arrivée à faire revivre des idiomes disparus, à ressusciter des civilisations éteintes, à renouveler l'histoire des idées et des croyances préhistoriques. Ce n'est là que le côté spécial de ces études; on commence à soupçonner chez nous que, puisque le langage a pour but d'exprimer la pensée, on peut suivre dans les progrès des langues les progrès de l'esprit humain, et que la philosophie est directement intéressée aux recherches philologiques. On n'a pas tort de le croire. En fait, la grammaire comparée ouvre aux philosophes tout un domaine riche en découvertes.

M. Chaignet est un métaphysicien, philologue à ses heures. On lui doit des travaux distingués sur Platon, Aristote et les Pythagoriciens, et une *Théorie de la déclinaison* dans les deux langues classiques. C'est un bon helléniste; il a quelque teinture du sanscrit et de l'hébreu; il a lu Schleicher, Max Müller et Curtius. Persuadé qu'il y avait intérêt à porter dans les investigations philologiques la lumière des principes à priori, il s'est mis à étudier en philosophe la formation du nom et du verbe dans les langues indo-européennes; et c'est le résultat de ces recherches qu'il a consigné dans le livre que nous annonçons. C'est l'œuvre d'un esprit curieux, ouvert, qui, jetant un regard éveillé sur un monde nouveau, retrouve avec plaisir ou croit retrouver dans des faits superficiellement observés les lois métaphysiques, les catégories aristotéliciennes de l'esprit, objets de ses méditations habituelles.

Si l'on parvient à surmonter les difficultés d'un style académique, solennel, par suite diffus et vague, qui par l'abus des synonymes, des épithètes, des métaphores, se prête fort mal à l'expression d'une pensée elle-même souvent nuageuse ou raffinée; si on parvient à saisir l'ensemble d'un ouvrage où les divisions sont mal indiquées, sans titres de chapitre, ni tables analytiques des matières qui viennent en aide au lecteur, on arrivera à une théorie que nous croyons résumer fidèlement comme il suit[1].

1. Dans ce résumé succinct, nous ne reproduisons naturellement que les grands traits de l'ouvrage; autant que possible nous conservons les expressions mêmes de l'auteur. Toutefois comme l'auteur souvent ne songe pas à donner à sa pensée une expression précise et rigoureuse, il se peut qu'il nous arrive çà et là de lui prêter une netteté qu'elle n'a pas toujours. Voir un exemple à la note suivante.

Digitized by Google

« La phrase est un organisme dont l'unité reproduit l'unité de la pensée et qui a pour élément constitutif le mot. Le mot lui-même n'est pas simple, mais c'est le signe d'un groupe d'idées simples, associées par un lien naturel et si intime que l'ensemble forme un tout nouveau : c'est en même temps un groupe de sons fondus dans une unité réelle, objective, qui répond à l'unité subjective des idées qu'il exprime. Comme son et comme expression d'idées, le mot, avec ses éléments multiples, doit avoir un noyau, un centre autour duquel se groupent ces éléments; c'est la racine. Il y a quatre sortes de racines, irréductibles les unes aux autres[1], et qui sont les premiers efforts de l'esprit pour sortir du chaos de l'indétermination : les racines interjectionnelles; les racines démonstratives[2]; les racines *pronominales*, et les racines nominales. Les racines pronominales doivent être séparées des racines démonstratives, avec lesquelles les confondent les philologues. La nature du pronom personnel n'est pas en effet la notion d'un rapport dans l'espace. Loin que la notion du *moi* suppose celle d'une relation dans l'espace ou le temps, c'est l'espace et le temps qui supposent le moi : Ἀδύνατον εἶναι χρόνον, ψυχῆς μὴ οὔσης, Aristote l'a dit. La notion du pronom personnel est donc primitive. L'homme en prenant conscience de son *moi* reconnaît dans les autres hommes un *moi* identique au sien. L'activité humaine et le drame grammatical supposent donc deux acteurs, et n'en supposent que deux. De là le duel. La 3e personne, à proprement parler, n'existe pas; ou elle se confond avec les démonstratifs de lieu, ou elle est étroitement unie à la seconde personne. Entre ces deux racines, si semblables qu'on peut douter qu'il y en ait réellement deux, il se fait un échange de signification qui a évidemment sa raison d'être dans ce fait que la distinction essentielle et primitive est de deux personnes, et de deux personnes seulement.

« Le pronom a pour fonction d'exprimer l'idée de la personne. Joint à la racine nominale, il a aussi le pouvoir de la changer en verbe, et la notion du verbe est sinon renfermée explicitement dans le pronom, du moins introduite dans le discours, grâce à lui; *dadâmi* « je donne » est *donnant moi, le don de moi*. Les racines sont des sons articulés; l'articulation est le phénomène primitif du langage. Les voyelles et les consonnes sont inséparables, et l'analyse seule peut les distinguer. Suit une analyse des consonnes et des voyelles et des changements auxquels elles sont soumises.

« D'où viennent les altérations phonétiques? De la loi du moindre effort, disent les philologues. Mais cette loi elle-même? De l'instinct du beau, du besoin d'harmonie, de rhythme, de clarté. Un petit enfant essayait de prononcer *sœur*, et pour triompher de la difficulté que lui offrait ce mot, redoublait la syllabe : *seseur*; c'est là le thème slave *seser*[3] et, avec un léger changement dans le procédé, l'allemand *schwester*, l'anglais *sister* (page 84).

« C'est une chimère de chercher les sons primitifs du langage; il n'y en a pas.

1. « L'analyse nous mène à établir *trois ou quatre* genres de racines, irréductibles l'un » à l'autre » (p. 25).
2. C'est ce que les philologues appellent racines pronominales.
3. Lire *sestra*.

Digitized by Google

A l'origine, il existe des sons indistincts et confus qui par le progrès du langage se précisent, et donnent naissance aux autres sons qu'ils contiennent en germe. C'est donc par l'identité primitive, que doivent s'expliquer ces permutations, dont les philologues ont découvert les lois, mais non saisi les causes. Le son français *oi* était à l'origine *ouai*; se différenciant dans le temps et l'espace, il devient *ai* par la chute de *ou*, *oua* par la chute de *i* (p. 89).

« Comment les racines monosyllabiques deviennent-elles des mots? On croit que la racine peut exister dépouillée de tout élément formel; erreur. Ce qui se pense a forme et les notions primitives les plus simples ont un double élément, la matière et la forme, toutes deux nécessaires, simultanées, inséparables. La racine qui est monosyllabique, doit toujours même dans les langues monosyllabiques, comme le chinois, si indéterminée qu'elle soit dans sa forme extérieure, correspondre à une catégorie précise de l'esprit humain, nom, adjectif, verbe, etc., ce qui ruine par la base les théories de M. Max-Muller sur le *processus* des langues d'abord monosyllabiques, puis agglutinantes, et enfin flexionnelles. Comment, en effet, concevoir à l'origine des racines nues, d'où l'élément formel soit absent? l'esprit crée la racine avec l'élément formel, c.-à-d. le *mot* en entier. Le mot était à sa naissance ce qu'il devait être plus tard; germe des mots futurs, il doit être de même nature qu'eux : ἐξ ἀρχῆς συνίστησι τὸ φύσει γιγνόμενον.

« La nature du mot établie, comment entre-t-il dans les catégories de l'esprit? Il n'y a dans la nature que des êtres et des manières d'être; de là deux catégories primitives, pronoms exprimant la personne, adjectifs ou participes exprimant les qualités. L'homme, portant dans la nature l'idée de substance qu'il trouve dans sa conscience, conçoit le substantif qui sort de l'adjectif. Quand je dis l'*or brille*, comme *or* veut dire *brillant*, fais-je une tautologie: Le *brillant* (est) *brillant?* Non, car le premier mot, pose la substance individuelle, tandis que le second garde toute sa généralité. L'un est un sujet immobile, l'autre a l'action, la vie. L'article, ce pronom de la 3e personne, a précisément pour fonction d'individualiser, de substantialiser. Voilà pourquoi l'*s*, pronom de la 3e personne, est la caractéristique du nominatif (p. 153).

« Le verbe naît lorsque la fusion du pronom personnel et de l'adjectif s'est opérée de façon à rendre possible l'expression de la modalité et des temps. L'affirmation n'est donc pas contenue explicitement dans le verbe, comme le croit Port-Royal; elle n'existe que dans la pensée de celui qui parle; le verbe en somme est un prédicat dont la copule qui le rattache au sujet est le plus souvent sous-entendue par l'ellipse.

« Au verbe viennent s'imposer les deux conditions de modes et de temps; les temps qui expriment la situation du prédicat par rapport au sujet actuel, les modes qui expriment les rapports que le sujet conçoit entre lui et le prédicat. Il y a affinité naturelle entre les temps et les modes, parce que le mode indicatif, comme le temps présent, exprime la nécessité actuelle, et les modes subjonctifs et optatifs, comme le temps futur, expriment la contingence et la possibilité. De là confusion fréquente entre ces deux modifications du verbe qu'on remarque

Digitized by Google

dans certaines langues. L'hébreu a plus de modes que de temps[1], le sanscrit plus de temps que de modes[2].

« Pour achever la forme du mot, nom ou verbe, pour l'individualiser, au thème s'ajoutent les suffixes. Les suffixes sont-ils d'anciennes racines atténuées, et par l'agglutination accollées au mot de manière à pouvoir exprimer nombre et cas ? C'est l'opinion des Max Müller, des Schleicher; mais cette opinion est contredite par tous les principes qu'on vient d'exposer. On ne peut y voir qu'un développement organique de la racine même. Ces suffixes usuels sont en effet des modifications si légères du thème qu'il est impossible d'y voir d'anciens mots, morts depuis : *domino-s, domino-i, domino-m:* dans ces mots *s, i, m,* sont à peine des sons vivants : ce sont des nuances presque insensibles de prononciation, utilisées après coup pour la détermination des rapports.

« Quant aux autres suffixes, ils viennent d'un renforcement, d'un allongement, d'une modification de la racine. √λιπ devenant λειπ; √δικ = δειχ et δεικνυ-(μι). Ces modifications ont-elles des valeurs significatives ? Non. La science s'égarerait dans d'obscures recherches à déterminer ces valeurs. Ces suffixes sont dus à des besoins d'euphonie. Les philologues ne font pas la part assez grande au côté artistique du langage, à l'action instinctive de l'harmonie. Ces sons de liaison, ces lettres formatives, par leur insignifiance logique même, servent mieux à souder ensemble le radical et la désinence et à établir l'unité du mot.

« L'auteur donne ensuite quelques exemples de la dérivation nominale et verbale, d'après Curtius, Schleicher, etc., en émettant toutefois de prudentes réserves sur les théories de la dérivation qui régnent en Allemagne[3].

« Le mot avec ses suffixes est-il complet ? Pas encore. L'accent tonique vient l'achever, lui donner la perfection désirable. L'auteur cherche à démêler le chaos des assertions contradictoires qu'offrent les grammairiens anciens grecs et latins; entrevoit, sans en saisir toutes les conséquences, la distinction de l'accent d'intensité et de l'accent d'acuité, mais a le tort de croire que l'accent

---

1. M. Ch. fait souvent des rapprochements avec les langues sémitiques ou du moins avec l'hébreu dont il a quelque connaissance. P. 240-242, il oppose la fixité des racines trilitères sémitiques à la mobilité des racines monosyllabiques indo-européennes, et en conclut que les races sémitiques auraient senti plus vivement l'identité de la substance persistant au milieu de tous ses accidents; les races aryennes auraient vu surtout la mobilité de l'être et ses transformations. Cette vue est ingénieuse; est-elle vraie? Si les langues sémitiques conservent plus fidèlement la racine, c'est qu'elles sont moins soumises aux altérations phonétiques que les langues indo-européennes; mais les mots contenant des lettres facilement altérables, n'en sont pas moins déformés. Où retrouver les trois lettres racines dans *ét*, futur de *natôh* (pencher)? dans *çéh* impératif de *yaçoh* (sortir), etc.? — Inversement l'allemand *geben*, *gab*, *gib; schwellen*, *schwoll*, *schwill; sprechen*, *sprach*, *sprich*, *gesprochen*, ne nous montre-t-il pas quelque chose d'analogue au trilitérisme sémitique? En faudrait-il conclure que les races germaniques ont « plus profondément senti » la persistance, l'identité de la substance qui demeure au milieu de tous les changements » de ses propriétés et de ses accidents? » Cf. St. Guyard, *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, p. 6 et 7.

2. Vient ici une longue discussion, interrompant quelque peu l'enchaînement des idées, pour établir que les modalités sont subies non par le sujet, mais par le prédicat, sont objectives et non subjectives.

3. Ou plutôt qui régnaient. Car M. Ch. ne connaît pas les travaux de Ludwig.

Digitized by Google

tonique est resté identique à lui-même, depuis les Grecs jusqu'à nos jours[1]. »

Dans ce résumé, que nous avons fait aussi exact que possible, quel mélange de vues justes et de vues fausses! Et comme une bonne partie de ces considérations est stérile pour la science! Sans parler de la fantastique phonétique de l'auteur[2], que d'hypothèses gratuites, inspirées par des vues *a priori*, sans fondement! Quelle est l'origine des suffixes? des désinences casuelles? du duel? des pronoms? des formes verbales? Les racines primitives sont-elles longues ou brèves? M. Ch. a réponse à tout. Ses théories métaphysiques lui permettent de triompher de l'ignorance des philologues. Mais ceux-ci auront beau admirer ses réponses triomphantes, ils continueront à dire jusqu'à nouvel ordre que sur toutes ces questions d'origine ils ne savent rien.

L'auteur veut étudier la formation des mots, et commence par établir à l'origine des langues indo-européennes des racines toutes créées spontanément, contenant en elles-mêmes déjà des éléments formels, des principes de suffixe. Cette hypothèse donnée *a priori* comme chose évidente, c'est l'*inconcussum quid* sur lequel il bâtit l'édifice du langage. Voilà un postulat bien hardi, et posé bien lestement. Ainsi seule de toutes les sciences expérimentales, la science du langage aurait son principe premier au delà duquel il n'y a plus rien à chercher, et tandis que la physiologie, par exemple, part modestement du dernier terme qui tombe sous l'expérience directe, la cellule, dont elle ignore actuellement la formation, quitte plus tard à la soumettre à nouvelles recherches, la philologie aurait la prétention de partir d'une création première parfaitement déterminée : la racine formelle! Mais n'est-il pas clair que cette langue indo-européenne, que la science reconstruit, n'est pas une langue primitive; qu'elle a derrière elle un long passé et que chacun des mots qui la constituent n'est que le dernier terme à nous accessible d'une série infinie de transformations qui échappent à notre expérience? Les racines que le philologue tire par abstraction de ces mots, n'ont donc qu'une valeur de convention, valeur temporaire et relative seulement à la période étudiée par le philologue, puisque ces mots ne sont vraisemblablement que les résidus de mots avec radicaux et suffixes ayant vécu une longue existence antérieure, durant des dizaines, des centaines de siècles. Si nous ne connaissions que le groupe des langues romanes, nous poserions une racine *bon* abstraite de *bonté, bonità, bondad, buono,* etc. Or dans cette racine, venue du latin *b-onus, du-onus, on* est suffixe, et la racine ancienne *du* n'est plus représentée que par le *b* transformé de l'*u*. C'est une prétention singulière de croire que la science puisse atteindre un point de départ originel; comme elle n'agit que sur des *successions* de phénomènes, elle ne peut remonter qu'à des phénomènes antérieurs,

1. Un appendice contient une étude sur la philosophie du langage dans Aristote. Notre incompétence nous force à décliner la discussion sur ce point.

2. On a vu plus haut quelques exemples de cette phonétique : *se-seur* identifié avec *schwester, sister, seser;* les sons *oua* et *oi* sortis d'un primitif *ouai;* les exemples d'affirmation de ce genre abondent. Je me contenterai de citer seulement encore une ligne. « A l'aide » d'un *redoublement* de la racine et d'un suffixe féminin, cette même racine (*aur*) donnera » en latin *aur-or-a* (pour *aur-aur-a* ou *ûr-ûr-a*) l'aurore, en sanskrit *ush-as* dont l'*s* lin- » guale (*sh*) se change régulièrement dans la langue latine en *r* : changement que nous » retrouvons dans l'intérieur de notre langue, qui fait également de *risum,* le *ris* et le » *rire.* » (p. 140).

Digitized by Google

et de ceux-ci à d'autres, sans arrêt, sans fin. L'absolu lui échappera toujours. *Nulla est* NISI *fluxorum scientia.*

Admettons cependant le point de départ posé par M. Ch. comme provisoire; que la racine avec son élément formel soit pour le philologue ce que la cellule est au physiologiste; ici nous entrons dans le domaine de l'expérience; voyons ce qu'elle devient entre les mains de M. Ch. Préoccupé de retrouver ses principes métaphysiques dans les faits du langage, il les modifie sous cette influence. Il cherche à retrouver dans le langage les formes mêmes de la pensée, parce qu'il croit que le langage *est l'expression de la pensée;* c'est une grave erreur; le langage n'est qu'un *effort vers l'expression de la pensée*, ce qui est bien différent. Que la pensée ait ses lois formelles, nous l'accordons volontiers; qu'on les retrouve dans le langage primitif, c'est autre chose; le progrès du langage consistant précisément à en prendre peu à peu possession, et à finir par exprimer toutes les idées, toutes les nuances d'idées, que renferme la pensée humaine[1].

Si M. Ch. avait bien compris ce fait, il n'aurait pas affirmé si hardiment l'existence de racines pronominales primitives, sous prétexte que l'homme primitif a dû avoir conscience de sa personnalité. Au lieu de supposer à l'origine un cri articulé, compris immédiatement comme signifiant *ego,* il suffit d'admettre un cri indéterminé accompagné d'un geste qui lui donne cette signification, par ex., un coup de la main sur la poitrine. Il est plus conforme aux procédés du langage de ramener le pronom personnel à une racine démonstrative : « ici ».

Dans les créations des formes, comme dans les constructions syntactiques, comme dans les significations des mots, on assiste à ce progrès de la langue qui, cherchant à saisir la pensée, s'empare d'elle par un détour, et finit plus ou moins par la posséder pleinement. Quand Bopp expliquait l'augment par l'*a* privatif, et l'aoriste par la négation du présent, Lassen s'écriait : « Comment! *je ne vois pas* » veut dire *j'ai vu!* »; Lassen avait tort. Que l'explication de Bopp soit vraie ou non, elle est conforme aux lois du langage. *Je ne vois pas*, outre la négation du présent, renferme deux idées : *je ne vois* PLUS, c.-à-d. *j'ai vu*, et *je ne vois pas* ENCORE, c.-à-d. *je verrai.* Les philosophes demanderont peut-être pourquoi *plus, encore*, qui sont ici les idées essentielles, ne sont pas exprimées. Les philologues répondront que le langage n'y regarde pas de si près, et qu'il lui suffit qu'une idée se trouve vaguement comprise dans une expression, pour qu'il attache l'expression à l'idée, et, par la force de l'usage *et des circonstances*, la rende adéquate l'une à l'autre.

---

1. La pensée est un langage intérieur auquel correspond le langage extérieur, le langage parlé. Si l'un était l'expression adéquate de l'autre la science, du langage serait exactement celle de la pensée. Mais, tandis que le langage parlé ne se compose que de *mots*, le langage parlé renferme aussi des *images*, représentations directes des objets. Les progrès du langage consistent précisément à réduire la part de l'image, et c'est en cela qu'il est un effort vers l'*expression extérieure* de la pensée. Ajoutons que les mots qui constituent le langage parlé, ne sont autre chose que des termes généraux, c.-à-d. des genres et des espèces, et que dans les langues non encore faites, ces genres ont une extension trop vaste. Là encore le progrès du langage consiste à rabattre de cette extension, et par suite à serrer de plus près la pensée. Enfin, comme la pensée elle-même subit des évolutions diverses, qu'elle s'analyse, devient plus rigoureuse, le langage en même temps reflète cette marche de l'esprit, de sorte que le philosophe doit y retrouver et cet effort vers l'expression de la pensée, et les progrès de la pensée elle-même.

Digitized by Google

Il est constant que le langage, dans ses transformations graduelles, tend à l'analyse. Plus on remonte vers les origines, plus des catégories diverses de la pensée on voit confondues dans un même mot; c'est qu'en effet le langage, non encore maître de lui, est forcé de faire entrer dans une seule expression des idées multiples; et pour achever sa pensée et la rendre sensible, de s'aider de moyens extérieurs, le geste, le jeu de la physionomie. Tel est encore le procédé de l'enfant, impuissant à rendre ses idées, ou de l'homme à qui une violente émotion enlève une partie de ses ressources intellectuelles. Le langage devient plus sûr de lui; il se débarrasse de ses procédés extérieurs, pénètre plus profondément dans l'analyse de la pensée, la rend plus sensible; et l'idéal pour lui sera atteint, si jamais il l'est, le jour où il deviendra le calque fidèle d'une pensée rigoureuse et précise.

L'erreur première que nous constatons chez M. Ch. a pour résultat de fausser les vues les plus justes et de présenter sous un faux jour des idées en elles-mêmes exactes. Par exemple, son analyse du substantif et de l'adjectif est fine et vraie; elle montre bien comment l'adjectif est antérieur au substantif. Dans *l'or brille*, le mot *or* avant d'être substantif a été adjectif (*le brillant*)[1]. Mais où l'auteur, préoccupé de ses théories métaphysiques, a tort, c'est quand il croit que le langage a cherché à *individualiser*, à *substantialiser* le mot *or* en le faisant passer du rôle d'adjectif (*brillant*) au rôle de substantif. Les choses ne se passent pas ainsi en fait. L'esprit est frappé d'une qualité dominante dans un objet, il désigne cet objet par cette qualité, puis il attache graduellement à cette désignation, étymologiquement spéciale, les autres qualités dont l'ensemble constitue l'*image une* de l'objet. Ici M. Ch., au lieu de considérer le *progrès historique* du langage, n'a vu que le résultat final d'une lente opération, c.-à-d. un substantif, une forme grammaticale répondant à une catégorie de l'esprit, l'idée d'individu[2].

Pourquoi M. Ch. combat-il les théories de Max-Muller et de Schleicher sur les trois formes des langues monosyllabiques, agglutinantes, flexionnelles? Parce que ce ne sont que des hypothèses, indémontrées, et jusqu'ici indémontrables? nullement; parce qu'elles contredisent les théories philosophiques de l'auteur. Au fond, et en nous plaçant à son point de vue, nous ne serions pas très-éloignés de partager ses idées: mais sur cette question des origines, nous ne pouvons que suivre l'opinion des spécialistes qui déclarent n'y rien connaître.

C'est la même conception du langage, où le sens *historique* fait généralement défaut[3], qui inspire à l'auteur sa commode théorie des suffixes. Heureusement

1. Dans quelle langue M. Ch. prend-il ce mot? En français, *or* n'a jamais signifié *brillant*, ni en latin; mais ne chicanons pas l'auteur sur cette minutie, car il suffit pour sa démonstration que le radical de *aurum* ait eu à l'origine le sens de *brillant*, ce qui est exact.

2. Et encore, les métaphysiciens pourraient trouver à redire, car le nom commun désigne un genre, et en transformant l'adjectif en substantif, bien loin de l'individualiser, on le généralise, puisqu'on change un phénomène en un fait général.

3. Çà et là le vrai sens des choses du langage se dégage avec tant de force des faits observés qu'il s'impose à l'auteur. Dans plusieurs passages l'auteur voit bien que l'ellipse joue un rôle capital et que le langage dit plus par ce qu'il donne à entendre que par ce qu'il exprime. Signalons spécialement la p. 183 ce passage très-juste et très-ferme: « Les rapports

Digitized by Google

que les philologues continueront à « s'égarer dans ces recherches obscures » où ils sauront tôt ou tard apporter quelque lumière, je n'en veux pour garant que les études de M. Bergaigne sur la dérivation casuelle[1]. A quoi ont donc servi les théories métaphysiques de M. Ch.? A vouloir trancher des questions que les philologues abordent à peine, et à tirer des conclusions générales que renverseront les découvertes quotidiennes des patients chercheurs.

Des remarques qui précèdent, il semble découler cette conclusion que la philosophie n'a rien à voir avec la philologie. Pour la question des origines, oui, jusqu'à nouvel ordre du moins. Laissons les philologues, par une longue et minutieuse investigation, nous débrouiller le chaos de la dérivation et des racines; ce travail achevé, les philosophes auront assez de matériaux pour élever leurs constructions, ou plutôt les vues générales se dégageront assez d'elles-mêmes des faits amassés par les savants. Pour le moment, un seul terrain est ouvert à la philosophie du langage, celui de l'*histoire* des idiomes. Les transformations de la syntaxe, des formes grammaticales, des significations des mots apportent d'innombrables documents et de longtemps inépuisables, à l'histoire de l'esprit humain.

Quelles sont les causes qui agissent sur les mots, pour en modifier la signification? Comment tels vocables, transformés depuis l'origine par les altérations phonétiques, restent-ils immobiles quant à leur valeur, alors que d'autres voient l'idée qu'ils représentent s'étendre ou se retrécir, se déformer, et se prêtent à l'expression de nouveaux concepts? Dans cette histoire des significations des mots, n'y a-t-il pas à suivre l'histoire des idées humaines? Les formes grammaticales, désinences flexionnelles, suffixes de dérivation, temps et modes, etc., peuvent également fournir des indications précieuses sur les conceptions des peuples, et la manière dont ils saisissent les rapports des idées. Si l'allemand a emprunté son pronom relatif à un adjectif démonstratif (*der*), n'a-t-on pas le droit de conclure de ce fait à une conception particulière primitive de l'idée de relation? L'histoire de la syntaxe enfin offre d'abondants matériaux pour une histoire de la pensée humaine. Les belles études de M. Bergaigne sur l'ordre des mots dans les langues indo-européennes[2] nous montrent déjà que l'ordre *logique* à l'origine était absolument l'opposé de ce que nous désignons aujourd'hui par ce nom, d'où il semble résulter que les lois formelles de l'intelligence ne sont que des habitudes de la pensée. Les philosophes étudient généralement les lois de l'esprit humain dans des conditions qui sont en dehors de l'ordinaire, c'est sur eux-mêmes qu'ils expérimentent, c.-à-d. sur des intelligences d'élite, et ils considèrent l'esprit poursuivant un but précis, la recherche d'une vérité, ce qui est l'exception; mais les procédés que met en usage l'esprit dans son activité journalière et banale, mais les lois qu'il suit inconsciemment dans son développement instinctif, l'étude du langage les enseignera, parce qu'une langue à un

» grammaticaux sont pour la plupart des relations subjectives, que l'esprit établit spon-
» tanément entre les idées. C'est une grande erreur de croire que tout s'exprime et doit
» être exprimé, que tout ce qui est pensée ait besoin d'avoir dans le langage une repré-
» sentation spéciale, etc.... » Si l'auteur s'était partout inspiré de cette idée si juste, il aurait refondu son livre.

1. Dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. II.
2. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. III.

Digitized by Google

moment donné nous représente l'état d'esprit d'une nation, et, dans son développement historique, l'histoire intellectuelle de cette nation.

Les affirmations qui précèdent ne sont pas téméraires. Déjà l'étude générale des faits du langage permet de constater quelques lois. Les grammairiens ont depuis longtemps noté sous le nom de *catachrèses, synecdoques, métaphores,* etc., toutes les figures de mots par lesquelles les sens se transforment. Ces figures existent également dans les formes grammaticales et dans les constructions syntactiques et elles reposent toutes sur le raisonnement suivant : L'esprit se porte sur une qualité spéciale dans un objet ou sur un point particulier dans une conception quelconque, y attache une expression, une forme grammaticale, ou une construction syntactique *adéquate*, perd ensuite de vue la qualité première, le point spécial de la conception pour se porter sur une qualité secondaire, sur une seconde conception, que le hasard a faite voisine des premières, et cependant, *au mépris de la logique*, il continue d'y attacher la première expression, la première forme grammaticale, la première construction syntactique, qui dès lors cesse d'être adéquate. Il y a là un passage d'un point à un autre, qui consiste à dire *cum hoc, ergo* per *hoc :* telle idée se trouve conjointe à une autre, donc elle sera naturellement rendue par le terme qui exprime cette autre. Les philosophes ont des noms pour désigner cette déviation de raisonnement, *ce raisonnement oblique;* ils l'appellent *paralogisme.* Eh bien! on peut déjà l'affirmer, les transformations des idiomes reposent pour la plus grande partie sur ce *raisonnement oblique*, et le langage, ce grand fait de l'humanité, a pour principe premier un paralogisme. A. DARMESTETER.

---

241. — **Saint Louis et son temps** par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette. 1875. 2 volumes in-8°, xxxvj-492 et 556 p. — Prix : 15 fr.

De tous les Capétiens directs, saint Louis est celui dont le règne a été l'objet du plus grand nombre de travaux importants dans ces dernières années. Les ouvrages de M. Boutaric sur l'administration féodale et royale au XIIIe siècle, les études de M. Viollet sur les rapports de saint Louis et du clergé, et l'authenticité de la trop célèbre Pragmatique Sanction, les grandes éditions de Joinville, par M. de Wailly, enfin la publication de l'histoire de Lenain de Tillemont, tels sont les principaux événements littéraires qui ont ramené l'attention des érudits sur cette partie de l'histoire de France. Le sujet d'ailleurs est des plus intéressants. Grâce à l'existence de nombreuses sources contemporaines dont plusieurs sont d'une haute valeur, grâce à l'abondance des documents diplomatiques, saint Louis est le premier des rois Capétiens dans l'intimité duquel on puisse vivre, dont on puisse connaître suffisamment la vie et l'esprit.

Ce sont ces notions nouvellement acquises sur l'histoire de saint Louis, que M. Wallon a voulu faire pénétrer dans le grand public. Son livre est avant tout une œuvre de vulgarisation; il en a les qualités et les défauts. Les principaux inconvénients d'un travail de cette espèce sont l'obligation de négliger presque entièrement les sources diplomatiques, la nécessité de remplacer par des généralisations vagues des faits précis, enfin la suppression de toute discussion

Digitized by Google

critique. Toutes ces imperfections peuvent certainement être atténuées dans une certaine mesure, mais la plus grande de toutes, celle qu'il est à peu près impossible d'éviter complètement, c'est l'influence d'une idée générale préconçue, qui imprime à tout l'ouvrage une couleur arbitraire. Les qualités d'un pareil livre sont d'un autre ordre; il transporte dans le grand public des idées, des notions nouvelles, qu'il n'aurait point été chercher dans les ouvrages de pure érudition et remplace des idées, des notions plus anciennes qui n'ont plus raison d'être devant les progrès de la science historique.

Quels sont donc les défauts de ce genre que nous pourrons reprocher à l'histoire de S. Louis? L'auteur a dû employer les ouvrages d'érudition récemment publiés sur les matières spéciales qu'il avait à traiter, de là dans les diverses parties du livre une grande inégalité, on peut dire en général que tant vaut l'ouvrage mis à contribution, tant vaut le récit. Pour la suite des événements politiques, M. W. avait un guide qu'il a largement employé, Lenain de Tillemont, dont la volumineuse *Vie de Saint Louis* donne le résumé non seulement de la plupart des documents que nous possédons aujourd'hui, mais encore de beaucoup qui ont disparu depuis sa rédaction. Mais ce guide généralement exact ne laisse pas d'avoir certains défauts; ce n'est point par l'esprit critique que brille l'ouvrage du vénérable érudit, et là comme dans la plupart de ses travaux, il a trop peu distingué entre les sources qu'il employait; tout lui a semblé bon à prendre, et il a mis sur le même rang chroniques contemporaines et compilations postérieures, chartes authentiques et légendes monastiques. Ce n'est donc un guide sûr qu'à la condition de le contrôler constamment, c'est un répertoire de faits et de renseignements. Disons d'ailleurs tout de suite que M. W. y a joint des sources d'un emploi plus facile; la collection du Trésor des Chartes, publiée par l'administration des Archives Nationales, les *excursus* des nouveaux éditeurs des historiens de France et ceux de la collection anglaise du Maître des Rôles, enfin le grand travail de M. Huillard-Bréholles sur les actes de Frédéric II. Ce sont là des ouvrages excellents et dont l'auteur a tiré tout le parti possible.

Le plan de l'ouvrage est extrêmement étendu; il embrasse non-seulement l'histoire politique de saint Louis, mais encore celle de l'administration, des arts et des lettres à son époque; or pour la première de ces parties supplémentaires, il n'existe aucun livre qui se rapporte spécialement à cette époque; en effet on a bien étudié l'administration soit de Philippe Auguste, soit de Philippe le Bel, mais nullement celle de saint Louis, et l'ouvrage de M. Boutaric sur Alfonse de Poitiers, malgré sa grande valeur, ne fournit que peu de renseignements sur le gouvernement personnel du roi; tout au plus pourrait-il servir de guide pour une étude directe des actes de l'administration royale à cette époque. Pour les arts, M. W. avait heureusement des guides excellents, et ses chapitres sur l'architecture et les arts du dessin ne sont guère qu'un résumé fidèle des ouvrages de M. Viollet le Duc, entremêlé de longues citations du même auteur. Mais pour les lettres, il nous a paru extrêmement insuffisant, cette partie de l'histoire du XIIIe siècle n'ayant encore été l'objet d'aucun travail d'ensemble véritablement scientifique.

L'idée générale, à laquelle M. W. rapporte tous les faits de l'histoire de

Digitized by Google

Louis IX, est exprimée par lui dès la première ligne du livre : *Saint Louis fut un saint sur le trône*. Ce principe une fois posé, il devient impossible à l'auteur de juger équitablement les actes d'un roi canonisé par l'Eglise. Saint Louis n'a pu faire une faute, commettre une injustice, avoir un défaut. Certes nous avons pour le *saint roi* tout autant d'admiration que M. W., mais cette admiration a d'autres causes. Ce n'est pas le saint que nous admirons en lui, mais le roi, le meilleur que la France ait jamais eu, le plus réellement soucieux du bonheur de ses sujets, l'observateur le plus exact, le seul exact peut-être de la parole donnée. M. W. dit que saint Louis dut toutes ces qualités à sa piété, nous le lui accorderons sans peine; mais pourquoi ne pas admettre que cette même piété ait pu l'entraîner à quelques excès de rigueur et même de fanatisme. Sa sévérité à l'égard des blasphémateurs, contraire aux mœurs de son temps, son hostilité envers les Juifs, sont là pour prouver que toute chose, même bonne, peut avoir ses défauts, quand elle est poussée à l'excès; plusieurs anecdotes racontées par Joinville prouvent que dans certains cas saint Louis pouvait devenir fanatique, et il est difficile de soutenir que même en se mettant au point de vue des idées du temps, ses deux croisades n'aient été de grandes fautes politiques, suite d'une éducation trop cléricale.

Un autre point que M. W. a mal saisi à cause de cette même idée préconçue, c'est le caractère particulier de la politique intérieure de saint Louis. Sans entrer dans de trop longs détails sur cette politique et cette administration, rappelons que pour bien la connaître, il faut joindre aux récits de Joinville les documents diplomatiques. On y verra que saint Louis ne fut pas toujours le roi facile et de débonnaire humeur que nous peint le chroniqueur, que son règne fut le développement naturel, le véritable trait d'union entre ceux de Philippe Auguste et de Philippe le Bel; qu'il sut aussi bien que ces deux princes sauvegarder les droits de sa couronne, et leur donner toute l'extension possible. Sans doute il apporta dans cette tâche plus de modération que Philippe Auguste, plus d'honnêteté que Philippe le Bel, mais il ne faut pas oublier que s'il rendit les provinces de l'ouest à Henri III, il garda celles du midi, dont l'origine n'était guère plus légitime, et qu'il s'arrangea toujours pour empêcher Raimond VII de réaliser ses projets de mariage, qui auraient pu détruire les espérances de son frère, Alfonse de Poitiers.

Nous ne voulons pas relever toutes les erreurs de détail qui peuvent se rencontrer dans l'ouvrage; elles sont nombreuses, mais elles étaient pour ainsi dire inévitables, à cause du nombre des documents employés, de la multiplicité des personnages et de l'étendue du sujet. Nous allons seulement, à propos d'un certain nombre de passages, indiquer les erreurs les plus importantes et les appréciations qui nous semblent hasardées.

Tome I. — La préface se compose d'une histoire résumée de la dynastie capétienne jusqu'à saint Louis, d'un tableau géographique de la France en 1226, enfin de qq. notices sur les historiens de ce règne. Dès la première page, nous relevons une assertion singulière; M. W. a l'air de mettre Charlemagne au nombre des saints; ce prince n'a jamais été canonisé que par Frédéric-Barberousse, et il faut avouer qu'à part les services rendus par lui au Saint-Siège, nous ne voyons rien dans sa vie qui lui mérite ce suprême honneur.

Digitized by Google

P. viij et suiv. Le résumé de la guerre des Albigeois, que l'on trouve ici, fourmille d'erreurs, la suite des événements y est incompréhensible et M. W. ne dit pas un mot de la conduite des légats à l'égard du comte de Toulouse. Dans cette affaire déplorable, pour être indulgent envers Innocent III, il faut supposer qu'il a été trompé. Quant à la conduite du roi de France, elle fut toute différente de ce que suppose l'auteur; dès 1208-9, Philippe Auguste émettait des doutes sur la légalité de la sentence du Saint-Siége contre Raimond VI, et peut-être, s'il eût vécu, n'eût-il jamais accepté les offres séduisantes des Montfort.

Dès les premières pages du récit, nous voyons apparaître la tendance générale que nous signalions plus haut; M. W. répugne au blâme; il lui paraît difficile, impossible même d'admettre que du temps de saint Louis il se soit commis des injustices en France, ou que le pouvoir ait pu être oppresseur. De là une appréciation singulière de certains faits; nous en citerons deux exemples: d'abord l'affaire de l'université de Paris, dans laquelle Blanche de Castille avait évidemment tort; elle ne voulut cependant ni céder ni réparer les violences de ses agents; il fallut que les maîtres de l'université reconnussent des torts qu'ils n'avaient point (p. 46). Nous rappellerons encore l'intervention dans les affaires intérieures de Beauvais, intervention qui constituait une véritable violation du droit de l'époque, et politique que saint Louis lui-même n'imita que trop dans ses rapports avec les municipalités du royaume (p. 48). En général, M. W. montre pour Blanche de Castille une admiration réellement excessive; elle ne manquait pas de fermeté, mais elle poussait quelquefois cette fermeté jusqu'à l'obstination et à la tyrannie, et dans son administration, qui dura réellement jusqu'en 1253, on sent une violence, une dureté, dont saint Louis se départit heureusement. De plus on peut lui reprocher d'avoir cherché à prolonger son pouvoir au delà du nécessaire; elle fut maîtresse jusqu'à sa mort et ce n'est qu'après elle que saint Louis put, affranchi de cette tutelle ombrageuse et souvent tracassière, procéder à des réformes devenues urgentes.

Le chapitre II (p. 50 et suivantes) est intitulé : *Vertus chrétiennes de Saint Louis*. M. W. y a peut-être attaché trop d'importance aux historiettes édifiantes de ses biographes; il remarque lui-même (p. 55) que leurs indications sur la simplicité de costume de saint Louis sont en contradiction avec les renseignements fournis par les comptes officiels. Quant aux menus faits qu'ils racontent pour l'édification des fidèles, il faut, croyons-nous, beaucoup en rabattre. Dans leur respect pour le saint roi, ils lui ont prêté toutes les perfections du moine, du chrétien par excellence selon eux; ces faits sont peut-être vrais en eux-mêmes, mais il faut tenir compte de l'exagération toute naturelle et parfaitement inconsciente du panégyriste. Remarquons de plus que ces mêmes auteurs donnent à ces pieux exercices une telle place dans la vie de saint Louis, que l'on se figure avec peine comment il pouvait suffire à tant d'occupations, car enfin que d'affaires il régla par lui-même pendant les vingt années que durèrent son gouvernement personnel, que de chartes expédiées en son nom et certainement par ses soins! il faut choisir: admettre que saint Louis s'était désintéressé de toutes les affaires du siècle, ou rabattre un peu des exagérations de ses biographes.

Avec la majorité de saint Louis devait commencer son gouvernement per-

Digitized by Google

sonnel; il n'en fut pas ainsi; il resta longtemps encore soumis à l'autorité maternelle, et en 1240 c'était encore à Blanche que s'adressaient les rapports militaires (p. 77). Pourquoi donc M. W. met-il immédiatement le roi en scène et lui attribue-t-il une part dans des affaires dont il n'eut probablement pas à s'occuper, telles que le projet de mariage entre Simon de Montfort et la comtesse de Flandre (p. 84), le règlement des affaires de Beauvais (p. 87).

P. 175, nous trouvons une singulière appréciation du traité de Lorris, imposé au comte de Toulouse en 1243. M. W. trouve ce traité fort doux; il nous semble à nous extrêmement onéreux; il est vrai que le roi laissa tous ses états au comte, mais il ne pouvait pas y toucher, puisque ces états formaient l'héritage de sa belle-sœur, la comtesse de Poitiers. M. W. suppose à ce sujet que si le roi retint pour lui l'hommage du comte de Foix, pour la durée de la vie de Raimond VII, ce fut afin d'épargner à Roger l'obligation de servir un suzerain qu'il avait abandonné. N'y a-t-il pas plutôt là une raison politique, un désir manifeste d'affaiblir le comte de Toulouse, tant que ce comte serait Raimond VII?

P. 179-180. Après avoir transcrit tout au long un récit romanesque de Mathieu Paris, M. W. remarque en note que cet auteur est suspect d'exagération et affectionne les anecdotes à effet; pourquoi alors lui emprunter un récit si peu digne de foi? (Même remarque, p. 215-6).

Partant de ce principe que toutes les qualités morales de saint Louis sont la conséquence de sa piété, M. W. ne suppose nulle part que cette même piété ait pu l'entraîner à des entreprises fâcheuses; telle est cependant la croisade de 1248 (p. 194-5). On peut dire de cette expédition qu'elle fut impolitique, funeste au royaume et au roi, et enfin qu'elle n'était plus dans les idées du temps. A ce moment bien des affaires retenaient le roi en France; les démêlés entre Frédéric II et Innocent IV, qui étaient encore loin de finir, les affaires de Flandre, etc. La croisade retarda l'œuvre d'apaisement et de réparation que le roi devait tenter plus tard, compromit sa santé, et laissa pendant 6 ans la France abandonnée à la main souvent trop dure de la reine-mère. Pour prouver que la croisade n'était plus dans les idées du temps, nous citerons Joinville, la chronique de Reims (p. 244), les résistances du clergé qui seul retirait quelques avantages de pareilles aventures et qui refusait énergiquement d'y contribuer pécuniairement. Enfin rappelons la composition de ces armées de croisés, qui comptaient tant d'aventuriers et de débiteurs récalcitrants, heureux de saisir cette occasion de se débarrasser de leurs créanciers.

P. 223 et suivantes. Nous serions curieux de savoir de laquelle de ses vertus chrétiennes s'inspira saint Louis dans l'affaire du mariage du comte de Toulouse? A tout prendre, Raimond VII avait bien le droit de se marier, et saint Louis, en entravant ses projets d'union avec Béatrix de Provence, obéit apparemment plutôt à des vues de politique qu'à un sentiment de charité.

P. 228. Parlant de la réforme du catholicisme, tentée au 13e siècle par les ordres mendiants, M. W. hasarde l'expression de *pauvreté évangélique*. Le mot est mal choisi; car pour avoir renoncé en principe à la propriété individuelle, ces ordres ne nous paraissent point avoir dédaigné la propriété collective. Il n'y eut jamais de plus beaux couvents que ceux des dominicains, de maisons plus

Digitized by Google

richement dotées que celles des carmes ou des frères mineurs; nous citerons notamment les couvents de Montpellier, de Toulouse, de Paris et tant d'autres, dont beaucoup sont restés comme preuves du bon goût et de l'opulence de leurs habitants.

P. 269 et suivantes. Si pendant toute la croisade, le roi déploie toutes les vertus, et unit au plus grand courage la charité la plus ardente, l'héroïsme le plus admirable, il faut reconnaître qu'il n'y déploya les qualités ni d'un grand capitaine, ni d'un grand politique. Ce séjour prolongé à Chypre, ces retards à Damiette, cette marche inopportune sur le Caire, tout prouve qu'il n'était pas fait pour diriger à lui seul une aussi difficile expédition.

Le tableau de l'administration de saint Louis, qui remplit une bonne partie du second volume de M. W., est moins une étude sur le règne de ce prince qu'un aperçu sommaire des institutions politiques et judiciaires de la France depuis Philippe Auguste jusqu'à Philippe le Bel. Nous avons déjà fait remarquer que cela tient à la nature des ouvrages de première main employés par M. W.; nous n'avons pas du reste à étudier ici cette partie de l'ouvrage; elle fera ailleurs l'objet d'un article spécial. Remarquons seulement qu'il est regrettable, même en adoptant les idées de M. W., qu'il n'ait pas pu étudier le gouvernement de saint Louis à ce point de vue; il y aurait trouvé des sujet d'admiration plus nombreux et souvent plus réels. Une autre partie du même volume est occupée par un long tableau des arts, des sciences et des lettres à l'époque de saint Louis. C'est un résumé généralement exact des ouvrages les plus autorisés sur la matière; le chapitre sur les arts est de beaucoup le meilleur, à cause de l'état même des études historiques, rien de véritablement définitif n'ayant encore été écrit sur la littérature de cette époque prise en général.

P. 424 et suivantes, M. W. à propos du traité de 1259 oublie de mentionner parmi ses causes l'influence de Marguerite de Provence. Ce rôle de la reine a été cependant mis en lumière par lui à propos des luttes entre Henri III et les barons anglais. Ne peut-on supposer raisonnablement qu'elle ait poussé saint Louis à cette restitution si peu politique, en la lui présentant comme un devoir de conscience. Le rôle joué par Marguerite dans les dernières années du règne de son mari est de plus en plus grand, elle se prépare à obtenir après sa mort le même pouvoir que sa belle-mère Blanche, fait prêter à son fils Philippe un serment que le pape est obligé de rompre comme indiscret et excessif, et cherche de tous les côtés des appuis au dehors.

Outre la reine Marguerite, saint Louis avait alors un conseiller plus dangereux et plus violent; c'était son frère, Charles d'Anjou, le conquérant de Naples et de la Sicile. C'est lui qui, réveillant malgré les efforts du pape le désir de saint Louis de faire une nouvelle croisade, l'entraîne à Tunis, pour assurer à la couronne de Sicile la continuation du tribut dont le souverain musulman s'était prétendu affranchi. Tout le monde désapprouvait cette expédition, qui même victorieuse n'aurait pas hâté d'un seul jour la délivrance de la Palestine; la noblesse répugnait à partir, Joinville refusa nettement, et le roi dut enrôler des chevaliers pauvres et user de toute son influence auprès des grands pour en entraîner quelques-uns dans cette aventure. Celui pour lequel se faisait la croisade

Digitized by Google

y prit lui-même la moindre part; Charles d'Anjou arriva si tard et montra si peu de désir de venger son frère, il veilla de si près à ses intérêts personnels lors de la conclusion du traité, que les soupçons les plus graves ont pu planer sur lui, soupçons faux certainement, mais qui n'en avaient pas moins pour eux une certaine vraisemblance.

Nous terminerons ici cet article long, trop long peut-être; la plupart des défauts que nous avons eu à reprocher à l'ouvrage de M. Wallon tiennent à la précipitation avec laquelle a été rédigé son livre; l'auteur n'a pu contrôler les affirmations des ouvrages de seconde main qu'il employait; aussi son histoire est-elle souvent confuse, monotone et aussi difficile à lire qu'un ouvrage d'érudition, dont elle n'a ni l'exactitude, ni l'intérêt spécial. A. MOLINIER.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES[1].

Séance du 17 décembre 1875.

M. Heuzey lit la suite de son mémoire sur la ville de Dyrrhachium. — Il achève d'étudier ce qui concerne la ville de Dyrrhachium dans l'antiquité. Il rappelle qu'Auguste en fit une colonie romaine. Puis il recherche quel devait être l'état des fortifications de Dyrrhachium pendant la période antique, et s'attache à concilier et à interpréter les témoignages peu explicites que nous ont laissés sur ce sujet les anciens. — Ensuite M. Heuzey indique quelques monuments anciens découverts par lui à Dyrrhachium ou dans les environs. Il signale particulièrement une inscription dédiée à un personnage qui porte pour *cognomen* le nom d'Epidamnus, qui avait été autrefois le nom de la ville même.

M. Alexandre Bertrand commence la lecture d'un *Mémoire sur la valeur des expressions* Κελτοί *et* Γαλάται, Κελτική *et* Γαλατία *dans Polybe.* — M. Bertrand a déjà présenté à l'académie un mémoire destiné à établir que les termes de Celtes d'une part et de Gaulois ou Galates de l'autre ne doivent point être considérés comme synonymes, et que c'étaient, pour la plupart des auteurs anciens et notamment pour Polybe, les noms de deux peuples différents. Cette conclusion a été combattue par M. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'aca-

---

1. *Supplément au compte-rendu de la séance du 10 décembre 1875. — Ouvrages présentés de la part des auteurs : — par M. de Saulcy :* G. MASPERO, Mémoire sur quelques papyrus du Louvre, in-4°; — *par M. Ad. Regnier :* Émile PICOT, Bibliographie cornélienne; — *par M. Miller :* Les exploits de Digénis Akritas, épopée byzantine du dixième siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trébizonde, par C. SATHAS et Em. LEGRAND, Paris, in-8° (depuis cette publication un autre ms. a été trouvé; une nouvelle édition est en préparation), et plusieurs poèmes grecs publiés par M. Em. LEGRAND : Les oracles de Léon le Sage, La bataille de Varna, La prise de Constantinople en 1453; — *par M. Egger :* ΣΑΡΙΠΟΛΟΣ, Πραγματεία τοῦ συνταγματικοῦ δικαίου (traité de droit constitutionnel), 2e édition, t. 2, 3, 4, 5, Athènes, in-8°; — *par M. Haurèau :* Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane, publiées par Abel DESJARDINS, t. 5 (1589-1610), impr. nationale, in-4°; — *par M. Pavet de Courteille :* les ouvrages suivants de M. de UJFALVY : Éléments de grammaire magyare; Essai de grammaire de la langue vespe ou tchoude du nord; Principes de phonétique dans la langue finnoise, suivis d'un essai de traduction du Kalevala; — *par M. de Longpérier :* A. de CAIX DE S. AYMOUR, Musée archéologique, 2e fascicule.

Digitized by Google

démie, qui a soutenu que Polybe et les autres auteurs ne faisaient pas de différence entre ces noms, qu'ils les employaient indifféremment l'un ou l'autre. M. Bertrand répond aujourd'hui à cette assertion. Il commence par faire remarquer que, selon M. d'Arbois de Jubainville lui-même, le nom des Celtes et celui des Gaulois ou Galates n'ont point la même étymologie, et qu'ils n'apparaissent pas dans l'histoire à la même époque. Le terme de Celtes, Κελτοί, est le plus ancien; celui de Γαλάται ne se rencontre presque dans aucun auteur avant Polybe. M. Bertrand cite ensuite divers textes d'où il résulte que chez les anciens on croyait nécessaire de distinguer entre ces deux noms, quoiqu'on n'en sût pas toujours exactement la différence. Ainsi Diodore de Sicile dit que les Celtes habitent la région comprise entre les Alpes et les Pyrénées, et les Gaulois plus au nord et dans la forêt Hercynienne, mais que les Romains confondent les uns et les autres sous le nom de Gaulois (Γαλάτας; Diod. 5. 32). Cette confusion, selon M. Bertrand, vient de ce que les Gaulois auraient envahi la Cisalpine primitivement habitée par les Celtes, puis ils se seraient mêlés à ceux-ci, et leurs troupes réunies auraient formé les armées qui envahirent l'Italie à plusieurs reprises. Les Romains, qui apprirent surtout par ces invasions à connaître les Celtes et les Gaulois, furent naturellement portés à confondre les deux peuples qui s'étaient unis pour les combattre. — Après ces observations préliminaires, M. Bertrand passe à l'examen du texte de Polybe, qui doit lui fournir la confirmation de sa théorie. Il commence par montrer que si dans le texte entier de Polybe les deux mots Κελτοί et Γαλάται se rencontrent à peu près le même nombre de fois, ils sont fort inégalement distribués entre les divers livres : dans les trois premiers on trouve bien plus souvent Κελτοί, dans les suivants presque uniquement Γαλάται, et jamais ces deux mots ne se rencontrent à la fois dans le même chapitre. Déjà donc *a priori* il est peu probable que ces deux noms fussent termes synonymes et qu'on pût les employer indifféremment l'un pour l'autre. C'est ce que M. Bertrand se propose de démontrer plus directement dans la suite de son mémoire. — L'académie se forme en comité secret.

Ouvrages déposés : — A. Allmer et A. de Terrebasse, Inscriptions antiques et du moyen-âge de Vienne en Dauphiné, 5 vol. in-8°; — G. d'Espinay, Notices archéologiques, *et* Les enceintes d'Angers, 2 vol. in-8°, Angers; — G. Tourdes, Origines de l'enseignement médical en Lorraine, la faculté de médecine de Pont-à-Mousson (1572-1768), gr. in-8°. — *Ouvrages présentés de la part des auteurs : — par M. de Wailly :* H. Wallon, Jeanne d'Arc, nouvelle édition, illustrée, Paris, Didot, gr. in-4°; — *par M. P. Paris :* Romans de la table ronde, t. 4; — *par M. Renan :* 1° Amari, Recueil des inscriptions arabes de Sicile, 1° partie; 2° Ernest Mercier, Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale; — *par M. Perrot :* Ch. Lucas, C. Mucius et les temples de l'Honneur et de la Vertu à Rome.

Julien Havet.

Erratum. N° 47, p. 324, n. 4, effacez : *de même* I, 885, *etc.* (c'était trouvé depuis longtemps par Howard et Munro). M. B.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google